LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE
CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE
— SCIENCES —
LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME SOIXANTE-NEUVIÈME
DE LA COLLECTION
NOUVELLE SÉRIE — TOME TRENTE-TROISIÈME

PARIS
CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR
29, RUE DE TOURNON, 29
1866

LE

CORRESPONDANT

UN HOMME POLITIQUE DE LA GRÈCE MODERNE

AELXANDRE MAUROCORDATO

D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

Les héros de l'indépendance grecque ont été l'objet d'une admiration et d'une sympathie légitimes; ils ont acquis en Europe, comme dans leur propre pays, une véritable célébrité. Tel n'a point été le sort des hommes qui, sous une autre forme, par d'autres moyens et avec le même amour de la patrie, ont continué l'œuvre des Botzaris et des Kanaris. A l'âge héroïque de la Grèce contemporaine a succédé la période de rénovation intérieure; aux soldats de l'indépendance ont succédé les politiques et les hommes d'État. Si les premiers ont intrépidement combattu les hordes barbares de la Turquie, les seconds ont lutté avec non moins de courage contre les difficultés engendrées par l'animosité des partis, par l'appauvrissement du pays, par le caractère violent, impressionnable et mobile de la nation, enfin par le déplorable état dans lequel quatre siècles de ser-

vitude avaient plongé la Grèce. Voués à une tâche lente, ingrate, hérissée d'obstacles et de périls, non-seulement ils n'ont point trouvé, comme leurs devanciers, la récompense de leurs travaux dans la jouissance d'une grande renommée, mais tous leurs actes étaient condamnés d'avance à subir des jugements d'autant plus sévères, que le réveil éclatant de la nationalité grecque avait fait concevoir à l'Europe une plus fervente admiration et de plus grandes espérances. Nous voudrions aujourd'hui retracer, en quelques traits, l'existence pleine de vicissitudes de l'homme politique s'efforçant d'élever la Grèce au niveau des autres nations européennes, et de faire pénétrer la civilisation au sein d'une société où s'agitent encore tant d'éléments barbares. Le drame, la légende, les récits de merveilleux exploits ne viendront point, il est vrai, animer un tel tableau ; mais, en revanche, nous aurons à suivre, à travers quelques-unes de ses plus intéressantes phases, l'antagonisme auquel se livrent encore en Grèce deux génies très-distincts : le génie antique et purement national, et le génie des sociétés modernes, l'esprit des traditions et l'esprit de progrès.

L'homme d'État éminent qui sera le sujet de cette étude, a puissamment contribué à introduire et à naturaliser parmi les Hellènes l'élément européen à côté de l'élément autochthone. Chef du premier gouvernement national qu'ait possédé la Grèce, il se constitua le défenseur de l'ordre et de la légalité contre l'anarchie qui désolait le camp des Grecs. Au milieu du chaos effrayant à travers lequel la Grèce s'élevait péniblement de la servitude à l'indépendance, il jeta les premières bases d'une organisation sociale et politique en harmonie avec les principes des sociétés modernes. Pendant toute la durée des guerres de l'indépendance, il rallia autour de sa personne, non-seulement les Grecs venus comme lui du Phanar, mais aussi la légion souvent découragée des Philhellènes ; et il fut l'intermédiaire par lequel la Grèce demi-barbare commença à s'unir à l'Europe civilisée. Après la guerre, il resta le chef et l'inspirateur du parti qui s'efforce encore aujourd'hui d'obtenir l'application sincère de la constitution, et de pousser le pays dans la voie des réformes et des améliorations matérielles. Aussi le verrons-nous soutenir courageusement une lutte souvent inégale contre deux adversaires redoutables, Colocotronis et Colettis, qui ont été, l'un durant les guerres nationales, l'autre sous la monarchie, les personnifications les plus énergiques du génie antique et traditionnel de la race grecque. Les documents mis à notre disposition par la famille même de Maurocordato nous permettront de reproduire plus fidèlement les principaux traits de cette noble et intéressante figure, que les hommes d'État de la Grèce s'accordent heureusement aujourd'hui à reconnaître comme le type qui doit désormais leur servir de modèle.

I

Alexandre Maurocordato naquit à Constantinople en 1791 ; il entra de bonne heure à l'école de Kouroutschésmé, qui jouissait alors d'un grand renom, et dont les jeunes Phanariotes, voués d'avance à la carrière de la diplomatie et du drogmanat, suivaient avec ardeur l'enseignement. Il parla bientôt avec une égale facilité le turc, le persan, l'arabe, le français, l'italien, le grec littéral. La langue des Hellènes, qui revient progressivement à sa forme et à sa beauté premières, était, sous la conquête, défigurée par une foule de mots et de locutions barbares. Au Phanar, elle avait conservé une pureté plus grande, mais elle n'avait point échappé à l'envahissement d'un grand nombre de mots turcs et italiens. Ce mélange choquait les oreilles délicates et le patriotisme du jeune Maurocordato. Sur sa proposition, ses condisciples consentirent à payer une amende chaque fois qu'ils se serviraient d'expressions dont l'origine ne serait pas purement hellénique ; le total des amendes était réuni à la fin de chaque semaine et employé à l'achat de livres rares alors et d'une introduction difficile en Turquie. En 1812, Maurocordato suivit à Bucharest son oncle, Jean Karadja, qui venait d'être nommé hospodar, et qui fut disgracié et déposé au bout de quelques années. Obligé de fuir la Turquie, Maurocordato visita successivement l'Allemagne, la Suisse, la France surtout, au moment où elle réparait activement ses désastres sous l'influence des institutions que lui avait apportées la Restauration (1815). Son séjour prolongé en Europe à cette époque de rénovation, les notions politiques et administratives qu'il acquit, l'étude intelligente des principes et du mécanisme des sociétés européennes, achevèrent d'imprimer à son esprit une direction à laquelle son éducation première l'avait déjà préparé. Maurocordato avait, en effet, reçu de ses premiers maîtres et des impressions de sa première jeunesse le germe des idées qui se développèrent plus tard en lui, et qui réglèrent invariablement sa conduite. Qu'il nous soit donc permis de transporter un instant le lecteur au Phanar et de lui faire connaître les traditions qui entourèrent le berceau de Maurocordato, ainsi que les exemples que lui léguèrent quelques-uns de ses ancêtres.

Pendant toute l'ère de la conquête, les Phanariotes ont été l'intelligence de la nation grecque, comme les Klephtes en ont été la force ; et c'est par eux que de Constantinople même, centre de la barbarie et de l'oppression musulmane, les éléments de la civilisation sont parvenus aux populations belliqueuses et demi-sauvages de la Hellade.

La prospérité dont les Phanariotes ont joui jusqu'en 1820 remonte à la chute même de Constantinople ; elle doit son origine aux priviléges que les sultans, suivant une politique dont ils ne prévoyaient pas l'issue, accordèrent dès le principe à l'église grecque et à son patriarche. Non contents de tolérer à Constantinople l'exercice du culte chrétien, Mahomet II et ses successeurs voulurent soumettre à la suprématie du trône patriarcal de Byzance tous les siéges épiscopaux de l'Épire, de la Thessalie, de la Macédoine, du Péloponèse, de l'Asie mineure; ils permirent même à la juridiction du patriarche de s'étendre peu à peu des affaires ecclésiastiques à une grande partie des affaires civiles de la nation grecque. L'active coopération des évêques, des prêtres, des innombrables moines de saint Basile, contribua puissamment à affermir la domination du pontife sur ce peuple éminemment religieux. On peut dire que, pendant les premiers siècles de la conquête, l'existence de la nation grecque se confondit avec celle de l'Église, dont l'autorité, partout présente et partout respectée, établit une salutaire union entre les diverses populations de la Grèce asservie. En donnant aux vaincus, dans la personne du pontife, un chef à la fois spirituel et temporel, les sultans, à leur insu, sauvèrent la nationalité hellénique de l'abîme où ils cherchaient au contraire à la précipiter. Ils comptaient faire, en effet, du patriarche, un instrument docile de l'oppression et garder en lui, sous la constante menace du glaive ou de l'exil, un otage tremblant, un garant assuré du silence et de la soumission de la nation conquise. La fermeté patriotique des patriarches déjoua ce calcul. Aussi, dans cette politique qui appliquait à la réédification de l'Église et de la nation grecque, la main même qui venait de les détruire, les Hellènes aiment-ils à reconnaître un des nombreux miracles opérés par le ciel en faveur du peuple de Constantin.

Nous avons vu naguère comment Ghennadios, le premier patriarche après la conquête, installa son église, son palais et son école dans le quartier du *Phanar*. A l'ombre du trône patriarcal se rallia peu à peu et sans bruit tout ce qui restait de l'ancien peuple de Byzance. Les habitants du Phanar, ou Phanariotes, constituèrent, dès le principe, un foyer de lumières, une société active comptant dans ses rangs les héritiers de quelques noms illustres et chers à la nation grecque, les Cantacuzène, les Comnène, les Paléologue. L'amour des lettres et de la philosophie fut tout d'abord l'un des traits distinctifs de cette société, au sein de laquelle renaquirent promptement la plupart des qualités et quelques-uns des défauts des Grecs du Bas-Empire. Les Phanariotes ne trouvèrent pendant longtemps à exercer leur savoir et à manifester leur remarquable intelligence que dans les charges qui, suivant une constitution particulière à l'Église d'Orient, formaient et forment encore le clergé

laïque. Les principales de ces charges sont celles de *grand logothète*, ou archi-chancelier du trône patriarcal, de *grand ecclésiarque* , de *grand orateur*, etc. Les Phanariotes entraient aussi en grand nombre dans les ordres, et plusieurs figurent dès ce temps-là parmi les patriarches et les évêques les plus distingués de l'Orient. Leur influence se fit ainsi sentir sur toute l'étendue de la Grèce, et l'Église fut le trait d'union entre les Grecs civilisés du Phanar et les populations presque barbares des montagnes de l'Épire, de la Thessalie, de la Morée. Le drogmanat vint bientôt ouvrir une plus vaste carrière à l'activité des Phanariotes, et les mettre en rapport direct avec l'Europe, dont ils adoptèrent avec empressement les coutumes, les idées et les principes. Ce ne fut cependant que vers le milieu du dix-septième siècle qu'ils commencèrent à jouer un rôle politique et à conquérir dans les annales turco-grecques une véritable illustration. A cette époque (1630), l'un d'entre eux, Panajotaki, médecin du grand vizir, obtint la charge de grand interprète, et fut le premier chrétien investi à Constantinople de fonctions publiques. Le successeur de Panajotaki, Alexandre Maurocordato Ier, mérite une page dans cette étude, car c'est de lui que datent l'importance politique du Phanar et la célébrité de sa propre famille.

Vers l'an 1635, sous le règne d'Amurat IV, un jeune homme appartenant à l'une des plus anciennes familles de Chios, Pantéli Maurocordato, débarquait à Constantinople où il venait chercher fortune. Ses espérances reposaient sur la vente d'une petite cargaison d'étoffe de soie ; peut-être comptait-il aussi sur son esprit entreprenant, sur sa remarquable beauté, et sur la bonne étoile qui accompagne souvent ces avantages. En traversant les rues étroites du Phanar, il passait chaque jour devant la demeure d'une jeune fille dont le père, Scarlatos, était mort en laissant d'immenses richesses. Loxandre, c'était le nom de l'orpheline, s'éprit du jeune marchand et l'épousa. Ce mariage dépassait de beaucoup tous les rêves de fortune que Pantéli avait pu faire. Celui-ci mourut peu d'années après, laissant un fils en bas âge, Alexandre, qui devait plus tard illustrer son nom. Loxandre se chargea de l'éducation de son fils ; elle était faite pour remplir dignement cette tâche. Le soin tout particulier que les Phanariotes apportaient à l'éducation des femmes, le respect dont ils les entouraient, le rôle qu'elles jouaient dans leur société, tandis que, par tout le reste de la Grèce, elles étaient réduites à une condition voisine de l'esclavage, n'ont pas peu contribué à entretenir la supériorité intellectuelle par laquelle ils se sont de tout temps distingués. Loxandre a laissé, dans l'histoire et les traditions de ce petit monde, d'intéressants souvenirs. Elle étudia la philosophie et les belles-lettres sous la direction du savant Cariophile. Un prêtre, historien et poëte, César Daponti, de Scopelo,

raconte que la renommée de Loxandre était telle que les voyageurs européens, qui commençaient alors à fréquenter la capitale de l'Orient, allaient la visiter et revenaient charmés des grâces de son esprit et surpris de son érudition. Suivant un orateur qui prononça son éloge, Jacob l'Argien, Loxandre se plaisait surtout à l'étude du grec littéral, lisait couramment les poëtes, les historiens, les philosophes, les grands orateurs de l'antiquité grecque, et excellait à en approfondir le sens, à en commenter la pensée. Elle assemblait autour d'elle quelques femmes également ditinguées, et leur lisait ses auteurs favoris, en les paraphrasant avec une pénétration et une éloquence rares. Ce cénacle dans lequel on commentait Platon, Sophocle, Démosthènes, du centre même de l'oppression musulmane, n'offre-t-il pas une réelle ressemblance; ne forme-t-il pas, dans ce lointain sombre et barbare, un intéressant et curieux rapprochement avec ces réunions fréquentées précisément à la même époque par quelques femmes célèbres dont on connaît la puissante influence sur l'esprit et les mœurs de la société française.

Alexandre, que sa mère envoya de bonne heure en Europe, séjourna longtemps à Rome, à Vicence, à Florence, à Padoue, et s'adonna surtout à l'étude de la médecine, l'exercice de cet art étant le moyen de parvenir employé par tous les jeunes Phanariotes qui aspiraient aux fonctions publiques. De retour dans sa patrie, Maurocordato se distingua comme professeur à l'école Manolaki ; Tournefort, qui voyageait alors dans le Levant, le cite, dans une de ses lettres à Pontchartrain, comme l'un des savants les plus distingués qu'il ait rencontrés. L'art médical venait alors de faire un grand pas ; le principe de la circulation du sang était trouvé. Maurocordato, qui écrivit à ce sujet un remarquable traité [1], fut le premier à pratiquer le nouveau système à Constantinople, et à reconnaître les maladies par l'inspection du pouls. Cette innovation le fit accuser par les Turcs de sortilége et de magie; elle lui aurait coûté cher, s'il n'avait réussi à sauver les jours d'un proche parent du grand vizir. Cette cure porta sa réputation à son comble et lui acquit les faveurs du divan. Lorsque le grand-interprète Panajotaki mourut, Alexandre Maurocordato fut appelé à lui succéder. Sa carrière politique fut longue et agitée ; nous ne pouvons en citer ici que les épisodes les plus saillants.

En 1689, Alexandre fut envoyé à Vienne pour proposer un traité de paix à l'empereur d'Autriche ; mais les récents succès obtenus par les armées chrétiennes inspirèrent au monarque autrichien de telles pré-

[1] *De instrumento respirationis et circulatione sanguinis*, 1644, traduit par lui-même en grec et en turc. Il composa un grand nombre d'ouvrages, entre autres une *Histoire des Juifs jusqu'au dix-septième siècle*, Bucharest, 1716 ; divers essais politiques sous le titre de Φροντίσματα, imprimés plus tard à Vienne, 1806 ; une histoire romaine, un traité de rhétorique, etc.

tentions que l'envoyé de la Sublime-Porte crut devoir se retirer. Telles étaient alors les lenteurs et les difficultés de la diplomatie, que le grand-interprète ne put terminer son inutile mission qu'au bout de quatre années. Cependant la Turquie, épuisée par de nombreux revers, confia à Rami-Méhémet-Effendi et à Maurocordato le soin d'entamer de nouvelles négociations qui aboutirent à la paix de Karlowitz (1698). Maurocordato fut l'âme de ce congrès et y joua le principal rôle. Il conduisit les négociations avec une telle habileté, que l'empereur Léopold, émerveillé de ses talents, lui fit don d'une somme de cinquante mille florins et d'un superbe exemplaire de la bible byzantine tiré de la bibliothèque de Vienne. Il lui conféra en outre le titre de prince, transmissible à ses descendants. De son côté, le sultan lui accorda le titre de ὁ ἐξ ἀποῤῥήτων, qui peut se traduire par *confident des secrets de l'empire*, et qui donnait un nouveau lustre à la charge qu'il occupait. Alexandre mourut à l'âge de quatre-vingt ans (1709), laissant son fils Nicolas investi des fonctions qu'il avait remplies lui-même avec tant d'éclat.

Nicolas Maurocordato ouvre la série des princes grecs de Valachie et de Moldavie qui furent pris exclusivement, à partir de cette époque, parmi les grands interprètes devenus en quelque façon les hospodars présomptifs. Son règne, chargé d'orages et de vicissitudes, laisse pressentir les périls qui environneront toujours cette dignité si ardemment convoitée par les Phanariotes et les tragiques infortunes qui atteindront la plupart de ses successeurs. A peine commença-t-il à faire jouir ses sujets d'un gouvernement régulier et paternel, qu'une intrigue de palais le déposséda et porta à sa place le prince historien Démétrius Cantemir. Il échappa à grand' peine au cordon fatal, complément ordinaire d'une disgrâce. Cantemir, accusé d'entretenir de secrètes relations avec la Russie, où sa fille avait épousé un prince Galitzin, fut à son tour sacrifié à ces soupçons. Nicolas Maurocordato, rentré en faveur auprès du divan, remonta sur le trône de Valachie, auquel il joignit bientôt celui de Moldavie qu'occupait un Cantacuzène. La guerre ayant éclaté sur ces entrefaites entre la Turquie et l'Autriche, Cantacuzène implora le secours de cette dernière puissance pour recouvrer son trône. Nicolas, trahi par un officier de la cour du nom de Golesko, fut enlevé de son palais de Bucharest par une bande de partisans autrichiens et conduit en Transylvanie. A la paix de Passarowitz, il fut rendu à la liberté et réintégré en Valachie. Il employa les dernières années de son règne à encourager l'agriculture et à attirer la jeunesse grecque dans sa capitale, où il fonda une université longtemps florissante. Il acheva ses jours à Bucharest et fut enseveli dans un grand monastère construit par ses soins près de la ville. Trois Maurocordato figurent encore sur la liste des

hospodars à côté des Soutzo, des Mourouzi, des Ghika, des Ypsilanti, que la Grèce reconnaissante a mis au nombre des précurseurs de son émancipation. Nous en avons dit assez pour faire comprendre quel rôle salutaire les Phanariotes ont joué pendant l'ère de la conquête et pour laisser pressentir celui que nous leur verrons prendre dans les affaires de la Grèce affranchie [1].

La prospérité du Phanar, après une durée de deux siècles, s'est écroulée tragiquement et en un seul jour. Lorsque le prince Ypsilanti leva l'étendard de l'insurrection dans les Principautés danubiennes (1821) [2], les Turcs tournèrent leur fureur contre les Grecs de Constantinople, les premiers offerts à leur vengeance et à leurs coups. Le patriarche Grégoire, que les Grecs vénèrent comme un martyr, subit avec une héroïque sérénité le dernier supplice, et le Phanar, livré à une populace fanatique, fut en quelques heures pillé et ses habitants massacrés. Tous ceux des Phanariotes qui échappèrent, les uns à cette tuerie, les autres au sanglant échec du prince Ypsilanti dans les Principautés, tous ceux aussi qui se trouvaient alors dispersés dans les diverses universités de l'Europe, accoururent en Morée pour prendre part à la lutte nationale. Après la guerre, la plupart restèrent en Grèce et se fixèrent à Athènes. Fidèles à leurs antécédents, ils ont fait pénétrer au sein de la société athénienne divers éléments qui, sans eux, eussent peut-être fait défaut à celle-ci : l'amour de la civilisation, du progrès moral et matériel et des sages libertés, l'activité intellectuelle, des mœurs douces et policées, des goûts élevés, l'esprit, en un mot, des sociétés modernes avec lequel le génie héroïque mais demi-barbare de la Grèce de l'indépendance doit enfin se décider à pactiser. En arrivant en Grèce, les Phanariotes y ont apporté l'idée et les principes monarchiques, qu'ils tenaient tout naturellement des traditions de la société byzantine dont ils étaient les héritiers immédiats. Ces traditions, jointes à l'exercice d'un pouvoir tout arbitraire dans les principautés qu'ils administraient comme hospodars risquaient de développer en eux le goût du gouvernement absolu ; mais le contact journalier, parfois intime, qu'ils avaient en leur qualité de drogmans avec les ambassadeurs européens, particulièrement avec ceux de France et d'Angleterre, exerça une heureuse influence sur leur esprit actif, subtil, ouvert à toutes les idées nou-

[1] En nous bornant ici à faire ressortir les services rendus par les Grecs du Phanar et l'influence exercée par eux sur les tendances politiques de la nation grecque, nous ne voulons point dire qu'ils aient été tout à fait exempts des défauts qu'on leur attribue généralement, et que quelques historiens ont jugé peut-être avec trop de sévérité. Mais les services réels que nous signalons ne rachètent-ils pas en grande partie ces défauts et les faiblesses que quelques Phanariotes ont pu montrer vis-à-vis du despotisme turc ?

[2] Voir le n° du *Correspondant* du 25 décembre 1862.

velles. Leur séjour dans les universités célèbres de l'Occident fortifia leur éducation politique et acheva de modifier des tendances par lesquelles, isolés et livrés à eux-mêmes, ils se seraient peut-être laissés dominer. Les Grecs du Phanar s'abandonnèrent volontiers au grand mouvement des idées et des institutions en Europe depuis la fin du dix-huitième siècle. Lorsqu'ils furent appelés à appliquer leurs principes au gouvernement de la Grèce affranchie, ils venaient eux-mêmes d'assister au spectacle de la Restauration de 1815 et de la France relevée de ses désastres dès les premiers essais de la monarchie constitutionnelle. Tout les destinait ainsi à devenir les apôtres dévoués et convaincus d'un système de gouvernement dont ils avaient reconnu les bienfaisants résultats, et à la défense duquel nous allons voir le plus distingué d'entre eux, Alexandre Maurocordato, se dévouer avec une infatigable persévérance, sans compter ni les dificultés ni les périls.

II

Le 18 juillet 1821, peu de mois après l'explosion de l'insurrection dans le Péloponèse, Maurocordato faisait voile de Marseille pour la Grèce sur un brick hydriote, équipé et chargé de munitions à ses frais. Il avait à son bord plusieurs philhellènes, entre autres le colonel Raybaud, qui fut son aide de camp et resta son fervent admirateur. Il débarqua à Missolonghi, où il fut reçu avec enthousiasme. De cette ville, on entendait gronder de minute en minute le canon de la citadelle de Patras assiégée par les Grecs ; dans la plaine, un peu au-dessous de la cidatelle, une ligne de fumée à l'horizon indiquait l'emplacement du camp des assiégeants. Impatient de se montrer sur le théâtre des événements, Maurocordato aborda le 11 août sur le rivage opposé aux lagunes de Missolonghi. Les scènes qui l'accueillirent sur les plages du Péloponèse forment un tableau digne d'Homère. Salués par les bruyantes acclamations de l'armée, Maurocordato et ses compagnons furent conduits loin de la foule dans un site reculé, paisible, abrité par de hauts rochers. Là, les principaux capitaines et les vieillards s'assemblèrent en plein air, sous le frais ombrage de quelques platanes, au bord d'un ruisseau, près des ruines d'un monument antique. Chacun exprima tour à tour sa pensée sur la situation générale, et tous s'efforcèrent de mettre les nouveaux venus au courant des affaires du pays. Une brillante escorte descendait au même moment des hauteurs voisines ; c'étaient Athanase Kanakaris, primat de Patras, et Andréa Zaïmis, qui venaient saluer celui qu'ils regardaient déjà comme leur chef et lui offrir des présents, parmi les-

quels on remarquait de magnifiques armes et un admirable coursier arabe. Le repas des Klephtes fut servi ; un mouton rôti fut apporté tout entier sur un lit de feuilles de platane et de figuier sauvage. Armé de son yatagan, l'un des convives se mit à le découper avec dextérité, tandis qu'un esclave éthiopien versait du vin dans une coupe qui passait de main en main ; on but à la liberté de la Grèce et aux étrangers qui venaient généreusement coopérer à sa délivrance. Ceux-ci se laissèrent aller sans contrainte, pendant ces premières journées, au charme d'un spectacle tout nouveau pour eux et plein d'une mâle poésie. Les moindres détails de cette vie aventureuse, dont ils n'entrevoyaient encore que les séduisantes apparences, leur semblaient une vivante image des temps héroïques de la Grèce. Cette impression se retrouve dans tous leurs récits ; elle a survécu en eux aux déceptions qu'ils éprouvèrent plus tard.

De Patras, Maurocordato, escorté des philhellènes, s'achemina vers la capitale de l'Arcadie, Tripolitza, qu'assiégeaient les Grecs et sous les murs de laquelle se trouvaient réunis les principaux chefs du Péloponèse. Ce qui se passait au camp des Grecs allait également offrir aux étrangers une image des temps héroïques, mais une image attristante et sombre. L'anarchie y régnait ; les chefs se disputaient le commandement et se livraient à des querelles qui, par leur violence, ne le cédaient en rien aux rivalités d'Agamemnon et d'Achille devant Troie. Parmi ces chefs, on distinguait surtout Odyssée, fils d'Androutzos, le plus rusé des Grecs, qui réussit pendant longtemps à conserver, dans l'Attique, une position à peu près indépendante ; Pierre Mauromichalis, le bey du Magne, dont les hautes prétentions et le caractère inflexible étaient célèbres alors ; Colocotronis qui, dès son enfance, traqué par les Turcs comme une bête fauve, renommé par ses exploits dignes de la légende, idole des Klephtes, n'était ni le moins ambitieux, ni le moins puissant, ni le moins redoutable. Au-dessus d'eux, le prince Démétrius Ypsilanti, malgré son titre de généralissime et de père du peuple, n'exerçait qu'un semblant d'autorité. Les autres capitaines acceptaient en apparence sa suprématie, chacun dans la crainte de voir le pouvoir passer aux mains d'un rival et avec la ferme intention de s'en saisir à la première occasion. Envoyé en Grèce par son frère Alexandre, il y fut reçu avec enthousiasme et y jouit un instant d'une popularité qui lui aurait assuré le rôle prépondérant, si, à une grandeur d'âme digne des plus beaux temps de la Grèce et à une bravoure personnelle qu'il poussa plus d'une fois jusqu'à l'héroïsme, il eût joint un caractère plus résolu et une plus grande énergie. Au milieu de cette oligarchie turbulente et passionnée, Maurocordato apparut tout à coup comme le représentant d'un principe nouveau, le principe

d'ordre et d'unité, contre le triomphe duquel les Armatoles, fiers de leur indépendance, ennemis de toute autorité, ne tardèrent pas à se liguer d'un commun accord.

Aussitôt arrivés au camp, Maurocordato et ses compagnons se rendirent auprès d'Ypsilanti ; ils le trouvèrent, entouré de ses officiers, dans une hutte dont l'entrée était si basse qu'il fallait presque ramper pour y pénétrer. Maurocordato obtint du prince la promesse formelle de convoquer, aussitôt après la prise de Tripolitza, une représentation nationale destinée à poser les bases de la constitution du pays. Il ne tarda pas à reconnaître dans l'attitude des chefs militaires les symptômes d'une sourde hostilité. Ces derniers, en effet, prévoyant que le nouveau venu deviendrait leur adversaire, dissimulaient leur méfiance sous une farouche ironie et s'efforçaient de le ridiculiser aux yeux de leurs compagnons d'armes en souriant de ses lunettes d'or et de son costume européen. Maurocordato, craignant que sa présence au camp des Grecs n'augmentât les discordes, répondit avec empressement à l'appel des Étoliens qui l'invitèrent à se rendre parmi eux pour organiser le pays et leur tracer le modèle d'un gouvernement.

Maurocordato, revenu à Missolonghi, se borna à réunir une assemblée des principaux chefs de la Grèce continentale et à former un sénat dont le pouvoir et les attributions devaient cesser le jour où un gouvernement central serait constitué. Puis il parcourut en détail l'Étolie, l'Acarnanie, la Phocide, la Doride, étudiant les mœurs, s'efforçant de diriger le vœu des populations vers le grand but d'organisation politique qu'il regardait comme le complément de l'émancipation nationale, déployant partout une activité, des talents, un désintéressement qui lui valurent dans ces provinces une immense popularité. Ce fut lui que la Grèce continentale envoya comme son représentant à l'Assemblée nationale, convoquée après la prise de Tripolitza. Cette assemblée se réunit sous sa présidence, le 1er janvier 1822, à Piada, en face de Salamine, à l'ombre d'un bois d'orangers voisin des vestiges de l'antique Épidaure.

L'assemblée d'Épidaure, célèbre dans les annales de la Grèce moderne, nous semble particulièrement intéressante, parce que nous y trouvons représentés déjà sous les traits les plus énergiques, les divers partis qui ont déchiré le pays pendant la durée des guerres de l'indépendance et qui, sous des appellations différentes, à travers les métamorphoses produites par des institutions nouvelles et par un état de civilisation plus avancé, ont continué bien plus tard à se disputer le pouvoir. Trois partis se dessinent violemment à Épidaure. En premier lieu, le parti des *hétairistes*, qui devint plus tard le parti russe et dont le récent échec du prince Alexandre Ypsilanti dans les

provinces danubiennes, vint en ce moment même affaiblir l'influence. En second lieu, le parti *militaire*, qui avait à sa tête l'intrépide et redoutable Colocotronis, à la renommée duquel la prise de Tripolitza ajoutait un nouveau lustre. Ce parti, qui accomplissait en faveur de la patrie d'héroïques exploits, ne possédait d'ailleurs aucun principe de gouvernement futur, ne prévoyait rien au delà de la guerre qu'il prétendait diriger à son gré, et aurait volontiers divisé la Grèce en petites souverainetés indépendantes au profit de ses principaux chefs. Il y avait enfin le parti des *primats* ou parti *civil*, le plus nombreux et le plus fort dans le Péloponèse. Le Péloponèse, en effet, n'avait point vécu, durant la conquête, sous le même régime social que la Grèce continentale. Tandis que l'Étolie, l'Épire, la Thessalie, étaient organisées militairement et opposaient à l'oppression les bandes d'Armatoles imprudemment créés par la Turquie elle-même, la Morée (excepté toutefois le Magne, qui avait ses coutumes et son régime féodal et militaire à part) était organisée tout civilement ; la nationalité grecque s'y retranchait, non plus dans le *limeri* des Klephtes, mais dans le *dème* ou commune, qui, régi par ses primats, offrait à la domination étrangère une résistance passive, patiente, invincible. Cette organisation a exercé sur les dispositions du peuple grec une influence profonde; elle a créé l'esprit municipal qui anime toute la Grèce et qui l'a soutenue au milieu des périls et des difficultés de sa renaissance. Les Archontes, réunie à Épidaure, réclamèrent à grands cris le prompt établissement d'une administration civile, un gouvernement régulier et la subordination des militaires à une loi commune. Ils acclamèrent pour chef Alexandre Maurocordato, que désignaient à leur choix ses principes bien connus et ses succès dans la Grèce continentale, pacifiée en quelques semaines par la sagesse de son administration. Autour de Maurocordato se rangèrent encore les députés des îles, ceux de l'Étolie reconnaissante, enfin tous les Grecs élevés en Europe.

L'acte solennel par lequel les Grecs ont inauguré leur renaissance et qu'ils appellent encore la *loi d'Épidaure*, a été l'œuvre de Maurocordato. L'influence de celui-ci sur le congrès national de 1822 fut décisive ; elle préserva la Grèce des dangers auxquels l'exposaient, dans cette importante manifestation de sa nouvelle existence politique, les entraînements de la première heure, les rancunes du passé, l'incertitude de l'avenir et les rivalités de partis. La loi d'Épidaure était conçue d'après les principes du système représentatif et renfermait le germe de toutes les libertés dont la Grèce jouit aujourd'hui. C'était une constitution largement ébauchée, formulant des lois générales plutôt que des prescriptions détaillées, traçant en quelques articles le plan d'organisation sociale du pays, telle enfin que pouvait

se la donner un peuple qui n'était point maître de lui-même et qui combattait encore pour la possession de son territoire. Après avoir rappelé les infortunes de la nation et proclamé les droits de la race grecque à l'indépendance, le congrès, obéissant à l'inspiration toute-puissante de Maurocordato, émit le vœu de la prochaine introduction du gouvernement monarchique en Grèce et désigna même Athènes comme future capitale de l'État. Cette déclaration était faite pour rassurer pleinement l'Europe sur l'esprit et les tendances de la révolution hellénique.

Nous ne voulons point suivre Maurocordato, chef du pouvoir exécutif, dans le détail de ses infatigables efforts pour organiser l'administration, la justice, l'armée, la marine, et en même temps pour vaincre les hésitations de l'Europe à se prononcer ouvertement en faveur des Hellènes ; ce serait faire l'histoire complète de l'émancipation politique de la Grèce. Des détails de cette histoire, consignés au long dans les récits des écrivains nationaux et dans les Mémoires de quelques philhellènes, un fait principal se dégage ; il domine toutes les annales si agitées de la Grèce moderne depuis sa renaissance jusqu'à nos jours, et c'est à lui que la longue carrière de Maurocordato lui-même emprunte son plus intéressant caractère. Ce fait consiste dans l'antagonisme non encore éteint entre l'esprit ancien et l'esprit nouveau, entre le génie héroïque et demi-barbare de la Grèce et le génie de la civilisation moderne. Le premier trouve sa personnification la plus accentuée dans les hommes du parti militaire qui, sous la monarchie, devient le parti d'action, essaye trop tôt de réaliser les rêves de l'ambition nationale, dirige mainte entreprise hasardeuse, et, trouvant de regrettables axuiliaires dans les bandes de Klephtes, entretient l'instinct du brigandage et l'amour des luttes armées. Le second se personnifie dans le parti civil ou politique qui, après avoir doté la Grèce de ses premières institutions régulières, toujours guidé par son ancien chef, Maurocordato, oppose avec persévérance l'ordre et la légalité à la violence et à l'arbitraire, et, mieux éclairé sur l'intérêt véritable de la nation, s'efforce de la former à la pratique sérieuse du régime représentatif et de la pousser dans la voie des progrès utiles et des réformes intérieures. La constitution promulguée à Épidaure fut le premier triomphe de la civilisation sur la barbarie, triomphe malheureusement compromis par l'opposition militaire, qui réussit à faire limiter à une année la durée du pouvoir des membres du gouvernement. Ce terme expiré, une nouvelle représentation de la Grèce se réunit sur les bords du golfe de Nauplie, à Astros. La lutte entre les partis recommença avec un acharnement terrible, et les difficultés de la situation s'augmentèrent du désordre qui, par suite de l'inexpérience toute naturelle des Grecs en matière électorale, avait

présidé au choix des nouveaux députés. Ceux-ci se trouvèrent infiniment plus nombreux à Astros qu'à Épidaure. De chaque dème, il en arrivait trois, quatre, cinq, représentant chacun une faction ou une grande famille ; d'autres, en quantité aussi considérable, étaient envoyés par les corps de troupes disséminés dans les montagnes ; d'autres enfin ne représentaient qu'eux-mêmes et s'imposaient à l'assemblée de leur propre mouvement. Le congrès d'Astros présente le plus pittoresque et le plus étrange spectacle qu'assemblée nationale ait jamais offert. La bourgade d'Astros, comme la plupart des petites villes de la Grèce, s'élève en amphithéâtre sur le flanc abrupt d'un rocher ; un torrent profond la divise en deux quartiers, sans autre voie de communication que les troncs d'arbres et les planches vermoulues jetées sur le précipice. Telle était l'animosité des partis qu'ils jugèrent prudent de mettre entre eux le torrent; les militaires campèrent d'un côté, les politiques de l'autre, s'observant mutuellement, s'accablant de défis et d'injures, s'adressant d'un bord à l'autre des propositions inacceptables, allumant des feux la nuit et faisant bonne garde pour se préserver d'un coup de main. Les politiques ne commencèrent à respirer que lorsque Maurocordato arriva de Missolonghi avec une escorte de quelques centaines d'Armatoles. Au bout de trois semaines, une sorte d'apaisement se fit ; les esprits, vaincus par la lassitude, se calmèrent, et le congrès put enfin se réunir grâce à l'intervention des insulaires qui formaient une sorte de tiers-parti.

Les délibérations de cette orageuse assemblée donnèrent une seconde fois l'avantage aux politiques et prouvèrent les bonnes dispositions qui animaient au fond les populations. La présidence de l'assemblée législative fut dévolue à Maurocordato. L'opiniâtre adversaire de celui-ci, Colocotronis, irrité de ce choix, s'abandonna aux inspirations de sa violente humeur et menaça de mettre tout à feu et à sang. Maurocordato, craignant que le triomphe qu'il venait d'obtenir ne fût le signal de la guerre civile, offrit sa démission que l'assemblée refusa d'accepter. Maurocordato insiste ; l'assemblée le cite à sa barre et lui ordonne, au nom de la patrie, de rester à son poste. Mais, la nuit suivante, Maurocordato, ayant appris que le chef des militaires se préparait à l'enlever de vive force, s'enfuit à Hydra, où il fut reçu avec les plus grands honneurs. L'assemblée nationale, qui continua de le regarder comme son président, quitta également le Péloponèse sous la conduite du vieil Anagnostaras ; elle se retira dans l'île de Salamine, où elle put ouvrir ses séances à l'abri de la colère des Klephtes.

Quelques semaines plus tard Maurocordato, investi de pleins pouvoirs pour gouverner et organiser la Grèce occidentale, abordait à Missolonghi. Presque en même temps un illustre auxiliaire, lord By-

ron, se rendait dans cette ville et venait augmenter de tout le prestige de sa propre gloire la sympathie qu'excitait en Europe la cause de l'indépendance grecque. Aux yeux de Byron, comme à ceux de tous les étrangers, Maurocordato représentait l'élément le plus noble, le plus sage et le plus élevé de la nation grecque. Une étroite union s'établit bientôt entre ces deux hommes. On sait que lord Byron succomba à des excès de fatigue et aux rigueurs du climat, après avoir couronné par cette généreuse entreprise sa vie marquée déjà par tant de romanesques aventures. Après la mort de Byron, Maurocordato resta seul à Missolonghi. Le voisinage des sept îles, la promptitude et la fréquence des communications par mer rendaient le séjour de cette ville plus favorable que tout autre aux relations qu'il entretenait soigneusement avec l'Europe. Par éducation et par caractère, complétement dépourvu des préjugés que les Grecs nourrissent en général contre l'étranger, Maurocordato comprenait mieux qu'aucun de ses compatriotes combien il importait d'obtenir l'assentiment et le concours effectif de l'Europe, et de faire monter jusque dans les hautes sphères politiques l'enthousiasme populaire qui avait inspiré le réveil de la nationalité grecque. L'un de ses agents les plus dévoués, le philhellène anglais Blaquières, dont nous avons entre les mains de nombreuses et intéressantes lettres, lui écrivait de Zanthe, le 24 avril 1824 :

« Jugez de mon affliction en apprenant la mort de lord Byron ; c'est un coup de foudre pour moi... Les esprits nous sont, à Londres, plus favorables que jamais. Quant à M. Canning, il suffira de répéter l'assurance qu'il a donnée à M. Bowring[1] quelques jours avant mon départ. Ce dernier s'étant rendu chez le ministre pour lui communiquer les nouvelles les plus récentes, M. Canning a répondu que, quoiqu'il ne puisse rien dire de positif sur les intentions de notre cabinet, il n'hésitait pas à reconnaître que des négociations étaient entamées entre les grandes puissances à l'égard de la Grèce, négociations dans lesquelles l'Angleterre prenait une part très-active, qu'il espérait un résultat avant peu et que, en attendant, il serait charmé de voir M. Bowring chaque fois qu'il aurait quelque chose d'intéressant à lui communiquer sur les progrès de la lutte... L'opinion publique monte de jour en jour ; elle a tellement grandi en faveur de la cause, que nous n'avons vraiment rien à désirer à cet égard[2]. »

En même temps Blaquières apportait la preuve la plus évidente des bonnes dispositions de l'opinion, le montant d'un premier emprunt de 40,000 livres sterling. L'arrivée de ces fonds fit en Grèce une immense sensation ; car, outre les ressources qu'il procurait à

[1] Président du comité grec de Londres.

[2] Toutes les lettres que nous publions dans le cours de cette étude sont inédites, et nous ont été communiquées par la famille même de Maurocordato.

la Grèce aux abois, cet emprunt, qu'on avait réalisé à Londres sous les yeux du gouvernement anglais, et pour le transport duquel M. Canning lui-même avait offert le secours d'un bâtiment de guerre, pouvait être considéré comme un grand pas fait vers une reconnaissance effective de l'indépendance hellénique. Tout l'honneur de ce succès appartenait au parti civil et à son chef Maurocordato.

Vers la même époque, Maurocordato recevait des comités de Suisse, d'Angleterre, d'Allemagne, des États-Unis même, les assurances de la plus complète adhésion à ses principes et de la plus ardente sympathie pour la cause dont il était le défenseur. Telles étaient alors la grande position de Maurocordato au dehors, sa popularité et son influence à l'intérieur, que quelques-uns de ses ennemis purent répandre le bruit qu'il rêvait le pouvoir souverain pour lui-même. D'autres inventèrent, pour le discréditer aux yeux du peuple, les plus étranges fictions. Ils prétendaient que le chef du parti civil allait envahir la Morée avec dix mille hommes, et que le personnage qui se trouvait auprès de lui sous le nom de lord Byron n'était point l'illustre seigneur anglais, mais un Turc auquel Maurocordato s'était vendu, et avec lequel il complotait la perte de la Grèce. « La Grèce est divisée en deux factions, dit le colonel Stanhope[1] : l'une, celle de Maurocardato, se compose des îles, du corps législatif, des primats et du peuple ; l'autre, de Pétro-Bey, de Colocotronis et de la majorité de l'armée. » C'est contre le despotisme militaire dont cette dernière faction menaçait la Grèce que Maurocordato allait être appelé à déployer toutes les ressources de son esprit et toute l'ardeur de son patriotisme.

III

A peu près vainqueurs des Turcs en Morée, les Grecs retournaient contre eux-mêmes leurs propres armes. Le parti civil et le parti militaire, dans lesquels continuaient à se personnifier les deux principes dont nous avons déjà signalé l'ardent antagonisme, se livraient à une lutte plus acharnée que jamais. La guerre civile était partout. Le gouvernement national, reconnu des îles et de la majorité raisonnable du peuple, n'avait cependant pour défenseurs qu'un petit nombre de chefs désintéressés et fidèles, et la flotte suffisamment occupée par la présence des escadres turques. Les bandes indisciplinées des capitaines couraient la campagne, assiégeaient les places fortes, ran-

[1] *Lettres du colonel Stanhope sur la Grèce*, p. 175. Cet officier était arrivé avec lord Byron.

çonnaient les paysans, tandis que leurs deux principaux chefs, Mauromichalis et Colocotronis, se retranchaient l'un dans les âpres défilés du Magne, l'autre au sein des inaccessibles rochers de Carytène, où ils se comportaient en vrais barons du moyen âge. Le gouvernement les traitait de rebelles (ἀντάρται) ; ils répondaient à cette épithète par celle de Phanariotes, et défiaient du fond de leurs retraites les anathèmes des politiques. C'est dans ces circonstances qu'un Hydriote, Georges Coundouriottis, fut appelé à la présidence du pouvoir exécutif. Patriote sincère, animé des intentions les plus pures, il se hâta de conjurer Maurocordato, dont il était l'ami et l'admirateur, de venir au siége du gouvernement afin de l'aider de ses conseils et de contribuer au salut de la patrie compromise. Maurocordato se rendit au pressant appel de son ami. Le premier effet de sa présence à Nauplie fut de déterminer l'assemblée législative à se fixer dans cette ville. Après avoir inutilement tenté de réconcilier les partis, l'assemblée se déclara ouvertement en faveur du pouvoir exécutif et lui prêta l'appui de son influence et de ses adhérents. Toutes les intelligences et toutes les forces morales de la nation se rallièrent autour de Maurocordato et du gouvernement national. Maurocordato saisit cette occasion d'introduire dans le domaine militaire le principe d'ordre et d'unité au triomphe duquel il consacrait tous ses efforts. Il forma un corps de troupes instruites à l'européenne sous les ordres de quelques officiers étrangers. Ces troupes puisèrent dans leur discipline une force qui compensa leur infériorité numérique et leur permit de poursuivre avec avantage les rebelles disséminés et divisés par d'opiniâtres rivalités. Elles furent le noyau des troupes régugulières (τακτικοί) confiées plus tard au commandement d'un philhellène très-connu, le colonel Fabvier. Les rebelles, sans soutien dans le peuple qui aspirait à la tranquillité, furent contraints de reconnaître l'autorité du gouvernement. Ici se place un épisode qui prouve que le courage militaire ne faisait pas défaut au législateur. Un orage formidable grossissait à l'horizon. Ibrahim s'approchait des côtes du Péloponèse avec ses Égyptiens, et choisissait Navarin comme point de débarquement. Maurocordato, qui jouissait parmi les marins d'une grande popularité, se dirige aussitôt vers Navarin afin d'entretenir par sa présence l'ardeur de l'escadre grecque. Il fortifie à la hâte l'ilot de Sphactérie, qui protége la côte, et vers lequel il supposait avec raison que l'ennemi dirigerait tous ses efforts. Autour de ce rocher un combat terrible s'engage. Tsamados, illustre dans les annales maritimes de la Grèce, tombe mortellement frappé. A cette nouvelle, qui déconcerte un moment la flotte, Maurocordato s'élance dans un brûlot, accompagné de l'intrépide Sachtouris auquel il remet le commandement. Le pistolet au poing, assis sur un tonneau de

poudre, prêt à se faire sauter plutôt que de tomber vivant entre les mains des Turcs, il n'hésite pas, afin de rallier les Grecs dispersés, à se risquer à travers les vaisseaux ennemis, au feu desquels il échappe par miracle. Ce fait d'armes ne contribua pas peu à affermir l'autorité de Maurocordato et du pouvoir exécutif dont il était notoirement l'âme et le conseil. Le gouvernement de Coundouriottis était en 1825, de l'aveu de tous les historiens nationaux, le plus respecté et le plus généralement reconnu que la Grèce eût encore possédé.

Maurocordato ne se faisait point trop d'illusion et pressentait de nouveaux déchirements intérieurs. Pour conjurer ce péril, il songeait plus que jamais au moyen de mettre en pratique l'idée d'une constitution monarchique à laquelle il s'était efforcé dès le principe d'initier la Grèce. Il trouvait, du reste, dans le bon sens des populations grecques un précieux auxiliaire. Il racontait souvent lui-même que, lorsqu'il visitait l'intérieur de la Grèce, des villages entiers se portaient à sa rencontre, et qu'après les saluts et les formalités exigés par le cérémonial des coutumes populaires, la première question qu'on lui adressait était celle-ci : — « Quand nous amènerez-vous un roi? » Le récit des négociations entreprises par Maurocordato pour satisfaire un vœu qu'il avait réussi à populariser ne serait pas la page la moins curieuse de l'histoire de la Grèce moderne. Une première candidature au trône de Grèce avait surgi en 1823, celle de l'ancien roi de Westphalie qui, sous le titre de prince de Montfort, vivait tantôt à Vienne, tantôt à Trieste. Cette candidature fut très-éphémère ; elle plaisait peu à Maurocordato dont les principes n'étaient pas en harmonie avec les traditions de l'Empire, et qui, pour l'écarter, se fonda avec raison sur l'hostilité qui animait alors l'Europe contre les Bonaparte. Le nom de dom Miguel fut prononcé sans succès. Maurocordato songea alors au prince de Leuchtemberg, Eugène Beauharnais, dont les qualités brillantes étaient faites pour captiver les sympathies de la nation grecque. Cette candidature obtint l'assentiment unanime des primats et des chefs auxquels Maurocordato confia sa pensée. Un officier saxon, récemment débarqué en Grèce, le baron de Rheyneck, fut envoyé à Munich pour offrir la couronne au prince. Mais au moment même où l'émissaire des Grecs arrivait au but de son voyage, Eugène Beauharnais rendait le dernier soupir. Le secret gardé sur cette mission a laissé ignorer ce fait à la plupart des historiens de la révolution grecque. Une nouvelle candidature s'offrit, sur laquelle Maurocordato n'avait pas compté, mais dont il apprécia aussitôt les avantages. C'est à lui que furent adressées les premières communications relatives à la candidature du duc de Nemours. En le priant de transmettre au gouvernement grec les

préliminaires de cette négociation, M. Laisné de Villévêque, ancien député du Loiret, lui écrivait une lettre ainsi terminée : — « Peuple « souverain, c'est à vous de déterminer les bases du gouvernement « monarchique constitutionnel qui régira la Grèce. Votre religion « sera respectée. Nous pensons que, pour déjouer les intrigues et « les prétentions ambitieuses des autres puissances, il faudrait hâter « l'élection et proclamer le prince. Vous jugerez s'il ne serait pas « avantageux de nommer son père régent, ou si un conseil de ré- « gence serait préférable. L'Angleterre, alarmée de l'accroissement « de la Russie, la France et l'Autriche même ne pourront s'empêcher « d'applaudir à cette résolution. Le bonheur et l'indépendance de « la Grèce dépendent donc du secret et de la promptitude des réso- « lutions que vous et vos amis prendrez dans ces moments précieux « (Paris, 1er février 1824). » — Malgré les avantages que promettait cette candidature, malgré l'empressement qu'on mettait à trancher favorablement toutes les questions et en particulier la question religieuse qui devait susciter à la dynastie bavaroise de si grandes difficultés, Maurocordato pensait qu'à raison même de l'importance d'une telle négociation il ne fallait pas agir avec toute la célérité qu'on lui recommandait. — « Votre proposition, répondit-il à « M. de Villévêque, exige une réflexion profonde. Ami de la modéra- « tion, dans laquelle je vois la vraie liberté et le bonheur de toute na- « tion, je n'ai aucune difficulté, il est vrai, à adopter vos principes; « j'y suis d'autant plus porté que je n'ai jamais douté des avantages « immenses que nous aurons à suivre la marche que vous nous « indiquerez ; mais ce n'est pas tout encore; j'y vois de plus grandes « difficultés *européennes* que *grecques*. » — Maurocordato songeait en effet tout d'abord à s'assurer de l'assentiment de la branche aînée des Bourbons. Il attachait un grand prix à la sympathie loyale et désintéressée de Charles X dont il connaissait le caractère chevaleresque, sympathie qui ne tarda pas à se traduire par la généreuse expédition de Morée. Il redoutait surtout la rivalité de l'Angleterre, dont le choix d'un prince français allait peut-être éveiller les susceptibilités et susciter le courroux. C'est en effet de ce côté que surgirent les premiers obstacles, auxquels vinrent se joindre les imprudences d'un envoyé du comité philhellénique de Paris, le général Roche. Cet officier, sous les apparences d'une mission toute militaire, fut chargé de suivre les négociations au sujet de l'élection du duc de Nemours. Son zèle l'entraîna hors des limites d'une circonspection nécessaire. On sut bientôt que sa maison à Nauplie était pleine d'objets précieux destinés à ceux dont il voulait faire ses amis ; il offrit même des sommes d'argent à quelques-uns des chefs les plus influents. Cette conduite refroidit les patriotes honnêtes et sérieux. Les

capitaines des Klephtes, malgré l'avidité naturelle à plusieurs d'entre eux et le dénûment réel où les avaient plongés les récentes guerres, repoussèrent les offres qui leur furent faites. Le triomphe de l'indépendance et le souvenir des dernières victoires, en exaltant la fierté patriotique, élevaient parfois, à cette époque, les caractères à un niveau qui s'est ensuite abaissé dans les loisirs de la paix et sous l'influence des intrigues et des ambitions personnelles. Cependant ces tentatives maladroites n'auraient point à elles seules ébranlé la candidature du prince français, si l'opposition de l'Angleterre ne l'eût définitivement écartée. On sait d'ailleurs que, par le protocole de Londres, qui régla les affaires de la Grèce, les trois puissances protectrices s'interdirent, d'un commun accord, le droit de laisser monter sur ce trône aucun membre de leurs familles ; elles ouvraient ainsi aux Grecs un champ très-vaste, mais assez stérile, de candidatures parmi les puissances de deuxième et de troisième ordre. Maurocordato sut y découvrir le seul prince dont l'avénement eût affermi peut-être les orageuses destinées de ce pays. Nous voulons parler du prince Léopold de Saxe-Cobourg, qui ne devait pas tarder à monter sur le trône de Belgique. Ce prince refusa la couronne hellénique après de longues hésitations. Il recula devant la fragilité matérielle et l'insuffisance géographique du royaume qu'on lui offrait[1].

Telles étaient les graves négociations que poursuivait Maurocordato en même temps qu'il s'appliquait à la pacification intérieure du pays, lorsqu'à la suite de nouvelles élections et de nouvelles discordes, la guerre civile se ralluma. A cette occasion, l'apôtre le plus zélé du philhellénisme européen, M. Eynard, de Genève, écrivit à Maurocordato une lettre dont nous détachons le passage suivant, parce qu'il signale l'un des vices les plus incorrigibles des Grecs, la mobilité, et parce que les circonstances ont malheureusement, depuis cette époque, trop fréquemment renouvelé l'opportunité des conseils qu'il contient :

« Je vous remercie de nouveau, mon prince, dit M. Eynard, pour les lettres amicales que vous avez bien voulu m'écrire. Vos réflexions sur votre

[1] Les documents relatifs à cette négociation font connaître que le prince Léopold exigeait, pour accepter la couronne de Grèce, que la Crète, l'Épire, la Thessalie, fussent incorporées au nouveau royaume. C'était tout à la fois un acte de justice, car ces provinces avaient fourni à la cause de l'indépendance ses plus anciens et ses plus héroïques défenseurs, et un acte de haute sagesse, car l'émancipation de l'Épire et de la Thessalie aurait augmenté considérablement les éléments de richesse et de vitalité de la Grèce affranchie. La Grèce, constituée comme le voulait le prince Léopold, eût été sérieusement capable de se suffire à elle-même et de vivre de ses propres ressources. Aussi les Grecs ont-ils toujours été reconnaissants envers ce prince de ses vœux et de ses efforts en faveur d'une émancipation nationale plus complète et plus étendue.

patrie m'ont paru aussi sages que justes, et le plus souvent on a mal jugé les hommes et le pays; mais les Grecs n'ont-ils pas eu de grands torts? Un grand malheur pour la Grèce, c'est le changement continuel de gouvernement; à peine quelques chefs ont-ils eu le temps de siéger qu'ils doivent songer à se faire élire de nouveau, et à conjurer les intrigues qui se forment autour d'eux pour s'emparer de leurs places. Je crois que c'est là un grand malheur pour votre patrie et je déplore, lorsque vous étiez à la tête des affaires, que vous n'ayez pu conserver le pouvoir plus longtemps. Une fois que vous aurez un gouvernement stable et que les chefs capables en feront partie, l'avenir de la Grèce sera moins sombre... Les secours commençaient à s'épuiser; j'ai cherché à en renouveler la source en proposant de petites souscriptions hebdomadaires. J'ai écrit à tous les comités européens, et j'ai la plus grande espérance que le moyen réussira. A Genève, à Lausanne, à Nyon, à Rolle, le zèle est admirable, et le cinquième de la population environ s'est engagé à verser chaque semaine, jusqu'à la récolte prochaine, de deux à trois sols. Il est touchant de voir toutes les classes de la société confondre leur offrande, et s'unir fraternellement et religieusement pour vous envoyer des subsistances. Je ne vous cache cependant pas que vos ennemis, et même vos amis, disent que les secours ne servent qu'à favoriser les partis, et que les chefs ne pensent qu'à leur intérêt particulier. Ah! si vous étiez vraiment réunis, si le bel exemple que vous donne la Suisse pouvait être suivi par la Grèce; si vous aviez la même union pour vous défendre que les Suisses en mettent à souscrire pour vous envoyer des vivres, vous seriez bientôt invincibles et le sol sacré de la patrie serait promptement délivré des Turcs et des Égyptiens; alors vous ne trouveriez plus en Europe que des amis, que des admirateurs, et de toutes parts d'immenses secours vous seraient envoyés... Quoique dans ce moment hors des emplois publics, vous occupez néanmoins une grande place aux yeux de l'Europe, car elle sait que, dans la situation où se trouve votre patrie, ce ne sont pas les places, mais les talents et l'élévation du caractère qui donnent le pouvoir véritable, et ce pouvoir est le vôtre. Employez-le donc, mon prince, dans le grand œuvre de la conciliation des intérêts, des opinions et des partis. Cette gloire vous est réservée et vos amis vous en félicitent[1]. »

IV

Les historiens nationaux sont unanimes à considérer le rôle joué par Maurocordato à l'assemblée d'Épidaure, comme suffisant à consacrer sa gloire et ses droits à la reconnaissance du pays. Ce moment, où le chef du parti civil tient entre ses mains les destinées de sa patrie, est, en effet, le point culminant de sa longue carrière. Au milieu des orages de cette époque, il jette hardiment les fondements de

[1] Genève, le 14 décembre 1826.

l'ordre et de la légalité, impose aux partis une trêve trop tôt rompue par l'effervescence des passions, et imprime aux tendances politiques de la nation une direction que celle-ci a toujours su retrouver à travers les écarts et les excès auxquels elle s'est livrée. Une fois la Grèce affranchie, il travailla à l'établissement d'une monarchie tempérée, c'est-à-dire d'un système de gouvernement capable de satisfaire, dans une certaine mesure, la passion des Grecs pour l'indépendance, sans désarmer le pouvoir, qui avait besoin de rester fort pour résister aux premiers entraînements et guider l'inexpérience d'un peuple à peine sorti de l'esclavage; il aurait voulu peu à peu préparer la Grèce à l'usage des grandes libertés qu'il rêvait pour elle ; mais l'obstination du pouvoir à ne céder aucune de ses prérogatives engendra des réactions violentes et précipita les événements.

Le 15 septembre 1843, une émeute éclate à Athènes ; le peuple, d'accord avec l'armée, envahit les abords de la demeure du roi, et vingt mille mains crayonnent sur les murailles du palais le mot magique de constitution. Cette révolution se fit en quelques heures et sans effusion de sang. La Grèce fut dotée de la constitution qui la régit encore aujourd'hui. Affranchie des Turcs depuis quinze ans tout au plus, à peine relevée de ses ruines, elle se trouva subitement en possession des mêmes institutions que les nations les plus riches, les plus civilisées et les plus avancées. Maurocordato regardait cette complète émancipation comme prématurée ; il trouvait que le pays n'avait point encore fait de la vie politique un assez long apprentissage. Chargé de former le premier ministère constitutionnel de la Grèce, il n'hésita pas néanmoins à réclamer de la nation, comme du gouvernement, la pratique sérieuse, l'application loyale et régulière des institutions nouvelles ; il voulut, par des exemples partis de haut, enseigner au peuple l'usage des libertés qu'il venait de conquérir. Esprit éminemment parlementaire, il ne voyait le succès que dans la conciliation générale et l'action collective de tous les partis. Il fit un généreux et patriotique appel à toutes les forces intelligentes du pays, à ses adversaires comme à ses adhérents, aux amis exclusifs de la cour comme aux partisans avancés du 15 septembre. Le célèbre Colettis qui, en joignant ses efforts à ceux de Maurocordato, aurait peut-être sauvé la situation, refusa d'entrer aux affaires en même temps que lui. Le partage du pouvoir ne lui souriait pas, et il se souciait peu de courir les chances de la périlleuse expérience qui allait se faire d'un régime auquel la Grèce n'était pas alors suffisamment préparée. — « Au nom du ciel, lui écrivait Maurocordato, le 29 mars 1843, montrons-nous supérieurs à ces petites vanités, qui empêchent bien des hommes d'apprécier la gravité de la situation, comme nous le faisons tous deux. Montrons à nos amis que nous savons

comprendre et vouloir leur bien, alors qu'ils ne le comprennent pas eux-mêmes. »

A ce noble langage, Colettis répondit en se présentant un jour chez Maurocordato avec deux dés dans la main. — « Nous ne pourrons, lui dit-il, nous entendre au sein du ministère. Voici deux dés ; que le sort décide entre nous. » — Cette façon klephtique de traiter les affaires du pays ne pouvait convenir à Maurocordato, qui se trouva contraint de former le ministère à lui seul. Il ne se dissimulait point qu'au milieu de l'effervescence des esprits et des rivalités de partis, ce précoce essai du système parlementaire ne pouvait qu'aboutir à la chute de celui qui consentait à l'entreprendre par dévouement au pays. Il fit encore une tentative de rapprochement avec Colettis, et lui écrivit ces lignes pleines d'appréhension et de tristesse.

« Si j'avais été sûr de te trouver, je serais allé t'assurer mille fois encore que le péril existe, qu'il a grandi, et que très-probablement il me sera funeste. Mais toi, mieux que tout autre, tu dois comprendre qu'il est des instants où le sentiment du dévouement à un devoir qu'on regarde comme sacré domine tout. Tu es resté hors du ministère ; je puis envier ta position; du moins ne rends pas la mienne plus terrible en me refusant du dehors ton concours à l'œuvre si difficile de l'application des institutions constitutionnelles à la Grèce [1]. »

Le même sentiment semble avoir inspiré la lettre qu'il écrivit à M. Guizot, alors ministres des affaires étrangères :

« Athènes, 30 avril 1844.

« Je sens, dit-il, le besoin de m'adresser à Votre Excellence avec la même franchise et le même abandon que je l'ai fait à Londres et à Paris dans des circonstances, sinon tout à fait semblables, également difficiles cependant et tout aussi graves que celles du moment. M. Piscatory m'aura rendu la justice de vous informer, monsieur le ministre, que ce n'est ni par présomption, ni par aveuglement que je me trouve chargé d'un fardeau sous lequel je risque d'être écrasé. J'ai vu le moment où il fallait une victime au pays; je m'y suis résigné avec la confiance d'être soutenu par tous les amis de la Grèce dans tous mes efforts, qui tendent à un même but, celui d'appliquer à ce pays le gouvernement monarchique tel que la constitution l'a consacré, et de lui préparer un avenir heureux par une organisation régulière et par le développement progressif de ses ressources. Serait-ce trop exiger, monsieur le ministre, en réclamant par vous l'appui et le concours puissant du gouvernement français à cet effet ? M. Piscatory me l'a promis ; vous ne me le refuserez pas [2] ».

[1] Athènes, le 11 avril 1843.

[2] M. Guizot répondit ainsi à Maurocordato :

« Paris, 15 juillet 1844.

« Monsieur le ministre,

« Recevez, je vous prie, en même temps mes remercîments de votre aimable sou-

En butte aux hostilités de la cour et de Colettis, aux méfiances du roi qui, tout dévoué qu'il fût à la Grèce, subissait la constitution comme un outrage, Maurocordato donna sa démission. L'on nous a raconté que, peu de jours auparavant, le roi, étant sorti à cheval, fut salué par la foule aux cris de : « A bas Maurocordato ! » Loin de s'irriter de cette manifestation dirigée contre son premier ministre, le roi laissa deviner à son attitude qu'il y voyait un hommage rendu à sa propre personne. Il n'est donc pas surprenant que, contraint de céder la place à son rival, Maurocordato ait éprouvé un sentiment d'amertume qui ne lui était pas naturel, et dont nous trouvons les traces dans la lettre suivante écrite, sous cette impression, à M. Eynard :

«... J'arrive en Grèce, et ma première proposition est de former un ministère composé de M. Colettis, de M. Metaxa et de moi. N'ayant pas été assez heureux pour avoir M. Colettis comme collègue, j'admets M. Christidès, seulement parce qu'il est l'ami de M. Colettis ; mais, à peine arrivé de Constantinople, M. Christidès se met à la tête de l'opposition qui avait pour but de me faire désespérer de donner aux affaires la seule impulsion qui me paraissait salutaire et de m'obliger par conséquent à me retirer... On m'a accusé d'exclusivisme, et non-seulement je n'ai pas été exclusif, mais j'ai cherché, autant que je l'ai pu, à être utile aux amis de M. Colettis. Tous mes amis, je dirai plus, tous les amis de l'ordre et de la justice, sont exclus, persécutés maintenant. Les faits sont là pour constater qu'on vise à tout autre chose qu'à établir la tranquillité et à assurer le bonheur du pays par un gouvernement fort, si vous voulez, mais en même temps sage, modéré et constitutionnel. L'immoralité, la corruption, le mépris de la légalité, ne constituent pas les gouvernements forts et ne me paraissent guère des moyens propres à conduire au bonheur et à la tranquillité. Or, nous sommes dans la voie du développement de la force brutale par laquelle on entend gouverner le pays ; une opposition constitutionnelle et modérée pourrait être un correctif convenable, mais ceux qui dirigent les affaires ne la comprennent et ne la veulent pas... J'ai inutilement dit en 1841 ce qu'il fallait faire ; non-seulement on ne m'a pas écouté, mais on a fait tout le contraire de ce que j'ai dit. Le 15 septembre est venu ; il a bien fallu aller beaucoup plus loin que les hommes sages et modérés n'auraient désiré. Le

« venir et mes regrets de n'y avoir pas répondu plus tôt. Les travaux de la session
« de nos chambres m'ont laissé si peu de temps que je suis en retard avec tous mes
« amis. J'espère qu'ils me le pardonneront. Malgré mon silence, j'ai pris à tout ce
« qui vous est arrivé un intérêt bien vif, et je suis heureux d'avoir pu vous être bon
« à quelque chose. Vous n'avez pas oublié nos conversations de Londres. J'ose dire
« que nous nous sommes mutuellement tenu parole. C'est en persévérant dans cette
« politique, amicale et impartiale de notre côté, modérée, active et patiente du
« vôtre, que la Grèce surmontera les embarras du présent pour l'avenir. Je me ferai
« toujours un devoir d'aider votre gouvernement dans cette œuvre difficile, et je
« prends plaisir à continuer ainsi mes relations avec vous. »

roi et le pays ayant juré la constitution, il a fallu songer à son application ; je ne me suis jamais fait illusion sur les difficultés qui se présenteraient ; mais j'ai espéré les vaincre, si j'étais sincèrement soutenu ainsi qu'on me l'avait promis. On a de nouveau fait le contraire ; on n'a songé qu'à me culbuter en me calomniant, en flattant les passions, en poussant au désordre et à l'anarchie ; ces moyens sont bons pour détruire ; mais pour construire, il en faut certainement d'autres. Tant qu'on y persévérera, on ne fera que se précipiter plus avant dans le gouffre. Or, la vérité, la morale, la justice, *n'ont* pas l'ascendant qu'elles devraient avoir dans le conseil des ministres actuels[1]. »

Colettis, en acceptant la succession de Maurocordato, apportait au pouvoir de tout autres principes et un tout autre système. Esprit très-intelligent d'ailleurs, énergique, rusé, animé d'un véritable amour de la patrie, mais sans scrupule sur l'emploi des moyens propres à la servir, il n'était porté ni par ses instincts, ni par son tempérament, ni par son passé, à adopter franchement les institutions parlementaires. Tandis que Maurocordato achevait son instruction en Europe, Colettis grandissait en Épire, à la cour d'Ali-Pacha, dont il fut tour à tour le page et le médecin : il ne perdit jamais, malgré ses longs séjours en Occident, les habitudes et les principes contractés à cette barbare école. Aujourd'hui, l'opinion publique en Grèce, instruite par l'expérience et par un progrès réel dans les idées, reconnaît le vice et les dangers du système de Colettis, de même qu'elle apprécie tous les avantages que celui de Maurocordato aurait, dès cette époque, procurés au pays. Par malheur, il y a vingt ans, Maurocordato n'était compris que d'un petit nombre d'hommes intelligents, initiés comme lui par leur origine et par leur éducation première au mouvement des idées et à l'esprit des institutions européennes, tandis que les traditions, les aspirations belliqueuses, la personne même de Colettis exerçaient sur les mœurs et sur l'imagination populaire une sorte de prestige. Dans la lutte ardente qui signala en Grèce les premiers essais du régime constitutionnel, Colettis apparaît, de même que Colocotronis pendant les guerres de l'indépendance, comme la personnification de l'antique génie national, de l'esprit territorial et traditionnel. Sa mâle physionomie, le souvenir de sa jeunesse passée parmi les Klephtes de l'Épire dont il avait conservé les goûts aventureux et le brillant costume, tout rappelait en lui le type héroïque cher au peuple grec. « De la frontière de ma patrie libre, disait-il un jour à M. Guizot, je vois, dans ma patrie encore esclave, la place où j'ai laissé le tombeau de mon père. » — Ces paroles expriment vivement les secrètes tendances de sa politique extérieure ; quant

[1] Athènes, 20 novembre 1844.

à son système de gouvernement intérieur, il se résume dans ces autres paroles prononcées par lui au sortir d'une séance de l'assemblée où s'était manifestée une opposition dont il s'inquétait peu : « Je n'ai pas la confiance de la chambre, mais la chambre a toute la mienne, donc je reste. » — Fermement soutenu par le roi qui aimait un ministre prêt à se jouer des entraves constitutionnelles, par les partisans de la *grande idée* dont il favorisait les rêves ambitieux, par tous ceux dont le triomphe de la légalité et le développement normal des libertés intérieures aurait déjoué les calculs intéressés, Colettis conserva le pouvoir jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant plus de deux ans encore. Aujourd'hui l'on s accorde généralement en Grèce à regarder l'administration de Colettis comme marquée par de dangereux retours vers le passé et comme l'une, sinon la principale, des causes qui ont retardé l'éducation politique du pays. Après lui, les passions, un instant maîtrisées par la vigueur de sa main, se réveillèrent et engendrèrent une série de difficultés qui aboutirent en 1854 à la désastreuse expédition de l'Épire et de la Thessalie.

A cette époque, espérant échapper à la nécessité de plus en plus pressante de mettre franchement en pratique les institutions que la Grèce s'était données, le roi Othon crut trouver l'occasion de consolider son pouvoir et de ressaisir la faveur populaire en se mettant à la tête de l'agitation nationale et en favorisant les projets imprudents du parti d'action. Il laissa la Grèce courir à la frontière au moment même où les puissances alliées combattaient la Russie en Crimée ; mais il apporta, dans les préparatifs et l'exécution de cette périlleuse aventure, les lenteurs et les hésitations qui formaient le fond de son caractère. Aussi, lorsque l'occupation anglo-française eut mis un terme à cette impolitique levée de boucliers, se trouva-t-il réduit à un état pire qu'auparavant. En Grèce, les exaltés lui reprochaient d'avoir trop tardé à tirer l'épée contre la Turquie, et de n'avoir pas sincèrement voulu le triomphe de la *grande idée*. Les modérés le blâmaient d'avoir, par sa faute, attiré sur le pays l'humiliation de l'occupation étrangère. Il semblait que la royauté et la nation ne pouvaient plus être tirées que par un prodige de l'abîme où elles s'étaient précipitées toutes deux.

L'honneur de tenter et d'opérer ce prodige était réservé à Maurocordato. Appelé à former un ministère, il n'y consentit que sur la promesse formelle du roi de s'en rapporter complétement à lui et de souscrire résolûment à tous ses actes. Une circonstance augmentait les difficultés de la situation, c'était la formation d'une violente opposition dynastique qui tendait déjà à renverser le souverain, et aux projets de laquelle, dit-on, la France et l'Angleterre irritées n'auraient opposé aucun obstacle. Les chefs de cette opposition essayèrent

d'entraîner Maurocordato dans leur entreprise ; mais celui-ci avait le cœur trop honnête, l'âme trop élevée, pour tremper jamais dans aucune conspiration. Aux ouvertures qu'on lui fit, il adressa cette noble réponse : « Après avoir travaillé à la délivrance de mon pays et à sa constitution définitive, je ne dois ni ne veux détruire en un jour l'œuvre de toute ma vie. »

Président du conseil, il s'adonna tout entier à la tâche ardue de réconcilier la royauté tout à la fois avec la Grèce et avec l'Europe. Aimé et respecté du peuple grec, ainsi que des cours étrangères, qui avaient foi dans la droiture et la pureté de ses intentions, il réussit à rendre au roi un dernier instant de popularité, et à la Grèce les sympathies de la France et de l'Angleterre. Il donna aux travaux publics une intelligente et vigoureuse impulsion ; il s'efforça de faire régner l'ordre matériel sur toute la surface du pays, réalisant ainsi le vœu non-seulement de tous les patriotes honnêtes et sensés, mais aussi des puissances protectrices qui n'avaient cessé d'adresser dans ce sens au gouvernement grec de pressantes représentations. C'est à lui que la Grèce doit le creusement du détroit de Chalcis, beau travail qui a rendu cette étroite passe accessible aux navires de tous les tonnages, la construction du pont mobile qui réunit l'île d'Eubée à la terre ferme, l'établissement de bon nombre de routes carossables, la création d'une compagnie nationale de bateaux à vapeur, bienfait inappréciable pour le commerce intérieur, qui se trouva ainsi exonéré du lourd tribut qu'il payait à une compagnie étrangère, le Lloyd autrichien, jusqu'alors en possession du monopole des transports sur toutes les côtes et dans toutes les îles de la Grèce. Sous cette habile et sage administration, le brigandage disparut de toutes parts. Ce fait ne prouve-t-il pas combien le système tout pratique de Maurocordato serait, si on le reprenait avec vigueur, propre à opérer la fusion nécessaire entre les deux esprits dont l'antagonisme entretient en Grèce de perpétuelles agitations ? En effet, lorsque de grands travaux seront entrepris, lorsque des routes nombreuses sillonneront le pays et établiront entre ses diverses parties des communications faciles et rapides, les populations de la montagne, parmi lesquelles l'esprit ancien persiste dans toute sa rudesse et avec tous ses caractères primitifs, perdront peu à peu le goût de l'oisiveté, du brigandage et des luttes armées : elles se décideront enfin à mettre leur exubérante énergie au service de la civilisation.

Après avoir trouvé la Grèce plongée dans l'une des crises les plus périlleuses qu'elle ait traversées, Maurocordato, en quittant le pouvoir, la laissa plus calme et plus prospère qu'elle n'avait jamais été. Ce fut sa dernière apparition à la tête des affaires de son pays. De cruelles infirmités lui commandaient le repos. Quelques années plus

tard, il perdit complétement la vue. On n'a point à revenir ici sur les circonstances qui compromirent son œuvre, ni à énumérer les causes qui amenèrent la chute de la dynastie bavaroise ; mais si nous suivons Maurocordato dans la retraite à laquelle ses souffrances le condamnèrent, on le trouve consacrant avec persévérance à la propagation des saines doctrines, les ressources infinies de son esprit et l'infatigable activité de son intelligence. Soit à Athènes, soit à Égine dont il affectionnait le tranquille séjour, il continua de réunir autour de lui les hommes le plus distingués du pays et il fut constamment l'inspirateur de toutes les initiatives salutaires, le promoteur de toutes les réformes utiles. Il resta l'âme de cette société d'élite, qui s'efforce à son exemple d'initier la Grèce aux usages et aux progrès de l'Occident. Maurocordato se plaisait surtout au sein du petit monde choisi qui partageait ses goûts littéraires, ses paisibles études, en même temps que ses principes politiques. Il n'en sortait guère que pour assister à ces assemblées du peuple qui se tiennent chaque jour au milieu de l'*Agora* d'Athènes, et dont nous voulons décrire en quelques mots la curieuse physionomie, car elles forment l'un des traits les plus caractéristiques des mœurs politiques de la nation grecque. Les Hellènes modernes vivent surtout de la vie publique, vers laquelle ils sont invinciblement entraînés par l'ardeur de leur tempérament, l'activité de leur esprit, la ferveur de leur patriotisme ; ils ont pour la chose publique la même passion que leurs aïeux, et l'on peut dire que les affaires de l'État absorbent les trois quarts de leur existence. C'est à Athènes surtout qu'on est frappé de cette particularité du caractère national des Hellènes. Chaque jour, les Athéniens se réunissent pour discuter, librement et en plein air, les intérêts de la patrie. Cette assemblée se tient devant le café de la *Belle-Grèce*[1], rendez-vous bien connu des agitateurs de tous les partis, au milieu du carrefour que forment les rues d'*Éole* et d'*Hermès* perpendiculaires l'une à l'autre, à deux pas du portique

[1] Un poëte satyrique très-estimé en Grèce, Alexandre Soutzo, a tracé de la *Belle-Grèce* (Ὡραία Ἑλλάς) un portrait d'une parfaite ressemblance. — « J'habite, dit-il, près de la *Belle-Grèce*. Là les conseillers flânent en méditant sur les dangers que courent leurs six cents drachmes par mois ; plus loin les ministres affairés passent avec la rapidité de l'éclair. En bas, le savetier lit l'article de la *Minerve* sur les deux chambres ; en face, l'épicier dévore le dialogue de Koraï sur le sénat. C'est une avalanche de journaux. Dans la pharmacie de l'honnête Kavakos, grande dispute sur les mérites respectifs des *autochthones* et des *étérochthones*. Enfin, avec des cris qui vous déchirent le tympan, les ouvriers des imprimeurs accourent, et vendent la nouvelle édition de la constitution belge, le vieux procès de Colocotronis, les brochures, les poëmes, et... même mes vers ; et le peuple athénien tombe avec avidité sur les in-quarto, les in-octavo, les in-douze, qu'on lui jette de toutes parts. » (Μεταβολὴ τῆς 3 σεπτεμβρίου ὑπὸ Αλ. Σουτσου).

de l'Agora antique et des ruines du temple d'Éole communément appelé la *Tour des vents*. Là, politiques et militaires, députés et sénateurs, artisans et prolétaires, viennent discourir et s'entretenir des affaires publiques avec une entière liberté et une parfaite égalité, car, s'il y a en Grèce des partis politiques très-ardents, on n'y remarque point encore ces lignes de démarcation ni ces animosités qui séparent entre eux les divers rangs de la société européenne ; toutes les classes de la population grecque se confondent sous l'empire d'un même patriotisme. Les assemblées quotidiennes de l'*Agora* offrent un spectacle tout à fait pittoresque par la variété des costumes, la violence des gestes et des attitudes, l'imprévu des saillies, et parfois même l'éloquence des turbulents orateurs qui se disputent les suffrages de cette foule intelligente, impressionable, animée des mêmes instincts et des mêmes passions que celle qui se pressait autrefois sur les hauteurs du Pnyx. Toutes les questions de quelque importance passent par l'Agora avant de monter à l'Aréopage. C'est là que les îles Ioniennes, avant leur réunion à la Grèce affranchie, envoyaient une fois par an leurs députés pour fêter avec les Grecs libres l'anniversaire de la proclamation de l'indépendance. Chaque ville de province, chaque village même a son agora témoin des mêmes scènes et des mêmes discussions. C'est surtout à l'époque des élections que ces obscures agoras, où ne se rencontrent guère que des pâtres et des Klephtes, prennent une animation extraordinaire. On sait à quelles luttes violentes les élections ont trop souvent donné lieu en Grèce. Nous avons nous-même assisté aux préparatifs de l'un de ces combats électoraux. Il y a quelques années visitant la Grèce septentrionale, nous arrivâmes le soir dans une petite ville située à l'entrée des régions montagneuses et boisées de la haute Étolie. Sur la place publique, régnait un tumulte inaccoutumé. Des groupes d'hommes armés jusqu'aux dents, criaient, gesticulaient, se portaient de mutuels défis et paraissaient prêts à en venir aux mains. A tous les carrefours, les aveugles et les rapsodes errants, hôtes habituels des *Panégyris*, chantaient à tue-tête la chanson de guerre de Grivas [1], chanson qui est, dans ces provinces, l'expression d'une grande émotion populaire. Pendant toute la nuit, des coups de feu retentirent et, le lendemain matin, nous rencontrâmes à toutes les issues des gorges et des bois des bandes armées qui allaient rejoindre celles qui étaient arrivées la veille. Tout ce mouvement était le prélude d'une élection qui ne semblait pas devoir se passer sans quelque sang versé. Le gouvernement présentait à ces sauvages électeurs un ancien ministre ; ceux-ci

[1] Les Grivas ont fourni à la Grèce des armatoles célèbres. Ils jouent dans l'Éolie et l'Acarnanie le même rôle que les Mavromichalis dans le Magne et les Colocotronis dans le Péloponèse.

voulaient un vieux capitaine d'armatoles. Nous apprîmes peu de jours après que les Klephtes avait enfermé le démarque de l'endroit et procuré la victoire à leur candidat à une grande majorité, mais à la suite d'une rixe sanglante. Ces actes de violence, très-fréquents en Grèce autrefois, deviennent plus rares aujourd'hui. L'apaisement se fait peu à peu dans les esprits, depuis que le nouveau gouvernement cherche à substituer les questions d'administration et de finances aux questions de frontière et de politique extérieure[1]. C'était le système prêché par Maurocordato et pratiqué par lui chaque fois qu'il se trouva au pouvoir. Ajoutons que l'une des meilleures victoires de Maurocordato et de ses partisans est d'avoir réussi à naturaliser en Grèce le sentiment monarchique. Ce sentiment, bien que le temps et les circonstances ne lui aient pas encore permis de se personnifier dans une dynastie, s'est néanmoins toujours manifesté avec force au sein de la nation et des assemblées populaires qui remplissent chaque jour l'agora de leur tumulte. Il s'est tellement emparé de l'esprit du peuple, qu'il n'y a peut-être pas, dit un publiciste athénien[2], dix hommes en Grèce qui veuillent d'un autre régime que la royauté. C'est ainsi qu'après les événements de 1862, les Klephtes des montagnes comme les habitants des villes, les agitateurs de l'Agora comme les députés de l'assemblée constituante, se sont tous ralliés autour du même principe. Le décret du 8 octobre 1862, qui prononçait la déchéance de la dynastie bavaroise, imposa en même temps comme premier devoir aux députés de la nation l'élection d'un roi. Maurocordato, envoyé par la ville de Missolonghi, eut de la sorte la consolation de voir la Grèce, au milieu même de son triomphe révolutionnaire, rester fidèle au principe monarchique auquel il l'avait autrefois initiée et dont il avait sans cesse poursuivi l'application sérieuse.

Maurocordato est mort à Égine, le 18 août 1865. Ses derniers instants ont été ceux d'un sage des anciens temps de la Grèce. Paralysé, matériellement vaincu par la douleur, n'ayant plus de libre que l'intelligence et la parole, au moment suprême, il entretenait encore d'une voix tranquille et ferme ceux qui l'entouraient des intérêts de la patrie. Il était l'un des derniers survivants de cette race énergique et forte des guerres de l'indépendance. Quelques-uns de ses contemporains, tels que les Tsavellas, les Botzaris, les Karaïskakis, ont joui d'une renommée plus éclatante ; mais, quel qu'ait été leur héroïsme,

[1] Ces lignes étaient écrites avant l'insurrection des Candiotes. Malgré les convoitises légitimes et les émotions toutes naturelles que ces événements excitent en Grèce, nous espérons que le gouvernement grec saura conserver l'attitude circonspecte que lui commandent les ressources insuffisantes du pays et l'hésitation qu'éprouve l'Europe à réveiller dès à présent la question d'Orient.

[2] *Le passé, le présent et l'avenir de la Grèce*, par M. J. K. Saripolos.

de quelque gloire qu'ils aient entouré le berceau de la Grèce renaissante, leurs traditions ne sont plus celles que les Hellènes ont à suivre. Alexandre Maurocordato a sur eux cet avantage, qu'il laisse au contraire des exemples dignes d'être signalés aux hommes d'État grecs. Sa vie entière est un enseignement qui s'impose à tous ceux qui voudront gouverner sagement ce pays. La Grèce est aujourd'hui plus libre que jamais d'entrer décidément dans la voie de réformes et de progrès où Maurocordato s'est constamment efforcé de l'entraîner. Les influences étrangères, dont la lutte a plus d'une fois entravé la marche des administrations précédentes, font taire en ce moment leurs rivalités. L'influence russe a considérablement décliné depuis la guerre de Crimée, et, d'un autre côté, la France et l'Angleterre semblent s'entendre pour laisser la Grèce *faire d'elle-même*. En outre, le jeune roi n'est point entouré, comme le fut longtemps son prédécesseur, d'une *camarilla* étrangère et antipathique à la nation. Dégagés de telles préoccupations, libres de s'adonner tout entier à la solution des questions intérieures, les hommes d'État grecs doivent donc se rallier autour des souvenirs et des grands exemples d'Alexandre Maurocordato, afin de pratiquer cette politique toute nationale qui fut la sienne et qu'il a résumée lui-même en quelques lignes : « Appliquer au pays le gouvernement monarchique tel que la constitution l'a consacré, et lui préparer un avenir heureux par une organisation régulière et par le développement progressif de ses ressources. » — Ces paroles laissent assez voir quelle serait aujourd'hui l'attitude de Maurocordato s'il vivait encore, et quelles sont les aspirations du parti qu'il a dirigé si longtemps et qui lui a survécu. Depuis que Maurocordato a disparu de la scène, ce parti n'a pas encore, il est vrai, produit une autre individualité marquante dans laquelle on puisse le personnifier aujourd'hui, mais il se compose de tous les hommes les plus honnêtes et les plus distingués du pays. C'est lui qui encourage les tendances actuelles du peuple grec vers les réformes intérieures, et qui met tout en œuvre pour obtenir enfin la complète exécution des grands travaux d'utilité publique déjà commencés. Grâce à ses efforts persévérants, la question économique et financière, qui est pour la Grèce la question vitale, a conquis sur toutes les autres une prédominance marquée. Un mouvement sérieux d'entreprises industrielles et financières remplace peu à peu les stériles agitations de la *grande idée*, et procure à la physionomie actuelle de la Grèce un caractère tout pratique que nous ne retrouvons qu'à une seule époque de l'histoire de l'Hellade contemporaine, à celle où Maurocordato lui-même dirigea pour la dernière fois les affaires du pays. Ce système, si la Grèce le pratique avec persévérance, et si elle ne se laisse point aller à de périlleux entraînements vers de nouvelles aventures,

prépare efficacement le terme d'une lutte trop longtemps prolongée entre l'antique génie populaire, traditionnel, territorial, et le génie des sociétés modernes. Celui-ci pousse le pays au progrès, à la civilisation, à l'application sincère des institutions monarchiques et constitutionnelles, à la liberté de conscience, complément de toute vraie liberté, qui doit tôt ou tard se substituer dans l'esprit public et les coutumes populaires à l'extrême intolérance religieuse qui les caractérise encore; celui-là entretient au sein des populations la séve puissante et la virile originalité nationale en même temps que la passion de la liberté. Ils ne doivent donc pas se détruire ; ils doivent se compléter et se contre-balancer l'un par l'autre. Une fois déjà cette fusion s'est opérée à Épidaure, sous l'inspiration de Maurocordato ; elle n'a duré qu'un instant, il est vrai : mais cet instant a permis à l'assemblée de réunir en un seul faisceau toutes les forces du pays, et de sauver ainsi la Grèce de la Turquie. Il faudrait aujourd'hui qu'un nouveau congrès d'Épidaure, animé, comme le premier, d'un généreux patriotisme, vînt délivrer la Grèce, non plus des Turcs, mais d'elle-même, c'est-à-dire de ses propres passions et des derniers vestiges de la barbarie, réconcilier les Klephtes et les politiques, l'esprit des traditions et celui du progrès, sceller enfin une étroite et durable alliance entre ces deux principes, fondements de toute société bien organisée : l'ordre et la liberté.

E. Yemeniz.

L'ALBERT-NYANZA

OU

LES SOURCES DU NIL[1]

IV

Les voyageurs furent obligés de prendre un chemin détourné pour éviter la station principale du trafiquant Debono, le maître du vakil Mohammed, qui les avait traîtreusement abandonnés au début de l'expédition. Ils traversèrent successivement le Farradoke, pays riche et peuplé, dont les abondants pâturages nourrissent de nombreux troupeaux; Shoa, où de riantes bourgades s'échelonnent sur les pentes d'une pittoresque montagne de granit, couverte de beaux arbres au milieu desquels les rochers apparaissent comme les ruines d'antiques châteaux. Ce district est si fertile qu'il rappelait à notre explorateur la terre promise de l'Écriture, « où coulent des ruisseaux de lait et de miel; » quelques perles y suffisaient pour acheter une quantité considérable de poules et de chèvres ; les femmes se pressaient pour voir madame Baker, à qui elles offraient du beurre et de la farine, heureuses de recevoir en échange un collier ou un bracelet de cuivre. Les naturels se montraient doux et hospitaliers, un climat salubre retrempait les forces de l'escorte, et Baker, grâce à l'influence qu'il avait acquise sur Ibrahim, était devenu le véritable chef de la caravane. Mais de nouveaux nuages obscurcirent bientôt l'horizon. Les indigènes apprirent aux voyageurs que l'année précédente, aussitôt après le départ de Grant et de Speke, le

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août 1866.

trafiquant Debono avait profité des renseignements obtenus sur l'Unyoro pour envahir le territoire de Kamrasi, piller ses villages et enlever un grand nombre d'esclaves. En conséquence le roi nègre, sachant que les deux Européens avaient été ramenés à Gondokoro par le vakil Mohammed, devait attribuer à leurs suggestions l'attaque dont il avait été victime, et se trouver fort mal disposé envers leurs compatriotes.

Baker ne tarda pas à s'en apercevoir. Après plusieurs jours de marche au milieu des vastes plaines coupées de marécages qui avoisinent Shoa, il atteignit une forêt située à peu de distance du Nil-Victoria[1], et, le 23 janvier, il arrivait en vue des chutes de Karuma, au-dessus desquelles il se proposait de traverser le fleuve. Une foule de naturels couvraient les îles qui parsèment la majestueuse rivière ; quelques-uns d'entre eux montèrent sur un canot afin de parlementer avec les inconnus, le mugissement des eaux empêchant les voix d'être entendues de la rive. Bachita, l'esclave vendue par Ibrahim à Baker, leur apprit que « le frère de Speke » venait dans l'Unyoro pour rendre visite au grand Kamrasi.

« Pourquoi donc amène-t-il tant d'hommes? » dirent les indigènes d'un air de défiance.

« Parce qu'il apporte au kamma (roi) de nombreux présents, et qu'il lui a fallu beaucoup de porteurs. »

Les naturels abordèrent d'un air craintif; ce que voyant, Baker donna l'ordre à l'escorte de se disperser au milieu des bananiers, et il s'avança seul avec sa femme vers les Unyoros. Ayant gagné leur confiance par le don de quelques verroteries, il leur demanda des bateaux pour passer le Nil, mais les indigènes répondirent que le roi leur avait défendu, sous peine de mort, d'introduire aucun étranger dans le pays. « C'est bien, dit froidement Baker, je donnerai à d'autres princes les présents que je réservais pour Kamrasi. » Au même instant, un magnifique tapis de Perse, des colliers de perles choisies, des tissus éclatants, furent disposés sur le sol ; la lampe merveilleuse d'Aladin n'aurait pas exercé un plus magique effet : « Ne partez pas! ne partez pas! s'écrièrent les envoyés, Kamrasi vous recevra ; laissez-nous seulement lui apprendre vos intentions pacifiques. »

La résidence du roi était sans doute fort éloignée, car la réponse se fit longtemps attendre. Les naturels refusaient de fournir des vivres, et même de donner aux voyageurs la moindre information ; Baker cherchait-il à connaître la distance qui le séparait du Luta-N'zigé, ou le temps qu'il lui faudrait pour gagner la capitale, les Unyoros rejetaient la tête en arrière et portaient la main à leur cou en s'é-

[1] Le Nil-Victoria est la partie du fleuve comprise entre les lacs Victoria et Albert.

criant avec terreur : « Kamrasi ! » pantomime expressive par laquelle ils donnaient à entendre quel sort les attendait s'ils désobéissaient aux ordres du despote. Madame Baker essaya d'interroger les petites filles; ce fut peine perdue; quant aux vieillards, ils répondaient en haussant les épaules : « Nous sommes des enfants, demandez aux têtes grises qui connaissent le pays. » Enfin arrivèrent les messagers du roi; après des pourparlers interminables, dans lesquels l'explorateur dut déployer tour à tour l'habileté d'un diplomate et l'énergie d'un chef d'expédition, la caravane put traverser le fleuve. Mais les soupçons de Kamrasi n'étaient point calmés; il n'osait ni se montrer ouvertement hostile à une troupe aussi nombreuse d'hommes bien pourvus d'armes et de munitions, ni lui donner accès dans son territoire; il cherchait donc les moyens de gagner du temps, et, lorsqu'à bout de prétextes, il permit au voyageur de s'avancer vers la capitale, il eut soin de l'isoler des Turcs et de le confiner dans la misérable hutte, resserrée entre les marécages et les rives de la Kuffo, où Grant et Speke avaient langui si longtemps. Grande fut l'indignation de Baker; sa femme avait été reprise de la fièvre, lui-même se trouvait fort affaibli, et l'air malsain des marais ajoutait à leurs souffrances. Le lendemain, un des hommes de l'escorte étant monté sur une éminence construite par les fourmis afin d'observer ce qui se passait sur le bord opposé de la rivière, se retira tout effrayé en s'écriant : « Voici les Unyoros, ils vont nous attaquer, préparons-nous à combattre! » Une foule d'indigènes armés s'approchaient, en effet, mais ils n'étaient pas animés d'intentions malveillantes : ils formaient l'escorte de Kamrasi, qui venait honorer de sa visite les étrangers. Baker, instruit du caractère soupçonneux du prince, aurait pu s'étonner de cette prompte démarche; toutefois, la simplicité des Obbos l'avait peu préparé aux ruses du despote nègre. Aucun soupçon ne traversa son esprit, et comme il était trop faible pour se soutenir, il se fit porter en présence du prince. C'était un homme fort jeune encore, à la mine fière et intelligente, vêtu d'une longue robe de fin tissu d'écorce qui retombait en longs plis sur ses pieds, car les indigènes du Victoria, plus civilisés que les tribus du Nil blanc, excellent à fabriquer des étoffes souples et résistantes. Notre voyageur lui offrit un manteau de cachemire, une écharpe de soie rouge, des sandales turques, des bracelets et des colliers de perles. L'Unyoro regardait ces objets avec indifférence et répondait froidement aux questions de Baker : « Il fallait, disait-il, six mois encore pour arriver au lac; l'homme blanc devait renoncer à l'atteindre; malade comme il l'était, il mourrait certainement avant d'y arriver. » Le don d'un fusil à deux coups le fit changer de langage. Charmé d'avoir en sa possession l'arme redoutable qui rend invinci-

bles les trafiquants et les Européens, il s'excusa des entraves apportées à la marche des étrangers, mais la trahison des amis de Speke lui avait appris le danger auquel on s'expose en accueillant trop facilement les inconnus, et son devoir était d'agir avec prudence ; sûr maintenant de la sincérité de son frère blanc, il promettait de lui donner sans retard une résidence confortable dans M'rouli, sa capitale, et de tout disposer pour le voyage au lac. Néanmoins ce fut seulement au bout de dix jours que Baker put quitter l'affreux marais, asile de la fièvre, où le retenait le despote africain. Il avait épuisé sa provision de quinine et se trouvait désormais sans défense contre la maladie. L'état de sa femme lui inspirait de vives inquiétudes, il éprouvait une véritable épouvante à la perspective de passer plusieurs mois peut-être dans ces régions inhospitalières. Avec le courageux dévouement dont elle avait donné tant de preuves, madame Baker elle-même le pressa de ne pas laisser son œuvre incomplète, et déclara qu'elle ne reviendrait pas en Europe avant d'avoir atteint le Luta-N'zigé.

Au bout de quelques jours, le prétendu Kamrasi vint annoncer aux voyageurs que tout était prêt pour le départ. Il leur avait rendu des visites fréquentes et fort intéressées, et « il profita de l'occasion, dit Baker, pour écorcher le mouton qu'il avait déjà tondu. » Après s'être fait donner tous les objets qui excitaient sa cupidité, il demanda une montre pour remplacer le beau chronomètre qu'il avait extorqué à Speke, et dont, ajoutait-il piteusement, « le tic-tac s'était arrêté depuis le moment où, muni d'une aiguille, il avait voulu en expliquer à son peuple le mécanisme. » Baker, qui ne possédait plus qu'une seule montre, refusa résolûment d'accéder à la demande de l'Unyoro et se plaignit de le voir agir, non en roi, mais en mendiant.

« Partez donc, répondit l'indigène, qui, pendant l'entrevue, n'avait cessé d'attacher sur madame Baker des regards d'admiration ; l'escorte que je vous avais promise est prête à vous conduire. Seulement, comme gage d'amitié, il faut me laisser votre femme ! »

L'indignation de Baker, en entendant cette étrange demande, est facile à comprendre. « C'était, dit-il, la ruine de mes espérances, de mon expédition, mais je jurai que ce jour serait aussi le dernier de Kamrasi. Je tirai mon revolver, et l'appuyant sur la poitrine du misérable, je lui dis que, s'il osait répéter son insulte, je le tuerais comme un chien. Ma femme, hors d'elle-même, s'était levée de son siége et adressait au roi un petit speech arabe dont il n'entendait pas un mot, mais que l'expression de son visage rendait assez clair. » L'esclave Bachita qui, toute sauvage qu'elle était, ressentait profondément l'injure faite à sa maîtresse, s'élança vers Kamrasi sans songer au

péril, et, les yeux enflammés de colère, lui donna une traduction fidèle de l'éloquente philippique. Ce coup de théâtre avait inspiré à l'Unyoro un respect salutaire pour l'indépendance des femmes anglaises. « Ne vous fâchez pas, dit-il d'un air surpris, je n'avais pas l'intention de vous offenser. Je vous aurais donné la plus jolie de mes épouses en échange de la vôtre; puisque ce n'est pas votre usage, n'en parlons plus. »

Le soir même, six cents hommes armés de lances et de boucliers, criant et gesticulant comme une bande de démons, s'approchèrent de la hutte des voyageurs ; Baker crut d'abord à une attaque, mais il se rassura lorsqu'il vit un grand nombre de filles et d'enfants mêlés à la foule bruyante. C'était l'escorte annoncée par le chef unyoro. Pareils à une nuée de sauterelles, les guerriers indigènes firent irruption dans le petit campement ; ils dansaient autour de nos Européens et semblaient vouloir les percer de leurs lances. Ils étaient affublés de peaux de léopard, avaient attaché derrière leurs dos des queues de vache, fixé à leur tête des cornes d'antilope, et à leurs mentons de fausses barbes. Madame Baker, toujours sous le coup de la terreur dont l'avait frappée la proposition du roi, craignait qu'une escorte aussi formidable ne cachât des desseins perfides et qu'elle n'eût reçu la mission de l'enlever. Notre explorateur exerça donc nuit et jour une active surveillance : « D'ailleurs, pensait-il, en cas d'attaque, ma fidèle carabine, avec sa charge d'une demi-livre de balles, suffirait à mettre en fuite les sicaires de Kamrasi. »

Les voyageurs suivaient les bords de la Kuffo, très-fatigués de leur escorte, qui jamais ne voulait se mettre en marche avant les heures les plus chaudes du jour, et qui, pillant au nom du roi tous les villages près desquels on passait, vendait ensuite chèrement à Baker les provisions ainsi dérobées. Après deux jours de marche, on parvint à un endroit où, la rivière se détournant vers le sud, il devenait indispensable de la traverser pour gagner le lac, situé dans la direction de l'ouest. La Kuffo coulait au milieu d'un marais couvert d'une si puissante végétation que les herbes aquatiques s'entrelaçaient au-dessus des eaux, de manière à former une couche d'une grande épaisseur ; les indigènes s'élancèrent sur ce pont naturel, se mouillant à peine les chevilles, bien que la rivière fût d'une extrême profondeur. Baker à son tour s'y engagea ; le soleil dardait sur lui ses rayons de flammes, les herbes aiguës déchiraient ses pieds ; il se retourna pour voir comment sa femme franchissait ce difficile passage : quelle ne fut pas sa frayeur lorsqu'il la vit s'affaisser dans les hautes herbes, le visage pourpre et affreusement décomposé par la souffrance ! Il se précipita vers elle ; aidé de ses hommes, il la tira

du milieu des roseaux où le poids de son corps la faisait enfoncer, puis, plongé dans l'eau jusqu'à la ceinture, soutenant avec peine au-dessus du courant la tête de son infortunée compagne, il parvint à gagner la rive et à la déposer sous un arbre. Il la croyait d'abord simplement évanouie, mais ce fut en vain qu'il baigna son front et ses tempes, elle demeura aussi insensible qu'un cadavre, les dents serrées, les membres roidis, les yeux ouverts, fixes, sans regard.

Pendant ce temps, l'escorte indigène fière d'être heureusement arrivée à l'autre bord, poussait de sauvages cris de joie et reprenait sa danse satanique. C'était plus que Baker n'en pouvait supporter; d'une voix pleine de colère et de mépris, il ordonna au chef de retourner auprès du roi, menaçant de faire feu sur lui s'il n'obéissait aussitôt. Cet argument n'admettait pas de réplique, les Unyoros se retirèrent et notre Européen demeura seul avec sa petite escorte. Le lendemain, madame Baker n'avait pas encore repris connaissance ; il fallait cependant sortir de ce lieu désert pour se procurer des vivres ; la malade fut doucement déposée sur un brancard, et son mari, le cœur brisé de douleur, donna le signal du départ. « Je marchais auprès d'elle, dit-il, à travers l'épaisse forêt, les profonds marécages, les vallées couvertes de hauts papyrus que le vent agitait au-dessus de l'*angarep* (litière) comme les noirs plumets d'un char funèbre. Nous nous arrêtâmes dans un village et la nuit se passa de nouveau à veiller. Mes vêtements ruisselaient d'eau, je tremblais de fièvre, mais le froid intérieur me faisait oublier la souffrance physique. Aucun changement ne s'était produit, elle restait dans une immobilité complète. J'avais de la graisse en abondance, je façonnai quatre boules d'une demi-livre environ, dont chacune, d'après mon calcul, devait brûler trois heures ; une jarre brisée servait de lampe, quelques lambeaux de toile tenaient lieu de mèche. Tous mes hommes, accablés de fatigue, dormaient profondément ; j'étais seul à son chevet et nul bruit n'interrompait le silence de ma triste veille. Dans ces traits défigurés, sur lesquels la mort avait déjà marqué son empreinte, j'avais peine à retrouver le doux visage qui tant de fois m'avait fortifié à l'heure du péril. Allait-elle donc mourir ? Un si terrible sacrifice serait-il le résultat de mon exil égoïste? »

Pour faire face aux grandes douleurs, l'homme trouve en lui des forces inconnues. Bien qu'il fût privé de sommeil depuis plusieurs nuits, Baker ne sentait pas la fatigue ; le jour, il accompagnait la litière au milieu des forêts et des marécages ; le soir on campait dans un misérable hameau et il recommençait sa veillée solitaire. Si navrants que fussent le silence et les ténèbres autour de la couche de la malade, il y avait quelque chose de plus sinistre encore, c'était le hurlement des hyènes, qui parfois retentissait aux oreilles du voya-

geur; il frissonnait alors de la tête aux pieds, car une pensée horrible traversait son esprit. Si elle devait être ensevelie dans cette contrée sauvage, les bêtes féroces ne viendraient-elles pas enlever sa dépouille? Les heures s'écoulaient lentement et chaque minute semblait à Baker une éternité de souffrances; le sentiment de sa misère et de son isolement éleva son âme vers Celui dont la main toute-puissante nous soutient au milieu des plus dures épreuves: « Du fond de ma détresse, je cherchai une aide plus puissante que celle des hommes, je plaçai mon espérance dans le Dieu de miséricorde et d'amour. » Soulagé par la prière, il s'assit à la porte de la hutte pour respirer l'air du matin. Les paroles: « Soyez béni, Seigneur! » murmurées d'une voix faible, le firent accourir au chevet de la malade. Le cœur plein d'émotion, il se pencha vers elle... Hélas, ses yeux brillaient de la flamme du délire, elle était sortie de sa torpeur, mais elle avait perdu la raison! « Je n'imposerai point au lecteur, continue Baker, la déchirante description d'une fièvre cérébrale et des angoisses qui l'accompagnent. Bien que la pluie tombât à torrents, la crainte de la famine ne nous permettait pas de suspendre notre marche..... Nous arrivâmes un soir dans un village abandonné, nommé Kioka. Après avoir été tout le jour en proie à d'affreuses convulsions, elle était tombée dans un anéantissement précurseur de la mort; mes hommes mirent à la pioche un manche neuf et je les vis chercher la place où ils devaient creuser sa tombe. Pour moi, plus faible qu'un roseau, je m'étais traîné à côté de sa litière; pendant sept nuits, je n'avais goûté aucun sommeil, la nature ne pouvait résister davantage. Je m'affaissai à ses pieds sur une natte et peu à peu un engourdissement pénible s'empara de mes sens..... »

Quand il rouvrit les yeux, le soleil était levé. Frappé de terreur à la pensée que la malade avait peut-être rendu le dernier soupir, et qu'il ne l'avait point assistée à ce moment suprême, il s'élança vers elle: « Son visage, pâle comme le marbre, avait la sérénité que prennent les traits quand les préoccupations de la vie ont fait place au repos de la mort. A cette pensée, tout mon sang reflua vers le cœur; mais tandis que je la considérais avec anxiété, sa poitrine se souleva doucement. Elle dormait... Je ne pus retenir un cri de joie qui la réveilla. Le regard avait repris son expression naturelle, elle était sauvée! Alors qu'il ne nous restait plus un rayon d'espoir, Dieu avait eu pitié de notre infortune. Je n'essayerai pas de peindre la reconnaissance et la joie qui remplissaient mon âme. »

Les environs abondaient en gibier, les hommes de l'escorte trouvèrent des œufs dans un monceau de paille qui avoisinait la hutte; Baker passa en cet endroit deux des jours les plus heureux de son existence.

V

Un grand village, nommé Parkani, se trouve à peu de distance de Kioka ; de hautes montagnes ferment au loin l'horizon et Baker croyait avoir à les franchir pour gagner le lac; mais son guide lui apprit qu'elles s'élevaient sur la rive occidentale du Luta-N'zigé, et qu'une journée de marche le conduirait aux sources du Nil. Ainsi le but poursuivi au prix de tant de privations, de fatigues et de souffrances, allait être atteint ; avant que le soleil eût encore une fois achevé sa course, Baker aurait contemplé le mystérieux réservoir qui alimente le fleuve, son œuvre serait achevée ! Il ne put fermer l'œil de la nuit ; dès le matin, se pressant sur les pas du guide, il traversa une vallée profonde, gravit le revers opposé, puis, quand il eut atteint le sommet de la colline, il jeta au loin d'avides regards. Semblable à une mer d'argent, le lac immense s'étendait devant lui. Au sud, il était impossible d'en apercevoir les limites; à l'ouest, une chaîne bleuâtre s'élevait du sein des eaux jusqu'à une hauteur de sept mille pieds. « En considérant, dit Baker, le gigantesque réservoir vainement cherché pendant tant de siècles, en songeant combien de voyageurs, plus grands que moi, avaient échoué dans cette tâche, tout sentiment de vain orgueil s'évanouit dans mon cœur pour faire place à une vive reconnaissance envers Dieu qui m'avait guidé au milieu des périls. Je résolus d'attacher un noble nom à la source longtemps cachée qui nourrit l'Égypte et répand ses bienfaits sur des millions d'hommes. En mémoire du prince qui a laissé en Angleterre des regrets si universels et dans le cœur de notre reine un deuil si profond, j'appelai le lac l'*Albert-Nyanza*. Le Victoria et l'Albert sont les deux réservoirs du Nil. »

Sur le rivage s'élève une misérable bourgade, Vacovia, dont les habitants sont tous occupés à l'extraction du sel, seule richesse du pays. Baker y demeura plusieurs jours dans l'espoir que le repos hâterait la convalescence de sa femme. Pendant ce temps, accompagné du chef du village, de Saat et de l'esclave Bachita, il faisait aux environs de nombreuses reconnaissances. Le lac, d'un niveau beaucoup moins élevé que les terres voisines, entouré de rochers abruptes, borné à l'ouest et au sud-ouest par les montagnes Bleues, forme une immense citerne dans laquelle affluent nécessairement tous les cours d'eau de cette région. A l'est, il reçoit le tribut des rivières qui jaillissent du versant occidental du Mfumbiro, cette même chaîne que Speke avait aperçue quand il traversait les États de Rumanika, et dont le revers

donne naissance à la Kitangulé [1], principal affluent du Victoria-Nyanza. Le drainage de l'immense bassin du Nil se fait du sud au nord, et comme l'Albert-Nyanza s'étend plus loin dans cette direction que le lac découvert par Speke, il reçoit les eaux de ce dernier, et devient le grand pourvoyeur du fleuve égyptien. Les courants qui alimentent les deux mers intérieures ont, en définitive, la même destination ; les uns arrivent directement à l'Albert-Nyanza, les autres se jettent dans le Victoria qui, en raison de son altitude plus considérable, se déverse à son tour dans l'immense lac septentrional. Il n'est pas douteux que de nombreux affluents coulent à l'ouest dans l'Albert-Nyanza. De la rive orientale, où il faisait ses observations à l'aide de sa longue vue, Baker aperçut deux chutes d'eau qui se dessinaient comme des fils d'argent sur le fond sombre des montagnes Bleues ; ce devaient être des courants d'une grande importance pour qu'il fût possible de les apercevoir d'aussi loin, car les naturels assurèrent au voyageur qu'il fallait ramer pendant quatre jours et quatre nuits avant d'atteindre le bord opposé.

Les barques de l'Unyoro ne sont pas propres à un aussi périlleux voyage ; mais sur la rive occidentale du lac s'étend le royaume de Malegga, gouverné par un roi nommé Kadjoro qui possède, disent les indigènes, des canots assez forts pour risquer la traversée. Ce prince, dont les États seraient plus riches et plus peuplés que l'Unyoro et l'Uganda, fait avec Kamrasi un commerce considérable dont le siége est à Magungo, ville située sur un point où l'Albert-Nyanza se rétrécit tellement qu'un jour suffit pour se rendre d'un bord à l'autre. Au sud de Malegga se trouve le Tori, dont le roi porte le même nom. Du côté de l'orient, l'Albert-Nyanza est borné par le Chopi, l'Unyoro, l'Uganda, l'Utumbi et le Karagué ; il se détourne ensuite brusquement vers l'ouest et baigne des régions à l'égard desquelles Baker ne put rien apprendre. Le vieux chef qu'il interrogeait confirma les informations données à Speke sur les caravanes chargées d'ivoire que Rumanika, le roi du Karagué, envoie dans l'Utumbi, et qui même remontaient autrefois le lac jusqu'à Magungo.

Après avoir reconnu l'Albert-Nyanza, l'explorateur ne formait plus qu'un désir, celui de retourner au plus vite dans sa patrie ; aussi était-il impatient d'arriver à Gondokoro avant la fin d'avril pour profiter des bateaux qui descendent le fleuve à cette époque. La promesse d'une ample récompense stimulant les efforts du guide, deux canots furent amenés à Vacovia le 21 mars; c'étaient simplement des troncs d'arbre creusés avec assez d'adresse, mais fort inférieurs à ceux que Baker avait vus sur le Nil, près de M'rouli. Le voyageur y

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juin, p. 442.

ajouta quelques perfectionnements indispensables, et il allait s'embarquer quand le chef lui demanda deux ou trois colliers de verroteries qu'il s'empressa de jeter dans le lac, afin d'en rendre les hôtes propices aux étrangers.

Les eaux étaient calmes, de légers nuages tempéraient l'ardeur des rayons du soleil, un spectacle grandiose se déroulait aux yeux de nos Européens. Baker se proposait de suivre les côtes de l'Albert-Nyanza jusqu'à Magungo, où il devait trouver des porteurs prêts à se charger de ses bagages. Il ne prévoyait pas les obstacles qui allaient entraver sa marche. Les rameurs qui, d'après les ordres du Kamrasi, devaient manœuvrer les canots d'un village à l'autre, disparurent pour se soustraire à leur pénible corvée ; la pluie tombait sans relâche, les moustiques ne permettaient de prendre aucun repos, et des tempêtes presque quotidiennes obligeaient les barques à s'amarrer près du rivage. Au bout de treize jours, les voyageurs arrivèrent enfin à Magungo. Un large canal d'eau dormante et jaunâtre, bordé de joncs et d'autres herbes aquatiques, s'étendait au nord de la ville ; Baker demanda si ce n'était pas un bras du lac et apprit avec une extrême surprise qu'il avait devant les yeux le Victoria-Nil. Comment le fleuve impétueux qu'il avait admiré aux chutes du Karuma s'était-il ainsi transformé ? Il ne pouvait le comprendre ; aussi, sans s'arrêter aux affirmations des indigènes, il résolut de vérifier l'identité de la rivière, dût-il, en suivant cette route détournée, manquer les bateaux et rester une année encore prisonnier dans l'Afrique centrale. Madame Baker, quoique faible et malade de la fièvre, aurait même voulu revenir du Karuma à l'Albert-Nyanza, pour gagner le point où le Nil sort du lac et le suivre jusqu'à Gondokoro, afin qu'il n'y eût plus de doute possible. Le voyageur ne crut pas devoir accepter cette courageuse proposition. De Magungo, il apercevait au loin le fleuve qui coulait majestueusement vers le pays des Madi et des Koshi, situés au nord de l'Albert ; il devait, en revenant à Shoa par les chutes de Karuma, traverser une partie de ces mêmes territoires ; si donc il y rencontrait le Nil, ce serait une preuve certaine que la rivière de Khartoum et de Gondokoro était bien celle qu'à l'aide de sa longue-vue il voyait déboucher du lac Albert après y être entré à Magungo. Or, il savait qu'il en était ainsi, puisque Speke et Grant avaient pris ce chemin et vu le Nil dans le territoire des Madi.

Le lendemain, les voyageurs commencèrent à remonter le fleuve, dont la largeur en cet endroit est d'environ cinq cents mètres ; des miasmes pestilentiels s'exhalaient de l'épaisse végétation qui recouvrait ses eaux croupissantes ; les hommes de l'escorte, couchés dans le canot, « ressemblaient à des ombres franchissant les rives du Styx, » et Baker lui-même fut saisi d'un si violent accès de fièvre,

que le soir il dut être déposé sans connaissance dans un village voisin. Il continua cependant sa route le matin suivant ; un léger changement survenu dans l'aspect de la rivière attira son attention ; les herbes flottantes qui la veille étaient aussi complétement immobiles que celles d'un étang, s'avançaient, quoique avec lenteur, dans la direction du lac Albert. En même temps, l'esclave Bachita informa le voyageur que la navigation deviendrait bientôt impossible, car on allait arriver à un point où « les eaux tombent en rugissant du ciel. » Quelques heures plus tard, en effet, le courant devenait d'une excessive rapidité, et bientôt un magnifique panorama s'offrit aux regards de notre explorateur. Sur chaque rive du fleuve se dressent de gigantesques rochers couverts d'une riche végétation ; les masses de basalte se mêlent d'une façon pittoresque aux touffes de verdure ; le fleuve, resserré dans son lit de pierre, obligé de suivre un étroit passage au travers des pics élevés qui le dominent, semble frémir de l'obstacle, puis s'élance avec un grondement terrible d'une hauteur de 120 pieds. La blancheur neigeuse de la cataracte contraste avec le fond sombre des roches abruptes, et d'élégants palmiers, des bananiers sauvages ajoutent à cette scène splendide un charme particulier. « C'est, dit Baker, la plus grande cataracte du Nil ; en l'honneur du président de la Société géographique de Londres, je lui donnai le nom de Murchison. »

Il fallait maintenant suivre la voie de terre, le fleuve n'étant plus, entre ces chutes et celles du Karuma, qu'une succession de rapides. Par malheur, les bœufs qui devaient servir de montures aux voyageurs périssaient l'un après l'autre par l'effet de la piqûre venimeuse des tsétsés. Ces mouches singulières, inoffensives pour l'homme, mortelles pour les animaux domestiques, sont à peu près de la grosseur des guêpes et ont comme elles le corps couvert de raies jaunâtres. Leur dard, en forme de trompe, s'enfonce profondément dans la peau, l'insecte se gonfle et, s'il n'est pas tourmenté, il s'envole aussitôt qu'il est gorgé de sang. La blessure produit une légère démangeaison, à peine plus sérieuse que celle du moustique. Mais chez le bœuf, l'âne et le cheval, le mal ne tarde pas à prendre un caractère de gravité ; au bout de quelques jours, un mucus abondant coule des yeux et du muffle de la pauvre bête ; la peau tressaille et frissonne, le dessous de la mâchoire inférieure commence à enfler, l'animal ne mange plus et meurt bientôt dans un état d'épuisement complet. La chèvre seule résiste à la piqûre des tsétsés, aussi forme-t-elle la principale richesse pastorale des peuplades de l'Afrique intérieure.

Privé de ses bêtes de somme, Baker se traînait languissamment d'étape en étape, les pieds dans la boue, les vêtements ruisselants d'eau, car on était au plus fort de la saison des pluies. On arriva de la

sorte à l'île de Patouan, l'une des nombreuses masses de rochers qui, à partir des chutes de Murchison, obstruent le Nil-Victoria. Une population considérable y était alors rassemblée, les indigènes des villages voisins ayant été obligés d'abandonner leurs habitations pour se mettre à l'abri des ravages de la guerre qui avait éclaté entre Kamrasi et son rival Rionga, peu de temps après que Baker eut quitté M'rouli. Notre voyageur ne devait pas s'en étonner, car il avait laissé dans la capitale unyoro des ferments de discorde. Son allié Ibrahim, malgré la promesse qu'il avait faite de se contenter d'un trafic honorable sur l'ivoire et de ne pas exercer dans la région des lacs les violences qui souillent le commerce du Nil-Blanc, avait aussitôt offert à Kamrasi de se liguer avec lui pour détruire et piller les villages de Rionga. Le roi saisit cette offre avec empressement. Ibrahim avait des fusils, et ces armes sont considérées par les indigènes de l'Afrique centrale avec autant de terreur que d'admiration. Mais à son tour Rionga avait sollicité l'appui de Debono, et la guerre ensanglantait le pays, profitable seulement aux deux trafiquants, qui récoltaient une ample moisson d'esclaves et d'ivoire. Ainsi les horreurs qui avaient si profondément révolté Baker s'étaient introduites dans l'Unyoro sur les pas de Speke et de Baker lui-même. Faut-il s'étonner qu'en face des présents dangereux des Européens les nègres soient attirés par la convoitise et retenus, si je puis parler ainsi, par l'instinct vague de la conservation?

Tous les territoires situés au delà de Patouan étaient tombés au pouvoir de Rionga, il devenait donc impossible de poursuivre l'exploration du fleuve. Baker, qui avait éclairci ses doutes, n'avait, du reste, aucune raison pour prolonger son voyage; il demanda des porteurs afin de retourner à Gondokoro, mais les naturels effrayés lui refusèrent leurs services. Sur ses instances, ils firent néanmoins semblant de consentir, traversèrent avec lui le bras du fleuve et le déposèrent dans un hameau inhabité. Leur feinte soumission n'était qu'un piége pour s'emparer de ses armes et de ses bagages; le voyageur, averti à temps par Saat et Bachita, prit ses précautions en conséquence. Le lendemain, tous les indigènes s'étaient enfuis, le laissant privé de vivres dans un pays solitaire. Douze hommes composaient toute l'escorte de l'Européen; il ne fallait pas songer à continuer la route sans porteurs. « Si je n'avais pas été malade, dit-il, j'aurais tout abandonné, sauf les fusils et les munitions, et j'aurais fait à pied la route de Gondokoro; mais la chose était impraticable, car ma femme et moi nous ne pouvions marcher un quart d'heure sans défaillir. »

Pendant deux mois, Baker demeura prisonnier dans cette triste solitude, n'ayant pour toute nourriture que des graines de *tullaboun* et des herbes sauvages. Quelques jours d'un semblable régime

avaient suffi pour enlever aux malheureux explorateurs le peu de forces qui leur restaient; incapables de quitter leur litière, ils parlaient sans cesse de l'Europe qu'ils n'espéraient plus revoir. Baker remit à son vakil ses cartes, son journal et ses dessins, en lui recommandant de les porter au consul anglais de Khartoum, car il ne voulait pas que le fruit de son expédition pérît avec lui. C'était là sa plus grande préoccupation, et cependant à cette heure pleine d'angoisse où le fantôme glacé de la mort se dressait devant lui, il se demandait avec amertume s'il n'avait pas sacrifié à une ombre vaine son existence et celle de la compagne dévouée qui avait tout abandonné pour le suivre. « Quand bien même vous parviendriez au grand lac, lui avait dit un jour le chef sceptique des Latoukas, à quoi vous servirait votre découverte et quel bien en résulterait-il ? » Ces paroles lui revinrent en mémoire, et il se demandait avec découragement si le sauvage n'avait pas raison.

Au milieu des souffrances de sa captivité, Baker laisse échapper une réflexion assez originale : « Il est curieux, dit-il, d'observer quelle lutte les instincts matériels livrent toujours à l'esprit. La mort me semblait un soulagement enviable, mais avant de rendre le dernier soupir, j'aurais au moins voulu avoir un *beefsteak anglais et une bouteille de pale ale !* »

C'était par les ordres de Kamrasi que les indigènes avaient abandonné les voyageurs. Ibrahim, chargé de butin, était retourné à Gondokoro, promettant de revenir l'année suivante. Les richesses qu'il avait prises étaient un sûr garant de sa parole, cependant le roi, qui en son absence demeurait fort affaibli, voulait s'assurer le concours de l'Européen et il avait cru habile de le réduire par la famine à adopter ses plans. Baker, en effet, et avant lui Speke et Grant, avaient toujours refusé de se mêler aux querelles des indigènes. Lorsque Kamrasi pensa que les privations avaient suffisamment abattu le courage de notre explorateur, il dépêcha un de ses chefs pour lui demander son aide contre Rionga. Baker, sans rien promettre, se plaignit amèrement de la conduite tenue à son égard et ajouta que si le roi désirait son alliance, il devait traiter personnellement avec lui. Son but réel, en parlant de la sorte, était de sortir de l'affreux désert où il se trouvait enfermé. Kamrasi, fier d'avoir vaincu sa résistance, lui envoya un guide et des porteurs chargés de l'amener au campement, d'où le prince dirigeait les opérations guerrières de sa tribu.

A peine Baker fut-il arrivé au quartier général des Unyoros, qu'il vit accourir le même personnage qui l'avait accueilli lors de son arrivée à M'rouli. Cette fois, il avait dépouillé la gravité royale de ses manières, et l'état d'épuisement des voyageurs parut l'amuser beaucoup.

— Ainsi vous avez vu le Luta-N'zigé? leur dit-il en riant, c'est à merveille ; cependant vous n'en avez pas meilleure mine pour cela. Que ne vous êtes-vous plutôt décidés à combattre Rionga et Fowouka? Mon frère, le grand kamma, donnerait la moitié de son royaume à celui qui le délivrerait de ses ennemis. Je ne suis rien, moi, je n'ai rien, mais il est, lui, un grand chef.

— Comment, votre frère? Vous n'êtes donc pas Kamrasi! s'écria Baker au comble de la surprise.

— Non, je m'appelle Gambi.

Indigné de la ruse du prince unyoro, le voyageur répondit froidement qu'il ne se souciait plus de voir Kamrasi ; car, si une femme comme madame Baker avait eu le courage de venir dans une contrée inconnue, le roi devait être plus faible qu'une femme, lui qui n'osait se montrer dans son propre pays. Gambi s'efforça de calmer le ressentiment de Baker, et celui-ci, après s'être longtemps fait prier, consentit enfin à se rendre auprès du roi.

Kamrasi est un homme d'une beauté remarquable, mais ses traits réguliers et ses yeux intelligents ont une expression sinistre ; il était assis sur un tabouret de cuivre, tandis qu'à une respectueuse distance, les courtisans se tenaient accroupis sur le sol ; quand l'un d'eux voulait lui parler, il s'approchait en rampant sur les mains et les genoux, puis, arrivé au pied du trône, il inclinait son front dans la poussière. Fidèle aux instincts cupides de sa race, le prince accabla Baker de ses sollicitations, et celui-ci dut défendre avec énergie sa montre, sa boussole, sa bonne carabine ; en échange il offrit au roi un costume écossais, un fusil, une poire à poudre, une boîte de capsules et quelques balles.

Cependant un air plus pur, du lait, de la viande, du vin de bananes, avaient produit une amélioration notable dans la santé des voyageurs ; Kamrasi se rendit en personne auprès de Baker pour le presser de prendre part à l'attaque qu'il méditait contre Rionga. L'Européen, prévenu de la visite royale, fit cacher à la hâte ses bagages sous les lits, afin de les soustraire aux regards avides de son visiteur. Sa précaution n'était pas inutile. A peine le roi fut-il entré, que, parcourant des yeux la petite hutte, et n'y trouvant rien qui pût exciter sa convoitise, il demanda en riant pourquoi l'étranger avait besoin d'un si grand nombre de porteurs, puisqu'il n'avait rien à porter? En ce moment un sac de nuit, qui renfermait les ustensiles de toilette les plus indispensables, attira son attention ; le fil, les aiguilles, les brosses, les miroirs, durent lui être successivement offerts, ainsi qu'une nouvelle provision de poudre et de balles. Arrivant ensuite au motif principal de sa démarche, il se répandit en injures contre Rionga, et promit à Baker de lui donner sa plus belle

province s'il le délivrait de son rival. Baker répondit avec fermeté qu'il n'entrerait point dans les querelles des Unyoros ; qu'il voyageait pour se rendre utile à son pays, et ne voulait causer la ruine de personne. Tout ce que sa conscience lui permettait d'accorder, c'était de défendre, en cas d'attaque, le territoire de Kamrasi.

L'occasion ne s'en fit pas attendre. A une semaine de là, le voyageur fut réveillé au milieu de la nuit par un bruit formidable ; les tambours battaient, les indigènes poussaient le cri de guerre, les femmes criaient et pleuraient. Baker prit sa carabine et sortit pour s'informer de la cause du tumulte. Les partisans de Rionga, accompagnés par cent cinquante Turcs de la troupe de Debono, avaient traversé le Nil et campaient à trois heures de marche du village. Dès que le soleil fut levé, Kamrasi se dirigea vers la hutte de l'Européen. Ce n'était plus l'imposant kamma, vêtu de son manteau royal de peaux de chèvres ; il portait un court jupon écossais, une écharpe était jetée sur son épaule, et il semblait en proie à une frayeur mortelle. D'un ton légèrement ironique, Baker lui fit compliment de son costume, « plus convenable pour le combat, disait-il, que la longue tunique unyoro. »

« Le combat ! s'écria le roi avec horreur. Je ne vais pas combattre ; j'ai mis un vêtement léger pour être agile à la course, car je veux m'enfuir. Qui peut résister à des guerriers armés de fusils ? Vous-même, je vous conseille de me suivre, car vous avez seulement douze hommes, et ils sont cent cinquante ! »

Baker ne put s'empêcher de rire des frayeurs de Kamrasi. Il donna l'ordre à son vakil d'arborer le drapeau anglais au-dessus de la hutte, puis il dit au roi de ne rien craindre, car son pays était sous la protection de la Grande-Bretagne. Un message, porté par huit hommes bien armés qu'accompagnaient une vingtaine d'indigènes, fut adressé au vakil de Debono, et le roi, médiocrement rassuré, attendit avec impatience le résultat de la négociation. Au bout de quelques heures, les envoyés revinrent, suivis de dix Turcs appartenant au parti de Debono, et qui avaient voulu s'assurer par eux-mêmes que Baker était bien réellement dans le pays. Le premier objet qui frappa leurs regards fut le pavillon britannique, et Baker, d'une voix pleine d'autorité, leur demanda comment ils osaient envahir un territoire *qui appartenait à l'Angleterre par droit de découverte ;* il ajouta que, si les hommes de Debono ne se retiraient dans les vingt-quatre heures, il porterait ses plaintes aux autorités de Khartoum, et qu'un châtiment exemplaire punirait l'audace des trafiquants. Ceux-ci répondirent humblement qu'ils ignoraient la présence d'un agent anglais dans l'Unyoro, et redoutant les suites de cette affaire, ils partirent le lendemain.

L'étonnement et la joie de Kamrasi furent au comble lorsqu'il se vit délivré de l'armée assaillante. Il ne pouvait détacher ses yeux du drapeau, ni comprendre comment les Turcs avaient été mis en fuite par un simple morceau d'étoffe. Baker chercha vainement à lui expliquer que cet insigne, bien connu dans l'univers entier, représentait une grande nation qui ne laissait jamais une insulte impunie. Le prince unyoro persistait à y voir un des talismans redoutables auxquels les hommes blancs doivent leur puissance ; et, désireux de s'assurer une semblable protection :

« Que ferai-je quand vous m'aurez quitté ? dit-il à l'Européen ; les Turcs reviendront certainement ; laissez-moi le drapeau, afin qu'en le voyant ils soient saisis de crainte. »

A cette proposition insolite, Baker répondit que l'honneur de son pavillon ne pouvait être confié à un étranger, car, s'il inspirait un tel respect, c'était parce que les enfants de l'Angleterre le défendaient jusqu'à la mort au lieu de fuir lâchement le péril, comme le roi l'avait proposé le matin même.

Kamrasi soupira : « Ne me refusez donc pas les moyens de me défendre, répliqua-t-il, donnez-moi des fusils, et surtout votre puissante carabine, vous n'en avez que faire, maintenant que vous retournez dans votre pays. »

« Une telle avidité, ajoute Baker, me causa un extrême dégoût. » La réplique du chef était pourtant assez naturelle ; que peut le sauvage, nu et sans armes, contre les effroyables engins de la civilisation ?

Privé de l'appui de Debono, Rionga était trop faible pour soutenir la lutte contre Kamrasi ; les Unyoros mirent en déroute ses partisans, brûlèrent les villes et les villages, massacrèrent la population mâle, s'emparèrent des femmes et des enfants des chefs rebelles, d'un grand nombre d'esclaves, et d'une quantité considérable de troupeaux qu'ils ramenèrent en triomphe.

Nous regrettons de ne pouvoir raconter en détail les événements qui marquèrent le long séjour de nos voyageurs sur les bords du Nil-Victoria. Il faut lire, dans la relation même, ces pages dramatiques qui peignent d'une manière si saisissante le caractère des indigènes et l'état du pays.

Tour à tour vainqueur ou vaincu, selon qu'il était protégé par Baker ou abandonné à ses seules forces, le roi regardait les étrangers comme des alliés à la fois dangereux et utiles, et sa conduite envers eux est l'expression fidèle des sentiments contraires qui l'agitaient. Une attaque dirigée contre lui par Mtessa, chef de l'Uganda, vint encore ajouter à ses perplexités ; dès lors il imagina pour retenir ses hôtes, dont les fusils étaient sa meilleure sauvegarde, mille ruses

qui excitèrent l'impatience autant que l'indignation de l'explorateur. Heureusement le retour d'Ibrahim, qui arrivait de Gondokoro avec deux cents hommes bien armés, vint délivrer Kamrasi de ses rivaux et mettre un terme à la captivité des Européens. Vers la fin de novembre, le dernier des dix mois de pluie qui donnent à l'Afrique équatoriale sa merveilleuse fécondité, la caravane reprit la route du nord.

VI

Baker se dirigeait vers le territoire des Madi, peuplades complétement sauvages et fort éloignées de la civilisation relative qui règne sur les bords du Nil-Victoria. En effet, bien que les épreuves de toutes sortes qu'il avait subies chez les Unyoros l'eussent mal disposé à leur égard, notre voyageur ne peut s'empêcher de leur reconnaître une vive intelligence et des aptitudes particulières pour les arts et l'industrie. Leurs forgerons excellent à travailler le cuivre et le laiton, et leur poterie surtout témoigne d'une grande supériorité sur les tribus voisines. Appliquant à la céramique les observations qui ont été faites au sujet du fer, notre voyageur exprime en ces termes son opinion sur les Unyoros : « Il suffit d'examiner les vases en usage chez un peuple pour savoir quel rang il occupe sur l'échelle de la civilisation. Les Chinois, qui possédaient une culture intellectuelle remarquable, alors que les Anglais étaient encore barbares, ont de tout temps été renommés pour la fabrication de la porcelaine. Le premier ustensile employé par l'Africain est la calebasse ; entière, elle forme une jarre solide, divisée par moitié, elle sert de tasse et de coupe. Les indigènes les plus sauvages emploient les simples productions de la nature, les tribus moins barbares les prennent pour modèles. Les Unyoros, par exemple, fabriquent une belle poterie noire, façonnent des vases, des bols, des pipes, des bouteilles dont la forme élégante rappelle les différentes variétés de gourdes qui croissent dans leur pays. Cet art, tout humble qu'il est, mérite de fixer notre attention, car il est le premier pas de l'esprit humain dans le domaine de l'industrie. » Les Unyoros savent aussi former, avec l'écorce d'une espèce particulière de figuier, un tissu naturel qui a la couleur du cuir tanné, la souplesse du coton et l'aspect du velours. Ils l'emploient pour tous leurs vêtements, chaque jardin est rempli des arbres qui produisent la précieuse étoffe, et quand un homme se décide à prendre femme, il plante un certain nombre de figuiers, « tailleurs futurs de la nouvelle famille. »

Les divers combats livrés par Ibrahim pour la défense de Kamrasi avaient fait tomber entre les mains des trafiquants un butin considérable ; en outre le roi, désireux de s'assurer une alliance qui était devenue pour lui une question de vie ou de mort, offrit à son protecteur tout l'ivoire qu'il possédait. Aussi, quand les Turcs quittèrent l'Unyoro en compagnie de Baker, leur troupe, à laquelle il avait fallu adjoindre sept cents indigènes pour porter les bagages, formait une véritable armée. Fiers de leur force et enhardis par le succès, ils saccagèrent les territoires des Madi et des Lira, qui, divisés en districts innombrables, tous ennemis les uns des autres, offraient une proie facile. Lorsque les voyageurs arrivèrent à Shoa, Baker fut péniblement surpris de voir ce pays, si riant et si fertile l'année précédente, transformé en une solitude mille fois plus affreuse que celle du Sahara, car elle était le fruit des fureurs humaines. Les deux troupes rivales de Kourshid et de Debono, sous la conduite des vakils Mohammed et Ibrahim, avaient profité de la discorde des indigènes pour se liguer avec eux et se livrer des combats dont les villages réduits en cendres, les champs laissés en friche, attestaient la violence sauvage.

Des scènes plus pénibles encore venaient souvent attrister les regards des Européens ; leurs compagnons, non contents des richesses qu'ils traînaient avec eux, faisaient sur leur passage de fréquentes razzias, toujours suivies d'atroces cruautés. Une fois entre autres ils avaient capturé un grand nombre d'esclaves, parmi lesquels se trouvait une jeune fille fort jolie qui fut vendue aux enchères et devint la propriété d'un Turc brutal. Quelques jours après, la pauvre enfant, les chaînes aux pieds, se tenait à l'entrée de la tente de son maître, quand elle vit approcher un vieux nègre dont le visage portait les traces de la fatigue et de la douleur. Elle se jeta en pleurant à son cou et le supplia de la protéger. C'était son père qui, ayant réussi à se procurer l'ivoire nécessaire pour racheter la jeune captive, avait pénétré dans le camp au péril de sa vie, poussé par l'espoir de sauver sa fille. Insensibles à cet acte de dévouement courageux, les Turcs se précipitèrent sur le vieillard, l'arrachèrent des bras de son enfant, et le lièrent à un arbre. Quelques instants après, Baker entendait de sa tente le bruit d'une détonation, et le petit Saat fort ému lui apprenait que le malheureux père venait d'être impitoyablement massacré.

Enfin arriva l'heure où les Européens purent se séparer de leur odieuse escorte et reprendre, avec un petit nombre de porteurs, le chemin de Gondokoro. Cette partie de la relation du voyageur, moins importante au point de vue géographique, car il parcourait les mêmes pays qu'il avait visités deux ans auparavant, offre néanmoins un profond

intérêt. Les détails donnés sur la situation des malheureux esclaves entassés dans les négriers font frémir d'horreur : ils montrent quels hommes sont ces trafiquants qui, grâce à la protection occulte de l'Égypte, se constituent les maîtres de l'Afrique centrale. « Cinq cents créatures humaines, dit Baker, avaient été empilées comme des anchois dans un étroit espace ; les malades exhalaient autour d'eux des miasmes mortels d'un effet d'autant plus terrible que leurs infortunés compagnons se trouvaient dans un état d'épuisement complet, n'ayant rien mangé depuis plusieurs jours. On les débarqua dans la ville. Les morts et les mourants furent attachés ensemble par les chevilles, et des ânes les traînèrent sur le sol le long des rues. Les femmes furent partagées entre les soldats par les autorités égyptiennes. Cependant les privations, la misère et la malpropreté, avaient engendré au milieu de la cargaison d'esclaves un typhus du caractère le plus meurtrier ; l'épidémie, malédiction divine, se répandit avec la rapidité de l'éclair sur le coupable pays qui abrite l'oppression et la cruauté. »

Les troupes égyptiennes, auxquelles les captives avaient été distribuées payèrent chèrement l'affreux don qui leur était fait. Des régiments de quatre mille hommes furent réduits à quatre cents. Une chaleur extrême vint encore augmenter les ravages de la maladie. Pour se rendre à Khartoum, Baker avait dû louer un des bateaux ordinairement employés au transport des esclaves : il prit les précautions les plus minutieuses afin de se soustraire, lui et son escorte, au fléau destructeur. Cependant plusieurs de ses hommes furent atteints, et bientôt le fidèle Saat lui-même ressentit les premiers symptômes du mal. Madame Baker, que l'affection du pauvre orphelin avait vivement touchée, le soignait avec une tendre sollicitude; ce fut en vain : la fièvre, le délire, augmentaient à chaque instant. Au bout de deux jours, ils firent place au calme trompeur qui annonce aussi souvent le repos éternel que la guérison, et l'enfant rendit le dernier soupir, les yeux fixés sur sa maîtresse.

Cette épreuve, l'une des plus terribles que nos voyageurs eussent supportées, fut aussi la dernière. A peine arrivé en Égypte, Baker reçut la récompense qu'avaient méritée ses longs travaux, ses héroïques efforts; une lettre d'Angleterre lui apprenait que la Société royale de géographie lui avait décerné une médaille d'or, avant même de savoir si le succès avait couronné son entreprise[1]. « Ce suffrage, dit-il, était le plus touchant accueil que pût me faire le monde civilisé dans lequel je revenais après tant d'années passées dans des contrées sauvages, et il m'était doublement précieux, puisque j'a-

[1] Le gouvernement anglais a confirmé récemment le suffrage de la Société de géographie en accordant à l'intrépide voyageur le titre de baronnet.

vais réalisé les espérances exprimées d'une manière si flatteuse. »

L'importance des découvertes de Baker lui donnait droit, en effet, de tenir ce langage. Grâce à lui, nous avons fait un grand pas vers la connaissance complète de l'Afrique équatoriale. « Par ce qu'elle donne , et plus encore par ce qu'elle promet, son exploration, dit M. Vivien de Saint-Martin, lui mérite une belle place dans la brillante pléiade des voyageurs modernes. » On sait maintenant quelles sont les grandes mers intérieures qui alimentent le gigantesque fleuve égyptien; Baker et Speke ont même aperçu les montagnes d'où jaillissent les eaux qui affluent vers le Victoria et l'Albert-Nyanza. Mais, dans le domaine de la science comme dans celui de la nature, l'horizon s'agrandit à mesure qu'on s'élève ; de nouveaux problèmes surgissent au delà des problèmes résolus. Les réservoirs du Nil ne sont-ils pas les premiers chaînons d'un système de lacs nourris par le drainage de vastes chaînes de montagnes, grossis par les pluies incessantes de ces régions, et alimentant à leur tour les principales rivières de l'Afrique?

Animés d'une noble émulation, de nouveaux voyageurs marcheront sans doute dans la voie si glorieusement frayée par les explorateurs anglais. Dès aujourd'hui on connaît la richesse et la fertilité des régions équatoriales, si longtemps fermées aux Européens. « Il est difficile de croire, dit Baker, que des territoires si vastes, si libéralement dotés par la nature, soient condamnés à une éternelle barbarie, et cependant le progrès ne semble guère possible dans un pays qu'habitent des sauvages paresseux et cruels. » Peu disposé en faveur de la race nègre, qu'il regarde comme inférieure, et avec laquelle il dénie toute fraternité d'origine, la supposant issue d'une création antérieure à celle d'Adam, il pense que le nègre ne peut s'élever sur l'échelle sociale qu'au moyen de la tutelle de l'Européen. A l'appui de son hypothèse, il cite ce fait, fort concluant selon lui, que les tribus de l'Afrique centrale ne connaissent pas la Divinité : « L'homme historique, écrit-il, a toujours été gouverné par les instincts religieux ; il s'est toujours courbé, ou devant le vrai Dieu, ou devant les idoles. Séparées des autres peuples, perdues dans des régions inaccessibles, existaient des races inconnues, vestiges ignorés d'une création préadamite, que nous avons aujourd'hui révélés au monde, et qui semblent les restes fossiles d'animaux antédiluviens. » Le nègre, ébauche imparfaite de l'homme, ne saurait de lui-même arriver à la civilisation, cependant le climat humide de l'Afrique équatoriale, mortel aux Européens, rend la colonisation impossible ; de quel côté viendra donc la lumière? Baker se trouve ici dans une grande perplexité ; heureusement il découvre bientôt que les communications, étant établies entre l'homme blanc et le sauvage, pousseront ce der-

nier à ambitionner quelque chose au delà des satisfactions animales; le nègre convoitera des vêtements, des parures, et comme pour les obtenir, il lui faudra donner ses produits en échange, il deviendra industrieux. Ainsi le commerce ouvrira la voie à la civilisation, et celle-ci enfin amènera le christianisme à sa suite. Les opinions d'un homme aussi éminent que Baker méritent assurément d'être prises en considération; il nous semble toutefois qu'il a renversé les termes, commencé par où il aurait dû finir et que la préoccupation des intérêts anglais a exercé, sans doute à son insu, une influence trop grande sur son esprit. Pour montrer le pouvoir civilisateur de la Grande-Bretagne, il cite dans plusieurs parties de sa relation, l'Amérique du Nord et la Nouvelle-Zélande devenues, grâce à l'industrie, si puissantes et si prospères. Nous avouons n'avoir pas tiré de ces exemples la même conclusion; nous y avons bien vu la force d'irradiation de la race anglo-saxonne, force que nul ne songe à contester, mais nous y avons cherché vainement la puissance civilisatrice. Qu'a fait l'Angleterre, cette incarnation du commerce, pour les Peaux-Rouges? qu'a-t-elle fait pour les Maoris? Elle les a refoulés au fond des déserts où, la rage au cœur, ils constatent la décroissance continue de leurs populations; elle ne les a pas améliorés, elle ne les a pas aidés à prendre rang dans la grande famille humaine. Pourtant elle se trouvait en présence de races fortes et richement douées. C'est que le commerce, s'il est un lien entre des nations égales, s'il détruit les préjugés, efface les rancunes, unit les intérêts, alors que toute pensée de conquête et de domination est absolument bannie, n'a pas ordinairement le même effet salutaire entre le faible et le fort, entre l'homme sauvage et celui qui est armé de toutes les ressources de la civilisation; ce dernier ambitionne bientôt les fertiles territoires d'où il tire un si grand nombre de richesses naturelles, et n'ayant que la main à étendre pour les saisir, il en fait sa proie.

Quant au nègre, qui nous occupe particulièrement ici, la théorie par laquelle Baker prétend prouver son infériorité, ne nous paraît reposer sur aucun fondement solide. Les peuplades qu'il a visitées n'ont pas, assure-t-il, la moindre notion d'un Être tout-puissant, créateur et souverain maître de l'univers. Mais s'il est vrai qu'on ne retrouve chez eux nulle trace de ces vérités premières, est-ce à dire qu'ils ne les aient jamais possédées? Leur croyance superstitieuse dans la sorcellerie, leurs fêtes à l'époque des nouvelles lunes, les honneurs rendus aux morts, ne sont-ils pas plutôt les débris d'un ancien culte dont ils ont perdu le souvenir comme ils ont oublié leur origine et leur histoire? Livingstone qui, pendant vingt années, a vécu parmi les tribus africaines, porte sur elles un témoignage plus favorable : « Quelque avilies que soient ces populations, dit-il, il n'est pas besoin

de les entretenir de l'existence de Dieu, ni de leur parler de la vie future; ces deux vérités sont universellement admises en Afrique[1]; » Et ailleurs : « Le nègre est un homme doué de tous les attributs qui caractérisent la race humaine; des siècles de barbarie l'ont dégradé, mais nous ne doutons ni de son cœur, ni de son intelligence. » Un autre explorateur, dont les lecteurs de cette *Revue* ont pu apprécier l'esprit vif et lucide, Palgrave, constate dans son voyage en Arabie l'importante situation qu'occupe la race mélanienne dans la Péninsule. Les noirs y parviennent souvent aux postes les plus honorables; il n'est pas rare de les voir devenir gouverneurs de provinces ou même ministres, et ils ne se montrent nullement au-dessous des exigences de leurs fonctions.

Si le nègre est susceptible de civilisation et de progrès, la religion ne sera-t-elle pas l'instrument le plus puissant pour développer ses facultés natives, atrophiées par la vie sauvage? Plusieurs écrivains distingués ont prétendu que le mahométisme, en raison de sa tolérance pour les instincts sensuels, de la sanction qu'il accorde à la polygamie, est le seul culte qui ait prise sur la race noire. Le christianisme, à sa naissance, a dû cependant lutter contre les passions bien autrement redoutables de l'homme civilisé, plus tenaces et plus profondes que celles de l'homme sauvage, il a triomphé pourtant de l'orgueil des sophistes et de la volupté romaine. Quelle cause empêche donc sa diffusion en Afrique? Est-ce le défaut de culture intellectuelle chez les sauvages? Mais en même temps qu'il est le pain des forts, l'Évangile est le lait des petits enfants. Si le nègre résiste aux chrétiens et repousse leurs dogmes, c'est qu'il aperçoit une contradiction flagrante entre leurs actes et leurs doctrines. On lui prêche la liberté des enfants de Dieu, l'amour et la fraternité qui doivent unir les membres de la famille humaine, et cependant on ne lui apporte que l'esclavage et l'oppression. Le mahométisme, plus conséquent avec lui-même, enseigne la fatalité; il courbe sous un joug de fer les populations qu'il soumet à son empire, mais il leur apprend qu'un inflexible destin, devant lequel la volonté est impuissante, règle le sort des individus et des sociétés. Aussi l'islamisme peut-il se propager par la violence, le christianisme, jamais; son divin fondateur ne l'a pas voulu. Notre religion, fille du ciel, s'affaiblit quand elle veut s'appuyer sur une force terrestre : l'humble croix du missionnaire est la seule arme à laquelle soit promise la conquête du monde.

La civilisation obéit aux mêmes lois; elle résiste à la contrainte, elle se propage seulement à l'aide du temps et de la persuasion.

[1] *Explorations dans l'Afrique australe et le Zambèze*, traduction de madame Loreau. Paris. Hachette.

Jamais aucun peuple ne la recevra d'un ennemi, d'un oppresseur. Les Germains l'ont bien acceptée de Rome conquise, l'auraient-ils subie si elle leur avait été imposée par une nation hostile, qui les aurait dépouillés de leur territoire? Grâce aux passions de l'homme, la civilisation moderne cependant a presque toujours été un instrument de tyrannie et de conquête. Ne serait-il pas plus digne d'elle de prendre par la main les peuples enfants qui n'ont pas su grandir, et de leur donner place dans ses rangs? Cette conduite généreuse aurait de plus en Afrique l'avantage d'être d'accord avec les vrais intérêts des Européens. L'insalubrité du climat rend la colonisation fort difficile; améliorer patiemment la race nègre, faire luire sur elle la lumière d'une religion pure, désarmer par des bienfaits sa trop juste défiance, lui apprendre à décupler les richesses de son sol, serait, non-seulement une satisfaction donnée à la conscience, mais le moyen le plus sûr d'acquérir, par un commerce légitime, une part des biens que prodigue la nature à ces fertiles régions.

ÉMILE JONVEAUX.

LES ÉCOLES ET LES SYSTÈMES

EN FRANCE

AVANT LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

Parmi les institutions qui font la gloire de la France, l'Université de Paris occupe une des premières places. Debout depuis sept siècles, elle offre à tous les regards le magnifique spectacle d'hommes éminents, menant une vie souvent austère et toujours laborieuse, au service de la littérature et de la science. C'est l'histoire de ces hommes, de leurs travaux et de leurs succès qu'ont entreprise Du Boulay, au dix-septième siècle [1], Crevier, au dix-huitième [2], et qu'ont poursuivie de nos jours M. Vallet de Viriville, dans son *Histoire de l'instruction publique en Europe et principalement en France* [3], M. Taranne, dans le *Journal général de l'instruction publique* [4], et surtout M. Charles Jourdain, dans les cinq livraisons dont il a enrichi le monde savant en 1862.

Toutefois, ce n'est là que l'histoire brillante de l'Université. Il est une autre histoire plus obscure, plus difficile, celle des hommes et des travaux qui ont précédé sa fondation définitive. M. Ch. Jourdain commence ses recherches à l'an 1200, et le premier document qu'il signale est la lettre dans laquelle Philippe Auguste sévit contre le chef des écoles de Paris et soustrait les étudiants aux châtiments capricieux qu'ils pouvaient alors avoir à subir. C'est à peine si, dans son

[1] Bulæus, *Historia Universitatis Parisiensis*. Parisiis, 6 vol. in-f°.
[2] Crevier, *Histoire de l'Université de Paris depuis son origine jusqu'en l'année* 1600. Paris, 1761, 7 vol. in-12.
[3] Paris, 1849-1852, in-4.
[4] Voir les années 1845, 1846, 1847 et 1856.

Proœmium, il mentionne les écoles du Palais, de Notre-Dame et de Sainte-Geneviève, et cite les noms d'Alcuin, de Guillaume de Champeaux et d'Abailard. Et cependant que de travaux s'étaient accomplis avant le treizième siècle! que d'efforts, que de recherches, que de discussions, que d'essais, que d'écoles, que de systèmes! A partir du treizième siècle, c'est l'histoire et la science des effets ; mais avant, c'est l'histoire et la science des causes. Là, c'est l'édifice dans toute la magnificence de ses lignes et de ses parties ; ici, c'est le même édifice dans l'obscurité et la solidité de ses fondements. Des hommes sérieux l'ont compris, et, armés de leur talent et de leur patience, ils ont su mettre en lumière cette époque, plus ancienne que ténébreuse, qui s'étend sur l'Occident depuis les invasions des barbares jusqu'à l'organisation des universités. On connaît déjà les recherches de M. Digot sur l'instruction dans la province ecclésiastique de Trèves [1] et celles de MM. Stallaert et van der Haeghen sur l'instruction en Belgique [2]. La France, elle aussi, a été étudiée. En 1840, J. J. Ampère publia le résumé de ses leçons au Collége de France sous le titre d'*Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle* [3]. En 1841, le P. Theiner composa son *Histoire des Institutions d'éducation ecclésiastique* [4], et M. Kilian son *Tableau de l'Instruction secondaire en France* depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours [5]. En 1858, M. Théry livra au public son *Histoire de l'éducation en France* depuis le cinquième siècle jusqu'au dix-neuvième siècle. Enfin, cette année même, M. Léon Maitre vient de nous donner son *Etude sur les Écoles épiscopales et monastiques de l'Occident* depuis Charlemagne jusqu'à Philippe Auguste.

Tous ces travaux, quelque remarquables qu'ils soient, restent pourtant incomplets par quelques endroits. Sans doute, il est intéressant de passer avec eux d'école en école, de s'en aller, pour ainsi dire, en pèlerinage à toutes ces bibliothèques des cathédrales et des abbayes, que le moyen âge recherchait avec tant d'ardeur ; d'observer l'organisation de l'enseignement, la condition des écolâtres, celle des simples professeurs et des écoliers ; de voir ceux-ci, assis sur la paille, écoutant leurs maîtres, et prenant leurs notes avec un stylet sur de petites tablettes enduites de cire qu'ils appuyaient sur leurs genoux, puis rentrant dans leurs salles d'étude et rédigeant leurs notes sur des cahiers de parchemin ; d'étudier l'objet des études, le

[1] *Dix-septième session du Congrès scientifique de France*. In-8, 1851.
[2] *De l'instruction publique au moyen âge, du huitième au seizième siècle*. In-8, Bruxelles, 1854.
[3] Paris, 1839-1840, 3 vol. in-8.
[4] *Geschichte der geistlichen Bildungsanstalten*. Mayence, 1835 ; Paris, in-12, 1841.
[5] Paris, 1 vol. in-8.

progrès des lettres et des sciences, en un mot, de suivre la marche des esprits et des pensées. Cependant M. L. Maitre lui-même n'a pas su, malgré son érudition, éviter tous les défauts. Qu'il me soit permis de reprocher à son ouvrage d'être trop étendu et pas assez profond, de toucher à peu près à tout et de n'épuiser rien. Il mentionne toutes les écoles et il ne fait l'histoire d'aucune. Il ouvre la porte de toutes les abbayes, et après quelques regards plus ou moins superficiels, pour ne pas dire dissipés, jetés çà et là sur les noms des prieurs ou sur le catalogue de la bibliothèque, il nous force à nous retirer avec un *savoir* assez léger et à passer dans une autre abbaye qui ne nous enrichit pas davantage. Quel est le professeur qu'il ne nomme pas, si obscur soit-il ? et quel est celui qu'il caractérise, si illustre soit-il ? Et cependant que de physionomies intéressantes ne rencontre-t-on pas depuis le vénérable Bède jusqu'à Jean de Salisbury ! que d'esprits perspicaces, délicats, sérieux et profonds, qui seraient dignes d'être reproduits avec tous les charmes de leur originalité ! — M. Maitre a un second défaut qui, du reste, s'associe assez bien avec la superficialité, c'est le décousu. Il recueille très-bien les parties, mais il oublie d'en faire un ensemble. Son étude est plutôt une course un peu vagabonde qu'un voyage suivi. La synthèse lui manque autant que l'analyse. Il est l'homme des petits faits plutôt que des grandes idées. Au lieu de rapprocher les uns et les autres et de centupler ainsi la force de leur lumière, il les laisse épars, isolés et enveloppés de leurs ténèbres respectives ; en sorte que, tout en parlant des écoles, il fait à peine soupçonner le progrès réel des études : avec lui on passe d'un siècle à un autre sans apercevoir autre chose que des noms différents, comme si l'on n'avait changé ni d'aspect, ni d'horizon, ni de région, ni même de ciel. Du reste, M. Maitre a le regard peu ambitieux et ne se préoccupe nullement du point de vue : pourvu qu'il aperçoive, il est satisfait ; et peu lui importe s'il a trouvé ou non le vrai point de perspective. Voir ainsi, c'est ne voir qu'à demi. Aussi ne se doute-t-il pas que dans les écoles dont il parle les esprits travaillent, sous les simples mots de dialectique et d'universaux, à des questions pleines de profondeur et de gravité, et qu'ils préparent, quoique d'une manière encore générale et éloignée, des thèses et des solutions qui doivent faire la gloire des plus grands siècles philosophiques. M. Maitre est un voyageur qui passe à côté d'un champ labouré, se contentant de voir les sillons, d'en mesurer la longueur, d'en dire la date plus ou moins récente, sans songer aux moissons abondantes qui y germent dans l'humilité et le travail.

C'est pour suppléer à ces défauts en même temps que pour rendre hommage à ces qualités, que nous essayerons de faire la synthèse des écoles et des systèmes, soit de philosophie, soit de théologie, qui ont

préparé en France la fondation de l'Université de Paris et l'avénement du treizième siècle. Peut-être ne sera-t-il pas sans intérêt, dans l'état actuel de la science, d'étudier au point de vue moderne autant qu'au point de vue ancien tous ces grands débats sur les universaux et sur la méthode, qui ont éclaté à la fin du onzième siècle et au commencement du douzième, entre des hommes tels que Roscelin, saint Anselme, Hildebert du Mans, Guillaume de Champeaux, Abailard et saint Bernard.

I

LES ÉCOLES ET LES SYSTÈMES AVANT GUILLAUME DE CHAMPEAUX.

La philosophie scolastique comprend deux époques très-unies, mais très-distinctes. La première commence au huitième siècle avec le vénérable Bède, et finit avec le douzième siècle : c'est l'époque des germes et des tiges. La seconde commence avec le treizième siècle, même avec Pierre Lombard, et finit en quelque sorte avec Gerson, au quinzième siècle : c'est l'époque des fleurs.

C'est donc la première époque qui doit nous occuper. Or, cette première époque se divise en deux périodes : l'une, qu'on pourrait appeler le temps des *écoles ;* l'autre, le temps des *systèmes.* Ce qui domine dans la première, c'est un enseignement d'où l'ordre n'est pas absent, mais qui n'a encore ni principes formulés avec précision, ni parties enchaînées avec méthode. Dans la seconde, les écoles subsistent toujours ; mais la pensée n'y est plus à l'état d'enfance, elle commence à prendre plus complétement conscience d'elle-même, de manière à s'exprimer avec une exactitude prête à se défendre ; elle cherche à se solidifier dans une lumière plus évidente, et à devenir doctrine. C'est à Jean Scot Érigène, c'est-à-dire vers 850, que finit la première et que commence la seconde.

« Avant saint Anselme, dit M. Bouchitté, les noms de Bède, d'Alcuin, de Rhaban Maur, du pape Sylvestre II (Gerbert), de Lanfranc même, rappellent plutôt un mouvement d'esprit, une activité qui pourra devenir féconde, que des doctrines arrêtées et une méthode digne de confiance [1]. »

Les Barbares, en effet, dans le commencement de leurs invasions, remplissaient tout de sang et de carnage, brûlaient les villes entières, massacraient les habitants, ou les enmenaient esclaves, et jetaient partout la terreur et la désolation. Aussi voyons-nous, même

[1] M. Bouchitté, *Le rationalisme chrétien à la fin du onzième siècle.* Introd., p. x.

encore au sixième siècle, les études pleinement négligées dans les Gaules. Le pape Agathon, dans la lettre dont il chargea ses légats pour le sixième concile, dit : « Nous ne les envoyons pas par la confiance que nous avons de leur savoir. Car comment pourrait-on trouver la science parfaite des Écritures chez des gens qui vivent au milieu des nations barbares, et gagnent à grand'peine leur subsistance chaque jour par le travail corporel? Seulement nous gardons avec simplicité de cœur la foi que nos pères nous ont laissée. » — Cependant Bède parut (672-735) ; et quoiqu'il ne fût ni un penseur original, ni un grand théologien, ni un philosophe profond, néanmoins ses écrits embrassaient toutes les connaissances qui avaient cours alors : théologie, philosophie, grammaire, histoire, physique, arithmétique, astronomie, rien ne lui était étranger ; une telle science encyclopédique indique évidemment une grande vigueur d'intelligence, et ne pouvait pas ne pas produire d'heureux résultats sur les esprits soumis à son influence [1]. — L'année où expirait Bède, naissait Alcuin (735-804). « Esprit grave plutôt qu'élevé, actif plutôt que puissant, Alcuin supplée, comme Bède, à la supériorité de la pensée par son dévouement à la science. On sait quelle part il a prise à la restauration des lettres accomplie par Charlemagne, et que rien d'important ne s'y est fait sans lui [2]. » Toutefois ce ne fut pas un philosophe, mais un simple organisateur d'éléments qui n'avaient rien de sérieusement scientifique. Le temps d'Alcuin, c'est ce temps des premières conquêtes intellectuelles où l'esprit cherche à jouer avec la lumière plutôt qu'à trouver la vérité, à se charmer lui-même avec des combinaisons ingénieuses plutôt qu'à étudier avec exactitude. C'est ainsi qu'Alcuin, se demandant un jour, en présence des royales intelligences qui l'écoutaient, ce que c'est que la langue, la vie, l'homme, répondait : « La langue? c'est le fouet de l'air..... La vie? une jouissance pour les heureux, une douleur pour les misérables, l'attente de la mort..... L'homme? l'esclave de la mort, un voyageur passager, hôte dans sa demeure [3]. » — Rhaban Maur (776-856), élève d'Alcuin, à Tours, n'eut aucune pensée originale ; ce ne fut qu'un faiseur de gloses [4]. Dans son livre *De institutione clericorum*, il explique le sens des sept arts libéraux, et se borne

[1] Voir M. Saint-René Taillandier, *Scot Érigène*, 1[re] partie, ch. I, p. 25.
[2] *Ibid.*, p. 24.
[3] *Œuvres d'Alcuin*, t. II, p. 352. — M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, 7[e] édit. Paris, 1852, t. II, p. 190-194.
[4] M. Rousselot, *Études sur la philosophie dans le moyen âge*. Paris, 1840, t. I, p. 76. — « Rhaban Maure ne fut guère qu'un imitateur fidèle de son maître Alcuin. » M. Bouchitté, *ouvr. cité*, Introd., p. XVIII. Voir Tennemann, *Manuel de l'histoire de la philosophie*, t. I; Rixner, *Handbuch der Geschichte der Philosophie*, t. II.

à résumer les connaissances liturgiques, pastorales, bibliques et littéraires, qu'on estimait alors nécessaires et suffisantes pour le prêtre. Mais de son temps, rien de frappant, ni même de précis ne se fait encore remarquer; on tâtonne sourdement dans l'ombre ; on lit les traductions de Boëce, notamment son Introduction de Porphyre à l'*Organon* d'Aristote; on s'en sert comme d'un manuel dont on ne sait la plupart du temps ni que penser ni que dire; en un mot, si la philosophie est loin d'être inconnue, elle est tout aussi loin d'être connue. Tels furent les principaux des maîtres qui remplirent cette période de formation. Cantu les caractérise d'un mot : « Ces scolastiques, dit-il, créèrent des écoles, non des systèmes [1]. » Leur philosophie, en effet, n'était qu'une dialectique toute de formes et de catégories, véritable algèbre de la raison, employée à l'usage de la théologie, pour établir l'alliance entre la foi et la réalité objective des vérités révélées [2].

Quant aux écoles, on leur donnait trois dénominations, suivant leur théâtre respectif. Il y avait les écoles *palatines*, qui se tenaient dans les résidences impériales : les écoles *épiscopales*, qui étaient ouvertes sous le patronage et la surveillance de l'évêque, soit dans sa cathédrale, soit même dans sa propre maison; c'est de là que vient l'institution, encore maintenue, du théologal diocésain : enfin les écoles *claustrales*, qui avaient lieu à la porte des cloîtres. — L'école du Palais, fondée par Charlemagne, et la première de toutes, était mobile avec la cour; elle se tenait tantôt à Aix-la-Chapelle, tantôt à Paris, où elle se fixa définitivement. Ses premiers maîtres furent le rhéteur Pierre de Pise, Paul Warnefried, diacre d'Aquilée et habile hagiographe, l'Espagnol Claude, interprète de la sainte Écriture, et surtout maître Alcuin de l'école d'York. C'est l'école du Palais qui fut le modèle et la mère de toutes les autres. Dès 783, Charlemagne publia la fameuse constitution des écoles, *Constitutio de scholis per singula episcopia et monasteria instituendis*, suivant laquelle on devait ériger des établissements d'instruction publique dans les cathédrales et les abbayes qui n'en avaient pas encore. Ces établissements furent d'abord destinés uniquement à l'éducation du clergé, mais ils s'ouvrirent bientôt aux laïques des classes élevées. Les conciles et les papes favorisèrent à l'envi avec les rois ce mouvement progressif des études. Ainsi, le concile d'Aix-la-Chapelle, en 816, ordonna que les chanoines fussent instruits dans toutes les branches de la science et que l'un d'eux, d'une doctrine et d'une vertu supérieures, veillât sur les enfants qui fréquentaient l'école de la cathédrale. Le concile de

[1] Cantu, *Histoire universelle*, t. X, p. 485.
[2] *Ibidem*, p. 484.

Rome, en 823, donna cet ordre : « Que l'on apporterait une extrême diligence à établir auprès de chaque église épiscopale, dans les paroisses et ailleurs, des professeurs et des maîtres qui enseigneraient assidûment les lettres, les arts libéraux et les dogmes divins. » En 826, Eugène II recommanda aussi dans un concile, aux évêques et aux curés, d'instituer des écoles où l'on instruisît gratuitement dans les sciences divines et humaines. De tous côtés les conciles répétèrent les mêmes recommandations. Celui de Valence, en 855, attribua à la longue interruption des études l'absence de foi et de doctrine dans les lieux saints; celui de Kiersy-sur-Oise, en 858, exhorta Charles le Chauve à ressusciter l'instruction dans son palais [1].

Tous ces efforts furent couronnés du succès qu'ils méritaient. La Gaule brilla entre tous les autres pays de l'Europe par la supériorité de ses écoles [2]. C'était, en effet, celle de Reims, digne d'avoir eu un jour pour chefs Hincmar, Gerbert lui-même (992) et saint Bruno; celle de Chartres, fondée par Fulbert, disciple de Gerbert, à Reims, et évêque de Chartres pendant vingt et un ans (de 1007 à 1028), avec un éclat tel qu'il mérita d'être regardé comme l'oracle de presque toute la France; celle de Tours, d'où sortirent Amalarius de Trêves, Raban de Mayence, Hetto, abbé de Fulde, Haimon, évêque d'Halberstadt, Samuel de Worms et plusieurs autres écrivains remarquables de cette époque [3]; celles d'Auxerre, d'Orléans, du Mans, de Poitiers, d'Angers, si célèbres alors par les hommes éminents qu'elles donnèrent à la religion et aux lettres; celle de Dijon, où le B. Guillaume sut unir dans un admirable esprit de liberté la science avec la vertu; celle du Bec, où devait bientôt paraître Lanfranc et surtout saint Anselme de Cantorbéry, cette grande lumière du onzième siècle. Toutefois, au-dessus de toutes les autres, se plaçaient d'elles-mêmes les écoles de Paris; elles étaient pour la philosophie et la théologie ce que celle de Bologne était pour la jurisprudence, et cela, non-seulement à la fin du dixième siècle, mais même au milieu du onzième. Peu après la fondation de la Palatine, il y eut, en effet, à Paris, trois écoles très-fréquentées : celle de la cathédrale, celle de Sainte-Geneviève et celle de Saint-Germain-des-Prés. — «Il n'y a pas très-longtemps, rapporte M. Ch. de Rémusat, qu'une enceinte jadis habitée tout entière par les membres du chapitre, s'étendait depuis le parvis, et longeant au nord la nef de l'église, allait rejoindre le

[1] Cf. Capitul. ann. 823, c. 5, apud Baluz, t. 1, p. 430. — Concil. Paris. VI, ann. 829, lib. I, c. 30, apud Harduin, t. IV, p. 1316; Mansi, t. XIV, p. 558, sqq.

[2] Sur les écoles, Voir J. J. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. III, chap. XIV et XVII. — M. Maitre, *ouvr. cité*, 1re partie.

[3] Voir Alzog, *Histoire universelle de l'Église*, 2e période, 1re p., ch. IV.

jardin de l'archevêché ; elle s'appelait le cloître Notre-Dame[1] : » C'est là qu'était l'école épiscopale. — Quant à celles de Sainte-Geneviève et de Saint-Germain-des-Prés, leurs noms mêmes indiquent leur position. Celle de Sainte-Geneviève se trouvait à l'abbaye du même nom, qui fut construite par Clovis Ier et achevée en 511[2]. L'église et l'abbaye de Saint-Germain des Prés, qui portèrent d'abord le titre de Sainte-Croix et de Saint-Vincent, furent construites, sous l'épiscopat de saint Germain, par la piété du roi Childebert Ier, après son retour de sa deuxième expédition d'Espagne. Saint Droctovée, qui en fut le premier abbé, donna à sa communauté une impulsion intellectuelle qui ne fut arrêtée que par les ravages des Normands en 861 et en 885, et qui fut reprise ensuite avec une ardeur pleine de poésie[3]. — Il faut citer aussi saint Germain-l'Auxerrois, qui fut d'abord, lors de sa fondation par Childebert, un monastère, puis une collégiale, que Cantu appelle une pépinière d'évêques[4].

Le professeur le plus célèbre, à cette époque de formation difficile que des guerres et des invasions interrompaient trop souvent, fut Remi d'Auxerre : disciple de saint Heiric d'Auxerre, il triompha des ténèbres de son temps (893-908). Appelé par Foulques, archevêque de Reims, pour relever les études dans cette ville, il mérita l'honneur de voir l'archevêque lui-même assister à ses leçons. Après la mort de Foulques, il vint à Paris, ouvrit une école publique, enseigna les arts libéraux, les sciences et même la théologie[5], avec un succès tel

[1] M. de Rémusat, *Abailard*, t. I, p. 10. — Cf. *Paris ancien et moderne*, par de Marlès, t. I, ch. I, p. 51, et ch. II, p. 139.

[2] Voir *Histoire de la ville de Paris*, par D. Michel Félibien, revue et publiée par D. Guy-Alexis Lobineau, bénédictins de Saint-Maur. Paris, 1725, t. I, p. 22.

[3] « Lorsque les faubourgs de Paris furent la proie des flammes, l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés fut transférée dans l'enceinte des murailles (1003) et resta à la tête de plusieurs écoles confiées à la surveillance du poëte Abbon, qui chanta ce siége mémorable. » Cantu, *Histoire universelle*, t. IX, p. 454-455. — Voir le concile qui s'y tint plus tard en 1129. — Voir M. Maitre, *ouvr. cité*, p. 59-61, 76-77.

[4] Cf. *Histoire de la ville de Paris*, t. I, p. 30, 91, 125. — *Histoire universelle*, par Cantu, t. IX, p. 455.

[5] Nous avons de saint Remi d'Auxerre plusieurs ouvrages manuscrits. Voir à la Bibliothèque impériale, n. 712, fol. 47-56 : *Incipit expositio Remigii in prima editione Donati grammatici urbis Rome.* — N. 1110 du fonds de Saint-Germain : *Sa glose sur le Satyricon de Martianus Capella.* — N. 8674 du fonds du Roi : *Commentum magistri Remigii super librum Martiani Capelle de Nupciis Mercurii et Philologiæ et super Septem artes liberales ejusdem.* — Il composa aussi un *Traité sur la musique*, un *Traité sur chaque fête des saints*, des *Homélies*, une *Explication du canon de la messe*, une *Glose sur l'Ancien Testament*, une *Interprétation des mots hébraïques de la Bible*, des *Commentaires* sur la Genèse et sur les quatre autres livres de Moïse, sur les Psaumes, sur le Cantique des cantiques, sur les douze petits Prophètes, sur les quatre Évangiles, sur les Épîtres de saint Paul et sur l'Apoca-

qu'il fut comparé aux anciens Pères de l'Église. Quoique ses ouvrages, même son commentaire sur les Psaumes et son commentaire sur les Épîtres de saint Paul, que l'anonyme de Molk dit être immense, soient dominés par le point de vue grammatical, cependant il y avait au milieu de toutes ces questions de mots un commencement de réalisme et comme un essai de philosophie sérieuse. Aussi, le quartier de Sainte-Geneviève, qui était le quartier des étudiants libres, devint-il bientôt, sinon remarquable, du moins plein de vie et d'ardeur, au point d'être appelé *locutitius mons*. Peu à peu des écoles rivales se formèrent entre la Cité et Sainte-Geneviève, sur la pente septentrionale de la colline. Puis Guillaume de Champeaux et Abailard apparurent. L'école de Saint-Victor se fonda avec un éclat qui la tint longtemps au premier rang. De nouvelles écoles surgirent encore. Godefroid de Saint-Victor, dans un manuscrit qui a pour titre *Fons philosophiæ*, en compte jusqu'à six[1]. Cantu cite avec éloge celle du Petit-Pont et celle de la rue du Fouare, près de Saint-Julien-le-Pauvre[2]. Ce mouvement des écoles de Paris se prolongea même jusqu'à l'abbaye de Saint-Denis où était instruite la fleur de la noblesse du royaume. L'instruction y fut d'abord très-primaire, mais plus tard, Suger, que Louis VI, son ancien condisciple, fit nommer abbé de l'abbaye, en 1122, y porta l'enseignement sur des matières plus élevées.

Avec le temps, toutes ces écoles se développèrent, et au commencement du treizième siècle elles formèrent par leur réunion ce grand corps qui s'appela l'*Université*. C'est alors qu'elles brillèrent d'un éclat incomparable et s'attirèrent les louanges les plus pompeuses. Quand on voulait faire l'éloge d'un théologien, on disait : « Il semble qu'il ait passé sa vie à l'Université de Paris. » Elle était appelée la *fontaine du savoir*, l'*arbre de vie*, le *candélabre de la maison du Seigneur*. C'était le rendez-vous général de l'élite de la chrétienté, et les dignitaires même de l'Église tenaient à honneur d'y professer. Tout ce qui fut produit de bien par aucun pays, disent les auteurs contemporains, les trésors des sciences, les richesses de la terre, tout ce

lypse. — On dit même qu'il étudia la médecine, l'anatomie, et particulièrement l'organisme de l'œil. — Cf. Mabill. *Act.* B, t. VII, p. 189, n. 11 ; *Histoire littéraire de la France*, t. VI, p. 22, 99-122 ; MMss. de la bibliothèque Saint-Victor.

[1] On lit dans ce manuscrit, conservé à la Bibliothèque impériale, les rimes suivantes :

Sex habet cathedras per quas speculantur
Et latentem fluminis fundum perscrutantur, etc.

[2] Cantu, *Histoire universelle*, t. X, p. 465. — On lit dans l'*Histoire de la ville de Paris*, t. I, p. 218 : « On croit que l'église de Saint-Julien-le-Pauvre, dépendante du prieuré de Long-Pont, fut choisie pour partager avec celle de Notre-Dame l'honneur des lettres et des sciences... On prétend que l'étude de la théologie demeura à l'évêché. » Cf. Pasq., *Recherch.*, l. IX, ch. IX, X.

qui procure des jouissances à l'esprit et au corps, doctrines de sagesse, ornement d'arts libéraux, élévation de sentiments, douceur de mœurs, tout se retrouve à Paris. L'Égypte, Athènes, et quelque cité que ce soit qui jamais ait fleuri par les sciences, cèdent la suprématie à celle-ci, en comparant les individus qui allaient chercher dans leur sein la science terrestre avec ceux qui demandent à Paris la science céleste. On y vit, entre autres étudiants, Alexandre II, Grégoire VI, Célestin II, Léon IX, Étienne IX, Urbain II.

Mais avant qu'elle eût atteint cette gloire, avant qu'elle eût reçu de Philippe Auguste les priviléges d'université, avec l'exemption pour son chef de la juridiction royale, avant que les différends qui s'élevèrent entre elle et le chancelier de l'Église de Paris lui eussent valu de la part du légat pontifical, Robert de Courçon, ses premiers règlements[1], avant que cet éclat et cette organisation l'eussent constituée par la force de son mérite le type des autres universités de France, l'Université de Paris, comme toutes les autres écoles, dut passer de l'état purement scolaire à l'état vraiment scientifique et donner à ce qui n'était d'abord dans son esprit que de simples conceptions la solidité et l'enchaînement du système. Ce passage, si important de l'enfance à la jeunesse, commença, comme je l'ai dit, dans la personne de Scot Érigène. Avant lui, en effet, on se bornait à peu près au *trivium* et au *quadrivium*, c'est-à-dire, d'une part à la grammaire, la dialectique, la rhétorique, et d'autre part, à l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. On les appelait les sept arts libéraux, et ce nom était d'une exactitude parfaite, parce que toutes ces connaissances n'étaient qu'artistiques, et nullement scientifiques. La dialectique, qui était la partie centrale de la philosophie, pour ne pas dire la philosophie tout entière, n'était alors que l'art exercitif dont parle Aristote[2] ; ce ne fut que plus tard et peu à peu qu'elle agrandit son objet, qu'elle restreignit les questions de mots pour prendre davantage au sérieux les définitions des choses, qu'elle sut se diviser en logique mineure et en logique majeure, et qu'elle devint ce que Rhaban Maur appelait déjà au neuvième siècle *disciplina disciplinarum*, ce que Guillaume de Champeaux appela, au commencement du douzième siècle, la métaphysique, et ce que plus tard on devait appeler la science même de la raison et la philosophie de l'esprit humain[3].

[1] Suivant ces règlements de 1215, il fallait, pour enseigner les arts à Paris, être âgé de vingt et un ans et les avoir étudiés au moins pendant six ans, et, pour enseigner la théologie, il fallait avoir trente-cinq ans et l'avoir étudiée pendant huit ans. Cf. Cantu, t. X, p. 465.

[2] *Topiq.*, c. XI, § 1, sq.

[3] Voir M. Ch. de Rémusat, *Abailard*, l. II, t. I, p. 302. — M. Hauréau, *ouvr. cité* t. I, p. 32. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, III[e] et V[e] discours.

Cette synthèse des *écoles*, pendant la première époque de la scolastique, nous a révélé l'état des études plutôt que l'état des esprits ; nous y avons vu l'extérieur de la pensée beaucoup plus que la pensée elle-même, et sous la forme artistique de l'enseignement nous avons à peine saisi la vérité enseignée. Pour combler cette lacune et pour connaître la véritable situation intellectuelle de la France au commencement du douzième siècle, faisons la synthèse des *systèmes* et suivons leur marche progressive sur les différents terrains qu'ils ont traversés.

Les écoles sont le chaos des systèmes, comme les systèmes ne sont souvent que le chaos de la doctrine. Dans les écoles, on étudie séparément les propositions qui se présentent à l'esprit ; dans les systèmes, on les unit de manière à les coordonner. Là, ce ne sont que des membres plus ou moins formés ; ici, c'est un corps plus ou moins vivant. Plus encore que la lumière physique, la lumière intellectuelle doit, pour nous atteindre, se briser et se réfracter à travers des milieux dont le nombre nous effrayerait si nous pouvions les compter.

Quand on veut connaître la vérité, non plus seulement par voie indirecte, mais encore par voie directe, on a deux difficultés à résoudre : l'une, tirée de l'objet que l'on cherche à pénétrer ; l'autre, beaucoup plus importante, tirée du moyen par lequel on pourra pénétrer cet objet. Vaincre la première, c'est poser la science ; vaincre la seconde, c'est poser la méthode de la science. De là deux séries d'efforts chez tous les hommes que nous allons rencontrer.

Ce qui frappe tout d'abord dans le mouvement doctrinal de l'époque que nous étudions, c'est que les esprits, tout en étant profondément religieux, construisent des systèmes philosophiques avant de construire des systèmes théologiques. Les deux hommes, en effet, en qui se réfléchit le mieux la vie intellectuelle des penseurs au neuvième et au dixième siècle, sont Jean Scot Érigène et Gerbert. Or, qu'est-ce que les systèmes de ces deux hommes, sinon des systèmes essentiellement philosophiques, où la théologie chrétienne, sans être absente, ne se trouve cependant qu'indirectement[1] ? Tous deux, pris séparément, sont incomplets ; mais pris ensemble, ils se complètent assez bien. Scot Érigène sans Gerbert, c'est la philosophie des êtres suprasensibles ; Gerbert sans Scot Érigène, c'est la philosophie des choses matérielles ; réunis, ils représentent la phi-

[1] Florus, prêtre de l'église de Lyon, nous révèle parfaitement le caractère de Scot Érigène, en le dénonçant, *pour des raisonnements purement humains et philosophiques, comme érudit et versé dans la science des écoles*. Cf. *Veterum auctorum qui IX° sæculo de prædestinatione et gratia scripserunt opera et fragmenta*, publiés par le président Mauguin, 2 vol. in-4°, t. I, p. 585 ; Paris, 1650. — Le caractère de Gerbert n'est pas moins évident.

losophie dans son objet complet. Scot Érigène, tout en écrivant sur la *Division de la nature*, est un métaphysicien ; Gerbert, tout en écrivant sur le *Rationnel* et le *Raisonnable*, est avant tout un philosophe mécanicien et physicien. Sous un autre point de vue, Scot Érigène est le représentant de la synthèse ; Gerbert, celui de l'analyse. Avec le premier, on se trompe souvent et avec un éclat d'autant plus dangereux qu'il rend l'erreur moins visible ; avec le second, on est toujours incomplet, parce que, alors même qu'on donne la vérité, on la donne sans beauté et sans grandeur ; mais avec les deux on arrive à la vérité parfaite. Par conséquent, rien n'est plus logique et mieux enchaîné que l'apparition successive de ces deux systèmes philosophiques. Sans doute, il est regrettable que Gerbert n'ait pas paru avant Scot Érigène ; mais encore cette irrégularité est-elle un enseignement, puisqu'elle nous apprend que la théorie doit être contrôlée par l'expérience et que l'idéal véritable n'a de valeur qu'autant qu'il est conforme au réel.

Mais ne nous arrêtons pas à ces aperçus généraux. La mémoire de Scot Érigène nous est arrivée si chargée à la fois d'éloges et d'accusations, que nous ne saurions trop mettre d'ordre dans l'examen critique de ses qualités et de ses défauts [1].

Certainement, Scot Érigène a commis en théologie des erreurs très-graves. Sans être subjectivement hérétique, il a émis sur la prédestination, sur la grâce et sur l'Eucharistie, des propositions objectivement hérétiques qui ont attiré sur son livre *De la Prédestination* la condamnation du concile de Valence, en 855, et celle du concile de Langres, en 859, et sur son livre *De la Division de la nature*, la condamnation d'Honorius III. — Il avait le défaut, si grave en philosophie, de laisser l'imagination prendre le devant sur la raison. C'est ce défaut, en effet, qui lui fit tant dédaigner la dialectique, qui l'inclina si souvent à des synthèses beaucoup trop prématurées, et lui fit exprimer des conséquences dont les principes avaient été à peine discutés dans son esprit. Sans avoir le dédain du raisonnement, il n'en avait pas assez l'usage ; et tout en repoussant les systèmes néoplatoniciens d'Alexandrie, il en subissait trop l'influence. De là une grande infirmité de raison à côté d'une grande vigueur d'intelligence.

[1] Cf. *De divisione naturæ*, Περὶ φύσεως μερισμοῦ, publié à Oxford en 1681. — *De prædestinatione*, publié en 1650. — Ses ouvrages intitulés : *De visione Dei*, *De egressu et regressu animæ ad Deum*, *De corpore et sanguine Domini*, sont perdus. — Sur Scot Érigène, voir aussi Migne, *Patrolog. curs.*, t. CXXII, Paris, 1853; Peder Hyort, *Jean Scot Érigène* ou *Origine d'une philosophie chrétienne et de sa destination sainte*, Copenhague, 1823 ; Staudenmayer, *Jean Scot Érigène et la science de son temps*, Francf., 1824 ; *Jean Scot Érigène*, par M. Saint-René Taillandier.

Par l'intelligence, il est souvent profond; par la raison, il est plus souvent superficiel, quoique toujours original. C'est ainsi que la fameuse division des êtres en quatre catégories, par laquelle il ouvre son livre *De la Division de la nature*[1], n'est pas seulement obscure et discutable, mais encore inféconde. — Enfin, là même où il est dans le vrai et le sublime, il manque de précision; on dirait qu'il se complaît dans le vague et qu'il préfère les simples aperçus, comme s'il devait trouver du vide et de la tristesse dans les vues face à face. Il admet le réalisme, mais un réalisme qui, tout en étant plus affirmatif que dans les temps qui suivirent la mort de Boëce (524), ne pressent pas toutes les graves questions qu'il porte dans son sein.

Tels sont, si je ne me trompe, les défauts de Scot Érigène. Toutefois, comme l'a fort bien dit M. de Gérando, « l'apparition d'un tel homme, à une telle époque, est, à tous égards, un phénomène extraordinaire; on croit rencontrer un monument de l'art debout au milieu des sables du désert[2]. » Si nous le jugeons d'après la place extérieure qu'il occupe dans le monde, nous ne trouvons en lui qu'un chef de l'École palatine sous Charles le Chauve; mais si nous le jugeons d'après sa vie intellectuelle, nous découvrons l'auteur du premier système philosophique qui ait paru au moyen âge[3]. Avant lui, la philosophie n'est qu'un mélange, pour ne pas dire un amalgame, de l'antiquité, du christianisme et de la barbarie : c'est lui qui essaye le premier de mettre de l'ordre dans cette confusion. Alzog, le comparant aux temps antérieurs, va jusqu'à dire qu'il fut « le premier en Occident *et le seul pendant trois siècles* qui, outre-passant les limites de la logique et de la dialectique, posa les bases métaphysiques d'un système de philosophie sévèrement coordonné[4]. » Et en effet, dans son livre *de la Division de la nature*, il étudie le monde, Dieu, les causes primordiales, le monde visible, l'homme, le retour de la création en Dieu et la vie future; il cherche à définir la nature et l'essence des êtres, à pénétrer dans la notion même de l'*être*, à se faire du plan de Dieu dans la création une idée plus vaste qu'exacte. Suivant lui, l'essence suprême se communique par une suite de par-

[1] « Videtur mihi divisio naturæ per quatuor differentias quatuor species recipere, quarum prima est quæ creat et non creatur, secunda quæ creatur et creat, tertia quæ creatur nec creat, quarta denique quæ neque creatur neque creat. » *De divis. naturæ*. — Voir le rapprochement curieux que Cantu (X, 485) fait de ce passage avec la Karika, d'après Colebrooke.

[2] M. de Gérando, *ouvr. cité*, t. IV, p. 353.

[3] Cantu, *Histoire universelle*, t. X, p. 485 : « Tous ces scolastiques (Alcuin, Rhaban Maur, etc.) créèrent des écoles, non des systèmes; ce fut, au contraire, un système et non une école que fonda Jean Scot. »

[4] *Histoire de l'Église*, § 203.

ticipations : d'abord elle se transmet aux causes primordiales qui sont les prototypes, et leur donne l'être ; puis elle descend par ces mêmes causes sur l'universalité de leurs effets, passant des choses supérieures aux choses inférieures, jusqu'à ce que tous ces êtres participés rentrent dans l'être-principe par une déification qui, en perfectionnant tout, ne détruit rien. Un tel système, dans un homme du neuvième siècle, indique une puissance spéculative considérable. Ne voit-on pas, dans les horizons qu'il nous découvre, comme l'aube blanchissante des idées qui devaient surgir si énergiquement dix siècles plus tard ? « Scot Érigène, dit un écrivain allemand, ne contient pas seulement les germes de la philosophie actuelle, ce sont les mêmes principes très-clairement exprimés. Toute la philosophie de Schelling repose sur cette idée que, dans l'intuition intellectuelle, sans laquelle il n'y a point de connaissance, l'objectif et le subjectif s'identifient. Ce principe qui ne peut être prouvé, car il est le fondement de toute connaissance et de toute preuve, est la base et la clef de la science. La pensée, dit Hegel, est ce qu'il y a d'essentiel chez l'homme. Scot Érigène dit : *Cognitio intellectualis est essentia* [1]. » « On ne peut méconnaître, en effet, ajoute M. Saint-René Taillandier, l'aptitude métaphysique de Jean Scot, et il est certain que sa pensée a des élans soudains qui le conduisent très-haut. Mais ne confondons pas les temps. Ces principes, que nous croyons reconnaître chez lui et que nous comparons avec une métaphysique toute moderne, il les devine plutôt qu'il ne les découvre ; il les entrevoit vaguement et il y aspire plutôt qu'il ne les possède. En cherchant bien, je rencontre encore dans le *De Divisione naturæ* un passage qu'on pourrait rapprocher des principes de la philosophie hégélienne. Cette logique de l'infini sur laquelle Hegel fonde tout son système et qui consiste à trouver un terme supérieur dans lequel s'évanouissent les antithèses que pose la pensée finie, il semble qu'il y en ait quelques traces dans Scot Érigène. L'ancienne logique, dit Hegel, ne convient qu'au monde fini. Elle oppose, par exemple, deux choses contradictoires : de ces deux choses il faut choisir l'une et rejeter l'autre. Mais dans le domaine de l'infini il n'est pas permis d'opposer et d'isoler deux conceptions de la pensée. Si vous mettez en face l'un de l'autre deux principes qui s'excluent, vous n'êtes plus dans le domaine de l'absolu ; toute opposition, toute exclusion suppose nécessairement le monde des choses finies. Si vous opposez l'infini au fini, et si vous les isolez l'un de l'autre, vous formez un infini limité, c'est-à-dire un faux infini ; et ce fini lui-même, si vous l'isolez aussi, vous lui donnez une existence indépendante, c'est-à-dire une existence nécessaire, et

[1] *Die Lehre vom göttlichen Ebenbilde in Menschen*. Tübinger, 1830.

le voilà qui se change en infini. Il ne faut donc pas isoler ces termes, il faut, au contraire, les unir inséparablement en les déduisant l'un de l'autre, et chercher leur conciliation dans un terme supérieur. C'est là un principe sur lequel Hegel se fonde sans cesse, et qui lui a révélé toute une dialectique nouvelle. Scot Érigène soupçonne peut-être quelque chose d'assez semblable, lorsque, cherchant le nom qui convient à Dieu, il dit que ces noms : Éternité, Essence, etc., ne peuvent lui être donnés, parce qu'ils supposent un terme contraire, un terme opposé, et qu'il ne peut y avoir d'oppositions dans le domaine de l'absolu. S'appuyant sur cette idée, il remonte, comme Hegel, jusqu'au Rien, qui est l'être par excellence, l'être indéterminé, et c'est là encore une analogie avec la doctrine du philosophe de Berlin [1]. »

Quoi qu'il en soit des idées qui forment le fond même de ce système, nous devons, pour indiquer la physionomie complète de Scot Érigène, dire un mot de sa méthode. Il nous la révèle lui-même dans ses écrits, et pour le bien connaître nous n'avons qu'à le laisser parler. Il ouvre ainsi son livre sur la *Prédestination* : « Comme tout moyen d'atteindre à une pieuse et parfaite doctrine, en recherchant avec ardeur et découvrant sûrement la raison de toutes choses, réside dans cette science et cette discipline que les Grecs appellent *philosophie*, nous croyons nécessaire de parler en peu de mots de ses divisions et classifications. On croit et l'on enseigne, comme dit saint Augustin, que la philosophie, c'est-à-dire l'amour de la sagesse, n'est point autre que la religion... Qu'est-ce donc que traiter de la philosophie, sinon exposer les règles de la vraie religion par laquelle on cherche rationnellement et l'on adore humblement Dieu, cause première et souveraine de toutes choses? De là suit que la vraie philosophie est la vraie religion, et, réciproquement, que la vraie religion est la vraie philosophie [2]. » Et dans son livre sur la *Division de la nature :* « La nature et le temps, dit-il, ont été créés ensemble, mais l'autorité ne date point de l'origine du temps et de la nature. C'est la raison qui est née au commencement des choses, avec le temps et la nature. La raison elle-même le démontre. L'autorité est dérivée de la raison, nullement la raison de l'autorité. Toute autorité qui n'est pas avouée par la raison paraît sans valeur. La raison, au contraire, invinciblement appuyée sur sa propre force, n'a besoin de la confirmation d'aucune autorité. L'autorité légitime ne me paraît être que la vérité découverte par la force de la raison et transmise par les saints

[1] M. Saint-René Taillandier, *Jean Scot Érigène*, p. 269-271.

[2] *De divina prædestinatione*, Rec. de Mauguin (*Veterum auctoritate*, etc.), t. I, p. 111.

Pères, pour l'utilité des générations postérieures. Je ne suis pas tellement épouvanté de l'autorité, je ne redoute pas tellement la furie des esprits peu intelligents, que j'hésite à proclamer hautement les choses que démêle clairement et démontre avec certitude la raison ; ce sont d'ailleurs des sujets dont il ne faut traiter qu'avec les sages, pour qui rien n'est plus doux à entendre que la vérité, rien plus délicieux à rechercher quand on s'y applique, rien plus beau à contempler quand on la trouve... La vraie marche du raisonnement peut aller de l'étude naturelle des choses sensibles à la contemplation pure des choses spirituelles. »

Toutefois une grave accusation pèse sur la doctrine de Scot Érigène. Alzog déclare qu'il nie la distinction entre Dieu et le monde [1]. M. Hauréau dit expressément qu'il est « arrivé au panthéisme le plus sincère, le plus patent [2]. » M. Rousselot, tout en maintenant qu'il a défendu la liberté humaine, en fait un panthéiste formel [3]. M. Guizot est du même avis, s'appuyant sur ce que Scot Érigène est un représentant de la philosophie alexandrine [4]. Ces autorités sont graves assurément; mais sont-elles décisives sur ce sujet? Je me permets de ne pas le croire, et voici mes raisons : Il est certain que du cinquième au treizième siècle il y a chez la plupart des Pères un style qui quelquefois ne sait pas rester purement mystique et s'entache de panthéisme, quoique leur idée et leur intention soient nettement chrétiennes. Cela tient aux manuscrits de l'école d'Alexandrie, qui étaient à peu près les seuls répandus alors. Saint Denys, par exemple, enseigne que c'est une violence d'amour qui a mis Dieu en extase, l'a fait *comme* sortir de lui-même, et l'a *comme* versé dans la création; ailleurs il dit expressément que « l'être de toutes choses est ce qui y reste de la divinité. » Scot Erigène, qui a traduit du grec en latin les ouvrages de saint Denys, n'a pas su écarter de son style les alliages et les inexactitudes. Mais de ce que son style est panthéiste en quelques endroits, résulte-t-il que son idée, elle aussi, soit panthéiste? Nullement. Et en effet, que de fois Scot Érigène n'appelle-t-il pas Dieu *créateur* et ne se sert-il pas du mot *créatures* pour désigner les choses qui sont en dehors de Dieu! Lorsqu'il dit que Dieu seul est l'être, n'entend-il pas parler de l'être absolu, de l'être *simpliciter?* Lorsqu'il enseigne que les créatures ne sont pas par elles-mêmes des êtres, ne veut-il pas dire que ce qui fait qu'elles sont, c'est uniquement leur participation avec l'être simplement dit?

[1] *Histoire de l'Église*, § 203.
[2] *Ouvrage cité*, t. I, p. 117.
[3] *Ouvrage cité*, t. I, p. 54-59.
[4] M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 390, 7e édit., Paris, 1859.

Ne pourrait-on pas retrouver dans saint Thomas d'Aquin lui-même des passages semblables à ceux-ci, sinon dans les mots, du moins dans l'idée : « Toutes les choses qu'on dit être sont des images de Dieu (*theophaniæ*)... Tout ce qu'on sent et comprend n'est autre chose qu'une apparition de ce qu'on ne voit point, une manifestation de ce qui est caché,... une voie ouverte vers l'intelligence de ce qu'on ne comprend point, un nom de ce qui est ineffable, un pas vers ce qu'on ne peut atteindre,... une forme de ce qui n'a point de forme [1]... On ne peut rien concevoir dans la création, si ce n'est le Créateur, qui seul est vraiment. Rien, hors de lui, ne peut être qualifié légitimement d'essentiel ; car toutes choses, venant de lui, ne sont rien de plus, en tant qu'elles sont, qu'une certaine participation à l'être de Celui qui seul ne vient d'aucun autre et subsiste par lui-même [2]... Nous ne devons pas concevoir le Créateur et la créature comme deux êtres distincts l'un de l'autre, mais comme un seul et même être. Car la créature subsiste en Dieu ; et Dieu, d'une façon merveilleuse et ineffable, se crée, pour ainsi dire, dans la créature où il se manifeste, d'invisible qu'il est, se rend visible, et d'incompréhensible, compréhensible [3]. » Du reste, Mathieu de Westminster, chroniqueur anglais du treizième siècle, n'a-t-il pas assuré qu'on avait dénaturé ses écrits [4] ? Malgré les attaques dont il fut l'objet, les moines de l'abbaye où il mourut ne l'ont-ils pas enterré à la gauche même de l'autel ? Enfin, qu'il nous soit permis de fortifier notre opinion de ces belles pages de M. Saint-René Taillandier : « Saint Grégoire de Nysse, saint Denys l'Aréopagite, Maxime le Confesseur, lui transmettent bien des idées d'Alexandrie, et il peut sembler que Jean Scot soit le dernier représentant de l'esprit néoplatonicien au sein de l'Église, loin d'être l'inaugurateur d'une époque nouvelle, de l'époque germanique. Mais non, il est beaucoup moins mystique que Plotin et Proclus ; il est beaucoup moins alexandrin que Denys l'Aréopagite, et, aux endroits même où il se rattache le plus à ces maîtres, il y a dans sa philosophie des principes chrétiens qui forment une barrière entre sa doctrine et les leurs. Quand il parle de l'union dernière avec Dieu, de la déification de l'âme, il s'applique toujours, ce que néglige l'Aréopagite, à maintenir la permanence de la personne humaine au sein de l'âme divine qui la reçoit et l'embrasse. On a

[1] *De divisione naturæ*, lib. III, c. IV.
[2] *Ibid.*, lib. II, c. II.
[3] *Ibid.*, lib. III, c. XVIII.
[4] Voir, sous la date de 883 (*Recueil de Mauguin*, t. I, p. 106) : « Il faut l'excuser sur certains sujets dans lesquels il s'est écarté de la route des Latins, car il avait toujours les yeux fixés sur les Grecs ; aussi a-t-il été jugé hérétique par quelques-uns. Un certain Florus a écrit contre lui... Il a condamné les écrits de Jean *en les dénaturant*. »

pu remarquer les comparaisons qu'il emploie pour faire comprendre cette ineffable union, ces comparaisons du fer qui disparaît dans la flamme, de l'air qui disparaît et pourtant subsiste toujours dans la lueur du soleil qui l'inonde. Quand il proclame l'éternité de la création, il prend le plus grand soin d'expliquer sa pensée, et, en faisant de la création un acte éternel de la divinité, il montre toujours Dieu antérieur au monde, en sorte que, si la création est éternelle, elle n'est cependant pas coéternelle au créateur. C'est ce que dira plus tard Bernard de Chartres. Lorsque, voulant expliquer cet acte de la création, Jean Scot divise la nature (*Divisio naturæ*), c'est-à-dire l'Être unique et universel, lorsque de cette division il fait sortir le monde, et que, dans son langage hardi, il parle de la *procession* des êtres hors de Dieu, il ne dit jamais que la création soit une émanation, il proclame le principe chrétien de la volonté divine ; il s'attache à ce principe ; il le développe et arrive à cette conclusion, récemment renouvelée, que la volonté est le fond même de l'essence ; que, pour Dieu, être et vouloir, c'est une même chose. Dans cette volonté, enfin, il voit la bonté, l'amour ; car, si Dieu veut créer ce monde, c'est qu'il est bon, et, ajoute-t-il dans ses bizarres explications qu'il affectionne, *bonus* vient du mot grec βοῶ *crier*, *appeler*, et καλός de καλειν, parce que le créateur, dans sa bonté, appelle le monde du néant à l'existence, διὰ τὸ πάντα καλεῖν ἐις ὀυσίαν. Enfin, quand il montre ce Dieu, ce courant de l'être et de la vie, traversant toutes choses, animant, soutenant, enveloppant tout, il rappelle sans cesse que jamais il n'y a de confusion entre le Créateur et la créature, et le panthéisme que repoussent ses intentions ne résulte pas non plus de sa doctrine. Il n'est donc pas alexandrin autant qu'il peut le paraître, et au lieu de voir dans son système la dernière tentative, la dernière apparition du panthéisme mystique d'Alexandrie, il serait plus vrai de dire que Jean Scot, ouvrant la scolastique, est nécessairement placé sur les limites de deux mondes, qu'il contient sans doute toute une part et une grande part des doctrines néoplatoniciennes, venues jusqu'à lui à travers les écrivains de l'Église, mais qu'il s'en détache par des idées complétement chrétiennes, et qu'il est ainsi le véritable fondateur de la philosophie du moyen âge [1]. »

Bref, Scot Érigène a clos la philosophie alexandrine et inauguré la philosophie chrétienne [2]. Mais il ne devait pas être seul pour une tâche aussi glorieuse. Quarante-quatre ans après sa mort (886-930), Dieu fit naître un homme qui devait le compléter en philosophie et que nous avons déjà nommé, Gerbert. Autant Scot Érigène ressemblait

[1] *Scot Érigène*, 3e partie, ch. I, p. 190-193.
[2] *Ibid.*, p. 283.

à Platon, autant Gerbert ressemblait à Aristote. L'un vivait dans l'abstrait, l'autre dans le concret. Si Gerbert composa un traité sur *le Corps et le Sang du Seigneur*, ce fut par accident ; de même, s'il écrivit sur la dialectique, ce fut moins pour approfondir cette science que pour faire plaisir à l'empereur Otton III. Son esprit se reportait de lui-même aux sciences naturelles. Aristote ne fit que le fortifier dans son amour pour la vérité exacte. L'Espagne, où l'avait conduit son ardeur pour l'étude, lui livra les trésors de la science arabe. Comme Al-Farabi ne mourut que vers 950, peut-être est-il permis de croire que Gerbert connut, sinon la personne, du moins les écrits de cet homme qui forma Avicenne et qui mérita par sa science d'être appelé le second instituteur de l'intelligence. Quoi qu'il en soit, Gerbert acquit des connaissances prodigieuses pour son siècle. Parmi ses ouvrages on remarque son *Traité sur la Sphère*, que Trithème appelle « *pulchrum et necessarium opus,* » son *Livre sur la Géométrie*, et *les Tables*, où il avait tracé les différentes combinaisons des chiffres. Il composait lui-même des sphères, et on lui attribue l'invention de l'horloge à balancier. Plus grand que Boëce, il peut se tenir à côté d'Albert le Grand. On a dit de lui qu'il surpassa Ptolémée dans la science de l'astrolabe, Alexandre dans l'astronomie, et Julius Firmicus dans l'astrologie judiciaire. Ne pourrait-on pas dire, à la vue de ses essais, de ses travaux et de ses découvertes, qu'il devança Bacon ? Bacon, sans doute, formula la vraie méthode des sciences naturelles, et nul ne lui ravira cette gloire : mais Gerbert n'a-t-il pas posé, quoique dans une mesure imparfaite, ce que Bacon devait formuler six siècles après lui ? Malgré l'assertion d'Ampère, nous croyons que le mouvement inventeur dans les sciences peut prendre dans Gerbert sa première date[1]. Si Gerbert eût entendu Bacon s'écrier qu'il faut pousser l'homme aux faits, il eût reconnu dans cette parole sa propre pensée et il y eût applaudi.

Tel est le premier essai sérieux de la philosophie, soit spéculative, soit expérimentale, au moyen âge. Naturellement, en vertu de la double loi de progrès et d'analogie qui gouverne les sciences comme les choses, ce mouvement philosophique dut produire un mouvement théologique correspondant.

« La théologie chrétienne, dit M. Guizot, subit dans le cours du neuvième siècle une révolution en général méconnue. Du sixième au huitième siècle, elle avait sommeillé, comme la pensée humaine toute entière. On ne voit dans cet intervalle aucune grande question religieuse débattue ; il y a des évêques, des prêtres, des moines, point

[1] Cf. Hœfler, *Papes allem.*, 1re partie, p. 85-88. — Hock, *Gerbert et son siècle*, Vienne, 1837, traduit de l'allemand par M. J. M. Axinger, 1859. — M. Maitre, *ouvr. cité*, p. 79-80, 232-234, 237 et 246.

de théologiens. C'est sous Charlemagne que les débats théologiques recommencent... Toutefois, il y a un abîme entre la théologie des cinq premiers siècles, née au sein de la société romaine, et la théologie du moyen âge, née au sein de l'Église chrétienne, et qui a vraiment commencé au neuvième siècle[1]. » Dans les premiers siècles on raisonnait la foi, maintenant on la parle sans faire autre chose que la délayer. On traite de grandes questions, le culte des images, la nature de Jésus-Christ, la procession du Saint-Esprit, la Trinité, la prédestination, le libre arbitre, l'Eucharistie ; mais rien n'est traité grandement ; on se joue dans les textes des docteurs qui ont précédé, mais on ne songe pas à la pensée qui est la lumière des textes ; on n'examine pas les choses en elles-mêmes, mais dans les mots par lesquels les devanciers les ont exprimées ; on est encore barbare jusque dans les choses de l'esprit, et les meilleures intelligences sont presque toujours étrangères au point de vue philosophique ; on fait des syllogismes çà et là, mais en fermant les yeux sur la majeure et la mineure, comme des gens qui bâtiraient une maison sans s'occuper de la nature des matériaux qu'ils emploient. C'est là le caractère de la théologie scolastique jusqu'à saint Anselme. Pour nous en convaincre, examinons d'une manière plus précise, quoique brève, les efforts qui se sont faits en théologie durant cette période initiale du moyen âge.

On peut distinguer trois phases : d'abord la phase des pures et simples *expositions ;* ensuite, celle des *discussions,* car la discussion est comme le passage de la simple exposition au système proprement dit ; enfin, celle des *systèmes* ou des corps de doctrine. Ces trois phases, parfaitement distinctes en elles-mêmes, ne le sont pas toujours dans l'ordre des temps ; mais ce que nous étudions ici, c'est moins l'ordre des temps que l'ordre des choses.

Ceux qui ne firent qu'exposer la théologie furent au neuvième siècle quatre archevêques, saint Remi de Lyon, saint Adon de Vienne, Hincmar de Reims et Raban de Mayence, et au dixième deux moines, Remi d'Auxerre et saint Odon de Cluny. Il serait fort peu intéressant de les suivre dans le détail de leurs écrits, de leurs chroniques, de leurs commentaires et de leurs sermons. Qu'il nous suffise de savoir que les deux plus remarquables d'entre eux furent Remi d'Auxerre, dont nous avons déjà parlé, et Hincmar de Reims (806-882), cet homme, d'une activité étonnante, qui sut trouver dans sa vie assez de temps pour assister à trente-neuf conciles, pour entretenir des rapports avec les hommes les plus considérables de son siècle, laisser après lui quatre cent vingt-trois lettres et soixante-dix ouvrages

[1] M. Guizot, *Histoire de la civilisation en France,* t. II. p. 353, 28e leçon.

grands ou petits; mais qui fut un homme d'affaires plutôt qu'un homme d'études, qui pensa à tout sans rien creuser, qui déploya un grand esprit de gouvernement, une profonde habileté pratique, mais peu de science théologique, et qui enfin tacha les dernières années de sa vie par la cruauté qu'il exerça dans la mort de Gottschalk.

A côté des esprits qu'une simple exposition satisfaisait, s'élevèrent des esprits plus chercheurs, qui ne craignirent pas d'entrer dans les difficultés des choses et de rendre leur vie douloureuse pour jouir d'une plus vive lumière. Tels furent Gottschalk, Ratramne, Scot Érigène dans son traité *Sur la Prédestination*, Paschase Radbert, Bérenger, Guitmond et Lanfranc. Toutefois ces hommes ne discutèrent que quelques points dogmatiques en rapport plus ou moins direct avec les idées philosophiques de leur temps. Les idées métaphysiques les portèrent à approfondir la notion de la prédestination, et les idées expérimentales, développées par les sciences naturelles, dirigèrent leurs réflexions sur l'Eucharistie et la transsubstantiation. « Leurs travaux, dit M. Guizot, ne forment point d'ensemble, ne se rattachent à aucune grande idée, à aucun système général et fécond, autour desquels on puisse les grouper; ce sont des travaux isolés, partiels, assez peu variés, et plus remarquables par l'activité qui s'y manifeste que par leurs résultats[1]. » C'est entre ces deux dogmes de la prédestination et de l'Eucharistie que la théologie d'alors eut tout son flux et son reflux; à peine avait-on touché l'un qu'on revenait à l'autre avec une nouvelle vigueur. Plus d'une fois des vagues rebelles essayèrent de trancher le grain de sable mystérieux que Dieu avait imposé à leur élan ; cependant la vérité théologique fut maintenue, et si elle ne resta pas cette mer calme, mais nuageuse, des siècles antérieurs, du moins, en devenant agitée, elle devint étincelante ; les mots se polirent sous les coups et montrèrent une signification plus nuancée ; les idées elles-mêmes se distinguèrent davantage les unes des autres, et en perdant de leur confusion elles gagnèrent de l'exactitude.

Nous ne sortirons pas de cette époque agitée, sans donner un hommage et un souvenir à cette fleur de Gandersheim, qui charma le dixième siècle par la pureté de son cœur et la noblesse de son esprit, et l'embauma des parfums si poétiques de sa piété. Elle s'appelait Hrotsvitha, c'est-à-dire Rose Blanche[2], et faisait, avec les docteurs de son temps, un contraste plein de fraîcheur et de sérénité. Dieu sans doute l'a placée sur les derniers confins du dixième siècle (984), pour reposer des discordes, quelquefois cruelles, dont on est témoin en parcourant cette époque.

[1] *Histoire de la civilisation en France*, t. II, p. 335.

[2] Voir Cantu, *Histoire universelle*, t. IX, p. 641, etc. — Rohrbacher, *Histoire universelle de l'Église catholique*, t. XIII, p. 221-230.

Cependant, au onzième siècle, les questions se multiplient ; les esprits deviennent moins concentrés ; la théologie prend de l'étendue et cherche à se dilater dans les vérités qui touchent à la Trinité, à l'Incarnation, à l'humanité de Jésus-Christ ; l'ardeur de l'étude et le mouvement des croisades augmentent les voyages et les relations entre les différentes écoles ; les sermons, devenus plus fréquents, grâce au zèle de saint Pierre Damien, font naître dans les esprits comme dans les cœurs un besoin plus senti de pénétrer dans l'intérieur de la religion. De là aussi, à la suite de tous ces efforts et de tous ces progrès partiels, le besoin de les recueillir et de les synthétiser dans un système. C'est à l'école du Bec, sous Lanfranc (1042-1089), que cette nécessité se fit remarquer davantage. Jusqu'alors on y avait donné une éducation théologique plutôt qu'une instruction théologique; la foi y était pieuse, mais peu savante ; les esprits, fatigués des détails, demandaient un maître qui les coordonnât, les rattachât à des principes plus vastes et posât ainsi les bases d'un enseignement vraiment scientifique. C'est sans doute l'activité que Lanfranc déploya dans ce but qui lui valut une réputation européenne et le fit appeler par dom d'Achery « le phénix des génies et le miracle de son temps. » Toutefois, il s'en faut beaucoup qu'il soit digne de cette métaphore. Malgré l'éclat extérieur de sa vie, il n'a laissé que soixante-trois *Lettres* peu intéressantes, un *Commentaire sur saint Paul*, qui n'est qu'un écho assez mal sonore de la tradition patrologique, et un *Traité contre Bérenger* qui, malgré sa valeur, aurait à subir beaucoup de transformations pour devenir un corps de doctrine. C'est son successeur à l'abbaye du Bec et au siége archiépiscopal de Cantorbéry, saint Anselme (1033-1109), qui devait avoir la gloire de poser dans le moyen âge le premier système de théologie chrétienne.

Effectivement lorsqu'on étudie les ouvrages de saint Anselme, on y découvre un plan complet, sinon dans ses détails, du moins dans son ensemble. — D'abord, c'est Dieu qui nous est montré. Nous voyons son existence et ses attributs dans le *De Divinitatis essentia monologium* et dans le *Proslogium seu colloquium de Dei existentia ;* puis sa vie intime, la génération du Verbe et la procession du Saint-Esprit, soit dans le traité général *De fide Trinitatis*, soit dans le traité spécial *De processione Spiritus Sancti contra Græcos* (vingt-neuf chapitres). — Ensuite il traite de l'Ange, ainsi que de l'Homme considéré dans ses éléments principaux : c'est l'objet du *Dialogus de veritate*, du *Dialogus de libero arbitrio*, du livre *De voluntate*, du livre *De originali peccato*, et enfin du traité de la *Chute du diable.* — De là, s'élevant au Médiateur, il nous le fait connaître dans le traité *De incarnatione Verbi*, dans le *Cur Deus homo* et dans le *Liber de conceptu Virginali.* — Enfin, cherchant à pénétrer les moyens par lesquels l'homme, uni

au Médiateur, peut atteindre à Dieu, il indique d'abord la coopération à la grâce dans son *Traité de la concorde de la prescience, de la prédestination et de la grâce avec le libre arbitre*, ensuite la réception des sacrements qu'il ne touche que faiblement dans le traité *Du pain azyme et du pain fermenté* et dans le traité *Des mariages entre parents*, enfin la pratique des vertus qui est le but de ses *Homélies* et de ses *Méditations*.

Tel est le plan de saint Anselme, plan magnifique et digne du génie qui l'a conçu. Toutefois, si ce plan est à peu près complet dans son objet, le point de vue auquel s'est placé saint Anselme pour le tracer et l'exécuter, est loin d'être complet. Saint Anselme avait un esprit essentiellement métaphysique, qui se résume tout entier dans les preuves qu'il a données de l'existence de Dieu et qui, aux yeux de leurs défenseurs, constituent son titre à l'immortalité. Tout ce qu'il regardait, il le voyait à travers une lumière abstraite ; il aimait à voir les dogmes jusque dans les faits, et les choses pratiques elles-mêmes devenaient spéculatives sous ses regards. C'est ce qui donna à son système un caractère purement dogmatique et conséquemment incomplet.

Pour combler cette lacune, parut à côté de saint Anselme un homme qui lui ressemblait par la sainteté et l'énergie, mais qui en différait par la tournure de l'esprit. Hildebert, cet homme admirable qui, pendant trente-sept ans, illustra l'épiscopat français sur les siéges du Mans (1097-1126) et de Tours (1126-1134), et sut défendre son pays contre le roi d'Angleterre avec un courage qui lui valut les honneurs d'un douloureux emprisonnement, était un des esprits les plus élégants et les plus gracieux de son siècle. Il y avait dans son âme un mélange de vigueur et de tendresse, d'austérité et de douceur, qui donnait à sa physionomie un charme d'une délicatesse ravissante et qui ne semble lui avoir fait prendre en horreur ni les hommes ni les choses de ce monde. Pendant que saint Anselme laissait son esprit se plonger dans la métaphysique de la théodicée, Hildebert épanchait les flots de son imagination dans des poésies que la postérité a conservées sous le nom de *Carmina* [1], s'occupait de zoologie, étudiait les animaux terrestres [2], envoyait à ses amis des lettres où il savait rendre présents son cœur et son esprit, écrivait la vie de quelques saints [3] et surtout composait des ouvrages sur la mo-

[1] Cf. Dom Ceillier, *ouvr. cité*. t. XIV, ch. XVIII, § 4. — J. J. Ampère, *Histoire littéraire de la France avant le douzième siècle*, t. III, ch. XXI.

[2] Cf. *Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins de Saint-Maur, t. VII, p. 134.

[3] Voir *Vie de sainte Marie d'Égypte*, imprimée dans Bollandus au tome Ier d'avril; *Vie de saint Hugues, abbé de Cluny*, au tome III du même mois; *Vie de*

rale chrétienne. C'était le côté moral des choses qui le frappait davantage; et quoique passionné pour le vrai, peut-être le beau et le bien avaient-ils à ses yeux des charmes plus séduisants. Les titres de ses principaux ouvrages suffisent pour nous montrer en lui un moraliste ; car outre son *Traité théologique* et ses *Sermons* [1], il composa une *Philosophie morale de l'honnête et de l'utile*, un livre intitulé *: De la plainte et du combat de la chair et de l'âme*, un autre : *Sur les quatre vertus de la vie honnête*, une *Application morale de l'Ancien Testament*, et un dernier livre ayant pour titre : *Lamentation de l'âme pécheresse*. Tous ces ouvrages sont remplis, comme ses lettres, de ce parfum de loyauté et d'affabilité qui ne s'échappe que des âmes vraiment grandes. Quand il songeait à lui, la première chose qui lui venait à l'esprit, c'était son devoir; et quand il pensait aux autres, c'était pour attacher tout d'abord sa pensée à leurs droits. C'est ainsi que, d'une part, il couchait sur la dure, portait le cilice, se nourrissait sobrement, veillait souvent, et que, d'autre part, il envoyait, sans aucune malice, mais par une condescendance purement gracieuse, un éventail à un de ses amis, évêque ou prêtre, pour chasser les mouches pendant la célébration des saints mystères [2]. En un mot, Hildebert représentait la sagesse pratique comme saint Anselme la sagesse spéculative.

Mais la théologie n'est pas seulement dogmatique et morale, elle implique encore une troisième branche, la discipline. Or, à cette même époque, vivait un autre saint évêque, Yves de Chartres (1040-1115). Esprit éminemment positif, il faisait porter tous ses travaux, non plus seulement comme Hildebert sur les principes de la morale, mais sur leurs applications les plus détaillées; nullement législateur, il était canoniste et casuiste. Son regard méthodique aimait à se fixer sur les lois et à les coordonner d'après leur véritable sens. Son goût pour l'exactitude, même extérieure, le faisait s'appliquer non-seulement à l'étude des grandes lois sociales de l'Église, mais encore à celles des préceptes purement cérémoniels. La collection de ses *Lettres* le témoigne d'une manière évidente, ainsi que son *Micrologue ou observations sur les rits et les offices ecclésiastiques* , et surtout sa *Panormie* et son *Décret*. Sa *Panormie* est un corps de toutes les règles du droit ecclésiastique ; elle comprend trois parties. Le *Décret*, divisé en dix-sept parties, traite, au point de vue de la jurisprudence, de la foi, de l'Eucharistie, de l'Église, de l'observation des fêtes, de l'Écriture, des conciles, de la primauté du pape, des droits des pri-

sainte Radegonde, reine de France. Cf. D. Mabillon, *Analect*, D. Beaugendre, D. Ceillier, *ouv. cité*, p. 217 et 224.

[1] Cf. D. Ceillier, t. XIV, ch. XVIII, § 2 et 3, n. 6.

[2] Hildeb., *Epist. II*.

mats, des métropolitains et des évêques, de la vie des clercs, des moines et des religieuses, des mariages légitimes, des vierges, des veuves, des crimes, de l'excommunication juste ou injuste, des pénitences, des devoirs des laïques et de la manière de les juger. « J'ai rassemblé en un corps, dit-il lui-même, les extraits des règles ecclésiastiques, partie des lettres des pontifes romains, partie des actes des conciles, partie des traités des Pères orthodoxes et des constitutions des rois catholiques, afin que celui qui ne peut avoir à la main les écrits d'où j'ai tiré ces extraits, puisse du moins trouver ici ce qui lui paraîtra utile pour sa cause [1]. » Il est donc manifeste qu'Yves de Chartres a mérité, par ce véritable code de jurisprudence, d'être compté parmi les auteurs de systèmes au onzième siècle.

Ces trois systèmes contribuèrent singulièrement, quoique dans des manières différentes et des mesures inégales, à formuler un quatrième système, le système de théologie mystique. La scolastique et la mystique, en effet, sont, comme l'a dit Alzog, deux formes particulières de l'esprit humain. Elles sont nées d'un seul et même effort de l'esprit, qui se manifesta sous deux faces diverses, en s'appliquant soit à la claire perception, soit au sentiment profond des choses [2]. La mystique devait donc croître en proportion de la scolastique et passer à peu près par les mêmes phases. Tant que la scolastique ne fut qu'une dispute et qu'un essai de système, la mystique ne fut qu'un ensemble d'aspirations vagues et d'élans plus ou moins réglés. Lorsque la scolastique se formula sous le triple effort du génie d'Anselme, d'Hildebert et d'Yves de Chartres, la mystique, elle aussi, sentit le besoin d'avoir un ensemble de principes sérieux, pour mettre une sagesse plus calme dans son ardeur et une lumière plus désintéressée au milieu de ses flammes. Les ouvrages de saint Denys l'Aréopagite, traduits du grec en latin, par Scot Érigène, à la prière de Charles le Chauve, n'avaient fait, à ne consulter que l'histoire, qu'enthousiasmer les cœurs et les plonger dans des rêves mystiques d'où l'idée claire était trop souvent absente : mais lorsque saint Anselme, Hildebert et Yves de Chartres firent passer la théologie scolastique de l'état de discussion à l'état de système, alors deux hommes parurent qui tentèrent le même effort en faveur de la théologie mystique, le B. Odon de Cambrai et l'abbé Rupert. — L'un, d'abord écolâtre à Toul, puis professeur à Tournai, s'était retiré de l'enseignement pour se faire chanoine régulier (1092), ensuite moine à l'abbaye de Saint-Martin (1095), en attendant que son mérite le fît élever sur le siége épiscopal de Cambrai (1105). Son austérité lui fit

[1] *Yvon. Decret., in prolog.*, p. 1.
[2] Alzog, *Histoire de l'Église*, § 252, t. II, p. 415, 3e édit. Paris.

renoncer à la poésie[1] et à la dialectique[2], pour ne plus écrire que sur les choses saintes[3]. Et l'esprit qui le guidait dans ses écrits le guidait aussi dans ses actions : lorsqu'il était écolâtre, il était envers les étudiants, même pour la discipline extérieure, d'une telle rigidité, qu'il ne leur permettait ni de tourner la tête, ni même de dire une parole à voix basse en allant à l'église; lorsqu'il devint abbé de Saint-Martin, il traita les religieux plus sévèrement encore qu'il n'avait traité les étudiants de Toul et de Tournai. — Rupert, abbé du monastère de Tuy (1120), eut une vie peut-être moins active, mais plus studieuse. L'Écriture sainte et les choses pieuses occupaient tous ses instants[4]. Et encore, non content de restreindre l'objet de ses études, il se bornait à ne les considérer que sous l'aspect mystique : « Il est rare, en effet, nous dit D. Ceillier, qu'il approfondisse le sens littéral de l'Écriture; le mystique et le moral étaient plus de son goût. » — Mais le cœur est plus difficile à saisir et à régler que l'esprit : l'esprit cherche naturellement l'enchaînement des idées, et trouve sa liberté dans la coordination des systèmes, tandis que le cœur ne croit trouver que l'asservissement dans les formules destinées à modérer ses ardeurs. Aussi le progrès de la théologie mystique est-il beaucoup plus lent que celui de la théologie scolastique. Odon et Rupert n'ont fait que préparer la solution des difficultés; leurs écrits ne sont que des essais; et ce n'est que dans Guillaume de Champeaux et l'abbaye de Saint-Victor que nous trouverons des lignes plus accusées et plus franches, des principes plus nets et mieux formulés, des germes féconds d'une piété qui, pour n'être ni défectueuse ni excessive, n'en sera que plus vraie et plus délicate.

Or, pendant que la théologie se développait dans ses différentes branches, la philosophie, fatiguée de l'inaction dans laquelle elle était ensevelie depuis Scot et Gerbert, se préparait à donner au monde un nouveau déploiement de ses forces. Ce qui devait être l'occasion de ce déploiement était une petite phrase, sur laquelle depuis plusieurs siècles on pensait tout bas et que personne jusqu'alors n'avait

[1] Il composa un poëme sur *la Guerre de Troie* (Mabill., *Annal.*, t. V, p. 651).

[2] Il composa ensuite trois ouvrages de dialectique : *Le Sophiste* (Spicil., t. XII, p. 361), le livre des *Complexionum* et le livre de *L'Être et de la Chose*.

[3] Ses principaux ouvrages sont : *Expositio in canonem missæ, De peccato originali, Disputatio de adventu Christi, De blasphemia in Spiritum Sanctum, De canonibus Evangeliorum, Homilia duplex de villico iniquitatis.* Cf. *Histoire littéraire de la France*, t. IX, p. 594. — Migne, *Patrol. curs.*, t. CLX, col. 1039, etc.

[4] Voir ses *Commentaires* sur la Genèse, sur saint Matthieu, sur l'Évangile selon saint Jean, sur l'Apocalypse, sur les Douze prophètes, sur le Cantique, sur Job, sur l'Ecclésiaste ; ses *Traités de la méditation de la mort, des offices divins, de la victoire du Verbe de Dieu;* ses *Observations sur la règle de saint Benoît.*

osé expliquer sérieusement tout haut [1]. Cette petite phrase est tirée d'un petit livre appelé *Isagoge* [2], que Porphyre avait composé pour servir d'introduction à l'étude d'Aristote et que Boëce avait traduit et commenté. La voici :

« *Je ne rechercherai point si les genres et les espèces existent par eux-mêmes ou seulement dans l'intelligence, ni, dans le cas où ils existeraient par eux-mêmes, s'ils sont corporels ou incorporels, ni s'ils existent séparés des objets sensibles ou dans ces objets et en faisant partie : ce problème est trop difficile et demanderait des recherches plus étendues* [3]. »

Les trois questions renfermées dans cette phrase si courte et si simple ont été la matière de ce fameux débat qui a rempli tant de siècles sous le nom d'Universaux. Cette question, « sur laquelle, dit Jean de Salisbury, le monde en travail a vieilli, pour laquelle il a été consumé plus de temps que la maison de César n'en a usé à gagner et à régir l'empire du monde, pour laquelle il a été versé plus d'argent que n'en a possédé Crésus dans toute son opulence [4], » cette question, dis-je, a été jugée fort différemment, indépendamment des trois grandes réponses qui y ont été faites. Quelques esprits, d'autant plus enclins à la moquerie qu'ils sont moins aptes à la réflexion, l'ont traitée avec légèreté, comme s'il se fût agi d'une simple question de mots. Mais les hommes sérieux sont d'un avis tout opposé. Cantu dit « qu'elle constitue le problème fondamental de la philosophie, problème qui varie selon le temps, mais qui reste inévitable [5]. » M. Rousselot enseigne qu'il y a « au fond de la querelle des Universaux une question sérieuse, la question par excellence, la plus difficile et sur laquelle pose toute philosophie [6]. » M. Cousin va jusqu'à dire que « c'est là le problème même de la philosophie [7]. Les expressions de ce problème, ajoute-t-il, varient suivant les diverses époques de la philosophie et de la civilisation. Les données en sont plus ou moins nettement posées, les conséquences en sont plus ou moins rigoureusement développées ; mais ce problème est toujours

[1] L'écrit intitulé *Rabanus super Porphyrium* (V. Ms de Saint-Germain des Prés, n. 1310, à la Bibliothèque impériale, fol. 86–fol. 100) n'est qu'une glose qui répète le texte sous une autre forme, mais ne l'explique pas.

[2] Πορφυρίου εἰσαγωγή.

[3] Traduction de M. Cousin, *Fragm., Phil. scolast.*, p. 68.

[4] *Metalogicus*, Paris, 1610.

[5] Cantu, *Histoire universelle*, t. X, p. 490.

[6] M. Rousselot, *Études sur la philosophie du moyen âge*, t. III, p. 326. Voir aussi t. I, p. 15.

[7] M. Cousin, *Fragm.*, *Philosophie scolastique*, p. 70.

celui qui, à toutes les époques, tourmente et féconde l'esprit humain, et, par les diverses solutions qu'il soulève, engendre toutes les écoles. Il se teint en quelque sorte de toutes les couleurs du temps où il se développe; mais partout il est le fond duquel partent et auquel aboutissent les recherches philosophiques. Il a l'air de n'être guère qu'un problème de psychologie et de logique, et, en réalité, il domine toutes les parties de la philosophie, car il n'y a pas une seule question qui, dans son sein, ne contienne celle-ci : tout cela n'est-il qu'une combinaison de notre esprit, faite pour nous, à notre usage, ou tout cela a-t-il, en effet, son fondement dans la nature des choses [1]? » Paroles très-vraies qui ne sont que l'explication du mot de Porphyre : « *Altissimum negotium est hujusmodi.* »

Le problème des *Universaux* est grand, non-seulement parce qu'il « a concouru, comme l'a dit un penseur de ce siècle, à nous faire notre grande métaphysique moderne [2], » mais encore parce qu'il implique, outre des questions sur la substance matérielle et sur la substance spirituelle qui sont restées dans l'ombre malgré leur gravité, une question beaucoup plus grave encore, dont tous les débats qui ont rempli la philosophie allemande en ce siècle ne sont que l'écho, à savoir, la question même du passage du subjectif à l'objectif; question aussi périlleuse qu'immense, et dont la solution repose dans ce point précis et difficile qui sépare le scepticisme et le panthéisme et qui concilie par un procédé éclectique tout ce qu'il y a de vrai dans le nominalisme, dans le réalisme et dans le conceptualisme. On a reproché à l'école française de faire l'histoire de la philosophie plutôt en philosophe qu'en historien, et de juger les anciens avec une sévérité excessive, « leur demandant ce qui est de son temps et non du leur, exigeant des réponses à des questions qu'ils n'ont point connues [3]. » Ce reproche est fondé. Néanmoins, nous croyons pouvoir, sans le mériter, soutenir que les grandes discussions philosophiques de la fin du onzième siècle et du commencement du douzième ont touché à toutes les questions, encore si actuelles, que nous venons d'énumérer. Gautier de Saint-Victor nous le laisse suffisamment entrevoir, lorsqu'il s'écrie en face de ses contemporains, poussé lui-même par le mouvement qui les entraînait tous : « Que sommes-nous? Quelles sont les choses dont nous nous trouvons entourés, nourris, soutenus? La nature de toutes choses est-elle une ombre vaine et trompeuse [4]? »

Tel est l'état des esprits en France à la fin du onzième siècle et au

[1] *Ibid.*

[2] Paroles du R. P. Hyacinthe à la Sorbonne, le 30 novembre 1865.

[3] M. P. Janet, l'*Histoire de la philosophie et de l'éclectisme*, *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1866, p. 506.

[4] Cf. Du Boulay, *Histoire universelle de Paris*, t. II, p. 562.

commencement du douzième. Les écoles palatines ont disparu, ou du moins celle de Paris, puisque nous voyons Philippe I[er] envoyer son fils, Louis VI, à l'école de Saint-Denis. Mais les écoles épiscopales, les écoles claustrales, aussi bien que les écoles libres qui commencent à se fonder, sont en pleine vigueur. La philosophie, emmaillottée jusque-là dans la dialectique, cherche à profiter de la force que lui avaient communiquée Scot Erigène et Gerbert et à devenir une science. La théologie est en pleine germination; trop vivace pour se contenter de quelques discussions sur des points isolés, elle aspire à produire des systèmes. Une séve abondante circule dans toutes ses parties : la métaphysique, la morale, la jurisprudence, la mystique, la science de l'Écriture sainte cherchent à développer leurs principes intrinsèques, à étendre leurs racines, à solidifier leur tronc, à devenir ce chêne vigoureux que le treizième siècle à appelé *la Somme de saint Thomas d'Aquin*, ou plutôt à devenir ce cèdre sublime que Dieu destine aux générations futures pour abriter leur pensée et la reposer dans la fraîcheur de ses ombrages. Nous sommes donc à une époque de progrès réel. Reste à voir la part qu'y a prise Guillaume de Champeaux et le rôle important qu'il a joué soit dans la philosophie, soit dans la théologie dogmatique, soit dans la théologie mystique. Son action est cachée, mais magnifique ; à nous de la découvrir et de lui en rendre grâces.

L'abbé Eugène Michaud.

La suite prochainement.

LES COURSES D'AUTOMNE

I

En revenant un soir du théâtre d'Apollon, un jeune Français, nommé le vicomte Léopold de Buissas, trouva chez lui une lettre de France assez volumineuse.

— C'est de mon père, sans doute, dit-il avec le plus vif empressement.

Il regarda la suscription.

— Non, reprit-il, c'est de mon oncle Rougerie. Il m'écrit. Cela ne lui arrive pas souvent. Mais quand il s'y met, c'est pour tout de bon, à ce que je vois.

Léopold soupesa dans sa main la lettre, mais la joie qu'il éprouva en la voyant si lourde fut un peu compensée par une réflexion pleine de regrets.

— Depuis que je suis à Rome, pensa-t-il, je n'ai pas reçu de nouvelles directes de mon père.

Seul dans son appartement, et tout en fredonnant quelques-unes des mélodies chantées par la *diva* qu'il venait d'entendre, Léopold décacheta la lettre et se mit à la lire. Elle était ainsi conçue :

« Mon cher ami,

« Il y a des jours, tu l'as peut-être remarqué, où l'on ressent les plus fougueux désirs d'épanchement et de confiance. Je suis dans un de ces jours-là et je vais t'ouvrir mon cœur en toute sincérité. Je pense que l'affection que nous accordons aux plantes, aux arbustes, aux arbres même, se rapproche beaucoup de celle qui nous lie parfois aux créatures humaines. C'est monstrueux, n'est-ce pas? J'ai longtemps combattu cette idée, mais elle me poursuit, elle m'obsède,

elle me tyrannise, et il faut que je la communique pour essayer de m'en débarrasser. De l'indulgence, mon ami, de l'indulgence! Je ne comprends que trop combien je suis coupable... »

— Je ne trouve pas, dit Léopold en interrompant sa lecture. Mon excellent oncle est vraiment bien timoré. On dit parfois que les opinions sont libres, mais ce doit être surtout en des sujets pareils. Voyons comment mon bon oncle va développer son idée.

Et il continua à lire ce qui suit :

« Une fleur souffreteuse, on la soigne avec plus de zèle, et on l'arroserait avec des larmes si cela pouvait lui faire du bien. Une fleur splendide et orgueilleuse, on la pourvoit de bon terreau ou de bonne terre de bruyère, on l'admire, on en est fier, on la montre complaisamment à ses amis et connaissances. Bref, que les plantes soient humbles ou magnifiques, on a toujours de valables raisons afin de les aimer, de même que pour les hommes, les femmes et les enfants. Voilà ma confession faite, mon cher ami. Quand tu me verras tu me gronderas bien fort relativement à cette assimilation impie du règne végétal avec le règne animal. A présent, causons de choses sérieuses.

« Mes rhododendrons ont un peu souffert au commencement de cet hiver. Le froid a été si vif en novembre qu'il a déjoué en partie mes précautions. Et maintenant encore, je dis continuellement à mes pauvres fleurs : Prenez garde! chaque jour qui s'avance, c'est un ennemi qui se lève et vous menace. J'ai perdu *Victorine*, j'ai perdu *Sir John Broughton* et *Madame Furtado*. Cette dernière, je la regrette peu, car elle ne m'a pas donné ce qu'elle m'avait promis. Ce qui me désole, c'est la perte imminente de *Madame Frezzolini*. Elle est flétrie, ses feuilles sont toutes ratatinées et je crois qu'elle n'en réchappera pas. C'est dommage. Je tâcherai de m'en procurer un autre pied. *Héloïse* et *Adèle* ont résisté. *Van Dyck* se soutient. *Pie IX* également. *Le prince de Joinville* se porte bien. *La princesse Marie* est devenue superbe. Mais ma *Ninon*, ma pauvre *Ninon de Lenclos* passe affreusement. *Alphonse de Lamartine*... enfin, j'espérais mieux.

« Une réflexion, mon ami : le jardinage n'est-il pas la science par excellence, la réalisation anticipée de cet âge d'or que les poëtes ont placé aux origines du monde, mais qui n'arrivera réellement que plus tard, dans cent ou cent vingt-cinq ans, lorsque chacun sera d'accord pour obéir à ce divin précepte : Aimez-vous les uns les autres? Les hommes, jusqu'à présent, ont été un peu récalcitrants, par suite d'habitudes anciennes et trop fortement invétérées, mais les fleurs leur donnent l'exemple, et tout porte à croire qu'ils ne tarderont pas à les imiter par un rapprochement cordial. Ainsi, pour ne parler que de mes azalées, de mes rhododendrons, j'ai, à côté les

uns des autres, un *Amiral Ruyter* et une *Reine d'Angleterre*, un *Horace Vernet* et un *Ingres*, une *Borghi* et une *Adelina Patti*, un *Delicatissimum* et une *Cythère*, et je t'assure que tout cela va très-bien ensemble. Quelle leçon, mon cher ami, quelle leçon! »

Léopold était un peu fatigué, ce qui arrive presque toujours quand on a assisté à l'exécution d'un opéra en cinq actes à Rome, et même à Paris. Il tourna les feuillets de la lettre pour voir s'il y en avait encore bien long. Huit grandes pages étaient remplies.

— Allons, se dit-il en souriant, mon excellent oncle Rougerie veut me convertir à ses goûts de jardinage, ou peut-être à l'agréable morale qui en découle. Quelle singulière idée! Je ne l'avais jamais vu si prolixe, surtout avec moi, qui suis presque un profane sur ces questions.

Quoique profane, il continua bravement sa lecture.

« Maintenant, mon ami, disait la lettre, causons de mes rosiers. J'ai une foule de choses à te signaler. »

Deux heures du matin sonnèrent aux nombreuses églises de Rome.

— Mais, pensa le jeune vicomte, pour causer des rosiers, je serai aussi bien dans mon lit.

Il se déshabilla et se coucha.

« J'ai eu bien des désagréments, continuait la lettre, avec mon *Empereur Napoléon III*. Il a été dévoré par les pucerons cet été, mais j'espère le sauver. Ces affreux insectes ont vigoureusement attaqué aussi *Madame Récamier*, le *Génie de Chateaubriand* et *Madame de Girardin*. Mon *Nouvel Étendard du grand homme* qui est, comme tu le sais, une grande plante, fleur rose tendre, carnée, belle, admirable, a un peu changé de couleur, et est devenue d'un rouge vif. Ma *Gloire de France* a subi aussi quelques variations. Mon *Impératrice des Français* va toujours à peu près bien. Un instant! Arrêtons-nous ici. J'ouvre une parenthèse. Je savais bien que j'avais une grave question à t'adresser. Je n'ai que depuis peu de temps ma *Madame Émile de Girardin*. On m'a déjà demandé plusieurs fois si ce nom avait été donné en l'honneur de la première ou de la seconde femme de M. Émile de Girardin. Je n'ai su que répondre. Tire-moi d'embarras, je t'en supplie. »

— Je m'en informerai demain, murmura Léopold dont les yeux se fermaient malgré lui.

Ne pouvant plus vaincre le sommeil, il souffla sa bougie et s'endormit.

N'ayant pas été jusqu'au bout de cette longue lettre, il ne put lire le paragraphe qui la terminait et qui était ainsi conçu :

« Je suis tout bouleversé. Un événement terrible vient de nous

frapper. Mon beau-frère, le comte de Buissas, vient de mourir presque subitement. J'ai la tête perdue. Une autre fois je te donnerai plus de détails. Aujourd'hui je ne prends que le temps de fermer ma lettre que cette triste nouvelle avait interrompue. J'ai écrit aussi à Léopold, qui est à Rome en ce moment. Pauvre garçon ! Quel coup affreux pour lui quand il saura qu'il n'a plus de père !

« Plains-moi, mon ami, car cette catastrophe m'a fendu le cœur. C'est au point que j'ai oublié hier soir d'abaisser un des châssis de ma serre, que j'avais ouvert dans la journée. Mes plus belles azalées ont péri sous la gelée. Antoine m'annonce à l'instant que *Aurantiaca maculata*, *Grétry*, *Florentine*, *Guillaume II*, *Minerve* et *Jules César* sont morts. Je les regrette, mais pas autant que... Adieu, adieu, mon ami. Les larmes m'étouffent. Je n'y vois plus.

« Ton dévoué et désolé ami,

« C. ROUGERIE. »

Une petite explication est peut-être ici nécessaire. Dans son trouble après le décès de son beau-frère, M. Rougerie s'était trompé de lettres et d'enveloppes. Il avait envoyé à son neveu la missive destinée à un de ses amis, amateur distingué de fleurs dans l'Orléanais, et à ce dernier il avait envoyé la lettre d'avis et de consolations destinée à Léopold.

II

Léopold de Buissas avait vingt-quatre ans. Il était né aux environs de Chabannais, dans la Charente, et après qu'il eût fait ses études et son droit à Poitiers, son père lui accorda l'autorisation de voyager pendant deux ou trois ans. Léopold était grand, mince, élégant de manières et de personne. Son visage régulier, encadré de cheveux blonds et d'une barbe courte et soyeuse un peu plus foncée de couleur, annonçait la douceur, la droiture et l'esprit. Quant au caractère, à première vue on le devinait excellent. Ses nombreux et longs voyages, dont le terme approchait, avaient ajouté encore à sa bienveillance native. Les Anglais seuls, en effet, sont capables de faire le tour du monde et de revenir tels qu'ils étaient avant le départ, sans changements en bien ni en mal. Mais un Français, généralement, s'adapte, s'assimile, s'incorpore avec plus de facilité, sans rien perdre toutefois de son individualité avenante et sympathique. Léopold était éminemment sociable. Dans ses pérégrinations, il s'était trouvé tantôt aux réunions, aux fêtes de la haute société de Madrid, de Londres ou de Milan, tantôt en compagnie de quelque artiste parcou-

rant pédestrement la Suisse, le long bâton ferré et plein d'inscriptions à la main, tantôt avec quelque savant en mission et s'efforçant de découvrir dans les antiquités de l'Égypte autre chose que ce que ses prédécesseurs y avaient remarqué. Au bal, devant les sites grandioses ou les ruines célèbres, Léopold s'intéressait, admirait, récréait ses yeux, exerçait son esprit, son imagination, meublait sa mémoire, un peu superficiellement peut-être, mais en homme qui s'efforce, sinon de tout approfondir, au moins de tout comprendre. Il n'avait que faire, d'ailleurs, d'arracher à la science ou à l'art leurs plus mystérieux secrets. Sa vie n'était point dévolue à cette tâche. Elle était fixée d'avance au pays natal, et Léopold, quels que fussent les charmes qui l'attachaient passagèrement à quelque rivage lointain, se disait toujours :

— Mon nid n'est point là.

Cependant, cette bienveillance universelle qui lui créait des amis partout et le faisait accueillir de prime abord comme un compagnon agréable, avait peut-être sa source dans une mélancolie cachée. La bonté d'un homme heureux est fort attrayante sans doute, mais la bonté d'un homme triste a quelque chose de plus doux encore, de plus pénétrant. Il semble que le cœur s'y mêle davantage. Par un phénomène assez singulier et qui pourtant n'est pas rare, car bien des gens, surtout dans la jeunesse, s'ignorent eux-mêmes, Léopold, en jetant ainsi dans ses voyages toute sa vie au dehors, ne se croyait pas triste et l'était réellement. Un malheur avait frappé sa famille, et, sans le connaître, ce jeune homme en avait subi les conséquences.

En peu de mots, voici quel avait été ce malheur :

La comtesse de Buissas, mère de Léopold, avait été nourrie par une brave femme qui avait un fils. Les deux enfants avaient grandi ensemble, sous le même toit d'abord, puis dans le même pays, et une fraternelle affection était née entre eux, affection pleine de respect d'un côté, de protection de l'autre, et qui s'était continuée après le mariage de la jeune fille. Cet attachement était si naturel que personne ne pouvait avoir l'idée de le blâmer. On fit seulement la remarque, sans y joindre du reste aucun commentaire malveillant, que le frère de lait de la comtesse, même en prenant de l'âge, refusait obstinément de se marier. Le temps marcha. Un jour, dans une promenade en bateau, le frère de lait de la comtesse, qu'il accompagnait ainsi que son mari, tomba dans l'eau et s'y noya. M. et madame de Buissas furent témoins de cet événement. La jeune femme, déjà mère de Léopold, en éprouva tant de saisissement, tant de chagrin, qu'elle contracta une maladie de langueur dont elle mourut peu d'années après. Le comte survécut à ce désastre, mais un changement profond

s'opéra en lui. Il devint sombre, taciturne, sans souci des intérêts terrestres. Sa raison chancela et faillit s'égarer un jour que, de la terrasse de son jardin, il entendit deux paysans l'accuser entre eux d'avoir laissé périr dans la rivière le frère de lait de la comtesse, faute de lui avoir porté secours. Ces bruits s'accréditèrent dans la contrée. La conduite du comte ne pouvait que leur donner de la consistance. Sa douleur passa pour des remords de conscience, son isolement volontaire pour de la honte ; on imagina qu'il fuyait le contact de l'opinion publique parce qu'il la craignait. La vérité est que la double catastrophe où son bonheur avait péri, avait en même temps épuisé ses forces. Une sorte de faiblesse morale s'empara de lui et fut exploitée par tout ce que le pays contenait de mendiants et de gens sans aveu. Une vieille femme, entre autres, à laquelle le comte faisait d'abondantes charités, osa lui dire, un jour qu'il lui reprochait doucement ses exigences réitérées :

— Si vous me refusez, je dirai que c'est vous qui l'avez tué.

Et il ne la chassa point, il essaya de la convaincre que le trépas de cet infortuné jeune homme avait été tout à fait impossible à empêcher ; il espéra la persuader et, ensuite, l'empêcher de parler en la comblant de bienfaits. Ce fut un tort. Certaines natures sont inaccessibles au sentiment du vrai, du juste ; la peur les gouverne seule, et elles se figurent volontiers que chacun leur ressemble. Les bienfaits du comte, au lieu d'arrêter le mal, l'aggravèrent. Les méchantes gens se supposèrent le droit de faire payer leur silence, et les bruits les plus odieux ne circulèrent que davantage.

Léopold, par bonheur, n'avait jamais eu connaissance de ces propos. Pour les lui épargner, le comte de Buissas l'avait toujours tenu éloigné du toit paternel. Ses études finies, le comte l'exhorta à voyager, et Léopold obéit à ce désir. Quand il pensait à son père, il n'avait dans la mémoire, malgré les puissantes évocations de l'amour filial, qu'une image vague et confuse. Il se rappelait un personnage grave, taciturne, assailli de préoccupations et de distractions perpétuelles. Et cependant, sous ce sombre voile, on devinait un cœur riche, un esprit ouvert et brillant. Léopold se souvenait parfois avec délices des éclaircies rayonnantes et charmantes qui se manifestaient accidentellement dans ce caractère, soit que, pendant un court séjour à Buissas, ils allassent tous les deux chevaucher côte à côte dans les sentiers déserts, soit qu'ils se trouvassent ensemble dans quelque salon ami où ils étaient accueillis et fêtés tous les deux. Dans le tête-à-tête, le comte jetait quelquefois sur son fils des regards d'une tendresse infinie, puis, saisi par une terreur subite, il l'embrassait, il le pressait dans ses bras comme si un malheur l'eût menacé, et des larmes s'échappaient de ses yeux.

— Pauvre enfant ! murmurait-il ; pauvre enfant !

Léopold, alors, n'osait lui demander une explication sur ces tristesses subites, sur ces appréhensions d'avenir que le comte laissait entrevoir sans jamais les définir complétement. Une seule fois le jeune homme s'enhardit, questionna, mais il fut interrompu dès les premiers mots.

— Mon fils, lui dit le comte d'un ton plein de douleur et de résolution, tu dois t'ennuyer à Buissas. La jeunesse a besoin de distractions. Tu partiras demain pour t'amuser un peu pendant le reste des vacances.

Et Léopold put presque croire à une punition, à un exil provoqué par cette sollicitation de confidences.

En plusieurs circonstances, dans des réunions mondaines où le comte, fier de son fils et renaissant aux expansions d'une vie heureuse, paraissait oublier ses soucis, Léopold avait été émerveillé de sa grâce, de son esprit, de son instruction, de ses manières courtoises et charmantes. Écuyer plein de solidité et d'élégance, causeur inépuisable, cœur indulgent, généreux, mais toujours ouvert pour rendre service, son fils l'admirait alors comme un modèle parfait de dignité sans hauteur et de noblesse chevaleresque. Mais ces moments-là étaient des éclairs, la nuit recommençait bien vite, et le comte retombait dans une apathie morne, anxieuse, craintive.

Un jour, dans une de ces réunions, il entendit que son père parlait de lui avec un ami.

— Votre fils est charmant, disait cet ami, il a un beau nom, une jolie tournure, un visage aimable, il trouvera sûrement quelque riche héritière...

— N'est-ce pas ? Vous le pensez aussi ?... interrompit le comte avec un vif empressement et une joie évidente.

Léopold n'entendit que ces quelques mots et n'y attacha pas une grande importance. Il les oublia même, ou du moins ne les adopta point comme règle de conduite, car ils étaient contraires à ses idées. Jamais, même plus tard, dans ses voyages, il ne songea à se marier. Ses pérégrinations lointaines engendrèrent plutôt chez lui l'amour du sol natal que le désir de planter sa tente dans quelque contrée riante et hospitalière, de ramener chez lui une nouvelle comtesse de Buissas pâlie par les brouillards de la Tamise ou brunie par le soleil d'Espagne.

III

Quand il se réveilla, vers neuf heures du matin, le lendemain du jour où il était allé au théâtre d'Apollon et où il avait reçu en ren-

trant la lettre de son oncle, Léopold la reprit avec la louable intention d'en terminer la lecture. Ses idées étaient beaucoup plus nettes que la veille ; cependant, rien qu'en palpant cette volumineuse missive, il éprouva une involontaire frayeur.

— Si je lis dans mon lit, dit-il en riant, je vais encore m'endormir. Ce serait manquer de respect à mon oncle.

Il se leva et s'habilla.

— Quelle singulière idée, reprit-il, de me donner tant de détails sur la santé des azalées et des rosiers. Cela m'intéresse certainement, mais... Est-ce bien à moi que cela s'adresse?

Il ramassa l'enveloppe et se convainquit qu'elle portait son nom. D'ailleurs, c'était bien l'écriture de son oncle.

— J'espère, continua-t-il, qu'après m'avoir entretenu de ses chères fleurs, mon excellent oncle me parlera un peu de lui, de ma cousine Charlotte, de mon père. De mon père, surtout.

Léopold demeura un instant rêveur comme si ce seul nom eût évoqué tout un monde d'idées et de sentiments. Le comte, en effet, tout en étant ardemment aimé, était resté incompréhensible pour son fils. Le soin qu'il prenait de l'éloigner, la sollicitude et la bonté qu'il lui témoignait cependant en lui fournissant avec profusion les moyens de vivre largement en pays étranger, bien d'autres circonstances encore sur lesquelles Léopold n'osait même pas arrêter ses investigations, formaient en lui un mélange de crainte et d'espoir, de reconnaissance et de regrets, au milieu duquel la tendresse surnageait toutefois, vivante et forte, comme la foi chrétienne qui n'a besoin ni de raisonnements ni d'examen. Un motif puissant soutenait d'ailleurs cette tendresse : la certitude d'une douleur que le comte n'avouait pas à son fils. Et Léopold, qui la devinait sans en découvrir les origines, se promettait de l'apaiser plus tard, quand son père le rappellerait près de lui, de la vaincre à force d'affection, de respect et de dévouement.

Dans sa hâte de rencontrer des détails sur sa famille, Léopold passa rapidement sur les diverses aventures arrivées aux chrysanthèmes, aux phlox, aux dahlias, aux camélias, aux géraniums de M. Rougerie.

— Ah ! je savais bien, s'écria-t-il tout à coup, je savais bien que cette lettre n'était pas pour moi !

Il venait de lire, effectivement, un paragraphe où M. Rougerie proposait à son ami un échange : six tulipes (*Duc de Tholl*) dont cet ami lui disait manquer, contre un lis *Lancifolium rubrum.*

Léopold demanda à déjeuner et ne lut plus la lettre que comme on lit un journal.

Bientôt il poussa un grand cri et devint affreusement pâle. Le pa-

pier lui tomba des mains. Léopold resta quelques secondes comme anéanti, puis il ramassa la lettre avec une avidité fiévreuse, dévorante, et en parcourut des yeux les dernières lignes.

— Mon père est mort! murmura-t-il d'une voix sourde, étranglée. Je ne l'ai pas embrassé. Je ne l'ai pas revu. Il est mort! Loin de moi! Il est mort!

Il fit quelques pas dans sa chambre d'un air égaré. Il lui semblait que la terre s'entr'ouvrait, que les murailles, autour de lui, tremblaient et se rapprochaient comme pour l'écraser.

— Ah! ce n'est pas possible! s'écria-t-il bientôt avec une révolte pleine de violence.

Il bondit sur la lettre qui était retombée sur le parquet. Il essaya de la déchiffrer encore ; mais sa vue s'obscurcissait.

— J'ai lu... Je sais... reprit-il d'une voix à peine articulée. A genoux!... Mon père est mort.

Il s'affaissa sur lui-même plutôt qu'il ne s'agenouilla. Il tenta de prier, mais ses forces l'abandonnèrent et il s'évanouit.

Des domestiques le soignèrent d'abord. Dans la journée, quelques amis vinrent le voir, la nouvelle se répandit, et toutes les personnes qu'il connaissait à Rome s'empressèrent de lui apporter leurs consolations. Ces marques d'estime et d'amitié furent perdues pour lui dans les premiers jours, car il fut pris d'un délire qui ne laissait plus de place qu'à cette idée fixe, terrible, inexorable :

— Mon père est mort! Mon père est mort!

Après quinze jours de fièvre, il sentit subitement, une nuit, qu'il reprenait ses forces et l'exercice de sa volonté. Il se leva, et, dès que le jour parut, tout était prêt pour son départ. Faible encore, mais refusant de rester une minute de plus sur cette terre étrangère où il avait vécu pendant que son père agonisait, il écrivit collectivement quelques mots d'adieu qu'il adressa à un ami, et immédiatement il se mit en route.

Le retour fut long. C'était une triste fin à ses voyages. Léopold, durant le trajet, prononça à peine quelques paroles. Lui si enjoué, si aimable d'habitude, il paraissait maintenant mort à toute joie, à toute impression nouvelle. Il lui semblait qu'il ne pouvait renaître avant d'avoir prié sur la tombe de son père.

IV

Le château de Buissas est loin d'être un château féodal, et si on le regardait après avoir visité, par exemple, l'antique manoir de la Ro-

chefoucauld, dans les environs, on ne pourrait s'empêcher de reconnaître que Buissas est tout simplement une grande maison. Mais tout le pays dit *le château*, parce que c'est plus euphonique. Il y a eu, d'ailleurs, dans les anciens temps et presque sur le même emplacement, un véritable château qui est détruit. Le bâtiment actuel, démesurément long, lourd et disgracieux, est vulgairement blanchi à la chaux, ce qui passe pour du luxe. Au rez-de-chaussée, il y a d'abord un grand corridor ou vestibule, puis, d'un côté, les cuisines, l'office, la buanderie, la lingerie, le four, et, de l'autre, la salle à manger, les salons de réception, et, à l'extrémité, une chapelle ouverte sur les jardins. Un large escalier en chêne, à rampe massive, à angles droits, conduit au premier étage. Là se retrouve la répétition de l'immense corridor d'en bas, donnant sur la cour; puis tout le long, et donnant sur les jardins, des chambres, des chambres, et toujours des chambres. Elles sont toutes pareilles, sans communication entre elles, sans cabinets de toilette, munies de portes qu'il serait presque nécessaire de numéroter pour éviter la confusion et les méprises dans la monotone enfilade où elles aboutissent. Cela ressemble un peu trop à une caserne, à un collége, à un couvent, et, du reste, pour fonder des établissements de cette nature, on prend souvent des bâtiments du même genre. Celui-ci a été construit sous Louis XVI, époque où les architectes véritablement n'étaient pas forts. Au second étage sont les greniers, habités principalement par les rats.

Ah! sans doute, une jeune et jolie parisienne se sentirait fort dépaysée dans une semblable demeure. On en a vu, dans des circonstances identiques et avec le meilleur caractère du monde, ne pouvoir absolument pas s'acclimater dans ces horizons nouveaux, et s'enfuir comme des oiseaux privés qui préfèrent leur cage aux splendeurs hasardeuses des forêts. Mais tout dépend des habitudes. Quand on regarde de près ces habitations vieilles, énormes et retirées, où l'on a cru d'abord qu'il est impossible de vivre, ou, du moins, d'être heureux, on est étonné de voir combien l'existence s'y écoule doucement, avec cette lenteur calme et délicieuse qui serait le bonheur si Dieu l'avait placé quelque part sur la terre. Les Parisiennes ne voudraient pas d'un tel cadre; elles y étoufferaient. Mais qu'elles ne s'y trompent pas: elles ont des sœurs en beauté qui les valent bien, dans un autre genre, et qui étoufferaient également de lassitude et d'ennui au milieu de l'agitation et des plaisirs de Paris. La seule chose à faire, en cela comme en tout, c'est de rester dans les limites qu'on n'est pas habitué à franchir.

Le jardin, le parc, le pavillon bâti à une de ses extrémités mériteraient bien aussi une description sommaire. Mais nous sommes,

quant à présent, en hiver, et il vaut peut-être mieux remettre cette mention à un autre moment.

Léopold arriva à Buissas par une froide journée de janvier. Les blanches murailles de la demeure patrimoniale se détachaient à peine sur l'épaisse couche de neige qui couvrait la campagne. Une bise aiguë et glacée soufflait par intervalles. Les arbres paraissaient de grands vieillards couronnés de cheveux blancs, et le vent leur arrachait par moments des flocons de givre qui, sans troubler le silence, tombaient sur le sol et y roulaient un instant avant de s'y fixer.

Léopold était seul. Il avait laissé ses bagages à Chabannais, et s'était mis en route à pied, pour ne pas perdre une minute. D'abord, et discrètement, car la douleur a sa pudeur aussi, il était allé au cimetière s'agenouiller au milieu de ce blanc linceul de neige, qui semblait étendu sur les trépassés comme un voile de pardon, d'innocence et de rédemption. Puis, maintenant, il s'acheminait vers sa demeure, tristement, vêtu de noir, à travers ces campagnes dont l'éblouissante parure n'était plus à ses yeux qu'un deuil éclatant.

Quand il ouvrit, en tremblant et avec une indicible émotion, la porte du château, la première personne qu'il rencontra, soit par hasard, soit que son retour eût été guetté, fut sa cousine.

Elle se jeta dans ses bras par un mouvement irrésistible, et l'embrassa à plusieurs reprises, tout en pleurant. Puis, tout à coup, un charmant sourire illumina son visage ; ses larmes se tarirent comme par enchantement.

— Ah ! mon cousin, s'écria-t-elle, que je suis heureuse de vous voir !

Elle regarda Léopold dont la physionomie révélait la profonde douleur. Elle eut encore comme une envie de pleurer, mais, malgré elle, elle souriait, et, un peu embarrassée, elle appela son père.

Il accourut bientôt. Il ouvrit ses bras à Léopold qui s'y précipita. Puis, faisant allusion à la perte récente pour son neveu, mais déjà un peu ancienne pour lui, qu'ils venaient de subir, M. Rougerie dit avec émotion :

— Nous n'y pouvons rien, mon cher ami, nous n'y pouvons rien.

— Où est sa chambre ? demanda Léopold. Toujours la même, n'est-ce pas ?

— Oui. Mais viens vite te chauffer un peu ; tu es glacé, mon pauvre ami.

Mais déjà Léopold franchissait les marches de l'escalier. Il s'élança dans la pièce où était mort son père et où tout lui parlait encore de lui.

Une heure après, pendant qu'il était absorbé dans sa douleur et ses regrets, la porte s'ouvrit sans bruit, et mademoiselle Charlotte, portant dans un panier trois bûches et un fagot, entra sur la pointe du pied. Elle alluma du feu si doucement que Léopold, agenouillé au chevet du lit de son père, ne s'en aperçut pas. Bientôt les petillements de la flamme le firent se retourner.

— Je m'en vais, dit la jeune fille en rougissant.

Il courut à elle et lui prit la main.

— Excusez-moi, reprit-elle ; j'ai eu peur que vous ne vous enrhumiez. Il fait si froid !

— Ah ! Charlotte, vous êtes bonne comme un ange.

— Je m'en vais. Pardonnez-moi d'être venue. Mais je ne suis pas une étrangère pour vous, pour votre père, et j'ai pensé que vous ne m'en voudriez pas.

— Charlotte !

— Quoi, mon cousin ?

— Vous habitiez ici avec mon oncle, quand mon père est mort ?

— Oui, mon cousin.

— Il vous avait appelés auprès de lui ?

— Oui... c'est-à-dire... oui, oui, mon cousin.

— Permettez-moi de vous remercier, Charlotte, en attendant que je remercie votre excellent père. De cette façon, mon père n'a pas été seul à ses derniers moments, et c'est une grande consolation pour moi de l'apprendre.

— Mon cousin, reprit la jeune fille en hésitant beaucoup, vous ne comptiez pas nous trouver ici... chez vous ?

— Non. Je l'avoue.

— Et... cela ne vous contrarie pas que nous y soyons ?

— Moi? Nullement. Au contraire.

— Bien vrai ?

— Ah ! cousine, pouvez-vous penser?...

— Cela ne vous déplaît pas ?... Oh ! tant mieux ! tant mieux !

Elle tressaillit. Elle venait d'entendre la voix de son père.

— Charlotte, criait-il, dis à ton cousin de venir voir mes serres. Je lui montrerai ma collection de plantes grasses. C'est le moment.

Elle se sauva et ferma bruyamment la porte afin que Léopold n'entendît pas ces paroles.

Elle courut vers M. Rougerie et lui dit :

— Mon père, Léopold se croit ici chez lui. Je le sais. J'en suis sûre. Ne dites pas : mes serres ; ne dites pas : ma collection ; ne dites pas : ma maison.

— Oh ! oh ! répliqua M. Rougerie en faisant la grimace. Il me semble pourtant que le pronom possessif...

— Tenez-vous beaucoup à vous en servir ? Les occasions ne vous manqueront pas. Dites : *mon* neveu ; dites : *ma* fille. Cela, je vous le permets.

V

M. Rougerie avait cinquante-huit ans bien sonnés, mais il n'en paraissait guère que cinquante-deux ou trois, car il n'y a rien qui maintienne les hommes en bon état comme l'horticulture. Il était veuf ; seulement, il faut bien se garder de croire que cette qualité était pour lui une cause de bonne conservation. Tout le mérite en revient au jardinage. M. Rougerie avait des mœurs douces et pures. En dehors de ses fleurs et de ses arbustes, il ne connaissait rien, sinon qu'on doit toujours s'arranger de manière à être heureux dans ce monde. C'était, du reste, un charmant vieillard, dont l'air de prospérité et de contentement réjouissait. Avec des goûts si simples, sa fortune, originairement assez respectable, s'était encore arrondie. Il ne se ruinait pas en raretés. Depuis assez longtemps déjà ses collections étaient assez considérables pour lui permettre de ne chercher à les augmenter que par des échanges. Et même, quand on le priait beaucoup, quand on le prenait par les sentiments, il ne refusait jamais de céder un assortiment complet de tous les sujets qu'il possédait en double ou en triple dans la Flore française ou tropicale. Alors, il se faisait payer un bon prix, non qu'il aimât l'argent, mais il ressemblait à la plupart des artistes qui s'imaginent volontiers que leurs œuvres ou leurs talents ne sauraient être payés trop cher.

— Tu tournes au jardinier fleuriste et pépiniériste, lui disait quelquefois sa fille quand il lui racontait ses marchés, toujours conclus dans de bonnes conditions.

Mais il prenait alors un air de dignité et de naïf orgueil qui n'était pas sans grâce.

— Ma fille, répondait-il, est-ce que les grands propriétaires, l'élite de la France, boivent tout leur vin, mangent tout leur blé et leur foin, brûlent tout leur bois ? Je leur ressemble et j'en suis fier. J'ai même une supériorité sur eux : ils trafiquent sur l'utile, et moi sur l'agréable.

— Est-ce une supériorité, mon père ?

— Incontestablement.

Au physique, c'était un homme de taille moyenne, d'une physionomie douce, avenante, pleine de rondeur, de finesse et de bonhomie. Quand il marchait lentement dans ses jardins, coiffé d'une casquette, les mains derrière le dos, en suivant d'un œil attentif et expert les

menus événements du jour pour les aider, les arrêter ou les diriger, il n'avait certainement pas l'aspect imposant de Cincinnatus à sa charrue, mais on devinait au premier coup d'œil qu'on avait devant soi un brave et digne homme.

Sa fille Charlotte n'était pas imposante non plus, et cependant on la regardait, elle aussi, avec plaisir. Elle avait dix-sept ans, de beaux cheveux noirs, une figure régulière, un peu trop courte peut-être de bas en haut, mais agréable, colorée du délicat éclat de la jeunesse, avec de mignonnes petites dents bien rangées, et des yeux fort expressifs où tremblait toujours une étincelle humide pareille à la réverbération d'une étoile sur un lac tranquille.

La spécialité de Charlotte et son triomphe, c'étaient les soins du ménage. Elle y était incomparable, et, quand elle disposait sur une assiette les pommes ou les poires sous des feuilles de vigne, quand elle étendait avec précaution les grappes de raisin sur les planches garnies de paille de l'office, quand elle battait elle-même la pâte des crêpes ou des beignets pour bien la lier et la rendre plus onctueuse, elle ressemblait à une bonne petite fée familière qui apporte sa vigilance et ses blanches mains afin de mieux fêter un père adoré ou un hôte respecté. Nulle coquetterie. Charlotte n'avait point d'amies pour lutter de parure avec elles, point de danseurs habituels avec lesquels on échange tout bas d'émouvantes confidences sur la chaleur ou l'opéra nouveau. Toutefois, si simple que soit la vie d'une jeune fille, il est bien rare qu'elle n'ait pas dans quelque coin du cœur un asile où la pensée pénètre parfois, comme un enfant aventureux qui, après s'être promené longtemps dans les allées sablées d'un parc, écarte tout à coup les branches d'un taillis mystérieux, et s'y glisse résolûment pour s'enivrer un instant de frayeur, de silence et d'obscurité.

L'image demi-voilée et éclatante pourtant que Charlotte rencontrait toujours au fond de son cœur, c'était celle de son cousin. Depuis longtemps déjà, et quoiqu'il fût absent, Charlotte s'occupait de lui. Elle n'était pas sans avoir lu quelques récits de voyages, récits un peu exagérés pour la plupart, et Léopold, qu'elle mettait volontiers alors aux lieu et place des narrateurs, des héros, acquérait à ses yeux des proportions considérables. L'imagination de la jeune fille le grandissait, lui faisait un piédestal des plus hautes montagnes connues, puis, confusément, l'entrevoyait à travers les péripéties des aventures les plus saisissantes. Son cousin était donc pour elle un être à part, bien supérieur aux autres hommes, et vers lequel elle n'élevait sa pensée qu'en tremblant. Mais si l'esprit un peu timide de la jeune fille n'osa pas franchir la distance qu'elle plaçait entre Léopold et elle, son cœur fut plus vaillant et se rapprocha spontanément de lui après la

mort du comte de Buissas et les désastres qui l'accompagnèrent. Dans son ingénuité touchante, Charlotte s'imagina qu'elle commençait à avoir le droit d'aimer son cousin, du moment qu'il était malheureux. Aussi, dès qu'il arriva, et sans bien se rendre compte des sentiments qu'elle éprouvait, elle le prit sous sa protection. En cela, du reste, elle fut tout d'abord secondée par M. Rougerie. Dès que Léopold redescendit de la chambre de son père, son oncle lui prit la main et lui dit d'un ton plein de bienveillance et de cordialité :

— Tu n'as plus de père, mon cher ami, mais tu as un oncle et je te prie de ne pas l'oublier. Les circonstances sont difficiles, épineuses même, pour toi. Je ne te demande pas ce que tu vas faire; nous avons le temps d'y songer. Ce n'est pas moi qui te pousserai jamais l'épée dans les reins. Mais quoi que tu entreprennes, mon neveu, je tiens à te faire savoir dès aujourd'hui que tu peux compter sur moi en toute occasion.

Léopold avait l'esprit trop absorbé pour comprendre le sens de ce petit discours, pour penser à en demander ou à en deviner la signification. Il ne remarqua même pas que Charlotte, qui était présente, considérait son père d'un œil inquiet et lui faisait discrètement signe de se taire. M. Rougerie, d'ailleurs, ajouta presque aussitôt :

— Viens voir mes serres.

Léopold, on le voit, ne pouvait guère l'échapper. Il s'empressa, toutefois, de consentir à cette visite, dont M. Rougerie, du reste, lui démontra immédiatement l'opportunité.

— Les fleurs ont cela de bon, reprit-il, c'est qu'on peut les aimer et les cultiver dans n'importe quelle situation d'âme. Est-on triste ? on a les immortelles, les scabieuses et les pensées. Je ne parle pas du souci ; la comparaison serait trop facile. Est-on gai ? on a les tulipes et les roses. Tu viens aussi, fillette?

— Sans doute, mon père. J'aime beaucoup les fleurs, moi aussi.

Peu à peu, et principalement par bienséance, la tristesse de Léopold se dissipa momentanément. Reprenant sa liberté d'esprit pour causer avec son oncle et sa cousine, il ne put s'empêcher d'être étonné en les trouvant installés chez lui avec tous leurs accessoires et dépendances. Le jardin, qu'ils traversèrent, était bouleversé de fond en comble. Or, Léopold connaissait l'antipathie qu'avait toujours professée son père pour les moindres changements, fût-ce des améliorations. Après avoir admiré les constructions nouvelles, l'aménagement des serres, les conduites d'eau chaude qui passaient dans la terre et y maintenaient une température tiède et bienfaisante, Léopold dit, presque involontairement :

— Vous avez donc tout à fait abandonné, mon cher oncle, votre maison et votre jardin de Chabannais?

— Mais oui, mais oui, répliqua M. Rougerie en se frottant les mains d'un air de satisfaction. On est bien mieux ici.

Puis, désireux de s'expliquer catégoriquement, et sans se préoccuper de l'attitude suppliante de sa fille, il ajouta :

— Ah ! çà, mon neveu, ton père ne t'écrivait donc pas?

— Il m'écrivait rarement, répondit Léopold. Il s'inquiétait avant toutes choses de me fournir, et au delà, l'argent nécessaire à mes voyages.

— Oui... l'argent, dans ses mains...

— Ah ! interrompit Léopold subitement entraîné vers d'autres pensées, n'est-ce pas épouvantable ?... J'étais à Rome, heureux, insouciant, tranquille, et, pendant ce temps... Oh ! éternels regrets ! Ne voyagez jamais, vous qui avez un père, une famille !

— Voyons, mon neveu ; voyons, mon ami... Nous n'y pouvons rien.

Léopold se détourna pour essuyer les larmes qui lui coulaient des yeux. Il s'efforça de paraître calme, de ne pas attrister son oncle d'une douleur qu'il pouvait comprendre, mais non partager entièrement. Les pleurs ne devaient, du reste, qu'interrompre M. Rougerie, et Léopold était avide d'entendre parler de son père.

— Ainsi, reprit le jeune comte, vous êtes ici, mon oncle, depuis...?

— Depuis un an, mon cher ami, et je m'en félicite tous les jours... Depuis un an et un mois.

M. Rougerie, bien que cordial et affectueux, semblait résolu à dire la vérité. Au milieu de ses fleurs, de ses belles serres qui étaient pour ainsi dire son champ de bataille naturel, il ne paraissait plus vouloir se conformer aux atermoiements et aux réticences de Charlotte.

— Treize mois ! reprit Léopold. Est-ce que mon père était malade depuis cette époque ?

— Non. Mais... viens par ici, près du calorifère... Nous aurons plus chaud.

Si décidé qu'il fût, il hésitait pourtant un peu. Il évitait de regarder sa fille, mais il comprenait, malgré cela, et devinait ses prières muettes.

— Vois-tu, mon neveu, reprit-il bravement, il vaut mieux tout te dire. Ton père...

— Votre père s'ennuyait beaucoup, interrompit mademoiselle Charlotte avec tant de vivacité et d'animation qu'il fut impossible à M. Rougerie de la retenir ou de la contredire. Le château était un peu grand pour votre père seul. Il savait bien que vous reviendriez l'habiter un jour ; mais pour rien au monde il n'aurait voulu abréger des voyages qui sont, disait-il, le complément d'une bonne éducation, et, en vous attendant... Ah ! il a eu une excellente idée ; il

nous a dit : « Venez demeurer chez moi, vous me tiendrez compagnie. » Et comme mon bon père adore ses fleurs et tout ce qui est nécessaire à leur bonheur, il lui a dit encore : « Apportez-les, apportez vos châssis, apportez vos cloches, vos arrosoirs, vos bêches, vos râteaux, vos sécateurs, vos instruments de toute espèce. Nous nous amuserons ensemble à jardiner. » Mon père ne s'est pas fait prier... ni moi non plus. Il a tout apporté, comme vous voyez, même sa casquette.

— Oh! mais c'est charmant, répondit Léopold ; et votre casquette, mon cher oncle, indique que vous êtes ici pour longtemps.

— Vous entendez, mon père, s'empressa d'ajouter mademoiselle Charlotte ; mon cousin Léopold nous invite.

— J'entends bien, grommela M. Rougerie. Léopold nous invite. C'est... c'est drôle.

— Du reste, mon cousin, reprit la jeune fille, nous n'en avions pas douté un seul instant, et, vous voyez, nous sommes ici comme... comme chez nous. Entre parents, on se doit l'hospitalité, n'est-ce pas, mon père? On est si heureux d'être ensemble, que l'exercer n'est pas même un devoir, c'est un plaisir, n'est-ce pas, mon père?

— Sans doute, sans doute. Entre parents... Aussi, mon neveu, tu peux, dès aujourd'hui...

— Vous pouvez compter, interrompit vivement Charlotte, que nous ne vous abandonnerons pas.

— En effet, ajouta M. Rougerie. Ma fille a trouvé le mot : nous ne t'abandonnerons pas, mon neveu.

— Mon oncle, dit Léopold d'une voix émue, et vous aussi, ma cousine, n'accusez pas mon cœur s'il est inhabile à vous exprimer les sentiments que vous me faites éprouver. Restez tous les deux à Buissas, restez-y éternellement pour me rappeler que, grâce à vous, la solitude de mon père a été adoucie, embellie. Quant à moi, je n'ai qu'une parole à vous dire pour vous dépeindre mon ardent désir de vous garder, c'est que si vous partiez, je serais sans famille. Tandis qu'en me voyant entre vous deux... Ah ! j'en ai une... j'en ai une encore !

Attendri, agité, M. Rougerie ouvrit ses bras. Léopold s'y jeta et s'y rencontra avec Charlotte qui désirait probablement remercier son père de sa bonté. Il les pressa tous les deux sur son cœur. Mais, un instant après, et comme s'il se fût repenti de ce bon mouvement, il les repoussa avec une certaine brusquerie.

— Ah ! murmura-t-il entre ses dents en s'éloignant de quelques pas, cette petite fille nous lance dans des complications indéfinissables.

Mademoiselle Charlotte ne perdit pas sa présence d'esprit.

— Mon cousin, dit-elle à l'oreille de Léopold, voulez-vous faire grand plaisir à mon père ?

— Certes, ma cousine.

— Voilà, continua-t-elle en lui désignant une belle plante, un *araucaria Cuninghamii* magnifique, de bouture...

— Ah ! c'est juste, dit Léopold en souriant, je n'ai encore rien admiré. Merci de m'en faire souvenir.

Puis, appelant M. Rougerie :

— Mon oncle, dit-il, est-ce que je ne me trompe pas? Est-ce que c'en est un ?

— Un quoi ? demanda M. Rougerie en se rapprochant.

— Un *araucaria*...

— *Cuninghamii ?*... Parfaitement. Et un superbe!

— Et de bouture?

— Et de bouture. Et nous ne sommes que sept en France qui en possédions. Ah ! ça, mais, tu t'y connais donc un peu ? Tu aimes donc les fleurs? C'est bon signe, mon garçon, très-bon signe, parce que, quand on aime les fleurs... Charlotte ! ah ! comme nous nous entendrons bien tous les trois ! Ton cousin adore les fleurs. Et ça, voyons, connais-tu ça ? C'est plus commun, mais ça a son charme.

— Très-joli, très-joli, dit Léopold.

— Et c'est ?...

— C'est très-joli, mon oncle.

— Le nom ! murmura Charlotte en le lui soufflant ; dites le nom.

— C'est commun sans doute, reprit Léopold ; mais, malgré cela, le *metrosideros angustifolia* a son prix.

— Tu sais encore !... Tu sais tous ces noms harmonieux et doux comme de l'ambroisie !

M. Rougerie contempla son neveu avec ravissement. Puis, trouvant bientôt un moyen de manifester son enthousiasme :

— Ma fille, s'écria-t-il, donne des ordres. Va toi-même à la cuisine. Fais-nous une crème à la vanille. Il faut célébrer dignement l'arrivée de ton cousin.

VI

Cette vie nouvelle, malgré son uniformité, ou peut-être à cause d'elle, plut bien vite à Léopold. Elle concordait avec sa situation d'esprit, elle était un apaisement doux, régulier et naturel à sa tristesse, et, tout en maintenant près de lui au premier plan la tombe de son père, elle découvrait à ses yeux comme une suite de paysages frais, reposés, baignés d'ombre et de soleil. Quand, le soir, autour de la

vaste cheminée du salon, sa cousine le priait de retracer quelques-unes de ses impressions de voyages, il obéissait, il parlait, mais sans que son cœur vibrât dans ces souvenirs. Il leur préférait de beaucoup les moindres paroles sorties de la bouche de Charlotte, de M. Rougerie, les détails qu'ils lui donnaient tous les deux sur leurs occupations habituelles, sur leurs projets, leurs pensées, sur les mille événements journaliers qui se déroulaient à Buissas avec la sérénité et la transparence d'une onde pure sur un sable fin. En un mot, Léopold aimait mieux raconter le présent et l'avenir que le passé. Derrière lui, son existence lui semblait flottante, ballottée, hasardeuse, sans assises larges et profondes. Devant lui, au contraire, elle apparaissait calme, en pleine lumière, et cependant abritée des orages et des grands coups de vent. Cette petite Charlotte, qui animait Buissas de sa présence, lui était sympathique. Elle ne conquérait pas l'admiration et l'affection de vive force, elle s'en emparait par droit de naissance d'abord, puis par une continuité d'efforts charmants et non apparents, pour lesquels la candeur et la finesse se prêtaient de la façon la plus irrésistible un mutuel concours. Elle n'était pas coquette le moins du monde. Cependant, elle cherchait à plaire, mais avec des manières si douces, si réservées, que chaque fois qu'elle faisait un pas en avant elle avait l'air de s'en excuser, et cette sorte de timidité courageuse lui communiquait une grâce de plus. Pour occuper et distraire Léopold, pour cimenter la bonne harmonie entre M. Rougerie et lui, cette jeune fille inexpérimentée trouvait des moyens d'une ingénuité piquante et hardie. Elle remit un jour à son cousin un pli cacheté.

— Voilà une lettre pour vous, dit-elle en s'enfuyant.

Léopold l'ouvrit et vit avec surprise que c'était la liste complète, écrite par Charlotte, de toutes les plantes comprises dans une certaine partie des serres. Il ne pouvait guère se dispenser de l'apprendre par cœur, et, pour prouver à sa cousine qu'il n'était pas un ingrat, il lui montra bientôt qu'il profitait de sa science. Charlotte, encouragée ainsi, multiplia ses leçons. Léopold ne tarda pas à éprouver tant de plaisir à suivre des yeux, sur un beau papier satiné, les pattes de mouche de sa cousine, qu'il les sollicitait quand elles n'arrivaient pas assez vite.

— Est-ce que je n'ai pas de lettre, aujourd'hui ? disait-il.

Et, sans y penser, il prenait goût à cette manière nouvelle de lui enseigner l'horticulture, d'autant mieux que M. Rougerie n'était pas dans la confidence.

Ce secret ne fut pas le seul.

Chaque matin, une servante montait à Léopold dans sa chambre un premier déjeuner.

Un jour qu'elle s'extasiait, selon sa coutume, devant le jeune comte qui mangeait, elle lui dit :

— Il est bon, hein, votre chocolat ?

— Très-bon, Marguerite.

— Je crois bien ! c'est mademoiselle qui l'a fait.

— Ah !

— Oui. Et elle y met un jaune d'œuf.

Après cette révélation, Léopold le trouva plus délicieux encore. Dans la journée, il dit à Charlotte :

— Ah ! cousine, quel bon chocolat vous m'envoyez !

Et il la regarda.

— Marguerite le fait très-bien, répliqua-t-elle en rougissant.

— Ah ! c'est Marguerite...

Il n'acheva pas. Telle qu'elle était, la réponse de la jeune fille lui semblait tendre et charmante comme un aveu discret dont un brutal, seul, eût pu songer à faire tomber les voiles. Il se retira au jardin pour rêver à cet incident.

— Elle est adorable, ma cousine, pensa-t-il. L'horticulture, le chocolat... Il y a déjà une foule de mystères entre nous.

Parmi ces mystères, il y en avait auxquels Léopold ne pouvait rien comprendre : celui, entr'autres, qui existait pour lui dans le pavillon situé à une des extrémités du parc.

Ce pavillon avait été longtemps habité par le grand-père de Léopold, qui y était mort quelques années après la catastrophe dans laquelle le frère de lait de la comtesse avait péri.

C'était une assez vieille construction, petite, massive, délabrée, et pouvant tout au plus loger deux ou trois personnes. Le bâtiment était isolé au bord d'un chemin, sans dépendances, sans même un jardin. Destiné probablement dans l'origine à un garde, ou à des repos, à des rendez-vous de chasse, il avait été tout à fait abandonné depuis la mort du grand-père de Léopold, et, par places, il tombait en ruines. Charlotte se mit en tête de le faire réparer. Léopold s'aperçut que les ouvriers y étaient à son arrivée. Quoi qu'il pût penser que ces soins-là le regardaient seul à présent, il ne fit aucune observation. Il lui répugnait de parler en maître dès son retour, surtout après les explications qui avaient eu lieu entre lui et M. Rougerie et sa fille. D'ailleurs, ces travaux étaient sans doute des travaux d'urgence. Léopold aurait eu bien mauvaise grâce d'approuver ou de désapprouver quoi que ce fût. Seulement, ce qui l'étonna, c'est que son oncle et sa cousine ne paraissaient pas d'accord à ce sujet. Il le remarqua malgré lui, par une conversation qu'il interrompit entre le père et la fille.

— Du papier sur les murailles, disait M. Rougerie avec une cer-

taine animation, des serrures aux portes, des vitres aux fenêtres, des cheminées à la prussienne! Pourquoi? Pourquoi?... Je te le demande.

— Pour lui, mon père.

— Mais ce pavillon, cet affreux pavillon qui coûte et ne rapporte rien...

— C'est un asile, mon père, répliqua Charlotte d'une voie émue; c'est un dernier asile.

Elle changea brusquement d'entretien dès qu'elle vit Léopold. Celui-ci n'attacha pas grande importance à ce propos. Il se souvenait vaguement que son grand-père avait demeuré dans ce pavillon, et pouvait croire que Charlotte faisait allusion à ce séjour en parlant d'un dernier asile. Ce mystère, il faut le reconnaître, était bien moins attrayant à déchiffrer que ceux qui naissaient déjà entre sa cousine et lui, et auxquels Léopold s'intéressait de plus en plus. A partir de ce jour, d'ailleurs, Charlotte évita qu'il fût question du pavillon. Mais elle y fit porter en cachette, et peu à peu, des meubles, des matelas, du linge, en un mot tout ce qui était nécessaire pour le rendre habitable.

VII

M. Rougerie n'était pas avare, mais c'était un homme d'ordre, et il apportait dans ses dépenses la plus grande régularité. Depuis son installation au château de Buissas, et principalement depuis les premières atteintes de la maladie qui devait devenir mortelle pour son beau-frère, il avait adopté, vis-à-vis des mendiants, un système dont il se trouvait très-bien. Tous les samedis, à dix heures du matin, il donnait dix centimes à tous ceux qui se présentaient, et cinq centimes par tête d'enfants, à la condition expresse qu'on ne lui demanderait pas l'aumône en dehors du jour et de l'heure de distribution, et que jamais il ne rencontrerait un pauvre sur tout le territoire de Buissas, excepté le samedi. Cette mesure lui avait acquis une grande considération, même parmi ceux qu'elle intéressait, car ils y trouvaient la certitude d'une petite rente viagère, en monnaie, et rien, du reste, n'inspire le respect comme l'ordre, surtout à ceux qui n'en ont pas, par paresse ou par infortune réelle. Mais, quelque temps après l'arrivée de Léopold, cette coutume éprouva bientôt un peu de relâchement, par suite d'un double emploi fréquent. La convention verbale ne fut plus suivie que du côté de M. Rougerie. En apprenant qu'il y avait un habitant de plus à Buissas, les mendiants se croyaient en droit de prélever un impôt plus fort. Dans la semaine, le dimanche,

on voyait parfois des groupes déguenillés cramponnés à la grille en bois qui fermait la cour, et ils faisaient entendre d'incessantes lamentations. Parfois même quelque vieux aveugle pénétrait comme s'il y eût vu clair jusque dans le vestibule et faisait entendre une plainte, une psalmodie traînante.

— Samedi! samedi! disait M. Rougerie en faisant observer la consigne.

Mais si Léopold venait à passer, il renvoyait les importuns avec quelque chose de mieux qu'une promesse.

Quand il sortait pour faire une promenade, lorsqu'une occasion se présentait de faire une bonne action, il ne la laissait pas échapper. Sa charité ne s'informait ni du lieu, ni du jour, ni de l'heure. Cela amena quelques désagréments.

Un jour M. Rougerie, alarmé, désespéré, appela sa fille.

— Viens voir, dit-il, viens donc voir!

Il lui montra une file de gens qui s'étaient introduits jusque dans la cour.

— Ah! mon bon monsieur, dirent-ils en l'apercevant...

— Samedi! cria-t-il, samedi!

— Ah! mon bon monsieur, ce n'est pas vous que nous cherchons, c'est ce jeune monsieur bien charitable... pour l'amour de Dieu.

— Tu entends, Charlotte! Léopold... dans sa position!... Ah! le malheureux! Comme son père! comme son père! Et, en attendant, nous voilà débordés.

— Monsieur! mon bon monsieur! cria une femme en se détachant du groupe.

M. Rougerie se remit à sa fenêtre.

— J'aurais deux mots à vous dire, reprit cette femme qui allaitait un enfant.

— Eh bien, dites.

— En particulier, mon bon monsieur.

Elle ne demanda pas la permission et monta.

— Mon bon monsieur, ajouta-t-elle, je ne pourrai pas venir samedi. Auriez-vous la bonté de me payer tout de suite?

— Mais...

— Elle a un enfant, dit tout bas Charlotte.

— C'est juste... c'est différent... Tenez, et n'en parlez pas aux autres.

— Vous me redevez encore un sou, mon bon monsieur... à cause du petit.

— Il compte déjà... à son âge! C'est bien. Voilà vos trois sous. Allez-vous-en.

Soit qu'elle eût parlé, soit que sa physionomie eût annoncé sa satisfaction, une prière lamentable éclata après son passage dans le groupe des mendiants.

— Mon père, dit Charlotte ; par exception ?...

— Non, non, non, interrompit-il. La fortune d'un Crésus n'y suffirait pas.

Et, se tournant vers la foule, il cria :

— Samedi ! venez samedi !

— Mon bon monsieur, répliquèrent plusieurs voix, j'ai à vous parler en particulier.

Mais M. Rougerie, impatienté, descendit.

— Si vous ne vous retirez pas tous, dit-il, à l'instant même, je supprime mon samedi.

Cette menace produisit son effet.

Après quelques murmures, après une certaine hésitation, le groupe se dissipa.

Quoiqu'il fût doux et bienveillant, M. Rougerie ne manquait pas de fermeté quand les circonstances en exigeaient.

— Où est Léopold ? dit-il.

— Il est... mais vous êtes en colère, mon père. Que voulez-vous lui dire en ce moment ?

— Je ne suis pas en colère, je ne suis jamais en colère, répliqua M. Rougerie en se radoucissant.

Il réfléchit un instant et ajouta :

— Charlotte, tu as assez de jugement pour me comprendre. Après la mort accidentelle du frère de lait de la comtesse de Buissas, des bruits fâcheux ont couru dans le pays. Tu les connais; je ne t'apprends rien de nouveau. Mon défunt beau-frère a espéré les apaiser par des bienfaits ; il a eu tort. Ce n'est pas avec de l'argent qu'on arrête un mensonge. Les calomniateurs ne renoncent pas à leur vilain métier tant qu'ils ont intérêt à l'exercer. De plus, il y a quelque chose d'impardonnable à favoriser les méchantes gens, car c'est secourir, c'est encourager le vice, la fainéantise, les passions les plus basses et les plus lâches, c'est porter préjudice à des infortunes véritables qui, seules, ont droit à la compassion. Mais va donc faire entendre cela à un homme bon et faible, à un homme dévoré de chagrin comme l'était mon beau-frère ! Je l'ai tenté vainement. Par insouciance, par désespoir, d'un côté, de l'autre par un fatal aveuglement qui l'empêchait de se croire victime des plus infâmes manœuvres, il s'est laissé ruiner. Il a fait l'aumône avec la fortune et l'avenir de son fils. C'est bien... c'est fini... n'en parlons plus. Mais moi, si je fais l'aumône, c'est que je le veux bien. Celui qui s'aviserait de tenir le moindre propos sur mon compte ou sur celui de ma famille n'obtiendrait plus

un radis de moi. On le sait; on me respecte. Mes samedis me font honneur, et tout s'y passe convenablement. J'ai mis les choses sur un bon pied. Ton Léopold... où est-il? Je veux lui faire la leçon. Il ignore, par bonheur, les bruits qui ont couru. J'aime à croire, d'ailleurs, qu'il ferait comme moi, il les mépriserait. Mais le meilleur moyen de les ignorer toujours, c'est de se mettre au-dessus d'eux. On n'attaque jamais un homme qui marche d'un pas assuré, qui dit à tous, par son langage et son attitude : Je fais les choses selon mon bon plaisir, et non selon le vôtre.

— Mon père, hasarda Charlotte, quand Léopold fait la charité, c'est que cela lui fait plaisir.

— Sans doute; mais puisque j'ai mes samedis!... Trop est trop. Nous sommes débordés. Buissas est envahi. Irais-tu cueillir des roses là où tu saurais qu'il n'y en a pas? Non. Irais-tu au marché à Chabannais un autre jour que le dimanche? Non. C'est la même chose. Autrefois les pauvres s'abstenaient de passer sur mes domaines pendant six jours de la semaine, sachant qu'il n'y avait rien pour eux. C'était convenu. J'avais traité avec eux. A présent, on en rencontre partout : dans le parc, dans les champs, au pied des arbres, dans les avenues, à la grille, à la grille surtout. Léopold les gâte. Si cela continue, ils seront rentiers et je porterai la besace. Où est-il? Je vais lui parler catégoriquement. Il est d'autant plus coupable que je lui ai fait part du traité intervenu entre les pauvres et moi.

— Ah! et qu'a-t-il répondu?

— Que j'avais eu parfaitement raison. Tu ris! Il n'y a pas de quoi rire. C'est bien facile de me donner raison, mais encore faut-il se conformer à la règle. Léopold! Léopold!

— Ah! mon père, ne le grondez pas. En voyant mon cousin revenir ici si triste après la mort de son père, c'est vous qui avez eu l'idée de ne pas l'accabler par la nouvelle d'un autre désastre, et de le préparer peu à peu à la perte de sa fortune.

— C'est moi qui ai eu cette idée? Je croyais que c'était toi. Enfin, n'importe.

— Si vous lui disiez de ne plus être charitable, ah! c'est alors, mon père, qu'il se sentirait cruellement ruiné.

— Tu pleures! Charlotte, eh! Charlotte!... Voyons donc! Je prendrai des précautions. D'ailleurs, ces habitudes... Ton cousin n'a rien.

— Il a... Il a ce qu'il a donné aux pauvres.

— Tu parles comme l'Évangile : qui donne aux pauvres prête à Dieu. Eh! Charlotte! ne pleure donc pas.

— Il est si bon, mon cousin!

— Son père aussi était bon.

— Mais lui est ferme en même temps. L'autre jour je l'ai entendu qui demandait à un malheureux pourquoi il ne travaillait pas. L'homme s'est déchaussé et lui a montré son pied.

M. Rougerie restait rêveur.

— Charlotte, reprit-il après un instant de réflexion, crois-tu que si tu étais la femme de Léopold il se conformerait aux prescriptions établies relativement à mes jours de réception ?

— Oh ! certes, mon père.

— Il ne ferait plus l'aumône que le samedi ? On ne verrait plus de pauvres dans mes domaines ?

— J'en réponds, mon bon père.

— Eh bien, alors, mon enfant, tâche de l'épouser le plus vite possible, car, vrai ! cette mendicité perpétuelle me contrarie. Es-tu drôle ! Voilà que tu ris et tu pleures tout à la fois. Embrassez-moi, madame la comtesse de Buissas !

— Femme de Léopold, mon père !

Et la jeune fille murmura d'une voix à peine intelligible :

— C'est mon rêve !

— C'est le mien depuis longtemps, ajoute M. Rougerie sans hésiter.

Il répéta tout bas :

— Comtesse de Buissas ! Je serai le père de la comtesse de Buissas, moi, Rougerie, horticulteur !

Puis, revenant à son idée :

— Je t'en prie, Charlotte, reprit-il, manœuvre dès à présent pour que mes samedis soient scrupuleusement observés.

Mais la jeune fille, elle aussi, avait son idée.

— Mon père, demanda-t-elle timidement, croyez-vous que mon cousin m'aime un peu ?

— Belle question ! Tu dois le savoir mieux que moi.

— Il ne m'en a encore rien dit.

— C'est qu'il n'ose pas.

— Ou peut-être... Il a tant voyagé !...

Léopold, qui parut, interrompit cet entretien.

— Plus un mot, mon père, plus un mot ! dit vivement Charlotte. Parlez-lui de vos samedis, si vous voulez... Mais voilà tout.

Et elle se sauva pour cacher son émotion.

VIII

M. Rougerie ne fit aucune observation à Léopold, mais celui-ci ne tarda pas à s'apercevoir qu'un peu de discernement ne gâte jamais

rien, même appliqué à la bienfaisance. Verser pendant l'hiver des poignées de grain aux passereaux affamés, c'est une tâche d'une attraction irrésistible, quoique les agriculteurs sérieux prétendent que les moineaux sont des pillards; mais quand on s'aperçoit que ces largesses attirent par nuées les oiseaux du ciel et que les greniers se vident, on songe malgré soi que la maison a, elle aussi, ses habitants à nourrir. Léopold, surtout quand arriva le printemps, prit l'habitude de faire des promenades. Ces heures d'isolement lui étaient agréables, utiles même, car elles suspendaient sa vie à une certaine hauteur, où il pouvait l'envisager, l'étudier, afin de mieux la diriger plus tard dans l'avenir. Mais soit que ses sorties fussent guettées, soit qu'il se fût accoutumé sans y prendre garde à parcourir les mêmes endroits, sur sa route les mendiants pullulaient.

— C'est pis qu'en Espagne et en Italie, se disait-il parfois.

Et, croyant reconnaître les signes d'une exploitation organisée, il se montra moins généreux.

Il avait essayé souvent d'encourager au travail tous ces infortunés, mais ses tentatives lui valaient chaque fois le récit d'histoires si lamentables, si invraisemblables, qu'elles le fatiguaient un peu.

Au bout de quelque temps, une exigeance toujours croissante se manifesta. On eût dit que les pauvres n'admettaient pas la possibilité d'un refus. Un secret accord semblait régner entre eux. Lorsqu'ils poursuivaient Léopold de leurs supplications, ils les entremêlaient de ces paroles :

— Nous prierons Dieu, mon bon monsieur... Nous prierons pour vous... Nous prierons pour ceux qui sont morts de mort violente.

Et les enfants eux-mêmes, paraissant dressés à cette formule, répétaient comme par un sombre souvenir ou une sinistre prophétie :

— De mort violente! De mort violente !

Un jour qu'il fut accueilli, à peine hors du château, par ces mots qu'il ne s'expliquait pas, mais qui résonnaient désagréablement, et trop souvent surtout, à son oreille, Léopold répondit :

— Vous m'ennuyez avec votre mort violente. Vous n'aurez rien.

Cela fut dit d'un ton si décidé que les mendiants se reculèrent et semblèrent se consulter.

Puis un homme en haillons s'avança, et dit d'un ton de respectueuse menace :

— Monsieur de Buissas !

Léopold se retourna.

— Monsieur de Buissas, reprit l'homme, votre père était meilleur que vous. Il savait qu'il faut faire racheter par des prières l'âme de ceux qui sont morts de mort violente. Il ne refusait jamais...

— Mon père était trop bon pour vous tous, interrompit Léopold.

Quant à vous, sachez bien que vous n'auriez plus de moi une seule aumône, s'il vous arrivait jamais de m'en faire une obligation.

Il s'éloigna sans qu'on osât le suivre, sans qu'une récrimination s'élevât. Sa fermeté, son air de tranquille assurance, imposèrent silence à ces mendiants.

— Le bon temps est passé, murmurèrent-ils entre eux.

Léopold continua sa promenade et ne tarda pas à les oublier.

Le temps était superbe. Avril enflait de séve les bourgeons, et les faisait éclater en feuilles qui se hâtaient de se déplier pour mieux aspirer la vie. On recherchait le soleil, on recherchait volontiers l'ombre aussi. Tout imprégné encore du froid de l'hiver, l'air, en certaines places mieux abritées, se dilatait sous la chaleur printanière. Des groupes d'oiseaux traversaient l'espace. Les prairies reprenaient une teinte d'un vert plus vigoureux. L'herbe des blés, fortifiée par de longs jours de neige, se dressait, s'élançait par un puissant essor. Les bois, immobiles, semblaient respecter ce majestueux silence pendant lequel la nature déchire ses entrailles pour enfanter et créer. Les buissons, sans feuilles encore, s'égayaient par intervalles d'odorantes touffes d'aubépine, d'un blanc franc et cependant doux à l'œil. La terre était moelleuse, élastique, gonflée. A la lisière d'un petit bois, Léopold s'arrêta, retenu par un suave parfum de violettes.

— Vais-je cueillir un bouquet à ma cousine? se demanda-t-il.

Et il avait l'air de se dire :

— Est-ce que j'aime ma cousine ?

Puis il se répondit :

— Des fleurs à Buissas! ce serait apporter de l'eau à la rivière.

Il s'étendit sur l'herbe. Ces violettes, malgré lui, lui rappelaient Charlotte. Sous ce beau ciel déjà clément, il se perdit dans ses réflexions. Oui, il s'y perdit, car, lorsqu'il en sortit, il n'en rapporta pas une solution précise à la question qu'il s'était posée.

Après avoir vécu loin de Buissas, dans les villes d'étude d'abord, puis dans les villes de plaisir, sur les grandes routes, un peu partout, Léopold était encore peu familiarisé avec l'existence intime et calme. Il la goûtait, maintenant, il l'appréciait, mais sans le savoir. Son charme avait sans doute puissamment agi sur lui, puisque, malgré les cinq ou six mois qui s'étaient déjà écoulés, il n'avait recherché aucune distraction à son deuil, n'avait vu personne, et s'était jusqu'à présent refusé à renouer connaissance avec tous les amis de la famille. Mais pénétré de l'idée que le séjour de Buissas était pour lui un devoir, il ne comprenait pas l'attrait qui l'y enchaînait, et communiquait un bonheur ignoré aux austérités de cette pieuse retraite. Les entraînements, les liaisons de voyage abondent en séduc-

tions, mais manquent généralement de solides attaches. Ce sont des jalons semés sur le grand chemin des souvenirs, mais il est assez facile d'arracher ces piquets, quand ils masquent l'avenir. Les affections de famille, au contraire, sont des arbres. On ne voit pas les racines, mais il y en a de profondes. Léopold en était là : il ne voyait pas les racines, et elles lui entraient dans le cœur chaque jour davantage.

Quand M. Rougerie, dans un accès d'aimable franchise, s'écriait : « Ah ! mon neveu, je suis bien content que tu sois ici ! Depuis ton retour la cuisine est meilleure ! » Léopold accueillait ce compliment en riant, et se félicitait tout haut, plus sincèrement qu'il ne le croyait peut-être, de la présence de M. Rougerie à Buissas.

Quand Charlotte, isolée avec son cousin au fond des serres, lui expliquait avec beaucoup de détails les caractères des innombrables plantes que la nature a inventées et que les hommes ont perfectionnées ou à peu près, quand elle le remerciait par un doux regard de vouloir bien l'écouter, il croyait ingénument le faire pour être agréable à sa cousine, et ne s'apercevait pas qu'il se faisait grand plaisir à lui-même.

En son âme et conscience, Léopold s'imaginait pleurer son père ; mais depuis quelque temps, il était réellement en train d'aimer sa cousine ; seulement, il ne s'en rendait pas compte.

Il lui aurait fallu dans ce moment une catastrophe, une séparation, ou que sa cousine ne parût point l'aimer. Cela l'aurait éclairé tout de suite sur ses sentiments.

Néanmoins, ayant des violettes sous la main, Léopold en ramassa quelques-unes pour Charlotte avant de se remettre en route.

Il s'était un peu éloigné. Au détour d'un sentier, il vit soudain apparaître devant lui une vieille femme.

—Ah ! ah ! dit-elle en se campant devant lui ; on ne m'a pas menti : vous êtes de retour au pays, monsieur Léopold de Buissas.

— Depuis longtemps, répondit Léopold. Mais qui êtes-vous ? Je ne vous connais pas.

— Monsieur votre père n'en disait pas autant, lui. Il a eu bien des bontés pour moi et mes deux fils. Je suis la Marcelle.

Léopold la regarda plus attentivement. C'était une femme d'une cinquantaine d'années. Ses vêtements n'annonçaient pas la misère, mais ils ne concordaient pas les uns avec les autres. Une robe commune et fanée recouvrait des bas fins, des bottines qui, bien qu'usées, ne semblaient pas en rapport avec la profession probable de cette femme. Un foulard aux teintes éclatantes lui couvrait les épaules. Sur sa tête était un sale bonnet à rubans prétentieux qui ne convenait guère ni à une paysanne, ni à une artisane. Les traits de

Marcelle étaient durs, anguleux, empreints de ruse et d'audace. Ses yeux avaient une hardiesse de regard insoutenable. Sa bouche avait comme des ressouvenirs de sourires caressants, mais l'âge les accentuait maintenant en grimaces d'une expression tour à tour obséquieuse, astucieuse et méchante. Cette femme avait dû être belle, et tout en elle indiquait que si sa beauté était passée, elle en conservait la mémoire.

— Vous en venez? dit-elle.

— D'où? répliqua Léopold surpris de cette interrogation brusque et directe.

— De chez la Gervaise?

— La Gervaise?... dit Léopold, qui se rappelait confusément ce nom, prononcé souvent devant lui dans son enfance, mais dont il n'avait point entendu parler depuis.

— Ah! s'écria Marcelle d'une voix stridente, il ne connaît seulement pas la nourrice de sa mère!

— La nourrice de ma mère! répondit Léopold sans s'occuper d'autre chose que des sentiments évoqués par ce souvenir. Demeure-t-elle donc par ici? Pourriez-vous me conduire auprès d'elle? Venez! venez! je veux la voir.

— C'est bien facile, monsieur. Suivez-moi.

Elle marcha devant lui. Elle garda le silence, soit par déférence, soit pour réfléchir à ce qu'elle avait à faire, et sa physionomie changea d'expression. Un éclair de triomphe passa dans ses yeux. Ses traits, son attitude, au lieu d'être arrogants et menaçants, n'annoncèrent plus qu'une complaisance empressée, une soumission captieuse et basse.

— Je le tiens, murmura-t-elle.

Et, de temps en temps elle se retournait en souriant.

— Ne vous impatientez pas, disait-elle; ce n'est pas loin.

Puis, bientôt, désignant une chaumière délabrée:

— C'est là, ajouta-t-elle.

Léopold regarda. Il semblait demander à sa mémoire des indications précises qu'elle lui refusait. Très-probablement, il était déjà venu dans cet endroit. Il lui en restait comme une perception vague. Mais les années s'étaient écoulées, on ne lui avait plus parlé de cette nourrice; l'éloignement, l'absence, avaient affaibli et dissipé ces souvenirs d'enfance, qui ne se présentaient plus maintenant à son esprit qu'à travers les obscurités d'un passé effacé.

Précédé de sa conductrice, Léopold monta deux marches de pierre, et entra.

Il arriva dans une salle assez spacieuse, sombre, enfumée, sans plancher, et dont le sol en terre battue offrait aux pieds des aspérités

et des creux où, assez souvent, des flaques d'eau croupissaient. A quelque distance de l'unique fenêtre, se trouvait une longue table en bois que le temps avait noirci. Sous elle, et de façon à prouver que jamais personne ne s'y asseyait, étaient deux grossiers bancs de bois. Au fond, et en face de la fenêtre, on voyait un grand lit, ayant cet aspect rigide et sévère des lits de paysans. Entre le lit et la table était une cheminée, dont l'immense manteau surplombait dans la salle, à six pieds de haut à peu près, et contenait sur son rebord les seuls ornements du logis : l'image en plâtre de la Vierge, au milieu, et des deux côtés, divers objets qui n'avaient plus ni forme, ni couleur; sur un escabeau bas, près d'une marmite qui pendait à une crémaillère, était une vieille femme; sur ses genoux un vieux chien assis sur les cendres chaudes appuyait la tête et semblait dormir. En entendant du bruit il s'agita, bougea, mais paresseusement. Il n'aboyait jamais, il ne mordait jamais. Il comprenait que les voleurs ne viendraient point dans cette chaumière,et, quand des visiteurs survenaient, il leur léchait les mains, car ils arrivaient presque toujours les mains pleines. Ce chien était humble et doux ; il se sentait pauvre, il n'avait même pas de nom.

— Allons, la mère, dit Marcelle en entrant, levez-vous, dites bonjour. Voici du nouveau.

La Gervaise entr'ouvrit ses yeux éteints. Tout à coup, une flamme en sortit. La vieille se dressa toute droite, et s'écria :

— C'est lui !

Léopold et elle se considérèrent en silence.

Octogénaire, ridée, tremblotante, vêtue d'une longue mante noire, assez propre, qui l'enveloppait de la tête aux pieds, lui cachait une partie du visage et la faisait paraître encore plus grande, ses pauvres vieux os décharnés semblaient avoir de la peine à se tenir les uns sur les autres. Ce n'était plus une femme, une nourrice, une mère, c'était le fantôme, le spectre du passé.

— Touchez-moi la main, bonne vieille, dit Léopold avec émotion. Vous avez connu ma mère, vous l'avez aimée. Parlez-moi. Le salut des vieillards est une bénédiction qui porte bonheur.

La vieille recueillit avec avidité ces paroles, mais sans remuer, sans tendre la main. Quand elles furent finies, elle retomba assise sur son escabeau, et murmura :

— Ce n'est pas lui.

Puis elle se tourna lentement vers l'autre femme comme pour la prendre à témoin.

— Ce n'est pas lui encore, continua-t-elle, puisque je ne suis pas morte.

— De qui parlez-vous, la vieille ? dit Léopold.

Ne recevant pas de réponse, il s'adressa à Marcelle.

— De quoi parle-t-elle? demanda-t-il.

— De son fils. De Guillaume.

Et prenant une posture théâtrale, enflant sa voix comme pour raconter une histoire d'un intérêt palpitant, la Marcelle continua ainsi :

— C'était un superbe homme. Un jour, sur l'étang nommé l'étang aux Bécassines...

Mais d'un geste, Léopold lui imposa silence. Il attira à lui un des bancs de bois, y prit place, et se penchant vers Gervaise :

— Vous le regrettez beaucoup, votre fils?

— Oh! dit la vieille en branlant la tête ; oh!...

Et soulevant sa main ridée, elle indiqua du doigt à Léopold l'image de la Vierge.

— Oui, oui, bonne mère, dit Léopold en saisissant cette main et en la baisant, je comprends... Vous le reverrez... Vous reverrez votre fils.

— Il avait près de six pieds, reprit la Marcelle, qui voulait à toute force se mêler à la conversation. Je l'ai connu, moi. Il m'a fait danser deux fois. Un jour, à l'étang des Bécassines...

Mais Léopold lui lança un regard qui l'arrêta net.

— Et ma mère? continua-t-il. Parlez-moi de ma mère. Vous l'aimiez bien aussi? Vous l'avez nourrie. Souvenez-vous! souvenez-vous!

La vieille femme hocha la tête.

— Ma mère! reprit Léopold. La comtesse de Buissas!

— Buissas! dit la vieille. Le comte... La comtesse...

Elle leva la main et montra le ciel.

— Hélas! pensa Léopold en courbant la tête, ils sont morts. Tout ce que je pourrais apprendre sur eux ne les fera pas renaître.

Cependant, il interrogea encore. A une de ses questions Gervaise répondit :

— Oui... Oui... Elle vient souvent. Elle a soin de moi... Elle caresse le chien... N'est-ce pas, chien, vieux bon chien?... Elle est bien belle... Son père est bien bon... Il m'a donné l'autre jour un bouquet, un bouquet de fête, pour ma fête.

— L'autre jour?... demanda Léopold surpris. Elle vient?...

— Ne perdez donc pas votre temps, dit la Marcelle d'un air de compassion. Vous ne voyez donc point que l'entendement n'y est plus? La vieille s'imagine que vous lui parlez de la petite Rougerie et de son père.

— Ah! s'écria Léopold avec joie, ils viennent ici!

— C'est bien le moins qu'ils puissent faire. Croyez-vous que la vieille vivrait de l'air du temps?

Gervaise, pendant ces paroles, pressait sur ses lèvres un couteau de poche; puis, machinalement, elle le tendit à Léopold.

— Flattez sa manie, dit Marcelle; embrassez aussi le petit couteau, il a appartenu à son fils.

Léopold fit un mouvement pour se retirer. La présence de Marcelle lui devenait de plus en plus antipathique.

— N'avez-vous besoin de rien? demanda-t-il à la nourrice.

Soit que celle-ci n'eût pas compris, soit qu'elle ne voulût pas faire d'autre réponse, elle tira de sa poche un livre, deux ou trois cravates, et divers objets qui, évidemment, étaient les reliques sacrées d'une tendresse ne devant s'éteindre qu'avec le dernier souffle de cette pauvre vieille. Puis, comme pour achever sa pensée et ne pas être ingrate envers personne, elle allongea le bras sur le corps de son bon vieux chien, qui poussa un sourd grognement de satisaction.

Néanmoins cédant au désir d'apporter quelque douceur dans la situation de la nourrice de sa mère, Léopold lui mit discrètement un louis dans la main. Mais son action avait été vue. Marcelle s'empara de la pièce.

— Nous vous soignerons, la vieille, dit-elle comme pour se justifier ; vous ne manquerez de rien.

Léopold ne jugea pas à propos d'intervenir. Il ne s'assura même pas s'il était volé. L'eût-il su, il aurait hésité à en faire un reproche à une femme qui venait de lui rendre service en le conduisant chez la nourrice de sa mère. Mais la Marcelle, alléchée par cette aubaine, se précipita sur ses pas dès qu'il sortit.

— Monsieur le comte! cria-t-elle. Monsieur le comte!

— Encore! murmura Léopold impatienté en se retournant.

Sa visite à l'octogénaire l'avait ému, oppressé. Ce passé qu'il avait essayé de fouiller et qui ne répondait que par la bouche d'une femme presque ensevelie déjà dans les ombres mystérieuses de la mort, avait soulevé en lui tout un monde de sentiments rêveurs et tristes. Il souhaitait d'être seul.

— Vous plaît-il que je fasse un instant route avec vous? dit Marcelle avec un gracieux sourire. Vous êtes bon comme l'était votre père, monsieur le comte, et le récit de mes malheurs vous attendrira, j'en suis certaine. Il me faudrait deux cents francs.

— Deux cents francs! dit Léopold surpris.

— C'est pour mes deux fils. Attendez; vous allez voir. Ils sont à Angoulême, et ils manquent de tout.

— Quel âge ont-ils?

— Vingt-deux et vingt-cinq ans, l'âge de la folie, de l'aimable folie.

— Et ils ne travaillent pas?

— Travailler! On n'a que ce mot-là à nous dire. C'est ridicule, à la fin. Est-ce que vous travaillez, vous, monsieur le comte?

Dès que ce mot fut prononcé, elle le regretta, car elle vit qu'il avait produit mauvais effet.

— Mon histoire est digne d'intérêt, reprit-elle...

Mais Léopold l'interrompit.

— Ma brave femme, dit-il, je n'aime pas les intrigantes, et vous en êtes une. Je le crois, du moins, et je désire me tromper. Adieu.

— Comte de Buissas! cria-t-elle d'une voix menaçante... Ah! tenez, ne nous brouillons pas. Je sais des choses...

— Je vais vous en apprendre deux que vous paraissez ignorer, dit Léopold : la première, c'est que l'estime des honnêtes gens ne se gagne pas par les moyens que vous employez; la seconde, c'est que les lois interdisent formellement l'industrie que vous exercez.

Cette tranquillité ferme étonna la solliciteuse, l'effraya même, et lui enleva toute son assurance. Elle ne répliqua rien et laissa Léopold s'éloigner.

— Pas commode, le fils! murmura-t-elle. Pas commode!

Elle reprit sa jactance au fur et à mesure que Léopold disparaissait.

— J'ai tout de même vos vingt francs, monsieur le comte, dit-elle en les faisant sauter dans sa main. Quant au reste... Nous verrons!

Léopold, lui, ne songea plus à elle. Il repassait dans son esprit toutes les circonstances de son entrevue avec la vieille Gervaise.

— Pourquoi mon oncle ne m'en a-t-il rien dit? pensa-t-il. Il a des samedis très-suivis, il vient en cachette secourir cette pauvre femme; il a donc la prétention d'accaparer le monopole de toutes les bonnes œuvres?

Léopold ne nommait pas Charlotte, mais il ne l'oubliait cependant pas. Il suivait par la pensée sa cousine, trottant matinalement et sans rien dire par les chemins, afin de répandre des bienfaits ignorés, il composait dans son esprit ce doux tableau de l'extrême jeunesse tendant la main à l'extrême vieillesse pour l'aider à faire paisiblement et lentement ses derniers pas dans la vie.

IX

Léopold était si préoccupé quand il rentra qu'il oublia de remettre à sa cousine le bouquet de violettes cueilli pour elle, lequel

était, du reste, un peu froissé et fané, ayant été, à un certain moment, fourré dans une poche.

Voyant M. Rougerie et sa fille au salon, la première parole de Léopold fut :

— Mon cher oncle, vous ne me disiez pas que Gervaise, la nourrice de ma mère, était encore de ce monde.

M. Rougerie fit un soubresant.

— Ah ! tu m'y fais penser ! s'écria-t-il... J'ai trois jeunes arbres de *thuya gigantea* à planter dans le parc.

Et il fit mine de se retirer. Mais Léopold le retint et renouvela sa question.

— Ton père t'en a-t-il jamais parlé ? dit M. Rougerie un peu embarrassé.

— Non, répondit Léopold. C'est même...

— Eh bien ! interrompit M. Rougerie, si ton père ne t'en disait rien pourquoi voudrais-tu que je t'en parlasse ?

Cette raison n'était peut-être pas très-bonne, mais M. Rougerie n'avait pas un très-grand choix en dehors de la véritable.

— Il a fallu, reprit Léopold, que ce soit une femme nommée Marcelle, qui, par hasard...

— Tu as vu Marcelle ?

— Oui.

M. Rougerie ne pensa plus à ses *thuya*.

— Ma fille, dit-il vivement et d'un ton ému, prépare à ton cousin un verre d'eau sucrée, avec beaucoup de fleur d'orange.

M. Rougerie semblait redouter une catastrophe.

— Et que t'a-t-elle dit ? continua-t-il en hésitant.

— Pas grand'chose, mon oncle. J'ai abrégé la conversation malgré son désir de la continuer. Cette femme, avec toutes ses histoires, m'a paru...

— Une langue de vipère ! s'écria M. Rougerie rassuré. Tu as bien fait de ne pas l'écouter.

Puis, s'adressant à sa fille :

— Ne mets point de fleur d'orange, reprit-il ; c'est inutile... Ton cousin ne l'aime pas.

— Mais, insista Léopold, vous ne m'avez point répondu. Doutiez-vous donc du plaisir que j'aurais à voir cette bonne vieille ?

— Charlotte, dit M. Rougerie, pourquoi n'as-tu pas prévenu ton cousin que Gervaise vivait encore ? Il va te gronder et tu l'auras bien mérité. Je vous laisse vous expliquer. Mes *thuya* s'impatientent. Ils devraient être plantés depuis ce matin.

Ayant ainsi parlé, il sortit.

— Elle s'en tirera mieux que moi, pensa-t-il. Les femmes ont toujours eu l'art de parler pour ne rien dire.

Mais cette conversation, qu'il favorisait, devait être plus décisive et prendre des proportions plus considérables qu'il ne se l'imaginait.

Léopold regarda sa cousine, plus belle en ce moment qu'elle ne l'avait jamais été, car les craintes mal apaisées, la protection fraternelle, le dévouement, rayonnaient sur son joli visage en même temps que les sentiments les plus tendres.

— Ah! c'est bien mal, ma cousine, dit Léopold. Vous me jugez donc bien frivole, bien mauvais cœur?

Elle fit un geste de dénégation, si doux, si vif, si touchant, que Léopold oublia un instant la Gervaise, la Marcelle et tout le reste, et n'éprouva plus qu'un délicieux bonheur à se fâcher.

— Puisqu'il en est ainsi, reprit-il, j'avais rapporté un bouquet pour vous, mais vous ne l'aurez pas.

— Un bouquet! s'écria-t-elle toute ravie. Pour moi!...

— Le voilà. Il vous aurait fait plaisir?

— Vous me le demandez, mon cousin! Des violettes!... Oh! merci!

— Mais je ne vous l'ai pas donné.

— Eh bien, je le prends. Ah! qu'il sent bon!

— Ma bonne petite Charlotte, savez-vous que vous êtes adorable? J'ai bien envie d'aller chercher mon oncle.

— Vrai? Pour lui dire?...

— Pour qu'il m'empêche de vous dire combien je vous aime.

— Oh! il plante ses *thuya*.

— C'est juste. Causons de choses sérieuses.

— Ce n'est donc pas sérieux... l'amitié?

— Charlotte, écoutez-moi. J'ai su que vous alliez chez la vieille Gervaise. Mais pourquoi à mon insu? J'ai des titres à lui être utile. Je veux ma part de vos bonnes actions. Qu'y a-t-il donc dans le passé pour que mon père, mon oncle et vous, vous ayez été si discrets relativement à la nourrice de ma mère, à tel point que j'ignorais même son existence? Ah! mais, j'y pense à présent: ces mendiants qui sont toujours à m'entretenir de mort violente... Est-ce que, par hasard?... Ah! je m'y perds. Quel rapport peut-il y avoir?...

— Aucun! aucun! s'écria Charlotte qui devint toute pâle. Les gens des campagnes parlent souvent à tort et à travers.

— Ma cousine, il y a quelque chose que vous ne voulez pas me dire.

— Moi? Non, non, je vous assure.

— Il y a quelque chose de mystérieux autour de moi. Mon père m'a toujours tenu éloigné de Buissas. Et cependant, il m'aimait. Il m'aimait, j'en suis certain, et il me reléguait hors de sa présence, hors de ce pays. Charlotte, Charlotte, je vous adjure de me dire la vé-

rité. J'ai vingt-cinq ans ; j'ai toujours regardé en face les événements et les hommes... Vous vous taisez! Je vais aller trouver votre père. Il parlera, lui!

— Mon cousin!... Interrogez-moi. Je répondrai de mon mieux.

Puis, s'enhardissant de plus en plus, et désireuse de chasser les idées tristes, perplexes, de Léopold, elle ajouta :

— Votre père avait, je crois, beaucoup d'ambition pour vous, mon cousin. Il souhaitait de vous lancer sur le grand théâtre du monde, où avec votre nom, vos manières distinguées, votre esprit, votre figure...

— Ah! Charlotte, vous allez me faire rougir.

— C'est que vous êtes réellement très-bien, mon cousin.

— Très-bien!... A vos yeux, peut-être, trop indulgente cousine.

— C'est que j'y vois clair, Léopold. Vous êtes très-bien, je vous le certifie.

Léopold ne put s'empêcher de sourire du ton sérieux et convaincu de sa cousine.

— Voilà le premier point éclairci, reprit-elle avec plus d'assurance. Quant à l'affaire de Gervaise, elle est bien simple. Vous nous quitterez un jour, mon cousin.

Et, en prononçant ces dernières paroles, les beaux yeux de la jeune fille s'humectèrent d'une larme.

— Pourquoi voulez-vous que je vous quitte? s'écria Léopold.

— Je ne le veux pas. Je n'ai pas dit que je le voulais. Mais, quand on a tant voyagé...

— Eh bien! on aspire à se reposer.

— Vraiment! Vous ne vous ennuyez pas avec nous?

— Je m'ennuie si peu, Charlotte, que je ne sais même plus de quoi nous causions. J'oublierais toutes choses auprès de vous pour passer ma vie à vous aimer.

— Ah! mon cousin!... Nous causions... de Gervaise.

— C'est vrai, au fait.

— J'attendais qu'il fît beau pour vous conduire chez elle.

— Bien sûr, Charlotte?

— Songez donc, mon cousin, combien j'étais en peine. Je me disais : Se plaira-t-il avec nous? Ne regrettera-t-il point tous ces plaisirs?...

— Des plaisirs?... Mais c'est le bonheur, ma cousine, c'est le bonheur que j'ai rencontré ici, près de vous.

— Vous êtes heureux? Réfléchissez bien, mon cousin, car c'est bien grave.

— Entre votre père et vous... à Buissas... Ah! Charlotte!... Je voudrais que toute ma vie...

— Il y aurait un moyen bien simple : ce serait... de m'épouser.

— Ah ! cousine, j'allais vous le proposer.

— Vous ! Ah ! que je suis fâchée !

— De quoi ?

— J'aurais dû attendre encore un peu.

— Charlotte, ah ! Charlotte, vous êtes un ange. Il y a en vous quelque chose de tellement doux et attrayant, que je mourrais de chagrin s'il fallait me séparer de vous.

— Pourtant, vous ne vous décidiez guère vite.

— Croyez-vous? C'est ce qui annonce le bonheur, cousine. On y est si peu accoutumé qu'on en a peur. Savez-vous ce que je me disais? Je me disais que vous êtes charmante, adorable, belle comme une reine et gracieuse comme une fée ; mais je me demandais en même temps si tout cet esprit, toute cette bonté ne brillaient pas en vous comme des diamants dont on se pare quand on veut bien recevoir un hôte. Et je tremblais et je me disais : Elle m'aime peut-être comme cousin, mais non comme...

— Il y a donc une différence ?

— Oui. Mais maintenant... Tiens ! voilà mon oncle. C'est heureux.

Charlotte se précipita dans les bras de M. Rougerie qui, alarmé, lui demanda :

— Tu lui as tout dit ?

— Tout ! répliqua la jeune fille en se cachant contre sa poitrine.

— Et qu'a-t-il répondu ?

— Il m'aime. Il m'épouse.

— Bah !

Cette conclusion inattendue le surprit, car il croyait que les deux jeunes gens en étaient encore sur le chapitre de la Gervaise.

— Ah ! mon cher oncle, dit Léopold en lui prenant la main, je vous en prie, accordez-moi votre fille.

— Oh ! oh ! répliqua M. Rougerie, j'ai donc bien fait d'aller planter des thuyas. Leur rôle va grandir avec eux et ils vont devenir commémoratifs. Je ne ferai pas de façons avec toi, mon neveu : épouse ma fille ; c'est mon rêve.

Troublé et attendri plus qu'il ne convient à un horticulteur, il se détourna pour dissimuler son émotion, et avala d'un trait le verre d'eau sucrée préparé pour Léopold.

X

A partir de ce jour, une intimité plus tendre, plus expansive, régna à Buissas. Léopold et Charlotte ne pouvaient plus se quitter d'une minute. Ils ne se hâtèrent pas de se marier, avec la précipitation habituelle à beaucoup de gens qui se disent : Dépêchons-nous, sans quoi nous serions bien vite dégoûtés l'un de l'autre. Ils apportèrent, au contraire, dans l'accomplissement de cette cérémonie, la délicate lenteur qui n'est que l'instinctive pudeur des cœurs simples et fortement épris. En province, du reste, on procède généralement ainsi. On ne considère pas le mariage comme une médecine salutaire sans doute, mais amère, et qu'il serait impossible d'absorber si on la buvait à petits coups. Un délai fut pris, et Charlotte elle-même, malgré les motifs secrets ou avoués qu'elle avait pour unir promptement sa fortune et sa destinée à celle de Léopold, demanda avec émotion un ajournement de quelques mois avant d'abandonner pour jamais sa vie de jeune fille.

— Je ne vous en aime pas moins, mon cousin, s'empressa-t-elle d'ajouter.

— Nous comprenons, nous comprenons, dit M. Rougerie.

Puis, feignant une inquiétude qu'il n'avait peut-être pas très-sérieusement :

— Ah ! çà, mes enfants, reprit-il, quand vous serez mariés que ferez-vous de moi? Je ne serai plus bon qu'à mettre au rebut.

Léopold et Charlotte se récrièrent. Probablement qu'il s'y attendait ; mais, toutefois, cela lui fit plaisir.

Du reste, il faut lui rendre cette justice, il chérissait son neveu presque à l'égal de sa fille. Ayant remarqué un soir, quelques jours après, que Léopold poussait sans y faire attention quelques grands soupirs, il chercha à le consoler.

— Trois mois ! murmura Léopold. Songez donc !

— C'est long ! Bah ! cela passera. J'ai bien vécu cinquante-cinq ans, moi qui vous parle !

Puis, avec sa bonté ordinaire, il imagina un expédient qu'il jugea excellent.

— Savez-vous ce qu'il faut faire, mes enfants? reprit-il. Tutoyez-vous ; je vous y autorise.

— Ah ! mon père ! s'écria Charlotte en rougissant.

— Tu ne consens pas? C'est pourtant très-ingénieux. Léopold se serait figuré être déjà marié.

— Tutoyer mon cousin ! Est-ce que j'oserais ?

— C'est vrai ; c'est trop risqué. Au fait, tout cela ne me regarde pas. Arrangez-vous comme vous l'entendrez.

Léopold, cependant, prit patience ; et même, en y réfléchissant, il ne fut pas précisément fâché de ce délai qui lui permettait de bien connaître et apprécier sa cousine, de mesurer à loisir son bonheur avant d'en prendre possession.

Charlotte, elle, depuis qu'elle avait pris un engagement, paraissait toute troublée. Elle oubliait le nom des plantes, elle les confondait entre elles. Il lui arriva même, en inspectant avec son père et Léopold, des rosiers qui avaient pourtant déjà toutes leurs feuilles, de prendre un *Géant des batailles* pour un *Toussaint-Louverture*.

— Ah ! ma fille ! s'écria M. Rougerie.

Il s'apprêtait à commencer une démonstration détaillée, mais une pensée assez judicieuse fut cause qu'il s'abstint.

— La mémoire lui reviendra plus tard et tout naturellement, se dit-il, après le délai.

M. Rougerie, lui aussi, poussait parfois quelques soupirs en voyant sa fille et son neveu s'absorber, soit ensemble soit isolément, dans ces rêveries presque silencieuses qui ressemblent aux préludes de l'alouette avant l'harmonie douce et continue de sa chanson éclatante, ou quand il les voyait appuyés l'un sur l'autre dans une promenade matinale, ou se disputant gaiement, à propos de rien, au lieu d'échanger des notions exactes sur l'horticulture, fût-ce sur la botanique, science cadette de l'autre, mais qui a bien son mérite.

Recherchant malgré lui des compensations à la perte de cette fille chérie dont Léopold lui enlevait chaque jour quelque chose, M. Rougerie dit un matin à son neveu brusquement :

— Ah ! çà, tu pourrais bien au moins me rendre ma pendule, à présent.

— Quelle pendule, mon oncle ?

— Celle qui est dans ta chambre.

— Elle est à vous ?

— Un peu, mon neveu. Charlotte m'a dévalisé à ton profit. Mais j'y tiens beaucoup, à cette pendule. Elle représente Flore... ou Pomone.

— Comment, cousine !... Venez, mon oncle, je vais vous restituer votre bien.

Charlotte les suivit, un peu embarrassée.

— Tu pourrais bien rendre à ma fille son tapis, reprit M. Rougerie, d'autant mieux que dans l'été...

— J'ai donc dépouillé tout le monde, sans le savoir ! s'écria Léopold.

Puis, prenant les deux mains de Charlotte :

— Ah ! cousine, ajouta-t-il, c'est bien mal ! Et moi qui me laissais faire ! Je nageais dans le luxe, comme un prélat, je marchais sur des tapis moelleux, j'écoutais sonner des pendules magnifiques, sans me douter... Il faut que je vous gronde, ma cousine.

Et il l'embrassa à plusieurs reprises.

— Ne devais-je pas vous faire les honneurs... de chez vous ? dit la jeune fille en rougissant.

Et elle regarda son père avec un air de doux reproche.

— Au fait, je suis un vieil avare, dit M. Rougerie avec bonhomie. Où diable avais-je la tête ? Les pères sont singuliers ! Je me venge de ce que tu m'as pris le cœur de ma fille en te reprenant, moi, une pendule ! C'est tout uniment absurde. Ne touche pas à Flore, mon neveu. Elle est très-bien ici. J'ai voulu... j'ai voulu te prouver, Léopold, à quel point tu es aimé, mon garçon.

Et, malgré l'insistance du jeune comte, M. Rougerie refusa absolument de rentrer en possession de son bien.

— Après le délai, dit-il ; nous verrons après le délai.

Cet incident, toutefois, inspira à Léopold le désir de faire un superbe cadeau à son oncle. D'ailleurs, le terme du mariage approchait.

Bien que Charlotte affectât de ne rien souhaiter, bien que sa grande simplicité de goûts se fût manifestée souvent, Léopold songea qu'il était temps de s'occuper de la corbeille.

— Mon cher oncle, dit-il un matin en déjeunant, c'est toujours ce bon M. Mouyoux qui est le notaire de la famille ?

— Oui, répondit M. Rougerie.

Il n'attacha pas d'importance, sur le moment, à cette question.

Mais, dès que le repas fut terminé, sa fille l'entraîna vivement au jardin, et lui dit :

— Mon bon père, vous n'avez pas compris? Léopold va aller chez le notaire. Il a besoin d'argent, sans doute. Il saura qu'il est ruiné. Évitez cela. Léopold n'ignore pas que je l'aime. Après le mariage nous lui dirons tout. Mais pas avant, pas avant ! Mon cousin est si fier ! Trop, peut-être. Et puis, je ne sais pas... j'ai peur malgré moi. Vous qui êtes si prudent, mon bon père, si avisé, vous devez connaître beaucoup de choses auxquelles je n'entends rien. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il vaut mieux nous marier avant que Léopold apprenne la vérité. Il ne saura ainsi qu'il a été ruiné que lorsqu'il ne le sera plus. Dans ces cas-là on se console bien vite. Une catastrophe n'existe plus dès qu'elle est réparée.

La jeune fille était toute bouleversée. Elle se remit promptement en apercevant son cousin qui s'avançait vers eux.

— Le notaire ! ajouta-t-elle en se sauvant. Empêchez qu'il ne voie le notaire. Nous nous concerterons ensuite.

M. Rougerie n'était pas content.

— Ma fille est un ange, pensa-t-il, mais c'est une tête folle et je n'aurais pas dû l'écouter. Empêchez-le d'aller chez le notaire ! Empêchez-le d'aller chez le notaire ! C'est bientôt dit. Ne faudra-t-il pas dresser un contrat ? Pourra-t-on dresser un contrat sans spécifier ce que chacun apporte ? Elle espère peut-être qu'on dit tout simplement : Nous nous aimons, nous mettons tout ce que nous avons en communauté, veuillez signer. Elle a peut-être raison. Mais il me paraît cependant bien difficile, qu'un notaire, un officier public, se contente de cet aveu naïf. D'ailleurs, je n'aurais point été précisément fâché d'insinuer à Léopold que s'il a son nom, moi j'ai ma fortune. Si je n'avais pris conseil que de moi-même, je lui aurais dit dès son retour à Buissas : Mon garçon, tu n'as plus un centime, mais ma fille a une grosse dot et je te la donne. Il aurait accepté les yeux fermés, ou plutôt les yeux ouverts, car Charlotte est un bouton de rose ; elle est née pour être comtesse comme moi pour cultiver les fleurs. C'est sa vocation. Mais les sentiments, les grands sentiments ? Ah ! très-bien ! Voulez-vous que je vous dise ? J'ai toujours remarqué que les grands sentiments conduisaient à des absurdités, à des impossibilités, à des catastrophes épouvantables. L'histoire de France et la vie privée en font foi. Ah ! je m'ennuie, moi, je m'ennuie beaucoup ! Je déteste toutes ces complications, tous ces mélodrames. C'est bon dans Walter Scott, mais en famille, à la campagne, en face de la belle nature, c'est ridicule.

Tout en raisonnant ainsi pendant que Léopold s'avançait lentement, M. Rougerie faisait semblant de chercher des chenilles, des limaçons, des petits cailloux, afin d'en purger son jardin. Mais, en réalité, il ne purgeait rien.

— Eh bien ! mon oncle, dit Léopold, vous paraissez rêveur.

— Moi ! pas du tout.

Et par une réaction subite il se dit :

— Charlotte m'a prié de l'empêcher d'aller chez le notaire ; empêchons-le d'aller chez le notaire.

Léopold, lui aussi, était rêveur, préoccupé. Il avait parfaitement vu sa cousine s'enfuir à son approche, en cessant brusquement un entretien très-animé. A table, il avait remarqué que le nom de Me Mouyoux, très-indifférent pour M. Rougerie, avait fait changer de couleur sa cousine. Un soupçon confus, mais très-fort cependant, traversa l'esprit du jeune comte. Plusieurs fois déjà, et en mainte occasion, il avait reconnu qu'on lui cachait quelque chose. Mais l'insouciance, le manque d'indices pour découvrir la vérité, puis, plus

tard, l'amour, dissipèrent ces pressentiments. A présent, ils revenaient plus multipliés et plus pressants.

— J'en suis certain, se disait Léopold, on me cache quelque chose. Je ne sais pas quoi, mais je le saurai.

— Tu as parlé de Me Mouyoux, dit M. Rougerie qui ne connaissait pas à fond l'art de feindre. Est-ce que par hasard tu aurais quelque velléité d'aller faire visite à Me Mouyoux?

— Bon! pensa Léopold; Me Mouyoux est à même de m'éclairer, et on ne veut pas que je le voie.

Puis, tout haut, il répondit :

— Je n'y songe pas, mon cher oncle.

— Tu dois avoir besoin d'argent, reprit M. Rougerie avec rondeur. Veux-tu cent francs, veux-tu mille francs, dix mille francs?

— Merci, mon cher oncle, répliqua Léopold, qui en était réellement dénué, mais qui ne jugea pas à propos d'accepter.

— Il ne faut pas te gêner, mon neveu.

— Je ne dépense presque rien, mon oncle, ainsi...

— Que sais-je?... Les jeunes gens ont toujours la main ouverte. N'oublie pas que je suis le caissier, le gérant, l'oncle, le factotum, tout ce que tu voudras. Inutile d'aller chez le notaire.

— Eh! je n'y pense pas, dit Léopold en augmentant d'un geste son affirmation.

— A la bonne heure!

Enchantés de se tromper mutuellement, voulant paraître très-fins et devenant à qui mieux mieux plus stupides l'un que l'autre, ils échangèrent, en riant et en faisant de grands gestes, les paroles suivantes :

— Il y a dans la vie de cruelles nécessités, mon neveu.

— Oui, mon oncle : mourir, par exemple!

— Ou s'enrhumer!

— Ou recevoir une averse!

— Ou trouver gelée une fleur rare! Mais aller chez un notaire!...

— Ah! fi donc!

— Un galant homme ne va pas chez un notaire.

— Excepté pour se marier...

— Ou pour faire son testament. Tu n'iras pas, n'est-ce pas?

— Jamais! jamais!

— Nous ne ferons l'honneur à Me Mouyoux de le visiter que pour signer ton contrat de mariage.

— Ah! de grâce, mon oncle, ne parlons plus de Me Mouyoux.

Très-satisfait du succès de sa diplomatie, M. Rougerie appela sa fille afin de la rassurer.

— Sois tranquille, dit-il à voix basse ; j'ai arrangé les choses. Il n'ira pas.

Mais, dans le courant de la journée, Léopold prit un prétexte pour s'éloigner, et se rendit en toute hâte chez Me Mouyoux, notaire à Chabannais.

Cette visite était, du reste, indispensable. Léopold, après avoir interrompu subitement ses voyages, avait par devers lui une provision et n'était pas arrivé à Buissas les mains vides. Mais cette provision se trouvait depuis quelques jours épuisée, et Léopold ne se souciait pas de demander de l'argent à son oncle pour lui faire des cadeaux à lui ainsi qu'à sa fille. En effet : emprunter des fonds à quelqu'un pour lui offrir un présent, c'est une chose à éviter autant que possible.

XI

M. Mouyoux demeurait dans la principale rue de Chabannais, en face du pont. Contrairement aux notaires qui se croient des hommes supérieurs parce qu'ils sont d'une politesse obséquieuse envers les gens riches et d'une raideur prétentieuse envers les gens pauvres, M. Mouyoux était poli avec tout le monde, car il avait remarqué que la richesse et la misère sont généralement beaucoup moins stables qu'autrefois dans les familles. Il accueillit donc Léopold avec un vif et affable empressement. Il lui serra les mains cordialement, et, regardant le crêpe de son chapeau, peu s'en fallut qu'il ne répandît une larme.

— J'aurais besoin d'une dizaine de mille francs, dit le jeune comte après les premiers compliments.

— Asseyez-vous donc, répliqua le notaire.

Cette demande lui parut téméraire, mais il avait trop d'expérience et de savoir-vivre pour laisser voir cette opinion, et il se mit à causer amicalement avec Léopold, afin de glisser un refus entre de nombreuses preuves verbales d'intérêt.

Léopold raconta naturellement que bientôt et avant même que son deuil fût tout à fait expiré, il allait épouser sa cousine.

— Mademoiselle Rougerie ! s'écria le notaire avec joie.

— Ma cousine... oui. Tout est convenu.

— Oh ! mais, c'est superbe. Votre défunt père a toujours eu l'intime conviction que vous feriez là un beau mariage. Il s'en était ouvert à moi bien des fois. Seulement, il s'imaginait, je ne sais pas pourquoi, que vous feriez la conquête d'une Russe ou de quelque belle insulaire. Il caressait cette idée avec une certaine complaisance.

« Les Anglais nous ont fait assez de mal, » me disait-il parfois. Et, en effet, que de millions perdus à cause d'eux ! Les revanches individuelles, les représailles à main gantée sont légitimes. Ah ! vous épousez mademoiselle Charlotte ! Et M. Rougerie a consenti ! Cela m'étonne de sa part, sans m'étonner pourtant. Recevez mes félicitations les plus chaudes, monsieur le comte. Mademoiselle Rougerie !... Bigre !

— C'est une alliance convenable, voilà tout, répondit Léopold ; et mon père, s'il vivait encore...

— Oh ! il serait dans l'enchantement. Votre défunt père n'osait l'espérer... et cela se comprend. Moi, je me figurais qu'à l'étranger... Ils nous ont fait tant de mal, ces gens-là ! Recevez de nouveau mes félicitations, monsieur le comte. On a bien raison de dire que les voyages forment la jeunesse. Quel triomphe ! *Veni, vidi, vici.*

— Mais il me semble, répliqua avec un peu de hauteur Léopold, trouvant ces compliments trop répétés, il me semble que, dans ce mariage, les situations se valent.

Me Mouyoux regarda attentivement son interlocuteur pour voir s'il parlait sérieusement. Puis, observant sur le visage de Léopold une assurance tranquille, une dignité calme et fière, il aspira bruyamment une prise de tabac et murmura entre ses dents :

— Ah ! ces nobles !... Tous les mêmes !

Toutefois, prenant désormais en considération la demande de Léopold, le notaire ajouta :

— Nous disons donc qu'il vous faut dix mille francs ?

— Je vous serai obligé de me les procurer le plus vite possible. J'ai quelques dépenses à faire, et...

— C'est entendu. Mais veuillez m'excuser si j'entre avec vous dans quelques détails. Cette somme, vous la trouverez. Seulement, j'aurais regret de vous voir en rapport, dans mon étude ou en dehors d'elle, avec un prêteur qui n'apercevra dans l'affaire qu'une opération aléatoire, et exigera un intérêt exorbitant. Ne pourriez-vous (M. Rougerie connaît votre position) avoir en garantie?...

— Une garantie ! La mienne suffit, je pense.

— Cher monsieur, je suis notaire. Sur quoi l'appuyez-vous ? Buissas appartient à M. Rougerie. La maison de ville de votre défunt père a été vendue à un de mes clients. Entre nous soit dit, le fisc ne vous poursuivra pas pour lui payer des droits de mutation. Votre succession se réduit à zéro.

Me Mouyoux croyait Léopold au courant de cette situation, et lui en parlait seulement pour mémoire, comme d'un fait acquis à la cause. En voyant le jeune comte pâlir et changer de visage, le no-

taire supposa que Léopold éprouvait un peu de dépit devant les formalités indispensables à un emprunt.

— Vous comprenez, reprit-il, que les conditions seront tout autres, et bien plus avantageuses, si M. Rougerie...

Mais Léopold se leva.

— Veuillez oublier ma démarche, dit-il en s'efforçant d'affermir sa voix qui tremblait, et la considérer comme non avenue.

Il salua pour prendre congé.

— Écoutez-moi donc, ajouta M. Mouyoux en le retenant. Les affaires sont les affaires. Vous aurez vos dix mille francs... à un taux raisonnable. Ne pourriez-vous tout simplement prouver que M. Rougerie a consenti ?...

— Un notaire est, dit-on, un confesseur, interrompit Léopold. Je réclame donc de vous le secret, monsieur, sur les confidences que je vous ai faites au sujet de ma demande d'argent et au sujet de mon mariage.

— Mais...

— Au revoir, monsieur. Mille pardons de vous avoir dérangé.

Et Léopold s'éloigna, laissant le notaire un peu surpris.

— Bah! pensa ce dernier, il reviendra.

Dès que Léopold fut dehors, il leva involontairement les yeux au ciel comme si la terre n'eût plus eu d'asile à lui offrir.

— Ruiné! murmura-t-il.

Puis il ajouta :

— Allons, frère, courage! Suis-je un lâche ?

Mais le courage était difficile, car derrière cette question d'argent il y avait une question d'amour.

XII

Charlotte avait remarqué l'absence de Léopold. Elle guetta son retour avec anxiété, et, en l'apercevant de loin, elle devina bien vite la vérité. Elle courut se jeter dans les bras de son père, et lui dit, tout éplorée :

— Mon père, tout est perdu ! Léopold est allé chez le notaire.

— Ça devait finir par là, répondit M. Rougerie, contrarié mais non désolé comme sa fille.

Léopold entra.

— Beau temps ! dit M. Rougerie.

Mais la conversation tomba.

Voyant l'embarras sur les visages et ne pouvant plus maîtriser son émotion, Charlotte sortit. Elle resta derrière la porte pour écouter.

— Mon cher oncle, dit Léopold presque immédiatement, vous avez dû me trouver bien insouciant ou bien sot. Vos serres, vos fleurs, votre installation définitive, mille indices devaient m'ouvrir les yeux et je n'ai rien compris. Mon père a-t-il laissé des dettes?

— Tu as vu Mouyoux?

— Oui. Vous êtes le meilleur des hommes, mon oncle...

— C'est ta cousine...

— Bonne Charlotte ! Mais je ne suis pas faible au point de ne pouvoir supporter un revers de fortune. Mon père a-t-il laissé des dettes?

— Non, heureusement. Du reste, ce serait insignifiant... on ne lui aurait plus prêté.

— Et il s'est ruiné... comment? Ah ! ne craignez pas de tout me dire.

— Comment? Ah! c'est bien facile. Rien n'est plus facile, va, et il y a mille manières. Suppose, par exemple, une pièce d'eau. On fait souvent des bassins dans les jardins, et il n'est pas nécessaire d'être horticulteur pour le savoir. Mais quelquefois l'eau n'y tient pas. On a beau faire, l'eau s'en va ; il y a une fuite ; impossible de la boucher. C'est la même chose. Ton père avait du chagrin ; c'est par là que sa fortune a coulé. Quand on a du chagrin, on n'est plus bon à rien, on devient même parfois la dupe et la victime d'indignes scélérats...

— Ah ! tout se découvre. Attendez, mon oncle, attendez. Vous n'avez plus rien à me cacher, aujourd'hui. Ces mendiants qui me parlaient sans cesse de mort violente, cette Marcelle...

— S'il y a de mauvaises gens dans le pays, interrompit M. Rougerie avec fermeté, j'ignore les propos qu'ils tiennent, et je ne m'en fais pas l'écho.

Puis, pour détourner Léopold de ces idées, il ajouta :

— Ton père dépensait plus que ses revenus. Il empruntait sur hypothèques, sur sa maison de Chabannais, sur Buissas. Quand on est sur cette pente, on roule de plus en plus vite vers l'abîme. On éprouve une sorte de vertige qui empêche de jamais s'arrêter. Ton excellent père avait une bien respectable manie : plus il était gêné, embarrassé dans ses affaires, plus il se laissait aller aux libéralités. On eût dit qu'il voulait se faire illusion. Du reste, cela lui réussissait assez bien. Tu n'es pas sans avoir entendu parler d'une pièce intitulée : *le Philosophe sans le savoir ;* eh bien ! je suis persuadé que ton père était dans le même cas : il se ruinait sans le savoir. Chaque fois qu'il t'envoyait une grosse somme, au prix des sacrifices les plus onéreux, il

était dans l'enchantement. Sa fortune, il la considérait comme une source intarissable, renouvelée par les soins du bon Dieu. Et quand il n'y en avait plus que plein un arrosoir, il aurait dit volontiers : J'attends qu'il pleuve ! comme les braves gens qui n'ont pas d'autres moyens de faire pousser leurs légumes. Un jour, il vint chez moi tout surpris, tout consterné, m'annoncer que Buissas allait être vendu. Eh ! bien, mais, lui dis-je, ça devait arriver un jour ou l'autre. Je le regardai. Il me fit de la peine. Je n'eus pas le courage de lui dire que je l'avais prévenu bien des fois, sans qu'il daignât m'écouter. Je fis mieux, j'achetai Buissas, et je suppliai ton père de ne pas le priver de son plus bel ornement, c'est-à-dire sa personne. J'invoquai le nom de ma sœur, la comtesse de Buissas. Il accepta, il resta. Mais le grand ressort était cassé ; ton père ne vécut plus longtemps. As-tu remarqué la conduite des enfants dans un jardin ? Ils arrachent une plante pour bien se rendre compte comment les choses se passent sous terre, puis ils la remettent, puis ils l'arrachent de nouveau une heure après, et ainsi de suite. La plante se dessèche, meurt, et ils pleurent abondamment. Ton père a traité sa fortune de la même façon : à force de la déraciner, il l'a épuisée. Et, de regret, il n'a pas pleuré, mais il est mort. Il y a dans ce monde des mystères incompréhensibles. La pauvreté est le plus grand des maux, et la plupart des hommes, quoique instruits, aimables, intelligents, ne savent pas s'en garantir. L'humanité est bien bizarre. Je crois qu'elle n'a pas encore atteint son plus haut degré de perfection. Bois un verre d'eau, mon garçon ; cela te fera du bien. Léopold ! eh ! Léopold ! J'espère que tu ne vas pas tomber dans le marasme.

— Pauvre père ! murmura Léopold.

— Ce qui m'amusait, continua M. Rougerie, si toutefois il y a quelque chose de plaisant dans une pareille déconfiture, c'est le désespoir de ton père au sujet du pavillon, tu sais bien ? le pavillon à l'extrémité du parc. Ton grand-père, par son testament, a formellement interdit de l'aliéner, de le grever d'aucune hypothèque, afin qu'il reste dans la famille, tant qu'il y aura un Buissas sur le globe. C'est singulier, n'est-ce pas ? Si je n'étais pas de la famille, je dirais qu'elle se compose d'une riche collection d'originaux. Ton père s'est conformé à la clause du testament, mais il en a profondément gémi. « Ah ! si je pouvais emprunter sur ce gage ! » s'écriait-il souvent, Note bien que ce gage ne vaut guère que sept ou huit mille francs. Mais ton père, par cela même qu'il ne pouvait en disposer, lui prêtait une valeur fabuleuse. Bref, le pavillon te reste. Ce n'est pas grand'chose, mais tu as le droit de t'intituler propriétaire. Allons. Léopold, du nerf ! Tu es propriétaire...

— Et votre voisin, mon cher oncle, répondit Léopold en secouant

ses préoccupations. Je viendrai vous voir tous les samedis... comme les autres... seulement, ce ne sera pas pour tendre la main, ce sera pour serrer la vôtre... et celle de ma cousine.

— Hein ? Causons raisonnablement, mon garçon.

— Je ne suis plus ici que pour cela, mon oncle.

Il allait parler. M. Rougerie se douta sans doute dans quel sens, car il l'arrêta par un geste empreint à la fois d'amitié et d'une autorité douce.

— Mon neveu, dit-il, prends garde de glisser dans un travers dangereux : la coquetterie de l'infortune. Les habits râpés sont tolérés aux grands hommes, mais tu n'en es pas un, je suppose. Défie-toi de l'orgueil, mon garçon, et excuse ma franchise. Ton malheur n'est pas assez grand pour te draper et te grandir. C'est un simple désagrément que nous ferons disparaître entre quatre-z-yeux.

M. Rougerie fit une pause presque solennelle, et ajouta :

— As-tu remarqué comme je t'ai accueilli dans mon... dans ce château lorsque tu es revenu d'Italie ? As-tu remarqué ce que je t'ai répondu quand tu m'as demandé la main de ma fille ? Ai-je hésité une seule minute ? Et pourtant, je te savais ruiné.

— Charlotte ! s'écria Léopold dont tous les sentiments, longtemps comprimés, éclatèrent. Un Buissas s'enrichir par une femme ! Jamais ! Jamais !

— Mais, malheureux, c'est ton bonheur que tu refuserais.

— Mon bonheur !... Oui, je le sais...

— Allons-nous-en, Léopold. Faisons un voyage d'agrément. Allons à Orléans, à Bordeaux... quelque part. Je te sermonnerai en route. Nous dirons à Charlotte que nous allons acheter quelque chose. Tu vas faire une bêtise. Je connais la nature humaine, moi, puisque j'en suis. On est ruiné, on se dit : Tiens ! c'est nouveau, c'est gentil, environs-nous de calamités, buvons le calice jusqu'à la lie. Pure forfanterie ! Enfantillage déplorable ! Un homme tombé à la mer doit chercher à se sauver, et non faire parade de son talent sur la natation. Les forces seraient bien vite épuisées, mon cher ami. Viens à Orléans ; j'ai une foule de choses à te dire, et tu verras des pépinières superbes. Bon gré mal gré, je veux que tu redores ton blason. Attention ! J'ai trouvé le mot : tu vas tout simplement redorer ton blason. Cela s'est fait dans tous les temps et dans tous les pays. Charlotte ! Eh ! Charlotte !

La jeune fille entra immédiatement.

— Mon enfant, reprit M. Rougerie, nous partons pour Orléans, ton cousin et moi. Nous allons redorer... non... une affaire indispensable... Je t'écrirai. Soigne bien les fleurs. Arrose à propos... le matin... le soir... jamais dans la journée.

Mais Léopold ayant une tâche pénible à accomplir, ne voulut pas ajourner sa fermeté et son courage.

— Ma cousine, dit-il d'une voix émue, je voudrais causer raison avec votre père, mais il ne me laisse pas parler.

— Ah ! c'est comme ça! s'écria M. Rougerie. Va, va, fais l'orateur. Afflige-nous... Tu n'es qu'un ingrat.

Et il sortit.

Charlotte se jeta au cou de son cousin, et lui dit, d'une voix entrecoupée par les larmes :

— Je sais tout. J'ai tout entendu. Me Mouyoux est bien coupable. Mais vous m'aimez, n'est-ce pas?

Léopold se dégagea de cette étreinte, et fit asseoir la jeune fille auprès de lui.

— Ma cousine, dit-il, nous nous entendrons mieux tous les deux. Je me souviens fort bien que, lorsque je suis arrivé à Buissas, vous avez empêché votre père, par des réticences qui s'expliquent à présent, de m'apprendre que je n'étais plus ici chez moi. Vous compreniez d'instinct que je ne pouvais accepter une hospitalité à laquelle je n'avais aucun titre, ni la prolonger alors que tous mes efforts devaient tendre à me créer une position indépendante. Vous m'estimez, j'en suis certain, cousine, et vous êtes bien persuadée que je n'aurais pas aspiré à votre main si j'avais su avoir besoin de ce moyen pour relever ma fortune.

— Mais puisque vous m'aimez, à présent... Vous me l'avez dit, du moins...

— Oui... Et je le sens bien davantage au moment de renoncer à vous.

— Vous renoncez... vous renoncez à moi!

Elle était si belle, si touchante, si désolée, que Léopold détourna la tête afin de ne pas la regarder et d'échapper à une douloureuse hésitation.

— Votre cœur est excellent, Charlotte, dit-il ensuite avec effort, mais c'est la compassion qui l'a guidé et non l'amour. Vous aviez formé le projet de m'épouser avant même que je fusse de retour, et sans presque me connaître.

— Moi ! moi ! Qui vous l'a dit?

— Tout me le prouve. L'âme des femmes est si bonne ! Elles ne peuvent voir un désastre sans chercher à le réparer. Mais vous avez autant de délicatesse que de bonté, ma cousine, vous compreniez parfaitement que, me sachant pauvre, mon devoir était de ne pas élever mes yeux jusqu'à vous, aussi aviez-vous pris vos mesures pour me laisser ignorer ma ruine. Ah ! Charlotte, vous agiriez comme moi si vous étiez à ma place. Je le sais, et, voyez, vos convictions se tra-

hissent malgré vous. Ce pavillon... Ah ! comme la droiture de votre esprit éclate dans vos actions, cousine !... Ce pavillon délabré que vous avez pris soin de rendre habitable...

— C'est vrai ; je me suis plue à m'en occuper parce qu'il vous appartenait, mais...

— Vous saviez, cousine, vous deviniez que j'irais me réfugier dans ce dernier asile lorsque la vérité me serait connue. Faut-il vous prouver encore que cette alliance n'était pour vous qu'une générosité, une tendance à réparer pour un parent ce que vous considériez peut-être comme une injustice du sort ? C'est bien facile. Vous vous rappelez... pardonnez-moi d'évoquer ce souvenir... ce n'est pas moi qui vous ai demandé votre main, cousine ; c'est vous, vous qui m'avez proposé de m'épouser.

— Ah ! ce reproche...

— Eh ! ce n'en est pas un ! Dieu m'en préserve ! Mais une jeune fille, cousine, habituellement, ne propose pas à un jeune homme de l'épouser.

— Quand elle l'aime !...

— Raison de plus.

— C'est juste. Elle attend ! elle attend ! Ah ! vous êtes bien cruel pour moi, mon cousin.

— Charlotte ! Vous pleurez. Ah ! cousine, je vous en supplie, ne m'ôtez pas mon courage. Vous ne voyez donc point que je me tiens à quatre pour ne point essuyer vos larmes sous mes baisers ?

— Vous ne m'aimez pas, Léopold ! Vous ne m'aimez pas !

— Charlotte !

— Si vous m'aimiez, vous me consoleriez quand je pleure.

— Mon Dieu !... Charlotte, de grâce, écoutez-moi. Je vous aime de toutes les forces de mon âme.

— Bien vrai ! Vous m'épouserez ?

— Charlotte !... Ah ! dussé-je mourir, je ne veux pas m'avilir.

— Vous avilir !

— Savez-vous ce que m'a dit le notaire, à propos de ce mariage ? Il m'a félicité chaudement, comme pour une excellente affaire. Il me considère comme un habile homme. Comprenez-vous ? Est-ce clair ? Si je vous épouse je deviens un habile homme. Mais je ne veux pas de ça, moi. Ces compliments-là me feraient rougir jusqu'au blanc des yeux.

— Eh bien, il y a un moyen : je dirai à mon père de ne pas me donner de dot. Nous serons pauvres tous les deux. Nous irons habiter le pavillon, qui est à vous. Je ferai la cuisine. Je sais la faire.

— Vous entraîner dans ma ruine !

— Vous refusez ! Ah ! vous ne m'aimez pas !

— Chère âme, ah! laissez-moi avoir de la raison pour nous deux. L'amour, c'est le meilleur de la vie, mais ce n'est pas toute la vie. La conscience, l'honneur, l'estime de soi, tels sont les vrais biens, ceux qui résident *en nous* et qu'un caprice de la destinée ne peut nous ravir.

— Sans doute. Mais une affection mutuelle, le dévouement, le bonheur..., n'est-ce rien?

— Le bonheur !... Écoutez, Charlotte, voulez-vous que je vous épouse?

— Oui, mon cousin. C'est convenu, d'ailleurs.

Léopold garda un instant le silence comme pour mieux entendre les voix intérieures qui se livraient en lui un violent combat.

— Ah ! c'est impossible, s'écria-t-il bientôt. Un moment de faiblesse me causerait, et à vous aussi peut-être, une existence insupportable. Le monde m'approuverait, je le sais. Comme ce notaire, il me comblerait d'éloges, il m'honorerait comme ayant agi en habile homme. Un brillant mariage! Un mariage qui, de pauvre vous fait riche! C'est là, aux yeux de beaucoup de gens, une victoire, un triomphe. Mais ces idées ne sont pas les miennes. Je ne suis pas votre égal, Charlotte, et, dans les conditions où nous sommes, cette union ne serait pour moi qu'un abaissement volontaire. Je porterais toute ma vie, comme un lourd boulet au pied, la pensée que je dois tout à une femme : la fortune, mon toit, mon pain. Il est d'autres moyens pour un homme de lutter contre la destinée. M'aimez-vous cousine?

— Ah ! Léopold !...

— Eh bien ! laissez-moi me relever par mes propres forces, par mon propre courage. Laissez-moi vous prouver que je suis digne de vous.

— Encore un délai ! C'est vous qui le demandez !

— Oui. Et croyez-moi, nous nous chéririons bien davantage quand cette tendresse sera la libre expansion de nos cœurs, sans pouvoir être soupçonnée d'être une ressource suprême contre l'adversité.

— Mais que ferez-vous, mon cousin?

— Je n'en sais rien encore. J'irai dans les pays où l'on fait vite fortune... en Amérique... En Chine! Au Japon...

— Si loin !

— Enfin, je ferai de mon mieux. Ne vous inquiétez pas.

Un souvenir soudain frappa Léopold.

— Ma cousine, reprit-il vivement, ne cherchons plus. Je sais ce que je vais faire. Ce n'est aventureux et dangereux qu'à moitié, et les résultats sont certains. A mon dernier passage à Bruxelles, je me trouvai par hasard avec des personnes du haut négoce qui me pro-

posèrent de m'associer à un établissement commercial fondé à Yokohama.

— A ?... demanda Charlotte tout effrayée.

— Des avantages superbes, ma cousine ! D'autant mieux que je remplis, ou à peu près, les conditions exigées. Je parle plusieurs langues, ce qui est de première nécessité. J'ai voyagé un peu partout. Vous n'ignorez pas que, depuis quelques années, les relations avec le Japon...

— Au Japon ! Ah ! mon Dieu !...

— C'est loin, mais on en revient. Mes appointements, d'ailleurs, seront en raison du sacrifice accompli : vingt-cinq mille francs par an, et au bout de cinq années... Ah ! c'est là le côté pénible. Il me faudra signer un engagement de cinq ans.

M. Rougerie rentra. Charlotte, qui s'efforçait de contenir son chagrin, le laissa éclater en présence de son père, et courut vers lui tout éplorée.

— Cinq ans ! murmura-t-elle. Cinq ans !

M. Rougerie, sans savoir de quoi il s'agissait, la consola de son mieux. Elle s'éloigna pour cacher ses larmes, et Léopold raconta ses projets à son oncle.

— Ah ! tu as bien tort de t'expatrier, dit celui-ci. Ma fille t'aime. Moi, je consentais à vous bénir, car enfin, tu as ton titre de comte...

— Justement, interrompit Léopold, permettez-moi, mon oncle, de ne pas en trafiquer. C'est une folie si vous voulez, mais c'est la mienne, et il me serait impossible d'être plus sage.

— Eh ! mon Dieu, je ne te blâme pas, répliqua M. Rougerie avec émotion. J'ai réfléchi à ta situation tandis que tu causais avec Charlotte. Il y a des hommes qui sont fiers de faire un beau mariage parce que cela montre qu'ils ont des qualités intimes. D'autres, au contraire, sont bien aises de prouver qu'ils sont capables d'autre chose que de faire la cour aux femmes. Tous les goûts sont dans la nature. L'essentiel est de ne pas les contrarier. J'ai vu des plantes magnifiques dépérir, sans qu'on sût pourquoi. On s'apercevait ensuite qu'elles avaient été dévorées par un ver. Toi, c'est la même chose. Tu ne pourrais supporter l'idée que tu dois tout à ton épouse ; ce serait ton ver rongeur. Cinq ans ! c'est interminable. Pauvre Charlotte ! Je la connais ; elle t'attendra. Toi, tu es un honnête garçon, mais tu ne mets pas l'amour au premier plan. Si j'avais été à ta place, moi, j'aurais déjà enlevé ma fille. On raisonne trop, à notre époque. L'amour n'est pas assez fougueux. Moi, quand j'ai fait la cour à ma femme, je lui ai dit : Si vous me repoussez, je me brûle la cervelle. Elle m'a épousé immédiatement, et ne s'en est jamais repentie. Bonne Charlotte ! Tu n'as peur de rien, toi. Tu aurais bien pu lui

dire que tu partais pour un an et demi. On écrit, ensuite, on réclame encore un an, puis six mois, puis six autres mois, et l'on arrive sans s'en apercevoir au terme fixé. Mais toi : Cinq ans ! c'est à prendre ou à laisser. Hélas ! Le bon vieux temps est passé ; les traditions se perdent.

M. Rougerie et Léopold restèrent rêveurs ; M. Rougerie songeait à sa jeunesse, et Léopold s'apercevait, par l'absence momentanée de Charlotte, que le sacrifice de la quitter serait bien plus douloureux qu'il ne se l'était d'abord imaginé.

HIPPOLYTE AUDEVAL.

LE COMBAT DE LISSA

Rapport officiel du vice-amiral autrichen Tegetthoff sur le combat de Lissa. — Rapport officiel de la Commission italienne sur l'attaque de Lissa et la bataille navale du 20 juillet 1866.

Nous vivons dans un siècle où l'industrialisme paraît n'avoir jamais dit son dernier mot. Après les merveilleuses inventions appliquées aux arts de la paix et aux grands travaux d'utilité publique, les découvertes modernes sont devenues autant de modes de perfectionnement apportés à l'art de détruire les hommes, dont il semblait, au contraire, que la conservation et le bien-être dussent être le but des efforts du génie industriel. Aussi qu'est-il arrivé depuis quelques années? Les chemins de fer ont produit un moyen de rassemblement presque instantané pour les armées qui ne pouvaient vivre longtemps réunies sur un territoire limité, sans en épuiser immédiatement les subsistances. — La marine à vapeur, ce puissant auxiliaire du commerce et de la civilisation, qui relie l'une à l'autre les extrémités opposées du globe terrestre, a créé des engins de transport pour des armées entières, qui peuvent désormais affronter les fatigues d'une navigation de plusieurs mois. — La télégraphie électrique n'est plus, en quelque sorte, qu'un instrument de correspondance rapide entre les cabinets qui décident en quelques heures du sort des populations, toutes surprises de se trouver un beau matin dénationalisées ou annexées.

Bien plus, chaque fois que la guerre éclate entre deux puissances, sans qu'on en comprenne bien la nécessité, il est ordinaire qu'une invention nouvelle vienne changer ou modifier la tactique universelle. Après les canons rayés, on a vu les monitors américains, armés de

leurs monstrueuses bouches à feu transformées en cratères mobiles. Dans la lutte fratricide, dont l'Allemagne porte le deuil en ce moment, le fusil à aiguille a été l'agréable surprise que les généraux prussiens ménageaient à leurs concitoyens qui ont eu le malheur de naître aux bords du Danube ou de la Saltza, au lieu de voir le jour sur ceux de l'Oder ou de la Sprée. On doit s'attendre aujourd'hui que la première guerre maritime sera *illustrée* par l'application sur une grande échelle de la torpille destinée à faire sauter des escadres entières et des milliers d'hommes sans qu'ils aient même l'honneur de voir la mort en face. Quelques-uns diront peut-être que ces inventions ultra-guerrières doivent amener promptement des résultats pacifiques parce qu'elles tomberont bientôt dans le domaine public, et seront, par conséquent, exploitées par tous au détriment de tous. Cette raison nous rappelle l'argument de ce coryphée émérite du journalisme, qui, après la revue des 300,000 baïonnettes parisiennes, en 1848, s'écriait ingénument que la guerre civile n'était plus à craindre, puisque tout le monde était armé ; trois mois plus tard, les sanglantes journées de Juin, de sinistre mémoire, se chargaient de lui répondre.

Quoi qu'il en soit, les malheurs même de la lutte dont l'Europe centrale se ressentira sans doute longtemps, offrent aujourd'hui cet intérêt douloureux qui s'attache aux grandes crises humanitaires, et il nous a paru que le dernier fait d'armes dont l'Adriatique a été le théâtre, semblait résumer, dans quelques-unes de ses circonstances, une application sommaire des progrès apportés dans ces dernières années aux terribles effets de la guerre maritime.

I

L'île de Lissa, dans l'Adriatique, voisine de la côte de Dalmatie, n'est qu'à seize lieues sud-ouest de Spalatro. Sa configuration et l'élévation de ses côtes au-dessus du niveau de la mer, jointes à l'avantage d'un bon port de refuge, celui de *San-Giorgio*, l'ont fait surnommer « la Malte de l'Adriatique ; » aussi, a-t-elle été regardée de tout temps, comme un point stratégique d'une grande importance, au point de vue de la possession de cette mer. On en a fait depuis longtemps une forteresse redoutable, au moyen de nombreuses batteries et de plusieurs forts détachés.

Le port principal de San-Giorgio n'est pas d'ailleurs le seul qui puisse recevoir les navires. Au sud-ouest de l'île, se trouve *Porto-Camisa*, protégé par de nombreux canons de fort calibre, et surtout par

la hauteur des ouvrages dont il est entouré. Sur la côte nord, s'ouvre *Porto-Manego*, situé en arrière du port San-Giorgio, et défendu par une batterie dite de *San-Vito*. Sur la côte ouest du même port, s'étendent les fortifications du port San-Giorgio fortement protégé par des batteries intérieures, que dominent les ouvrages d'un château fort, placé à une telle élévation au-dessus de la mer que le plus souvent il se trouve hors de la portée des projectiles ennemis. Le château lui-même est surmonté par la tour du télégraphe, tout à fait à l'abri du feu de la rade.

Les communications télégraphiques sous-marines entre Lissa et la terre ferme ont lieu, en temps ordinaire, par l'île de *Lesina*, qui n'en est éloignée que de sept lieues. Ce moyen de transmission devait naturellement être enlevé aux défenseurs de Lissa dès l'apparition de la flotte ennemie, mais ils avaient déjà reçu avis qu'ils allaient être secourus, lorsque le câble électrique fut intercepté.

Ce fut le 16 juillet, vers 3 heures de l'après-midi, que la flotte italienne appareilla du port d'Ancône, où elle s'était organisée, pour prendre l'offensive contre les forces autrichiennes. L'amiral Persano qui la commandait avait reçu pour instruction de diriger sa première opération contre Lissa, considérée comme la clef de l'Adriatique ; mais pour donner le change sur sa destination ultérieure, il avait fait diriger le cap sur Lossino jusqu'à la nuit tombante.

Au moment de l'appareillage, l'amiral italien avait réuni sous ses ordres 23 vaisseaux armés de différentes forces, parmi lesquels on distinguait 11 bâtiments cuirassés, 4 frégates mixtes en bois, et enfin un certain nombre de canonnières ; plusieurs corvettes à roues et à hélices, 4 pyroscaphes, quelques bâtiments de transport, et enfin un vaisseau hôpital, le *Washington*, complétaient cet armement. Plusieurs autres vaisseaux, retardés par des réparations urgentes ou par la nécessité de compléter leurs approvisionnements, devaient rejoindre la flotte aussitôt qu'ils auraient été mis en état de reprendre la mer[1]. De plus, un aviso, le *Flavio-Gioia*, avait été chargé de remorquer jusqu'à Lissa l'*Affondatore*, vaisseau-bélier à tour, déjà en route de Brindisi pour Ancône. Ce bâtiment, construit en Angleterre, d'après le modèle des fameux *Monitors* américains, était armé de plusieurs canons du plus fort calibre[2] et, en outre, d'un éperon,

[1] Les rapports des prisonniers recueillis par les Autrichiens après le combat, évaluent à un total de 32 bâtiments de toute sorte les forces navales mises à la disposition de l'amiral Persano pour cette expédition.

[2] L'amiral autrichien, dans son rapport, affirme que l'on a retrouvé dans l'île de Lissa et à bord de plusieurs navires de son escadre, des projectiles de 80 à 300 livres. On assure, dit-il, que l'*Affondatore* avait à bord des pièces de 600. Cette assertion paraît être erronée. L'*Affondatore*, dont la machine était de la force de 700 chevaux ne portait que 2 canons de 300 et 290 hommes d'équipage.

dont on attendait des merveilles à la première rencontre. Mais, comme la plupart de ses pareils, il était mauvais marcheur et difficile à manœuvrer par une mer houleuse et à courtes lames. Le sort qu'il devait subir quinze jours plus tard dans le port même d'Ancône indique assez combien ces sortes de monstres maritimes présentent de difficultés pratiques, lorsqu'ils sont appelés à se mouvoir hors des grands cours d'eau de l'Amérique du Nord.

Deux jours auparavant, l'aviso *Messagiero* avait été chargé par l'amiral de reconnaître la position et le nombre des batteries de l'île de Lissa, avec ordre de venir lui rendre compte, sur un point déterminé, du résultat de sa mission. Le 17 juillet, au soleil couchant, le *Messagiero* avait accompli cette reconnaissance, et les ordres furent donnés immédiatement pour que les dispositions d'une attaque générale contre Lissa eussent lieu le lendemain 18, dès l'aube du jour.

Cependant ce ne fut pas ce jour même, avant onze heures du matin, que la division du contre-amiral Vacca se porta contre Porto-Camisa, au sud-ouest de l'île, tandis que le groupe des frégates cuirassées, commandé par le capitaine de vaisseau Ribotty, qui l'avait tournée à l'est, ouvrait un feu violent contre les forts San-Giorgio du côté du nord. En même temps, l'amiral Persano lui-même, avec une forte division, dirigeait une attaque au sud, de sorte que tous les ouvrages extérieurs du port San-Giorgio se trouvaient assaillis à la fois.

Vers une heure et demie, le feu des différents forts situés à l'extérieur et à l'entrée du port San-Giorgio parut éprouver un ralentissement marqué; mais cette attaque, commencée par des démonstrations aussi formidables, ne fut pas suivie du résultat qu'on en attendait.

Le contre-amiral Vacca, repoussé par le feu plongeant des batteries de terre qui dominaient la rade, se vit contraint d'abandonner l'attaque de Porto-Camisa, pour appuyer l'escadre cuirassée qui n'avait pas non plus réussi dans son entreprise contre Porto-Manego. L'amiral en chef dut alors réunir toutes ses forces disponibles pour ouvrir un feu violent contre la batterie du télégraphe que les projectiles italiens ne pouvaient atteindre, en même temps que pour faire taire les batteries de l'intérieur du port qui continuaient une canonnade très-vive et très-bien servie. Ces efforts multipliés ne produisirent pas encore l'effet qu'on était en droit d'en attendre.

Vers huit heures du soir un ordre de débarquement fut envoyé au vice-amiral Albini, qui, pour cette opération, dut réunir ses forces à celles de l'amiral Persano, tandis que le contre-amiral Vacca continuait le bombardement et que le reste de la flotte formait une ligne de bataille prête à tout événement. A ce moment toute communi-

cation télégraphique avait cessé entre Lissa et Lesina, dont les canonnières s'étaient emparées, et une dépêche interceptée avait fait connaître l'arrivée prochaine de l'escadre autrichienne[1]. Tout se préparait donc pour une affaire générale et qui semblait devoir être décisive.

La nuit du 18 au 19 juillet fut mise à profit par les Italiens pour réparer leurs avaries et se disposer à un nouveau combat. Les défenseurs de Lissa employèrent le même temps à rétablir leurs batteries, contre lesquelles les assaillants devaient nécessairement renouveler leurs attaques aussitôt que le jour le permettrait. Les frégates à hélice furent chargées de cette opération ; l'escadre italienne avait d'ailleurs été renforcée, dans la soirée, pas les frégates à vapeur *Principe-Uberto* et *Carlo-Alberto*, de plus la corvette à roues *Governolo* et enfin l'*Affondatore* si impatiemment attendu, s'étaient réunis, comme renfort, à la flotte. L'amiral pouvait alors disposer d'environ 2,200 hommes de troupes de débarquement, et il fit aussitôt toutes ses dispositions pour que cette opération s'effectuât le plus promptement possible, la certitude de l'apparition prochaine des forces autrichiennes ne permettant pas de la différer davantage. Ce ne fut pourtant pas avant 3 heures de l'après-midi que commença cette nouvelle attaque si laborieusement préparée.

La frégate *Formidabile*, commandée par le capitaine Saint-Bon, ouvrit le feu, en prenant position à 300 mètres de la batterie du château, pour battre également une seconde batterie placée à la droite de l'entrée du port. L'*Affondatore* recevait en même temps l'ordre de diriger quelques coups de ses canons de 300 vers le fond du port, tandis que le contre-amiral, par une audacieuse manœuvre, forçait l'entrée du port, en mettant en tête ses frégates cuirassées, et s'efforçait de démonter les batteries qui battaient en flanc la *Formidabile*. Mais il se vit bientôt contraint de renoncer à cette tentative hardie, le peu de largeur du port le mettant dans l'impossibilité de manœuvrer, et la *Formidabile* elle-même par sa position l'empêchant de diriger son feu contre la batterie de terre qui la foudroyait. Peu d'instants après, cette frégate était forcée de sortir du port, couverte de gloire, mais aussi criblée de boulets. Le vent qui avait soufflé toute la journée avec violence du sud-est, devint plus fort vers le soir, et rendit désormais impossible l'opération du débarquement. Les frégates cuirassées durent alors se borner à former une ligne de tête, et à se maintenir sur la rade en attendant l'aube du jour, par une mer houleuse et sous un ciel de plus en plus orageux.

[1] D'après le rapport autrichien, l'amiral Persano aurait été informé de la sortie de l'escadre impériale de Fasana, par une communication télégraphique transmise de la côte d'Istrie à Brindisi, et de là par un vapeur grande vitesse à la flotte italienne.

II

Pendant que ces différents faits d'armes s'accomplissaient autour de Lissa, l'escadre autrichienne, stationnée en rade de Fasana, sur la côte de Dalmatie, se trouvait prête à appareiller au premier signal, pour se porter sur le point qui serait menacé par la flotte italienne, dont on connaissait la sortie du port d'Ancône. L'amiral Tegetthoff, d'abord persuadé que l'attaque ostensiblement dirigée contre Lissa n'avait d'autre but que de le détourner de sa base d'opérations, pour s'assurer toute liberté d'agir dans la partie nord de l'Adriatique, tenait son escadre prête à prendre la mer au premier avis, lorsque dans la matinée du 19 juillet, plusieurs télégrammes du commandant général de Zara l'informèrent que le bombardement continu de Lissa n'était pas une simple démonstration, et que tous les efforts de l'ennemi tendaient évidemment à s'emparer de cette île.

Le même jour, vers midi, la flotte autrichienne appareillait en mettant le cap directement sur Lissa. Cette flotte, comprenant en totalité 23 navires, comptait 7 frégates cuirassées, 7 frégates et corvettes mixtes, et de plus un vaisseau de ligne, en bois, le *Kaiser*, ainsi que plusieurs avisos et grosses canonnières. L'amiral Tegetthoff montait la frégate cuirassée *Archiduc-Maximilien*.

L'ordre de bataille de l'escadre était le classement d'après le rang que nous venons d'indiquer. Elle formait ainsi trois divisions : celle des frégates cuirassées en tête ; en deuxième ligne les gros bâtiments ; le vaisseau de ligne et les vaisseaux légers à la troisième. Ces trois divisions étaient rangées par échelons, chacune d'elles débordant la suivante par un angle saillant. Tel était encore l'ordre de marche de la flotte autrichienne lorsque, le 20 juillet, à sept heures du matin, à travers une bourrasque de pluie qui n'avait pas cessé de régner pendant la nuit, les deux escadres ennemies se trouvèrent en vue l'une de l'autre. La position de la flotte italienne, au moment où ses éclaireurs lui signalèrent l'approche de l'ennemi, était d'ailleurs peu favorable à un engagement imminent.

Les frégates à hélice et les canonnières, commandées par le vice-amiral Albini, continuaient leur tentative de débarquement, violemment contrariée par l'agitation de la mer. Deux autres frégates, la *Terribile* et la *Varese*, se disposaient à renouveler l'attaque contre *Porto-Camisa*, à l'ouest de l'île ; la *Formidabile* transbordait ses blessés sur le vaisseau-hôpital, et enfin deux frégates à vapeur, le *Re-di-*

Portogallo et le *Castelfidardo*, signalaient des avaries dans leurs machines. La situation de ces divers navires ne leur permettait donc pas de prendre une part immédiate à l'action qui se préparait, et les frégates cuirassées qui se trouvaient auprès de l'amiral, n'eurent que le temps de se porter sans retard à leur rang de bataille, laissant derrière elles la *Terribile*, la *Varese*, le *Re-di-Portogallo* et le *Castelfidardo*, qui ne purent se diriger vers le noyau de la flotte qu'après avoir achevé leurs dispositions de combat ou réparé leurs avaries. Les navires non cuirassés, au lieu de se porter en toute hâte vers la ligne de bataille, continuèrent à s'occuper de recueillir et de sauver le matériel du débarquement, si intempestivement entrepris, au moment même où la collision devenait inévitable. C'est évidemment à ces imprudentes dispositions, qui paralysèrent momentanément une partie de ses forces, que doit être attribué le revers si amèrement reproché depuis à l'amiral Persano.

Tandis que les cuirassées sardes se dirigeaient en toute vitesse sur la ligne qui leur avait été indiquée, vers le nord-nord-ouest, l'escadre impériale s'avançait vers elles, compacte et en ordre de bataille, sur deux rangs, la proue au sud-est, les cuirassées en première ligne, et les navires mixtes en seconde. La division cuirassée autrichienne qui avait reçu pour signal : *Courir sur l'ennemi et le couler*, ne tarda pas, en effet, à couper la ligne italienne. Le vaisseau d'avant-garde *Principe-Carignano*[1] ouvrit le feu, auquel répondirent sur-le-champ les bâtiments autrichiens qui se trouvaient à portée de canon. La mêlée devint générale, et, malgré les nuages de fumée, le combat fut bientôt terrible et sanglant. L'amiral Persano, qui, une heure auparavant, avait transporté son pavillon du *Re-d'Italia* sur l'*Affondatore*, attribuant mal à propos à ce navire une supériorité de marche qu'il ne possédait pas, se tint constamment au plus fort de la lutte ; mais il ne put empêcher qu'après avoir partagé en deux la ligne des cuirassées italiennes, trois de ses vaisseaux, *Re-d'Italia*, *Palestro* et *San-Martino*[2], formant le deuxième groupe de cette catégorie, ne fussent entourés par la première ligne ennemie, qui concentra tous ses efforts contre le premier de ces bâtiments. Ce fut là que s'accomplirent de part et d'autre les plus grands efforts de courage et de résolution. Après un combat acharné, qui ne dura pas moins de trois

[1] Le *Principe-Carignano*, dont la machine était de 600 chevaux, portait 22 canons et 440 hommes d'équipage.

[2] Le *Re-d'Italia* disposait d'une force de 800 chevaux. Il portait 36 canons et était monté par un équipage de 550 hommes. — Le *San-Martino*, dont la machine était de 700 chevaux, portait 26 canons et 484 hommes. Le *Palestro*, bâtiment léger à cuirasse, n'était armé que de 12 canons.

heures, le *Re-d'Italia*, criblé par une bordée qui le replia sur son flanc gauche, emportant son gouvernail, sombra au moment même où il se trouvait tellement rapproché d'une frégate ennemie, que l'on put craindre un moment que le pavillon n'en fût aisément enlevé[1]. Presqu'au même instant, le *Palestro*, en proie à un incendie qui s'était déclaré pendant le combat, et auquel il n'avait pas été possible de porter secours, passait sous le vent de l'escadre, à portée de l'*Affondatore*, aux cris de : *Vive le roi! Vive l'Italie!* proférés par l'équipage. Une heure plus tard, ce malheureux vaisseau, dont les navires ennemis s'étaient éloignés, sautait en l'air à la vue des deux escadres. Dix-neuf marins seulement de cet équipage furent recueillis par les navires italiens les plus rapprochés du lieu du sinistre.

Dans la flotte autrichienne, le vaisseau de ligne *Kaiser* fut le plus maltraité par le feu de l'ennemi. Assailli dans la mêlée par quatre frégates cuirassées, le commandant de ce navire ne put repousser un abordage général qu'en criblant le corps de trois de ces frégates de bordées concentrées, qui les couvrirent de projectiles. La quatrième avait été abordée par le travers et gravement avariée ; mais, au moment du choc, la chute d'un mât broya la cheminée de la machine du *Kaiser* et faillit allumer un terrible incendie, qu'il eût été sans doute impossible de maîtriser à travers les péripéties du combat. Heureusement, malgré les graves dégâts causés sur le pont par cet accident, aucun des hommes qui s'y trouvaient ne fut atteint ni blessé. Le *Kaiser* put, après tout, sortir de la mêlée et ne fut pas coulé, comme les premiers rapports italiens l'avaient affirmé. La journée du lendemain suffit même pour déblayer le pont, réparer les avaries et remettre le vaisseau en état de tenir la mer.

Il était deux heures et demi quand les derniers coups de canon furent tirés de part et d'autre. Le combat était engagé depuis dix heures trois quarts du matin[2]. Ainsi pendant près de quatre heures, la lutte avait été soutenue avec le même acharnement par les deux partis, et l'on avait pu voir des forces navales, numériquement à peu près égales, déployer tous les nouveaux engins de destruction inventés depuis quelques années dans les deux mondes.

Quant aux résultats de ce combat qui ne pouvait atteindre en

[1] 169 marins de l'équipage du *Re-d'Italia*, qui s'étaient accrochés aux débris flottants du navire, purent être sauvés par l'*Affondatore* et d'autres bâtiments italiens accourus à leur secours.

[2] Il n'était pas moins de 3 heures 20, lorsque la flotte sarde vira de bord dans la direction de l'ouest, après s'être reformée en file, pour opérer sa retraite, tandis que l'escadre autrichienne, de son côté, mettait le cap sur le port San-Giorgio, pour se disposer à renouveler le combat, le lendemain matin, s'il y avait nécessité.

aucune façon les proportions des deux grandes hécatombes maritimes de nos guerres modernes, Aboukir et Trafalgar, malgré les assertions contradictoires de l'esprit de parti, il n'est pas permis de douter que l'avantage, et même la victoire, n'appartienne totalement au pavillon de l'Autriche, ne fût-ce qu'en raison de l'objectif que chacune des deux armées se proposait. La flotte sarde avait en vue l'occupation de Lissa, que sa situation stratégique, à l'entrée du golfe Adriatique, doit faire considérer comme un point important de relâche ou de ravitaillement, dont la possession peut aussi, à un moment donné, devenir une menace pour la côte de Dalmatie. C'est à repousser cette tentative que l'escadre autrichienne dut appliquer les forces dont elle disposait, et il est incontestable qu'elle y réussit complétement, grâce à la vigoureuse résistance opposée par la garnison de Lissa. En effet, les défenseurs de cette île, en déployant une remarquable énergie, pendant trois jours entiers, contre le bombardement et les essais de débarquement des Italiens, assurèrent à l'amiral autrichien l'avantage d'attaquer la flotte ennemie, au moment même où, fatiguée de tant d'efforts infructueux et de manœuvres inutiles autour de ce roc foudroyant, semblable à un volcan en éruption, l'escadre italienne ne présentait qu'un ordre de bataille incomplet et formé à la hâte. Quoique l'amiral Persano n'ignorât pas dès la surveille que l'escadre impériale, réunie et compacte, se tenait prête à quitter son mouillage de Fasana, il ne paraît pas avoir assez pressenti le danger de cette situation. La prise de Lissa devait être la conséquence de la victoire, et non une cause déterminente de la défaite de la flotte ennemie.

Au point de vue des pertes matérielles éprouvées dans cette journée par les deux partis, elles se réduisent à la destruction complète des deux navires sardes, *Re-d'Italia* et *Palestro*, qui entraînèrent dans leur désastres leurs équipages formant un total de six à sept cents hommes dont cent quatre-vingt-dix environ purent être sauvés, soit pendant le combat, par les vaisseaux sardes les plus rapprochés du sinistre, soit, après la lutte, en gagnant à la nage la plage de Lissa où ils furent chrétiennement recueillis et secourus. Les avaries éprouvées par le *Kaiser*, malgré leur gravité, furent facilement réparées le lendemain, comme nous l'avons vu, et il ne paraît résulter d'aucun document authentique que nul des autres vaisseaux de l'escadre autrichienne ait dû cesser de tenir la mer par suite des dégâts subis dans le combat.

On doit regretter pourtant que l'animosité réciproque qui a survécu à la collision des deux flottes ait donné lieu à des inculpations que l'humanité se plaît à repousser. Les Italiens accusent leurs adversaires d'avoir continué et même dirigé leur feu contre les nombreux

naufragés qui luttèrent contre les flots après la destruction du *Re-d'Italia*, comme Persano l'a positivement fait remarquer à la reddition d'Ancône. L'amiral Tegetthoff, au contraire, déclare qu'au plus fort de la mêlée, il dut renoncer, à regret, à recueillir les hommes qui surnageaient après le désastre du navire coulé, parce que, attaqués de tous côtés, les vaisseaux autrichiens durent avant tout songer à leur propre sûreté. Il affirme de plus que pendant toute la journée du 20 juillet et la nuit suivante, deux bâtiments à vapeur de son escadre, le *Dalmat* et l'*Élisabeth* eurent pour mission spéciale d'explorer le champ de bataille, afin de sauver, s'il se pouvait, les malheureux qui pourraient encore lutter contre la mort. C'est à cette assertion que nous nous plaisons à ajouter foi, parce qu'elle est la plus conforme au cri de l'humanité et à la dignité de la vraie civilisation.

Si ce siècle n'est pas celui des grands exemples, il est du moins celui des grandes leçons. Après son échec de Lissa, l'amiral Persano n'a pu rentrer que de nuit, dans une barque de pêcheur, à Ancône; et, pour avoir méconnu les égards dûs au brave la Moricière, après sa glorieuse défense de cette place, il s'est vu à son tour en butte aux accusations populaires sur le théâtre même de son illégitime triomphe.

J. Lamé Fleury.

LES BANQUES ET LA GUERRE

Il faut parler crédit pour peu qu'on prévoie la guerre. Car si l'argent est le nerf de la guerre, le crédit est le moyen de trouver de l'argent, et cela sous deux formes principales : emprunts d'État, avances de banque. A la rigueur, il y a bien un autre moyen de défrayer la guerre : je veux parler de l'impôt. Mais il faut pour cela un état de finances tout particulier, un débordement de richesse publique et privée, des excédants de recette... Or, ce défaut d'équilibre n'est pas précisément celui qui caractérise nos budgets. Ne parlons pas de cette chimère, bonne pour des Anglais. Pourquoi d'ailleurs faire la guerre au moyen de l'impôt ? Pourquoi le présent aurait-il le poids financier de la guerre, quand c'est lui déjà, lui seul, qui fournit le sang des batailles ?

Quoi qu'il en soit, on parle banque et crédit à tout propos, pour peu qu'il y ait disette de métaux, disette de grains, disette de consommations et engorgement des magasins. Or, comme nous ne sommes jamais sans quelque crise monétaire, alimentaire ou commerciale, il s'ensuit que l'enquête est permanente sur ce sujet. Sans compter que nous en avons une, expressément ouverte depuis dix-huit mois, avec un *Questionnaire* en je ne sais combien d'articles où figure la fixité du taux de l'escompte, la pluralité des banques, le privilége de la Banque de France.

Les circonstances, dont nous sentons le souffle dans nos drapeaux, apportent à ce débat ou plutôt à la Banque de France, constituée comme elle l'est aujourd'hui, une solution, une faveur qu'il convient de mettre en lumière. Nous allons peut-être vérifier de nouveau ce que valent les avances de banque et retrouver, employer une fois de plus ce qui nous a servi tant de fois déjà dans nos périls de guerre et de révolution.

Nous allons voir que la meilleure banque, à certains moments critiques et suprêmes, est celle où s'identifie l'intérêt de l'État et l'intérêt des classes riches, celle du moins où s'organise cette identité naturelle. Mais, avant d'en venir à cette preuve, il faut parcourir tout le sujet, il faut épuiser les solutions contraires, et montrer que la solution actuelle a la vertu non-seulement de répondre à l'accident actuel, mais de convenir aux temps réguliers et à la vie ordinaire d'une société.

C'est le régime des banques que nous avons à étudier, à pénétrer, où se trouvent les questions que voici :

L'émission de la monnaie de papier doit-elle être une industrie libre, ou une industrie réglementée, ou une industrie privilégiée, ou un monopole aux mains de l'État?

I

Crédit et monnaie de papier sont deux choses : tel est le premier mot de ce sujet.

Il ne faut pas prêter à la monnaie de papier la faveur qui s'attache au Crédit, le relief et la juste popularité de ce grand nom. La monnaie de papier n'est qu'un instrument du crédit, le meilleur peut-être, mais elle n'en est pas l'essence, la nécessité.

Voyez plutôt en quoi consiste le crédit et comment il opère.

L'éminente propriété du crédit commercial est de faciliter la circulation des produits. Où le crédit existe, le fabricant accorde des délais pour le payement de ce qu'il vend; puis, cédant l'obligation souscrite par l'acheteur et réalisant par là des espèces, il achète des matières premières, et se remet à fabriquer comme s'il avait vendu au comptant. Dans cette hypothèse il y a deux affaires, au lieu d'une seulement qui se ferait dans l'hypothèse contraire, où le fabricant n'aurait pas escompté l'effet qui lui a été donné en payement. Ajoutons qu'une production plus active détermine une plus grande abondance de produits, et que cette abondance elle-même a pour fruit le bon marché des choses à l'origine desquelles apparaît une opération de crédit.

Il n'échappera à personne que ces effets indirects, ultérieurs du crédit, constituent véritablement une multiplication de capitaux ; et cela, non-seulement par la quantité supérieure des produits, qui scientifiquement sont réputés capitaux, mais encore par les occasions, par les facilités nouvelles offertes à l'épargne.

C'est chose claire : étant donnés l'affluence et le bas prix des den-

rées, le fabricant qui les emploie comme matière première, avec cette faveur du bon marché, peut réduire le prix des objets qu'il fabrique, sans éprouver de dommages. Alors, de deux choses l'une, ou il n'en fera rien, et, dans ce cas, réalisant un profit plus élevé, il pourra épargner l'excédant de ce profit sur les bénéfices dont il se contentait auparavant ; ou bien il vendra moins cher : dans ce cas, c'est le consommateur qui fera le profit et l'épargne.

On va peut-être objecter que les fonds appliqués à l'escompte et faisant œuvre de crédit, auraient pu s'employer à une culture, à un commerce, à une industrie, où ils eussent été productifs par eux-mêmes et directement ; que, dès lors, si la production est améliorée d'un côté par le service que rendent ces capitaux à la circulation, elle est amoindrie de l'autre, par la perte de ces capitaux pour un emploi agricole ou manufacturier.

Quelque apparence qu'ait cette objection, il faut tenir pour constant qu'une certaine portion des capitaux d'une société doit être nécessairement appliquée aux opérations de crédit. Un pays qui refuse ses capitaux à cette nature d'affaires, commet la même bévue que s'il voulait mettre en culture tout son territoire sans en rien réserver pour les routes. Le crédit est indispensable pour faire circuler la propriété des produits, comme les routes pour leur circulation matérielle. Le crédit commercial est de la même famille et appartient au même âge de civilisation que le perfectionnement de la viabilité, que l'extension du commerce de détail, que le négoce de commission, que l'application progressive du principe si fécond de la division du travail. Les capitaux employés à l'escompte, comme ceux qui se dépensent en routes, en canaux, en intermédiaires de toutes sortes destinés à rapprocher l'un de l'autre le consommateur et la denrée, sont productifs d'utilité. Il y a là, si on rejette absolument le mot de *produits*, des services tout au moins. Comme les capitaux employés de la sorte donnent un profit égal à celui des capitaux employés ailleurs, il faut bien croire à la qualité de ces services, constatée qu'elle est par le signe le moins équivoque, celui de la rémunération.

Tels sont les procédés, les effets de crédit commercial. Il ne paraît pas que la monnaie de papier y soit nécessaire. Le crédit, pour faire son office, pour porter tous ses fruits, n'a pas besoin de cette monnaie. Elle n'est pas plus essentielle aux opérations de crédit qu'aux œuvres d'une nature analogue énumérées tout à l'heure. On peut s'en passer pour faire l'escompte, tout comme on s'en passe pour faire les routes, les transports, etc.

La monnaie de papier n'a donc rien en soi qui réveille précisément les idées de puissance, de bienfait, de progrès, inhérentes à celle de crédit. Cependant on ne peut pas nier que cette monnaie ne fasse

partie, en quelque sorte, d'une civilisation avancée ; qu'elle n'ait pris une grande place dans les habitudes des pays riches et industrieux ; et qu'elle ne soit susceptible d'une action tantôt désastreuse, tantôt bienfaisante, toutes choses qui en font un objet de la plus sérieuse étude. Les bons ou les mauvais effets de la monnaie de papier dépendent presque entièrement du mode d'émission ; de là la question que nous avons posée tout à l'heure. Mais avant d'apprécier ce que valent les divers régimes de banques, il faut voir si cette monnaie n'a pas des avantages ou des vices qui lui appartiennent en propre et indépendamment de la façon dont elle est émise.

II

L'avantage le plus clair de la monnaie de papier, c'est d'être sans valeur intrinsèque, et de substituer dans les échanges un agent d'appréciation qui ne coûte rien, aux métaux qui rendent ordinairement ce service, mais qui le font payer très-cher. L'usage de la monnaie de papier permet à un pays d'exporter comme marchandise cette portion de numéraire qui lui devient inutile comme signe monétaire. On conçoit de reste, qu'en pareil cas les métaux ne vont pas au dehors pour s'y donner, mais bien pour s'y échanger contre des denrées qui ajoutent à la richesse, aux jouissances et aux moyens de production du pays exportant. Bref, la monnaie de papier restitue à la production cette partie du capital d'un pays qui servait seulement à la circulation, et qu'elle remplace dans cet office.

Cette théorie d'Ad. Smith, une de ses plus fortes démonstrations, et qui est aujourd'hui un article de foi économique, a rencontré dernièrement une contradiction des plus inattendues, j'ajoute des moins justifiées. Dans un écrit, judicieux d'ailleurs, on trouve le passage suivant :

« En principe est-il concevable que les billets de Banque remplis-
« sent exactement les mêmes fonctions que la monnaie réelle ? En
« fait, comment s'opère cette prétendue substitution ? par quel moyen
« s'exécute-t-elle dans la pratique ? quels en sont les agents réels ou
« apparents[1] ? »

Vous demandez le principe qui a érigé le billet de banque en équivalent du numéraire ? Eh mon Dieu ! ce principe n'est pas loin : c'est tout simplement que les choses valent par leur utilité, par le besoin qu'on en ressent, par la demande qui s'en fait. De là, dans un pays

[1] *Du Crédit et des Banques*, par M. Coquelin, p. 52.

dont les affaires et la richesse sont en voie de progrès, la faveur des billets de banque. Plus d'échanges, plus de transactions comportent un signe monétaire plus abondant. Plus de produits ont besoin pour circuler, de nouveaux agents de circulation. Il est tout simple que la monnaie de papier, créée en vue de cette lacune et de cette demande, soit, de par les services qu'elle rend, assimilée aux espèces et acceptée à l'égal du numéraire.

Que si la monnaie de papier est émise dans un pays qui n'éprouve pas un accroissement de richesse, cette monnaie a une autre raison, ou plutôt un autre moyen, pour remplacer le numéraire : elle le chasse... comment? rien n'est plus simple. Où le signe monétaire est surabondant, il se déprécie. Où il est déprécié, toutes choses haussent de prix, c'est-à-dire s'échangent contre une plus grande quantité de cette monnaie avilie. Or, il n'y a qu'un commerce possible pour le pays qui en est là. Ce n'est pas l'exportation de ses marchandises, renchéries qu'elles sont, et qui ne trouveraient pas d'acheteurs sur les marchés étrangers. Ce n'est pas non plus l'exportation de sa monnaie de papier, dépourvue qu'elle est de valeur intrinsèque, et qui perdrait encore plus au dehors que dans le pays d'émission. Ce commerce ne peut être et ne sera jamais que celui de son numéraire.

C'est ainsi que la monnaie de papier remplit exactement la même fonction que le numéraire, tantôt à côté, tantôt à l'exclusion des espèces, selon que le pays où elle circule est progressif ou stationnaire en fait de production et d'échange.

Pour ne rien omettre des services rendus par cette monnaie, il faut ajouter qu'elle épargne à un pays, non-seulement le capital qu'elle remplace dans la circulation dès le moment qu'elle apparaît, mais encore celui qui eût été ultérieurement nécessaire pour tenir la circulation approvisionnée de métaux, soit par suite de son développement industriel, soit pour réparer le déchet qui ne manque jamais de se produire dans les espèces monnayés. Cela est de quelque importance. En Angleterre, sur cinquante-neuf millions sterling d'or portés à la banque, de l'année 1836 à l'année 1842, treize millions furent refusés comme n'ayant plus le poids légal. On y estime que ce déchet est d'environ 2 1/2 p. 100 par an [1].

La fonction des métaux faite gratis, la mesure des valeurs pour rien ou à peu près, tel est le mérite avéré dont il faut tenir compte à la monnaie de papier. Dans un état qui veut être complet de ses services et de ses prétentions, il ne faut pas oublier qu'elle est susceptible d'une fixité, d'une immutabilité de valeur qui n'appartient

[1] *Revue britannique*, juillet 1844. Des lois de la circulation en Angleterre.

pas aux métaux. La monnaie de papier peut être émise dans un tel rapport avec la situation et le mouvement de la richesse publique, qu'elle échappe à toute oscillation de hausse comme de baisse. Il y faudrait sans doute un grand effort de discernement et de probité ; mais enfin cela n'est pas impossible, tandis que la valeur des métaux est un fait purement commercial qui ne se laisse guère administrer ni réglementer. Que de nouvelles mines d'or et d'argent, ou que de nouveaux procédés d'extraction viennent à se découvrir, les métaux qui font aujourd'hui la circulation, désormais surabondants et avilis, porteraient dans toutes les valeurs le trouble survenu dans la leur. Ceci est une hypothèse, mais non pas une chimère ; et avec quelles suites ! Ce serait le déplacement des fortunes par un procédé nouveau : l'exécution littérale des contrats. Il y aurait une monnaie dont chacun considérerait la valeur réelle pour vendre ses services ou ses produits, et la valeur nominale pour payer ses dettes. Vous verriez les débiteurs d'engagements souscrits avant la découverte des mines, se libérer en monnaie avilie, et les porteurs de ces engagements appauvris de la différence entre ce qu'ils ont prêté et ce qu'on leur rembourse. Voilà les maux d'une circulation métallique. N'est-il pas étrange que l'appréciation de toutes choses ait lieu en les comparant à une substance variable elle-même dans son prix, et que la mesure des valeurs soit une marchandise sujette aux fluctuations de valeur que déterminent la loi de l'offre et de la demande ? Convient-il de tout abandonner au hasard, de ne rien réserver à la sagesse, à la combinaison, dans un sujet qui touche si intimement à la propriété, à la sécurité, à la foi des contrats, à tous les grands intérêts dont s'émeut d'ordinaire la puissance publique ?

III

Nous venons de dire les avantages, les qualités qui semblent appartenir à la monnaie de papier. Il faut voir d'abord ce qu'il y a de fondé dans ces allégations, puis balancer les mérites constants de cette monnaie par les vices et les inconvénients qui en sont inséparables.

Oui, le signe monétaire est moins coûteux en papier qu'en métal ; mais cet avantage de la monnaie de papier n'est pas, à beaucoup près, tout ce qu'on pourrait croire. C'est une portion minime du capital d'un pays qui sert à la circulation, et qui consiste en numéraire : un trentième seulement, selon quelques écrivains [1], du produit

[1] Storch, *Cours d'économie politique*, t. II, page 381.

annuel d'un pays. La monnaie de papier, qui vient prendre la place d'une partie seulement de ce numéraire, lequel est lui-même une si faible fraction de l'avoir d'un pays, ne peut donc rendre à la production les services transcendants que l'on suppose à première vue.

En outre, il faut dire que même dans ces limites restreintes, avec cette importance secondaire, la monnaie de papier peut être aisément remplacée et n'a rien de nécessaire. L'économie qu'elle procure en faisant office de numéraire pourrait s'obtenir par une circulation plus rapide de la monnaie, et même par la circulation fictive des virements.

Cette économie est un avantage qui a lieu surtout pour le pays dont la richesse va grandissant. Il est certain que ce pays a besoin de plus de monnaie, pour des affaires plus importantes et plus nombreuses ; se contentant de la somme de métaux qui suffisaient jusque-là à la circulation, il éprouverait une hausse de valeur dans les métaux, une dépréciation de ses marchandises qui serait un trouble pour les fortunes, pour les contrats, et peut-être pour les transactions du commerce étranger. Que si ce peuple fabrique en papier le surcroît de signe monétaire qu'il lui faut, cela semble moins coûteux que de pourvoir en espèces métalliques aux nouveaux besoins de la circulation. Mais il faut bien noter ceci : le progrès qui paraît dans un pays à l'accroissement de sa richesse, comporte l'économie du numéraire par un autre procédé que la monnaie de papier. Ce procédé, c'est la vitesse supérieure ajoutée à la circulation du numéraire existant. Une circulation plus rapide du signe monétaire doit rendre les mêmes services qu'une quantité plus considérable de numéraire. Cela se comprend de soi : plus dans le mouvement équivaut ici à plus dans le nombre. Et de fait, il en est ainsi ; autrement, le moyen d'expliquer comment quinze cents millions en espèces et en papier suffisent à la circulation britannique, tandis qu'il ne nous faut pas moins, en France, de trois milliards de numéraire pour un mouvement de production et d'échange infiniment moins considérable.

Il n'y a qu'une explication possible à ce qui se passe là chez nos voisins : la rotation plus vive, l'élasticité, l'ubiquité, pour ainsi dire, qu'ils impriment à leur signe monétaire. Cette propriété de la monnaie anglaise s'explique elle-même par les mœurs commerciales du pays.

Un Anglais, le moins commerçant possible, n'ira pas garder chez lui la somme ou les billets nécessaires à sa dépense de quelques mois. Il porte cela à une banque, qui lui en paye un intérêt tel quel. Cette somme ne séjourne pas plus dans les mains du dépositaire que dans celles du déposant ; elle va se prêter, par voie d'escompte ou

d'avance, à un producteur. Celui-ci, dès qu'il a des fonds, achète les matières premières de son métier; dès qu'il a fabriqué, il vend ses produits; dès qu'il a vendu, il négocie le billet souscrit par l'acheteur. Un fait va donner la mesure de cette activité, de cette fébrilité : chaque billet de banque, en Écosse, rentre tous les dix ou douze jours à la banque qui l'a émis, suivant la déposition de M. Blair, trésorier de la Banque d'Écosse, interrogé par une commission de la chambre des communes. Ainsi, à côté d'une demande incessante de capitaux qui tient au génie industrieux et entreprenant de l'Anglo-Saxon, il y a une offre de capitaux non moins permanente, parce qu'il y a partout ce sentiment de confiance, cette perception des qualités productives de l'argent, ce désir de lucre qui constitue chez un peuple les mœurs commerciales, et qui a pour auxiliaire et pour engin les banques de dépôt et les banques d'escompte. Un spirituel économiste, M. Blanqui, résume ainsi cet état de choses : « En ce pays toute « économie engendre un revenu et alimente une entreprise grande « ou petite. La monnaie est une voiture toujours louée, tandis que « chez nous on peut dire que c'est une voiture constamment sous « la remise. »

Ainsi, les mêmes mœurs qui font la richesse d'un pays et qui l'amènent à sentir le besoin d'un surcroît de monnaie, le prédisposent à s'en affranchir. C'est un progrès sans doute que la monnaie de papier admise dans la circulation : mais un progrès supérieur est de s'en passer et de créer, au besoin, non pas un nouveau signe monétaire, mais de nouvelles qualités, l'audace, la vitesse, la confiance dans celui qui existait déjà. On pourrait dire, paraphrasant le mot célèbre de Bacon : Quelque civilisation mène à la monnaie de papier, mais la civilisation suprême serait peut-être de s'en abstenir.

On peut juger, par ce qui précède, combien est erronée certaine doctrine de Law sur l'importance vitale de la monnaie, opinion qui se trouve tout au long dans un mémoire sur les banques, adressé au Régent :

« Il est nécessaire qu'un État ait une certaine quantité de monnaie « proportionnée au nombre de ses peuples. Où les espèces sont rares, « on fait des lois pour les faire circuler mieux, et pour engager les « sujets au travail et au commerce, mais c'est avec peu de succès. « Un million ne peut employer qu'un nombre de gens propor- « tionné à cette somme, la même pièce ne peut pas servir en « plusieurs endroits en même temps. Les lois peuvent porter les « espèces au plus haut de la circulation dont elles sont capables et « les forcer aux emplois les plus profitables, mais ne peuvent pas « faire davantage; il faut plus de monnaie pour employer plus de « monde. »

On ne saurait accumuler plus d'hérésies. Non vraiment : ni le peuple inventif et laborieux ne sera arrêté dans son développement, faute de signe monétaire ; ni le peuple auquel manquent ces qualités n'en trouvera l'équivalent dans l'abondance de ce signe. L'un saura bien perfectionner sa circulation au point de suffire, avec la même quantité de monnaie, à de plus grandes affaires : cela fait partie de ses dons. En outre, la monnaie ne peut manquer de venir à lui, attirée par le bon marché de ses produits, qui est l'effet combiné et de leur abondance et de la pénurie du signe monétaire contre lequel ils s'échangent. Le numéraire lui viendra, par la raison que toute marchandise se porte vers le marché où elle se débite le plus avantageusement. Quant à l'autre peuple que nous avons supposé, si la monnaie qui lui survient, soit extraite d'une mine nationale, soit émise par une banque, ne le trouve pas dans des conditions d'esprit, de territoire et de relations propres à créer pour l'emploi de cette monnaie un grand mouvement industriel et commercial, il y gagnera le triste avantage de voir d'abord hausser le prix de toutes choses, puis de voir émigrer cette monnaie qui remplacera désormais, comme article d'exportation, tous les autres objets de son commerce, renchéris et invendables au dehors.

IV

Ce qui confirmerait cette opinion, que la monnaie de papier est chose simplement commode et non nécessaire, c'est son origine. A voir comment sont nés les plus grands établissements pour l'émission de cette monnaie, la Banque de France et la Banque d'Angleterre, on reconnaît aisément que l'intérêt du commerce, les besoins de la circulation n'y furent pour rien. Expédient de finance, improvisation fiscale, tel est dans le principe l'unique caractère de ces établissements.

La Hollande, au temps de ses luttes contre l'Espagne, avait mis au concours la question du meilleur impôt, et c'est de là qu'est né l'impôt du timbre. Le gouvernement anglais, dans les dernières années du dix-septième siècle, au sortir d'une révolution et pour les besoins d'un établissement nouveau, usa d'un procédé analogue. Il faut voir comment fut créée la Banque d'Angleterre. Le gouvernement de Guillaume II avait besoin et d'emprunts et d'impôts, lesquels se montraient d'une négociation et d'une rentrée difficiles. C'est alors que le privilége d'émettre la monnaie de papier fut mis en adjudication. On en peut juger par le titre même de l'acte qui autorise l'établisse-

ment d'une banque : « acte destiné : 1° à assurer à Leurs Majestés « diverses recettes sur le tonnage de navires et bâtiments et sur la « bière, l'ale et autres liqueurs ; 2° à assurer les avantages et récom« penses énumérées dans ledit acte à toute personne qui fera l'avance « volontaire de 1,500,000 livres sterling pour la continuation de la « guerre contre la France. »

Ainsi le privilége d'émettre du papier à vue et au porteur, tant à Londres que dans un certain rayon de cette métropole, fut vendu par le gouvernement anglais. Ce commerce du gouvernement et de la banque n'en resta pas là. L'un était souvent gêné, besogneux; l'autre toujours avide d'augmenter son capital pour étendre ses émissions, ses escomptes, et accroître ses bénéfices. De là une entente naturelle qui ne se démentit jamais pendant plus d'un siècle.

Le gouvernement accordait à la Banque le droit d'ouvrir des souscriptions, d'appeler à elle de nouveaux capitaux. La Banque, de son côté, prêtait au gouvernement les capitaux qu'elle recueillait. Il vint même un moment, comme le remarque Ad. Smith, où la Banque prêta plus qu'elle n'avait, où ses avances excédèrent son capital. Cela commença en 1722, et cela durait encore en 1833. L'assistance prêtée par la Banque à l'État, ne l'était pas toujours de la même manière. Quelquefois la Banque avançait simplement des espèces ; plus souvent elle désintéressait les créanciers de l'État, soit les porteurs de bons de l'échiquier, soit les actionnaires de la Compagnie de la mer du Sud, mauvaise affaire garantie par l'État. A diverses reprises elle fit, soit un don à l'État, soit un prêt sans intérêt, pour obtenir le renouvellement de son privilége[1].

On ne voit pas là que les services et les mérites commerciaux de la monnaie de papier aient été comptés le moins du monde dans la politique qui créa la Banque d'Angleterre.

Cette considération ne paraît pas davantage dans la création de la banque de France. En revanche, la nécessité financière y éclate partout.

Les affaires pouvaient se passer, il y a cinquante ans, d'un grand établissement privilégié pour l'émission de la monnaie de papier. La *Caisse des comptes courants*, qui existait depuis 1796, et qui faisait l'escompte à six pour cent, rendait au commerce tous les services que comportait la situation[2]. Cette caisse n'était pas la seule, d'ailleurs, qui opérât dans cette direction, et l'on ne peut pas dire qu'à ce mo-

[1] Ad. Smith, t. Ier, pages 385 et suivantes. Édition Guillaumin.

[2] *Encyclopédie du droit*, art. Banques. Voir le traité sur cette matière, par M. Gauthier, sous-gouverneur de la Banque, t. II, p. 56. Voir également un écrit très-substantiel de M. Paul Coq, intitulé : *Le sol et la haute banque*, t. Ier, pages 137 et suivantes.

ment le commerce fût privé d'assistance ou exploité par les banquiers.

Pourquoi donc la Banque de France? Pourquoi la ruine des établissements préexistants, lesquels furent obligés de liquider et perdirent le droit d'émettre du papier au porteur? Parce qu'il plut au gouvernement d'alors de grouper les financiers, de concentrer les capitaux, de créer un réservoir d'espèces, pour avoir sous sa main et à sa discrétion, des prêteurs tout trouvés, des ressources centralisées, disponibles. La précaution était bonne; mais, pour réussir à tout cela, il fallait user d'une grande séduction. Celle qu'on imagina fut d'accorder à une compagnie d'actionnaires le privilége de battre monnaie, monnaie de papier. Ainsi, en France comme en Angleterre, cette concession fut faite non pour les besoins de la production, non pour les services que pouvait rendre un plus grand usage de la monnaie de papier accréditée par un plus grand établissement, mais pour les besoins de la guerre.

Le fait est que, de 1803 à 1806, le gouvernement fit main basse sur l'actif de la Banque de France. Il se fit prêter par cet établissement, dit M. Gauthier, sous diverses formes, plus de cinq cents millions :

« La Banque se vit donc forcée non-seulement de réduire presque « à rien les facilités que le but essentiel de son institution était de « prêter au commerce, mais encore à s'engager, envers le Trésor, « dans des avances qui excédaient l'étendue que ses facultés lui eus- « sent permis de leur donner. La circulation de ses billets était en- « core très-bornée ; elle n'avait atteint qu'un moment le maximum « de 80 millions, et souvent elle était descendue à 50 millions... « Avec de si faibles moyens, la Banque avait avancé, dans le cours « de cette année, 582 millions au commerce et 274 millions à l'État. « Les besoins du Trésor devenant chaque jour plus impérieux, il fal- « lut, pour pouvoir y satisfaire, se résigner à restreindre de plus en « plus les escomptes de papier de commerce, et, en décembre 1805, « sur 97 millions de valeurs escomptées que renfermait le porte- « feuille, il y en avait pour 80 millions en obligations des receveurs « généraux, prises à six pour cent, et que, si la Banque eût cherché à « les escompter, personne n'eût voulu prendre même à douze pour « cent. »

On le voit, pour les opérations comme pour l'origine, l'analogie est complète entre la Banque de France et la Banque d'Angleterre : l'une et l'autre sont un instrument dans la main de l'État qui les a créées.

Ainsi furent conçus et conduits les plus grands établissements connus pour l'émission de la monnaie de papier. Vous ne les voyez pas

naître peu à peu d'un besoin général, du cours naturel des choses, appelés et voulus par la société tout entière comme une condition de ses affaires croissantes et de sa vie progressive. Cette grandeur, cette solidité, manquent à leur point de départ. Un jour de détresse, des gouvernements estimèrent que cette émission pouvait être monopolisée avec avantage pour leurs finances : de là les banques et la monnaie de papier. Les besoins du fisc, et non ceux de la société, ont tout fait en cette matière. Ce monopole fut décrété comme celui du tabac.

V

Cependant cette considération, qui est grave, n'est pas décisive. Une chose n'est pas nécessairement mauvaise pour être née par hasard, ou même d'une inspiration égoïste, vicieuse. Telle de nos institutions, et des plus estimées, eut une origine médiocre ; le ministère public, par exemple, qui fut à son début un office purement fiscal. Il y a dans l'histoire plus de grandes causes que de grands desseins. La société a longtemps vécu d'une vie instinctive, ou du moins sans une perception bien nette de ce qui lui appartenait, de ce qui lui importait. Avec ce passé lumineux, on ne sait trop ce qui lui resterait aujourd'hui, si elle devait répudier toute loi, tout établissement qui ne peut montrer à sa base un projet de bien public ou un raisonnement philosophique. Aussi ne convient-il pas de réprouver la monnaie de papier pour son origine, telle qu'on vient de la rappeler, ni même pour les vices qui lui semblent essentiels.

Certaines choses, en effet, sont insoutenables en théorie, qui ne laissent pas que de valoir par les mœurs, comme la loi des pauvres, en Angleterre, dont la théorie est pire que celle du *droit au travail;* ou par les besoins, par les dons particuliers d'un peuple et d'une époque, ce qui est le cas de la monnaie de papier à certaines pages de son histoire.

On peut lui prodiguer l'invective, la malédiction, et cela sans calomnie. Cependant rien ne lui ôtera le mérite d'avoir défriché les États-Unis et soutenu aux mains de l'Anglais une lutte de vingt-quatre ans contre la République et l'Empire. Si complexes que soient les faits au milieu desquels la monnaie de papier fonctionnait à ces deux époques, c'est elle, seulement elle, qui peut revendiquer ces insignes résultats. Parlons d'abord des États-Unis.

Lord Liverpool a remarqué que l'Écosse avait été le premier des

trois royaumes à user de la monnaie de papier, parce que c'était le plus dépourvu de numéraire et de capital[1].

L'Amérique anglaise, une fois séparée de l'Angleterre, avait la même raison que l'Écosse pour tenter cette aventure. Elle en avait de meilleures encore pour la mener à bonne fin. Il ne suffit pas, en effet, de n'avoir ni capital ni numéraire pour être apte au bon usage du crédit et de la monnaie de papier. Le crédit n'est fructueux qu'à certaines conditions. Il faut : 1° que le crédité veuille produire ; 2° qu'il le sache ; 3° qu'il ait un débit assuré pour son produit ; 4° qu'il applique le prix de la vente au remboursement des avances à lui faites. Or, les États-Unis avaient une population énergique et laborieuse, un sol fertile et à bas prix, un marché plein de demandes au dehors comme au dedans. Dans cet État, le service que rendit la monnaie de papier fut de tenir lieu d'un capital et spécialement d'une provision de substances. La richesse naturelle et morale abondait en ce pays ; mais en attendant que le bois fût coupé, que la pierre fût extraite et que la terre donnât des fruits, il fallait vivre. C'est à quoi parvinrent les avances faites aux planteurs par les banques américaines. En d'autres termes, la générosité du sol, l'intelligence, l'énergie, la probité du cultivateur, inspiraient une telle confiance que les concitoyens du pionnier lui avançaient volontiers ce qu'il fallait outre cela pour défricher et bâtir. Tel est le véritable sens du papier émis par la banque des États-Unis, et accepté dans la circulation.

Quant à l'Angleterre, sa lutte contre la France lui faisait les mêmes conditions de vie et de salut qu'aux États-Unis leur lutte contre la nature, et lui imposait au même titre la monnaie de papier. Les espèces disparurent de la Grande-Bretagne dès qu'elle fit des emprunts pour *des usages continentaux*, selon le mot de Pitt, dès que ses alliés firent la guerre avec des guinées anglaises. Ce fut, à partir de cette époque, un perpétuel écoulement de tout le numéraire anglais vers les ports de la Baltique. Il en est de la guerre comme des grains : cela ne s'achète, cela ne se paye qu'en écus. De là nécessairement une émission de billets plus abondante, pour prendre la place des métaux exportés sous forme de subsides. Ce n'est pas tout : un moment vint où le continent, qui demandait tant d'or à l'Angleterre, ne lui envoya plus l'approvisionnement de céréales qui était devenu une des habitudes du commerce et de la consommation anglaise. Le continent, ouvert aux guinées de la Grande-Bretagne, était fermé à ses vaisseaux. Le blocus continental ne fut pas un vain mot. Il fallut donc à tout prix cultiver le sol anglais et suffire, avec ses seules res-

[1] *A treatise on the coins of the realm*, par lord Liverpool, page 248.

sources, aux besoins d'une population qui croissait à vue d'œil. La monnaie de papier fit les frais de cette nouvelle exploitation, de cette *manie agricole*, selon l'expression des contemporains. Si étrange que cela semble, vu l'incertitude et la lenteur des rentrées de tout capital employé en améliorations agricoles ; il n'y a pas à douter du fait, qui est notoire en Angleterre, et qui comporte d'ailleurs une explication plausible. De quoi s'agissait-il pour les Anglais, à partir de 1806 ? d'améliorer les terres cultivées par une création d'engrais, de bétail, de prairies ? Nullement ; mais de faire venir une récolte à tout prix, en 1807, sur le champ qui n'en portait pas en 1806 ; en un mot il s'agissait de défricher, opération à quinze ou dix-huit mois d'échéance, qui n'a rien d'inouï dans les mœurs confiantes et entreprenantes de ce pays, dont nous avons vu chez nous un diminutif aux environs de 1848, où certains comptoirs d'escompte, autorisés par le ministre des finances, prêtèrent des fonds aux propriétaires sur leur engagement à un an de date.

Ainsi la vie des peuples offre des cas extrêmes, des situations inouïes qui se traitent avec succès par la monnaie de papier. Certains peuples d'ailleurs ont, dans la solidité de leur caractère, et dans les ressources exceptionnelles de leur position productive et commerciale, de quoi tempérer cette hardiesse.

VI

Laissant là les exceptions, et revenant aux considérations générales sur la monnaie de papier, nous avons vu à quoi se réduit la prétention capitale de la monnaie de papier, c'est-à-dire l'économie du numéraire qui lui semble inhérente.

Quant à cette autre prétention qui est de fournir une mesure de la valeur plus fixe et plus stable que les métaux, tout ce qu'on peut accorder là-dessus à la monnaie de papier, c'est qu'elle substitue la volonté de l'homme au hasard. Mais où est l'avantage de cette substitution ? Ici, l'homme est plus dangereux, plus malfaisant que le hasard. Livrer à sa volonté un fait aussi intime, aussi vital que l'économie monétaire d'une société, c'est la pire des conceptions. L'abondance ou la rareté de la monnaie a les effets que chacun sait, sur le prix des denrées, sur le taux de l'intérêt, sur la valeur des créances à long terme. Que la monnaie soit métallique, et ces effets, atténués par le temps qu'ils mettent à se produire, n'auront rien d'une crise, d'un bouleversement : mais s'il leur était donné d'apparaître soudaine-

ment, et d'éclater à l'improviste, quel malaise, quelle perturbation, quelle crise d'une nouvelle sorte ajoutée aux crises commerciales ou alimentaires!

Avec une monnaie de papier, cet accident tournerait en régime. L'émission de la monnaie, c'est la production même de la richesse, selon le préjugé universel. Nulle œuvre ne touche de si près aux plus intraitables, aux plus mauvaises passions de l'homme, et vous iriez la lui confier! Mais le moyen de prévenir l'abus? Où trouver des garanties de modération? A qui en demander? A la liberté, à la concurrence? Mais si l'émission des billets est une industrie libre, vous heurtez là tout d'abord un danger bien connu, qui est l'excès de la production. Voyez-vous que les fabricants en général sachent mesurer les besoins de la consommation, et régler en conséquence l'activité de leurs usines? Pourquoi les fabricants de monnaie auraient-ils plus de tact et de discernement? C'est l'infirmité de toute production individuelle, réduite à ses seules lumières, d'ignorer l'ensemble, l'étendue, l'énergie des besoins, en un mot l'état du marché; de là les crises. En ce qui regarde la monnaie de papier, la production est d'autant plus sujette à excès, qu'elle ne coûte à peu près rien, et que le produit est toujours recherché. Le producteur de tissus n'est pas assuré d'en trouver l'acquéreur; le fabricant de monnaie de papier en trouvera toujours l'emprunteur. Ce n'est pas demandé qu'est le crédit, mais sollicité, imploré. De là des entraînements tout particuliers à l'industrie d'une banque d'émission.

Que l'État, placé au point de vue d'ensemble et mieux informé des besoins généraux, ait de ce côté une aptitude supérieure aux banquiers et aux compagnies, cela est vrai. On peut citer de plus certains monopoles qui paraissent sagement conduits par l'État. Mais ici une réflexion vient s'offrir, c'est que l'État ne consomme pas de tabac, tandis que la monnaie de papier est éminemment à son usage, à l'usage de ses besoins et de ses passions. Par où l'on peut craindre que, chargé de ce monopole, maître de cette fabrication, il n'en consomme les produits, ou plutôt qu'il ne les multiplie outre mesure pour en avoir sa part. On n'a pas oublié les assignats, et ce souvenir est le pire des obstacles dans une matière comme celle du crédit; matière de foi, domaine de la panique, triomphe du *je ne sais quoi*. En deux mots, lesquels ici ne font qu'un, l'État sera tenté ou soupçonné de battre monnaie à son profit.

La loi paraîtra peut-être une garantie plus sûre contre l'abus des émissions, que la Liberté ou l'Autorité. La loi, c'est la volonté de l'homme, purgée des considérations éphémères et personnelles. Selon le mot d'un ancien, c'est l'*intelligence sans la passion*. Mais un fait changeant, un besoin variable comme la circulation, comporte-t-il

donc les prévisions générales, les règles absolues qui sont le procédé du législateur? Que si l'on nous parle ici d'une loi faite au jour le jour, et selon le besoin des circonstances, ce n'est plus une loi proprement dite, avec les garanties de rectitude et de maturité qui s'attachent à ce mot, mais un acte de gouvernement émané du pouvoir législatif; acte sujet aux influences qui, en pareille matière, ont égaré tant de gouvernements.

Ainsi, il est essentiel à la monnaie de papier de ne pouvoir être bien conduite ni par la volonté de l'individu qui se corrompt à pareille œuvre, ni par la loi qui ne saurait régler, comme il lui convient, la mobilité, le changement même.

On peut dire qu'une circulation purement métallique n'est pas à l'abri des dérèglements de la volonté humaine; qu'il dépend de cette volonté de se porter à la recherche et à l'extraction des métaux précieux, avec une ardeur qui pourrait être suivie de succès et multiplier outre mesure les espèces d'or et d'argent. Cela n'est pas précisément une chimère ; mais, tout en faisant une juste part à l'objection, il faut rappeler combien d'obstacles la cupidité trouverait dans cette voie. N'a-t-elle pas à compter avec la nature qui fait les mines, avec le hasard qui les révèle, avec le capital qui est nécessaire à leur exploitation?

La monnaie de papier, qui est un instrument d'échange assez défectueux, comme on vient de voir, ne peut être au dehors un objet d'échange, destituée qu'elle est de valeur intrinsèque.

Cette lacune est de grande conséquence.

Il y a des cas dans la vie d'un peuple où le train ordinaire de son commerce est violemment altéré, où il lui faut des produits de tel autre pays, dans une quantité qui dépasse toutes les habitudes de ce commerce, et qui ne peut dès lors être entièrement soldée par l'échange des produits nationaux. Dans ce cas, le peuple importateur doit nécessairement solder en espèces cette somme extraordinaire de produits étrangers. C'est ce dont nous fûmes témoins pendant la disette de 1846. On demanda des grains pour quelques centaines de millions à des pays avec lesquels ordinairement on faisait pour 50 ou 60 millions d'affaires. Il était difficile que ces pays éprouvassent à point nommé le même besoin extraordinaire de nos vins et de nos tissus, que nous avions, nous, de leurs grains. L'objet d'échange de notre part ne pouvait donc être que l'or et l'argent.

On se demande quelle figure ferait, en pareil cas, un peuple adonné à la monnaie de papier, lequel aurait à acheter non-seulement des grains, mais les espèces destinées à payer les grains. Quels frais! quelles lenteurs surtout!

VII

Il résulte des réflexions qui précèdent :

1° Que la monnaie de papier est une chose essentiellement commode, qui remplace, avec quelque avantage d'économie, le numéraire dont elle fait l'office dans la circulation, mais qui peut elle-même être remplacée par des procédés plus simples et plus expéditifs ;

2° Qu'elle a l'inconvénient d'être impropre, en certains cas, au commerce extérieur.

Si cette monnaie, appréciée de la sorte, n'est pas la chose prestigieuse ou malfaisante qu'on se figure en général, il ne faut pas moins reconnaître, qu'entrée dans les usages commerciaux et dans l'économie monétaire de ce pays, elle mérite à ce titre une sérieuse attention.

Elle a d'ailleurs, selon la manière dont elle est émise, d'autres caractères et d'autres effets, très-divers et très-prononcés. C'est sous ce point de vue qu'il nous reste à l'envisager.

Après avoir montré ce que n'est pas la monnaie de papier, en la distinguant du crédit ; après avoir recherché ce qu'elle est en soi, il s'agit d'examiner ce qu'elle vaut, selon les divers régimes auxquels elle est soumise.

Il y en a plusieurs. On peut supposer cette monnaie : ou librement émise, d'une émission qui soit le droit du premier venu, aussi bien que l'industrie la plus vulgaire et la plus insignifiante ; ou émise en vertu d'un droit conféré par l'État à quiconque lui paraît capable de l'exercer, et sujette à des règles, à un contrôle ; ou bien encore constituant un monopole, soit entre les mains d'une compagnie instituée par l'État, soit entre les mains de l'État lui-même.

VIII

Pour ce qui est de la première de ces hypothèses, de la liberté absolue des banques, la chose est sans exemple.

Des banques qui puissent s'établir sans l'aveu du gouvernement, qui ne soient assujetties ni à un *minimum* dans la valeur de leurs billets, ni à un *maximum* dans l'importance de leurs émissions, cela ne s'est jamais vu ; pas un peuple n'a usé à ce point du *laisser-faire*, même parmi ceux qui font les expériences économiques avec le plus

de hardiesse, et avec le plus vif sentiment du droit individuel. On a peine à croire au mérite d'une liberté qu'ils répudient. Ici le fait des États-Unis et de la Grande-Bretagne nous touche autrement que les raisons alléguées par les partisans de la liberté des banques. A les entendre, cette liberté, c'est l'abaissement infaillible du taux de l'intérêt, c'est la concurrence introduite dans le commerce de l'argent, et apportant sur ce marché ce qui la suit partout : la réduction des prix !

Cette théorie ne supporte pas l'examen. Ce qu'elle promet n'est pas certain, n'est pas désirable. Pas certain ; car il est de la nature de certaines entreprises, parce qu'elles exigent de grands capitaux, de n'être pas accessibles à tous et de comporter plutôt le monopole, avec ses bénéfices usuraires, que la concurrence avec ses prix abaissés. Nous pouvons citer à cet égard un fait des plus concluants et qui n'est peut-être pas oublié. Les entreprises de messageries étaient en ce pays une industrie libre en droit, mais en fait un pur monopole, au moins sur les principales lignes, et dont un grand procès, qui s'émut il y a vingt ans, révéla toute la puissance.

Il se pourrait, par des raisons analogues, que la liberté des banques, cette promesse d'argent à bon marché, ne fût chez nous qu'un mot, qu'une illusion. Cela est même fort probable dans un pays qui a les mœurs défiantes, ombrageuses, on pourrait dire pusillanimes, en pareille matière. Une banque ne s'y fonderait qu'à grand renfort de capitaux et de garanties, c'est-à-dire à des conditions inabordables, décourageantes pour la concurrence. Une fois fondée, elle y jouirait, de par les mœurs, d'un véritable monopole.

En outre il n'est pas clair que le bon marché de l'argent obtenu par la liberté des banques serait chose bienfaisante et désirable. A quoi tient en général le bon marché, effet ordinaire de la concurrence? A l'abondance des produits. Or, le signe monétaire, s'il est abondant et offert de la façon des banques, se louera sans doute à meilleur marché, mais se vendra également à meilleur marché, c'est-à-dire s'échangera contre moins de marchandises, se dépréciera. Sous le coup de cette abondance, vous verrez l'intérêt de l'argent baisser, mais le prix de toutes choses s'élever. En un mot, l'abondance de la monnaie émise par la banque aura pour effet de déterminer la hausse du prix de toutes les denrées, aussi bien que la baisse de l'intérêt de l'agent ; ce qui est un profit pour les emprunteurs de capitaux à bon marché, mais un dommage pour les consommateurs de marchandises renchéries, un trouble pour les transactions antérieures, un désavantage dans le commerce étranger ; tout autre chose enfin que la vie à bon marché.

Que si la concurrence entre les banques ne multiplie pas le signe

monétaire, cette concurrence aura pour unique effet de ramener l'intérêt de l'argent à un taux qui représente pour la banque le taux moyen des profits. L'intérêt de l'argent ne peut descendre plus bas, car s'il tombait au-dessous de cette limite, l'industrie qui consiste à louer des capitaux serait bientôt délaissée. Or, le profit des banques, ramené au taux commun des profits, n'est pas synonyme de capitaux à bas prix. La preuve, c'est que dans certains États de l'Union américaine, où existe la pluralité des banques d'émission, l'intérêt de l'argent est fort élevé, vu l'emploi né et l'instante demande qu'il y a pour tout capital disponible.

Justice ainsi faite d'une considération invoquée avec tant de confiance par les partisans des banques libres, attachons-nous à en étudier les inconvénients.

Une banque qui s'administre, qui fonctionne comme elle l'entend, sans règle, sans contrôle imposé par l'État, ne peut guère manquer d'être vicieuse et désordonnée. Aussitôt qu'établie, pour premier abus, vous la verrez multiplier outre mesure les billets d'une faible coupure. Sa première spéculation sera sur les classes les plus faciles à tromper, ouvriers, artisans, petits marchands, auxquelles s'adressent ces billets. Des personnes qui ne sont ni assez éclairées pour juger de la solvabilité d'une banque, ni assez indépendantes pour marchander les payements qui leur sont offerts en monnaie de cette banque, voilà des dupes naturelles, des victimes toutes trouvées pour ces établissements.

Il viendra peut-être à l'esprit du lecteur que ces billets ne vont pas directement des mains de la banque dans celles de l'ouvrier ; que l'industriel qui reçoit cette monnaie est apte à la contrôler ; et qu'il ne la recevra qu'autant qu'il la juge bonne à recevoir : ce qui est une garantie pour l'ouvrier.

Pas le moins du monde : l'industriel ne reçoit ce billet qu'en échange de ses engagements, sous forme d'escompte, peut-être même à titre d'avance, en un mot parce qu'il l'a demandé. C'est assez dire, qu'implorant le crédit, il prendra les yeux fermés, le papier qui répond à son besoin : peut-être même l'accepterait-il dans tous les cas, assuré qu'il est d'en trouver le placement au premier jour de paye, en le faisant passer de sa caisse dans les poches de ses ouvriers.

Cet abus peut se produire sous plus d'une forme. A cet égard nous trouvons dans un écrit dont sir Robert Peel a adopté les principes, et qui est devenu, à peu de chose près, le bill de 1844, des détails qu'il faut lire :

« Dans quelques parties de l'Angleterre, le banquier de la loca-
« lité, est souvent un puissant manufacturier; il paye ses ouvriers
« et fait l'escompte avec ses propres billets, c'est-à-dire qu'*il paye*

« *avec de simples promesses de payer :* rien de plus dangereux, de
« moins justifiable qu'un pareil système. Maintenant, que l'on sup-
« pose que sa manufacture soit intéressée pour une forte somme
« dans une faillite, ou qu'il soit obligé lui-même de suspendre ;
« dans le cas où sa circulation eût été purement métallique, ce
« serait déjà un grand malheur que cette ruine soudaine d'un
« grand établissement industriel ; mais ne sera-ce pas une véritable
« calamité, si, non-seulement il a payé ses ouvriers en papier, mais
« encore s'il a inondé toute la localité de papiers sans valeur, s'il a
« reçu en dépôt les économies des habitants riches ou pauvres ?
« Dans un pareil cas, les victimes restent tout à coup sans travail,
« sans aucun moyen de gagner leur pain du jour et du lendemain,
« et leurs épargnes, fruit de plusieurs années d'économie et de pri-
« vations, sont tout à coup perdues pour jamais [1]. »

Ainsi procèdent les banques libres. Leur faillite est mieux qu'une crise industrielle : c'est dans toute la force du terme, une crise de subsistances. En pareil désastre, non-seulement l'ouvrier quitte la manufacture sur laquelle il comptait pour vivre, mais encore il la quitte sans être payé, quelquefois même dépouillé de ses économies ; car sa paye, comme ses économies, tout cela est en papier avili, en monnaie qui n'achète rien. Tout lui échappe à la fois et les sacrifices du passé, et les ressources du présent. Cela ne peut pas s'appeler de la gêne, de l'anxiété, c'est le dénûment et la misère au grand complet. Nous parlions tout à l'heure de crise alimentaire. C'en est une, en effet, avec cette particularité que le pain n'y est pas cher, mais absent. La seule ressource du travailleur ainsi dépouillé, c'est la charité publique : peut-être est-il vrai de dire que c'est là, pour la Grande-Bretagne, une explication de ce que ses *pauvres* lui ont coûté depuis cinquante ans.

Aussi la monnaie de papier n'a pas d'abus qui lui ait été aussi fortement reproché. Économistes ou hommes d'État, démocrates ou patriciens, tous n'ont qu'un cri contre une spéculation qui prend de telles licences avec les classes les plus nombreuses et les plus désarmées. Jefferson comme Ad. Smith, lord Liverpool aussi bien que Jackson, ont porté témoignage contre la monnaie de papier destinée aux classes inférieures, et par là même, contre le régime qui autorise cet abus.

« Je reconnais, dit lord Liverpool, que le papier de circulation
« d'une valeur élevée peut être très-convenable pour mener à bien
« beaucoup de branches de commerce dans un pays aussi riche que
« la Grande-Bretagne ; mais il est un genre de papier auquel je m'op-

[1] *Revue britannique.* Des lois de la circulation en Angleterre. — Juillet 1844.

« pose de toutes mes forces, c'est ce qui prétend remplacer le nu-
« méraire, particulièrement dans le payement des ouvriers, des
« artisans, du matelot, du soldat, et dans le moindre commerce de
« détail[1]. »

Quant au général Jackson, héritier des vues et des sentiments de Jefferson, rien ne le seconda mieux dans sa lutte contre la banque des États-Unis, que le ressentiment populaire de tant de déceptions infligées par les banques, et de tout le papier qui était venu s'éteindre entre les mains de l'ouvrier. Les récits les plus judicieux et les plus dignes de foi sur la crise américaine de 1837 sont unanimes à constater le fait[2]. Là plus qu'ailleurs s'était réalisée la prévision d'Ad. Smith, sur les grands inconvénients et même sur les très-grandes calamités que doit causer parmi les pauvres gens la circulation de billets d'un faible valeur[3].

Comme cet abus est le plus grave que comporte la liberté des banques, aussi voyons-nous qu'il a été le premier réformé, dans le pays du moins le plus avisé et le plus exemplaire en tout ce qui regarde les finances et le crédit. Le parlement anglais prohibe en 1826 la circulation des billets de banque inférieurs à cinq livres sterling. Quant à l'Écosse, il y avait plus d'un demi-siècle qu'un loi, citée par Ad. Smith, y avait prohibé les billets de cinq et dix shillings.

IX

Il convenait de parler d'abord de cet abus, déplorable entre tous, à cause du nombre et du personnel des victimes. Mais la liberté des banques a d'autres désordres, d'autres sinistres, c'est-à-dire toutes les suites qui appartiennent à l'émission excessive de la monnaie de papier.

Cet excès est de l'essence des banques libres.

C'était le sentiment d'Ad. Smith, qu'elles n'auraient garde de multiplier leurs billets, retenues par la considération des établissements rivaux, qui pourraient faire collection de ces billets et les présenter au remboursement en masses, à l'improviste. Des expériences réitérées, désastreuses, ont démenti cette prévision

La vérité, c'est qu'une banque libre est excitée par la concurrence à forcer les émissions, à prodiguer les escomptes et les avances. Il

[1] *A treatise on the coins of the realm*, p. 239.
[2] Michel Chevalier. — Pelet (de la Lozère).
[3] Ad. Smith, *Richesse des nations*, t. II, p. 398.

y va pour elle d'un intérêt capital. Il s'agit de garder ou d'étendre sa clientèle qui, éconduite une fois, pourrait bien chercher ailleurs aventure et crédit.

Ce n'est pas sous le régime de la concurrence, qu'une banque prendra en considération certains symptômes d'une circulation excessive telle que la hausse des prix, la rareté de l'or, la défaveur du change. Ces vues d'ensemble ne sont point à son usage, elle y est étrangère ou indifférente ; c'est ce qui fut avoué, professé même en Angleterre par les banques de province devant la *commission* d'enquête qui prépara le bill de 1844. Le grand souci d'une banque libre, c'est d'étendre à tous risques, ses affaires, d'accroître ses relations, et de disputer ses clients aux établissements rivaux. Sentiment fort naturel au cœur de l'homme, ainsi que le fait observer sir Robert Peel, tout en proposant d'y mettre ordre, comme s'il n'avait pas la moindre teinture d'économie politique. Mais, aussi bien, il faut le dire, sentiment fertile en banqueroutes, si nombreuses, si complètes, si effrontées, qu'il en faut voir les détails dans ce même discours de sir Robert Peel, qui sert d'exposé de motifs au bill de réforme de la banque d'Angleterre. Il n'y eût pas moins de quatre-vingt-neuf banqueroutes pour les années 1814, 1815 et 1816. De 1839 à 1843 ou en trouve cent onze, dont vingt-neuf de banques par actions ; dont dix-sept sans dividende, et le surplus avec un dividende imperceptible.

« Lorsque je récapitule l'histoire des banques locales depuis trente « ans, disait sir Robert Peel, je suis vraiment surpris que ce ne « soit que le 20 mai 1844, que le gouvernement ait songé à apporter « un remède au mal. »

Et de son côté, Mac-Culloch exprime tout son étonnement de ce qu'un homme ayant de quoi acheter et payer une action sur une banque, soit assez fou et assez hardi pour s'embarquer dans de semblables opérations [1].

Nous dire que les banques anglaises ne sont pas complétement libres et que dès lors leurs abus ne peuvent être portés au compte de la liberté, de la concurrence, c'est se payer de mots. Comme si les abus, les sinistres n'avaient pas été croissant dans la même proportion que le nombre des banques ! Comme si la pluralité permise à ces établissements, n'avait pas été l'élément de désordre, le principe naturel des émissions excessives !

On ne se figure pas comment une liberté complète quant au nombre des actionnaires, seule liberté qui manque aux banques anglaises, pourrait neutraliser les entraînements de cette concurrence.

[1] *Dictionnaire du commerce*, au mot BANQUES.

On incline plutôt à croire que, malfaisantes avec une certaine dose de liberté, elles l'eussent été encore plus avec une liberté supérieure.

Au surplus, il faut voir ce qu'a produit dans un autre pays une liberté, en matière de banques, supérieure à celle dont jouit l'Angleterre.

« Tournons nos regards vers une autre hémisphère, dit sir Robert « Peel, dans le discours que nous avons déjà cité, consultons l'ex- « périence des États-Unis..... Là vous aviez, dans toute sa force le « principe du remboursement à vue, étayé de la responsabilité indé- « finie des actionnaires. Eh bien, quel a été le résultat ? En 1830, on « comptait trois cent vingt-neuf banques aux États-Unis, réunissant « un capital de 145,000,000 de dollars et une circulation en papier « de 61,000,000 de dollars. En sept années seulement, c'est-à-dire, « au 10 janvier 1837, le nombre des banques s'était élevé à six cent « soixante-dix-sept, non compris les succursales : le capital social « avait été porté à 370,000,000 de dollars et la circulation en « papier avait plus que triplé, elle était de 186,000,000 de dollars. « Les conséquences de cet abus de crédit ont été une déconfiture « soudaine, une suspension totale des payements en espèces, le ren- « versement d'une multitude de fortunes particulières, l'annihilation « du crédit public, et la mise au ban du monde commercial des États- « Unis. »

C'est une histoire peu édifiante que celle des banques d'Amérique. Nos sociétés en commandite qui firent tant parler d'elles, il y a vingt ans, étaient la candeur même, auprès des banques américaines. On a vu de ces banques emprunter, pour un jour, une somme de dollars égale à la moitié de leur capital, produire ces espèces aux inspecteurs chargés de vérifier l'état de leur caisse et affirmer sous la foi du serment, par l'organe d'une majorité de directeurs, que c'était le premier versement des actionnaires et le fonds qui devait y rester. On ne donne pas cette pratique comme usuelle et fréquente ; mais c'est chose commune pour les banques les plus respectables des États-Unis, un mois ou deux avant de publier leur état de situation, d'augmenter le montant de leurs espèces par des emprunts temporaires[1].

Il n'y a pas aux États-Unis de monnaie nationale, d'étalon métallique de la valeur convenablement fixé par la loi ; du moins il n'y avait pas avant les grands monayages d'or que l'on y a faits dernièrement. Presque chaque monnaie sous le ciel est monnaie légale en ce pays, à un certain taux fixé par un tarif. Il n'y a pas longtemps

[1] *Commercial dictionary*, in the article on BANKS (foreign), p. 104. Mac-Culloch.

que l'or étranger circulant aux États-Unis était aux monnaies du cru comme 9 est à 1. Il s'en suit qu'un banquier auquel on demande le payement de ses billets, les paye dans la monnaie qui est en ce moment la moins chère. Mais en fait, il y a mieux; les banquiers ne payent point du tout : ils sont protégés par les mœurs, contre les demandes d'espèces. C'est au point qu'un individu qui aurait besoin d'une somme en espèces pour l'exportation, n'oserait la demander à un banquier dont il a les billets dans son portefeuille, de peur de la mésestime et, en quelque sorte, du stigmate (*a Marked man*), qui flétrirait une telle prétention [1].

Un citoyen des États-Unis, M. Carey, avec plus de talent et de patriotisme que d'exactitude et de succès, a tenté la réhabilitation des banques de son pays [2]. Il compare les pertes subies par les banques des États-Unis, aux pertes plus considérables encourues par les banques d'Angleterre ; il énonce le chiffre minime des faillites survenues dans certains États de l'Union américaine, « pendant un quart de « siècle, de 1811 à 1836, période qui embrasse des temps *d'embargo*, « *de non-intercourse*, *de guerre*, *de suspensions de payement en* « *espèces*, *de reprise de ces payements*, *d'un état de guerre univer-* « *selle*, période en un mot, qui a été signalée, dans le monde entier, « par les changements les plus remarquables dans la fortune et dans « la perspective des individus et des nations, et qui semble avoir dû « occasionner les pertes les plus extraordinaires pour les individus et, « par conséquent, pour les banques. »

Sur tout cela, on se contentera de cette simple remarque, c'est que dans cette accumulation de chiffres et de dates, il en manque une, celle de 1837, c'est-à-dire de la catastrophe qui révéla les vices constitutionnels, le désordre profond du régime des banques, tel qu'il opère aux États-Unis. Cette époque ne figure dans aucun des calculs, des citations, des raisonnements de M. Carey. Qu'on juge si cette lacune doit les infirmer. On lui pardonnerait de n'avoir pas relevé ce dementi des événements ; mais peut-être n'a-t-il pas besoin de cette indulgence. Publié en 1838, le livre était fait, sans doute, avant les événements qui eussent voulu un tout autre livre.

[1] Nous empruntons ces renseignements, dont les dernières lignes s'expriment d'une façon dubitative, à un écrit de M. Fullerton, *Regulation of currencies*, cité par Thomas Tooke, t. IV, *History of prices*, pages 255 et 256.

[2] *The credit system in France, Great-Britain and United-States*. Philadelphia, 1838.

X

Lors même que l'abondance des émissions ne se résout pas en faillites de banquiers, elle a un effet très-regrettable, qui est l'élévation des prix : nous nous réservons de montrer plus tard que ce phénomène a quelque chose d'une banqueroute universelle.

Il n'est pas de grief sur lequel aient plus vivement insisté les partisans de la loi proposée par sir Robert Peel, c'est-à-dire les adversaires du droit illimité d'émettre la monnaie de papier.

Vous ne lirez pas une page, parmi tant de brochures et de publications de toutes sortes, suscitées par cette loi, où la libre émission de la monnaie de papier, c'est-à-dire l'émission excessive, ne soit accusée, ou justifiée d'agir défavorablement sur le change, de tourner le change contre l'Angleterre. C'est ainsi que dans le vocabulaire de la controverse anglaise, dans le langage d'un peuple tout commercial, s'exprime, ou plutôt s'enveloppe l'articulation d'*élever les prix*, dirigée contre la monnaie de papier.

La défaveur du change est en effet un symptôme qui révèle la dépréciation de la monnaie d'un pays. Les causes de cette dépréciation sont diverses, selon qu'il s'agit d'une monnaie métallique ou d'une monnaie de papier. Dans le premier cas, c'est l'altération du titre, la proportion croissante de l'alliage ; dans le second cas, c'est l'abondance de la monnaie qui en détermine l'avilissement. Toujours est-il que la monnaie quelconque, frappée de ce discrédit, l'étranger ne l'accepte plus pour sa valeur nominale, il ne la prend plus sur le même pied qu'autrefois : il l'échange contre sa propre monnaie à d'autres, à de moindres conditions, et ce sont ces conditions qui constituent la défaveur du change.

Ainsi le change, défavorable à un pays, marque la dépréciation survenue dans la monnaie de ce pays ; or, une monnaie ne peut se déprécier, sans qu'il en faille une plus grande quantité qu'autrefois pour obtenir la même quantité de marchandises, c'est-à-dire sans que les prix s'élèvent. Il suit de là que l'élévation des prix et la défaveur du change sont deux choses qui témoignent également de la moindre valeur à laquelle est tombé le signe monétaire d'un pays.

Cependant, l'état du change est le diagnostic le plus sûr de la valeur des monnaies. Un peuple qui use d'une monnaie dégradée, en est bien averti par ce qui se passe sur son marché, par le prix croissant de ses denrées, ou par la prime que l'or gagne sur le papier. Toutefois cet avertissement a quelque chose de problématique

parce qu'il résulte de faits qui sont imputables à différentes causes. Peut-être les denrées ne sont-elles devenues plus chères que parce qu'elles ont été plus chèrement produites, c'est-à-dire avec des matières premières, du travail, des capitaux achetés ou loués à plus haut prix : peut-être, l'or a-t-il un avantage sur la monnaie de papier, non parce que celle-ci est abondante, mais parce qu'il est rare et demandé, soit pour acheter des grains, soit pour acquitter des subsides de guerre au dehors, soit pour y entretenir une flotte et des armées, ce qui est un office dont nulle marchandise, si ce n'est l'or, ne peut s'acquitter.

Ainsi, à ne regarder que ce qui se passe chez lui, un peuple peut avoir des doutes sur les causes de la dégradation de sa monnaie de papier. Mais s'il jette les yeux au dehors, s'il aperçoit sur tous les marchés du monde sa monnaie accueillie avec défaveur, évaluée au-dessous de son étiquette, l'universalité de ce traitement est un témoignage qui doit dissiper toutes ses incertitudes; il y a là tout l'éclat de l'évidence. Il est d'un peuple commercial de tenir pour article de foi cette opinion, ce jugement du dehors sur sa propre monnaie, et de se faire un langage où figure en relief le phénomène de dépréciation qui sous-entend tous les autres, le plus saillant d'ailleurs et le plus sensible.

Il est vrai que le change peut tourner contre un pays d'une façon accidentelle, isolée, par suite de la balance du commerce, et sans que cette défaveur signifie dépréciation de la monnaie, élévation des prix. Si une place de commerce a importé d'une autre place plus qu'elle n'y a exporté, si elle est débitrice d'une autre place pour de plus fortes sommes qu'elle n'en est créancière, il est certain que les engagements de la place débitrice seront en plus grand nombre sur la place créancière, et que se faisant concurrence les uns aux autres, ils se cèderont, ils se vendront à perte. La monnaie du pays débiteur surabondera, sous forme de lettres de change dans le pays créancier, avec la suite naturelle de toute abondance, qui est le bon marché. Mais cette dépréciation toute locale qui n'est un dommage ni pour le pays débiteur, ni même pour les particuliers souscripteurs de lettres de change, n'est pas celle qui touche les partisans de l'émission limitée, et qui fait argument dans les controverses relatives à la monnaie de papier. La défaveur du change dont on a souci en cette matière, est uniquement celle qui se manifeste sur toutes les places, qui a pour principe la dépréciation de la monnaie d'un pays et qui n'a d'autres limites que cette dépréciation ; tandis que l'altération du change déterminée sur un point par la balance du commerce, a pour limite le prix qu'il en coûte pour transporter des métaux de la place débitrice à la place créancière. Celui qui a son portefeuille plein de lettres de change sur une place, les cèdera

volontiers à quelque perte, pour éviter les frais de faire toucher ces lettres de change dans le pays qui les a souscrits, et d'en faire transporter le montant dans son pays ; mais il ne consentira jamais à une perte dont le montant excèdera celui de ces frais.

Au surplus, nous ne sommes pas réduits aux conjectures. Sir Robert Peel, en portant à la tribune ce grand argument contre la pluralité des banques, l'a éclairé d'exemples et de citations qui ne laissent pas une ombre sur sa pensée. L'état du change qu'il redoute et qu'il impute à la monnaie de papier, est bien celui qui tient à l'excès des émissions et qui doit déterminer l'élévation des prix. La preuve en est dans l'unique remède qu'il aperçoive et qu'il indique, savoir : le resserrement des émissions. Disons en passant que cette propriété des billets de banque d'agir sur le change et sur les prix, est signalée par sir Robert Peel, comme attribuant à ce papier le caractère de monnaie, à la différence et à l'exclusion de *tout* autre papier de crédit.

Ainsi, le doute n'est pas possible sur la portée de ce reproche adressé à la monnaie de papier, d'altérer le change au préjudice du pays qui use de cette monnaie ; sous ce reproche, il y en a un autre encore plus grave, celui d'élever les prix. On comprend ce que devait peser ce grief aux yeux du ministre qui méditait pour son pays l'abolition des lois sur les céréales et le bienfait de la vie à bon marché.

N'est-il pas curieux de voir cet homme d'État répéter, à un siècle de distance, les objections élevées contre les banques par des politiques, par des publicistes tels que Hume et Bolingbroke ?

« Je ne connais pas, dit Hume, de méthode plus sûre pour faire « tomber l'argent au-dessous de son niveau, que ces établissements « de banques, de fonds et de papier de crédit, dont nous sommes si « infatués en ce royaume. Les banques rendent le papier équivalent « à l'argent, le font circuler dans tout l'État, lui font tenir lieu « d'espèces, *haussent en proportion le prix du travail et des jouis-* « *sances*[1]. »

Lord Bolingbroke, dans ses réflexions sur l'état de l'Angleterre après la paix de 1748, émet la même opinion sur le renchérissement général que doit produire le papier de crédit.

C'est quelque chose apparemment, que l'accord de ces grands esprits. Est-il croyable que ce qu'ils ont vu du même œil, à deux époques si distantes, soit absolument chimérique ? Si ce n'est là qu'un préjugé, il faut convenir que les raisons alléguées dans le sentiment contraire lui laissent toute sa force.

[1] *Discours politiques*, t. Ier, p. 208.

Dire, avec Ad. Smith, que la monnaie de papier n'élève pas les prix parce qu'elle n'augmente pas la quantité du signe monétaire, parce qu'elle ne fait que prendre la place du numéraire qui s'exporte, à l'apparition de cette monnaie, c'est ne rien résoudre, ou plutôt c'est acquiescer à l'objection. Pourquoi en effet le numéraire s'exporte-t-il dès que paraît la monnaie de papier? parce que les prix s'élèvent et que les marchandises renchéries deviennent moins propres à l'exportation : le numéraire s'exporte quand le mal est fait et l'objection justifiée.

Insister sur le peu de signe monétaire qu'il y a chez nos voisins, pour en conclure qu'il ne peut être question là d'une élévation des prix causée par la surabondance de ce signe, c'est oublier que le mouvement rapide de la monnaie peut en compenser la faible somme, ce qui est notoirement le fait de la Grande-Bretagne.

A première vue, il est naturel de penser que l'abondance ou la rareté du signe monétaire est sans influence sur le prix des choses; que ce prix est uniquement réglé par les besoins et par les facultés des consommateurs; et que ceux-ci n'iront pas faire une plus grande consommation de tel ou tel article, parce qu'il leur est plus facile d'emprunter des capitaux à des fins commerciales, ce qui est le propre d'une situation où la monnaie de papier est largement émise. On ne peut toutefois s'arrêter à cette opinion. Le fait est que des émissions plus abondantes de monnaie de papier, qu'une plus grande facilité de crédit et d'escompte, détermineront une plus grande demande de denrées, non peut-être pour la consommation, mais pour la spéculation. Or, l'effet infaillible d'une plus grande demande, quel qu'en soit le principe, est d'élever le prix de la chose demandée.

En fait, il n'est pas douteux que les émissions excessives des banques anglaises n'aient été pour beaucoup dans la hausse des céréales, qui, pendant les guerres de l'Empire, ont monté de quarante-quatre shillings à cent-vingt shillings le *quarter :* le progrès des émissions, la défaveur du change, la plus-value des céréales, trois faits qui se suivent et qui procèdent les uns des autres. Ricardo a fait ressortir jusqu'à l'évidence la liaison intime[1], le rapport exact qu'il y a entre la marche des deux premiers faits. Quant au blé, le prix en est sujet à d'autres influences encore que la quantité du signe monétaire, à

[1] Voir l'opuscule de Ricardo, intitulé : *Le haut prix des lingots*, etc., *Œuvres complètes*, édition Guillaumin, page 452. — On trouve dans cette brochure le tableau comparé des émissions de la Banque d'Angleterre, et des différents cours du change sur Hambourg, depuis l'année 1798 jusqu'à l'année 1810. — Il résulte de ce document qu'en 98, lorsque les émissions de la Banque ne dépassaient pas treize millions sterling, le change sur Hambourg était de 37 shillings (de Hambourg) ; et qu'en 1810, quand les émissions s'élevèrent à vingt-deux millions, le change descendit à 28 shillings.

toutes celles qui font la différence des saisons et des récoltes. Néanmoins l'excès des émissions ne fut pas étranger, en Angleterre, à cette hausse des céréales que l'on rappelait tout à l'heure. Thomas Tooke n'hésite pas à le reconnaître, tout en n'accordant que le troisième rang à l'action de cette cause, primée, selon lui, par deux causes d'une vertu supérieure : les saisons, la guerre[1]. Mais s'il en est ainsi pour cette denrée particulière, il est permis de penser que la principale cause de l'élévation des prix, en général, c'est l'état de la circulation, l'abondance ou la rareté du signe monétaire.

« *C'est une question très-controversée* dit M. Porter, *que celle de savoir si une monnaie de papier, remboursable à volonté, peut être émise avec un excès qui ait pour conséquence l'élévation générale des prix.* » Le judicieux écrivain paraît pencher pour l'affirmative. Dans son chapitre de *la circulation*, qui n'est pas le moins curieux de son excellent livre, il donne l'état comparé de la circulation en papier, et des prix de cinquante articles pendant un laps de cinq années, de 1832 à 1837[2]. Il semble résulter de ce tableau que les prix ont été croissant comme les émissions. Cependant nous hésitons à tirer une induction générale, d'observations qui portent sur un si petit nombre d'années. C'est, *a priori*, en vertu des lois élémentaires de la valeur, que le progrès des prix, parallèle à celui des émissions, nous paraît démontré.

Si l'élévation des prix est un trouble, un désordre, on le devine sans peine. Nous avons déjà touché ce sujet d'une manière générale en parlant de la lésion des intérêts, du déplacement des fortunes qu'emporte une dépréciation du signe monétaire. Quand une monnaie perd sa vertu pour acheter et la conserve pour payer, c'est-à-dire quand elle ne figure dans les échanges qu'au-dessous de sa valeur nominale, et qu'elle s'impose, pour tout ce qui est acquittement de dettes et libération, avec toute cette valeur, il y a spoliation. Le créancier est fraudé par son débiteur, avec assistance de la loi et du gouvernement. Pour le propriétaire qui a loué sa terre, pour le capitaliste qui a prêté ses fonds, antérieurement à la dépréciation du signe monétaire, le dommage est évident. L'un touche ses fermages, l'autre ses intérêts, en une monnaie dégradée, incapable de lui rendre les services sur lesquels il avait compté. Mais les classes laborieuses ont aussi leur part de ce mécompte, de cet appauvrissement. M. Storch remarque avec raison que « le peuple, incapable d'apprécier les « valeurs, est longtemps avant de comprendre que c'est l'assignat qui « baisse ; il croit tout bonnement que c'est l'argent qui hausse de

[1] Voir l'*Histoire des prix*, Introduction, t. I, page 5.
[2] Voir le chap. XII, p. 445, du livre intitulé : *Progress of the nation*.

« prix. Victime de cette illusion, il continue à vendre les produits de « son travail au même prix nominal auquel il les avait vendus avant « la baisse de l'assignat [1]. »

Cette élévation du prix, cette dépréciation du signe monétaire, qui est le fait des banques libres, a donc tous les caractères d'une banqueroute pour les uns, d'une déception et d'un piége pour les autres, d'une offense universelle à la bonne foi, à la sincérité.

XI

Ainsi, c'est le vice d'une libre émission de la monnaie de papier de multiplier cette monnaie, de la déprécier, et d'attribuer par là à une certaine classe d'industriels, aux banquiers, le pouvoir de régler arbitrairement la valeur de l'argent, d'altérer les positions, les fortunes, et de troubler l'exécution des contrats.

Nous venons d'exposer un des inconvénients les plus graves qu'entraîne la liberté des banques, qui est l'élévation des prix par suite d'émissions excessives.

Il importe toutefois, en articulant ce grief, de ne point l'exagérer et de le présenter sous son vrai caractère, celui d'une crise, d'un désastre que la liberté des banques suscite volontiers, mais ne comporte pas à demeure et à jamais. Aussi nous n'irons pas jusqu'à dire que cette élévation des prix, normale, permanente, qui paraît dans les pays riches, soit le fait de la monnaie de papier. La vie est plus chère qu'ailleurs dans les pays riches : le fait paraît constant, bien qu'il souffre mainte exception qui est évidente pour certaines choses, telles que les produits manufacturés ; et pour certains pays, tels que la Prusse. Mais enfin il ne faut pas ajouter ce méfait à tous ceux qui chargent le compte des banques libres.

Cette cherté supérieure de la vie, chez les peuples riches, est un sujet où la pénétration des économistes s'est donné carrière.

Les conjectures abondent, les théories s'offrent de toutes parts pour l'explication de ce phénomène. Les uns disent que dans un pays riche la vie est chère parce que les salaires sont élevés, et que le haut prix de la main d'œuvre est un élément de hausse nécessaire pour tous les prix ; que cet état des salaires tient à la cherté des produits agricoles ; que cette cherté procède de la production plus coûteuse des céréales sur les terrains médiocres dont les besoins pressants d'une population progressive ont déterminé la culture. C'est

[1] Voir le *Cours d'économie politique* de M. Storch, t. IV, page 223.

l'opinion d'Ad. Smith qu'on vient d'exposer là. M. Senior l'adopte, également frappé de l'élévation des salaires chez les peuples riches, mais en expliquant d'une tout autre façon pourquoi les salaires sont élevés. Cette circonstance est particulière, selon lui, aux pays doués d'une industrie supérieure, lesquels, obtenant un grand débouché pour leurs produits, font une grande demande d'ouvriers, et déterminent dans certaines branches où ils excellent, une hausse de salaires qui doit agir sur la généralité des salaires.

La cherté de la vie, dit M. J. S. Mill, est le fait d'un pays riche, c'est-à-dire industrieux, qui a un grand commerce, des produits très-demandés, et qui dès lors peut les tenir à très-haut prix sur les marchés étrangers. Or, ces prix de l'extérieur ne peuvent manquer d'avoir une action sur le prix du marché national, et de leur permettre une élévation croissante.

Chacune de ces explications est plausible. Cependant le problème doit recevoir peut-être une autre solution, dont l'élément principal est l'étendue des relations commerciales, qui naturellement appartient à un peuple riche. Ce commerce, aux opérations universelles, doit rencontrer quelquefois des peuples sans industrie, qui, faute d'objets manufacturés, payent en numéraire les exportations des peuples riches ; quelquefois d'autres nations qui, riches ou pauvres, sont propriétaires de mines, dont l'industrie est l'exploitation de ces mines, l'extraction des métaux susceptibles de se convertir en monnaie, et dont les articles d'échange sont l'instrument même des échanges. Il s'ensuit que les métaux doivent abonder dans un pays riche et y rendre la vie plus chère.

Sans doute, les métaux que lui amène l'universalité de son commerce, ne lui resteront pas tous. C'est la tendance inévitable de toute marchandise (les métaux en sont une), de quitter le marché où elle est abondante et dépréciée, en quête d'un marché plus pauvre et moins dédaigneux. Cependant les métaux n'émigreront des pays riches qu'après y avoir éprouvé une dépréciation et produit, ce qui est tout un, l'élévation des prix. Autrement, ils n'auraient aucune raison d'émigrer. Ajoutons que l'affluence des métaux, dans un pays riche, est un fait régulier, qui se renouvelle sans cesse ; un fait permanent comme l'étendue et la variété de ses relations commerciales, ou du moins qui durera aussi longtemps que ce commerce et que cette richesse. Ainsi l'élévation normale des prix, qui fait la cherté de la vie dans les pays riches, n'est pas l'œuvre de la monnaie de papier. Mais, ce qui est imputable à cette monnaie, c'est l'élévation des prix et la dépréciation du signe monétaire, à titre de crise et comme conséquence des surémissions.

XII

Nous venons d'exposer les inconvénients de la monnaie de papier librement émise. C'était dire en même temps ceux de l'émission réglementée, lorsque le règlement ne fixe ni le nombre des banques, ni la valeur de leurs billets, ni le maximum de leur circulation. S'il y a règlement, limite sur quelqu'un de ces points, il y a naturellement réduction de ces inconvénients. La somme des inconvénients se réduit au prorata de la somme, du degré d'intervention pratiquée par l'État.

Que si la loi intervient, notamment pour fixer le nombre des banques, nous passons à un ordre de faits tout différent, à celui où l'émission de la monnaie de papier constitue une industrie privilégiée. C'est ce qui a lieu en France et en Angleterre. Mais avant de nous expliquer sur cette solution, qui nous paraît susceptible de devenir la meilleure, et pour en finir avec la critique, nous examinerons ce que vaut le projet d'attribuer à l'État le monopole de l'émission de la monnaie de papier.

L'État n'est pas fait pour émettre la monnaie de papier. L'abus est de l'essence de cette faculté. Peut-il en être autrement? comment l'État, pressé de besoins, irait-il songer à l'économie, à l'impôt, à l'emprunt, toutes choses résistantes et impopulaires, quand il peut voir la fin de ses embarras par une simple émission de billets? Il est sans exemple qu'un gouvernement, maître de cette ressource, n'en ait pas abusé. Il faut lire dans les *Nouveaux principes* de Sismondi, la curieuse histoire des papiers avilis qui infestèrent l'Europe pendant le dernier siècle; ce fut la rouerie financière de cette époque. Le succès en fut prodigieux parmi les gouvernements : ils ne firent plus de fausse monnaie : ils laissèrent là ces altérations d'espèces qui étaient le procédé naïf des âges précédents : ils avaient trouvé mieux.

Cependant quelques esprits demeurent frappés, non-seulement du droit essentiel de l'État dans tout ce qui tient à la monnaie, mais encore des avantages éminents de ce monopole qui nous paraît, à nous, si chanceux. Pour eux, c'est le moyen, d'abord de réduire universellement le taux de l'intérêt par le taux réduit auquel l'État ferait l'escompte, et, de plus, d'organiser en quelque sorte la production en centralisant le crédit qui, dispensé par l'État, pourrait l'être de façon à modérer ou à stimuler le mouvement de l'industrie et du commerce. Ces partisans du crédit social reconnaissent néanmoins toute la puis-

sance des préventions qui subsistent encore contre l'État, comme émetteur de monnaie de papier. Aussi, tout leur effort est-il d'imaginer une combinaison où l'émission de la monnaie de papier soit une institution nationale, sans être un service public, sans constituer une dépendance, une vassalité du Trésor. Pourquoi, disent-ils, n'y aurait-il pas, pour émettre la monnaie de papier, un établissement du même caractèee que *la Caisse des dépôts et consignations*, c'est-à-dire, à l'usage du public sans être à la merci de l'État? Jamais le gouvernement, dans ses plus pressants besoins, n'attenta au contenu de cette caisse : serait-il donc impossible d'appliquer à l'émission de la monnaie de papier des lois et des conditions analogues?

Je ne doute pas qu'on ne trouve dans cette voie des combinaisons très-plausibles, très-ingénieuses. Mais peut-il en exister de supérieures à celles de la *Caisse d'amortissement*, fondée, elle aussi, pour l'indépendance, pour l'inviolabilité? Tous les financiers de la Restauration, gens habiles, par parenthèse, avaient mis la main à cette œuvre. Ce fut à qui la doterait et lui assurerait longue vie ; les métaphores de parlement abondèrent sur son berceau ; on la traita de palladium, de boulevard, de pierre angulaire. Or, voici ce qui en fut : pas un parti ne passa au pouvoir sans forcer la Caisse d'amortissement ; et cela, non pas pour quelque grand péril, pour quelque impérieuse nécessité, mais pour la simple convenance de la classe prépondérante, soit celle qui obtint l'indemnité des émigrés, soit celle qui fit les chemins de fer.

On dira peut-être qu'après tout la Caisse d'amortissement était une mauvaise chose en soi, et qu'il ne faut pas s'étonner de ses aventures. *Mauvaise*, cela est à voir : mais ce qui est hors de doute, c'est qu'elle était réputée excellente, prestigieuse, inviolable surtout, ce qui ne l'empêcha pas d'être dévalisée par ceux-là mêmes qui avaient pris le plus de part à sa création. N'est-ce pas M. de Villèle qui annulla seize millions de rentes amorties? Quant au gouvernement de Juillet, il ne fit que suivre cet exemple, en appliquant aux travaux publics les réserves de l'amortissement. Voilà l'indépendance, la longévité des établissements financiers qui ne sont pas des établissements privés, qui n'existent pas en vertu d'un contrat, à titre de propriété particulière!

Les destinées toutes contraires de la *Caisse des dépôts et consignations* ne sont pas un précédent à balancer celui qu'on vient de rappeler. Cette caisse ne reçoit guère que des fonds appartenant à des particuliers ou à des communes, des dépôts d'un caractère presque privé. Le gouvernement ne les lui a pas volés : j'en conviens. Mais parce qu'il n'a pas commis cette effraction, est-ce à dire qu'il se ferait faute de dénaturer et d'accommoder à ses besoins un établissement

public, une banque qui lui devrait tout, existence, capital, statuts, et qui ne devrait rien, qui n'aurait rien aux particuliers ?

Cette banque, dira-t-on, serait indépendante du pouvoir exécutif et ne relèverait que de la législature. Pauvre garantie contre les surémissions ! Oubliez-vous donc qu'une assemblée peut, en quelques heures, moyennant une déclaration d'urgence, revenir sur toutes les lois de cette manière et décréter un milliard de billets. Ajoutons que, si le gouvernement n'a pas cette fantaisie, il n'en sera pas moins soupçonné, ce qui est tout un en matière de crédit, c'est-à-dire de confiance, dans ce domaine de l'imagination et de la panique, encore tout rempli du souvenir, de la terreur incurable des assignats. Quoi qu'on en fasse, une banque fondée et contrôlée par l'État, où les capitaux privés ne sont pour rien, ne sera jamais qu'une banque d'État, sujette aux entraînements, et surtout aux ombrages que comporte cette institution. Elle prêtera son papier au gouvernement, elle le multipliera à ce service avec les conséquences de discrédit et de banqueroute qui sont au bout de cette conduite.

Que si, par extraordinaire, on lui laisse son indépendance, si on lui permet de s'isoler du Trésor et de ne point compatir à ses besoins, j'aperçois là un bien autre inconvénient qui est de laisser l'État au dépourvu dans ses jours de crise et de détresse.

Qu'on daigne y réfléchir, cela est de la dernière gravité. Il y a des moments où la rentrée de l'impôt est difficile, où les emprunts sont impossibles Pour ces temps de crise qui ne sont pas rares dans notre histoire, il importe que l'État ait sous sa main un groupe de capitalistes dont les intérêts et l'avenir soient confondus avec ceux de la fortune publique. Un pays situé et engagé comme la France, qui ne peut se vanter d'en avoir fini avec les guerres et les révolutions, doit compter et maintenir parmi ses ressources de finances, je dirais presque parmi ses moyens de salut, ces avances de banque, à l'aide desquelles, depuis un demi-siècle, on a franchi tant de mauvais jours. Rappelons-en le chiffre, qui fut en 1814 de 343 millions ; — en 1823, de 357, — et qui s'éleva, dans les deux années qui suivirent la révolution de Juillet, à 550 millions.

Il y a une solidarité naturelle entre les intérêts de l'État et ceux des classes riches ; mais cela ne suffit pas pour que celles-ci viennent nécessairement au secours de celui-là. Une banque privilégiée, un grand établissement de crédit fondé sur l'élément capitaliste, c'est l'organisation de cette solidarité, c'est le procédé qui en fait une force et une arme.

Si le gouvernement se réservait l'émission de la monnaie de papier, il perdrait ce concours si précieux, cette suppléance de l'impôt, cet auxiliaire du Trésor qu'a toujours été une compagnie privilégiée de

capitalistes ; et, d'autre part, ses nouvelles attributions en fait de papier-monnaie, lui seraient infructueuses, improductives, neutralisées dès qu'il s'agit de lui-même et de ses besoins, par une tradition invétérée de soupçon et de défaveur.

A vrai dire, le papier qu'une banque prête à un gouvernement embarrassé, c'est du papier-monnaie dans toute la force du terme, du papier émis par voie d'avance pour les besoins d'un gouvernement qui consomme, et non par voie d'escompte pour les besoins de l'industriel qui produit. Cela n'a rien de commun avec la mission et les devoirs d'une banque. Cependant ce papier conserve toute sa valeur, émis par une banque : il la perdrait, émis par le gouvernement ou par un établissement qui semblât en dépendre. Le gouvernement ne peut se rendre à lui-même les services qu'il reçoit d'une banque. Il ne saurait exercer pour son compte le pouvoir de battre monnaie qu'il a remis en d'autres mains, et qui ne s'exerce utilement pour lui que parce qu'il est hors des siennes.

Une objection est toute prête. — Il est peu judicieux, dira-t-on, d'organiser une institution, uniquement en vue des crises qui ne sont, après tout, que des accidents, des exceptions.

Je réponds qu'un accident où périrait la société est à considérer par-dessus tout, et qu'il n'y a pas d'institution qui ne doive être conçue et armée pour cette occurence.

On insiste et l'on dit que si, dans les temps de crise, une banque sociale ne peut rien pour le gouvernement, elle excelle en revanche à secourir alors le commerce et l'industrie : par où elle conjurerait la crise et relèverait tout, gouvernement et particuliers, finances de l'État et fortunes privées.

Ce n'est pas là, en vérité, le traitement qu'il faut à nos crises : c'est en mal connaître la nature toute politique. Une crise échéant, ce qu'il y a de menacé en ce pays, c'est le gouvernement, c'est le principe d'ordre et d'autorité. Sans doute les choses d'industrie et de commerce ont, en pareil cas, leur part de souffrance. Mais pourquoi ? Parce que la consommation fait défaut. Maintenant, pourquoi cette défaillance de la consommation ? Parce que le doute est partout sur la force qu'aura le gouvernement, soit pour tenir ses engagements de finance, soit pour protéger les propriétés. Tout se réduit donc à une inquiétude politique, avec cette conséquence que c'est au gouvernement qu'il faut prêter main-forte, main-pleine surtout, et que c'est en le raffermissant qu'on raffermira toutes choses. Ainsi la nature de nos institutions de crédit nous est donnée par la nature de nos crises. Le crédit à l'usage de la France, c'est celui qui peut prêter à l'État.

Au surplus, voyons si le crédit social, inutile au Trésor, impuis-

sant dans les crises, n'aurait pas quelque propriété, quelque vertu éminente pour racheter cette inaptitude.

XIII

On compte sur la banque d'État pour abaisser le taux général de l'intérêt par le taux réduit auquel elle ferait l'escompte, par l'élément régulateur qu'elle apporterait sur le marché où se prêtent les capitaux. Je vois bien qu'on espère favoriser la production et susciter le bon marché de toutes choses. Je vois surtout qu'on marche au déplacement des fortunes par la dépréciation des capitaux existants, qui ne produiraient plus les mêmes fruits qu'autrefois, et par la création de capitaux nouveaux, loués à bas prix, en dehors des règles de répartition de la richesse observées jusqu'à ce jour.

Mais il reste à savoir si l'on réussira à tout cela, et même s'il est désirable qu'on y réussisse.

Cherchons d'abord ce qu'il y a de raisonnable dans cette admiration exclusive qui est vouée de toutes parts au bon marché, au bas prix de l'argent, et si l'institution qui serait capable d'un tel effet, est la recette infaillible, le coup de baguette en quelque sorte d'où dépend la transfiguration des sociétés modernes. Les économistes, d'accord sur ce point avec les socialistes, vont répétant à tous propos certain passage de Turgot, certaine métaphore de l'intérêt des capitaux comparé à la hauteur d'une nappe d'eau, qui laisse à découvert, qui livre à la culture et à la fécondité d'autant plus de terrain qu'elle se retire et qu'elle s'abaisse : par où l'on exprime et l'on figure que la production d'un pays, se mesure au prix décroissant du loyer des capitaux, et que son progrès économique est d'autant plus considérable que le taux de l'intérêt est plus bas.

On ne saurait imaginer un criterium plus trompeur, une vue plus incomplète de ce qui fait le progrès matériel d'un pays. L'image favorite de Turgot suppose une théorie qui ne résiste ni à l'expérience, ni au raisonnement.

L'intérêt de l'argent est très-élevé aux États-Unis ; peut-on cependant révoquer en doute l'essor prodigieux de la prospérité américaine ?

D'autre part, l'intérêt de l'argent était des plus médiocres en Hollande, pays stationnaire depuis la fin du dix-septième siècle, où même l'industrie et le commerce étaient plutôt en perte qu'en progrès. Vers le milieu du siècle dernier, l'intérêt de l'argent en Angleterre était plus bas qu'aujourd'hui, autant qu'on en peut juger par le prix des fonds

publics et notamment du 3 p. 100 qui était au-dessus du pair, et cependant l'Angleterre était alors moins riche qu'aujourd'hui : elle l'était, aux termes des documents officiels, quatre fois moins[1].

Le principe à ce sujet, c'est que le taux de l'intérêt dépend exclusivement de deux choses : le taux des profits et l'état des mœurs plus ou moins industrielles, plus ou moins aristocratiques. Où les profits de l'industrie et du commerce sont considérables, où le naturel et les traditions d'un peuple s'accomodent du travail, les capitaux sont vivement demandés, et le capitaliste en réclame un loyer d'autant plus élevé, qu'ils rendent plus de services à l'emprunteur, et que l'emprunteur afflue. Abondants ou rares, les capitaux sont assurés d'être demandés et recherchés au prorata des bénéfices, et de l'empressement à faire ces bénéfices que comporte le tempérament et les préjugés d'un peuple. Il n'y a pas d'autre influence pour agir sur le taux de l'intérêt.

Ainsi le taux minime de l'intérêt ne prouve pas qu'un peuple soit riche, ni surtout qu'il s'enrichisse ; car l'élévation des profits est la seule circonstance d'où puisse naître cet enrichissement. Or, cette circonstance est incompatible avec le bas prix du loyer des capitaux.

Est-ce à dire que le bas prix des capitaux ne soit pas chose désirable? Non, assurément. Le capital est un agent essentiel de la production, et cet agent ne peut être à bas prix sans que l'industrie y trouve un avantage, une facilité notables. Mais il ne faut pas l'oublier, la production a plusieurs agents : terre, capital, travail. Ce n'est pas tout : la production ne se suffit pas à elle-même ; elle ne vaut que par l'échange, par le commerce. Il ne faut donc pas mesurer la prospérité d'un peuple, dépendante qu'elle est de tant de causes et de tant de faits, à l'un de ces faits seulement, à l'aspect et à l'état favorable d'une de ces causes. Eût-on trouvé un mécanisme qui donnât toute sa puissance à l'une de ces causes, au capital par exemple, il ne faudrait pas croire qu'on ait, par cela même, inventé ou assuré un résultat qui ne peut s'obtenir que par le concours des influences et des principes les plus divers, les plus complexes ; encore moins qu'on ait résolu le problème du bien-être universel et de l'avenir de l'humanité.

Non, le taux médiocre de l'intérêt n'est pas un indice sérieux de la

[1] En Angleterre le 3 pour 100 a été au-dessus du pair, de 1732 à 1746 : son prix le plus élevé fut de 113 fr. Il a encore dépassé le pair, de 1749 à 1756. Depuis cette cette époque il ne l'a plus touché qu'en 1844, où il valait 101 fr. 1/4. (Voir le *Galignani* du 30 mai 1850.)

Quant au progrès de la richesse britannique, on peut s'en faire une idée par le produit croissant des droits de douane, qui était de 2,000,000 sterling en 1763, — de 4,400,000 st. en 1792, — de 11,300,000 st. en 1815, — de 22,000,000 st en 1843. (Voir le livre de Mac-Culloch, *On taxation*, page 302.)

prospérité d'un pays. Cela veut peut-être dire seulement ou que ce pays est endormi par son climat, entêté de préjugés antipathiques au travail; ou que son commerce est peu étendu, ses débouchés insuffisants, ses voies de circulation et de transport en mauvais état; toutes circonstances d'où résulte la médiocrité des bénéfices.

Mais s'il ne faut rien conclure, en faveur d'un pays, de ce que l'intérêt de l'argent y est bas, il est certain que, toutes choses égales d'ailleurs, ce pays a un avantage sur celui où l'intérêt de l'argent est élevé. Ajoutons cependant qu'il faut nettement définir l'importance de ce bienfait qui n'est pas illimité ; que la production est aussi bien encouragée par les découvertes qui ajoutent à la puissance du travail humain ou à la fécondité de la terre, que par le procédé qui lui livrerait les capitaux à bon marché, le capital n'étant qu'un des agents de la production; que, d'ailleurs, la prospérité même matérielle d'un pays ne tient pas uniquement à la production ; qu'un système d'éducation publique, calculé pour mettre en valeur toutes les forces intellectuelles d'un peuple et pour éveiller ou stimuler en lui les qualités laborieuses, entreprenantes, énergiques, est un élément de cette prospérité non moindre que le bas prix de certains agents de la production : Enfin qu'il en faut dire autant de toute mesure pacifique ou violente, qui étendrait le commerce et les débouchés de ce peuple.

On voit que l'abaissement du taux de l'intérêt peut concourir, mais seulement dans une certaine mesure, aux progrès de la civilisation matérielle et au bien-être des masses. Cette influence n'est pas le spécifique d'où peut naître la vie à bon marché : réduite à ses seules forces, elle n'y suffirait pas.

Ces insuffisances, ces bornes une fois reconnues à ce qui semblait prestigieux et illimité, il faut faire un pas de plus : il faut montrer que l'abaissement de l'intérêt, ce but d'une importance secondaire, se dérobe obstinément aux poursuites les mieux calculées.

C'est l'observation de Ricardo que les profits du capital n'ont d'autre chance d'élévation que la réduction du salaire. S'il était au pouvoir d'une loi ou d'un établissement de changer cet état de choses, et de faire que les profits de l'industriel qui emploie ces capitaux fussent faits sur la classe de personnes qui loue ces capitaux et non sur celle qui loue son travail, nous y applaudirions de grand cœur ; mais, en vérité, cela ne se manie pas ainsi. Ce n'est pas chose claire, en effet, que la banque d'État, à si bas prix qu'elle prête son papier, ait la vertu de déterminer par là une réduction générale de l'intérêt.

Voyez plutôt à l'œuvre ce mécanisme tant vanté, et jugez s'il peut répondre à cette grande attente.

J'admets qu'au début de ses opérations la banque d'État ait la puissance de régler partout l'intérêt en l'abaissant : à coup sûr ce sera

une insigne fortune pour le producteur que d'obtenir ainsi des capitaux à bon marché. Mais, aussi bien, il faut s'attendre à ceci, que les capitalistes percevant désormais un moindre intérêt de leurs capitaux, et touchant de moindres revenus, cesseront de faire des économies, et d'apporter sur le marché cette somme de capitaux qui étaient en possession de s'offrir et de se prêter à l'industrie. On peut juger de l'importance de ce déficit par une évaluation très-compétente qui s'est produite dans une mémorable discussion des finances et qui porte à 300 millions l'épargne annuelle qui se fait ainsi en France[1]. Aujourd'hui c'est à près d'un milliard qu'on estime cette épargne annuelle et disponible.

Se rejeter sur ce que la banque d'État comblerait ce déficit en multipliant ses émissions et ses escomptes, c'est prêter aux opérations de cet établissement et surtout à son capital une élasticité inquiétante, au lieu de la fixité qu'il faudrait pour couvrir la hardiesse de l'institution, et qui est d'ailleurs la condition élémentaire, proclamée, stipulée même, par les promoteurs sérieux du crédit social. Et puis, chose infiniment grave qu'il ne faut pas oublier, plus de papier de la part d'une banque d'État ne remplacerait pas les épargnes privées qui se prêtent tout autrement que le papier émis par la banque.

Une banque prête à l'industriel établi, au producteur qui lui apporte un effet provenant d'une opération, d'une vente; elle ne place ses capitaux que par voie d'escompte, et l'escompte n'a lieu qu'au profit des positions déjà faites, des industries en plein rapport, tandis que les capitaux épargnés par le simple particulier, sont fréquemment la commandite du travail et de la probité dont il a eu le spectacle, et, en quelque sorte, l'édification. C'est là, dans toute la force du terme, le prêt à découvert, le crédit moral et personnel. Une banque, si banque d'État qu'elle soit, ne fait au contraire que le crédit sur gage, le crédit réel, et n'accorde son asssistance que sur le vu de garanties toutes matérielles : en un mot elle prête à celui qui a ; il n'est pas en elle de procéder autrement ; tandis que le capitaliste peut prêter et prête souvent à qui n'a pas, sur la foi de qualités qui prennent à ses yeux la valeur d'un gage.

A ce compte, l'abaissement de l'intérêt et le bon marché des produits, ne seraient pas choses durables sous le régime d'une banque d'État. La production, en même temps qu'elle trouverait du côté de la banque d'État des facilités considérables, perdrait du côté des capitalistes un aliment qui n'est pas à dédaigner. Il est très-naturel de croire que, sous le coup de ces influences diverses, équilibrées, neutralisées l'une par l'autre, elle demeurerait inerte, sans l'impulsion, sans l'a-

[1] Voir les discours de M. Thiers et de M. Duchâtel dans la discussion des 26, et 27 28 janvier 1848.

bondance d'où peut naître la baisse des prix. Pour ce qui est du taux général de l'intérêt, réduit d'abord par le fait de la banque d'État, il serait bientôt relevé par la rareté des capitaux, par la retraite de ceux que créait autrefois l'épargne, désormais impossible, des classes supérieures.

Au surplus, cette réduction du taux de l'intérêt vînt-elle à se consolider, le bienfait aurait ses limites, ses inconvénients. Nécessairement, parallèlement on verrait paraître l'élévation de certains prix. Il est dans la nature et dans la force des choses que l'intérêt ne puisse baisser sans exalter le prix de tout ce qui est service de l'homme. Lorsqu'un des emplois les plus fréquents et les plus désirables de l'argent, c'est-à-dire le placement à intérêts, est si peu productif, il est naturel que l'argent ait lui-même moins de valeur, et qu'une plus grande quantité qu'autrefois en soit demandée contre les mêmes services.

Abaisser l'intérêt des capitaux, c'est mettre le loisir à plus haut prix, le loisir qui est la véritable fin du travail, fin légitime, puisqu'il est un âge incapable de travail. Il suit de là que, dans cette hypothèse, tout ce qui travaille en vue du loisir doit vendre plus cher les produits de son travail. Si l'on aspire à devenir loueur de capitaux, acquéreur de loisirs, on vendra ses services d'autant plus cher qu'on est condamné à payer plus cher son loisir par le moindre prix auquel on louera ses capitaux.

Ainsi, marcher à la réduction générale du taux de l'intérêt par la concurrence que ferait une banque d'État aux capitaux privés, c'est prendre une voie qui ne mène sûrement pas à ce but, ou, en tous cas, qui n'est pas celle de la vie à bon marché. Cette promesse des partisans du crédit social est hasardée à plus d'un titre. A-t-on bien calculé l'empressement, l'insistance avec laquelle serait demandé cet escompte à taux réduit tel que le pratiquerait une banque d'État? A-t-on tenu compte du prix exorbitant auquel se feraient payer les signatures, c'est-à-dire les assurances voulues pour obtenir l'escompte? Le taux de l'escompte serait, je suppose, de 1 pour 100 par la banque d'État ; mais si la seconde et la troisième signatures, sans lesquelles l'escompte serait refusé, se font payer 2 ou 3 pour 100, le bon marché des capitaux en serait singulièrement affecté, et le bon marché final des denrées obtenues avec ces capitaux ne serait qu'un bienfait insensible. Évincé comme prêteur, l'élément capitaliste reparaîtrait comme assureur avec les mêmes avantages, la même prépondérance qu'auparavant.

Une dernière considération — le bon marché universel que l'on espère d'une banque d'État, fût-il aussi constant qu'il est problématique à tant de titres, il n'y aurait point là une amélioration pour les masses. Le travailleur n'y gagnerait rien. Il est d'expérience que le prix

décroissant des denrées qui sont à l'usage du travailleur emporte une réduction parallèle dans le prix du travail. L'observation, nul ne l'ignore, est de Ricardo, le moins frondeur, le moins alarmant des économistes. Qu'aux États-Unis les salaires soient élevés, et qu'en même temps les subsistances soient à bas prix, cela ne contredit nullement la loi constatée par Ricardo. Il suit de là seulement que l'état de la demande du travail est une des influences qui agissent sur le prix du travail, et qu'en Amérique cette demande est assez vive pour triompher de toute influence défavorable aux salaires. Mais l'observation de l'économiste anglais n'en subsiste pas moins avec cette portée que, *la demande de travail demeurant la même*, toute facilité, tout allégement, tout bon marché introduit dans la vie du salarié, doit déterminer une réduction de salaires ; car le salaire, c'est ce qu'il faut à l'ouvrier *pour vivre et continuer sa race*, au dire unanime des maîtres de la science ; car ici il est de l'essence du moyen de se mesurer exactement à la fin ; car tout est là pour le payeur de salaires, bon marché, vente, profits.

Il y aurait pourtant un résultat assuré du taux minime auquel la banque prêterait ses capitaux. L'industriel déjà riche, qui n'aurait pas besoin d'acheter des signatures pour obtenir à la banque l'escompte de ses effets, en deviendrait plus riche. Est-ce là que tendent les partisans du crédit social ? leur convient-il de prêter les mains à la concentration des fortunes, et d'accélérer le mouvement qui porte les capitaux vers les capitaux par une loi aussi certaine que la pente qui mène l'eau au lit du fleuve.

XIV

Ainsi le bon marché universel, cette conséquence de la baisse universelle de l'intérêt, cette promesse séduisante du crédit social, est problématique à plus d'un titre.

Une autre fin, une autre prétention plus ou moins avouée de cette forme de crédit, c'est le déplacement des fortunes ; ce qui arriverait, à coup sûr, si les capitaux produisaient par exemple moitié moins à qui les possède, et coûtaient moitié moins à qui les emprunte. Nous touchons au point le plus délicat de ce sujet : ici est le secret de l'insistance des uns, de la résistance des autres, au sujet d'une banque d'État. Les habiles des deux partis ont entrevu que c'était là le point décisif à emporter ou à défendre.

Selon nous, les uns et les autres ont également tort dans leur espérance et dans leur appréhension d'un fait impossible, basé qu'il est

sur la réduction universelle de l'intérêt. Nous dirons toutefois à l'espérance que son moindre tort est d'être chimérique. Qu'il y ait fort à dire sur la répartition des richesses, j'en tombe d'accord ; mais je repousse toute perturbation de l'état de choses actuel qui ne serait pas un profit pour les classes les plus humbles et les plus nombreuses. La banque d'État nuira à certains riches, c'est clair, mais servira-t-elle les masses ? Pas le moins du monde. Ce n'est pas l'ouvrier qui portera à la banque d'État des bordereaux d'effets escomptables à 1 p. 100. Pour lui nul profit direct à attendre de cet établissement. J'ajoute : nul profit indirect. Supposez-vous par hasard que les entrepreneurs d'industrie, pourvus de capitaux à meilleur compte, en profiteront pour élever le prix du travail, pour améliorer les existences ouvrières ? On ne voit pas ce qui pourrait y obliger, et bien moins encore comment ils s'y porteraient d'eux-mêmes. De si près qu'on y regarde, on ne saurait apercevoir dans une banque d'État et dans ses œuvres, qu'un principe de bénéfice, destiné à une seule classe, celle des fabricants, négociants, marchands, etc.

La question se réduit donc à savoir s'il est juste d'exalter, de gratifier cette classe aux dépens d'une autre, et de sacrifier le capitaliste qui fait travailler ses fonds à celui qui les laisse travailler. Quoi qu'il en semble, on ne peut trancher ce débat sur la foi d'une apparence, sur la foi d'un mot qui traite une de ces classes de productive, et l'autre d'oisive. Pourquoi cette réprobation du loisir ? Il y a des loisirs mérités qui sont la conquête et la récompense du travail. Il y a des loisirs féconds et lumineux, ceux de l'artiste, du savant, du penseur. A côté d'oisifs dissolus, il en est d'autres qui sont l'honneur et l'impulsion de l'humanité. L'oisif est, dans les desseins de la Providence, dans les lois du monde moral, un agent de progrès, une condition de lumière et d'avancement. Un philosophe allemand a osé dire que l'oisiveté des vingt mille citoyens d'Athènes n'avait pas été payée trop chère par la servitude de leurs quatre cent mille esclaves, parce qu'il fallait peut-être ces vingt mille oisifs pour dégager un Socrate, un Euripide, un Platon, le précurseur du christianisme.

Quoi qu'il en soit, si le loisir est souvent stérile, vicieux, corrupteur même, le travail est-il donc toujours sans reproches ? Que d'industries faites comme des rapines ! que de métiers dont l'inévitable abus est d'exploiter et de stimuler les plus mauvaises passions du cœur humain ! Nous faisons autant de cas du préjugé communiste contre le loisir, que du préjugé nobiliaire contre le travail. Plus on réfléchit, moins on découvre une raison avouable, un principe de droit et d'équité, pour maltraiter tout ce qui est propriétaire, rentier, actionnaire, fonctionnaire public, créancier hypothécaire, au plus grand profit de tout ce qui est fabricant, manufacturier, industriel. Les

intérêts du capitaliste, on en ferait bon marché, s'ils étaient un obstacle à quelque grande amélioration du sort des classes souffrantes. Mais pourquoi les sacrifier au bien-être d'une classe seulement, et qui n'est ni la plus intéressante, ni la plus nombreuse ? Pourquoi ce parti pris de frapper et de subalterniser la classe qui, précisément comme oisive, comme consommatrice, a son rôle marqué, son personnage voulu dans l'économie des sociétés ? Comment la mission et l'utilité de cette classe seraient-elles niées par les écoles qui aspirent à l'organisation du travail, c'est-à-dire à proportionner, à équilibrer la production et la consommation ? Cette théorie des esprits les plus avancés n'est-elle pas un aveu du rôle qui échoit à la classe consommatrice, pour l'ordre et l'harmonie de toutes les fonctions sociales?

On a vu, sous l'ancien régime, ce sacrifice d'une classe à l'autre par un moyen infaillible, mais juste, et qui mérite quelque attention. Lorsque le régime protecteur et prohibitif prévalut en France vers 1662, il y eut alors une classe sacrifiée, celle qui professait l'oisiveté : elle le fut à la classe qui pratiquait le travail, laquelle eut dès lors le monopole du marché français, et le droit exclusif de vendre aux classes dédaigneuses de l'industrie tout ce dont elles avaient le goût et l'habitude. Ce fut là, à coup sûr, une des choses qui firent en France un tiers état, une bourgeoisie. Mais que tout cela, prémédité ou non, était profondément juste ! comment incriminer un monopole qui n'était que la revanche d'un autre monopole? comment plaindre la caste rançonnée par un privilége industriel, alors qu'elle s'était réservé à elle-même le privilége des fonctions publiques et des immunités fiscales? Aujourd'hui que pareille tentative n'aurait plus le caractère de représailles, de compensation, elle serait aussi injuste qu'impolitique.

XV

Si l'émission de la monnaie de papier ne peut être un monopole aux mains de l'État sans péril pour la stabilité des fortunes, et sans dommage pour l'État lui-même, — si cette émission comme industrie libre est une catastrophe permanente, — si, réglementée, elle a les désordres de la liberté qu'on lui laisse, sans les avantages inhérents à l'unité et à la centralisation qu'on lui refuse, — si ces diverses solutions sont imparfaites à ce point, la seule admissible est celle qu'il nous reste à apprécier, c'est-à-dire l'émission de la monnaie de papier par une compagnie privilégiée.

Ici apparaît un insigne avantage, qui est l'influence à exercer par

les dispensations du crédit sur le mouvement, la nature, l'intensité de la production. Cela n'est pas, à beaucoup près, organiser la production, le mot serait ambitieux ; mais c'est l'éclairer et surtout la modérer, la contenir. Ce socialisme (le reproche nous attend en toutes lettres) n'est pas de nous, il est d'un homme peu suspect de radicalisme, qui appelait de tous ses vœux l'unité des banques, en assignant à la banque unique cette mission suprême d'arbitre et de providence de l'industrie. Citons M. Gauthier, il le mérite bien :

« Toutes les affaires de la France aboutissent à Paris, et toutes les « affaires de Paris aboutissent à la Banque de France. Du sommet où « elle est placée, seule elle peut avoir sous les yeux l'aspect gé- « néral de l'état des affaires et du crédit, et juger la proportion à « maintenir entre l'un et l'autre : seule aussi elle peut porter en « même temps la vue sur tous les points industriels, et savoir à temps « où et par qui les affaires sont poussées avec une extension exagé- « rée et le crédit à un abus dangereux : seule entre toutes, enfin, la « Banque de France a le pouvoir de modérer à propos, et avant que « leurs conséquences ne deviennent funestes, les impulsions impru- « dentes [1]. »

Ainsi une banque privilégiée (les réflexions qui précèdent sont applicables à tout établissement de cette nature) aurait, sous ce rapport, les mêmes avantages et rendrait les mêmes services que l'État banquier. Elle demeurerait, en outre, près de l'État, avec le précieux caractère de prêteur tout trouvé pour les crises, et de machine à assignats non suspecte. Elle serait en dehors, mais à côté du gouvernement, avec son crédit, ses métaux, ses ressources à elle, toutes choses faites pour devenir, à un moment donné, les ressources du gouvernement. Par le temps qui court ou plutôt qui accourt, la considération de ce service me frappe par-dessus tout, et je m'y arrête ; je m'en tiens là. Ce n'est pas que le sujet n'ait bien d'autres questions sans doute, celle notamment du taux de l'escompte, fixe ou variable. Mais ce point a été traité de main de maître, ainsi que bien d'autres, dans un livre récent et spécial, la *Question des banques*, par M. Wolowsky, et dans la brochure de M. de Thou, contre la pluralité des Banques. J'y renvoie le lecteur. Je me contente de rappeler que ces écrits ont plus d'une page éloquente pour exalter, pour glorifier, eux aussi, les services rendus par la Banque de France, non-seulement au commerce parisien par voie d'escompte, mais à la société française par voie d'avances, et cela dans nos plus mauvais jours de guerre et de révolution, dont la clôture ne semble nullement acquise.

DUPONT-WHITE.

[1] *Encyclopédie du droit*, verbo *Banque*, p. 610, par M. Gauthier, sous-gouverneur de la Banque.

LA GUERRE D'ALLEMAGNE

SES ORIGINES ET SES CONSÉQUENCES

I

Il y a, dans la vie des peuples, des jours solennels où tous les sentiments s'effacent devant une seule émotion. Toutes les fois que l'intérêt du pays est profondément engagé, toutes les fois que son honneur est en cause, toutes les fois qu'un grand péril semble menacer son avenir, ou une grande mission s'offrir à son courage, la conscience publique est en éveil. Un secret instinct lui révèle la gravité de l'heure présente. Elle laisse tomber d'elle-même le flot tumultueux des préoccupations quotidiennes ; elle n'a qu'un souci, elle n'a qu'une impression : elle est toute à l'élan du patriotisme soulevé de douleur ou de joie, d'indignation ou d'orgueil, devant les événements qui s'accomplissent.

Telle est, depuis deux mois, la disposition de la France. Vainement on se flatte de l'en distraire ; vainement on essaye de détourner ses regards vers d'autres objets. Elle les tient obstinément fixés sur l'œuvre qui se développe en Allemagne, et rien ne peut l'arracher à ses tristes et amères réflexions. On lui dit que son influence ne souffre pas de cette entreprise ; on prétend même qu'elle s'en réjouisse, et on l'invite à l'encourager. Efforts inutiles ! Elle sent qu'un tel spectacle ne lui permet pas plus l'allégresse que l'indifférence. Les souvenirs de son histoire, la considération de ses frontières, le langage des nations rivales, l'intérêt de sa grandeur, la droite simplicité du vieux sens gaulois, toutes les voix qu'elle a coutume d'écouter, l'interpellent. Inspirée par ces accents qui ne l'ont jamais égarée, elle craint que l'organisation qui se prépare en Allemagne soit dirigée

contre elle ; elle se rappelle que, de tout temps, le premier soin de sa politique a été de l'empêcher ; que ses divers gouvernements, séparés les uns des autres par tant d'oppositions, se sont tous accordés pour la combattre. Il lui semble qu'elle est l'objet d'un rêve ; l'étranger se rit de ses mécomptes, et elle entend des Français s'en féliciter comme d'un succès. Les frontières d'un peuple voisin se sont agrandies ; elle voit les siennes toujours restreintes, et ce résultat, que ses plus grands ennemis avaient souvent souhaité, les panégyristes habituels de son gouvernement le célèbrent comme une œuvre personnelle de ce gouvernement.

La France s'est-elle trompée? la France s'abuse-t-elle sur les conditions de sa sécurité et de sa prépondérance? et cette défaite morale qu'elle ressent dans son vaillant cœur, sans avoir combattu, n'est-elle au contraire qu'une victoire dont elle doive exalter le bienfait et recueillir les fruits?

Telle est la question qu'après tant d'autres nous voudrions examiner. Il n'y a, pour la résoudre, qu'à reprendre les événements dès leur origine; il importe de démêler par quel enchaînement de circonstances, par quel concours de volontés, ils sont arrivés à se produire. C'est le moyen de déterminer leur vrai caractère et d'assigner à chacune des puissances qui les ont provoqués sa part de responsabilité.

II

On a peut-être oublié déjà les causes de la guerre d'Allemagne. L'unité de la race germanique, l'affranchissement de la Vénétie, le progrès des idées modernes, ont été successivement allégués pour les couvrir ; mais ces pompeuses invocations n'ont pas réussi à les changer. La guerre s'est faite pour soutenir la prétention la plus inique et la moins libérale. Garder injustement le bien injustement acquis, tel est l'unique mobile d'où elle est sortie. La Prusse a voulu s'approprier les duchés de l'Elbe, qu'elle avait ravis au Danemark. L'Autriche, qui avait eu la faiblesse de la suivre dans cette triste campagne, s'est lassée de sa condescendance. Elle n'avait combattu qu'au nom de l'Allemagne ; elle n'a voulu rendre qu'à l'Allemagne les territoires qu'elle avait conquis. Voilà son crime.

Qu'on ne parle point de l'émancipation de Venise : l'indépendance de l'héroïque cité n'entrait pour rien dans le principe des hostilités. La Prusse seule les avait ouvertes. L'Italie n'eût jamais pris les armes, si la Prusse les avait déposées. Le cabinet de Berlin ne demandait que la possession des duchés ; les eût-il obtenus, il se serait

montré, comme autrefois, le plus ardent à repousser les revendications de l'Italie ; les lui eût-on refusés, l'affranchissement de Venise ne l'aurait pas satisfait : il eût, pour les conquérir, engagé la lutte.

Comment en était-il arrivé à formuler ces exigences ? Par quelle suite de triomphes en était-il venu à réclamer une domination exclusive sur ces duchés dont il n'avait pu s'emparer, même au nom de la Confédération germanique, que sous le coup de la réprobation de l'Europe ? Il suffit de relire l'admirable discours de M. Thiers, pour se rendre compte des appuis qui ont graduellement élevé la fortune et l'audace de la Prusse au point où nous les voyons aujourd'hui. La guerre faite au Danemark avait soulevé l'indignation publique : l'opinion était unanime pour la flétrir ; les grandes puissances s'accordaient pour rappeler aux agresseurs le traité de 1852, qu'eux-mêmes avaient signé ; l'Angleterre, si réservée depuis longtemps dans les querelles du continent, était disposée à soutenir par les armes le droit européen. Seul, le cabinet des Tuileries, engagé comme les autres États par ce traité, paraissait incliner à en faire l'abandon. Il le déclarait *caduc*, singulière façon d'en blâmer la violation ! et, tandis que l'Angleterre et la Russie insistaient sur la nécessité de le faire observer, il introduisait l'idée de consulter les populations, comme un moyen propre à terminer le conflit.

De cette idée la Prusse saisit immédiatement la conséquence pratique, à savoir que la France ne tenterait rien pour défendre le traité de 1852 ; sur cette assurance, elle continua de le mettre en pièces. Les autres puissances, impressionnées en sens contraire par cette proposition inattendue, s'abstinrent d'intervenir, et le cabinet de Londres ne laissa pas ignorer que les vues de la France sur le Rhin arrêtaient l'effort de l'Angleterre en faveur du Danemark. Les Danois furent donc sacrifiés : la Prusse, escortée de l'Autriche et indirectement secondée par la France, poursuivit ses exploits.

Il semblait du moins que cette violation flagrante des engagements contractés, que cette odieuse persécution d'un peuple à qui la France était liée par tant de souvenirs, commandait au cabinet des Tuileries quelque réserve envers les vainqueurs. Il devait leur montrer sa désapprobation dans son attitude ; ils purent la prendre, au contraire, pour une approbation. Désavoué par les députés de son propre pays, le premier ministre de Prusse trouvait en France, disait-on, un accueil empressé.

Nous allions oublier un autre titre que M. de Bismark s'était fait aux sympathies de la France : son entrée au pouvoir avait précédé de peu de temps l'insurrection polonaise. A peine avait-elle éclaté que le nouveau ministre se hâtait de prêter main forte à la Russie. Tandis que l'Autriche laissait les Polonais se réfugier dans ses États,

M. de Bismark passait avec le cabinet de Saint-Pétersbourg cette convention du 8 février, par laquelle il s'engageait à lui livrer les insurgés qui chercheraient asile sur le territoire prussien. Tandis que l'Autriche s'unissait à la France et à l'Angleterre pour adresser des représentations à la Russie, M. de Bismark faisait cause commune avec les armes moscovites, et il n'avait de repos qu'il n'eût rompu l'accord des trois puissances. C'était sous le poids de tels souvenirs, c'était chargé d'une célébrité conquise par ce triple effort contre la Pologne, contre le Danemark et contre la chambre des députés de Berlin, que le ministre prussien venait chercher les bonnes grâces du cabinet des Tuileries, et qu'il se vantait de les obtenir.

Cependant l'antagonisme que, dès le commencement de leur intimité, on avait pu prévoir entre l'Autriche et la Prusse, n'avait pas tardé à se révéler. Associées pour une œuvre coupable, n'ayant réussi à l'accomplir qu'en se dissimulant l'une à l'autre leur véritable but, les deux puissances ne devaient plus s'entendre le jour où il s'agirait d'en assigner le terme et d'en partager les profits ; la Prusse voulant garder pour elle tous les États conquis ; l'Autriche, qui ne pouvait avoir une semblable prétention, la condamnant chez sa rivale et encourageant dans les duchés le désir de leur indépendance. Un moment suspendue par le traité de Gastein, la rupture menaça bientôt d'éclater. L'Autriche respectait la liberté des duchés : elle laissait le prince d'Augustenbourg s'établir dans le Holstein ; elle n'opposait aucun obstacle aux démonstrations dont il était l'objet. De là le mécontentement de la Prusse. « En ne vous reconnaissant aucun droit sur la portion des duchés que vous administrez, » eût-elle volontiers dit à l'Autriche, « vous infirmez celui que je prétends avoir sur la portion que je gouverne. En laissant les populations libres d'exprimer leurs vœux, vous mettez en relief les empêchements que je leur oppose. Si vous ne voulez rien conserver des duchés, laissez-les-moi tout entiers, et n'allez pas, par vos manifestations libérales, déjouer mes projets d'annexion. » L'Autriche ne paraissait pas comprendre cette situation ; elle persistait à respecter les droits des populations. La contradiction, pour le cabinet de Berlin, était intolérable ; c'en était fait de ses espérances, s'il la laissait durer.

Si un gouvernement devait applaudir à cette attitude de l'Autriche, c'était sans doute le gouvernement français. Il avait toujours demandé qu'on interrogeât les populations, et l'Autriche, par la liberté qu'elle leur accordait, facilitait l'expression de leur volonté. Il ne pouvait, au contraire, que voir avec déplaisir la conduite de la Prusse, faisant au cabinet de Vienne un crime de ses égards pour les vœux des duchés. Pourtant il ne laissait paraître aucun sentiment. L'inquiétude était grande, dans les deux mois qui ont précédé la

guerre : les esprits émus s'agitaient au hasard ; la Bourse avait été prise d'une véritable panique ; les transactions étaient suspendues ; les désastres financiers se multipliaient. Toutes les accusations s'élevaient contre la Prusse : d'elle seule venaient les provocations ; elle seule désirait la guerre. Dans l'idée patriotique qu'on se formait du prestige de la France, on appelait de toutes parts un mot de son gouvernement, qui, en condamnant le cabinet de Berlin, eût fait tomber son arrogance.

Mais ce mot ne se disait pas. Les journaux officieux mettaient une persévérance systématique à maintenir une sorte de balance entre les deux parties, comme si, dans un débat où tous les torts se trouvaient évidemment d'un côté, la neutralité était la justice. Cette neutralité était impossible ; de même que la moindre parole prononcée contre les fauteurs de la guerre eût été un appui pour l'Autriche, le silence, obstinément gardé devant le débordement des prétentions prussiennes, devenait pour celles-ci un encouragement. Chacun le sentait, chacun le répétait, et ce silence durait toujours.

Mais voici qu'un mouvement s'opère au delà des Alpes. Déjà l'on avait remarqué la présence des émissaires de l'Italie à Berlin, et des agents de la Prusse à Florence. Le cabinet de Vienne venait de proposer au cabinet de Potsdam un désarmement mutuel, lorsqu'on voit l'Italie précipiter soudain ses préparatifs. L'Autriche, qui a suspendu les siens en Allemagne, les multiplie du côté de Venise pour répondre à l'Italie. La Prusse alors, la Prusse qui, trois ans auparavant, faisait du maintien de la domination autrichienne en Vénétie une condition de sécurité pour la Confédération germanique, la Prusse prend parti pour le cabinet de Florence, et fait dépendre son attitude de celle que l'Autriche gardera elle-même envers lui. Elle rend ainsi impossible la pacification qu'elle proclame ; au moment où elle répudie toute pensée de guerre, elle révèle le pacte qu'elle a noué avec l'Italie pour engager la lutte.

III

La grande question était toujours de savoir ce que méditait le gouvernement français. Il ne parlait pas, mais les faits répondaient pour lui. Comme à la veille de la guerre de 1859, les envoyés italiens passent et repassent les Alpes ; comme à la même époque, le prince Napoléon se rend en Italie. Dès lors, les suppositions commencent à se former, ou plutôt les doutes à se dissiper. Depuis près d'une année, le prince Napoléon vivait à l'écart ; sa retraite datait du désaveu

qui avait frappé son discours d'Ajaccio. Quand l'inquiétude publique est à son comble, quand les événements semblent donner carrière aux projets du belliqueux orateur, quand il importe, par conséquent, au gouvernement, qui les condamne, de se prononcer plus que jamais contre eux, le prince Napoléon reparaît dans les conseils du gouvernement. Les journaux étrangers parlent de sa réconciliation avec les principaux ministres; il est chargé d'une mission auprès du roi d'Italie. Que va-t-il faire? Lui, qui a toujours prêché la guerre, va-t-il conseiller la paix? Lui, qui s'est toujours déclaré contre l'Autriche, va-t-il dissoudre une alliance formée contre elle? Est-ce pour déchirer son programme qu'on a recours à son intervention ? Est-ce, au contraire, pour l'exécuter ?

On en était là, lorsqu'une occasion fut enfin offerte au Corps législatif pour élever la voix. La discussion du projet de loi sur le contingent allait s'ouvrir; on l'attendait avec impatience. De ce débat devait jaillir une lumière décisive sur le sentiment du pays et sur les intentions du pouvoir. Cette discussion, que la nation appelait de tous ses vœux, le premier effort du gouvernement fut pour l'empêcher. M. le ministre d'État posa en quelques mots, qui avaient le malheur de ne pas distinguer entre les diverses parties engagées dans le conflit, la politique du gouvernement. Il convia ensuite la Chambre à s'occuper, sans plus de retard, du projet de loi qui lui était soumis. L'exhortation fut cette fois inutile. La Chambre voulait davantage; elle tenait à faire connaître au monde son opinion. Elle entendait qu'une réprobation énergique fût prononcée en son nom contre les auteurs de la guerre. Ce fut sur ses instances réitérées que M. Thiers prit la parole. On se souvient de l'enthousiasme avec lequel fut accueilli son discours. Dans cette magnifique harangue, la Chambre avait retrouvé sa propre pensée ; elle saluait dans l'illustre orateur l'interprète de la France ; elle s'empressait tout entière autour de lui pour le féliciter.

Tout entière, avons-nous dit. Nous nous trompons. On pouvait, à la séance même, remarquer un embarras visible chez des personnes qu'une impression commune rapprochait alors les unes des autres. Il était évident que les commissaires du gouvernement n'entraient pas plus dans la joie universelle que M. Havin et que M. Guéroult ; ceux-ci hautement mécontents, ceux-là plus réservés, sans être plus satisfaits. La séance fut suspendue pendant trois quarts d'heure; c'était un grand hommage rendu à l'effet qu'avait produit le discours de M. Thiers. Il est permis de supposer que le désir de lui rendre cet hommage n'était pas le principal motif de cette suspension, et qu'on voulait se ménager le temps de concerter une réponse.

La réponse n'était pas difficile à trouver. Si le gouvernement s'était

rallié aux vues de M. Thiers, s'il avait adopté, comme avait paru le faire la Chambre, cette irréfutable appréciation des affaires d'Allemagne, on ne saurait dire les transports qu'il eût excités. La sécurité fût revenue sur l'heure ; devant ce plein accord du pouvoir et des représentants, la guerre eût semblé à tous impossible. Au lieu de cela, le désir est froidement exprimé de voir ces débats se terminer, et, pour toute réponse au conseil qu'avait donné M. Thiers d'interdire absolument la guerre à l'Italie, lecture est faite d'une dépêche italienne, arrivée à point, et portant que le cabinet de Florence s'engageait à ne pas commencer les hostilités.

Quel était le texte de cette dépêche? Comment était-elle parvenue avec un si merveilleux à-propos ? On ne l'a jamais su. Elle a disparu aussi vite qu'elle était venue, et les Italiens, qui l'avaient signée, se sont bientôt conduits comme s'ils ne se souvenaient pas de l'avoir jamais écrite.

Chaleureusement applaudi par le Corps législatif, le discours de M. Thiers était, à n'en pas douter, une manifestation pacifique ; quiconque voulait la paix devait, ce semble, l'approuver. Le lendemain, secondées par le *Siècle*, l'*Opinion nationale* et le *Journal des Débats*, les feuilles officieuses l'attaquaient; c'était à qui déploierait contre lui plus de violence. On eût dit que tous les organes de M. de Bismark s'étaient réfugiés à Paris. Le dimanche suivant éclatait, au milieu des fêtes d'Auxerre, le discours impérial ; il contenait ces mots :

« ... Le département de l'Yonne a été un des premiers à me donner ses suffrages en 1848 : c'est qu'il savait, comme la grande majorité du peuple français, que ses intérêts étaient les miens et que *je détestais comme lui ces traités de* 1815 *dont on veut faire aujourd'hui l'unique base de notre politique extérieure...* »

A qui s'adressait ce reproche de soutenir les traités de 1815 ? Où les avait-on défendus ? Où les avait-on invoqués ? Il ne s'agissait, dans le discours de M. Thiers, que du traité de 1852, signé par le prince Louis-Napoléon et indignement violé par la Prusse. Ces traités de 1815, d'ailleurs, la guerre qui se préparait allait-elle donc les déchirer ? Était-ce pour les refaire au profit de la France que la Prusse prenait les armes? Hélas ! on pouvait jusqu'à un certain point se poser cette question avant la guerre : mais aujourd'hui qui peut hésiter ?

Les commentaires ne manquèrent pas à ce mémorable discours ; il avait, suivant le mot d'un publiciste célèbre, retenti comme un coup de canon. Ce coup de canon ne devait-il profiter qu'aux armes prussiennes? Il n'y avait parmi nous qu'une interprétation possible

aux paroles d'Auxerre : c'est qu'au delà de cette lutte, dont on ne voulait pas condamner les provocateurs, on entrevoyait pour la France la restitution des provinces du Rhin. Celles-ci s'en émurent, et, bien différentes de ce qu'elles étaient naguère, elles multiplièrent les protestations contre ces projets d'annexion. En même temps, la Prusse redoubla d'audace, et les hostilités parurent imminentes.

Ce fut alors qu'on parla de congrès. Les mêmes journaux, qui avaient jusque-là vanté l'immobilité de la France et déclaré que les efforts des puissances neutres n'auraient aucun résultat, se mirent tout à coup à proclamer l'intervention de la diplomatie. Des signes analogues s'étaient déjà produits en 1859. Après le retentissement qu'avaient eu les paroles adressées le 1er janvier par l'empereur à l'ambassadeur d'Autriche, après que les bruits de guerre s'étaient partout répandus, on avait soudain annoncé un congrès, et il était à la veille de se rassembler, lorsqu'une brochure avait paru, qui, en prononçant d'avance la dépossession du Pape et des princes italiens, devait empêcher la réunion projetée.

Cette fois, il n'y eut pas de brochure ; les conditions mises au nouveau congrès la rendait superflue. Dans cette réunion, qui n'avait d'autre objet que de détourner une lutte provoquée par les prétentions de la Prusse sur les duchés de l'Elbe, c'était l'Autriche qu'on se préparait à interpeller. Il fut annoncé qu'on l'inviterait, d'une part, à renoncer à Venise, et, de l'autre, à laisser la Prusse en possession des duchés, sauf à lui chercher à elle-même des compensations qu'il restait à indiquer et que personne d'ailleurs ne se chargeait de lui fournir. Ainsi l'Autriche seule voulait la paix, et c'était à elle seule qu'on allait imputer les origines de la guerre.

Présenté de la sorte, la Prusse et l'Italie avaient accueilli le congrès avec un égal empressement. Le cabinet de Vienne y mit moins d'enthousiasme ; il l'accepta, mais en demandant préalablement qu'on prît les traités pour point de départ, et que chacun s'engageât, comme il le faisait lui-même, à ne solliciter de la conférence aucun agrandissement. D'un autre côté, il convoquait les députés du Holstein et portait son différend avec la Prusse devant la diète germanique.

A peine connut-on ces actes et ces déclarations, qu'une véritable clameur s'éleva contre l'Autriche ; de tous les points de l'horizon, on l'accusa de vouloir une rupture. On avait longtemps cherché le moyen d'établir que cette guerre, ourdie par la Prusse et par l'Italie, c'était l'Autriche qui l'avait provoquée ; le moyen était trouvé ; à voir avec quelle fureur les adversaires de l'Autriche s'indignaient de sa réponse, sans essayer de l'expliquer, il était facile de com-

prendre qu'ils n'avaient qu'une crainte : c'était qu'une interprétation précise n'en justifiât les termes et ne confondît leurs allégations.

On était si peu sûr de ces allégations que, tout en les mettant en avant, chacun s'empressait d'en décliner l'initiative et d'en attribuer à autrui la responsabilité. Le *Moniteur* du soir déclarait que le cabinet anglais avait considéré comme un refus la réponse de l'Autriche, et que le cabinet des Tuileries avait partagé cette impression. M. Gladstone annonçait, au contraire, à la Chambre des communes, que cette impression avait été communiquée au Foreign-Office par le cabinet des Tuileries, et que le ministère anglais n'avait pu que s'y rallier. Quoi qu'il en soit, la presse officieuse se rua tout entière sur le cabinet de Vienne ; les journaux de préfecture publièrent à leur première colonne les imprécations que l'agence Havas leur envoyait toutes rédigées contre les provocations de l'Autriche. Il fut entendu qu'elle seule poussait à la guerre, et que la Prusse et l'Italie avaient fait de vains efforts pour maintenir la paix.

IV

Le Corps législatif allait être appelé de nouveau à se prononcer sur ces graves questions. Le péril était pressant ; les négociations avaient échoué, la guerre semblait inévitable. Le seul obstacle qui pouvait encore l'arrêter était une manifestation solennelle des représentants de la France. Menacée par la Confédération germanique, la voyant plus portée qu'elle ne l'avait soupçonné en faveur de l'Autriche, déconsidérée en Europe, entendant les malédictions que faisaient monter contre sa politique les intérêts inquiets et les consciences soulevées, la Prusse, si elle avait vu, à ce moment suprême, la volonté de la France se dresser contre elle, aurait peut-être hésité. L'Italie fût demeurée seule, et, dans cet état, elle n'eût pas été bien redoutable.

Le gouvernement demanda à la Chambre d'écarter de ses délibérations le sujet qui préoccupait tous les esprits, et, cette fois, il fut entendu. M. Thiers se vit refuser la parole par la même assemblée qui l'avait, un mois plus tôt, couvert d'applaudissements. Mais ce silence, que le gouvernement réclamait du Corps législatif, il ne crut pas devoir l'observer. Dans un pays constitué sur le principe de la souveraineté du peuple, les représentants du peuple furent invités à se taire ; le pouvoir seul parla. La lettre de l'empereur à M. Drouyn de Lhuys fut lue à la Chambre ; comme le discours d'Auxerre, elle donna lieu

à tant d'interprétations différentes, que le public finit par n'en plus démêler le vrai sens. Ce sens, il eût été facile de le déterminer, dans un débat contradictoire, au sein du Corps législatif; on aima mieux l'abandonner au hasard des commentaires particuliers, et le *Constitutionnel* se chargea de l'expliquer d'une façon telle, qu'il eût rendu ridicule, si on l'avait écouté, cet imposant manifeste.

Les vues de l'empereur, sur la guerre qui se préparait, étaient résumées dans le paragraphe suivant :

« ..... Nous aurions, disait-il, en ce qui nous concerne, désiré pour les États secondaires de la Confédération une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important ; pour la Prusse, plus d'homogénéité et de force dans le Nord ; pour l'Autriche, le maintien de sa grande position en Allemagne. Nous aurions voulu, en outre, que, moyennant une compensation équitable, l'Autriche pût céder la Vénétie à l'Italie ; car, si de concert avec la Prusse, et sans se préoccuper du traité de 1852, elle a fait au Danemark une guerre au nom de la nationalité allemande , il me paraissait juste qu'elle reconnût en Italie le même principe, en complétant l'indépendance de la Péninsule... »

Le chef de l'État ajoutait : « Dans la lutte qui est sur le point d'éclater, nous n'avons que deux intérêts : la conservation de l'équilibre européen et le maintien de l'œuvre que nous avons contribué à édifier en Italie. »

Nous examinerons plus loin, à la lumière des événements, les principaux articles de cette lettre ; nous verrons ce que les Prussiens ont fait du programme qu'elle mettait en avant. A ne chercher que son inspiration générale, il n'y avait pas de doute à avoir : les deux puissances contre lesquelles s'élevait l'opinion publique, les deux puissances qui avaient provoqué la guerre, étaient absoutes ou encouragées : la puissance qui voulait la paix et qui, pour le moment, en représentait la cause, était, sinon blâmée, du moins abandonnée. La Prusse réclamait les duchés ; on lui souhaitait plus de force.

L'Italie, au mépris de sa parole, se préparait à engager la guerre ; on l'en excusait, en demandant à l'Autriche de céder à l'Italie ce que l'Italie voulait lui prendre, et on la protégeait d'avance contre les suites naturelles de ses revers, en garantissant le maintien de l'œuvre édifiée au delà des Alpes. M. le ministre d'État avait naguère porté au Corps législatif une dépêche de l'Italie promettant de ne pas déclarer la guerre, et il avait, à ce titre, invité l'Assemblée à ne pas prolonger les débats. La lettre du 11 juin déliait l'Italie de cette promesse. Le même ministre venait la lire à la Chambre, et à ce titre encore, lui demandait de ne pas discuter.

La Chambre ne discuta point : quelques jours plus tard, après la bataille de Custozza, alors qu'il ne s'agissait plus que d'arrêter la marche des Prussiens, un des députés les plus considérés de la majorité essaya de faire entendre un cri de patriotisme. Sa voix fut étouffée.

Nous respectons, tout en les regrettant, ces décisions du Corps législatif; mais, il faut qu'il le sache, il en gardera, devant les électeurs d'abord, et ensuite devant l'histoire, la responsabilité : le jour des électeurs viendra et peut-être, ce jour-là, ne feront-ils que devancer par leurs votes le jugement de l'histoire. L'histoire racontera que, dans des circonstances si graves, alors que la nation tout entière demandait une discussion publique, ayant à choisir entre des déterminations si différentes pour l'intérêt du pays et pour la paix du monde, une Chambre française n'a trouvé à s'affirmer que par son silence. L'histoire répétera les protestations de M. Berryer, de M. Thiers, de M. Ancel, de M. Larrabure ; elle répétera ces mots de M. Thiers : « La Chambre ne peut abdiquer ses droits et ses devoirs. » Elle répétera ces mots de M. Berryer : « Je défends le droit et l'honneur de chaque député. » Elle mettra en présence de ces nobles accents les réponses de deux députés de la majorité à ceux qui revendiquaient la liberté de parler des affaires d'Allemagne, l'une de M. Granier de Cassagnac : « Attendez sous l'orme ! » l'autre de M. Jubinal : « Parlez-en chez vous ! » Elle prononcera entre ces paroles comme entre les sentiments qui les ont dictées.

Elle dira si, dans de telles conjonctures, le rôle d'une assemblée politique doit se borner à se remettre, sans même exprimer un avis, entre les mains du pouvoir. A quoi bon se réunir, à quoi bon prendre séance si c'est toujours à cet acte d'abandon qu'on doit réduire, soit qu'il s'agisse des questions extérieures, soit qu'il s'agisse des questions intérieures, ses délibérations? On ne prétend pas, en effet, contester la confiance que la Chambre peut avoir dans les intentions du gouvernement. On ne conteste même pas la confiance que peut lui inspirer sa sagesse. Cet assentiment muet suppose quelque chose de plus ; il suppose la confiance dans son infaillibilité. Or, qui peut y croire? Qui oserait lui rendre un pareil hommage? Quel souverain oserait l'accepter ? Les événements ne sont-ils pas là pour le démentir? L'Italie, le Mexique, ont-ils été plus que l'Allemagne les témoins de cette infaillibilité? Qu'importe que dans les conversations particulières, les députés, « parlant chez eux, » puissent s'exprimer sur ces événements comme auraient fait dans leurs discours les orateurs de l'opposition? C'était dans une autre enceinte que leur bouche devait s'ouvrir et leur opinion se formuler. Qu'ils viennent maintenant à blâmer la politique du gouvernement et à en déplorer les résultats ;

le gouvernement aura le droit de leur répondre : « Cette œuvre que vous condamnez, est votre œuvre comme la mienne : c'était avant qu'elle ne fût commencée qu'il fallait donner votre avis, et non pas aujourd'hui qu'elle est accomplie. »

L'effet de la lettre du 11 juin, qu'on avait jugée moins dangereuse qu'une harangue de M. Thiers, ne se fit pas attendre. La Prusse et l'Italie crurent y voir la sanction de leurs desseins : les États secondaires de l'Allemagne, édifiés désormais sur l'appui qu'ils pouvaient espérer de la France, se groupèrent autour de l'Autriche. Les États du Holstein, que celle-ci avait librement convoqués, furent dissous par les armes prussiennes ; la Diète, suivant le vœu du cabinet de Vienne, ordonna la mobilisation des troupes fédérales.

C'est sous ces auspices que s'ouvrent les hostilités. L'Italie s'est liée à la Prusse par un traité connu et approuvé de l'empereur des Français[1], et cette guerre, qu'elle s'est engagée devant le Corps législatif à ne pas commencer, elle la déclare, en même temps que la Prusse, à l'Autriche.

On se rappelle cette étonnante campagne. Ses courtes et terribles péripéties sont gravées dans toutes les mémoires. D'abord l'Autriche est victorieuse. Comme si un arrêt du destin voulait qu'aujourd'hui les chances de succès soient en raison inverse des droits des combattants, elle l'emporte en Vénétie où elle soutient une domination, reconnue par les traités, mais répudiée par les populations. Elle succombe en Allemagne où elle défend contre une ambition coupable les principes de la justice et l'indépendance des peuples. Mais ses exploits en Italie ne sont qu'un épisode : c'est en Allemagne qu'est le nœud de la lutte. C'est là que se fixent tous les regards. Rien n'est comparable à la rapidité des Prussiens, rien, si ce n'est l'incompréhensible lenteur de leurs adversaires. Ils ont envahi la Saxe que l'Autriche laisse sans défense ; ils occupent le Hanovre et réduisent à capituler ses braves troupes, victimes de l'inertie bavaroise. Ils s'avancent en Bohême et en Gallicie. Commandés par un grand homme de guerre, le prince Frédéric-Charles, qui publiait, il y a six ans, un écrit sur les moyens de vaincre les soldats français, munis de ce redoutable fusil à aiguille dont un ouvrier allemand conçut, en haine de la France, la première idée sur le champ de bataille d'Iéna, ils enlèvent, après d'héroïques combats, les plus fortes positions. Étonnée de ne pas voir apparaître la grande armée autrichienne, l'attention publique soupçonne qu'un choc subit va surprendre les assaillants et les écraser entre ces montagnes de la Bohême qui de tous côtés vomiront

[1] Le *Journal des Débats* a affirmé ce fait sans être démenti.

contre eux des vengeurs. La rencontre a lieu, en effet, mais pour fournir aux Prussiens l'occasion d'un nouveau triomphe. Vainqueurs à Sadowa, ils entrent à Prague; les voilà en marche sur Vienne. Péril imprévu, mais péril déjà connu de la maison d'Autriche! Elle s'est déjà relevée dans une pareille extrémité ; les plaines de la Marschfeld ont déjà vu ses ennemis tomber anéantis aux portes de sa capitale. Va-t-elle renouveler cet exemple? Va-t-elle, entourée de ses peuples, s'élancer contre les envahisseurs et les ensevelir dans leur victoire?

Tout à coup, une dépêche retentit : l'empereur d'Autriche a cédé la Vénétie à l'empereur des Français, et il accepte sa médiation.

V

La révolution était prodigieuse. Elle révélait, dans l'âme de François-Joseph, un étrange désespoir. Lorsqu'on se rappelait l'attitude observée par le cabinet des Tuileries envers le cabinet de Vienne, les attaques prodiguées l'année précédente à cette puissance par l'orateur d'Ajaccio, désavoué alors, et aujourd'hui intimement associé à la politique française, l'irritation suscitée dans les régions officielles par la condamnation que M. Thiers avait jetée sur la Prusse, lorsqu'on envisageait la suite des événements, les violences des feuilles officieuses contre l'Autriche, l'empressement avec lequel elles lui avaient imputé la responsabilité de la guerre, lorsqu'on se souvenait enfin du sort fait au traité de Zurich et de ce que François-Joseph avait gagné à l'entrevue de Villafranca, on était saisi de stupeur, et l'on ne pouvait se défendre d'un compassion triste, en voyant à quel parti l'infortuné souverain se réduisait encore. Bien des esprits se reportaient vers l'exemple qu'avait donné naguère le gouvernement des États-Unis. Ils se représentaient ce fils de bûcheron, l'intègre et courageux Lincoln, parvenu par son mérite au commandement d'une grande république, saisissant le pouvoir en face de la plus formidable insurrection qui se fût jamais produite, ne se laissant ni décourager par les revers, ni intimider par les menaces, ni émouvoir par les exhortations insidieuses qui, du sein de l'Europe, lui conseillaient des transactions, mais poursuivant la lutte avec une persévérance indomptable, et fort de l'assentiment d'un peuple libre, arrivant à sauver le trésor de l'Union nationale que ce peuple lui avait confié. Ils se demandaient avec regret comment le chef d'une grande monarchie n'avait pu résister à une première défaite, et, sans nier les progrès incontestables que la liberté a déjà faits en Autriche, ils se disaient, en considérant les

vainqueurs aussi bien que les vaincus, que malheureux sont les États dont la destinée repose sur la volonté d'un homme.

Cependant, pour la France, quel événement! Il y eut, à cette nouvelle, un élan unanime de joie patriotique; on remerciait instinctivement la Providence d'avoir rendu justice au vœu permanent de la France, en imposant à son gouvernement l'obligation glorieuse de rétablir la paix que la France, si sa voix avait pu se faire entendre, n'eût pas laissé troubler. On attendait, dans une inexprimable émotion, les résolutions du chef de l'État. Qu'allait-il faire de Venise[1]? Quelle occasion, en lui restituant à elle-même sa liberté, de donner au gouvernement italien un avertissement solennel? Qu'allait-il faire en Allemagne? Quelle occasion de prendre en main cette cause des États secondaires, de tout temps chère à la France, et de défendre contre un vainqueur arrogant leur indépendance? Il se fit, en quelque sorte, un grand silence pour entendre l'avis qui allait émaner des Tuileries.

On l'attendait encore que déjà les Italiens avaient rempli le monde du bruit de leurs réclamations et de leurs bravades. Cette Vénétie, qu'on avait cédée à la France, ils prétendaient la conquérir; ils envoyaient leurs troupes dresser leurs tentes partout où les Autrichiens avaient levé les leurs, et multipliaient les décrets pour gouverner ces territoires que la France ne leur avait pas livrés. Comme Napoléon Ier, prenant la couronne sur l'autel de Notre-Dame pour ne pas reconnaître au pape le droit d'en disposer, ils prenaient d'avance possession de la Vénétie pour s'éviter envers la France tout devoir de gratitude. On supposait généralement que le cabinet des Tuileries, se portant le protecteur du saint-siége, saisirait ce moment pour exiger de l'Italie une renonciation positive à Rome. Cette dernière espérance était perdue. Nulle condition n'était mise à la cession de la Vénétie; nulle réprimande ne venait rabattre l'extraordinaire jactance du gouvernement italien. Seulement, les émissaires de ce gouvernement étant répandus en Vénétie, le quartier-général de Victor-Emmanuel s'y trouvant établi, sous les yeux des agents et des troupes qui avaient déjà présidé aux scrutins de Naples, de Bologne et de Parme, la vieille république allait être appelée à prononcer elle-même sur ses destinées.

Du côté de l'Allemagne, l'attente n'était pas mieux satisfaite. La Prusse acceptait une trêve; elle consentait à entrer en négociations, mais aux conditions suivantes: la Confédération germanique serait dissoute. Il se formerait une Confédération des États du Nord, à la-

[1] Saisissons cette occasion de rappeler à nos lecteurs l'éloquent écrit de notre ami, M. Léopold de Gaillard: *Venise et la France*, publié d'abord par *le Correspondant* et ensuite en brochure. Douniol, 1866.

quelle pourraient plus tard s'unir les États du Sud, mais d'où l'Autriche serait à jamais exclue. Cette Confédération serait placée sous la direction de la Prusse, qui en commanderait les forces militaires et en représenterait l'autorité à l'étranger. La Prusse se réservait de déterminer le sort des États que la victoire lui avait livrés ; elle allait, on l'a vu depuis, annexer les uns et imposer aux autres une dépendance qui ne serait elle-même qu'une annexion déguisée. Ces conditions, qui eussent été plus dures encore, a-t-on raconté, sans l'intervention du gouvernement français, contredisaient la politique traditionnelle de la France ; elles démentaient le programme tracé dans la lettre du 11 juin. Elles n'en furent pas moins transmises par le cabinet des Tuileries à l'Autriche et recommandées à son adhésion. Cela fait, les deux puissances mises en rapport, le cabinet des Tuileries n'eut plus qu'à se retirer. La Prusse et l'Autriche traitèrent seules les affaires d'Allemagne. Elles ne parlèrent, dans les préliminaires de paix, de l'empereur des Français que pour préjuger d'avance la cession de la Vénétie à l'Italie, et cette clause des préliminaires sert aujourd'hui de prétexte aux feuilles italiennes pour protester contre la formalité d'un scrutin exigée par la France. Le roi de Prusse, ouvrant la session législative, n'eut pas un mot, dans son discours, pour le médiateur qui avait ramené la paix.

Sur ces entrefaites, les organes officieux et les personnages officiels exaltent d'une commune voix le triomphe de la politique impériale.

« L'hommage de la reconnaissance publique, dit le *Constitutionnel*, s'élève vers le chef puissant et respecté de la France. Il a su modérer les prétentions contraires, proposer des bases acceptables d'arrangement et rendre ainsi à l'Europe, avec le rétablissement de la paix, tous les bienfaits du travail, de l'ordre et de la civilisation [1]. » « Au milieu des événements qui menaçaient de bouleverser l'Europe, s'écrie M. Drouyn de Lhuys devant la jeunesse des colléges [2], un génie tutélaire apparaît, et, planant au-dessus des orages, ramène la sérénité :

> Celsa sedet Æolus arce
> Sceptra tenens, mollitque animos et temperat iras. »

Ces poétiques accents ne suffisent pas à M. Delangle. Dans la même solennité où il devait attaquer ce régime parlementaire, dont il ne soupçonnait apparemment pas les défauts alors qu'il le servait comme procureur général, le fervent orateur invoque saint Louis, mais pour élever plus haut Napoléon III. « On trouve, dit-il, dans les

[1] *Constitutionnel*, du 30 juillet.
[2] *Moniteur*, du 7 août.

profondeurs du passé, que saint Louis, ce roi si vaillant et si sage et dont la moindre gloire n'a pas été d'affranchir l'Église nationale des usurpations de la papauté, reçut un jour la mission de régler les différends engagés entre les grands feudataires de la couronne anglaise et leur suzerain. C'était un hommage rendu à sa prud'homie. Mais quelle distance entre ce témoignage décerné à l'impartiale justice d'un roi de France et cette sorte de proclamation solennelle que l'empereur Napoléon III domine l'Europe par son génie ; qu'il est l'arbitre nécessaire des querelles qui la divisent ; que de son intervention dépend la paix du monde [1]. »

VI

Il est temps d'examiner les résultats produits par les événements que nous venons de raconter. Il est temps de les mettre en regard, non pas seulement des principes qui dans tous les siècles ont dirigé la France, mais encore, mais surtout du programme qu'exposait l'empereur dans sa lettre à M. Drouyn de Lhuys. Si ces résultats confirment les données de ce programme, s'ils les ont réalisées, on a raison de voir en eux une victoire du cabinet des Tuileries. Mais si, au contraire, ils les méconnaissent, s'il suffit de relire la lettre du 11 juin pour constater la criante injure que lui ont faite les événements, on a tort de s'en réjouir et de les proposer comme un sujet d'orgueil national. « On ne doit aux papes que la vérité, » disait M. de Maistre. On ne doit qu'elle aussi aux peuples comme aux souverains. Ce serait manquer à son pays que de lui cacher par de vains éloges des revers ou des périls que son premier devoir serait d'envisager pour se mettre en état de les réparer ou de les prévenir.

Parlons donc de la nouvelle organisation de l'Allemagne.

Les résultats obtenus n'ont que trop justifié beaucoup de prévisions ; mais, favorables ou contraires à la guerre, ces prévisions ont toutes été dépassées. Le *Times*, en rappelant l'appui que l'attitude du cabinet des Tuileries avait prêté aux armes prussiennes, ajoutait avec une ironie cruelle : « Le programme des Tuileries n'a pas été tout à fait rempli ; mais qu'importe?... » Le journal anglais en prend aisément son parti ; la France n'a pas à sa disposition les mêmes motifs de consolation. Que demandait l'empereur dans la lettre du 11 juin ? Il voulait d'abord « pour la Prusse plus d'homogénéité et de force dans le Nord. » Sur ce point, il est pleinement satisfait ; la Prusse a suivi son désir avec un zèle dont on ne peut que signaler le succès, et

[1] Discours prononcé au banquet du comice agricole de Cosne.

si l'on arrive à prouver qu'elle ne s'est agrandie que pour complaire à l'empereur des Français, on aura fourni du triomphe de la politique impériale le plus éclatant témoignage.

Mais ce vœu, dont notre patriotisme n'a jamais saisi l'opportunité, n'était pas le seul exprimé. La lettre du 11 juin réclamait encore « pour les États secondaires une union plus intime, une organisation plus puissante, un rôle plus important; pour l'Autriche le maintien de sa grande position en Allemagne. » Que sont devenues ces demandes si légitimes? Loin d'avoir conquis plus de force ou plus d'importance, les États secondaires ont perdu la puissance que leur laissait la rivalité de l'Autriche et de la Prusse; leur union n'est qu'un assujettissement commun aux volontés de la Prusse. Loin d'avoir conservé en Allemagne « sa grande position, » l'Autriche n'en a gardé aucune; elle est exclue de la nouvelle Confédération, sur laquelle la Prusse régnera sans partage. C'est précisément le contraire du programme posé par la lettre du 11 juin qui s'est réalisé, et l'on oserait nous donner un tel résultat comme l'œuvre même de Napoléon III.

Si les idées contenues dans ce programme ont été ou complétement dépassées ou radicalement méconnues, les prévisions exprimées devant le corps législatif ne sont, hélas! que trop justifiées. On les disait excessives, alors que les produisait l'illustre orateur; aujourd'hui, que les faits ont parlé, elles paraîtraient plutôt trop réservées. « Si la prochaine guerre était heureuse à la Prusse, s'écriait M. Thiers, elle voudrait s'emparer, non pas de 50 millions d'Allemands, oh! non, elle en compte 14 millions, et pour arriver de 14 à 50, quelque fougueux qu'on soit, il faut mettre quelques relais sur la route. » N'est-ce pas là ce que nous voyons? « Ce qui est certain, continuait-il, c'est que si la guerre, je le répète, lui est heureuse, elle s'emparera de quelques-uns des États allemands du Nord, et ceux dont elle ne s'emparera pas, elle les placera dans une Diète qui sera sous son influence. » — *Voix nombreuses :* « C'est cela, c'est cela[1]! » C'est bien cela, en effet; et pour confondre ses détracteurs, M. Thiers n'a qu'à rappeler à son pays ces prophétiques paroles. Ce qui met en relief la justesse de ses conseils autant que leur sage modération, c'est qu'en annonçant si bien l'avenir, il l'atténuait encore. « On admettra, disait-il, l'Autriche comme protégée dans ce nouvel ordre de choses. » Et l'Autriche n'est pas même admise à ce titre dans la nouvelle Confédération; elle en est formellement écartée. La lettre du 11 juin faisait du maintien de sa grande position en Allemagne un des intérêts de la politique française. La Prusse a fait de

[1] *Discours de M. Thiers sur la politique extérieure*, prononcé dans la séance du 3 mai. — Une brochure in-8°, Lheureux et Cᵉ.

son exclusion un des articles de la paix qu'elle entendait signer, et la Prusse a triomphé.

Qu'importe ! s'écrie-t-on : que l'Allemagne soit unie, qu'elle passe tout entière sous les lois de la Prusse ; cela nous est indifférent. Ces rivalités entre les peuples ne sont plus de notre âge ; ils sont désormais liés par les idées, lesquelles ne connaissent pas de patrie. Et les mêmes hommes qui accusent souvent les catholiques de sacrifier leur pays à leur religion sacrifient de gaieté de cœur ce qui a toujours été considéré comme une condition essentielle de l'influence française à l'espoir mensonger de voir triompher leurs propres doctrines.

A merveille. Appliquons à l'Europe les maximes de ces grands politiques et voyons les conséquences qui vont en sortir. On avait cru jusqu'ici que les nations tenaient de leur génie, de leur histoire, de leur situation certains intérêts, certaines aptitudes, certaines missions dont elles s'inspiraient pour diriger leur conduite et pour surveiller avec une attention jalouse leurs mutuels développements. On avait cru, par exemple, que l'Angleterre prétendait à la suprématie des mers, et que tout progrès dans la marine de la France ou de la Russie était de nature à la préoccuper. On avait cru que la Russie portait en Orient des vues particulières et qu'elle méditait d'y faire des conquêtes que d'autres États n'étaient pas disposés à lui abandonner ; on avait cru que l'Amérique du Nord avait émis, sous le nom de doctrine Monroë, des prétentions peu conformes à l'opinion de l'Europe et qu'elle ne restait pas impassible devant les changements essayés dans les États qui l'avoisinaient. On avait cru que la Prusse, malgré la communauté des idées qui doit remplacer aujourd'hui les rivalités internationales, avait toujours tendu à écraser l'Autriche et à se constituer une puissance capable de dominer l'Allemagne. On pensait qu'au même titre la France avait bien le droit de tenir sa place dans le monde et de ne pas supporter que ses voisins agrandissent la leur à ses dépens. Nation catholique et libérale, État militaire et continental, touchant par la disposition de son territoire à toutes les races de l'Europe, comme par la nature de son génie aux traditions séculaires et aux progressives aspirations des peuples, il semblait qu'elle avait à sauvegarder une mission privilégiée. Il semblait qu'à elle revenait le devoir de protéger dans l'univers les croyances religieuses et de soutenir à Rome leur plus auguste représentant ; il semblait qu'à elle appartenait le soin de développer les idées libérales et de conserver en Europe une situation qui ne souffrît pas plus de l'extension démesurée des autres États que de la diminution de ses propres frontières. On n'eût pas pensé lui donner une consolation suffisante en lui disant que des peuples étrangers rempliraient son rôle aussi bien qu'elle, et l'on eût craint d'outrager sa

fierté nationale en lui demandant de céder à l'Italie sa mission religieuse, à l'Allemagne unifiée sa mission libérale ou sa prépondérance militaire.

Il paraît que tout cela est changé. C'étaient là des vues d'ancien régime; la sagesse moderne en a fait justice. Chaque nation doit applaudir indistinctement aux développements des nations voisines, et se réjouir de les voir lui disputer sa place. L'Angleterre désormais ne s'inquiétera plus des progrès de la marine française, et, s'il le faut, elle nous prêtera son concours pour que le nombre de nos vaisseaux égale celui des siens. La Russie ne formera plus en Orient d'ambitieux projets, ou, si elle en agite encore, l'Angleterre l'aidera à les exécuter. Les États-Unis ouvriront le nouveau monde aux peuples européens, et l'empereur Maximilien trouvera en eux des amis aussi ardents en sa faveur, qu'ils ont été jusqu'ici acharnés contre lui. La France à son tour n'a plus qu'à abdiquer son ascendant entre les mains des autres puissances. Que la Prusse accroisse ses territoires; qu'elle développe ses forces militaires; qu'elle range sous son joug les petits États, jadis nos protégés; que l'Italie s'étende sur les mers et qu'elle se réserve d'entrer à Rome pour protéger le Pape, à sa manière. Qu'importe! La France n'a qu'à se réjouir de ces résultats; bien plus, elle contribuera, s'il en est besoin, à les réaliser.

Et quels sont ceux qui soutiennent cette politique? Les mêmes qui, à l'intérieur, ne peuvent pas supporter une force libre. Au dedans la moindre influence locale, la moindre association indépendante excitent leurs alarmes; ils provoquent contre elles les rigueurs du pouvoir. Ils repoussent la décentralisation parce qu'elle en faciliterait, selon eux, l'existence. Au dehors ils contemplent d'un œil intrépide de grands empires qui se forment aux deux extrémités de la France. Ils s'effrayent, si l'État se relâche envers les citoyens d'une seule de ses prérogatives, et ils voudraient que la France abandonnât à l'étranger ses plus glorieux attributs.

Non, nous n'en sommes pas réduits à cette extrémité; non, notre bouche ne prononcera pas ces insensés blasphèmes. Tant que la nature humaine n'aura pas été bouleversée de fond en comble, tant que les nations n'auront pas perdu la conscience de leurs intérêts et le sentiment de leur honneur, tant que le souci de leur influence continuera de les inspirer, non, elles ne témoigneront pas cette mortelle indifférence pour le progrès violent des peuples, leurs voisins ou leurs rivaux. Non, la France n'abjurera point à ce degré son généreux passé. Il faudrait déchirer les grandes pages de son histoire; il faudrait déclarer que tous ses effoorts pour fonder l'équilibre européen n'ont été qu'une longue erreur; il faudrait répudier tous les souvenirs de sa lutte bienfaisante contre la maison d'Autriche; il faudrait pro-

clamer que Henri IV, Richelieu, Louis XIV, tous nos grands hommes d'État se sont trompés, pour arriver à nous faire accepter l'érection de cette seconde maison d'Autriche qui se dresse à nos portes. Étrange abus des mots ! Les défenseurs de la Prusse étaient les plus empressés à évoquer contre le cabinet de Vienne les souvenirs de la maison d'Autriche. Ils accusaient leurs adversaires de les avoir oubliés, et l'éloge de Richelieu revenait à tout bout de champ sur leurs lèvres. A qui donc en voulaient-ils? Était-ce à la puissance de la maison d'Autriche ou seulement à son nom? Son nom, il n'est pas à redouter; il ne couvre aujourd'hui qu'un empire affaibli. Sa puissance, elle se relève en effet ; elle reparaît ; elle est de nouveau menaçante. Mais elle a changé de lieu et ne réside plus dans les mêmes mains. Ce n'est plus à Vienne ou à Madrid qu'elle siége, c'est à Berlin, et vous, qui rappeliez les luttes de la France contre cette ambition dangereuse, vous auriez dû être les premiers à la poursuivre dans son nouvel asile et à la démasquer sous son nouveau nom.

Vous reconnaissez si bien le péril dont elle menace votre pays ; vous sentez si vivement que la France est atteinte par les victoires de la Prusse, que vous déployez tout ce que vous avez d'ardeur adulatrice pour féliciter l'empereur Napoléon d'en avoir interrompu les progrès. Il y avait donc intérêt à ne pas les laisser se prolonger ; ces victoires n'étaient donc pas indifférentes à l'influence française. Que deviennent alors vos théories sur la faveur que la France doit porter aux conquêtes de ses voisins? Et, puisque vous jugiez funeste le développement de ces conquêtes, pourquoi avez-vous commencé par les faciliter ?

Car il n'y a pas à se le dissimuler, vous vous flattez en vain qu'elles sont arrêtées. La Prusse ira jusqu'au bout de ses usurpations. Elle ne cache pas ses desseins. La réserve même qu'elle s'impose momentanément et dont vous rapportez l'honneur au cabinet des Tuileries n'est pour elle qu'un moyen calculé de préparer de nouvelles annexions, en consolidant d'abord celles qu'elle a déjà faites. Le roi, dans son discours d'ouverture, remercie « la grâce divine d'avoir *aplani les voies* pour le développement national de l'Allemagne. » — « La perspective est ouverte devant nous, lui répond la Chambre des députés, que dans un temps peu éloigné l'Allemagne unie politiquement se développera sous la direction du grand État allemand. » — « Nous ne sommes pas au bout de notre politique; nous ne sommes qu'au commencement, dit à son tour M. de Bismark [1].» Déjà on célèbre « l'union nationale du Sud avec le Nord. » — « J'accepte la ligne du Mein, dit M. Carlowitz, mais comme un à-compte [2].» Déjà se

[1] Séance du 10 septembre.
[2] Séance du 12 septembre.

prépare, soit dans la presse, soit dans les Chambres des États du Sud, le mouvement qui doit mettre le comble à l'unité germanique. « Nous ne voulons pas, s'écrie le *Mercure de Souabe*, de la séparation du Nord ou du Midi : tel doit être le cri de ralliement de tous les Allemands. Nous n'avons pas de tête, et ce qui est pis encore, nous n'avons pas de membres; il faut en finir avec le particularisme et créer l'unité allemande[1]. » La Bavière, à qui semblait revenir le commandement de la Confédération du Sud, abdique ce rôle entre les mains de la Prusse. Pendant que son roi nomme M. de Bismark chevalier de l'ordre de Saint-Hubert, la Chambre des députés adopte, à l'unanimité, moins onze voix, une proposition tendant à ce qu'on cherche dans « une alliance plus étroite avec la Prusse » les moyens d'arriver « au but désiré d'unir l'Allemagne » et « de repousser avec succès les attaques qui pourraient venir de l'étranger[2]. » Voilà comme prédisaient juste ceux qui, avec le *Constitutionnel*[3], donnaient comme définitif le partage de l'Allemagne en deux Confédérations.

Ils diront peut-être qu'on verra plus tard, et ils prendront pour le moment en pitié les inquiétudes qu'inspirent ces symptômes aux vrais patriotes. C'est bien là le système habituel à l'école du despotisme : ne pas voir les difficultés quand elles naissent ; les laisser se développer à plaisir, et réserver d'un air fanfaron son action pour le jour où elles seront devenues inextricables. Si vous commencez à les soupçonner, pourquoi feindre de les méconnaître? Si vous prévoyez une explication nécessaire de la France avec le nouvel empire, pourquoi attendre qu'il ait réuni tous les moyens de la lui refuser? Nous avions déjà quelque idée de vos théories financières : endetter les peuples pour les enrichir. La règle de votre politique extérieure serait-elle donc de fortifier d'abord ses rivaux, pour se fortifier soi-même? Le *Moniteur* vantait dernièrement les exploits de cet acrobate qui, après avoir déployé son adresse sur les chutes du Niagara, est venu la faire admirer, dans le bois de Vincennes, aux Parisiens. Les pieds enchaînés, les mains liées, emprisonné dans un étroit costume, il s'élançait sur la corde, avec la chance de gagner des applaudissements ou de se briser les membres. Se rendre les mouvements impossibles, pour mieux prouver son agilité, c'était là tout son but. On dirait vraiment, à lire certaines feuilles, qu'elles rêvent pour la France une supériorité de cette sorte ; au lieu d'aplanir les voies devant elle, elles les embarrasseraient ; elles les combleraient d'obstacles ; elles multiplieraient sous ses pas les périls, afin de la mettre de parti pris dans l'alternative de les vaincre — ou d'y périr.

[1] *Mercure de Souabe,* du 2 août.
[2] *Moniteur,* du 3 septembre. — Séance du 30 août.
[3] *Constitutionnel,* du 31 juillet.

VII

On ne fera croire à personne que le cabinet des Tuileries n'ait porté sur les changements de l'Allemagne qu'un regard indifférent. Cela n'est pas possible. Il ne faut pas parler de désintéressement. Une telle indifférence ne serait point du désintéressement, mais de la duperie. Qui oserait couvrir de ce beau nom la cession que la France ferait à la Prusse de l'Alsace ou de la Lorraine ? Comment l'employer davantage pour qualifier la complaisance qu'elle mettrait gratuitement à lui laisser conquérir l'Allemagne ?

Si, après les procédés de la Prusse vis-à-vis de la Pologne et du Danemark, le cabinet impérial a couvert de sa neutralité la nouvelle agression de cette puissance, c'est qu'il en attendait pour la France un grand résultat. Il pensait que la guerre, en achevant la ruine des traités de 1815, nous ouvrirait les provinces du Rhin[1]. Cette espérance, tous ceux qui ont encouragé la Prusse, ont dû la partager ; car nous avons trop haute idée de leur patriotisme pour croire que le seul intérêt de M. de Bismark les ait inspirés.

A Dieu ne plaise que nous contestions jamais l'importance qu'aurait eue pour notre pays la restitution des frontières du Rhin. Elle a toujours été, depuis 1815, dans le désir de la France et de ses divers gouvernements. Mais la combinaison à laquelle on la demandait avait, selon nous, le double inconvénient de rendre cette restitution moins juste et moins praticable.

A nos yeux, l'annexion des provinces du Rhin n'eût pas suffi pour absoudre l'appui donné à la Prusse. C'est un mauvais moyen de s'opposer à des projets de conquête que de déclarer que, s'ils réussissent,

[1] Cette éventualité était signalée dans la lettre du 11 juin : « Nous ne pouvons songer à l'extension de nos frontières que si la carte de l'Europe venait à être modifiée au profit exclusif d'une grande puissance... »

Le *Journal des Débats* a depuis publié des communications prussiennes, qui n'ont pas été démenties, sur les conversations que cette éventualité avait motivées entre Paris et Berlin. « On prévoyait, disait-il dans son numéro du 25 août 1866, les agrandissements de la Prusse, et on s'accordait à reconnaître qu'ils pourraient autoriser la France à demander une extension de territoire. Nos correspondants font remonter les premières conversations qui ont eu lieu à ce sujet, jusqu'à l'époque de la guerre que l'Autriche et la Prusse firent au Danemark, au commencement de l'année 1864. On les reprit après la conquête du Holstein et du Sleswig, et elles se continuèrent malgré le traité de paix de Vienne, du 30 octobre 1864, et la convention de Gastein, du 14 août 1865. On prononçait de part et d'autre des paroles vagues à travers lesquelles on s'entendait à peu près, mais qui n'engagaient réellement personne... »

on se mettra soi-même à en former. En annonçant le parti qu'on se prépare à tirer de ces iniquités, on se laisse aller, au moment où on les condamne, à souhaiter leur succès, et l'on devient leur complice tout en les désavouant.

L'événement prouve d'ailleurs que, si l'on arrive ainsi à les faciliter, on n'en obtient pas toujours le gain qu'on espérait, et qu'on trouve quelquefois la plus forte résistance dans ceux-là mêmes dont on n'avait encouragé le progrès que pour s'en faire des auxiliaires.

Il est visible aujourd'hui que la bataille de Sadowa ne nous vaudra pas les frontières du Rhin. Quels changements accomplis, en quelques jours, dans la situation respective de la France et de la Prusse!

Avant la guerre, la Prusse ne se connaissait pas. Son gouvernement tramait depuis longtemps cette lutte qu'il a prétendu n'avoir pas provoquée ; il n'avait rompu avec la Chambre des députés, il l'avoue maintenant, que pour développer ces armements dont il a osé attribuer l'initiative à l'Autriche. Mais enfin l'expérience n'était pas faite. Au moment de la tenter, il hésitait. Pendant trois ans, il avait cherché des appuis au dehors ; il allait, chaque été, mendier à Biarritz des encouragements. Il pensait alors avoir besoin du concours de la France ; il ne faisait fond sur l'alliance italienne que parce que, derrière elle, il entrevoyait notre intervention. Si le cabinet des Tuileries avait hautement protesté contre ses projets, la Prusse ne se fût pas hasardée à les poursuivre. Il s'est trouvé qu'elle a pu vaincre sans le concours de la France. Elle a remporté seule des succès inouïs; elle a reconquis par le prestige de ses armes une partie des forces que l'esprit de sa politique lui avait aliénées. Elle porterait atteinte à ce prestige, si elle venait aujourd'hui céder à la France des provinces que peut-être, il y a quelques mois, elle lui avait fait espérer.

Elle avait alors contre elle la Confédération presque tout entière ; les populations forçaient la main à leurs gouvernements pour les tourner contre la politique prussienne. Et que lui reprochaient-elles? Ce n'était pas seulement de chercher dans la guerre civile la domination de l'Allemagne. C'était encore, c'était surtout de la chercher dans l'appui de l'étranger. Elles ne se fussent pas soulevées contre l'intervention de la France, si elles l'avaient vue se prononcer en faveur de leurs libertés et de l'Autriche qui, à ce moment, en soutenait la cause ; mais elles se révoltaient au seul soupçon d'un pacte qui eût, en échange du concours prêté à la Prusse, livré à la France les provinces rhénanes.

Aujourd'hui ces provinces rhénanes, dont le seul nom allumait contre elle tant de haines, la Prusse n'a qu'à les mettre en avant pour provoquer les adhésions. C'est en les refusant à la France qu'elle se fera pardonner de l'Allemagne. Les divisions, qu'avait suscitées la

pensée d'une promesse à la France, la pensée d'une résistance à ses prétentions les apaise. Partout est arborée, comme le drapeau même de l'unité, la *résistance à l'étranger*. C'est elle qu'invoquent les journaux, les assemblées populaires, les députés, les ministres ; c'est elle qui inspire la proposition, adoptée par la Chambre bavaroise, d'une alliance plus étroite avec la Prusse ; c'est elle que M. de Bismark fait soigneusement retentir pour réfuter les objections et pour étouffer les plaintes des États annexés. Et de quel *étranger* veut-il parler ! On le devine en écoutant ces paroles : « Vous ne trouverez pas en Europe une seule puissance qui veuille favoriser l'organisation de la nouvelle Confédération allemande et qui ne sente le besoin d'intervenir dans cette réorganisation à sa façon, ne *fût-ce que pour ne pas enlever à un des confédérés les plus considérables, comme la Saxe, la possibilité de recommencer à jouer de nouveau le même rôle dans lequel nous l'avons vue.* » Nous ne savons s'il est vrai, comme on l'a rapporté, que la Prusse ait exigé, de chacun des États du sud, un pacte secret d'alliance en cas d'une guerre avec la France. Mais il suffit que ce bruit se soit répandu pour peindre l'état des choses et le mouvement des esprits.

La France eût-elle obtenu les frontières du Rhin, nous soutenons encore que, devant l'unité prussienne, la compensation n'eût pas été pour nous suffisante. Il y aurait pour notre politique l'avantage de ne point paraître l'objet d'une mystification ; mais il n'y en aurait pas moins pour notre prépondérance un grave échec. L'amour-propre des hommes serait sauvegardé ; mais la sécurité du pays n'en serait pas plus assurée.

On dit que les traités de 1815 sont anéantis. On s'en va répétant : « L'œuvre du congrès de Vienne n'existe plus. La Confédération germanique est dissoute ; les États secondaires ont disparu. La France peut être satisfaite. » Eh quoi ! la satisfaction de la France consiste-t-elle à ce que les traités de 1815 soient renversés n'importe comment? Qu'elle voie disparaître les stipulations qui lui étaient favorables ou celles qui lui étaient contraires ; faut-il également qu'elle s'en réjouisse ? « Il y a deux manières, écrivions-nous avant la guerre, de réviser les traités de 1815 ; on peut les réviser en les atténuant ou en les aggravant. Dans le premier cas, la victoire sera pour la France ; dans le second cas, il n'y aura de victoire que pour les ennemis[1]. »

[1] *Gazette de France*, du 26 mai 1866. On nous permettra d'emprunter quelques lignes à cet article. En résumant notre pensée, elles auront cet avantage qu'écrites avant la guerre, on ne pourra leur reprocher d'apprécier systématiquement des événements encore à venir : «...Trois grandes précautions avaient été prises en 1815, sur l'insistance de l'Angleterre, par les alliés contre la France. On avait établi contre

La guerre d'Allemagne dont on attendait la destruction des traités de 1815 au profit de notre patrie les a aggravés contre elle. Voilà ce qu'il n'est pas possible de contester.

elle, au nord, le royaume des Pays-Bas, accru de la Belgique ; à l'est, la Prusse augmentée des provinces rhénanes, au sud, le Piémont auquel on avait adjoint, malgré les réclamations des Génois, la république de Gênes. On avait vu dans ces trois États autant de barrières contre notre puissance, à laquelle tous trois s'étaient montrés également hostiles ; on ne s'était appliqué à les rendre plus forts que pour nous affaiblir.

« Il y avait deux manières de changer cette combinaison : l'une d'agrandir ces royaumes formés contre la France, et ce changement n'eût été qu'un succès de plus pour nos ennemis ; l'autre de les diminuer et par là même on aurait ainsi déjoué le calcul des alliés on eût servi la France.

« Cette seconde manière a prévalu, en 1831, lors de l'affranchissement de la Belgique. Les traités de 1815 furent enfreints à cette époque, ils furent enfreints avec l'appui de la France et devant le mauvais vouloir des autres puissances. Celles-ci avaient lieu de se plaindre et la France de se réjouir.....

« En a-t-il été de même en Italie ? Le royaume que les alliés avaient fortifié contre la France s'est-il scindé ou agrandi ? Il ne comprenait alors que quatre provinces : la Sardaigne, la Savoie, le Piémont, Gênes ; il en compte plus de dix aujourd'hui. Il n'avait pas alors cinq millions d'habitants ; il en a maintenant plus de vingt. L'attente des alliés a été dépassée... Ah ! sans doute les traités de 1815 ont été, cette fois, déchirés. Mais est-ce la France qui doit s'en applaudir... Demandez-le à l'Angleterre, qui par la bouche de lord Russell, s'écriait en 1861 : « Il n'est plus main-« tenant au pouvoir de la France, d'empêcher la constitution de la libre Italie, et, « lorsque cette Italie sera constituée, nous aurons une nouvelle garantie pour l'indé-« pendance et la sécurité de l'Europe. »

« Cette œuvre de l'unité, que le gouvernement français répudiait en Italie, qu'exaltait l'Angleterre, la voilà qui se prépare en Allemagne. Nous avions au nord un allié fidèle, le Danemark ; la Prusse, traînant l'Autriche à sa suite, l'a combattu et ravagé. Deux provinces lui ont été enlevées pour le compte de la Confédération ; la Prusse prétend les garder pour elle. Ce n'est pas assez ; les plénipotentiaires de 1815 avaient agrandi le territoire de la Prusse, pour l'opposer plus efficacement à la France. Mais ils avaient dû respecter dans ces éléments essentiels la Confédération germanique ; et, cette organisation, qui modérait l'ambition des grandes puissances, on le voit aujourd'hui, puisque la Prusse veut la renverser comme le premier obstacle à ses entreprises, cette organisation, protectrice des petits États, offrait du moins à la France un gage de sécurité. La tradition constante de notre politique avait été de la maintenir.....

« Eh bien ! ce pacte fédéral, que notre politique a de tout temps soutenu, dont les États allemands, à travers des réformes nécessaires, entendent conserver les principes, que les alliés furent obligés de respecter, la Prusse veut le détruire. Elle veut fonder sur l'asservissement successif des puissances qui l'avoisinent sa domination. Elle veut fonder l'unité prussienne. Cette pensée qu'elle nourrissait déjà en 1815, cette pensée qu'elle laissait entrevoir en réclamant la Saxe et que le gouvernement de Louis XVIII avait réussi à refouler dans l'ombre, elle la reprend ; aujourd'hui, elle la remet en lumière !... Oui, cette fois encore les traités de 1815 seraient déchirés, mais contre qui ? est-ce contre la Prusse ou contre la France ?... »

VIII

Qu'il y eût dans l'organisation de la Confédération germanique des changements à introduire, des réformes à opérer, c'est ce que tout le monde reconnaîtra. L'idée d'une union plus intime et plus efficace entre les divers États de l'Allemagne fermentait depuis longues années dans les têtes ; elle voulait être réalisée. Mais de toutes les manières de la réaliser, il n'y en avait pas de plus funeste pour la France que celle dont la dernière guerre vient d'assurer le succès. La France comme l'Europe avait intérêt à ce qu'aucune des deux puissances, qui se partageaient l'influence en Allemagne, ne pût porter atteinte, soit à l'indépendance des États secondaires, soit au caractère purement défensif de la Confédération. L'indépendance des États secondaires, le caractère défensif de la Confédération, c'étaient là en quelque sorte deux axiomes européens que la France, première puissance du continent, avait toujours eu mission de faire observer.

En 1863, un projet de réorganisation fédérale fut proposé par l'Autriche. Il ne reposait pas sur l'unification de l'Allemagne ; il maintenait le principe de la fédération. Il accordait une réelle prééminence à l'Autriche; mais il respectait la liberté des États secondaires. L'Autriche, d'ailleurs, qui est elle-même un grand empire fédératif, l'Autriche que les exigences diverses des populations groupées sous son gouvernement, obligent à mettre la décentralisation dans son pouvoir et la lenteur dans son action, l'Autriche prend de plus en plus ce caractère purement défensif, nécessaire à la Confédération germanique, et elle l'eût confirmé dans celle-ci, en la dominant. La France, à qui l'on prône aujourd'hui l'indifférence à l'égard de tout ce qui se passe au delà du Rhin, la France a protesté contre ce projet de réforme ; elle en a dès l'abord empêché le développement. Cependant il n'était pas une menace contre elle ; à ce moment même l'Autriche s'unissait à nous pour soutenir la cause de la Pologne contre la Russie appuyée de la Prusse. Cependant il ne changeait pas les dispositions essentielles de la Confédération. Il ne s'imposait point par la force, à la suite de menées occultes, sur les débris des États secondaires, violemment renversés. Il s'étalait au grand jour, par la bouche de l'empereur François-Joseph, devant les souverains de l'Allemagne volontairement rassemblés dans cette ville de Francfort, maintenant spoliée et asservie par les Prussiens et qui alors, rassurée sur ses droits, saluait de ses acclamations les pacifiques réformateurs de l'Allemagne.

La France a repoussé ce projet, comme menaçant pour son influence.

Mais voici que la suprématie, librement déférée à l'Autriche, s'en va dans un tout autre appareil, passer aux mains de la Prusse. Il ne s'agit plus d'une simple prééminence, dépendant, après tout, du vote des confédérés ; il s'agit d'une domination véritable, imposée par la force et qui s'affirme elle-même au nom des droits de la conquête. Il ne s'agit plus d'États unis par un lien fédératif et conservant chacun son armée, sa diplomatie, sa pleine indépendance. Ces États n'existent plus ; les uns anéantis, les autres nominalement conservés, ils disparaissent tous dans l'unité prussienne, ils sont les soldats, les agents, les sujets de la Prusse. Il ne s'agit plus d'une confédération purement défensive, et que la nécessité même d'une délibération collective préservait des aventures ; il s'agit d'un grand État militaire qui s'étend du Rhin au Mein, qui au delà revendique pour ses troupes, à Mayence comme en Saxe ou dans le Luxembourg, l'occupation des forteresses, qui unit aux préjugés de l'ancien régime les expédients des temps nouveaux et qui va d'autant plus se complaire dans ses allures guerrières que sa tâche n'est pas achevée et qu'il médite d'autres conquêtes. Tandis que l'Autriche marchait d'accord avec la France, au moment où elle proposait ses plans, c'est en évoquant les souvenirs de 1813 et de 1815, c'est en montrant du doigt « l'étranger » que la Prusse fait prévaloir les siens.

Et la France applaudirait à ce spectacle ! Elle, qui a condamné le projet de 1863, elle se rallierait à l'œuvre de 1866 ; elle en féliciterait son gouvernement comme d'un fruit de son influence ! O morts de Waterloo ! O glorieux vaincus de Leipzig ! Valeureux combattants de Lutzen et de Bautzen, de Montmirail et de Champaubert ! si de ces plaines silencieuses, où dorment ensevelies vos héroïques dépouilles, il vous était donné de vous lever soudain, et d'ouvrir les yeux sur les événements qui s'accomplissent, s'il vous était donné d'entendre ces cris d'allégresse poussés par des bouches françaises, quelle serait votre pensée ? Ah ! sans doute, vous vous diriez que vos armes ont été vengées ; sans doute vous vous diriez que vos ennemis viennent d'être vaincus et que la coalition des peuples a été rompue. Vous les aviez vus à l'œuvre. Cette unité germanique, elle s'était, en des heures néfastes, formée contre vous ; elle était née de l'élan du patriotisme qu'avait soulevé, par toute l'Allemagne, l'excès de vos victoires. On la comprenait alors, et vous-mêmes, tout en la combattant, vous rendiez hommage à ce magnanime effort. Mais, si l'on vous avait annoncé que de cette unité, passagèrement suscitée contre vos conquêtes, on ferait l'état définitif de l'Allemagne, si l'on vous avait dit que

cette unanimité des peuples, si péniblement obtenue après dix ans de luttes, on l'assurerait à jamais par une organisation permanente, si l'on vous avait dit que la Prusse tant de fois vaincue par votre prodigieux capitaine et qui, à Waterloo, vengea sur vous ses longues défaites, dirigerait elle-même cette unité, que se fût-il passé dans vos âmes? Et si l'on avait ajouté que la France devait l'aider à remporter ce triomphe, et mettre désormais dans de pareils résultats l'emploi de son influence, qu'auriez-vous répondu? Et de quelle indignation n'eussent pas frémi vos mâles poitrines?

Votre surprise n'eût pas été moindre, hommes d'État, ministres, députés, princes de la Restauration! Ces traités de 1815, dont on essaye vainement de vous imputer la responsabilité, vous n'en étiez pas les auteurs. Ce n'était pas votre ambition qui les avait attirés sur la France. Vous ne les aviez signés que le deuil au cœur, et, après en avoir, au prix d'efforts inouïs, fait adoucir les conditions, vous vous promettiez d'en obtenir plus tard la disparition. Eh bien! écoutez ce qui est advenu! La Pologne, pour laquelle vous aviez stipulé des institutions nationales, est anéantie; le Piémont, que l'on avait à dessein fortifié contre vous par l'annexion de Gênes, s'est grossi de toute l'Italie. La Prusse, à son tour, à qui l'on avait contre vous donné les provinces Rhénanes, reçoit les développements qu'elle réclamait en 1815, et que grâce à vos résistances, elle n'avait point obtenus. Vous lui aviez fait refuser la Saxe; elle domine sur toute l'Allemagne, et la France demeure en face d'elle toujours découronnée de cette frontière de 1814 que les Cent-Jours lui ont ravie! Eh bien! écoutez encore! On appelle cela déchirer les traités de 1815, et il se trouve des Français pour vous les jeter à la face en saluant avec des transports de joie l'aggravation de ce pacte qui vous avait, à vous, arraché des larmes.

Qu'on interroge, dans ses phases successives, le passé de la France: partout se fera entendre le même jugement contre l'unité nouvelle. Il y eut un temps où notre politique favorisa la Prusse. Si la maison de Brandebourg est sortie de ses étroits domaines, si elle est arrivée à compter en Allemagne, c'est à nous qu'elle l'a dû, avant de le devoir au grand Frédéric. Henri IV et Richelieu secondèrent son élévation, comme ils secondèrent les progrès de la Bavière à qui ils méditaient de faire déférer l'Empire. Mais pourquoi? Précisément pour empêcher l'unité germanique que la maison d'Autriche, comme aujourd'hui la maison de Hohenzollern voulait constituer à son avantage. C'est dans la même pensée que tous les gouvernements sous lesquels a passé la France ont soutenu en Allemagne, comme en Italie, l'organisation fédérative. « La Confédération germanique, telle que l'avaient constituée les traités de 1815, disait récemment le *Siècle*, était une arme formidable que la Prusse et l'Au-

triche pouvaient toujours tourner contre nous. » Et quand donc depuis 1815 l'ont-elles efficacement tournée contre nous? Pour qu'elles réussissent, il eût fallu qu'elles fussent toutes deux d'accord, et c'est ce qui, dans les grandes conjonctures, leur a manqué. Admirez le raisonnement du *Siècle*. Il se plaint que la Confédération germanique, formée de princes indépendants, partagée entre deux influences rivales, toujours incertaine par là même dans ses décisions, nous ait été dangereuse. Et pour détourner le péril, il ne voit rien de mieux que de la concentrer tout entière aux mains d'une des deux puissances dont il redoute contre nous l'hostilité. Il supprime tous les obstacles qui pouvaient arrêter l'éclat de cette hostilité, et il pense l'avoir ainsi conjurée. Napoléon Ier envisageait autrement l'intérêt français en Allemagne. Lui aussi, dans les premiers jours du Consulat, il avait recherché l'alliance de la Prusse. Mais alors il conservait les provinces Rhénanes, et l'Autriche, quoique affaiblie, possédait encore l'empire d'Allemagne. Cet appui, donné à la Prusse, alla-t-il jusqu'à préparer en sa faveur l'unité germanique? Loin de là, Napoléon tenait à la laisser en rivalité avec l'Autriche. Il prenait sous sa forte main les États secondaires ; il s'en déclarait le Protecteur jusqu'au jour où, égaré par une ambition qui flattait du moins l'orgueil national, il voulut en faire ses sujets.

Il y a un autre témoignage contre la politique que les apologistes de la Prusse recommandent à la France : c'est le sentiment de l'étranger. Napoléon Ier, que nous aimons à citer parce qu'il est de mode aujourd'hui de faire de lui un oracle infaillible, Napoléon Ier discutait un jour une grave question au Conseil d'État. Il s'agissait de la venue du pape à Paris pour la cérémonie du sacre. Beaucoup d'objections s'élevaient, au sein de l'assemblée, contre cet événement. Fatigué de ces objections, l'impatient dictateur, après y avoir quelque temps répondu, s'écria tout à coup : « Messieurs, vous délibérez à Paris, aux Tuileries; supposez que vous délibérassiez à Londres, dans le cabinet britannique, que vous fussiez, en un mot, les ministres du roi d'Angleterre, et qu'on vous apprît que le Pape passe en ce moment les Alpes pour sacrer l'empereur des Français ; regarderiez-vous cela comme un triomphe pour l'Angleterre ou pour la France[1] ? » Nous adresserions volontiers la même apostrophe à ceux qui veulent faire de l'unité allemande un succès pour la France. Garderaient-ils cette manière de voir s'ils étaient à Londres? Serait-ce le triomphe de la France ou celui de l'Angleterre qu'ils s'apprêteraient à célébrer?

La voix de l'Angleterre a déjà répondu. Non pas, sans doute, que

[1] *Histoire du Consulat et de l'Empire*, par M. Thiers, t. V, p. 228.

nous prétendions faire d'une contradiction systématique avec les vues de ce grand peuple la règle de la politique française ; mais il est évident qu'il existe entre les deux nations des rivalités inévitables dont leurs opinions et leurs actes porteront toujours l'empreinte. L'Angleterre, si indignée naguère contre les violences de M. de Bismark, si ardente à former des vœux contre le succès de ses entreprises et à ouvrir des souscriptions en faveur des blessés autrichiens, l'Angleterre trouve aujourd'hui que l'œuvre de M. de Bismark est bonne. Elle immole le Hanovre à l'espérance de voir s'affaiblir l'ascendant de la France ; elle réclame un *frein* pour ce qu'elle nomme notre *rôle agressif*, et ce frein, elle croit le tenir dans l'*Allemagne unie*.

Et si vous vous retournez du côté de la Prusse, voyez-vous percer chez les vainqueurs l'idée qu'ils rendent un service à la France? Lorsqu'avec une jactance risible ils parlent de nous reprendre l'Alsace, lorsque M. de Bismark décerne à l'armée prussienne le titre de première armée du continent que le monde jusqu'ici réservait à la nôtre, lorsque le principal organe de ce ministre déclare qu'il *faut compléter l'œuvre de* 1815, est-ce vraiment le triomphe de l'influence française qu'ils veulent exalter ?

IX

Mais, dit-on, ce sont les principes de la France qui l'ont emporté ; c'est le droit nouveau qui se développe sous son impulsion. Où donc aperçoit-on l'application de ce droit et de ces principes? Le cabinet des Tuileries a, dans ces dernières années, ébranlé les traités au nom du vœu des populations : c'était ce vœu qu'il opposait aux plaintes du Danemark ; c'était ce vœu que la Prusse, en prenant les armes contre l'Autriche, allait, pensait-on, satisfaire. Le cabinet de Berlin a singulièrement rempli la prévision. Il s'est prononcé. Il avait commencé la lutte en empêchant par la force la réunion des États du Holstein ; la suite a été digne du début. Il a laissé là ces trompeuses formules dont les conquérants de l'Italie avaient fait un si facile usage. Il s'est annexé les populations sans les consulter ; bien plus, en proclamant qu'elles lui étaient hostiles, et que c'était précisément parce qu'elles repoussaient sa domination qu'il la leur imposait. Pendant que les Italiens, si peu gênés pourtant par un scrutin, protestent contre celui qu'on exige d'eux en Vénétie, et déclarent que le droit national rend superflue cette formalité, la Prusse la juge illusoire, et ne veut tenir que du droit de conquête ses nouveaux domai-

nes : « Recourir au suffrage universel[1], ce serait remplacer l'essentiel par les apparences. » Elle déchire impitoyablement les vains oripeaux dont ses panégyristes de France ne se lassent pas de couvrir ses actes; elle écarte jusqu'au nom de la « grande patrie allemande. » Elle n'entend servir que son intérêt propre : « les aspirations de la Prusse, non de toute l'Allemagne, » dit le roi Guillaume, répondant à la Chambre des députés. Et la Chambre à son tour : « L'État allemand de l'avenir doit se former, non par l'union de tous les États allemands entre eux, mais par l'union organique des États allemands à la Prusse. »

Ce qu'on appelle le triomphe de l'esprit nouveau n'est que la confirmation avouée des plus criants attentats de l'ancien régime. Le roi Louis XVIII, défendant au congrès de Vienne la cause de la Pologne, faisait de son indépendance une question d'ordre européen; il posait cette grande réparation comme l'acte primordial que les puissances rassemblées devaient donner pour point de départ à leurs résolutions. C'est au contraire l'inspiration d'où est sorti le partage de la Pologne qui dirige aujourd'hui la politique européenne. L'annexion du Hanovre, du duché de Nassau, de la Hesse électorale, de la ville libre de Francfort et des duchés de l'Elbe, cette annexion, consommée par la Prusse, tolérée ou encouragée par l'Europe, acclamée ou absoute au nom d'un prétendu droit supérieur par des voix françaises, n'est que l'imitation et la sanction du crime des trois puissances. On ose l'excuser en l'appelant une œuvre nationale. Oui, sans doute, elle est nationale à Berlin. Mais l'est-elle à Francfort? L'est-elle dans le Hanovre? L'est-elle dans le Holstein? Dites alors que l'incorporation de la Pologne à la Russie est une œuvre nationale! Elle ne l'est pas à Varsovie; elle l'est certainement à St-Pétersbourg et à Moscou. — Mais la Prusse représente le génie moderne. — C'est justement l'éloge qu'adressaient les philosophes du dix-huitième siècle à Catherine et à Frédéric. Le génie des lumières, personnifié par les deux souverains, avait vaincu la superstition. Au même moment, un pape élevait la voix pour protester, au nom de l'Église, contre les oppresseurs d'un peuple catholique. A quoi pensent donc ceux des défenseurs de la Prusse qu'on voit figurer dans les comités polonais? S'ils eussent vécu au dix-huitième siècle, ne se fussent-ils pas rangés du côté de Frédéric et des philosophes contre la Pologne et contre le pape?

Pour nous, nous voyons sacrifiées dans le triomphe de la Prusse trois grandes causes, qui furent toujours celles de la France. La pre-

[1] Rapport de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur l'annexion du Hanovre, du Nassau, etc.

mière, nous l'avons nommée : c'est la cause de la Pologne. On a insinué récemment que le cabinet de Berlin avait manifesté le désir de s'affranchir désormais du joug de l'alliance russe : ce n'est probablement pas pour exprimer cette intention qu'il a, au lendemain de la guerre, dépêché à Saint-Pétersbourg le général de Manteuffel, connu pour ses tendances russes. Personne plus que nous ne se réjouirait de voir l'indépendance de la Pologne sortir de l'unité prussienne. Sans rien retirer du jugement que celle-ci nous inspire, nous remercierions la Providence d'avoir placé du moins, à côté d'un résultat funeste, un si éclatant bienfait. Mais, jusqu'à plus ample examen, nous avons peu de confiance dans le secours que la Pologne obtiendra de la Prusse. Déjà M. de Bismark a pris soin d'écarter, au nom de la nationalité prussienne, la revendication que les députés du grand-duché de Posen avaient faite de la nationalité polonaise. Bien loin que la Russie consente, devant l'accroissement de la Prusse, à se dessaisir de sa proie, il semble qu'elle songera plutôt à en réunir sous sa main les lambeaux épars. Pendant que certains journaux prêtaient au cabinet de Berlin une attitude hautaine en face de Saint-Pétersbourg, d'autres le montraient proposant à la Russie le grand-duché de Posen et facilitant, en échange de l'appui donné à ses propres conquêtes, l'incorporation définitive de la Pologne à l'empire moscovite. Quoi qu'il en soit, il est présumable que cette double annexion de la Pologne par la Russie et des États d'Allemagne par la Prusse sera entre les deux puissances un lien qui les rattachera plus intimement l'une à l'autre ; celle-ci, craignant de voir la Russie entraver son œuvre en Allemagne, si elle lui suscitait des difficultés en Pologne ; celle-là craignant de se voir arracher la Pologne, si elle venait à troubler la Prusse en Allemagne.

Il est encore une grande cause que la France avait jusqu'ici couverte de son patronage et dont le cabinet des Tuileries, malgré de frappantes contradictions, avait toujours tenu à paraître le protecteur : c'est la cause du saint-siége. Qu'on soit hostile on favorable à l'indépendance temporelle du saint-siége, on reconnaîtra que le soin de la défendre était une des traditions de la politique française, un des attributs de son influence ; qu'on lui soit favorable ou qu'on lui soit hostile, on reconnaîtra, les uns avec douleur, les autres avec satisfaction, que les derniers événements ont porté un nouveau coup à cette indépendance, une nouvelle atteinte à cette tradition. La façon dont l'Italie a engagé la guerre, cette promesse solennelle de ne pas la déclarer, faite au gouvernement français, et ensuite violée sans qu'il s'en émeuve, cette prise de possession de la Vénétie, opérée contre la France, d'abord tolérée, bientôt après ratifiée, de tels

symptômes, succédant à tant d'actes déjà consommés malgré la France et toujours reconnus par elle, révèlent clairement à l'Italie qu'elle n'a rien à craindre et qu'elle peut tout oser. Elle n'a pas cessé de publier qu'elle voulait aller à Rome; le gouvernement français avait, dans la cession de la Vénétie, une occasion précieuse de lui faire entendre qu'il ne l'y laisserait pas entrer. Il s'est tu : comme son silence avait, il y a trois mois, favorisé la Prusse, son silence, en cette conjoncture, est encore pour les projets de l'Italie un encouragement. Il pouvait aussi, l'Autriche une fois écartée de l'Italie, la soutenir en Allemagne, et lui conserver une autorité dont il se serait fait un appui en faveur de la papauté. Il le pouvait, il le devait d'autant plus qu'au-dessous de lui des voix s'élevaient pour saluer dans le triomphe de la Prusse le triomphe des ennemis de Rome, dans la défaite de l'Autriche la ruine du saint-siége. Il ne l'a point essayé; il a laissé la Prusse développer ses conquêtes ; il a volontairement souffert l'affaiblissement d'un des soutiens de la cause qu'il avait déclaré jusqu'ici protéger.

C'en est fait, les Italiens vont répéter qu'ils entreront à Rome.

Mais ici encore, nous redirons le mot de Napoléon Ier : « Si vous siégiez dans les conseils du cabinet britannique, qui triompherait, à vos yeux, de l'Angleterre ou de la France ? » Et si, comme le bruit s'en est répandu, le pape acceptait les offres de la Grande-Bretagne, si, refusant d'autoriser par sa présence l'apparence d'un pacte avec les envahisseurs de Rome, il se retirait à Malte, s'il trouvait sur cette terre, garantie par un État protestant, l'asile indépendant que lui auraient enlevé, dans sa propre capitale, des catholiques dégénérés, pour qui, encore une fois, serait la victoire aux yeux du monde entier, pour la France ou pour l'Angleterre ?

Enfin une dernière cliente restait à notre nation : souvent délaissée, quelquefois trahie par sa protectrice, son nom et ses destinées avaient toujours été liés au nom et aux destinées de la France : cette cliente, c'était la Liberté. Comme la Convention défendant les chrétiens en Orient, même quand elle les massacrait à l'intérieur, les gouvernements qui se sont succédé dans notre pays n'ont pas cessé, même quand ils opprimaient au dedans la liberté, de la défendre au dehors et de s'en montrer partout les représentants. Quelle part la liberté a-t-elle donc dans le succès de la Prusse? Où est-elle? Où sont ses conquêtes ? Où sont ces applications fécondes des principes de 89 qu'on promettait à notre impatience? De conquêtes, nous ne voyons que celle du sabre ; de principes, nous ne voyons que ceux de la force, vainement déguisée sous les expressions doucereuses de ces Tartuffes cuirassés que Molière n'avait pas prévus, et qui croient faire de la Di-

vinité leur complice en invoquant sur leurs violences la bénédiction du Très-Haut. En Italie, c'est la loi des suspects qui sévit au nom de l'indépendance nationale; ce sont les biens de l'Église confisqués, les prêtres exilés, les religieuses expulsées au nom « de l'Église libre dans l'État libre. » En Prusse, c'est en l'absence du parlement trois fois dissous que la guerre est décidée, et, devant cette guerre prête à éclater, il faut qu'en France aussi le Corps législatif se réduise au silence. Et, depuis la guerre terminée, quels deuils pour la liberté ! Les impôts sont aggravés; les journaux supprimés en masse; les journalistes patriotes mis en prison. Les vœux des populations sont systématiquement étouffés. Le parti qui triomphe à Berlin est notoirement le parti de l'ancien régime; c'est lui qui a soutenu M. de Bismark contre la Chambre des députés et qui a régulièrement approuvé les budgets que celle-ci avait rejetés. Il était vaincu alors; aujourd'hui, il a le ton superbe et pose ses conditions. La Chambre des seigneurs domine du haut de son succès la Chambre des députés; la *Gazette de la Croix* se raille des progressistes, et déclare plus malfaisant que jamais le « parlementarisme. » Le roi, en réclamant des députés un bill d'indemnité pour les fautes passées de son gouvernement, leur annonce que, si c'était à refaire, il recommencerait. C'est son ministère qui a violé la loi, et c'est lui qui veut bien *pardonner* à la Chambre. La Chambre s'incline, et ratifie le pardon qu'on lui accorde. Le parti libéral, hier si puissant, courbe la tête devant l'autocrate victorieux. Comme si la fatale influence devait s'étendre sur toute l'Europe, les vaincus cherchent à leur tour dans l'arbitraire du pouvoir la force qu'ils eussent mieux fait de demander à l'élan national. L'état de siége est voté dans la basse Autriche. Enfin, au lendemain de la cession de Venise, la France elle-même voit rendre un sénatus-consulte qui promulgue des pénalités et des prohibitions nouvelles, et, dans un discours reproduit par le *Moniteur*, un membre du conseil privé donne en exemple la conduite du roi de Prusse envers les élus du peuple.

Ne dites pas que la crise est passagère. Elle durera ; elle est devenue pour le gouvernement prussien une nécessité. Il faut qu'il achève son unité, il faut qu'il vienne à bout des populations ; il faut qu'il reste fort devant l'étranger. Ce sont là pour lui autant de raisons de susciter l'esprit militaire, autant de raisons de garder la dictature. Et, comme il se préoccupe de l'attitude des autres puissances, les autres puissances, à leur tour, seront obligées de prendre leurs précautions contre lui. Elles feront comme lui de l'augmentation de leurs armées et de l'ajournement de la liberté une question de salut public.

On ne veut pas s'émouvoir de la ruine des petits États ; on la re-

garde comme indifférente, quand on ne va pas jusqu'à s'en réjouir. On verra de plus en plus de quel poids ils comptaient non-seulement dans l'indépendance des nations européennes, mais encore dans leurs libertés intérieures. Sait-on bien ce qui tombe avec eux ? C'est le droit des faibles, c'est l'intérêt des minorités ! Oui, les petits États représentaient en Europe ce que dans chaque nation représentent les minorités. Le Hanovre, le Holstein, Nassau, Francfort étaient dans l'assemblée germanique comme sont des citoyens faibles, mais libres, dans l'assemblée d'un peuple. Le respect des minorités était jadis la première loi des gouvernements ; le droit constitutionnel ne tendait qu'à sauvegarder ce respect au dedans, comme le droit des gens à le faire observer au dehors. Aujourd'hui, qu'on la cache sous le manteau des nationalités ou sous l'invocation du vœu populaire, la force écrase les minorités, nations ou individus. Toutes les existences doivent s'abaisser, toutes les volontés disparaître devant la majorité, personnifiée représentée dans chaque État par le gouvernement, dans l'Europe par les grands empires.

Il semble que les publicistes qui ont contribué à faire naître ces résultats, ne devraient pas aller plus loin. Rien de ce qu'ils attendaient ne s'est réalisé. Ils annonçaient la restitution des frontières du Rhin, et ils jugent maintenant qu'il n'en faut plus parler. Ils annonçaient que le droit des peuples allait prévaloir, et la volonté des peuples est ouvertement méconnue. Ils annonçaient un large développement des libertés publiques, et le monde retentit des coups portés en tous pays aux libertés publiques. Que font-ils? Au lieu de s'arrêter dans cette voie, toute jonchée des débris de leurs espérances ruinées, ils s'y enfoncent davantage. Ils pensent dissimuler leur erreur en y persévérant. La Prusse dédaigne leurs avances; ils ne se refroidissent pas. Quoi qu'elle fasse, ils veulent à tout prix paraître d'accord avec elle. Comme ce personnage de la Bruyère qui, voyant tout le monde rire, riait plus fort que les autres, sans se douter qu'on se moquait de lui, ils redoublent d'éloges pour la Prusse à chaque démenti qu'elle inflige à leurs promesses, ils vantent son alliance à chaque défi qu'elle jette à leurs prétentions. Ils n'ignorent pas que le sentiment français est contre eux ; ils le constatent [1]. Mais cette opposition patriotique, ce cri de l'opinion, cette irritation de l'armée ne

[1] « Rien ne serait plus populaire en France qu'une guerre contre la Prusse devenue l'Allemagne » (*Liberté*, du 10 août 1866.)

« Nous n'ignorons point que nous avons paru trop faciles quand nous disions récemment que nous n'avions aucun intérêt à empêcher la Prusse de s'annexer les territoires qu'elle occupe... » (*Journal des Débats*, du 12 août 1866.)

« Nous croyons que la Prusse fera bien de tenir grand compte de l'espèce de malaise que fait naître en France dans l'armée et dans certaines parties de la population

leur donnent pas à réfléchir. Ils se serrent autour de la Prusse, ils l'escortent, ils l'acclament, jusqu'au jour où on les verra les premiers à sonner la charge contre elle et à lui reprocher cette puissance qu'ils l'auront eux-mêmes aidée à conquérir.

X

Il ne se peut pas que le gouvernement français partage cette manière de voir ; on a prétendu l'induire du changement qui vient de s'opérer dans le ministère des affaires étrangères. Il nous semble qu'on accorde à ce changement beaucoup plus d'importance qu'il n'en mérite : que M. Drouyn de Lhuys soit sorti du ministère ou qu'il y soit resté, les deux choses nous paraissent également indifférentes. Quand un ministre, à qui ses opinions passées faisaient un devoir de soutenir le pouvoir temporel contre l'Italie, et l'Autriche contre la Prusse, a consenti à signer le pacte du 15 septembre et à favoriser les entreprises de M. de Bismark, on ne voit pas ce qui peut désormais éveiller ses scrupules : on n'a guère le droit de décliner les conséquences des principes qu'on a soi-même posés. Toutefois, il faut reconnaître que le public a donné à ce départ une interprétation fâcheuse. M. Drouyn de Lhuys se serait trouvé représenter la question des frontières du Rhin : après l'avoir mise en avant, il serait tombé avec elle. Sa chute ne serait ainsi qu'un nouveau gage d'amitié offert à la Prusse satisfaite par la France résignée.

Nous sommes loin de prêcher la guerre contre la Prusse ; mais le moment serait peu opportun pour entrer avec elle en intimité. Il est certain que l'on a flatté la France d'une extension de ses frontières, et que c'est de cet espoir qu'est née sa complaisance envers le cabinet de Berlin. Maintenir à celui-ci cette complaisance, quand l'attente du pays a été trompée, ce serait montrer une facilité de caractère dont s'accommoderait mal la susceptilité française. Une sévère réserve est seule convenable : la prudence la conseille ; l'honneur l'exige.

On croirait peu d'ailleurs à cette bonne humeur. Ou bien l'on y verrait une feinte destinée à tromper la Prusse sur l'attaque méditée contre elle, et, si la supposition était exacte, l'artifice, étant deviné, aurait, par là, manqué son but. Ou bien on admettrait l'idée d'une alliance plus étroite avec la Prusse, et cette pensée, loin de rassurer les esprits,

l'idée que la France ne recevrait pas d'accroissement en compensation des vastes agrandissements de la Prusse. Nous sommes, quant à nous, de ceux dont ce sentiment ne trouble point le sommeil...» (*Opinion nationale*, du 8 août.)

prolongerait leurs inquiétudes. On redouterait encore des aventures. On apercevrait déjà la France entreprenant, de concert avec son alliée, ce remaniement général de l'Europe dans lequel M. de Bismark lui promet, dit-on, la compensation qu'il lui refuse sur le Rhin, et où il lui réserverait peut-être, avec un abandon bientôt réalisé, des déceptions nouvelles.

Quoi qu'il arrive, sans vouloir entrer, par un conseil, dans une politique dont le gouvernement a gardé jusqu'ici l'initiative et la responsabilité, nous ne nous permettrons de lui demander qu'une chose : qu'il se retrempe, avant de prendre un parti, dans le sentiment national ; qu'au lieu de réclamer le silence du Corps législatif, il provoque ses avis et l'encourage à parler.

Les événements proclament assez haut qu'on ne profite point à se passer de l'opinion du pays. Il est des hommes politiques, qui ont cru bien faire d'engager le gouvernement à l'écarter et à prendre pour lui tout seul le poids des résolutions les plus hasardeuses. Trois fois ils l'ont essayé, trois fois les résultats ont démenti leurs prévisions.

Ils l'ont essayé en 1859. Décidée l'année précédente à Plombière, la guerre d'Italie était déclarée avant que la Chambre n'eût été consultée, et l'on entendit des députés qui avaient jusque-là siégé sur les bancs de la majorité, M. Plichon, le général Lebreton, le comte Lemercier se plaindre avec l'opposition de ce qu'on ne demandait au Corps législatif son avis que lorsque le drapeau engagé dans la lutte leur rendait impossible toute contradiction. La gloire de notre armée n'empêcha ni l'échec de nos espérances, ni la confirmation de nos inquiétudes. L'empereur arrêtait le cours de ses victoires devant le double péril de la coalition et de la révolution qu'on avait dès le premier jour, signalé à son attention, et cette organisation de l'Italie, dont il posait avec confiance les bases à Villafranca, disparaissait dans l'unité, toujours condamnée et jusqu'au bout absoute par son gouvernement.

Ils l'ont essayé au Mexique. Après avoir facilité le commencement de l'expédition, en désavouant le projet de faire de l'archiduc Maximilien un empereur, ils ont donné, comme une raison de la poursuivre, la nécessité de le soutenir. Ils ont annoncé partout, en même temps que l'affermissement du nouvel État, la dissolution de l'union américaine ; ils ont traité d'impostures les allégations formulées sur les embarras financiers du Mexique. Qu'est-il arrivé ? l'union américaine s'est reconstituée ; l'empire mexicain s'écroule ; la détresse de ses finances est telle que le ministre des affaires étrangères de France l'indique, dans une dépêche officielle, comme un des motifs qui exigent la fin de l'expédition. Devant les États-

Unis, impatients de les voir partir, il est annoncé que nos braves troupes vont quitter ce territoire inutilement sillonné de leurs exploits, et abandonner à sa ruine cette œuvre qui devait être la plus grande des temps présents.

Il l'ont enfin essayé en Allemagne. On sait maintenant ce que leur tentative a valu à la France.

XI

Est-ce assez de leçons ! Est-ce assez d'expériences ! Nous disions tout à l'heure que la liberté sortait vaincue des événements. Oui, les faits sont contre elle, mais ils lui rendent hommage, tout en la renversant. Elle succombe sous la force, mais pour se relever au fond des consciences ; son règne n'avait jamais paru plus nécessaire qu'à ce moment où il semble fini. On s'était habitué à lui imputer tous les troubles et tous les désordres, tous les attentats et toutes les folies. Regardez autour de vous : qui bouleverse le monde ? qui a mis l'Europe en feu ? qui jette à bas les trônes ? qui foule aux pieds les peuples ? qui rétablit la confiscation ? qui écrit sur les souverains des dépêches telles que la Convention n'en rédigea pas de plus insolentes ?

Est-ce la liberté ou l'absolutisme ?

On s'élève contre les dangers de la liberté de la presse. La Prusse vient de supprimer plus de vingt journaux ; pense-t-on que la presse en soit meilleure ? Comptez, en France seulement, les journaux contraires à la Prusse et les journaux qui lui sont favorables : considérez le traitement qui est fait à chacun d'eux : ceux-ci en grand nombre, audacieux, bruyants, épanouis ; ceux-là isolés, suspects, mutilés par les rigueurs du pouvoir, lorsqu'ils n'y succombent pas, comme ce vaillant *Courrier du Dimanche* dont tout homme d'honneur se doit de déplorer publiquement la perte. La majorité poussait à la guerre ; elle soutenait, de quel ton, vous le savez, l'unité italienne et l'unité allemande. Sa clameur couvrait toutes les voix. Cependant, mettez la main sur le cœur de la France : elle n'a pas changé ; elle continue d'envelopper les deux causes dans une même réprobation. Que serait-ce donc si la presse était libre ? Ces journaux impuissants, quoique privilégiés, auraient-ils plus d'influence lorsqu'en face d'eux, se lèveraient d'autres feuilles, luttant à armes égales et défendant les vrais sentiments du pays ?

On s'effrayait aussi des excitations de la tribune ; il semblait qu'il n'en devait descendre que des cris de guerre ou de révolution. On ne

mettra pas sur son compte la guerre d'Allemagne. Ce ne sont point les Chambres qui l'ont provoquée : pour la déclarer ou pour la faciliter, il a fallu les dissoudre ou les faire taire.

Aujourd'hui moins que jamais, et en France moins qu'ailleurs, il est permis de contester les bienfaits de la liberté. La France a cette heureuse fatalité de ne pouvoir être influente, si elle ne se montre libérale. Tout progrès du despotisme est une atteinte à son ascendant; son sceptre passera en d'autres mains, si elle ne l'appuie sur la liberté. L'avenir nous réserve sans doute de grands événements. C'est en vain que des prophètes menteurs répètent : « La paix ! la paix ! » Elle n'existe pas plus dans leurs cœurs que dans les événements. Le gémissement de la justice vaincue aussi bien que le cri de la force victorieuse, l'ébranlement causé par la chute des droits renversés comme par les constructions précipitées de la violence, la nécessité suprême des réparations comme l'audace enhardie des iniquités, annoncent également de formidables bouleversements, Nous ne voulons pas rechercher quelle part la France a eue dans ces révolutions. Laissons là le passé. Il suffit de se demander quelle part elle y veut prendre.

Si elle se borne à suivre le torrent, si elle ne vise qu'à laisser la Prusse accomplir l'unité de l'Allemagne, l'Italie achever la dépossession du saint-siége, si les perturbateurs du monde sont assurés de sa faveur ou seulement de son indifférence, c'en est fait de son antique prépondérance. Elle entraînera sans doute de son poids immense les derniers fondements de l'ordre européen, mais elle laissera dans ces ruines sa glorieuse originalité. Elle ne sera plus la grande puissance dont le génie gouvernait le monde. Elle marchera au second rang, derrière des alliés qui se serviront de sa force comme d'un élément terrible pour réaliser des desseins contraires à sa grandeur, et qui, après avoir édifié leur œuvre par ses mains, lui en refuseront jusqu'à l'honneur.

Elle n'a qu'un moyen de porter son influence plus haut que leurs conquêtes, c'est de leur opposer dans ses institutions, comme dans ses alliances, d'infranchissables barrières. Qu'elle arbore l'image sacrée du droit ; qu'elle fasse entendre sa voix en faveur de la justice outragée; que de tous les actes de sa politique loyale et libre tombe une réprobation vengeresse sur le crime triomphant. Qu'elle donne, en face de l'Allemagne, violemment unie sous une dictature militaire, le spectacle d'un État où tous les citoyens se sentent en possession de leurs franchises, où la volonté nationale, avidement interrogée, demeure l'unique règle des résolutions du pouvoir. Elle préparera par l'attrait de ses lois, plus sûrement que par l'éclat de ses armes, les agrandissements qu'elle désire; elle ralliera sous son nom les

États secondaires, et du sein de leur asservissement, qu'elle aurait pu prévenir, ils feront, comme autrefois, appel à sa protection. Le monde est en proie aux triomphes d'une politique occulte qui procède par machinations et par complots, qui, promenant par tous les peuples ses tentations corruptrices, excite chez chacun d'eux des convoitises coupables, et leur offre, en échange des aventures qu'elle veut fomenter, des territoires qu'elle ne peut donner. Elle ne marche que dans l'ombre, elle ne se développe que dans le mystère. Appuyée sur des sophistes, qui poursuivent le christianisme à Rome, sous prétexte qu'il est contraire à la liberté, et qui combattent partout la liberté, sous prétexte que la religion en rend les peuples incapables, elle travaille de tout son effort à éteindre ces deux lumières qui anéantiraient à jamais ses desseins, en les exposant aux regards. C'est à la France qu'il appartient de confondre cette politique, et, en tenant élevées au-dessus d'elle la foi chétienne et la liberté, d'arracher enfin l'Europe à ses indignes victoires.

CHARLES DE LACOMBE.

Post-scriptum. — Nous venons de lire dans, le *Moniteur*, la circulaire que M. le ministre par intérim des affaires étrangères a adressée, le 16 septembre, aux agents diplomatiques du gouvernement français.

Elle suffit pour témoigner de l'émotion que les derniers événements ont causée à la France. Cette émotion, M. de la Valette la constate et l'effort qu'il fait pour la calmer montre jusqu'à quel point il la reconnaît profonde. Il ne prendrait pas tant de peine pour établir que la France n'est pas atteinte par les conquêtes de la Prusse s'il était assuré que la France en fût déjà convaincue.

Il faut que le cri de l'opinion publique ait bien vivement retenti aux oreilles du gouvernement pour qu'il n'ait pas même laissé au nouveau ministre des affaires étrangères, attendu dans quelques jours, le soin d'arriver et d'y répondre.

Ce qui prouve de plus, non pas seulement combien l'impression du pays est vive, mais combien elle est fondée, c'est la conclusion à laquelle aboutit l'auteur de la dépêche. Tout, suivant lui, présage la paix ; des problèmes redoutables sont résolus ; les nationalités sont satisfaites, la France peut être tranquille... Et la seule mesure qu'il annonce en conséquence, c'est non pas une réduction de nos troupes, non pas une extension de nos libertés, mais la réorganisation immédiate de nos forces militaires. La France n'a rien à craindre ; mais « sans délai » elle va se mettre en défense. La France est assurée de la paix ; mais elle va « sans délai » renouveler son instrument de guerre.

Si la lettre de M. de la Valette constate « les perplexités » de la France, ses raisonnements ne les dissiperont pas.

Lui aussi, il parle du péril que la Confédération germanique, telle qu'elle était constituée avant la guerre, faisait peser sur notre pays. En vérité, cette malheureuse Confédération n'aura jamais fait tant de bruit que depuis qu'elle est morte. On avait jusqu'ici regardé son organisation comme une des garanties sauvées par la France en 1815, et lorsqu'on se rappelait qu'en réclamant la Saxe, la Prusse dès ce moment mettait en avant l'idée de l'unité allemande, on n'avait pas encore songé à regretter que la Prusse n'eût pas réussi, et rendu à notre pays l'inestimable service de dominer, à ses portes, l'Allemagne tout entière. Il eût fallu pourtant le déplorer, puisque M. le ministre se félicite aujourd'hui que la Prusse ait triomphé.

A ses yeux, comme aux yeux du *Siècle*, la Confédération était contre nous l'agent formidable des haines de la coalition. A nos yeux, elle en était plutôt le frein ; loin de favoriser l'éclat de ces haines, elle était comme le bouclier qui les amortissait. Ainsi l'avait jugé Napoléon Ier, dont on invoque aujourd'hui l'autorité. On assure qu'il avait posé le germe de l'unité allemande. Il faudrait qu'on nous dît à quelle époque on en distingue la preuve : si c'est en 1802, lorsque, médiateur à la diète de Ratisbonne, il maintenait lui-même, en face de deux puissances rivales, les États secondaires? si c'est en 1806, lorsqu'il créait la Confédération du Rhin, pour s'en déclarer le protecteur ; et si enfin il n'avait abattu la Prusse que pour lui réserver l'Empire d'Allemagne ?

On signale le danger où nous étions, depuis 1815, de voir à la moindre querelle « se dresser contre nous les forces réunies de la Confédération. » Il faudrait nous citer une seule occasion où nous ayons eu en effet à la combattre. La Restauration a fait la guerre d'Espagne et la conquête de l'Algérie, malgré l'Angleterre, qui cependant tenait sa place dans la coalition ; elle a affranchi la Grèce devant la froideur des autres puissances qui, sauf la Russie, et en y comprenant l'Angleterre elle-même, quoiqu'elle intervînt dans l'expédition, se souciaient peu de l'indépendance hellénique. Enfin, de plus, sans jamais abandonner la Pologne, elle poursuivait avec la Russie les négociations qui devaient nous rendre les frontière du Rhin.

Le gouvernement de Juillet a fondé le royaume de Belgique ; il l'a soutenu contre la Hollande, qui faisait pourtant partie de cette fameuse Confédération ; c'était là une atteinte, vraiment inspirée par l'intérêt français, aux traités de 1815 ; on ne voit pas que les « forces réunies de la Confédération » aient alors fait parler d'elle.

Et pour prendre les actes du gouvernement actuel, a-t-on oublié que, lors de la guerre de Crimée, la Prusse était notoirement favo-

rable à la Russie? Si alors l'Autriche, qui sympathisait avec les puissances occidentales, avait été exclue de la Confédération, si l'Allemagne avait été réunie sous la domination de la Prusse, pense-t-on qu'elle n'eût pas prêté à la Russie un plus actif concours? Et en 1859, lors de la guerre d'Italie, l'Autriche voulait, — et, à la longue, elle y aurait peut-être réussi, — intéresser à sa cause la Confédération. Mais si elle avait pu la grouper en un seul État sous son pouvoir, son premier soin n'eût-il pas été de la lancer contre nos troupes? Il n'y a donc pas à le méconnaître : le jour où nous serions entrés en lutte avec la Prusse ou avec l'Autriche, l'unité allemande, faite par l'une ou par l'autre des deux puissances, nous eût été tout autrement redoutable que ne pouvait l'être la Confédération. « L'Allemagne prussienne, dit M. de la Valette, avait pour avant-garde sur le Rhin tous ces États secondaires, sans cesse agités par des désirs de transformation politique, et disposés à considérer la France comme l'ennemie de leur existence et de leurs aspirations.» Eh bien! ces États, qui, depuis des siècles, avaient coutume d'invoquer notre appui, ces États qui, dans leurs désirs de transformation, demandaient à la France parlementaire leur inspiration, comme s'en plaignait en 1848, dans une lettre cent fois citée, M. de Nesselrode, ces États eussent-ils nourri contre notre pays toutes les défiances que leur impute M. de la Valette et qu'on ne songeait pas à leur supposer avant 1852; ils étaient du moins entravés par leurs divisions. Les voilà tous unis sous un seul chef, et M. de la Valette juge leur action moins efficace.

Il est vrai qu'il y a un moyen de n'avoir jamais de démêlés avec l'Allemagne : c'est de tout lui céder. La Prusse avait accepté le Mein comme limite à ses prétentions, et les feuilles officieuses nous donnaient cette modération comme une victoire du cabinet des Tuileries. La Prusse fait entendre aujourd'hui, par tous ses organes, qu'elle ira au delà. M. de la Valette paraît en prendre son parti : il range déjà dans la nouvelle Allemagne les huit millions de la Confédération du Sud, et voit dans « l'œuvre d'assimilation » qu'accomplit la Prusse, la satisfaction du sentiment germanique. La Prusse avait promis de maintenir à la Saxe son indépendance; elle ne veut aujourd'hui la lui accorder qu'en lui imposant sa souveraineté militaire. M. de la Valette, par l'arrêt qu'il prononce contre les États secondaires, sacrifie d'avance la Saxe aux prétentions du vainqueur. La France avait toujours compté sur la restitution des frontières du Rhin; cette espérance, que le gouvernement actuel avait, plus qu'aucun autre, contribué à faire naître, et que laissait entrevoir la lettre du 11 juin, M. de Bismark se refuse à la remplir. M. de la Valette l'écarte à son tour, et il ramène l'attention de la France vers la nécessité de « travailler à son agrandissement moral ou politique. » La lettre du 11 juin por-

tait, comme une des conditions du programme impérial, « le maintien de la grande position de l'Autriche en Allemagne ; » elle réclamait « pour les États secondaires plus de force et de puissance. » L'Autriche est exclue de la Confédération ; M. de la Valette s'en applaudit pour elle. Les États secondaires sont détruits ou asservis ; le suffrage universel, toujours revendiqué par la France, est écarté comme « une apparence ; » le *droit de conquête* est substitué au droit des populations, et tout cela se consomme au nom des souvenirs de 1815 ! M. de la Valette dit que ce résultat répond « aux convictions anciennes de l'empereur. » Il voit « les nations affranchies d'un passé qui nous fut hostile ; » il trouve que la Prusse imite la France, et « qu'en imitant la France elle fait un pas qui la rapproche, et non qui l'éloigne de nous. »

Il est certain que, si M. de Bismark n'entend jamais qu'un pareil langage, il lui sera bien difficile de se trouver en guerre avec nous.

Ne négligeons pas l'aperçu philosophique que M. de la Valette ajoute à ces considérations. Il envisage la progression rapide des États-Unis et de la Russie, et il lui paraît que, devant la marche envahissante de ces deux colosses, l'intérêt de l'Europe « est de ne pas rester morcelée en tant d'États divers. » M. le ministre des affaires étrangères n'oublie qu'une chose, c'est que les deux États dont il signale le développement, n'obéissent chacun qu'à un seul chef. La question n'est pas indifférente, l'Amérique vient de le prouver par l'énergie qu'elle a mise à empêcher la sécession. Il serait donc nécessaire, pour compléter la théorie de M. de la Valette et pour rendre la partie égale entre l'Europe et ses deux rivaux, que les grands États, après avoir dévoré les petits, consentissent eux-mêmes à passer tous sous la domination d'un seul d'entre eux. Lequel fera ce sacrifice? Quelque complaisance qu'on témoigne à M. de Bismark, nous ne pensons pas que personne se réduise pour lui à cette extrémité.

Ce qui nous semble le plus clair dans la doctrine de M. de la Valette sur l'avantage des « grandes agglomérations, » c'est le sort qu'elle présage aux petits États encore debout. Belgique, Saxe, Hollande, Bavière, Helvétie, vous êtes averties ! Une *prévision providentielle* force les peuples à se *réunir en grandes agglomérations* ; il est de l'*intérêt prévoyant* des nations européennes de ne pas *rester morcelées en tant d'États divers sans force et sans esprit public*. C'est en vain que vous réclamez pour votre indépendance ; c'est en vain que vous vous serrez autour du drapeau qui abrite vos libertés et que vous montrez dans vos manifestations viriles la glorieuse preuve de votre esprit public. L'honnête Hanovre, le libre et fidèle Sleswig, en alléguaient autant. On rend hommage à leurs sentiments ; on leur dé-

clare qu'on serait fâché pour eux qu'ils ne les eussent pas exprimés, et on les annexe. Il en sera fait ainsi de vous tôt ou tard. L'image du droit, encore représentée çà et là par les derniers survivants de ces petits États fatiguera le regard de ces grands géants qui tiendront le monde courbé sous leur joug, et elle disparaîtra.

Comment garderait-il à son tour son siége temporel, ce pouvoir, qui est la plus haute personnification de la force morale, la papauté? On éprouve le besoin de rassurer la France « contre les dangers qui pourraient menacer le saint-père. » On assure que la convention du 15 septembre sera loyalement exécutée. Mais les Italiens le disent aussi, et, la main sur la convention, ils déclarent qu'ils iront à Rome. On promet que la *sécurité* du saint-père sera sauvegardée; mais les Italiens le promettent également, et, comme on invoque « la protection de la France, » ils invoquent la protection de Victor-Emmanuel. N'était-il pas possible de dissiper par une déclaration catégorique le doute que, depuis le jour où la convention a été signée, ces interprétations contradictoires font planer sur elle? Il ne s'agit pas de la sécurité de Pie IX. La Prusse, elle aussi, prendra s'il le faut sous sa garde la sécurité des princes qu'elle a détrônés. Il ne s'agit pas des « intérêts » du trône pontifical; il s'agit de son *indépendance* et des conditions qui seules peuvent l'assurer. Cette *indépendance*, pourquoi ne pas la nommer en toutes lettres? Pourquoi ne pas dire aux Italiens, qui déclarent à tout instant que la convention du 15 septembre ne les empêche pas d'entrer à Rome et qu'ils y entreront, qu'en aucun temps et en aucun cas la France ne les laissera faire?

CHARLES DE LACOMBE.

MÉLANGES

ÉTUDE SUR LES ASSOCIATIONS COOPÉRATIVES.

Précédée d'une dissertation sur les corporations ouvrières en droit romain; — Thèse pour le doctorat, par Félix du Boys, avocat à la Cour impériale de Grenoble.

Ce travail sort du cadre ordinaire des dissertations juridiques. L'économie politique et sociale n'y tient pas moins de place que la science du légiste, et cela sans qu'on puisse, au point de vue le plus rigoureux de la spécialité scolastique, ou incriminer le choix du sujet, ou reprocher à l'auteur aucune excursion de fantaisie hors de ses limites naturelles. Qu'importe, en effet, que la société coopérative n'ait été ni désignée ni supposée dans aucun de nos codes, et attende d'une loi encore à faire des règles certaines, appropriées à sa nature et à sa destination? Sous une législation qui n'a pas prétendu jeter toutes les combinaisons licites des intérêts et des volontés dans le moule exclusif de ses formules, et qui admet des contrats *innommés*, toute convention, par cela seul qu'elle a été formée par le consentement des parties, a nécessairement *son droit*, qu'il appartient au juris consulte de dégager des principes généraux et des analogies les plus prochaines, soit pour diminuer les effets qu'elle doit produire, soit pour reconnaître si elle ne viendrait pas se heurter, dans telle ou telle de ses clauses, contre quelqu'une des restrictions que la prévoyance plus ou moins judicieuse de la loi a cru devoir mettre à la liberté des contractants. Et quand l'existence de cette convention ne lui apparaît pas comme un fait isolé et accidentel, quand son usage, encore récent, il est vrai, mais chaque jour plus fréquent et déjà fécond en résultats sérieux, quand l'attention particulière qu'elle obtient et les discussions qu'elle soulève parmi les économistes, quand les espérances que fonde sur elle une classe nombreuse et intéressante de la société lui signalent hautement son importance dans le présent et dans l'avenir, il est vrai de dire qu'aucun acte défini et réglementé par des textes ne saurait offrir à ses recherches et à ses appréciations une matière plus digne de lui. Ajoutons qu'une telle matière réclame

impérieusement et oblige à développer ce que toute autre ne comporterait que d'une manière plus facultative et plus secondaire, un préambule contenant, avec l'historique de l'introduction dans nos mœurs du nouveau contrat, l'exposé de sa nature propre, de son caractère social, des avantages qu'il présente, des critiques dont il peut être l'objet, et une conclusion indiquant les modifications législatives qui peuvent être nécessaires pour le délivrer de certaines entraves et faciliter son libre développement.

C'est ainsi que M. Félix Du Boys a compris sa tâche, et il en a rempli toutes les parties avec un soin consciencieux et un véritable talent. Après avoir retrouvé dans certaines associations du moyen âge le germe très-informe et depuis longtemps étouffé de l'idée qui vient de prendre corps parmi nos populations ouvrières, il donne, sur l'origine et sur les progrès du mouvement coopératif actuel, des détails substantiels et pleins d'intérêt. Il constate notamment, à l'encontre de l'opinion commune, que la France n'a pas eu à en recevoir la première impulsion du dehors, et qu'avant d'être pratiquée avec éclat à Coventry et à Rochdale, l'association des travailleurs, signalée par la voix généreuse et sympathique d'Ozanam comme faite pour résoudre un grand problème social [1], avait été tentée et tentée avec succès à Paris [2]. Le sentiment patriotique qui le porte à revendiquer pour notre pays un mérite d'initiative que nous sommes souvent trop disposés à nous laisser ravir, ne l'empêche pas, du reste, de rendre hommage aux exemples instructifs que nous avons reçus à cet égard de nos voisins, exemples que nous n'avons fait que suivre pour deux espèces de sociétés : ceux de l'Angleterre pour la Société de consommation, ceux de l'Allemagne pour la Société de crédit.

Passant ensuite à l'appréciation de la société coopérative en général, au point de vue économique, M. Du Boys n'hésite pas à la proclamer utile, comme remédiant à l'antagonisme d'intérêts qui existe en fait, sinon en théorie, entre le capital et le travail, comme simplifiant l'organisme commercial par la suppression d'intermédiaires parasites, comme suppléant par la neutralité à l'insuffisance du crédit individuel. Il reconnaît et explique ses avantages dans l'ordre matériel, dans l'ordre moral, dans l'ordre social, et montre que, loin de favoriser le socialisme, elle est tout à la fois la négation la plus directe de ses doctrines, puisqu'elle fait exclusivement appel aux efforts personnels de chacun en dehors de toute intervention de l'État, et une garantie contre ses entraînements, puisqu'en facilitant à l'ouvrier l'acquisition d'un petit capital, elle l'intéresse au maintien de la paix publique et à l'inviolabilité de tous les droits. Est-ce à dire qu'il la préconise

[1] En 1840, dans son cours de droit commercial à Lyon.

[2] En 1834, par la formation d'une société de *bijoutiers en doré*, qui prospère encore aujourd'hui. Dès 1831, plusieurs ouvriers menuisiers s'étaient associés sous l'inspiration de M. Buchy, mais cet essai n'avait pas été heureux. A Conventry et à Rochdale, on ne s'est mis l'œuvre qu'en 1842 et 1843.

comme une panacée universelle, qu'il ferme les yeux sur les abus auxquels, comme toute chose en ce monde, elle peut donner lieu, ou qu'il pousse les idées sur lesquelles elle repose jusqu'à ce radicalisme insensé qui voudrait abolir le salaire, forme à jamais nécessaire, dans un grand nombre de cas, de la rémunération du travail, détruire la subordination indispensable de la main qui exécute à la tête qui conçoit et qui dirige, et, en faisant disparaître *tous* les intermédiaires, anéantir le commerce dans son essence et dans ses plus utiles applications? Non, sans doute, et un discernement sage et ferme à la fois, en garde contre toutes les exagérations et ne se laissant asservir par aucun système, préside à tous les jugements portés par le jeune écrivain.

Le même mérite se retrouve dans les deux chapitres où il examine d'abord quel régime légal fait aux sociétés coopératives l'état présent de la législation, puis quels projets de réforme se sont déjà produits, et quelles seraient les dispositions nouvelles les plus propres à atteindre sûrement et avec le moins d'inconvénients possible le but qu'on doit se proposer. C'est tout ce que je dirai de cette partie de son œuvre, qui a dû fixer principalement l'attention de la Faculté de droit de Grenoble, et dont cinq boules blanches ont attesté qu'elle avait également apprécié la composition et la défense, mais dont je craindrais que l'analyse ne parût un peu trop *technique* à beaucoup de lecteurs. Je ne ferai non plus qu'une mention sommaire de la dissertation du droit romain, qui résume avec précision et caractérise avec justesse tout ce que nous savons des corporations ouvrières dans l'antiquité, et qui m'a rappelé les savantes et judicieuses recherches de M. Albert Du Boys sur les sources et sur les développements de la législation criminelle chez les différents peuples anciens et modernes. Heureux les pères qui se voient ainsi revivre dans leurs fils ! Honneur aux familles dont toutes les générations consacrent à l'envi les efforts d'une intelligence riche des dons du ciel et fécondée par le travail aux progrès de la science sociale et de la vraie civilisation !

E. DE FONTETTE.

DISCOURS

PRONONCÉ AU MARIAGE DU PRINCE MARCEL CZARTORYSKI AVEC MADEMOISELLE SUZANNE DE CARAMAN-CHIMAY, LE 21 JUILLET 1866, A L'ÉGLISE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES, A PARIS, PAR M. L'ABBÉ MARIE-BERNARD BAUER, DOCTEUR EN THÉOLOGIE, VICAIRE GÉNÉRAL HONORAIRE DE SAINT-BRIEUC ET DE TRÉGUIER.

La popularité tout à fait rare, étendue dans tous les partis et dans tous les rangs, survivante à tous les malheurs, dont la Pologne jouit en France, elle la doit en grande partie à la présence, au milieu de

la société française, de nombreuses familles dont le rôle et l'attitude sont irréprochables, et, avant tout, à la conduite, à la bonté, à la noblesse des parents et des descendants d'Adam Czartoriski, mort sans avoir régné, regretté comme tous les rois voudraient l'être un jour. Les amis de cette cause, que la justice et l'infortune rendent deux fois sacrée, ont en ce moment bien peu de moyens de la servir. Ils peuvent au moins satisfaire leur cœur en saisissant les occasions publiques d'honorer les familles qui la représentent et la perpétuent. C'est pourquoi, heureux de l'alliance qui vient d'unir les Czartoriski et les Caraman, émus des belles paroles qu'un jeune prêtre, l'une des espérances de l'éloquence chrétienne, a prononcées en la consacrant, nous aimons à publier ces paroles. A. C.

Il y a trente ans que la bénédiction de l'Église consacra au pied de ce même autel les serments de deux cœurs qui, après s'être juré en Jésus-Christ un amour sans tache, peuvent se rendre aujourd'hui le doux et glorieux témoignage que toute leur vie n'a été que la ratification permanente de leurs serments.

Vous êtes, ma bien chère fille, un des fruits de cette union bénie, et, par un de ces hasards divins dans lesquels notre foi se plaît à deviner un présage, à affirmer une prophétie et à rencontrer une bénédiction dans une grâce de choix, vous venez aujourd'hui prononcer le même serment au pied du même autel, recevoir la même bénédiction dans le même sanctuaire, et puiser la même force dans le même sacrement. Touchante coïncidence qui a une double signification dont votre cœur est l'interprète ; car il semble dire, en ce moment, au Dieu qui nous écoute : « Mon Dieu, bénissez-« moi de cette même bénédiction de choix dont, il y a trente ans, vous « bénîtes ma mère, de cette bénédiction forte et suave qui la fit chrétienne, « épouse, mère accomplie, » et il semble dire à cette mère qui vous assiste : « Fortifiée par la même bénédiction dans le même lieu, je veux « être ce que vous fûtes, et toute ma vie à venir peut se symboliser dans « ces deux paroles : Vous imiter. »

Je ne puis évoquer, il est vrai, l'image de ce bonheur qui ne fut qu'un long acte de vertu, sans rencontrer le souvenir d'une douleur que j'appellerai presque inguérissable, sans rencontrer... un tombeau. Mais le désir que vous m'avez manifesté que la place vide d'un père bien-aimé, trop tôt ravi à tant de saintes et fortes tendresses, de ce père qui, au moment où nos regrets l'évoquent de la tombe, du haut de la gloire de Dieu s'associe à nos prières et participe à notre joie, ce désir que cette place fût marquée d'une parole et d'une larme est trop chrétien et trop filial pour que je ne m'y rendisse volontiers, d'autant plus volontiers qu'il sied bien à la majesté de la parole chrétienne de rappeler, devant le spectacle des joies les plus hautes et les plus pures d'ici-bas, leur irremédiable caducité, et de montrer

ainsi aux âmes les plus légitimement épanouies dans ce bonheur immense qui s'appelle : s'unir à ce que l'on aime (ce bonheur que je pourrais appeler culminant, s'il n'y avait au-dessus de lui des joies sacerdotales), de leur montrer, dis-je, par delà toutes les pompes joyeuses du temps, l'horizon immuable de l'éternité.

Mais, s'il sied bien à votre piété filiale de se souvenir de cette bénédiction d'outre-tombe, s'il sied toujours à des noces chrétiennes de sanctifier leur allégresse en y mêlant le souvenir grave des noces éternelles, *nuptiæ Agni*, il me semble particulièrement opportun, et en quelque sorte indispensable, de jeter au milieu de l'hymne de joie qui est le chant légitime de cette heure, des mots graves et solennels, tels que : douleur et larmes, mort et sépulture. Car, ma fille, vous savez que, par le serment que votre cœur a hâte de prononcer, vous allez devenir *Polonaise*. Dès lors, à partir de cette heure, la cause de la Pologne sera votre cause et ses douleurs seront vos douleurs. Mais cette cause, l'univers le sait, et nous n'excédons pas les bornes de la prudence et de la réserve sacerdotale en le répétant après tant de faits, tant de voix, tant de sanglots qui l'attestent à chaque heure, cette cause est la plus douloureuse et la plus sanglante tragédie de l'Europe et peut-être du monde, puisqu'il n'y a rien et qu'il ne peut y avoir rien de plus grand sous le soleil que la justice et la vérité, et que jamais et nulle part la patience de Dieu n'a permis un attentat semblable à celui-ci contre la justice et contre la vérité, c'est-à-dire contre l'existence de tout un peuple au sein de l'Église et contre l'existence de l'Église au sein de ce peuple.

Mais, si de telles pensées se présentent spontanément au cœur du prêtre au moment de bénir toute union destinée à donner des enfants à la Pologne, ces pensées s'imposent avec une évidence souveraine à cette heure et devant le nom grand et glorieux entre tous qui sera désormais le vôtre et qui est à lui seul toute une histoire, et quelle histoire !

Filiation royale, illustration aussi antique que le règne de la Croix elle-même dans l'Europe septentrionale, souveraine magistrature, gloire des armes, gloire des lettres, gloire des arts, constance invincible, sacrifices sans bornes, infortunes sans nom, espoir contre toute espérance, courage que rien ne peut abattre, foi sans tache que rien ne peut tenter ; puis, au jour des extrêmes revers, les confiscations, les supplices et les exils, et, jusqu'au sein de cet exil, les épaves d'une opulence royale amoindrie bien plus encore par le partage volontaire avec les soldats et les orphelins de la cause nationale que par la rapacité brutale de l'étranger, et enfin, par-dessus tout, une fidélité inviolable à la foi catholique : telle est l'histoire dont vous êtes, mon cher fils, non-seulement l'héritier par la voie du sang, mais, permettez à mon impartiale tendresse de le proclamer devant les saints autels, par des traditions directes puisées dans le sein maternel, une des plus nobles, des plus chevaleresques et des plus complètes personnifications.

Dès lors, ne vous étonnez pas, ni vous, ma fille, ni vous tous qui êtes venus pour mêler vos prières et vos vœux à nos vœux et à nos prières, ne vous étonnez pas si, au lieu de me borner à rappeler à ces jeunes cœurs qui se sont choisis en Jésus-Christ les devoirs généraux du christianisme, je cherche, au delà de ces obligations générales, des devoirs plus spéciaux qui, loin de resserrer l'horizon de ma parole, l'élargissent et nous font voir, destinée glorieuse autant que sublime et rare, les devoirs d'une jeune fille au jour de ses noces se confondant mystérieusement avec la vie de tout un peuple et avec le sort de toute une nation.

Vous aimerez donc désormais la Pologne, ma chère enfant, vous l'aimerez de toute votre âme, de tout votre cœur, de toutes vos forces, vous l'aimerez de tout vous-même ; vous l'aimerez des deux amours les plus forts qu'il y ait en dehors de celui de la famille, vous l'aimerez de l'amour dont on aime la patrie, et, j'ose le dire, vous l'aimerez de l'amour dont on aime Dieu.

Vous l'aimerez de l'amour dont on aime la patrie. La patrie ! mot au son magique, mot si vibrant que je ne puis que plaindre celui à qui ce mot ne dit rien ; mot si auguste que l'esprit de Dieu, quand il crée l'éloquence sur des lèvres mortelles, n'a su nommer par elles le ciel lui-même d'aucun nom qui fût plus beau que celui de *patrie des âmes*.

Vous l'aimerez de l'amour dont on aime Dieu.

Une des luttes les plus douloureuses qu'il y ait ici-bas pour l'homme, c'est d'avoir à choisir entre sa foi politique et sa foi religieuse, d'avoir à opter, par une élection déchirante, entre la patrie et Dieu.

Ainsi quand les apôtres à Jérusalem, sommés au nom de la loi par les autorités constituées de cesser leur prédication, aimèrent mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, *melius est obedire Deo quam hominibus*, ils connurent et ils vainquirent cette douleur.

Quand Thomas Morus et tant d'autres portèrent leurs têtes sur l'échafaud de Westminster-Hall, ils triomphèrent par le supplice de leurs corps de ce supplice de leurs âmes.

Quand la hache terroriste frappa indistinctement, dans notre chrétienne France, toute tête marquée par trop visiblement du stigmate de la Croix, des milliers de vies, et des meilleures, furent immolées en holocauste à la lutte terrible de ces deux amours contradictoires.

Mais quand, au contraire, un peuple tout entier se lève dans l'affirmation unanime de sa foi, chante des hymnes devant la pointe des baïonnettes, prie agenouillé en face de la mitraille, nomme Jésus-Christ d'une voix plus retentissante que la voix du canon, oh ! alors, comme ces deux amours, celui de la patrie et celui de Dieu, loin de se combattre, s'enlacent et s'identifient, en se prêtant l'un à l'autre l'héroïsme et la jeunesse de leur mutuelle immortalité !

Aussi, plus vous vous sentirez Polonaise, plus vous aimerez Jésus-Christ,

et plus vous aimerez Jésus-Christ, plus aussi vous aimerez la Pologne.

Vous l'aimerez enfin, cette chère et héroïque Pologne, vous l'aimerez d'un troisième amour, oserai-je le dire? plus fort encore que les deux autres, parce qu'il est leur produit mutuel exalté par un concours mystérieux (le plus puissant créateur de tendresse qu'il y ait), vous l'aimerez comme on aime la patrie au jour de l'infortune, comme on aime la foi à l'heure de la persécution, vous l'aimerez comme on aime... le malheur.

Car le malheur, non pas cette déchéance sordide, châtiment légitime du démérite qui ne saurait créer que la pitié mêlé de mépris, cette mort de l'amour dans les âmes élevées, mais le malheur immérité autant que noblement supporté qui a créé des passions sans nom dans le cœur des saints pour Jésus-Christ délaissé, bafoué, crucifié, pour Jésus-Christ aimé nulle part autant que sur son gibet, ce malheur qui engendre une tendre compassion et un certain enthousiasme attendri qui commence par nous porter à aimer ce que nous voyons souffrir et qui finit par nous exalter jusqu'à vouloir souffrir avec et pour ce que nous avons appris à aimer; ce malheur, il serait, à défaut d'autres, un titre invincible que possède votre nouvelle patrie à votre amour, et si j'ai pu vous dire tout à l'heure : « Aimez-la comme vous aimez Jésus-Christ,» j'ajouterai maintenant : « Aimez-la comme on aime Jésus-Christ crucifié. »

Et quand vous verrez les couleurs qui seront désormais les vôtres, souvenez-vous que le blanc, c'est la neige qui couvre les tombeaux, et que le rouge est le sang qui les a scellés.

Grand Dieu, vous allez bénir ce que je bénis et joindre ce que je joins! C'est avec une entière confiance que j'appelle sur ces deux têtes, qui me sont chères, votre regard de complaisance avec vos grâces de choix. Vous qui scrutez les cœurs, vous savez combien ils sont faits l'un pour l'autre et faits tous les deux pour vous. Rendez-les les modèles accomplis de deux époux chrétiens, chastes dans leur tendresse, fidèles à leur foi, constants dans l'épreuve, patients dans les revers, et, ce qui est plus difficile encore, humbles dans la grandeur.

Enfin, ô Dieu tout-puissant, qui abaissez les dominations et ressuscitez les peuples au gré de votre vouloir souverain, faites naître de l'union que je bénis une race forte, des chrétiens héroïques capables d'aider puissamment à accomplir la résurrection d'un peuple par leur vaillance et dignes d'en mériter le bienfait par leur vertu.

REVUE CRITIQUE

I. *Les grands écrivains de la France*, publiés sous la direction de M. Ad. Régnier. — II. *Œuvres de Massillon*, éditées par M. Blampignon. 3 vol.

I

Le texte de la plupart de nos classiques est défectueux. C'est une plainte qu'exprimait déjà, il y a quarante ans, le célèbre Auger. Malheureusement les éditions qu'il a données n'ont guère remédié au mal. Il en faut dire autant de presque tous ceux qui, depuis lui, ont témoigné les mêmes regrets et fait les mêmes efforts.

La stérilité de ces efforts tient en grande partie, selon nous, à l'isolement de ceux qui les ont entrepris. Il est difficile en effet qu'un homme seul, de quelque activité, de quelque pénétration, de quelque puissance de travail qu'il soit doué, puisse suffire aux recherches, aux confrontations, aux collations d'imprimés et de manuscrits qu'exigeraient, pour être convenablement édités, presque tous nos grands écrivains, notamment Fénelon, la Bruyère, Corneille et Bossuet. Si les éditions données par les bénédictins ont eu une si grande supériorité, c'est qu'elles sont le fruit d'une cordiale et docte collaboration.

C'est ce qu'a compris le savant directeur de la collection des *Grands écrivains français*[1] entreprise par la maison Hachette. M. Ad. Régnier n'a voulu se mettre à l'œuvre qu'après s'être assuré le concours de plusieurs hommes d'érudition et de goût, qui tous ont fait d'un de nos grands classiques une étude particulière. S'il est un travail littéraire auquel le principe d'association soit applicable, c'est assurément celui dont

[1] *Les Grands écrivains de la France*, nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Adolphe Régnier, membre de l'Institut, sur les manuscrits, les copies les plus authentiques et les plus anciennes impressions, avec variantes, notes, notices, lexiques de mots et locutions remarquables, portraits, fac-simile, etc.

s'est chargé M. Régnier. Déjà à demi-bénédictin dans sa vie journalière, le laborieux académicien le devient tout à fait à certains jours et à certaines heures. Réuni à ses collaborateurs, il travaille avec eux aux nouvelles éditions qu'il prépare, comme on raconte que le faisaient le P. Montfaucon et le P. Martianay. L'un des membres de la réunion lit dans l'édition qui a été prise pour point de départ ; les autres suivent, chacun sur une édition ou sur un manuscrit, quand manuscrit il y a. A la moindre différence de texte, d'orthographe ou de ponctuation, le lecteur est arrêté. On examine, on constate, on discute. La leçon admise est consignée par le secrétaire sur l'exemplaire destiné à l'impression, et les *variantes* sont inscrites au bas des pages avec les motifs du choix, si l'on juge nécessaire de les faire connaître, des notes interprétatives des termes ou des passages, quand le sens des premiers a cessé d'être usuel et que les autres présentent des obscurités : ce qui arrive plus fréquemment qu'on ne croit, car la langue du dix-septième et du dix-huitième siècle n'est déjà plus la nôtre, et les auteurs de ce temps sont, à beaucoup d'égards, des anciens pour nous.

L'association que préside et dirige M. Ad. Regnier mène de front plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont achevés ou près de l'être. Les *Lettres de madame de Sévigné*, les *Œuvres de P. Corneille*, ainsi que les *Œuvres de Racine* et les *Œuvres de Malherbe*, touchent à leur terme. Nous apprécierons chacun de ces ouvrages et nous dirons en quoi ces nouvelles éditions diffèrent des précédentes et l'emportent sur elles ; ce n'est pas trop nous engager, croyons-nous, que de promettre aux lecteurs de piquantes révélations sur les habitudes des écrivains et les destinées de leurs livres.

A côté des ouvrages que M. Regnier et ses collaborateurs achèvent de publier, ils viennent d'en entreprendre un autre, l'un des plus brillants de leur collection, mais aussi l'un de ceux qui offrent le plus de difficultés. Nous voulons parler de la Bruyère[1]. Le célèbre auteur des *Caractères* est celui de tous nos écrivains, croyons-nous, qui a le plus corrigé ses manuscrits et le plus retouché ses éditions. Son travail sur sa pensée et son style a été incessant. Innombrables sont les remaniements qu'il a fait subir à son ouvrage dans les neuf réimpressions qui en ont été faites de son vivant. Chez un penseur si fin et un écrivain de tant d'art, il est important, non-seulement d'avoir la rédaction définitive de sa pensée, mais de noter toutes les formes qu'elle a successivement revêtues ou quittées : il y a à ces modifications des raisons qu'il est curieux de rechercher. De là, nécessité pour l'éditeur de relever avec soin toutes les variantes, de les confronter et d'en donner la raison, lorsqu'il est pos-

[1] *Œuvres de la Bruyère*, nouvelle édition, revue sur les plus anciennes impressions et les autographes, et augmentées de morceaux inédits, de notes, d'un lexique des mots et locutions remarquables, d'un portrait, d'un fac-simile, etc., par M. Servois. — Paris, Hachette.

sible de la saisir. Avant M. Servois, M. Walckenaer et M. Destailleur avaient fait sur la Bruyère un travail de ce genre, mais qui laissait beaucoup à désirer. Nous ne croyons pas que, sous ce rapport, les successeurs de M. Servois trouvent beaucoup à glaner.

Il y a deux manières de lire la Bruyère, en moraliste et en curieux. Pour le moraliste, un bon texte suffit. Mais qui peut n'être que moraliste avec un tel écrivain? Qui, en le lisant, peut se défendre de la tentation de regarder derrière les types immortels qu'il trace, et de chercher à reconnaître les individualités sur lesquelles il les prend? Il n'est pas douteux, en effet, que les *Caractères* aient pour fond des portraits, et que même on en aperçoive plus ou moins nettement les contours. Les faire revivre et y mettre les noms a été la prétention de bien des éditeurs. De là, ce qu'on appelle les *Clefs* des *Caractères*. Il y a beaucoup de ces clefs, lesquelles sont souvent conjecturales et peuvent même faire faire fausse route au lecteur. M. Servois les a revues toutes et contrôlées rigoureusement. Telles qu'elles sont sorties de la révision qu'il leur a fait subir, on peut dire qu'elles offrent aujourd'hui, sinon une certitude absolue sur tous les points, du moins une grande probabilité. On y trouvera plus qu'une satisfaction de curiosité: l'historien des mœurs du dix-septième siècle y recueillera de précieuses indications.

Du reste, ce n'est pas uniquement par les interprétations historiques et philologiques et par l'amélioration du texte, que se distinguera cette édition de la Bruyère; elle sera plus complète que les précédentes. Outre les *Caractères de Théophraste*, annotés au point de vue de la traduction, elle contiendra les *Dialogues sur le quiétisme*, qui, s'ils ne sont pas de la Bruyère, à qui on les attribue, n'en sont pas moins curieux pour l'histoire des querelles religieuses du temps, et vingt Lettres parfaitement authentiques, dont seize entièrement inédites. Ces additions, ainsi qu'une Notice historique, où l'on nous promet des renseignements nouveaux sur la vie peu connue de l'auteur, doivent faire partie du second volume. Nous en parlerons dès qu'il aura paru.

II

Il y a émulation, dans notre librairie, pour les bonnes éditions. Voici, en effet, une maison de province, celle de M. L. Guérin, à Bar-le-Duc, qui entre dans cette voie en concurrence avec Paris. Pour son début, M. L. Guérin nous donne une édition critique de Massillon collationnée aussi sur les manuscrits et les meilleurs textes, avec notes, variantes, notices, et augmentée également de pièces rares ou inédites [1]. Cette édition a pour nous un intérêt

[1] L'ouvrage doit former 3 vol. grand in-8 à deux colonnes, papier, caractère et format des autres publications de la même librairie.

que nous ne dissimulons point ; d'abord, il y a là un de ces signes de la vie de province que nous sommes toujours heureux de saluer ; puis c'est, pour la partie littéraire de l'entreprise, l'œuvre d'un de nos collaborateurs, M. l'abbé Blampignon, qui en prépare depuis plusieurs années les matériaux. Nous commencerons cependant ce compte rendu par une critique. La distribution des matières de cette édition ne nous semble pas rationnelle. Le premier volume s'ouvre, après les préliminaires obligés de la préface et de l'éloge académique de l'auteur, par le *Petit Carême*, qui n'est ni la première ni la meilleure des productions de Massillon. Bien que chez cet orateur le progrès se fasse peu sentir et qu'il ait paru dès le premier jour dans tout l'épanouissement de son talent, il eût été curieux de lire ses discours dans l'ordre même où ils ont été prononcés. Nous sommes sûrs qu'étudiés dans cette succession, ils fourniraient matière, au moins au point de vue littéraire, à plus d'une utile remarque.

Nous n'aimons pas non plus qu'un éditeur se pose en avocat de l'auteur qu'il publie. Le talent qu'a déployé M. l'abbé Blanpignon dans sa défense du *Petit Carême*, lors même qu'il ne serait pas perdu (et nous croyons qu'il l'est, car la condamnation portée, au nom de l'éloquence et de la religion, contre ces sermons nous semble aujourd'hui définitive), ce talent est encore selon nous, mal employé. Le devoir d'un éditeur est de donner le vrai texte de son auteur, de l'éclaircir lorsqu'il offre des obscurités, par des notes et des rapprochements littéraires, d'en faire l'historique au besoin ; mais là se borne son rôle. S'il estime qu'il y a lieu à revenir sur les jugements dont les ouvrages qu'il reproduit ont été l'objet, c'est à part qu'il doit le faire. La défense du *Petit Carême* avait sa place marquée dans l'histoire de Massillon que M. l'abbé Blampignon nous promet et pour laquelle il a recueilli de nombreux documents inédits.

M. Blampignon a mieux compris son rôle d'éditeur dans l'*Avent* et le *Grand Carême*, qui, avec le *Petit Carême*, remplissent le volume que nous avons sous les yeux. Chacune des ces grandes collections de sermons est précédée d'une introduction générale et chaque sermon d'une note historique indiquant le jour, l'heure, le lieu où il a été prononcé, les personnes qui y assistaient ainsi qu'un aperçu des jugements dont il fut l'objet, le tout emprunté aux journaux et aux Mémoires du temps. Combien nous regrettons que, faute de renseignements sans doute, l'éditeur ait dû se borner là à quelques lignes sommaires. Néanmoins, toutes brèves qu'elles sont, ces notes préliminaires relèvent l'attrait du discours. On dirait que, replacée ainsi dans le milieu où elle se fit entendre pour la première fois, la parole de l'orateur reprend une nouvelle vie.

Est-il bien vrai pourtant que nous ayons identiquement les sermons dont Louis XIV eut la primeur ? Comme ceux de Bossuet, n'ont-ils pas été maintes fois modifiés ? Nous n'en avons pas la preuve matérielle, puisque les manuscrits de Massillon, à l'exception de celui du *Petit Carême*, conservé à

la Bibliothèque impériale et dont nous ne possédons du reste qu'une copie, ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Ce qui ferait croire qu'il changeait du moins fort peu à ses sermons en les répétant, c'est le désagrément qu'il eut plus d'une fois et dont il se plaignit lui-même de voir au pied de sa chaire ses auditeurs le suivre sur des copies qui en avaient été prises soit à son insu d'après ses manuscrits indélicatement enlevés, soit au moyen d'une sténographie quelconque. Il y eut même de ces copies imprimées à Trévoux (5 vol., 1705), où l'on retrouve, avec quelques altérations et quelques interpolations, le texte d'une vingtaine de ses discours. Or, le texte de cette édition diffère peu ou ne diffère qu'en détails de peu d'importance de celui des éditions authentiques. Çà et là pourtant on reconnaît entre les deux des traces évidentes de modifications déterminées par le changement d'auditoire ou d'époque. M. Blampignon a saisi avec finesse et relevé avec esprit plusieurs de ces retouches. Tel est, par exemple, certain passage du sermon pour le quatrième dimanche de l'Avent, prononcé le 20 décembre 1699, où nous lisons un énergique tableau des misères de la France, qui n'a pu être écrit que plus tard, vers 1709 par exemple, car l'année 1699 fut avec la précédente, dit M. Blampignon, d'accord en cela avec tous les historiens, un moment unique de bonheur et de tranquillité publiques.

Toutes ces notes constituent un excellent commentaire historique sur lequel l'éditeur appuiera, nous l'espérons, dans les volumes qui lui restent à publier. Quant au commentaire critique et littéraire qu'a ébauché M. Blampignon, l'idée en est heureuse ; mais ces rapprochements entre Massillon et les orateurs, les poëtes et les moralistes de son temps pourraient peut-être le conduire un peu loin. C'est à lui de s'entendre, à cet égard, avec son imprimeur ; quant à nous, nous accueillerons avec plaisir tout ce qu'il fera en ce genre. Nous le remercierons surtout des annotations grammaticales quand elles auront la justesse et la sobriété de celle de la page 83 sur l'acception du mot *plaie* au dix-septième siècle et chez Massillon en particulier. Plus jeune que celle de Bossuet, la langue de notre dernier grand orateur chrétien a cependant vieilli, et, comme celle de tous ses contemporains, elle a besoin d'un glossaire. M. Ad. Regnier en ajoute un à tous les auteurs qu'il publie ; M. Blampignon ferait bien de suivre son exemple.

Le nom de M. Ad. Régnier nous fait penser à une objection que nous voulons prévenir. Qu'on ne mette pas en contradiction ce que nous avons dit plus haut de la nécessité d'une association d'efforts pour donner de bonnes éditions de nos classiques et ce que nous disons ici de celle de Massillon par M. Blampignon tout seul. La contradiction n'existe que pour ceux qui ne connaissent pas le sujet. Massillon est de tous nos classiques le plus facile à éditer. Ses manuscrits, sont perdus ou du moins n'ont pas encore été retrouvés. Dans cet état de choses, ce sont les éditions données par son légataire qui doivent servir de type. Il ne s'agit (sauf pour le

Petit Carême) que de les reproduire avec intelligence. Le travail n'est pas au-dessus de la force d'un seul homme. Ce travail est celui qu'a fait M. Blampignon. Son édition, quant au texte, est celle de 1745 améliorée par celle de 1764 ; car, pour le *Petit Carême* lui-même, il ne s'en est pas tenu au manuscrit. Aussi n'est-ce pas seulement à cette reproduction, excellente au surplus, du texte imprimé que s'adressent nos félicitations et nos encouragements ; c'est surtout aux introductions historiques, aux notes philologiques et littéraires, enfin, qu'on nous passe le mot, à cette présentation d'un grand orateur, connu de nom seulement par beaucoup, et qui ne saurait être bien apprécié s'il n'est convenablement introduit et n'a, par moments, un intelligent et discret interprète. Que M. Blampignon poursuive la tâche qu'il a entreprise en prenant ce qu'il y a de bon dans les critiques dont elle a été l'objet, sans se soucier des aigreurs qui y ont été mêlées, et il aura bien mérité de la religion et des lettres.

P. Douhaire.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 24 septembre.

Nous pouvons le dire : La France est à la fois surprise et affligée de ce qui se passe. — Que des combinaisons soient déçues, que de cruels mécomptes succèdent à de brillantes espérances, c'est l'ordinaire destinée, et les gouvernements n'y échappent pas plus que les individus. Mais que l'on fasse après coup la théorie de ses déceptions pour les transformer en succès et que l'on triomphe de ce qui blesse, voilà la nouveauté dont la France, habituée à moins d'effacement et de résignation, s'étonne et s'attriste. Son fier instinct lui fait craindre que le résultat de la guerre ne soit pas seulement funeste à l'Autriche, et quand elle attendait de mâles aveux et des résolutions efficaces, elle a peine à comprendre la satisfaction qui l'invite à monter au Capitole. Sans doute après la circulaire du 16 septembre aucun ministre ne s'avisera de rappeler à M. Thiers la date de 1840, aucun organe officieux n'accusera la Chambre, ainsi qu'avait osé le faire la *Patrie*, d'arborer et de suivre « une politique sénile ».

A l'exemple de Dieu examinant son œuvre et jugeant qu'elle était bonne, la circulaire estime que tout ce qui a été fait depuis trois mois en Allemagne et en Italie est bien fait ; et non-seulement elle approuve et sanctionne, mais elle élève à la hauteur de doctrine et de dogme philosophique ses justifications et ses arrêts.

Sans revenir ici sur le programme fameux du 12 juin, que M. de la Valette n'a pas jugé indispensable de rappeler et dont nous relevons ailleurs la contradiction avec les résultats acquis, comment subir sans protestation cette condamnation systématique des États secondaires, cette glorification hardie de la force et de la conquête, cette espèce de philosophie du césarisme dont on voudrait faire un décret de la Providence et la loi future de l'humanité !

Les petits États jouent dans la politique un rôle considérable et nécessaire. Placés entre les grands pour en adoucir le frottement et en amortir le choc, ils sauvegardent plus qu'on ne pense les intérêts de la liberté ; et si l'on jette un coup d'œil sur l'Europe actuelle, on verra si c'est au foyer des vastes empires ou bien au sein des petites monarchies et des fédérations secondaires que fleurit l'indépendance.

« Au degré d'expérience où la science politique devrait enfin être arrivée, on est surpris d'entendre des publicistes sérieux s'éprendre de passion pour les grandes unités européennes et demander, à côté de l'unité italienne, l'unité allemande et l'unité slave. Vraiment, il ne manque plus à la liberté, pour dernier péril et pour dernier affront, que de nous voir tous déserter la cause des petites nations, des petites indépendances, des petites constitutions, pour ne plus rêver, appeler et procurer dans le monde que l'établissement de trois ou quatre autocraties. Étrange et fatale aberration ! nous prenons en main la cause du petit, du faible quand il s'appelle individu, mais s'il se nomme nation, le petit, le faible ne nous paraît plus bon qu'à devenir la pâture des forts. Si ce régime des petites nationalités est funeste au développement de l'intelligence, de l'activité et de l'énergie humaines, d'où vient donc que l'Italie étant divisée entre douze ou quinze petites souverainetés qui s'appelaient Gênes ou Vérone, Ravenne ou Pise, et de tant d'autres noms fameux, ce pays n'eut ni maîtres ni rivaux dans les sciences, dans les arts, dans les lettres et même dans les armes ? Quel sol en Europe est hérissé de plus de monuments, de souvenirs, de trophées de toute nature ? Qui peut se figurer que Doria ou Mocenigo eussent plus hardiment sillonné les mers, que le Dante eût été plus citoyen, le Tasse plus poëte, que Michel-Ange ou Raphaël eussent été plus peintres, si les papes avaient été évêques n'importe où ? si Florence, Ferrare et leurs émules avaient joui déjà du titre insigne de préfecture piémontaise ? Qu'on y prenne garde, l'erreur a sa logique comme la vérité a ses lois. Se figure-t-on bien ce que deviendraient la liberté et la dignité humaines, si la patrie de Guillaume Tell ne s'appelait plus la Suisse, si le berceau des Witt et le pays du comte de Mérode ne s'appelaient plus la Hollande et la Belgique, si un roi de Bavière n'avait plus la puissance de créer une Athènes au sein de l'Allemagne, un duc de Weimar le droit d'ouvrir sa cour à Gœthe et à madame de Staël ? Quels jours propices pour la paix comme pour la liberté, quand l'Europe ne comptera plus que trois ou quatre potentats, d'égale force, et par conséquent d'égale ambition et d'égale humeur, dominant du sommet de leur puissance démesurée d'innombrables troupeaux bien parqués et bien tondus, ayant sous leur main des chemins de fer toujours prêts pour des armées colossales, des fils électriques aussi rapides que leurs caprices, aussi impérieux que leurs ordres ! Que ce soit là le châtiment passager du monde, c'est possible, mais le rêve des philosophes et des démocrates, cela se comprend moins[1]. »

C'est en ces termes que nous défendions il y a deux ans et demi la cause des petits États, et la page éloquente que nous venons de reproduire n'a pas cessé d'être l'expression la plus forte et la plus vraie de l'histoire et de la raison. Ç'a été longtemps l'honneur de la France d'être la gardienne et l

[1] A. de Falloux. — *Itinéraire de Turin à Rome.*

protectrice des faibles, et elle gagnait à cette conduite, à cette clientèle des petits peuples une influence que d'autres moyens ne lui ont pas toujours conquise.

Le gouvernement actuel s'est inspiré lui-même de cette politique habile autant que généreuse, et toutes les fois qu'il l'a pratiquée il n'a pas eu à la regretter. En 1854 notamment, il se proclamait résolu à « ne reculer devant aucun sacrifice pour défendre le droit *du plus faible* [1], » et l'expédition de Crimée, si la diplomatie en avait su tirer des fruits proportionnés à l'héroïsme de nos soldats, eût compté parmi les plus fécondes aussi bien que parmi les plus glorieuses de nos guerres. On se souvient aussi de la ferme protection accordée au canton de Neuchâtel contre les revendications de la Prusse. Mais en 1859, cette noble tradition parut abandonnée, et quand une armée piémontaise envahit brutalement les Marches et l'Ombrie, on n'entendit plus la France répéter ces belles paroles que six années avant elle adressait au monde en faveur de la Turquie : « Nous avons vu un souverain exiger de son voisin *plus faible* des avantages nouveaux, et parce qu'il ne les obtenait pas, envahir deux de ses provinces. Seul, ce fait devait mettre les armes aux mains de ceux que l'iniquité révolte [2]. »

Depuis, on a achevé de mettre en oubli le passé et d'introniser la théorie nouvelle. On a laissé démembrer le Danemark, ce vaillant et fidèle allié ; on a froidement conseillé à la Pologne de s'entendre avec le maître de Mouravief, et aujourd'hui nous entendons préconiser comme une vérité subitement révélée la suppression des petites autonomies au profit de vastes concentrations, placées, bien entendu, sous « le principe d'autorité. » — « Il est, dit la circulaire, de l'intérêt prévoyant des nations du centre européen de ne point rester morcelées en tant d'États divers... Une puissance irrésistible pousse les peuples à se réunir en grandes agglomérations en faisant disparaître les États secondaires. Cette tendance naît du désir d'assurer aux intérêts généraux des garanties plus efficaces. Peut-être est-elle inspirée par une sorte de prévision providentielle des destinées du monde. »

Périsse donc la Pologne, dont l'interminable agonie devient fatiguante et monotone ! Que ces trois millions de Bataves, dont l'industrieux génie a su fonder au loin un florissant empire colonial de quinze millions d'âmes en disputant leur propre sol aux vagues de l'Océan, s'engloutissent dans quelque gigantesque unité ! Que cette Belgique affranchie par nos canons tremble de nous revoir sous les murs d'Anvers si elle ne se hâte d'abdiquer l'indépendance que nous lui avons donnée ! Que la Suisse oublie Grandson et Morat pour ouvrir ses libres vallées à la domination étrangère ! — *Dieu le veut!* ainsi qu'on disait au temps des Croisades.

Mais comment, avec une pareille doctrine, la circulaire pourrait-elle at-

[1] Proclamation au coprs d'armée de la Baltique, 12 juillet 1854.

[2] Discours d'ouverture des Chambres, 2 mars 1854.

tendre du Piémont agrandi le respect du territoire pontifical? Lui aussi est un petit État, et même le plus petit de tous, grâce aux spoliations successives qui l'ont réduit à une capitale sans provinces. Lui aussi se trouve au centre de l'Europe, et, comme les autres, il désire « assurer à ses intérêts des garanties efficaces. » Il est donc condamné à disparaître, et si l'on oppose à ses ennemis la convention du 15 septembre, — que nous avons jugée en son temps, — ils répondront par la circulaire du 16 septembre, et, ce document à la main, invoquant « l'intérêt prévoyant des nations, » la « puissance irrésistible, » la « prévision providentielle » des destins de l'humanité, ils sommeront le gouvernement français de ne pas entraver davantage l'application des principes qu'il aura proclamés lui-même.

De l'autre côté des mers, qu'objecter à la jeune et robuste confédération dont une main s'étend sur Cuba et l'autre sur le Mexique? Une puissance irrésistible la pousse également à réunir en une vaste agglomération tous les peuples de l'Amérique du Nord ; elle aussi a l'instinct providentiel de l'avenir du monde, et, partie d'un groupe de treize États à la mort de Washington, elle compte bien ne pas se limiter aux trente-trois dont l'étoile argentée constelle aujourd'hui son pavillon.

Ainsi, à Rome comme à Mexico, la circulaire fournit des arguments à nos adversaires, et, des deux côtés, notre action militaire est condamnée par notre diplomatie.

Mais les États-Unis et l'Italie pourraient se borner à faire simplement appel à ce droit de la force que ne réprouve pas le document du *Moniteur ;* les procédés de la Prusse en effet n'y sont l'objet d'aucun blâme ni d'aucune réserve. On ne se souvient plus des sévères paroles qui flétrissaient naguère la criante invasion des duchés de l'Elbe, et « l'œuvre d'assimilation » de M. de Bismark est présentée comme une satisfaction accordée « au sentiment national » et « aux vœux » de l'Allemagne.

La circulaire ignore sans doute l'émouvante et noble requête des députés du Hanovre au conquérant de leur pays, ainsi que la pétition éloquente envoyée par les sujets du roi Georges à la Chambre de Berlin ; autrement aurait-elle pu retenir son admiration pour le ferme attachement de ce petit peuple à son indépendance et à sa dynastie, pour cette loyauté virile prévenant le vainqueur lui-même qu'il régnera sur les corps, mais non sur les âmes, et que deux millions d'alliés fidèles vaudraient mieux pour sa couronne que deux millions de sujets réfractaires?

Est-ce le Hanovre seul qui s'est montré rebelle à « l'œuvre d'assimilation? » Le Sleswig n'a pas cessé de lui résister. La Saxe, la Hesse, le duché de Nassau, la petite république de Francfort protestent toujours contre elle. C'est par la confiscation, le pillage et la violence qu'elle s'est accomplie, et, du reste, le conquérant a bien reconnu lui-même que les peuples ne s'étaient pas jetés dans ses bras, puisqu'il a été obligé de les *prendre.* La conscience européenne a jugé cette politique de grand chemin que

l'Italie avait cherché à couvrir des apparences d'un suffrage menteur, et que la Prusse, sa complice, n'a pas craint de pratiquer en plein soleil, au risque de s'entendre appliquer ce que Tacite a dit, dans un autre sentiment, des vieux Germains, ses ancêtres : *Deorum maxime Mercurium colunt*.

Du reste, les résistances à « l'œuvre d'assimilation » qui se consomme, ne datent pas d'hier, et si nous nous reportons à quinze annéees en arrière, nous les trouvons appréciées dans un document dont la circulaire du 16 septembre aurait pu s'inspirer davantage. — « L'Allemagne, disait alors un Message du président de la République à l'Assemblée législative, l'Allemagne est agitée par de graves perturbations. Les efforts faits par l'Assemblée de Francfort en faveur de l'unité allemande ont provoqué la *résistance* de plusieurs États fédérés, et amené un conflit qui, se rapprochant de nos frontières, doit attirer notre surveillance [1]. » Ainsi, en 1849, beaucoup d'États germaniques se montraient opposés à l'*unité allemande*, et les tentatives essayées pour réaliser cette unité paraissaient à notre gouvernement de *graves perturbations* dignes de toute sa sollicitude.

Le courant unitaire est donc tout récent, et la Providence n'a manifesté ses vues qu'en ces temps derniers ; mais dans quel buisson ardent, sur quel chemin de Damas, à quel Paul, à quel Moïse a-t-elle fait connaître ses desseins ? Ou plutôt ayons plus de respect pour la main invisible qui gouverne le monde et ne la faisons pas intervenir à tout propos dans nos passions et nos misères. Nous avions déjà des hommes providentiels, des missions providentielles ; on voudrait nous imposer encore des tendances et des aspirations providentielles ! C'est par trop abuser de la Providence, qui laisse à leur liberté les gouvernements et les individus, et qui ne saurait, sans irrévérence, être compromise ainsi dans les erreurs et les méfaits des hommes.

Jugeons donc les événements, leurs causes, leurs conséquences, non pas au point de vue d'un fatalisme brumeux que rien n'explique et que tout condamne, mais suivant leur conformité avec les lois éternelles de la morale, avec cette notion supérieure du juste et de l'injuste que chacun de nous porte en lui-même. A ce tribunal, l'unification allemande ne trouve pas plus grâce que l'unification italienne, et la Sicile, à qui ses libérateurs sont obligés de faire inculquer en ce moment par les batteries d'une escadre et par les canons de 20,000 soldats la *tendance irrésistible* vers l'unité, la Sicile nous enseigne, après tant d'autres, par quelles effusions de sang, quels exils et quels décombres ces conquérants qui s'appellent eux-mêmes les instruments de Dieu marchent à l'accomplissement de leurs desseins. L'un d'eux était plus sincère quand il prenait le nom de fléau !

Et qui le croirait ? c'est au nom même du fameux principe des nationa-

[1] Message du 7 juin 1849.

lités que les nationalités les plus vivaces et les plus respectables sont supprimées ! Elles comptaient des siècles et ceux qui les rasent du sol datent d'hier ! Elles réclament le suffrage et on les mitraille au lieu de les consulter. L'illustre évêque d'Orléans a bien dit le mot : Plus de bombes que de bulletins ! Et puis, tout est confondu. En vertu de ce même principe des nationalités, on arrache des Danois à leur centre naturel, on prend les Polonais du duché de Posen, les Slaves que l'on peut saisir, et l'on jette pêle-mêle ces races diverses et ces éléments disparates dans la grande unité allemande! Les Polonais protestent, les Danois se récrient, mais on étouffe leur voix, et au nom de la *tendance irrésistible*, on les fait entrer à coups de crosse et malgré eux, malgré leurs affinités, leurs traditions et leurs intérêts, dans une des vastes agglomérations qui doivent assurer le bonheur du monde, et qui commencent dès maintenant, à ce que dit la circulasre, par « assurer l'indépendance de l'Allemagne. »

Et voilà ce qu'on voudrait nous faire absoudre et admirer ! Nous n'avons point d'applaudissements pour de pareils spectacles, et après la douleur qu'ils nous causent se place le profond regret de ne pas rencontrer dans la circulaire la moindre réserve en faveur du principe qui est la base même du gouvernement actuel et de nos institutions. Encore une fois, ce n'est plus là la politique que nous avons constamment suivie et qui se formulait ainsi dans la solennelle déclaration du 10 avril 1859 : « En Allemagne comme en Italie, la France *veut* que les nationalités reconnues par les traités *puissent se maintenir* et même se fortifier, parce qu'elle les considère *comme une des bases essentielles de l'ordre européen.* »

On nous dit, il est vrai, que nous inaugurons une politique nouvelle, la politique de l'avenir, « qui doit s'élever au-dessus des préjugés *étroits* et *mesquins* d'un autre âge. » C'est ainsi que des rois, qui font cependant quelque figure dans l'histoire et auxquels on n'avait pas jusqu'ici refusé une certaine intuition des vrais intérêts de leur pays, se trouvent cavalièrement enveloppés dans un jugement sommaire auquel Napoléon n'échappe pas. Et en quoi consiste cette politique nouvelle? Rien n'est plus simple : à défaire ce qu'ont fait des esprits étroits et mesquins, c'est-à-dire à ressusciter un puissant empire d'Allemagne, en changeant les aigles de place et en transférant d'une maison souveraine antique et affaiblie à une autre maison plus vigoureuse et plus entreprenante l'épée que nos aveugles aïeux ont mis trois siècles à briser. Grâce à ce changement de main, tout est modifié : les antipathies de races s'éteignent, les rivalités d'intérêt et d'ambition disparaissent comme par enchantement, et l'unité germanique devient pour nous, ainsi que l'est déjà l'unité italienne, une sœur affectueuse et dévouée.

Eh bien ! n'en déplaise à la circulaire, nous restons attachés à la vieille politique, à celle qui admettait naïvement des garanties internationales ; qui établissait une certaine solidarité entre les États, comme il en existe une entre les particuliers, et qui ne laissait pas tomber l'un sous les coups de

l'autre, sans s'inquiéter de la raison du duel et des intérêts de la justice. On peut nous appeler, dans le style du jour, les ganaches de la politique ; le mot ne nous fâcherait point. Nous aimons mieux être ganaches avec Henri IV, Richelieu, Louis XIV, avec Turenne et Condé, avec Napoléon, que de servir le *progrès* sous la bannière *providentielle* de M. de Cavour, du comte de Bismark et de Garibaldi.

Nous avons nommé Napoléon. La circulaire s'en réclame aussi, en assurant qu'il avait « prévu les changements qui s'opèrent, » et qu'il les avait en quelque sorte préparés en créant un royaume d'Italie et en faisant « disparaître en Allemagne deux cent cinquante-trois États indépendants. » Entendons-nous et ne défigurons pas l'histoire. Si Napoléon a créé un royaume d'Italie, c'était pour en faire une annexe de son empire, et quand il instituait en Allemagne, sur les débris d'un ordre de choses vermoulu, la célèbre Confédération du Rhin, c'était pour s'en établir le Protecteur. Sommes-nous les protecteurs de l'ordre nouveau ? Il est vrai, Napoléon détruisit deux cent cinquante-trois principautés aussi microscopiques que celles de Stolberg et de Stadion, les unes n'ayant plus aucune raison d'être, les autres s'affaissant d'elles-mêmes ; mais c'était, répétons-le, pour placer directement sous sa tutelle cette partie de l'Europe réorganisée. A qui fera-t-on croire qu'il aurait jamais accepté, acclamé une Prusse puissante et militaire sur son flanc, lui qui imposait à cette monarchie, par le traité de Tilsitt, la dure obligation de ne jamais élever au-dessus de 42,000 hommes l'effectif de son armée ? A qui persuadera-t-on que, s'il eût proclamé *la nécessité absolue* de prendre la Savoie en échange des annexions piémontaises, il aurait laissé passer l'Allemagne entière aux mains de la Prusse sans garanties ni compensations d'aucune sorte, et qu'il eût conclu de l'agrandissement facultatif d'un rival à l'inamovibilité de nos frontières ? Bien loin d'agrandir les rivaux de la France, il les amoindrissait, et avant de les admettre dans une agglomération quelconque, il commençait par s'y adjuger la première place.

« Napoléon, a dit un orateur dont le témoignage n'est pas suspect, visait à une monarchie européenne, c'est incontestable ; à quoi servirait de le nier ? Il poursuivit une unification politique et économique, et ses frères, sur les différents trônes, étaient *bien plus les représentants directs de la France* que des rois indépendants[1]. »

Veut-on, du reste, entendre sur ce point le témoignage de Napoléon lui-même, du Napoléon de la bonne époque, de celui qui prenait conseil de la sagesse et de la modération? Nous n'avons qu'à ouvrir l'*Histoire du Consulat* et nous y trouvons cette page décisive que l'on dirait écrite d'hier et précisément en vue du débat actuel : « Tout en songeant à s'allier à la Prusse, le premier Consul comprenait, avec une rare justesse d'esprit, qu'il

[1] Prince Napoléon. — Discours d'Ajaccio.

ne fallait pas la faire tellement forte qu'elle écrasât l'Autriche, car alors elle deviendrait à son tour la puissance dangereuse, au lieu d'être l'alliée utile; qu'il ne fallait lui sacrifier ni les petits princes, ni les États ecclésiastiques sans exception, États peu consistants, peu militaires, et préférables comme voisins à des princes laïques et guerriers; ni enfin les villes libres, respectables par les souvenirs qu'elles rappelaient ; que sacrifier en même temps à la Prusse tous ces petits États, héréditaires, ecclésiastiques, républicains, c'était favoriser la réalisation de cette unité allemande, plus dangereuse pour l'équilibre européen, si elle se constituait jamais, que toute la puissance autrichienne ne l'avait été jadis; qu'en faisant pencher, en un mot, la balance vers le parti protestant et novateur, il fallait la faire pencher et non verser, car ce serait pousser l'Autriche au désespoir, peut-être la précipiter vers sa chute, remplacer alors un ennemi par un autre, et dans l'avenir préparer à la France une rivalité avec la maison de Brandebourg, tout aussi redoutable que celle qui l'avait mise en guerre avec la maison d'Autriche pendant plusieurs siècles[1]. »

Voilà l'opinion de Napoléon sur les petits États allemands, sur la Prusse et sur l'unité germanique. On voit qu'elle ne donne pas tout à fait raison à la circulaire, et elle ne serait pas plus d'accord avec elle au sujet des dangers que pouvait nous faire courir l'ancienne Confédération, à la chute de laquelle nous avons eu l'imprudence de prêter les mains. La circulaire prétend que cette Confédération était une menace permanente contre notre pays, alors qu'il semble résulter au contraire de l'histoire des cinquante dernières années que c'est son mécanisme compliqué et l'antagonisme de ses deux principaux membres qui créaient un gage de sécurité pour la France. La difficulté de se mouvoir a pu gêner parfois les Allemands ; elle a été pour nous une garantie constante, et, en fait, elle nous a valu de ce côté un demi-siècle de tranquillité. Croit-on que le nouvel état de choses assure la paix pour un aussi long temps?

La circulaire cependant n'est pas seule à applaudir aux procédés expéditifs de la Prusse ; M. de Persigny l'avait pressentie quand il se faisait récemment l'apologiste chaleureux du roi Guillaume, et sous ce rapport le discours de Montbrison doit être rapproché du document du 16 septembre. Dans tout ce qui s'accomplit, M. de Persigny ne voit, avec la circulaire, que « des nationalités qui se constituent, » et il repousse en termes presque identiques les objections élevées par les défenseurs de la liberté. « Il s'agit bien, dit-il, des petits procédés d'une liberté *mesquine* au moment où commence le règne d'une vaste démocratie ! » Toutefois, nous ne pouvons admettre que l'orateur ne dépasse pas la circulaire quand il s'avance jusqu'à glorifier le roi de Prusse d'avoir violé la constitution de son pays et quand il qualifie d'anarchique une situation où le respect des garanties constitution-

[1] Thiers, t. IV, p.90

nelles et la volonté de la représentation nationale opposent une barrière à l'action personnelle du prince. La théorie de l'orateur de Montbrison n'est pas autre chose que le césarisme le plus complet, préconisé non comme une nécessité transitoire, mais comme un état normal, le césarisme tel que le monde l'a vu jadis et que M. Romieu l'a promis aux sociétés modernes. Encore l'auteur découragé de l'*Ère des Césars* présentait-il cette évolution comme le dernier terme de la décadence, tandis qu'on voudrait nous l'imposer aujourd'hui comme le couronnement suprême de la civilisation !

Pour nous, partisans obstinés du droit des peuples, et qui voyons dans les doctrines qui se formulent et les événements qui se préparent la négation de leur indépendance, nous ne saurions nous incliner avec l'admiration de M. de Persigny devant l'épée. L'épée sans doute a fait de grandes choses dans le monde, mais la parole en a fait de plus grandes encore, et c'est à elle, à cette libre et souveraine expression de la pensée que, dans nos convictions, l'avenir garde la première place.

Ce n'est donc pas nous qui pouvons applaudir à l'extension du militarisme en Europe, ni approuver, au point de vue des intérêts moraux et matériels de notre pays, la conclusion de la circulaire du 16 septembre, conclusion assez inattendue d'ailleurs, qui fait découler de la satisfaction causée par les événements de l'Allemagne, de l'éloignement de toute éventualité menaçante et de la confiance en une paix durable, *la nécessité* de procéder SANS DÉLAI au perfectionnement et à l'augmentation de nos forces militaires. Nous aurons à revenir sur cette question, mais nous tenons à dire tout de suite que nous ne comprenons pas l'espèce d'engouement dont quelques libéraux, ordinairement mieux inspirés, se sont pris pour le casernement de la France entière. Un ancien ministre de Victor-Emmanuel, sénateur du royaume italien, se félicitait publiquement, il y a quelques jours, de la défaite de Custozza et de Lissa comme ayant, à ses yeux, sauvé son pays « du danger de voir les libertés aux prises avec l'esprit étroit et exclusif du militarisme[1]. » Ce jugement ouvrira-t-il les yeux à ceux qui n'aperçoivent pas les dangers d'un système dans lequel le citoyen disparaîtrait sous le soldat et où il n'existerait bientôt plus que des instruments dociles d'une politique individuelle et capricieuse ? Que nous empruntions à la Prusse son fusil à aiguille, comme elle nous a emprunté, sous le père du grand Frédéric, le fusil à baïonnette imaginé par Vauban, on le conçoit, mais *la nécessité* de copier en outre ses institutions militaires est beaucoup moins évidente.

Déjà, à la seule annonce d'un accroissement prochain de l'armée française, tous les États de l'Europe s'émeuvent et se disposent à réaliser après nous la réforme projetée. L'Angleterre secoue sa torpeur et entend son premier ministre déclarer qu'il dissoudra le parlement plutôt que de se laisser entraver dans l'extension des forces défensives de son pays. La Ba-

[1] Lettre de M. Matteucci au *Journal des Débats*.

vière songe à se modeler sur la Prusse ; le petit Portugal s'arme jusqu'aux dents comme s'il était à la veille de quelque grande entreprise, et le conseil de Berne jette le cri d'alarme aux vingt-trois cantons. L'Autriche et la Russie ne voudraient pas sans doute rester en arrière, et le continent offrirait l'aspect d'un immense camp retranché. Au nom du progrès, nous serions revenus au temps les plus tristes du moyen âge, à une Europe bardée de fer, à une civilisation blindée où la force régnerait sans partage et où la dignité humaine perdrait ses derniers refuges. L'homme n'a-t-il donc pas de meilleure destinée que de manœuvrer un fusil Dreyse ou une carabine Chassepot, et ne peut-il ambitionner aucun rôle plus utile et plus élevé sur la terre?

Regardons ce qui se passe aux États-Unis, dans ce pays où l'on aime à chercher des analogies avec nos institutions. Au début de la terrible guerre de la sécession, l'armée du Nord comptait 6,000 hommes à peine, et tout manquait à la fois, dit un écrivain compétent, les officiers généraux et les états-majors, le personnel administratif et le matériel de terre et de mer[1]. Néanmoins on pourvut à tout, et sans moyens révolutionnaires, sans mesures dictatoriales, sans aucune suspension des libertés publiques, le gouvernement de Washington sut porter l'armée à 2,700,000 combattants. Le patriotisme improvisa des soldats, et les généraux se révélèrent comme chez nous à l'époque de Hoche et de Marceau. Meade, le vainqueur de Gettysburg, de simple capitaine du génie fut nommé d'emblée brigadier général par le congrès, en récompense de sa victoire, et Sheridan n'était que petit officier d'infanterie à la veille de cette marche célèbre dont la hardiesse et l'habileté ont surpris le monde. Le licenciement de pareilles masses ne semblait pas moins difficile que leur organisation; elle s'opéra avec autant d'ordre et de rapidité. L'insurrection terrassée, les 940 régiments du Nord posèrent tranquillement les armes, chacun regagna son champ, son atelier, son comptoir, et au moment où nous écrivons, l'armée des États-Unis, c'est-à-dire d'un pays aussi étendu que l'Europe et peuplé de plus de 30 millions d'âmes, ne compte que 47,000 soldats, dont 17,000 blancs, enrôlés volontaires, et 30,000 noirs.

Voilà des exemples dont nous serions heureux que notre pays s'inspirât dans la mesure qui convient à sa situation particulière et à son génie. La France est un soldat, comme l'a dit Chateaubriand, et elle n'a pas besoin d'être enrégimentée tout entière pour défendre son territoire ou venger son honneur. Que l'ennemi se montre à nos portes, elle ne marchandera pas son sang, et l'on retrouvera toujours l'enthousiasme de 92, quand l'indépendance ou la grandeur nationale seront en péril. Mais ne peut-elle, avec l'organisation actuelle de son armée, suffire à protéger ses intérêts et sa frontière? Si nous interrogions ceux qui portent vaillamment son drapeau,

[1] Voir le curieux et savant ouvrage de M. Vigo Roussillon. *Puissance militaire des États-Unis d'Amérique*.

nous savons bien ce qu'ils répondraient. Ils sont les dignes fils de ces Gaulois qui se faisaient fort de soutenir le poids du ciel sur la pointe de leurs piques, et dans aucune rencontre on ne les a vus au-dessous de leur tâche glorieuse.

Ces questions, qui ont un côté matériel et dont la solution alourdit ou allége le fardeau des charges publiques, préoccupaient M. Fould lorsqu'il écrivait, en novembre 1861, ce mémoire fameux qui a laissé malheureusement plus de traces dans la mémoire des contemporains que dans l'administration de nos finances, et il est curieux de relire ce que le ministre disait alors à l'empereur à propos de la suppression des crédits supplémentaires.

« Davant l'étranger, si le pouvoir de disposer à un moment donné et sans intermédiaire de toutes les ressources d'une grande nation est une force, il est sûrement aussi un danger. La crainte qu'il inspire à tous nos voisins les oblige à des armements immenses. Ils ne se rassurent qu'en réunissant des forces supérieures à celles dont ils se croient menacés et que leurs inquiétudes exagèrent encore. Aussi cette crainte est-elle peut-être aujourd'hui le seul lien qui unisse dans un sentiment commun les populations de l'Europe que leurs institutions et leurs intérêts tendraient à séparer. Il n'y a pas de calomnie absurde qui ne soit accueillie, pas de projet sinistre qui ne trouve créance parmi elles. »

Il était difficile de mieux prévoir et de mieux définir les inconvénients d'un système qui n'atteindrait d'ailleurs pas son but,puisqu'il aurait, en effet, pour contre-coup immédiat une augmentation proportionnelle et même supérieure dans la force militaire des autres pays. Mais ce n'est pas tout. Après avoir si nettement accusé le mal, M. Fould démontrait qu'avec le caractère de notre nation, avec son élan et ses merveilleuses ressources, l'état militaire actuel répond largement aux besoins du moment comme aux éventualités de l'avenir.

« En admettant, continuait-il, même contre toute probabilité, que d'une paix complète l'Europe dût passer tout à coup à l'état de guerre, la situation serait, selon moi, sans danger. Quelle a été, en effet, de tout temps la puissance le plus tôt prête à entrer en campagne? L'histoire est là pour répondre que c'est la France. Les habitudes belliqueuses de la nation, son amour de la gloire, la confiance dans le chef qu'elle s'est donné, en sont une garantie assurée. Jamais notre pays n'est resté sourd au premier cri de guerre, et il a toujours surpris ses ennemis par la rapidité de ses armements et l'explosion soudaine et irrésistible de son énergie. »

L'enquête agricole, ouverte sur tous les points de la France, et les résultats du dernier recensement apporteront sans doute des arguments nouveaux à la thèse soutenue avec tant d'autorité par M. le ministre des finances. S'il y a un point, déjà trop constaté, qui doive ressortir avec éclat de cette double information, c'est que l'agriculture manque de bras. Va-t-on lui en enlever encore, et quand la population reste à peu près stationnaire, ainsi

que l'ont démontré des chiffres instructifs de M. Raudot, ne trouverait-on d'autre remède à ce mal que d'arracher à la vie sociale et au foyer un plus grand nombre d'hommes jeunes et vigoureux? Enfin, le budget de la guerre, le plus ruineux de tous et que les partisans d'une sage économie visent à réduire, serait-il destiné à s'augmenter encore? Nous n'hésiterions pas sans doute à accepter cet accroissement si nous le croyions nécessaire au maintien de la puissance française. Personne ne saurait être plus touché que nous ne le sommes, on vient de le voir, de l'extension de la puissance prussienne. Personne ne reconnaît davantage pour notre gouvernement l'obligation d'y prendre garde et d'y porter remède. Seulement, comme le mal n'a pas découlé de l'infériorité de nos forces militaires, ce n'est pas dans le progrès de ces forces au sein de la paix que nous chercherions de préférence le remède. Nous le demanderions d'abord au choix prévoyant et loyal des alliances et surtout à la libre discussion de notre politique extérieure qui montrerait à l'étranger la nation toujours vivante, debout et attentive à tous les changements de l'Europe, donnerait à sa parole un ascendant qu'on ne dédaignerait pas plus que celui de ses armes, et, en ralliant à nous les amis des causes généreuses, étendrait au loin *le territoire moral* de la France.

C'est ainsi que, ne méconnaissant ni les temps ni les mœurs, les innovations projetées se conformeraient à cet engagement solennel du manifeste adressé au peuple avant le vote du 10 décembre : « Il faut, tout en maintenant les lois fondamentales qui font la force de notre organisation militaire, *alléger et non aggraver* le fardeau de la conscription. »

LÉON LAVEDAN.

Nous venons de dire pourquoi les événements récemment accomplis en Europe nous affligent. Qu'il nous soit permis de constater aussi qu'ils n'ont pas le droit de nous surprendre. Le *Correspondant* les avait annoncés à une époque où les hommes qui les célèbrent aujourd'hui se refusaient à les prévoir, et, pour autoriser nos doléances actuelles, pour qu'on ne les accuse pas du moins de venir trop tard, il nous suffira de reproduire textuellement ce qu'écrivait ici même, le 25 août 1861, dans son article intitulé : *Une nation en deuil*, M. le comte de Montalembert. Il n'a pas été donné aux hommes qui furent habitués, sous d'autres régimes, à discuter librement les affaires publiques d'arrêter le progrès menaçant de l'unité allemande; mais la citation que le *Correspondant* s'emprunte à lui-même montrera avec quelle précision cette transformation de l'Allemagne a pu être annoncée et caractérisée lorsqu'il était temps encore de la prévenir. L. L.

Pour bien connaître l'Allemagne, il ne faut pas se laisser rouler uniquement sur les chemins de fer, qui font disparaître, non-seulement les distances, mais encore les différences d'un pays à l'autre. Il

faut quitter ces grandes voies de la foule, pénétrer dans le cœur des petits États à la recherche de quelque souvenir archéologique ou de quelque paysage solitaire, parcourir ces villes charmantes, à la fois si pittoresques et si confortables, faites pour consoler et reposer l'œil et l'esprit fatigués du vandalisme prodigue et du mauvais goût colossal qui s'étalent dans le nouveau Paris; il faut sillonner le Hanovre, les petits duchés de Saxe, les duchés de Brunswick et de Nassau, la principauté de Waldeck ou toute autre. C'est là que l'on peut apprécier jusque dans ses recoins les plus intimes la prospérité du pays, l'aisance générale et particulière; c'est là qu'on voit, non-seulement l'agriculture, mais la silviculture et l'horticulture portées aux dernières limites du progrès; c'est là qu'on admire la merveilleuse condition des routes et des chemins vicinaux; l'excellence et la régularité du service des postes; le luxe et l'abondance des attelages rustiques, le luxe et le bon goût des constructions municipales et scolaires jusque dans les moindres villages; le luxe plus grand encore de la propreté universelle; puis des écoles à foison et de tout ordre, des universités aussi libres que florissantes dans les moindres États; et avec tout cela pas l'ombre de passe-ports ni de police politique, une liberté civile et politique beaucoup plus grande que celle dont la démocratie impériale se vante et se contente parmi nous, une presse aussi généralement répandue que peu gênée, si peu gênée, que neuf journaux sur dix attaquent ouvertement tous les jours la constitution actuelle de l'Allemagne. Nulle part enfin aucune trace de ces abus plus ou moins exagérés, ou de cette misère plus ou moins réelle, qui ont servi de prétexte à la révolution dont est sorti l'unité italienne.

Or, malgré tous ces biens incontestables et incontestés, quotidiens et universels, qui constituent le beau côté de la civilisation moderne, et qui font le plus grand honneur aux princes et aux gouvernements allemands, l'Allemagne n'aspire qu'à imiter l'Italie. Elle appelle de tous ses vœux l'unité allemande, c'est-à-dire l'uniformité à la française. Elle aspire à la centralisation bureaucratique, qui fait ce qu'on appelle aujourd'hui les grandes nations. Elle déguise sous le nom de patriotisme allemand le désir passionné d'effacer toutes les traditions de son histoire, de renier le caractère fondamental de son génie national, et de pouvoir dire à la France et à la Russie : « *FactA sum sicut unA ex vobis!* »

J'entends d'ici une foule d'Allemands se récrier, invoquer tous les monuments de l'histoire et tous les arguments de la politique pour réfuter mon assertion. Je les entends nier tout d'abord l'unanimité du vœu que je prétends constater. A ceux qui me parlent histoire et politique, je me borne à montrer l'Italie; au Bavarois qui regimbe contre l'idée de s'identifier avec la Prusse, je demande simplement s'il croit qu'en 1850 il y avait un Napolitain, un seul, qui eût jamais

prévu que sa patrie serait, dix ans plus tard, la vassale du Piémont. Quant à l'argument du nombre, j'avoue volontiers que, en disant : l'Allemagne, je ne prétends pas dire la majorité numérique des Allemands ; mais j'entends désigner la partie influente, remuante, mécontente de la nation : la bourgeoisie, les journalistes, les lettrés, les aubergistes, toute cette foule obscure, mais active, qui prépare les révolutions et qui les accepte dès qu'un groupe de conspirateurs ou de flibustiers les a mis en branle. Je sais qu'il y a beaucoup d'Allemands très-patriotes et très-intelligents, qui ont horreur de l'absorption brutale dont ils sont menacés; je citerai entre autres les deux éloquents frères Reichensperger, au parlement de Berlin, puis le baron Gustave de Lerchenfeld, l'orateur principal de la Chambre des députés de Bavière, qui a si énergiquement combattu les prétentions du *National-Verein* et du parti de Gotha. Mais, je suis fâché d'avoir à le leur dire, à moins d'un réveil très-imprévu de l'ancien esprit germanique, à moins d'une transformation on ne peut plus improbable de l'opinion publique, ces champions intrépides de l'ancien droit et des véritables intérêts de l'Allemagne auront le même sort que Balbo et ses pareils en Italie. Ils seront désavoués, disgraciés et emportés par le courant démocratique. J'ai lu dans la capitale de la Bavière, celui des États allemands qui résistera le plus vaillamment à la piémontisation de l'Allemagne, ces paroles d'un journal qui circule librement dans toute la Confédération : « Si nous avions seulement un « Cavour pendant six mois, l'Allemagne serait faite. » Et je me suis rappelé le mot de Philopœmen à un Achéen qui déclamait contre la constitution fédérative de son pays : « Malheureux ! es-tu donc si im- « patient de voir s'accomplir le destin de la Grèce ? » Or, quand on forme de pareils souhaits, on mérite de les voir écoutés, et nous vivons dans un temps où l'on trouve toujours quelqu'un pour exaucer des vœux criminels.

Par qui s'opérera cette transformation, laquelle est la conséquence logique et inévitable de l'unité italienne? Évidemment par la Prusse. C'est elle qui sera le Piémont de l'Allemagne. L'Europe en a déjà l'instinct, et cet instinct deviendra bientôt une certitude. A Dieu ne plaise que je veuille comparer à Victor-Emmanuel l'honnête et loyal roi de Prusse. Sa vie durant, loin de seconder le mouvement, il fera tous ses efforts pour l'enrayer ; mais, après lui, qui sait où l'on en sera? Et déjà il ne peut pas empêcher que tous les regards ne soient tournés vers lui, les uns pour courtiser d'avance le futur César, les autres pour étudier le péril. En vue de cette éventualité si naturelle, le duc de Cobourg lui a déjà livré son armée ; le grand-duc de Bade lui livre sa politique et sa diplomatie, tandis que le Hanovre et le Wurtemberg sont involontairement conduits à prendre une attitude de défiance qui appelle sur eux les colères de la presse unitaire.

Encore une fois, il faut voir toutes ces choses sur place, car les soins paternels de notre administration nationale nous préservent de toute atteinte trop grave de germanisme, et nous interdisent la lecture des journaux allemands les plus significatifs. Les Français, en si petit nombre, qui aiment à se tenir au courant du mouvement des idées et des opinions en Allemagne, pouvaient autrefois se renseigner avec fruit dans la *Gazette d'Augsbourg*. J'ai usé de ce droit pendant vingt ans, sans me douter de son prix ni de son danger ; et, sans approuver, bien s'en faut, toutes les tendances de ce journal, je lui saurai toujours gré des trésors d'information que je lui ai dus. Mais, depuis quelques années, les grands esprits qui, du haut de l'Olympe du ministère de l'intérieur et de la direction de la presse, président à la garde des *grands principes de* 1789, ont jugé à propos de nous interdire cette distraction dangereuse. Évidemment les principes de 1789 s'opposent à ce que cinq ou six Français comme moi se licencient au point de puiser aux sources l'histoire des idées et des tendances contemporaines ! Mais on se risque quelquefois à faire l'école buissonnière en échappant à de si vigilants précepteurs ; et dans une de ces escapades d'outre-Rhin, j'ai eu la chance de tomber sur le numéro de la *Gazette d'Augsbourg* du 3 juillet dernier. J'y ai lu en souriant une belle et bonne thèse sur l'incompatibilité naturelle, logique et radicale du germanisme et du césarisme. J'ai bien vite reconnu là mes bons Allemands, les Allemands de ma jeunesse, avec leur naïve et savante crédulité. Quoi ! vraiment, cher Germain, vous croyez que l'Allemagne répugne au césarisme ? Mais dites-moi donc pourquoi l'on rencontre le portrait de Napoléon Ier, sous toutes les formes, dans toutes les auberges de cette Allemagne qu'il a foulée de sa botte victorieuse pendant dix ans ? et cela non-seulement sur la rive gauche du Rhin, mais sur la rive droite, et jusque dans cette ville de Brunswick, capitale des deux ducs qui se firent tuer, l'un à Iéna, l'autre à Waterloo, pour défendre contre lui leur patrie et leur couronne ? Dites-moi surtout si les deux héros de l'Allemagne moderne ne sont pas Frédéric II et Joseph II ? et quoi de plus césarien que les guerres et les conquêtes de l'un, que les innovations et les usurpations de l'autre ? Quoi ! tous vos professeurs et tous vos écrivains[1] sont unanimes pour vanter à votre peuple ces deux hommes, et vous dites que ce peuple ne voudra pas d'un César ! Vous aviez, en Allemagne comme partout, un rempart contre le césarisme, un seul, c'était l'autonomie de l'Église catholique ; ce rempart, vous l'avez abattu tant que vous l'avez pu,

[1] A ce propos, il faut que je recommande ici un ouvrage tout à fait original et remarquable, sur Frédéric le Grand, par un protestant, Onno Klopp, professeur à l'École normale des filles à Hanovre. Publié en 1860, il a été victime de la conspiration du silence, parce qu'il se met en travers des admirations serviles de la foule. Son livre n'en mériterait que mieux d'être traduit, ou au moins étudié, en France.

et chaque jour vous applaudissez ou vous provoquez à la violation des traités conclus avec elle. Mais il n'y a pas un de vos publicistes démocrates qui n'évoque tous les jours un homme qui commencera par renverser tout ou confisquer tout au profit de l'idée dominante, puis qui se mêlera de tout, qui défera et refera, qui agira et qui pensera pour tous. Cet homme se présentera, gardez-vous d'en douter.

Que l'unité de l'Allemagne soit faite par ce César, ou que, selon la marche ordinaire des choses, ce César soit le produit naturel et légitime de l'unité allemande, peu importe. Cette unité se fera, on peut même dire qu'elle est déjà faite. L'Europe y a consenti d'avance le jour où elle a consenti à l'unité italienne. Reste à en déterminer les conséquences qu'en tirera l'Europe. C'est sur quoi le *National-Verein* et ses acolytes semblent vouloir fermer les yeux ; mais je suis convaincu que, au fond du cœur, en bons et loyaux *soldats de l'idée*, ils ont déjà pris leur parti. L'Allemagne, ramenée à l'unité et concentrée dans une seule main, ne gardera pas les limites qu'elle a aujourd'hui. L'Italie a dû livrer, pour prix de son unité, la Savoie et Nice : il ne faut pas que l'Allemagne croie qu'elle en sera quitte à si bon marché ! *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* Je suis bien obligé de déclarer, en passant, que j'ai horreur de toutes ces annexions, puisqu'un journal anglais très-répandu, l'*Economist*, répété avec empressement par la *Presse*, m'a accusé, ces jours-ci, d'avoir dit que, selon moi, l'annexion de la rive gauche du Rhin serait pour la France un accroissement de pouvoir et de dignité qui me réduirait désormais au silence ! N'en déplaise à ces journaux, je suis au contraire de ceux qui ont réprouvé l'annexion de la Savoie, parce qu'ils y ont vu la rançon de la spoliation du pape ; je suis de ceux qui ne voient de vraie grandeur et de vraie dignité pour une grande nation que dans le respect du droit et de la faiblesse, et dans le *territoire moral* que l'influence désintéressée de ses idées et de son exemple lui fait conquérir dans l'âme des peuples ses voisins.

Mais je ne suis pas de ceux qui prennent leurs préférences ou leurs répugnances pour la loi des événements. Je sais très-bien que ce qui se prépare en Allemagne est aussi peu de mon goût que ce qui s'accomplit en Italie : mais je sais aussi envisager avec calme les conséquences de ce qui arrivera malgré moi, et tâche de les faire comprendre d'avance à mes amis. Quand on n'est que spectateur, il faut tâcher de n'être pas aveugle, afin de pouvoir rire ou pleurer à bon escient de ce que font tant d'acteurs, aveugles volontaires, comme ces libéraux belges qui, en reconnaissant le royaume d'Italie et en adhérant à l'absorption, par une voisin puissant, de cinq petits États indépendants, vont signer et parafer d'avance la suppression du royaume de Belgique !

CH. DE MONTALEMBERT.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Sentiment de la Nature avant le Christianisme, par Victor de Laprade. 1 vol. Paris, Didier.

« Si j'avais à désigner l'œuvre la plus élevée de critique littéraire et philosophique qui ait paru depuis plusieurs années, je désignerais sans hésiter le livre que vient de publier M. de Laprade. »

Tel est le jugement de M. Saint-Marc Girardin sur les belles et graves études de notre collaborateur; et nos lecteurs, qui ont pu apprécier quelques chapitres de l'ouvrage, seront unanimes à partager cette appréciation.

M. de Laprade a peut-être mieux que personne de nos jours le sentiment profond de la nature, et ce sentiment, il l'a recherché et suivi dans les poésies nationales de l'antiquité, dans les grandes littératures de l'Inde, de la Perse, de la Chine même, de la Grèce et de Rome, avec une érudition et un goût qui font de son livre un tableau tout à fait original et attachant.

Nous n'avons nulle intention d'entrer ici dans le détail des choses; nous signalons simplement le volume à tous ceux qui aiment l'observation ingénieuse, les hautes pensées et le beau langage, nous proposant de revenir avant peu d'une manière étendue sur ce livre à la fois savant, poétique et judicieux qui ouvre sur l'antiquité tant explorée pourtant, une porte nouvelle et lumineuse.

Gare a la Prusse! — Paris, Douniol et Dentu.

Sous ce titre, une plume patriotique a condensé en quelques pages les sentiments et les pensées que l'ambition prussienne a certainement soulevés dans tous les esprits honnêtes. Elle y a signalé tous les dangers de l'unitarisme en général et de l'unitarisme germanique en particulier, au triple point de vue de la paix du monde, de la liberté des peuples et de la légitime grandeur de la France.

La Première aux Étudiants. — Paris, Dentu.

Les jeunes gens formeront bientôt dans le pays la partie intelligente, éclairée, ce qu'on appelle la classe supérieure. Ils doivent donc non-seulement travailler à bien connaître les devoirs dont l'accomplissement rigide leur méritera seul le titre d'hommes, mais encore préparer de longue main leur action sur les masses populaires : il faut qu'ils se rendent à la fois dignes et capables de leur donner la haute impulsion que ces masses elles-mêmes viendront à leur demander. Telle est la thèse, que M. Attale du Cournau développe très-spirituellement dans cette *Première aux Étudiants*.

On ne saurait trop s'adresser à la jeunesse. Si elle a dans l'âme un tumulte perpétuel, elle n'est point méchante; c'est une terre qui attend du grain et celui qu'y jette M. du Cournau, nous semble de bonne qualité.

La Normandie, par Ad. Joanne. 1 vol. — Paris, Hachette

Au moment où les vacances invitent à la villégiature, aux bains de mer, aux excursions, M. Joanne, le guide le plus sûr et le plus expérimenté qu'en puisse suivre, offre un beau volume sur la *Normandie*, celle de nos provinces qui doit à ses sites pittoresques, à ses richesses monumentales, à ses plages attrayantes, à sa proximité de Paris, aux chemins de fer qui la sillonnent, d'être le plus visitée par les touristes et les baigneurs. L'industrie et la nature y sollicitent également les yeux et l'esprit. C'est Rouen, Elbeuf, Louviers, avec leur vie manufacturière; le Havre, avec les mille navires de son port; Cherbourg, l'un des nos plus puissants arsenaux; Caen, la cité sa-

vante; Dreux, avec ses tombes royales; puis les stations balnéaires qu'emplit la vogue : Dieppe, Trouville, Étretat, Fécamp, Saint-Valery, le Tréport, dix autres cachées au pied des dunes et offrant à volonté le charme de la solitude ou les distractions les plus variées.

Des cartes et des plans nombreux complètent le volume de M. Joanne qui réunit, au point de vue historique, archéologique et utilitaire tous les renseignements possibles.

Découvertes et Inventions modernes, par Henri de Parville — Librairie F. Savy.

Nous ne saurions trop recommander ce livre, qui vient de paraître à la librairie F. Savy et qui devrait être dans les mains de tout le monde : la Ire série formant 1 vol. in-18 avec 160 gravures dans le texte contient : Poudre à tirer, — Pyrotechnie, — Machines à vapeur, — Bateaux à vapeur, — Chemins de fer, — Télégraphie électrique.

La réputation de l'auteur et l'utilité de cet attrayant ouvrage lui prédisent à l'avance un grand succès. C'est un guide pour la plupart et un traité pour les jeunes gens qui se destinent aux écoles professionnelles.

A B C, Indicateur alphabétique des Chemins de Fer. — 1 vol. in-18. Paris. A. Chaix.

Bien que ce ne soit pas dans nos habitudes et que cela ne touche en rien à la littérature, nous croyons devoir recommander à nos lecteurs le petit livre dont nous venons de transcrire le titre. Le goût des voyages, développé d'ailleurs par la facilité que procurent les chemins de fer, a pris des proportions énormes et, peu ou prou, chacun veut sortir de chez soi. L'ouvrier lui-même, qui naguère restait encore en ville, a pris l'habitude maintenant — et on doit l'en féliciter — de s'éloigner des centres et d'aller respirer l'air de la campagne le dimanche. Dans un tel état de choses, l'idée de réunir dans un volume portatif tous les noms des localités desservies par les chemins de fer, en les plaçant par ordre alphabétique et en donnant sur chacune tous les renseignements dont on peut avoir besoin, tant pour les prix, heures de départ, classes, lignes, etc., que pour l'importance des communes, le nombre des habitants, etc.; cette idée, disons-nous, nous semble tout particulièrement heureuse et pratique, et nous croyons que cet A B C rendra de véritables services et sera bientôt dans toutes les mains.

F. L.

Petits et Grands. Nouvelle édition, à Paris, chez Douniol.

Du bon sens, de l'observation, l'art d'intéresser aux petits sans médire des grands, une intelligence très-nette de ce que les peintres appellent le *ton local*, le don de narration attrayante et facile, des personnages bien vivants, une morale pure, un style suffisant, une sécurité parfaite pour les lecteurs les plus timorés, ce goût de l'honnête que rien ne remplace et dont les plus brillantes théories ne sauraient dissimuler l'absence, tels sont les traits avec lesquels M. de Pontmartin vient de peindre la physionomie sympathique de Marin de Livonnière. C'est rappeler que ces œuvres se recommandent spécialement aux lecteurs du *Correspondant*. La plus remarquable selon nous, — le récit breton dont le comte de Falloux a voulu partager la responsabilité, — vient d'être rééditée en un léger format, propre au voyage et à la propagande. On devrait bien pour celle-ci créer toute une bibliothèque composée d'ouvrages dans le genre de ceux où notre regrettable ami a vraiment excellé et a laissé un vide qui n'a pas encore été rempli.

A. G.

Les Jésuites et la cour de Rome en 1845. — Paris, Albanel, rue de Tournon, 15.

En publiant aujourd'hui ses *Mémoires*, M. Guizot a montré qu'il ne redoutait pas les contradictions, le R. P. Daniel a cru devoir lui en présenter d'aussi nettes que polies à propos de la lutte que soutinrent les catholiques, dans les dernières années du roi Louis-Philippe, en faveur de leurs libertés religieuses. Il faut lire cette *lettre à M. Guizot*, petit chef-d'œuvre de polémique de bon goût, pour avoir une idée exacte des jésuites français, si peu propices à l'absolutisme, — que cet absolutisme vienne d'en haut ou d'en bas, — qu'ils n'ont toujours réclamé que le droit commun.

Plusieurs publicistes voudraient inaugurer le règne de la liberté par une exclusion et n'ont pas honte de s'écrier : « La liberté pour tous, excepté pour les jésuites. » L'épiscopat a naguère rejeté cette transaction, si peu conforme à la justice française, par la bouche de l'évêque d'Ajaccio. « Si la liberté ne doit pas triompher, a répondu le vénérable prélat aux Gué-

roults du temps de Louis-Philippe, il vaut mieux succomber avec elle que de lui survivre. *Nous ne voulons être libres, qu'à la condition de l'être avec tout le monde*, nous confiant à la Providence pour l'heure où il lui plaira de nous affranchir tous. »

A. G.

ÉTUDES D'HISTOIRE ET DE MORALE SUR LE MEURTRE POLITIQUE CHEZ LES GRECS ET CHEZ LES ROMAINS ; par E. EGGER. — Turin, 1866.

Notre savant collaborateur a éclairé, par l'étude des faits anciens, un douloureux problème de morale qui semble être de tous les temps; il n'a pas seulement recherché dans ce beau mémoire une distraction pour l'esprit mais surtout un enseignement pour la conscience. Il a trouvé dans presque tous les auteurs anciens l'admiration et l'apologie du tyrannicide. Cette découverte fait frémir, mais le droit d'insurrection professé par des auteurs modernes n'est-il pas un parfait équivalent de ce fanatisme de haine qui se croyait jadis tout permis? La philosophie, la morale naturelle ne suffisent pas pour protéger la vie de l'homme; le christianisme seul a la gloire d'avoir proclamé son inviolabilité et a le secret de la garantir efficacement. A G.

LA SATIRE EN FRANCE AU SEIZIÈME SIÈCLE, par par M. LENIENT. 1 vol. — Hachette.

M. Lenient avait étudié déjà, dans un premier ouvrage que l'Académie française a couronné, la *Satire au moyen âge*, c'est-à-dire le génie critique et l'esprit railleur de notre race au sein de la société féodale et religieuse. Son nouveau livre nous les montre associés au plus grand bouleversement d'idées et de croyances qui ait remué le monde depuis l'avénement du Christianisme.

L'auteur ne s'attache pas seulement à la satire dans son expression spéciale et restreinte; il comprend, et avec raison, sous ce titre toute la partie militante de la littérature, et on peut dire que son remarquable travail présente le tableau le plus complet et le plus curieux de l'époque agitée qu'il a prise pour objet de ses études. Il passe en revue tour à tour la satire philosophique, la satire religieuse, la satire politique, la satire littéraire, la satire dramatique et artistique; et les pamphlets les plus oubliés, les querelles les plus éteintes, revivent sous sa plume avec toute l'ardeur de la conviction et la flamme du fanatisme qui les animaient jadis. Il ressuscite jusqu'aux polémiques purement grammaticales, allongeant peut-être trop son livre pour ne rien négliger; mais il y a là tant d'érudition vraie, tant de recherches patientes, tant de révélations imprévues et de piquants détails, qu'on n'a pas la force d'adresser un reproche et qu'on s'abandonne à l'intérêt puissant de l'ouvrage.

Il est regrettable que certains jugements le déparent. M. Lenient se les fût épargnés s'il avait étudié l'histoire de l'Église avec autant de soin que celle de la satire, et bien qu'il reconnaisse les excès et les violences des pamphlétaires de la réforme, on voit trop en plus d'un endroit qu'ils ont exercé une influence fâcheuse sur son esprit. Il aurait pu mieux comprendre aussi le mouvement populaire et national de la Ligue. Que M. Lenient fasse disparaître ces taches dans une édition prochaine, et il sera sûr de laisser un ouvrage riche de documents, plein de science, de mouvement et de couleur, tout à fait digne de prendre place au meilleur rayon des bibliothèques sérieuses.

HISTOIRE DU PONT-NEUF par ÉDOUARD FOURNIER. 2 vol. in-18. — Paris, Dentu.

Le Pont-Neuf! A ce seul nom tout un monde est évoqué. Truands et tire-laines, bateleurs et charlatans, seigneurs et soldats; toute une foule respectueuse ou affolée, enivrée de plaisirs ou de sang, passe devant nos yeux, et à nos souvenirs réveillés, se présente ce va et vient perpétuel et incessant qui fut durant si longtemps le caractère du Pont-Neuf et qui en fit le véritable centre de Paris.

En effet, depuis le jour où le « bon roi Henri » inaugura le pont commencé sous Henri III, jusqu'à celui où Louis XVIII fit réédifier la statue du Béarnais, le Pont-Neuf fut le rendez-vous privilégié du peuple parisien, et l'on peut dire sans crainte de tomber dans le paradoxe, que l'histoire du Pont-Neuf est — en abrégé, mais réellement — l'histoire même de Paris. La lecture de l'ouvrage de M. Édouard Fournier ne fait que confirmer cette pensée. Remontant, à propos du Pont-Neuf, aux premiers ponts construits à Paris, il raconte brièvement les vicissitudes de la cité et ses agrandissements successifs. A partir de la construction du Pont-Neuf jusqu'à nos jours, les détails sont plus nombreux et sont surtout, grâce à l'érudition de M. Fournier qui est passé maître en ces matières, des plus intéressants. Il nous est impossible dans cette

simple notice d'entrer plus avant et de donner une idée exacte de cet ouvrage, qui nous semble un des meilleurs de l'auteur, nous nous bornerons à le recommander à nos lecteurs autant qu'il est en nous, sûr que nous sommes qu'ils nous remercieront de leur avoir signalé un livre où se rencontrent si bien unis l'intérêt et l'érudition, et qui leur fera connaître d'une façon plus précise, cette chose dont chaque jour voit disparaître une partie : l'ancien Paris. F. L.

La Mort des Justes dans les diverses conditions de la vie chrétienne, par l'abbé Joseph Perdrau. — 2 vol. in-12. Paris. Charles Douniol.

Nous pensions, en transcrivant ce titre, que bien des personnes, rien qu'à sa vue, jetteraient le livre de côté. — Eh ! quoi, nous parler de la mort, à nous, hommes du dix-neuvième siècle, qui sommes les hommes de la vie ! nous parler du repos, à nous, qui sommes les hommes de l'activité et du mouvement ! Venir nous montrer, par des faits, que tout n'est pas dans l'argent et dans les honneurs ; que nous ne sommes que matière et qu'il y a en nous quelque chose de plus grand que cet assemblage de molécules qu'on nomme un corps humain, mais en vérité, à quoi pensez-vous ? — Eh ! bien, il nous semble que c'est justement parce que les esprits ne sont pas tournés de ce côté que le livre de M. l'abbé Perdrau est actuel.

N'est-ce pas en effet le moment, alors que l'humanité semble entraînée dans un tourbillon incessant ; alors que toutes ses préoccupations peuvent se résumer en deux mots : aller vite et arriver ! n'est-ce pas le moment de lui montrer que plus on va vite plus on s'approche de la mort, et que c'est là seulement qu'on arrive ?

Mais, s'il est nécessaire de donner cet enseignement, il faut avouer qu'il n'est pas facile de le donner. M. l'abbé Perdrau a trouvé, croyons-nous, le plus efficace et le meilleur moyen. Son livre n'est pas un récit fait à plaisir. C'est l'exposé exact et réel des derniers instants de ceux qui sont morts dans le Seigneur. Il dit simplement, presque sans réflexions, — et c'est là la force de ce livre, car le lecteur les fait alors lui-même ; — comment ont su mourir les martyrs, les Pères du désert, les pontifes, les prêtres, les moines, les religieuses ; comment on peut mourir dans le monde ; à la cour comme à l'armée, à la ville comme aux champs ; comment peuvent mourir les enfants et les vieillards, les ignorants et les savants, les innocents et les criminels. Aucune condition n'est omise, aucun temps oublié, et à côté des premiers martyrs qui ont payé de leur sang la croyance en Jésus-Christ, on trouvera les hommes qui ont illustré ce siècle par leur foi et leur charité. C'est donc un livre éminemment propre à inspirer de salutaires et sérieuses pensées et, comme tel, excellent à propager. F. L.

Pour les articles non signés : F. de Launay.

AVIS. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer les tables au numéro prochain.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE RATIONALISME ET LE PROTESTANTISME

EN 1866

Méditations sur l'essence de la religion chrétienne, par M. Guizot.— *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne*, par le même. Paris, Michel Lévy, 1864 et 1866.

I

Le temps n'est pas venu de porter un jugement définitif sur le grand monument de philosophie religieuse auquel M. Guizot consacre sa sereine et féconde vieillesse. Nous en connaissons le plan et nous en voyons s'élever les assises ; mais l'œuvre n'est point encore achevée, et les parties déjà faites laissent entre elles un vide que l'illustre auteur ne tardera pas sans doute à remplir. Dans son premier dessein, les *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, publiées il y a deux ans, devaient être immédiatement suivies d'une seconde série où seraient examinées « l'authenticité des livres saints, les causes « premières de la fondation du Christianisme, ce qu'ont toujours été « la foi chrétienne et l'Église chrétienne à travers les siècles et « malgré leurs vicissitudes, la grande crise religieuse qui, au sei- « zième siècle, a divisé l'Église chrétienne et partagé l'Europe entre « le catholicisme et le protestantisme, enfin les crises antichrétien- « nes qui, à diverses époques et en divers pays, ont mis en péril le « Christianisme lui-même et qu'il a toujours surmontées. » Une troisième série devait être consacrée à l'étude de l'état actuel de la religion chrétienne. Enfin, la quatrième, essayant de pénétrer dans l'avenir sous forme de pressentiment et de conjecture, devait indiquer « par quelle voie cette religion est appelée à conquérir complétement « et à dominer moralement ce petit coin de l'univers que nous

« appelons notre terre[1]. » Tout en maintenant ce plan dans son ensemble, M. Guizot a cru devoir suivre dans l'exécution un ordre différent. Si grand que soit l'intérêt qui s'attache au passé du christianisme, il a jugé qu'il y aurait une utilité plus pratique et plus immédiate à étudier sa situation présente, à en indiquer les ressources et les périls, à caractériser les doctrines qui ont la prétention de le renverser et de remplir la place qu'il laisserait vide dans le monde; et il a été résolûment au plus pressé. Inspiré par la douloureuse préoccupation de l'état des âmes et des périls de la société, ce nouveau volume ne perd point la place qu'il est destiné à occuper dans l'œuvre dont nous venons de retracer la majestueuse ordonnance; mais en attendant qu'il la reprenne, sa publication anticipée en fait une œuvre de circonstance.

Je n'ai garde de croire que sa valeur en soit diminuée. Il y a, je le sais bien, des œuvres de circonstance qui passent avec l'occasion qui les a fait naître. Elles ont un succès très-bruyant, parce qu'elles répondent à une préoccupation passionnée de l'opinion publique; elles sont condamnées à un rapide et complet oubli, parce que cette préoccupation, plus vive que profonde, ne tenait qu'à une cause accidentelle et ne se rapportait qu'à un intérêt passager. Au contraire, si la circonstance qui a inspiré l'écrivain ou l'orateur se rattachait à quelqu'un des intérêts immortels de l'humanité, s'ils ont parlé ou écrit au milieu de quelque grande crise morale ou sociale, si d'ailleurs, sous les polémiques particulières, ils ont eu le don de reconnaître et de dégager les questions générales, leur œuvre durera au delà de la crise, et demeurera vivante, parce que la crise peut renaître, disons mieux, parce que, à des degrés variables d'intensité, elle dure toujours, soit dans la vie des âmes, soit dans la vie des nations. Les conversations de Socrate furent une œuvre de circonstance, une campagne contre des gens qui s'appelaient Gorgias, Protagoras ou Euthydème ; elles vivent cependant, et elles ont fondé la philosophie, parce que cette campagne n'était que la première forme de la lutte entre la raison qui croit au vrai et au bien et la sophistique qui ne veut nous laisser croire ni à l'un ni à l'autre. La *Cité de Dieu* de saint Augustin est une œuvre de circonstance, entreprise pour répondre aux derniers défenseurs du paganisme qui accusaient la religion nouvelle des malheurs de Rome et de l'invasion d'Alaric ; elle est cependant demeurée dans la mémoire des hommes, et elle a fondé la philosophie de l'histoire, parce que sous l'objection particulière et locale saint Augustin a vu et montré toute la question de la Providence et du gouvernement divin dans le monde. Aujourd'hui encore, quand

[1] *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, préface.

un vétéran illustre de nos grandes luttes politiques sort de sa retraite et emploie les années du repos à combattre telle ou telle mauvaise doctrine qui porte un nom contemporain, le bruit éphémère qui s'est fait autour de celle-ci peut bien avoir été pour lui l'occasion de monter sur la brèche, mais la cause qu'il défend est de tous les temps ; ce qu'il écrit pour elle prend sa place et la gardera dans le magnifique ensemble des ouvrages défensifs que le travail des siècles a élevés autour de la vérité chrétienne.

Il y a d'ailleurs dans *la manière* de M. Guizot quelque chose qui, du premier coup, élève le débat au-dessus des noms propres comme au-dessus des discussions de détail, et le porte au cœur même de la question souveraine que la force même des choses pose chaque jour en termes plus formels, à savoir, si la société moderne entend redevenir chrétienne, ou si elle veut, en consommant son divorce avec la foi surnaturelle au Christ Dieu et homme, législateur et sauveur, s'éloigner en même temps de la foi naturelle au Dieu personnel, à la Providence, au devoir, à la vie future, à l'ordre moral tout entier. Je ne songe nullement à adoucir par des compliments à l'écrivain la liberté des critiques que j'aurai à faire en discutant la thèse fondamentale du philosophe et du théologien; M. Guizot est trop au-dessus de ces petites précautions oratoires pour qu'on lui fasse l'injure de les employer avec lui. Cependant, avant de signaler dans son œuvre, à côté de tant de parties excellentes, les lacunes, les inconséquences, les illusions stériles et dangereuses, je ne puis m'empêcher d'admirer, ne fût-ce qu'en passant, la sévère beauté de sa forme. Parmi les grands écrivains de ce temps-ci, aucun peut-être n'a moins cherché que lui à captiver le public par les séductions du langage. Au temps de ses grandes luttes et de ses grands triomphes oratoires, la pensée, toujours très-dogmatique et très-haute, la passion à la fois ardente et contenue, suffisaient à son austère éloquence. Devenues l'une plus sereine, l'autre plus paisible, elles lui suffisent encore et il se trouve que ce dédain de la forme produit un style d'une simplicité, d'une grandeur, d'une autorité admirables, d'un accent noblement mélancolique qui pénètre au fond de l'âme, parfois d'un éclat adouci qui rappelle involontairement les beaux jours d'automne, leur soleil encore si brillant, leur ciel encore si pur.

Quelques pages de l'*Histoire de la civilisation en France* avaient déjà montré, il y a près de quarante ans, avec quelle supériorité M. Guizot savait manier ce difficile instrument qui s'appelle la langue philosophique. Il le manie mieux encore aujourd'hui ; sans rien perdre de sa précision et de sa fermeté, son style a pris plus d'ampleur et plus de transparence, et se laisse plus facilement gagner à ces émotions viriles qui vont si bien aux gens de cœur lorsqu'ils défendent

en temps de crise la plus belle de toutes les causes, la cause de Dieu et des intérêts éternels de l'âme humaine. C'est manifestement au Christianisme que revient l'honneur de ce progrès littéraire. En se faisant plus chrétiennes, les habitudes de son esprit se sont dépouillées d'une certaine roideur rationaliste qu'on y pouvait remarquer autrefois, et du même coup, son style s'est détendu, assoupli, j'oserais presque dire attendri. M. Guizot ne partage pas l'orgueilleux dédain de beaucoup de philosophes de notre temps pour tout ce qui n'est pas la raison isolée, abstraite, *scientifique*, comme ils disent; une philosophie meilleure lui a enseigné que ce n'est pas trop de l'élan de l'âme tout entière pour aller à la vérité morale et à Celui qui en est la source, que l'esprit s'appauvrit à se séparer du cœur, et que, suivant une parole célèbre, la science devient stérile et se trahit elle-même lorsqu'elle ne se tourne pas à aimer. Personne aujourd'hui ne parle mieux que M. Guizot le langage vivant et grave qu'une telle philosophie donne à ceux qui la professent; et, quoiqu'il faille le lire avec quelque suite pour en sentir toute la beauté simple et puissante, on me permettra de citer ici comme exemple une page de son dernier volume; j'y trouve tout à la fois un beau spécimen de cette prose magistrale et une forte leçon à l'adresse de ceux qui ne veulent philosopher qu'avec la raison abstraite :

« Il est vrai, la foi religieuse et, pour appeler les choses par leur « nom, la foi chrétienne se fonde sur des instincts et des sentiments « en même temps que sur des raisonnements. Quand la raison n'ac- « cepte pas les sentiments du cœur, à qui la faute? est-ce le cœur « qui a tort de les éprouver, ou la raison de ne pas les comprendre? « — Ma réponse à cette question sera facile. Je repousse la distinction « qu'elle pose. Je n'admets pas ces deux personnes qu'on appelle « l'une le cœur, l'autre la raison. C'est là de l'anatomie psychologi- « que, non l'expression vraie d'un fait réel. L'homme, l'être humain « est essentiellement un et simple ; il a la faculté de s'observer et de « s'étudier lui-même ; mais quand il s'observe et s'étudie, il ne « détruit pas son unité ; ce n'est pas sa raison seule, c'est lui-même « et lui-même tout entier qui s'observe et s'étudie, et qui ne peut pas « se dispenser de se reconnaître et de s'accepter tout entier. Il n'a « pas le droit de dire avec une sorte de dédain scientifique : « Ma rai- « son ne comprend pas les raisons de mon cœur. » Il faut qu'il « dise : « Je ne me comprends pas moi-même, » et qu'il proclame, « non pas l'incohérence de son être, mais l'insuffisance ou l'incompé- « tence de ce qu'il appelle sa raison. — La philosophie, comme la « poésie, est pleine de personnifications trompeuses; l'une personnifie « par des images, l'autre par des abstractions. Elles en ont besoin

« l'une et l'autre, l'une pour ses analyses, l'autre pour ses créations, et « je n'ai garde de les leur interdire. Mais il ne faut pas qu'on s'abuse « sur la valeur de ces œuvres du langage humain, et qu'en les prenant « pour des réalités, on méconnaisse ou l'on détruise les réalités véri- « tables, les êtres de création divine. »

II

J'aborde, sans autre préambule, l'examen des deux volumes des *Méditations* déjà publiés par M. Guizot. Bien qu'une troisième série doive se placer entre eux et rattacher par un lien historique les considérations sur l'essence de la religion chrétienne au tableau de son état actuel, le passage se fait sans effort de l'un à l'autre; réunis, ils forment un ensemble. L'œuvre, quoique inachevée, livre tout entière la pensée de l'auteur, en sorte que si l'on ne peut encore juger la première, on peut, dès à présent, discuter la seconde.

J'essayerai d'abord d'exposer avec précision la thèse de M. Guizot.

Il y a, au temps présent, deux camps dans le monde des âmes, et il n'y en a que deux ; d'un côté, les rationalistes, de l'autre, les chrétiens. D'un côté, ceux qui écartent *a priori* l'idée du miracle, de la révélation, du surnaturel, qui attribuent à la seule puissance de la raison humaine tous les progrès moraux de l'humanité, y compris ceux dont le christianisme a eu l'initiative; qui par conséquent ne voient dans le christianisme lui-même qu'un produit, moitié philosophique et moitié populaire, du génie et du cœur de l'homme ; qui enfin, dans l'avenir, n'attendent que de la raison humaine le salut et le perfectionnement de l'humanité ; — de l'autre, ceux qui croient que l'homme n'a pas dans sa raison toute la lumière et dans sa volonté toute la force dont il a besoin pour connaître sa fin et l'atteindre; que l'humanité déchue et blessée a eu besoin d'être guérie, éclairée, fortifiée, rachetée ; qu'elle l'a été par Jésus-Christ ; que le Christianisme est et sera, pour toutes les générations jusqu'à la fin des temps, la source de cette lumière supérieure et de cette assistance divine dont l'âme humaine ne peut ni se passer, ni s'emparer par ses propres forces.

Sans doute les rationalistes ne font pas tous le même usage de leur raison, et il y a entre eux à cet égard des dissidences très-profondes ; mais ils sont tous rationalistes, parce qu'ils sont d'accord à ne consulter qu'elle. Sans doute aussi les chrétiens sont loin de s'entendre sur tout le contenu de la révélation ; le catholicisme, qui représente l'autorité, et le protestantisme, qui représente soi-disant la liberté,

n'expliquent point de la même manière les Écritures que l'un et l'autre vénèrent comme divinement inspirées; dans le protestantisme en particulier, la liberté des interprétations individuelles donne naissance, sur beaucoup de points particuliers, à des opinions contradictoires. Mais tous sont chrétiens, parce que tous acceptent le principe même de la révélation chrétienne; tous adorent et prient le Dieu de l'Évangile.

Il n'y a donc, encore une fois, que deux partis dans la société contemporaine. La question est de savoir lequel des deux elle choisira, lequel des deux elle *doit* choisir.

Que la victoire doive rester tôt ou tard au Christianisme, M. Guizot, qui le sait divin, n'en doute pas plus que nous. Les symptômes fussent-ils plus menaçants encore qu'ils ne le sont aux yeux des pessimistes les plus découragés, nous savons bien que nulle force humaine ne saurait remporter sur la vérité divine un triomphe définitif; et cette confiance qui n'est pas une prévision fondée sur des calculs scientifiques ou des probabilités morales, mais une certitude fondée sur la foi, nous donne, dans le fond de nos âmes, une sérénité dont nos adversaires s'inquiètent et s'irritent, sentant instinctivement qu'il y a là un obstacle sur lequel ils ne sauraient avoir aucune prise. La révolution italienne en sait bien quelque chose; elle se fâche et se trouble de ce que Pie IX ne veuille ni se troubler ni se fâcher; l'invincible paix qu'elle voit rayonner sur le front le plus désarmé qu'il y ait en ce monde la fait douter de sa victoire, quand tout la lui montre assurée; visiblement elle craint, à le voir si paisible, quelque surprise de Dieu. Mais cette certitude du triomphe final ne nous garantit pas plus des inquiétudes et des tristesses de l'heure présente qu'elle ne nous dispense de l'effort actuel. La vérité, nous le savons, gagnera la dernière partie; savons-nous si elle gagnera celle où nous sommes engagés nous-mêmes? Rentrera-t-elle en souveraine dans l'âme de la société au milieu de laquelle nous vivons, ou bien, après y avoir été combattue comme une ennemie, en sera-t-elle exclue comme une étrangère? La lumière de l'Évangile dissipera-t-elle les préjugés qui s'épaississent autour d'elle, ou bien, cessera-t-elle de luire aux yeux des nations européennes pour porter ses bienfaits avec ses rayons à des races plus dociles? De pareilles catastrophes, prolongées pendant des siècles, ne sont pas sans exemple, et ces perspectives sombres imposent à chaque chrétien le devoir fraternel et patriotique de tout faire pour les éloigner de leur temps et de leur pays. « Se figure-t-on, dit M. Guizot, ce que deviendraient « l'homme, les hommes, l'âme humaine et les sociétés humaines, « si la religion y était effectivement abolie, si la foi religieuse en « disparaissait réellement? Je ne veux pas me répandre en com-

« plaintes morales et en pressentiments sinistres ; mais je n'hésite « pas à affirmer qu'il n'y a point d'imagination qui puisse se repré- « senter avec une vérité suffisante ce qui arriverait en nous et au- « tour de nous si la place qu'y tiennent les croyances chrétiennes se « trouvait tout à coup vide et leur empire anéanti. Personne ne « saurait dire à quel degré d'abaissement et de dérèglement tombe- « rait l'humanité[1]. »

Mais si les chrétiens ne veulent pas que leurs efforts se perdent dans le vide, il faut qu'ils sachent quel est, par rapport à la question souveraine qui se débat entre eux et leurs adversaires, l'état de la société où ils vivent. Cette connaissance doit être pour eux le point de départ de toute controverse intelligente et efficace, et c'est à la leur donner que M. Guizot consacre son nouveau volume. L'état de cette société lui paraît très-grave, et il n'est pas de ceux qui se rassurent en songeant qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et que, dans les meilleures époques du passé, il y a toujours eu des esprits chagrins pour annoncer la fin du monde. « J'ai, dit-il, l'âme à la « fois pleine de confiance et d'inquiétude, d'espérance et d'alarme. « En bien et en mal, la crise où est plongé le monde civilisé est in- « finiment plus grande que ne l'ont prévue nos pères, plus grande « que nous ne le pensons nous-mêmes, nous qui en avons déjà subi « les plus divers effets. Des vérités sublimes, des principes excel- « lents sont intimement mêlés à des idées essentiellement fausses « et perverses. Un beau travail de progrès et un hideux travail de « destruction se poursuivent à la fois dans les esprits et dans les so- « ciétés. L'humanité n'a jamais flotté à ce point entre le ciel et « l'abîme[2]. » Il y a, en effet, d'un côté, à partir du commencement de ce siècle, un beau réveil chrétien, et qui dure encore, tant dans la grande communion catholique que dans les diverses communions protestantes ; et il y a, d'autre part, un retour offensif, plus récent, mais très-vif et chaque jour plus hardi, de toutes les forces hostiles au Christianisme. Il y a une direction de la philosophie et de la science qui tend de plus en plus à l'exclure parce qu'il est le Christianisme, c'est-à-dire le surnaturel, et à lui substituer dans la direction des esprits et le gouvernement des âmes soit les maximes élastiques et vagues d'un spiritualisme rationaliste, soit les affirmations panthéistes, soit les négations positivistes et matérialistes, soit les fluctuations sceptiques. Puis, au-dessous de ceux qui combattent le Christianisme par des raisons bonnes ou mauvaises et qui se préoccupent encore des grands problèmes moraux dont il donnait la

[1] *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, p. 104.
[2] *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne*, préface.

solution, il y a « l'insouciance aujourd'hui commune qui ne pense « pas seulement à ces questions, n'imagine pas qu'il y ait lieu d'y « penser, s'enferme dans la vie terrestre et actuelle ; c'est un som- « meil des instincts et des besoins de l'âme humaine qui dépassent « cette région infime, et sinon une complète abdication, du moins « un pesant engourdissement de la portion divine de notre nature ; « c'est comme une vaste mer morte où aucun être ne vit, un im- « mense désert stérile où aucun germe ne pousse. »

Quelle est, humainement et pour la génération présente ou pour celle qui va lui succéder, l'issue probable de la lutte ? M. Guizot ne nous livre pas encore sur ce point le secret de ses prévisions ; les dernières lignes de son livre nous laissent, tel qu'il se montre lui-même dans son éloquente préface, suspendu entre la crainte et l'espérance. Bien que les conjectures humaines soient toujours peu de chose si on les compare aux surprises que nous apportent, en se dévoilant, les mystères de l'avenir, c'est toujours avec une curiosité impatiente que l'on attend celles d'un esprit qui voit de haut et de loin ; et M. Guizot ne peut douter de l'attention passionnée avec laquelle on écoutera les siennes. Mais en attendant qu'il les fasse connaître, un point, à ses yeux comme aux nôtres, demeure au-dessus de toute discussion, c'est l'obligation de travailler à ce que la crise ait une issue favorable, appelons les choses par leur nom, à ce qu'elle ait une issue chrétienne.

M. Guizot y travaille de deux manières : en caractérisant plutôt qu'en réfutant les adversaires du christianisme, et en proposant aux chrétiens, quelle que soit leur dénomination, les conditions d'une alliance qui réunirait toutes leurs forces contre l'ennemi commun.

Il importe d'abord que la polémique chrétienne fasse comprendre aux hommes de ce temps où on les conduit quand on leur propose de rompre définitivement avec le Christianisme, car il se pourrait qu'on les conduisît où ils ne veulent point aller. Non-seulement cela se pourrait, mais cela est ; et, si l'on veut s'en convaincre, il suffit de suivre la filiation historique et logique des doctrines extrêmes qui se présentent pour prendre la place que le christianisme laisserait vacante en se retirant des âmes. Le spiritualisme, qui s'était enfermé à l'égard du Christianisme dans une neutralité bienveillante et indépendante, plus éloignée encore de la soumission que de l'hostilité, est devenu le rationalisme qui affirme nettement la souveraineté de la raison humaine, et, par une conséquence nécessaire, nie d'abord implicitement, bientôt explicitement, le caractère divin de la foi religieuse. Le rationalisme à son tour se partage en plusieurs courants entre lesquels la position de ceux qui essayent de s'en tenir aux résultats de la psychologie spiritualiste et aux vérités de la religion naturelle,

devient bientôt presque intenable. Comme il croit toutes choses accessibles aux recherches et aux méthodes de la science humaine, il repousse tout ce qui a le nom et l'aspect de mystère. A ce titre, l'idée de création a tous les droits du monde d'être par lui rejetée et mise en dehors de la science ; et si, après cela, il conserve l'idée de Dieu, le voilà lancé sur l'océan du panthéisme, qui est proprement l'océan de la contradiction et de l'absurde. — Mais tous les esprits ne s'accommodent pas d'une navigation où il faut tout d'abord jeter le bons sens à la mer ; parmi les rationalistes, un bon nombre renonce donc à la chimérique entreprise de comprendre l'infini et de l'analyser par les procédés de la science ; ils excluent l'infini, c'est-à-dire Dieu, comme les panthéistes ont exclu la création, parce que l'infini est mystère et que le mystère n'est point scientifique. Ils disent : « Nous ne savons et personne ne sait s'il y a ou s'il n'y a pas « un monde invisible ; on perd son temps d'y penser, car on n'en « peut rien connaître ; toute religion, toute métaphysique est chimé-« rique et vaine ; il n'y a de science que celle du monde physique, de « ses faits et de ses lois. » Et ils s'appellent le positivisme, c'est-à-dire l'élimination de Dieu, du libre arbitre et de la vie future. — D'autres, enfin, ne pouvant ni accepter les contradictions des premiers, ni, comme les seconds, rayer de leur intelligence l'idée du divin qui est toute la raison, ne voulant point, d'autre part, admettre que l'âme humaine ait, pour monter vers le Dieu vivant, une autre voie que celle de la science indépendante, restent suspendus et flottants ; et s'ils veulent élever leurs perplexités à la dignité d'une théorie philanthropique, ils professent le culte de l'idéal, ils se mettent d'accord avec eux-mêmes et en règle avec la conscience du genre humain en attestant qu'ils adorent le vrai Dieu dont l'idée est la lumière de leur intelligence, et que ce Dieu est l'être parfait, mais en avouant d'autre part que ce vrai Dieu n'existe pas et, — ceci est textuel, — *que la perfection lui coûte la réalité*.

Ainsi, il faut bien qu'on le sache, il y a dans le rationalisme un principe de négation qui porte inévitablement tous ses fruits, et qui, après avoir commencé par séparer la raison de la foi, finit par séparer la raison d'elle-même, par ne laisser debout aucune de ces croyances philosophiques que les rationalistes naïfs espéraient sauver, et qu'ils jugeaient suffisantes pour apaiser la soif de vérités divines qui nous dévore. Que ce soit sous la forme savante du panthéisme hégélien ou sous la forme grossière du positivisme et du matérialisme, la négation de Dieu et du devoir est au bout du rationalisme, et c'est là qu'on va quand on rompt avec la vérité chrétienne. Tant que l'humanité ne sera pas résolue à se passer de l'ordre moral tout entier, ce sera avoir beaucoup fait pour la défense du

christianisme que d'avoir montré par les faits et par l'enchaînement des idées qu'on ne peut s'éloigner d'elle sans s'éloigner du Dieu de la conscience.

Mais les chrétiens n'auront achevé que la moindre partie de leur tâche tant qu'ils se borneront à signaler les vices intrinsèques ou les conséquences désastreuses des doctrines rivales. Le christianisme doit triompher par lui-même ; il a droit d'être accepté pour sa beauté, pour sa vérité, pour sa conformité divine avec les besoins les plus élevés de la nature humaine, et non pas seulement comme un pis-aller au nom de la répugnance légitime de la raison et du cœur pour les systèmes qui convoitent son héritage. Les problèmes que le matérialisme supprime et que le panthéisme résout par des contradictions effrontées, subsistent dans l'âme humaine après qu'elle est désabusée de l'un et de l'autre ; et il faut lui montrer que le Christianisme donne à ces problèmes une solution qui satisfait la raison en la dépassant, et l'éclaire en même temps qu'elle la domine. En vain croirait-on réconcilier l'esprit rationaliste de la science moderne avec la religion chrétienne, en réduisant celle-ci à n'être qu'un sentiment dégagé de toute affirmation dogmatique. « Le sentiment religieux, le « rapport intime et personnel de l'âme avec l'ordre divin, est sans « doute essentiel et nécessaire à la religion ; mais la religion est au- « tre chose encore et bien davantage. L'âme humaine ne se laisse pas « diviser et réduire à telle ou telle de ses facultés qu'on choisit et qu'on « exalte en condamnant les autres au sommeil ; l'homme n'est pas « seulement un être sensible et poétique qui aspire à s'élancer, par « l'imagination et l'amour, au delà du monde matériel et actuel ; il « pense en même temps qu'il sent ; il veut connaître et croire aussi « bien qu'aimer ; ce n'est pas assez pour lui que son âme s'émeuve « et s'élève ; il a besoin qu'elle se fixe et se repose dans des convic- « tions en harmonie avec ses émotions. C'est là ce que l'homme cher- « che dans la religion ; il lui demande autre chose que des jouissan- « ces nobles et pures ; il lui demande la lumière en même temps que la « sympathie. Si elles ne résout pas les problèmes moraux qui assiégent « sa pensée, elle peut être une poésie ; elle n'est pas une religion. » D'ailleurs, ce sentiment lui-même, si l'on veut qu'il soit autre chose qu'une aspiration vague et un dilettantisme poétique, si on lui demande, — et on le lui demande, — d'être un principe d'action, d'effort, de vertu personnelle et sociale, il a besoin d'avoir son fondement dans un ensemble de vérités qui éclairent l'homme sur son devoir en lui enseignant sa destinée. Le sentiment chrétien n'est ce qu'il est et n'accomplit les merveilles dont il donne le spectacle depuis dix-huit siècles, que parce que les dogmes chrétiens sont ce qu'ils sont. Supprimez la foi au Dieu homme qui a aimé les hom-

mes jusqu'à mourir pour eux ; la charité, qui se dévoue à l'exemple du maître, languit et s'éteint, et vous n'avez plus ni saint François d'Assise, ni saint Vincent de Paul, ni sœurs de charité, ni petites sœurs des pauvres. « Que les hommes sérieux qui n'ont pas déclaré « à la religion chrétienne une guerre à mort, et qui l'admirent en « repoussant ses dogmes fondamentaux, y prennent garde : les fleurs « dont le parfum et les charmes se faneront bien vite, les fruits, qu'ils « trouvent si excellents cesseront bientôt de se produire, quand ils « auront coupé les racines de l'arbre qui les porte. »

Le sentiment chrétien, l'esprit chrétien, les vertus chrétiennes ne peuvent donc reprendre leur empire qu'avec la doctrine chrétienne, et c'est là qu'est le salut de la société. Mais, — ai-je besoin de rappeler ici que j'énonce la pensée de M. Guizot et point du tout la mienne? — il ne s'agit pas de proposer à notre temps une confession de foi officielle portant sur tous les points que la théologie, soit catholique, soit protestante, a jugés articles de foi. Aucune des communions chrétiennes ne saurait avoir la prétention de faire recevoir intégralement son symbole particulier. Mais toutes ont en commun certains dogmes fondamentaux qui les font chrétiennes et les réunissent, malgré leurs dissidences, en une même Église, qui est la grande et universelle Église chrétienne. Ces dogmes contiennent la solution divine des grands problèmes humains; ce sont eux qu'attaquent les rationalistes de toutes les écoles; ce sont eux qu'il s'agit de défendre. M. Guizot les nomme ; ce sont la Création, la Providence, le Péché originel, l'Incarnation et la Rédemption. *C'est là*, ajoute-t-il résolûment, *l'essence de la religion chrétienne*. Dès lors, le devoir des chrétiens de toutes les communions est marqué d'avance et peut se résumer ainsi : laisser sur le second plan ce qui les divise, se concentrer et mettre en commun leurs efforts pour la défense de ce qui les réunit. Non qu'il s'agisse pour chacun d'eux d'abjurer sa foi particulière ; mais il s'agit, tout en la gardant, de comprendre que ces dissidences théologiques disparaissent en présence du grand péril qui menace les dogmes essentiels, et du grand service qu'on rendrait à la société moderne en la réconciliant avec eux. Quand une famille est attaquée tout entière, les querelles de famille sont pour le moins inopportunes ; quand l'ennemi du dehors est aux portes, le temps est mal choisi pour les luttes civiles. La plus grave elle-même de ces dissidences, celle qui partage l'Europe civilisée entre le catholicisme et le protestantisme, ne doit pas être un obstacle à l'alliance ; le principe protestant qui est la liberté, le principe catholique qui est l'autorité, ont chacun leur raison d'être, et ce serait une grande calamité sociale que l'un des deux vînt à absorber l'autre [1]. Assez longtemps ils se sont

[1] « Je porte à l'Église catholique un profond respect. Elle a été, pendant des siècles,

fait la guerre ; il est temps qu'ils apprennent à vivre en paix l'un à côté de l'autre, comme les grandes forces de la nature qui, distinctes et en quelque façon opposées, concourent à l'harmonie de l'univers. Désormais, il ne faut plus que, pour le catholique, l'ennemi ce soit le libre examen et, pour le protestant, l'infaillibilité ; il faut que, pour tous deux, ce soit le rationalisme.

III

Désabuser les âmes du rationalisme en leur montrant son impuissance à résoudre les grands problèmes qui les tourmentent, et sa pente inévitable vers les doctrines négatives qui révoltent la conscience, — les ramener au Christianisme en réduisant celui-ci à un petit nombre de dogmes essentiels qui donnent la solution vraie de ces problèmes, et dont la défense soit pour les chrétiens de toutes les Églises l'objet à peu près exclusif de la controverse religieuse, telle est donc, en résumé, l'entreprise que M. Guizot poursuit et à laquelle il nous exhorte à nous associer. Sur un point d'une importance capitale, je la crois, dans les conditions où il la propose, vaine et dangereuse. Je tiens d'autant plus à me donner le plaisir d'insister tout de suite sur ceux où je suis pleinement d'accord avec l'homme illustre que je vais avoir le regret de contredire et de combattre.

Le premier service que *les Méditations* de M. Guizot rendent à la cause de la vérité, c'est de poser la question souveraine de notre temps (ne pouvons-nous pas dire de tous les temps?) avec une précision et une autorité qui, désormais, ne laissent place à aucun malentendu ni à aucun subterfuge. Ce service n'est pas d'aujourd'hui. Il y a quinze ans déjà, M. Guizot, dans un discours mémorable, prononçait ces graves paroles dont le retentissement dure encore : « Quel est, au fond, la grande question, la question suprême qui « préoccupe aujourd'hui les esprits? C'est la question posée entre « ceux qui reconnaissent et ceux qui ne reconnaissent pas un ordre « surnaturel, certain et souverain, quoique impénétrable à la raison « humaine ; la question posée, pour appeler les choses par leur nom, « entre le *supernaturalisme* et le *rationalisme*. D'un côté, les incrédu- « les, les panthéistes, les sceptiques de toute sorte, les purs rationa- « listes ; de l'autre, les chrétiens. Parmi les premiers, les meilleurs

« l'Église chrétienne de toute l'Europe ; elle est la grande Église chrétienne de la « France; je regarde sa liberté, sa dignité, son autorité morale comme essentielles au « sort de la chrétienté toute entière.» (*Méditations et études morales*, préface).

« laissent subsister, dans le monde et dans l'âme humaine, la statue « de Dieu, s'il est permis de se servir d'une telle expression, mais la « statue seulement, une image, un marbre. Dieu lui-même n'y est « plus ; les chrétiens seuls ont le Dieu vivant. C'est du Dieu vivant « que nous avons besoin[1]. » Depuis le jour où M. Guizot tenait ce langage, rien d'important ne se dit et ne se fait dans le monde de la science, dans le monde de la philosophie, dans le monde de la religion, même à certains égards dans le monde politique, qui ne pose de nouveau la question dans les mêmes termes ; M. Guizot la retrouve en 1864 et en 1866 telle qu'il l'avait formulée en 1851, plus pressante encore et plus complétement dégagée de toute équivoque. Il la pose encore une fois, et il l'impose avec une irrésistible puissance à ceux mêmes qui voudraient l'esquiver et qui essayent de maintenir les droits des neutres en présence d'une alternative où la neutralité est impossible. Beaucoup de philosophes de ce temps avaient pris cette attitude prudente, et ce n'est pas sans quelque mauvaise humeur qu'ils se décideront à la quitter. Il le faut cependant, et M. Guizot le leur fait voir avec une modération accablante. Ses sympathies pour l'école spiritualiste contemporaine n'étaient pas douteuses : il les proclame de nouveau ; il apprécie à toute leur valeur, et peut-être un peu au delà, les incontestables services qu'elle a rendus. Mais il n'en a que plus de force pour lui dire très-nettement que sa neutralité la paralyse et lui retire toute action sur les âmes : « Elle s'est arrêtée « devant les problèmes qui pèsent sur l'âme humaine ; elle n'en a « guère avancé la solution rationelle, et elle n'en a pas accepté la « solution chrétienne : sa théodicée est restée loin de sa psychologie. « Elle s'est également arrêtée devant la solution pratique des mêmes « problèmes ; elle n'en a pas fait sortir une foi et une loi qui suffi- « sent à l'âme et à la vie des hommes, une religion[2]. » De telles paroles sont un arrêt définitif, et désormais il n'est plus permis à aucun philosophe, s'il ne veut pas que son abstention paraisse plus habile que sincère, de se refuser à prendre parti. Il ne peut ni passer à côté des grands problèmes de la vie et de la destinée sans s'inquiéter de les résoudre, ni feindre d'ignorer que ces problèmes reçoivent dans le christianisme une solution qui est, depuis la naissance des temps modernes, la loi et la lumière du monde civilisé, ni se dispenser de tenir compte de ces solutions pour les accepter ou pour les combattre.

Qu'est-ce d'ailleurs, au fond, que cette neutralité impossible ? Rien autre chose que le rationalisme. C'est le second mérite des *Méditations* d'avoir courageusement signalé ce grand travers de notre épo-

[1] *Méditations et études morales*, préface.
[2] *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne.*

que et d'avoir mis en pleine lumière ses conséquences et ses inconséquences.

Le rationalisme ramené à sa cause intellectuelle et morale, c'est la prétention hautaine de l'homme à se suffire à lui-même dans l'ordre de la pensée et dans l'ordre de l'action. Son principe, c'est que toutes choses sont accessibles aux recherches et aux méthodes de la science humaine ; que la philosophie, ayant pour mission de tout comprendre et de tout expliquer, ne doit accepter que les vérités dont l'esprit humain s'est rendu maître par son propre effort ; que par conséquent il n'y a lieu d'admettre ni la révélation, qui est inutile et qui d'ailleurs attente à l'indépendance de la raison, ni le mystère, qui échappe à la démonstration, ni le miracle qui est impossible ; en un mot qu'il n'y a point de surnaturel. Or, ce principe, au nom duquel on écarte *a priori* le Christianisme parce qu'il est une révélation, parce que son histoire contient des miracles et sa doctrine des mystères, qu'est-il? Rien de plus qu'une hypothèse. Que Dieu n'ait le droit ni de parler aux hommes pour leur communiquer des vérités que leur raison réduite à elle-même ne saurait atteindre, ni de suspendre, pour des fins dignes de sa sagesse, les lois qu'il a lui-même établies, aucun rationaliste n'a jamais essayé de le prouver ; et cependant cette affirmation absolument gratuite lui suffit pour se dispenser d'appliquer sa raison à l'étude du plus grand fait qu'il y ait dans l'histoire du monde et pour refuser d'examiner si ce fait est divin ou humain, si par conséquent la doctrine qu'il a apportée avec lui est une lumière venue d'en haut et une loi obligatoire pour la raison, ou un produit de la pensée de l'homme, soumis comme tel au contrôle de la science et de la critique humaine.

Le point de départ du rationalisme n'a donc que la valeur d'une prétention et d'une hypothèse ; il est, dans toute la force du terme, *un préjugé*, ce que Bacon appelle *une idole ;* et le rationalisme offre ainsi le spectacle d'une doctrine ou plutôt d'une négation qui, se donnant pour soutenir les droits de la raison et de la science, se met, dès le début, en contradiction ouverte avec les maximes élémentaires de la méthode scientifique. Non-seulement son hypothèse est gratuite ; M. Guizot lui rappelle qu'elle est démentie par quelques-uns des faits les plus considérables de la nature humaine, par l'universalité et la permanence indestructible du sentiment religieux dans les âmes et de la religion dans les sociétés : « Le rationalisme mutile « l'être humain quand il ne tient pas compte de ces faits et les re- « garde comme de vaines illusions parce qu'il ne peut pas les expli- « quer [1]. »

[1] *Méditations sur l'état actuel de la religion chrétienne*, p. 246.

M. Guizot ajoute, et c'est là une des parties les plus solides de sa discussion, qu'en refusant d'admettre la possibilité de la révélation, le rationalisme se met hors d'état d'expliquer le développement initial de la raison humaine elle-même, qui jamais n'eût pu sortir de son sommeil si elle n'eût été, au berceau du genre humain, éclairée par une révélation primitive : « Quand l'homme est entré pour la pre-« mière fois dans le monde, il n'y est pas entré, il n'a pu y entrer « enfant nouveau-né et avec le seul souffle de la vie ; il a été créé « grand, avec ses instincts et ses facultés complètes en puissance et « capables de l'action immédiate. Se figure-t-on le premier homme « naissant à l'état de la première enfance, vivant, mais inerte, inin-« telligent, impuissant, incapable de se suffire un moment à lui-« même, tremblotant et gémissant, sans mère pour l'entendre et le « nourrir ? Évidemment, ce n'est pas ainsi qu'est venu sur la terre le « genre humain. Il faut ou nier la création et tomber dans des hypo-« thèses chimériques, ou reconnaître que l'être humain qui mainte-« nant se développe lentement et laborieusement, a été, à son pre-« mier jour, tout entier et prêt à tout. La création implique donc la « révélation, une révélation qui a éclairé l'homme à son entrée dans « le monde et l'a mis en état de déployer, dès les premiers jours, ses « facultés et ses instincts. Se figure-t-on, peut-on se figurer le pre-« mier homme, le premier couple humain, doué de son complet dé-« veloppement physique et dépourvu des conditions essentielles de « son activité intellectuelle, matériellement fort et moralement nul, « le corps à vingt ans et l'âme à la première heure de l'enfance ? Un « tel fait est contradictoire en soi et impossible à concevoir. Une ré-« vélation primitive, accomplie dans les premiers rapports de Dieu « avec l'homme, a été la compagne nécessaire de la création. Quand « le genre humain s'est développé et dispersé, elle ne l'a point aban-« donné ; elle l'a partout accompagné comme une révélation générale « et permanente. La lumière qui avait éclairé le premier homme « s'est répandue sur tous les peuples et dans tous les siècles, trans-« formée en notions universelles et incontestées, en instincts spon-« tanés et indestructibles. Que l'esprit humain ne s'enorgueillisse pas « trop de ses œuvres, elles ne lui appartiennent pas à lui seul ; il les « a faites avec l'aide des données premières qu'il a reçues de Dieu ; « dans tous ses travaux et tous ses progrès, il a eu pour point de dé-« part et d'appui la révélation primitive. Toutes les grandes doctrines, « toutes les grandes institutions qui ont gouverné le monde, quel-« ques monstrueuses et fatales erreurs qui s'y soient mêlées, ont « conservé la trace des vérités fondamentales qui ont été la dotation « de l'humanité naissante[1]. »

[1] *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, p. 142, 22, 146.

M. Guizot n'est pas moins dans le vrai lorsqu'il reproche au rationalisme, à celui du moins qui veut conserver les grandes vérités de l'ordre naturel, l'extrême inconséquence de son parti pris contre la notion du miracle et la notion du mystère.

Il faut qu'on le sache et qu'on s'y résigne : quiconque croit à la création et repousse *a priori* le miracle, quiconque croit en Dieu et fait profession de ne point accepter de mystères se contredit lui-même aussi absolument que l'hégélien le plus déterminé.

Cela est évident en ce qui concerne le mystère. Autant il est impossible à la raison humaine de ne pas concevoir Dieu, autant il lui est impossible de le comprendre. Si donc on veut exclure de l'esprit humain et de la réalité tout ce que la raison ne peut pas pénétrer entièrement, il faudra sans doute finir par tout supprimer, car nous ne savons le tout de rien, et il n'y a aucun être, si humble soit-il, dont nous ayons l'intelligence adéquate; mais il faut commencer par supprimer Dieu dont la réalité infinie est infiniment disproportionnée avec nos moyens de connaître. Espérer que la raison, qui a, dit-on, pour mission de tout comprendre, parviendra quelque jour à comprendre Dieu, c'est plus qu'une illusion, c'est un délire; et il n'y a que Spinoza pour dire, avec un risible orgueil, après avoir achevé la fragile et laborieuse construction de son hypothèse panthéiste : *J'ai expliqué Dieu*.

Croire en Dieu, c'est donc croire au premier des mystères. Croire à la création, c'est croire au premier des miracles. Amis et ennemis sont d'accord sur la nature du miracle. Ceux qui admettent sa réalité historique et ceux qui nient jusqu'à sa possibilité le conçoivent également comme un effet qui ne peut être produit par les forces de la nature agissant suivant les lois qui leur sont propres. C'est une loi de la nature que les mouvements planétaires, étant causés par un système de forces constantes, sont continus et sans interruption; la cessation momentanée de la révolution de la terre autour du soleil serait donc un miracle. Donner la vue par une parole à un aveugle de naissance serait encore faire un miracle, parce que c'est une loi des êtres vivants qu'ayant perdu ou n'ayant jamais possédé l'usage de quelqu'un de leurs organes, ils ne puissent le recouvrer ou l'acquérir que par des causes et des moyens physiologiques, et non pas par l'action directe et unique d'une cause morale. Enfin, la résurrection d'un mort serait un fait miraculeux parce que les forces de la nature sont reconnues incapables de rappeler la vie dans un corps d'où elle s'est effectivement et pour tout de bon retirée. Sur cela, j'admire par quelle étourderie un philosophe spiritualiste et qui admet la création peut se persuader qu'il ne croit pas à la possibilité du miracle. Non-seulement il croit que le miracle est possible, mais il affirme, apparemment sans

s'en douter, que le miracle est réel à l'origine des choses, et que c'est par lui que tout ce qui est a commencé d'être. En effet, les lois de la nature ne commencent d'agir que quand les êtres dont la nature se compose ont commencé d'exister. Elles donnent la formule des actions réciproques de ces êtres ; mais ce n'est point par elles que ces êtres existent. Elles n'ont point de vertu créatrice, et la production intégrale d'un seul atome de matière dépasse visiblement leur puissance. La production du monde est donc à plus forte raison un effet qui n'a pu être causé par les lois de la nature agissant suivant les lois qui leur sont propres ; elle est miraculeuse, et il est absolument vrai de dire que quiconque croit à la création croit au plus grand de tous les miracles.

Telles sont les inconséquences du rationalisme. Il ne se peut pas qu'elles demeurent longtemps inaperçues des rationalistes eux-mêmes, et le moment vient où l'idole qu'ils ont prise pour principe produit une à une les négations désastreuses dont elle contenait le germe.

La création succombe la première, parce qu'elle est à la fois miracle et mystère. « Si la science, disent les rationalistes conséquents, accepte un mot aussi parfaitement inintelligible, on ne « voit point pourquoi elle ne se résignerait pas à tous les mystères de « la théologie orthodoxe[1]. »

La création éliminée, Dieu et le monde restent en présence l'un de l'autre. Mais si Dieu est, le monde ne saurait, comme l'a rêvé la philosophie antique, être indépendant de lui quant au fond de sa substance. C'est trop de deux êtres nécessaires et existant par eux-mêmes; le bon sens des peuples modernes, formé par une longue éducation chrétienne, n'en admet qu'un ; même chez les philosophes, l'hypothèse dualiste n'a plus aucun défenseur. Le rationalisme niera donc la distinction substantielle de Dieu et du monde ; et considérant le second comme un développement du premier, il s'engagera dans cette longue série de contradictions qui est l'essence même du panthéisme. Dieu sera la substance de toutes choses ; l'homme ne sera plus qu'une modification de Dieu, le vice et l'erreur qu'un phénomène de la vie divine. Le libre arbitre de l'homme, la distinction du bien et du mal, la vie future y périront ; et Dieu lui-même, conçu comme étant dans un *devenir* éternel, ne sera plus une réalité, mais une conception et un idéal.

Ou bien, retrouvant dans la thèse panthéiste autant de mystères que dans la doctrine de la création, dégoûté des contradictions qui s'y ajoutent aux obscurités, résolu d'ailleurs à pousser jusqu'au bout

[1] M. Vacherot, *la Métaphysique et la Science*, préface.

la théorie et la pratique de la souveraineté de la raison, et comprenant qu'accepter Dieu, c'est subir le joug de l'incompréhensible, du mystérieux, du surnaturel « qui n'est pas scientifique, » le rationalisme éliminera enfin Dieu et deviendra, sous tel nom qu'il lui plaira de choisir, l'athéisme, c'est-à-dire la négation absolue de la raison et de l'ordre moral.

Telle est bien la généalogie des doctrines négatives dont le flot monte avec tant de bruit autour de nous; et ainsi se dessine plus clairement chaque jour le mouvement qui emporte loin de la raison la philosophie qui s'éloigne du christianisme. Nons ne prétendons pas sans doute que tous ceux qui, parmi nous, ont subi le joug du principe rationaliste en aperçoivent et en acceptent les dernières conséquences. La force logique qui, sous nos yeux, met ces conséquences à nu avec tant d'évidence n'agit pas sur tous les esprits; et nous savons bien qu'il y a encore, dans le sein du rationalisme, beaucoup d'âmes honnêtes qui prétendent sincèrement garder la foi à Dieu, à la Providence et au devoir. Mais nous les avertissons que la position qu'ils occupent sur une pente glissante, à mi-côte entre l'abîme et le sommet de la montagne, est tout à fait intenable, et que tôt ou tard elle sera tout à fait délaissée. Ceux dont l'âme est vraiment religieuse et dont le cœur est fait pour monter et pour aimer, ceux-là, tenant plus à Dieu qu'au préjugé rationaliste, regarderont les pieds de l'idole, et, les trouvant d'argile, ils se détacheront d'elle, et iront d'un mouvement libre vers le Dieu vivant. Ceux au contraire qui tiennent plus au préjugé rationaliste qu'à leurs convictions spiritualistes, cèderont chaque jour aux doctrines négatives quelque chose de la raison et des vérités qui leur restent. Et ainsi se sépareront de plus en plus les deux directions si bien décrites par un philosophe chrétien de ce temps : « Les uns s'appuient sur la raison de telle ma-
« nière qu'ils s'élèvent au-dessus et la conservent agrandie; ils re-
« montent de la saine raison au Christianisme. Les autres s'appuient
« sur la raison de telle manière qu'ils tombent au-dessous, la dimi-
« nuent et la perdent; ils descendent du pur rationalisme au pan-
« théisme, à l'athéisme, au scepticisme, à la destruction de la
« raison [1]. »

IV

Je quitte avec regret, pour arriver à la partie critique de cette étude, un terrain où je suis en pleine communauté d'idées avec

[1] Le P. Gratry, *Étude sur la sophistique contemporaine*, p. 179.

M. Guizot. Toute mon admiration pour son grand esprit, toute ma sympathie pour la première partie de son entreprise ne sauraient m'empêcher d'exprimer librement mon sentiment sur la seconde. Je le résume en disant que l'alliance qu'il propose est doublement impossible, parce qu'il la met à des conditions que les catholiques ne peuvent pas accepter et que les protestants ne peuvent pas tenir.

Je dis : l'alliance qu'il propose. Je n'ai garde de dire : toute alliance. Partout où il y a deux hommes qui professent une même vérité, ces deux hommes, fussent-ils divisés sur tout le reste, sont alliés pour la défendre, sans que les conditions de cette alliance, qui est de droit naturel, aient besoin d'être stipulées par un traité. Sans doute, plus les vérités qu'ils possèdent en commun sont importantes et nombreuses, plus l'association est intime et complète ; mais n'en eussent-ils qu'une seule, sur ce terrain étroit ils sont frères d'armes. Dans ces termes, il faut étendre l'idée de la réunion au delà des limites où M. Guizot l'arrête. Il faut, en présence des négations renaissantes qui ne laissent rien subsister de l'ordre moral, accepter et maintenir l'alliance des chrétiens avec quiconque en veut conserver quelque chose, en particulier avec les spiritualistes rationalistes dont nous avons signalé la capitale et désastreuse erreur. J'ai eu occasion de développer ailleurs cette pensée qui est moins une règle de tactique qu'un principe de justice, et je demande la permission de rapporter ici les paroles que je prononçais alors devant un auditoire où les rationalistes les plus décidés coudoyaient les chrétiens les plus orthodoxes.

« Il faut, disais-je, que la sophistique, c'est-à-dire la doctrine de la négation, la science qui emploie la raison à se détruire elle-même, soit arrêtée, refoulée et vaincue ; il faut que ses représentants soient, comme Cicéron le disait d'Épicure, définitivement rayés de la liste des philosophes ; il faut que, dans le monde des idées, le parti de l'ordre, c'est-à-dire le parti de Dieu, triomphe absolument du parti du désordre, c'est-à-dire de l'athéisme. Or, dans cette lutte où la raison combat pour son domaine total et pour son existence même, quiconque croit à un Dieu unique, infini et parfait, à un Créateur libre du monde des esprits et du monde des corps, à une Providence souverainement sage et bonne, à un législateur suprême de l'univers moral, à un infaillible rémunérateur des actions humaines, en un mot quiconque croit au vrai Dieu est du parti de l'ordre contre le parti du désordre. D'une part, ceux des spiritualistes qui, dans la question des rapports de la foi et de la raison, se montrent nos plus décidés adversaires savent bien qu'historiquement, cette idée du vrai Dieu, telle que je viens de l'esquisser, a été ou constituée, ou restituée dans sa plénitude par le Christianisme. Leur Dieu n'est pas le

Dieu de Platon, qui n'a point créé le monde, ni le Dieu d'Aristote, qui ne le connaît pas; c'est le Dieu de saint Augustin et de saint Thomas, de Descartes et de Bossuet; c'est le nôtre; et, sans doute, ils ne nous contestent pas le droit de combattre pour lui à leurs côtés. Et nous, tout en les plaignant d'un divorce qui les paralyse, tout en nous étonnant douloureusement de leur attitude dédaigneuse ou hostile envers une religion qui, après tout, les a faits ce qu'ils sont, nous les félicitons d'avoir du moins conservé une partie de la vérité, et nous leur tendons cordialement la main, comme à des adversaires ailleurs, mais ici comme à de loyaux alliés dans une cause commune[1]. »

Il n'y avait, il n'y a là de notre part, ni concessions, ni sous-entendus. Non-seulement nous laissons subsister dans toute sa profondeur le dissentiment qui nous sépare des spiritualistes rationalistes, non-seulement nous ne songeons point à entrer avec eux dans quelque transaction qui le voilerait sans l'adoucir; nous conservons encore le droit et le devoir de les combattre sur le point même du dissentiment, et de leur montrer de notre mieux combien le préjugé qui les enchaîne est faux et funeste, à quelles inconséquences il les condamne, à quels dangers il expose les principes mêmes qu'ils entendent maintenir. Mais sur un autre terrain, sur celui des vérités qui nous sont communes, ces adversaires sont des auxiliaires. Ni les vérités qu'ils professent avec nous ne nous dispensent de lutter contre eux pour celles qu'ils attaquent, ni les erreurs que nous combattons dans leurs doctrines ne nous autorisent à refuser l'appui qu'en dehors de ces erreurs ils apportent à la bonne cause. Ces deux campagnes, l'une avec eux, l'autre contre eux, se mènent de front sans se nuire; M. Guizot le sait mieux que personne, lui qui tout à la fois rend un magnifique hommage aux travaux de l'école spiritualiste, et qui dénonce avec tant de raison le préjugé rationaliste auquel elle demeure asservie comme un des plus grands périls que coure parmi nous la foi aux vérités mêmes de l'ordre naturel.

Les conditions et les limites de l'alliance ne sont point autres quand il s'agit des vérités de l'ordre surnaturel. Là aussi, sur les points communs, elle est toute faite entre les protestants et nous; et comme le terrain de la réunion est plus étendu, elle est restreinte dans des bornes moins étroites. Nous nous entendons sur un plus grand nombre d'articles avec M. Guizot qu'avec M. Saisset et M. Jules Simon; nous le saluons avec joie dans nos rangs en des controverses où nous avons le regret de compter ceux-ci parmi nos adversaires; pour nous-mêmes et pour la cause de la vérité chrétienne, nous

[1] *Théodicée*, vol. I, introduction, p. 8.

n'hésitons pas à faire notre profit des belles pages qu'il a écrites sur l'inspiration des Écritures ou sur la divinité de Jésus-Christ. La question est de savoir si le respect de la vérité permet et si l'intérêt de la cause commune réclame quelque chose de plus.

M. Guizot le pense. Il estime que la grande bataille qui se livre contre le principe même de la foi chrétienne impose à tous les chrétiens de ce temps le devoir d'oublier, tout au moins de réserver et d'ajourner leurs dissidences dogmatiques, de ne point engager de controverses sur les points qui les séparent, et de tourner tout leur effort contre l'ennemi commun, c'est-à-dire contre le rationalisme et les négations qui en dérivent. Avec une grande modération de langage, mais avec un sentiment très-décidé, il leur reproche à tous, aux protestants comme aux catholiques, de ne pas comprendre assez ce devoir : « Je crains, dit-il, que le sentiment de ce péril ne soit « pas, dans toutes les Églises chrétiennes, aussi clair, aussi profond, « aussi dominant que l'exige le salut commun. Je crains qu'en pré- « sence des mêmes questions partout soulevées et des mêmes atta- « ques partout dirigées contre les faits et les dogmes vitaux de la « religion chrétienne, les chrétiens des communions diverses ne con- « centrent pas assez toutes leurs forces sur la grande lutte qu'ils ont « tous à soutenir [1]. »

Je ne sais comment les protestants recevront ce conseil et ce reproche. Mais j'ose affirmer que nous ne saurions accepter ni l'un ni l'autre. Pour que le reproche fût mérité, il faudrait que la controverse contre les chrétiens dissidents eût fait négliger aux écrivains catholiques le soin de défendre contre la science incrédule le principe même de la révélation et de la foi à l'ordre surnaturel. Je ne pense pas qu'après avoir lu ou entendu le P. Lacordaire, le P. Gratry, l'évêque d'Orléans, l'évêque de Poitiers, Ozanam, M. Wallon, M. Freppel, le prince de Broglie, — et ils ne sont pas les seuls, — après avoir assisté à l'immense et magnifique protestation qui a répondu naguère à la *Vie de Jésus* de M. Renan, on puisse les en accuser avec quelque justice. Pour que le conseil fût bon à suivre, il faudrait que le débat entre le principe catholique et le principe protestant fût de ceux qu'on peut indéfiniment ajourner, parce qu'ils portent sur des points d'une importance secondaire et n'intéressent point le fond même de la religion. Mais si, au contraire, il a pour objet une question fondamentale, si de la réponse donnée à cette question dépend la solidité ou la fragilité de la foi chrétienne tout entière, si un lien intime rattache les négations protestantes aux négations rationalistes, si le principe protestant contient le rationalisme en germe, comme celui-

[1] *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, préface.

ci contient le panthéisme ou le positivisme, alors le sentiment même du grand péril dont M. Guizot est si justement touché nous commande, non pas de suspendre le débat, mais de le poursuivre avec une extrême vigueur. En combattant pour le principe catholique, nous ne combattons pas seulement pour ceux des articles de notre foi que le protestantisme repousse, mais pour ceux même qu'il accepte et que son principe laisse sans défense dans le présent et sans garantie dans l'avenir.

Or, l'étroite affinité du principe protestant avec le principe rationaliste, et l'impuissance des sectes qui se sont séparées de la grande unité catholique à maintenir intacte la portion du dogme chrétien qu'elles conservaient au jour de la rupture, sont des faits qui ressortent avec une accablante évidence de l'histoire des développements, variations et transformations du protestantisme. C'est au nom de l'indépendance de la raison que le rationalisme repousse *a priori* l'autorité de la révélation et déclare que l'esprit humain se suffit à lui-même pour résoudre le problème de sa destinée ; c'est au nom de l'indépendance de la raison que le protestantisme repousse *a priori* l'autorité de l'Église et déclare que l'esprit humain se suffit à lui-même pour résoudre les problèmes non moins difficiles que soulève l'interprétation des saintes Écritures. Je sais bien que les réformateurs du seizième siècle n'ont pas appliqué d'une manière fort libérale le principe d'indépendance qui seul pouvait légitimer leur insurrection ; ils appartenaient à cette école de révolutionnaires qui, après avoir détrôné le roi, exercent volontiers la dictature. Mais ce principe n'en était pas moins, dès lors, la raison d'être, l'âme, l'essence du protestantisme. Vainement dissimulée par la savante organisation du calvinisme français (où l'on voit les débats sur la doctrine portés de juridiction en juridiction, du consistoire au colloque, du colloque au synode provincial, du synode provincial au synode national, « où « l'entière et finale résolution se fera par la parole de Dieu, à laquelle, « si l'on refuse d'acquiescer de point en point et avec exprès désa- « veu de ses erreurs, on sera retranché de l'Église »), la souveraineté des interprétations individuelles subsiste, et malgré la peur qu'ils ont des Indépendants, les ministres les plus accrédités sont obligés de la reconnaître. Bossuet promet à mademoiselle de Duras qu'il forcera le ministre Claude à avouer « que c'est chez eux une maxime « constante que tous les particuliers, pour ignorants qu'ils soient, « sont obligés de croire qu'ils peuvent mieux entendre l'Écriture « sainte que tous les conciles et que tout le reste de l'Église ensem- « ble; » et il tient parole[1]. Dans les questions de doctrine, en effet,

[1] *Œuvres de Bossuet*, édition Outhenin-Chalandre, t. XII, p. 267 et suiv.

là où il n'y a plus d'infaillibilité, il n'y a plus d'autorité, et toute espérance d'unité et de perpétuité dans la foi s'évanouit. Parlons plus exactement : il n'y a plus de foi, il n'y a que des opinions; il n'y a plus d'Église, il n'y a qu'une juxtaposition d'individus qui ne sont d'accord aujourd'hui que par la conformité accidentelle de leurs manières de voir, et qui demain ne le seront plus; le mot d'orthodoxie, — j'en demande bien pardon à la fraction respectable du protestantisme français qui s'en décore avec candeur, — n'est plus qu'un compliment que chacun des deux adversaires se fait à lui-même dans la dispute, pour se dire qu'il a raison et que l'autre a tort.

Mais si tel est le point de départ et telles les suites du protestantisme, il est manifeste qu'en combattant contre lui, nous défendons, non pas tel ou tel de nos dogmes, mais l'essence même de la foi religieuse. Nous prenons au sérieux les paroles de l'Apôtre : *Una fides*, et nous demandons à nos frères séparés s'il leur paraît vraisemblable que Dieu, leur Dieu et le nôtre, en fondant une société religieuse, une Église, comme ils le disent eux-mêmes, une Église où les âmes devaient trouver l'aliment de l'intelligence, c'est-à-dire la vérité, une Église bâtie sur la pierre et contre laquelle les portes de l'enfer, c'est-à-dire les forces de l'erreur, ne devaient jamais prévaloir, y ait déposé, au lieu d'un principe d'unité, un principe de dissolution et de division indéfinie. Nous leur représentons qu'en rompant le lien de la grande unité catholique, chacune de leurs mille sectes n'a pas même réussi à se faire une petite unité particulière. Nous les conjurons, eux qui parlent sans cesse du christianisme primitif, de jeter un instant les yeux sur son histoire et d'y lire, en pleine action dès le début, un principe dont le leur est la contradiction formelle, le principe d'autorité auquel tout débat se ramène. Nous les mettons au défi de nommer dans ces siècles héroïques une année, un jour où les livres inspirés aient été livrés au caprice des interprétations individuelles, où ceux qui ont obstinément préféré leur sens propre à la doctrine de l'Église n'aient pas été retranchés de son sein, non par mesure d'administration et de police, comme des tapageurs qui troublent l'ordre, mais par décision doctrinale, comme des rationalistes qui mettent leur opinion personnelle à la place de l'infaillible vérité dont elle a le dépôt. Nous les supplions de regarder autour d'eux, sans sortir de leurs églises, et de voir ce qu'y devient la foi aux Écritures qui, livrées à tous comme la règle unique des croyances, ont été, à ce titre même, tordues en tous les sens pour y trouver tantôt le serf arbitre, tantôt l'inutilité de la vertu pour le salut, tantôt la négation de la régénération baptismale, tantôt la négation de la divinité de Jésus-Christ, et qui maintenant sont entamées elles-mêmes sur tous les points par la critique protestante et réduites à n'être plus qu'une collection de documents

mythiques aussi douteux quant aux faits que flottants quant aux doctrines. Nous leur demandons par quel moyen ils assureront le maintien, non pas de la confession d'Augsbourg ou de la Rochelle, — il y a longtemps qu'ils en ont voté l'abandon, — mais d'un seul des dogmes auxquels ils tiennent encore, et de quel droit ils excluront de ce qu'ils appellent la grande Église chrétienne ceux qui, lisant les Évangiles comme les lisait Channing, croiront pouvoir en conserver l'esprit tout en niant la divinité du Sauveur. Nous leur disons enfin, en appelant sur ce point leurs plus sérieuses réflexions, que leur principe, en donnant à chacun le droit d'éliminer, par voie de libre interprétation, tout ce qui, dans le texte sacré, blesse ou inquiète sa raison, c'est-à-dire tout le côté miraculeux et divin, les laisse absolument sans défense contre les adversaires de l'ordre surnaturel [1].

Voilà ce que nous faisons, et nous le faisons parce que c'est notre devoir. Est-ce là ce que M. Guizot appelle n'avoir pas du péril commun un sentiment aussi clair, aussi profond, aussi dominant que l'exigerait le salut commun? Bien plutôt, si ce sentiment sommeille ou s'égare quelque part, ne serait-ce pas chez ceux qui, à la vérité, veulent maintenir la foi aux dogmes chrétiens, mais qui, en dépit de la logique et de l'histoire, en dépit de ce que tous les rationalistes leur crient avec tous les catholiques, en dépit des avertissements que leur donne le désarroi doctrinal de leurs Églises, demeurent attachés à un principe qui est la négation implicite de toute foi religieuse? Et ne peut-on pas dire d'eux ce que je disais des spiritualistes rationalistes, qui, eux aussi, veulent conserver quelque chose et demeurent attachés à un principe qui détruit tout : qu'ils occupent, à mi-côte entre le sommet de la montagne et l'abîme, une position tout à fait intenable et qui sera tôt ou tard tout à fait délaissée?

Faut-il maintenant entrer dans le détail des conditions d'alliance que M. Guizot nous offre, qu'il offre vainement, redisons-le, à une Église qui ne peut les accepter, au nom d'une Église qui ne peut pas les tenir, parce qu'elle n'est pas une Église? L'idée n'en est pas nouvelle; la distinction qui lui sert de base (la distinction des dogmes

[1] Je lis dans la *Revue chrétienne* (protestante) du 5 juillet 1866, sous la signature de M. Edmond de Pressensé :

« Dans une conférence pastorale tenue à Nîmes, le mercredi 6 juin, on a vu une « assemblée de pasteurs, moins trois voix opposantes, accueillir avec sympathie un « rapport présenté par un de leurs collègues sur la Résurrection de Jésus-Christ, « dont les conclusions portaient que ce fait n'est ni bien fondé au point de vue de « la certitude historique, ni important au point de vue religieux... Les discours « prononcés à la conférence de Nîmes prouvent surabondamment que plusieurs de « ceux qui y ont pris part ont rejeté tout le christianisme surnaturel; ceux qui l'ad« mettent encore et qui ont assisté en silence à la discussion montrent qu'en tout « cas, ils ne lui accordent plus aucune importance. »

chrétiens en essentiels et non essentiels) avait déjà été faite par Jurieu et discutée par Bossuet dans le plus beau et le plus décisif de ses *Avertissements aux protestants*. Je n'ai pas besoin de dire que nous repoussons de toute notre force ce triage de vérités chrétiennes dans le sens où M. Guizot le propose. Assurément, dans le grand édifice de la doctrine catholique, toutes les pierres ne sont pas au même rang et n'ont pas la même destination. L'Église le sait, et, en vertu de son autorité divine, elle indique elle-même, dans ses catéchismes, les mystères principaux dont la connaissance est nécessaire au salut; elle admet à ses sacrements ceux qui en ont une notion suffisante, et, à la rigueur, elle n'exige d'eux, pour le reste de sa doctrine, qu'un acte de foi implicite. Mais cet acte de foi, elle l'exige impérieusement, comme une partie intégrante et essentielle de la profession du Christianisme ; elle n'admet point que tout ce qui n'est pas consigné en termes exprès dans ces résumés élémentaires soit livré aux disputes des hommes. Elle n'admet pas, dit Bossuet, « que « Dieu, qui, par son prophète, se glorifie d'*enseigner des choses utiles*, « prenne le soin d'en révéler de peu importantes. »

Je n'insisterais donc point sur un projet trop visiblement contraire à notre serment de fidélité pour que nous puissions l accepter sans trahison, si la manière même dont il est rédigé ne faisait ressortir avec une clarté nouvelle ce qu'il y a de singulièrement inconséquent dans la situation d'un protestantisme qui voudrait être conservateur et n'y peut réussir.

Il n'est personne, je pense, parmi les lecteurs de M. Guizot, qui n'ait éprouvé quelque surprise en voyant de quel ton absolu l'éminent écrivain impose plutôt qu'il ne propose sa liste des dogmes essentiels. Lui d'ordinaire si réservé dans les questions dogmatiques, si sévère pour « la théologie, » qui, selon lui, s'est aventurée trop souvent en dehors et au delà de la religion et a donné témérairement ses théories pour articles de foi, il parle en cet endroit *tanquam potestatem habens*. « *C'est là*, » dit-il, après avoir énuméré la Création, la Providence, le Péché originel, l'Incarnation, la Rédemption, « *l'essence de la religion chrétienne*. » On se demande et on lui demande sur quoi se fonde une telle confiance dans les résultats du choix auquel il s'arrête.

A cette question, M. Guizot a deux réponses.

La première, c'est que ces dogmes sont communs à toutes les Églises chrétiennes. J'en demande bien pardon à M. Guizot, mais il y a là, comme dirait un logicien, une pétition de principe manifeste. On pose que quiconque croit à ces dogmes est un chrétien, et que quiconque n'y croit pas ne l'est pas ; après quoi on dit que tous les chrétiens les acceptent. Il est vraiment trop facile d'invoquer en leur

faveur l'adhésion unanime des chrétiens lorsqu'on a commencé par refuser le nom de chrétien à ceux qui les repoussent. C'est le procédé d'un candidat qui s'assurerait l'unanimité du suffrage universel en décrétant d'avance que toutes les voix données contre lui ne compteront pas. Mais ceux qui rejettent ces dogmes ne les rejettent que parce qu'ils ne les considèrent pas comme essentiels à la profession du Christianisme. Ils se donnent le nom de chrétiens, que vous leur refusez par un coup d'état théologique ; ils sont disciples du Christ à leur manière, et toute la différence entre eux et vous, c'est qu'usant comme vous du droit d'interpréter librement les livres où est consigné l'enseignement du maître commun, ils n'y lisent pas les doctrines que vous y lisez. Ils entendent donc bien que leurs voix soient comptées. Par là ils dépouillent à l'instant vos dogmes essentiels de ce caractère d'unanimité auquel vous croyiez les reconnaître. La petite Église unitaire de Channing, aussi bien que la grande Église d'Arius, prouve, par sa seule existence, que la divinité de Jésus-Christ ne faisait pas partie, au quatrième siècle, et ne fait pas partie, au dix-neuvième, de l'essence du Christianisme. On est donc réduit à invoquer la majorité à défaut de l'unanimité. Mais cette raison du plus fort n'est pas la meilleure dans les questions de doctrine ; les majorités d'ailleurs sont changeantes dans le monde religieux comme dans le monde politique ; et je ne puis croire que M. Guizot espère bâtir un établissement solide sur un terrain aussi mouvant, ni qu'il veuille donner à la vérité religieuse un fondement aussi peu digne d'elle.

Il indique, en conséquence, un second caractère : « C'est que ces « dogmes abordent et résolvent franchement les problèmes reli- « gieux naturels à l'homme. » Ce nouveau criterium n'est pas mieux choisi et ne répond ni à l'usage que M. Guizot en veut faire, ni à la notion vraie de la religion. Premièrement, il y a, dans les affirmations catholiques et dans les négations protestantes, beaucoup de points qui ont en commun avec les cinq articles de M. Guizot ce caractère d'aborder et de résoudre des problèmes religieux naturels. Est-ce que le dogme du Purgatoire ne résout pas le problème que nous posons avec angoisse à propos de toute âme qui quitte ce monde avant d'y avoir suffisamment expié ses fautes ? Est-ce que l'enseignement catholique touchant le sacrement de pénitence, qui est aussi un dogme, ne résout pas pour chacun de nous le pressant problème de la rémission ou de la non-rémission de ses péchés ? Est-ce que le dogme de l'infaillibilité de l'Église ne résout pas le premier problème de l'intelligence humaine, qui se demande avant tout à qui, dans l'ordre religieux, elle doit s'adresser pour avoir la vérité ? — En second lieu, M. Guizot semble oublier absolument ici que la reli-

gion appartient à l'ordre surnaturel ; que, par conséquent, son œuvre essentielle n'est pas seulement de résoudre les problèmes naturels, mais d'élever l'homme à une vie supérieure à celle de la nature, en lui révélant des vérités et en lui donnant des secours qui dépassent non-seulement les forces, mais les exigences de ses facultés naturelles. Et c'est ainsi qu'à notre étonnement douloureux, le premier des mystères chrétiens, celui qui nous fait pénétrer par la foi dans la nature intime de Dieu, celui que, selon l'institution même du Maître, les paroles du baptême rappellent à toute âme qui entre dans la grande société chrétienne, celui qui est par excellence le signe du christianisme, le mystère de la sainte Trinité, est exclu par M. Guizot de la liste des dogmes essentiels : il ne résout pas un problème naturel. Ainsi encore, s'il a plu à celui que M. Guizot adore avec nous comme le Dieu fait homme de prolonger la vertu de son immolation par un sacrifice toujours subsistant dans l'Église ; s'il a voulu, par un miracle de son amour, se communiquer personnellement à tous les chrétiens et demeurer au milieu d'eux pour y être la source intarissable de toutes les grâces et de toutes les vertus ; si le sacerdoce catholique tout entier atteste que là est la garde de sa virginité ; si l'immense armée de la charité catholique, quand nos frères protestants lui demandent le secret de ces dévouements qu'ils admirent et qu'ils envient, répond en nommant l'Eucharistie, il faudra dire avec M. Guizot que ce dogme, qui est le chef-d'œuvre de la tendresse divine, n'est point essentiel au christianisme tel que Jésus-Christ l'a constitué ; après tout, il ne résout pas un problème naturel.

C'est qu'au fond, à supposer la thèse des dogmes essentiels aussi vraie en soi qu'elle est fausse, il n'existe aucune marque certaine à quoi un protestant les puisse reconnaître. La liste que M. Guizot propose est une liste d'opinions, et, parce que les opinions sont chose individuelle, elle restera *sa liste*, et ceux même de son Église qui ne la rejetteront point tout entière ne l'accepteront qu'avec des amendements, dont chacun à son tour exprimera l'opinion de son auteur. Tel docteur d'Oxford la taxera de *latitudinarianisme*, et proposera de la compléter ; tel pasteur libéral la taxera d'intolérance, et proposera de la réduire ; et l'on verra finalement se reproduire, en 1866, le résultat facile à prévoir dont la grande assemblée protestante de 1848 s'est étonnée comme d'un phénomène inattendu. Je veux dire que, dans l'impossibilité d'arrêter un *Credo* commun, on se décidera à s'en passer[1]. C'est là la seule unanimité que le protestantisme

[1] Voici tout au long ce chapitre instructif de l'histoire contemporaine du protestantisme français, tel que je le trouve dans l'*Historique de l'Assemblé générale des Églises réformés de France*, tenue à Paris au mois de septembre 1848 (p. 42, 43).

« Pour déterminer quel est aujourd'hui la doctrine reçue dans l'Église réformée

puisse atteindre, et cette unanimité, qu'on le sache bien, c'est le rationalisme.

Que M. Guizot me pardonne la rude franchise de ces dernières paroles, en faveur du sentiment qui les a dictées. Qu'il me pardonne aussi l'invincible espoir que je garde au fond de mon âme lorsque je pense, en les écrivant, à tant de protestants distingués de Genève, de Neuchâtel et de Paris qui, comme lui, luttent vaillamment contre ce flot du rationalisme dont leur Église ne peut se défendre. Je sais, à n'en pas douter, que si leurs principes les condamnent à n'avoir que des opinions, une force supérieure à ce principe conserve dans leur cœur une portion de la véritable foi chrétienne. A voir avec quelle énergie ils défendent ces restes du vieux drapeau que le protestantisme a déchiré, je sens qu'ils tiennent au christianisme par le fond de leurs entrailles. Je me persuade que, le jour où l'inévitable alternative contre laquelle ils se débattent aura saisi leur raison et leur cœur avec toute sa puissance, le jour où ils comprendront que la maxime fondamentale du protestantisme est destructive de la foi chrétienne, et qu'il faut ou aller jusqu'au rationalisme, ou faire reposer leurs croyances sur une base plus stable, ce jour-là ils n'hésiteront plus à tourner les yeux vers la grande Église qui, depuis les temps apostoliques, appuie sur ce fondement immuable l'édifice in-

de France, nul, dans l'Assemblée générale de septembre, n'a songé à invoquer de prime abord la confession de foi qu'adoptèrent nos pères en 1559. Tous, au contraire, se sont accordés à déclarer l'un après l'autre, qu'il y a entre certains articles de la confession de foi et leurs convictions chrétiennes un désacord qui ne leur permettrait pas de la signer. *Rien de plus instructif, rien de plus édifiant* en même temps que la simplicité, la candeur, le sérieux de cet aveu sortant successivement de toutes les bouches ; c'était affaire de conscience ; on se parlait entre frères, tout langage de convention, tout intérêt de parti étaient oubliés, et chacun semblait étonné d'entendre sortir de la bouche de son voisin la déclaration qu'il venait de faire lui-même ou qu'il allait faire à l'instant. C'était un événement imprévu, malgré les discussions publiques et les mille occasions que les membres de l'Église protestante, pasteurs et laïques, croyaient avoir eues de se connaître : ils ne se connaissaient pas sous ce rapport. Le respect outré qu'on s'était imposé comme un devoir à l'égard des traditions dogmatiques de l'ancienne Église réformée avait contenu ou altéré la sincérité du langage, de telle sorte qu'en ce moment, où, sous une inspiration meilleure, la conscience se montrait à nu, on pouvait à peine en croire ce qui se révélait d'inattendu, l'abandon de la confession de foi de la Rochelle. Ce fut là la première confession de foi du synode, d'autant plus vraie qu'elle n'était point concertée et qu'elle obtenait, voix après voix, l'unanimité des suffrages. »

Ce fut aussi la dernière. « L'immense majorité, dit encore l'historique, se montrant décidée sinon à repousser pour toujours les confessions de foi, du moins à les ajourner comme intempestives, » prit le moyen terme d'une adresse « où l'Église pût reconnaître les sentiments de ses mandataires. » Une déclaration d'opinions qui se rencontrent, voilà donc le *maximum* de foi et d'unité dans la foi que le protestantisme puisse atteindre.

tégral de la vérité chrétienne. Déjà ils tiennent, à l'égard de cette Église, un langage plus digne de leur loyauté et de leur bon sens ; elle n'est plus pour eux la grande prostituée de Babylone, ni son chef l'Antechrist ; ils la nomment avec respect « la grande Église chrétienne de la France ; » ils regardent son autorité morale « comme essentielle au sort de la chrétienté toute entière. » Presque tous les vieux préjugés que leurs pères nourrissaient contre elle et contre sa doctrine ont disparu ; il n'en reste plus qu'un seul, qui est le préjugé rationaliste. De tous, celui-là est le plus tenace ; et c'est pour cela que nous le combattons chez les chrétiens qu'il retient loin de l'Église, comme chez les philosophes qu'il retient loin du Christianisme. C'est pour cela, dis-je, et non point pour le stérile plaisir de les vaincre dans la dispute, ou pour nous donner le spectacle de leur impuissance à arrêter leurs Églises sur la pente qui les entraîne. Ce spectacle n'aurait rien qui pût nous réjouir si nous n'espérions pas qu'ils sauront enfin le comprendre et en profiter. Mais nous continuons à le mettre sous leurs yeux avec une insistance qui peut leur sembler importune, parce que nous croyons qu'ils ne sauraient le regarder en face sans en recevoir un ébranlement salutaire, sans mieux servir encore la cause sacrée qu'ils ont à cœur de défendre.

Amédée de Margerie.

UN GÉNÉRAL ANGLAIS

BONAPARTISTE ET DÉMOCRATE

Vie du général sir William Napier, auteur de l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, publiée et revue par son gendre M. H. A. Bruce, membre du Parlement. Chez John Murray, à Londres, 2 vol. in-8.

C'est une véritable tribu guerrière que la famille Napier, un clan des anciens temps, où tout homme naît soldat, et elle n'a jamais cessé de donner à son pays de nombreux et braves défenseurs, depuis l'époque légendaire où un roi d'Écosse, voyant un de leurs aïeux s'escrimer bravement au milieu d'une bataille, s'écria, dit-on, en français : *N'a pair* (il n'a pas d'égal), exclamation qui serait devenue le nom de la famille, jusqu'à la bataille de la Sierra de Busaco, en Portugal, en mars 1809, où se trouvèrent quatre Napier, qui tous quatre furent blessés.

Sir William Napier, l'auteur de l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, et son frère aîné, sir Charles Napier, le conquérant du Scinde, furent les deux principaux représentants de cette race guerrière dans la première moitié de notre siècle, et c'est sur eux que roulent les deux intéressants volumes dont nous allons rendre compte. Ces souvenirs, recueillis et mis en ordre par une main amie, ont été revus et publiés par M. Bruce, membre du parlement, vice-président du conseil d'éducation, gendre de William Napier, et qui avait pour lui un dévouement et une affection de fils.

Les quatre braves, présents ensemble à l'affaire de Busaco, ont eu chacun leur nom mêlé à l'histoire contemporaine ; on les confond quelquefois l'un avec l'autre, et il est nécessaire de dire quelques mots sur chacun d'eux.

Il y avait d'abord les trois frères : 1° Charles Napier, l'aîné de la famille. Il fit ses premières armes dans la guerre d'Espagne, fut fait prisonnier par les Français pendant la désastreuse retraite de sir John Moore sur la Corogne, et généreusement rendu à la liberté par le maréchal Ney. Après être lentement parvenu, depuis la paix, aux grades élevés de l'armée, il fut nommé d'abord gouverneur des îles Ioniennes, où il signala son passage par une série de beaux et utiles travaux publics. Appelé à la fin de sa carrière, à l'âge de 61 ans, dans l'Inde, sur la désignation expresse du duc de Wellington, pour y raffermir la puissance de la Compagnie déjà ébranlée par les revers éprouvés dans l'Afghanistan, il remporta les victoires signalées de Meeanee et d'Hyderabad, et sut en sept ans conquérir et organiser le royaume du Scinde; puis il revint en Angleterre, par suite de démêlés avec cette Compagnie de marchands avides dont le pouvoir politique devait disparaître peu d'années après.

Rappelé dans l'Inde en 1848, malgré la Compagnie des Indes, il se rembarqua à l'âge de soixante-sept ans, ne prenant avec lui, comme dit Thackeray faisant allusion à son activité et à sa simplicité, « que ses deux serviettes, son savon et son cimeterre ; » mais il ne put tenir contre les intrigues au milieu desquelles il se trouva enveloppé : il revint au bout d'un an mourir en Angleterre, avertissant son pays, de la manière la plus formelle et la plus énergique, que le joug imposé aux Hindous était trop dur, la politique de la Compagnie trop cupide et trop maladroite pour ne pas amener une catastrophe.

2° Georges Napier, le second frère, avait fait aussi toutes les guerres de la Péninsule. Il eut une première fois le bras cassé à Busaco, et fut frappé une seconde fois à ce même bras au siége de Ciudad-Rodrigo, blessure à la suite de laquelle il subit l'amputation. Devenu depuis général, il fut nommé gouverneur du cap de Bonne-Espérance, et administra pendant sept ans cette colonie avec beaucoup de succès. Il sut y maintenir une paix constante malgré les incursions des Cafres, présida avec le plus grand zèle aux mesures ayant pour but l'abolition de l'esclavage, et réussit dans cette difficile entreprise sans amener aucune secousse ni aucune perturbation dans la colonie ; il fit remonter au pair, par ses mesures financières, la valeur du papier-monnaie local, et enfin établit et multiplia au Cap un excellent système d'écoles où les enfants de toutes les races étaient admis et recevaient ensemble l'instruction, résultat auquel on n'est pas encore arrivé dans la métropole. Il mourut subitement à son retour du Cap, après avoir refusé le commandement en chef dans l'Inde, dont son frère Charles venait de se retirer.

3° William Napier, le héros de la présente biographie, était le troisième frère de cette vaillante famille. Il débuta également dans

la guerre d'Espagne, qu'il devait plus tard raconter, et c'est surtout de lui qu'il va être question, ainsi que de son frère Charles, dont il fut toujours l'ardent défenseur, et à l'apologie duquel il consacra les dix dernières années de sa vie. Blessé très-grièvement au combat de Casalnova en 1809, il ne put reprendre, après la paix, aucun service actif et composa, dans les moments de loisir que lui laissaient d'horribles souffrances, suites de ses blessures, l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, l'*Histoire de la conquête du Scinde* et la *Vie de sir Charles Napier*, son frère.

4° Enfin, le quatrième combattant à Busaco était le commodore, depuis amiral sir Charles Napier, qui fut blessé ce jour-là au genou. Il n'était que cousin des trois autres, et, pour le distinguer du général, qui se nommait aussi « sir Charles, » on l'appelait, dans la famille, « *Black Napier*, Napier le Noir. » Sa carrière, aussi excentrique que sa personne, est bien connue, et cette figure à la fois grotesque et héroïque vaudrait la peine d'être reproduite à part.

Ce qui fait l'intérêt de la vie de William et de Charles Napier, que nous allons analyser, ce ne sont pas tant les succès qui ont couronné la carrière de l'un comme écrivain, et celle de l'autre comme militaire, que la grandeur et l'élévation du caractère des deux frères. On rencontre dans notre siècle plus d'élégants écrivains et de braves militaires que de caractères indépendants et de grands citoyens, et c'est à toute époque un bel exemple à mettre sous les yeux, que celui de ces hommes si désintéressés malgré leur légitime ambition, si ennemis de la faveur et de tous les manéges, si fiers, on pourrait dire presque si hautains vis-à-vis de leurs supérieurs, et pourtant si dociles, si dévoués à leurs devoirs, si braves et si pleins d'humanité à la guerre, et servant avec tant d'ardeur généreuse toutes les belles et nobles causes. Un bon juge en matière de délicate probité dans la vie publique, sir Robert Peel, a rendu à leur bonne renommée un éclatant témoignage. Demandant, en 1844, au Parlement un vote de remercîments pour les deux batailles gagnées par sir Charles dans le Scinde, il s'exprimait ainsi : « Il est heureux que, dans cette circon-
« stance, le commandement de notre armée ait été confié à l'un de
« ces trois frères qui ont greffé sur la tige d'une ancienne et hono-
« rable origine cette noblesse personnelle que donne un caractère
« sans tache, le sentiment le plus vif de l'honneur et les preuves ré-
« pétées d'une valeur héroïque. »

I

L'auteur de l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, sir William Napier, naquit en Irlande, à Celbridge, près de Castletown, en 1785. Ce pays était à cette époque, comme il n'a cessé de l'être périodiquement depuis trois cents ans, déchiré par de cruelles factions, ou plutôt opprimé par une faction dominante dont les violences entretenaient l'esprit de révolte. Témoin de l'insurrection de 1798, où périt si misérablement son cousin, lord Édouard Fitzgerald (le gendre de madame de Genlis), ayant vu de près l'impitoyable cruauté de la répression, le fanatisme et la brutalité des troupes royales, le courage et la résignation des paysans; quoique protestant et d'origine écossaise, le jeune Napier devint Irlandais par le cœur. Ces tristes scènes firent sur lui une impression si profonde que, quelles que fussent les concessions ultérieures et la générosité tardive de l'Angleterre pour l'île-sœur, il conserva toujours contre la politique orangiste ses premiers ressentiments, et ne négligea dans la suite aucune occasion, malgré l'impopularité qui s'attachait à ce rôle, de la dénoncer au pays dans les termes les plus amers. Ayant plus tard mené au combat, pendant sa vie militaire, un régiment où l'élément irlandais était en majorité, ses sympathies pour l'Irlande s'étaient encore accrues de l'estime et de la reconnaissance qu'il avait vouées à ses soldats, et il avait vraiment pour son pays d'adoption un amour filial.

Pendant l'insurrection de 1798, il avait cependant couru quelques dangers de la part des insurgés; mais cela ne lui fit pas oublier la justice de leur cause. Le colonel Napier, son père, que des affaires de service appelaient fréquemment en Angleterre, avait reçu de ses amis le conseil de mettre sa famille, qui habitait à la campagne un château isolé qu'on appelait dans le pays « le Nid d'aigles, » à cause de la physionomie fière et martiale de ses habitants, à l'abri des visites domiciliaires nocturnes que faisaient les insurgés pour se procurer des armes, et de la faire rentrer à Dublin ; mais il n'était pas de caractère à céder à ces timides avis : il arma ses cinq garçons (William avait alors douze ans) et sut leur inspirer tant de confiance en eux-mêmes, qu'entourés dans leur château pendant une nuit et en l'absence de leur père, par une bande d'insurgés, ils se barricadèrent, ayant à leur tête Suzanne Frost, leur vieille bonne, armée elle-même de deux pistolets, et rejetèrent toutes les sommations accompagnées de coups de feu, qui leur furent faites, d'ouvrir les portes.

Il ne désapprouva même jamais dans la suite cette insurrection,

et quand, en 1832, il publia dans une Revue un article sur l'échauffourée de 1798, il rend pleine justice aux talents du général Humbert et au courage des quinze cents Français qui l'accompagnaient. « Ce n'était pas, dit-il un ennemi méprisable que Humbert : son expédition ne fut pas mal menée, et peu s'en fallut qu'elle ne réussît. Il commença par mettre en déroute des détachements aussi nombreux que le sien, qui lui étaient opposés, leur prit neuf canons, puis quelques jours après dissipa des milices qui s'étaient portées sur son passage, leur prit encore deux canons, et se porta à marches forcées vers Dublin, après avoir passé le Shannon; mais connaissant peu le pays, et très-mal secondé par les Irlandais, qui ne se soulevèrent que trop tard, ne recevant pas de renforts de France, il dut se rendre à des forces supérieures. Lui et sa troupe furent faits prisonniers et traités selon les lois de la guerre ; mais le massacre des insurgés par les troupes royales fut horrible, et on n'évalue pas à moins de quatre mille personnes les malheureux paysans, fuyant sans armes, qui furent égorgés. »

A l'âge de quatorze ans, William Napier, fort peu pourvu d'instruction classique, assez peu initié même aux mystères de l'orthographe, mais grand lecteur de Plutarque, et avec la vocation la plus décidée pour l'état militaire, obtint l'épaulette par l'influence du duc de Richmond, son oncle, car sa mère était une Lennox. Il passa même au bout de peu de temps dans les gardes bleus à cheval, corps privilégié de la maison du roi, très-bien payé et faisant rarement campagne. Toutefois cette vie oisive n'était pas de son goût. Il ne se contentait pas de boxer, lutter, sauter, nager, monter à cheval : il cultivait la peinture et la sculpture, et lisait tout ce qui lui tombait sous la main. En attendant qu'il pût en user à la guerre, il mettait à profit ses talents gymnastiques pour gagner de beaux hommes à son régiment. Envoyé en Irlande pour recruter, il ébahissait et séduisait les jeunes paysans par ses tours de force, et parvenait à les enrôler au moyen des défis qu'il leur adressait. Un de ses exploits dans ce genre fut de sauter par-dessus deux vaches dans le comté de Kerry. Il est vrai que ces pauvres animaux affamés n'ont guère, dans ces montagnes, qu'un mètre de haut. Décidé à ne pas rester un militaire de parade, il saisit la première occasion qui se présenta pour quitter le brillant corps des gardes bleus, et entrer comme lieutenant dans le 43ᵉ régiment, qui faisait partie d'une brigade d'essai que sir John Moore était en train de former à Shorncliffe, et qui se signala plus tard en Espagne sous le nom de division légère. Là il se distingua si rapidement par son aptitude, la rigoureuse discipline qu'il maintint, la probité scrupuleuse qu'il exigea dans la comptabilité, qu'au bout de peu de mois il fut fait capitaine. Entièrement dévoué à sir John

Moore, car il ne donnait pas son affection à demi, il suivit docilement les nobles exemples et les excellents conseils de cet homme accompli, et cette généreuse émulation des vertus de son chef contribua non-seulement à lui faire éviter les fautes ordinaires à la jeunesse, mais lui fournit un modèle qu'il s'efforça d'atteindre pendant toute sa vie. Son admiration pour les belles qualités de sir John Moore et la sympathie qu'excita en lui sa fin si tragique, décidèrent même à ce point de sa vie entière, que ce fut à son occasion qu'il entreprit l'œuvre sur laquelle se fonde sa renommée, son *Histoire de la guerre de la Péninsule*. En effet, comme il l'a souvent raconté lui-même, il commença par défendre son général des injustes critiques dirigées contre lui par les gens, toujours nombreux, qui ne jugent du mérite d'une entreprise que par le succès, et il fut ainsi peu à peu amené à raconter une guerre où il avait lui-même pris tant de part. « Je l'ai connu à cette époque de sa jeunesse, écrivait plus tard le général Shaw Kennedy, son ami, alors comme il l'a toujours été depuis, l'esclave de son devoir, adoré des soldats pour sa bonté et son énergie, aimé des officiers, malgré son excellente tenue qui ne plaisait pas à tous. Il était d'une remarquable beauté et exposé à toutes les tentations de la vie militaire ; pourtant je ne l'ai jamais vu commettre la plus légère faute contre les mœurs, fautes pour lesquelles on était à cette époque peut-être plus indulgent encore que maintenant. Jamais il n'a tenu à table un propos équivoque, et, pendant cinquante-cinq ans que nous avons servi ensemble, je n'ai pas entendu dire qu'il ait été engagé dans la moindre affaire galante. » Non content d'avoir lui-même une vie sans reproches, il encourageait de ses bons conseils ses frères et les jeunes officiers ses camarades. Le régiment de son frère Charles ayant été désigné pour les Antilles, il lui écrivit pour l'engager à permuter : « Non pas, lui dit-il, que je craigne le climat ; mais, à ta place, j'ai-« merais mieux quitter l'armée que d'aller dans les Antilles, à cause « de la vie licencieuse qu'on y mène. J'ai horreur de vivre au milieu « de gens entièrement livrés à leurs appétits brutaux, et dont les « jouissances ont pour base la cruauté et le mépris de leurs sembla-« bles, dont les principes blessent à tout moment un homme d'hon-« neur, sans compter que le blâme que vous exprimez ne vous attire « que querelles et dérision. »

Ce fut à cette époque qu'il eut occasion d'être présenté par un camarade de régiment à M. Pitt et à lady Esther Stanhope, sa nièce, qui, comme on sait, tenait sa maison. William Napier nous a laissé le récit de cette entrevue, et le grave Pitt y joue un rôle trop étrange et trop inattendu pour que nous nous refusions au plaisir de citer tout au long cette scène.

« En 1804, n'ayant pas encore 19 ans, je fus invité, par l'intermédiaire de Charles Stanhope, mon camarade de régiment, qui était neveu de M. Pitt, à passer quelque temps à Putney dans la maison de ce personnage. Nous arrivâmes un peu tard, le grand homme était à dîner ; il se leva immédiatement, me prit les deux mains et m'accueillit avec tant de bonté que je sentis aussitôt non pas que j'étais à l'aise (je n'étais guère troublé dans ce temps-là par la timidité), mais que j'avais devant moi un ami avec lequel je pouvais pousser la familiarité aussi loin que le permet le bon ton. Lady Esther Stanhope me traita aussi de la manière la plus séduisante. Tout cela produisit sur moi une singulière sensation. J'étais venu déterminé à rester gourmé dans mon patriotisme, quelque politesse et quelque condescendance que pût me témoigner un ministre pervers. Elevé au milieu des whigs et accoutumé à entendre parler de M. Pitt avec toute la virulence des whigs, je le considérais comme un ennemi de tout bon gouvernement, et mon père, quoiqu'il ne fût pas whig, avait toujours condamné sa guerre avec la France comme une mesure inique et pernicieuse. Animé par ces préventions amères et par mes résolutions patriotiques, je m'efforçai de me maintenir dans la haine, mais en vain; tous mes ressentiments cédèrent à l'impression de surprise que je reçus en me trouvant en face d'un compagnon si doux, si gai, si agréable. Je dis à dessein compagnon, et j'ai le droit de le dire, comme on va voir. De plus, lady Esther fut charmante ; sa conversation était si vive et si nette, si pleine de gaieté et de fines observations et en même temps si amicale et si instructive, qu'il était impossible de ne pas tomber sous le charme. Elle n'était certainement pas belle, mais sa grande taille majestueuse, ses grands yeux noirs, la vivacité de sa physionomie où se traduisaient les impressions de sa conversation, attiraient et fixaient l'attention et même l'admiration. Elle n'avait guère de respect pour les coadjuteurs politiques de M. Pitt. Elle appelait lord Castlereagh « Sa Seigneurie monotone, » et elle ne tarissait pas en sarcasmes au sujet de lord Liverpool (le premier lord Liverpool). Ainsi, en parlant d'un projet qu'on avait alors d'instituer des décorations militaires, elle me dit que M. Pitt y avait donné son assentiment, mais que tout avait été arrêté par la sotte intervention de lord Liverpool qui avait insisté pour choisir conjointement avec elle la couleur et le tissu des rubans. Quant à cela, ajoutait-elle vivement, c'est assurément l'affaire d'une jeune femme; mais croiriez-vous que lord Liverpool, qui est une vieille commère jalouse, m'a envoyé quatre cents aunes, je vous l'affirme, quatre cents aunes de rubans différents achetés aux frais du public en me proposant de venir les examiner avec moi pour décider quel était le plus convenable? Je les lui ai renvoyés avec mes compliments, en refusant sa coopération et en lui faisant dire que le meilleur usage qu'il pourrait en faire serait de s'en fabriquer des bretelles pour supporter ses culottes, toujours affaissées sous le poids des papiers officiels. Cette algarade arrêta court le projet de décorations militaires.

« Elle me parla plusieurs fois avec admiration de sir John Moore, et me dit que ce sentiment était partagé par M. Pitt, qui ne recevait jamais de lui le moindre billet sans le montrer à la ronde et faire des remarques sur le

don qu'avait le brave général de tourner la moindre phrase de la manière la plus heureuse et la plus élégante.

« M. Pitt arrivait ordinairement pour dîner assez fatigué, et semblait avoir besoin, pour reprendre ses forces, de boire du vin de Porto ; il en avalait généralement une bouteille, ou à peu près, par petits verres qui se succédaient rapidement; mais, dès qu'il se sentait remis par ce stimulant, il cessait de boire. Sa conversation avec nous autres jeunes officiers était toujours gaie, piquante, et elle avait naturellement pour sujet les militaires qu'il avait connus et dont il racontait des anecdotes comiques. Je me rappelle qu'il nous cita, entre autres, un trait d'un général qui commandait alors sur la côte d'Angleterre, où l'on était dans un état de panique constante au sujet de l'invasion française : ce général lui avait envoyé, disait-il, un exprès pour lui annoncer que *deux* bâtiments français étaient en train de débarquer des troupes en *trois* endroits.

« M. Pitt aimait les jeux de main et les grosses farces, et se livrait souvent à ce goût avec les deux Stanhope et moi. J'en citerai un curieux exemple. Nous avions résolu de lui noircir la figure avec un bouchon passé au feu, et il résistait vigoureusement, lorsqu'au commencement de la bagarre un domestique annonça que lord Castlereagh et lord Liverpool désiraient le voir pour affaires: « Faites-les attendre dans l'autre salon, » dit-il, et saisissant un coussin, il continua à s'escrimer avec nous. Nous étions cependant trop nombreux et trop forts pour lui, et, après dix minutes de combat, il fut terrassé et nous commencions à lui noircir la figure, quand il s'écria avec un air de confiance en lui-même : « Assez, assez ; je pourrais « aisément vous battre tous, mais je ne peux pas faire attendre plus long- « temps ces grands personnages. » Sa défaite était pourtant visible, et nous fûmes obligés de lui procurer une cuvette et une serviette afin qu'il pût se mettre en état de recevoir Leurs Seigneuries. Quand il fut bien lavé, on cacha la cuvette sous le canapé et les ministres furent introduits. L'extérieur de lord Liverpool est bien connu ; il paraissait, comme toujours, abattu, brisé, nerveux ; quant à lord Castlereagh, je l'avais connu dès mon enfance et j'avais souvent joué avec lui ; c'était un homme robuste et élégant. Mais quelle fut ma surprise de les voir s'approcher avec force courbettes de l'homme que nous maltraitions un instant auparavant avec tant de sans-façon. Les manières de M. Pitt changèrent instantanément et me frappèrent d'étonnement. Son grand corps osseux et gauche parut croître jusqu'au plafond, il jeta sa tête en arrière, leva les yeux et les tint fixés en l'air sans daigner les abaisser sur ses interlocuteurs. Ceux-ci parlèrent pendant quelque temps ; il leur répondit d'une manière très-brève et il les congédia par une légère inclination de tête sans les regarder. Puis, se tournant vers nous en riant, il reprit un coussin et la bataille recommença.

« Il n'était pourtant pas toujours d'humeur si folâtre, car je le rencontrai peu de temps après à Londres, aux environs de la caserne des Horse-guards, causant avec quelques hommes politiques ; je vis qu'il me reconnaissait, mais quand je voulus m'approcher, son visage prit une expression sévère et je jugeai qu'il ne voulait pas être dérangé. J'ai eu occasion de voir bien plus souvent Charles Fox, qui était mon oncle, et je dois dire

que, malgré la réputation de bon vivant de Fox, il était beaucoup moins gai et plaisait beaucoup moins à la jeunesse que Pitt. »

Quoique le père de Napier fût tory, il avait toujours vivement blâmé la guerre avec la France comme injuste et pouvant avoir pour effet d'étouffer dans ce pays la liberté naissante. Cette sympathie pour la France ne put que s'accroître chez le jeune Napier dans les relations fréquentes qu'il eut avec Fox. Ce dernier avait été flatté de l'accueil distingué qu'il avait reçu du premier consul, et il avait pu juger de près sa capacité politique. Il l'appelait bien comme Pitt « le champion de la démocratie, » mais ce n'était pas pour lui en faire un reproche. Ayant souvent à se plaindre de son parti, il lui échappait, dans les conversations familières, des révélations fâcheuses sur la moralité politique de ses associés, et il ne cachait pas à son jeune neveu que la plupart des whigs n'étaient pas réellement libéraux, mais ne voulaient se servir du peuple que comme d'un marchepied. William Napier, avec la franchise et l'impétuosité de son caractère et de son âge, devint dès lors l'ennemi des whigs, et les passe-droits, dont il eut plus tard à souffrir dans sa carrière, le jetèrent dans le radicalisme, ou du moins le placèrent en dehors des deux grands partis aristocratiques qui alternent au pouvoir. Son jugement sur Fox, qu'il avait vu de si près, mérite d'être rapporté. « La coalition avec lord North, dit-il, est un trait de la vie de Fox qui me semble indigne de son caractère et de son talent, cependant il n'y eut pas inconsistance de sa part, car il ne se rallia pas à la politique de lord North, mais il l'obligea à se rallier à la sienne et cela d'une manière assez humble. Ses discours, du reste, sont là pour le laver de tout reproche, ceux surtout relatifs à son bill sur l'Inde qui furent un merveilleux effort de génie et un des coups les plus hardis qu'on ait essayés dans ce genre de tactique pour faire prévaloir indirectement sa politique. Ce qu'il y avait de vraiment beau dans cette conception, c'est qu'en même temps qu'il y trouvait son intérêt, il proposait pour l'Inde un gouvernement juste et humain, il mettait de fortes entraves à la corruption et au mauvais gouvernement en Angleterre. Je crois qu'il eut trop bonne opinion des gens qu'il choisit pour former le comité ; ils n'auraient fait que fortifier la faction aristocratique au lieu de veiller aux droits du peuple, comme c'était certainement l'intention de Fox. Du reste, il ne fut que trop engagé pendant toute sa vie avec cette faction ; il ne s'aperçut jamais que le peuple n'avait pas de sympathie réelle pour lui, quoique son honnêteté et ses talents le rendissent populaire. Dès qu'il mourut, les whigs devinrent méprisables ; par égoïsme ils ne voulaient pas se joindre au peuple, et le roi les haïssait. »

En juillet 1807, à l'âge de vingt-deux ans, il fit enfin partie, comme capitaine au 43ᵉ, d'une expédition sur le continent; mais il n'eut pas l'occasion de se signaler contre l'ennemi. Les forces britanniques, commandées par Wellington, alors sir Arthur Wellesley, étaient dirigées contre ces pauvres Danois, que tout le monde estime mais que chacun frappe ou abandonne à son gré. Napier, après avoir été présent au déplorable siége de Copenhague fut attaché avec sa compagnie à une brigade allemande chargée de disperser les recrues danoises, qui s'étaient assemblées à Kioge. Il fut témoin, dans cette promenade militaire, de telles scènes d'assassinat et de pillage ordonnées par les officiers supérieurs allemands, que, de dégoût, il abandonna cette brigade et revint avec sa compagnie rejoindre la division anglaise. Tantôt, c'était un colonel allemand qui faisait tuer sous ses yeux d'un coup de pistolet un paysan danois, qui refusait de dire de quel côté s'étaient retirés ses compatriotes. Une autre fois, c'était un officier supérieur qui, après avoir pillé des paysans, cherchait, le nez dans le ruisseau, de l'argent qui y était tombé. La vue de ces ignobles scènes n'eut d'autre effet sur lui que de le confirmer davantage dans la résolution qu'il avait prise de toujours faire la guerre avec humanité et de maintenir une très-sévère discipline parmi ses troupes.

Dans une rencontre avec les Danois, leur général avait eu la malheureuse idée de poster ses tirailleurs dans un bois, en leur ordonnant de grimper dans les arbres pour mieux viser l'ennemi ; bientôt cernés, les pauvres gens tombaient comme des corbeaux sous les coups de leurs adversaires; témoin de leur situation cruelle et désespérée, William Napier défendit qu'on fît feu sur eux. Pendant son séjour en Danemark, il fut obligé de faire quelques exemples de sévérité dans sa compagnie, que les désordres des alliés encourageaient au pillage ; ces punitions produisirent leur effet, mais eurent quelque retentissement, et il fut mal récompensé de ses efforts, car les journaux, toujours bien informés, conclurent de ces mesures que sa compagnie était la seule qui eût pillé et ne lui épargnèrent pas le blâme, tandis que les autres, beaucoup plus coupables, mais avec des capitaines plus indulgents, furent signalées à l'estime publique et déclarées dignes de servir de modèles.

Après un court repos en Angleterre, il fut, au mois d'août 1808, embarqué pour l'Espagne avec le 43ᵉ, et eut à supporter une lourde part de misères et de souffrances pendant la désastreuse retraite de sir John Moore sur la Corogne. Laissé avec deux compagnies à Castro Gonzalo pour détruire le pont sur l'Esla, afin de retarder la marche des Français, il resta deux jours et deux nuits à accomplir cette tâche périlleuse, dans la boue et dans la neige, puis se retira sur Be-

navente pour rejoindre l'armée anglaise, par une marche forcée de 30 milles. Dans la retraite qui suivit sur Vigo, il fut chargé d'un grand convoi de blessés et de malades, avec lequel il lui fallut franchir la grande montagne qui sépare Orense et Vigo. Il marchait les pieds nus et saignants et aurait certainement péri si un camarade ne lui eût prêté un cheval.

Ce fut dans ces circonstances cruelles qu'il fit, pour la première fois, connaissance avec les troupes françaises, dont il avait souvent entendu décrier le caractère et même la bravoure. Son frère Charles, fait prisonnier, fut traité par Ney avec bonté et généreusement rendu à la liberté sans conditions ; il vit Soult faire élever à la Corogne un monument à la mémoire de son adversaire, sir John Moore, et de si nobles procédés firent sur lui une impression durable. Il fut dès lors disposé à rendre justice aux Français et abandonna, en parlant d'eux, le ton de dénigrement vulgaire qui régnait à cette époque dans la nation anglaise.

En 1809, nommé aide de camp de son oncle, le duc de Richmond, alors vice-roi d'Irlande, il refusa cette agréable position pour rester avec son régiment en Portugal. Attaqué d'une pleurésie violente dans la marche sur Talavera, il fut saigné quatre fois en deux jours, mais continua sa route dès qu'il sut qu'une bataille était prochaine. Il arriva à Talavera épuisé et mourant, et ce fut son frère Georges, qui se trouvait dans cette ville, qui le força enfin à prendre du repos et veilla à son rétablissement. Il rejoignit peu après son régiment à Campo Mayor, où il perdit cent cinquante hommes, en six semaines, des fièvres du Guadiana. Peu après, il couvrait la retraite de l'armée anglaise au passage de la Coa et lui donnait, par une vigoureuse résistance, le temps de passer un pont. Sa compagnie perdit dans cette rencontre un enseigne et trente-cinq hommes tués ou blessés, lui-même fut atteint à la hanche d'une balle, mais il continua son service jusqu'à une suite d'engagements sur la Sierra de Busaco où il fut enfin mis hors de combat par une balle dans l'épine dorsale, qui ne fut jamais extraite et fut une cause de tortures pour lui pendant tout le reste de sa vie. Cette blessure, qui influa tant sur sa carrière, puisqu'elle l'obligea à quitter plus tard le service actif et le décida à se consacrer à des travaux littéraires, fut reçue par lui pendant que Masséna opérait sa retraite du Portugal, harcelé par l'armée anglaise. Dans une première rencontre, quelques jours avant, Charles Napier, son frère aîné, avait reçu une blessure qui lui avait emporté une partie de la joue et entamé la mâchoire. Après seulement deux jours de repos, il était reparti à cheval, avec le visage bandé, et avait fait trente lieues en deux jours pour rejoindre l'armée. Il y arriva au moment où la division légère, dont faisaient partie ses deux frères,

s'étant trop avancée au milieu d'un brouillard, s'était trouvée enveloppée par une partie de l'arrière-garde de Ney, et essuyait des pertes cruelles. Là, tandis qu'il se porte avec ardeur aux avant-postes, pour retrouver son régiment, vivement préoccupé du sort de ses frères, il rencontre une foule de blessés qui arrivent du théâtre de l'action, et les interroge sur le sort des siens. Une litière passe portée par des soldats.

Quel est cet officier ?

Le capitaine Georges Napier, du 52e ; un bras cassé.

Un peu plus loin une autre litière porte également un officier :

Quel est ce blessé?

Le capitaine William Napier, du 43e, blessé mortellement.

Et Charles Napier, l'âme navrée, mais le cœur ferme, continue sa marche vers l'ennemi.

William n'était pas, comme on le crut d'abord, frappé mortellement. En cherchant à entraîner sa troupe qui était embusquée derrière un mur et ne voulait pas quitter cet abri, il reçut une balle dans les vertèbres qui le fit tomber et lui paralysa, pour le moment, les membres inférieurs. « Je me traînai à quatre pattes, dit-il, en donnant des détails, dans une lettre, sur cette rencontre si malheureuse pour lui, derrière un tas de pierres, et les Français, me croyant peut-être encore capable de combattre, m'envoyèrent, assez peu généreusement, pour m'achever, une trentaine de balles qui heureusement ne m'atteignirent pas. Je vis dans ce combat combien chez quelques hommes le courage est intermittent et journalier. J'avais sous mes ordres un lieutenant brutal, dur pour la troupe, et duelliste avec ses camarades ; quelle que fût la chaleur de mes exhortations, je ne pus jamais le décider à se lever, car il était couché à plat ventre, et à donner l'exemple aux soldats. Je fus enfin obligé de lui jeter une grosse pierre sur la tête pour l'obliger à bouger. Il eut la cuisse cassée par une balle dans cette affaire. Eh bien ! le même homme que j'avais vu le matin si peu disposé à s'exposer aux coups, subit le soir l'amputation dans un misérable moulin du voisinage et mourut dans la nuit sans avoir proféré une plainte. » William et Georges furent, après cette affaire, promus au grade de majors.

De retour à l'armée quelques mois après, il servit dans la brigade portugaise attachée à la division légère ; fut présent à la bataille de Fuentes Onoro et resta attaché à ce corps jusqu'après la levée du second siége de Badajoz. Campé quelque temps sur les bords de la Caya, il y gagna une fièvre de mauvaise nature dont il ressentit les atteintes pendant tout le reste de sa vie. Puis il fut évacué sur Lisbonne et envoyé en Angleterre, à l'automne 1811, pour se rétablir.

Pendant ce congé, au commencement de 1812, il épousa la fille du général Henri Fox, nièce du grand homme d'État, qui était sa cousine. En mars 1812, trois semaines après son mariage, il repartit pour le Portugal en apprenant le succès du siége de Badajoz. En juillet 1812, il assista à la bataille de Salamanque, mais son régiment n'y prit que peu de part. Marmont, dit-il dans son histoire, qui reçut deux blessures, avait eu l'avantage jusqu'au 22 ; mais ce jour-là, il étendit trop son aile gauche, et Wellington saisit l'occasion comme un épervier.

Il suivit ensuite Wellington à Madrid et fut assez heureux pour n'être pas détaché au siége de Burgos où tant de ses braves camarades périrent inutilement. Dans la retraite précipitée sur le Portugal qui eut lieu pendant l'hiver suivant, en 1812, il se signala par sa belle conduite à l'arrière-garde.

Celles des souffrances de la guerre qui auraient pu être épargnées à l'armée par un peu plus de prévoyance et de générosité de la part du ministère ou un peu plus de latitude laissée à Wellington, sont de sa part, dans sa correspondance, à cette époque, l'objet d'imprécations violentes. C'est surtout contre le ministre Perceval qu'est dirigée sa colère. Quand en juin 1812 arrive au camp la nouvelle de l'assassinat de ce ministre : « C'est une lâche et abominable action, écrit-il, mais je ne puis m'empêcher d'y voir une sorte de punition. Ce fut lui qui jeta en Angleterre le premier cri d'intolérance : il refusa l'exportation du quinquina en France pour les malades, et c'est son parti qui a le premier parlé de n'accorder aucun quartier aux Français et d'assassiner Bonaparte ; il est devenu la victime de ses propres doctrines. »

Renvoyé en janvier 1813 à son bataillon, dont il avait été détaché pour servir dans les troupes portugaises, il fit un court séjour en Angleterre et il revint en Espagne au mois d'août de cette même année. Le 10 novembre 1813, il prenait part à la bataille de Nivelle en attaquant, à la tête de son régiment, une crête de rochers fortifiés appelés « *la petite Rhune*, » dans le voisinage de Biarritz.

Le lendemain, après six années de persévérance, l'armée anglaise pénétrait en France, et l'invasion de notre territoire ne refroidit pas son enthousiasme naïf pour Napoléon. « Nous voyons devant nous, écrit-il à sa famille, de belles plaines bien cultivées. Le peuple prétend ne pas aimer Bonaparte, mais je ne le crois pas. Ils désirent certainement la paix et à n'importe quelles conditions; cependant le pays est riche et florissant, l'abondance y règne et le prix des denrées est ce qu'il était il y a cent ans en Angleterre. On y voit grand nombre de jeunes gens valides. Il est merveilleux de voir l'obéissance et la régularité mécanique avec laquelle on exécute le moindre

ordre du préfet dans un département. Le génie de Bonaparte est vraiment prodigieux ; tout le pays marche comme un régiment, et cependant tout se fait par l'autorité civile, qui est placée par la loi au-dessus de l'autorité militaire et indépendante d'elle. Des travaux publics superbes se font à Mont-de-Marsan, qui n'est pourtant qu'une petite ville. La conscription semble être la grande objection contre son gouvernement ; mais tout ce qu'ils disent n'est pas parole d'Évangile ; il faut se rappeler que ce sont des Gascons. »

Le 10 décembre suivant, il recevait encore deux blessures légères en défendant le cimetière d'Arcangues, près Bayonne ; puis, il assistait à la bataille d'Orthez, mais en simple spectateur, son régiment n'étant pas présent, et il revenait en Angleterre en avril 1814 croyant la paix certaine et ayant quitté l'armée pour venir rétablir sa santé, avant la bataille de Toulouse. Il fut fait à la paix lieutenant-colonel.

A la nouvelle du débarquement de Napoléon de l'île d'Elbe, en 1815, il reçut l'ordre de rejoindre son régiment en Belgique mais trop tard, car il s'embarquait à Douvres le 18 juin, le jour même de la bataille de Waterloo. C'est une bien douloureuse page de notre histoire que cette bataille, cent fois racontée, récemment profanée par l'enflure et la déclamation, et cependant, un intérêt si poignant s'attache à cette lugubre journée qu'il semble qu'on ne puisse jamais se rassasier de ce triste récit. La biographie de William Napier contient une lettre d'un de ses camarades, le capitaine Churchill, des gardes à cheval, devenu plus tard le général Churchill et tué dans l'Inde, à la bataille de Gwalior, le 27 décembre 1843, où ce brave militaire raconte avec simplicité la part qu'il a prise à la bataille.

Bien que quelques détails, qu'il n'avait pu, à cette époque, apprendre que par ouï-dire, soient inexacts, sa lettre rend trop loyalement justice à tous les braves combattants pour que nous hésitions à la reproduire.

Le Cateau, 28 juin 1815.

Je n'ai pas eu le temps, mon cher père, de vous écrire, après notre terrible bataille de Waterloo, autre chose que deux lignes pour vous dire que je me portais bien.

Le 16 de ce mois, Bonaparte attaqua notre gauche à Quatre-Bras avant que les troupes ne pussent être mises en position. La journée fut certainement à son avantage.

La cavalerie française donna sur un de nos carrés d'infanterie avec tant d'impétuosité qu'elle parvint à le rompre. Les gardes se conduisirent avec beaucoup de bravoure et se couvrirent de gloire. Le même jour, Bonaparte

attaqua Blücher et les Prussiens avec une partie de son armée ; Blücher fut battu pendant la journée, mais ne fut pas chassé de la position qu'il occupait ; le soir Bonaparte fit une manœuvre des plus extraordinaires et des plus brillantes. Il rassembla toute sa cavalerie en une seule masse, chargea sur le centre de l'armée prussienne, prit 18 canons et toutes les munitions ; les Prussiens furent mis en déroute et, d'après l'aveu même de Blücher, perdirent 15,000 hommes.

Le jour suivant, le 17, en conséquence de la retraite des Prussiens, nous nous retirâmes vers Waterloo dans une plaine presque plate et ouverte de tous côtés, unie comme un glacis, dans le centre droit un petit bois avec un vieux couvent. Ce point était celui que l'ennemi avait le plus d'intérêt à emporter. Lord Wellington y mit les gardes avec ordre de le défendre coûte que coûte.

Dans la soirée du 17, la cavalerie française s'engagea contre notre arrière-garde et remporta quelques avantages sur la nôtre.

Le 18, au matin, nous nous aperçûmes, vers onze heures, que l'ennemi rassemblait ses colonnes sur notre front pour une attaque ; les dispositions furent prises immédiatement pour la défense et à midi, à une minute près, le premier coup de canon fut tiré, terrible signal, car nous eûmes bientôt jugé que l'attaque de l'ennemi était des plus sérieuses et il semblait que nous dussions être annihilés par son choc. Nos canons, au nombre de 100, furent placés en avant, supportés par des carrés d'infanterie, et la cavalerie dans les intervalles pour agir selon l'occurrence.

L'ennemi commença à canonner notre front avec 250 pièces de canon, cherchant évidemment à amener de la confusion dans nos colonnes pour en profiter par des charges de cavalerie. Il attaqua en même temps le couvent et le bois, afin de s'en faire un point d'appui pour ses colonnes, mais il fut repoussé par les gardes. La canonnade continua, la boucherie fut terrible, mais nos colonnes restèrent fermes et cela fut bien heureux, car tout à coup apparut leur cavalerie, s'avançant de la manière la plus brillante en face de la gueule de nos canons ; elle eut l'audace de dépasser notre artillerie, de franchir les intervalles entre les carrés d'infanterie, de fondre sur notre cavalerie qui était derrière et d'essayer de se former au delà. On n'a jamais rien vu de pareil à la conduite de ces troupes. Cette première attaque fut faite par les cuirassiers. Alors arriva une circonstance des plus étranges. Nos artilleurs, après avoir essuyé la charge de la cavalerie française, qui les avait balayés, sortirent des carrés où ils s'étaient réfugiés et revinrent à leurs pièces, les retournèrent, et chose incroyable, firent feu sur les Français pendant qu'ils étaient dans nos lignes. Notre artillerie montra là une merveil-veilleuse constance. Malgré cette charge brillante, nos carrés d'infanterie étaient restés intacts, les artilleurs étaient revenus à leurs pièces ; la terrible canonnade recommença. Un second corps de la cavalerie française exécuta ensuite la même manœuvre de la même manière. Enfin nous vîmes l'infanterie s'approcher en masse pour nous attaquer. Elle s'avançait malgré le feu le plus meurtrier de nos canons et emporta presque notre position. La journée semblait en balance et dépendre du poids d'un fêtu. Lord Hill mit alors en mouvement une division de son corps, jusque-là en réserve, qui

arrêta l'ennemi. Leur cavalerie chargea encore nos carrés avec la plus grande valeur, mais ne les entama pas, il y eut une résistance opiniâtre des nôtres, l'ennemi fut repoussé ou plutôt il se retira en très-bon ordre dans ses positions. Nous nous imaginions que c'était fini, il était à peu près quatre heures. L'ennemi avait fait de grands efforts, mais nous l'avions tenu en échec partout; cependant nous ne pouvions le suivre, il s'était retiré plutôt qu'il n'avait été repoussé et sa position était forte. Vers six heures nous aperçûmes qu'il se formait en colonnes d'infanterie et de cavalerie. Son artillerie se rapprocha de nous et commença encore à nous canonner. Il ouvrit un feu, le plus terrible, je crois, qui se soit jamais entendu à la guerre; 250 pièces rangées, serrées, jetant des boulets et de la mitraille. Je n'exagère pas en disant que la quantité de cadavres d'hommes et de chevaux rendait difficile de parcourir le terrain à cheval à une allure un peu vive. Soutenu par cette terrible artillerie, Bonaparte s'avança à la tête de la garde impériale, la cavalerie en colonnes à gauche, les grenadiers de la garde à droite. Ils marchèrent dans le plus grand ordre jusque devant nos lignes; là firent halte et commencèrent à tirer, nos troupes étaient littéralement fauchées, le feu était tel, qu'il était impossible de résister. Notre artillerie fut alors placée sur leur flanc, ainsi que l'élite de nos troupes, commandée par lord Hill. J'amenai six escadrons de cavalerie et nous fîmes une charge générale. Les cuirassiers de la garde, fort éclaircis par notre artillerie, commencèrent à se disperser; nous les poursuivîmes, laissant l'infanterie française en bon ordre sur notre flanc. Le maréchal Ney était avec la cavalerie que nous chargions et je fus à vingt pas de lui, mais je ne pus réunir cinq ou six cavaliers pour tâcher de le prendre, car il n'avait avec lui que six soldats d'ordonnance. J'apostrophai mes coquins de cavaliers de toute la force de mes poumons, mais je ne pus jamais les décider à me suivre. Alors notre cavalerie fut ramenée à son tour et nous fûmes obligés de prendre le galop. Puis l'ennemi amena une vingtaine de canons et nous envoya une volée de mitraille dont je me souviendrai longtemps; l'infanterie nous fusilla en même temps et les cuirassiers français arrivèrent l'épée dans nos reins. J'étais sur mon vieux cheval bai, un coup de mitraille lui passa au travers du corps et un biscaïen m'enleva en même temps mon chapeau. Je tombai sous mon cheval, très-contusionné de sa chute, mais pas blessé et ne pouvant pas me dégager. Les cuirassiers français passèrent sur moi, mais sans me toucher. J'étais encore là quand ils revinrent chargés par les nôtres, ils passèrent près de moi et un de leurs cuirassiers fut tué en ce moment. Je saisis son immense cheval et me hissai dessus non sans difficulté. Je m'éloignai rapidement et j'étais à peine délivré d'eux, qu'un biscaïen frappa mon cheval sur la tête et le tua sur place. Un officier du 13ᵉ dragons démonta un de ses hommes et me donna son cheval, celui-ci fut frappé d'une balle à la jambe une demi-heure plus tard. A ce moment l'ennemi était battu. Bonaparte lui-même, à la tête de sa garde, était repoussé. Les Prussiens alors arrivèrent sur le flanc de l'armée française, ce qui l'obligea à hâter sa retraite. Notre cavalerie et notre artillerie avancèrent alors, l'ennemi fut poursuivi, cela devint une déroute.

Les fruits de cette victoire sont 200 pièces d'artillerie, 4 aigles et tout le bagage de Napoléon et de son armée.

Il est inutile d'insister sur la conduite des troupes des deux armées. Lord Wellington dit que c'est une bataille de géants. De toute l'armée, Wellington est celui qui s'est peut-être le moins ménagé sans recevoir pourtant de blessures. Currie a été tué par la mitraille près de moi. Lord Hill, au milieu de la grande mêlée avec la garde impériale, a eu son cheval tué et les cuirassiers sont passés sur lui, nous l'avons perdu pendant une heure et le croyions tué, quand, à la fin, on l'aperçut chevauchant de plus belle. Dans l'état-major de Wellington, les colonels Canning et Gordon ont été tués, Fitzroy Somerset (depuis lord Raglan) a perdu un bras, de Lancey a été blessé grièvement.

L'objet de l'admiration de toute l'armée a été la bravoure de la cavalerie française et l'opiniâtreté de notre infanterie. Trois fois la cavalerie perça nos lignes, mais nos hommes se firent tuer à leurs postes, aucun ne voulut se rendre. Il y eut un moment où toute l'infanterie des deux armées était formée en carré. Jamais on n'a vu un dévouement pareil à celui des cuirassiers français. Je ne pus m'empêcher de m'écrier au milieu de la mêlée : « Morbleu ! ces braves gens méritent de garder leur Bonaparte, ils se battent « si noblement pour lui. » J'aurais mieux aimé mourir ce jour-là fantassin anglais ou cuirassier français que de mourir dans dix ans d'ici dans mon lit. J'ai fait tout ce qu'il fallait pour être tué, mais la fortune m'a protégé. J'ai reçu une balle morte sur la cuisse qui ne m'a pas même fait saigner, et une autre balle sur l'omoplate, mais je ne m'en suis aperçu qu'après la bataille. Lord Hill n'a pas été blessé, quoiqu'il ait eu son manteau criblé. J'ai accompagné Wellington dans sa visite à Blücher. J'ai vu la voiture de Bonaparte et toutes ses décorations qu'on y a trouvées, son chapeau, son habit, sa redingote. Son chapeau me va exactement. Plût à Dieu que j'eusse une aussi bonne tête à mettre dedans.

Louis le Désiré arrive ici aujourd'hui. Je crois qu'il sera mal reçu.

HORACE CHURCHILL.

Là, s'arrête la carrière militaire active de William Napier, sauf la courte période où il fut employé comme gouverneur de l'île normande de Guernesey. Nous allons le voir désormais, après avoir hésité pendant quelques années sur la voie qu'il devait suivre, se livrer à la composition de son histoire de la guerre de la Péninsule, sans toutefois renoncer à prendre sa part, par ses lettres publiées dans les journaux et par ses discours dans les meetings, de tous les événements politiques de son temps.

II

William Napier suivit d'abord l'armée anglaise à Paris. Mêlé naturellement à la société des militaires français, parmi lesquels il

avait de bons amis, l'admiration qu'il professait déjà pour Napoléon se changea en un culte et il voua, par cela même, une haine violente aux Bourbons. On le voit dans ses lettres répéter tous les propos les plus extravagants qu'on débite autour de lui contre eux. Tire-t-on un coup de pistolet sur Wellington. Je suis convaincu, quant à moi, dit-il, que le complot est l'œuvre de Louis et de ses ministres, afin d'avoir un prétexte d'attaquer dans leur retraite hors de France les malheureux conventionnels, mais le monde ne sera pas dupe d'une aussi grossière supercherie. La clause du testament de Napoléon, par laquelle il lègue 10,000 francs à Cantillon, a dû lui démontrer plus tard, qu'il se trompait dans ses conjectures. Son exaltation bonapartiste devient par trop comique et même atroce quand il dit, par exemple, dans une de ses lettres en date du 20 juillet 1815.

Croiriez-vous que C... n'admire pas l'éléphant que Napoléon a fait placer à la Bastille ! Il pense qu'une baleine aurait bien mieux convenu pour une fontaine. N'est-ce pas ridicule? Vous n'avez pas idée de la grandeur et de la magnificence de cet éléphant ; après avoir épuisé mon éloquence pour en décrire la beauté à un ami, je l'y ai envoyé et il est resté sans parole. Tout ce que je vois ici me fait penser que les Français n'attendent que notre départ pour pendre ce monstre obèse, Louis XVIII. Les Bonapartistes ont maintenant pour ralliement non plus la violette mais l'œillet rouge, ce matin j'en ai mis un à la boutonnière de ma pelisse grise et j'ai parcouru Paris comme cela ; quoiqu'il y ait ordre d'arrêter ceux qui portent l'œillet rouge je n'ai rencontré que des sourires. Les exactions et les déprédations des alliés (excepté nous) pourraient bien faire soulever le peuple. Louis XVIII lui-même, ce vieux sauvage, s'en plaint ; il commence aussi à égorger ses enfants, comme il les appelle. Il semble pourtant que 500,000 hommes qui ont péri depuis le commencement de la guerre devraient paraître un sacrifice suffisant à ce roi paternel, sans y joindre ces nouvelles marques de son affection.

En apprenant que Brougham, dans un de ses discours, a jeté du blâme sur Napoléon, il écrit : « J'aimais Brougham à cause de la vigueur avec laquelle il attaque les abus, mais s'il n'est pas convaincu que Bonaparte était le seul soutien de la *vraie liberté* en Europe il ne comprend pas l'histoire contemporaine. »

De retour en Angleterre en 1820, une occasion se présenta pour lui d'acheter le grade de lieutenant-colonel dans son régiment, le 43e, mais il n'avait pas les fonds pour faire cette acquisition et quoique le général Fitzroy Somerset (depuis lord Raglan) lui eût offert généreusement de lui avancer la somme nécessaire, il refusa cette offre et se fit mettre en demi-solde. Il chercha alors à s'occuper de sculpture et de peinture. Il avait loué une maison dans Sloane-street, dans le

voisinage de Chantrey le sculpteur et de Georges Jones le peintre; il les voyait souvent, dessinait et sculptait sans relâche.

L'ouvrage de Jomini, sur les *Principes de la guerre*, qui parut alors en 1821, fut l'occasion de ses premiers débuts littéraires. Il en donna un compte rendu dans la *Revue d'Édimbourg*, et le succès de cet article l'encouragea à continuer d'écrire sur l'art de la guerre. Il méditait toujours de publier la défense de sir John Moore.

Ayant fait en 1821 un nouveau voyage à Paris, il eut occasion de se faire présenter au maréchal Soult, avec l'idée ultérieure de demander au maréchal quelques éclaircissements sur cette retraite de la Corogne, si fatale aux armes anglaises. « Je lui trouvai, dit-il, l'abord un peu rude et un air d'autorité. Il me donna l'idée d'un grand général de l'antiquité, très-simple dans ses manières, mais la figure la plus hardie et la plus imposante que j'aie vue, habillé avec propreté mais presque grossièrement, parlant avec clarté et lenteur, et manquant de l'aisance d'un homme du monde. Il me toucha en me parlant avec chaleur du renvoi de sir Robert Wilson. Je l'ai vu servir comme un bon soldat, dit-il, et je me suis, depuis lors, toujours intéressé à lui, et quoiqu'il fût mon ennemi, je ne puis m'empêcher de ressentir les injustices qu'on lui a faites. »

La mort de Napoléon à Sainte-Hélène, dont la nouvelle parvint en Angleterre à la fin 1821, le plongea dans un profond chagrin; pendant plusieurs heures, il resta étendu, sans mot dire, sur un canapé. Pour lui, c'était la disparition d'un astre éclairant le monde.

Enfin, dans le courant de l'année 1823, un jour qu'il se promenait dans les champs où a été bâti Belgrave-square, avec son ami Bickersteth (depuis lord Langdale), et qu'ils causaient de la *Vie de Sir John Moore* que venait de publier Southey, lord Langdale fut si frappé de ses réflexions sur la guerre d'Espagne, qu'il le pressa d'écrire sur ce sujet.

Ce projet était déjà mûr dans son esprit et les matériaux qu'il avait rassemblés suffisaient pour commencer une histoire de la guerre de la Péninsule, dont la retraite de Moore n'était qu'un épisode et à laquelle il avait lui-même assisté. Il alla d'abord trouver Wellington pour lui demander communication de sa correspondance privée, mais le duc lui déclara qu'elle ne serait publiée qu'après sa mort. Cependant il obtint de lui beaucoup de documents officiels, notamment le portefeuille du roi Joseph, contenant sa correspondance avec Napoléon, le ministre de la guerre et les maréchaux, qui avait été pris à Vittoria. Wellington l'encouragea, au surplus, dans son projet, l'invita à venir le consulter quand il aurait besoin d'éclaircissements et il lui donna, en effet, très-fréquemment des réponses verbales ou écrites. Ce fut dans une de ces visites que Wellington l'entretenant de

Soult, qui avait aussi promis à Napier de lui fournir des documents lui raconta les singulières circonstances de leur première entrevue.

« Je me rappelle toujours, dit Wellington, que je vis Soult pour la « la première fois, une heure avant l'affaire de Sauroren. Les deux « armées étaient en présence de chaque côté d'une vallée étroite. « J'avais auprès de moi un double espion qui portait le nom espagnol « de La Rosa, mais qui, je crois, était français et s'appelait d'Olier. Il « visitait alternativement le camp du maréchal Soult et le mien et « j'avais bien des raisons de me défier des informations qu'il m'ap- « portait. Je parcourais le front de mon armée suivi de mon état- « major auquel La Rosa s'était mêlé. Tout à coup il vint à moi et me « demanda si je voulais voir Soult, et en effet, il me le montra assis à « une petite table en train de dicter des ordres et d'expédier des « officiers. Nous étions tellement rapprochés, que je vis les traits de « Soult assez distinctement pour pouvoir le reconnaître plus tard. Je « le remerciai de sa complaisance, ce qui ne m'empêcha pas de dire « à un de mes officiers d'ordonnance : « Surveillez-le de près, car je « soupçonne qu'il va indiquer à Soult, par ses mouvements, le côté où « il faut attaquer, et, en effet, il ne manqua pas de se porter vers le « point le plus faible que je fis aussitôt renforcer. »

Une fois sa résolution prise d'écrire l'histoire de la guerre d'Espagne, il se mit à rassembler les matériaux de cet ouvrage avec toute l'activité et toute la persévérance qui étaient dans son caractère. Il revint à Paris au commencement de 1823. « Je trouve Paris, écrit-il, humide, sale, repoussant; les hommes sont enragés de politique, les ultra-royalistes triomphent de ce que l'expédition d'Espagne est décidée, ils disent qu'enfin l'Angleterre va être remise à son rang naturel, qui est celui d'une puissance de second ordre, les libéraux parlent d'un autre côté, contre le gouvernement, avec tant de hardiesse qu'il faut qu'ils se croient réellement à la veille d'un bouleversement. J'ai été présenté chez madame Ney et j'y ai rencontré des généraux qui se sont très-bien souvenus de Charles, j'y ai trouvé notre jeune ami Brossard qui avait été notre parlementaire en Portugal. C'est maintenant un beau militaire, il est directeur de l'École polytechnique et a des amis au Dépôt de la guerre, je suis sûr qu'il fera tout son possible pour m'y donner accès. J'ai rencontré aussi le maréchal Suchet et Jomini. J'ai dit à ce dernier que j'étais l'auteur du compte rendu de son ouvrage qui avait paru dans la Revue d'Édimbourg et il m'a remercié. En tout nous avons beaucoup les mêmes idées, seulement il ne veut pas que l'Italie soit libre, mais je ne sais si c'est vraiment son opinion personnelle, car il ne faut pas oublier qu'il est attaché à l'empereur de Russie lequel a le don de fermer la bouche, sur certains sujets, à tous ceux qui le servent. »

« Chez Soult j'ai vu le comte Daru, il m'a demandé de vos nouvelles, m'a dit qu'Octavie était florissante et a été assez bon pour m'envoyer à mon hôtel, son Histoire de Venise. Hier j'ai dîné avec Vernet qui est plus amusant que jamais. J'ai été assailli par une demi-douzaine d'auteurs qui m'ont offert leurs ouvrages en me priant d'en dire un petit mot dans la Revue d'Édimbourg. Je crois qu'il y a bien des conspirations ici, et il me semble qu'il n'y a que deux partis en France : les amis des Bourbons ou ceux de Napoléon. Le premier parti est au pouvoir, mais l'autre est le plus fort. Quant au parti dit libéral, ce sera un bon instrument dont les Bonapartistes pourront se servir pour renverser leurs adversaires, mais il ne pourra rien fonder lui-même... »

Il écrit le 16 mars 1823.

Le duc d'Angoulême est parti hier pour l'armée. On dit que le drapeau tricolore a été déployé en Espagne par le colonel Fabvier et qu'il est à la tête d'une bande de réfugiés français. Il m'est arrivé une curieuse aventure le jour où on a expulsé Manuel de la Chambre. Je revenais par la place Louis XV d'une course à cheval avec lady Fanny Harley, lorsqu'elle me proposa d'aller ensemble voir si les rassemblements se conduisaient avec un peu de vigueur. Naturellement j'acceptai. Le rassemblement que nous vîmes aurait paru bien peu de chose à Londres, il était à peu près aussi nombreux et aussi terrible que l'auditoire de *Punch* dans les beaux jours ; tous gens bien mis du reste, car, comme je vous l'ai dit déjà, la force réelle de la France, c'est-à-dire les paysans et les ouvriers, ne prend aucun intérêt au parti appelé libéral, lui reprochant d'avoir trahi Bonaparte, en 1815. Cependant lorsque Manuel sortit de la Chambre, il y eut des acclamations, mon cheval se mit à faire des courbettes. Un de ces fiers-à-bras, le chapeau sur l'oreille, si communs à Paris, le frappa sur la tête avec sa canne. Croyant qu'il en avait agi ainsi par crainte du cheval, je lui parlai pour le rassurer, mais il me répondit en mauvais anglais, en faisant le moulinet : « *Damn you Mr Beefsteak and damn all the English.* » Je dis alors à lady Fanny de s'éloigner et continuant à échanger des apostrophes avec ce matamore, je terminai subitement la conversation en lui donnant sur la figure un coup de fouet de chasse qui fit jaillir le sang. Aussitôt ils se mirent tous à crier : « A la lanterne l'Anglais, à bas l'Anglais Beefsteak ! » Mon cheval me dégagea facilement, et je retrouvai lady Fanny au milieu d'un groupe, qui pérorait en ma faveur. Nous nous retirâmes lentement, accompagnés par leurs cris, mais sans acte de violence. Lady Fanny était persuadée que nous allions être conduits chez le commissaire de police et avait résolu de m'y suivre. Je n'ai jamais vu une aussi brave fille. Elle m'avoua qu'elle avait été effrayée, mais qu'elle avait surmonté sa peur, ce qui fait que je l'admire davantage. Elle et ses sœurs passent leur temps à me copier des documents français à peu près illisibles.

Je vais beaucoup au Louvre. Il y a là deux Corrège, un Titien, deux

Rembrandt, un Raphaël et un Paul Veronèse qui me font rêver la nuit et me donnent des visions.

Je crois bien qu'il me faudra rester trois semaines ici, car je travaille toute la journée au Dépôt de la guerre, c'est une véritable mine à exploiter pour moi. On vient encore de découvrir une conspiration dans l'armée française pour mettre le jeune Napoléon sur le trône. On réussira un jour ou l'autre, j'en suis convaincu, je ne désespère pas de voir cette révolution pendant que je suis ici. Paris est un lieu de délices pour les filous, les conspirateurs, les joueurs, les intrigants, les peintres, les sculpteurs, les charlatans, les gourmands, les ivrognes, les spéculateurs, mais un enfer pour les hommes et les femmes honnêtes.

De retour en Angleterre avec sa moisson de documents, il alla s'établir au commencement de 1824, dans une petite ferme située près de Strathfieldsaye, le château du duc de Wellington, pour y écrire son premier volume. Là, il communiquait tous les jours avec le duc, le consultait sur les points douteux, écoutait ses récits et se reposait en venant copier dans la galerie du château les beaux Velasquez que le duc avait rapportés d'Espagne. Puis il se mit en correspondance directe avec le maréchal Soult, le maréchal Jourdan et des officiers qui avaient été attachés aux états-major de Ney, Masséna, Victor et Dupont.

Enfin il revint encore une fois à Paris au Dépôt de la guerre pour y contrôler les chiffres de troupes, qu'il devait citer dans son ouvrage, sur les *véritables* états de situation de l'armée d'Espagne. Il existe, en effet, au Dépôt de la guerre, deux séries d'états de situation de l'armée d'Espagne, les uns, souvent fictifs, destinés à la publicité et reliés en jaune, les autres parfaitement véridiques, reliés en vert, tenus au courant tous les quinze jours par les soins du maréchal Berthier et destinés à l'Empereur lui-même. Ce fut pendant ce voyage qu'il accepta l'offre qui lui fut faite par le comte Mathieu Dumas de publier une traduction française de sa Guerre d'Espagne en même que paraîtrait l'édition anglaise.

Au moment de mettre la main à l'œuvre, il eut cependant un grand découragement à la vue de tant de documents. Il les avait divisés une première fois en 190 dossiers. Mais il y avait dans la correspondance du roi Joseph des lettres en trois langues : française, espagnole et portugaise et beaucoup de lettres en chiffres, comment traduire et mettre en ordre ces pièces ?, c'était un travail rebutant. Lady Napier, sa femme, s'en chargea sans négliger le soin de ses huit enfants. Elle se livra à un travail opiniâtre pour épargner cette tâche fastidieuse à son mari, et fit une traduction et une analyse de chaque lettre avec une table des matières. Enfin, à force de persévérance, elle finit par découvrir la clef de la correspondance chiffrée et à

distinguer les chiffres nuls de ceux qui avaient une valeur. Le duc de Wellington était émerveillé de ce résultat, il avait peine à croire à un pareil effort de patience et de persévérance de la part d'une femme. Il lui dit un jour, qu'il aurait donné 500,000 fr. dans la Péninsule, à celui qui lui aurait déchiffré ces lettres. Elle-même à expliqué la manière dont elle s'y prit. Elle remarqua d'abord que certains monosyllables en chiffres revenaient sans cesse dans le texte des lettres. Ainsi le n° 13 qu'elle conjectura signifier *de*, et 514 qui lui parut être *armée*. Elle vit ensuite que 13 remplaçait *de* dans ces mots : le duc *de* Dalmatie, in*dé*pendant, *dé*sordre. Mais quelques difficultés insurmontables rendaient ces explications incomplètes, elle eut plus tard l'heureuse chance de rencontrer dans la correspondance du roi Joseph quelques lettres chiffrées avec leur traduction interlinéaire. Elle fut alors en possession de la clef et put se rendre compte des chiffres qui représentaient les virgules, les points, les parenthèses et de ceux insérés dans l'intention de rendre nuls les précédents. Enfin elle remit trois fois au net chacun des six volumes de l'ouvrage de Napier avec leurs innombrables corrections, avant de les livrer à l'imprimeur.

Le premier volume ne parut qu'au printemps de 1828. Quoique William Napier fût alors à peu près inconnu comme écrivain, Murray, le fameux libraire de Londres, augura bien du succès sur la lecture du manuscrit, et lui donna mille guinées, c'est-à-dire plus de 25,000 fr. du premier volume, avec le droit de faire paraître en même temps en France l'édition française dont la publication était confiée au comte Mathieu Dumas.

Plein d'espoir et heureux de ce début, Napier qui surveillait à Londres l'impression de son ouvrage écrit à sa femme : « Mettez de côté sur cet argent, gagné par notre commun travail, la part des pauvres, je veux qu'ils se réjouissent avec nous. Hier j'ai rencontré des enfants demi-nus, béants devant un pâtissier, je les ai bourrés de galettes chaudes. »

Le premier volume de l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, fut mal accueilli en Angleterre et y fit même un vrai scandale. L'admiration sans bornes de l'auteur pour Napoléon qui l'avait entraîné à justifier même l'invasion de l'Espagne, la haute estime qu'il professait pour l'armée française, blessaient les préjugés les plus enracinés de gens qui venaient d'applaudir à l'Histoire de Napoléon de Walter Scott, parue tout récemment, et qui s'étaient habitués à considérer les Français comme des petits-maîtres ou des jacobins. Quoique neveu d'un duc et comme il le disait lui-même, descendant d'un roi, Napier avait trop ressenti les injustices du système aristocratique, qui restreint autant que possible les faveurs à la classe des privilégiés de

la naissance ou de la fortune, pour ne pas s'en venger par d'amères critiques. Aussi son ouvrage contenait-il des passages tels que ceux-ci : « La grande propriété territoriale ou financière se trouve,
« par la force des choses, être un avantage bien assez considérable
« pour celui qui le possède sans qu'il soit encore nécessaire de
« donner par la constitution des priviléges et un pouvoir héréditaire
« à ceux qui jouissent déjà de tant de biens. Je ne puis admettre
« qu'il faille combler celui qui a déjà beaucoup et qu'il soit sage de
« fixer par la loi le pouvoir entre les mains de gens plus ou moins
« entachés dès leur naissance des vices inhérents à la richesse :
« l'arrogance, la mollesse, la présomption. Il faut que ceux qui
« travaillent et produisent aient leur part aussi aux récompenses
« et aient voix dans leurs propres affaires et je vois moins d'incon-
« vénients dans le système qui prend des garanties contre l'influence
« prépondérante et envahissante de la richesse, que dans celui qui
« cherche à augmenter encore son importance et ses avantages. »

Dans un autre endroit de son ouvrage où il met en parallèle les encouragements offerts au mérite et à la bravoure dans l'armée française, avec la carrière bornée du soldat anglais et les punitions dégradantes auxquelles il est soumis, se trouve cette phrase célèbre restée proverbiale et si souvent citée par la presse radicale en Angleterre où il somme, comme Diogène, l'aristocratie de se retirer de son soleil :

« Les troupes de Napoléon, dit-il, se battaient au grand soleil ;
« chacun pouvait recevoir sur son armure quelque rayon de gloire,
« tandis que le soldat anglais devait vaincre obscurément, disparais-
« sant sous *la froide ombre de l'aristocratie* (*the cold shade of aris-*
« *tocracy*). Il n'avait pas d'honneurs à attendre pour récompenser
« ses exploits, pas de dépêche qui signalât son nom à l'applaudisse-
« ment de ses compatriotes, une vie de dangers et de privations, pas
« d'espérance, une mort anonyme. »

De même que dans notre état social nous maudissons la jalousie inhérente à la démocratie qui préfère un abaissement universel, sous un même niveau, aux inégalités que pourrait produire un plus grand essor de la liberté, de même Napier, ayant à souffrir d'un système qui non-seulement laisse se développer mais favorise les inégalités, disait : « C'est surtout parce qu'il était le champion de la démo-
« cratie que j'aime Napoléon. Il a été le représentant du principe
« d'égalité, il a conservé et propagé les idées de justice sociale sor-
« ties de la Révolution; il a sacrifié, il est vrai, la liberté qui n'est
« souvent pour les masses qu'un mot retentissant et qui venait d'être
« sous la République le prétexte de la plus odieuse tyrannie, mais
« il conserva l'égalité qui est un bien de tous les instants, dont

« les heureux effets sont d'autant plus universellement appréciés « qu'elle descend plus bas dans l'échelle sociale. »

Il choquait en outre l'amour-propre national en diminuant l'importance de la guerre d'Espagne et en déclarant qu'elle n'avait été pour Napoléon qu'une guerre secondaire, et n'avait eu d'effet que comme diversion ; que les Espagnols s'y étaient en général mal conduits, et que Wellington n'y avait eu de succès que malgré le ministère anglais, qui lui envoyait le plus souvent des ordres absurdes, et malgré le parlement, qui lui marchandait les subsides qu'il donnait à profusion aux étrangers.

« Les âmes généreuses, dit-il, qui veulent qu'un peuple qui se « lève pour défendre son indépendance soit invincible, se trompent « gravement. Les Espagnols ont supporté, il est vrai, avec stoïcisme les « malheurs de la guerre, mais je ne puis dire qu'ils aient été toujours « victorieux, qu'il aient rempli leurs promesses envers nous, qu'ils « aient traité leurs prisonniers avec humanité, que leurs juntes aient « été composées d'hommes honnêtes et sensés, que leurs généraux « fussent habiles et leurs soldats intrépides. Lord Wellington dit lui-« même dans ses dépêches : Je n'ai jamais vu les troupes espagnoles, « cavalerie ou infanterie, se conduire en soldats devant l'ennemi. « L'armée espagnole est même devenue odieuse à ses compatriotes « par le pillage et le maraudage, et les habitants paisibles, quoiqu'ils « détestassent les Français, en ont été réduits à désirer le règne de « Joseph, pour être protégés contre les excès de leurs propres « troupes.

« Je ne dis que la vérité en affirmant qu'ils étaient incapables de « défendre leur propre cause et de défier le pouvoir de Napoléon. « Le défier ! lui ! mais l'histoire démontre que les efforts de l'Espa-« gne ont été une des moindres causes de sa chute. Le Portugal « pourrait bien plutôt y revendiquer sa part. C'est l'Angleterre, l'Au-« triche, la Prusse, la Russie, ou plutôt la fortune, qui ont renversé « cet homme étonnant ; les Anglais, avec leurs immenses ressources « financières, leur bravoure sur terre et sur mer ; les Autrichiens, « avec 400,000 hommes de bonnes troupes ; les neiges de la Russie « qui détruisirent sa meilleure armée, ont bien plus contribué à sa « perte. C'est si peu l'Espagne, qu'à la fin quand il eut perdu un « demi-million de ses vétérans, on ne put encore lui arracher la Pé-« ninsule qu'en envahissant la France elle-même. Quelle erreur « donc de croire que l'Espagne, avec son détestable gouvernement, « ses armées toujours défaites, soit une preuve qu'un peuple qui dé-« fend son indépendance doive toujours être victorieux. L'enthou-« siasme ne suffit pas à cela, surtout dans les races du Midi, où il « produit beaucoup de paroles et peu d'effets. »

Plût à Dieu, en effet, que la bravoure la plus brillante et la plus obstinée au service de la meilleure des causes pût toujours triompher du nombre et de la force ! La Pologne serait aujourd'hui libre. Ses valeureux enfants sont d'autres soldats que les guérillas espagnols.

Le rang qu'il assignait ainsi à la guerre d'Espagne, parmi les causes de la chute de Napoléon, blessait vivement l'orgueil britannique. Les bons Anglais aidés, il faut bien le dire, par leurs amis du continent, s'étaient fait une histoire de cette guerre bien logique, bien enchaînée, comme les politiques après coup savent l'écrire. Wellington, débarquant en Portugal, en 1808, avec les 9,000 hommes qu'on avait promenés jusque-là inutilement en Danemark, à Walcheren, en Sicile, partout où Napoléon n'était pas, avait fait tout d'un coup pencher la balance. En six années d'une marche irrésistible, il était arrivé et devait arriver, avec son armée portée depuis à 25,000 hommes, de Lisbonne à Bayonne. Là était le point d'appui du levier qui avait arraché Bonaparte de son trône ; c'était la pierre roulante qui avait abattu le colosse aux pieds d'argile. Mais Napier, avec son bon sens et le cas qu'il faisait de ses adversaires, en jugeait autrement. Il rendait assurément pleine justice à Wellington et à sa brave armée, et en cela à lui-même qui avait été un des combattants, il reconnaissait que l'un et l'autre avaient fait plus même que leur pays ne pouvait attendre d'eux, et qu'ils avaient rempli avec héroïsme le rôle qui leur était assigné dans cette guerre de la Péninsule, qui n'était après tout qu'un épisode, mais il ne se faisait pas l'illusion de penser que 25,000 Anglais valaient à eux seuls les troupes entières des alliés et étaient suffisants pour triompher des phalanges de Napoléon. Après tout, ce dernier n'était venu qu'une fois en Espagne, et il conduisait par ses lieutenants cette guerre de montagnes qui ne pouvait finir qu'avec le temps. Pendant bien longtemps, Wellington, loin de se croire sur la route de Paris, se retirait dans ses lignes formidables de Torres Vedras, à portée de la flotte, pour éviter le sort de sir John Moore et reprendre, le cas échéant, la route de l'Angleterre. Il trouvait injuste aussi que les ministres et le parlement qui, tout en voulant la guerre, refusaient toujours par scrupule l'accroissement de l'armée, et qui auraient voulu vaincre Napoléon en mettant pour seul enjeu leur argent, se targuassent d'avoir fait plus que leurs alliés, et, après avoir mis en campagne l'armée la moins nombreuse, réclamassent la plus grande part des succès militaires. En définitive, quelle qu'eût été la bravoure de l'armée de Wellington, il croyait que c'était l'argent bien plus que le sang de l'Angleterre au prix duquel avait été achetée la chute de Napoléon, ou plutôt que c'était sa propre extravagance, son ambition démesurée, qui

l'avaient précipité du trône, bien plus que les efforts de ses ennemis.

On comprend avec quelle froideur et même quelle indignation fut reçu ce premier volume de l'*Histoire de la guerre de la Péninsule*, écrit par un officier anglais, qui, chose inouïe jusqu'alors, se montrait bonapartiste, démocrate et ami des Français. Aussi, au bout de l'année, Murray annonçait-il à Napier qu'il se trouvait en perte, sur cette publication, d'une douzaine de mille francs, et Napier se décidait à éditer, à ses frais, les cinq volumes suivants, dont le dernier ne parut qu'en 1840 ; de sorte qu'il fut douze ans à écrire ces six volumes, sans compter le temps qu'il avait mis à rassembler ses matériaux. Wellington pourtant, presque seul, exprimait sur l'œuvre une opinion favorable. « J'accorde, disait-il, que Napier est assez radical en politique, mais comme historien, il est parfaitement véridique. » A cette réprobation universelle du ton politique de l'ouvrage se joignirent les innombrables réclamations de tous les militaires qui se croyaient injustement traités dans son récit. Le maréchal Beresford écrivit ou fit écrire deux brochures contre son ouvrage ; une foule d'officiers de moindre grade l'accablèrent de reproches, et il reçut même plusieurs cartels. Il n'avait pas épargné le duc de Wellington et avait signalé ses fautes ; en lui rappelant, pour faire passer ses critiques, le mot du modeste Turenne : « Celui qui n'a pas fait de fautes à la guerre, ne l'a pas faite longtemps. » Il écrit à lady Esther Stanhope, au sujet de cette tempête de malédictions : « Votre neveu, lord Mahon, est un historien, comme vous savez, et dans son livre il a fait une digression tout exprès pour me lancer une épigramme qui a beaucoup couru, m'accusant d'avoir fait la meilleure histoire de la guerre de la Péninsule au point de vue français. Je lui ai répondu que j'avais toujours pensé jusqu'ici que rendre justice à son ennemi était un des traits honorables du caractère anglais, jusqu'à ce qu'il m'eût assuré que c'était au contraire un procédé éminemment français. »

Ce ne fut que plus tard qu'on commença à reconnaître l'indépendance de caractère d'un homme qui avait mis de côté les préjugés de nationalité, froissé les idées politiques de beaucoup de ses amis, qui avait sacrifié tout espoir d'avancement dans sa carrière et s'était exposé à la plus grande impopularité pour dire ouvertement ce qu'il croyait être la vérité. Sir Robert Peel fut un des premiers qui, douze ans après, ramena vers lui l'opinion publique, par la haute estime qu'il lui témoigna en toute occasion.

Le premier volume avait paru à une époque où les passions politiques étaient déchaînées. L'Angleterre traversait une crise violente. La question de l'émancipation des catholiques, celle de la réforme

électorale, agitaient profondément l'opinion publique. A ces causes de troubles venaient s'ajouter une grande détresse dans les districts manufacturiers, des milliers d'ouvriers, excités par la misère, erraient dans les rues de Manchester et de Birmingham ; on brisait les machines, on incendiait dans les campagnes. Le peuple voulait à tout prix obtenir la réforme. Le succès de la Révolution de 1830, en France, était encore venu surexciter les mécontents. La réforme était devenue pour tous une idée fixe, une panacée universelle. « Il semble que la réforme, disait Sidney Smith, doive faire baisser le prix du pain, mettre la pinte de bière à un sou et faire trouver des maris à toutes les vieilles filles. » Enfin lord John Russell avait fait passer le bill de réforme à la Chambre des communes ; on craignait qu'il ne fût rejeté par les lords. L'irritation était extrême. De tous côtés s'assemblaient des meetings populaires dans lesquels on signifiait, en termes clairs, à la noble chambre, qu'il fallait céder ou disparaître. Napier prit plusieurs fois la parole avec un grand succès dans ces réunions. Il reçut, de plusieurs villes importantes, l'offre d'un siége au Parlement, mais il opposa toujours à ces propositions flatteuses sa mauvaise santé, son défaut de fortune, son ouvrage à terminer. Plusieurs démagogues lui écrivirent des lettres pressantes pour l'engager à se mettre à la tête des sociétés politiques qui avaient pour but le refus de l'impôt, la formation d'une garde nationale et au besoin le recours à la violence. Il rejeta toujours ces avances avec mépris ; il avait horreur de la guerre civile et saisit plusieurs fois l'occasion de faire en public sa profession de foi politique.

« Je ne veux pas, disait-il dans un meeting, introduire en Angle-
« terre les institutions américaines. Je m'en tiens à la forme de gou-
« vernement qui a prévalu depuis 600 ans en Angleterre. Le roi,
« les lords, les communes. Les formes monarchique ou républicaine
« de gouvernement ne sont ni bonnes, ni mauvaises en elles-mêmes.
« La question de savoir si elles conviennent ou non à un peuple
« dépend des mœurs, des habitudes, des traditions, des opinions de
« chaque peuple et même de leur situation géographique. Les Anglais
« aiment leur forme de gouvernement, et c'est là le principal. La ré-
« publique a été établie chez eux par Cromwell, une des meilleures
« têtes qui aient jamais gouverné une nation, mais ils n'ont pas voulu
« la garder. Les États-Unis seraient transportés demain au milieu
« des monarchies militaires de l'Europe que leur forme de gouverne-
« ment se modifierait immédiatement. Avec nous autres gens qui
« aimons le solide, qui apprécions surtout ce qui est tangible, et
« que les principes abstraits touchent peu, un mouvement politique
« qui n'a pas avec lui la grande propriété territoriale ou financière,

« n'a pas de chances d'aboutir. Le peuple pour conquérir ce qu'il dé-
« sire sait marcher en ordre de bataille, se tenir dans les rangs,
« obéir aux chefs qui lui sont désignés par l'importance de leur
« situation, un aventurier pourrait réussir un instant, mais serait
« mis de côté aussitôt. La première question que fait le gentilhomme
« campagnard, le commerçant ou le simple ouvrier à un candidat
« politique n'est pas une question de principes, mais celle-ci : Avez-
« vous des biens au soleil? quel est votre banquier? La politique
« est une partie à laquelle nous n'admettons pas ceux qui ne met-
« tent pas d'enjeu. Ce serait trop commode de pouvoir tout gagner
« sans rien risquer. La propriété est d'ailleurs un cautionnement,
« une garantie matérielle de bonne gestion, d'idées conservatrices et
« souvent une preuve d'intelligence. Pourquoi admettre à gouverner
« l'État celui qui n'a jamais rien administré ou qu'il l'a fait sans
« succès? »

Parmi les offres qui lui furent faites de se mettre à la tête d'un mouvement populaire il en reçut une qui eut pour effet d'accroître encore, et pour une cause bien injuste, sa haine pour les whigs. Un des jeunes secrétaires de lord Melbourne lui écrivit à l'insu de ce dernier, dans un moment de véritable aberration, une lettre en termes assez ambigus, mais d'où il ressortait cependant qu'il était chargé de le sonder pour savoir s'il était disposé à se mettre à la tête d'un mouvement insurrectionnel. Mal disposé, comme il l'était, pour les whigs, depuis la mort de Fox et ne connaissant pas alors le caractère ouvert et loyal de lord Melbourne, il resta convaincu qu'il y avait là une tentative du parti pour faire de lui un instrument de leurs projets et il répondit avec le plus grand dédain qu'il n'avait pas l'intention de se joindre à un procureur de Birmingham (M. Parker) et à un tailleur de Londres (M. Place) pour marcher contre son chef, le duc de Wellington. Il resta si persuadé que les whigs avaient voulu alors risquer la guerre civile qu'il ne manqua pas l'occasion de produire cette lettre et de les taxer de conspiration. Après l'échauffourée de Smith O'Brien, en 1848, et la capture de ce chef sans soldats, dans le fameux carré de choux qui a laissé son nom à cette tentative, il n'hésita pas à se rendre à Dublin pour démontrer, sa lettre à la main, que les whigs ne pouvaient condamner personne pour conspiration et haute trahison, puisqu'eux-mêmes s'étaient rendus coupables de ces attentats, et qu'ils ne pouvaient punir la révolte après l'avoir provoquée en faveur de leur parti.

Ses opinions radicales lui valaient des attaques d'une violence qui donnent une idée de l'exaltation qui régnait alors en politique.

« Avez-vous lu, écrit-il à son ami Roebuck, en 1835, l'article du *Li-*
« *verpool-Standard* contre nous? On vous appelle un idiot et moi

« un lâche, un hypocrite, un pauvre diable qui ne peut plus se traîner « et qui a déjà un pied dans la tombe. On me dit que je remue « la populace pour faire couper la gorge aux malades qui prennent « les eaux à Bath et pour me faire élire député, mais que je serai dé- « sappointé comme l'a été mon frère le pirate (son cousin l'amiral) à « Portsmouth et que ce sera à moi que l'on coupera la gorge, si « la révolution commence, pour jeter mon cadavre dans le premier « fossé venu, à moins que je ne sois empoisonné auparavant par les « apothicaires de Bath, qui sont mes auditeurs, ce qui m'épargnera « de mourir étranglé par la malheureuse croûte que je grignote « depuis que je suis à la demi-solde. Voilà les aménités des tories, de « gens qui se croient de la meilleure société et qui payent des miséra- « bles pour nous jeter de la boue. »

C'est pendant cette année de troubles qu'il écrit un jour de Londres à sa femme : « Nous avons ici Mérimée, un auteur français très-gai « et très-aimable, qui a écrit le théâtre de *Clara Gazul*, c'est dans « le genre des *Soirées de Neuilly*, mais mieux. Nous sommes tout « à fait compères et compagnons. Hier, une troupe de gamins passe « dans notre rue en vociférant, aussitôt Mérimée les suit, dansant de « joie à l'idée de voir une révolution anglaise. Non pas qu'il la désire, « mais cela l'amuserait. »

Il ne manque jamais l'occasion de parler dans les meetings en faveur de l'Irlande. En février 1836, il prononce à Bath un discours sur la réforme de l'église d'Irlande dans lequel il exprime, avec sa véhémence ordinaire, ses sympathies pour ce malheureux pays. Ses réminiscences de 1798 le poursuivent, il voit toujours l'Irlande menacée de la cruelle oppression sous laquelle il l'a vue gémir dans sa jeunesse. « Croirait-on, dit-il, qu'un prince du sang s'est placé à la tête « des loges orangistes en Irlande? Ne l'avons-nous pas vu même s'ef- « forcer d'introduire ce levain de discordes en Angleterre? Ce parti « ne se vante-t-il pas d'avoir 200,000 hommes armés à ses ordres « tous unis par des signes de ralliement et ayant pour seul objet de « s'opposer à l'établissement d'un gouvernement juste et équitable. « Dieu peut-il entendre les prières de l'Angleterre quand elles lui ar- « rivent mêlées aux cris de désespoir de l'Irlande. Quelle est la cause « de l'immense émigration dont nous sommes témoins, si ce n'est la « dureté des exactions du clergé protestant qui ne veut pas renoncer « à prélever sur un peuple affamé une dîme qui ne sert qu'au soutien « de doctrines que ce peuple abhorre? Vous savez tous que, dans ces « dernières années, une magnifique fondation catholique s'est élevée « dans le voisinage de cette ville (Bath). Eh bien, supposez que « l'évêque et le clergé qui dirigent cette institution, au lieu d'être, « comme ils le sont, des personnes modestes, instruites, inoffensives,

« soient des gens insolents, redoutables, parcourant vos routes à che-
« val, armés et suivis d'hommes armés, venant frapper à vos portes
« et au moment où vous venez de payer la dîme pour le soutien de
« votre culte, vous demander une somme encore plus forte pour sub-
« ventionner le leur, vous menaçant et vous injuriant, vous appelant
« hérétiques et idolâtres, arrachant le pain et les vêtements de votre
« famille. Ne sauteriez-vous pas à la gorge de ces usuriers pour les
« étrangler? »

Sa cousine, lady Campbell, fille du malheureux lord Édouard Fitzgerald, qui avait péri en tentant, en 1798, l'affranchissement de son pays, protestante comme lui, mais qui, comme lui, avait un cœur généreux, après avoir lu ce discours, lui écrit pour approuver la défense des Irlandais, mais elle ajoute qu'elle n'aime guère O'Connell.

Il lui répond : « Je n'ai pas plus que vous grande confiance dans
« la consistance politique d'O'Connell. Je crois savoir, par exemple,
« qu'il avait promis à sir Francis Burdett de le soutenir dans une
« proposition que ce dernier avait faite pour que l'État accordât un
« subside à l'Église catholique d'Irlande ; puis, quand il a vu que les
« Irlandais refusaient d'accepter ce subside, il a non-seulement changé
« d'avis, mais s'est mis à attaquer sir Francis Burdett par de gros-
« sières injures. Ce n'est pas une raison cependant pour dire, comme
« vous le faites, que c'est un malhonnête homme qui attrape de
« l'argent au peuple par de faux prétextes et des moyens bas. Il a en-
« trepris une grande et excellente œuvre, celle d'affranchir son pays
« de la tyrannie la plus méprisable et la plus diabolique qui fut
« jamais. Comme il ne peut le faire par la force des armes, il faut bien
« qu'il use d'adresse. De là, beaucoup de choses auxquelles il faut
« qu'il se soumette, beaucoup de démarches auxquelles il est en-
« traîné parce qu'il a affaire à des adversaires fanatiques et impitoya-
« bles. Vous le jugez trop durement, il n'exécute pas son entreprise
« de la manière la plus noble, mais enfin il l'exécute. S'il ne recueil-
« lait pas de l'argent pour entretenir l'agitation, il y a longtemps
« qu'elle aurait cessé et s'il avait voulu prendre les armes, il y a
« longtemps qu'il aurait été tué. C'est un chef, il faut qu'il soit
« soutenu à la tête de son parti et de sa cause. Ne le décriez pas, car
« vous contribueriez ainsi à détruire la seule chance de salut qui
« reste à tant de misérables. »

Dans un autre meeting populaire ce sont les esclaves affranchis dont il plaide la cause. Il était alors question d'abréger le temps d'épreuve que la loi d'émancipation des noirs de 1833 avait imposé aux anciens esclaves en les faisant passer par la situation intermédiaire d'apprentis. Dans le discours qu'il fit en faveur de cette mesure, il

démêle avec bon sens et une grande hauteur de vues, les arguments qu'on devait invoquer en leur faveur.

Reléguant à leur rang les considérations économiques qu'il était de mode de mettre en avant et qui sont toujours accueillies par un public commerçant qui croit beaucoup plus habile de gouverner par les intérêts que par les principes ; il ne cherche pas à prouver aux colons que l'émancipation leur sera avantageuse et qu'une bonne action est toujours une action profitable. « On vous répète à satiété, « leur dit-il, qu'il y a un avantage pour vous à vous servir du travail « libre. C'est selon moi un très-mauvais argument. Ce n'est pas par « cupidité et pour gagner davantage qu'il faut affranchir les noirs, « car en cette matière les calculs sont incertains et il pourrait arriver « telle circonstance où vous trouveriez que le travail esclave et la « cruauté sont le système à meilleur marché. C'est sur un principe « élevé et immuable que nous nous appuyons pour vous demander le « sacrifice qu'il vous reste à faire. C'est l'humanité et la justice que « nous invoquons. On prétend que le planteur ne comprend pas « son intérêt, craignez que si vous placez la question sur ce terrain « il ne vous réponde qu'il est seul juge en cette matière et qu'il connaît « ses affaires mieux que vous. Un effort fait par vertu n'est pas tou- « jours et nécessairement une bonne spéculation. Au lieu de faire ap- « pel à l'intérêt, j'aime bien mieux vous déclarer avec franchise que « je vous demande le sacrifice de tout intérêt opposé à la justice, « c'est au nom de la religion et de la morale que je parle. C'est avec « ce levier qu'on remue surtout le monde et qu'il faut achever ce qui « a été si bien commencé. »

Dans l'été de 1838, le maréchal Soult fut envoyé en Angleterre par le roi Louis-Philippe, à l'occasion du couronnement de la reine Victoria. W. Napier lui avait trop d'obligations pour manquer cette occasion de lui être agréable et pour ne pas employer ses efforts à lui assurer une bonne réception en Angleterre. Quelques journaux de bas étage avaient profité de cette circonstance pour essayer de réveiller les vieilles haines nationales et avaient accusé Soult d'avoir donné l'ordre, à la bataille de Toulouse, de ne pas faire de quartier aux Anglais. Napier, dont le frère et les camarades, faits prisonniers en diverses rencontres, n'avaient eu qu'à se louer de Soult, releva vivement cette indigne calomnie. Il finissait sa lettre en disant : « Je le recommande au bon accueil du peuple anglais. Il a été « pour nous un rude adversaire dans la guerre de la Péninsule, « et il est certain que, jusqu'au dernier moment, il nous a rendu « coup pour coup, mais, c'est une raison de plus de le bien re- « cevoir ».

Il se rendit à Londres, aussitôt l'arrivée de Soult ; c'était au mo-

ment où les chemins de fer étaient dans leur nouveauté. Il écrit à sa femme : « C'est une invention merveilleuse que ces chemins de fer.
« Pour venir ici j'ai fait soixante milles à l'heure, assis sur un sopha,
« sans éprouver de secousses, sans mauvaise odeur de charbon. J'ai
« été parfaitement accueilli par Soult et les officiers de sa suite. Il a
« été à Woolwich, passer une revue de 4,000 hommes d'artillerie et a
« été acclamé autant que la reine. On lui a offert tant de poignées de
« main qu'à la fin, fatigué de cet exercice, il a prié tout simplement
« les aides de camp de distribuer les poignées de mains de sa part.
« Tout le monde me demande des billets pour le bal qu'il doit donner
« et comme je ne puis satisfaire tout le monde, je reçois beaucoup de
« reproches. Un monsieur auquel je n'ai pu procurer d'invitation,
« m'écrit que Soult doit être une *brute ingrate*, puisqu'il se conduit
« ainsi avec moi quand je l'ai si bien traité dans mon histoire.
« J'ai rencontré Fitzroy (lord Raglan) à la revue, il a paru étonné que
« je ne fusse pas en uniforme et à cheval, je lui ai dit que j'avais
« honte de paraître en colonel au milieu de généraux qui sont tous
« mes juniors, que la dernière promotion m'avait indigné ; il m'a ré-
« pondu que le gouvernement n'avait pas voulu faire passer généraux
« beaucoup d'anciens officiers très-méritants, parce qu'ils étaient *trop*
« *pauvres* et n'étaient pas en état de payer leur grade. Il m'a bien
« promis son appui pour la prochaine fournée. Quand Soult a passé
« il m'a donné une poignée de main et je me suis mêlé un instant à
« son état-major, j'ai été pendant deux minutes un grand homme,
« mais quand ils se sont éloignés, les policemen m'ont fait rentrer
« sans cérémonie dans les rangs de la simple canaille. »

La ville de Liverpool ayant invité le maréchal à un banquet, il pria William Napier de l'y accompagner.

« Quand nous partîmes de Denbigh-Hall, écrit-il à sa femme, le
« maréchal, son fils et son gendre, le marquis de Mornay, avec l'in-
« terprète, montèrent dans la première voiture. Tous les autres
« dans un omnibus et je fus frappé de la supériorité des habitudes
« sociales des Français sur les nôtres. Dans cet omnibus étaient en-
« tassés le duc de Vicence, le marquis de Bassano, le baron de Tinan,
« le colonel Naudet, le colonel Praslin, M. Franqueville, l'amiral
« Napier, moi, et le domestique d'un de ces messieurs ; ce domes-
« tique, pour le dire en passant, sans effronterie ni familiarité, avec
« des manières aussi aisées et aussi polies que les autres. Il serait
« bien difficile, je crois, de persuader à des ducs et à des marquis
« anglais de voyager ensemble dans un omnibus. Au bout de fort
« peu de temps tout le monde s'endormit, car ils avaient dansé toute
« la nuit au palais, leurs têtes se balançant sur deux rangs et suivant
« les mouvements de l'omnibus, faisaient un effet bizarre, et cette

« scène n'était interrompue que par le bâillement de ceux qui se « réveillaient à demi pour jeter autour d'eux un regard étonné et « retomber aussitôt. L'amiral, plus qu'à moitié assoupi, prisait « vigoureusement pour garder bonne contenance et promenait de « temps en temps un regard de mépris solennel sur l'assistance.

« Notre réception à Manchester n'a pas fait beaucoup d'honneur à « la police de cette ville. Nous avons trouvé la gare envahie par la « foule, et les badauds se sont conduits de la manière la plus impertinente. Ils sont montés sur les marchepieds du wagon, empêchant ainsi les portières de s'ouvrir, baissant les glaces pour fourrer « leurs têtes dans notre compartiment, nous montrant au doigt et « discutant entre eux pour savoir lequel était Soult, absolument « comme si nous eussions été des figures de bois. Cela a duré dix « minutes. A la fin le vieux maréchal s'est fâché tout de bon et, « s'adressant à moi, il m'a déclaré que puisqu'il ne pouvait descendre, il me priait de donner l'ordre qu'on repartît pour Londres. « Enfin nous mîmes pied à terre, le maréchal ayant son fils d'un « côté et moi de l'autre, mais en un instant nous fûmes emportés par « le tourbillon avec une vitesse d'autant plus alarmante qu'il y avait « une descente à la sortie de la gare. Soult et moi fûmes séparés et nous ne nous retrouvâmes qu'à l'hôtel où plusieurs voitures « à quatre chevaux étaient préparées pour nous conduire aux diverses « manufactures de la ville. Nous fûmes reçus dans les rues par les « acclamations d'une foule dont les figures jaunes et desséchées ressemblaient plutôt à des pommes cuites qu'à des visages humains. « Soult paraissait étonné de ce bon accueil. Nous visitâmes pendant « plusieurs heures des manufactures assurément très-curieuses, mais « bien repoussantes en même temps. Un bruit assourdissant, une « chaleur intolérable, des odeurs nauséabondes, la pâleur, l'air maladif des femmes et des enfants étaient douloureux à voir. La misère « de l'âme et du corps, la souffrance, la crainte, une espèce de désespoir étaient empreints sur toutes les physionomies. C'est un système infernal qui ne peut produire rien de bon. Et pourtant le « monsieur qui était avec nous et auquel je fis part de mes remarques « sur l'apparence chétive des femmes et des enfants, me répondit « d'un air convaincu que l'on avait dressé des tableaux statistiques « d'où il ressortait que les ouvrières des filatures étaient mieux partagées pour la santé que les ouvrières des autres professions. Je ne « m'étonne pas, lui ai-je répondu, que ces tableaux prouvent cela, « car ils ont sans doute été dressés pour le prouver. Puis nous allâmes voir les ouvriers qui travaillent la soie dont l'industrie est « au moins propre et saine; enfin on nous fit visiter une collection « prodigieuse des échantillons de toutes les étoffes fabriquées à Man-

« chester. Mais notre cicérone était peut-être plus curieux que ses
« échantillons. C'était un petit homme replet, toujours souriant et
« qui était si ravi de recevoir Soult qu'il lui présentait tout le monde
« et finit par me présenter moi-même au vieux maréchal. C'était, du
« reste, le jour des présentations manquées, car ayant reçu moi-
« même, des officiers de la corvette à vapeur qui devait lui faire
« visiter la *Mersey* et le *Menai bridge* la demande d'être *introduced*,
« trompé par le nouvel uniforme, je les présentai comme officiers d'ar-
« tillerie, ce qui fit bien rire, à mes dépens, le capitaine Chappel.

« Après avoir visité Liverpool et ses docks, vint le banquet, qui fut
« très-bien servi. J'étais assis auprès d'un diplomate français qui ar-
« rivait en droite ligne de Stockholm pour apporter des dépêches au
« maréchal. C'était un homme instruit et aimable qui avait bien la
« cinquantaine, mais d'une mise si soignée qu'il paraissait, au pre-
« mier abord, avoir trente ans, grâce à un faux toupet fait avec un
« talent prodigieux. Je l'ai trouvé d'autant plus charmant qu'il m'a
« dit que mon histoire était très-lue et très-appréciée à Stockholm.
« Soult et son fils ont très-bien répondu aux toasts qui leur ont été
« portés. Seulement j'ai remarqué que Soult nommait à peine le roi
« Louis-Philippe, comme pour ne pas omettre absolument la cour-
« toisie, et que son fils n'en parlait pas du tout. Pendant ce long
« échange de toasts, un jeune aide de camp du maréchal que cette
« longue séance ennuyait et qui peut-être n'y comprenait rien s'était
« amusé à jouer des mains. Il avait subtilisé les mouchoirs de tous
« ses voisins, dont l'attention au contraire était très-surexcitée, et les
« avait remplacés par des fourchettes, des cuillers et des couteaux,
« plaisanterie d'assez mauvais goût et qui produisit une confusion
« comique à la fin du banquet. Mêmes cérémonies à Birmingham où
« on nous a fait visiter de très-curieuses usines métallurgiques.

« En revenant à Londres dans le wagon je questionnai beaucoup
« Soult et lui fis raconter des épisodes très-intéressants de ses cam-
« pagnes. Le moment de ma vie, me dit-il, où je me suis trouvé dans
« la situation la plus critique est la retraite d'Oporto. J'étais envi-
« ronné de traîtres. Il y en avait bien d'autres que d'Argenteau, Lafitte
« et Donadieu. Le général Quesnel montrait, tout au moins, la plus
« mauvaise volonté. Je l'avais posté sur la rivière avec ordre de m'in-
« former de toute tentative que pourrait faire Wellington pour la
« passer et il ne m'avertit qu'après que Wellington eût jeté 2,000
« hommes dans le séminaire de mon côté et que tout était perdu.
« Enfin tous les généraux du huitième corps, qui avaient été dans
« l'armée de Junot, étaient animés d'un mauvais esprit; ils voulaient
« m'amener, je crois, à capituler pour justifier la honteuse conven-
« tion de Cintra, mais ils ne connaissaient pas leur homme. Ma posi-

« tion était des plus cruelles. Il me fallait confier des commandements
« à des gens que je savais résolus à faire échouer mes entreprises,
« Loison tout le premier, et cependant j'avais été obligé de l'envoyer
« à Amarante, le point le plus important à occuper pour assurer ma
« retraite. J'avais donné des ordres pour que cette position fût défen-
« due jusqu'à la dernière extrémité. Il avait deux divisions. Me con-
« fiant dans son honneur militaire, je commençai ma retraite, mais il
« abandonna la place et le pont à quelques miliciens et paysans. J'ap-
« pris cette nouvelle au moment où mon armée, quittant Oporto, était
« engagée dans un étroit défilé, et comme les malheurs n'arrivent ja-
« mais seuls, je fis ce jour-là même une violente chute de cheval qui me
« laissa si endolori que je pouvais à peine, pendant les premières
« heures, supporter le mouvement de la litière. Il faisait une pluie
« torrentielle, l'armée était mécontente et démoralisée. Je ne voyais
« pas trop ce qu'il y avait à faire, mais j'étais résolu à ne pas céder.
« Je fis brûler tous les bagages, les miens les premiers, et fis mettre
« les malades et les munitions sur les bêtes de bât. Je détruisis éga-
« lement mon artillerie et j'ouvris la marche par les sentiers des mon-
« tagnes. La nécessité me rendit mes forces, j'oubliai mes contusions
« et nous arrivâmes à Carvahal. Là je rencontrai Loison. Je lui fis
« détruire aussi son artillerie et le mis à l'avant-garde. Je dirigeai la
« marche vers Guimaraens. Tous les paysans étaient en fuite, on put
« en prendre un cependant : Connaissez-vous le Ponte Nova? — Oui. —
« Est-il détruit? — Non, mais on y travaille. — Qui? — Les paysans
« et la milice. — Y a-t-il de la troupe? — Non. — Allons, très-bien.
« J'envoyai Dulong avec 25 hommes pour occuper ce pont. C'était un
« franc soldat, sans détour celui-là, on pouvait compter sur lui. Le
« pont fut occupé ,et c'est ainsi que j'ai échappé à un des plus grands
« dangers de ma carrière militaire. Je ne crois pas avoir eu jamais à
« déployer plus de vigueur de caractère. Je ne pouvais m'appuyer
« que sur moi-même. Du reste j'ai toujours su me faire obéir et
« Napoléon ne m'employait pas dans l'état-major à faire des écri-
« tures, mais à dompter les hommes. En Andalousie j'ai eu mon ar-
« mée accablée par la fièvre pendant les chaleurs de l'été, les habil-
« lements envoyés de France étaient en retard. Je fis vêtir mes troupes
« avec le gros drap brun porté par les paysans espagnols et défendis
« absolument tant aux officiers qu'aux soldats de mettre désormais
« aucun vêtement de toile. Cette mesure produisit chez tous le plus
« vif mécontentement. Je crus un instant que je serais désobéi, mais
« je tins bon, et au bout d'un mois tout le monde était guéri de la
« fièvre. J'ai eu des altercations terribles avec le roi Joseph. Il ne
« voulait pas se soumettre à son frère et avait la prétention d'être
« indépendant. A la fin cela alla si loin que je reçus une permission

« de l'arrêter si cela était nécessaire. Quand il le sut il quitta mon « camp.

« Dans la suite de la conversation, je lui fis dire son opinion sur « les généraux qu'il avait connus en commençant par ceux de la « République. Il était avec Hoche au moment de sa mort. Il parais- « sait persuadé qu'il avait été empoisonné par le Directoire, avec « lequel il était en dissentiment violent et qu'il cherchait à ren- « verser. Il est vrai que Hoche était fort libertin et que lui et Cham- « pionnet avaient passé, peu de temps auparavant, une semaine « entière en orgies, mais il était d'une constitution athlétique et ces « désordres ne suffisent pas pour expliquer sa mort. C'était un « homme d'un talent hors ligne, entendant parfaitement la grande « guerre ; sauf ses habitudes de débauche, c'était un grand carac- « tère, généreux, humain, patriotique. Il était un peu jaloux de « Napoléon.

« Kléber, comme l'ont dit tous ceux qui l'ont vu, était le dieu « de la guerre. Il avait tout pour lui : intelligence, énergie, esprit « d'administration.

« Desaix, ardent, infatigable, se perfectionnant tous les jours dans « son métier, du plus noble caractère.

« Il était moins laudatif pour les généraux de l'Empire, soit qu'il « eût eu contre eux des motifs de rivalité, soit que la plupart, dans « une plus longue carrière, eussent été exposés à plus de revers. »

Napier après le départ de Soult, s'occupa encore pendant quelques années de la publication des derniers volumes de son histoire. Sir Robert Peel qui lui avait en toute occasion témoigné la plus grande estime, fit son possible à son arrivée au ministère pour réparer les torts qu'on avait eus envers lui. Il fut nommé major général, obtint un régiment avec les émoluments attachés à ce commandement, car il y a toujours en Angleterre deux colonels dans un régiment : le colonel en titre, qui jouit du revenu, et le colonel à brevet, qui commande la troupe ; et enfin il fut nommé, en février 1842, gouverneur de l'île de Guernesey.

III

L'état déplorable de la santé de William Napier ne lui avait pas permis d'autre choix, parmi les gouvernements qui lui avaient été offerts, que cette sinécure de Guernesey, mais il n'était pourtant pas de nature à accepter les fonctions de gouverneur seulement pour se reposer. Ennemi juré de l'oligarchie, il eut là à lui livrer une

guerre acharnée. L'assemblée législative, administrative et judiciaire de Guernesey, appelée la Royal Court ressemblait fort en effet au conseil des Dix de Venise. On y poussait un peu trop loin le *self government* puisque la Royal Court par certaines combinaisons ingénieuses, était parvenue à s'élire à peu près elle-même. Tous les juges étaient parents entre eux et parents de la plupart des parties qui comparaissaient devant eux, ils jugeaient tantôt d'après de vieilles lois normandes, tantôt d'après la loi française ou anglaise selon leur bon plaisir. Le pouvoir discrétionnaire du bailli et des jurats était illimité et irresponsable. Il y avait des acquittements scandaleux et des condamnations iniques. Napier voulut mettre la main sur ce nid de frelons, mais mal lui en prit, car depuis ce moment son administration devint aussi difficile à Guernesey que celle de Sancho l'avait été à Barataria. Le Bailli qui avait la prétention de faire exécuter les sentences même capitales, sans qu'il y eût appel à la clémence de la reine, criait à la violation des libertés locales, mais le bon sens et l'humanité obligeaient Napier à faire intervenir très-illégalement mais très-équitablement un peloton d'infanterie pour suspendre les effets des terribles arrêts du bailli. Les notables de Guernesey accusaient violemment ses tendances françaises à la centralisation, mais le peuple lui savait gré de s'opposer à l'arbitraire de la coterie régnante.

Enfin, après force rapports adressés au ministère de la métropole Napier obtint de lord John Russell qu'il serait nommé une commission royale pour examiner cette constitution surannée et passablement barbare, et il fit admettre, par ce moyen, des réformes raisonnables qui laissèrent subsister les anciennes formes tout en renouvelant un peu l'esprit de cette législation toute de famille.

Mais un autre objet d'un intérêt plus général avait attiré son attention comme militaire dès son arrivée à Guernesey, c'était la valeur, comme point stratégique, des îles Normandes. Il avait visité Jersey et avait promptement jugé que cette île n'était pas susceptible de défense. La côte offre trop de points propices à un débarquement, et il avait estimé qu'en quelques heures, la France pourrait toujours, quelle que fût la vigilance des croisières dans la dangereuse baie du mont Saint-Michel, y jeter une brigade et s'en emparer. L'île de Guernesey quoique plus forte naturellement et pouvant par des ouvrages bien placés résister plus longtemps ne lui paraissait pas non plus à l'abri d'une invasion mais le point qu'il considérait comme la clef de ces parages était la petite île d'Aurigny (en anglais Alderney). Aurigny à cause des violents courants de marée qui y existent et qu'on appelle *Swinge and Race*, ne peut être bloquée, tandis que d'Aurigny il est possible de parvenir à bloquer Cherbourg. Cette île n'est qu'à 10 kilomètres de la côte de France et en bâtissant sur la colline de Touraille ou sur les

hauteurs d'Essex, une tour de 150 pieds, il pensait qu'on pourrait aisément, à la faveur d'une échancrure qui existe dans les collines du département de la Manche et avec une bonne lunette d'approche, distinguer tout ce qui se ferait dans le port de Cherbourg qui n'en est éloigné, à vol d'oiseau, que de 25 kilomètres. Le port d'Aurigny était, il est vrai, petit mais suffisant pour contenir une flottille de vapeurs et avec un télégraphe électrique sous-marin il serait facile d'avertir instantanément toute la côte anglaise des mouvements de la flotte de Cherbourg.

Il rédigea dans ce sens, un mémoire très-détaillé, avec plans, qu'il envoya au duc de Wellington, et ses suggestions furent si bien écoutées que l'Angleterre a dépensé depuis cette époque plus de 25 millions de francs sur ce rocher pour le fortifier et y créer un port inexpugnable. Il envoya également au duc ses élucubrations sur l'éternelle question de l'invasion de la Grande-Bretagne, question que le ministère anglais fait revivre périodiquement et à volonté en feignant d'éprouver tout à coup une vive appréhension, quand il a besoin de créer une diversion à l'opinion publique. Il conclut dans ses dissertations qu'un débarquement dans l'île de Wight, mais surtout à l'ouest de cette île, par exemple dans la baie de Torbay, serait beaucoup plus dangereux qu'une attaque au sud de Londres où le pays est couvert d'établissements militaires. Quant à l'Irlande, ajoute-t-il, il m'est impossible de me former une opinion. Il me semble qu'une invasion devra toujours y réussir, si elle est passablement conduite, tant que la majorité de la population sera aussi désaffectionnée qu'elle l'est aujourd'hui.

Pendant son séjour à Guernesey, commença pour lui un sujet de préoccupation qui ne finit désormais qu'avec sa vie et qui devint le sujet des derniers ouvrages qui soient sortis de sa plume.

Son frère Charles, nommé l'année précédente, 1841, au commandement d'une division de l'armée de Bombay à l'âge de soixante et un ans, avait été choisi par lord Ellenborough, gouverneur de l'Inde, pour rétablir sur l'Indus le prestige des armes anglaises si compromis depuis les désastres de l'Afghanistan. Dès ce moment, Napier vécut d'une double vie. Il avait dit à son frère aîné au moment de son départ : « Désormais tes affaires sont les miennes, tes « ennemis mes ennemis, tes querelles mes querelles, tes triomphes « mes triomphes. » Et il lui tint parole. Les débuts de Charles Napier dans l'Inde furent des plus rudes et bien faits pour abattre une nature moins énergique. Le choléra se déclara sur le petit bateau à vapeur qui le transportait avec des troupes de Bombay à Kurrachee, à l'embouchure de l'Indus. En quatre jours, les deux tiers des soldats, nombre de passagers, de femmes, d'enfants, périrent victimes de l'hor-

rible fléau ; les vivants ne suffirent plus à jeter les morts à la mer. Le mécanicien mourut; l'équipage, affolé par la peur, s'enivra et devint incapable de manœuvrer le bâtiment qui s'échoua sur un rocher. Heureusement le capitaine, un de ces héros obscurs dont les épreuves de la vie font découvrir toute la valeur, parvint à renflouer son bâtiment et à débarquer ses passagers, dont cinquante succombèrent le lendemain. Charles Napier passe d'abord son temps à prodiguer ses soins aux malades établis sous des tentes aux environs de la ville, et son neveu atteint à ses côtés par le fléau, pendant ses charitables visites, lui est enlevé. Le surlendemain de son arrivée, en faisant essayer une fusée, la baguette mal dirigée lui enlève une partie du mollet. Quatre jours lui suffisent cependant pour se remettre et il part à cheval accompagné d'une faible escorte pour Hyderabad, à travers le pays ennemi. Sans perdre de temps, il se met en rapport avec les agents politiques anglais et les émirs du Scinde, et avant d'agir cherche à y voir clair par lui-même dans cette diplomatie asiatique si tortueuse, dont le mensonge et la trahison sont les principaux moyens. Il assiste pendant quelques mois à ces menées ténébreuses; mais, désireux avant tout de conserver la paix, il cherche à provoquer des engagements solennels de fidélité de la part des émirs sans trop compter pourtant sur leur exécution. En effet, tout à coup un jeune émir qui était dans son camp s'en échappe avec 2,000 hommes et s'enfonce dans le désert où il va occuper la forteresse inaccessible d'Emaum Ghur, défiant de là l'armée anglaise. Charles Napier, afin de maintenir les autres dans l'obéissance, juge nécessaire de faire un exemple. Le 5 janvier 1843, il part d'Hyderabad et se lance dans le désert avec 200 chevaux irréguliers, 300 hommes d'infanterie anglaise et deux obusiers. Le fourrage manque, il renvoie ses cavaliers et ne garde que ses 300 hommes d'infanterie anglaise et les obusiers pour assaillir un ennemi qui avait 2,000 combattants et était retranché dans un fort. Il poursuit son expédition jusqu'au septième jour avec des difficultés inouïes, ne faisant que quinze kilomètres par jour, obligé de franchir une mer de sable coupée de sillons de cinquante à cent pieds de profondeur; enfin il arrive au fort qu'il trouve évacué et qu'il détruit. A son retour pourtant il apprend que le major Outram, au milieu d'une négociation, a été attaqué dans sa résidence, et il trouve les émirs en armes et rassemblant des troupes de tous côtés. N'ayant que 2,000 hommes tout compris, dont seulement 700 Européens, il n'hésite pas, les attaque et remporte la brillante victoire de Meeanee contre 28,000 des plus rudes guerriers de l'Inde du Nord. Il perd dans cette bataille 256 hommes et 22 officiers et tue plus de 5,000 ennemis. En rendant compte de cette affaire à son frère il lui dit : « J'ai bien fait de les prévenir,

« car tu ne te douterais pas du sort qui m'était réservé. J'ai eu des
« détails sur le conseil tenu avant la bataille par les émirs. Il avait
« été résolu que tous les Anglais, leurs femmes, enfants et serviteurs
« seraient égorgés en un monceau sur le champ de bataille après la
« victoire *pour la rendre plus fameuse*. Pour le général... ah! quant
« à lui on devait le conserver vivant, lui mettre dans le nez un an-
« neau avec une chaîne comme à un taureau vicieux et le conduire
« ainsi dans les rues des villes. J'ai appris pourtant que Nussir, mon
« ancien ami, s'était opposé à ce traitement comme trop barbare, et
« même que, voyant l'avis de la majorité l'emporter, il m'avait défendu
« de son mieux à sa manière en demandant que la chaîne fût au
« moins en or *comme plus honorable*. — Non, non, s'était écrié Sha-
« had en jurant, qu'elle soit en fer et lourde. »

Peu de temps après il livra une seconde bataille, également sanglante, près d'Hyderabad, par laquelle il obtint la pacification du Scinde et l'annexion de ce royaume aux possessions indiennes de la Grande-Bretagne. Il écrit à son frère après la bataille d'Hyderabad : « Je viens de parcourir à cheval le champ de bataille, et en voyant ce « hideux carnage, je me suis demandé : Suis-je coupable de cette « boucherie? Ma conscience répond : Non, j'ai fait tout ce que j'ai « pu pour l'éviter. » Il reçoit des félicitations de toutes parts, et c'est à cette occasion qu'il répond au baron von Orlich, militaire prussien de ses amis qui l'avait complimenté et lui avait fait de doctes observations sur ses manœuvres, ces paroles caractéristiques : « Il est « vrai que nous autres, officiers anglais, nous ne sommes pas aussi « savants que vos généraux, nous n'avons pas le temps de lire, mais « nous sommes fidèles à Dieu et à notre reine, et vous voyez qu'avec « des armées de 10,000 hommes nous ne faisons pas trop mal. »

Aussitôt que la prise de possession de Scinde eut été décidée par lord Ellenborough, Charles Napier, qui était appelé à gouverner cette province, s'occupa d'y faire disparaître toutes les traces de la guerre, et son administration, qui dura sept ans, la laissa dans un état de prospérité qu'elle n'avait jamais connue. Les Scindiens, qui habitent la plaine sur les bords de l'Indus, sont une race inoffensive et laborieuse, qui aurait vécu dans l'abondance et la paix si les montagnards du Bélouchistan, race intrépide et pillarde, ne fût venue périodiquement les tondre comme un troupeau et s'emparer du fruit de leurs travaux. Les terribles leçons données par Napier aux émirs du Bélouchistan les tinrent en respect pendant le temps de son administration. Il fit son possible pour encourager même à la culture ces montagnards belliqueux, et il forma un bataillon à la solde de la Compagnie des Indes de ceux que l'habitude d'une vie de brigandage rendait impropre à une profession pacifique, bataillon qui fut plus tard d'un

grand secours pendant la rébellion. De merveilleux changements s'opérèrent dans le Scinde sous sa direction. Il abolit l'esclavage. On n'entendit plus parler d'assassinats et de têtes coupées. Partout il protégea énergiquement le faible. Enfin, il conçut et exécuta un vaste système de desséchement et d'irrigation par lequel le pays fut délivré de la fièvre en même temps que sa fertilité était décuplée tellement qu'au bout de six ans cette province, dont l'occupation était d'abord coûteuse, rendit au Trésor indien plusieurs millions de revenu. Bien plus, lui qu'on accusait d'aimer la guerre, travailla autant qu'il put à rendre inutile la présence d'une force militaire par l'établissement d'un corps de police beaucoup plus efficace que les troupes régulières pour réprimer les délits journaliers dans la campagne. Cependant lord Ellenborough ayant quitté le gouvernement de l'Inde un puissant appui lui faisait défaut et il était constamment en butte aux vexations et aux étroites exigences de la Compagnie des Indes. Il donna sa démission de gouverneur du Scinde en 1848 et vint prendre du repos en Angleterre.

A peine y resta-t-il un an, car à la nouvelle de la bataille de Chilianwallah, où l'empire Britannique-indien avait chancelé sur sa base, l'opinion publique fut assez puissante pour obliger les directeurs de la Compagnie à choisir pour commandant en chef, dans ces circonstances critiques, le vainqueur de Meeanee. On voulut mettre au moins pour condition qu'il n'aurait pas voix au conseil, Charles Napier refusa ces entraves et les directeurs se soumirent.

Ainsi, à l'âge de soixante-sept ans, couvert de blessures et déjà atteint de la maladie qui le mena au tombeau, Sir Charles Napier se rembarqua pour l'Inde. Il allait, sous un climat dévorant, prendre le commandement de l'armée anglaise au commencement d'une crise formidable, mettant ainsi en pratique avec un sublime héroïsme la devise de sa famille : « *Ready aye ready*, Prêt, toujours prêt. »

Ce nouveau commandement ne dura que peu de mois par suite de nouveaux dissentiments avec la Compagnie des Indes. Il avait toujours insisté pour qu'on traitât avec beaucoup de ménagements les officiers mahométans des troupes indigènes qui pouvaient devenir des ennemis terribles, comme l'année suivante ne le prouva que trop, et il voulait qu'on témoignât aussi des égards aux Indiens brahmanes qui forment la plus grande partie des cipayes, mais la Compagnie qui, dans bien des occasions lui reprochait sa témérité, lui fit entendre qu'il avait l'air de craindre ces troupes indigènes et lui enjoignit de les traiter avec sévérité. Un régiment de cipayes étant revenu du Pundjaub où il recevait une haute paye à cause de l'état de guerre, dans une garnison de l'intérieur, le conseil de Calcutta insista pour que la haute paye fût, selon les règlements, immédiatement supprimée. Charles

Napier qui savait que les hommes comptaient sur une petite prolongation de cet avantage comme gratification, fit des observations qui furent mal reçues, et les cipayes, convaincus qu'on ne pourrait trouver d'autres soldats qu'eux, se débandèrent par forme de protestation. Napier essaya un coup hardi. Il prononça le licenciement du régiment et le remplaça par une levée de montagnards ghoorkas beaucoup meilleurs soldats que les Indiens et beaucoup plus fidèles, comme ils l'ont fait voir pendant la grande insurrection. Ayant reçu l'ordre d'opérer de nouvelles économies, également intempestives, et qui n'avaient pour effet que d'irriter les troupes indigènes déjà en grande fermentation, après des avertissements répétés et les prédictions les moins équivoques et les plus sombres de l'avenir, si on continuait un pareil système d'avarice et d'intimidation vis-à-vis des cipayes; il donna sa démission et revint en Angleterre pour y mourir à soixante-dix ans, en 1853.

Depuis dix ans, William Napier n'avait eu d'autre occupation que de défendre son frère Charles, et il avait publié successivement deux ouvrages : la *Conquête du Scinde* et l'*Administration du Scinde*, où il racontait ses succès militaires et administratifs dans cette province, car, comme le disait sir Robert Peel, « quels que soient les talents de sir « Charles Napier pour la guerre, ils ne jettent pas dans l'ombre son ap- « titude administrative. Ce qu'il a accompli dans ce genre, pendant « qu'il était gouverneur du Scinde, m'a étonné. »

Après la mort de son frère, William Napier publia sur ce sujet inépuisable pour lui, un troisième ouvrage : *Vie de sir Charles Napier*. Il y attaque certainement les ennemis de son frère avec beaucoup d'amertume, et surtout sir James Outram qui avait accusé Charles Napier d'avoir intercepté les dépêches adressées à lord Ellenborough, afin d'amener plus sûrement la guerre; mais il fit plus tard amende honorable à la vieille mère de sir James Outram, qui lui avait témoigné son chagrin de ces attaques, avec une humilité, une loyauté si chrétienne et si chevaleresque qu'il est impossible de ne pas pardonner quelqu'excès de langage à un cœur si impétueux et à une amitié fraternelle si ardente. On lui a également reproché d'avoir laissé dans les lettres de son frère citées dans ce dernier ouvrage toutes les invectives et même tous les jurons qu'elles contenaient. Mais Charles Napier, la franchise même, avait dit avant de mourir : « Si tu prends ma corres- « pondance pour me défendre, cite-moi sans retrancher un mot. Dans « ma jeunesse les militaires avaient l'ignoble habitude de jurer, je n'ai « jamais pu m'en défaire et j'en demande pardon à Dieu, je ne veux pas « qu'on me croie meilleur que je n'étais. »

Depuis la mort de son frère Charles jusqu'à la sienne qui arriva en février 1860, il n'eut plus la force d'entreprendre aucune œuvre de

longue haleine, les événements de 1848 ne le laissèrent pourtant pas indifférent et fournirent ample matière à l'activité de son esprit. Parmi les innombrables lettres qu'il écrivit à ses amis ou aux journaux à cette époque, et où il formule le plus souvent ses pronostics sur les événements du temps ; quelques-uns se sont réalisés d'une manière vraiment trop curieuse pour ne pas être rappelés ; son bonapartisme l'a rendu prophète. Ainsi, il écrit à un de ses amis peu après les journées de 1848 :

« Il n'est pas possible que la République dure. Un gouvernement « qui n'a que la force matérielle pour lui et qui doit, pour se faire « obéir, livrer des batailles aussi sanglantes contre les citoyens, ne « peut subsister. Il n'y a que le nom de Napoléon qui ait un prestige « suffisant pour imposer au peuple. Un Bonaparte sera accepté par le « peuple, l'armée et l'Europe, pourvu qu'il ne se produise pas trop « vite. S'il se montre maintenant, il perdra l'effet moral de son nom, « on le regardera comme un aventurier. Il faut qu'il attende que la « France, lasse d'une agitation stérile, n'ait plus d'autre ressource « contre l'anarchie que le retour à la forme monarchique. Alors elle « cherchera un Napoléon. Ce sera une grande preuve de sens et d'apti- « tude que donnera Louis-Napoléon s'il comprend bien qu'il faut « d'abord beaucoup de patience et déployer plus tard beaucoup d'é- « nergie. Il devra prendre le nom de Napoléon III pour bien indiquer « qu'il continue une dynastie et le titre d'Empereur plaira à la vanité « française qui aime en politique ce qui est théâtral. »

Sa correspondance, dont beaucoup de fragments sont cités dans sa vie, contient encore une foule de réflexions originales énoncées sous une forme piquante sur la guerre de Crimée, la guerre d'Italie, l'organisation du corps des volontaires, toutes les affaires du temps, et les questions pendantes dans la presse. Un jour, il prend à partie un bon quaker qui, dans un meeting, avait voulu démontrer que la cause de la plupart des guerres venait de ce qu'on nommait toujours dans les colonies des gouverneurs militaires, et il lui prouve, par des arguments fort plausibles, cette thèse en apparence assez paradoxale, que c'est presque toujours le pouvoir civil, les orateurs, les journalistes, qui veulent la guerre et non pas les militaires : « Ami Gurney, lui dit- « il, en empruntant son tutoiement, pour ne te citer que des faits con- « temporains, dis-moi : Georges Grenville dont l'acte relatif au timbre « fit révolter notre colonie d'Amérique, était-il un militaire ? M. Pitt « qui a lancé toute l'Europe sur la France, était-il un militaire ? « L'honorable compagnie de marchands qui s'est étendue peu à peu « par la guerre des bords de l'Hooghly à ceux de l'Indus était-elle « composée de militaires ? Ce ne sont pas les militaires qui ont décidé « que les Chinois seraient contraints par la force à s'empoisonner

« avec de l'opium, qui ont imaginé la traite des noirs et qui ordonnent
« tous les jours des expéditions dans tous les coins du globe pour dé-
« velopper les débouchés de l'Angleterre. »

Une autre fois, c'est un échange de lettres du ton le plus touchant de part et d'autre avec un pasteur qui, en publiant dans un journal ecclésiastique un extrait de la vie de Sir Charles Napier, avait exprimé le regret qu'une aussi grande âme n'eût pas vécu dans la foi orthodoxe anglicane. Napier, bien loin de se blesser de ce vœu d'un homme convaincu, le remercie de sa sympathie pour son frère et lui exprime tout son respect pour des croyances qu'il ne partage pas, tandis que le pasteur, évitant d'appuyer sur les points où ils sont en désaccord, lui fait sentir par la douceur de ses paroles qu'ils sont fils d'un même père et destinés au même avenir.

Mais il est impossible de tout citer. Un dernier passage emprunté à sa correspondance achève de peindre son caractère élevé et généreux en faisant voir de quelle mesure il se servait pour évaluer les hommes.

Quoique facilement séduit par les véritables vertus guerrières, il ne se laissait pas prendre aux apparences. Lady Esther Stanhope qui habitait l'Orient s'était enthousiasmée pour les Arabes et lui avait vanté les vertus chevaleresques d'une tribu appelée les Beni Omaya.

« La beauté et le courage, lui répondit-il, sont des dons naturels
« et pas des vertus. Les Arabes sont-ils compatissants? Sont-ils
« justes? Sont-ils doux ou cruels pour leur ennemi vaincu? Sont-ils
« rudes ou tendres pour leurs enfants? Accordent-ils quelques droits
« à leurs femmes? Les gouvernent-ils par l'affection ou par la crainte?
« Ne les considèrent-ils pas comme des choses? Ne les massacrent-ils
« pas par jalousie? Les femmes doivent être libres dans la famille et
« remplir leur mission, qui est d'élever les enfants, les plus char-
« mantes créatures de Dieu. Il ne peut y avoir ni vertu, ni généro-
« sité là où elles sont opprimées. Sur ce point nous rétrogradons en
« Angleterre vers la barbarie. On emprisonne maintenant les femmes
« et les enfants par milliers dans les filatures, dans une atmosphère
« étouffée, au milieu d'un bruit infernal, et ils en sortent flétris et
« souvent frappés à mort. »

Tel fut William Napier, atteignant par la noblesse de son cœur à cette véritable grandeur dont parle Pascal, qui consiste à remplir tout l'intervalle entre les qualités les plus opposées, à la fois énergique et doux, brave et tendre, ardent au combat et ennemi généreux. Son caractère doit surtout nous être sympathique, à nous autres Français dont il avait les défauts et les qualités, bouillant, impétueux, extrême dans ses opinions, mais incapable de haine, de vengeance, de dissimulation. Ses tendances politiques sont encore un point d'affinité

qu'il avait avec nous : passionné pour la gloire militaire et lui pardonnant tout, radical par haine du privilége et par véritable amour du peuple, quoique issu d'une ancienne et noble famille ; défenseur ardent des Irlandais, quoique protestant, ayant combattu la France toute sa vie et ayant contribué plus qu'aucun de ses compatriotes à propager dans son pays nos idées de justice sociale.

Assurément la mémoire d'une vie signalée par tant de nobles actes et d'opinions bizarres méritait d'être conservée, et le public doit de la reconnaissance à la main pieuse qui en a recueilli le souvenir : à part même les conséquences morales d'un intérêt universel et permanent qu'on en peut tirer, le livre de M. Bruce a aussi un grand mérite d'actualité, car il est vraiment piquant de relire aujourd'hui les prédictions si hasardées que faisait Napier, il y a quarante ans, sur l'avénement certain pour lui en France, dans un temps donné, d'un Empire démocratique.

JULES CARRON.

LES COURSES D'AUTOMNE

XIII[1]

La fierté a cela de bon c'est que, même dans son exagération, elle commande le respect, surtout quand elle ne se compromet pas dans la fréquentation de la vanité ou de l'orgueil. Or, Léopold, depuis qu'il avait pris la résolution de faire une tentative pour relever, au moins en partie, sa fortune, conservait, comme auparavant, une simplicité d'allures et de langage qui le grandissait encore aux yeux de M. Rougerie et de Charlotte. Il écrivit à Bruxelles, pour se mettre à la disposition des personnes qui lui avaient proposé de se joindre à elles, et, en attendant, il continua de demeurer à Buissas. Fuir l'hospitalité de son oncle, après tout ce qui s'était passé, lui eût paru de l'ingratitude. Comptant rester peu de temps dans la contrée, il ne jugea pas opportun de se séparer des parents qui l'avaient si cordialement accueilli, et d'aller s'installer dans le pavillon dont il était propriétaire, et qui représentait maintenant le seul débris de sa fortune. Quelque chose de grave et de fort était descendu sur ce jeune homme. Son affection pour sa cousine avait également pris une teinte plus recueillie, plus puissante. Ce n'était pas l'irrésistible et instinctif entraînement de la jeunesse vers la jeunesse, c'était la tendresse profonde et pure qui paraît encore plus grande parce qu'elle porte sans faiblesse les chaînes dû devoir. Charlotte, elle aussi, peu à peu, avait compris que l'action de Léopold n'indiquait pas de l'indifférence puisque, sans le désir de se rapprocher d'elle, par la fortune, de devenir son égal, son cousin n'aurait probablement pas eu recours à une entreprise aussi aventureuse. Cependant cette jeune fille si

[1] Voir *le Correspondant* du 25 septembre 1866.

aimante et si tendre, s'habitua avec peine à l'idée d'un voyage aussi lointain. Son cœur l'avertissait de tous les dangers qui en devaient résulter. S'étant procuré sans rien dire cinq ou six volumes sur le Japon, elle fut effrayée de tous les périls que comportait une pareille expédition.

— Il va risquer sa vie, se dit-elle. Il l'ignore, sans doute.

Léopold ne l'ignorait pas. Il savait parfaitement que, outre les hasards des luttes à main armée, la moindre imprudence, le moindre oubli de soi-même peuvent causer une maladie mortelle dans ces climats si différents du nôtre. Seulement, il n'en parlait pas. Rien n'était plus opposé à son caractère que de se draper en héros. Toutefois, dans une seule circonstance, il révéla sans le savoir combien il connaissait toutes les chances diverses qu'il allait courir. Cette révélation eut lieu chez la Gervaise, la vieille nourrice de sa mère. Depuis qu'il avait appris son existence, Léopold se rendait chez elle de temps en temps, et, un jour, il s'y rencontra avec Charlotte, qui y était venue de son côté, accompagnée de la servante Marguerite. Après la joie de se retrouver, Léopold ne put se défendre d'un sentiment de tristesse.

— Ma cousine, dit-il, je vous recommande cette pauvre vieille, pour quand je ne serai plus là.

Ces paroles étaient assez insignifiantes, mais l'accent de Léopold leur communiqua un sens poignant, tout en indiquant des craintes vagues, insurmontables, un regret inavoué.

— Ah ! pensa Charlotte épouvantée, il ne reviendrait pas ! J'en ai le pressentiment. Il l'a aussi. Il est triste sans le dire. Je ne veux pas qu'il parte.

Bien souvent déjà elle avait formulé en elle-même cette défense, mais elle ne savait comment faire pour être obéie. Ses plans, très-ingénieux pourtant, afin d'épouser son cousin avant qu'il fût instruit de sa ruine, avaient échoué. Elle voyait que sa volonté n'était pas la plus forte, et elle se soumettait malgré elle.

Léopold, du reste, essaya de faire oublier, en revenant avec sa cousine à Buissas, l'attendrissement passager auquel il avait cédé.

— Ma chère cousine, dit-il, où avais-je la tête en vous recommandant la nourrice de ma mère? Je ne devrais pas ignorer combien vous êtes bonne pour elle.

— N'est-ce pas tout simple, mon cousin? répondit Charlotte. C'est la plus intéressante des pauvres gens qui nous entourent. Votre père l'aimait beaucoup. Plusieurs fois il avait insisté pour la prendre auprès de lui. Mais sa maison ! Elle ne quitterait pas sa maison pour un empire. A son âge, les habitudes ne se changent point. Ce n'est pas elle qui aurait l'idée d'aller au Japon ! Ne vous fâchez pas, mon

cousin; je suis femme, c'est-à-dire craintive. Quant à la Gervaise, elle est fidèle à sa chaumière. Elle ne demande qu'à s'y éteindre tranquillement, avec le souvenir de ceux qui ne sont plus. Votre père, il y a longtemps, lui avait donné une pauvre fille pour lui tenir compagnie, une petite servante. Elle n'a pas pu la garder huit jours. Elle préfère être seule. Elle est heureuse, autant, du moins, qu'elle peut l'être.

Ils rencontrèrent quelques mendiants qui ôtèrent leurs chapeaux avec déférence, mais sans rien dire, sans parler comme auparavant de mort violente. Soit que l'attitude de Léopold leur eût imposé de la circonspection, soit que cette formule de prière leur eût paru usée ou infructueuse, ils y avaient renoncé.

— Et la Marcelle? dit soudain Léopold après avoir fait quelque aumône. Qu'est-ce que c'est donc que cette femme?

Il venait de se rappeler que c'était elle qui, par bonne ou par mauvaise intention, l'avait conduit près de la nourrice de sa mère.

— La Marcelle! répondit Charlotte. Mon père m'a dit... Mais à quoi bon tous ces renseignements puisque vous allez au Japon?

— Cousine!

— Ah! c'est terrible! reprit-elle sans pouvoir se contenir, et cette idée empoisonne tout. Voilà une promenade qui serait charmante, mais comment jouir d'un plaisir qui n'aura pas de lendemain? M'écrirez-vous, Léopold?

— Ah! cousine, en doutez-vous?

— Partir! partir! Je ne puis pas m'accoutumer à cette pensée. Il y a des gens, mon cousin, qui font très-bien fortune dans leur pays.

— En vingt ans! en trente ans! A quoi suis-je bon? Je ne sais que voyager.

— Ah! voilà! c'est ce qui vous a séduit.

Ils arrivaient à Buissas, et furent interrompus par M. Rougerie qui accourut précipitamment.

— Mon neveu, dit-il, je t'attendais avec impatience. J'ai beaucoup ajouté à ma liste de commissions. Tu me rapporteras... Viens! viens voir ma liste.

M. Rougerie s'était habitué plus facilement à l'idée d'une séparation et songeait tout naturellement à l'utiliser au profit de l'horticulture.

— Ah! mon père, dit Charlotte, ne nous occupons pas de cet affreux pays.

— Affreux pays! s'écria M. Rougerie. Affreux pays! Qu'en sais-tu? Ne dis pas de mal des hardis navigateurs, mon enfant. La plupart sont morts dans les glaces, il est vrai, ou sur des îles désertes, ou mangés par des anthropophages, mais les autres nous ont apporté

tout ce qui nous manquait. Ignores-tu que notre belle France ne possédait guère, dans la nuit des temps, que des forêts de chênes, impénétrables refuges des bêtes féroces? On se nourrissait de glands, alors, mais nos hardis navigateurs... Sais-tu d'où le cerisier est originaire? sais-tu d'où l'abricotier est originaire? et tant d'autres?... Je pourrais te le dire, mais j'aurais l'air d'un pédant. Je te le ferai lire dans un livre.

Charlotte fit mine de se retirer, mais son père la retint avec une douce et ferme autorité.

— Ma chère enfant, reprit-il d'un ton plein d'enthousiasme, agrandissons notre horizon au lieu de le rétrécir. Que l'univers tout entier soit notre tributaire. Le Japon! ma fille, le Japon!... J'y serais allé, moi, si ce n'était pas si loin. Je ne te parlerai pas de la porcelaine, ni des hommes; tout cela ne vaut pas la peine d'être mentionné. Mais les productions du sol!... Il y a des choses, mon enfant, qu'il n'est vraiment pas permis d'ignorer. As-tu jamais vu un arbre plus beau, plus parasol que le vernis du Japon, conquête moderne? et le troëne du Japon? et le pommier du Japon? et l'alisier? et le bibacier (*Eriobotria Japonica*)? et le fusain si utile pour nos artistes? et le *Sophora?* et l'*Hydrangea quercifolia?* Laissons les arbres, les arbustes, honneur et agrément de nos parcs, parure de nos quinconces. Passons à des sphères plus humbles. Connais-tu rien de plus charmant, pour le décor de nos plates-bandes, que l'*Hottega Japonica?* Connais-tu?... Attends, je vais te confondre. Oh! le Japon!... Viens avec moi, viens voir ma *Vittata punctata*, avec sa grande fleur carrée, fortement maculée et striée de violet. Admirable, ma fille, admirable! Voilà un échantillon de ce que nous connaissons. Mais ce que nous ne connaissons pas est infini. Je me suis concerté avec Léopold. Il équipera un navire, s'il le faut, et, dans sept ou huit ans... on verra... vous verrez, confrères. Je vous prépare des surprises pour l'exposition d'horticulture de Paris. Oui, de Paris. Je ferai le voyage exprès. Je n'ai peur de rien, moi.

Cependant, malgré son amour de la science, M. Rougerie ne put se défendre d'une certaine émotion lorsque Charlotte lui avoua, quelques jours après, qu'elle faisait une neuvaine pour que Léopold ne partît pas.

— Bah! dit-il après réflexion, une neuvaine c'est bien problématique.

— Ce qu'il y a de certain, répliqua la jeune fille, c'est que mon cousin ne reçoit pas de réponse à sa lettre.

— C'est vrai. Mais il n'y a pas de temps de perdu. La réponse arrivera et Léopold partira.

Voyant la tristesse de sa fille, il ajouta :

— Charlotte, je fais aussi des prières, moi. Dimanche dernier, tout naturellement, j'ai imploré Dieu pour qu'il accorde un bon retour à Léopold. Tu vois que je suis presque d'accord avec toi ; nous n'avons qu'une nuance bien légère dans notre opinion. D'abord, ce voyage m'épouvantait. Léopold m'est sympathique. En fait d'horticulture il n'est pas ce que nous appelons un homme convaincu, mais il a de la mémoire et du goût. Je le voyais avec peine, je te le répète, s'éloigner de nous, mais la grandeur des résultats m'a fait changer d'avis. Songe donc aux incomparables trésors qu'avec un peu d'intelligence, de bonne volonté et de terre de bruyère, il peut me rapporter du Japon. Je vais me couvrir de gloire, tout simplement. Aussi, crois-moi, prions Dieu, non pas pour que ton cousin n'aille point vers ces rivages hospitaliers, mais pour qu'il en revienne.

Charlotte n'était pas de cet avis. Elle continua sa neuvaine comme elle l'avait commencée.

Sur ces entrefaites, Léopold reçut une lettre qui le priait de se rendre à Paris afin de s'entendre avec un des chefs de l'entreprise. On lui laissait, du reste, une assez grande latitude pour ce premier voyage, car la petite colonie pour Yokohama ne devait prendre la mer à Southampton que dans quelques mois.

XIV

L'automne approchait. Léopold partit un matin en annonçant que, de toutes façons, il reviendrait passer quelques jours à Buissas avant de quitter la France. M. Rougerie et Charlotte l'accompagnèrent en voiture jusqu'à Chabannais. De là il devait prendre la diligence jusqu'à Angoulême, puis le chemin de fer jusqu'à Paris. M. Rougerie embrassa son neveu avec transport.

— Sois coulant, lui dit-il, sois coulant sur les conditions. J'ai pris des renseignements ; le Japon est un pays superbe. Et surtout si tu m'expédies des plantes, coupe le petit bout des racines ; cela maintient la vitalité du sujet. Je t'écrirai, du reste, je t'écrirai.

— Mon cousin n'est pas encore embarqué, dit Charlotte...

— Oui, oui, je sais... tu as confiance dans ta neuvaine... Mais Léopold est un brave. N'est-ce pas, Léopold?

Charlotte, elle aussi, l'embrassa.

— Mon cousin, balbutia-t-elle... n'oubliez pas... que je vous attends.

Elle ne savait plus très-bien ce qu'elle disait, tant elle était émue.

— Allons, allons, reprit M. Rougerie, séchons nos pleurs, n'a-

mollissons pas le courage d'un héros. Nous ne sommes pas, d'ailleurs, à la séparation réellement touchante et solennelle. Ce n'est là qu'un petit voyage préparatoire.

Il alla veiller lui-même à ce que la malle de son neveu ne fût pas oubliée.

Pendant ce temps, Léopold prit la main de sa cousine, et lui dit :

— Charlotte, ma fiancée, ma femme...

Il s'interrompit. La jeune fille, pâle et défaillante, n'avait plus la force de se soutenir et il la retint dans ses bras.

— J'en étais sûr! s'écria M. Rougerie en revenant et en la grondant doucement. Tu vas lui enlever toute son énergie.

— Rentrons, mon père, murmura-t-elle; rentrons.

Et elle se redressa comme si elle eût eu honte d'une faiblesse qui n'était partagée ni par son fiancé ni par son père.

— Ah ! les femmes ! dit M. Rougerie. Elles font et défont les grands hommes. Elles inspirent les projets gigantesques et les font avorter. Viens, ma fille.

Léopold les conduisit à la voiture qui les avait amenés, et leur fit ses adieux.

— Au revoir ! dit Charlotte.

— Sois coulant, ajouta M. Rougerie.

Et la voiture s'éloigna.

Cependant la diligence ne partait pas. On attendait quelqu'un, à ce qu'il paraît. Léopold prit les devants, après avoir recommandé au conducteur de le prendre sur la route.

Il fit à pied deux ou trois kilomètres. Ému, troublé, oppressé, la marche le soulageait.

— Ah! Charlotte, se dit-il, jamais je n'ai compris autant qu'aujourd'hui combien je vous aime.

Puis il ajouta en baissant la tête :

— Je l'aime, et je pars!

Cette pensée l'accablait. Un instant après, il se remit en route d'un pas précipité comme pour secouer toute hésitation.

Si j'épousais Charlotte maintenant, reprit-il, ne serais-je pas écrasé par l'idée que sans elle je n'aurais pas de pain? Et elle, elle qui m'aime à présent, elle me mépriserait peut-être, plus tard.

Il arriva bientôt devant une calèche qui stationnait.

— Saprebleu! cria une voix dans l'intérieur, je n'ai jamais connu un imbécile pareil à toi. Maraud! brute! tête carrée! C'est à toi que je m'adresse. Réponds-moi donc, saprebleu ! Dis-moi quelque chose, ne fût-ce qu'une bêtise, au lieu de rester là comme un morceau de bois.

Effectivement, debout devant une des portières et tête nue, il y

avait un domestique qui écoutait ces admonestations avec l'air du plus profond respect, mais sans en paraître chagriné outre mesure.

Léopold, en passant, jeta un coup d'œil.

— Monsieur d'Esmouin! s'écria-t-il.

Et il se rapprocha avec empressement.

— Tiens ! dit le voyageur, qu'est-ce que c'est que celui-là ? Eh ! eh ! attendez-donc ! Vous êtes un Buissas. Vous êtes le fils de mon meilleur ami.

— Léopold de Buissas.

— C'est ça, c'est ça même. Ah ! Léopold, votre père, votre mère... Ah ! mon garçon, sans ma goutte je serais déjà dans vos bras.

— J'étais bien sûr que vous me reconnaîtriez, monsieur d'Esmouin.

— Vous reconnaître ! La belle malice ! Montez donc. Ouvre la portière, butor.

— C'est que... J'attends la diligence.

— Ah ! Et vous allez ?...

— A Angoulême.

— Montez, alors. J'y vais aussi. Je vous conduirai, j'aime à le croire, un peu plus vite que la diligence. C'est une écrevisse que votre diligence.

— Mais le conducteur à qui j'ai dit de me prendre... Et ma malle...

— Est-ce que vous vous inquiétez des conducteurs, vous? Nous la réclamerons, votre malle.

Dès que Léopold fut installé, M. d'Esmouin cria :

— En route. Brûlez le pavé. Et si la diligence se montre, passez-lui sur le corps, saprebleu !

C'était un homme qui avait près de quatre-vingts ans, et qui était encore fort actif. Seulement, la goutte le tourmentait. Cette cruelle maladie lui avait fait contracter l'habitude de gronder ses domestiques à tort et à travers, pour se soulager, de jurer quelquefois, mais ce n'était guère qu'un voile jeté sur ses éminentes qualités. La bonté de M. d'Esmouin était proverbiale.

— Ah ! s'écria-t-il avec joie, cette rencontre est pour moi d'un inestimable prix, Léopold. Elle me rajeunit de vingt ans. Nous ne vivons plus que par les souvenirs, nous autres, les vieux. A part ça, notre existence ne vaut pas une prise de tabac. Quand vous m'avez vu j'étais en train de sermonner mon domestique. C'est ma seule distraction. Mais il ne répond pas, l'animal. Il est assommant. Ce n'est pas comme Prats. Connaissez-vous Prats ? C'est un être inouï ; mais ingrat, sournois. Ah ! le monstre ! Il pourra se vanter de m'avoir fait faire mon purgatoire sur terre. Et pourtant, je l'aime. Il est si drôle,

si amusant! Quelquefois, il me raconte des histoires à mourir de rire. Il parle anglais (c'est un insulaire), français, allemand, espagnol, italien. Somme toute, on n'y comprend rien. Mais la pantomime! Il faut voir la pantomime. J'en oublie ma goutte. Si je vous racontais tous les déboires que ce Prats m'a causés, vous ne me croiriez pas. Un mot résume tout : je vends mon écurie.

— Vous, monsieur d'Esmouin ! répondit Léopold. Vous qui avez eu tant de triomphes aux courses du Pin, de Pompadour, de Limoges, de Poitiers, de Bordeaux, et même de Paris !

— Je vends mon écurie, j'abdique. Et, ce qu'il y a d'épouvantable, c'est que Minois (peut-on s'appeler Minois?), Minois, mon affreux rival...

M. d'Esmouin s'interrompit brusquement.

— Un coup de fouet ! cria-t-il. J'entends la diligence.

En effet, elle s'avançait.

— Vous allez voir, reprit-il, que je vais être dépassé par la diligence. Ce sera complet.

La diligence le distança bientôt, et Léopold n'eut que le temps de crier :

— Ma malle!

Le conducteur l'entendit et arrêta les chevaux. La malle fut transbordée d'une voiture à l'autre sur l'ordre de Léopold.

Pendant ce temps, M. d'Esmouin, pour masquer sa défaite, dit à son cocher :

— Au pas! As-tu l'intention de lutter avec une voiture publique?

— Ce serait peut-être comme aux courses, monsieur d'Esmouin, répliqua le conducteur.

Le vieillard se plongea dans le fond de sa calèche.

— Vous entendez ! dit-il à Léopold. Et c'est Prats qui est cause de tout. Heureusement je vais vendre mon écurie. Oh ! oui, je la vendrai. Mais pas à Minois. Non, non, non, pas à Minois.

— Et pourquoi pas à Minois? demanda Léopold avec complaisance.

— Pourquoi ?... Vous ne savez donc pas?... Ah ! c'est juste... vous n'êtes pas au courant. Il n'est pas question de nos débats chevalins à Jérusalem ou à Constantinople. Mais à propos, mon jeune ami, parlons un peu de vous, s'il vous plaît. Vous êtes vraiment trop bon de vous intéresser à mes petites misères, mon cher Léopold, et je suis, moi, impardonnable de ne pas les avoir fait taire devant des malheurs plus sérieux, plus dignes d'intérêt. Vous n'êtes pas venu me voir, mon ami ; je ne vous en veux pas. Je ne suis pas allé vous chercher, car je sais que les distractions sont importunes dans de certains moments où l'on a besoin de recueillement et de solitude. Prats,

d'ailleurs... Laissons Prats. Je sais tout, Léopold. Je sais que la perte de votre père vous a laissé sans fortune. De quel côté se sont tournées vos espérances? Avez-vous fait choix d'une carrière? Votre oncle Rougerie, comment va-t-il? C'est un bien excellent homme.

Dans la disposition d'esprit où il était, Léopold eût préféré continuer à s'entretenir de chevaux et de jockeys, plutôt que de s'appesantir sur sa fâcheuse situation personnelle. Cependant, par déférence pour son interlocuteur, il ne crut pas devoir éluder la question.

— Je vais probablement, répondit-il, m'embarquer pour le Japon.

— Le Japon! s'écria M. d'Esmouin étonné. C'est loin. C'est, si je ne m'abuse, par delà les Iles. Le Japon revient donc sur l'eau? On en parle assez périodiquement dans les journaux. C'est donc un pays? Autrefois on allait se battre dans les Amériques. On s'y bat même encore, ceux de droite contre ceux de gauche. Ils commettent mille horreurs. On voit bien que nous n'y sommes pas. Ah! si le marquis de Lafayette était de ce monde! Je l'ai connu, moi, le marquis de Lafayette. J'ai causé avec lui des rives de... est-ce le Mississipi? Je ne crois pas. N'importe. Est-ce que vous levez un corps d'armée? Allez-vous combattre pour une indépendance quelconque?

— Je vais tout simplement, répondit Léopold, m'enrôler parmi les fondateurs d'un établissement commercial.

— Vous! vous! un comte de Buissas dans les denrées coloniales! Est-ce possible? L'épée au côté, jeune homme, l'épée au côté! Protégez le sucre, mais n'en vendez pas. C'est un suicide, savez-vous? Ah! que je suis aise de vous avoir rencontré! Je ne vous laisserai pas glisser sur cette pente. La Tulipe, eh! La Tulipe! Descends, maraud.

Le grand domestique qui se tenait derrière obéit, et la voiture s'arrêta.

— Mon cher Léopold, continua M. d'Esmouin, il faut que vous écoutiez tout au long les avis d'un vieux sage. N'allons pas à Angoulême. Permettez-moi de vous emmener à Esmouin.

— Ah! n'insistez pas, monsieur, répliqua Léopold. Il y va de mon avenir, de mon bonheur.

Le vieillard demeura un instant indécis; puis, s'adressant à La Tulipe :

— Qu'est-ce que tu fais là, imbécile? Dis au cocher d'avancer et remonte sur ton siége.

M. d'Esmouin semblait contrarié, agité.

— En êtes-vous réduit là? reprit-il. Il y a une femme là-dessous. Quelque belle vous a été cruelle et vous voulez la punir.

— Je vois bien qu'il faut tout vous dire, répliqua Léopold. J'aime ma cousine Charlotte Rougerie, mais elle est riche et je suis pauvre.

Je m'empresse d'ajouter que ni elle ni mon oncle n'ont vu là un inconvénient à ce mariage. Moi seul ai désiré rétablir une sorte d'égalité entre la fortune de ma cousine et la mienne.

M. d'Esmouin écouta attentivement cette explication.

— Mon cher Léopold, dit-il ensuite, c'est grave, c'est très-grave. Je ne saurais prendre sur moi la responsabilité de vous louer ou de vous blâmer. Vous rougiriez de n'apporter chez votre femme que votre bonnet de nuit : ces choses-là ne se discutent pas. On les sent ou on ne les sent point, voilà tout.

Après un moment de silence, M. d'Esmouin s'écria brusquement :

— Vous m'intéressez, saprebleu ! Il y a quelque chose de fier et de chevaleresque dans votre entreprise. Ce n'est peut-être pas héroïque comme les croisades, mais, pour notre époque, ça ne manque pas de mérite. Et votre cousine vous attendra ?

— Elle me l'a promis.

— Vous irez conquérir la toison d'or et vous reviendrez ?...

— Oui, dans cinq ans.

— Cinq ans !

Léopold ne put s'empêcher de soupirer en pensant à ce long terme.

— Ah ! s'écria M. d'Esmouin en le regardant, vous l'aimez, votre cousine, vous l'aimez beaucoup ?

— Éperdument. Et je la quitte ! Et je ne la verrai plus ! Ah ! il y a des moments, monsieur d'Esmouin...

— Léopold, savez-vous monter à cheval ? Ne me contemplez pas comme si j'étais un fou, saprebleu ! Quand je demande si vous savez monter à cheval, cela veut dire...

— Ce sont des chevaux arabes qui ont complété mon éducation, monsieur.

— Il me vient une idée, saprebleu ! Vous ne partirez pas, Léopold. Vous pouvez relever votre fortune, mon ami, et me faire oublier tous mes déboires, et me venger de Minois. A cheval ! à cheval ! Les courses d'automne vont avoir lieu. Ah ! si je n'étais pas si vieux ! J'ai triomphé jadis. J'avais tout ce qu'il faut : la force et la douceur. Je n'avais pas besoin d'éperons, moi. Mes jambes d'acier gouvernaient ma monture par une simple pression. La force et la douceur, tout est là. Mais à présent, la goutte... quatre-vingts ans... Vous êtes jeune, vous. Vous avez la souplesse, la vigueur, l'intrépidité. Vous réussirez. Vous relèverez mon vieux nom outragé, méconnu, tombé dans l'oubli ; vous écraserez mes rivaux, vous rétablirez votre fortune, vous épouserez mademoiselle Rougerie, vous... A cheval ! à cheval ! L'avenir est à nous. Léopold, je vous vends mon écurie.

M. d'Esmouin s'exprimait avec tant d'ardeur et d'animation que

Léopold, d'abord, en fut tout étourdi. Cependant il était facile de voir que cette proposition était sérieuse. Le jeune comte y répondit donc sérieusement.

— Ah ! monsieur, dit-il, vous oubliez...

— Quoi? interrompit le vieillard avec feu. Ah ! mon Dieu ! auriez-vous déjà pris un engagement formel pour ce Japon maudit !

— Non. Mais quand on achète quelque chose, il faut généralement pouvoir...

— Payer ? Vous me supposez donc né d'hier, mon bon ami ? Ah ! croyez-moi, je suis trop heureux d'avoir affaire à un homme qui pousse l'honnêteté jusqu'au scrupule, jusqu'à l'exagération. C'est moi qui serai votre obligé, Léopold. Si je vous rends service en même temps, tant mieux. Vous allez voir que votre délicatesse n'a pas à s'effaroucher, et que nos intérêts respectifs seront sauvegardés. Mais, d'abord, un mot sur ma situation. Elle est intolérable. Voilà six ans que je suis battu partout à plate couture. C'est la faute de Prats. Je ne lui en veux pas. Il est comme moi, il vieillit. D'ailleurs, il m'amuse ; lui seul me fait oublier ma goutte. Mais, avec l'âge, il a pris un défaut... parlons bas. Je ne veux pas le déshonorer aux yeux de mes gens. Je ne sais comment vous dire... Pauvre Prats ! Gardez-moi le secret, je vous en prie. Il... il boit. Eh ! mon Dieu, il est bien coupable, sans doute, mais que d'excuses plaident en sa faveur ! Il n'a plus vingt ans, ni même cinquante. Dans les occasions solennelles, il veut se donner un peu de montant, et il s'en donne trop. Aux dernières courses de Pompadour, c'est entre nous, Léopold, il était complétement ivre. Il faisait le joli cœur, il levait les bras en l'air ; j'ai vu le moment où il allait se mettre debout sur son cheval, comme un écuyer du cirque. C'est drôle, sans doute, c'est original ; mais comment voulez-vous gagner des prix dans des conditions pareilles? Avec cela, jaloux comme un tigre. Aucun autre jockey n'oserait courir avec mes chevaux, car il le rosserait d'importance. Vous savez... la boxe, à l'anglaise. Il y est très-fort. Le remplacer ? Je n'y songe même pas. Que deviendrais-je sans lui ? D'ailleurs, il m'a menacé de se tuer si je le renvoyais. Il le ferait comme il le dit. C'est un cerveau brûlé. Oui, c'est vrai, mais c'est aussi un vieux serviteur auquel je suis attaché. Vendons nos écuries, m'a-t-il dit un jour. Il en a le secret désir, pour jouir en paix d'un repos qui lui est bien dû. Vendre ! A qui ? A Minois ? Jamais ! jamais ! Minois sait tout cela. Il m'a fait offrir quatre-vingt-dix mille francs de mon écurie qui en vaut plus du double. Il abuse de ma position. Il avilit mes chevaux parce qu'ils ne sont jamais plus victorieux. Ah ! l'affreux homme. Quel bon tour nous lui jouerons ! Vous comprenez que je ne veux pas vendre non plus à aucun de mes concurrents. Mais vous, le fils d'un

vieil ami, un homme nouveau !... Ah ! Léopold, votre triomphe sera la consolation, la gloire de mes vieux jours. Vous avez confiance en moi, vous savez bien que je ne vous mettrais pas des rosses entre les jambes. Moi, j'ai confiance en vous, je crois que vous avez le feu sacré. Vous ne risquez pas de vous compromettre. Un propriétaire monte ses chevaux où et quand il lui plaît. Si j'étais moins vieux... n'en parlons plus ; je vais en calèche, à présent. Arrivons à la grosse question. Écoutez-moi bien. Vous verrez que votre délicatesse n'a pas à s'alarmer. Minois m'offre quatre-vingt-dix mille francs ; je vous cède mon écurie à ce prix, Prats excepté, bien entendu. Les courses d'automne auront lieu à Poitiers, dans trois semaines. Vous engagerez tout ou partie de vos dix-sept chevaux. Si vous êtes vainqueur, comme je n'en doute pas, vous continuerez ou vous liquiderez, à votre choix, mais la valeur de votre acquisition sera doublée, triplée. Si, par malheur, une chance contraire... Mais ne parlons pas de cela... c'est impossible.

— Pourquoi ? dit Léopold qui avait écouté attentivement. Nous devons prévoir toutes les éventualités.

— Eh bien, saprebleu ! si vous ne réussissez pas, vous traiterez avec Minois ; mais au moins je n'aurai pas affaire à lui.

Puis il ajouta avec un entraînement irrésistible :

— Léopold, mon enfant, mon fils, réhabilitez-moi, vengez-moi. Le succès est certain. Vous êtes doué, vous avez tout, vous avez la force et la douceur. Consentez-vous ? Consentez-vous ?

— Monsieur, répondit Léopold, vous venez de me proposer d'aller avec vous à Esmouin...

— Ah ! cher enfant !...

Le vieillard l'attira vers lui et l'embrassa. Puis, se penchant à la portière avec une vivacité de jeune homme :

— Tourne bride, cria-t-il. A Esmouin, mon brave ! à Esmouin !

XV

Quelques jours après, Léopold écrivit à M. Rougerie en ces termes :

« Mon cher oncle,

« Me permettez-vous d'écrire à ma cousine ?

« Votre respectueux neveu,

« Léopold de Buissas. »

En cas d'affirmative, une autre lettre était contenue sous la même enveloppe, et M. Rougerie la remit à sa fille.

Cette seconde lettre était ainsi conçue :

« Ma chère cousine,

« Au lieu d'aller à Paris, je me suis arrêté en route chez un vieil ami de mon père, et toutes mes dispositions, tous mes projets sont bien changés. Il n'y a que mes espérances qui restent les mêmes, plus vives qu'elles ne l'ont jamais été, car leur réalisation ne sera peut-être pas aussi lointaine que je le craignais. Je ne sais rien encore de positif, je ne suis sûr de rien, mais je tente, j'essaye, mon cœur déborde de joie à l'idée de vous obtenir plus vite, et tous mes rêves s'envolent vers vous, Charlotte, comme une troupe d'oiseaux vers le pays du soleil. Ah! ma cousine, que de choses j'aurais à vous dire sur vous, sur moi, sur mille sujets auxquels mon âme s'est ouverte. Qu'est-ce que l'amour, celui du moins dont on nous fait quelquefois des peintures si tumultueuses? Beaucoup d'imagination. Mais inspiré par vous, ma cousine, ce sentiment a tant de douceur et de force qu'il semble la vie même, la santé ; on n'en comprend les bienfaits et la félicité que lorsqu'on est malade, c'est-à-dire absent. Vous grandissez par l'éloignement, cousine, comme tous les êtres et tous les objets qui ont en eux un réel mérite et une réelle grandeur. On ne peut vous oublier un seul instant dès qu'on a eu le bonheur de placer son existence à l'ombre de la vôtre. Je me surprends parfois à bénir ma ruine, qui m'a découvert en vous tant de qualités si bonnes et si exquises. Et toute mon ambition se résume maintenant à justifier ce choix de votre cœur, à vous prouver que par tous mes efforts je cherche à devenir digne de vous, dans le présent et dans l'avenir.

« Charlotte, vous ai-je jamais dit à quel point je vous aime? Hélas! Je ne le pourrais pas. En vous quittant à Chabannais, toute mon âme se fondait d'attendrissement et de regret, et pourtant mes lèvres ne trouvaient point de paroles pour vous exprimer mes impressions. Il n'a jamais aimé celui qui a dit que ce que l'on conçoit bien s'exprime clairement. C'est vrai peut-être en fait de science, mais le législateur du Parnasse n'eût pas osé appliquer cette maxime à l'amour. Pour épeler ce divin poëme, ô ma cousine, j'attends d'être auprès de vous, et c'est dans vos yeux que je veux le lire.

« Vous ne devineriez jamais ce qui se passe en ce moment, et dans quelle singulière péripétie ma destinée est engagée. Je veux vous laisser le plaisir de la surprise. Décidez votre père à vous accompagner aux courses d'automne, à Poitiers. Vous m'y rencontrerez et je serai bien enchanté de vous y voir. Que pourrais-je vous dire de plus? Ce que je me dis tous les jours à moi-même :

Sors vainqueur d'un combat dont Chimène est le prix.

« Quant au Japon... Ah! cousine, j'ai bien de la peine maintenant

à m'habituer à l'idée d'y aller. Une seule semaine loin de vous m'a trop appris combien une séparation de cinq années serait cruelle, mortelle. Si votre père tient absolument à posséder quelques raretés nouvelles, nous enverrons quelqu'un. Vous le voyez, j'espère, je me crée des illusions, et il faudra peut-être... Ah ! Charlotte, espérez en même temps que moi, cela me fortifiera, m'aidera à réussir. Et, si je déraisonne, ne m'en veuillez pas trop de déraisonner avec vous.

« Votre cousin, votre fiancé,

« Léopold de Buissas. »

Charlotte lut et relut. Sans en avoir l'air, c'était une lettre d'amour, et la première que la jeune fille eût reçue. Quand elle revint près de son père, elle avait l'allure discrète et triomphante de quelqu'un qui porte un million dans sa poche.

— Eh ! dit M. Rougerie, est-ce conclu ? Léopold te donne-t-il son adresse ? Il ne m'a écrit, à moi, que deux lignes, et l'a oubliée. Je compte cependant lui envoyer dès aujourd'hui quelques documents importants, afin qu'il puisse commencer à bien s'en pénétrer. Au fait, montre-moi sa lettre.

— Ah ! mon père ! dit Charlotte en se récriant.

— Je te la rendrai ; je te le promets.

— Mais c'est une lettre de fiancé, mon père.

— Cela ne fait rien ; je sauterai les passages qui ne me regardent pas.

Au milieu de sa lecture, M. Rougerie ne put s'empêcher de sourire.

— Bon Léopold ! pensa-t-il. Il n'est pas fort. J'écrivais d'un autre style, moi. Je prenais mes tirades dans *la Nouvelle Héloïse*. Heureusement que Charlotte n'est pas exigeante.

Tout à coup il s'interrompit et chercha l'enveloppe.

— Ah ! dit-il, je n'avais pas remarqué... J'ai vu un timbre de vingt centimes et j'ai cru tout naturellement que la lettre venait de Paris. Mais non ! Mais non !

Il reprit sa lecture avec une sorte d'avidité inquiète.

— Ah ! s'écria-t-il bientôt avec une explosion de contrariété, Léopold renonce au Japon ! Il calomnie le Japon ! Ce garçon n'a pas de sang dans les veines.

Et, vivement ému, il se mit à arpenter le salon à grands pas.

— Adieu, mes rêves ! murmura-t-il. Ma gloire impérissable, adieu ! Léopold ! Léopold ! C'est bien !... Il n'aura pas ma fille. Il ne la mérite pas.

Charlotte eut beaucoup de peine à le calmer.

— Mon père, dit-elle en dernier ressort, si vous croyez qu'un

voyage au Japon soit indispensable, nous le ferons tous les trois, quand je serai mariée.

Ces mots firent réfléchir M. Rougerie.

— Tu as raison, dit-il avec une tristesse résignée; je suis un égoïste. Je ne pense, dans l'intérêt de mon pays, qu'aux innombrables productions exotiques... N'en parlons plus. Un autre, plus favorisé du sort, couronnera son front des palmes de la gloire. Quant à moi, je mourrai ignoré, oublié, sans même avoir donné mon nom à un simple dahlia. On ne dira jamais : le dahlia Rougerie. Qu'importe, pourvu que ma fille soit heureuse ! sois père, mon ami, sois père avant d'être horticulteur.

Charlotte le consola de son mieux, mais pendant sept ou huit jours il resta mélancolique, accablé. Son humeur égale ne reprit son assiette qu'un matin, en revenant de Chabannais.

— Ma fille, dit-il en brandissant un journal, il y a du nouveau, il y a véritablement du nouveau. Tu n'avais pas très-bien saisi, n'est-ce pas, les explications données par ton cousin dans sa lettre ?

— Non, mon père. Je l'ai relue plus de cent fois, mais...

— Ne t'étonne pas. Les amoureux sont généralement incompréhensibles. C'est le privilége auquel ils tiennent le plus.

— Ah ! mon père, vous avez de la rancune contre Léopold.

— J'en avais; c'est passé, c'est fini. En voilà un qui sait faire parler de lui ! A la bonne heure ! son nom éclate dans tous les journaux. Il nous invite à aller aux courses de Poitiers. Certes, nous irons, certes !

— Qu'y a-t-il donc, mon père?

— Écoute. C'est imprimé. C'est dans le *Courrier de la Vienne*.

M. Rougerie donna lecture de l'article suivant :

« Les courses d'automne se préparent, avec une solennité inaccoutumée, dans la vieille et célèbre capitale du Poitou. Jamais les murs de l'antique cité n'ont frémi d'impatience et d'allégresse autant qu'en ce moment. Nos annales hippiques, vrai registre d'un siècle de lumières et de progrès où les vaincus eux-mêmes ont droit à des égards, nos annales hippiques, disons-nous, s'émeuvent déjà et tressaillent par la perspective d'une lutte aussi courtoise qu'acharnée. Un de ces événements qui font révolution dans nos paisibles, riches et riantes contrées jusqu'à ce qu'un autre, non moins mémorable, le fasse oublier, a excité la plus ardente curiosité dans le monde si distingué du turf. Et d'abord, commençons par le commencement, annonçons la grande nouvelle : M. d'Esmouin a vendu son écurie. Oui, le fait existe et nous sommes en mesure de l'affirmer à nos lecteurs, qui n'ignorent pas, du reste, que nous ne reculons jamais devant rien pour être à même de les tenir au courant de ce qui est

susceptible de les intéresser. Achille rentre sous sa tente, le glorieux athlète dépose sa lance et ses javelots. Disons en passant au grand propriétaire rural, à l'éleveur consommé que, soit dans la retraite, soit dans l'arène, nos vœux le suivront comme ils l'ont toujours suivi. Le nom de M. d'Esmouin cesse d'être un drapeau, il devient un emblème.

« Et maintenant, si on nous demande quel est le lutteur intrépide qui endosse sans sourciller cette formidable succession (écoute bien, Charlotte), nous répondrons : C'est M. le comte Léopold de Buissas. Honneur à lui, honneur ! Il est digne d'assumer sur sa tête la lourde responsabilité qui s'attache au nom de son prédécesseur. Il ne le fera pas oublier, il le continuera. Noble tâche, valeureuse ardeur pour laquelle nos colonnes ne refuseront jamais de retentir ! Jeune encore, héritier d'un nom chez lequel la bouillante audace est proverbiale, M. le comte Léopold de Buissas a résolu d'entrer dans la lice toutes voiles dehors. A l'instar des brillants tournois où chaque chevalier bardé de fer combattait en personne pour son roi et sa belle, M. le comte de Buissas disputera lui-même la victoire, toujours incertaine, car elle est femme, c'est-à-dire inconstante. Cet exemple a mis le feu aux poudres. Devant un adversaire si redoutable et si digne d'eux, MM. de Puybanet, de Fless, Larmuziaux et autres, parmi lesquels nous citerons nommément M. Minois, ont manifesté l'intention de se lancer individuellement dans la carrière. Avions-nous raison de dire que la lutte serait chaude?

« A présent, quelques réflexions. Elles seront partagées, nous en sommes certains, par la pluralité de nos lecteurs, car c'est à l'élite de la société départementale, c'est à la France que nous nous adressons. On a beaucoup crié contre la décentralisation. Halte-là, messieurs. Je pense, donc je suis. La décentralisation marche, donc elle existe. Laissons faire les édiles de la capitale, laissons-les multiplier les hippodromes, au bois de Boulogne, à Vincennes, à la Marche... où encore? Qu'importe?... Laissons une auguste initiative jeter, en imitant l'Anglais, un appât de cent mille francs à l'avidité famélique. Ce prix imposant et fabuleux ne prouve qu'une chose, c'est que la province gagne, elle gagne toujours, et, disons-le hardiment en présence du spectacle grandiose qui va s'ouvrir dans nos murs, elle n'a plus rien à envier à Paris. Paris est la tête, nous y consentons, mais nous sommes le cœur, nous, et l'un vaut l'autre. »

M. Rougerie regarda sa fille.

— Est-ce tapé ? dit-il en faisant un geste d'admiration.

— Voilà l'explication de la lettre de mon cousin, répondit Charlotte.

— Tout un article pour lui dans le journal ! reprit M. Rougerie.

Mais, au fait, pourquoi ne m'abonnerais-je pas au *Courrier de la Vienne ?* Ce serait une entrée en matière, et, un jour peut-être, mes modestes travaux pourraient être l'objet d'une mention spéciale. C'est une idée. Je vais m'abonner. Oh! la gloire!... A propos, Charlotte, comment Léopold a-t-il fait, lui qui ne possède rien, pour acheter une écurie avec des chevaux dedans ? Le prix de ces animaux est donc bien diminué? Mon neveu a peut-être touché un à-compte sur son voyage au Japon ? Il ira peut-être au Japon ?

— Je l'ignore, mon père, dit Charlotte.

Au fond, elle s'en inquiétait peu. Ces questions-là s'effaçaient devant une autre plus importante pour elle, et la jeune fille comprenait parfaitement que Léopold, dans tout ce qu'il faisait, avait pour but de combler la différence de fortune qui lui avait fait ajourner son mariage.

XVI

Les courses devaient durer trois jours : un dimanche, un jeudi, et un second dimanche. Le premier jour, favorisé par un temps magnifique, attira une affluence considérable. Bien que ces solennités mondaines ne remontent pas, pour la ville de Poitiers, à une époque très-reculée, elles y ont acquis une certaine renommée ; la noblesse très-nombreuse du pays les a prises sous son patronage, s'est mêlée à leurs luttes, et les autres classes de la société y accourent en foule comme à un spectacle intéressant et gratuit. Il n'entre pas dans le cadre de ce récit de s'arrêter à décrire longuement ce que tout le monde connaît, d'autant mieux qu'un événement grave, presque sinistre, s'avance déjà comme un point noir à l'horizon. Nous passerons donc rapidement sur tous les épisodes qui ne seraient que la reproduction exacte des comptes rendus répétés périodiquement par tous les journaux de Paris et de province.

Un inspecteur général des haras présidait. Dans des tribunes élégantes se trouvait la série officielle de fonctionnaires vulgairement nommée *les autorités*, puis, autour d'elles, on voyait les notables, les femmes en riches toilettes, les invités. Dans la vaste enceinte environnée par la piste, caracolaient les cavaliers, stationnaient les voitures de toutes sortes, au milieu desquelles les ombrelles des dames étincelaient sous le soleil comme des papillons diaprés cachant des fleurs mouvantes. Tout autour des cordes protégeant la piste, se groupaient ou circulaient les piétons, dont le nombre grossissait aux endroits les plus favorables pour embrasser d'un seul coup d'œil le théâtre de la lutte.

Quand Léopold parut, un sourd et discret murmure d'admiration s'éleva dans les tribunes. Les dames firent des veux pour lui, ce qui était déjà une immense garantie de succès. Grave, tranquille en apparence, Léopold était très-violemment agité, mais n'en laissait rien voir. Dans ce moment décisif, il n'avait qu'une seule idée : triompher. Pour les natures généreuses, toute lutte renferme en elle la nécessité de vaincre ou de mourir. Il oubliait, dans cet instant critique. sa fortune, son avenir, son amour même. La foule compacte qui l'entourait l'exaltait encore, mais son impulsion véritable était personnelle, il était à lui-même son propre juge, il se disait qu'un assaut pareil à celui qu'il tentait devait être enlevé haut la main, sans hésitation et comme en se jouant. Il comprenait instinctivement que s'il n'était pas le premier ce jour-là, il ne pourrait plus rien être durant toute son existence. Des doutes l'avaient assailli auparavant, il s'était repenti plusieurs fois d'avoir accueilli les propositions de M. d'Esmouin, au fur et à mesure qu'il en discutait dans sa pensée les conséquences ineffaçables et l'issue problématique. Mais en face du danger, en face de la bataille acceptée, tout son courage lui revenait. Calme à l'extérieur, brûlé intérieurement de feux dévorants, Léopold jeta un coup d'œil rapide sur les voitures. Il reconnut bien vite la bonne vieille calèche de M. Rougerie, et il s'inclina en souriant.

— Il nous a vus ! s'écria Charlotte. Il nous a vus !

Et, involontairement, elle agita son mouchoir.

— Ne le trouble pas ! dit M. Rougerie en arrêtant le geste de sa fille. Ne le trouble pas !

Mais, emporté par ses propres sentiments, il cria d'une voix retentissante :

— Bonne chance, Léopold !

Et, se tournant à droite et à gauche avec une certaine complaisance, il ajouta :

— C'est mon neveu.

— Mon père, demanda Charlotte, croyez-vous qu'il gagnera?

— Eh ! comment veux-tu que je le sache? Tout ce que je puis dire, c'est qu'il a un beau cheval.

Un instant après, M. Rougerie ajouta :

— Ah ! ma fille, je ne suis pas accoutumé à ces perplexités vertigineuses. Je suis plus ému que Léopold. Je souffre.

— Restez là, mon père, restez là. Je suis persuadée que mon cousin a du plaisir à nous voir.

Près du poteau de départ et d'arrivée, deux hommes avaient l'air également fort émus. C'étaient M. d'Esmouin et Prats. Vêtu d'une longue redingote blanchâtre et coiffé d'un chapeau bourgeois, Prats

avait beaucoup de peine à suivre son maître, qui ne pouvait tenir en place.

— Prats! Eh! Prats! dit M. d'Esmouin en s'arrêtant tout à coup; où es-tu?

— Yes! Oh! Yes! répondit le vieux jockey en s'avançant.

— Parle français, saprebleu! parle français.

— Les Anglais ne parlent qu'anglais. Que les autres peuples apprennent, s'ils veulent.

— Bon vieux Prats, tu m'amuses. Ne me quitte pas d'un pas, saprebleu! Je suis d'une inquiétude mortelle. Une course est comme un procès; on n'est jamais sûr de gagner.

— S'il ne gagne pas, il perdra; voilà tout.

— Ah! tu es drôle, Prats, tu m'amuses. Ne me quitte pas. Attention. On va donner le signal. Huit chevaux engagés. Regarde ce jeune homme. Il a tout pour lui: la force et la douceur.

— Et l'inexpérience.

— Et du sang-froid.

— Et rien dessous.

— Tu dis? Ah! tu m'amuses, vieux bourru. Je n'ai pas compris ce que tu disais. As-tu confiance? Parle franchement. As-tu confiance?

— Je lui ai donné quelques conseils. Je lui ai dit : Buvez la moitié d'une bouteille de madère, et faites boire l'autre moitié à votre cheval. Cela le flattera et lui fera du bien.

— As-tu confiance?

— Il ne m'a pas écouté.

— Tu dis? Nous vieillirons ensemble, vieux maniaque, je te le promets. Qu'est-ce que tu disais? Tu m'amuses. Ce matin j'avais la goutte, et à présent... Il n'a pas la corde. On part. Ah! Prats, soutiens-moi.

— Asseyez-vous.

Les huit chevaux s'élancèrent comme un tourbillon; un d'eux fit un écart, un autre démonta son cavalier qui se cassa la jambe, un troisième resta décidément en arrière pour voir sans doute ce qui s'était passé, le groupe de cinq arriva au tournant qui précède le but comme une masse compacte.

— Il le faut! murmura Léopold.

Et, sans faire un grand mouvement, il donna à sa monture un coup de cravache tellement nerveux que la marque en resta, saignante.

Le cheval s'enleva, se sépara un peu des autres, et passa le premier devant le but par un irrésistible élan.

Cette course, du reste, fut la plus animée de la journée à cause du nombre des concurrents et du blessé.

Quand Léopold reparut devant les tribunes, une acclamation una-

nime célébra son triomphe. M. d'Esmouin rejoignit le jeune vainqueur et l'embrassa.

— Prats! cria-t-il; que dis-tu de ça, Prats? Nous nous reposerons, mon vieux.

Le vieux jockey montra la cicatrice qui zébrait le flanc du cheval.

— Je préfère le madère, murmura-t-il. Oh! yes!

— Tu dis? Ah! tu m'amuses, saperbleu! A la réforme, vieil Anglais! Ne me quitte pas, mon ami. Léopold, causez avec Prats. Il vous donnera de bons conseils. Courage, Léopold, courage! Cette course était un jeu, un prélude. Vous allez avoir affaire à Puybanet. Méfiez-vous de Puybanet. Il s'est piqué d'honneur. Il a engagé son meilleur cheval et il le monte pour lutter avec vous. C'est un malin. Prats le déteste.

— Système différent du mien, ajouta le vieux Prats. M. de Puybanet fait boire à son cheval une demi-bouteille de rhum et avale l'autre moitié. Je préfère le madère.

— Range-toi, mon ami, sans t'éloigner pourtant. Voilà M. le préfet qui vient féliciter Léopold. Ne lui marche pas sur les pieds; il est en costume.

— En costume! J'en ai un aussi. Je l'ai apporté. On ne sait pas ce qui peut arriver. Votre protégé va s'affaisser comme une mouillette de pain tendre. Il ne durera pas jusqu'à la fin. Il sera obligé de recourir à la vieille Angleterre. Hurrah! Hurrah! pour la vieille Angleterre! Solide, sans rivale au monde! J'en suis, moi; je suis un Anglais.

— Ah! que tu es amusant, mon vieux Prats! Ne me quitte pas. Mais laisse parler M. le préfet.

On n'entendit pas très-bien l'allocution. Elle fut coupée par un sportman qui entra dans le lieu d'attente des chevaux comme une bourrasque, et s'écria:

— Quelle chance! Mon jockey s'est cassé la jambe. Il faut avouer que je suis né sous une heureuse étoile. Figurez-vous que j'avais quelque velléité de courir moi-même; si je l'avais fait, c'est moi qui serais estropié à présent. Quelle chance j'ai eue!

Un tel propos, en vérité, ne prouvait guère en faveur de cet éleveur. C'était M. Minois.

— Quel homme! murmura M. d'Esmouin. Il est plus bête que ses chevaux. Mon vieux Prats, va dire à M. le préfet qu'on le demande dans sa tente. Il dérange Léopold.

Prats obéit et le préfet s'esquiva.

— Léopold, mon enfant, reprit M. d'Esmouin à voix basse, ne vous faites pas d'illusion, vous allez avoir affaire à forte partie. Maintenez les distances, cela suffira à votre gloire.

— Pas de coups de cravache, ajouta Prats, votre cheval vous renverserait.

— Je le connais, répondit Léopold.

Un coup de cloche retentit.

— Viens, Prats; viens, vieux grondeur, dit M. d'Esmouin en l'entraînant. Ne me quitte pas. J'ai peur. Et toi, as-tu confiance?

— Non, regardez.

Et, en traversant la piste, il montra à son maître un cheval et un cavalier qui s'y trouvaient déjà. Le cheval avait le type anglais. Il était grand, admirable de formes. Il marchait au pas, tranquillement, en relevant la tête par intervalles comme pour aspirer l'air, pour écouter les bruits confus. Du reste, nulle impatience. Sa force latente paraissait sûre d'elle-même, et certaine de s'animer avec une puissance irrésistible au moindre commandement. Le cavalier était M. de Puybanet. Il avait quarante ans, à peu près, et son visage annonçait l'intelligence et l'énergie. Sa réputation et celle de sa monture étaient d'ailleurs si bien établies, que personne n'avait voulu lutter avec lui dans cette course, afin de ne pas s'exposer à une défaite honteuse.

Léopold parut bientôt, sur un cheval noir comme de la poix, ferme et souple comme l'acier, mais fougueux et difficile à conduire. Tout d'abord, Léopold fut emporté par un élan désordonné jusqu'à un des tournants de l'hippodrome. Charlotte, debout dans la calèche de son père, jeta un cri et ferma les yeux.

— Ah! dit-elle, il va se tuer!

— Se tuer, lui! s'écria M. Rougerie avec enthousiasme. Il n'y pense seulement pas. Tu ne remarques donc rien? Pendant ce galop infernal il a salué son adversaire en passant près de lui.

— Vraiment! Ah! mon père, il revient, il caresse son cheval, il se penche sur lui, on dirait qu'il lui parle.

— Cela ne m'étonnerait pas, il est capable de tout.

— Mon père!

— Quoi donc?

— Entendez-vous ce qu'on dit autour de nous? On parie cinq contre un pour M. de Puybanet.

— Cela signifie?

— Que M. de Puybanet a cinq fois plus de chances de gagner que Léopold.

— Par exemple! Léopold est un centaure. C'est mon neveu. Et son cheval!... noir comme les enfers! Il me rappelle l'hippogriffe, le fameux hippogriffe de la fable. On doute de mon neveu! Je vais parier pour lui, moi, un contre un? Qu'est-ce qui veut parier un contre un? Cent sous. Ça m'est égal... Dix francs! Vous dites,

monsieur? Je plaisante. Je ne parie pas ; mes principes s'y opposent. Charlotte, ce pauvre garçon va donc perdre? Allons-nous-en, je souffre.

— Mon père, nous ne l'abandonnerons pas dans ses revers.

— Je souffre beaucoup, Charlotte.

— Ah! on hisse l'oriflamme. Les voilà tous les deux en ligne. Ils partent, ils sont partis.

Très-sérieuse, cette fois, la course devait être de deux tours d'hippodrome. Un grand silence régna pendant la première partie du trajet. Mais, quand M. de Puybanet passa devant les tribunes, en laissant Léopold derrière lui, une immense acclamation et des bravos unanimes retentirent. Une foule qui se respecte applaudit toujours les vainqueurs, quels qu'ils soient. Bien qu'habitué aux succès, M. de Puybanet fut comme enivré de cette ovation. Il se retourna, et par un geste de protection bienveillante, il fit signe à Léopold de le suivre, à peu près comme quand on appelle un enfant qui s'attarde. C'était, du reste, d'assez mauvais goût. Ce geste avait été rapide, discret, mais Léopold le remarqua. Il se contenta de jeter ostensiblement sa cravache, en homme qui n'en a plus besoin.

— Tout est perdu, s'écria M. d'Esmouin. Il est découragé, il jette sa cravache.

— Monsieur, dit Prats, ce jeune homme est un maître écuyer.

— Tais-toi, vieux radoteur, tu te réjouis. Tu n'es pas drôle, va, si tu n'étais pas un ivrogne incorrigible, les choses n'iraient pas comme elles vont. Ne me quitte pas, saprebleu ! et tais-toi.

— Monsieur, continua le jockey peu sensible à ces reproches et à cette injonction, remarquez comme il ménage son cheval. Il m'amuse. Tenez, tenez, regardez bien. Il lui lâche la bride peu à peu. Il l'empêche de dépasser l'autre pour ne le lancer qu'au beau moment. Le cheval suit son camarade, ça l'entraîne sans le fatiguer, ça le stimule... Je lui ai donné quelques conseils. Il m'amuse.

— Mon bon Prats, tu crois... tu as confiance?

— M. le comte de Buissas a gagné la course, dit Prats, en mettant tranquillement les mains dans les poches. Je ne m'en occupe plus. Pour moi, c'est une affaire réglée. Il a gagné la course.

— Ah! Prats..., reste-là, ne t'en vas pas.

Le vieux radoteur avait raison. Léopold se rapprocha insensiblement de son rival, puis, au tournant, il lâcha et ramena la bride plusieurs fois, et enfin, courbé sur le cou de son cheval, il la lui abandonna dans toute sa longueur.

— Va, va, mon brave, murmura-t-il, tu n'as pas besoin de coups de cravache, toi, il suffit de te laisser aller.

Et, pendant que M. de Puybanet, fou de rage, faisait le moulinet à

tour de bras sur les flancs de sa monture, il le laissa en arrière et arriva le premier.

Il y eut un moment d'indescriptible joie. La foule applaudit avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle s'était fourvoyée deux minutes auparavant.

— Et pas un bouquet! s'écria M. Rougerie, je n'ai pas pensé à apporter un bouquet pour le jeter au triomphateur.

Puis, s'adressant à Charlotte que le bonheur et l'admiration rendaient muette.

— Ah! ma fille, reprit-il, ces émotions-là me tueront. Où est donc le monsieur avec qui j'ai parié dix francs? il a disparu. Du reste, je l'en tiens quitte. Je les aurais donnés aux pauvres, car le jeu n'est pas dans mes mœurs. Est-ce singulier! j'aurais souffert cruellement si Léopold avait perdu, et je souffre encore davantage à présent qu'il a gagné. Quelle journée! et cependant, je ne suis pas fâché d'être venu. Je veux me promener ce soir avec mon neveu dans les rues de Poitiers.

Cette course était en partie liée, mais le cheval de M. de Puybanet, déjà surmené, se laissa battre assez facilement à la seconde épreuve.

Léopold, par bonheur pour lui, ne fut entouré ce jour-là que d'influences fortifiantes. Il ne remarqua pas une femme d'un certain âge qui, vêtue comme les personnes n'appartenant à aucune classe précise, parée cependant autant qu'elle pouvait l'être par des étoffes de tons éclatants et criards, l'œil effronté, la démarche hardie, avait essayé plusieurs fois d'attirer son attention, et même de pénétrer jusqu'à lui en forçant les consignes. C'était la Marcelle, c'était cette femme qui avait tenté, dans une première rencontre avec lui, d'émouvoir sa pitié, d'exploiter sa générosité, mais qui s'y était prise de façon à ne mériter que les refus et le mépris. Elle s'était résignée à ce qu'elle considérait comme un double affront tant qu'elle n'entrevit pas la possibilité de se venger, tant que le jeune comte de Buissas resta à l'abri de ses atteintes, sous la protection et dans l'obscurité de la vie de famille. Mais dès que Marcelle apprit qu'il achetait des chevaux, qu'il faisait courir, qu'il se plaçait dans un centre de publicité où le moindre scandale devait avoir un retentissement immense, elle résolut de mettre à contribution sa bourse qu'elle supposait bien garnie, ou de le déshonorer par une tache ineffaçable. Son arme était prête, il ne s'agissait plus que de la montrer à Léopold, et de le frapper aux yeux de tous s'il ne consentait pas à entrer en arrangement. Cette femme le guetta donc ce jour-là, le dévora des yeux comme une proie, mais ne parvint pourtant pas à l'aborder. Elle prit des informations, se mit en embuscade pour la sortie, et ne réussit toutefois à apercevoir Léopold qu'au moment où il montait dans la voiture de

M. d'Esmouin, après avoir passé par une porte autre que celle où il était attendu par Marcelle. Elle s'élança, mais les chevaux, libres dans leur allure, car l'encombrement avait déjà cessé, prirent le grand trot et elle ne put les suivre. Et cette femme, haletante, menaçante, d'aspect sinistre, rappelait ce personnage emblématique qui accompagnait les chars de triomphe dans l'antiquité, pour crier par intervalles au vainqueur : Souviens-toi que tu n'es qu'un homme.

XVII

Léopold vit à Poitiers son oncle et sa cousine, mais il ne leur consacra que quelques heures, car il comprenait très-bien, malgré ses succès obtenus, que rien n'était fait tant qu'il restait quelque chose à faire. Le jeudi suivant il gagna encore un prix, et, en présence de sa réputation qui grandissait aux dépens de la leur, ses rivaux se réunirent, se coalisèrent afin de prendre, le dimanche, une éclatante revanche. A leur tête était M. de Puybanet, qui ne pouvait pardonner à Léopold, inconnu la veille, de l'avoir battu. Il décida un autre éleveur, M. Larmuziaux, célèbre écuyer, à monter lui-même le cheval qu'il avait fait inscrire pour concourir au grand prix dans cette dernière journée. Il persuada à M. Minois, que l'âge avait un peu épaissi et dont le jockey n'était pas trop bon, d'écrire à Paris et de ne reculer devant aucun sacrifice pour en avoir un meilleur. M. de Puybanet était intimement convaincu qu'il serait victorieux, mais, en cas de défaite, il préférait voir le grand prix passer en d'autres mains que celles de Léopold. Il se rappelait la haute renommée de l'écurie de M. d'Esmouin, et il redoutait par-dessus tout de laisser cette renommée se relever pour éclipser toutes les autres. M. Minois, lui aussi, avait un intérêt puissant à rabaisser le jeune comte de Buissas. M. Minois était un homme qu'un héritage récent avait rendu immensément riche. Il avait de l'ambition. Il voulait se faire un nom en province, puis arriver à Paris, livrer bataille à Longchamps, à la Marche et à Vincennes, être membre du Jockey-Club. Sans avoir précisément une intelligence hors ligne, il en possédait assez pour savoir que l'acquisition d'une écurie comme celle provenant de M. d'Esmouin était une occasion unique de conquérir une importance de premier ordre. Dans les arts, il est impossible d'acheter le talent d'un peintre, le génie d'un écrivain, le gosier d'un chanteur, l'inspiration d'un compositeur de musique ; aussi la gloire des artistes est-elle individuelle. Celle des vainqueurs d'hippodromes se procure souvent avec de l'argent, mais elle n'en brille pas moins, chose bizarre, aux yeux de

beaucoup de gens. M. Minois savait fort bien que l'écurie de M. d'Esmouin avait été longtemps nommée *la grande écurie*. Devenir proprié- de la grande écurie était pour lui un moyen, le seul peut-être, de se distinguer, de mériter l'admiration et l'envie de ses concitoyens. Mais il comprenait parfaitement que si Léopold prouvait, clair comme le jour, la supériorité marquée de cette écurie, elle doublaït, triplait de valeur. Or, tout en aimant la gloire, M. Minois souhaitait naturellement de la payer le meilleur marché possible. Tous les intérêts convergaient donc avec force pour écraser Léopold, lorsque le dimanche, dernier jour des courses, à trois heures précises, on ouvrit la barrière aux cavaliers qui devaient lutter pour le grand prix.

L'affluence était plus considérable encore que les jours précédents. Les tribunes étaient surchargées de monde. Lorsque Léopold parut, on dit simplement: C'est lui! Il était déjà connu. Cinq chevaux étaient engagés et entrèrent dans la piste presque simultanément. M. d'Esmouin et Prats la traversèrent pour aller se placer, comme d'habitude, près du poteau de départ et d'arrivée.

— J'ai bien peur, Prats, dit M. d'Esmouin, j'ai bien peur, ne me quitte pas.

— Il méprise le madère, reprit le jockey, pourquoi? une chose bonne pour les hommes est bonne pour les bêtes. J'avais un perroquet malade, je l'ai guéri avec du vin sucré.

— Tu dis? Ah! que tu es drôle, vieux maniaque, tais-toi.

M. Rougerie et sa fille étaient venus des premiers, et se trouvaient bien placés dans l'enceinte réservée aux voitures et aux cavaliers.

— Prends donc garde, dit M. Rougerie à Charlotte debout dans la calèche, tu te penches trop, tu vas tomber.

Malgré son affection pour son neveu, il commençait à regretter ses fleurs, il craignait qu'elles ne souffrissent de son absence.

— Tu me croiras si tu veux, reprit-il, ça ne me fait plus rien, je suis blasé. Léopold gagne trop facilement. J'en arrive à penser que si je montais à cheval je remporterais tous les prix.

— Mon père!...

— Sois tranquille, je n'essayerai pas. La fréquentation du monde donne de grandes leçons ma fille. Les jouissances souvent répétées, quand elles ne sont pas dans la nature, lassent bien vite. Plus j'assiste aux courses de chevaux, plus je regrette nos beaux ombrages de Buissas, et plus je me dis que le bonheur réside dans l'obscurité.

— Mon père, mon père, il a la corde!

— Il a la corde! c'est vrai. Recule-toi un peu; tu m'empêches de voir. Hardi, mon neveu! Ferme! Ferme! Courage! Mon neveu gagnera!

Et il suivit d'un œil ébloui les péripéties de la lutte, et, quand

Léopold passa le premier devant le but, il l'applaudit bruyamment de la voix et du geste.

— Je ne peux plus tenir en place, s'écria-t-il, il faut que j'aille l'embrasser. Je veux pénétrer dans... dans les coulisses. Je suis son oncle.

— Et moi, mon père, irai-je ?

— Toi ! oh ! ce ne serait pas convenable. Des coulisses ! songe donc ! D'ailleurs, cette course est en partie liée. Tu le troublerais pour la seconde manche.

Une grande animation régnait en ce moment dans l'endroit que M. Rougerie nommait les coulisses. Tous ceux qui, de droit, y avaient accès, s'y étaient rendus, et en coudoyaient les acteurs, les employés, les serviteurs. Parmi les vaincus, les uns restaient mornes et silencieux, les autres se soulageaient par des imprécations. Des valets d'écurie, des palefreniers, circulaient. Ils essuyaient la sueur des chevaux, leur jetaient sur le dos des couvertures de laine, leur frottaient la tête, les narines et les membres avec des brosses, avec des éponges imbibées d'eau, d'eau-de-vie. Des groupes se formaient çà et là. On se plaignait, on se félicitait. Les jockeys se rafraîchissaient gravement. Léopold, entouré de plusieurs personnes, aperçut bientôt la Marcelle. Elle avait bravé la consigne des factionnaires en se donnant pour la femme d'un des jockeys, elle s'était faufilée auprès du jeune comte, et le regardait avec des yeux où semblaient briller des étincelles sanglantes.

— Vous ici ! dit-il en la reconnaissant et en voyant qu'elle se préparait à lui parler. Je croyais qu'on ne vous rencontrait que sur les grands chemins.

Elle se redressa, et lui glissa à l'oreille quelques mots qui le firent pâlir.

— Eh bien, mon vieux Prats, dit M. d'Esmouin, qu'en penses-tu ? Voyons, donne ton avis. Tu dis ? Ah ! tu m'amuses. Vous ne l'écoutez pas, Léopold, et vous avez bien raison.

— Ainsi, continua la Marcelle à voix basse, vous ne vous êtes jamais demandé pourquoi votre prétendu père vous tenait éloigné de Buissas, pourquoi il vous a ruiné, dépouillé de tout ce qu'il pouvait vous ravir?

— Monsieur le comte de Buissas, dit en fendant la foule un homme qui n'était autre que M. Minois, je ne sais pas encore le résultat de la seconde épreuve. C'est aléatoire, hypothétique. Opérons sur des probabilités. Voulez-vous cent-cinquante mille francs de votre écurie? Est-ce marché conclu ?

— Nous causerons plus tard, monsieur, répondit Léopold.

— Très-bien ! très-bien ! murmura M. d'Esmouin. Tenez-lui la dragée haute. Reste-là, Prats.

— Cette femme ennuie M. le comte, reprit le jockey qui n'était pas galant. A la porte, les femmes !

— Tu dis?... Ah ! tu es drôle, vieux bonhomme. Mais, en effet, cette femme...

L'arrivée du préfet fit diversion.

— Comte de Buissas, dit-il, recevez...

— Merci, monsieur, interrompit Léopold en faisant un effort pour répondre.

— Charmant jeune homme ! ajouta le fonctionnaire à haute voix. Aussi modeste que valeureux. Nature d'élite. Eh bien, monsieur l'inspecteur général des haras ?

— Eh bien, monsieur le préfet?

— Nous arrivons.

— Nous sommes arrivés. L'effet produit sur les populations est colossal.

— Les vœux de monsieur le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics sont comblés.

— Dépassés. A propos, monsieur le préfet, vous avez reçu la circulaire n° 37,779 de Son Excellence ?

— Je l'ai lu avec la plus grande attention, monsieur l'inspecteur général, et je ne doute pas...

— Vous verrez la circulaire n° 37,780 ; elle vous parviendra sous peu.

— Je l'attendrai donc avec la plus vive impatience. Du reste, toutes les circulaires de M. le ministre...

— Étonnantes !... Monsieur le préfet ?..

— Monsieur l'inspecteur général ?

— Je suis à même de vous transmettre la primeur d'une importante nouvelle, très-favorable à la race chevaline. Deux des principaux cercles de Paris, le cercle de la rue Royale et le cercle dit Agricole de la rue de Beaune, se fusionnent en un cercle unique. Le cercle fusionné va constituer dans son sein une société pour encourager l'élève du cheval français de demi-sang et propager dans toute la France l'institution des steeple-chases.

— Et vous osez dire que vous avez des preuves ? demanda Léopold d'une voix défaillante.

— Voilà comment les choses se sont passées, répliqua la Marcelle : votre père a su qu'il était trahi. Il s'est vengé en faisant périr Guillaume, le fils de la nourrice de votre mère, en le noyant dans un étang. Tout le monde connaît l'aventure et si j'élevais la voix...

— Je suis son oncle ! Je suis son oncle ! cria un nouveau personnage en entrant impétueusement. Les militaires refusaient de me laisser passer. Croirait-on ça? Mais je leur ai dit que je suis ton oncle.

La Marcelle, instinctivement, se dissimula derrière un portant, tandis que Léopold serrait la main de M. Rougerie.

— Ah! comme tu as l'air fatigué! s'écria celui-ci. Tu es pâle comme du lilas blanc. Excusez-moi, messieurs, si je me suis introduit ici. Je suis son oncle.

— Monsieur Rougerie.— Monsieur d'Esmouin; dit Léopold en les présentant l'un à l'autre.

— Oh! nous nous connaissons de longue date. On est toujours certain de vous trouver sur le turf, mon cher monsieur d'Esmouin.

— En amateur, cher monsieur, en amateur. J'ai abdiqué.

— Intelligemment, comme tout ce que vous faites. A propos, êtes-vous content de mes poiriers quenouille, de mes pommiers pyramide, de mes cerisiers vrais?

— Enchanté. Et mes deux percherons?... Je les ai aperçus à votre voiture.

— Ils vont, ils vont. Ils mangent beaucoup. Et, alors, vous allez vous reposer?

— Mon Dieu, oui.

— Nous allons nous reposer consciencieusement, appuya Prats. Du reste, ce n'est pas trop tôt. Nous sommes vieux, nous avons la goutte, et nous ne sommes pas jaloux du succès des autres.

— Monsieur est un sportman, un gentleman-rider?

— C'est mon domestique, répondit M. d'Esmouin. N'est-ce pas qu'il est amusant?

— Je faisais tout à l'heure à ma fille une observation que je crois très-fondée, ajouta M. Rougerie. Je lui disais que le bonheur réside dans l'obscurité. Je vais plus loin : j'ose comparer la gloire à un breuvage qui ne désaltère pas.

— Vraiment! Est-ce ton avis, vieux grondeur?

— Il est un temps pour les amours, dit Prats, un autre pour l'ambition, un autre pour la bouteille.

— Ah! tu te trahis, vieux gourmand.

— Mon cheval était trop sanglé! Je vous dis que mon cheval était trop sanglé! s'écria avec un accent de colère M. de Puybanet, dont la voix domina toutes les autres.

Mille propos se croisèrent et formèrent un brouhaha assourdissant.

— Tiens-le dans l'obscurité, disait M. Larmuziaux, couvre-lui la tête, s'il le faut. Je veux qu'il piaffe, qu'il hennisse, qu'il soit fringant et fougueux quand je reparaîtrai. Je ne gagnerai peut-être pas le prix, mais, au moins, j'aurai eu une belle entrée.

— S'il consentait à se décider, disait M. Minois, j'irais jusqu'à cent soixante mille francs.

— Gare-là, gare! criaient des voix avinées.

— N'est-ce pas qu'il est vraiment drôle? disait M. d'Esmouin. C'est un peu à cause de lui que j'ai vendu mon écurie. C'est un original. Il ne me quittera pas. Son pain est cuit chez moi.

— Ce qui m'étonne, reprenait M. Rougerie, c'est qu'aucun cheval ne vous ait jamais marché sur les pieds.

— Monsieur le préfet, disait l'inspecteur général, avez-vous mangé du cheval?

— Vous plaisantez, monsieur l'inspecteur général.

— Pas le moins du monde, je vous jure. La question est à l'ordre du jour. La chair du cheval, considérée comme aliment, a toutes les qualités du bœuf et du mouton. Et même, si vous assistez cet hiver à une ou plusieurs des réunions de Son Excellence, vous ferez bien...

— J'en aurai mangé d'ici là, monsieur l'inspecteur général, et je vous remercie de l'avis.

— Oui, monsieur le préfet, le cheval va prendre un rang distingué dans les objets de consommation. L'affaire est à l'étude. De nombreux banquets où ce nouveau produit était servi sous toutes les formes et à toutes les sauces, ont permis de proclamer hautement sa supériorité. Ce qu'il y a de plaisant, si toutefois on est autorisé à plaisanter sur des choses aussi sérieuses, c'est que la Société protectrice des animaux prend cette initiative d'alimentation sous son patronage. Pour protéger le cheval, elle le mange, et elle arrive facilement à lui prouver que c'est dans son intérêt, oui, oui, dans l'intérêt du cheval. Du reste, c'est bien simple...

— Où demeurez-vous? demanda Léopold à la Marcelle.

Elle lui remit une adresse grossièrement écrite sur un morceau de papier et préparée d'avance.

— Le défunt comte de Buissas était bien bon pour moi, reprit cette femme d'une voix insinuante. Il savait qu'il m'eût été pénible de le trahir. Il a réparé l'accident, le mouvement de vivacité, en répandant les bienfaits autour de lui. C'était un digne homme.

— Ah! murmura Léopold absorbé dans ses pensées, je saurai la vérité, dût-elle me foudroyer.

— Nous nous entendrons facilement, ajouta la Marcelle; nous nous arrangerons à l'amiable.

Ces mots firent entrevoir à Léopold une lueur d'espoir.

— Vous me trompez peut-être, dit-il, mais, si vous m'avez menti, je vous forcerai à demander pardon à genoux. Vous convient-il encore que j'aille vous voir?

— Je ne redoute rien. Je vous fournirai tous les éclaircissements désirables. J'ai dit la vérité.

— Eh bien, vous me reverrez... dans trois jours... dans deux jours... demain peut-être... Attendez-moi.

Le tumulte était à son comble.

— A cheval ! à cheval ! crièrent plusieurs voix.

Léopold secoua la torpeur qui l'écrasait. Il jeta un coup d'œil sur son costume de jockey et fit un geste comme pour le réduire en lambeaux.

— O mon père ! murmura-t-il pendant que la Marcelle disparaissait.

— Voilà le moment solennel, dit M. Rougerie en s'avançant vers lui. Sois vainqueur, mon neveu. Le bonheur réside dans l'obscurité, mais, malgré cela, à l'occasion... Tu as pour toi les vœux de ma fille, les miens, ceux d'un immense concours de population...

— Pas de conseils ! pas de conseils ! interrompit M. d'Esmouin. J'ai défendu à Prats de lui en donner. Il va bien tout seul.

— A cheval, monsieur le comte ! ajouta Prats.

Léopold eut quelques secondes d'hésitation suprême. Il se sentait brisé, anéanti. Puis il regarda M. Rougerie, M. d'Esmouin, il écouta tous ces bruits vagues et excitants qui arrivaient jusqu'à lui pour relever son courage, il en fut enivré comme un soldat qui se ranime et oublie ses blessures en attendant la fusillade, en respirant l'odeur de la poudre. Il revit par la pensée Charlotte qui l'attendait, qui allait le suivre d'un œil ému dans cette dernière lutte.

— Mon oncle, dit-il, serrez pour moi la main de ma cousine.

Et il s'élança à cheval.

— Mon neveu ! mon neveu ! s'écria M. Rougerie ; je voulais te dire... Ah ! le voilà parti. Qu'il est beau ! Il est transfiguré. Il était mou tout à l'heure comme une poire blette, et maintenant... Monsieur d'Esmouin, n'allez pas si vite. Tous ces animaux ne me connaissent pas. Je crains les coups de pied, les ruades.

Il le rejoignit et traversa la piste avec une certaine appréhension.

On ferma les barrières, on hissa l'oriflamme, l'inspecteur général des haras donna le signal, et la course commença avec tant d'élan, de passion, que M. Rougerie ne songea plus à aller retrouver sa fille et resta où il était, près de M. d'Esmouin, de Prats et des notabilités hippiques.

Léopold n'était plus le même. Lui si calme et si contenu jusqu'alors, il paraissait embrasé par un feu intérieur et dévorant. Il ne se souciait plus ni du prix, ni de la victoire, il s'abandonnait avec une sorte d'âpre plaisir aux sensations vertigineuses d'une rapidité folle, aux caresses rudes et sauvages de l'air qui lui fouettait le visage. Les révélations qu'il venait d'écouter concordaient avec des circonstances

mystérieuses, inexpliquées, et bourdonnaient dans son cerveau avec une force, une persistance contre lesquelles tout le sang de son cœur se révoltait vainement.

— Fils de Guillaume, moi ! se disait-il.

Et, pour échapper à cette pensée qui frappait son crâne comme à coups de marteau, il plongea ses éperons dans les flancs de son cheval qui se cabra en bonds furieux.

Un frisson d'anxiété courut parmi les assistants.

— Va, dit Léopold en mots saccadés, emporte-moi loin du monde, va t'abattre loin de tous les regards et brise-moi dans ta chute.

Mais le monde auquel il voulait se soustraire l'étreignait d'un cercle infranchissable. Léopold était là pour se donner en spectacle, et, si douloureuses que fussent ses tortures, il fallait qu'il remplît sa tâche jusqu'au bout. Son cheval tout frémissant de colère frôla la corde et les poteaux qui le retenaient captif sur cette scène immense, environnée d'une muraille vivante dont toutes les têtes semblaient en même temps des bornes agglomérées pour l'empêcher d'être frustrée de ses plaisirs. Léopold était libre de mourir, de se faire tuer, mais, pareil au gladiateur antique, il devait mourir dans le cirque. Vainement il frappa et déchira sa monture; vainement il sonda des yeux les profondeurs de l'horizon afin d'aller cacher son désespoir dans quelque solitude où ses larmes n'auraient pas de témoins. Les violences qu'il ne pouvait pas maîtriser, et qui étaient comme une protestation contre l'inflexible rigueur de sa destinée, n'aboutirent qu'à lui faire dévorer plus vite l'espace dans lequel il était inexorablement enfermé, sans lui permettre d'en franchir les limites. Moins solide, il eût été désarçonné vingt fois. Mais, au milieu même de ses souffrances morales, l'énergie physique réagissait. Son cheval comprenait que, sous un tel cavalier, il devait obéir jusqu'à l'instant où il tomberait de lassitude et d'épuisement. La pauvre bête s'imagina naturellement que ces affronts inaccoutumés et sanglants lui ordonnaient d'aller plus vite, et n'y répondit que par un galop plus brûlant, plus impétueux. Rapides comme l'ombre d'un nuage chassé par le vent du nord, le cheval et le cavalier parcoururent deux fois l'hippodrome avec un élan prodigieux, irrésistible. Le groupe des quatre rivaux n'avait plus l'air que d'un brillant état-major suivant à distance respectueuse un général d'armée. Une foule ne voit jamais l'effort, ne voit jamais la blessure qui saigne, le cœur qui se tord, le front qui éclate, elle ne s'inquiète que des résultats ; une acclamation formidable et unanime accueillit donc Léopold quand il passa pour la seconde fois sous les tribunes. Les mouchoirs des dames s'agitèrent, les hommes élevèrent leurs chapeaux en criant bravo. Le fourmillement de la multitude quelque temps immobile et muette, ses explosions d'enthousiasme,

avertirent Léopold et son cheval que tout était fini. Ils s'arrêtèrent. Tous deux, en rebroussant chemin, avaient l'air anéanti. Léopold ne remuait plus. Ses yeux étaient sans regards, baissés ; sa tête s'inclinait sur sa poitrine. Le cheval revenait à l'écurie comme par habitude, mais il n'avait pas même conscience de son triomphe. Ses jambes étaient roides ; il ne les mouvait plus qu'avec une difficulté manifeste.

— Quoi ? qu'est-ce que vous dites ? s'écria M. Rougerie en s'adressant à ceux qui l'entouraient. Je vous dis, moi, que mon neveu est invincible. Il gagnerait toutes vos courses en chevauchant sur un âne. Oui, un âne ! Seulement, l'âne arriverait en morceaux au but.

Mais les forces humaines ont des limites ; Léopold en quittant les étriers, tomba évanoui entre les bras de M. d'Esmouin et de Prats.

— Mon père ! murmura-t-il d'une voix à peine intelligible.

— Brave garçon ! dit M. d'Esmouin. Il pense à son père, il regrette que son père ne soit pas témoin de ses succès. Ah ! mademoiselle Rougerie sera bien heureuse. Allons, Prats, saprebleu ! Réveille-toi donc, vieil endormi. Apporte ton madère ; c'est le momont.

Mais Prats contemplait Léopold sans connaissance, et se disait :

— C'est étonnant ! Je lui aurais cru plus d'estomac.

XVIII

Léopold partit pour Buissas le jour même. Il laissa mettre sur le compte de la fatigue physique l'accablement provenant d'une tristesse profonde dont il ne voulait faire soupçonner la cause ni à son oncle, ni à sa cousine, ni à personne. Mais, à la grande surprise de M. Rougerie et de Charlotte, il témoigna immédiatement le désir d'habiter le pavillon qui lui appartenait. La jeune fille en éprouva quelque chagrin, et, voyant que son neveu insistait, M. Rougerie la consola de son mieux.

— C'est bien moins loin que le Japon, dit-il.

Quand il fut seul avec sa fille, il ajouta quelques raisons qui avaient pu déterminer l'action de Léopold et qui ne manquaient pas de vraisemblance.

— Un homme ruiné, dit-il, se débarrasse volontiers de sa dernière pièce d'or et se jette résolûment au fond de l'abîme. Mais dès qu'il a quelque espérance de remonter, de fonder un établissement durable sur un niveau reconquis, il consacre tous ses efforts, il réunit tous les matériaux de l'édifice écroulé, il n'en néglige aucun et

il se met vaillamment à l'œuvre. Léopold en est là. Quand il devait partir pour le Japon (ne parlons donc plus de ce maudit Japon), il se souciait fort peu d'un pavillon qui ne peut ni être loué, ni être vendu. A présent, c'est différent. Ce petit pavillon carré, à toit pointu et triangulaire presque enfoui sous la verdure, est devenu un commencement, une base, un chiffre qui se groupera avec d'autres. Léopold est propriétaire ; ça lui fait plaisir, ça le flatte, c'est un sentiment, du reste, qui est dans la nature. Ah ! ma fille, si un jour, par malheur, tu n'avais pas de domicile, tu saurais, tu saurais alors combien il est agréable d'être propriétaire. De plus, j'ai idée que ton cousin se propose de dormir quarante-huit heures de suite. Entre nous soit dit, je le crois, mais n'aie pas l'air de t'en apercevoir afin de ne pas l'humilier.

— Ne manquera-t-il de rien, mon père ?

— Il a des draps à son lit, du calme autour de lui ; que veux-tu de plus? Je lui ai même confié le cor de chasse de ma jeunesse pour qu'il puisse appeler Marguerite s'il a besoin d'elle.

Léopold fut effectivement absent toute la journée du lendemain, mais il ne l'employa pas à se reposer, et, lorsqu'il rejoignit le soir son oncle et sa cousine, sa physionomie avait une expression de calme, d'espérance, de joie contenue.

— Qu'est-ce que je te disais ? murmura M. Rougerie à l'oreille de sa fille. Il a dormi. Regarde comme il a bonne mine.

La profonde tristesse de Léopold était en partie dissipée. Il ne lui restait qu'une mélancolie douce, dont lui seul avait le secret, et au travers de laquelle il lui semblait permis maintenant de sourire aux promesses de l'avenir.

— Ah ! ma cousine, dit-il avec effusion tandis qu'on s'entretenait encore des courses de Poitiers, combien je vous aime depuis que je ne suis plus forcé de vous aimer pour réparer ma fortune !

Et il se laissait aller à ouvrir son âme aux flots divins de la tendresse donnée et reçue.

— Ah ! mon cousin, s'écria-t-elle bientôt, vous me gâtez, vous êtes trop aimable envers moi. Je n'aurais qu'à m'y habituer !

— Tu le peux sans crainte, ma fille, ajouta M. Rougerie. Cela ne fera que croître et embellir. Plus on est heureux, plus on est aimable. Les infortunés, seuls, sont peu amusants, et on ne doit pas leur en vouloir, car ils sont plus à plaindre qu'à blâmer. A propos, mon neveu, il faudra choisir un emplacement pour notre écurie, à moins que.... La gloire est un breuvage dont il ne faut pas abuser. Tu réfléchiras. Tes chevaux sont toujours confiés aux soins de monsieur d'Esmouin ?

— Toujours, mon oncle. Rien ne presse pour nous décider.

Le jour suivant, Léopold ne se présenta également qu'à l'heure du dîner.

— Est-ce qu'il a encore dormi? demanda tout bas Charlotte à son père.

Comme il y avait clair de lune, elle proposa, le soir, de reconduire son cousin chez lui. Léopold accepta d'autant plus volontiers qu'il avait quelque chose à montrer à son oncle. Il lui fit voir deux ou trois vieux livres sur la première page desquels étaient écrits ces mots : « Tant que ce pavillon restera entre les mains de la famille de Buissas, elle ne sera jamais ruinée. »

— C'est l'écriture de ton grand-père, dit M. Rougerie.

Puis, sur un autre livre, à la suite de cet avis, il remarqua qu'une autre main avait ajouté : « Elle ne sera pas bien riche non plus. »

Ces derniers mots avaient été tracés par le père de Léopold.

— Ah! s'écria Charlotte, il y a un trésor caché ici, mon cousin. C'est pour cela que votre grand-père tenait tant à ce que ce pavillon ne fût pas vendu. Vous allez être plus riche que moi. Si cela arrive, je vous préviens que je prendrai ma revanche, je me ferai beaucoup prier pour vous épouser.

— Voyons, mon enfant, ne dis donc pas de folies, reprit M. Rougerie.

Et, pendant que les deux jeunes gens causaient ensemble, il s'écarta un peu afin de réfléchir mûrement.

— Ce grand-père était un vieux rusé, pensa-t-il. Il voyait parfaitement que mon cher beau-frère avait la main trop douce pour y retenir quoi que ce fût. Il aura peut-être voulu, à l'insu de son fils, conserver à son petit-fils une poire pour la soif. D'autant mieux que le mystérieux trésor était déjà tout enfoui. Il date sans doute du temps de la Révolution, époque de troubles pendant laquelle on mettait volontiers son avoir à l'abri. Je connais, rien qu'à Chabannais, cinq familles qui ont ainsi retrouvé de fortes sommes en démolissant de vieilles maisons. Doucement, doucement. N'allons pas trop vite. Si le grand-père de Léopold avait eu des données certaines, précises, comme ses avertissements énigmatiques mais nombreux pourraient le faire croire, il aurait prévenu tout bas un homme sérieux, moi, par exemple, afin que ces immenses richesses reparussent en temps opportun et ne restassent pas sans produire des intérêts.

Un peu indécis, il revint près de sa fille et de son neveu.

— Eh bien, mes enfants, dit-il ; ce trésor?

— Ah ! mon cher père, répondit Charlotte avec une joie fière et ingénue, nous ne nous occupons guère de cela ; n'est-ce pas, mon cousin ?

Puis, s'enhardissant peu à peu, elle ajouta :

— Mon cousin, est-ce que vous dormirez encore demain toute la journée ?

— Dormir !... répliqua Léopold.

Cependant, il ne la désabusa point. Il fut au contraire heureux de saisir le prétexte qui lui était offert pour justifier l'emploi de son temps.

— Oui, dit-il ; demain encore je dormirai probablement un peu tard.

XIX

Dès le matin il se leva et sortit. Le temps était gris et sombre. D'épais nuages restaient immobiles dans le ciel, et semblaient attendre le souffle puissant qui devait les dissiper, ou les heurter les uns contre les autres et les résoudre en pluie. Quelques indications pour le chemin à suivre étaient jointes à l'adresse que lui avait laissée la Marcelle. Léopold, d'ailleurs, connaissait assez le pays pour bien se rendre compte de l'endroit où elle demeurait. Il marcha pendant près de deux heures dans la campagne, et arriva devant une maison isolée, basse, étroite, et qui avait les apparences d'un cabaret. Cependant, aucun signe distinctif n'annonçait au dehors que c'en était un. Il frappa. Les portes étaient closes. Personne ne répondit d'abord et pourtant Léopold entendit distinctement des bruits de voix. Il était sur le point de s'en retourner lorsque la porte s'ouvrit et la Marcelle parut.

— Vous n'êtes pas seule ? dit Léopold.

— Absolument seule, monsieur le comte, répondit-elle ; et toute à votre service. Prenez la peine d'entrer.

Elle lui offrit un siége, et le jeune homme jeta un coup d'œil rapide autour de lui. La pièce où il se trouvait était spacieuse, et révélait en même temps la misère et le désordre, car on y apercevait çà et là des verres, des bouteilles, de vieux jeux de cartes sur des bouts de tapis crasseux, mais pas d'instruments de travail et très-peu d'ustensiles de ménage. Quoique la température fût plutôt humide que froide, la Marcelle reprit près d'un grand feu une place qui semblait lui être habituelle. Pour faire honneur sans doute à son visiteur, elle éloigna et mit à l'écart une marmite qui bouillait.

— Ne vous gênez pas pour moi, dit Léopold.

— Mon fricot cuira plus tard, répliqua-t-elle. Le bois ne nous coûte rien.

Et, pour prouver qu'elle ne l'économisait point, mais sans dire

pourtant comment elle se le procurait, elle jeta dans la cheminée deux nouvelles et longues bûches.

— Il a l'air bien tranquille, pensa-t-elle. Mauvais signe ! Quand son père me voyait, il tremblait.

Puis, voulant sans doute intimider Léopold, ou se venger d'une trop longue attente, elle lui dit, d'une voix où la menace perçait sous un ton traînant et obséquieux :

— Je m'étonnais de ne pas recevoir votre visite, monsieur le comte. Je sais que vous êtes à Buissas, que vous habitez le petit pavillon, que vous courez le pays chaque jour, et je me demandais si vous n'aviez pas oublié votre promesse. Je me proposais même d'aller vous la rappeler.

— Alors, j'ai bien fait de venir, répliqua Léopold d'un accent ferme et résolu. Vous vous occupez de moi, à ce que je vois. Il faut en finir. J'hésitais à me rapprocher de vous, je l'avoue. Mais je vais me marier. Je ne veux pas que de prétendues révélations comme celles que vous m'avez faites aux courses de Poitiers parviennent jamais aux oreilles de ma femme comme elles sont parvenues aux miennes. Voilà pourquoi je suis ici.

— Est-ce me dire que j'ai menti, monsieur le comte ? Je puis vous fournir tous les renseignements....

— Je vais vous les donner, moi, interrompit Léopold. Ce n'est pas chez vous que je les ai pris ; je les ai puisés à des sources moins équivoques. J'ai vu la nourrice de ma mère...

— Elle est tombée en enfance, monsieur le comte.

— Elle est vieille, mais pour repousser d'odieuses calomnies les idées s'éclaircissent et les souvenirs se réveillent. Vous avez attaqué une sainte femme, une femme irréprochable, vous ! une femme dont j'ai presque honte de profaner le nom ici parce qu'elle est ma mère. Vous avez osé ternir ce qu'il y a au monde de plus naturel, de plus pur, de plus respectable : l'affection bienveillante et protectrice accordée à un frère de lait. Il n'y a donc rien de sacré pour vous, Marcelle ?

— Monsieur le comte !...

— Ce n'est pas tout. A l'accident où a péri Guillaume, il y avait un témoin. Je l'ai vu. Ah ! soyez tranquille. Vos révélations ont été mises à profit par moi, et si je ne vous traite point maintenant comme vous mériteriez d'être traitée, c'est parce que je me dis que, quels que soient les motifs qui vous ont fait parler, je vous suis redevable d'avoir appris la vérité tout entière. Trois personnes étaient dans une barque : mon père, ma mère et Guillaume. La barque allait à la voile, sous un vent assez fort. Guillaume, en manœuvrant une corde, tomba à l'eau. Ma mère jeta un cri. Mon père saisit une

perche et la tendit au naufragé qui fut sur le point de la saisir. Mais la barque s'éloignait, le vent l'emportait rapidement. Mon père se précipita dans l'eau et nagea vers Guillaume qui avait disparu, pendant que ma mère détachait la voile et arrêtait l'embarcation. Ce n'est pas ainsi qu'on tue les gens, Marcelle. Interrogez le témoin qui a survécu. Il se nomme Jérôme. Il vous dira comment les choses se sont passées. Il a lui-même secouru mon père, qui ne renonça à sauver Guillaume qu'en perdant connaissance, épuisé de forces mais non de courage.

— Tout cela est bien possible, répliqua la Marcelle déconcertée, et furieuse de voir lui échapper une proie qu'elle croyait définitivement saisie ; cependant, les méchants propos vont leur train. On jase sans aller aux preuves. Je ne demande pas mieux que de les démentir. Je vous suis dévouée comme je l'étais au défunt comte de Buissas. Mais n'y aura-t-il pas réciprocité entre nous? Vous voilà riche. Vous venez de gagner énormément d'argent. Moi, je suis dans la misère. Mes deux fils....

— Ah! interrompit Léopold, vous vous montrez telle que vous êtes ! Prenez garde ; vos motifs sont peu avouables....

— Laissez-moi tout dire, reprit-elle avec volubilité. Si vous comptez sur moi, je veux pouvoir compter sur vous. Mes deux fils ont commis une faute. Ils sont poursuivis, traqués. Ce n'est pas vous qui nous dénoncerez; si vous le faisiez, j'imprimerais à votre nom, en plein tribunal, une tache ineffaçable. Vous diriez que je mens.... A quoi cela vous servirait-il? Vous savez aussi bien que moi que la flétrissure vous resterait. Aussi, je n'ai pas peur. Je puis vous parler à cœur ouvert. Mes deux fils et moi, nous désirons quitter le pays et passer à l'étranger. L'air de France ne nous vaut rien. Donnez trois mille francs et nous sommes quittes.

— Une récompense, à vous !... A quel titre?

— Service pour service ! Votre père n'y regardait pas de si près.

— Ah! malheureuse femme, n'invoquez pas ce nom. Il me forcerait à vous imposer une réparation éclatante, si tout ce qui s'est passé n'était, hélas ! irréparable. Mon père !... Ah ! je devine ! Vous l'avez audacieusement spolié en le menaçant de colporter partout vos indignes calomnies. Vous lui avez inspiré tant de frayeurs qu'il m'a constamment tenu éloigné afin que leur sinistre écho n'arrivât point jusqu'à moi. Il a tenté de vous apaiser par des bienfaits, et vous avez ameuté autour de lui une troupe de gens affamés et éhontés. Ah! je me souviens.... Tous ces mendiants qui me parlaient à voix basse de mort violente, espéraient continuer avec moi leur ignoble trafic. Pauvre père! Vous l'avez dépouillé, ruiné, privé de son

fils; vous l'avez fait mourir de chagrin, et vous me demandez, à moi, de payer votre crime!

— Trois mille francs, monsieur le comte... ce sera fini après.

— Ah! misérable femme, ne me rappelez pas que j'aurais à venger mon père... si toutefois on pouvait se venger de vous.

Léopold avait élevé la voix. Son indignation éclatait malgré lui. La Marcelle paraissait violemment agitée. Par moment elle semblait près de s'élancer sur Léopold, puis elle frissonnait comme sous une secrète épouvante. Aux dernières paroles qu'elle entendit, elle fit signe au jeune comte de se taire, puis ajouta tout bas :

— Croyez-moi ; ne résistez pas. Dans votre intérêt, faites ce que je vous dis. C'est peu pour vous... et vous serez débarrassé de nous.

Mais, presque au même instant, deux hommes parurent et entourèrent Léopold.

— Des façons ! dit l'un d'eux.

— Ce sont mes fils, reprit la Marcelle d'un ton indiquant qu'elle souhaitait d'éviter un malheur. Ils ont trop de cœur pour laisser maltraiter leur mère. Voyons, monsieur le comte, soyez raisonnable. Vous n'avez peut-être pas la somme sur vous; faites-nous un billet à courte échéance. Songez que nous devons partir bientôt.

Et elle appuya sur ces mots comme pour décider Léopold.

Mais, par un mouvement prompt comme la pensée, il saisit dans la cheminée un tison embrasé et le fit tournoyer devant lui.

— Place! dit-il en se dirigeant vers la porte.

Cette action engendra autour de lui une sorte de stupeur.

— Ah ! le lâche!... il se défend ! murmura le plus jeune des deux frères.

Léopold était déjà dehors lorsqu'ils s'encouragèrent par un regard à se précipiter à sa poursuite. Mais leur mère se cramponna à leurs vêtements, et les arrêta.

— Qu'il s'en aille, dit-elle. Il n'y a rien de bon à tirer de lui. Vous ne réussirez pas puisque j'ai échoué, moi.

Tandis que Léopold disparaissait, l'aîné des deux fils alla ramasser le tison fumant qu'il avait jeté sur la route.

— C'est ça qui l'a sauvé, dit-il en le rapportant, c'est ça qui nous vengera.

Ces trois misérables se comprirent, et un sourire de basse méchanceté passa sur leurs lèvres. La Marcelle elle-même sembla contente, et approuva par son silence le projet d'un crime qui n'exposait pas directement la vie de ses fils. Elle s'était pour ainsi dire engagée envers eux, elle leur avait promis monts et merveilles, et la conduite de Léopold, en mettant à néant toutes ses espérances, causait à cette femme autant de désappointement que d'humiliation.

— Il s'est moqué de vous, la mère, dit un de ses fils.

— Et il s'en repentira, reprit-elle.

— Oui, mais, en attendant....

— Ah! ne te fâche pas; ce n'est pas ma faute; interrompit Marcelle avec un emportement mêlé d'une sorte de sauvage tendresse. Pouvais-je prévoir que les choses tourneraient ainsi? Ce comte de Buissas a un aplomb d'enfer. Il venait tout simplement ici pour m'interdire la parole, pour me museler sans même daigner me mettre un frein d'argent. Il va se marier, et il recule devant un sacrifice de trois mille francs pour assurer son repos. Son entêtement lui coûtera cher.

— C'est une mauvaise affaire de plus sur les bras, ajouta le plus jeune des deux frères en regardant au dehors avec inquiétude. Je m'ennuie dans ce pays, moi.

— Nous partirons, nous partirons, reprit la Marcelle; mais nous serons vengés auparavant.

XX

Léopold, en revenant à Buissas, eut le temps de faire beaucoup de réflexions.

— Suis-je à jamais délivré de ces gens-là? se demanda-t-il d'abord.

Cette question n'était pas facile à résoudre, car la solution ne dépendait pas de lui. Néanmoins, et quoiqu'il restât dans le doute, il ne put se décider à porter plainte. L'aventure avait eu lieu sans témoins. Léopold n'avait point été précisément attaqué. Il lui répugnait d'entrer en lutte égale avec de pareilles gens, d'autant mieux que, s'il le faisait, les noms de son père et de sa mère seraient indubitablement prononcés, et qu'une calomnie, même réfutée, laisse toujours après elle de fâcheuses traces. Léopold, dans tous ses voyages, n'était pas sans avoir couru quelques dangers semblables à celui auquel il venait d'échapper. Généralement, et surtout à l'âge du jeune comte, une fois qu'on en est sorti on n'y pense plus. Léopold résolut d'agir ainsi, et de ne pas même se donner le petit plaisir de raconter cet événement à M. Rougerie et à sa fille qui auraient pu s'en effrayer. Il avait reconnu chez son oncle une certaine fermeté, laissant peu de prise aux envahissements des intrigants. Cet exemple lui parut bon à suivre, son caractère, du reste, l'y encourageait, et Léopold supposa que la Marcelle, qui avait été très-longtemps sans renouveler une première tentative inutile, ne reviendrait plus à la charge après un second et définitif échec, et se tiendrait tranquille. Quant à des craintes plus sérieuses,

Léopold n'en avait pas. D'ailleurs, lors même qu'il eût été contraint de s'entourer de précautions, de vivre au milieu de périls perpétuels, il aurait cru commettre une lâcheté et s'avilir à ses propres yeux en cédant à l'intimidation. Il ne songeait pas plus à pactiser avec l'ignominie qu'à la punir, car le châtiment fût descendu trop bas, et c'eût été se souiller que d'écraser cette femme immonde. Le meilleur parti à prendre était de l'oublier, c'est ce qu'il fit. Avant même d'arriver à Buissas, il ne pensait plus à elle.

— Eh bien, mon cousin, dit Charlotte d'un air un peu ironique, vous êtes-vous bien reposé ?

— J'ai cherché mon trésor imaginaire, répondit-il en riant ; mais demain, cousine, je serai tout à vous.

— Oh ! ce n'est pas certain. Les grandes affaires vont commencer. Voici déjà une lettre sur laquelle il y a « très-pressée. »

Léopold la lut et la tendit à Charlotte.

— Quoi ! mon cousin, s'écria-t-elle avec joie, vous me montrerez toutes vos lettres !

— Ma fille, dit M. Rougerie, tu empiètes sur tes droits futurs.

Puis il ajouta, à l'oreille de Léopold :

— Je crois qu'elle sera un peu jalouse.

— Cela ne me fait pas peur, répondit Léopold qui était brave de toutes les façons.

Charlotte ayant lu passa la lettre à son père.

— C'est bien grave, dit-il, la gloire, certainement....., mais, d'un autre côté..... Ma fille, donne ton avis.

— Me le demandez-vous, mon cousin ?

— Sans doute. J'inaugure aujourd'hui une bien douce habitude : celle de ne jamais prendre une seule détermination sans avoir assemblé le conseil de famille.

— Ah ! que vous êtes bon et aimable. N'est-ce pas ! mon père ?

— J'en conviens. Mais ce n'est rien encore, tu verras, tu verras plus tard, Léopold me rappelle ma jeunesse. Il est aussi aimable que je l'étais.

— Je ne suis qu'une ignorante, reprit Charlotte. M. d'Esmouin vous transmet les propositions de M. Minois, et si je dis un mot sur cette affaire importante, mon cousin, c'est pour vous obéir, pour n'avoir pas l'air d'être indifférente à ce qui vous intéresse. Vous avez été lancé dans le monde des haras ; voyez si vos aptitudes et vos goûts vous y retiennent. Ce monde-là vous plaît-il? les gens que vous y avez rencontrés vous ont-ils inspiré le désir de devenir semblables à eux, de partager leurs mœurs, leurs occupations, leur manière de vivre? le chemin où vous avez marché quelque temps a dû vous montrer ce qu'il y au bout, et quels seraient vos compagnons de route. Réfléchis-

sez ; vous êtes à même d'agir en pleine connaissance de cause. Ne prenez conseil que de vous-même. Les personnes qui vous sont chères ne pèseront pas sur votre décision, et elles seront heureuses en vous voyant heureux.

— C'est bien dit, ma fille, mais tu ne conclus pas.

Léopold saisit avec émotion la main de sa cousine et la porta à ses lèvres.

— Cher guide, dit-il, flambeau adoré, vous éclairez l'avenir en restant modestement dans l'ombre ! Ah ! Charlotte que je vous aime.

— Attendez donc ! attendez donc ! s'écria M. Rougerie d'un ton bourru et cordial. Vous n'êtes pas encore mariés.

Léopold prit une feuille de papier et écrivit à M. d'Esmouin qu'il acceptait les offres de M. Minois. M. Rougerie et sa fille s'abstinrent de commentaires pour ne pas influencer Léopold et lui laisser sa liberté jusqu'au dernier moment, mais, au fond, ils furent enchantés de la détermination prise par lui. M. Rougerie se disait que pour faire courir il faut posséder une très-grande fortune ; et Charlotte sans avoir encore des idées bien précises et sans vouloir entraver l'initiative de Léopold, rêvait pour lui d'autres destinées.

Le jeune homme ne rentra à son pavillon qu'assez tard, et, dès qu'il y fut, il se coucha et s'endormit. Il ne rapportait de sa promenade dans la journée que de la fatigue. Il ne songea même pas que la prudence devait le tenir en éveil. L'image de Charlotte, cette image si douce qui ne le quittait plus et lui montrait en souriant l'enivrante perspective d'un bonheur prochain, effaçait toutes les autres et écartait la pensée même d'un danger. Mais ce danger existait. Dès que la lumière de Léopold fut éteinte dans sa chambre, deux hommes escaladèrent un mur peu élevé, et pénétrèrent dans une sorte de hangar placé sous le bâtiment et ayant autrefois servi de remise. Tout concourait à favoriser leur crime. Une provision de bois était rangée sous ce hangar et ils y mirent le feu. Pendant que l'incendie se déclarait, ils enfoncèrent à la porte et aux volets du bas des pitons disposés comme ceux dans lesquels on place des cadenas à l'entrée des caves. Ils les lièrent avec du fil de fer, de façon à couper toute retraite à Léopold, et s'enfuirent. Le feu gagna lentement du terrain. L'amas de bois s'embrasa tout entier, et perçant le plancher, attaqua l'étage supérieur. La chambre de Léopold ne se trouvait pas au-dessus du hangar, et l'incendie ne devait la dévorer qu'en dernier lieu. Pendant que tout se consumait autour de lui, il dormait, il dormait profondément. Il ne se réveilla que vers quatre heures du matin, en entendant des cris réitérés, et le bruit de pierres lancées contre ses volets. Dès qu'il ouvrit les yeux, il toussa ; une chaleur suffocante le prit à la gorge. Instinctivement,

il courut à une fenêtre et l'ouvrit. Les volets du haut n'étaient pas entravés et ne résistèrent point quand il les poussa.

— Ah! dit une voix au dehors, je savais bien qu'il y avait quelqu'un, j'avais vu de la lumière vers les onze heures.

Léopold passa à la hâte quelques vêtements et se précipita vers l'escalier. Il le vit en flammes, recula, et revint à la fenêtre.

— Attention à vous! dit-il, je saute; j'ai mis le feu je ne sais pas comment.

Déjà il enjambait, lorsqu'une voix forte lui cria :

— Un instant, donc! vous allez vous tuer.

Léopold regarda et vit deux gendarmes.

— Merci de l'avis, dit-il, mais j'aime encore mieux me casser une jambe ou risquer de me casser la tête, que rester ici avec la certitude d'être grillé.

— Attendez, vous dis-je, reprit la voix.

Et presque au même moment, une corde lui fut lancée. Léopold l'attacha à l'appui de la croisée et se laissa glisser. Dès qu'il toucha terre, il serra vigoureusement la main des deux gendarmes.

— Il y a dans la vie humaine des choses bien bizarres, dit l'un d'eux d'un ton grave. Cette corde, à laquelle un honnête homme devra la vie, ou tout au moins l'intégrité de son individu, maintes fois a servi pour envelopper des malfaiteurs. Tout est variable dans le sort des hommes et des choses.

— Monsieur, dit l'autre gendarme en saisissant la corde pour monter à l'assaut par la force du poignet, je vois à votre sérénité que vous n'avez laissé personne en danger derrière vous, mais vous avez abandonné votre lit précipitamment, y a-t-il là-haut quelque objet précieux que vous désireriez sauver?

— Rien! rien! répondit vivement Léopold, ne vous exposez pas à un péril inutile.

— Le fléau va accomplir son œuvre de destruction, reprit le premier gendarme. Nous n'avons ni pompes, ni aucun moyen de le combattre. Le château de Buissas est voisin, et on pourrait peut-être..... Ah! mais, voici un petit déluge qui remplira avantageusement l'office de pompes à incendie.

Le ciel, en effet, qui était resté chargé de nuages et menaçant tout le jour, s'ouvrit pour répandre des flots de pluie.

— Je regrette de ne pouvoir vous offrir un abri, dit Léopold.

— Nous ne serions pas en mesure d'accepter, monsieur, nous sommes en expédition, nous venons d'arrêter trois malfaiteurs, la mère et les deux fils.

— Ah! dit Léopold qui écouta attentivement.

— Nous étions donc sur la route, quatre hommes et un brigadier,

accompagnant les prévenus, lorsque j'aperçus des lueurs. Il y a un malheur, dis-je à mon supérieur, et je lui demandai la permission de me porter au galop sur le lieu du sinistre. Il me l'accorda avec d'autant plus de facilité que nos trois prisonniers sont soigneusement garrottés, et qu'un chien de berger suffirait pour les conduire. Subséquemment, je me détachai avec Picot... Eh! Picot, qu'est-ce que vous faites donc là-bas? Est-ce que vous cherchez, par hasard, une épingle que vous auriez perdue?

— Venez voir! venez voir! cria Picot.

Léopold et le premier gendarme se rapprochèrent. Picot leur montra les pitons enfoncés dans une porte à demi-consumée.

— Ce sinistre doit être attribué à la malveillance, dit-il, il faut dresser procès-verbal.

— C'est effectivement sûr et certain, reprit le premier gendarme, voici des indices.

Puis, se tournant vers Léopold :

— Monsieur, ajouta-t-il, vous connaissez-vous des ennemis dans le pays?

Déjà Léopold n'avait plus de doutes. Mais, quelques secondes de réflexion lui firent comprendre que, s'il accusait, sa lutte contre cette femme à langue de vipère recommençait.

— Voici vos camarades, dit-il, j'entends le pas de leurs chevaux. Cette femme qu'ils emmènent n'est-elle pas?...

— La Marcelle, mauvaise graine, monsieur, ainsi que ses deux fils. Du reste, leur affaire est claire : vol avec effraction, recel, complicité, préméditation ; ils en ont pour vingt ans au moins.

L'infatigable Picot continuait son enquête.

— Encore des pitons ici! s'écria-t-il, vous l'avez échappé belle, monsieur, on voulait vous rôtir tout simplement.

Le premier gendarme renouvela sa question.

— Non, répondit Léopold, je ne me connais pas d'ennemis.

Il se dit que, puisque cette femme et ses fils avaient à expier un autre crime, il n'avait plus qu'à les abandonner à la justice qui se chargerait de le venger sans que son nom fût prononcé par ces trois bouches venimeuses.

Le cortége s'avançait sous une pluie battante. Léopold prit les noms des deux gendarmes qui l'avaient secouru, et leur donna le sien.

— Nous nous reverrons, dit-il, en leur serrant la main.

— Vous n'avez point quelque velléité de faire votre déclaration au brigadier?

— Je n'ai rien à déclarer, sinon, que ma demeure a eu la maladresse de se laisser brûler. Me voilà trempé jusqu'aux os. Le château de Buissas n'est pas loin, et j'y ai mon lit. Au revoir.

Léopold fit quelques pas et se plaça derrière un arbre. Il souhaitait de voir ce qui allait se passer. Les trois prisonniers parurent, enchaînés les uns aux autres, à pied, ayant un gendarme de chaque côté et un autre derrière eux. On fit halte devant le pavillon. Picot et son camarade n'étaient pas remontés à cheval. Ils firent descendre le brigadier, lui parlèrent tout bas, et lui montrèrent les preuves du crime. Pendant ce temps, les lueurs mourantes de l'incendie à demi éteint par la pluie éclairaient en plein la Marcelle et ses fils qui attendaient sur la route. Ils échangèrent un regard empreint d'une joie farouche. Ils supposèrent que Léopold avait péri. Un des frères poussa même un ricanement sauvage, à peine contenu par la prudence. L'autre frère et la mère se rapprochèrent de lui comme pour lui imposer silence, pour étouffer ce cri de joie qui était presque une révélation, un aveu.

— Ah! pensa Léopold, j'aurais beau jeu pour faire une leçon de morale à ces misérables. Mais elle serait perdue, et j'aime mieux rentrer chez moi.

XXI

Cet incendie amena un résultat que personne n'avait prévu : la découverte du fameux trésor. Dès que le jour parut, Léopold conduisit son oncle au pavillon pour voir avec lui ce qui en subsistait encore, et aviser aux moyens de réparer le désastre. Les quatre murs, noirs à l'intérieur et conservant un reste de chaleur, malgré la pluie qui n'avait cessé de tomber, s'étaient maintenus debout. Mais les planchers et une partie du toit s'étaient écroulés. Pendant qu'il examinait tristement cet amas de décombres, la physionomie de M. Rougerie changea tout à coup, il jeta un cri de surprise, et, appelant son neveu, il lui montra des traînées brillantes, de minces ruisseaux d'or qui s'échappaient des poutres rongées par le feu.

— Ton grand-père avait raison, dit-il. Regarde!

Léopold se baissa vivement et ramassa une poignée de beaux et bons louis, à l'effigie de Louis XV et de Louis XVI.

Les cachettes étaient pratiquées d'après le système en usage à cette époque. Les solives du plafond, celles des cloisons, étaient presque toutes perforées d'une façon uniforme, et, dans ces excavations recouvertes ensuite de bois et de couleur, des piles d'or se trouvaient enfouies.

— Ah! mon neveu, s'écria M. Rougerie ébloui, fasciné, il y a là toute une fortune! Nous allons avoir de l'occupation. Tu m'aideras à tamiser les cendres.

Avec une joie d'enfant, Léopold emplit lestement son mouchoir et courut à Buissas.

— Tendez votre robe, cousine, dit-il à Charlotte.

Elle obéit sans savoir de quoi il s'agissait, et Léopold lui versa de haut tout le contenu de son mouchoir.

— C'est pour vous, dit-il. Venez, venez vite. Nous faisons une récolte bien amusante. C'est plus intéressant que la récolte des champignons. Prenez un grand panier. Serrez d'abord ceci. Avez-vous des coffres assez vastes?

Un instant après ils avaient rejoint M. Rougerie, et tous les trois continuaient leurs recherches en poussant mille exclamations joyeuses. Chacun d'eux faisait un tas particulier; puis bientôt, voyant l'empressement et l'activité de sa cousine, Léopold lui apporta tout ce qu'il rencontrait.

— Grossissez mon tas, dit-elle; c'est la part des pauvres.

— Ah! cousine, quelle bonne idée!

M. Rougerie approuva, et ajouta un louis tout enfumé.

— Ils seront plus riches que nous, dit-il; mais tant mieux pour eux.

— Et la part du gouvernement? demanda Léopold qui possédait quelques vagues notions sur les trouvailles.

Mais M. Rougerie n'approuva plus.

— Entendons-nous, dit-il. Je comprends que, pour les navires brisés qui échouent sur nos rivages, le droit d'aubaine puisse exister au profit du gouvernement. Ici, c'est autre chose: tu rentres dans ton bien: voilà tout; tu hérites; ton grand-père te l'avait annoncé par des écrits dont je suis surpris, à présent, de ne pas avoir deviné le sens, qui était cependant bien clair. Encore un louis tout noir! Pour les pauvres!

— Des papiers! Des papiers! s'écria Léopold en retirant d'un trou une liasse qui s'était obstinée à ne pas brûler.

— Tu m'étonnes, mon neveu. Dans ce temps-là les billets de banque n'étaient pas inventés.

— Des assignats, mon oncle!

— Tiens! C'est flatteur pour la République. Gardons-les comme curiosités. Gardons tout.

— Et si je vous refusais ma main, à présent que vous êtes si riche! dit Charlotte. Vous le mériteriez bien, mon cousin.

— Ne t'en avise pas! s'écria M. Rougerie que la joie continuait à faire parler à tort et à travers. Tu te mettrais en lutte ouverte avec la société; tu agirais contrairement aux bons principes. Prends exemple sur moi, ma fille: j'aimais Léopold quand il était pauvre; je l'aime bien davantage depuis que la fortune lui prodigue ses caresses.

Mon cœur est au-dessus des coups du sort. Embrasse-moi, ma petite comtesse. Non, ne m'embrasse pas; nous n'avons pas le temps.

M. Rougerie négligea un peu ses fleurs ce jour-là et les jours suivants; mais Léopold, malgré son surcroît d'occupations, n'en hâta pas moins les préparatifs de son mariage. Pendant que son oncle continuait à briser les poutres à coup de hache et achevait de tamiser les cendres, le jeune comte se rendit en personne chez M. d'Esmouin pour l'inviter à la cérémonie et le prier d'être un de ses témoins. Léopold avait la pensée et l'espoir de lui faire partager les bénéfices provenant de l'écurie achetée et revendue. Mais M. d'Esmouin l'arrêta dès les premiers mots, en indiquant nettement que Léopold le blesserait s'il insistait. Le jeune homme, toutefois, sut prendre le vieux gentilhomme par son côté faible, et lui demanda de l'autoriser à gratifier Prats du capital d'une rente de douze cents francs.

— Songez que je suis riche, ajouta Léopold qui avait raconté la découverte du trésor.

M. d'Esmouin, vivement ému, paraissait en proie à un violent combat intérieur.

— Bon Prats! murmurait-il... Pauvre vieux! Serait-il content! Mais, s'il allait me quitter!... retourner dans son affreuse Angleterre!...

Prats heureusement, se montra digne de l'attachement qu'il avait su inspirer. Étonné d'abord, attendri malgré ses stoïques apparences, il oublia d'essuyer une larme de reconnaissance qui coulait sur sa joue ridée, et, s'avançant en tremblant de joie vers son vieux maître, il lui montra les billets de banque donnés par Léopold.

— Monsieur d'Esmouin, dit-il, nous les mangerons ensemble.

— Voyez-vous ça! s'écria M. d'Esmouin. Voilà bien une autre histoire. La richesse lui monte à la tête. Il me traite en ami, l'animal. Il va m'offrir de me régaler au cabaret. Et j'irais! Oui, j'irais! Cet être-là fait de moi tous ce qu'il veut. Ne te fâche pas, vieux bourru.

Prats ne se fâchait pas, loin de là. Il se tourna vers Léopold et lui dit gravement :

— Monsieur le comte de Buissas, je n'aime pas à me déranger, mais, après ce que vous avez fait pour moi... j'irai à votre noce, je vous le promets.

— Laissez, laissez, ajouta M. d'Esmouin en riant à gorge déployée. Il est lancé; il va vous proposer d'être votre témoin. Ah! que tu es drôle, mon vieux Prats, que tu es amusant! Tu dis? Tu consens, n'est-ce pas? Nous irons à la noce.

Le mariage ne tarda pas à avoir lieu. Toute resplendissante de beauté et de tendresse, Charlotte fit publiquement le serment qu'elle avait fait depuis longtemps en secret, d'aimer toujours Léopold. Quant à lui, sa vie semblait en pleine floraison depuis qu'elle avait

repris racine au sol natal. M. Rougerie lui-même, depuis que ses affections avaient pris une expansion plus large, paraissait rajeuni.

— L'arithmétique a du bon, dit-il souvent à Léopold, mais elle devrait être abolie dans les familles. En effet, si le malheur s'amoindrit, se dissipe en se divisant, le bonheur se double, se triple en se partageant. Essaye de chercher la preuve de ce calcul, tu ne la trouveras pas, et cependant il est juste.

Ce bonheur auquel il a coopéré, M. Rougerie ne se lasse pas de le contempler.

— Sois heureux, sois heureux, mon gendre, dit-il encore parfois à Léopold. La jeunesse n'a qu'un temps. Plus tard, bientôt, j'en suis certain, tu deviendras un homme utile, utile à ta femme, à ton vieil oncle, à tes enfants, et à ton pays.

HIPPOLYTE AUDEVAL.

PRÉFACE

D'UN

ÉCRIVAIN BYZANTIN

Plus je lis, plus je regrette les premières lectures de ma jeunesse, lectures faites trop rapidement et avec une ardeur irréfléchie. Les manuscrits grecs et latins, les premiers surtout, avaient pour moi un charme irrésistible. Rien ne me rebutait : ni les abréviations, ni le sujet, ni l'auteur, ni l'époque, et je dévorais tout ce qui tombait sous ma main. Mais à combien de déceptions n'étais-je pas exposé! La littérature grecque, dans son ensemble, est si étendue, si variée, si inégale! L'antiquité classique illumine de quelques beaux reflets les œuvres des premiers Pères de l'Église. Saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nazianze, sont encore les petits-fils de Xénophon et de Démosthène ; c'est ce qu'a si bien prouvé l'illustre auteur du *Tableau de l'éloquence chrétienne au quatrième siècle*. Mais après, et plus tard, quel désordre, quelle incohérence, quelle corruption dans les mœurs, dans les esprits, dans le goût, dans la langue! Tout s'avilit. La dignité humaine disparaît. On ne parle plus aux grands qu'avec un encensoir à la main, et l'adulation, revêtant toutes les formes, prend des proportions exagérées. La simplicité est une preuve d'impuissance, et les subtilités sont réputées élégances de style. L'infiltration des idées orientales s'opère peu à peu, et avec elles s'introduit l'abus du langage figuré. Le monde physique envahit le monde moral, et tout devient métaphore. Les mêmes comparaisons, prises dans les grands spectacles de la nature, reviennent à satiété : la mer et l'incessante mobilité de ses ondes, la foudre et ses fureurs, l'aurore et sa rosée bienfaisante, le Nil et la fécondité

de ses inondations, le Pactole et son sable d'or. Des mots, des mots et toujours des mots. L'idée est si rare ou tellement noyée qu'elle demeure insaisissable.

Aveuglé par cette vaine fantasmagorie, je passais à côté du fait sans l'apercevoir. Dans mon inexpérience, je négligeais des renseignements qui plus tard eussent trouvé leur application. Quelquefois cependant j'étais récompensé de mes peines, et mes lectures, si rapides qu'elles fussent, n'étaient pas sans profit pour la science. On connaît plusieurs de mes découvertes littéraires ; il en est d'autres sur lesquelles je ne me suis pas encore expliqué. Je les annoncerai en temps et lieu. Ceci prouve tout le parti qu'on peut et qu'on doit tirer d'une étude sérieuse et approfondie des manuscrits. C'est ce qu'avait très-bien compris notre célèbre helléniste Boissonade, auquel, à tort suivant moi, on a reproché, je ne dirai pas son goût, mais une espèce de penchant pour les auteurs byzantins. Tout en reconnaissant, tout en déplorant le verbiage et le faux goût qui règnent dans leurs écrits, il savait par expérience qu'ils ne sont pas complétement dépourvus d'intérêt. Un renseignement historique, un trait de mœurs, un détail philologique compense souvent bien des peines et suffit pour justifier l'attention dont ces écrits ont été l'objet.

Et d'ailleurs, avons-nous bien le droit d'être si dédaigneux quand nous nous rappelons ce qu'était l'Occident aux époques dont nous parlons? Pendant que la famille des Comnène et des Ducas cultivait les lettres avec passion et avec plus de succès qu'on ne pouvait en espérer dans des temps si désastreux, nous étions plongés dans l'ignorance et la barbarie. Nos ancêtres, hommes de guerre, allaient, sous prétexte de croisades, ravager les riches provinces de l'Orient et s'emparaient du trône de Byzance. C'est sous le malheureux gouvernement des empereurs latins que les lettres tombèrent dans le plus grand avilissement ; c'est aux troubles qui ont signalé cette époque, qu'on attribue la perte d'un grand nombre d'ouvrages qui existaient encore du temps de Photius. Nicétas Choniate fait un tableau touchant de la dévastation qu'ont causée à Constantinople les incendies qui accompagnèrent ou suivirent la prise de cette ville par les Francs, et la barbarie des vainqueurs qui, dans leur grossière ignorance, croyaient ne pouvoir mieux exprimer leur mépris pour les Grecs qu'en les appelant des faiseurs de livres et des savants. Les richesses littéraires, accumulées par les Ducas et les Comnène, furent détruites par les soldats de la croix, qui se promenèrent dans les rues portant des manuscrits sur leurs piques [1].

[1] Schœll., *Hist. de la litt. gr.*, t. VI, p. 28.

Soyons donc plus indulgents pour les littérateurs byzantins, quelque faible d'ailleurs que soit leur mérite ; car c'est à leur zèle que nous devons la conservation des chefs-d'œuvre de l'antiquité que sans eux nous ne connaîtrions pas. Remercions également les savants modernes qui, à l'exemple de Boissonade, ne craignant pas de consacrer leurs loisirs à l'étude de ces époques dégénérées, nous fournissent des matériaux précieux pour une histoire littéraire de la Grèce pendant le moyen âge.

Cette histoire est encore à faire. Une œuvre de ce genre ne pourra être entreprise avec succès et d'une manière complète que lorsqu'on aura publié tous les ouvrages composés avant la prise de Constantinople, et dont un grand nombre, par suite d'un injuste dédain, dorment encore dans la poussière des bibliothèques, en attendant qu'ils deviennent la proie des vers. L'histoire des décadences, qu'il s'agisse des empires ou des littératures, comporte aussi ses enseignements , et il n'est pas rare de trouver de l'intérêt dans la lecture de certains auteurs qu'une éclectisme trop absolu semble avoir condamnés à un oubli perpétuel.

En voici un par exemple qui nous raconte lui-même sa vie littéraire et qui nous parle des principaux ouvrages qu'il avait composés. A l'en croire, il a abordé tous les genres, et toujours avec le même succès. Éloquence, goût, érudition, il possédait tout à un degré supérieur. On n'est pas plus naïf, plus intrépide dans sa propre glorification. Nous devons sans doute rabattre beaucoup des éloges qu'il se donne avec tant de complaisance. Mais il faut avouer qu'il ne manque pas d'un certain mérite, et que même, sauf de légers défauts tenant à des finesses de langue mal comprises, il écrit d'une manière assez élégante. C'est là un des mérites des rhéteurs de la cour de Constantinople pendant le moyen âge. Ils composaient avec une certaine habileté des pastiches de l'ancienne langue attique, mais ils cachaient mal le vide des idées sous une déclamation de mauvais goût et pleine d'hyperboles.

Notre écrivain se nomme Nicéphore Basilacas. Il est auteur d'un petit nombre de fables et de quelques éthopées ou exercices oratoires écrits avec pureté. Peu connu du reste, il n'a point d'article dans les recueils biographiques ; Fabricius et Léon Allatius ne lui ont consacré que quelques lignes.

Ce Basilacas était professeur de rhétorique sous Alexis Comnène, et s'acquit par ses ouvrages une assez grande réputation. Comme tous les savants de l'époque il voulut prendre part aux discussions religieuses ; il composa même un Commentaire sur les épîtres de saint Paul, commentaire dont Nicétas Choniate paraissait faire grand cas. Sur la fin de sa vie plusieurs de ses amis le prièrent de former

un recueil de ses écrits. Dans l'intention de leur être agréable, il réunit tout ce qu'il put trouver de ses anciennes compositions, et il plaça en tête une espèce de préface ou d'avant-propos. Cette préface est une pièce curieuse et intéressante, parce qu'elle peut être considérée comme une autobiographie littéraire de l'auteur.

Écoutons son début :

Faites peu de livres, disait Salomon ; c'est un travail incessant ; la continuelle méditation de l'esprit afflige et use le corps. C'est vouloir remplir le tonneau des Danaïdes, ou naviguer sur une mer immense, exposé à tous les orages sans jamais arriver au port. S'épuiser de lassitude pour une chose inutile est la preuve d'une grande sottise. Ce sont les fatigues et les soucis littéraires qui ont occasionné une inflammation du sang à Chéréphon, ce philosophe athénien, ami de Socrate et que les poëtes comiques poursuivaient de leurs sarcasmes en l'appelant *l'homme à la couleur jaune*.

Basilacas continue sur ce ton, puis il fait intervenir l'éloquent Platon, le partisan de Socrate qui n'a rien écrit, et il invoque le témoignage de Marc Aurèle s'écriant : Évitez la soif des livres, si vous ne voulez pas ressembler à ces jeunes débauchés qui boivent incessamment sans jamais pouvoir se désaltérer. Je savais tout cela, ajoute-t-il. Et comment pouvait-il en être autrement? Moi, qui dès ma plus tendre enfance ai été élevé dans l'étude des belles-lettres, qui ai toujours puisé à la source de l'antiquité comme à une fontaine divine, et qui même n'ai pas dédaigné de sacrifier aux muses modernes. J'admirais ces hommes habiles qui nous ont donné de si bons conseils et qui nous ont dit la vérité sur les choses humaines. Toutefois, je pensais qu'il n'était pas séant de se promener sur l'Hélicon sans cueillir quelques-unes des fleurs suaves qu'on y rencontre, et qu'il fallait, à l'imitation des abeilles, en composer un miel aromatique, je veux dire des ouvrages inspirés par les muses. C'est ce que j'ai fait dans l'intention d'être agréable au public et aux empereurs. Ceux-ci ont accueilli mes productions comme des péans et des odes en l'honneur de leurs victoires ; présent modeste, il est vrai, mais digne de ceux auxquels il était offert. Quant au public, par les éloges qu'il ma donnés, il a encouragé mon ardeur au travail, et j'ai l'espérance d'avoir mérité l'admiration de mes contemporains. Ceux qui aiment les talents et les bons ouvrages ont pu profiter de mes écrits, où on trouve à récolter comme dans un jardin productif et bien cultivé. Chez les autres, épris de l'amour du bien et de la vertu, j'ai fait pénétrer la lumière des Saintes Écritures que j'étudie depuis longtemps, lumière qui dévoile les mystères du Saint-Esprit.

Telles étaient les occupations auxquelles je me livrais de préférence, en ayant soin de meubler ma tête d'une instruction solide et variée.

Après les exercices de la grammaire que je regarde comme un très-bon commencement et comme le principe des autres connaissances, je me mis à étudier d'une manière approfondie cette science ordinairement pleine d'attrait pour la jeunesse, je veux dire la rhétorique, l'art des sophistes, ou, pour l'appeler par son nom, *l'art duper*. Les finesses de Mercure charmaient mon âme, et lorsque je parlais au public, j'attirais par mes discours une foule de jeunes gens. Toutefois je ne suivais pas l'ancienne méthode, j'évitais les labyrinthes et les obscurités de langage, comme une mode surannée et entachée d'archaïsme, par conséquent sans grâces et sans charme; c'était à mes yeux comme une langue barbare. J'avais adopté une manière de parler qui, sous le rapport du fond et de la forme, ne laissait rien à désirer. Aussi ai-je acquis une grande réputation d'orateur, malgré les efforts et les intrigues d'une certaine coterie composée d'hommes sans goût, et qui étaient dévorés de jalousie en voyant les effets de mon éloquence et de ma bonne méthode. Peu s'en est fallu que toute la jeunesse, je parle de celle qui est heureusement douée sous le rapport de l'esprit et de l'intelligence, n'adoptât ma manière, de préférence à celle des anciens. Aussi partout aujourd'hui se sert-on du terme βασιλακᾶν, écrire à la manière de Basilacas, comme autrefois on disait γοργιάζειν, dans le sens d'imiter le rhéteur Gorgias.

Ainsi donc grande jalousie contre moi parmi les partisans des anciens, parmi ceux qui, aveuglés par leur sottise, sont ennemis déclarés des grâces. Aussi leurs compositions sont-elles ridicules et pleines de solécismes, bien qu'ils professent la grammaire qui est l'art de parler et d'écrire correctement. Quand ils cherchent l'exactitude, ils font preuve d'ignorance; s'ils sont graves, c'est avec bassesse, et s'ils veulent être sublimes, ils tombent dans la trivialité. Ils ont inventé le terme βασιλακισμός, comme on disait autrefois φιλιππισμός, attachement au parti de Philippe, et cela pour se moquer de mes imitateurs.

Après m'être occupé de la prose, qui est si difficile, j'ai tourné mes regards vers la poésie. Je devins alors très-abondant et ma langue coulait comme un fleuve. Et qu'on ne croie pas que je suis ici le jouet de la vanité ou d'un sot orgueil. Le témoignage public est là pour dire que ma réputation n'a pu être flétrie par l'envie, qui cependant s'était tant acharnée après moi. Dans mon ardeur pour la poésie, je ne me suis pas borné à faire des trimètres, genre monotone, qui ne comporte que des vers non rimés et d'un usage si commun aujourd'hui. Composer des ïambes est une bagatelle, aussi ai-je voulu m'exercer à faire des trochées, genre de vers que j'ai perfectionné, indépendamment des autres mètres, dont la variété réjouit

en même temps qu'elle élève l'esprit. Ayant remarqué que la jeunesse aime à rire et se laisse facilement entraîner par les plaisanteries et les jeux, j'ai fait aussi des comédies, où je maniais le style comique avec d'autant plus d'à propos que tout ce qui se faisait alors prêtait beaucoup à rire.

Basilacas nous donne ensuite le titre des quatre pièces comiques qu'il avait composées, ce sont :

1° Ὀνοθρίαμβος, *Le triomphe de l'âne ;*

2° Στύπαξ ἢ Παραδεισοπλάστα, *Le marchand d'étoupes ou la formation du paradis ;*

3° Στεφανῖται, *Les vainqueurs couronnés ;*

4° Ὁ ταλαντοῦχος Ἑρμῆς, *Mercure porte-balance.*

Malheureusement, notre poëte ne nous donne aucun détail sur ces compositions, dont par conséquent nous ne pouvons avoir aucune idée, puisqu'elles sont perdues aujourd'hui. Perte très-regrettable, parce que nous ne possédons rien en ce genre datant de l'époque byzantine. Il est certain toutefois que les pièces en question n'étaient pas de nature à être représentées. Les Grecs du moyen âge transcrivaient Aristophane, Eschyle, Euripide et Sophocle, mais ils n'auraient jamais essayé de faire une comédie ou une tragédie. Une pareille composition eût été blâmée comme une entreprise impie et dangereuse.

J'ai fait encore, dit-il, d'autres poésies, sans observer strictement les règles de la versification; j'en ai composées aussi de légères où je n'ai suivi aucun système de philosophie ou de philologie; presque toutes sont anonymes, comme celle qui est intitulée : *Les Sporades célestes.*

Ainsi, alors que je n'avais pas encore de poil au menton, je me livrais au genre comique et plaisant, et je cherchais par tous les moyens possibles à noyer dans mon verre la tristesse et les chagrins. Ces poésies sont encore aujourd'hui fixées dans ma mémoire.

Basilacas raconte ensuite comment, ayant bu aux sources de la divine sagesse, il a eu honte de ces frivoles occupations et a livré au feu toutes ces compositions légères, afin de ne pas devenir lui-même la proie des flammes de l'enfer.

Telle est mon histoire, ajoute-t-il, histoire connue de bien des gens qui n'ont pas loué mon zèle et la courageuse résolution que j'avais prise. Et cependant, plusieurs de mes ouvrages, véritables inspirations de la muse attique, étaient remplis de grâce, d'érudition et de pensées sublimes. Des quatre pièces citées plus haut, et qui avaient une grande étendue, il ne reste plus rien aujourd'hui. Il en est de même de mes écrits satiriques, dont quelques fragments seulement ont été conservés dans la mémoire de mes contemporains.

Quant à mes autres poésies, elles sont en diverses mains qui ne veulent pas les lâcher. Aussi, dans ce recueil, n'ai-je pu insérer rien ou presque rien en vers ; c'est comme un verre d'eau par rapport à la mer.

Que si je veux parler de mon commerce épistolaire, il a été peu étendu, si ce n'est avec mon oncle maternel. En sa qualité de haut fonctionnaire de l'empire, il avait beaucoup d'amis et de très-nombreuses relations. Quant à moi, je n'ai écrit qu'un petit nombre de lettres, peu visité que j'étais par le Mercure de l'opulence et par celui de l'amitié. Je suis un philosophe, je ne fréquente point les palais des grands, et je ne suis pas un courtisan. Jeté jeune dans le tourbillon de la vie et des affaires, j'étais très-timide ; je ne m'exagérais pas l'importance de mes ouvrages, et je n'étais pas, comme les singes, aveuglé par les illusions admiratives de la paternité.

Notons ici en passant une certaine allure de modestie, allure à laquelle l'auteur ne nous a pas habitués. Mais reprenant bien vite son ton ordinaire. J'attendais, continue-t-il, l'arrivée de l'âge mûr et des circonstances meilleures, afin de pouvoir montrer à propos la fécondité de mes talents. Je n'étais pas comme ces auteurs dépourvus de sens qui courent les spectacles et les lieux publics pour lire leurs ouvrages et se faire admirer. Mais, conformément au titre de professeur que je portais, j'étudiais, j'analysais les discours des orateurs anciens, et mes occupations étaient conformes à mes fonctions. Aussi me restait-il peu de temps pour mes travaux particuliers que je négligeais ; je n'en retirais nul honneur. Comme j'avais l'habitude de me servir de papier fin, il arrivait souvent que mes compositions s'effaçaient et devenaient illisibles ; quelques-unes même ont été détruites complétement. D'autres ont été prêtées à des amis qui ne me les ont pas rendues. Autant de raisons qui expliquent pourquoi je n'ai pu réunir qu'une faible partie de mes écrits, celui-ci d'un côté, celui-là d'un autre ; ce n'est qu'avec de très-grandes difficultés que je suis parvenu à en former un volume. Et si j'ai pris cette peine, c'était pour répondre au désir de quelques amis qui m'en avaient prié. Mon âge avancé n'était pas à leurs yeux un prétexte suffisant pour me dispenser de ce travail. Les Thersites, disaient-ils, n'oseraient pas se moquer d'Achille, lors même que ce dernier, parvenu à la vieillesse, parlerait comme un enfant sur l'art de la guerre.

Indépendamment du professorat que j'ai exercé pendant assez longtemps, je me suis adonné aux études théologiques. Sans avoir été (je conserve l'expression de l'auteur), sans avoir été un des rossignols de la théologie, j'ai composé quelques ouvrages qui ont rapport à cette science, et qui ne sont pas dépourvus de mérite. Je dois en rendre compte au lecteur tout en lui disant la suite de mon histoire.

Entouré d'envieux et d'ennemis, j'ai été obligé, pour me défendre, de devenir orateur. Je cultivai l'éloquence avec le plus grand succès. Je faisais des discours magnifiques, et la foule se pressait pour m'entendre. Le barreau était plein et le chef de l'Église entrait en courroux contre moi, semblable à Critias ou à Hippias, qui craignaient une insurrection en voyant les Athéniens accourir pour entendre les harangues des orateurs. La longueur de mes discours indignait ce prélat, parce que, malgré son violent appétit, il était obligé d'attendre que j'eusse terminé, pour aller prendre ses repas. Quelquefois aussi je fulminais contre la scélératesse des hommes et je me livrais à des réflexions morales semblables à celles qu'on trouve dans l'Écriture Sainte ; alors cet homme se fâchait parce qu'il croyait voir des allusions dans ce que je disais. Un jour, faisant une conférence sur saint Paul, je discutais cette parole de l'Apôtre à Timothée : « En toute chose apportez une grande attention, quand vous pratiquez les mystères de l'Église. » Je vis alors notre homme s'agiter, froncer les sourcils et contenir mal son indignation. Les louanges que je donnais à saint Paul lui semblaient sa propre condamnation, et il prétendait que les textes sacrés étaient flétris par mes discours. A la fin, il crut devoir me donner un livre contenant un commentaire sur les épîtres de saint Paul, livre tout au plus digne d'être offert à une femme dépourvue d'esprit et d'érudition. Il me rappelait ce philosophe de l'antiquité, Carnéade l'Athénien, qui disait toujours des paroles flatteuses et agréables à une femme galante, à une reine, je veux dire Cléopâtre.

Ainsi, le chef de l'Église n'a pas craint de me traiter comme une femme. Il m'a donné cet abrégé dans l'espérance que j'y trouverais la grande théologie des apôtres. J'avais ordre de m'y conformer, et il ne m'était pas permis de faire le moindre changement aux paroles qui étaient contenues dans ce livre, comme si j'étais un enfant fréquentant encore les bancs de l'école. C'est ainsi que par ses vexations il espérait éteindre mon zèle et affaiblir sensiblement ma puissance de parole. Mais, en véritable orateur que j'étais, je ne me laissais pas décourager : j'aurais craint de passer pour un sot. Je n'ai donc tenu aucun compte de ses recommandations et j'ai adopté une méthode inconnue à la plupart des savants. Je n'écrivis plus que les ébauches de mes discours et je m'abandonnai aux élans de mon éloquence. Mais une ébauche ressemble à un ruisseau qui se perd, et il est difficile de la conserver par l'écriture ou dans la mémoire.

Telle est l'histoire de mes ouvrages. Je dois maintenant parler de leur style et des idées qu'ils renfermaient.

En général, mes discours sont éloquents et dignes d'être applau-

dis, mais ils n'affectent point une trop grande pompe et ne fatiguent point par le fracas des mots. Dans la plupart, la construction est très-simple ; les expressions claires et faciles à comprendre. J'ai évité autant que possible le langage trivial qui est le propre des ignorants ; car les mots usités dans les carrefours dénotent une grande inexpérience chez celui qui les emploie. Malgré la clarté qui règne dans mes compositions oratoires, elles ne manquent ni de grandeur ni d'élévation ; on y trouve même des passages qui rappellent la déclamation et la majesté des pièces de théâtre.

On sent aussi dans mes déclamations une odeur suave s'exhalant des fleurs que j'ai cueillies dans les prairies de la littérature. Mon style, nourri de tropes, réunit la force à la douceur. J'ai en horreur les plagiats et les compilations ; car il faut toujours qu'il y ait rapport entre les mots et les choses. Dans les matières que je traite, j'évite les ornements anciens qui me paraissent comporter une vanité superflue et sans aucun rapport avec les affaires actuelles. Souvent la recherche dans les mots et dans le style cache le vide des idées ; ce n'est qu'un vain bruit, plus ou moins agréable et propre à chatouiller l'oreille, mais rendant mal la pensée de l'auteur. Ces expressions, alors, ne sont pas d'accord avec les idées ; il y a embarras, lenteur dans la marche de la phrase ; c'est, comme dit le proverbe, le char qui traîne le cheval.

Quant aux figures dont je fais usage, elles ont de l'originalité, mais j'évite, comme inutiles, les néologismes et un trop grand atticisme. Ce que je cherche surtout, c'est à être élégant et agréable. J'ai toujours aimé les périodes sonores, pompeuses, les phrases rimées, et en général tout ce qui est un véritable ornement pour le style ; mais j'y ai mis beaucoup de goût et de discernement, m'attachant à dissimuler ces effets et à ne les produire que d'une manière tout à fait naturelle et comme par hasard. J'aurais craint de paraître trop brillant et d'avoir trop travaillé mes discours. Si je cite des histoires et des proverbes, c'est avec mesure et discrétion ; prodiguer ce genre d'ornements, c'est jeter de l'obscurité dans un ouvrage, c'est vouloir renoncer à la réputation d'habile ouvrier et de maître consommé dans son art. Sans doute cette méthode attire le lecteur par le charme de l'érudition, mais elle devient vicieuse si elle tombe dans l'abus.

Tantôt je touche à la philosophie morale et j'émets des idées tellement sublimes, que je parais m'élever jusqu'aux astres. Tantôt je m'adresse au Créateur de l'univers, pour l'admirer et chanter ses louanges. Les passages auxquels je fais ici allusion sont remplis d'éloquence et d'élévation.

Telles sont les richesses que l'on trouve dans mes discours qui sont de différents genres. Celui que j'ai composé pour le nomophylaque,

ὁ ἐπὶ τῷ νομοφύλακι, pourrait mieux s'intituler le Sophiste. Il surprend l'imagination et la charme par son chant, comme les oiseaux par leur délicieux gazouillement ; il vole plutôt qu'il ne marche. Le second discours sur le même sujet est plus vigoureux de style et de pensées. Quant au troisième, c'est un coursier noble et fougueux qui court à travers champs et dépasse tous ses rivaux. Métaphore d'une grande justesse, car on y reconnaît la nature et l'étendue du terrain, et on le voit toujours debout et victorieux dans sa marche. Il est aussi très-harmonieux et riche d'élocution ; il n'emploie que des mots choisis et ne cesse de semer des fleurs sur l'empereur qui, après avoir vaincu les barbares, est rentré en triomphateur.

Le discours suivant est également consacré à l'empereur et aux victoires qu'il a remportées. Mais il est comme un fils par rapport à sa mère, si on le compare au précédent qui est le discours capital, en raison des louanges que je donne à notre monarque. Je l'ai composé pour un homme encore novice dans l'art oratoire, et j'ai dû le proportionner à ses forces.

La déclamation pour Muzalon a été faite pour un jeune homme qui suivait encore les leçons de son maître. Retranchez quelques fictions agréables sous lesquelles se cachent l'art et les ruses du sophiste, fictions que j'y ai semées exprès pour dissimuler les plagiats de ce jeune homme, et afin de faire croire qu'il avait composé lui-même cet ouvrage, en rapport avec son âge et son savoir, faites ces retranchements et vous trouverez que cette composition, qui ressemble à une flûte jouée par un commençant, est très-éloquente et écrite avec art.

Le discours pour le grand domestique montre aussi beaucoup de science. Il évite le néologisme et la phraséologie, sans tomber dans la fadeur et sans être dur à l'oreille. J'en dirai autant d'un autre genre d'ouvrage, de mes *Monades*, et surtout du dernier de malheureuse mémoire, car je l'ai composé dans un âge mûr, et le sujet en a été pour moi l'objet d'une longue méditation.

Parmi mes écrits politiques, le meilleur, pour les idées, les paroles et pour l'exactitude, est celui qui est intitulé *Déclamation sur Bagoas*. En l'écrivant j'ai été débarrassé des maux qui accablaient ma tête.

Quant aux pensées que j'ai exprimées dans la *Monade sophistique*, elles n'ont pas la même force et ne montrent point autant d'art que celles des autres *Monades*. Car cet écrit n'est point de la même époque que les discours composés sur les choses sacrées. Ces derniers, plus riches de science et d'érudition doivent être séparés de la *Monade sophistique* qui leur est inférieure. Je les ai écrits avec un soin tout particulier, dans l'espérance qu'ils resteraient comme des

modèles, d'après lesquels on pourrait juger la valeur et la beauté de mes discours intitulés : *Épexégématiques*.

Un autre de mes livres porte pour titre : *Celui qui parle correctement*. Moins considérable que le précédent, il est riche d'érudition, d'éloquence et de persuasion. Évitant le mensonge et les sophismes, il puise à la source intarissable de nos ancêtres, les anciens.

Un dernier renseignement. Je suis encore auteur de plusieurs commentaires importants que j'avais également puisés dans les ouvrages des anciens. Mais je crains bien qu'ils ne soient perdus, par suite de la négligence de la personne chez laquelle je les avais déposés.

Comme on le voit, le tableau est complet. Rien n'y manque. C'est au point, si Michel Psellus et Tzetzès ne nous fournissaient des exemples analogues, c'est au point qu'on serait tenté de croire que l'auteur ne parle pas sérieusement et qu'il a voulu faire une plaisanterie, un jeu d'esprit. A toutes les époques, dans tous les pays, l'amour-propre et la vanité de certains écrivains se sont manifestés avec une grande transparence. Quelques-uns même, ayant la conscience de leur génie, ont pu, dans un élan d'enthousiasme poétique, s'écrier comme Horace : *Exegi monumentum*. Mais on n'en a jamais vu qui, épuisant à leur profit le vocabulaire des formules laudatives, aient poussé plus loin la manie de la glorification personnelle.

Chose singulière ! aucun des ouvrages mentionnés ici par Nicéphore Basilacas n'a été conservé, à l'exception d'un des discours sur l'empereur, et il ne dit pas un mot des opuscules que nous possédons sous son nom. Quoi qu'il en soit, cette petite pièce inédite, dont j'ai essayé de reproduire, sans l'exagérer, l'exacte physionomie, est intéressante à plus d'un point de vue. Elle nous offre un curieux spécimen de la naïveté et, disons le mot, de la sottise byzantine, et on y trouve un nouveau chapitre pour l'histoire littéraire des Grecs au moyen âge. Elle nous fournit de plus l'occasion de regretter que l'antiquité ne nous ait pas laissé un plus grand nombre d'ouvrages de ce genre. Les détails que Xénophon, César, Marc Aurèle, Libanius et Lucien nous donnent sur eux-mêmes ne sont pas de nature à diminuer ces regrets. De quel prix serait pour nous l'autobiographie littéraire d'écrivains tels qu'Aristophane, Ménandre, Platon, Aristote ou Plutarque !

E. Miller.

L'ESCALADE

I

Du sommet vierge encor, but de notre journée,
Et d'où la plaine immense est au loin dominée,
Un taillis nous sépare, ardu, planté de houx,
Hérissé de bruyères entre de noirs cailloux.
Las de gravir, assis sur un bloc de basalte,
Avant l'heure, aux trois quarts du chemin, je fais halte ;
Tourné vers ces hauts lieux d'où je me sens banni,
J'étanche la sueur de mon front dégarni.

Mais eux ! comme enivrés d'être seuls et sans guide,
Dressant vers l'inconnu leur jeune tête avide,
Et par de joyeux cris l'un l'autre s'animant,
Les deux joyeux garçons grimpent allégrement.
Moi, je les suis du cœur, et, comme dans un rêve,
Je crois que mon désir les porte et les soulève ;
Quand mon regard les perd, sous le taillis plus noir,
Je les devine encor en cessant de les voir.

Voici qu'un vent rapide écarte un peu les branches :
Le vert sombre des houx trahit leurs vestes blanches ;

Un rocher, par moment, me les cache, et, soudain
J'ai revu bondissant le chevreuil et le daim.
On s'arrête; et, vers moi, durant la courte étape,
Prompt à me rassurer un long hourrah s'échappe.
Et j'applaudis, heureux témoin de leur essor;
Et, du fond de mon cœur, je les exhorte encor :

II

Courage! enfants, montez où je ne puis atteindre!
J'ai fait ce que j'ai pu, j'ai montré le chemin;
Je suis las, l'heure approche où mon feu va s'éteindre;
C'est à vous de me tendre une vaillante main.

C'est à vous d'emporter mon âme sur vos ailes,
D'annoncer une aurore au soir qui va finir ;
C'est par vous, par vos yeux, ô mes oiseaux fidèles,
Que mes yeux et mon cœur plongent dans l'avenir.

A vous voir, sur ces monts, souples, joyeux, alertes,
Altérés d'inconnu, fuir à travers les bois,
Je sens, avec l'air vif de ces cimes désertes
Courir dans mon vieux sang les ardeurs d'autrefois.

Ma jeunesse revient, mais sereine, apaisée :
C'est la même chaleur avec un jour plus pur,
C'est un ciel à midi s'humectant de rosée,
C'est l'arbre encore en fleur couronné de fruit mûr.

Un flot de vie en moi de partout s'insinue,
Comme un présent du ciel et comme un don de vous.
Je sens de ma saison, tout à coup revenue,
La verdure aussi fraîche et le parfum plus doux.

Quand le chêne au tronc creux n'a d'entier que l'écorce,
Ainsi, l'abeille y fait sa divine liqueur;
Il sera consolé d'avoir perdu sa force...
Le chêne, au lieu de séve, a du miel dans le cœur.

Volez donc, posez-vous sur toutes ces merveilles,
Sur ces fleurs des hauts lieux qui vous restent ouverts;
C'est de vous que j'attends, ô mes chères abeilles,
La séve de mon âme, et le miel de mes vers.

Allez sur les sommets d'où la clarté ruisselle,
Cueillir plus haut que moi votre part d'idéal;
Emporter de ces bois quelque vertu nouvelle
Pour en faire aux aïeux un tribut filial.

Chantez, jeunes oiseaux, le chêne va se taire!
Ce qu'ébauchait ma vie, à vous de le finir.
Puisse grandir en vous notre âme héréditaire
Et mon père attendri, par vos mains, me bénir.

Que m'importent mes jours si près de disparaître,
Enfants, mes seuls objets d'espérance ou d'effroi!
J'aime en vous l'avenir, tous ceux qui doivent naître,
Et tous ces morts sacrés que je sens vivre en moi.

De ma mère aux doux yeux vous êtes le sourire,
A travers nos soucis la grâce et le bonheur;
Sang de l'auguste aïeul qui se plut à m'instruire,
Vous êtes le devoir et vous serez l'honneur.

Marchez donc vaillamment pour que je me repose;
Et partis de la pierre où, lassé, je m'assieds,
Parvenus sur ce pic baigné de vapeur rose,
Voyez-moi de bien haut et dans l'ombre à vos pieds.

Que cet âpre sentier sourie à votre audace!
Prenez pour but ces lieux d'un difficile accès
Où les intérêts vils n'ont pas marqué leur trace.
La gloire est dans l'effort, qu'importe le succès !

Le pèlerin d'en haut souvent tombe ou chancelle;
Il se heurte, il se brise à l'obstacle maudit ;
Mais tandis que son corps s'use à la rude échelle,
Son esprit la dépasse et son âme grandit.

Montez dans la douleur, sûrs de la récompense.
Quand le but invoqué s'enfuirait devant vous,
Vers le faîte entrevu de tout homme qui pense,
Montez d'un pas plus ferme et plus hardi que nous.

Saisissez donc, enfants, ce flambeau de la vie.
Tandis que les vieillards se querellent entre eux,
Partez, jeunes coureurs, purs de crainte et d'envie,
Éclairant sous vos pas l'avenir ténébreux.

Montez jusqu'où visait le rêve de vos pères:
Et, sans rien accepter de ce temps odieux,
Tâchez, dans vos combats, sous des astres prospères,
De venger notre injure et d'absoudre nos dieux.

Prenez la voie étroite, et pour prix de vos peines,
En plein azur, assis sur ce rocher vermeil,
Attirez de vos mains, vers ces hauteurs sereines,
Mon âme qui vous suit du côté du soleil.

III

Encor quelques degrés franchis de ce pas ferme,
Et de l'âpre escalade ils atteindront le terme.

Le sommet désiré va leur livrer ses fleurs.
Des cieux mélangés d'ombre et de chaudes couleurs,
Le soleil plus rapide embrase au loin la voûte :
Il s'abaisse ; on dirait qu'il veut, las de sa route,
Choisir pour s'y poser, dans le calme du soir,
Ce faîte où deux enfants ont rêvé de s'asseoir.
Du rocher qui flamboie aux deux coureurs que j'aime,
Mesuré par mes yeux, l'intervalle est le même
Qu'entre ce trône ardent et les pieds d'or du dieu.
Le terme de la course apparaît au milieu.
Or, songeant au duel de Jacob et de l'ange,
Moi, j'assistais d'en bas à cette lutte étrange.

Cependant les troupeaux, les hommes de labour
Se hâtent vers la plaine avant la fin du jour.
A travers la bruyère et les taillis en pente,
Sur la roche inégale où le sentier serpente,
Les chèvres, les brebis, les vaches au poil roux,
Passent en longue file en contournant les houx.
Des rebords du plateau jusque vers la colline,
Tinte à chaque détour la clochette argentine.
Voici, tout près de moi, le chien et le berger ;
Je ne suis plus pour eux un bizarre étranger :
Le vieux pâtre interrompt sa ballade ingénue,
Il s'approche, il m'adresse un mot de bienvenue ;
Il sait de quoi je songe, et, d'un geste joyeux,
Lève un bras vers la cime où se tournent mes yeux;
Il sourit ; et, flattant l'orgueil qui me travaille,
Il vante de mes gars la souplesse et la taille,
Et jamais à mon cœur, jamais si douce voix,
Ne vaut ce mâle éloge en son rude patois.

Mais le soleil déjà touche à l'ardente roche,
Et le basalte aigu s'enflamme à son approche ;
Tout à coup s'affaissant sur le sombre plateau,
— Comme un bloc de fer rouge, écrasé du marteau,

S'éparpille en éclairs contre la noire enclume, —
L'astre en feu rejaillit et tout l'azur s'allume.
Or, du même coup d'œil qui saisit dans les airs
Les jets de l'incendie et le vol des éclairs,
J'aperçois, dessinés en silhouette noire,
Mes gars les bras levés en signe de victoire.
Voilà le globe d'or descendu derrière eux :
Un trait rouge a bordé le profil ténébreux
Du rocher dominant la montagne aux flancs sombres ;
Dans le ciel bleu je vois s'agrandir les deux ombres.
Et, de là haut, deux cris serrés et triomphants
M'apportent le salut et l'orgueil des enfants.

Alors, bénissant Dieu de mon œuvre achevée,
Heureux d'ouvrir l'espace à ma chère couvée,
Je songe que le jour du combat va venir
Pour eux, et qu'il s'agit, pour moi, de bien finir.
Et je me réjouis, par-dessus toute chose,
De laisser après moi des soldats à ma cause,
Au droit, à l'idéal, à tout ce que je crois;
Des fidèles, enfin, au Dieu mort sur la croix.
Le passé disparaît dans ce rêve suprême,
Et je sens tout mon cœur, détaché de moi-même,
S'envoler vers mes fils, dans ces champs lumineux,
Pour vivre de leur vie et m'absorber en eux.

VICTOR DE LAPRADE.

BEETHOVEN [1]

Beethoven employa une portion de l'année 1822 à revoir sa musique des *Ruines d'Athènes*, qu'Henzel [2] désirait approprier, avec un nouveau texte du poëte Meiszel, à l'inauguration du théâtre de la Josephstadt, dont il venait d'être nommé directeur. Le temps qu'il fallut consacrer à satisfaire les exigences du poëte, et à contenter celles du maître de ballet, joint à la chaleur excessive de cet été, même à Baden, ne permirent à Beethoven d'achever son travail que dans l'après-midi du jour fixé pour la représentation, si bien que l'orchestre, récemment formé, reçut la partition couverte des ratures des copistes. Dans de telles conditions, surtout si l'on songe à sa surdité alors à peu près complète, on ne s'étonnera point que l'exécution laissât beaucoup à désirer. Le maître s'était réservé la direction et se plaça de manière à avoir l'orchestre en face de lui, tandis qu'il tournait l'oreille gauche vers la scène, c'était la seule qui perçût encore quelques sons. Cependant il ne remarqua pas le ralentissement du mouvement, ni la contradiction qui s'établit entre les deux sous-directeurs, et, bien que cette représentation s'achevât sans encombre, elle montra clairement qu'il ne pouvait plus saisir les effets d'ensemble, ni par conséquent diriger les masses. Une dernière et bien douloureuse épreuve devait enfin l'avertir qu'il était temps de renoncer au bâton de chef d'orchestre. Il s'agissait de reprendre *Fidelio*, après huit ans d'interruption, avec Wilhelmine Schrœder dans le rôle d'Éléonore. Le directeur du théâtre de l'Opéra offrit à Beethoven de diriger les répétitions, ce qu'il accepta malgré les conseils de

[1] Voir *le Correspondant* des mois de juin et août.

[2] Henzel avait fait la connaissance de Beethoven à Baden, dont il dirigeait le théâtre conjointement avec celui de Presbourg. C'était un auteur de pièces comiques fort goûté dans toute l'Allemagne.

ses amis. Mais laissons ici parler Schindler, témoin et acteur dans ce triste épisode.

« Sur sa demande, je l'accompagnai à la dernière répétition. L'ouverture en *mi* majeur (la dernière), marcha parfaitement, car la phalange exercée des musiciens se comportait comme un seul homme, suivant sa coutume, en dépit des hésitations visibles du directeur. Mais, dès le duo entre Marcelline et Jaquino, on s'aperçut que Beethoven n'entendait point ce qui se passait sur la scène. Il retardait considérablement le mouvement, et tandis que l'orchestre restait avec lui, les chanteurs allaient de l'avant. A l'endroit où l'on entend frapper à la porte de la prison, tout se débanda. Le chef d'orchestre ordinaire, Umlauf, proposa un temps d'arrêt, sans en donner la raison, et après quelques pourparlers avec les chanteurs, on reprit DA CAPO. Le duo recommença, et aussitôt le défaut d'ensemble se fit de nouveau sentir; aux coups frappés à la porte, le même désarroi eut lieu. Il fallut faire une seconde pause. L'impossibilité de continuer sous la direction du compositeur était évidente, mais comment, de quelle manière le lui révéler? Ni l'administrateur Duport, ni le maître de chapelle Umlauf ne voulaient lui dire : « Retire-toi, pauvre infortuné, tu ne peux plus diriger. » Quant à lui, inquiet, agité, il se tournait à droite et à gauche pour interroger les visages et savoir d'où venait l'obstacle. Mais partout silence profond. Alors il m'appela. Quand je fus près de lui, il me tendit son portefeuille et me fit signe d'écrire. Je traçai vivement ces mots : « Je vous prie de ne pas continuer davantage, je vous expliquerai pourquoi à la maison. » D'un bond il sauta dans le parterre, courut jusque chez lui sans s'arrêter. En entrant il se jeta sur un sopha, se couvrit le visage de ses deux mains et demeura ainsi jusqu'au moment de se mettre à table. Mais là encore, il ne prononça pas un mot, conservant l'attitude de l'abattement le plus complet, de la douleur la plus profonde. Quand, après le repas, je voulus m'éloigner, il me retint, exprimant le désir que je ne le quittasse pas jusqu'à l'heure du théâtre. Au moment de nous séparer, il me pria de l'accompagner le lendemain chez son médecin, qui avait la réputation de s'entendre à traiter les affections de l'ouïe.

« Dans tout le cours de mes longs rapports avec Beethoven, je ne trouve rien qui se puisse comparer à ce jour de novembre, quelles qu'eussent été jusqu'alors les contrariétés, les souffrances morales ou physiques qu'il eût éprouvées, elles ne l'abattaient que temporairement, il se relevait assez vite, et alors retrouvant la fermeté de sa démarche, redressant la tête, il rentrait dans la pleine possession de son génie. Ce dernier coup ne ressemblait pas aux autres, il ne s'en releva jamais [1]. »

[1] Schindler, II, p. 11.

Le docteur Smetana consulté prescrivit des remèdes. Malheureusement Beethoven n'était pas un malade ordinaire : il n'avait ni respect pour la médecine, ni confiance dans les médecins, ni patience pour suivre leur traitement. Lui ordonnait-on de prendre une potion toutes les heures dans une cuillère à café, il trouvait la dose insuffisante et, sans rien dire, en prenait une cuillère à bouche ; d'autres fois, au contraire, il allongeait la potion d'une grande quantité d'eau, ce qui ne pouvait manquer de paralyser l'effet du médicament. Si le mal, au lieu de diminuer, augmentait sous ce traitement déraisonnable, il s'en prenait au médecin et lui attribuait toute la faute. Dans le cas présent, à peine s'était-il mis sous la direction du docteur Smetana que, se rappelant un P. Weisz, célèbre pour la guérison des maladies d'oreille, il alla le consulter. Mais comme les règlements ne permettaient pas au prêtre de traiter les malades en ville, il invita Beethoven à venir le voir tous les jours. C'était trop demander à sa persévérance. Malgré les recommandations écrites de ne pas interrompre la cure, malgré l'espoir donné d'un bon résultat, il ne retourna pas plus consulter le P. Weisz qu'il n'avait revu le docteur Smetana. Ce fut, du reste, sa dernière tentative de guérison : à partir de ce jour, il se résigna à son sort et cessa de se plaindre.

Hélas ! que cette résignation dut lui coûter, et pourtant qui sait si par moments cette infirmité même n'a pas été la source de ses plus intimes jouissances comme de ses angoisses les plus cruelles! Quand seul, véritablement seul, séparé du monde de la parole par un obstacle invincible, il écoutait les chants intérieurs qui s'élevaient en lui, ne trouvait-il pas dans le monologue ininterrompu de son génie la compensation suprême des angoisses que lui causait son retour parmi les hommes; et ces mélodies puissantes dont les sons ne frappaient plus ses oreilles, ne charmaient-elles pas ses longues promenades à travers la campagne, alors que fredonnant souvent, plus souvent encore chantant à pleine voix, il prolongeait sa course pour prolonger sa jouissance et restait dans la solitude pour échapper au sentiment de son infirmité? Sourd, pauvre sourd, les combinaisons de ton génie étaient assez belles pour te dédommager au centuple de la conversation de tes semblables !

Vers ce temps, l'éditeur Hœrtel fit proposer à Beethoven, par Rochlitz, de faire pour *Faust* ce qu'il avait fait pour *Egmont*. L'artiste prit feu. Ah ! s'écria-t-il en levant les mains au ciel, ce serait là un travail, il pourrait vraiment en sortir quelque chose ; mais j'ai trois grands ouvrages qui me trottent par la tête et dont une bonne partie est faite dans mon esprit, il faut d'abord que je m'en débarrasse... Ce sera long, car, voyez-vous, depuis quelque temps je ne me mets plus si facilement à l'ouvrage. Je m'assieds et je pense, mais rien ne

vient sur le papier... J'ai peur de commencer... Une fois que j'y suis, ça va [1]. »

Il est certain qu'à cette époque les grands projets ne manquaient pas : la neuvième et la dixième symphonie, qui ne fut jamais achevée; l'opéra de *Mélusine*, une troisième messe, un oratorio, sans parler de plus petits desseins. Mais l'argent faisait toujours défaut, il fallait aviser aux moyens de s'en procurer. Beethoven eut l'idée de mettre en souscription et d'offrir aux différentes cours de l'Europe un exemplaire manuscrit de sa *Missa solemnis*, au prix de cinquante ducats. Il adressa une lettre aux princes allemands, dans laquelle il disait que c'était tout ce qu'il avait fait de mieux, et une au roi de France, où il la présentait comme son œuvre *le plus accompli*, ajoutant, sans doute pour encourager à souscrire, qu'on pourrait s'en servir comme d'un oratorio, c'est-à-dire l'exécuter dans une salle de concert.

Cette tentative, où le pauvre maître en était réduit à se vanter lui-même, n'eut malheureusement qu'un bien faible succès. Huit souscripteurs seulement répondirent à l'appel, et encore, dans ce nombre, n'y eut-il que cinq cours, celles de Russie, de Prusse, de France, de Saxe et de Hesse Darmstadt, et trois particuliers : le prince Antoine Radziwill, gouverneur de Posen ; le directeur de la Société Sainte-Cécile, à Francfort-sur-Mein, et le prince Nicolas Borisovitch Galitzin, nous reviendrons sur ce dernier. Comme produit total, ces souscriptions ne donnèrent que 400 ducats, sur lesquels il fallut défalquer 60 florins pour frais de copie. Si l'on tient compte des écritures qu'elles exigèrent, du temps employé à la correction des exemplaires, on trouve que le gain est bien minime en comparaison de la peine. La cour de Vienne n'avait point été sollicitée, elle n'eut point à répondre. Le prince Paul Esterhazy, à qui Beethoven s'était adressé, refusa de souscrire. C'était un nouveau grief ajouté à celui de 1808, « mais, disait le maître, pour réussir auprès du prince, il faut être appuyé par les femmes. » La cour de Saxe-Weimar et Gœthe, de qui il réclama les bons offices près du duc, ne donnèrent point signe de vie. La première cour qui se montra favorable fut celle de Prusse, mais elle offrit une décoration au lieu d'argent, ce n'est pas ainsi que l'entendait Beethoven :

« Le moindre grain de mil serait bien mieux mon affaire. »

Il insista pour avoir ses cinquante ducats, et se répandit en railleries sur la folie des gens qui courent après les décorations. Le roi de France, Louis XVIII, se montra à la fois généreux et délicat. Il lui envoya une médaille d'or du poids de 21 louis, présentant sur une

[1] Rochlitz, *Für Freunde des Tonkunst.*

face son portrait gravé, et sur l'autre cette inscription : *Donnée par le Roi à M. Beethoven*, le tout accompagné d'une lettre très-obligeante. Le Maître en fut flatté comme il le devait ; c'était la première distinction de ce genre dont il était l'objet, elle lui fit d'autant plus de plaisir qu'elle contrastait davantage avec l'insultant oubli du roi d'Angleterre et avec la froideur de la cour de Vienne qui avait toujours paru ignorer son existence. Je ne sais si elle contribua à adoucir son humeur farouche, à l'endroit des décorations, mais dans la lettre où il en fait part à son ami Wegeler, il ajoute, en parlant d'une nouvelle offre de la cour de Prusse : « On m'a touché un mot de l'aigle rouge de deuxième classe, qu'en adviendra-t-il ? Je n'ai jamais recherché les distinctions honorifiques de ce genre, toutefois, en ce moment, pour beaucoup de raisons, cela ne me serait pas désagréable [1]. »

D'où venait l'indifférence de la cour de Vienne à son égard ? Peut-être de son esprit frondeur, impitoyable aux abus, qu'il attaquait sans ménagement ; peut-être de ses idées politiques, en parfait désaccord avec celles du gouvernement autrichien, ou encore de ses vues touchant le peuple et son instruction. Choqué de l'immoralité de toutes les classes, et particulièrement blessé de l'ignorance de la classe inférieure, il aurait voulu qu'on travaillât à son amélioration. Malheureusement, il manquait lui-même d'un point d'appui assez solide pour élever de ses propres mains un édifice durable et exercer sur autrui une grande influence. Il souhaitait qu'on prît pour base de l'enseignement religieux du peuple un livre où il avait puisé, selon toute apparence, ses notions personnelles les plus complètes, et pour lequel il professait une profonde admiration ; c'était celui de Ch. Christian Sturm, intitulé : *Considérations sur les œuvres de Dieu dans le domaine de la nature et de la Providence, pour tous les jours de l'année.* Il s'adressa même à plusieurs ecclésiastiques pour les engager à en faire l'exposition en chaire ; mais leur résistance insurmontable lui fit sentir l'inutilité de ses efforts.

Cependant le comte Lichnowski, qui avait remplacé le prince dans sa sollicitude pour le maître, désirait le rapprocher de la cour. Par l'intermédiaire de son ami le comte Dietriechstein [2], il chercha à le faire nommer compositeur en titre, et y aurait sans doute réussi, quand l'emploi fut supprimé. Comme compensation, le comte Dietriechstein proposa à Beethoven d'écrire une messe pour la chapelle impériale. L'empereur goûtait assez ce genre de musique, à la condition qu'elle ne fût ni trop longue ni trop difficile, qu'on y intro-

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 326.
[2] Alors directeur de la chapelle impériale et gouverneur du duc de Reichstadt.

duisît quelques courtes fugues, qu'on y épargnât les *soli* en général, et qu'on supprimât ceux de ténor, de basse et d'orgue en particulier. Malgré toutes ces restrictions, Beethoven accepta d'abord avec joie l'offre du comte et promit de se mettre immédiatement à l'ouvrage. Il inscrivit même ces mots : « Pour la messe en *ut* mineur, » dans ses notes quotidiennes ; mais il en resta là, sous prétexte qu'il lui fallait corriger les exemplaires de sa *Messe en ré*, remplir des engagements préalables avec l'éditeur Diabelli et pourvoir à de pressants besoins d'argent. On eut beau le blâmer, comme l'archiduc Rodolphe, le gronder, comme le comte Lichnowski, qui l'appelait un *vieil Hollandais têtu*, rien n'y fit ; il fallut définitivement renoncer à cette messe.

Bien que son refus lui fût surtout dicté par la crainte de compromettre son indépendance, il y avait pourtant du vrai dans ses excuses. L'éditeur Diabelli, après avoir composé un air de valse, avait voulu le faire varier par Beethoven, de concert avec plusieurs autres artistes ; mais pareil essai de collaboration ayant déjà échoué pour un morceau de musique vocale, le Maître avait refusé d'y coopérer, disant, dans un accès de mauvaise humeur, que le thème seul suffirait à rendre le reste ridicule. Il s'était pourtant ravisé ensuite et avait offert de se charger seul des *variations*, moyennant des honoraires convenables ; sur quoi, l'éditeur enchanté avait promis quatre-vingts ducats, et c'est ainsi que le compositeur se trouvait engagé envers lui. Il s'en tira du reste à son honneur, et, dans un moment de belle humeur, il écrivit trente-trois variations au lieu des dix ou douze qu'à la rigueur il était tenu de produire. C'est l'œuvre intitulée : *Variations sur une valse*, fort peu connue même aujourd'hui [1].

Ses besoins d'argent étaient aussi réels et très-pressants. Ses éditeurs, lancés les uns contre les autres dans une concurrence acharnée, avaient imaginé, pour mieux l'accaparer, de lui laisser prendre de l'argent d'avance sur les œuvres à livrer, facilité séduisante qui le charma d'abord, mais qui ne tarda pas à lui devenir fort préjudiciable, en le plaçant dans leur entière dépendance. La maison Steiner s'était montrée une des plus habiles dans ce genre d'exploitation, et lui avait si bien lié les mains que, dès 1816, il n'osait plus disposer d'un seul ouvrage, à tel point que l'éditeur Simrock, de Bonn, n'avait obtenu les deux sonates, opéra 102, que sur la promesse formelle du secret. C'est là une partie de ce long chapitre qui, dans la vie de tout homme de génie, pourrait être intitulé : *Servi-*

[1] Opera 120, dédiées à madame Brentano, née de Birkenstock. M. Hans de Bullow, gendre de M. Listz, les a fait entendre pour la première fois à Berlin, dans l'hiver de 1858-1859, au milieu de grands applaudissements.

tude et grandeur. La crise, préparée d'année en année par cette situation, éclata en 1823. Jusque-là le frère Jean avait consenti à être sa caution ; à ce moment, il s'y refusa. Beethoven devait alors huit cents florins-papier à ses éditeurs ; il tomba sous le coup de leurs poursuites ! Exaspéré, il voulut tenter de prendre l'offensive et se retourna, pareil à un sanglier aux abois, contre la meute de ses persécuteurs. Inutiles efforts ! En vain montra-t-il le préjudice qu'ils lui causaient en détenant ses œuvres dans leurs cartons depuis plusieurs années, en vain demanda-t-il qu'on les contraignît de les publier ; les éditeurs, qui gardaient ses manuscrits dans l'ombre, afin d'en tirer un meilleur parti après sa mort, répondirent qu'ils étaient libres d'en faire ce que bon leur semblait. Cela était si vrai que le docteur Bach, son avocat, ne trouva rien de mieux à lui conseiller que de se libérer à tout prix ; il le fit en vendant une des actions de la Banque achetées après le congrès. Mais quelle lutte avant de se résigner à ce sacrifice, et quelle indignation contre Jean, dont il trouvait du reste la conduite tout à fait conforme aux antécédents !

Libéré de ce côté, restaient encore neuf cents florins à rembourser à l'éditeur Peters, de Leipzig ; mais celui-ci agit tout autrement que ses confrères : il attendit que la restitution fût devenue plus facile. C'était au fond un homme exceptionnel que cet éditeur. N'avait-il pas renvoyé une fois un manuscrit de *Bagatelles*, sous prétexte qu'il attendait mieux et que cette manière de perdre son temps était tout à fait indigne du Maître ? Lui, qui semblait prendre plaisir à ces productions légères, et qui les plaçait facilement, accueillit fort mal cette observation ; mais elle le frappa, car il en inscrivit la date sur ses tablettes. L'éditeur Schott se montra moins sévère que Peters et les publia à Mayence. Restait encore à éteindre une troisième dette, contractée envers un ami, qui, d'après une note écrite de la main de Beethoven, n'était autre que le banquier F. A. Brentano ; il y parvint par la vente d'une seconde action, et ainsi, grâce à ses sacrifices, recouvra son indépendance vers la fin de 1823.

Pendant cette année, l'Académie des sciences et des arts de Stockholm lui envoya le diplôme de membre honoraire, conçu dans les termes les plus flatteurs. En 1822, il avait été admis au même titre dans la société musicale de la Styrie, et, en 1818, les commerçants de Vienne l'avaient également reçu dans leur corporation à titre honorifique. En recevant la nomination de l'Académie de Stockholm, qui, à cette époque, n'avait encore guère fait parler d'elle, il se demanda ironiquement si elle ne le créait pas plutôt membre honteux que membre honoraire ? Ceci ne l'empêcha pas de faire les démarches nécessaires pour obtenir du gouvernement la permission de l'accepter et de se fâcher rouge parce qu'on la lui fit attendre huit mois.

L'opéra de Vienne et bientôt celui de Berlin vinrent détourner son attention de ce sujet, en lui adressant la demande d'une partition. Quand les offres de Berlin arrivèrent, la *Mélusine* de Grillparzer avait déjà été choisie pour Vienne. Poëte et musicien, réunis en de fréquentes conférences, s'étaient mis d'accord, et tout semblait devoir marcher à souhait ; mais Berlin laissait le Maître libre de fixer lui-même les honoraires, et aussitôt, ébloui plus qu'il n'aurait dû l'être, il envoya la pièce au comte de Bruhl, intendant du théâtre royal de Berlin, sans même prévenir Grillparzer. Le comte l'approuva, sans cacher toutefois que son théâtre possédait déjà, sous le titre d'*Ondine*, un ballet dont le sujet était à peu près semblable. C'en fut assez pour glacer l'ardeur du musicien et le faire renoncer sur-le-champ à toute entreprise de ce genre pour la scène allemande. Il est vrai qu'à cette époque Lablache, Rubini, Donzelli et *tutti quanti*, venus à la suite de Rossini, soulevaient l'enthousiasme de la foule et attiraient tout à eux ; Beethoven se mit si bien à partager l'entraînement général, qu'il alla jusqu'à promettre à Caroline Unger d'écrire pour elle un opéra italien. Étrange promesse qu'il ne tint pas et qu'il ne pouvait tenir, mais où l'on voit, une fois de plus, combien il est aisé, même aux plus grands artistes, d'oublier la nature de leur talent. Par bonheur, il ne tarda pas à revenir au genre dans lequel il n'avait point de rivaux, et, mieux inspiré, il commença la 9e *symphonie*, qui devait être aussi la dernière.

A peine ressaisi par la fièvre de la composition, sa bonne humeur l'abandonna, le désordre reparut dans son intérieur. Son carnet d'une main, son crayon de l'autre, il reprit ses courses vagabondes à travers la campagne, oubliant l'heure des repas et rentrant le plus souvent sans chapeau, ce qui était une nouveauté dans l'ensemble de ses distractions. Il éprouva en même temps le besoin de se recueillir, refusa toutes les visites, même celles de Schindler, à qui il écrivit pour lui défendre formellement de paraître devant lui avant qu'un *hatti-sheriff* ne l'y autorisât, se contentant de le prévenir que « la frégate fine voilière, la très-honorable dame Schaps (sa femme de charge) se rendrait chez lui tous les deux ou trois jours pour s'informer de sa santé. » Il habitait alors la jolie villa du baron de Pronay, à Hetzendorf, là où il avait si gaiement écrit ses trente-trois variations sur la valse de Diabelli, et où il jouissait d'un beau parc et d'une vue ravissante. Mais soudain il se dégoûte de cette résidence, « parce que le baron lui fait toujours de grands compliments chaque fois qu'il le rencontre, et, un beau matin, Schindler voit apparaître sa *fine voilière*, chargée de lui annoncer que le maître ne peut plus tenir à Hetzendorf, et qu'il l'attend le lendemain à cinq heures du matin, pour l'aider à chercher un logement à Baden ; deux

lignes accompagnaient ce message : « Le temps est beau, mieux vau plus tôt que plus tard ; on part d'ici *presto prestissimo.* »

Ce départ est un des épisodes les plus burlesques de son existence assez bien remplie en ce genre. Schindler se rendit à l'appel, et no deux amis se mirent en route à la recherche d'un appartement ; mais à peine en chemin, Beethoven commença à énumérer tous ceux qu'i avait déjà occupés et tous leurs inconvénients, et il se trouva qu'il n'en restait plus qu'un dont la disposition pût lui convenir. Oui, vraiment un seul, et, pour surcroît d'embarras, le propriétaire de cette perle unique lui avait déclaré, l'année d'auparavant, qu'il ne voulait plus l'avoir pour locataire. Arrivés à Baden, Schindler se présente en parlementaire dans cette maison, objet d'une ardente convoitise, chargé de promettre plus d'ordre, plus d'égards pour les habitants étrangers; car le manque d'ordre et d'égards formait le fonds des griefs articulés contre Beethoven. Hélas ! ces promesses ne trouvèrent aucune créance ; il fallut se retirer avec perte. Le pauvre postulant en éprouva un vrai chagrin, et son ambassadeur dut retourner encore frapper, en suppliant, à la porte de cet homme aussi dur qu'une barre de fer (il était serrurier), et renouveler toutes les assurances d'une meilleure conduite à l'avenir. Cette fois, l'accueil fut plus favorable ; mais on exigea que Beethoven mît, ainsi qu'il l'avait fait l'année précédente, des volets aux fenêtres donnant sur la rue. Comme, après tout, ces volets pouvaient servir à préserver du soleil ses yeux fatigués, on passa sur cette étrange condition sans pouvoir se l'expliquer, et, peu de jours après, l'installation eut lieu.

Le secret de cette exigence, le voici : Beethoven, bizarre et distrait comme il l'avait toujours été, et comme il le devint de plus en plus, avait transformé ses contrevents à la fois en album, en livre de compte, en mémorandum, sur lesquels il écrivait tantôt des fantaisies musicales, tantôt des pensées morales ou des réflexions humoristiques, tantôt enfin des colonnes de chiffres longues d'une aune, contenant des problèmes comme celui-ci : en deux cents ducats, combien de florins ? et ainsi de suite. Une famille du nord de l'Allemagne, logée en face de lui, l'avait remarqué occupé à ces barbouillages ; elle voulut savoir ce qu'il faisait et acheta un volet par curiosité. Une fois la cupidité du serrurier éveillée, elle ne s'endormit plus, et bien vite il disposa de ceux qui restaient *en faveur* des amateurs. Or, c'était pour continuer cet ingénieux trafic qu'il imposait au maître la condition d'en replacer d'autres. Quand plus tard celui-ci apprit ce nouveau genre d'industrie, il éclata en un rire homérique.

A quoi tiennent les chefs-d'œuvre ! Peut-être, sans cette spéculation singulière, n'aurions-nous pas la 9e *symphonie*, qu'il écrivit dans cet appartement de Baden et qui fut terminée au mois de fé-

rier 1824, après que le plan primitif eut subi beaucoup d'altéra-
ons, dont il ne reste malheureusement aucune trace écrite. Quand
eethoven composait pour le piano, il essayait souvent sur le clavier
effet d'un passage pour se rendre compte des difficultés, on pou-
ait ainsi en connaître des fragments à l'avance ; mais quand il
crivait pour orchestre, il ne se servait d'aucun instrument, et,
omme il ne permettait pas qu'on feuilletât ses cahiers, l'œuvre
lemeurait inconnue de ceux même qui habitaient avec lui.

Une fois la symphonie achevée, il s'accorda quelque repos et re-
rouva sa bonne humeur. On conçut alors l'espoir de lui voir com-
mencer l'*oratorio*, que lui demandait la Société de musique et dont
Charles Bernard avait écrit les paroles sous ce titre : « Le triomphe
de la croix. » Mais l'imprévu, qui joue un grand rôle dans la vie des
hommes, et tout particulièrement dans celle des artistes, vint boule-
verser entièrement les plans, les promesses et les espérances. L'en-
thousiasme des Viennois pour Rossini et pour sa troupe les avait
amenés au point de ne plus admirer que les chanteurs italiens, de
ne plus jurer que par le *maestro*. L'opéra allemand, les artistes alle-
mands, misère ! Il ne restait au répertoire que le *Freyschutz* de
Weber ; encore y figurait-il plutôt pour les accessoires que pour la
musique; les éditeurs ne publiaient plus que les opéras de Rossini
arrangés pour piano. Cette altération du goût frappait surtout les
œuvres de Beethoven ; aussi sa *Missa solemnis*, achevée depuis deux
ans, sa 9e *symphonie*, qui venait d'être terminée, ne paraissaient pas
devoir être exécutées de sitôt avec avantage. Il le pensait si bien
qu'il s'adressa au comte de Bruhle pour lui demander s'il pourrait,
sous ses auspices, faire entendre ces deux ouvrages à Berlin. Le comte
l'y engagea, en promettant un bon résultat ; mais de même qu'autrefois
l'offre du roi Jérôme avait porté ses admirateurs à lui fournir les
moyens de ne pas quitter Vienne, de même la perspective de voir la
première audition de ses deux dernières créations passer à Berlin,
stimula le zèle du petit nombre d'artistes et d'amateurs restés fidèles
à l'art allemand. Ils rédigèrent en commun une longue lettre, conçue
dans les termes les plus respectueux et les plus flatteurs, où ils le
suppliaient de ne point abandonner aux profanes l'art dont il était le
divin interprète, et de faire entendre dans sa ville d'adoption les
deux nouveaux chefs-d'œuvre, enfants de son génie. Ils le suppliaient
aussi d'accéder à la demande que la direction de l'Opéra et la Société
musicale lui avaient faite, l'une d'un opéra, l'autre d'un *oratorio*.
Cette lettre, revêtue de trente signatures, lui fut présentée par une
députation de deux des rédacteurs. Beethoven les reçut ; mais, contre
leur attente, il ne la lut pas en leur présence. Schindler, instruit de
cette démarche du comité et impatient de connaître les dispositions

du maître, entra tandis qu'il la tenait encore à la main. Il la lui tendit avec un calme qui témoignait de son émotion, et, s'approchant de la fenêtre, pendant que Schindler en prenait lecture, il resta longtemps à contempler silencieusement les nuages. Enfin, se retournant, il dit : « C'est fort beau, cela me fait plaisir. » Puis, après que Schindler lui eut exprimé sa joie par écrit, il ajouta : « Allons prendre l'air. » Tant que dura la promenade, sa préoccupation se trahit par un silence à peine coupé de quelques monosyllabes.

Cependant, pressé de consentir à la demande qui lui était faite, il finit par s'y décider, et choisit le théâtre Sur-la-Vienne, comme le plus spacieux et le mieux approprié à une solennité musicale. Le directeur, comte Palffy, un des signataires de la lettre, accorda la salle avec empressement et à des conditions qui étonnèrent le maître par leur modicité, douze cents florins-papier ; il mit, en outre, l'orchestre à sa disposition pour autant de répétitions qu'on en aurait besoin. Tout allait bien et permettait d'espérer une prompte et fructueuse séance, quand la question des chefs d'orchestre vint tout brouiller. Ignace von Seyfried et Franz Clément occupaient alors cet emploi ; Beethoven voulut les remplacer par Umlauf et Schuppanzigh. Le comte Palffy refusa de sacrifier ses artistes, le maître s'obstina pour les siens, et tout fut rompu à son grand détriment. Il fallut s'adresser au théâtre de la porte de Carinthie ; là, on ne fit point difficulté d'admettre Schuppanzigh, mais les conditions furent moins avantageuses. L'administration demanda mille florins de location, défendit d'augmenter le prix des places et restreignit tant qu'elle put le nombre des répétitions. Elles étaient pourtant bien nécessaires, puisqu'il s'agissait de faire interpréter une messe très-difficile par des chœurs d'opéra, accoutumés depuis deux ans à ne chanter que la musique italienne. Beethoven demeurait indécis, irrésolu. Le comte Lichnowski, Schuppanzigh et Schindler se donnèrent rendez-vous chez lui, et là, réunis comme par hasard, ils tentèrent de le faire expliquer et engager définitivement ; mais il devina leur intention, flaira une trahison et, le soir, écrivit aux trois conjurés :

« AU COMTE MAURICE LICHNOWSKI.

« Je méprise la fausseté; ne venez plus me voir. Le concert n'aura pas lieu.
BEETHOVEN. »

« A M. SCHUPPANZIGH.

« Ne venez plus me voir : je ne donnerai pas de concert. B. »

« A M. SCHINDLER.

« Ne venez plus me voir jusqu'à ce que je vous fasse demander. Plus de concert.
B. »

Les trois bannis laissèrent passer le premier feu, ce qui permit à 'irascible maître de revenir sur sa résolution ; mais, à Vienne, en ce emps-là, les difficultés sortaient de terre. A peine était-on d'accord sur le fond, que la censure intervint et défendit formellement d'exé-cuter sur le théâtre une messe avec titre et texte latin. Il fallut l'en-tremise du comte Lichnowski près du président de police, comte Sedlinski, pour faire lever l'interdit. Autre débat. Les questions extérieures arrangées, il s'en éleva une toute particulière, qui fâcha beaucoup Beethoven. Charles Bernard, chargé de rédiger les annonces, s'avisa d'y faire figurer tous ses titres : « Louis van Beethoven, membre honoraire de l'Académie royale des arts et des sciences de Stockholm, et de celle d'Amsterdam; citoyen honoraire de la ville impériale de Vienne, » etc., etc. A peine ces malencontreuses réclames eurent-elles frappé ses yeux, qu'il demanda de quel droit on accouplait son nom à de pareilles puérilités, bonnes tout au plus à le rendre ridicule, et qu'il en ordonna la suppression d'un ton qui n'admettait pas de réplique.

Enfin, le 7 mai, parut une affiche irréprochable, indiquant la séance pour le jour même et donnant la liste des morceaux, qui tous étaient de Beethoven : 1° Grande ouverture (op. 124). — 2° Trois grandes hymnes avec soli et chœurs. Le *Kyrie*, le *Credo*, l'*Agnus Dei* et le *Dona* de la *Missa solemnis*. (Le *Gloria*, le *Sanctus* et le *Benedictus* durent être supprimés, faute de temps, au grand regret de l'auteur.) — 3° Grande symphonie, avec l'hymne de Schiller (*A la Joie*), intercalé dans le finale. L'affiche ajoutait : Les soli seront chantés par les demoiselles Sontag et Unger, et par MM. Haizinger et Leipelt. M. Louis van Beethoven prendra part à la direction de l'ensemble. — Il se tint, en effet, à la droite de Umlauf et donna le mouvement.

Le théâtre était comble. Une seule loge resta vide : c'était la loge impériale, dont les augustes possesseurs se trouvaient absents de Vienne. La recette brute produisit deux mille deux cent vingt florins-papier, et, tous les frais défalqués, il resta une somme de quatre cent vingt florins pour le maître. Ce résultat, qui, pour tout autre que pour lui, n'avait rien d'inattendu, le frappa comme un coup de foudre ; on fut obligé de le rapporter chez lui. En voyant le compte de la caisse, il s'évanouit tout à fait. Pourtant cette soirée avait été glorieuse. A la fin du dernier morceau, des applaudissements unanimes avaient éclaté avec force; mais sa surdité était alors si complète que, tournant le dos à la salle, il n'entendait rien. Il fallut que Caroline Unger lui fît faire volte-face pour lui montrer les mains qui battaient, les mouchoirs qui s'agitaient, les chapeaux qui s'élevaient en l'air; alors il eut conscience de son succès et s'inclina pour remercier le public, dont l'émotion, parvenue à son comble, fut longtemps à se calmer. Le

lendemain, les gazettes musicales propageaient au dehors, par des comptes rendus enthousiastes, cette admiration sincère et méritée.

Un si brillant résultat fit souhaiter au directeur du théâtre de donner une seconde séance. Il offrit à Beethoven de prendre tous les frais à sa charge et de lui garantir une recette de douze cents florins, ce que celui-ci accepta. Cette fois, ce fut une matinée ; elle eut lieu dans la grande salle de la Redoute, mais avec certaines modifications introduites dans la composition comme dans le personnel du concert. De toute la messe, le *Kyrie* fut seul conservé, le reste remplacé par le trio *Empi tremate*, qu'on n'avait point entendu depuis 1814 et que chantèrent madame Dardanelli et MM. Donzelli et Boticelli. Mademoiselle Sontag se fit fort applaudir dans un air de bravoure de Mercadante, et le ténor David, alors adoré comme un demi-dieu, fit le tour de force de chanter la cavatine de Tancrède, *Di tanti palpiti*, écrite pour contrealto. Malgré, ou peut-être plutôt à cause de ce mélange de genres et d'artistes, la salle resta à moitié vide, et l'administration eut à subir un déficit net de huit cents florins. Le premier mouvement de Beethoven, profondément blessé de cet échec, fut de refuser la somme qui lui avait été garantie ; il ne se décida à l'accepter que sur les instances réitérées qu'on lui en fit.

A quoi faut-il attribuer les résultats presque négatifs de la *Missa solemnis* et de la 9e *symphonie ?* Ce n'est pas à tort qu'on reprochait à l'auteur de sacrifier le chant aux instruments, de donner trop peu d'attention à la portée de la voix et d'en méconnaître les ressources. Dans les *soli* de la messe, aussi bien que dans ceux de la symphonie, les malheureux chanteurs avaient à lutter contre des difficultés à peu près insurmontables, et qu'ils supplièrent en vain le maître de supprimer. Les demoiselles Unger et Sontag, si pleines de bonne volonté, n'y gagnèrent pas plus que les autres. La première, dans un accès d'irritation facile à comprendre, lui ayant reproché sa tyrannie, il se contenta de lui répondre en riant qu'elles étaient gâtées par la musique italienne. « Mais ces notes si hautes, reprit Sontag, ne pouvez-vous les modifier ? — Et celles-ci, qui ne peuvent convenir à une voix de contrealto, ajouta Unger, ne pouvez-vous les remplacer par d'autres ? — Non, non, mille fois non ! s'écria Beethoven. — Eh bien donc ! ma chère, dit Sontag en soupirant, égosillons-nous pour l'amour de Dieu. » Mais tous les artistes n'étaient ni aussi patients ni aussi résignés que la bonne et douce prima donna. Qu'arrivait-il quand ils ne pouvaient obtenir les changements qu'ils réclamaient ? Ils les faisaient eux-mêmes, ou bien ils supprimaient ce qu'ils ne pouvaient chanter, et, ainsi altérée sans discernement, la musique perdait son caractère et sa beauté. Les choristes, par exemple, tout aussi peu écoutés que les solistes, se taisaient complé-

ement au beau milieu d'un passage, et, comme malheureusement 'ouïe n'avertissait plus le maître de ces graves inconvénients, il coninuait à multiplier les difficultés, soit par l'étendue des intervalles, oit par les tons élevés de l'orchestre. Peut-être aussi ne faut-il pas 'en prendre uniquement à l'exécution. De l'aveu même de ses plus ervents admirateurs, Beethoven est resté au-dessous d'Haydn et de Mozart, et inférieur à lui-même dans ses deux messes. La foi, qui vivifie et féconde, et sans laquelle toute œuvre religieuse doit nécessairement rester froide et incomplète, la foi, dans son cœur, était plutôt latente qu'elle n'était active; l'habitude du culte, de ses besoins, de ses exigences lui manquait aussi, et la magnifique simplicité du texte catholique lui échappait. Combien ne doit-on pas le regretter doublement chez un homme si bien fait pour le comprendre, que même, en le recevant défiguré par la paraphrase du docteur Scholz, il avait versé des larmes et s'était écrié : « Oui, c'est bien ainsi que j'ai senti en écrivant. »

Du reste, on ne saurait trop le répéter, la musique instrumentale suffisait à éveiller tous les échos de son âme, à provoquer l'épanouissement de son esprit. Quand le mot ne le saisissait pas par sa propre énergie, quand il n'y voyait qu'une idée générale, sans point d'appui pour la composition, il s'abandonnait à sa fantaisie ; les paroles et les voix perdaient leur sens particulier et se confondaient avec la musique elle-même. Alors, pour lui, les personnes devenaient des instruments, tandis que les instruments, à leur tour, animés, pénétrés de l'idée artistique, se transformaient en personnes, et ces choses de bois et de cuivre, prenant vie tout à coup, obéissaient à sa volonté, se façonnaient à son image. Un jour que Schuppanzigh se plaignait de la difficulté d'un passage du quatuor en *fa* majeur opera 59 : « Croyez-vous donc, s'écria Beethoven, que je songe à un misérable violon, quand l'esprit souffle en moi et me pousse à écrire? » Il n'entendait pas des sons, dans cette fièvre créatrice, il entendait des voix. Pourtant s'il n'écrivit point une messe essentiellement religieuse et catholique, à la manière des anciens maîtres, il n'en fit pas moins une œuvre grande et belle, car il avait le souffle divin de l'artiste. Il savait s'inspirer de la majesté du saint lieu, des mystérieuses profondeurs des voûtes sacrées, des puissants effets de l'orgue. La voix du prêtre prononçant les paroles de la consécration, la prière des fidèles, prosternés pendant les augustes cérémonies de l'élévation, tout parlait à son imagination, tout remplissait son âme d'une émotion poétique qui se traduisait en accords harmonieux. Le génie suppléait la foi et l'élevait jusqu'à Dieu.

Quant à la 9e symphonie, elle provoqua dès son apparition l'étonnement et le blâme de la critique. « On dirait que la musique

marche sur la tête et non sur les pieds, dit la *Gazette musicale universelle* de 1826; le dernier morceau a l'air de sortir de l'enfer. » Mendelssohn, Spohr n'en parlèrent pas mieux; seul M. Marx, qui ne fait presque aucune réserve dans son admiration pour le maître, repousse ces jugements et les attribue à l'impuissance de ceux qui les portent. « Ils peuvent bien l'admirer, dit il, l'imiter quelquefois dans ses formes extérieures, mais dans la profondeur de sa pensée, jamais. Là est toute la différence qui sépare le génie du talent [1]. »

L'irritation que le faible produit de ses deux concerts avait causée à Beethoven donna lieu à un épisode parfaitement en harmonie avec ce que Ries nous apprend de son caractère. Pour reconnaître les peines que Umlauf, Schuppanzigh et Schindler avaient prises, il les invita à dîner dans un hôtel du Prater. Mais lorsqu'il y arriva, accompagné de son neveu, son front assombri et sa parole mordante firent pressentir à ces trois convives un repas orageux, ce qui ne manqua point. A peine à table, tout à ses préoccupations, il dirigea immédiatement la conversation sur la recette du concert et accusa sans hésiter l'administration et Schindler de l'avoir trompé. Umlauf et Schuppanzigh s'empressèrent de lui démontrer que c'était impossible, puisque son neveu, sur l'ordre du frère Jean, était resté tout le temps à surveiller les deux caissiers, contrairement même aux usages. Peine inutile : Beethoven, naturellement obstiné, persista dans son dire, prétendant tenir ses informations de bonne source. Là-dessus, Schindler et Umlauf sortirent, bientôt suivis par Schuppanzigh, qui n'avait reçu que des duretés pour prix de ses efforts officieux. Tous trois allèrent achever ensemble le repas si désagréablement interrompu, laissant le maître furieux exhaler sa colère sur les garçons et sur les mets qu'il devait manger seul avec son neveu. On fit la paix, cependant, car il revenait avec tant de bonhomie, qu'on oubliait ses torts. « Là où se trouve beaucoup de lumière, dit Schindler, là aussi se trouve beaucoup d'ombre. »

A cette époque, le projet de voyage en Angleterre fut encore repris. Charles Neate, musicien, élève de Ries, lui écrivit pour l'inviter, au nom de la Société philharmonique de Londres, à venir diriger lui-même l'exécution de ses œuvres. Il lui offrait 300 guinées pour ses frais de déplacement et lui demandait d'écrire une symphonie et un concerto qu'on exécuterait sous ses yeux et dont la propriété lui serait conservée ; puis, après lui avoir parlé de donner une *Académie* qui lui rapporterait au moins 500 livres, il ajoutait : « Si vous apportez les *quatuors*, ils vous vaudront 100 livres sterling ; vous pouvez donc être sûr d'encaisser une bonne somme d'argent, et je ne vois pas qui

[1] Marx, II, p. 291.

pourra vous empêcher d'en remporter assez pour rendre votre vie agréable à l'avenir..... Je profite de cette circonstance pour vous assurer que je suis votre sincère ami et que vous trouverez ici beaucoup de gens empressés à saisir toutes les occasions de témoigner leur considération et leur respect au grand Beethoven, dont la gloire brille plus haut que jamais dans ce pays [1]. » La mauvaise conduite de son neveu s'opposa à la réalisation de ce projet si souvent renouvelé et s'éleva comme un obstacle de plus en plus insurmontable entre la gloire artistique et le bien-être matériel du Maître. Ce n'est pas le seul tort qu'elle lui fit. Sous l'empire d'une situation difficile, on le vit avec autant de surprise que de chagrin tenir à cette époque une conduite véritablement inexplicable. En même temps que la *Société des amis de la musique de l'empire d'Autriche* lui avait demandé l'*oratorio*, dont il a déjà été parlé, elle lui avait remis 400 florins à l'avance. Tout à coup, sans donner d'autre raison que celle de l'insuffisance des paroles de Charles Bernard [2], paroles qu'il avait approuvées maintes fois, il renonce à ce travail, malgré l'argent reçu et que la Société eut la délicatesse de ne jamais lui réclamer. Heureusement que pareil oubli ne s'était pas présenté jusque-là et qu'il ne se représenta plus. Outre les besoins d'argent, peut-être, en cherchant bien, trouverait-on encore, comme cause seconde à ces transactions peu nettes, la main cachée du frère Jean. Il est certain qu'on sent prévaloir son influence dans l'âpreté de Beethoven à tirer parti de ses ouvrages longtemps même avant qu'ils ne fussent faits ; dans le trafic non de ce qui existe, mais de ce qui n'est qu'en projet; enfin dans ses plaintes sur les prix peu élevés que lui donnait l'Allemagne et en particulier l'Autriche. Plaintes mal fondées après tout, puisqu'au moment où il les proférait, la Société musicale lui offrait 200 ducats pour jouir seulement pendant deux ans de ce fameux oratorio qu'il n'écrivit pas, et Steiner 300 pour le publier.

L'arithmétique s'était emparée de lui, dit Schindler, et l'on connaissait si bien ses dispositions, que la méfiance s'éveillait partout sur son compte. Les amateurs eux-mêmes refusaient de payer d'avance les manuscrits promis et se plaignaient de son inexactitude à les livrer. Il faut convenir aussi que les périls de la contrefaçon, si redoutables en Allemagne à cette époque, arrêtaient beaucoup d'éditeurs et dépréciaient naturellement la valeur des manuscrits. Dans les premiers mois de 1824, il s'agissait de vendre aux meilleures conditions possibles la messe en *ré* [3], la 9e symphonie [4], l'ouverture

[1] Schindler, II, p. 90.
[2] Charles Bernard est l'auteur du *Faust* mis en musique par Spohr.
[3] Opera 123, dédiée à l'archiduc Rodolphe.
[4] Opera 125, dédiée au roi de Prusse, Frédéric-Guillaume.

en *ut* majeur[1], un quatuor pour instruments à cordes, non encore commencé, et quelques *bagatelles*, sous la direction du *frater* Jean. On fit des offres à Diabelli, à Vienne ; à Probst, à Leipzig ; à Schott, à Mayence ; à Schlesinger, à Berlin. Mais tous hésitaient, et Probst écrivait ces lignes qui peignent la situation : « ...Je vois déjà les oiseaux de proie tourner autour de moi pour m'arracher, sous la protection des lois, les ouvrages nouveaux. Il faudrait ne rien publier de bon pour leur échapper, mais mieux vaut n'être pas éditeur que d'enrichir le monde de pauvretés. » Schott finit pourtant par acheter la messe et la 9e symphonie au prix de 100 florins, fixé par Beethoven lui-même.

Le quatuor mentionné tout à l'heure nous amène à parler d'une circonstance de sa vie qui a donné lieu à tant de commentaires, d'explications et de récriminations que nous ne pouvons nous dispenser d'en toucher quelques mots le plus brièvement possible. Il s'agit de ses derniers quatuors qui furent en même temps ses derniers ouvrages.

Vers 1822, il avait reçu du prince Nicolas Galitzin la demande de trois quatuors, qu'il s'était engagé à composer moyennant 50 ducats chacun, en lui en laissant pour un temps la jouissance exclusive. Ce prince Galitzin était grand amateur et grand admirateur de la musique de Beethoven, comme tant d'autres de ses compatriotes, et pas plus qu'eux il ne marchandait ses plaisirs ; il donna donc ordre à son banquier de payer 50 ducats contre la *remise du manuscrit* du premier quatuor[2]. Pourtant, à cette date de 1822, tandis que Beethoven disposait déjà de la jouissance temporaire en faveur du prince, il cherchait de plus à le placer à Londres, et entamait à ce sujet des négociations par l'entremise de Neate. Celui-ci, tout en lui rendant compte des difficultés qu'il rencontrait lui faisait espérer d'en obtenir 100 livres sterling, mais seulement à l'*arrivée du manuscrit*, précaution blessante, malheureusement justifiée, puisque, notons-le bien, rien n'était commencé, et l'ouvrage ne fut prêt que trois ans plus tard. Dans l'intervalle a lieu la mise en souscription de la *Missa solemnis*. Le prince Galitzin s'empresse de faire payer son exemplaire avec les 50 ducats déposés pour le premier quatuor, lesquels sont immédiatement remplacés dans l'attente de celui-ci ; puis il s'occupe activement de mettre la *Messe* à l'étude, et en 1824 il annonce à Beethoven l'exécution qui en a eu lieu à Pétersbourg, dans une lettre écrite d'un style louangeur et enthousiaste. « Votre génie a devancé notre temps de plusieurs siècles, et peut-être n'existe-t-il pas en ce

[1] Opera 124, dédiée au prince Galitzin.
[2] Opera 127, dédié au prince Nicolas Borisovitch Galitzin.

moment un auditeur assez éclairé pour jouir de toutes les beautés de votre musique. Mais la postérité bénira votre mémoire et vous rendra hommage mieux que vos contemporains ne peuvent le faire. »

Les trois quatuors, opera 127, 130 et 132 dédiés au prince, furent terminés en 1826 et expédiés à Pétersbourg. C'est alors que les difficultés commencèrent. Le prince devait faire remettre au compositeur 100 ducats pour les deux derniers, plus 25 ducats pour la dédicace de la grande ouverture en *ut* majeur. Soit négligence, soit impossibilité, l'argent promis n'arriva pas, et malgré les demandes pressantes du maître et les engagements formels du prince, le premier mourut sans l'avoir touché. En 1832, Seyfried écrivait dans ses *Beethoven's Studien* qu'il était encore à venir, et Schindler, dans la première édition de son livre, déclarait à son tour que le prince en restait toujours redevable à la succession. Sous le poids de ces accusations, celui-ci adressa au rédacteur du *Neue Zeitschrift für Musik* une lettre récriminative où il ne s'agissait de rien moins que d'accuser Beethoven d'avoir déjà reçu ce qu'on réclamait en son nom. Cette lettre, insérée dans le numéro du 6 août 1832, ne fit qu'attiser le feu; une seconde envoyée à la *Gazette musicale de Paris* n'eut pas un meilleur résultat. Dans la troisième édition de son livre, Schindler, le défenseur-né de Beethoven, releva vivement les attaques ainsi dirigées contre lui. Il démontra pièces en main qu'en réclamant cet argent, le maître ne faisait que réclamer son dû, et que le prince, en le lui payant plus tôt, lui aurait épargné bien des embarras. Cette triste affaire finit pourtant. Après une volumineuse correspondance échangée entre le prince et l'héritier de Beethoven, et grâce à l'intervention du comte de Nesselrode, alors à Vienne, le prince paya d'abord 50 ducats et un peu plus tard 75 autres entre les mains du neveu Charles, acquittant ainsi sa dette, mais trop tard pour éviter les accusations de part et d'autre.

Du reste, ce n'étaient pas les seuls ennuis que ces quatuors dussent lui occasionner. Quand ils parurent enfin, non au nombre de trois, mais à celui de cinq, ils furent reçus avec très-peu d'enthousiasme et donnèrent lieu à des appréciations très-contradictoires. Le premier, exécuté par la Société Schuppanzigh, fit même un fiasco complet, et lorsque Beethoven, qui en attribuait la faute au directeur, l'eut remplacé par Joseph Böhm, la chose n'alla guère mieux, et les côtés obscurs de certaines parties ne purent être mis en lumière. Le second eut plus de succès, quoi qu'il s'y trouvât des variations fort embrouillées sur un thème que le maître avait appelé *Canzona di ringraziamento, in modo lirico, offerta à la divinità da un guarito*. Pendant une maladie qu'il avait faite en 1825, il n'avait pas manqué, selon sa coutume, de se quereller avec ses médecins : le premier

s'étant retiré fâché, il avait cru faire merveille en en prenant un autre, mais son calcul se trouva faux. Ce second docteur, plus patient et plus inflexible que son prédécesseur, tint bon contre son malade, et le pauvre Beethoven, rudement mené, fut contraint de céder et de guérir. C'est en reconnaissance de cette guérison qu'il avait écrit la *Canzona di ringraziamento*. Le troisième *quatuor*, exécuté en 1826, fut surnommé le *Monstre*, et la *Gazette musicale universelle* s'exprime très-sévèrement sur le compte du finale fugué dont « la confusion, dit-elle, ferait les délices d'un habitant du Maroc. » Mais elle ajoute : « Peut-être en serait-il autrement si le maître pouvait *entendre* ce qu'il écrit..... » Schindler lui-même avoue que cette fugue est un anachronisme et qu'elle devrait appartenir aux temps primitifs où la musique n'était qu'une combinaison mathématique. Elle parut seule sous le numéro d'œuvre 133 et fut remplacée à la fin du quatuor par un morceau en style libre. Ce fut le dernier travail du maître, il porte la date de novembre 1826. Le quatrième quatuor, opera 131, composé dans l'été de 1826, ne fut jamais exécuté par la Société Schuppanzigh, que le peu de succès des précédents n'encourageait point. Schindler attribue au finale de ce quatuor une origine plaisante et qui s'accorde d'ailleurs fort bien avec l'excentricité de son auteur. Quand il s'avisa de vouloir tenir sa maison, il prit, comme nous l'avons vu, une femme de charge ; or, tous les samedis, c'était jour de marché, et la très honorable dame, panier au bras, venait se planter près du pupitre ou près du piano du maître pour avoir de l'argent. Celui-ci, sans se presser et tout en continuant son travail, lui demandait de temps en temps : *Faut-il?* A quoi elle répondait impatientée et frappant du pied : *Il faut, il faut !* Ce sont ces demandes et ces réponses qui auraient été notées et intitulées : *la Résolution difficile*. M. Marx, cependant, conteste vivement cette origine et cite une lettre de Beethoven à Moritz Schlesinger, où l'on trouve, en effet, une tout autre explication. *Ma se non è vero è ben trovato*.

Ces cinq quatuors, dernière expression du génie, font songer à la fin d'un beau jour où l'ombre envahit peu à peu la clarté. Beethoven n'avait pourtant guère plus de cinquante-trois ans quand il les commença ; Gluck prit son essor à pareil âge et le continua pendant dix ans. Mais ils n'étaient pas dans les mêmes conditions d'existence : l'un jouissait de la sécurité du présent et de l'avenir, l'autre devait lutter sans répit ni trêve contre l'incertitude et la gêne, et il n'est pas le seul sur lequel les chagrins et les infirmités aient exercé prématurément leur funeste influence. Un dernier regard jeté sur la fin de sa vie nous convaincra d'ailleurs mieux que tous les commentaires hostiles ou bienveillants que, sans manquer au profond respect dû à

l'auteur de tant de chefs-d'œuvre, on peut admettre qu'il n'était plus dans des conditions de liberté d'esprit suffisantes pour continuer à travailler sans défaillances.

Lors des préliminaires relatifs à l'exécution de son premier quatuor, il avait fait la connaissance d'un jeune homme qui, tout en étant employé dans une chancellerie, faisait partie de la Société Schuppanzigh en qualité de second violon. Ce jeune homme, nommé Charles Holz, bien qu'ayant fait des études classiques et artistiques, n'en était pas moins ce que Beethoven appelait avec dédain un *Faiake viennois* [1], sorte d'homme jusque-là fort antipathique à ses goûts. Mais Charles Holz était en même temps un habile calculateur, et ce mérite valait alors tous les autres à ses yeux, dominé qu'il était par le désir d'enrichir son neveu bien-aimé, en faveur duquel il avait même voulu faire tester son frère Jean. Il s'affubla donc du jeune Holz et en fit son inséparable, malgré la différence d'âge et d'habitudes qui existait entre eux. On le v.t partout en sa compagnie dans les réunions et les lieux publics où il n'avait jamais mis le pied jusqu'alors et où tout était contraire à ses principes. Comme ses amis essayaient de lui faire des représentations, il rompit avec eux, même avec Schindler, qui cessa de le voir depuis mars 1825 jusqu'au mois d'août 1826. Qu'en résulta-t-il? Charles Holz, naturellement flatté de l'influence qu'il exerçait, chercha à l'exagérer encore. Il entretint le Maître dans un constant état de surexcitation où celui-ci, du reste, semblait se complaire et lui fit endosser, au grand détriment de son caractère, la responsabilité de bien des folies, caricatures, moqueries que lui, Holz, aimait à faire circuler sur le compte des plus hauts personnages. Une plaisanterie d'un goût plus que douteux dont Beethoven se rendit coupable alors peut bien être attribuée à l'inspiration de ce jeune homme mal élevé. Madame Halm, femme d'un pianiste et compositeur distingué, ami de Beethoven, désirait ardemment avoir de ses cheveux. Elle s'adressa à Holz, qui en parla au Maître. Celui-ci, dont la chevelure était rude et grisonnante, trouva joli d'envoyer à son admiratrice une poignée de poils pris à la barbe d'un bouc. La dame, ravie de posséder ces précieuses reliques, s'en vanta partout. Hélas ! sa joie fut de courte durée ; elle apprit bientôt la mystification dont elle avait été l'objet. Mais son mari, ex-officier dans l'armée, goûta peu la plaisanterie, et il écrivit une lettre qui fit rentrer en lui-même celui qui l'avait faite. Pour réparer sa faute, Beethoven envoya à madame Halm un billet où il lui demandait pardon et dans lequel il renferma cette fois une vraie mèche de ses cheveux.

Holz exerçait vraiment sur lui un empire extraordinaire. Il l'amena

[1] Appellation tirée de son auteur favori, Homère, qui désigne ainsi dans l'*Odyssée* une peuplade livrée à la bonne chère, mangeant et buvant du matin au soir.

jusqu'à être le parrain de son enfant, chose tout à fait contraire aux idées du maître, et, fait plus grave, il se fit désigner pour son biographe. Il est vrai que Beethoven se repentit bientôt de ce choix et qu'il voulut reprendre son autorisation, mais il ne put y parvenir. Holz, qui, du reste, n'en tira aucun parti, la vendit plus tard au docteur Gaszner, directeur de la musique de la cour, à Carlsruhe ; auquel elle ne servit pas davantage, et la mort les surprit tous deux avant qu'ils aient pu rien publier. Peut-être faut-il le regretter au point de vue musical, puisque Holz, membre de la *Société des quatuors* de Schuppanzigh de 1823 à 1830, était seul en possession des traditions de la musique de Beethoven et d'Haydn et qu'il aurait pu mieux que personne en transmettre à la postérité l'expression, l'accentuation, le mouvement.

Il ne faut pourtant pas attribuer uniquement au honteux engouement dont ce jeune homme était l'objet, la perturbation qui régnait alors dans l'esprit du maître ; une autre cause d'amertume et de trouble vint achever de paralyser son énergie, ce fut l'inconduite de son neveu. Ce fils adoptif, qui avait voulu d'abord faire des études philologiques, pour lesquelles il montrait de l'aptitude, et, plus tard, se préparer au commerce dans l'Institut polytechnique, échoua partout, faute d'un travail suffisant, et lors des derniers examens, se voyant menacé de sortir avec honte de l'Institut, comme il était déjà sorti de l'Université, il tenta de se suicider, mettant ainsi le comble aux douleurs qu'il avait causées à son oncle. Ce n'était pourtant pas faute de conseils et d'exhortations ; la Bibliothèque de Berlin est là pour en témoigner. On n'y trouve pas moins de vingt-neuf lettres écrites par Beethoven à son neveu dans le courant de l'été de 1825, lettres que M. Nohl vient de publier dans ses *Briefe Beethoven*, avec d'autant plus d'à-propos que Schindler en avait déjà reproduit quelques-unes sans ordre, sans suite, mêlant et confondant arbitrairement tel passage de l'une avec tel passage de l'autre et les rendant ainsi peu intelligibles. On se demande, il est vrai, si le ton passionné de la plupart d'entre elles ne leur enlevait pas beaucoup de leur autorité, et si, en restant plus calme, plus maître de lui-même, l'oncle n'aurait pas inspiré plus d'obéissance à son neveu ? Mais à côté des plaintes, des récriminations dont ces lettres sont trop remplies, que de bons sentiments y éclatent, que d'abnégation, de tendresse, de sollicitude pour cet enfant, que de souci de sa conduite, de son caractère, que d'indulgence ! Immédiatement après la tentative de suicide, il lui écrivit :

« Mon cher fils !

« Qu'il n'en soit plus question ! Viens dans mes bras ; tu n'entendras plus une seule parole de reproche. Ah Dieu ! ne va pas dans ton exil ! Tu seras

reçu avec tendresse, comme toujours. Quant à l'avenir, nous l'examinerons ensemble : nous en causerons amicalement. Je te donne ma parole d'honneur que tu n'entendras aucun reproche, et d'ailleurs à quoi serviraient-ils? Tu n'as à attendre de moi que la sollicitude et les soins les plus tendres.

« Viens donc, viens sur le cœur fidèle de ton père Beethoven.

« Viens immédiatement après le reçu de cette lettre. »

Sur l'adresse on lisait en français.

« *Si vous ne viendrez pas, vous me tuerez sûrement. Lisez la lettre et restez à la maison chez vous; venez de m'embrasser, votre père vous vraiment adonné, soyez assuré que tout cela restera entre nous.*

« Reviens aujourd'hui à la maison ; au nom du Ciel, qui sait quels dangers pourraient t'atteindre. Vite, vite[1] ! »

Certes, après une si dure épreuve, l'indulgence était grande, elle ne servit point à relever ce jeune homme, chez qui l'exemple de sa mère avait sans doute affaibli le sentiment moral, comme la lutte d'influence entre elle et son oncle avait dû relâcher les liens de l'affection et du respect, déjà trop combattus par ses mauvais penchants. Comme en Autriche, on voyait dans le suicide le signe de la folie, ou l'indice d'une éducation vicieuse et irréligieuse, on soumit le jeune homme à une surveillance sévère, et on s'appliqua à lui inculquer des idées plus saines. Quant au pauvre Beethoven, l'humiliation qu'il éprouva et le regret de ses soins perdus lui portèrent une atteinte mortelle. Il s'affaissa sous le coup et, de fort et robuste qu'il était encore, il devint en un instant faible et débile, pliant à tous les vents sans volonté ni résistance. Pour combler la mesure, on rejeta toute la faute sur lui, comme cela n'arrive que trop souvent, et l'irritation que cause l'injustice vint se joindre à toutes ses autres souffrances. Pourtant, ce n'était pas tant lui qu'il fallait accuser, que la situation elle-même. Sans doute, une main tantôt violente et tantôt faible ne peut éviter les écueils, il était trop passionné dans sa tendresse et dans sa haine, trop emporté, trop peu maître de lui-même pour diriger efficacement une éducation dont tant de circonstances défavorables doublaient la difficulté, mais il avait à côté de cela les meilleures intentions, une parfaite droiture de vues et le dévouement qui ne recule pas devant le sacrifice.

A ce moment douloureux où tout lui échappait, Beethoven se ressouvint de sa jeunesse et de ceux qui avaient été si sincèrement ses amis. Il se tourna vers Étienne de Breuning avec lequel il était brouillé depuis neuf ans, précisément parce que cet homme prudent s'était fortement prononcé contre l'adoption de son neveu. Il lui envoya son portrait, comme gage de réconciliation, en y joignant des paroles

[1] Nohl, *Briefe Beethoven*, p. 317.

d'affection et de regret. Le bon sens et l'expérience d'Étienne avaient toujours été d'un grand secours à Beethoven, il avait le caractère ferme et l'âme tendre, il revint à l'appel de son ami et son intervention l'aida à traverser cette crise. Il consentit à être co-tuteur avec lui, à la place du directeur de l'Institut polytechnique ; il écarta l'influence fâcheuse de Charles Holz, l'atmosphère de la maison fut purifiée, et, les anciens amis reparurent à la suite de celui qui était le plus ancien de tous. Schindler aussi reprit sa place dans l'intimité du maître qui, rendu à lui-même, recouvra une partie de son énergie morale.

Cependant, l'enseignement religieux, imposé au jeune coupable se poursuivait régulièrement. Pendant sa réclusion, il forma le projet de se faire militaire ; là, du moins, il n'aurait point d'examen à passer. On s'occupa donc de lui trouver un régiment, mais son temps d'expiation s'écoula avant qu'on y eût réussi et les autorités recommandèrent à ses deux tuteurs de ne pas le laisser plus d'un jour à Vienne. Le frère Jean offrit sa maison de Gneisendorf, près de Krems, jusqu'à ce qu'on pût disposer du jeune homme. L'oncle et le neveu s'y rendirent donc. C'est là, sur les bords du Danube, que le maître écrivit son chant du cygne, la quatrième partie du quatuor opera 130. Jean était riche ; il avait été fournisseur des hôpitaux français dans la haute Autriche, pendant la guerre de 1809 ; on sait ce que ces sortes d'affaires rapportaient ; il avait tous les défauts des parvenus, la vanité, l'égoïsme, l'avarice. Son frère le connaissait bien, et le lui faisait souvent sentir avec une pointe d'ironie dont il n'était jamais à court. Un certain jour de premier de l'an, Jean envoie sa carte ainsi conçue :

« JEAN VAN BEETHOVEN, GUTSBESITZER »

c'est-à-dire propriétaire foncier ou de biens. Aussitôt Louis renvoie la sienne ainsi rédigée :

« LOUIS VAN BEETHOVEN, HIRNBESITZER »

c'est-à-dire propriétaire intellectuel ou de cervelle.

Dans certains moments d'indignation, il allait jusqu'à l'appeler *Caïn*. « Aujourd'hui j'ai donné à mon frère Caïn ses deux cents florins, » écrit-il en 1823 sur ses *Feuillets de conversation*. Dans d'autres moments, les bons, il se contentait de le nommer *Asinios*. Il arriva pourtant que, dans la demeure de l'opulent propriétaire foncier, le pauvre propriétaire intellectuel manqua à peu près de tout. L'appartement qu'on lui donna était humide et incommode, la nourriture mal préparée ; ce n'étaient que les moindres inconvénients de ce séjour, où il ne tarda pas à en découvrir un autre beaucoup plus grave. La femme de Jean ne valait guère mieux, paraît-il, que la femme de Charles, et une

intimité coupable s'établit entre la tante et le neveu. Le pauvre Beethoven dut partir en toute hâte, rentrer à Vienne avec ce misérable garçon, au risque de s'y trouver en conflit avec la justice. Le temps était froid et mauvais, le *frater Jean* refusa de prêter une voiture fermée, et Beethoven, obligé de faire le trajet jusqu'à Krems en voiture découverte, y gagna un refroidissement d'entrailles qui, dès l'abord, prit un caractère inquiétant. Ce fut le préliminaire de la maladie à laquelle il devait succomber. Le retour à Vienne s'effectua dans ces fâcheuses conditions. Le 2 décembre, il rentra dans son appartement, au second étage d'une maison située sur le glacis du faubourg de Währing, et connue sous le nom de Schwartz Spanier-Hause ; il ne devait plus en sortir vivant.

Pendant plusieurs jours, il resta seul, alité, sans médecin, sans secours, ses amis ignoraient son retour, son neveu ne s'en occupait pas. Un trait suffit pour peindre la sollicitude de ce jeune homme à son égard. Des deux médecins que Beethoven avait appelés, aucun n'avait pu venir ; au bout d'une longue attente, il en vit arriver un troisième, parfaitement inconnu. Celui-ci déclara se nommer le docteur Wawruch, professeur à la Clinique et être envoyé par un garçon de café, malade dans son service, que le jeune Beethoven, jouant au billard dans son établissement, avait chargé de chercher un médecin pour son oncle. Cet homme, retenu par la maladie, n'avait pu s'acquitter de sa commission, et le neveu n'avait même pas songé à s'en informer; tel était l'abandon honteux où était réduit le pauvre maître. On conçoit que le sentiment de son isolement et de l'indifférence dont il était l'objet, ne pouvait qu'augmenter son mal, aussi Schindler n'hésite pas à attribuer sa fin prématurée aux blessures que l'égoïsme des siens n'avait cessé de lui infliger.

Un dernier mot pour en finir avec cet indigne neveu ; on parvint, non sans peine, à trouver un régiment, dont le commandant, baron de Stutterheim, consentit à le recevoir en qualité de cadet[1], mais il ne réussit pas mieux là qu'ailleurs et quitta bientôt le service pour se faire commis..... Toutefois, les années s'écoulèrent, et après avoir semé ses folles avoines, comme disent les Anglais, il se maria et devint ce qu'on est convenu d'appeler un bon père de famille. Il est mort en 1858.

Son départ pour le régiment fut un moment de délivrance pour son oncle; il sembla respirer plus librement, comme un homme soulagé d'un lourd fardeau; mais, hélas! le mieux ne fut que passager. L'irritation d'entrailles amena une inflammation de poitrine que le docteur Wawruch ne reconnut pas immédiatement, et quand il la constata,

[1] Beethoven, par reconnaissance, lui dédia son quatuor en *ut* mineur, opéra 131.

un autre mal plus grave encore, l'hydropisie s'était déclarée. Celle-ci fit de si rapides progrès que, dès le 18 décembre, il fallut pratiquer une première ponction ; une seconde eut lieu le 8 janvier, et une troisième le 28. Le docteur Wawruch prétendit attribuer cette hydropisie à l'excès des spiritueux, erreur manifeste quand on connaît la vie sobre et le goût du maître pour l'eau. Malheureusement, comme il s'agissait surtout pour le docteur de défendre l'inefficacité de son traitement, il consigna son opinion dans un mémoire, publié en 1842 dans le *Wiener Zeitung* par sa veuve, alors que lui-même avait cessé de vivre. Cette publication, faite surtout en vue du profit qu'elle pourrait donner, a contribué à égarer le jugement de quelques-uns sur le compte de Beethoven, et, c'est avec raison que Schindler s'élève avec force contre une si coupable spéculation ; il nous a semblé qu'il suffisait de la signaler pour en détruire les mauvais effets.

L'affaiblissement où tomba le maître, à la suite de ces opérations répétées, enleva bientôt tout espoir à ses amis et le remplit lui-même des plus tristes pressentiments. Le peu de confiance qu'il avait en son médecin, se changea bientôt en une véritable répulsion, il ne pouvait le voir sans effroi. Au milieu de ces perplexités, il se rappela un de ses anciens amis avec lequel il était brouillé depuis plus de douze ans et désira le consulter, se persuadant que lui seul pouvait le guérir ; mais celui-ci refusa deux fois de se rendre à son appel, et quand enfin il y consentit, ce fut à la condition que la visite aurait lieu en présence du docteur Wawruch et tout à fait comme chez un inconnu. On le lui promit. Il vint, trouva Beethoven seul, lui tendant les bras, et la réconciliation fut pleine et entière. A dater de ce jour, le médecin, redevenu ami, vint quotidiennement avec son collègue dont le traitement fut abandonné et remplacé par du punch glacé si fortifiant et si efficace d'abord que le malade se crut sauvé et voulut même s'occuper de composition. Ce n'était qu'une velléité à laquelle ses médecins s'opposèrent, lui permettant tout au plus une lecture légère propre à le distraire, sans l'appliquer. Dans ce but, on lui apporta un roman de Walter Scott, alors dans toute sa vogue, c'était *le Château de Kenilworth ;* mais il ne tarda pas à le jeter loin de lui, accusant l'auteur de n'écrire que pour de l'argent, et revint avec empressement à ses chers anciens, Homère et Platon... Schindler profita de ce moment de répit pour lui faire entendre plusieurs compositions de Franz Schubert qu'il connaissait très-peu, et dont un petit nombre seulement étaient imprimées. Il y prit grand plaisir, et déclara que Schubert avait le feu sacré; paroles que celui-ci, sans doute, eût été bien heureux d'entendre. Il lui avait dédié en 1822 des *Variations* à 4 mains pour piano, et s'était fait présenter par Diabelli pour les lui offrir ; mais timide et silencieux à l'excès, il avait perdu tout courage

en sa présence, et n'avait pas trouvé un mot à lui écrire, l'émotion paralysant la main.

Cependant d'autres inquiétudes que celles de sa santé tourmentaient le pauvre Beethoven. Si, comme ses médecins l'avaient dit, sa maladie devait être longue, comment subviendrait-il à ses dépenses et à celles de son neveu? Cette pensée le préoccupait nuit et jour. Quiconque n'a pour vivre que son travail, artiste ou artisan, comprendra sans peine ses angoisses. Il comptait sur la rentrée prochaine des 125 ducats du prince Galitzin : nous avons vu qu'il ne les reçut pas. Février arriva, et en même temps le bout de ses ressources, qu'avaient achevé d'épuiser les frais d'équipement et d'établissement du nouveau militaire. Ses amis lui conseillaient de vendre une de ses actions de la Banque : il s'y refusait, voulant les conserver pour son héritier. Il se ressouvint alors de l'offre que lui avait faite jadis la Société philharmonique de Londres, de donner un concert à son bénéfice, et il résolut de le lui rappeler. Malgré l'opposition de ses amis, qui considéraient cette démarche comme au-dessous de lui, il adressa, en date du 22 février 1827, trois lettres identiques aux trois personnes qu'il croyait être les plus influentes près de la Société : sir George Smart, MM. Stumpf, fabricant de harpes, et Moschelès. Stumpf, allemand de nation, établi en Angleterre depuis plus de quarante ans, avait fait en 1824 le voyage de Vienne tout exprès pour connaître le maître, et récemment il lui avait envoyé la collection des Œuvres de Haendel, que Beethoven avait eu tant de plaisir à feuilleter sur son lit de douleur. On pouvait donc compter sur le zèle d'un admirateur si sincère, et en effet lui et ses deux collègues ne perdirent pas un moment pour s'acquitter du soin dont on les chargeait. L'affaire pressait. Le 14 mars, Beethoven écrivait encore à Moschelès : « J'ai été opéré le 27 février, pour la quatrième fois, et déjà des symptômes certains indiquent que je dois me préparer à subir une cinquième opération. Comment tout cela finira-t-il, et que deviendrai-je si le mal se prolonge? En vérité, mon lot est bien dur, mais je m'en remets aux décisions du destin, priant Dieu seulement de diriger ses conseils de telle sorte que, tant que je souffrirai la mort dans la vie, je sois au moins à l'abri du besoin. Cela me donnerait la force de supporter mon sort avec résignation, quelque horrible qu'il puisse être. — Hummel est ici. »

Cette dernière phrase se rapporte au voyage de Hummel à Vienne et à sa réconciliation avec Beethoven. A peine arrivé, il s'était présenté chez lui en compagnie d'André Streicher et de Ferdinand Hiller, son élève. A la vue du visage altéré du malade, il avait fondu en larmes, et tous les anciens griefs avaient été oubliés. Beethoven, moins ému, s'était efforcé de le calmer. Il était précisément en train

de regarder une gravure qu'on venait de lui apporter, représentant la maison où Haydn était né. Les approches de la mort apaisent bien des ressentiments, effacent bien des préventions : Beethoven rendait sans doute alors pleine justice à son grand devancier, car il dit : « Vois, cher Hummel, la pauvre chaumière où est né un si grand homme!... » Bientôt il amena la conversation sur un concert qui devait avoir lieu le 7 avril au bénéfice de Schindler, et où il avait promis de jouer. Il sentait bien que l'état de sa santé ne lui permettrait pas de s'acquitter de sa promesse ; c'est pourquoi il dit à Hummel : « Je compte sur toi pour remplir ma place ; je t'en serai reconnaissant. » Hummel lui tendit la main en signe de consentement, ce dont il fut vivement touché. La promesse fut tenue, mais le maître n'en sut rien! Le 7 avril, on lisait sur l'affiche que M. Hummel se ferait entendre sur le piano, selon la promesse qu'il en avait faite à feu son ami Beethoven.

Tandis que le pauvre malade exprimait à Moschelès les craintes que lui inspirait sa situation, une lettre arrivait de Londres, annonçant que sa demande avait produit une vive sensation, et que la Société philarmonique le priait d'accepter une somme de cent livres sterling, destinée à faire face aux dépenses de sa maladie et à lui procurer les adoucissements dont il pourrait avoir besoin. On le laissait libre en même temps de tirer immédiatement pour tout ou partie de cette somme, à sa convenance. La Société ajoutait en outre, par la main de Moschelès, qu'elle était prête à lui rendre de nouveaux services, s'ils étaient nécessaires, et qu'il n'avait pour cela qu'à écrire un mot. Beethoven, justement touché de la manière généreuse dont on en usait envers lui, dicta sur-le-champ à Schindler une lettre pour Moschelès, ainsi conçue :

« Je ne saurais vous exprimer les sentiments que j'ai éprouvés en lisant votre lettre du 1er mars. La générosité avec laquelle la Société est venue pour ainsi dire au-devant de ma demande, m'a touché jusqu'au plus profond de mon âme. Je vous supplie donc, cher Moschelès, d'être mon interprète auprès d'elle, et de lui faire agréer l'expression de ma plus vive reconnaissance pour l'intérêt qu'elle me témoigne et le secours qu'elle veut bien me faire parvenir. Je me trouve dans la nécessité de faire retirer la somme entière, car je suis précisément dans la triste situation où il faut de l'argent... Puisse le ciel me rendre bientôt la santé! Alors je montrerai à ces généreux Anglais combien j'apprécie l'intérêt qu'ils prennent à mon sort. Quant à vous, je n'oublierai jamais votre noble conduite ; je remercie aussi tout particulièrement sir Smart et M. Stumpf. Je vous prie de remettre à la Société la 9e symphonie métronomisée. Ci-jointe la désignation. Je suis, avec une haute estime, votre ami,

« BEETHOVEN. »

Cette lettre est la dernière qu'il ait dictée; elle est du 18 mars 1827. Il voulait aussi écrire à MM. Smart et Stumpf, mais ce soin remis au lendemain ne put s'accomplir; ce fut Schindler qui, après sa mort, s'en acquitta pour lui. Cependant les cinq jours qui suivirent furent calmes. Par moments, il entrevoyait sa fin prochaine, mais dans d'autres, se croyant mieux, il voulait entreprendre l'esquisse de la 10e symphonie, projetée depuis longtemps, et qu'il destinait à la Société philharmonique de Londres.

Pendant ce dernier répit accordé par la mort, on parvint à lui faire rédiger définitivement son testament. Il en avait écrit deux coup sur coup. Dans le premier, du 15 au 16 mars, il instituait son neveu seul et unique héritier de tous ses biens meubles et immeubles, sans aucune condition ni restriction, et nommait le docteur Bach et Étienne de Breuning curateurs et exécuteurs testamentaires. Tous deux lui représentèrent le danger qu'il y avait à laisser un jeune homme dont la conduite offrait si peu de garantie, maître de disposer de tout sans contrôle, et ils lui conseillèrent d'apporter à cette liberté des réserves prudentes. Le pauvre moribond, aveugle jusqu'au bout, opposa à ces sages conseils une vive résistance; il se fâcha même contre Breuning, à qui il reprochait ces craintes blessantes pour son neveu. Il fallut donc batailler jusqu'au 20 ou 21 mars avant de le décider à modifier son testament dans le sens de la prudence. Ce qu'il laissait, du reste, était peu de chose : 9,019 florins argent (environ 23,178 fr.), tous frais déduits, et encore figuraient dans cette somme les cent livres sterling de la Société philharmonique, trouvées intactes après sa mort. Elles furent définitivement acquises à la succession, malgré les réclamations des intéressés, qui avaient bien voulu les lui donner à lui, mais non à son héritier. Ils reculèrent devant un procès et abandonnèrent leurs droits.

Le 18 mars, Beethoven s'occupait encore de la dédicace de son dernier quatuor, et le dédiait à un de ses plus dignes amis, le négociant Jean Wolfmayer. Le 24 mars arriva, et avec lui les symptômes d'une dissolution prochaine. Voici en quels termes Schindler rend compte des derniers moments du maître, dans une lettre à l'éditeur Schott : « Quand j'entrai dans sa chambre, le matin du 24, je lui trouvai le visage très-altéré, et il était si faible qu'il ne put prononcer que deux ou trois mots avec les plus grands efforts. Immédiatement après, le médecin arriva et, l'ayant considéré un moment, il me dit : « Beethoven s'avance à grands pas vers sa fin. » — Comme nous avions terminé l'affaire du testament le jour d'auparavant, il ne nous restait plus qu'un souhait, celui de le réconcilier avec le ciel et de montrer au monde qu'il mourait en vrai chrétien. Le médecin lui écrivit donc en le priant, au nom de tous ses amis, de se laisser ad-

ministrer les sacrements, à quoi il répondit avec calme : « Je le ferai. » Le médecin se retira, me laissant le soin de tout arranger. Beethoven me dit alors d'écrire à Schott, et de lui envoyer le traité[1]. « Il en aura besoin ; écrivez-lui en mon nom, car je suis trop faible. — Demandez-lui instamment qu'il m'envoie le vin promis[2]. Écrivez aussi en Angleterre aujourd'hui, si vous en avez encore le temps. » Le prêtre vint vers midi, et la cérémonie s'accomplit de la manière la plus édifiante. C'est seulement à ce moment que le malade parut pressentir sa fin, car, à peine le prêtre fut-il parti, il me dit, à moi et au jeune de Breuning : « *Plaudite, amici ; comœdia finita est.* N'ai-je pas toujours dit qu'il en serait ainsi ? » Là-dessus, il me pria encore une fois de ne point oublier Schott et de remercier la Société philharmonique en son nom, ajoutant qu'elle avait adouci ses derniers jours, et qu'il lui serait reconnaissant jusqu'au bord de sa tombe, ainsi qu'à la nation anglaise... Le domestique de Breuning entra précisément alors, apportant une petite caisse de vin. Il pouvait être midi trois quarts. Beethoven le regarda et dit : « C'est dommage... trop tard. » Ce furent ses dernières paroles ; immédiatement après, l'agonie commença : elle fut terrible, car il était doué d'une force nerveuse extraordinaire. Vers le soir, il perdit connaissance et tomba dans le délire. Cet état dura jusqu'au 25, où, vers la fin du jour, les symptômes visibles de la mort apparurent ; cependant il vécut encore jusqu'au lendemain, et rendit l'esprit le 26, à cinq heures un quart de l'après-midi, pendant un violent orage, accompagné de grêle. Il était âgé de 56 ans 3 mois et 9 jours.

Ainsi mourut-il, dans la religion catholique où il était né, abjurant publiquement l'influence des idées antireligieuses de son temps, et l'espèce de déisme païen dont la divinité trouvait, selon lui, son expression la plus précise dans les trois versets suivants qui furent longtemps son *Credo:*

*Je suis celui qui suis. — Je suis tout ce qui est, ce qui fut, ce qui sera ; aucun mortel n'a soulevé le voile qui me recouvre. — L'*ÊTRE *est unique par lui-même, et à cet* ÊTRE *unique toutes choses doivent leur existence*[3].

Il les avait copiés de sa main et placés sous une vitrine sur la table pour les avoir toujours devant les yeux. Espérons que les clartés suprêmes de la mort, en illuminant son âme, lui auront révélé dans sa plénitude le Dieu des chrétiens, le vrai Dieu, et qu'en recevant les

[1] Par lequel il lui assurait la propriété du dernier quatuor. La signature qu'il apposa est la dernière qu'il ait écrite.

[2] Vin médicinal, employé contre l'hydropisie dans les environs de Mayence.

[3] Découvertes en Égypte, dans le temple de la déesse Neith, par Champollion.

derniers sacrements de l'Église, il en a ressenti toute la sainte bénédiction.

Au moment solennel où sa vie s'éteignait, ses deux amis, Schindler et Breuning étaient absents, occupés à choisir la place où il devait reposer dans le cimetière de Währing. A leur retour, ils trouvèrent un musicien, Anselm Huttenbrenner, accouru pour le voir, et qui lui avait fermé les yeux.

Le lendemain, 27 mars, le docteur Jean Wagner fit l'autopsie du cadavre. L'état du crâne et la perturbation des organes de l'ouïe expliquèrent les causes de sa surdité. Le 28 mars, un statuaire, devenu depuis célèbre, Dannhauser, moula en plâtre les traits du maître; ce moule existe encore [1]. Enfin, le 29 mars, dans l'après-midi, les obsèques eurent lieu au milieu d'une foule émue qui, pendant les derniers temps de la maladie, n'avait cessé d'assiéger la porte de l'illustre mourant pour avoir des nouvelles de son état. Jean de Beethoven et son beau-frère, maître boulanger à Vienne, Étienne de Breuning, son fils, et Schindler conduisaient le deuil; les maîtres de chapelle Eybler, Hummel, Seyfried et Kreutzer tenaient les cordons du poêle à droite; Veigl, Gyrowetz, Gänsbacher et Wurfel à gauche. Plus de vingt mille personnes suivirent le convoi à l'église de Saint-Augustin, dans le faubourg de l'Alster, où on exécuta le *Requiem* de Mozart et d'où l'on se rendit au cimetière de Währing. Là, dans un lieu qui permet au regard de s'étendre, à travers des arbres toujours verts et des coteaux plantés de vignes, jusqu'à l'horizon lointain des *Kahlenbergen* et des *Leopoldsbergen*, re-

[1] Excités par la gloire du maître et aussi par le désir intéressé de chaque éditeur qui voulait avoir un portrait spécial, de nombreux artistes ont reproduit ses traits, mais trois seulement paraissent avoir réussi dans cette entreprise difficile.

Le premier, Letronne, dans un dessin, gravé ensuite sur cuivre, en 1814, par Hoefel, représente Beethoven dans tout l'éclat de la santé, les joues pleines et colorées, les yeux animés, d'où jaillissent des éclairs. Ce portrait peut-être considéré comme un modèle de vérité et d'expression.

Le second, Schimon, dans une peinture à l'huile datée de 1819, et paraissant avoir beaucoup de rapports avec la gravure de 1814, représente Beethoven en buste. Au point de vue de la ressemblance ce portrait est supérieur à tous les autres L'expression très-changeante de ses yeux est reproduite avec bonheur; la majesté de son front, la fermeté de sa bouche et de son menton sont parfaitement rendues. Malheureusement la gravure a été impuissante à reproduire toutes les finesses du pinceau. L'original se trouve à la Bibliothèque royale de Berlin.

Enfin le troisième, Stieler (de Munich), représente le maître debout, enveloppé d'une robe de chambre, tenant dans la main droite un crayon, dans la main gauche des feuillets de papier sur lesquels on lit : *Missa solemnis*. Ce portrait est peut-être le meilleur de tous comme œuvre d'art, bien qu'on lui reproche de donner à la tête, que Beethoven portait toujours haute, une pose trop inclinée.

pose aujourd'hui celui qui, pendant sa vie, aima tant à parcourir cette riante nature.

. . . .

Un an et trois jours plus tard, on y éleva une pyramide en pierre avec cette simple inscription : « BEETHOVEN ! » puis un chœur funèbre chanta ces paroles sur un choral du maître :

Toi qui, dans la vie,
Ne trouvas jamais ni repos, ni asile assuré,
Repose maintenant dans la paix du tombeau,
Dans la paix de la mort [1].

Enfin, trente-cinq ans après, en 1863, quelques jeunes gens de Vienne eurent l'idée d'organiser, le jour du mardi gras, un bal annuel dont le produit serait consacré à orner de fleurs cette tombe et celle de Franz Schubert, placée tout à côté. Idée jeune et bien allemande qui ne put se réaliser, mais qui eut du moins pour résultat de ramener l'attention du public sur ces sépultures trop oubliées et de lui en rapprendre le chemin. On s'aperçut alors, de l'abandon où on les avait laissées et l'on résolut de réparer les outrages du temps. On fit plus, on exhuma les corps pour se livrer dans les caveaux à des travaux de restauration, mais là commencèrent des hommages dont la convenance est tout au moins douteuse et les reliques des deux illustres morts devinrent de la part du monde musical de Vienne, l'objet d'un culte qui, osons le dire, touchait de fort près à la profanation. Le champ du repos fut tout à coup envahi par des adorateurs improvisés tenant à honneur de rapporter un souvenir quelconque de ces précieux restes. De jeunes et aimables Viennoises, pianistes émérites, sans aucun doute, ne craignirent pas de prendre sur le crâne décharné de Schubert, des cheveux qu'elles se vantèrent de porter dans leur sein. On vit des hommes graves arrêter un ami au passage, tirer soudain de leur poche une *poignée* de ces *dépouilles* et les lui montrer avec un orgueil satisfait. De leur côté, les gens de l'art, il fallait bien s'y attendre, ne demeurèrent pas en reste de curiosité avec la foule. Les crânes des deux maîtres, tirés du cercueil pour être de nouveau moulés en plâtre, furent examinés et comparés. On interrogea ces boîtes osseuses et vides pour tâcher d'y surprendre les secrets de la nature, mais vainement, hélas ! les hôtes harmonieux qui les habitaient jadis s'étaient envolés sans retour. On constata seulement la différence qui existait entre elles et qui peut-être rappelait celle de leur génie. Le crâne de Beethoven présentait un développement remarquable, les os de son squelette

[1] Paroles de Grillparzer.

étaient gros et forts; celui de Schubert, au contraire, était étroit, ses os étaient minces et friables.

Les travaux achevés, on a replacé ces dépouilles dans de beaux cercueils de métal tout neufs, et on les a redescendus dans le caveau d'où il aurait été plus respectueux, ce nous semble, de ne pas les tirer. Ayez donc du génie pour que des regards indiscrets profanent ainsi vos restes trente ans après qu'ils ont été la proie de la mort !

Mais le maître célèbre laissait mieux après lui qu'un peu de poussière et quelques ossements décharnés. Si comme homme, il ne s'était pas distingué de la plupart des autres hommes, si ses opinions religieuses avaient été incertaines et sujettes à l'erreur, ses idées politiques vacillantes, son caractère mêlé de contradictions, il s'élevait comme artiste bien haut au-dessus de la foule et léguait à la postérité des témoignages impérissables de son génie. Aussi n'est-ce pas dans les événements quotidiens d'une existence trop souvent troublée par la gêne, par les ennuis domestiques et les chagrins de famille, qu'il faut chercher la grandeur et la poésie de sa vie, c'est dans ses œuvres, merveilleuses créations appelées à perpétuer sa mémoire et qu'il suffit d'indiquer sommairement pour en faire connaître l'importance : 2 messes, 1 opéra, 9 symphonies, 1 oratorio, 1 ballet, 3 tragédies arrangées avec ouverture, marche, chœur, 1 septuor, 2 sextuors, 1 octuor, 4 quintettes, 17 quatuors, 11 trios, 7 concertos, 56 sonates tant à deux et à quatre mains qu'avec accompagnement, sans compter un nombre considérable de variations, de chants, romances et mélodies, de marches, de bagatelles, de préludes, de musique de danse, menuets, valses et contredanses, etc., etc.

On a beaucoup disserté sur la musique du maître, les uns sans lui rendre justice faute de la comprendre, les autres en l'exaltant jusque dans ses parties obscures et défectueuses, par un enthousiasme irréfléchi, nous pardonnera-t-on d'essayer de nous en faire une idée vraie ?

La première des époques dans lesquelles on a partagé sa vie, a été, dit-on, une imitation si complète des formes, des périodes, de l'arrangement et de la disposition des idées de Mozart, qu'il est presque impossible de distinguer sa première symphonie, de celles de ce grand génie. Cela est vrai. Mais si Beethoven suivait les mêmes principes, obéissait aux mêmes règles, il n'avait pas les mêmes pensées, de là naquirent les différences et l'originalité ! Sa vocation aussi différait essentiellement de celle de ses deux prédécesseurs Haydn et Mozart. Ils avaient surtout dirigé leur activité du côté de la musique vocale ; lui dirigea la sienne du côté de la musique instrumentale, et

tandis que Haydn atteignait son plus complet développement dans l'oratorio, et Mozart dans l'opéra, Beethoven le trouvait dans la symphonie. Le charme des deux premiers consiste surtout dans la variété et les contrastes, ils plaisent et occupent l'auditeur par la richesse des idées qui font vibrer souvent en lui les cordes les plus intimes de son âme; le charme de Beethoven réside dans la profondeur et l'étendue ; il pénètre les cœurs et s'y creuse un sillon ineffaçable.

Quant à la musique de piano il est incontestable que ses deux devanciers n'avaient pas su tirer de cet instrument, tout borné qu'il était alors, les ressources limitées qu'il leur offrait. Leurs plus grands ouvrages sont des sonates, la plupart en trois parties : *allegro*, *andante*, *finale ;* celles de Beethoven ont tout de suite quatre parties : *allegro*, *adagio*, *menuet* ou *scherzo*, *finale*. Il a plus à dire et le dit plus amplement ; ses modulations ont plus d'étendue et d'espace, aussi le piano est vraiment pour lui l'instrument idéal auquel il confie ses pensées les plus intimes.

Dans la seconde période, l'imitation a fait son temps, le compositeur se débarrasse de ses liens et commence à se mouvoir librement. Les œuvres de cette époque sont presque sans exception ce que la musique instrumentale a produit de plus beau jusqu'ici. Ce sont par excellence les fleurs de l'art et du génie. Mais aussi que d'étude, de soins pour arriver à cette perfection ! Regardons un moment travailler le maître.

Une fois l'inspiration première trouvée, une fois identifié avec le sentiment qu'il voulait peindre, il ne cessait de le tourner et retourner dans son esprit, pour en examiner toutes les faces, l'analyser, le décomposer, lui donner la clarté et la précision désirable. Et ce travail était considérable, car il partait de ce point de vue que, non-seulement les sentiments sont divers comme les cœurs, mais encore qu'ils varient, à l'infini, selon l'âge, le sexe et la situation de celui qui les éprouve. Là est le secret de l'extrême variété de ses compositions dont aucune ne ressemble à l'autre et dans lesquelles il ne s'est jamais répété, si ce n'est une fois, comme nous l'avons vu à propos de la *Symphonie héroïque*. Ces préliminaires connus, on conçoit qu'il fût parfois longtemps à trouver un thème, et que, l'ayant trouvé, il s'arrêtât sur les détails et les contours. Il les notait à mesure qu'ils se présentaient à lui, sans ordre, sans choix, sans souci du rang qu'il leur assignerait ensuite, car les idées se présentaient toujours en beaucoup plus grand nombre que l'ouvrage le plus étendu ne pouvait en contenir. Quand arrivait le travail définitif, il réunissait tous ces membres épars, les triait, les coordonnait, corrigeait, effaçait, écrivant souvent *meilleur* aux

endroits ainsi modifiés, et formait de toutes ces pensées détachées un ensemble harmonieux. Venait alors l'instrumentation, et il y concentrait ses efforts, appuyé sur ce principe fondamental, qu'il faut produire le son le plus agréable et obtenir l'effet le plus complet par le contraste des lumières et des ombres nuancées à l'infini de teintes et de demi-teintes. C'était également le principe d'Haydn et de Mozart, mais Beethoven a presque toujours dépassé le premier et quelquefois le second, tandis qu'il n'a encore été atteint par personne, notamment dans l'emploi des instruments à vent, dont il a su tirer un parti merveilleux. Aussi est-ce dans la richesse tantôt majestueuse et grandiose, tantôt gracieuse et tendre de son instrumentation et de ses effets d'harmonie, qu'il faut admirer surtout ce grand génie. C'est là qu'il est tout entier, dans sa plénitude et dans sa force.

Ses symphonies, son plus beau titre de gloire, se distinguent de celles de ses prédécesseurs à la fois par le but, la conception, l'instrumentation. Haydn semble s'être proposé uniquement le plaisir et l'agrément. Les pensées qu'il exprime au moyen de ce magnifique instrument que l'on nomme l'orchestre sont variées, vives, charmantes, elles ont de l'esprit, de la malice, elles sont lestement et habilement tournées, mais elles sont petites, courtes et conviennent plutôt au piano qu'à l'orchestre, quelque bien traitées qu'elles soient d'ailleurs par celui qu'on a surnommé à juste titre le *maître de l'orchestre*. Sans doute, il touche parfois aux pensées élevées et profondes, mais il les abandonne bientôt pour revenir au sourire et à la gaieté, son élément naturel. La conception symphonique de Mozart est plus haute, l'émotion y domine davantage et l'emporte vers des régions plus éthérées, mais son instrumentation n'offre point de ces contrastes puissants où les parties élevées et les parties basses de l'orchestre se dégagent les unes des autres ; ni de ces grandes masses qui mettent en présence les instruments à cordes, et les instruments à vent, pareils à deux chœurs ou à deux armées chargées de lutter de passion, d'agilité et d'énergie. En revanche on y trouve les frémissements émus d'une âme tendre, les pensées aimables et l'expression gracieuse d'une éternelle jeunesse. Chez Beethoven il en va tout autrement. Il ne badine pas toujours comme Haydn, il ne s'abandonne pas non plus pour longtemps au souffle des molles tendresses, sur lequel Mozart se laisse bercer. Ses pensées sont plus austères et plus fermes, ses phrases, particulièrement ses phrases principales, plus étendues, ses modulations plus amples et plus développées.

Les mêmes différences caractéristiques signalent les quatuors des trois maîtres : Haydn et Mozart y enchâssent, comme dans la sym-

phonie, le *menuet*, qui fait succéder la légèreté et la gaieté à la profondeur et à la gravité de l'*adagio*. Beethoven y introduit le *scherzo* qui, sous ce nom, ne se rencontre qu'exceptionnellement dans la musique de Haydn et auquel il imprima un caractère tout particulier de fantaisie et de caprice. C'est ainsi que tout en restant fidèle aux principes posés par ses devanciers, il a su demeurer parfaitement indépendant et produire les œuvres les plus hautes, les plus nobles, les plus parfaites que la musique instrumentale puisse revendiquer. A cette classe appartient son opéra de *Fidelio* où, bien qu'on y rencontre çà et là des passages épineux pour la voix, et certaines pensées étranges, son génie s'est pourtant déployé dans tout son éclat.

On a dit qu'il avait voulu poser, dans la 3e période, de nouveaux principes en désaccord avec les besoins des hommes tels qu'ils sont ; il se peut que le maître cherchant des combinaisons nouvelles se soit égaré, mais il nous paraît bien plus juste d'attribuer ses défaillances, si défaillances il y a, ce que l'on conteste chaque jour davantage, aux causes multiples qui ont été analysées plus haut. Cette dernière période est une époque de surexcitation excessive, de luttes, de chagrins, de découragement ; le maître pouvait-il la traverser sans que ses œuvres n'en gardassent la funeste empreinte ? Et pourtant, elle n'est qu'un accident dans sa vie artistique, un nuage sur le soleil, elle ne l'a point empêché d'arriver là où personne ne l'avait précédé, où personne encore ne l'a dépassé, elle n'a point amoindri son génie, elle ne saurait ternir l'éclat de sa gloire.

Mme Audley.

Pendant que ce travail était en voie d'exécution, M. Sowinski publiait une traduction de l'ouvrage de Schindler, sous ce titre : *Histoire de la vie et de l'œuvre de Ludwig van Beethoven*[1]. Schindler, par ses longs et intimes rapports avec le maître dont il fut l'ami, est celui de tous les biographes qu'on doit le plus souvent consulter. Bien que son livre offre une certaine confusion, trop ordinaire aux livres allemands, et des lacunes qu'il aurait probablement comblées si la mort lui eût laissé le temps d'entreprendre une quatrième édition, on y trouve néanmoins toutes les qualités qui distinguent aussi les écrivains d'outre-Rhin; l'étude consciencieuse, les appréciations justes et motivées. Il faut donc remercier M. Sowinski d'avoir fait connaître ce livre en France, il a rendu par là un véritable service à tous ceux des artistes et des admirateurs du maître qui ne savent pas l'allemand.

A. A.

[1] Chez Garnier frères. Paris.

LES FINANCES AMÉRICAINES

EN 1866

Revenue System of the United States. — David Wells, Stephen Colwell, Samuel S. Hayes, commissionners. Washington, Government printing office, 1866.

Le discours impérial, prononcé à l'ouverture de la dernière session législative, proposait à la fois à notre admiration et à notre imitation certains actes du peuple américain. Nous ne croyons pas que notre amour-propre ait à s'offenser de ce genre d'avis, nous pensons, au contraire, qu'à bien des points de vue, notamment à celui de l'administration des finances, la plupart des États de l'Europe, sans en excepter la France, gagneraient beaucoup à suivre les exemples des États-Unis.

Il y a plus d'un an, nous examinions, dans les colonnes de ce recueil, la situation financière léguée aux États-Unis par une guerre sans précédents dans les annales du monde. Nous établissions que la dette publique s'était, en quatre années, élevée d'un capital de 60 millions de dollars [1], à 2,760,000,000 [2], et qu'elle atteindrait, par la liquidation définitive des charges de la guerre, le chiffre rond de 3 milliards, soit plus de 16 milliards de francs, que le service des intérêts de cette dette exigerait vraisemblablement une annuité de 165 millions et que, pour faire face à cette annuité et aux dépenses des services publics, les contribuables américains devraient payer chaque année 365 millions de dollars, soit sept fois ce

[1] Le dollar vaut 5 fr. 40 cent. Il se divise en cent fractions égales appelées cents.
[2] *La Dette et les ressources des États-Unis. Correspondant* du 25 septembre 1865.

qu'ils payaient avant la guerre. Puis, après avoir ainsi fait le bila des charges de l'Union, nous avions dressé celui de ses ressource nous étions arrivés à cette conclusion, que le peuple américai pouvait acquitter ponctuellement les engagements contractés enver ses créanciers, et même qu'en consacrant, à partir de 1870, 1 pou 100 de sa production annuelle à l'amortissement du capital de s dette, il parviendrait à rembourser intégralement le montant d ses emprunts en vingt années. Telle était notre conclusion, qui pu paraître, à plusieurs de nos lecteurs, marquée au coin d'un optimisme excessif. Cependant, les faits accomplis depuis un an démontrent invinciblement que si nos appréciations ont été en défaut, c'est par leur timidité plutôt que par leur exagération. L'importance de ces faits nous a déterminé à revenir sur le sujet que nous avions déjà traité, et nous espérons que ceux qui voudront bien nous lire encore reconnaîtront qu'au milieu des misères de la politique européenne il n'y a pas de spectacle plus instructif et plus consolant que celui de la prospérité d'un grand peuple, qui veut tout devoir aux libres et patriotiques efforts de ses citoyens.

I

Occupons-nous d'abord du budget annuel des États-Unis, et de la partie de ce budget consacrée à la dépense. La méthode suivie en Amérique pour l'évaluation de la dépense, diffère complètement de celle que nous avons adoptée en France, et cette différence est loin d'être à notre avantage. Depuis un certain nombre d'années, les divers services de notre budget sont toujours dotés de crédits insuffisants, qui doivent être augmentés pendant l'exercice. Les hommes d'État américains agissent d'une toute autre manière. Dans le courant de 1865, ils avaient calculé que la dépense de l'exercice 1866-1867, atteindrait 345 millions de dollars, dont 145 millions seraient affectés aux intérêts de la dette, et 200 millions aux divers départements ministériels. Or, depuis ces évaluations, le gouvernement, organe docile et intelligent de la volonté nationale, a déployé pour réduire les dépenses, une énergie égale à celle qu'il avait montrée auparavant, pour se procurer les immenses ressources nécessaires à la création et à l'entretien d'une puissante armée de terre et de mer. La politique américaine est pacifique, et, à ce titre, elle résiste à la logique de certains gouvernements qui parlent toujours de paix et consacrent cependant le plus clair du revenu de leurs administrés à l'entretien et au développement d'une organisation militaire peu conci-

iable avec des intentions pacifiques. L'armée et la flotte ont été, inon licenciées, du moins réduites à des proportions qui humilieaient la plupart des États secondaires de notre continent. Le matériel le guerre, les approvisionnements de tout genre, les navires cuirassés eux-mêmes, ont été vendus, et les soldats redevenus citoyens sont retournés avec empressement aux travaux de la paix. La principale cause des dépenses a donc disparu, de nouvelles économies sont devenues possibles, et, d'après celles qui ont été réalisées, il est constant que la dépense des divers services, estimée primitivement à 200 millions de dollars, ne dépassera pas 160 millions. Cette réduction, si considérable qu'elle puisse nous paraître (plus de 216 millions de francs) ne satisfait pas toutefois l'ambition de la nation, et, l'un des membres du *Comité des voies et des moyens* de la Chambre des représentants disait, il y a peu de temps, que, dans un avenir prochain, la dotation des services publics pourrait être ramenée à 100 millions de dollars.

Ainsi, les dépenses du budget fédéral, évaluées d'abord à 345 millions, paraissent maintenant devoir être ramenées à 305 par des réductions qui n'ont pas dit leur dernier mot.

Si la nation a été agréablement surprise des économies réalisées sur les services publics, elle n'a pas eu moins à s'applaudir du système employé pour procurer au trésor fédéral les ressources dont il avait besoin, car les résultats de ce système ont dépassé les espérances les plus hardies.

Quelques mots sur les moyens que les gouvernements devraient généralement choisir pour faire face à leurs dépenses. Un gouvernement pourvoit à ses dépenses par des ressources normales ou par des ressources anormales. Les ressources normales sont celles que donnent les impôts ; les ressources anormales sont celles qui proviennent des emprunts. La distinction même que nous venons d'établir entre ces diverses ressources indique les circonstances dans lesquelles il convient de recourir soit aux unes, soit aux autres, soit cumulativement aux unes et aux autre. En temps ordinaire, l'impôt est, à nos yeux, la seule ressource légitime : si cette ressource est insuffisante, c'est que le gouvernement qui a besoin de s'en procurer d'autres est prodigue, qu'il veut dépenser plus que ses moyens ne le comportent, et qu'il s'efforce de détourner l'attention du peuple de sa mauvaise administration en reportant principalement sur l'avenir la charge de ces dépenses excessives.

Ce système ne convient pas aux gouvernements libres et réguliers, car il manque de franchise et conduit à une banqueroute certaine ceux qui lui demandent les aliments de leurs prodigalités.

C'est là une vérité des plus incontestables, et cependant nous la

voyons chaque jour méconnaître, autour de nous, par le plus grand nombre de ceux qui placent leurs capitaux en fonds étrangers. La facilité avec laquelle les appels au crédit sont parfois entendus trompent les États eux-mêmes qui y recourent. Ces États s'imaginent, trop souvent, qu'ils trouveront toujours des capitalistes avides et crédules pour échanger des espèces d'or et d'argent contre des chiffons de papier entourés de belles vignettes et promettant avec une libéralité sans bornes de gros intérêts, des lots considérables et le remboursement prochain du double du capital versé. Le succès de pareils emprunts détourne ceux qui les contractent de la voie des économies et les porte à grossir leurs dépenses. Bientôt de nouveaux emprunts deviennent nécessaires pour assurer le service des précédents; le taux de l'intérêt s'élève, le crédit se rétrécit; tel qui trouvait facilement des centaines de millions à emprunter est obligé de souscrire les conditions les plus usuraires pour en obtenir quelques dizaines; puis une crise survient qui a pour conséquence forcée la ruine d'un crédit dont il a été fait un si grand abus, et la banqueroute des États qui ont réglé leurs dépenses sur les ressources factices que leur procurait ce crédit, au lieu de les régler sur les ressources réelles que leur donnaient les impôts [1].

Mais nous ne nous appesantirons pas plus longtemps ici sur ces considérations générales qui, pour deux raisons, d'ailleurs ne sauraient s'appliquer aux fonds américains. En premier lieu, le gouvernement français, qui a si bénévolement autorisé nos capitaux à courir les aventures en Italie, en Autriche et à Tunis, et qui n'a épargné aucun des moyens d'influence dont il dispose pour attirer ces capitaux au Mexique, où l'on peut dire qu'ils ont été complétement perdus, moins d'une année après la souscription ouverte sous le patronage des agents de M. le ministre des finances, le gouvernement français, disons-nous, a, au contraire, formellement interdit l'admission des fonds américains à la cote de la Bourse de Paris [1]. Ensuite, à peine les circonstances exceptionnelles qui avaient motivé les

[1] Voir le piquant et substantiel article de M. A. Crampon, dans *la Gazette de France* du 8 octobre, sur l'intervention de nos établissements de crédit dans le placement des emprunts étrangers et ses dangers.

[1] Voir à ce sujet la correspondance diplomatique de 1863, communiquée au Congrès par l'honorable M. Seward, secrétaire d'État. En refusant la cote de la Bourse de Paris aux fonds américains, le gouvernement se préoccupait moins, il est vrai, des intérêts des capitalistes français que du désir d'exercer des représailles contre l'opposition des États-Unis à l'expédition du Mexique. On prévoit dès aujourd'hui l'issue prochaine et inévitable de notre entreprise mexicaine; elle n'est certes pas de nature à compenser les immenses bénéfices qui auraient pu être réalisés par les capitaux français si l'accès des fonds américains ne leur avait pas été en quelque sorte interdit.

énormes emprunts américains ont-elles cessé, que le gouvernement des États-Unis n'a plus demandé qu'aux impôts les sommes nécessaires pour défrayer les services publics, acquitter les intérêts et même amortir le capital de la dette fédérale.

L'Amérique a été admirablement dotée par la Providence et la nature pour faire face à toutes les dépenses de la paix avec la seule ressource de l'impôt.

Nous avons déjà, dans notre précédent travail, donné des chiffres précis sur les progrès de la richesse en Amérique. Il nous suffira donc de rappeler ici que les divers États dont se compose la grande fédération républicaine s'étendent sous les latitudes les plus diverses et produisent avec une merveilleuse abondance les céréales, les pâturages, le coton et les cultures industrielles les plus variées. Les richesses des entrailles de la terre rivalisent avec celles de sa superficie. Le charbon, les métaux les plus usuels, le fer, le plomb, le zinc, le cuivre, l'étain, se prêtent aux exploitations les plus fructueuses, aussi bien que les métaux les plus précieux, l'or, l'argent et le mercure.

Si la richesse du sol est immense, sa mise en valeur est d'autant mieux assurée, qu'elle est confiée à une population énergique, vigoureuse, jeune, qui a donné la mesure de sa force et de sa persévérance dans une guerre où elle a, en quatre années, sacrifié près d'un million d'hommes et 6 millions de dollars et qui retrouve aujourd'hui pour les travaux de la paix toute son ardeur des premiers jours. Cette population voit les forces déjà si grandes dont elle dispose s'accroître, chaque année, par un courant constant d'émigration que les désastres de la guerre civile eux-mêmes ont été impuissants à arrêter complétement et qui, dès le rétablissement de la paix, a repris toute son intensité. Le recensement de 1860 accusait 31 millions et demi d'habitants ; on pense que la population s'élève maintenant à 35,500,000, et qu'elle atteindra en 1870 le chiffre de 40 millions. L'année 1865 à elle seule a amené 295,000 émigrants. Or, ces émigrants sont tous des hommes laborieux qui viennent demander à un travail assidu dans leur nouvelle patrie l'aisance qu'ils ne pouvaient trouver dans l'ancienne, et les économistes américains évaluent à 1,000 dollars par tête l'accroissement qui résulte pour la richesse nationale de l'établissement de chaque émigrant en Amérique, évaluation modérée, puisque, indépendamment de la valeur que son travail donne au sol qu'il cultive, l'émigrant apporte avec lui un petit pécule sans lequel il ne pourrait défrayer les premiers temps de son séjour et qui reste dans le pays.

D'ailleurs, pour se rendre compte de la modération de ce calcul, il suffit de considérer les progrès des États de l'Ouest. Nous nous

bornerons à ne citer que l'exemple d'un seul de ces États, le Minnesota, situé à l'extrémité de la région des lacs. Cet État comptait 5,330 habitants en 1850. Sous l'influence de l'émigration, sa population atteignait 172,000 habitants en 1860 et six ans plus tard, au commencement de l'année actuelle dépassait 300,000. En 1858, le Minnesota ne pouvait suffire à sa propre consommation et devait importer des grains des autres États. Cette année il récoltera 16 millions de boisseaux de grains dont un million seulement servira à sa consommation ; le reste, soit 15 millions de boisseaux, sera exporté dans d'autres États ou à l'étranger.

C'est à cette population active et industrieuse que le gouvernement des États-Unis a demandé l'impôt sous ses formes les plus variées, et voici les résultats qu'il a obtenus pour l'exercice 1865-1866[1] :

	PRÉVISIONS.	RECETTE EFFECTUÉE.
Douanes.	84,928,000 dol.	174,000,000 dol.
Taxes intérieures (*internal revenue*). .	209,464	308,000,000
Divers.	35,175,126	55,000,000
	329,567,126 dol.	537,000,000 dol.

Ainsi les recettes ayant été de. . .	537,000,000 dol.
Et les prévisions n'étant que de. . .	329,000,000
Les impôts ont rendu.	208,000,000 dol.

au delà des évaluations primitives de l'honorable M. Mc Culloch, secrétaire de la trésorerie.

Toutefois si le système d'impôts établi pendant la guerre a donné au trésor plus de produits qu'on n'en attendait, il est évident que ces impôts pèsent bien lourdement sur le pays. La situation de l'Amérique sous ce rapport ne peut guère être comparée qu'à celle de l'Angleterre en 1815, alors que, pour assurer le service régulier de l'énorme dette qu'elle avait contractée, dette supérieure même à celle des États-Unis, cette puissance dut multiplier, dans les proportions les plus variées et les plus larges, la matière imposable et les taxes. En présence de nécessités analogues, le peuple américain a suivi la même ligne de conduite que le peuple anglais. Les tarifs de douanes, qui jusqu'alors avaient presque exclusivement défrayé le gouvernement fédéral, ont été élevés à environ 40 pour 100 de la valeur des marchandises importées; puis des taxes intérieures (*internal*

[1] Aux États-Unis, l'exercice, ou l'année financière, commence le 1er juillet d'une année pour finir le 30 juin de l'année suivante.

revenue) ont été improvisées, frappant tous les produits du sol et de l'industrie, les transactions les plus humbles comme les plus importantes, le revenu sous toutes ses formes, l'exercice de toutes les professions et de tous les métiers ; non-seulement ces taxes ont atteint la presque universalité des objets mis en vente et des actes de la vie commerciale et industrielle, mais elles se sont entre-croisées, ajoutées l'une à l'autre, et elles ont soumis les mêmes produits à plusieurs perceptions au profit du Trésor. Enfin, comme il y avait à craindre qu'en présence de ces exigences inouïes, l'intérêt personnel ne portât les redevables à la réticence et à la dissimulation, les précautions les plus efficaces, mais en même temps les plus gênantes et les plus contraires aux usages d'un peuple libre, ont été imaginées ; les agents de l'administration ont été autorisés à visiter les usines, les magasins, les maisons particulières, et même à se faire reproduire les livres de commerce pour y vérifier l'exactitude des déclarations ; des tiers ont pu ainsi, au nom de la loi, entrer dans le secret d'opérations ou de situations qu'il pouvait être de l'intérêt le plus capital de ne révéler à personne. Néanmoins toutes ces exigences ont été courageusement supportées par le peuple américain, désireux avant tout de maintenir son existence nationale ; aussi, en présence de cette virile résignation, la *Commission des revenus* a-t-elle eu raison de dire : « que le succès d'un pareil système de revenu était un témoignage honorable de la sagesse de ses auteurs et surtout du peuple, qui non-seulement a subi, mais même acclamé les charges qui lui ont été imposées. » Cette noble attitude a été appréciée de la même manière par la Revue anglaise qui a la plus grande autorité en matière d'économie politique. « Aucune autre nation, a dit *the Economist* de Londres, n'aurait souffert un système de taxes intérieures si inquisitorial, si effectif et si gênant : l'Angleterre se serait révoltée devant de semblables impôts. »

II

Ce système d'impôts, quelque productif qu'il soit, ne peut pourtant, la paix une fois faite, être maintenu sans modifications, et, dans l'intérêt même du rendement des taxes, il importe qu'elles soient remaniées et que toutes celles qui pèsent trop lourdement sur la population et arrêtent l'essor de la richesse publique soient réduites ou mêmes supprimées le plus promptement possible.

Le congrès a parfaitement compris cette nécessité. Avant la fin de la rébellion, il a voté, le 3 mars 1865, une résolution auto-

risant le secrétaire de la trésorerie à nommer une commission de trois personnes, chargées d'examiner le système des impôts et leur mode de perception, de rechercher les réformes qu'il convient d'y apporter, de faire toutes les enquêtes nécessaires à cet effet, et enfin de préparer un projet de loi à l'effet de mettre ces réformes en vigueur. M. Mc Culloch, secrétaire de la trésorerie, s'est conformé à cette décision et a nommé, en juin 1865, une commission composée de MM. David Wells, de New-York, Stephen Colwell, de Pennsylvanie, et Samuel Hayes, d'Illinois [1].

La commission a immédiatement procédé à l'immense travail qui lui était confié; elle a successivement interrogé, pour chacune des branches de revenu, les agens de l'administration et les représentants les plus considérables du commerce et de l'industrie des divers États; puis elle a terminé ses travaux par la rédaction d'un rapport général, présenté au congrès le 29 janvier 1866, avec douze rapports spéciaux consacrés aux articles les plus importants du tarif des taxes intérieures.

Ce remarquable rapport a été vivement approuvé par l'immense majorité du congrès, et son dépôt a été suivi de la présentation de deux bills qui, sans reproduire exactement toutes les clauses proposées par la commission, s'inspirent cependant de ses idées générales.

Le premier de ces bills a fait l'objet d'un rapport très-intéressant de M. Morrill, *président du comité des voies et moyens* à la Chambre des représentants, et, après des débats qui se sont prolongés pendant tout le mois de mai, il a été voté avec de nombreux amendements, sous le titre « d'Acte, pour réduire les taxes intérieures et amender l'acte du 30 juin 1864. » Le Sénat ayant introduit dans ce bill des amendements assez importants qui n'ont pas eu l'assentiment de la Chambre, chacun de ces deux corps, conformément à la

[1] *Le Moniteur* publiait, le 17 de ce mois, une correspondance de Philadelphie qui faisait une sorte de reproche à M. Mc Culloch de n'avoir pas désigné un représentant des États du Sud pour faire partie de la commission. Cette critique est vraiment étrange. La commission a été nommée au mois de juin 1865, époque à laquelle la guerre civile était à peine terminée. En outre, quel concours utile un homme du Sud aurait-il pu apporter aux travaux d'une commission chargée de la mission délicate d'apprécier la marche du système du revenu, puisque ce système n'avait pas fonctionné au Sud? Le correspondant du *Moniteur* aurait dû être d'autant plus indulgent dans cette circonstance, que la composition de la commission chargée de diriger l'enquête agricole en France peut donner lieu à des critiques plus fondées. La liste de cette commission est constellée de conseillers d'État, de fonctionnaires publics, d'avocats-députés, très-étrangers à l'agriculture, et l'on n'y voit, par contre, figurer aucun des hommes compétents qui appartiennent, par leur passé, à ce que l'on est convenu d'appeler *les anciens partis*, et qui sont loin d'avoir, vis-à-vis du gouvernement français, des torts analogues en quoi que ce soit, à ceux des hommes du Sud envers le gouvernement fédéral.

constitution, a nommé trois de ses membres pour former un comité de conférence. Le comité ainsi constitué, après avoir discuté les points sur lesquels la dissidence s'était produite entre les deux branches de la législature, a réussi à formuler les bases d'une entente commune, enfin acceptées par la Chambre et le Sénat. Cette acceptation a eu pour conséquence l'adoption, à la date du 13 juillet dernier, de l'acte sur les taxes intérieures et la mise en vigueur des dispositions de cet acte à partir du 1er août 1866.

Quant au bill sur les droits de douane, il n'a pas eu la même fortune. Ce bill, destiné, ainsi que son titre l'annonçait, à « accroître le revenu provenant de la douane, » avait été présenté à la Chambre par M. Morrill, avec des augmentations qui renchérissaient sur celles déjà votées l'année précédente. Ces aggravations proposées pour le tarif des douanes, loin de paraître excessives à la Chambre, ont été, au contraire, jugées insuffisantes, et une majorité considérable a voté de nombreux amendements, qui donneraient au tarif un caractère plus énergiquement protecteur. Le Sénat, saisi de ce bill le 11 juillet seulement, n'a pas jugé qu'il fût de sa dignité de procéder à l'examen de questions si importantes dans les derniers jours d'une session laborieuse ; il a donc renvoyé la discussion du bill des douanes au mois de décembre prochain, époque de la reprise de ses travaux, pensant avec raison que cette discussion serait d'autant plus sérieuse que les modifications considérables apportées au régime des taxes intérieures par l'acte du 13 juillet et appliquées depuis le 1er août pourraient être appréciées, et qu'il serait par conséquent plus aisé de déterminer le degré de protection que l'industrie nationale serait en droit de réclamer.

Tels sont les principaux travaux financiers de la dernière session du congrès. — Ajoutons que l'administration met à profit l'intervalle des deux sessions pour mieux approfondir encore la question si épineuse du tarif des douanes, et que M. Mc Culloch a chargé M. David Wells de lui présenter un rapport suivi d'un nouveau projet de loi.

Recherchons maintenant les principes généraux que le rapport de la commission du revenu, les discussions du congrès et l'acte du 13 juillet indiquent comme devant régir désormais le système des impôts aux États-Unis.

Nous commencerons cette recherche par les taxes intérieures (*Internal revenue*). La fécondité de ces taxes était naturellement hors de question. La Commission s'est contentée, à cet égard, de dire qu'elle se ralliait de tous points à l'opinion du dernier commissaire du revenu intérieur (*Commissionner of Internal revenue*), opinion recommandée par la grande expérience de celui dont elle émanait, et d'après laquelle l'application rigoureuse de la loi actuelle sur les

taxes intérieures (*excise law*) produirait un revenu annuel égal ou même supérieur à 500 millions de dollars. Si l'accord est fait sur ce point, il existe aussi sur la nécessité de soulager les contribuables du surcroît de charges que leur impose la perception des taxes intérieures, de restreindre ces taxes à quelques articles très-productifs, et de débarrasser l'industrie et le commerce de mille petites exactions plus vexatoires que lucratives. Cette opinion, d'ailleurs, s'autorise de l'exemple de l'Angleterre, qui, de 1842 à 1862, a vu ses revenus intérieurs augmenter de 50 pour 100, malgré l'affranchissement complet de 1,119 articles sur 1,165 portés primitivement à son tarif des taxes intérieures. Quelques taxes peu nombreuses, concentrées sur des objets de grande consommation, sont d'une perception facile, peu coûteuse et certaine. Elles entrent dans les habitudes d'un pays et atteignent même, jusqu'à un certain point, tous les contribuables ; car, ainsi que l'a fait remarquer la Commission des revenus, « un impôt sur l'un des objets nécessaires à la société « la frappe dans tous ses revenus, sans la soumettre aux vexations « d'une application infinitésimale. Les chercheurs d'huile de pétrole « ont constaté qu'un seul puits convenablement creusé au bon endroit « permettait d'épuiser tout le bassin mieux que ne le pourraient faire « plusieurs puits, qui demanderaient plus de frais et gêneraient da-« vantage les environs ; de même nous devons puiser notre revenu à « un petit nombre de sources et écarter l'inconvénient de forages « nombreux et inutiles. »

Quels sont donc les articles qui devront former l'ensemble des revenus intérieurs?

Ce sont en première ligne les boissons. Il n'y a, à ce sujet, qu'une seule et même pensée chez les hommes d'État américains : c'est que les boissons et les spiritueux sont la matière imposable par excellence, qu'ils doivent supporter de très-grosses taxes, et que ces taxes ne comportent d'autre limite que celle qu'il est de l'intérêt du législateur d'adopter pour ne pas arrêter la consommation ou ne pas encourager la fraude. Aussi l'acte du 13 juillet contient-il une série de dispositions savamment combinées pour garantir la perception des droits sur les boissons et les esprits distillés contre les fraudes nombreuses signalées par les agents de l'administration.

Après les boissons, le coton et le tabac paraissent devoir donner des produits considérables au trésor fédéral. Nous ne dirons rien du tabac ; les résultats acquis en France démontrent amplement les ressources que doit procurer l'impôt du tabac chez un peuple déjà aussi riche et appelé à un aussi prodigieux développement que le peuple américain.

Quant au coton, il convient d'en dire quelques mots. Au moment

même où le gouvernement américain s'applique avec tant d'ardeur à réparer les maux faits aux États du Sud par la guerre civile qu'ils ont provoquée, il s'est demandé si l'établissement d'une pareille taxe ne mettrait pas obstacle à la reprise de la culture du coton. L'enquête si soigneusement faite par la Commission des revenus ne laisse plus le moindre doute sur ce point et constate jusqu'à la dernière évidence que cette taxe ne grèvera pas le producteur et portera exclusivement sur le consommateur. Pourquoi? C'est que le monde entier est tributaire des États-Unis pour le coton.

La culture du coton aux États-Unis est, en effet, favorisée d'une manière toute particulière par la nature. Le climat des États où le coton est cultivé a les périodes de sécheresse et d'humidité qui conviennent. Les États-Unis jusqu'ici peuvent seuls produire la variété dite *Sea Island*. L'espèce dite *Upland*, y est, il est vrai, un peu inférieure en qualité à celle qui croît en Égypte et au Brésil; mais cette légère infériorité, quant à la qualité, est amplement compensée par la supériorité incontestable des États-Unis, sous le rapport de la quantité des récoltes. La détestable organisation politique et financière de l'Égypte met une limite fatale à ses progrès dans toutes les branches de l'industrie. En outre, des faits récents ont nettement démontré qu'elle ne peut, sans les plus grands inconvénients pour elle-même, substituer, au delà d'une certaine mesure, la culture du coton à celle des céréales. Toute la population égyptienne, émerveillée par les profits considérables de l'extension de sa production cotonnière pendant la guerre d'Amérique, avait tellement sacrifié la culture des céréales à celle du coton, qu'elle a souffert de tous les maux de la famine, et que la récolte de 1864 a été insuffisante pour alimenter un pays qui jusqu'alors subvenait à sa propre consommation et exportait des quantités considérables de grains. Au Brésil, la culture du café, étant plus avantageuse que celle du coton, lui est préférée, et, comme la classe ouvrière n'y est pas très-nombreuse, la concurrence de ce pays ne peut être sérieuse pour les États-Unis. D'ailleurs, l'outillage des usines a été préparé généralement pour l'emploi des cotons américains, et ne pourrait être approprié à l'usage des cotons égyptiens et brésiliens sans des modifications coûteuses que les manufacturiers ne peuvent se résigner à faire en vue des quantités restreintes de matières premières provenant de l'Égypte et du Brésil. Les Anglais ont prodigué les sacrifices pour acclimater cette culture dans l'Inde. Mais, si les quantités produites ont été beaucoup plus considérables dans la grande péninsule asiatique que partout ailleurs (l'Amérique exceptée), la sécheresse du climat indien ne permet de récolter qu'un coton d'une qualité très-inférieure et qui se vend presque moitié moins cher que le

coton américain. En outre, dans l'Inde plus encore qu'en Égypte, le progrès de la culture du coton ne peut dépasser certaines limites, chaque localité et même chaque individu devant d'abord consacrer aux céréales la plus grande partie de son terrain pour se mettre à l'abri de ces terribles famines, qui font des milliers de victimes, tantôt dans une province de l'Inde, tantôt dans l'autre, et dont il y a peu de temps les journaux de Calcutta nous apportaient le lamentable récit.

La supériorité de l'Amérique, au point de vue de la production du coton, est donc chose certaine et ne sera pas même atteinte par le renchérissement de la main d'œuvre, conséquence forcée et heureuse de l'affranchissement des esclaves. Le coton *Upland middling*, qui valait 15 cents la livre en 1860, est maintenant coté 40 cents. A ce prix, malgré les concurrences que nous venons d'énumérer, l'exportation du coton américain pourrait atteindre les trois quarts de ce qu'elle était en 1860, et si le cours venait à tomber à 25 cents, l'exportation pourrait demander à l'Amérique jusqu'à 4 millions et demi de balles, quantité bien supérieure à celle de ses plus fortes exportations avant 1861.

L'ensemble de ces faits prouve qu'une taxe mise sur le coton ne diminuera pas les bénéfices du producteur; que l'élévation qui en résultera pour le prix de cette matière première sera entièrement supportée par le consommateur, et que, par conséquent, elle ne pourra arrêter la reprise des affaires dans les États cotonniers. C'est ce qu'avait déjà jugé le Congrès lorsqu'il avait établi cette taxe, dont il avait fixé le montant à 2 cents la livre.

La Commission des revenus, après avoir entendu de nombreux témoins dont elle a joint les dépositions à son rapport, a constaté que la presque unanimité d'entre eux reconnaissait que la taxe sur le coton frappait uniquement le consommateur, et a proposé d'entrer plus avant dans la voie ouverte par le Congrès en portant la taxe à 5 cents par livre.

Cette proposition, accueillie par la Chambre, n'a pas eu le même succès au Sénat, qui s'est d'abord prononcé pour le maintien de l'ancien chiffre. La Chambre a voté alors, à titre de transaction, une simple augmentation d'un cent, adoptée par le Sénat. En outre, afin d'épargner autant que possible au producteur la gêne qu'aurait pu lui créer l'avance des droits, le congrès l'a autorisé à faire voyager le coton sous le régime de l'entrepôt, et à acquitter les droits en traites à 90 jours, dûment cautionnées [1]. La taxe, ainsi portée à

[1] Le correspondant du *Moniteur*, à Philadelphie, écrit que les États du Sud se plaignent de la taxe du coton, qu'ils considèrent comme contraire à l'égalité entre les divers États, les céréales des États de l'Ouest n'étant frappées d'aucun droit de

trois cents, produira cette année 26,400,000 dollars (soit environ 132 millions de francs), pour les deux millions de balles auxquelles est évalué le rendement de la campagne de 1866. Il est impossible toutefois, en présence des témoignages de l'enquête et des discussions de la Chambre, d'admettre que le chiffre de 3 cents soit le dernier mot de la taxe sur le coton ; il est, au contraire, très-vraisemblable que le chiffre de 5 cents finira par être adopté et donnera de nouvelles ressources qui permettront d'opérer les dégrèvements dont la nécessité est si évidente.

Aux boissons, au tabac et au coton, il suffira d'ajouter sur le tarif des revenus intérieurs quelques autres articles productifs, comme les taxes professionnelles (*licences*) et surtout le timbre, qui semble convenir aussi bien à la nation américaine qu'au peuple anglais. Les produits du timbre, en Angleterre, atteignent 3,531,717 livres sterling, soit 17,658,585 dollars, et ils ne se sont élevés, en Amérique, dans l'exercice 1864-1865, qu'à 11,162,392 dollars. Or, il est impossible que l'écart qui existe entre ces deux chiffres ne soit pas rapidement comblé. En effet, aux États-Unis, la plus grande partie du produit de cet impôt provient des timbres les plus modiques, des timbres d'un cent ou de deux cents, qui doivent être apposés sur les chèques de banque, les reçus, et sur les divers paquets de marchandises. Cet impôt, dans le plus grand nombre de ses applications, est placé en quelque sorte sous la surveillance du public, qui est à même de vérifier à chaque achat si le détaillant a acquitté l'impôt et apposé le timbre sur l'objet vendu. Chaque perception de cet impôt est en outre trop modique en elle-même pour que le fabricant et le détaillant soient tentés de s'exposer aux sévères pénalités que leur ferait encourir toute infraction à la loi fiscale.

trafic ou de transit. Nous avons voulu nous rendre compte de la valeur de cette assertion, et comme le *Times*, ainsi que le *Moniteur*, a un correspondant à Philadelphie, correspondant très-peu favorable à l'Amérique, nous avons parcouru les lettres insérées dans le journal anglais. Nous avons été assez étonné, disons-le en passant, de retrouver, dans les lettres des 18 et 24 septembre, publiées par le *Times*, longtemps avant que *le Moniteur* donnât sa lettre du 26, tous les faits et tous les chiffres cités par cette dernière lettre, qui manquerait même complétement d'originalité sans certaines réflexions appropriées aux doctrines du *Moniteur*. Or, il résulte de la correspondance du *Times*, rapprochée par tant de liens de parenté de celle du *Moniteur*, que les États du Sud se plaignent plus encore du mode adopté pour la perception de la taxe sur le coton que du principe même de cette taxe, et que ce sont surtout les inconvénients de ce mode de perception que le comité, désigné par les planteurs, a été chargé de signaler à la sollicitude de l'autorité fédérale. Profitons de cette occasion pour constater que, quoique très-passionnée, la correspondance anglaise est pleine de faits intéressants, et que les lecteurs du *Moniteur* en préféreraient, sans aucun doute, la traduction complète et fidèle à la correspondance si écourtée et si sentencieuse qui leur est communiquée.

Empruntons au rapport de la Commission des revenus un exemple curieux des sommes considérables que peuvent produire de petites perceptions constamment répétées sur les articles de la plus minime valeur. Ainsi les paquets d'allumettes revêtus d'un timbre d'un cent chacun, contribuent largement aux revenus du trésor. La taxe qui les soumet à cet impôt a été mise en vigueur le 1er août 1864. Mais la quantité d'allumettes fabriquées en vue de l'établissement de cette taxe et antérieurement à sa mise en vigueur avait été tellement grande que jusqu'au 1er janvier 1865 le gouvernement n'a pas perçu les droits sur lesquels il devait légitimement compter et que pendant l'année fiscale 1865, les droits de timbre perçus sur les allumettes n'ont pas dépassé 1 million de dollars. Depuis la fin de cette année, les approvisionnements extraordinaires ont commencé à s'épuiser, la fabrication a progressé et les recettes du fisc ont augmenté, quoique chaque paquet contienne maintenant cent allumettes au lieu des cinquante dont il se composait avant l'établissement de la taxe. Cette progression est attestée par le relevé des achats de timbre d'un cent faits par un des principaux fabricants d'allumettes du pays. Pour les cinq premiers mois de l'année 1865, ce fabricant a employé 660,000 timbres d'un cent par mois; la moyenne mensuelle de ses achats de timbres s'est élevée pendant les mois de juin et de juillet à 1,155,000; puis, pour août et septembre, à 1,760,000, et enfin, en octobre et en novembre, à 2,090,000 : l'augmentation, de mai à octobre, a été de 1,430,000, ou de plus de 216 pour 100 en cinq mois. Pendant les six derniers mois de l'année 1865, ce manufacturier n'avait pas acheté moins de 10,895,000 timbres d'un cent, appliqués à un nombre égal de paquets d'allumettes; il avait payé au gouvernement de ce chef la somme énorme de 108,950 dollars. La commission ajoute qu'il y a dans les États-Unis plus de cinquante grands établissements exerçant la même industrie, et, d'après la consommation actuelle, elle prévoit que la fabrication de l'année fiscale 1866-1867 sera de 345,600,000 paquets revêtus d'autant de timbres rapportant au trésor 3,456,000 dollars (18,721,000 fr.). En présence de semblables résultats, la commission est fondée à espérer que, dans un avenir très-prochain, le produit annuel du timbre sera de 20 millions de dollars.

Après avoir déterminé les principales sources auxquelles il convient de demander le revenu intérieur, la commission a jugé qu'il fallait profiter des magnifiques excédants de recette déjà réalisés au moment où elle déposait son rapport, pour entrer largement dans la voie des réductions sur bien des impôts dont les uns sont très-vexatoires et peu productifs et dont les autres atteignent trop directement la richesse nationale et les classes laborieuses. Ces réductions totales ou partielles devaient s'élever à 17 millions de dollars. Les

nouvelles augmentations constatées dans le rendement des impôts pendant l'intervalle qui s'est écoulé entre le dépôt du rapport de la commission et la discussion parlementaire ont engagé le Comité des voies et moyens de la Chambre à réclamer, par l'organe de son président, M. Morrill, un ensemble de dégrèvements s'élevant à 75 millions de dollars. Toutes les propositions du comité n'ont pas été prises en considération, celle notamment qui diminuait de 20 millions de dollars, soit de près du tiers, les produits de l'*income-tax* n'a pas été adoptée. Néanmoins, en raison de l'extension donnée aux autres dégrèvements proposés par la commission, le montant peut encore en être évalué à 60 millions de dollars (soit 325 millions de francs) et tous ces dégrèvements portent sur les objets les plus essentiels à l'agriculture, à l'industrie et aux classes laborieuses, tels que les habillements (11,600,000 dollars), les chaussures (4,400,000 dollars), la viande de boucherie (1,200,000 dollars), les instruments aratoires, les engrais, les tuyaux de drainage, le charbon de terre, les fers, le cuivre, le plomb, l'étain, les matériaux de construction, l'huile de pétrole brute, les nolisements, les réparations, enfin les livres et le papier. En outre la taxe sur les manufactures a été réduite de 6 à 5 p. 100.

Nous venons d'exposer les principes qui paraissent devoir présider au remaniement des taxes intérieures.

Quant au tarif des douanes, les hommes d'État américains s'accordent presque unanimement pour reconnaître qu'il doit être très-élevé dans le double but d'assurer au trésor des revenus considérables et de protéger le travail national contre le danger de la concurrence étrangère; les dispositions actuelles de ce tarif, qui frappent d'environ 40 p. 100 la valeur des marchandises importées, ne leur paraissent pas encore atteindre complétement ce but.

Ils rendent hommage à la sagesse avec laquelle le gouvernement anglais a adopté les principes du libre échange, tout en ajoutant que la supériorité incontestable de l'industrie anglaise sur celle des peuples voisins permettait et même conseillait d'opérer une réforme commerciale qui affranchirait de toute entrave l'importation des matières premières, et donnerait en réalité à l'industrie de la Grande-Bretagne une protection plus efficace que celle qui venait de lui être enlevée. Mais la situation de l'Amérique est loin d'être identique, et l'industrie nationale ne peut offrir ses produits à aussi bon marché que la concurrence étrangère. Cette infériorité doit être attribuée surtout à deux circonstances spéciales aux États-Unis, et dont l'intérêt du pays exige qu'il soit tenu grand compte, car l'économie politique est surtout une science expérimentale et ses enseignements pour être féconds en applications pratiques doivent être appropriés

aux conditions particulières dans lesquelles chaque peuple est appelé à vivre et à se développer.

Or, les ouvriers américains reçoivent un salaire beaucoup plus élevé (souvent le double, quelquefois le triple) que celui des ouvriers des autres pays : il est donc naturel que les frais de fabrication soient plus grands aux Etats Unis qu'ailleurs. Tout le monde en Amérique s'applaudit de cet état de choses qui assure le bien-être et la dignité d'une classe nombreuse de citoyens et personne n'envie à l'Angleterre le taux si modique du salaire de certaines industries, qui a pour conséquence la misère de la classe ouvrière et le paupérisme[1].

En outre, le système des taxes intérieures est venu grever l'industrie d'un énorme surcroît de charges, puisque avant la guerre les douanes défrayaient presque exclusivement le budget fédéral. Maintenant c'est surtout l'industrie que frappent en grande partie ces taxes si multipliées et si lourdes, dont l'action combinée avec celle du cours forcé du papier monnaie a entraîné une augmentation considérable dans le prix de tous les produits manufacturés et complétement perverti les conditions de la concurrence avec les produits similaires étrangers.

Cette augmentation des prix a été telle sur un certain nombre d'articles, que l'industrie étrangère a pu venir alimenter le marché américain de ses produits, et en exclure ceux des manufactures nationales. Le rapport de la commission est très-explicite et très-concluant sur ce point. Le prix des livres, par exemple, est devenu si élevé, par suite des taxes multiples auxquels ils sont sont soumis, qu'une partie des ouvrages jusqu'alors exclusivement imprimés en Amérique ont été, dans ces derniers temps, imprimés en Angleterre, pour l'usage du public américain. Parmi ces ouvrages, nous citerons notamment un livre élémentaire répandu dans toutes les écoles, le livre pour épeler (*spelling book*), de Webster. Les mines de cuivre situées dans la région du lac Supérieur produisent ce métal, même à l'état natif, avec une abondance qui permettait au minerai

[1] « L'Angleterre entretient un million de ses habitants dans le paupérisme pour avoir une réserve de travailleurs à bon marché avec lesquels elle remplit les vides faits dans les rangs de ses ouvriers par l'excès de travail, la mauvaise nourriture et les logements malsains. En outre, quatre autres millions d'habitants sont exposés à être mis à la charge de la paroisse, ou de leurs concitoyens charitables, en cas d'insuffisance dans les récoltes ou de crise commerciale. Serait-il politique et humain de réduire notre population ouvrière à cette condition? Serait-ce conforme aux lois de l'économie sociale? Un seul homme, parmi ceux qui comprennent les véritables intérêts de leur pays, peut-il lui souhaiter une telle situation? Nous ne pouvons pas être assez peu sensés pour rattacher notre système industriel à celui de l'Europe: ils ne peuvent pas plus se confondre que l'eau et l'huile. (Rapport spécial de M. Colwell, pages 284 et 285.)

américain de suffire aux besoins des usines du pays et aux demandes pour l'exportation venues de France et d'Allemagne. L'application des taxes intérieures a tellement élevé le prix de revient de ce minerai, que l'exportation s'est arrêtée, et que les usines américaines s'approvisionnent maintenant du minerai étranger (principalement au Chili), frappé seulement d'un léger droit d'entrée et qui est moins cher que le cuivre du lac Supérieur ; aussi les compagnies qui exploitent les mines de la région des lacs ont cessé, depuis un an, de distribuer des dividendes et ont vu tomber le cours de leurs actions à des prix très-bas.

Comme les États-Unis, désireux avant tout de faire honneur à leur dette, ne peuvent abandonner le système des taxes intérieures, comme ils ne peuvent réduire sans équivalent celles de ces taxes dont le maintien au taux actuel est jugé incompatible avec le progrès de la richesse du pays, c'est à l'élévation du tarif des douanes qu'ils veulent demander à la fois la protection nécessaire à leur industrie, et les compensations aux dégrèvements accordés au travail national. D'ailleurs, le gouvernement n'entend protéger que les industries qui peuvent réellement prospérer sur le sol américain, et qui y trouvent tous les éléments de succès, telles que l'industrie du fer, qui subvient à elle seule aux neuf dixièmes de la consommation du pays et celle de la laine. Pour l'industrie de la laine, l'accord, chose remarquable ! est fait au moins en principe, entre les producteurs de la matière première et les manufacturiers, et le rapport de la Commission constate qu' à la suite de conférences dont il donne les procès-verbaux, les représentants des éleveurs de mérinos se sont entendus avec ceux des propriétaires de manufactures de laines, pour reconnaître la nécessité d'un tarif protecteur pour leurs intérêts communs, qu'ils avaient jusqu'alors déclarés inconciliables.

La commission a recommandé avec raison au gouvernement de s'efforcer autant que possible de substituer sur le tarif les droits spécifiques aux droits *ad valorem*. Ces derniers droits, en effet, ont le tort de laisser la porte toujours ouverte aux contestations sur la sincérité des déclarations de la valeur des marchandises importées, et des discussions assez graves se sont élevées, à ce propos, entre nos fabricants de vins de Champagne et les agents des douanes américaines, discussions qui se sont terminées par des décisions judiciaires contraires à nos nationaux. Il est évident que l'adoption des droits spécifiques tarirait la source de ces difficultés. La commission invoque avec raison, à l'appui de ces considérations, l'expérience des pays étrangers et oppose au tarif américain, qui compte 2,439 articles taxés *ad valorem* contre 438 frappés de droits spécifiques, les tarifs de l'Angleterre, de la Bel-

gique et surtout de la France, où cette proportion est complétement renversée au profit des droits spécifiques [1].

Quoi qu'il advienne du bill soumis au Sénat, les doctrines du libre échange ne paraissent pas destinées à un triomphe prochain en Amérique et sont entièrement contraires à la politique commerciale du pays [2].

III

Quelles doivent être les recettes de l'exercice 1866-1867.

D'après l'honorable M. Mc Culloch, elles s'élèveront à 396 millions, qui se décomposent de la manière suivante :

Douanes.	100,000,000 dol.
Taxes intérieures (*internal revenue*).	275,000,000
Divers.	21,000,000
	396,000,000 dol.

Ces prévisions sont bien au-dessous des résultats acquis pendant l'exercice précédent, puisque, pour cet exercice, le montant des impôts a atteint le chiffre de 537 millions de dollars, soit, 2,878 millions de francs. Ainsi les douanes, qui, en 1865-1866, ont produit 174 millions, ne sont plus évaluées pour l'année courante qu'à 100 millions ; mais MM. Mc Culloch et Morrill ne considèrent pas le chiffre du dernier exercice comme normal ; ils ne pensent pas qu'il faille

[1]

	Droits spécifiques. Nombre des articles.	Droits ad valorem. Nombre des articles.
France	998	40
Belgique	330	66
Angleterre . . .	382	131

[2] Cette politique n'est pas du goût de la correspondance de Philadelphie, insérée au *Moniteur* du 17 de ce mois, car elle a le tort de grever les marchandises de l'extérieur de droits considérables et d'autoriser, dans certains cas, les gouvernements étrangers à user de légitimes représailles. Aussi semble-t-il à cette correspondance que les États-Unis devraient entrer dans les voies libérales de la France et de l'Angleterre et qu'ils y gagneraient financièrement et politiquement. Le correspondant du *Moniteur* se garde de lui dire si ses appréciations s'accordent avec celles d'une fraction notable du public américain, ou si au contraire elles lui sont purement personnelles. Nous avons comblé cette lacune et démontré que le peuple américain pense tout autrement que ce correspondant, qui est en réalité bien plutôt l'écho de ce qui se dit à Paris que de ce que l'on pense à Philadelphie. Nous aimons à croire que notre gouvernement si longtemps mal renseigné sur l'état de l'opinion publique de l'autre côté de l'Atlantique, possède enfin des informations plus exactes que celles de la presse officielle et officieuse.

s'attendre à voir durer longtemps encore un mouvement d'importation aussi considérable que celui qu'avait déterminé la cessation de la guerre et la reprise des opérations commerciales avec les autres pays. Le gouvernement, d'ailleurs, désire et espère que cette fièvre d'importation se ralentira, car il ne peut se dissimuler le tort qui en résulte pour l'industrie nationale, et il voudrait tout au moins diminuer l'intensité de la crise commerciale qui ne peut manquer d'éclater lorsque l'heure de la liquidation aura sonné pour toutes les spéculations insensées dont les déclarations à la douane constatent les entraînements. Quant aux taxes intérieures, les réductions que le bill du 13 juillet y apporte devront naturellement en diminuer le produit. Enfin, les recettes diverses, qui s'étaient élevées très-haut dans l'exercice 1864-1865, peuvent être moins considérables, le ministre des finances n'ayant plus à recevoir le prix du matériel de guerre réformé.

Mais, alors même que ces supputations, qui ne tiennent compte que des éventualités les moins favorables, devraient se réaliser, le département des finances, non-seulement ferait face, avec ses 396 millions de recettes, aux 305 millions auxquels les charges publiques ont été évaluées, mais il lui resterait encore un boni de 91 millions de dollars à employer. Toutefois, cette hypothèse, qui est la plus défavorable et sur laquelle tous les calculs de M. Mc Culloch, secrétaire de la trésorerie, et de M. Morrill ont été assis longtemps avant le commencement de l'exercice, ne paraît pas jusqu'ici devoir se réaliser, et, d'après les résultats acquis dans les deux premiers mois de l'exercice courant, il est permis de croire que les chiffres de l'année fiscale 1865-1866, si supérieurs déjà aux évaluations proposées pour l'année 1866-1867, pourront être atteints et même dépassés. En effet, voici le rendement des deux principales branches du revenu du 1er juillet au 31 août de ces deux années :

	1865-1866.	1866-1867.
Douanes. . . .	30,098,590 dol.	34,740,210 dol.
Taxes intérieures.	55,780,909	67,721,449
	85,879,499 dol.	102,561,659 dol.

Les deux mois de juillet et d'août accusent donc une augmentation d'environ 17 millions de dollars sur les mêmes mois de l'année précédente, et il faut remarquer que toutes les réductions accordées sur les taxes intérieures par l'acte du 13 juillet 1866 ont été mises en vigueur le 1er août, et que la progression de ces mêmes taxes est

pourtant toujours considérable. Tout ce que nous savons de la marche des impôts pendant le mois de septembre, nous autorise à affirmer que le progrès des revenus publics continue encore. Le boni prévu sera donc notablement dépassé ; quel emploi recevra-t-il ?

Si le peuple des États-Unis se dirigeait par les principes financiers qui semblent avoir acquis droit de cité chez nous, il se dépêcherait évidemment de dépenser ce boni. L'argent, une fois sorti de la poche des contribuables français, ne paraît pas pouvoir trouver d'emploi plus profitable que celui d'une dépense immédiate, et cette opinion est tellement accréditée dans les régions officielles, que notre gouvernement, après s'être fait allouer, pour les guerres qu'il a entreprises, des emprunts plus considérables qu'il n'en avait besoin, a imaginé des travaux extraordinaires pour se débarrasser d'un excédant qui le gênait, comme si cet excédant n'eût pas dû être restitué aux contribuables au moins sous forme d'amortissement de la dette publique.

Le peuple américain, au contraire, veut amortir sa dette et veut l'amortir rapidement ; il attache moins de prix à se voir déchargé promptement du fardeau si lourd des impôts qu'il subit en ce moment, qu'à liquider promptement sa dette et à supprimer avec elle toute cette armée de fonctionnaires publics, tout cet arsenal de lois fiscales et de règlements qui tendraient à fausser la sincérité des institutions républicaines et du gouvernement fédératif, en donnant au pouvoir central une autorité et une initiative qui ne doit pas lui appartenir et dont personne ne veut pour lui, pas même ceux qui sont les dépositaires de la puissance suprême.

« Nos quelques années d'expérience des taxes intérieures nous démontrent ce qu'elles ont d'injuste et de pesant, disait l'honorable M. Wentworth, membre du Comité des voies et moyens de la Chambre des représentants, dans la séance du 10 juillet 1866. Les procédés inquisitoriaux que plusieurs d'entre elles nécessitent sont aussi odieux que cruels. Des peuples plus vieux que le nôtre peuvent avoir des répugnances contre l'amortissement, et trouvent le poids des intérêts assez lourd pour leur âge ; mais la jeune Amérique, tout en insistant pour que l'usage des timbres, l'inspection des papiers domestiques, la révélation des gains et des pertes de chaque année, cessent le plus tôt possible, supportera les plus grandes privations pour se débarrasser de sa dette, afin de se délivrer une fois pour toutes de ces embarras. »

Le langage de M. Wentworth est l'expression fidèle de l'opinion de la majorité du peuple américain. Aussi l'honorable M. Mc Culloch a-t-il appliqué toute son énergie et tous ses soins à la réduction du capital de la dette des États-Unis, et l'amortissement, qui, d'après

les prévisions des hommes les plus compétents et les plus disposés à entrevoir un avenir favorable, ne devait commencer à fonctionner qu'en 1870, avait déjà réduit le capital de la dette publique de 120 millions de dollars au 1er août 1866.

Par les réductions successives que constate, en dernier lieu, la situation au 1er octobre, le capital de la dette publique aurait été amorti jusqu'à concurrence de 184,352,629 dollars 75 cents (près de 975 millions de francs), représentant la dix-septième partie dudit capital.

La liquidation de la dette américaine va grand train, et si le système de liquidation inauguré par M. Mc Culloch est poursuivi avec la même énergie, le capital devra être entièrement remboursé en seize ans.

Toutefois, une expérience plus complète des besoins et des ressources du pays, la nécessité de subvenir largement à quelques travaux d'un intérêt général, déterminera peut-être le ralentissement de ce travail de libération ; peut-être aussi, lorsque la dette sera rapprochée de ses anciennes proportions, jugera-t-on qu'il est préférable de la laisser subsister et de laisser à l'avenir le soin de subvenir à une charge relativement très-légère.

Au 1er septembre 1866, la dette américaine se décomposait de la manière suivante :

Dette portant intérêt, en or.	1,310,065,941d	80c
— — en papier.	930,930,190	»
— sans intérêt.	437,252,505	33
— ayant cessé de porter intérêt. . .	23,302,372	14
Total.	2,701,550,709d	27c
D'où il convient de déduire l'encaisse du Trésor, qui s'élevait, tant en or qu'en papier, à.	128,213,767	59
Le passif du gouvernement américain n'était donc plus, en réalité, que de. .	2,573,336,941d	68c

Le montant de la dette publique, qui s'était élevée, au 1er août 1865, à 2,757,253,275 dollars, est donc déjà très-notablement atténué.

La situation du trésor est excellente. Au 1er octobre, l'encaisse métallique atteignait 86 millions de dollars (450 millions de francs), sur lesquels 24 millions devaient être affectés à payer le

coupon des *five and twenties*[1], échéant le 1er novembre suivant. La circulation du papier-monnaie s'élevait, au 1er septembre, à 555,115,732, dont 155,512,140 dollars en billets à intérêt composé, et 399,603,592 en papier non productif d'intérêts (*Greenbacks*). Sur cette quantité encore considérable de papier-monnaie, près du quart était immobilisé dans les caisses des banques nationales de New-York, de Philadelphie et de Boston[2].

M. Mc Culloch procède en ce moment à la liquidation du *Clearing-House*, ou chambre de liquidation, des certificats d'emprunt temporaire. Le montant de ces certificats était de 118,665,000 dollars au 1er août dernier. Pendant le mois d'août, une partie de ces certificats a été convertie en dette fondée, et une partie a été remboursée, de telle sorte qu'ils ne représentaient plus au 1er septembre qu'un capital de 45,538,000 dollars. M. Mc Culloch a jugé convenable de terminer cette opération en proposant le remboursement du reliquat de ces effets à partir du 25 septembre 1866, offrant toutefois de continuer le service de l'intérêt, réduit de moitié, jusqu'au 25 octobre 1866, époque à laquelle ce service sera complétement supprimé.

Au tableau si brillant que nous venons de retracer, il convient, pour donner une idée vraie de la situation financière, d'ajouter quelques ombres.

D'abord la réduction du papier-monnaie ne marche pas aussi rapidement que nous l'aurions espéré et que le désirait M. Mac Culloch. Le Congrès, pensant qu'une réduction trop prompte aurait pu avoir

[1] Les *five and twenties* appelés dollars en France sont ainsi designés parce que le gouvernement américain, cinq années après leur émission, a le droit d'anticiper le remboursement du capital, qui doit normalement être effectué vingt ans après cette émission. Les coupons et le capital sont payables en or. Les *five and twenties* rapportent 6 pour 100 sur leur capital nominal.

[2] Les banques de Boston avaient en dépôt 20,303,440 dollars de papier monnaie; celles de Philadelphie 24,906,925 ; celles de New-York 90,428,129. Le total du papier monnaie déposé dans les banques de ces trois villes était donc de 135,538,590 dollars. Les Banques nationales sont au nombre de 1,660 ; elles peuvent émettre des billets dans la proportion exacte du capital nominal des fonds fédéraux qu'elles ont déposés à titre de garantie. Au 1er septembre, elles possédaient à ce titre, en même temps que pour répondre des dépôts publics, 398,775,300 dollars de fonds fédéraux (*United States Bonds*), et leur circulation ne dépassait pas 292,214,725, qui, joints aux 555,115,732 dollars de papier-monnaie, représentaient une circulation fiduciaire de 847,340,457 dollars. Les Banques de New-York étaient dans une situation des plus prospères : le montant des dépôts qui y sont accumulés était de 224,592,603 dollars, leur circulation ne dépassait pas 28,770,380, et elles avaient escompté des effets pour 272,777,166. Enfin les virements du *Clearing-House*, des Banques de la seule ville de New-York, se sont élevés, dans les derniers jours de septembre, à une moyenne quotidienne d'environ 100 millions de dollars. Ces chiffres, sauf ce qui concerne la circulation, dépassent ensemble ceux de la Banque de France et des principales institutions de crédit qui ont leur siége à Paris.

pour conséquence immédiate de diminuer dans des proportions trop fortes la monnaie courante et d'entraîner, par un abaissement trop rapide dans les prix de toutes choses, une crise commerciale trop intense pour un pays déjà si éprouvé, a fixé à un maximum de 4,000,000 dollars par mois la somme de papier-monnaie que le gouvernement est autorisé à retirer de la circulation.

Le Congrès reconnaîtra sans doute que la réduction, tout en restant graduelle, s'opérerait plus avantageusement si elle était effectuée dans des proportions moins infinitésimales, car personne aux États-Unis ne considère l'existence du papier-monnaie comme chose normale, et les économistes américains laissent à leurs confrères d'Italie le privilége de penser ou du moins d'écrire (ainsi qu'on l'écrivait il y a quelques jours de Florence au *Moniteur*), qu'une fois le principe du papier-monnaie admis, la dépréciation progressive de ce papier n'est pas la conséquence forcée des émissions nouvelles et de la disproportion croissante entre ces émissions et l'encaisse métallique [1].

Le chiffre de la dette publique est-il définitif et ne recevra-t-il d'autres modifications que celles qui pourront résulter du fonctionnement de l'amortissement?

Nous croyons qu'il serait téméraire de considérer la situation financière léguée par la guerre comme entièrement liquidée. Le gouvernement fédéral a, en effet, diverses obligations à remplir et auxquelles il n'entend nullement se soustraire. La guerre a eu pour résultat de priver un grand nombre de familles de leurs soutiens : les uns sont morts à l'armée, les autres sont revenus à leur foyer avec des infirmités, contractées au service de l'État, qui ne leur permettent plus de se livrer à un travail rémunérateur. Afin, sans doute, de venir au secours de ces nobles infortunes, un représentant avait proposé d'allouer aux anciens soldats le droit d'exercer certains métiers sans payer la taxe professionnelle (*licence*). Mais cette proposition, contraire au principe de l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, a été écartée sous la réserve expresse du payement des indemnités dont l'État pourrait être reconnu débiteur envers ses anciens serviteurs. En outre, les États loyaux ont fait des avances considérables pour le compte du gouvernement, et ils ne sont pas encore entièrement rentrés dans ces avances. Enfin, les charges de la guerre ont plus particulièrement porté sur quelques-uns des États du Nord qui, placés à côté des États du Sud, ont eu la triste fortune de fournir les champs de bataille aux belligérants, et ont par conséquent subi des

[1] Le nouveau droit des gens ne s'est pas borné à inventer une nouvelle morale il lui a fallu aussi une nouvelle économie politique. Nous regrettons fort de voir l'organe officiel du gouvernement français exposer ces doctrines ultramontaines sans exprimer la moindre réserve.

pertes dont en bonne justice il leur est dû réparation. A tous ces titres, le gouvernement des États-Unis devra s'imposer de nouveaux et derniers sacrifices, qu'il est impossible de calculer avec quelque précision, et dont cependant l'évaluation la plus large ne peut certainement pas dépasser 200 millions de dollars.

Ces mesures de réparation pourront retarder de quelques années l'entière libération de la dette, mais elles n'aggraveront pas, en tout cas, notablement le service de ses intérêts. En effet, le gouvernement, aussi maître qu'il l'est aujourd'hui de la situation financière, pourra évidemment liquider ces dernières charges à des conditions très-peu onéreuses. Il pourra, s'il le juge convenable, acquitter une partie de cette dette spéciale par des annuités qui s'éteindront avec l'existence de ceux à qui il les aura allouées, ou bien il payera toutes ces indemnités en remettant aux ayants droit des titres de rentes portant un intérêt relativement faible, et il imitera, en agissant ainsi, la conduite du gouvernement de la Restauration, lorsque ce gouvernement a indemnisé les émigrés par l'allocation d'un capital d'un milliard, rapportant seulement un revenu de 3 pour 100.

Si, par les divers motifs que nous venons d'énumérer, il était nécessaire d'émettre encore de nouveaux titres de la dette fédérale, la charge qui en résulterait pour le budget pourrait, même en prenant le chiffre extrême d'un capital de 200 millions de dollars, ne pas dépasser un intérêt annuel de 6 millions.

D'ailleurs, le service des intérêts lui-même devra s'alléger chaque année, non-seulement par la réduction résultant de l'amortissement, mais aussi par les opérations financières que permettra et recommandera la hausse probable des fonds publics, et sur lesquelles nous n'avons pas à nous expliquer ici. L'amortissement fonctionnera d'abord sur le papier-monnaie, quand ce papier-monnaie sera remboursé ou réduit à des proportions plus minimes; l'écart qui existe entre lui et le prix de l'or finira par disparaître, alors les fonds publics se coteront certainement beaucoup au-dessus du pair, et, comme le gouvernement peut rembourser le plus grand nombre d'entre eux, les *five and twenties* notamment, à dater du 30 avril 1867, il usera certainement de cette faculté pour offrir le remboursement en or ou une réduction notable d'intérêt.

Nous avons beau chercher les causes qui pourraient interrompre le merveilleux essor de cette prospérité, nous ne les découvrons pas.

« Y a-t-il quelque danger, disait M. Morrill, le 7 mai 1866, qui « menace notre situation financière dans le présent et dans l'avenir? « La confiance du peuple américain dans son gouvernement ne peut « être ébranlée; la vigueur et l'élasticité de l'industrie américaine « sont sans rivales, nos ressources si abondantes grandiront encore

« demain, aucun empire ancien ou moderne n'a perçu de revenus « quotidiens ou annuels aussi considérables que les nôtres, et la ri- « chesse cachée dans les flancs d'une seule de nos montagnes, si « elle était placée dans un des plateaux de la balance, suffirait peut- « être, à elle seule, pour soulever l'autre plateau du poids chargé de « notre dette nationale. » Ce fier et patriotique langage est l'expression de la vérité. L'heure du danger est passée, celle des luttes pacifiques de la parole est revenue. Les partis politiques sont de nouveau aux prises, et, quelque vifs que soient leurs dissentiments, l'expérience d'un passé cruel ne sera pas inutile ; toutes les difficultés que pourrait soulever la discussion des grands intérêts du pays, seront résolues par la sagesse du peuple américain, cette sagesse qui a imposé au gouvernement une guerre à outrance pour maintenir l'unité nationale, qui a improvisé dans ce but une armée incomparable et une puissante organisation financière, qui, après la guerre, a proscrit toute idée de représailles, et qui cependant n'entend pas que la générosité devienne de la folie et veut que des garanties suffisantes soient prises pour empêcher le retour de l'insurrection dont la répression a été si difficile et si coûteuse. Des dissidences se sont élevées entre le président et le Congrès à propos de l'œuvre si difficile de la *reconstruction ;* mais le dénouement même de ces dissidences est réglé par la constitution qui, après avoir permis que le conflit pût s'élever, en a aussi fixé le terme. Le Congrès avait d'abord été peut-être un peu loin dans les voies de la défiance à l'égard des États du Sud, et l'opposition du président à quelques-unes des mesures votées par lui avait été assez favorablement accueillie, même dans les États du Nord. Par un sentiment de déférence réelle pour l'opinion publique, le Congrès a renoncé à la plus grande partie de ses exigences et a fini par consentir à la rentrée des représentants du Sud dans son sein, en y mettant pour condition principale une modification de l'ancienne base de répartition des siéges à la Chambre des représentants entre les divers États, modification recommandée par la situation respective que les derniers événements ont faite aux divers éléments de la population des États du Sud. Avant l'insurrection de 1861, cette répartition se faisait d'après la population de chaque État sans distinguer entre les citoyens et les esclaves. Aussi les États du Sud se trouvaient-ils disposer d'un nombre de siéges plus considérable que si leurs citoyens seuls avaient été comptés pour établir la répartition. Il y avait là une anomalie que le Congrès ne veut plus voir se prolonger. Il entend donc que les anciens esclaves affranchis, mais non encore admis par les États où ils résident à la plénitude de la jouissance des droits politiques, ne soient pas compris dans le calcul de la population, d'après le-

quel le nombre des siéges à la Chambre des représentants est réparti entre les divers États, et que ce calcul ne tienne plus compte que du nombre des citoyens. Le président ne s'est pas rallié à cette transaction équitable, qui respecte les lois intérieures de chaque État et rétablit l'égalité méconnue par l'ancien système, et il s'est exprimé sur cette question avec une vivacité de langage qui a dépassé la mesure pourtant si large qu'accordent les usages américains. Mais l'enquête qu'il vient de faire par lui-même, en parcourant les États de l'Ouest, aura évidemment éclairé M. Johnson sur la volonté du peuple; les élections qui vont avoir lieu ce mois-ci et le mois prochain achèveront certainement de le convaincre que le sentiment populaire est favorable à la transactionque nous venons d'indiquer et il s'y ralliera, ou tout au moins s'y résignera dans les termes où la Constitution lui prescrit la résignation[1].

Lorsque nous retracions l'année dernière le tableau déjà si rassurant de la situation financière des États-Unis, il nous était impossible d'éprouver une entière satisfaction, car nous avions quelque lieu de craindre que notre présence au Mexique n'élevât un grave conflit entre nous et notre ancien et fidèle allié le peuple américain. Aujourd'hui toute crainte de collision s'est évanouie, nous renonçons à notre funeste entreprise d'outre-mer; il est donc permis d'applaudir sans arrière-pensée aux merveilleux progrès de la richesse et de la puissance des États-Unis. Nous voudrions pouvoir faire remonter uniquement le mérite de cette heureuse solution à la sagesse de notre gouvernement; mais, pour être complétement équitable, nous sommes forcé de reconnaître que nous devons une grande part, sinon la plus grande part, de notre gratitude au cabinet américain, qui, tout en revendiquant hautement les principes de la politique nationale, a su calmer l'effervescence des passions populaires, et à son digne représentant en France, M. John Bigelow, dont l'habileté et la modération ont réussi à nous faire accepter une transaction conforme à nos intérêts, quoique un peu dure pour notre amour-propre. Nous devons savoir d'autant meilleur gré à M. Bigelow de la persistance de ses sympathies pour

[1] « Si l'on en croit les principaux organes des démocrates, lisons-nous dans *le* « *Moniteur* du 16 octobre, le *World* de New-York, le *Times* de Chicago, l'*Inquirer* « de Cincinnati, le gouvernement de la Maison-Blanche n'aurait pas de meilleur « parti à prendre que de reconnaître, comme Congrès légal des États-Unis, une « assemblée qui serait composée des représentants élus du Sud et de ceux des re- « présentants du Nord qui voudraient se joindre aux premiers. » Nous nous étonnons que celui qui a adressé de New-York ces lignes au *Moniteur* n'ait pas jugé à propos de lui signaler l'absurdité de cette hypothèse. Des procédés analogues à ceux mentionnés par le *Moniteur* ont pu réussir en Europe, mais ils ne sont guère de mise aux États-Unis, et ce serait faire injure au bon sens de M. Johnson que de supposer que sa pensée ait pu un seul instant s'arrêter sur de tels projets.

la France, qu'elles ont été mises à une rude épreuve. Envoyé à Paris en qualité de consul au début de la guerre, M. Bigelow y avait trouvé dans les régions gouvernementales des sentiments complétement opposés aux traditions de notre politique. Toutes les préférences du monde officiel étaient pour la cause du Sud ; il n'y avait plus, comme le disait récemment M. Morrill, de Louis XVI pour envoyer à l'Amérique des hommes et de l'argent ; la presse officielle prodiguait ses attaques et ses calomnies aux *États désunis* et triomphait hautement de la chute prochaine d'une grande république ; le gouvernement lui-même, très-mal informé sans doute sur l'état des choses en Amérique, jugeait la séparation irrévocable, se déclarait prêt à reconnaître la Confédération du Sud, parlait de mettre une digue aux envahissements de la race saxonne, adressait à l'Angleterre et à la Russie des offres de médiation collective déclinées par ces puissances, proposait ensuite son intervention officieuse au cabinet de Washington et ouvrait l'accès de nos ports aux corsaires confédérés inquiétés dans ceux de l'Angleterre. M. Bigelow comprit que ces malencontreuses démarches dénotaient encore plus d'ignorance et d'irréflexion que de mauvais vouloir et s'efforça d'éclairer la France sur ses intérêts en lui révélant, dans un livre plein de faits concluants, le véritable état de la question américaine [1]. Il eut la satisfaction de voir les libéraux de tous les partis se prononcer pour la cause de l'Union. Aussi, appelé, il y a deux ans, au poste de ministre plénipotentiaire à Paris, il oublia promptement les griefs récents pour ne se ressouvenir que de l'ancienne alliance des deux pays, alliance étroitement cimentée maintenant par le retour de notre gouvernement à la politique traditionnelle de la France. M. Bigelow avait toujours considéré la conclusion de la négociation compliquée et épineuse confiée à sa fermeté, à sa droiture et à son tact comme le terme de sa mission ; il a donc prié son gouvernement de lui donner un successeur, quand il a acquis la conviction que la question mexicaine était irrévocablement tranchée. Qu'il nous soit permis, en terminant cet article, de dire que M. John Bigelow laissera chez nous de vives amitiés, de profondes sympathies, et que des hommes tels que lui font apprécier et aimer la société démocratique dont ils sont la force et l'honneur.

HENRY MOREAU.

[1] *Les États-Unis d'Amérique en* 1863, par John Bigelow. Paris, Hachette, 1863, in-8.

LES INONDATIONS

Les inondations ne sont point un fléau de date récente ; les siècles passés ont eu à en gémir ; mais jamais elles n'ont été aussi fréquentes et désastreuses qu'à notre époque, et cette aggravation paraît tenir à deux causes principales : le déboisement progressif des montagnes et l'encombrement croissant du lit des fleuves. Quand les pentes montagneuses étaient ombragées de forêts et qu'aucun obstacle matériel n'entravait le cours des eaux, les grandes inondations étaient plus rares et moins terribles. L'histoire en mentionne un certain nombre, mais c'est dans le dix-huitième siècle, et surtout dans le dix-neuvième, qu'elle constate les plus grands cataclysmes.

M. Rouher le reconnaissait dans la circulaire adressée aux préfets à la date du 26 juillet 1856, et qui débute ainsi : « Les inondations, ce fléau qui semble s'aggraver sans cesse... »

Bien des débordements ont eu lieu, depuis le jour où César fut arrêté dans ses opérations par une crue de la Loire[1] et où Vercingétorix coupa tous les ponts de l'Allier pour entraver la marche du conquérant des Gaules : à aucune époque les eaux n'ont atteint des crues comparables à celles du dernier siècle, surpassées encore dans le nôtre. C'est là une remarque qui n'a pas été faite, croyons-nous, et qui nous paraît capitale dans la question. Le Tarn a marqué sa plus grande hauteur, à Montauban ($10^m,21$), en 1773 ; le Lot, à Cahors ($9^m,03$), en 1783 ; le Rhin, à Cologne ($12^m,40$), en 1784 ; la Loire, à Tours ($7^m,25$), en 1856 ; le Rhône, à Avignon ($8^m,30$), en 1840, et un mètre de plus en 1856. Jamais, dans le long cours des âges, ces fleuves et ces rivières n'étaient montés à de pareilles hauteurs. L'Yonne, dont les crues deviennent très-sérieuses dès qu'elles

[1] *Liger ex nivibus creverat, ut omnino vado non posse transiri videretur.* — *De Bello Gallico*, lib. VII.

dépassent 3 mètres [1], n'a pas eu de débordements plus désastreux que ceux de 1779, de 1836 et de 1856, et toutes les autres rivières, la Durance, le Cher, la Saône, l'Isère, le Drac, l'Ariége, la Drôme, l'Adour, le Doubs, le Gers, etc., donneraient lieu à des observations analogues.

La plus grande inondation de la Loire avant l'époque actuelle est celle de 1711 ; de Grégoire de Tours à la fin du règne de Louis XIV, il ne s'en était jamais produit de semblable, et pendant cent trente-cinq ans la catastrophe ne se renouvela point. Mais de nos jours nous l'avons vue trois fois en vingt années, et plus terrible qu'elle n'avait été durant vingt siècles!

Ce sont là des faits qui contiennent une éclatante leçon et qui appellent les plus urgentes méditations de la science. Nous organisons à grands frais des comices agricoles, des concours régionaux, des expositions agronomiques; nous décernons des coupes d'honneur aux plus belles exploitations; nous réunissons solennellement à Poissy les animaux les plus utiles à l'alimentation et à l'agriculture, afin qu'on puisse juger entre les races celles qu'il convient de propager de préférence ; et, pendant ce temps, ces terres qu'arrosent tant de sueurs, ces prairies où s'engraissent les bestiaux dont nous discutons avec tant d'éclat les mérites respectifs, sont envahies, dévastées, transformées pour de longues périodes en déserts de sable et de pierre. — Le débordement des rivières, cet accident si simple et si primitif, accuse toute notre imprévoyance. Il est clair que notre impatience du progrès a interverti l'ordre des améliorations. Nous aurions dû commencer par où il nous faudra finir. La logique eût voulu qu'on affermît d'abord les bases de l'agriculture, sauf à perfectionner et à développer ensuite; qu'on sauvegardât les champs et les prés avant de songer à les rendre plus productifs. La première œuvre de la création a été, selon la Genèse, la séparation de la terre et des eaux : pourquoi ne pas procéder de même?

On a trouvé un milliard pour élever autour de Paris des fortifications destinées à protéger la capitale contre des dangers bien douteux et bien lointains. Nous ne blâmons pas la précaution, mais nous demandons si nos campagnes, où sont courbés vingt-cinq millions de cultivateurs et où sont exposées à chaque saison toutes les vraies richesses de la France, ne mériteraient pas autant de sollicitude?

[1] *Études statistiques sur la navigation de l'Yonne,* par M. Vignon, ingénieur en chef.

I

La Loire, dont le nom se présente en première ligne quand on aborde ce douloureux sujet, est pour ainsi dire le fleuve français par excellence. C'est le plus considérable de tous ceux qui arrosent le territoire; il coule au cœur même du pays, il en fertilise les plus belles provinces, et aucun autre ne baigne un aussi grand nombre de villes importantes. Le Rhin ne nous appartient pas; nous n'en tenons ni la source ni les embouchures, et, dans la plus majestueuse partie de son parcours, nous l'entrevoyons juste assez pour regretter de ne pas le posséder davantage[1]. Le Rhône nous vient de l'étranger, et n'a chez nous que cent vingt-cinq lieues de cours. La Garonne descend des Pyrénées espagnoles et cache également son berceau au delà de nos frontières. La Seine a vu les invasions; la Loire les a arrêtées, depuis la date où Charles Martel écrasait sur ses bords les hordes sarrasines jusqu'au jour où elle opposait une barrière à ces Prussiens dont l'insolence semble nous menacer encore. La Garonne a connu la domination anglaise; une intervention divine a brisé, sous Orléans, cette domination, qui eût promis au schisme notre catholique patrie. Ce n'est pas là de la poésie, c'est simplement de l'histoire, et si l'on compulse nos annales, on verra qu'aucun fleuve n'est aussi riche en souvenirs que celui dont les rois ont si longtemps habité les bords.

Son bassin comprend 11,670,000 hectares, « embrassant le quart du territoire et le cinquième de la population[2]. » Elle reçoit 41 rivières, et son cours n'a pas moins de 1,040 kilomètres. Sa hauteur, au-dessus du niveau de la mer, est, à sa source, au mont Gerbier-des-Joncs, de 1,436 mètres; à Roanne, de 267; à Châtillon, de 131; à Orléans, de 92; à Blois, de 80. Sa pente est, en général, de $0^m,65$ pour 1,950 mètres, et sa vitesse, en proportion de cette pente, est évaluée à $1^m,30$ par seconde, vitesse qui est une cause de graves désordres dans son lit.

Ses plus basses eaux n'ont pas plus de $0^m,45$. Ses grandes crues atteignent 5, 6 et 7 mètres.

Dans la majeure partie de son cours, le fleuve se trouve maintenu par des levées qui forment un encaissement de $584^m,31$ de largeur moyenne.

[1] Il ne baigne la terre française que pendant 220 kilomètres, sur un parcours de 1,550 kilomètres.

[2] Michel Chevalier, *Intérêts matériels*, t. I, p. 26.

C'est du neuvième siècle que paraît dater l'établissement normal de ces levées, quoique tout porte à croire qu'il en existait, du moins en certains endroits, avant cette époque.

Charlemagne est le premier de nos souverains qui se soit occupé d'en régulariser la construction. Le quatrième livre des Capitulaires parle *de aggeribus juxta Ligerim faciendis, ut bonus missus eidem operi præponatur quatenus opus prædictum perficiatur*. Ainsi le grand empereur veut qu'on élève des digues sur les bords de la Loire et qu'un directeur de travaux capable soit préposé à la confection de ces ouvrages de défense contre les débordements du fleuve. Quelques érudits attribuent la première pensée de ces ouvrages à Louis le Débonnaire, mais l'étude approfondie des documents ne permet guère de douter que l'honneur n'en revienne à Charlemagne, qui, détourné de de la complète exécution de son projet par toutes sortes de grandes entreprises, en laissa l'achèvement à son fils.

Louis le Débonnaire accorda d'importants priviléges aux habitants de la rive droite pour la construction et l'entretien des levées, et il chargea son fils Pépin, roi d'Aquitaine, d'en faire surveiller l'exécution par un intendant. On se contenta d'abord d'élever de petites digues de terre très-étroites, et sans adopter d'autre loi pour l'alignement que la rive du fleuve, dont on suivait exactement toutes les sinuosités. Ces levées ne devinrent de véritables digues, capables de contenir les crues, que longtemps plus tard, vers la fin du douzième siècle[1]. Élargies dans certaines parties vers 1160 par Henri II, roi d'Angleterre, comte de Touraine et d'Anjou, retouchées par Philippe le Bel et par Philippe de Valois, elles étaient encore très-peu élevées sous Charles VII à l'époque du siége d'Orléans. Louis XI et Louis XII les firent exhausser et réparer en plusieurs endroits, et en 1560, sous l'inspiration de Catherine de Médicis, Charles IX « ordonna qu'ez villes d'Orléans, Blois, Tours et Angers, fussent élus par les habitants desdites villes deux notables bourgeois d'icelles pour avoir l'intendance des turcies et levées, chacun endroit soy. »

Les plus importantes additions aux levées furent faites sous Henri IV. A la fin de l'été de 1608, une inondation désolante émut le cœur du roi, et après avoir lu le rapport où Sully lui exposait tous les malheurs causés par les eaux, il adressa de Fontainebleau à son ministre une lettre touchante où se trouvent ces belles paroles : « Dieu m'a baillé mes subjects pour les conserver comme mes enfants. » En même temps, il chargea Fougeu d'Escures, l'un de ses conseillers et son ami, de faire procéder partout aux travaux d'exhaussement et de consolidation nécessaires.

[1] M. Champion, *Les Inondations en France*.

Les levées furent perfectionnées pendant le règne de Louis XIV, dont le nom se trouve comme invariablement attaché à tout ce qui s'est fait de grand dans notre pays, et vers la fin du dix-septième siècle elles commençaient à Saint-Gondon, une lieue au-dessous de Gien, pour finir aux Ponts-de-Cé, près d'Angers.

Dans le cours du dix-huitième siècle, en 1740, en 1774, les levées furent exhaussées d'un mètre environ et les derniers ouvrages de défense complétés, sous la direction d'hommes habiles parmi lesquels il convient de citer Bouchet, premier ingénieur des turcies et levées. Les documents, du reste, ne manquent par sur ce point, et depuis les Capitulaires jusqu'au rapport présenté par M. le comte Daru à la Chambre des pairs[1] et à ceux dont le Corps législatif fut saisi en 1856, on rencontre dans les vieux historiens et les archives des localités d'abondants et précieux renseignements.

En racontant son voyage en Limousin (1663), la Fontaine fait la description suivante de la Loire et de ses levées :

« Sur tout la Levée ne nous quitta point, ou nous ne quittâmes pas la Levée ; l'un vaut l'autre. C'est une chaussée qui suit les bords de la Loire et retient cette rivière dans son lit : ouvrage qui a coûté bien du temps à faire et qui en coûte encore beaucoup à entretenir. Quant au pays, je ne vous en saurois dire assez de merveilles ; de part et d'autre, coteaux les plus agréablement vêtus qui soient dans le monde.

. . . .

La Loire est donc une rivière
Arrosant un pays favorisé des cieux ;
Douce quand il lui plaît ; quand il lui plaît si fière
Qu'à peine arrête-t-on son cours impérieux.
Elle ravageroit mille moissons fertiles,
Engloutiroit des bourgs, feroit flotter des villes,
Détruiroit tout en une nuit ;
Il ne faudroit qu'une journée
Pour lui voir entraîner le fruit
De tout le labeur d'une année,
Si le long de ses bords n'étoit une levée
Qu'on entretient soigneusement.
Dès lors qu'en endroit se dément,
On le rétablit tout à l'heure ;
La moindre brèche n'y demeure
Sans qu'on y touche incessamment ;
Et pour cet entretènement,
Unique obstacle à tels ravages,
Chacun a son département,
Communautés, bourgs et villages.

[1] Séance du 29 juin 1847.

C'est l'ordonnance de Charles IX : « Chacun endroit soy. » Mais laissons-nous aller à citer encore la Fontaine :

Vous croyez bien qu'étant sur ces rivages,
Nos gens et moi nous ne manquâmes pas
D'y promener à l'entour notre vue :
J'y rencontrai de si charmants appas
    Que j'en ai l'âme encore émue.
Coteaux riants y sont des deux côtés,
Belles maisons, beaux parcs et bien plantés,
Prés verdoyants dont ce pays abonde,
Vignes et bois ; tant de diversités
Qu'on croit d'abord être en un autre monde...

. . . .

Mais le plus bel objet, c'est la Loire sans doute ;
On la voit rarement s'écarter de sa route ;
Elle a peu de replis dans son cours mesuré ;
Ce n'est pas un ruisseau qui serpente en un pré ;
    C'est la fille d'Amphitrite ;
    C'est elle dont le mérite,
    Le nom, la gloire et les bords,
    Sont dignes de ces provinces,
  Qu'entre tous leurs plus grands trésors
    Ont toujours placé nos princes ;
    Elle répand son cristal
    Avecque magnificence,
    Et le jardin de la France
    Méritoit un tel canal.

Ces vers sont délicieux ; nous n'avons pu résister au plaisir de les citer pour répandre quelque charme sur un sujet douloureux à tant d'égards ; mais le bon la Fontaine ajoutait : « Je lui veux du mal en une chose, c'est que, l'ayant vue, je m'imaginai qu'il n'y avait plus rien à voir... » Si, hélas ! il y avait à voir, après le tableau riant et fleuri de ses rives, le spectacle de ses fureurs et celui des ruines qu'elle entasse sur ses bords ! C'est à ce spectacle qu'il nous faut venir et à ce mal qu'il faut remédier.

II

L'inondation dernière est trop récente pour qu'on ait pu grouper encore tous les documents qui la concernent ; les ingénieurs possèdent à peine le relevé des brèches pratiquées dans les digues, et le chemin de fer d'Orléans n'a pu reprendre son service sur la ligne de Nantes que le 21 octobre, après avoir accompli les plus urgentes réparations. Cependant certaines données, décisives selon nous, sont

déjà réunies, et en les rapprochant des constatations faites en 1856, il s'en dégage une lumière qui nous paraît l'évidence même.

Quelques mots d'abord sur les pertes matérielles. Ces pertes ont été évaluées, il y a dix ans, par des commissions officielles chargées de répartir les indemnités et les secours, mais le gouvernement n'en a jamais publié le tableau. C'est à peine si quelques chiffres partiels ont pu être connus, nous allions dire arrachés. Pour l'ensemble, on ne sait rien. Il y aurait cependant de l'intérêt à être édifié sur l'étendue du mal; un enseignement jaillirait de ces chiffres cruels et chacun comprendrait mieux la gravité de son devoir.

Les procès-verbaux de quelques conseils généraux, des fragments de rapports d'ingénieurs sont les seules resources où la légitime curiosité du public ait pu découvrir d'incomplètes indications. Ni l'exposé des motifs du projet de loi soumis aux Chambres pour leur demander une allocation, ni le rapport présenté par les députés de Saumur et de Lyon, c'est-à-dire de la Loire et du Rhône, dans le même but, ne contiennent d'estimation à cet égard.

Il y avait pourtant bien lieu de sonder le mal et de le définir. *Quarante* départements furent alors ravagés par les eaux, et la voix publique porta à 350 millions le chiffre total des pertes, dont la moitié pour les récoltes. Mais combien de pertes qui ne peuvent s'apprécier mathématiquement, comme le chômage des fabriques à la suite de ces grandes perturbations? La Chambre de commerce de Lyon estima que le tiers au moins des métiers de cette ville avait été suspendu par les désastres de 1856. Comment évaluer aussi le contrecoup ressenti par toutes les affaires?

En 1840, l'inondation du Rhône avait abattu à Lyon 600 maisons; celle de 1856 en emporta 1,200[1], en jetant sur le pavé 20,000 malheureux, sans resource et sans abri.

En 1840, le total des pertes pour quatorze départements avait été évalué à 72 millions, dont 16 millions pour le Rhône, 13 millions et demi pour le Gard, 9 pour Vaucluse, 7 pour l'Ardèche, 6 pour la Drôme, 6 pour les Bouches-du-Rhône, 4 pour l'Ain, etc. — En 1856, ces désastres furent singulièrement dépassés. Tarascon vit les eaux du Rhône s'élever dans son enceinte à près de 2 mètres au-dessus de la plus grande inondation connue. Toute la plaine de Tarascon et celle d'Arles furent submergées sur une étendue de 35,000 hectares, et la perte, rien que pour les mûriers, fut évaluée à 30 millions! La plupart des magnaneries se trouvèrent envahies à l'époque la plus critique de l'élève du ver à soie, et les pauvres inondés furent réduits à aller cueillir en bateau la feuille nécessaire à la nourriture

[1] Rapport de M. Louvet au Corps législatif.

des précieuses chenilles qu'on avait pu sauver. La Drôme eût 7,000 hectares ravagés et perdit 6 millions. Le département de Vaucluse subit une perte égale, sans tenir compte des dommages considérables causés aux propriétés publiques[1]. Le Gard, beaucoup moins maltraité qu'en 1840, perdit, suivant l'évaluation de M. Bouvier, ingénieur en chef, 4,700,000 francs. Enfin, les dégâts s'élevèrent, dans les Bouches-du-Rhône, à 13 millions et demi, dont 11,400,000 francs de récoltes anéanties, et le tout se répartissant entre 8,291 propriétaires, dont 1,500 seulement dans la classe riche ou aisée[2].

Dans l'Isère, 245 communes atteintes par le fléau, perdirent 7 millions et demi, répartis sur 18,000 propriétaires, dont 4,500 furent complétement ruinés.

La perte de l'Allier fut de 3 millions, celle des Basses-Pyrénées de 4 millions, à répartir sur 105 communes, et quant aux ravages de la Garonne, il suffit de citer ce passage du rapport de M. de Mentque au conseil général séant à Bordeaux : « Les récoltes ont subi des pertes immenses ; entre Toulouse et Bordeaux 46,000 hectares, plusieurs fois ensemencés, ont été autant de fois submergés, et le dommage total dépasse de beaucoup 15 millions. » Ajoutons que le nombre des perdants était de 7,894, plutôt petits cultivateurs que grands propriétaires.

Que de désolation et de misère, que de coups terribles à la petite propriété, et nous n'avons rien dit encore du sombre bilan de la Loire !

M. Collin, ingénieur en chef, dans le rapport qu'il a dressé sur l'inondation de 1856, constate l'ouverture de 73 brèches sur le parcours du fleuve ; 33 dans le département du Loiret, 9 dans celui de Loir-et-Cher, 23 dans celui d'Indre-et-Loire, 7 dans celui de Maine-et-Loire, 1 dans la Loire-Inférieure.

Dans le seul département du Loiret, l'étendue de ces brèches présentait un développement de 7,923 mètres, et dans la petite partie du val comprise entre Orléans et Jargeau la perte des particuliers ne fut pas évaluée à moins de 4 millions.

Le Loir-et-Cher essuya pour 2,460,000 francs de dommages, et le département de Maine-et-Loire pour 14,972,000 francs, répartis sur 108 communes[3]. Dans ce même département, les travaux de réparation indispensables nécessitèrent une dépense de 2 millions (1,972,640 francs), sans compter l'exhaussement des

[1] Rapport de M. Durand Saint-Amand au Conseil général.
[2] Rapport de M. de Crèvecœur au Conseil général.
[3] Rapport du préfet au Conseil général, p. 84.

quais et des levées d'enceinte destinées à protéger la ville de Saumur[1].

Le chiffre considérable des pertes de Maine-et-Loire s'explique par l'envahissement des ardoisières, qui priva 10,000 ouvriers de travail et d'abri.

On ne sait rien du chiffre des pertes dans le département d'Indre-et-Loire, mais il a dû être énorme, et le meilleur moyen d'empêcher les exagérations de l'épouvante n'est pas de le tenir enfoui dans les cartons.

Le chemin de fer eût à subir sa part de dégâts. De Blois à Ancenis, la ligne fut bouleversée ou coupée sur une longueur de plus de 97 kilomètres. L'interruption du service dura de 24 à 34 jours, et la perte totale supportée par la Compagnie fut d'environ 4 millions, dont 2 millions pour travaux et réparations de la voie[2].

Cette année, la perte de la Compagnie sera d'environ 2 millions et demi, dont 1,500,000 fr. pour réparation de la voie, et près d'un million par suite de la suspension du service. — Aucun pont n'a été emporté.

Ces quelques chiffres peuvent donner une idée approximative des ravages accomplis[3], quoiqu'on ait peine à s'en rendre un compte suffisamment exact quand on ne peut pas dire avec le poëte : *Quæque ipse miserrima vidi.* Il ne s'agit pas seulement, en effet, de quelques produits entraînés par les eaux, mais de la détérioration profonde du sol lui-même et de l'atteinte mortelle portée à tout ce qu'il nourrit, vignes, foins, blés, pommes de terre, pour ne citer que les principales récoltes. Tout ce qui subit le contact de cette eau limoneuse, chargée de vase, de sels en dissolution, de détritus animaux et végétaux, reste frappé dans le principe de vie. Quand l'eau est retirée, une boue blanchâtre demeure attachée à la plante, intercepte ses pores, brûle ses feuilles et la condamne à périr.

En outre, une couche de sable, d'une épaisseur moyenne d'un mètre, recouvre la terre végétale et transforme en saharas les champs les plus fertiles la veille. Enlever ces sables pour les reporter au lit

[1] Procès-verbaux du Conseil général, p. 194.

[2] Rapport à l'assemblée générale des actionnaires du 30 mars 1857.

[3] On lit dans une lettre pastorale de l'évêque de Rodez, prescrivant une quête pour les inondés : « Les départements de la Haute-Loire, de la Loire, de l'Ardèche, de la Lozère, de l'Aveyron et du Lot ont cruellement souffert, et l'on porte à 1,200,000 fr. le chiffre des pertes subies dans notre diocèse. »

On lit également dans une lettre pastorale de l'évêque de Périgueux sur le même sujet : « Notre diocèse a eu sa triste part dans ce grand désastre; quoique d'autres aient été plus maltraités, il a lui-même trop souffert, principalement dans les vallées qu'arrosent la Vézère et la Dordogne, pour n'avoir pas à redouter un redoublement de misère dans les mauvais jours qui s'approchent. »

du fleuve serait un travail gigantesque pour lequel il faudrait plus de temps, de bras et de moyens de transports que n'en possèdent les habitants des campagnes. Il y a dix ans, pour tourner la difficulté, on enterra le sable sur place, en retournant le sol et en ramenant à la surface la légère couche de terre végétale retrouvée sous la masse de l'alluvion. Mais aujourd'hui cette opération est devenue en beaucoup d'endroits impossible, parce que l'humus a été entraîné et qu'en creusant le sol on ne trouverait plus sous la couche de sable de 1866 que la couche enfouie en 1856.

Veut-on savoir aussi à quelle profondeur la violence des eaux fouille le terrain ? On en a eu de curieux exemples il y a dix ans. Les *Affiches de Sancerre* constatèrent alors qu'après le retrait des eaux de la Loire, on avait découvert avec étonnement les ruines d'une ancienne ville gallo-romaine, située sur les bords du fleuve et dont personne n'avait jusque-là soupçonné l'existence. D'autre part, l'inondation du Cher mit à jour une pirogue, creusée dans un seul tronc d'arbre et dont l'origine paraissait remonter jusqu'aux Gaulois. Les eaux avaient déterré ce spécimen de l'art de la navigation chez nos ancêtres, de la couche de sable où il était enfoui depuis des siècles, pour le transporter au milieu d'une prairie appartenant à la famille Soumard de Villeneuve. Recueilli avec soin, ce curieux objet se trouve actuellement au musée de Bourges.

Les grands cours d'eau ne sont pas seuls à raviner ainsi leurs bords Les modestes ruisseaux ont aussi leurs jours de colère contre lesquels il faut se prémunir. Ainsi Provins, la ville des roses, a vu plus d'une fois sa plaine et ses rues dévastées par la petite Voulzie, un des *affluents tranquilles* de la Seine, dont plus d'un lecteur n'a probablement jamais entendu parler.

> La Voulzie, est-ce un fleuve aux grandes îles ? Non ;
> Mais avec un murmure aussi doux que son nom,
> Un tout petit ruisseau coulant visible à peine ;
> Un géant altéré le boirait d'une haleine ;
> Le nain vert Obéron, jouant au bord des flots,
> Sauterait par-dessus sans mouiller ses grelots.

C'est ainsi qu'un poëte élevé sur ses rives, Hégésippe Moreau, nous la représente, mais Claude Haton et les historiens du dix-septième et du dix-huitième siècle font une toute autre peinture de ses écarts, et si de simples filets d'eau comme celui-là peuvent accumuler des ruines, quelle sollicitude et quels soins préservateurs ne commandent pas des fleuves tels que la Loire, dont le débit, dans les fortes crues, s'élève à 10,000 mètres cubes et égale celui du Danube et du Mississipi lui-même !

III

Au mois de juin 1856, les Chambres se trouvaient assemblées et le gouvernement put leur demander sans délai un premier secours de 2 millions pour les victimes et une allocation urgente de 10 millions pour la réparation des ponts et des routes.

« L'Empereur, disait l'exposé des motifs du premier projet de loi, a décidé que pour remédier à des dommages aussi considérables, le concours de l'État était indispensable, et que les efforts de la charité privée, quelque actifs qu'ils fussent, seraient insuffisants si elle était livrée à ses seules ressources [1]. »

La charité, cependant, se montrait bien empressée et bien universelle. Nos désastres provoquèrent en Angleterre des manifestations sympathiques : la reine Victoria souscrivit pour 25,000 francs, le prince Albert pour 12,500 ; tous les journaux de Londres ouvrirent des souscriptions, et le lord-maire adressa au préfet de la Seine une somme considérable recueillie dans tous les rangs de la société britannique.

Des souscriptions s'organisèrent également en Hollande, en Suisse, en Belgique, et des témoignages touchants nous arrivèrent de ces différents pays.

Le rapporteur du Corps législatif, M. Louvet, rendit solennellement hommage à ce mouvement. « Les nations étrangères elles-mêmes, dit-il, leurs souverains en tête, se sont associées à notre œuvre de générosité nationale, montrant ainsi que la loi divine de la charité ne connaît point de frontières politiques, et que la simple pratique de cette loi conduit, plus sûrement encore que toutes les théories humaines, à la solution du problème de la fraternité des peuples. »

Qu'est devenue cette fraternité ? Nous ne voyons rien de pareil se produire aujourd'hui ; la sympathie des peuples s'est refroidie, et la Belgique menacée, la Suisse inquiète, la Hollande et l'Angleterre défiantes, assistent d'un œil sec à nos malheurs.

Rapprochement curieux ! En 1615, un Louvet, notable habitant de Saumur, traduisait les plaintes de ses concitoyens au sujet des dangers que les crues de la Loire faisaient courir à la ville, et, en 1856, c'est un autre Louvet, peut-être descendant de l'ancien, qui est chargé par le Corps législatif de l'entretenir des désastres de l'inondation et des moyens d'y remédier.

[1] Annexe au procès-verbal de la séance du 2 juin 1856.

L'exposé des motifs du projet de loi présenté le 17 juin pour demander un crédit de 10 millions, contenait ces déclarations, intéressantes à rappeler aujourd'hui :

.... Assurer les communications, c'est-à-dire réparer les routes et reconstruire les ponts ; couvrir les territoires, c'est-à-dire relever les digues, fermer les brèches et renfermer les eaux dans le lit des rivières ou des canaux, tel est l'objet principal et immédiat de cette allocation, comme le premier devoir de l'administration, *mais là ne se bornera point sa tâche.*

Rétablir purement et simplement les lieux dans leur état primitif, ce serait laisser le pays exposé de nouveau à des catastrophes semblables à celles que nous déplorons aujourd'hui. Quand de si terribles avertissements sont donnés, *pourrait-on accepter la pensée que de telles éventualités resteront suspendues sur des populations entières et que d'immenses territoires seront incessamment menacés ?* Non, évidemment, et après le devoir de réparer les désastres publics, l'administration a celui de rechercher et d'étudier les moyens d'en prévenir le retour. *Il faut* que toutes les grandes questions qui se rattachent à la défense des vallées contre l'invasion des eaux soient abordées et posées.

.... Ces questions sont difficiles, mais *le moment semble venu de les résoudre*. Elles doivent donc être l'objet d'études approfondies.

La commission législative pensa tout à fait comme l'exposé des motifs, et le rapporteur, après avoir proposé d'élever le crédit à 18 millions, disait à la Chambre :

Votre commission *a la ferme confiance* qu'avec la volonté de l'Empereur *ces questions seront résolues*. Les sommes nécessaires à ces grands travaux seront sans doute considérables, mais l'Empereur peut les demander hardiment au pays, qui ne les lui refusera pas. *Il s'agit de sortir de l'espèce d'état de barbarie où nous sommes tombés aujourd'hui relativement à nos fleuves et à nos rivières.*

N'est-il pas indigne, en effet, d'un peuple civilisé de laisser ravager ses terres les plus fertiles par des inondations à peu près périodiques ? Le retour fréquent des crues extraordinaires prouve, avec une évidence malheureusement incontestable, que le régime des eaux en France est profondément bouleversé. Il faut donc trouver désormais de nouveaux moyens de défense.

Et le rapport de M. Louvet se terminait par ces paroles :

Nous nous bornons à exprimer un vœu : c'est que le gouvernement se mette à l'œuvre *tout de suite*, et qu'il marche au but sans relâche. Des intérêts nombreux et immenses attendent le résultat avec anxiété. Ce ne sera pas une des moindres gloires du règne de Napoléon III d'avoir résolu cette question difficile. Les générations à venir béniront éternellement le nom du monarque qui aura entrepris et amené à fin cette grande œuvre de préservation nationale.

Ainsi que l'avait remarqué M. Louvet, « les inondations sont ou urbaines ou rurales. » On s'occupa d'abord de parer aux premières. Après avoir consacré 26 millions à réparer les dommages causés par les eaux dans la vallées de la Loire, du Rhône et de la Garonne, une loi fut présentée pour assurer la défense des villes *les plus exposées* des quatre vallées de la Loire, du Rhône, de la Garonne et de la Seine. La dépense totale était évaluée à 32 millions (sur lesquels 11 millions demandés aux départements, aux communes et aux particuliers), dont 8 millions pour la vallée de la Loire, 20 pour celle du Rhône, 3 pour celle de la Garonne et 1 million pour la vallée de la Seine. Gien, qui n'était point nommé dans la liste des villes destinées à être couvertes, vient d'être submergé une fois de plus ; et Amboise et Tours, quoique désignés dans le projet et quoique ayant occupé les ingénieurs, ne restent guère moins exposés que par le passé. Amboise vient de souffrir presque aussi cruellement qu'il y a dix ans, et Tours a tremblé toute une journée de voir se renouveler les catastrophes de 1856 par la jonction dans ses rues de la Loire et du Cher.

Le but de la loi n'a donc été que partiellement atteint et il y aura lieu d'aviser de ce côté à des mesures complémentaires.

Quant aux inondations rurales, rien n'a été fait, aucun plan dressé, aucune mesure législative provoquée pour en empêcher le retour. Dix années se sont écoulées, pendant lesquelles on a fait la guerre d'Italie, les expéditions de Chine et du Mexique et englouti dans ces entreprises de nombreux millions, sans que la question se trouve plus avancée qu'au lendemain même des calamités qui faisaient dire à l'Empereur : « Ce qui est arrivé après la grande inondation de 1846 *doit nous servir de leçon :* on a beaucoup parlé aux Chambres, on a fait des rapports très-lumineux, mais aucun système n'a été adopté, aucune impulsion nettement définie n'a été donnée, et l'on s'est borné à faire des travaux partiels qui, au dire de tous les hommes de science, n'ont servi, à cause de leurs défauts d'ensemble, qu'à rendre les effets du dernier fléau plus désastreux[1]. »

Après 1846, MM. Dumon et Cunin-Gridaine s'étaient activement occupés des mesures à prendre, mais la révolution survint, débordement d'une autre nature, qui emporta le gouvernement et ses projets. Depuis 1856 rien n'aurait empêché l'exécution d'un plan d'ensemble, et les ruines nouvelles qui couvrent en ce moment cent lieues de territoire font amèrement regretter l'inertie dans laquelle l'action gouvernementale est restée à cet égard.

Cependant M. Rouher, dans sa circulaire du 26 juillet 1856 à tous

[1] Lettre au ministre des travaux publics.

les préfets de l'empire avait bien dit : « Les inondations imposent à l'administration des travaux publics des devoirs impérieux... Rétablir les lieux dans leur état primitif, ce serait laisser le pays exposé à de nouvelles catastrophes semblables à celles que nous déplorons. Il faut aujourd'hui que la défense du territoire contre l'invasion des eaux, question toujours éludée ou qui n'a jamais provoqué que des mesures partielles et incomplètes, *soit abordée et résolue* d'une manière générale. »

Ces assurances ne faisaient que répondre au cri de l'opinion publique, qui éclatait dans les délibérations des conseils électifs[1] et qui réclamait énergiquement une efficace protection. Quelques-uns de ces conseils faisaient valoir l'intérêt de l'agriculture ; d'autres invoquaient les pertes du Trésor par suite des remises et des modérations d'impôt ; ceux-ci développaient des considérations d'humanité ; ceux-là, et ce n'étaient pas les moins clairvoyants, représentaient que la menace incessante des inondations, en mettant constamment en péril la fortune et la vie des populations rurales, les pousserait à déserter les campagnes et à aggraver ainsi une situation déjà très-regrettable[2].

Au temps où les provinces et les villes exécutaient des travaux

[1] « L'allégement des maux soufferts n'est que la première partie de la tâche ; l'autre, et la plus essentielle, est de travailler à prévenir, autant que possible, le retour de maux semblables pour l'avenir... L'expérience n'a que trop démontré l'insuffisance des moyens actuels de protection. Il en faut de plus puissants et plus sûrs. Une ville de l'importance et de la richesse qu'a la ville de Lyon ne saurait, *sans une sorte de honte* pour l'administration de notre temps, rester plus longtemps exposée à un péril comme celui d'où elle sort à peine. » — (*Conseil général du Rhône.*)

[2] Une de ces délibérations, celle de la commune de Sandillon (Loiret), résume d'une manière remarquable et complète cet ensemble de considérations :

« Considérant que, s'il est urgent de remédier aux maux dont les communes inondées ont été victimes, il est plus important encore de prévenir le renouvellement de pareils désastres ; que, quel que soit le montant des dépenses nécessaires pour atteindre ce but, ces dépenses et les travaux qui en feront l'objet ne constitueront qu'un simple déplacement de capitaux au profit des classes laborieuses, tandis que par le retour d'inondations qui viendraient encore détruire les récoltes, une portion notable de la richesse publique se trouverait réellement perdue ;

« Que d'ailleurs il est de l'intérêt du Trésor de s'épargner pour l'avenir les charges énormes que pourraient fréquemment lui imposer les reconstructions des ponts, réparations à faire aux brèches des levées, allocations de fonds pour les inondés, etc. ; que le Trésor est encore intéressé à conserver intact le produit de l'impôt, et que bientôt, en présence de la dépréciation et du déclassement des terres par suite d'ensablement ou de défaut de culture, ce produit devrait subir une réduction considérable et proportionnelle ;

« Considérant enfin que la menace sans cesse renaissante d'une inondation nouvelle, qui mettrait en péril leur existence et leur fortune, produirait ce résultat éminemment regrettable de faire affluer vers les villes les habitants des campagnes...

« chacun en droit soy », et où la Fontaine écrivait : *Chacun a son département*, — *communautés*, *bourgs et villages*, on fût resté moins immobile devant la fréquence des catastrophes, et il semble que si nous avons les inconvénients de la civilisation, nous devrions au moins, dans ces grandes circonstances, profiter de ses avantages.

La circulaire de M. Rouher aux préfets contenait le programme des renseignements que les ingénieurs devaient fournir sur les diverses phases de la crue de 1856, sur sa comparaison avec les crues antérieures, sur les causes des inondations et les moyens à employer pour en prévenir le retour. Dix-huit questions faisaient l'objet de ce programme. — Où sont les réponses? — On annonçait, il y a peu de jours, que M. le ministre actuel des travaux publics venait d'adresser à tous les chefs de service une circulaire enjoignant d'activer les dernières études prescrites en 1856. Mais le crédit voté à cette époque par la Chambre comprenait deux objets : réparer d'abord, puis « subvenir aux frais des études relatives à la défense complète du territoire contre le débordement des eaux. » Si les études ont été faites, comment M. Béhic peut-il demander qu'on s'y livre? Et si elles ont été négligées, à quoi ont servi les fonds votés pour cette destination spéciale?

Quoi qu'il en soit, il importe de ne plus tarder et de ne pas laisser notre régime hydraulique aussi honteusement en arrière de tous les autres progrès. Ce n'est pas assez d'avoir accordé avec bruit une subvention de 25 millions aux chemins vicinaux ; il faut que les fleuves et les rivières, « ces chemins qui marchent, » suivant le mot de Pascal, aient aussi leur part. Il ne faut plus que nous contemplions à travers des larmes le déchirant spectacle de ces populations éperdues, fuyant un toît qu'elles ne reverront plus, poussant devant elles leur bétail effaré, et venant camper sur le pavé de nos villes. Depuis près d'un siècle, les observations météorologiques ont pris chez nous, et ailleurs même qu'à Paris, trop d'importance ; la statistique des phénomènes a été trop formellement établie; les recherches savantes dans les anciens mémoires et les dépôts d'archives ont fourni trop de constations et de lumières pour que de l'ensemble de ces investigations on ne puisse tirer un enseignement pratique et parvenir enfin à contenir, à diriger, à gouverner, autant qu'il peut être donné à l'homme de le faire, cette eau, ennemie ou auxiliaire, fécondante ou dévastatrice, selon qu'on restera soumis à ses caprices ou qu'on la domptera.

...Mihi res, non me rebus submittere conor.

Sans doute, il y aura toujours dans la nature des perturbations et des désordres, comme il y aura toujours des pauvres parmi nous; mais l'effort de la civilisation doit précisément tendre à restreindre

de plus en plus la proportion des uns et des autres. Et pour que les populations reprennent courage devant leurs maisons effondrées et leurs champs empierrés, elles ont besoin de croire que de nouveaux désastres ne viendront pas bientôt anéantir les nouveaux fruits de leur peine.

IV

« Avant de chercher le remède à un mal, il faut en bien étudier « la cause. Or, d'où viennent les crues subites de nos grands fleuves? « *Elles viennent de l'eau tombée dans les montagnes*, et très-peu de « l'eau tombée dans les plaines. Cela est si vrai que, pour la Loire, la « crue se fait sentir à Roanne et à Nevers vingt ou trente heures avant « d'arriver à Orléans ou à Blois. Il en est de même pour la Saône, le « Rhône et la Gironde.

« Ce phénomène est facile à comprendre : quand la pluie tombe « dans une plaine, la terre sert, pour ainsi dire, d'éponge; l'eau, « avant d'arriver au fleuve, doit traverser une vaste étendue de ter- « rains perméables, et leur faible pente retarde son écoulement. « Mais lorsque, indépendamment de la fonte des neiges, le même fait « se représente dans les montagnes, où le terrain, la plupart du temps « composé de rochers nus ou de graviers, ne retient pas l'eau ; alors « la rapidité des pentes porte toutes les eaux tombées aux rivières, « dont le niveau s'élève subitement.

« Tout consiste donc à retarder l'écoulement des eaux[1]. »

C'est là une vue juste, et qui devra servir de point de départ aux études et aux travaux attendus.

Le déboisement excessif et désordonné de notre territoire, surtout dans les montagnes, est la première cause du mal. C'est lui qui a rompu l'équilibre des forces naturelles, et ses effets sont trop connus et trop indiscutables pour qu'il soit nécessaire de s'y appesantir. Chacun comprend avec quelle facilité l'eau ruisselle sur un sol découvert, tandis que, sans parler de l'action absorbante des racines, les branches et les feuilles des arbres arrêtent dans leur chute une partie notable des pluies et leur présentent une surface d'évaporation décuple, centuple quelquefois du terrain qu'elles recouvrent[2].

Le déboisement peut être arrêté par la loi, et l'on verrait même le reboisement s'opérer si les dégrèvements d'impôts alloués aux planteurs étaient plus largement accordés, si des mesures sagement

[1] Lettre de l'Empereur, en date du 21 juillet 1856.
[2] La science a calculé qu'il tombe par an environ 700 litres d'eau de pluie par

combinées venaient donner aux produits du sol boisé une valeur égale à ceux des autres terrains [1]. Ce moyen serait même d'un effet assez prompt, car, dès que les terrains, cessant d'être cultivés, deviendraient des jachères avant même d'être des bois, ils retiendraient immédiatement l'eau dans une proportion déjà considérable et empêcheraient son écoulement aussi rapide.

L'objection tirée de la dépense serait inadmissible. Il suffirait, pour y répondre, de mettre cette dépense en parallèle avec le chiffre formidable des pertes essuyées depuis trente années seulement dans les vallées du Rhône, de la Garonne et de la Loire. D'ailleurs il s'agit ici de la fortune et de la vie de plusieurs millions de Français; il s'agit de la richesse nationale elle-même, et on ne doit pas compter avec un pareil objet. Qui oserait se plaindre si les centaines de millions destinés aux embellissements de Paris étaient pour quelque temps appliqués à la défense de nos campagnes contre le plus terrible des fléaux? Un peu moins de marbre et d'or dans la capitale, un peu plus de sécurité dans les provinces, ne serait-ce pas une équitable compensation à établir, et le superflu ne pourrait-il, pour une fois, céder le pas au nécessaire?

La seconde cause des débordements est aussi notre œuvre, du moins pour une bonne part. Après avoir déboisé et dégazonné les pentes, assaini les sommets, pratiqué de toutes parts des fossés et des rigoles, toutes choses qui pouvaient se concilier avec la prudence, nous avons, par une inconséquence singulière, au moyen de chaussées, de levées de ponts à longues culées et à ouvertures insuffisantes, de terrassements de diverses sortes, rétréci et obstrué le lit des fleuves, c'est-à-dire qu'en même temps que nous augmentions

mètre carré (il en est tombé bien plus cet été!); c'est donc annuellement 7,000,000 de litres d'eau par hectare.

Le sol de la France comprend 52,000,000 d'hectares, ainsi répartis :

3,000,000	voies publiques et domaines improductifs.
7,500,000	landes, bruyères, terrains vagues.
25,500,000	terres labourables.
5,000,000	prés.
2,000,000	vignes.
1,000,000	vergers, pépinières, jardins.
7,000,000	bois.
1,000,000	propriétés bâties, divers.

[1] En 1856, les conseils généraux de la Moselle, de la Meurthe et de la Meuse, préoccupés d'un autre intérêt que celui des inondations, mais à un point de vue concordant, formulèrent le vœu de voir le gouvernement « maintenir largement, à l'aide d'un travail compensateur, les ressources forestières de la France, c'est-à-dire que, pour un hectare de forêt défriché en plaine, il soit repiqué deux hectares de terrain en pente dans les montagnes. »

la quantité du liquide, nous diminuions la capacité du vase. Qu'y a-t-il d'étonnant, après cela, qu'il ait débordé ?

Si donc, comme l'expérience le constate, la première cause des inondations vient de la rapidité avec laquelle les eaux descendent des montagnes dénudées [1], ne conviendrait-il pas, non de fermer les rigoles d'écoulement et d'empêcher d'assainir les terrains, ce qui serait perdre certaines terres pour en sauver d'autres et aller directement contre le progrès véritable, mais, par un travail suivi avec persévérance, d'arriver à ce que les montagnes, au lieu d'être cultivées en céréales, devinssent, par le reboisement et le gazonnement, de belles forêts et de grasses prairies, qui enrichiraient presque autant leurs propriétaires et changeraient seulement la nature de leurs produits ?

Il suffirait de faire procéder à cette opération aux sources mêmes des fleuves, car tout le mal provient du point de départ. Dans la Loire, par exemple, l'inondation, quand elle se manifeste, est consommée dès Brioude et dès Roanne, et les affluents du fleuve n'apportent en général, à l'exception du Cher, pour lequel il faudrait opérer de même, qu'un contingent peu redoutable.

Réduit à ces proportions, le travail, quoique long sans doute, ne serait ni très-coûteux ni très-difficile.

La seconde cause des inondations, avons-nous dit, est l'insuffisance du lit actuel des rivières, et c'est là que doit s'appliquer le remède le plus prompt. Dans ce but, plusieurs ordres de travaux sont à faire : d'abord supprimer tous les obstacles qui entravent le cours des eaux, remplacer par des arches les culées de ponts qui présentent une barrière au passage de la nappe liquide, agrandir au besoin le lit des fleuves dans les endroits où ils sont trop resserrés et partout où la nature des lieux se prête à cette amélioration.

Sous ce rapport l'opinion publique de tous les temps a été unanime. En 1846, en 1856, les cités et les bourgs se sont accordés à signaler le remède, et l'on reste confondu qu'il n'ait pas encore été appliqué.

Lemaire, conseiller au présidial d'Orléans, qui écrivait en 1645, constate qu'à cette époque il y avait en Loire, depuis Nevers seulement

[1] Extrait du rapport présenté par M. Louvet au Corps législatif le 17 juin 1856 : « N'est-il pas permis de demander si la civilisation, dont les exigences ont été satisfaites parfois au delà des limites de la prudence, n'a pas contribué elle-même pour beaucoup à cette perturbation ? Les forêts qui garnissaient le sommet et les flancs de nos montagnes, et qui empêchaient les eaux pluviales d'arriver trop vite dans les ruisseaux et dans les rivières, ont disparu pour la plupart. L'eau des pluies, tombant désormais sur des sommets dénudés, entraîne des sables qui s'en vont exhausser, dans une certaine mesure, le lit des fleuves. »

Et l'empereur, dans sa lettre du 21 juillet, reconnaît « qu'en général, les sables charriés exhaussent sans cesse le lit des fleuves. »

jusqu'à Nantes, plus de soixante îles qui *obstaclaient* le lit de la rivière, et il attribue avec raison à ces îles une fâcheuse influence sur les débordements.

On n'avait pas attendu jusqu'au dix-septième siècle pour s'apercevoir de la nécessité de maintenir libre le lit des fleuves. Dès 1198, Philippe Auguste, dans le but de faciliter l'écoulement des eaux, avait établi des péages dont le produit était consacré en majeure partie au curage des rivières. Des commissaires, chargés de l'exécution, résidaient dans les principales villes. En 1380, Charles VI supprima les péages établis par Philippe Auguste, mais il constitua, pour les remplacer, des compagnies de marchands chargés de veiller à la liberté du cours des rivières, et aussi de les faire creuser et nettoyer de manière à leur maintenir constamment la même profondeur. — On voit que nos rois se rendaient un compte exact du mal et prenaient les moyens d'y remédier.

Est-il besoin de rappeler ce que firent Vauban et Colbert dans la grave question qui nous occupe?

Vauban, qui fut aussi grand économiste que grand ingénieur, consulté par Louis XIV sur le débordement des fleuves, ne conseilla pas un système nouveau de chaussées ; il exprima simplement l'avis qu'il fallait s'opposer par toutes sortes de moyens à l'élévation et au resserrement du lit des rivières, et il voulut que des bateaux dragueurs fussent occupés sans trêve à en entretenir en bon état *la profondeur et la largeur*.

Colbert, avec son génie pratique, ne pouvait méconnaître la valeur de cette idée ; quelques années plus tard, il fit rendre un édit qui ordonnait à chaque gouverneur de province de se conformer strictement à la pensée de Vauban[1], et en 1698, l'administration des eaux et forêts de Bourgogne se vit condamnée par le parlement de

[1] Il importe de citer un passage caractéristique de cet édit, en date du 4 juin 1668:

« Art. VIII. Et d'autant que l'un des plus grands obstacles qui se rencontre à la durée des ouvrages desdites Turcies et Levées procède de la trop grande quantité d'isles qui se sont formées par succession de temps dans la dite rivière de Loire et autres y affluantes, lesquelles, pressant et resserrant leur cours, le rendent plus impétueux et plus fort, en sorte que, pour s'élargir, il ébranle avec violence lesdits ouvrages ; Sa Majesté a ordonné et ordonne que toutes les isles nuisibles ausdites levées seront incessamment ruinées, se réservant Sadite Majesté de pourvoir au remboursement et dédommagement des propriétaires d'icelles, si aucun se trouve leur être dû après la représentation de leurs titres.

« Art. IX. Et à l'égard des autres isles qu'il n'est pas estimé nécessaire de ruiner, enjoint Sa Majesté à ceux qui s'en prétendent propriétaires de faire arracher dans six mois tous les bois, buissons, saules et autres arbres plantés au dedans et à l'entour d'icelles ; en sorte qu'elles ne puissent servir à l'avenir que de labourage et de paturage ; sinon et à faute de se faire, ordonne Sa Majesté que lesdits bois seront arrachés à leurs frais et dépens, à la diligence des Intendants et Controlleurs des-

Dijon à 6,000 écus d'amende, au profit des hospices, pour avoir négligé de curer le lit de la Saône et l'avoir laissé s'engraver d'une toise en plusieurs endroits.

Enfin, on connaît le règlement général sur les turcies et les levées de juillet 1783, dont M. Rouher a proclamé la sagesse il y a dix ans, au lendemain des catastrophes de la Loire et du Rhône.

Ne pourrait-on revenir de nos jours à ces idées si simples? Les dépenses seraient moins grandes que celles que l'on projette et d'un effet plus réel et plus sûr. C'est pour avoir trop négligé ces moyens que nous sommes réduits à contempler si fréquemment le navrant spectacle qu'un ancien historien raconte avec larmes : « Ces belles prairies herbues, ces campagnes blondoyantes et fromenteuses changées en une mer, les moissons flottant sur ces ondes bruyantes, et l'espoir de la récolte s'enfuyant des yeux du pauvre laboureur et basané vigneron! »

Mettons donc à profit les leçons de l'expérience et ne dédaignons pas les sages pratiques de nos pères!

Il est si vrai que les obstacles introduits dans le lit des fleuves arrêtent la masse des eaux et accroissent son volume, qu'il y a une différence de niveau de 30 centimètres à 1 mètre de l'amont à l'aval, et que c'est presque toujours ou devant ces obstacles eux-mêmes ou un peu en avant que le fleuve refoulé renverse ses digues. Ainsi, dans la Loire, les ruptures ont lieu avant le pont de Sully, avant le pont de Jargeau, avant le guidon du pont de Beaugency, avant le pont d'Amboise, avant le viaduc de Montlouis, avant le pont de Tours, avant celui de Port-Boulet, etc. Remarque frappante dont la science ne saurait méconnaître la leçon.

Dans le rapport qu'il adressait en 1856 au ministre des travaux publics, M. Collin, ingénieur en chef de la Loire, constatait ces résultats. Voici ses déclarations à cet égard ; elles sont décisives : « La *levée* qui fait communiquer le pont suspendu de Fourchambault avec la rive droite a été en grande partie détruite. Les *abords* du pont de Saint-Thibault ont été détruits. La *levée* qui fait suite au pont de Beaugency, sur la rive gauche, a été rompue. Les *levées* de Meung, de Muides et de Port-Boulet ont également été coupées. A ce sujet, il faut remarquer que les ponts n'ont donné passage qu'à une partie du débit maximum de la crue. Le reste s'est écoulé par les vals au moyen de brèches faites dans les digues EN AMONT des ponts. »

Ainsi ce sont des obstacles faits de main d'homme qui arrêtent les eaux, les accumulent et les rejettent de côté, dans les vallées.

dites Turcies et Levées; fait défense auxdits prétendus propriétaires desdites isles d'y replanter aucun bois de quelque nature et qualité qu'il soit, à peine de confiscation du fonds. »

M. Rouher, dans son rapport à l'empereur sur le projet de défense des villes, reconnaissait la vérité des observations de M. Collin.

« Il faut malheureusement le reconnaître, disait-il, sur un grand nombre de points les désastres de 1856 *ont été causés par les ouvrages établis* dans les vallées submersibles. On comprend, en effet, que ces ouvrages, restreignant le champ des inondations et resserrant les lits des rivières, ont pour conséquence la diminution de la section d'écoulement des grandes eaux, la réduction de la capacité des réservoirs naturels formés par les larges vallées dans lesquelles s'épanchaient et s'arrêtaient une partie des eaux d'inondation, et par suite l'exhaussement du niveau des crues, puisque, dans une section moindre, il faut écouler un volume plus grand que dans l'état antérieur.

Et le ministre concluait en invoquant les dispositions réglementaires de l'arrêt du mois de juillet 1783, qu'il proposait de remettre en vigueur en le complétant. Le Conseil d'arrondissement de Tours[1], le Conseil général d'Indre-et-Loire[2], la commission du Corps légis-

[1] « Le conseil constate d'abord avec regret que les digues submersibles de la Loire, établies à grands frais pour venir en aide à la navigation dans les basses eaux, sont loin d'avoir répondu à l'espoir attaché à leur création.

« Qu'elles sont devenues, au contraire, en arrêtant les sables, une cause incessante et rapide d'exhaussement du lit du fleuve, exhaussement qu'on dit être déjà de plus d'un mètre dans certaines parties.

« Aussi le conseil croit-il nécessaire de demander, de la manière la plus pressante, l'enlèvement de ces digues, dont les matériaux peuvent d'ailleurs offrir une précieuse ressource pour l'exhaussement et la réparation des levées et banquettes.

« Les îles n'appellent pas moins son attention, et en présence du besoin impérieux d'arriver à la destruction de tout ce qui est ou peut devenir un obstacle au libre écoulement des eaux, il formule le vœu unanime :

« 1° Que toutes les plantations existantes sur les îles soient rasées dans un délai qui sera fixé par l'autorité supérieure ;

« 2° Qu'il ne puisse être fait désormais aux îles aucuns travaux de conservation ou de consolidation ;

« 3° Qu'aucune plantation ne puisse être faite à l'avenir sur les îles et atterrissements, qu'ils soient propriétés particulières ou autres.

« Le conseil est convaincu de la gravité de ces mesures, mais quand il s'agit de la conservation d'intérêts majeurs, quand partout dans nos vallées, ordinairement si riches et si belles, on ne rencontre aujourd'hui que ruines et débris, quand des milliers de familles ont été obligées de fuir un toit que beaucoup n'ont plus retrouvé, toute hésitation devient impossible et l'étendue du mal doit donner la mesure du remède.

[2] Extrait des procès-verbaux du conseil général, p. 180 :

« Empêcher le lit primitif du fleuve de s'obstruer et de se combler incessamment par les obstacles qui s'opposent au libre écoulement des eaux. Nos pères, qui étaient plus prudents que nous ne l'avons été depuis cinquante ans, *et dont nous n'avons guère modifié les créations que pour les endommager*, nos pères n'avaient pas négligé

latif [1], furent unanimes dans l'expression de leur sentiment sur ce point capital, et il y a quelques jours, les conseils municipaux de toutes les communes du canton de Tours adressaient à l'empereur une pétition dans le même sens [2].

Il y a deux mois à peine, le conseil général d'Indre-et-Loire, comme s'il eût prévu la catastrophe nouvelle qui menaçait le département, prenait, dans sa séance du 31 août, une délibération remarquable qui mérite d'être rappelée [3]; et, depuis les malheurs de ces dernières semaines, des voix indépendantes se sont élevées pour signaler, une fois de plus, les causes tant de fois et si nettement précisées.

« Il y a cinquante ans, écrit M. Cantagrel à *la France centrale* de Blois, c'était le système des barrages transversaux qui était en vogue; on voulait par là diriger la Loire contre son gré. Les riverains, les mariniers avaient beau crier que ces barrages retarderaient infailliblement la descente des sables, et, de toute façon, diminueraient la section d'écoulement; rien n'y fit. Seulement, quand on eut bien

ce soin important. Un règlement général sur les turcies et levées du 23 juillet 1783, qui a encore force de loi, contient à cet égard des prescriptions très-dignes d'attention. Il y est défendu de faire aucune plantation sur les îles, îlots ou grèves, et les ingénieurs doivent même faire arracher les plantations qui auraient été autorisées si elles sont reconnues nuisibles. Nous avons mis en grand oubli ces sages précautions.»

[1] Extrait du rapport de M. Louvet :

«...Des îles nouvelles se forment de toutes parts, et se garnissent peu à peu, comme les îles anciennes, de grands arbres qui font obstacle au courant et rejettent l'effort des grandes eaux sur les deux rives du fleuve. »

[2] « 1° Que la défense de la ville de Tours et du faubourg connu sous le nom de Saint-Symphorien soit complétée par l'adoption des moyens les plus propres à faciliter l'écoulement des eaux dans le lit du fleuve en augmentant sa capacité, et par des travaux assez solides pour résister à la pression des eaux, sans qu'il soit besoin d'assurer leur conservation en deversant la Loire dans le val du Cher;

« 2° Que des débouchés suffisants soient ménagés pour les eaux dans les levées accédant au pont du chemin de fer de Bordeaux sur le Cher, au pont de Grammont et au pont Saint-Sauveur. »

[3] « Le conseil général, *persistant* dans son vote des *années précédentes*, demande *instamment* que la défense de la ville de Tours soit complétée par l'ouverture *d'un grand nombre d'arches dans la levée du viaduc du chemin de fer de Bordeaux*, ainsi que dans la *levée de Grammont;* par l'établissement de nouveaux débouchés aux ponts dont le débit n'est pas suffisant, enfin par l'enlèvement de tout ce qui peut faire obstacle à l'écoulement des eaux, comme les plantations des îles, les atterrissements exagérés et même les *digues submersibles*, dont le conseil général des ponts et chaussées et S. Exc. le ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics ont reconu l'*inutilité !* »

Inutilité est le mot parlementaire, expliqué d'ailleurs par un vœu précédent du conseil général qui s'associe au conseil d'arrondissement de Chinon, pour « réclamer « la suppression des digues submersibles de la Loire, dont elles gênent le cours, et « peuvent *occasionner le débordement.* »

constaté l'inanité des barrages et des épis, on se livra à un autre exercice : on essaya de canaliser la Loire dans ses sables, en y construisant des digues longitudinales, au moyen de perrés et de plantations. Qu'on s'étonne, après cela, que le lit de la Loire, et, par conséquent, les crues, s'élèvent, depuis cinquante ans, plus rapidement qu'elles ne l'eussent fait en deux siècles sans ces ingénieux moyens ! »

En même temps, *le Phare de la Loire*, qui se publie à Nantes, a reçu de Tours des observations d'une saisissante justesse sur les obstacles opposés à l'écoulement du Cher. — « Quand la ligne ferrée de Tours à Bordeaux a été construite, dit ce journal, on a édifié sur le Cher un pont de six arches, suivi d'un *remblai de plusieurs centaines de mètres dans la prairie* qui s'étend de la rive gauche du Cher au coteau de Grammont, et, dans ce remblai, on a eu l'imprévoyance de ne faire qu'*une* arche.

« Un peu plus loin, en aval, l'avenue de Grammont, qui fait partie de la grande route de Bordeaux, ne laisse passer le Cher que par un pont de sept arches, insuffisantes pour écouler les grandes eaux retenues par la chaussée qui va, à angle aigu, rejoindre, à travers la prairie, la chaussée du chemin de fer. Plus loin encore, vers l'extrémité sud-ouest de la ville, le pont Saint-Sauveur insuffisant se relie à *une chaussée qui coupe la prairie* jusqu'au village de Pontcher.

« L'inondation de 1856 démontra jusqu'à l'évidence les vices de ces constructions au point de vue de la sécurité de la ville. Aussi le *conseil général*, le *conseil d'arrondissement*, le *conseil municipal* n'ont-ils cessé, depuis lors, d'émettre des vœux écoutés sans doute, mais non exaucés. L'inondation de 1866 les fera-t-elle écouter d'une oreille plus attentive et exaucer enfin ? »

La saillie de la levée du Chardonnet à Saumur, la proéminence du port Cunault à Saint-Clément sont signalées par *l'Union de l'Ouest* comme des causes de débordement et de rupture. Combien de témoignages et combien de désastres faudra-t-il pour ouvrir les yeux !

Il y a un autre point qui a été établi par les faits de la manière la plus irréfragable : c'est que les digues *crèvent* toujours aux mêmes endroits. La digue de Jargeau vient d'être emportée trois fois de suite et chaque fois le faubourg de Berry de cette petite ville anéanti. La levée d'Amboise a été rompue en 46, en 56 et en 66, exactement au même lieu. A Conneuil, avant Tours ; à Saint-Genouph, immédiatement après, la levée a cédé au même point qu'il y a dix ans. Un peu plus bas, à la Chapelle-Blanche, la levée a failli être emportée au même endroit qu'en 1856 ; toute la population l'a redouté et il n'a tenu qu'à un fil qu'on ne revît les horreurs d'alors, l'eau fouillant le cimetière, ravinant les tombes et dispersant au loin les cadavres au milieu de mille débris.

D'où vient cette fragilité des digues aux lieux mêmes où elles ont été reconstruites, il y a si peu de temps, sous la direction des ingénieurs de l'État? D'une cause très-simple : de l'emploi du sable dans le remblai. La mauvaise qualité du sable d'alluvion, pour des travaux de ce genre, a été cent fois constatée ; et, quand on a recours à des matériaux aussi peu consistants pour construire des digues, il faudrait au moins les revêtir, sur leurs trois faces apparentes, d'une couche de terre argileuse d'un mètre d'épaisseur, supportant un bon gazonnement sur les deux pentes. De plus, comme le sable, détrempé par l'eau, ne présente plus qu'une résistance insuffisante, il serait indispensable de protéger les levées, dans tous les endroits exposés, par des perrés, de manière que ces levées devinssent submersibles, c'est-à-dire qu'elles pussent supporter, sans être rompues, le passage des eaux, quand il vient à excéder leur niveau, ce qui n'a lieu que dans des circonstances extraordinaires, une ou deux fois par siècle, et, à ce point maximum, ne dure jamais que quelques heures.

C'est là un point capital, et sur lequel l'expérience ne permet pas d'hésiter. En veut-on la preuve? Nous venons de dire que la levée d'Amboise s'est rompue l'autre jour au même point qu'il y a dix ans ; mais la brèche s'est formée à 32 centimètres au-dessous du plan d'eau de 1846, et à 1 mètre 7 centimètres au-dessous de celui de 1856. La simple énonciation de ce fait établit que la levée réparée après 1856 était moins résistante qu'à aucune autre époque de son existence. Et si la brèche n'a pas attendu, pour se faire, que les eaux s'élevassent au-dessus de la levée, comme en 46 et en 56 ; si elle a été le résultat de l'infiltration, c'est qu'au lieu de procéder à l'aide de corrois en glaise, on s'était borné à rétablir la levée avec du sable, perreyé du côté de la Loire seulement, tandis que la prudence commande, dans les endroits exposés, de couvrir également d'un perré la pente allongée qui descend du côté des campagnes.

Ces faits n'ont point échappé à l'intelligente attention d'un jeune observateur, M. Duvergier de Hauranne, qui écrivait, le 7 octobre, au journal le *Temps :*

« Dans la commune d'Herry, que j'habite avec mon père, les levées de la Loire ont été rompues sur *trois* points. Sur deux, elles avaient déjà été rompues en 1856, et fort imparfaitement réparées alors. Je ne veux pas dire qu'il soit possible d'employer la *terre végétale*, au lieu du *sable*, dans la construction de la levée. Nos bords de la Loire ont été si souvent inondés et ensablés, que le sol tout entier est formé d'alluvions légères et sablonneuses. Sur certains points, ces alluvions sont plus grasses, plus fertiles, mais leur consistance ne diffère guère de celle du sable ; et, d'ailleurs, nous ne consentirions pas à nous voir enlever tout le meilleur de notre sol, dans

l'espoir, peut-être chimérique, d'avoir des levées quelque peu plus compactes et plus résistantes.

« Il faut donc employer du sable; le tout est de le bien employer, et de le soutenir par des *perrés* en moellons de bonne qualité. Il faut aussi que la levée ait une épaisseur suffisante pour que les infiltrations soient impossibles dans l'espace de quelques jours.

« Aucune de ces conditions n'a été remplie en 1856. On s'est borné à reprendre, pour la reconstruction des levées, une partie des sables de l'ancienne levée, répandue sur les bords des champs voisins : cela n'est pas suffisant. On a *déchaussé* le pied de la levée pour l'exhausser; on l'a doublée, *du côté de la Loire seulement*, d'un mauvais perré de pierres à moitié tendres. Du côté des terres, on a laissé cette méchante muraille de sable, large de 3 mètres au sommet et de 5 ou 6 mètres à peine à la base, *surélevée* artificiellement par les fouilles pratiquées au pied, s'écrouler peu à peu par l'action naturelle des eaux pluviales.

« Aussi avons-nous vu les levées céder sur *tous les points* où avaient eu lieu, en 1856, ces réparations incomplètes. L'administration des ponts et chaussées, en réponse aux observations qu'elle reçut à cette époque, a allégué l'insuffisance des crédits. Qu'arrive-t-il? c'est que tout est à refaire aujourd'hui, et qu'il faudra accorder des dégrèvements d'impôts à des populations entières. »

L'expérience doit nous servir à mieux faire et il faut espérer que cette fois au moins on évitera les fautes qui ont coûté si cher aux populations. Au commencement de cette étude, nous avons cité quelques vers, comme des fleurs festonnant des débris; mais ici nous sommes dans la sévérité des faits et en pleine réalité scientifique. Descartes n'admettait pour vrai que ce qui était évident de soi. L'inconvénient des levées de sable non perreyées, le danger de l'encombrement du lit des rivières, les effets du déboisement des pentes sont, dans l'ordre physique, des vérités aussi évidentes que celles dont le puissant philosophe reconnaissait l'existence dans l'ordre intellectuel et moral, et l'administration des ponts et chaussées serait impardonnable de n'en pas tenir compte.

Il faut en finir avec le fléau décennal qui coupe nos chemins de fer, renverse nos télégraphes, emporte nos routes, et après avoir frappé l'agriculture dans les campagnes, réagit de la façon la plus douloureuse sur le commerce et l'industrie des villes.

Mais, nous dira-t-on, quel système adopter pour atteindre ce résultat? La question est controversée, nous l'avouons; toutefois, en pareille matière, nous nous défions des théories, et les pratiques conseillées par l'observation nous paraissent d'un effet infiniment plus sûr. Nous verrions d'ailleurs avec satisfaction le gouvernement ouvrir à ce sujet une grande enquête, non moins urgente que l'enquête agricole et qui en serait l'utile complément. Croit-on qu'on

interrogerait sans profit tous les hommes qui ont la connaissance des lieux et la triste expérience des inondations? Il n'y a pas un bourg, pas un hameau où l'administration ne recueillît, depuis le marinier jusqu'au propriétaire, depuis le petit cultivateur jusqu'à l'architecte, de précieuses indications. Peut-être les populations consultées seraient-elles d'avis que l'argent du budget serait mieux employé en construction de routes, d'arches, de digues, qu'en aventures lointaines et en armements; mais elles ont bien le droit d'avoir une opinion en pareille matière.

Le gouvernement a fait connaître ses idées sur la question il y a dix ans, et on assure qu'il y persiste aujourd'hui[1]. On connaît la lettre de l'Empereur, dont un inspecteur général des ponts et chaussés, mort il y a quelques jours et qui comptait parmi les hommes les plus éminents de son corps, M. Dupuit, a réfuté les conclusions avec une science consommée[2]. Voici comment M. Rouher exposait en 1856 les vues de l'administration dont il était alors le chef : « C'est en prévenant la trop rapide accumulation des eaux dans le talweg des vallées, par l'établissement de vastes retenues, soit sur le cours d'eau principal, soit sur ses affluents; *en ralentissant l'écoulement des eaux fluviales sur le flanc des coteaux*, et en répartissant ainsi sur un espace de temps plus prolongé l'écoulement des grandes eaux; en s'appliquant à éviter, autant que possible, la coïncidence des crues des divers affluents avec celles de la vallée principale ; enfin, en préparant dans cette vallée même, lorsque les localités le permettront, des déversoirs et des dérivations latérales disposées pour recevoir le trop-plein des eaux, que l'on peut espérer prévenir le retour des désastres dont nous venons d'être les témoins. Les digues, dans ce système, réduites à un rôle secondaire, n'auraient plus à supporter l'épreuve de ces irruptions d'eau subites auxquelles rien ne résiste. »

Comme on voit, deux ordres de moyens étaient proposés aux ingénieurs : l'un s'appliquant aux sources mêmes des fleuves, l'autre pouvant être employé dans l'intérieur des vallées.

Quant au premier, indiqué par la lettre impériale de 1856, il nous paraît d'une efficacité certaine, car, il ne faut pas se lasser de le redire, tout le mal est aux sources; l'inondation est consommée dès qu'elle est descendue des montagnes, l'effet ne pouvant plus être

[1] « Pour ce qui est des travaux destinés à prévenir les inondations, on s'inspirerait, dit-on, des idées de l'Empereur. On abandonnerait le système actuel de levées longitudinales pour des digues transversales et des réservoirs établis sur le parcours des fleuves, afin de recevoir les eaux en cas d'inondation. » *Courrier de Lyon*, du 19 octobre 1866.

[2] *Des Inondations. Examen des moyens proposés pour en prévenir le retour*, par J. Dupuit, 1 vol.

arrêté là où la cause existe. C'est sur la haute Loire, c'est sur le haut Allier, c'est à l'origine même du mal, qu'il faut porter tous les efforts de la science et du travail.

Quant au moyen à employer dans l'intérieur même des vallées, les expressions dont s'est servi M. Rouher il y a dix ans et qui semblent traduire encore aujourd'hui la pensée gouvernementale, nous laissent beaucoup de doutes et de craintes. Réduire à un rôle secondaire les digues longitudinales, « ces digues auxquelles nos vallées doivent leurs richesses [1], » nous paraîtrait une première faute. Elles doivent, au contraire, suivant nous, demeurer l'obstacle principal à opposer aux crues des fleuves. L'établissement de dérivations latérales ne nous semblerait pas moins regrettable. Se figure-t-on, en effet, un canal de dérivation, d'une largeur de 5 à 800 mètres, parcourant dans sa longueur le val Orléanais, celui de la Touraine ou celui de l'Anjou, circonscrit par des levées, et traversant ainsi les héritages, toutes les cultures, qu'il diviserait, morcellerait, bouleverserait, en renfermant dans son enceinte, désormais exposée chaque année à l'invasion des eaux, le quart ou le tiers peut-être de la superficie des vallées, qui n'ont guère en moyenne plus de quatre kilomètres de largeur? Quelle quantité innombrable d'intérêts froissés, de propriétés perdues, de cultures rendues impossibles! Et quels travaux prodigieux à accomplir! quelles indemnités à payer à tant de propriétaires dépossédés ou profondément lésés!

La création de déversoirs et de retenues dans les riches vallées cultivées, ne serait pas un moyen plus heureux. Ce serait régulariser le fléau contre lequel on veut se prémunir, et multiplier les accidents et les pertes dont l'agriculture espère, sinon la suppression complète, du moins l'atténuation notable.

L'idée des déversoirs n'est pas nouvelle. Dès la fin du seizième siècle elle était mise en avant; on l'exposait alors sous le nom pittoresque de *desgorgeoir*, mais elle rencontra peu de partisans et ne fut jamais adoptée. Nous n'allons point jusqu'à dire qu'elle doive être condamnée d'une manière absolue, et que quelques exceptions ne puissent avoir leur utilité. Le déversoir de Blois a rendu des services; peut-être une création semblable, près d'Orléans, aurait-elle une certaine efficacité. Mais nous disons que, comme système général, elle serait plus nuisible que salutaire et que la condition des riverains s'en trouverait aggravée plutôt qu'améliorée.

« La grande difficulté, la difficulté sérieuse, écrivait M. Dupuit en 1858 avec une haute raison, c'est de trouver pour les barrages des emplacements tels que les retenues qu'ils sont destinés à opérer ne

[1] J. Dupuit.

produisent pas des dommages plus considérables que ceux qu'ils doivent prévenir. Il faut remarquer, en effet, que le premier résultat de ce système est d'inonder une partie du sol qui ne l'est pas aujourd'hui. Or, où trouver des emplacements convenables pour ces immenses réservoirs? Partout, depuis longtemps, l'homme dispute aux grandes eaux le terrain cultivable et il a poussé ses cultures, ses travaux, ses habitations, jusqu'aux dernières limites qu'atteignent les crues ; presque partout même il les a dépassées, préférant supporter quelques inconvénients accidentels que d'abandonner des terrains précieux..... Mais, objectera-t-on, les populations supportent bien les réservoirs naturels, pourquoi ne supporteraient-elles pas les réservoirs artificiels? Les réservoirs naturels sont supportés, parce qu'ils sont naturels, qu'on a acquis les terrains inondés dans l'état où ils se trouvent. Le propriétaire d'un marais, qui en a hérité ou qui l'a acheté comme marais, n'est pas étonné de le trouver tel et de n'y récolter que du jonc. Il ne s'avise pas, et personne ne s'est avisé avant lui, d'y bâtir des granges, des écuries, des fermes. Les usines, les chemins, les travaux publics et particuliers, tout est arrangé en vue du niveau actuel des grandes eaux, et on ne peut plus le modifier sans convertir des champs, des prairies en marais, sans amener les eaux dans les maisons d'habitation, en un mot, sans détruire les richesses artificielles que la civilisation a amoncelées sur les terrains les plus fertiles. »

Cette impossibilité n'a pas échappé à un autre habile ingénieur, M. Vallée, et il l'a fait parfaitement ressortir dans l'ouvrage qu'il a publié sur le Rhône et le lac de Genève, ouvrage où il met en avant un système qui, au premier coup d'œil, a quelque analogie avec celui que nous combattons, mais qui en est essentiellement différent.

M. Dupuit, que nous ne saurions trop citer, parce qu'il est une autorité de premier ordre dans la question, repousse à un autre point de vue le système des retenues, et le bon sens éclate encore ici dans ses observations : « Certes, dit-il, si toutes les crues présentaient les mêmes circonstances, si la même quantité d'eau, se répartissant de la même manière entre les bassins des affluents, leur donnait à chaque fois la même allure, de manière à reproduire à peu près les mêmes phénomènes, on pourrait peut-être, théoriquement du moins, trouver une combinaison de retenues qui, appliquée à certains affluents, diminuerait la hauteur des crues. Cependant, il y aurait encore des difficultés sérieuses auxquelles ne paraissent pas avoir pensé les partisans de ce système. En effet, ils ne s'occupent jamais que du cas le plus simple, de celui de deux affluents dont on évite la coïncidence par la retenue de l'un d'eux. Mais que fera-t-on pour éviter les crues dans celui qu'on veut laisser vierge ; mais que

fera-t-on quand, en descendant le fleuve, on trouvera le troisième, le quatrième, le cinquième, etc., affluent? D'après quelle théorie choisira-t-on ceux qui doivent être retenus et ceux qui doivent être laissés libres? Nous admettons pour un instant qu'on ait évité pour toujours la coïncidence de la Loire et de l'Allier; mais on n'acquiert cet avantage qu'à une condition, c'est d'augmenter la *durée* de la crue pour le pays situé à l'aval, et cette augmentation de durée amène nécessairement une coïncidence de crue avec le troisième ou le quatrième affluent, coïncidence qui n'aurait pas eu lieu sans les travaux de retenue exécutés sur les premiers affluents. Il faut, en effet, pour résoudre complétement le problème, considérer le cours d'eau dans toute l'étendue de son parcours; il ne faut pas diminuer la crue de la Loire au Bec d'Allier seulement, mais à Orléans, à Blois, à Tours, à Saumur, à Angers, à Nantes; il faut combiner, non-seulement la marche de la Loire avec l'Allier, mais avec le Loiret, avec le Cher, avec la Vienne, avec la Maine; et qu'on ne s'imagine pas que le succès obtenu sur un point pourrait compenser l'aggravation du mal sur un autre. Le succès serait contesté; on se contenterait d'en profiter. Le mal serait exagéré et violemment reproché. Quand le propriétaire ne peut s'en prendre qu'à la main qui dirige les nuages des désastres qui lui arrivent, il finit par se résigner; mais lorsque ces désastres sont causés par des travaux publics, auxquels il a lui-même contribué pour sa part d'impôts, la résignation n'est plus possible. »

Qu'y a-t-il donc à faire? Trois choses principales : reboiser les pentes des montagnes, déblayer le lit des rivières, consolider les levées. Ces trois moyens, complétés par des systèmes d'assurances bien combinés, nous paraissent le remède le plus pratique et le plus sûr. Seulement, il faut faire vite tout ce qui peut être fait et délivrer les populations du péril incessant qui les menace. Si le temps est de l'argent, c'est surtout en une semblable question, où toute la richesse territoriale est engagée.

Un homme qui comprenait bien comment doivent être traitées les vastes et utiles entreprises destinées à développer la prospérité du pays, et qui ne laissait pas languir les travaux féconds quand il n'en était pas détourné, ce qui lui arrivait malheureusement trop de fois, par des ambitions funestes, Napoléon, disait un jour à ses ministres :

« On évalue la dépense du canal de Bourgogne à 30,000,000; on ne peut dépenser que 1,500,000 francs par an sur les fonds de l'État et des départements. Il faudrait donc vingt ans pour achever ce canal. Que se passera-il pendant ce temps? Des guerres et des hommes ineptes arriveront, et les canaux resteront sans être achevés. J'ai fait consister la gloire de mon règne à changer la face du

territoire de mon empire. L'exécution de ces grands travaux est aussi nécessaire à l'intérêt de mes peuples qu'à ma propre satisfaction. »

Y a-t-il aujourd'hui plus de nécessité à porter remède au fléau des inondations qu'il n'y en avait alors à achever le canal de Bourgogne? Poser une pareille question, c'est la résoudre.

Sans doute, pour accomplir en quelques années les grands travaux que réclament la fortune et la sécurité publique, il faudrait beaucoup de bras et beaucoup d'argent; mais une politique pacifique et sage peut aisément pourvoir à ces deux besoins. Qu'on remplace le fusil Chassepot par une pioche aux mains des milliers de jeunes gens qu'il est question d'immobiliser en plus sous le drapeau, la moitié du problème sera résolue, et le crédit rassuré aura bientôt fait le reste.

CHARLES DOUNIOL.

MÉLANGES

CORRESPONDANCE D'ALLEMAGNE.

Si l'ambition de M. de Bismark, à laquelle il aurait été si aisé d'opposer un frein, a tout bouleversé en Allemagne, elle n'y a encore rien consolidé. On peut s'en convaincre en lisant les extraits suivants d'une lettre que nous adresse de l'Allemagne du Sud une personne à même de juger sainement les événements qui s'y préparent.

La *Gazette universelle de l'Allemagne du Nord*, l'organe du comte de Bismark, constate presque officiellement la disposition des esprits en Allemagne. « Dans les proclamations, dit-elle, jointes aux patentes de prise de possession, le roi exprime nettement le désir, en prenant possession des nouveaux territoires, de gagner surtout les cœurs de ses habitants. » Et, dans un article dirigé contre le projet d'adresse de la chambre de Stuttgart, elle dit : « Si le gouvernement prussien se prononce contre une extension prochaine de la Confédération, ce n'est que parce que les Allemands du Sud, ont jusqu'à présent manifesté clairement leur éloignement pour la Prusse. »

Par conséquent, au nord comme au sud de l'Allemagne les dispositions des peuples ne sont nullement telles que le cabinet de Berlin le désirerait. On a eu beau insister sur la puissance du fait accompli, on a eu beau faire surgir le fantôme de l'intervention française, rien n'a modifié l'attitude des populations vis-à-vis de la Prusse. Pour opérer une annexion morale sur la base du fait accompli, on exploite habilement l'occupation prolongée de la Saxe; on écrit de Berlin : « Dans l'état actuel des affaires du monde, la Prusse n'a aucun motif d'insister pour une prompte solution de la question, si elle devait être moins favorable. Les considérations qui la faisaient désirer il y a quelque temps n'ont plus de valeur. » On se donne les airs d'avoir

reçu de l'Europe carte blanche, ou au moins on voudrait faire croire qu'on peut, à l'égard de la France, jouer en Saxe le même jeu qui a si bien réussi dans le Schleswig à l'égard de l'Autriche. Mais c'est un double jeu trop transparent pour tromper personne. D'un côté l'on affecte de n'avoir rien à craindre du côté de la France, et de l'autre on en fait un épouvantail pour engager tous les Allemands à se réfugier sous le protectorat de la Prusse. C'est à l'aide de la même manœuvre qu'on promet en même temps aux protestants comme aux catholiques un meilleur avenir sous le gouvernement prussien et naturellement aux uns aux dépens des autres. On ne peut méconnaître d'ailleurs l'habileté avec laquelle on écarte et on pressent toute espèce de soupçon sur les futurs agrandissements de la Prusse. De là le soin avec lequel on dément les bruits de nouveaux armements, l'ostentation avec laquelle on fait figurer à l'exposition de Paris la confédération du Nord et beaucoup d'autres faits de ce genre.

Jusqu'ici toutes les tentatives faites pour amener le peuple allemand à graviter vers Berlin sur la base du fait accompli ont échoué, quelle que soit l'inclination naturelle des Allemands à s'incliner devant le succès.

A Cassel, où le gouvernement prussien avait, pendant de si longues années, patronné le libéralisme, tandis que tous les moyens lui étaient bons pour l'écraser chez lui, lors de la prise de possession solennelle, le cri de « Vive le roi, » poussé par l'administrateur, ne trouva d'écho, d'après un rapport prussien, que dans le groupe officiel. A Hanau, la population se montra dans les mêmes circonstances *très-calme.* Il en a été de même à Hanovre et à Wiesbaden. A Francfort, où règne un sourd désespoir, la fête de la prise de possession qu'on jugea à propos de célébrer à huis clos, fut suivie de graves excès. Que l'on réfléchisse au prix que met la Prusse à répandre des nouvelles qui lui soient favorables, au savoir faire de ses employés dans ce genre, et l'on se convaincra que l'expression de ces apathies et de ces antipathies doit peser d'un assez grand poids dans la balance.

En effet, s'il y avait dans un des pays annexés des sympathies pour la Prusse, ou au moins si l'impression produite par l'occupation matérielle du pays avait amené les populations à se convaincre qu'elles ont perdu leur autonomie sans retour, le gouvernement prussien n'eût pas manqué d'ajouter aux titres tirés de la conquête celui du suffrage universel ou au moins le poids d'un acquiescement à l'incorporation formulée par les Chambres du pays. Mais tous les succès de la Prusse dans la guerre ne lui ont pas donné le courage de convoquer les états des pays annexés et de témoigner de son respect pour les constitutions, ce qui lui eût été pourtant si utile pour s'assurer l'annexion morale de toute l'Allemagne. Pour ce qui regarde en particulier le Hanovre, voici ce qu'écrit, dans la *Gazette d'Augsbourg*, une plume berlinoise : « La très-grande majorité de la population hanovrienne s'accomode très-difficilement de la nouvelle situation qui lui

est faite. Dans le district catholique de Hildesheim, dans le comté de Lingen, où les catholiques sont en majorité, et dans le duché d'Arenberg, qui est tout entier catholique, il règne un esprit très-antiprussien. »

Et la *Gazette universelle du Nord de l'Allemagne* constate la présence de ce même esprit dans les pays de l'ancien Hanovre. C'est pour cela que la presse officieuse de Prusse s'est occupée avec tant d'ardeur de la protestation du roi de Hanovre ; toutes les voix *inspirées* ont été d'accord pour reconnaître que cette protestation créait de très-grandes difficultés au gouvernement prussien, en train de transformer l'administration nationale. Comme l'avoue la dernière feuille que nous venons de citer, l'opinion du Nord de l'Allemagne est encore beaucoup plus contraire à la Prusse que celle du Sud, et cela est facile à comprendre.

Dans le royaume de Saxe, le gouvernement prussien s'est donné beaucoup de peine pour rendre les charges de l'occupation plus lourdes et en même temps pour faire croire faussement que les difficultés qui s'opposaient à la conclusion de la paix venaient du roi Jean. On a même organisé une agitation dans ce sens et, dans ce but, on a de nouveau permis les réunions politiques qui avaient été interdites par le général de Schack. Mais des renseignements certains nous informent que, malgré tout, on ne peut contester que le noyau de la population saxonne ne soit resté ferme sans se laisser abattre par les revers ni éblouir par les succès.

A Manheim, on a imprimé un programme du parti démocratique saxon. Ce programme, très-répandu, demande la convocation d'un parlement revêtu d'une véritable autorité, élu par tous les États allemands, y compris l'Autriche allemande. Ce n'est pas seulement le parti démocratique qui est hostile à la Prusse, c'est encore toute la masse de gens honnêtes, qui comprennent tous, avec un instinct qui ne les trompe pas, que l'annexion blesse le peuple beaucoup plus encore que la dynastie.

Dans le malheureux État hybride qu'on appelle le grand-duché de Hesse, le ministre Dalwegk, naguère l'objet de tant d'attaques, est en train de devenir tout à fait populaire. La dissolution des Chambres, dont la majorité avait des tendances prussiennes, est saluée avec joie ; les Prussiens eux-mêmes cherchent à désavouer cette majorité servile, et essayent de créer un point d'appui dans un parti modéré, qui tiendrait le milieu entre l'ancienne valetaille et les odieux ultramontains.

En Bavière, il est question d'un nouveau ministère qui doit marcher dans les voies prussiennes plus complétement que M. von der Pforten n'a pu se résoudre à le faire ; mais en réalité, il n'est pas possible d'avoir à Munich une politique plus prussienne que celle de ce triste ministre.

Dans le Wurtemberg, la commission de quinze membres, nommés par la Chambre des députés, a rédigé une adresse au roi, qui sera sans doute adoptée, et qui, dans sa partie essentielle, reflète très-fidèlement les vues du public de l'Allemagne du Sud.

« Les changements opérés par les événements, y est-il dit, ne peuvent aller jusqu'à modifier nos convictions sur le juste et l'injuste, telles que nous les avions avant la guerre. Nous sommes obligés d'accepter ce fait, que la Constitution actuelle en Allemagne laisse les États particuliers sans défense contre l'étranger ; nous espérons, toutefois, que toute attaque contre le sol de l'Allemagne trouvera la nation prête à une résistance unanime. Nous ne sommes pas en état de nous rattacher à la confédération du Nord, si même nous le voulions, parce que la Prusse n'est pas en état de l'accepter. Nous cherchons en vain dans cette confédération des garanties qui soient capables de protéger notre droit et le progrès dans la voie de la liberté. »

L'adresse considère comme une faute pour les États du sud de se laisser effrayer par leur isolement pour prendre avec précipitation vis-à-vis du Nord une position dont il serait impossible dans les circonstances actuelles de déterminer la signification.

Rien de plus curieux que la manœuvre employée par le petit parti prussien dans la Chambre wurtembergeoise ; il voulait mettre le pistolet sur la gorge à la majorité par cette alternative : « Si vous êtes contre l'annexion à la confédération du Nord, alors demandez l'État unitaire dont vous ne voulez pas. » Mais si le Sud est disposé à resserrer les liens de l'Allemagne, il repousse de toutes ses forces ce mélange de tendances militaires, féodales et bureaucratiques, appuyées sur une théologie de cour, qui prétend faire son bonheur.

Le grand-duché de Bade est à l'inverse de la Hesse électorale ; là, c'étaient les Chambres, ici, c'est le prince qui était annexé depuis longtemps. Le peuple dans les deux pays est également antiprussien. La majorité des députés, grâce à l'élection à deux degrés, se compose en grande partie de bourgmestres dans la dépendance du gouvernement.

Le ministère et les Chambres étaient pour la Prusse jusqu'à la guerre, mais au dernier moment ils se prononcèrent pour l'Autriche, et maintenant ils penchent vers la confédération du Nord. Leur alliance avec l'Autriche avait pour cause la crainte d'un soulèvement à l'intérieur ; les résolutions prises alors sont considérées aujourd'hui comme sans valeur.

Profondément irrité par deux conflits avec l'Église catholique qui ont duré des dizaines d'années, et dont l'un n'est pas encore terminé ; le peuple badois reproche au prince Guillaume, marié à une Leuchtenberg et indirectement à son grand-duc lui-même d'avoir trahi l'allié fédéral sur le champ de bataille, ce qui n'empêche pas qu'on paye à la Prusse une indemnité de guerre de six millions de florins.

Dans les États autrefois indépendants du nord comme dans ceux du sud, la très-grande majorité du peuple est hostile à la Prusse. On ne veut ni unité ni fédération sous l'hégémonie d'un État aussi puissant que la Prusse. On souhaite un État fédératif avec parlement, des royaumes autonomes, des

institutions très-libérales et pas d'organisation militaire ayant un caractère agressif. La Prusse a des ennemis irréconciliables dans les conservateurs, les catholiques et les démocrates, surtout dans les classes ouvrières. Elle aime à se poser en sauveur de la société ; or, il est notoire que la démocratie n'a repris d'importance politique en Allemagne que depuis que Bismark a inauguré, au retour de Biarritz, sa politique unitaire et sauvage.

Par ces motifs, le parlement du Nord de l'Allemagne est renvoyé probablement aux calendes grecques ; la confédération du Sud, livrée à sa propre initiative, aura bien de la peine à se constituer, et, tandis qu'on fait des traités de paix et d'amitié perpétuels, les peuples annexés ou menacés soupirent après des temps meilleurs, dont le roi de Hanovre a déposé le germe dans sa proclamation.

On s'attend à une nouvelle lutte avant un an ; peu de gens travaillent à l'éviter, la plupart l'appellent de leurs vœux, et tous y croient, comme on ne peut pas douter de l'orage quand on voit les nuages s'amonceler.

UN SERVICE POUR LE GÉNÉRAL DE LA MORICIÈRE AU TIBET

Au fond du Tibet un évêque missionnaire apprenait, au mois de février dernier, la mort du général de la Moricière. Aussitôt il s'est senti frappé comme l'Église entière ; il a associé les chrétiens évangélisés par lui à son deuil et à ses prières et il a voulu s'associer lui-même à la douleur de la famille du général. Nous avons pensé que nos lecteurs ne liraient pas sans intérêt la lettre que madame de la Moricière a reçue de cette extrémité du monde et qu'ils seraient touchés de l'hommage rendu par une chrétienté si lointaine à une mémoire qui leur est chère et sacrée. Admirable retentissement des gloires du cultes et même des défaites catholiques ! Cet évêque perdu au fond d'une contrée barbare est bien loin du territoire et de la cour pontificale ; si le souverain temporel des États romains a quelque faveur à distribuer encore, elles ne parviendront assurément jamais jusqu'à lui. Mais il appartient à l'Église, c'est assez pour qu'il honore et pleure le défenseur vaillant de la Papauté, c'est assez pour qu'il s'estime atteint avec son peuple par tous les coups qui la désarment.

De Saint-Tà-Tsien-Loû, frontière du Tibet, 17 février 1866.

Madame,

Les grandes douleurs aiment à se concentrer dans le silence et je sais qu'il y a des regrets dont on ne se console jamais parce qu'on ne veut pas être consolé.

A ce titre j'eusse dû me taire, moi étranger, moi inconnu, j'eusse dû peut-

être me contenter de mes prières devant Dieu, et répandre dans le secret mes larmes solitaires.

Je ne puis cependant maîtriser mon émotion, et je vous prie d'agréer les soupirs profondément sympathiques que m'arrachent les malheurs qui vous ont atteinte le 12 septembre 1865. Ma raison principale c'est que vous n'avez pas été frappée seule; nous avons tous été frappés et je doute que, dans son long pontificat, notre bien-aimé père Pie IX ait éprouvé un plus cruel chagrin que la perte du commandant en chef de ses armées, le brave, le pieux, l'héroïque général Juchault de la Moricière.

Je demande donc à présenter mes compliments de condoléance à vous, madame, et à toute votre noble famille. Vous comprendrez ce que vaut cette parole du prêtre et la sincérité des sentiments qui l'animent quand il vient offrir avec son hommage à la gloire passée et pourtant immortelle de l'illustre capitaine ses souhaits de paix et une bénédiction à son tombeau et à celui de ses pères. Lundi prochain, 19 du courant, une messe aussi solennelle que possible sera célébrée dans notre petite chapelle, à laquelle devront assister tous nos chrétiens, Tibétains et Chinois. Ainsi il sera vrai que le sublime vaincu de Castelfidardo aura trouvé des amis, des admirateurs et des frères dévoués à la même cause que lui, jusque dans les contrées les plus éloignées de son berceau, jusque sur ces plateaux glacés de l'Asie centrale où les autres gloires humaines ne trouvent pas même un écho. J'ai voulu que le missionnaire qui réside à mes côtés signe cette lettre avec moi pour lui donner un caractère collectif qui annonce en même temps la profondeur et l'universalité de nos regrets.

Je m'abstiens de faire même allusion aux saintes espérances qui vous restent, vous savez comme moi où sont récompensées les grandes vertus, où l'on se repose des longs combats, et où l'on se revoit après le douloureux voyage de la vie !

Daignez agréer l'hommage du très-profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, madame, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

† JOSEPH-MARIE CHAUVEAU,
Évêque de Sébastopolis, vicaire apostolique du Tibet.

S. B. GONTELLE,
Miss. apost.

Pour extrait : F. DE LAUNAY.

REVUE SCIENTIFIQUE

Les fléaux de 1865 et de 1866 : — La peste bovine. — Encore le choléra. — Le legs Bréan et l'Académie des sciences. — Ce qu'on fait en France; ce qu'on fait en Angleterre. — Enquête à Londres. — Influence des eaux sur la propagation du mal. — Conclusion. — Les inondations. — Les sauterelles. — Histoire naturelle du criquet-pèlerin. — Les tremblements de terre et les volcans. — Tremblement de terre du 14 septembre. — Communication de M. Rayet à l'Académie des sciences. — Incertitude sur les causes des tremblements de terre. — Nouvelle théorie des éruptions volcaniques. — M. Fouqué.

Les années 1865 et 1866, la dernière surtout, compteront, pour notre pauvre Europe, parmi les plus néfastes du dix-neuvième siècle, qui, inauguré par les guerres du premier empire, n'a pas été, jusqu'à présent, quoi qu'en disent les théoriciens du progrès continu, plus heureux que ses devanciers. Choléra, peste des bœufs et des moutons, guerre et perturbations atmosphériques inusitées, inondations, éruptions volcaniques et tremblements de terre, invasions de sauterelles : — cela fait bien sept fléaux qu'il nous a fallu essuyer depuis deux ans, — et nous ne sommes pas quittes. Nous n'avons pourtant aucun mauvais procédé à nous reprocher envers les enfants d'Abraham, qui jouissent, parmi les chrétiens, d'une existence fort aisée et ne songent guère, je pense, à solliciter des Pharaons d'Europe l'autorisation d'émigrer vers la terre de Chanaan !

Je n'ai point — que le lecteur se rassure — l'intention de me livrer ici à un examen approfondi de chacun des fléaux que je viens d'énumérer. La guerre n'est point de mon ressort. Sur la peste bovine, je n'aurais rien de bien neuf à ajouter à la docte circulaire publiée l'année dernière par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et qui résume très-complétement l'état de nos connaissances relativement à ce mal éminemment contagieux, indéfiniment diffusible, et contre lequel l'art vétérinaire est aussi impuissant que la médecine humaine contre le choléra. J'ai disserté longuement, à plusieurs reprises, sur ce dernier fléau, et les événements n'ont que trop justifié ce que j'en ai dit. L'Académie des sciences continue de

recevoir chaque lundi et de renvoyer invariablement à la commission du legs Bréant un certain nombre de mémoires concernant le traitement ou la prophylaxie du choléra. Il est évident qu'aucune commission ne peut suffire à l'examen sérieux de cette montagne de pièces imprimées et manuscrites; que les auteurs de ces communications perdent leur temps et leur peine à barbouiller du papier, et que si l'un d'eux — ce qui après tout serait fort possible — a mis la main sur une solution rationnelle du terrible problème, — cette solution, à moins d'un hasard miraculeux, demeurera enfouie à jamais dans les oubliettes académiques. Mais l'Académie, pour l'acquit de sa conscience, donnera à quelque théoricien *a priori* qui n'aura pas avancé la question d'une panse d'*a* une *indemnité* de quelques mille francs.

Voilà donc l'utilité des prix de cent mille francs! Cela sert à éveiller la convoitise des incapables, à faire éclore des myriades d'opuscules sans valeur, à imposer à une compagnie qui a bien d'autres soucis une tâche impossible; et peut-être cela contribue-t-il à paralyser tous les efforts désintéressés. Ajoutez à cela le déplorable système contre lequel, seul dans toute la presse politique et scientifique, nous avons protesté, et qui consiste, au lieu de chercher sérieusement la cause du mal et les moyens de le combattre, à l'envelopper d'une nuit sinistre, et vous avouerez que si jamais le choléra trouve son maître quelque part, ce ne sera probablement pas en France.

Grâce aux prescriptions administratives, nous ne savons même plus si le fléau est en progrès ou en décroissance, quels sont les pays, les localités, les quartiers de la ville même que nous habitons, qui sont épargnés ou ravagés; nous imitons l'autruche, — un oiseau plus distingué par sa haute stature que par son intelligence, — qui, dit-on, poursuivie par les chasseurs, cache sa tête derrière une grosse pierre et, cessant de voir le péril, se persuade que le péril n'existe plus. Pendant ce temps, en Angleterre, où le gouvernement fait aux citoyens l'honneur de les traiter comme des hommes, l'enquête se poursuit au grand jour, par les soins d'une commission qui prend son rôle au sérieux, et avec le concours de toutes les personnes de bonne volonté. Déjà cette enquête a produit des résultats qui ne sont point à dédaigner. Les présomptions que j'ai fait connaître il y a deux mois, d'après l'excellent travail de M. le docteur Vacher, et qui tendaient à faire considérer les eaux potables comme le principal véhicule du poison cholérique, — ces présomptions semblent se confirmer presque jusqu'à l'évidence.

Le *Cosmos*, dans sa livraison du 5 septembre dernier, a donné, il y a quelques semaines, la traduction d'une note publiée par le *Times*, et qui contient à cet égard des renseignements du plus haut intérêt. Je me bornerai à en reproduire les passages les plus importants.

« Le principal fait qui a été observé depuis le commencement de l'invasion continue à être évident. La maladie est presque entièrement restreinte

à une circonscription définie à l'est de Londres (c'est à l'est de Londres qu'habite la population pauvre)... Mais le registre de l'état civil nous met à même de faire un pas de plus et nous fournit un résultat encore plus important... Le choléra a sévi dans les districts, et dans ceux-là seulement qui sont approvisionnés d'eau par les réservoirs d'Old-Fort, appartenant à la Compagnie des eaux de l'est de Londres. Cette observation avait été faite dès le début comme approchant généralement de la vérité ; mais elle est maintenant confirmée par les détails les plus précis.

« Nous devons d'abord écarter de la discussion les disctricts du nord et de l'ouest. La mortalité de ces quartiers, pendant les cinq semaines passées, a excédé à peine la moyenne de un sur mille. L'eau qui approvisionnue ces districts est dérivée de la Tamise, sauf à l'ouest quelques exceptions alimentées par la New-River. On relève un fait significatif relativement aux districts du sud. Ils sont généralement pauvres, placés dans les bas-fonds, et furent ravagés par le choléra en 1849 et 1854. A ces deux époques ils étaient alimentés par les eaux impures de la Tamise, soumise au reflux de la mer. Ils sont alimentés maintenant par des conduites pratiquées audessus de l'écluse de Teddington, et ils ont jusqu'ici échappé à l'invasion. Sur cinq districts du nord, quatre qui ont été toujours approvisionnés par la Tamise et la New-River, ont été aussi épargnés que ceux du sud et de l'ouest ; mais pour le cinquième des districts du nord, celui de Hackney, il y a une exception, et une portion de ce district est alimentée, à ce qu'on croit, par le réservoir de Lea-Bridge, appartenant aussi à l'*East-London-Company*. Les districts du centre, où la population est si dense et dont plusieurs sont remarquables par leur pauvreté, ont également échappé. Mais on note que quelques décès ont été enregistrés dans le sous-district de Saint-Protolph. Les districts du centre sont alimentés par la New-River ; mais il y a une exception : l'*East-London-Company* pénètre dans le sous-district de Saint-Protolph.

« Il reste à considérer les districts de l'est, qui sont au nombre de sept. Dans le district de Shareditch, la mortalité par le choléra a été à peu près la même que dans Hackney, et ses eaux paraissent provenir des mêmes sources ; cinq de ses sous-districts sont alimentés par la New-River ; un l'est en partie, et l'autre en totalité par l'*East-London-Company*, et probablement par les réservoirs de Lea-Bridge. C'est dans les six autres districts que le fléau a exercé ses ravages. *La totalité de ces districts* est alimentée par les eaux provenant des réservoirs de Old-Fort.

« En résumé, Londres est divisé en 37 districts ; 6 districts sont approvisionnés par le Old-Fort, et chacun d'eux a été ravagé par l'épidémie ; les autres 31 districts, pendant six semaines de suite, n'ont souffert que légèrement. Plus l'observation entre dans les détails, plus le fait apparaît distinctement. Ces 31 districts sont divisés en 135 sous-districts ; 21 d'entre eux sont approvisionnés par la même eau, et tous ont souffert six semaines de

suite ; 114 sous-districts n'ont presque pas été atteints, à l'exception de ceux où cette même eau avait pénétré, et où la mortalité s'est partiellement élevée.

« Il est digne de remarque que le genre d'eau est indiqué d'une façon aussi particulière que le district. L'eau fatale est celle de l'East-London-Company ; mais ce ne sont pas toutes ses eaux. Une partie est fournie directement par les filtres de Lea-Bridge, et celles-là paraissent avoir été inoffensives. Il n'en est pas de même des autres. Le reste des eaux distribuées par cette compagnie provient des réservoirs de Old-Fort, situés plus bas, et c'est cette eau qui semble avoir été funeste. Il serait difficile d'avoir une plus simple confirmation de cette découverte, maintenant familère aux hommes de science, que le grand agent de propogation du choléra, c'est l'eau. » Ces observations si précises et ces conclusions si catégoriques, pourraient donner lieu à quelques objections et à bien des commentaires ; mais il importerait avant tout de les contrôler par une enquête semblable à celle dont nos voisins nous donnent l'exemple. Je crois, quant à moi, en avoir assez dit sur cette triste question. Si j'y ai tant insisté, c'est par un motif que le lecteur comprendra sans peine. Nous sommes en face d'un fléau meurtrier, sans cesse renaissant, et qui, depuis quarante ans qu'il est sorti de son berceau, n'a fait que s'étendre et s'aviver. Resterons-nous éternellement désarmés contre un tel ennemi, et suffit-il de n'en plus prononcer le nom pour en être délivrés ? A quoi bon la science, à quoi bon l'art médical, à quoi bon la civilisation, à quoi bon l'énergie et l'intelligence humaines, si nous ne savons rien faire qu'essayer des drogues prises au hasard et des traitements empiriques et nous obstiner dans des mesures soi-disant préservatrices, que la théorie ne justifie nullement et que la pratique a dès longtemps condamnées ? Il y a autre chose à faire, et il y a urgence d'aviser. — *Caveant consules — et docti !*

Nous ne faisons que mentionner un autre fléau, celui des inondations, examiné plus haut avec détails, et nous passons à une cinquième calamité, d'une nature toute différente : les sauterelles, qui cet été se sont abattues sur l'Algérie, sur plusieurs districts du midi de la France, et, de l'autre côté de l'Océan, en Amérique, sur de vastes étendues de pays. C'est une curieuse histoire que celle de cet insecte qui est, pour certaines contrées, tantôt un fléau horrible, portant avec lui la dévastation, la famine et la peste, tantôt un bienfait, une bénédiction du ciel.

La sauterelle est commune dans nos champs, et surtout dans nos montagnes. L'agriculteur ne la hait pas, bien qu'elle fasse du mal : son petit nombre réduit ce mal à peu de chose. Les enfants s'en amusent, essayent de la suivre dans ses sauts rapides et, quand ils l'attrapent, examinent avec curiosité sa singulière physionomie, sa belle couleur verte, ses grandes pattes et l'espèce de sabre ou de coutelas que portent les femelles. Ce glaive n'est pourtant pas une arme, mais un outil dont les mères se servent pour

enterrer leurs œufs. La véritable arme de la sauterelle, ce sont ses fortes et tranchantes mandibules, qui mordent très-bien jusqu'au sang. La sauterelle *à sabre* répand dans la plaie qu'elle fait une liqueur âcre et corrosive. Les paysans suédois la nomment *ronge-verrue;* ils la saisissent exprès pour lui faire mordre et cautériser les verrues qu'ils ont sur les mains, et qui cèdent, dit-on, au traitement de ces chirurgiens ailés.

Le mâle de la sauterelle possède un instrument de musique, qui ne rend pas des sons plus agréables ni plus variés que la musette du grillon et la vielle de la cigale. Cet instrument manque chez les *criquets*, qui se distinguent encore des sauterelles proprement dites par l'absence de tarière chez les femelles. C'est au genre des criquets qu'appartient la terrible sauterelle de passage, appelée aussi criquet-pèlerin (*Acridium peregrinum*), l'Attila, le fléau des moissons et des vergers, le prince des *dévorants*. On rencontre des criquets aux environs de Paris, mais ils y sont de petite taille. Ils ont les ailes transparentes et de couleur jaune-verdâtre, les élytres brun-clair, tachetés de noir, le corps vert ou brun, le corselet surmonté d'une crête, les mandibules noires.

Dans l'Europe centrale, leur patrie, les criquets atteignent une longueur de sept à huit centimètres. Leur fécondité est prodigieuse. Ils se réunissent, pour émigrer, en troupes innombrables, véritables nuages, assez étendus et assez épais pour obscurcir la lumière du soleil, et se dirigent toujours de l'est à l'ouest. Leurs étapes sont de 40 kilomètres par jour. Ils s'annoncent de loin par un bruissement sourd. Malheur au pays qu'ils choisissent pour s'y reposer et s'y restaurer ! En quelques heures les arbres sont dépouillés de leurs feuilles, de leur fleurs, de leurs fruits, de leur écorce même ; les champs sont rasés comme si la flamme y avait passé ; tout a disparu sous l'insatiable avidité de ces ravageurs. Lorsqu'ils reprennent leur vol, la plus fertile contrée est changée en un désert aride. Souvent les criquets meurent tous à la fois, au milieu de leur voyage. Alors la décomposition de leurs cadavres amoncelés infecte l'air, et les horreurs de la peste s'ajoutent à celles de la famine. L'Égypte et l'Afrique méditerranéenne, la Syrie, l'Arabie, la Hongrie, la Pologne, la Russie, la Suède sont souvent dévastées par ces insectes. En France, ils apparaissent rarement. Ler dernière grande invasion remonte à l'année 1715. Plus de quinze mille arpents de blé furent alors ravagés aux environs d'Arles et de Marseille.

Heureusement les criquets sont exposés à de nombreuses causes de destruction. Ils supportent mal les intempéries de l'air. Les renards, les lézards, les petits serpents, et surtout les oiseaux en font une énorme consommation. Enfin, dans une grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et même dans le midi de l'Europe, l'homme trouve moyen de se défendre contre ce fléau, et même d'en tirer parti : il le mange. Certains peuples recherchent les sauterelles comme un mets très-délicat, et cet aliment, que nos préjugés nous font trouver au moins singulier, est l'objet d'un com-

merce important. « La sauterelle, dit un savant naturaliste, est la manne de l'Asie. » Qui ne sait que les prophètes, dans les grottes du Carmel, ne vivaient pas d'autre chose. Les prophètes de l'islamisme suivaient le même régime. On disait un jour à Omar : « Que pensez-vous des sauterelles? — Que j'en voudrais un plein panier. » Un jour elles lui manquèrent. A grand'peine un serviteur lui en trouva une ; et, reconnaissant, charmé, il s'écria : « Dieu est grand ! » Aujourd'hui encore on vend les sauterelles dans tout l'Orient, et on les mange au café comme dessert et friandise; on en charge des vaisseaux ; on en trafique à pleins tonneaux. » A Madagascar l'arrivée des sauterelles est considérée comme un bienfait. « Tout le monde, dit un voyageur anglais, se précipite à leur rencontre, en essayant de les abattre ou de les prendre au vol dans des *lambas* ; les femmes, les enfants les ramassent dans des paniers. » On leur détache les jambes et les ailes, en les secouant d'un bout à l'autre d'un long sac, et les corps séchés au soleil ou frits dans la graisse, sont enfermés dans d'autres sacs pour être conservés et envoyés au marché. Les indigènes, et particulièrement les Hovas, en sont très-friands. Goût de sauvage, dira-t-on. — Et pourquoi? — En France, à Paris, ne mange-t-on pas les escargots?

J'ai rangé parmi les fléaux de 1866 les éruptions volcaniques et les tremblements de terre, parce que ces phénomènes, lorsqu'ils n'occasionnent pas d'affreux malheurs, comme cela n'arrive que trop souvent en certains pays, ont toujours quelque chose de menaçant et de formidable qui impressionnent vivement les cœurs les plus intrépides. Les tremblements de terre surtout, ces frémissements inattendus, qui soudainement, sans que rien les ait annoncés, agitent le sol avec un bruit immense, profond, indescriptible, qui ébranlent ou renversent les plus solides édifices, et parfois ont anéanti en quelques secondes de grandes cités actives, florissantes, joyeuses peut-être l'instant d'auparavant, épouvantent d'autant plus que contre ces convulsions de la nature, l'homme est absolument sans défense : il ne peut ni les prévoir, ni se soustraire à leurs atteintes.

Les tremblements de terre et les éruptions des volcans sont deux genres de phénomènes évidemment connexes. Les premiers ne sont communs et ordinairement violents que dans les pays où se trouvent des volcans en activité ou dont l'extinction remonte à une époque géologiquement récente. C'est le cas des Antilles, de l'Amérique centrale et des régions maritimes occidentales du Mexique et de l'Amérique du Sud. C'est aussi le cas des îles de l'Archipel, de la Sicile, de l'Italie méridionale, et de certains points de la péninsule Ibérique. En Afrique, dans l'Europe centrale, orientale et occidentale et dans la plus grande partie de l'Asie, les tremblements de terre n'ont le plus souvent que tout juste l'intensité nécessaire pour ne pas passer inaperçus. Encore celui de 1866 est-il le seul qui se soit fait sentir légèrement à Paris : si légèrement que pour ma part, je ne m'en suis nullement douté, non plus qu'aucune des personnes qui

m'entourent, et que la grande majorité des Parisiens sont, je crois, dans le même cas. Ce tremblement de terre du 14 septembre a été presque, pour la presse et pour le public, une bonne fortune. C'est un événement anodin en même temps qu'extraordinaire, qui a défrayé pendant plusieurs jours les *faits divers* des journaux et les conversations de tout le monde. Je ne répéterai pas ici les innombrables et uniformes relations publiées pendant la semaine qui a suivi cette nuit mémorable. Mais voici un document qui résume scientifiquement les observations les plus précises et les plus importantes. C'est une note présentée le 17 septembre par M. Rayet à l'Académie des sciences, et accompagnée d'une carte que je regrette vivement de ne pouvoir mettre sous les yeux de mes lecteurs.

« Les points du territoire français où le tremblement de terre a été observé, dit M. Rayet, peuvent être renfermés dans un polygone dont Paris, Auxerre, Tournus (Saône-et-Loire), Montbrison, Bordeaux, Nantes et Rouen seraient les principaux sommets; c'est dans l'Indre-et-Loire et dans le Loir-et-Cher que les secousses ont été les plus violentes.

« Le phénomène s'est produit le vendredi, 14 septembre vers 5 h. 10 m. du matin (temps moyen de Paris) ; c'est du moins l'heure indiquée par le plus grand nombre des observateurs et par toutes les personnes que le voisinage des chemins de fer met à même de mesurer exactement le temps. La concordance entre les heures est fort remarquable, et prouve le soin extrême mis à noter les diverses particularités de cette perturbation. Les ondulations ont été au nombre de deux, dirigées, la première suivant la ligne ouest-est, la seconde suivant la ligne sud-nord. Ces deux mouvements ont eu lieu à quelques secondes d'intervalle ; en sorte que la considération seule des heures ne donne pas les moyens d'assigner celui des deux ébranlements qui s'est produit le premier. Toutefois la note qui nous a été transmise par l'instituteur de Chousy (Loir-et-Cher) permet de déterminer l'ordre de leur succession. Voici ce qu'écrit cet observateur : « Ce matin, 14 septembre, à 5 h. 7 m., nous avons éprouvé une forte secousse de tremblement de terre ; quelques secondes après, une nouvelle secousse, plus forte que la première, s'est fait sentir. Les ondulations de la première allaient de l'ouest à l'est; celles de la seconde, du sud au nord. » Ainsi se trouverait établie la succession des deux ébranlements que la très-grande majorité des personnes ont sentis.

« L'effet de la secousse ouest-est a été dominant dans la Dordogne, la Haute-Vienne et la Charente d'une part; la Loire-Inférieure et l'Orne d'autre part. La secousse sud-nord s'est surtout fait sentir dans l'Indre, l'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher, l'Eure-et-Loir, la Seine-et-Oise et la Seine. L'Indre-et-Loire, le Loir-et-Cher sont les départements où son action a été la plus violente; à Paris les effets ont été faibles. D'après plusieurs observateurs, cette oscillation s'est composée de trois ou quatre secousses fortes et rapprochées.

« Le bruit sourd, si souvent comparé au roulement d'une voiture pesante roulant rapidement sur le pavé, a été entendu par un grand nombre d'observateurs ; en général il a précédé les trépidations du sol ; rarement le son s'est prolongé après la fin des oscillations.

« Aucune circonstance météorologique bien remarquable ne semble avoir accompagné ce tremblement de terre. Dans la soirée précédente (13), le temps était calme sur le Nord de la France ; dans la nuit le baromètre a baissé sur l'Angleterre et le vent est revenu au sud-ouest sur les côtes de la Manche. Dans la journée du 14, une assez violente bourrasque a soufflé sur le Nord de l'Europe ; mais on ne saurait attribuer à une dépression atmosphérique qui a fait descendre le baromètre à 743 millimètres seulement, le développement de force nécessaire pour ébranler une aussi vaste étendue de pays. Au moment même du tremblement de terre, le vent s'est apaisé sur quelques points, tandis qu'il redoublait sur d'autres. »

Pour qu'on pût, en effet, rationnellement établir entre les tremblements de terre et l'état atmosphérique une connexion qui resterait encore très-difficile à expliquer, il faudrait que l'on eût remarqué la coïncidence constante des mouvements du sol, soit avec une grande tension électrique, soit avec un orage magnétique très-sensible, soit enfin avec quelque grand phénomène météorologique, tel qu'une trombe ou un cyclone. Or rien de semblable n'a été constaté, tandis qu'on a vu souvent des perturbations intenses : éclairs et tonnerres, feux Saint-Elme, déviations anormales de l'aiguille aimantée, ouragans, etc., se produire sans être précédées, accompagnées ni suivies d'aucune apparence de tremblement de terre. Ce qui est infiniment probable, c'est que ce dernier phénomène est inhérent à la constitution du globe terrestre et qu'il se rattache à la même cause qui produit les éruptions volcaniques, les soulèvements et les affaissements du sol. Mais ce n'est encore là qu'une donnée tout à fait générale, et qui est loin de suffire à rendre compte de ce qui se passe. On a dit : les tremblements de terre ne sont fréquents et vraiment redoutables que dans les pays où il existe des volcans en activité, ou récemment éteints ; on ne peut donc les expliquer que par des soulèvements du sol ou par son affaissement ; et ce qui est le plus probable, c'est qu'ils résultent des contractions inégales qu'éprouve la croûte terrestre en se refroidissant. Cette explication peut et doit être vraie dans certains cas ; mais l'est-elle également dans tous ? cela est au moins douteux.

Ce que l'on doit reconnaître, c'est que la théorie des tremblements de terre est encore à faire. Celle des volcans est beaucoup plus avancée, et c'est la chimie qui, en analysant les matières vomies par ces soupiraux de l'enfer terrestre, a mis les géologues sur la voie de la vérité. M. Fouqué, de retour de Santorin, a exposé très-clairement l'état de nos connaissances à cet égard dans une leçon faite par lui, il y a quelques semaines, à l'Observatoire de Paris. — Je dis : nos connaissances. Pour être juste, je devrais

dire : les connaissances de M. Fouqué et de M. Charles Sainte-Claire-Deville ; car c'est à ces deux savants que revient l'honneur de l'importante découverte dont il s'agit.

Avant eux, on disait bien : Les soulèvements et les éruptions volcaniques sout dus aux bouillonnements, aux explosions de la masse incandescente qui s'étend au-dessous de la croûte solide et froide du globe. C'était fort bien. Mais d'où proviennent ces explosions, ces bouillonnements, ces débordements, ces projections de matières ignées? Pourquoi ont-ils lieu sur certains points, et non sur d'autres? pourquoi sont-ils accidentels ici, et là permanents ou à peu près? pourquoi cessent-ils ou recommencent-ils? La réponse faite par M. Fouqué est fort satisfaisante : les phénomènes volcaniques (il s'agit, ne l'oublions pas, des phénomènes actuels), sont dus à l'infiltration des eaux de la mer dans la fournaise souterraine. Ce qui rendait ce fait probable, c'est que tous les volcans se trouvent à peu de distance de la mer, soit dans des îles, soit sur le littoral des continents ; c'est, en outre, que les soulèvements comme celui de Santorin ne se voient guère qu'en mer, et presque jamais en terre ferme. Ce qui le confirme invinciblement, c'est la nature et l'ordre de succession des gaz et des vapeurs vomis par les volcans, et qui se retrouvent partout les mêmes : l'ordre de succession étant commandé par la température de moins en moins élevée du foyer volcanique, depuis le commencement de l'éruption jusqu'à la fin, et la nature des substances projetées indiquant, à n'en pas douter, leur origine marine.

« Tout le monde, a dit M. Fouqué, est d'accord pour admettre qu'à une certaine profondeur au-dessous du sol, il existe de la matière en fusion. Or, si l'eau de mer arrive par infiltration jusqu'au contact de cette matière (ce qui est démontré comme possible et même probable par un grand nombre d'observations), cette eau se vaporise, et alors sa vapeur, acquérant une énorme tension, fait éclater le sol.

« Si cette théorie est vraie, il doit se produire dans tous les volcans une très-grande quantité de vapeur d'eau ; en outre, tous les sels contenus dans l'eau de mer doivent s'y rencontrer ; et c'est, en effet, ce que confirme l'observation. Mais on y trouve encore d'autres substances, puisqu'au lieu des douze ou quinze produits que contient l'eau de mer, on en trouve environ cinquante. Tous ces produits sont des produits de réactions secondaires, et l'introduction de l'eau de mer dans le sol suffit pour expliquer leur présence. On peut, en effet, les obtenir tous en mettant en contact, à une haute température, de la lave, de la vapeur d'eau et les sels contenus dans l'eau de mer. »

Cette théorie si simple et si plausible est, à mon sens, une des plus belles acquisitions de la science contemporaine.

ARTHUR MANGIN.

REVUE CRITIQUE

I. *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, par M. F. Bopp. 1er vol. — II. *Jules César*, par M. Rosseeuw Saint-Hilaire. 1 vol. — III. *Petite comédie de la critique littéraire*, par M. P. Stopfer. 1 vol.

I

Parmi les sciences dont la découverte ou la culture honore le plus notre siècle, la philologie occupe sans contredit l'un des premiers rangs. C'est, en elle-même, une noble étude, car elle a pour objet la parole, l'un des plus beaux attributs de l'homme. Quant à ses résultats, ils sont immenses, et, pour nous borner à ceux qui concernent l'histoire, nous n'exagérerons rien en disant que c'est son guide le plus certain et que, mieux que le marbre et le bronze, elle établit le fait des origines des peuples, de leurs migrations, de leurs alliances et de leur parenté. Aussi la voyons-nous avec plaisir en honneur parmi nous.

Nombreux sont aujourd'hui en France les hommes qui s'occupent de travaux philologiques. Malheureusement on s'y adonne, ce semble, avec plus d'ardeur que de désintéressement personnel. La philologie est chez nous un champ où chacun pousse son sillon isolément et avec la prétention d'en faire le régulateur de l'exploitation. C'est le défaut de notre esprit, nous l'avons porté dans toutes les sciences expérimentales, où nous en avons chaque fois cependant reconnu les inconvénients. Corrigeons-nous-en pour la science du langage, comme nous l'avons fait pour les autres.

Ce qu'il y a de mieux à faire pour cela, c'est de prendre exemple sur l'Allemagne. Si la philologie a fait là de si grands progrès, c'est qu'elle a suivi une méthode opposée à la nôtre. Là, depuis cinquante ans, d'intelligents et patients colons ont mis la charrue dans le champ sans songer d'abord à se faire chefs d'équipe ou à systématiser leurs recherches; ils

ont poussé devant eux, examinant, inventoriant et décrivant avec soin les produits de leurs fouilles. D'autres les ont suivis, qui ont fait de même, contrôlant et complétant l'exploration des premiers. De ces détails lentement groupés ont surgi des lois qui, se dégageant l'une après l'autre et souvent l'une de l'autre, ont donné le jour à une véritable science.

L'homme qui a le plus contribué à ce résultat est M. Bopp, professeur à Berlin, l'auteur de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* que vient de couronner notre Institut. Son ouvrage a eu sur la marche des études linguistiques en Allemagne l'influence la plus considérable.

Mettre à notre disposition ce livre en le faisant passer dans notre langue, ouvrir pour nous ce grand laboratoire où le maître opère et démontre en public, était un des plus grands services que l'on pût nous rendre. Or, ce service vient de nous être rendu. Un jeune professeur, au Collège de France, M. Michel Bréal, a entrepris la traduction française de la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* de M. Bopp, et en a déjà donné au public le premier volume [1].

Quand on jette les yeux sur ce volume, qui doit être suivi de trois autres à une année de distance chacun ; quand on voit ces cinq cents pages à grandes lignes hérissées et bourrées de plus de dix espèces de caractères, avec des titres de chapitre comme ceux-ci, par exemple : *De l'Anousvâra et de l'Anounâsika ; du Gouna et du Vriddhi ; de l'Oudâtta et du Svarita ; de l'Epenthèse ; de la loi notkérienne*, etc., on admire la force de résolution qu'il a fallu à un homme pour aborder un pareil labeur. Voilà de virils travaux et qui suffiraient à honorer une vie. Cependant pour M. Bréal, ce n'est qu'un accessoire, qu'un point de départ, une tête de chemin, une amorce, comme on dit aujourd'hui à Paris dans la langue de M. Haussmann, amorce cyclopéenne, où il y a de la besogne taillée pour plus d'une génération.

Ce premier volume de Bopp entame vigoureusement la matière. Il comprend l'étude comparative du système graphique et phonétique des huit langues reconnues aujourd'hui pour être sœurs du sanscrit. — Sœurs, disons-nous, et non pas filles, comme on l'a cru, car plus on les étudie, plus on constate qu'elles ont eu le même berceau. Il en est même qui, comme le zend, pourraient bien être les aînées du sanscrit. Nous ne saurions, on le comprend, exposer à cette place en quoi consiste précisément le travail de M. Bopp. Écartons seulement, avec son traducteur, la fausse idée que l'on pourrait s'en former. « Ce qui fait l'originalité du livre de M. Bopp, dit M. Bréal, ce n'est pas d'avoir présenté le sanscrit comme

[1] *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, comprenant le sanscrit, le zend, l'arménien, le grec, le latin, le lithuanien, l'ancien slave, le gothique et l'allemand, par François Bopp, traduit de l'allemand, sur la deuxième édition, par M. Michel Bréal, chargé du cours de grammaire comparée au Collége de France. 1 vol. grand in-8°. — Paris, Imprimerie impériale.

une langue de la même famille que le grec, le latin, le persan et le gothique, ni même d'avoir exactement défini la nature et le degré de parenté qui unit l'idiome asiatique aux langues de l'Europe ; c'était là une découverte faite depuis longtemps... Mais si l'on avait déjà fait des rapprochements entre les divers idiomes indo-européens, personne ne s'était encore avisé que ces comparaisons pouvaient fournir les matériaux d'une histoire des langues ainsi mises en parallèle. On donnait bien les preuves de la parenté du sanscrit et des idiomes de l'Europe ; mais ce point une fois démontré, on semblait croire que le grammairien était au bout de sa tâche et qu'il devait céder la parole à l'historien et à l'ethnologiste. La pensée de M. Bopp est tout autre : il ne se propose pas de prouver la communauté d'origine du sanscrit et des langues européennes, mais il observe les modifications éprouvées par ces langues, identiques à leur origine, et il montre l'action des lois qui ont fait prendre à des idiomes sortis du même berceau des formes aussi diverses que le sanscrit, le grec, le latin, le gothique et le persan. A la différence de ses devanciers, M. Bopp ne quitte pas le terrain de la grammaire ; mais il nous apprend qu'à côté de l'histoire proprement dite il y a une histoire des langues qui peut être étudiée pour elle-même et qui porte avec elle ses enseignements et sa philosophie. »

Voilà ce qui assure à M. Bopp le titre de père et de fondateur de la philologie comparative qu'on donne, mais à tort, à Frédéric Schlegel et à William Jones. D'ailleurs, si, pour avoir droit à ce titre, il suffisait d'avoir, avant tous, découvert la parenté originaire du sanscrit et des langues européennes, ce n'est pas, en bonne justice, à William Jones qu'il faudrait le décerner, mais à un jésuite français, le P. Cœurdoux, qui, vingt ans avant Jones et l'Institut de Calcutta, dit M. Bréal, l'avait signalée et avait saisi l'Académie des inscriptions et belles-lettres de sa découverte. Voici à quelle occasion cette révélation eut lieu.

L'abbé Barthélemy, s'était adressé, en 1763, au P. Cœurdoux depuis longtemps établi à Pondichéry, pour lui demander une grammaire et un dictionnaire de la langue sanscrite. Il le priait en même temps de lui donner quelques renseignements sur l'histoire et la littérature de l'Inde. En répondant, en 1767, au savant helléniste, le P. Cœurdoux joignit à sa lettre une sorte de mémoire intitulé : *Question proposée à M. l'abbé Barthélemy et aux membres de l'Académie des belles-lettres et inscriptions.* Cette question est ainsi conçue : « *D'où vient que dans la langue sanscroutane il se trouve un grand nombre de mots qui lui sont communs avec le grec et surtout avec le latin?* » A l'appui de son assertion, le P. Cœurdoux donnait quatre listes de mots et de formes grammaticales, avec des indications sur la prononciation indienne destinées à fortifier ses rapprochements. Puis, résolvant lui-même la question qu'il avait posée, il réfutait d'avance les objections qu'on aurait pu tirer contre lui, spécialement à

à l'endroit du grec, des emprunts que les Indiens auraient pu avoir faits à la langue des Grecs établis dans leur voisinage; et il concluait à la parenté originaire des Indous, des Grecs et des Latins. Dans une lettre subséquente, ajoute M. Bréal, le P. Cœurdoux annonçait qu'il avait trouvé d'autres identités entre le sanscrit, l'allemand et l'esclavon.

La base de la grammaire comparative était posée et l'unité de race des peuples indien, germain, latin et slave établie à l'honneur de la science française, si la découverte du P. Cœurdoux fût tombée entre les mains d'un philologue plus fort et moins systématique que le traducteur du Zend-Avesta. Anquetil-Duperron, que l'abbé Barthélemy chargea de répondre au missionnaire de Pondichéry, laissa tomber la question que celui-ci avait soulevée, pour lui en adresser d'autres qui l'intéressaient plus directement. Bien que lues devant l'Académie en 1768, les lettres du P. Cœurdoux ne furent imprimées qu'en 1808, après la mort d'Anquetil-Duperron. « Dans l'intervalle, dit avec un accent de regret M. Bréal, les études sanscrites avaient été constituées et la question soumise par le P. Cœurdoux à l'Académie des inscriptions, posée par d'autres devant le public. »

Longtemps détournées de la voie féconde que leur avait indiquée le pénétrant esprit du missionnaire français, elles y sont rentrées avec M. Bopp. Le grand professeur de Berlin est le continuateur direct du jésuite de Paris. Il y a là, pour nous, un motif de plus d'accueillir avec empressement son travail.

Un jour, quand la traduction de sa grammaire sera plus avancée, nous essayerons d'en donner une idée et d'expliquer à quoi à tenu son influence en Allemagne et en quoi elle peut aider, chez nous, aux progrès de la philologie. Nous ne voulons aujourd'hui que remercier le jeune et courageux professeur qui a entrepris de la mettre à notre portée et qui a su, par sa vive intelligence du sujet, en faire un livre complétement français.

II

Le second volume de l'*Histoire de Jules César* n'a pas fait jusqu'ici grand bruit. On en a peu parlé, parce qu'on l'a peu lu, et on l'a peu lu, parce qu'on a généralement supposé qu'il n'y était question que de la guerre des Gaules, sujet que chacun croit connaître, — Dieu sait ce qu'il en est! — et que l'appréciation du rôle de César dans les affaires de Rome ne s'y produisait pas encore. C'est une erreur. L'historien de César ne se borne pas à étudier ici, dans son héros, l'homme de guerre seulement; l'homme politique s'y montre aussi, et c'est la conséquence même des faits; car, dans la pensée du conquérant, la guerre des Gaules entrait dans le plan de

celle qu'il préparait contre la république, et la soumission des Gaulois était le plus sûr moyen d'amener celle des Romains.

En parlant ainsi de l'œuvre du premier des empereurs et en la caractérisant en ces termes, nous professons une opinion contraire, nous l'avouons, à celle de son historien. A ses yeux, en effet, le vainqueur de Pompée fut moins le destructeur de la liberté romaine que le sauveur du monde ancien, et, loin d'avoir été un attentat qu'il faille dénoncer à la justice de l'histoire, son entreprise fut une inspiration supérieure qui a droit à l'éternelle reconnaissance de la postérité. Nos vieilles idées sur ce point sont à réformer.

Elles changent, en effet, nous assure-t-on, ou du moins, l'enseignement officiel fait-il de grands efforts pour amener des conversions en ce sens. Cela peut être. Cependant le fait est loin d'être général encore, et il reste, à Paris même, des professeurs assez endurcis pour continuer à parler de César dans le langage de la tradition classique.

De ce nombre est M. Rosseeuw Saint-Hilaire, qui, deux années durant, a pris Jules César pour sujet de ses leçons à la Sorbonne, et n'en a pas fait, tant s'en faut, l'apothéose. Ses leçons, qu'il publie aujourd'hui [1], s'inspirent d'un tout autre esprit que celui qui depuis quelque temps cherche à s'insinuer chez nous, et dont l'*Histoire de César* est devenue le manifeste. M. Rosseeuw Saint-Hilaire passe en revue l'une après l'autre toutes les périodes de la vie du dictateur, suivant avec une grande pénétration la marche graduelle de son ambition persévérante et montrant avec quelle immorale habileté il sut y faire tout servir. Il peint en traits rapides, mais énergiques, cet homme qui « détruisit sans pouvoir réédifier ; » qui « employa les deux tiers de sa vie à conspirer contre les lois avec tous les mauvais citoyens, et ne put, quand il voulut réparer les ruines par lui faites à l'édifice de l'État, parvenir à rallier les bons à soi. » Après une esquisse brillante de sa jeunesse dissolue, et de cette campagne des Gaules faite en réalité contre la république, le professeur fait défiler devant nous, dans la direction du Rubicon, cette armée composée de soudoyés de toutes les nations et d'un peu de Romains que le vainqueur de Vercingétorix dirige contre sa patrie, « image de ce que sera un jour l'empire qu'il va fonder sur les ruines de la république, » et ce « cortége de bandits perdus de dettes et de crimes, de nobles escrocs et de mendiants effrontés, » qu'il va mettre au sénat sur le siége des Cincinnatus, des Régulus et des Catons.

Certes, M. Rosseeuw Saint-Hilaire ne dissimule pas les vertus qui se mêlent aux vices dans cette riche nature de César, sa clémence, notamment, qu'on a tant proclamée, mais il ne s'en laisse pas imposer par les panégyriques traditionnels. Cette vertu de clémence n'était pas, dans César, plus pure que les autres, et l'intérêt, comme a dit Dion Cassius, en fut pres-

[1] *Jules César*, par Rosseeuw Saint-Hilaire, 1 vol. in-12. Meyrueis, édit.

que toujours le mobile : tant qu'il put craindre, il dissimula et se contint; mais quand il se sentit assez fort pour tout dire et tout faire, il changea bien de langage et de conduite. Le tribun Métellus, se souvenant de l'avoir entendu protester de son respect pour les lois, s'avise-t-il de les lui opposer, quand le dictateur veut piller le trésor de l'État pour assouvir la soif d'or dont sont dévorés ses séides : « Métellus, lui dit impudemment César, le temps des armes n'est pas celui des lois. Si tu n'approuves pas ce que je veux faire, va-t'en ; la guerre ne souffre pas cette liberté de langage. Quand, la paix faite, j'aurai posé les armes, harangue alors tant que tu voudras. Je n'use pas encore de tous mes droits, *car vous m'appartenez par le droit de la guerre,* toi et tous ceux qui vous êtes déclarés contre moi. » Et, comme le tribun insistait encore avec un courage qu'on ne saurait trop admirer : « Prends garde, jeune homme, ajouta César, il y va de ta vie ! Et songe qu'il m'est plus aisé encore de le faire que de le dire. »

C'est un fait qu'on n'a pas assez remarqué et que M. Rosseeuw Saint-Hilaire signale avec raison, que cette révélation spontanée des mauvais côtés de l'âme de César, le jour où il ne lui paraît plus nécessaire de les cacher. « Depuis Pharsale il a cessé de farder son langage : avec l'audace de la force, il en a le cynisme, » dit crûment le savant professeur. Encore si le dictateur s'en tenait au langage ! mais ses instincts tyranniques se traduisent souvent en faits odieux, témoin l'histoire de Rabirius, vénérable et spirituel vieillard, de l'ordre des chevaliers, condamné, malgré ses larmes, par une basse vengeance du vainqueur, à descendre à la condition humiliante d'histrion. Qu'on ne nous parle donc plus du cœur de César! En effet, comme dit en finissant M. Rosseeuw Saint-Hilaire : « Allons au fond de cette existence ; laissons les vices, les vertus même, qui ne sont chez lui que surface ; creusons cette nature enveloppée et profonde : le dernier mot de César c'est l'égoïsme, sans bornes chez lui comme le génie.... César est venu à sa date, à son heure ; il a fait son œuvre en foulant aux pieds toutes les lois divines et humaines. Contempteur superbe de tout droit, souriant dédaigneusement aux noms sacrés de justice et de patrie ; facile à pardonner parce que la vengeance chez lui peut être un calcul et jamais un besoin ; ne prenant dans la vie que deux choses au sérieux, l'ambition et le plaisir ; n'ayant de l'humanité que ses faiblesses, qu'il domine, mais non ses affections, qu'il méprise ; toujours maître de lui, jamais irrité, mais jamais ému, il ne pourrait pas s'appliquer ce beau vers de Térence :

« Homo sum, nil humani a me alienum puto. »

Et pourtant on veut faire aujourd'hui de César, *l'homme de l'humanité !*

III

Petite comédie de la critique contemporaine[1] : tel est le titre d'un petit volume qui ne manque assurément ni d'originalité ni d'esprit, mais qui serait autrement piquant si l'auteur avait tenu ce qu'il semble promettre, c'est-à-dire, s'il y avait mis en scène la critique de ce temps-ci, et nous en avait montré en action les habitudes, le caractère et les mœurs. On se plaint que les sources du comique sont taries, que la comédie se meurt faute de sujet : que ne regarde-t-on aux journaux, aux revues, aux mille recueils de littérature et d'art qui se publient de nos jours? Que ne pénètre-t-on dans ces tribunaux littéraires dont les assises se tiennent à tous les carrefours de la presse périodique? Il y a là un monde très-pittoresque, les physionomies curieuses y abondent : depuis le critique qui lit — l'espèce est rare — jusqu'à celui qui ne lit pas les ouvrages qu'il juge; depuis le thuriféraire qui, ayant des visées ambitieuses, ne veut pas mettre, pour les beaux yeux de l'art, des obstacles sur son chemin, et loue intrépidemment quiconque commet un volume, jusqu'au gladiateur brutal qui, ne se sentant pas de force à arriver à rien, fait profession d'éreinter tout le monde et en tire vanité; depuis Vadius encensant Trissotin pour en être encensé, jusqu'à Trissotin agonisant Vadius d'injures pour n'en avoir pas reçu tous les compliments qu'il en attendait, le nombre et la variété des types affluent sur ce théâtre, sans compter les comparses : le marchand de livres, l'entrepreneur de journal et la dame qui s'y intéresse! Oh! monsieur Stapfer, quel riche sujet de comédie vous avez négligé et pour.... Nous ne voulons pas mal parler de l'esthétique; mais n'avouez-vous pas vous-même que c'est chose peu attrayante, en dépensant tant d'esprit à égayer celle que vous nous offrez dans ce volume.

C'est de l'esthétique en effet, et de la plus transcendentale que fait ici M. Stapfer. Ennemi des doctrines absolues il s'amuse à mettre en regard, c'est-à-dire en opposition, les trois principales écoles de critique qui règnent dans le domaine des lettres, et à les montrer se dévorant elles-mêmes, à la grande satisfaction des *douteurs*.

Il y a de l'esprit, avons-nous dit, dans cette causerie, mais il y a aussi de la manière, et la manière n'est pas française. Et puis, c'est un singulier goût que celui d'écrire pour ne rien dire, comme M. Stapfer déclare l'avoir fait (p. 358). Nous ne dirons pas qu'il eût mieux valu commencer

[1] *Petite comédie de la critique littéraire* ou *Molière selon les trois écoles philosophiques*, par M. Paul Stapfer. 1 vol. in-12, Michel Lévy.

par n'écrire rien, car nous ne sommes pas plus qu'un autre insensible aux jeux de l'esprit, seulement nous croyons que ces jeux-là sont de ceux où l'or seul est admis sur le tapis.

P. DOUHAIRE.

On se plaint souvent du prix élevé auquel on vend les bons livres, alors que tant de malsaines productions de notre littérature sont données à des conditions incroyables de bon marché. Ce n'est que trop vrai et c'est ainsi que nous voyons les plus mauvaises choses répandues à profusion parmi les classes pauvres. Ce sont pourtant celles-là qu'il convient d'éclairer. M. Le Play l'a compris. En publiant une nouvelle édition de son magnifique travail, travail sur lequel nous n'avons pas à revenir puisqu'il a été apprécié ici même tout au long, il a voulu que chacun pût se le procurer et faciliter ainsi la diffusion de son œuvre. Nous sommes sûrs qu'il y réussira. Au prix où la *Réforme sociale* (librairie Dentu) est publiée, il n'y a pas en France une seule bibliothèque qui ne puisse l'avoir et certes ce livre y aura une place d'honneur. Nous ne saurions donc trop féliciter M. Le Play du bon exemple qu'il a donné.

La librairie Dentu met également en vente sous peu de jours un ouvrage sur lequel nous reviendrons d'une façon toute particulière, mais que nous tenons à être des premiers à annoncer et que nous signalons d'avance à toute l'attention de nos lecteurs, les *Mémoires du comte Beugnot*.

Annonçons aussi la troisième édition du *Récit d'une Sœur*, par madame Augustus Craven, née de la Ferronnays (librairie Didier). Le succès de ce livre n'est plus à faire. C'est en effet l'une des meilleures publications de notre temps, et les émotions tour à tour douces et poignantes, mais toujours nobles et grandes, qu'elle fait éprouver, remettent l'âme et le cœur. On se sent plus fort soi-même, plus vaillant et meilleur en présence de cette admirable vie du comte de la Ferronnays et de sa femme. On oublie avec eux les petitesses de la vie actuelle, le scepticisme du temps présent et l'on voit d'une façon satisfaisante ce que peut être la vie quand elle a pour guide et pour but Dieu. Il est à désirer seulement que, suivant l'exemple de M. Le Play, on donne bientôt de ce livre une édition à bon marché. Ce serait vraiment faire une bonne œuvre.

F. DE LAUNAY.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 25 octobre 1866.

De quelque côté que nos regards se tournent au dehors, du Mexique à l'Allemagne et de l'île de Crète à l'Italie, ils ne rencontrent que des sujets de tristesse ; et si nous les ramenons à l'intérieur, les inondations, le chômage, la détresse populaire, ne leur offrent encore que les plus affligeants tableaux. Notre politique, il faut le dire, n'est pas heureuse ; partout ses clients succombent. La Saxe, demeurée jusqu'au bout si fidèle à la fortune de Napoléon, et que la Restauration défendit avec une énergie si désintéressée, la Saxe, abandonnée du côté où elle attendait le secours, se résigne à subir la dure loi du vainqueur. Les chrétiens d'Orient, délaissés, retombent sous le cimeterre. Un bâtiment armé part de Trieste pour aller recueillir comme une épave sur le bord mexicain l'empereur d'un jour que nous y avons installé, et le plus illustre de nos protégés, celui que nous avons respectueusement et filialement couvert pendant des siècles, le Pape, voit approcher l'instant où il sera livré, sans garantie, aux passions qui l'attendent [1].

Nous avons trop longuement parlé des affaires d'Allemagne pour y revenir aujourd'hui. Qu'il nous soit permis seulement de saluer au départ ce roi de Hanovre, dont les nobles protestations n'ont pas même trouvé un écho dans notre *Moniteur*, et que son frère couronné de Berlin oblige d'aller chercher en Angleterre, contre les bouleversements de 1866, le refuge que

[1] Au moment où nous écrivons ces lignes, la librairie académique Didier met en vente la *Correspondance politique* de Massimo d'Azeglio, de 1847 à 1865. Nous sommes loin de partager toutes les idées de l'homme d'État italien et nous aurions plus d'une réserve à faire sur ses actes et sur son langage. Mais il a combattu comme dangereux et insensé le programme révolutionnaire de *Rome capitale;* il a voulu que le Pape résidât *seul* à Rome, et que la ville éternelle restât « la capitale inviolable du catholicisme, » traitant toute autre politique de *folie*. C'est là le point qu'il nous suffit de constater en ce moment, sauf à revenir sur la *Correspondance* pour l'apprécier plus complétement.

lui-même alla précipitamment y demander contre les secousses de 1848. Il s'en va, regretté de son peuple, et le château de Claremont, à peine rendu vide par la mort, va recevoir un nouvel hôte, pendant que l'Angleterre, qui ne partage pas le goût de Caton pour la justice vaincue, est tout à la question de savoir si le Zollverein, cette annexion commerciale, va saisir les villes hanséatiques en attendant une incorporation plus complète.

Nous suivons avec plus de sympathie encore ces vaillants Candiotes, qui luttent persévéramment pour des droits que la France a stipulés au traité de 1856 et qu'ils se trouvent aujourd'hui seuls à défendre. Il semble qu'en un temps où l'on parle si haut de la souveraineté des peuples et du suffrage universel, on devrait tenir un peu plus compte de manifestations pareilles. Quelle protestation sera considérée comme sincère et respectable, si ce n'est celle d'une race qui se lève tout entière et qui verse son sang pour son indépendance et pour sa foi? Est-ce que les Crétois sont moins Grecs que les Vénitiens n'étaient Italiens? Et après qu'il a été tant fait en faveur des uns, comment expliquer l'abandon où sont laissés les autres? Contradiction singulière! La guerre d'Orient a été entreprise dans le but de soustraire les chrétiens au protectorat de la Russie et d'améliorer leur sort; l'expédition de Syrie n'a pas été accomplie dans un autre dessein, et aujourd'hui qu'une population chrétienne se dresse pour réclamer l'exécution des engagements pris envers elle, non-seulement on n'appuie pas ses efforts, mais on intervient en quelque sorte contre elle pour la faire rentrer sous la domination de ses oppresseurs!

« Leur insurrection est venue *mal à propos*, a dit une feuille de Londres. D'ailleurs leur seul grief est que leurs maîtres sont musulmans tandis qu'eux-mêmes sont chrétiens. On ne peut pas discuter des goûts et des couleurs ; l'Europe n'a rien à voir là-dedans[1]. » On reconnaît bien là l'égoïsme de l'Angleterre, qui a sacrifié en Danemark le berceau de sa future reine comme en Hanovre le berceau de son antique dynastie, et qui ne s'intéresse plus qu'aux dépêches de Bombay transmettant le cours des indigos, des cotons et des soies. Mais la France ne saurait tenir le même langage ; elle n'est pas une puissance musulmane, et la Providence, en la plaçant à la tête des nations chrétiennes, lui a évidemment imposé des obligations et des devoirs. Ces devoirs et ces obligations s'accordent ici avec les intérêts de son influence dans le monde, et au seul point de vue de sa grandeur tout lui conseille de ne point laisser passer à d'autres le protectorat qu'elle exerce en Orient depuis saint Louis.

Que dire du Mexique? Ce n'est pas sans doute en songeant au drame qui s'y dénoue qu'un journal officieux écrivait il y a quelques jours : « Il fut un temps où la France subissait des affronts, où la volonté des puissances

[1] *Standard*, du 12 octobre.

étrangères pesait victorieusement sur ses résolutions... [1] » Nos soldats, héroïques toujours, mais impuissants à faire triompher une politique impossible, reviennent aujourd'hui de cette contrée lointaine comme il y a un demi-siècle ils revinrent d'Espagne. Les lettres de Venise qui racontent le départ du général Alemann et de son état-major constatent l'attitude pleine de respect de la population italienne devant les représentants militaires de l'Autriche. Nous ne pouvons espérer au Mexique une semblable attitude sur le passage de nos soldats, et la ligne de blockhaus établis de la capitale à Vera-Cruz pour assurer la sécurité de la retraite indique assez les sentiments et les souvenirs que nous laisserons derrière nous. *Tantæ molis erat!* C'est bien assez difficile de fonder un empire en Europe, sans y ajouter la tâche écrasante d'une fondation pareille en Amérique! Les forces humaines sont limitées, et nous venons de voir comment les plus vives intelligences ploient sous le fardeau des préoccupations et des soucis.

Quel spectacle que celui de cette princesse pleine de jeunesse et de vitalité, qui traverse les mers pour venir implorer le suprême appui sans lequel son trône vacillant s'écroule; qui se consume en efforts et en prières, et qui, brisée par la lutte et la douleur, jette à son malheureux époux ce cri laconique et désespéré : « *Tout est inutile !* » Quel tableau que celui de ce télégramme, terrible en sa brièveté et rappelant les trois mots du drame biblique, qui voyage silencieusement au fond des abîmes, pour aller porter son arrêt à l'homme anxieux qui l'attend sur le rivage! Enfin quelle scène tragique que celle de cette folie étreignant un front de vingt-six ans qui semblait fait pour le diadème, et le courbant sous la bénédiction paternelle et la pitié d'un vieillard, consolateur auguste de toutes les infortunes! L'imagination oserait-elle rien concevoir de plus saisissant et ne croirait-on pas lire une des pages les plus émouvantes de Shakespeare! — Toute l'expédition du Mexique est là, avec ses illusions, ses fautes, ses déceptions poignantes et ses ruines. Elle aura dans l'histoire le caractère de ces grands drames qui deviennent légendaires et que les générations se racontent comme un enseignement!

Si notre politique a été malheureuse au dehors, a-t-elle assuré du moins la prospérité intérieure et fondé sur la paix des esprits et le respect des croyances l'ordre moral et la richesse publique? Hélas! des ruines immenses, les listes de souscription qui se succèdent au *Moniteur*, le cri de détresse des tisseurs de Lyon et les attaques furieuses d'une presse qui ne tient pas plus compte de Dieu que de la liberté, fournissent une assez triste réponse.

La France et l'Europe ont lu les admirables lettres de Mgr l'évêque d'Orléans, depuis cette circulaire attendrie où il adopte les pauvres enfants des familles inondées, touchante application du *Sinite parvulos* divin, jusqu'à

[1] *Étendard*, du 18 octobre.

cette page éloquente et courageuse où il a montré, dans les malheurs du temps, la preuve d'un châtiment supérieur et la menace de catastrophes plus redoutables si l'accord de tous les gens de bien n'élève une barrière contre le débordement du mal.

Ce cri, arraché au penseur autant qu'au chrétien, a soulevé les colères d'un philosophisme aveugle qui voudrait bannir Dieu de l'âme humaine et chasser la Providence de la création. Qu'a donc fait Mgr Dupanloup qui puisse blesser la raison et démentir la science ou l'histoire? Est-ce que l'humanité à toutes les époques, est-ce que les hommes d'État, les orateurs, les historiens, les poëtes, les savants, tous les génies qui éclairent la marche des peuples, n'ont pas admis et adoré cette action mystérieuse de la Providence? A moins de proclamer que c'est la fatalité qui gouverne le monde et que nous sommes broyés comme le grain de poussière sous la roue des chars, il faut bien accepter une direction céleste, intelligente et juste, qui commande aux forces qu'elle a créées. La théorie des sophistes du *Siècle* et des *Débats*, de la *Revue des Deux Mondes* et de l'*Avenir*, de l'*Opinion nationale* et de la *Patrie*, nous ferait reculer au delà du paganisme et bien loin des sages, qui, comme Plutarque, entrevoyaient les *Délais de la justice divine*. Mgr Dupanloup est de son temps. Il admire et il suit avec sympathie les découvertes et les progrès de la science ; mais c'est précisément parce que la science, en reculant ses limites, permet d'apprécier chaque jour davantage le néant de l'homme et la puissance de Dieu, qu'il a jugé opportun de rappeler ces vérités en face des cataclysmes qui nous accusent. Le riverain de la Loire ou du Rhône, quand il voit l'eau mugissante grossir dans le lit resserré du fleuve et battre les digues de sable, n'a pas besoin d'être prophète pour annoncer de grands maux. Les digues se renversent et les désastres s'accomplissent. L'évêque d'Orléans n'est point prophète d'une autre manière. Il voit l'audace croissante de la négation universelle, de l'athéisme politique et religieux, et regardant les digues de sable derrière lesquelles nous croyons être abrités, il annonce aussi des bouleversements. Qu'y a-t-il là d'extraordinaire? Il faut aux levées des fleuves la pierre pour élément de résistance, comme aux digues sociales cette autre pierre qui s'appelle les croyances, base indispensable sans laquelle tout est emporté, un jour ou l'autre, sous l'effort du flot.

« Aucune société humaine, disait il y a dix-huit mois le bon sens d'un illustre orateur au Palais-Bourbon, aucune société humaine n'est possible sans quelques idées morales fortement arrêtées... Il faut que ces idées aient sur les esprits l'autorité de la vérité évidente par elle-même, sur les cœurs l'empire de l'instinct qui nous fait agir presque à notre insu... Mais pour que ces idées aient cet empire, il leur faut une certaine origine. Si on ne les fait reposer que sur l'utilité sociale, le voisinage des intérêts humains peut les rendre suspectes. Il en est tout autrement si les peuples sont convaincus que cet ordre admirable qui règne dans l'univers, et que nous al-

lons contempler quelquefois dans les palais élevés à la science, que cet ordre admirable est la pensée et la volonté d'une intelligence supérieure, laquelle est à l'intelligence de l'homme ce que l'immensité de l'univers est à ces œuvres belles, mais périssables, qu'on appelle le Parthénon et Saint-Pierre! (Applaudissements.) »

Et M. Thiers ajoutait, avec le même éclat d'éloquence et de raison :

« Est-il vrai que la religion catholique soit une entrave pour l'esprit humain, qu'elle gêne, en un mot, la pensée humaine? Oh! ce serait bien grave! Mais voyons; jetons un regard sur la marche de l'esprit humain dans les trois derniers siècles. Quel est le plus grand, le plus hardi, et en même temps le plus solide penseur des temps modernes? C'est un Français, c'est l'immortel Descartes; c'est lui qui, j'ose le dire, a été le libérateur de la pensée humaine. C'est lui qui, en philosophie, en posant ce grand principe du doute (non pas du doute pour aboutir au doute, car le doute est le naufrage de la raison humaine), mais le principe du doute pour arriver à la certitude, c'est lui qui, dans cette œuvre immortelle, l'une des plus glorieuses de la nature humaine, le *Discours sur la Méthode*; c'est lui qui a affranchi l'esprit humain. Eh bien, tout ce que l'on sait de Descartes prouve qu'il était resté catholique sincère et fervent. (C'est vrai! Très-bien!)

« Est-ce que le catholicisme a empêché Bossuet d'être l'un des plus vastes penseurs; Pascal, l'un des plus intrépides et même des plus téméraires? Non, et si je sortais de l'Église catholique, est-ce que Newton, Képler n'étaient pas des chrétiens très-fervents? Non, le catholicisme n'empêche de penser que ceux qui n'étaient pas faits pour penser! (Très-bien! très-bien! Rires d'approbation [1]).»

Ce n'est pas un *clérical* qui tient ce langage magnifique et élevé, mais un homme d'État qui se proclame fils de la Révolution française, et que personne ne saurait accuser de n'être pas de son temps.

Nous pourrions invoquer les mœurs de peuples voisins, qui ne passent point pour superstitieux et qui ne font nullement rougir la civilisation. Est-ce que les Anglais, est-ce que les Américains, qui ont cependant la théologie *cotonneuse,* suivant un mot spirituel de M. de Gasparin, n'ont pas leurs jours de jeûnes et de prières publiques, afin de fléchir le ciel et d'éloigner les fléaux qui peuvent atteindre les peuples? Est-ce que Abraham Lincoln ne s'est pas demandé si la terrible guerre de la sécession n'était pas le châtiment de l'esclavage, et si Dieu n'avait pas voulu noyer dans le sang toutes les richesses acquises par ce moyen coupable?

Soit, s'écrient les adversaires ameutés de Mgr Dupanloup; mais qu'alors votre Providence déchaîne les épidémies et les inondations sur ceux qui ont commis le mal, au lieu de frapper des innocents. Ce n'est pas le cultiva-

[1] *Discours de M. Thiers sur la Question romaine,* p. 41, 60 et 61. — Lheureux, édit.

teur d'Amboise ou de Jargeau qui était au congrès de Liége, ni le colon d'Algérie qui faisait partie des solidaires de la Loge *l'Avenir*.

On l'a justement rappelé à la coalition des matérialistes et des officieux : que deviendrait, avec leur théorie, la loi mystérieuse mais nécessaire de la solidarité humaine et du sacrifice ? Est-ce que les soldats fauchés aux rives du Potomac étaient les fauteurs de l'esclavage en Amérique ? Est-ce que nos enfants, tombés dans des guerres que nous avons condamnées, étaient responsables des entreprises qu'ils ont servies? Si le coupable seul doit être puni de la faute commise, comment portons-nous tous les jours la peine d'actions qui nous sont étrangères? La presse honnête n'est-elle pas enchaînée en expiation des anciens écarts de la presse révolutionnaire? Et un attentat commis par six Italiens n'a-t-il pas fait peser la loi de sûreté générale sur trente-sept millions de Français?

Mais nos adversaires reconnaissent eux-mêmes cette loi de la solidarité, puisqu'ils la pratiquent. Grâce à Dieu, elle a un bon côté, et si elle attire des malheurs, elle vaut aussi des secours et des bienfaits. Pourquoi ces souscriptions ouvertes par toute la France pour les inondés de l'Orléanais et de la Touraine ? Pourquoi 30 ou 40 millions d'hommes s'émeuvent-ils en faveur de 100,000 infortunés, et se privent-ils dans leur luxe ou leur bien-être pour donner du pain et du linge à ceux qui n'en ont plus ? C'est qu'ils se sentent, à Paris, à Rouen, à Strasbourg, à Bordeaux, frappés dans les paysans d'Amboise, c'est-à-dire solidaires d'une infortune qui les a épargnés.

Mais si les journaux que nous réfutons ne veulent pas faire remonter à Dieu la cause de nos désastres, ils n'hésitent pas à imputer aux partis la responsabilité des échecs de leur politique et celle des douleurs qu'ils n'ont pas su prévoir. Ils accusaient hier toute une opinion d'affamer la population lyonnaise, et l'un d'eux allait jusqu'à dire que « la vraie cause » du mal pourrait bien être « autant à Rome qu'à Lyon [1]. » Ainsi les défenseurs du Pape et des idées conservatrices et libérales, ceux qui ont regretté le traité de commerce, combattu les aventures, prévu les embarras et les souffrances, vont être responsables des difficultés et des maux qu'ils ont annoncés! Ils se sont épuisés en efforts pour éclairer l'imprévoyance et conjurer le péril, et on leur reproche d'être les auteurs de tout ce qui arrive ! C'est à confondre!

> Est-ce Hermione ? Et suis-je Oreste enfin ?

Quoi ! les tisseurs de Lyon sont dans la misère, et c'est la faute du Pape et des *anciens partis ?* Est-ce le Pape qui, depuis 1858, a fait tomber l'exportation des étoffes de soieries façonnées de 84 millions à 7 millions, déca-

[1] *Opinion Nationale.*

dence inouïe dans le court espace de huit années! Les *canuts* réclament, comme un des principaux remèdes à apporter à leur situation, la nouvelle loi sur les sociétés, qui dort depuis deux ans dans les cartons du Corps législatif et dont l'opposition, à la fin de la session dernière, demandait la discussion d'urgence. Est-ce aux anciens partis qu'il faut attribuer le refus et la clôture qui ont renvoyé le projet à l'année prochaine? La crise de la métallurgie, le dépérissement de la marine marchande, constatés dans un récent document officiel[1], sont-ils le fruit de l'hostilité de Rome et des

Ceux qui le disent savent bien le contraire, mais c'est qu'ils voient dans Rome, et avec raison, la clef de voûte de l'édifice qu'ils veulent démolir; voilà tout le secret de leurs attaques. Un de leurs coryphées a dit un jour : « Avant de tuer le christianisme, il faut le déshonorer. » La tactique est la même. Avant de renverser le Pape, on le vilipende, et, comme prélude à l'expulsion du catholicisme des sociétés modernes, on le dénature et on le calomnie. Il est trop vrai qu'au dix-huitième siècle, l'incrédulité railleuse et la guerre à Dieu sont restées bien en arrière de tout ce qu'on voit de nos jours. Les encyclopédistes daignaient encore estimer la morale évangélique et honorer ceux qui la représentent; ils s'inclinaient au moins devant la sœur de charité. Aujourd'hui tout est conspué, et la femme admirable qui se voue au service de la vieillesse, de la maladie et de toutes nos misères, n'est plus traitée par une certaine école que de *vermine* et de *pou de bois*[2]!

Le dernier mot de ce dévergondage serait une transformation radicale de la société telle que dix-huit siècles de christianisme l'ont constituée, et Mgr Dupanloup n'est pas seul à le dire. L'évêque de Rodez est d'accord avec lui dans une lettre pastorale relative aux inondations, et Mgr Plantier ne parle pas autrement dans l'éloquente circulaire qu'il vient d'adresser à son clergé. « Des sociétés sans Dieu, s'écrie-t-il, des empires sans limites, des gouvernements sans entrailles, des peuples sans liberté, un droit sans fondement et sans précision, une patrie sans souvenirs, une Église sans indépendance, voilà les principaux linéaments de la transformation que la révolution voudrait accomplir, et dont nous sommes destinés à recueillir l'héritage si Dieu n'arrête pas, dans sa miséricorde, le mouvement désastreux qui nous emporte. »

C'est bien là, en effet, le point fondamental; c'est la société tout entière qui est attaquée dans la religion, dans la Papauté. Comme à une époque néfaste de notre histoire, le débat s'agite d'abord dans les régions philosophiques, entre l'athéisme et Dieu, avant de descendre dans la rue et de se vider dans le sang. Les étudiants de Liége, qui ne représentaient pas, il faut le dire bien haut, la jeunesse française et belge, mais qui représentaient les catholiques?

[1] Rapport de la commission permanente des valeurs, par M. Heurtier, conseiller d'État, *Moniteur*.
[2] Ch. Sauvestre, *Opinion Nationale*.

doctrines de maîtres en renom et de professeurs établis par l'État, les étudiants de Liége ont laissé entrevoir que de la négation platonique au bouleversement il n'y a pas le diamètre de la terre. Beaucoup d'hommes, malheureusement, ont une préoccupation médiocre des intérêts religieux, mais tous les honnêtes gens tiennent au maintien d'une société réglée. C'est à eux à méditer les conséquences de toutes ces théories ; c'est à leur instinct conservateur que Mgr Dupanloup fait appel, en les conviant à s'unir pour le bien public contre l'ennemi commun.

Ce sont les inondations qui ont donné lieu à ce grave débat, et bien que cette question spéciale soit traitée plus haut d'une manière étendue, nous voudrions cependant en dire ici quelques mots. On a rappelé cette parole de l'Empereur en 1857 : « Je tiens à honneur qu'en France les fleuves, comme les révolutions, rentrent dans leur lit et qu'ils n'en puissent plus sortir [1]. » Il serait temps que cette parole reçût son exécution. Les derniers événements ont montré qu'un fléau ne se supprime pas, comme un journal, par simple décret, et que pour en empêcher le retour, il faut de la prévoyance, des sacrifices et de persévérants efforts. Si l'on avait apporté à l'endiguement de nos rivières autant de soin qu'on en a mis à endiguer le droit de réunion, la liberté de la presse et le reste, nous n'aurions pas à gémir aujourd'hui sur des décombres et nous n'entendrions pas un journal proposer l'organisation de *trains de pitié* pour exciter la charité publique. Puisque la France est assez riche pour payer sa gloire et aussi ses échecs, elle doit l'être surtout pour garantir chez elle la fortune et la vie de ses enfants, et, sur un budget de plus de deux milliards, il est impossible qu'elle ne trouve pas les millions réclamés par cet impérieux besoin. Avant de songer aux bords du Rhin et de l'Escaut, conquérons les bords de nos fleuves et de nos rivières.

Comme tout se tient en politique et comme une faute commise en un point rejaillit sur l'ensemble ! On évalue à 200 millions la transformation de notre armement, rendue nécessaire par les victoires et les agrandissements de la Prusse. Mais si nous n'avions pas permis à la Prusse de devenir ce qu'elle est aujourd'hui, c'est-à-dire une menace pour notre grandeur, la puissance du fusil à aiguille ne serait pas plus soupçonnée qu'elle ne l'était il y a un an à pareille époque, nous n'aurions point à fabriquer en hâte des fusils Chassepot, et l'argent exigé par la confection de cet engin pourrait être consacré à l'agriculture.

En attendant, la charité nous donne de beaux exemples. Partout elle s'empresse à secourir les dépossédés et les déguenillés de nos campagnes ; tous nos évêques ont excité son zèle, et le Souverain Pontife, dont le trésor a été réduit à de si pauvres ressources par les spoliations italiennes, a cependant tenu à envoyer son offrande. Comment ne pas se souvenir, en de telles cir-

[1] Discours d'ouverture de la session législative, 16 février 1857.

constances, des services rendus il y a dix ans par la société de Saint-Vincent-de-Paul, et ne pas regretter que cette grande source charitable ait été tarie !

Au milieu de ces tristesses, deux consolations nous sont venues. A Genève, la liberté du catholicisme vient d'obtenir une victoire dont il convient de reporter l'honneur à la patriotique attitude et au noble langage de Mgr Mermillod. Le grand-conseil discutait un projet de loi sur les cultes et l'exercice de la bienfaisance, qui constituait légalement le catholicisme dans un état évident d'infériorité vis-à-vis du protestantisme. Mgr Mermillod a réclamé par une lettre pleine d'élévation que nous voudrions pouvoir citer tout entière. « Il ne dépend pas de nous, a-t-il écrit au grand-conseil, d'abroger les traités de Vienne et de Turin ; c'est par eux que la majeure partie de la population catholique s'honore d'appartenir au canton de Genève et à la Confédération helvétique ; elle tient par ses entrailles à la patrie suisse ; mais en face des tendances qui troublent l'Europe et qui menacent de remplacer le droit par la force, nous pouvons bien dire qu'il nous semble au moins inopportun de discuter ces actes qui sont la base historique et diplomatique de la nationalité du nouveau territoire. Quant à la mise en pratique de certains articles du traité de Turin, le clergé sait qu'il doit être de son temps et de son pays. Il y a vu porter des atteintes successives depuis de longues années, il n'a jamais fait appel et ne veut faire appel à aucune intervention diplomatique ; il a réclamé la paix par la justice. Personne donc ne peut soupçonner notre patriotisme, car nous savons qu'après le secours de Dieu nous n'avons pas d'autre appui ; nous n'en sollicitons point d'autre que notre droit, le droit commun, l'esprit de justice et d'impartialité de nos concitoyens. »

Ces sentiments ont rencontré l'accueil dont ils étaient dignes : les députés des divers partis se sont réunis dans un vote commun pour reconnaître les droits de l'Église catholique en matière de budget, et son indépendance pour le reste.

L'Espagne a fait un pas en avant dans la voie où l'auteur de l'*Abolition de l'esclavage*[1] lui montrait éloquemment, il y a peu d'années, son honneur de puissance catholique en même temps que son intérêt matériel. Ce n'est pas assez sans doute que ce décret déclarant libre tout esclave au moment même où il pose le pied sur la terre d'Espagne, ni que cette ordonnance réprimant la traite plus sévèrement que par le passé ; mais c'est un pas vers des mesures plus complètes, vers la seule politique qui puisse empêcher la décadence morale et la perte de la plus belle des colonies espagnoles. C'est la condamnation du système pratiqué depuis trois siècles et l'espérance d'une prochaine victoire donnée aux défenseurs de la liberté humaine.

[1] M. Augustin Cochin, l'*Abolition de l'Esclavage*, t. II, liv. v.

Nous ne voudrions pas finir sans dire quelques mots des fêtes qui viennent de marquer l'anniversaire de l'indépendance belge. Elles ont revêtu cette année un caractère tout particulier, et dans les discours échangés, comme dans les démonstrations populaires, le sentiment national s'est affirmé avec une persistance et un éclat que le *Pays* et quelques écrivains de notre presse officieuse sont seuls à méconnaître. « Je bois à la France entière, a dit le jeune roi Léopold en répondant au toast des gardes nationaux parisiens, et j'aime à le proclamer, les Belges se rappelleront toujours avec reconnaissance ce que la France a fait pour fonder leur indépendance nationale. » C'est à nous de ne pas l'oublier non plus, en nous souvenant que la Belgique est devenue le dernier asile de la liberté sur le continent, et que nous avons le plus grand intérêt, non-seulement au maintien de son indépendance, mais au succès de sa constitution. Ainsi que M. le prince de Broglie l'a si bien dit aux Belges : « Si vous réussissez, l'épreuve est faite ; tout le monde pourra réussir comme vous, et la société moderne sera sauvée. »

Léon Lavedan.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'AGRICULTURE ET LA POLITIQUE

I

On ne sera pas étonné, je l'espère, du double titre donné à ce travail. Tous les grands intérêts d'une nation sont étroitement unis et solidaires; on n'en blesse jamais un isolément, ni dans l'ordre matériel, ni dans l'ordre moral, et le mot célèbre du baron Louis : « Faites-moi de bonne politique, je vous ferai de bonnes finances, » demeure universellement et perpétuellement vrai. Ce n'est donc ni pour un vain plaisir ni par une secrète amertume que je veux entremêler ici et tenir constamment en regard les souffrances de l'agriculture et les griefs de la politique. C'est la nature même des choses qui crée ce rapprochement, et il faudrait bien plus d'efforts pour s'y soustraire que pour s'y livrer.

Je ne me placerai pas non plus à un point de vue rétrograde. Les esprits sensés ne demandent et ne souhaitent plus le retour d'aucun ancien régime; ils croient fermement, sincèrement, à l'avenir de toutes les libertés : de la liberté religieuse comme de la liberté politique, de la liberté des échanges commerciaux comme de la liberté des idées. Si j'en juge par toutes les délibérations agricoles qui me sont connues, on ne réclame pas plus le rétablissement de l'échelle mobile qu'on ne réclamerait la résurrection des parlements ou des intendances provinciales, non que ces institutions fussent mauvaises en elles-mêmes, mais parce qu'elles ne sont plus appropriées à notre temps. Ce n'est donc pas l'aspiration vers le libre échange qui sera combattue ou condamnée ici; ce n'est même pas son introduction par l'emploi absolu et arbitraire de l'autorité quoique je le blâme

toujours. Il y a des cas où un gouvernement, après mûr examen, peut ne pas se laisser trop longtemps ou trop docilement entraver par l'égoïsme ou l'aveuglement des intérêts privés. Si Louis XVI, qui avait si bien compris Turgot, l'avait soutenu contre la résistance des traditions surannées, et les avait sacrifiées à son ministre plutôt que de se laisser intimider par des clameurs, la Révolution peut-être eût été conjurée, et la France aurait devancé d'un siècle des prospérités et des sécurités qu'elle ne connaît pas même aujourd'hui [1]. Mais si Louis XVI eût mis tout son pouvoir au service des réformes économiques, il eût dû y mettre aussi toute sa prévoyance, toute sa sollicitude, et, à côté de la moindre destruction, préparer ou assurer un équivalent réparateur. On peut donc accepter en principe le libre échange; on peut même, si l'on partage la conviction des libres échangistes, accorder un bill d'indemnité aux procédés brusques et sommaires à l'aide desquels le libre échange nous a été imposé. Mais ce qui donne lieu aux plus justes doléances, c'est qu'après avoir fait ces deux énormes concessions, on cherche vainement autour de soi les compensations, les adoucissements, les mesures transitoires qui, dans l'intérêt même de la liberté du commerce, auraient dû accompagner son intronisation parmi nous.

Comment tant de légèreté ou tant de dédain a-t-il présidé à l'accomplissement de mesures d'une si grande portée? Déjà je retrouve ici la politique, et c'est la politique seule qui peut nous donner la réponse.

Le gouvernement a traité l'agriculture comme il a pris malheureusement l'habitude de traiter beaucoup d'affaires d'une autre nature. Aujourd'hui on n'aime pas assez le contrôle des corps réguliers et permanents; on ne recherche pas assez le contact et le conseil des hommes à la fois compétents et indépendants. S'il s'agit de l'Allemagne et du Danemark, on s'irrite de la parole de M. Thiers et on étouffe la voix de M. Larrabure. Quand une discussion devient trop pressante, quand une argumentation embarrasse, on aime à s'en délivrer en faisant jouer dans le lointain la perspective d'un plébiscite et d'un appel au suffrage universel, qui, en beaucoup de matières, prononcerait à peu près au hasard. Le général Bonaparte disait, à son entrée en Italie : « J'estime plus l'opinion d'un Brignole que celle de cent bateliers génois. » Aujourd'hui, d'un bout de l'Europe à l'autre, on parle et on agit en sens inverse; on trouve beaucoup plus habile, et peut-être beaucoup plus commode, de consulter et d'écouter les bateliers. C'est ainsi qu'on peut s'expliquer la

[1] Voir les papiers inédits de Turgot récemment publiés, et un très-curieux travail de M. le baron de Larcy (*Correspondant* du 25 septembre 1866).

conduite singulière qui a été tenue depuis quinze ans à l'égard de l'agriculture. Dès le début du second Empire, on constitua, aux vifs applaudissements du public agricole, un grand conseil de l'agriculture; les membres de ce grand conseil furent généralement bien choisis. Il n'a manqué à cette excellente conception qu'une seule chose : la vie. Jamais les hommes sages et éclairés que l'on venait de former en corps délibérant n'ont été admis à délibérer. Quand le Corps législatif a essayé de revendiquer quelques-unes des attributions tombées en si prompte désuétude, le gouvernement en témoigna de l'humeur, et il a préféré chercher une autre juridiction, convoquant des assises extraordinaires sous le nom d'enquête agricole.

Assurément, mieux valait cela que rien; mieux valait une consultation qui risquait de se perdre par son étendue même qu'un froid refus ou une impitoyable surdité. Mais enfin l'enquête agricole n'a été résolue qu'à la suite d'innombrables doléances; n'aurait-il pas mieux valu conjurer ces plaintes? Elle va constater des fautes graves et des souffrances douloureuses; n'aurait-il pas mieux valu ne pas commettre ces fautes et prévenir la ruine momentanée d'une partie de la fortune publique? Il y a donc là un vice d'habitude, on serait tenté de dire un vice de tempérament; trop d'insouciance quand il s'agit d'appeler la lumière, et plus d'apparence que de réalité dans la façon d'interroger quand, tardivement et de guerre lasse, on interroge. Il n'est pas jusqu'au Questionnaire servant de texte à l'enquête agricole auquel on ne puisse adresser le même reproche; cinq ou six questions tout au plus sont à débattre. Pour obtenir des réponses claires, précises, se résumant aisément, aboutissant naturellement à un ensemble coordonné, intelligible et révélant avec un caractère incontestable la pensée des agriculteurs, il fallait un questionnaire concis, limité, ne se prêtant pas plus aux divagations qu'aux malentendus. Est-ce là ce qu'on a fait? Non. Je viens de voir des hommes fort éclairés, fort dévoués à l'agriculture, appartenant aux opinions les plus diverses, quelques-uns même n'appartenant à aucune, j'ai vu ces hommes aux prises avec le Questionnaire, j'ai été témoin de leurs anxiétés et presque de leurs angoisses, j'ai vu la sueur gagner leur front quand ils travaillaient à bien saisir le sens des cent soixante et une questions qu'on leur donnait à résoudre. Les rédacteurs du Questionnaire ne me sont pas connus. Je suis fort loin de les accuser de perfidie et je crois qu'ils ont cédé purement et simplement, eux qui nous accusent de routine, à la routine bureaucratique; mais enfin, si quelqu'un avait eu l'arrière-pensée, le parti pris de faire avorter les réponses par la complication et par l'abondance des questions et de noyer les gens, sous

prétexte de les tirer de l'eau, je défierais ce quelqu'un-là de trouver un procédé plus sûr pour arriver à son but que les soixante-dix-neuf pages in-quarto du Questionnaire, premier élément et point de départ de l'enquête agricole. La statistique y est à chaque instant confondue avec l'agriculture, et le gouvernement nous demande dans une foule de cas ce que lui seul pourrait nous apprendre. Qui de nous sait aussi bien que lui quel est l'état hypothécaire de la propriété en France, puisque lui seul a, d'un bout de la France à l'autre, tous les bureaux et tous les registres des hypothèques sous la main? A quoi bon nous interroger sur les tarifs de transport par canaux ou par chemins de fer, quand lui seul peut vérifier tous les tarifs, tous les cahiers des charges, tous les tableaux que le simple cultivateur et même le riche propriétaire ne connaissent pas, ou ne connaissent que dans des rapports très-restreints et dans une sphère très-étroite.

La première réponse à l'enquête doit donc, ce me semble, être celle-ci : Nous regrettons que l'agriculture n'ait pas une représentation normale, permanente et compétente; nous regretterions qu'elle n'eût d'autre avenir que des enquêtes à longs intervalles provoquées seulement par le mal accompli, et dirigées, même involontairement, de façon à les faire avorter dans la multiplicité et la confusion des réponses [1].

[1] Je viens de voir fonctionner à Segré le questionnaire ambulant, c'est-à-dire l'enquête orale : j'ai assisté là et j'ai pris part à des scènes d'un comique indescriptible. Cependant le sujet est trop triste pour qu'on s'y égaye, et je veux relever seulement ce qu'il est permis d'appeler le caractère administratif français et l'intrusion de la politique. Je commence par rendre pleinement hommage à M. Migneret, conseiller d'État, qui présidait la séance. Il m'a paru fort versé dans la science administrative, mais préoccupé au suprême degré de donner à son attitude la forme et l'importance judiciaire, au lieu de provoquer familièrement et de faciliter les explications au milieu d'une population peu accoutumée à des séances aussi solennelles. On va en juger.

M. le conseiller d'État ayant offert la parole à qui désirerait la prendre, tout le monde garda le silence. Un des assistants finit alors par dire que chacun s'en rapporterait volontiers à ce que dirait M. de Falloux. M. Migneret protesta aussitôt contre l'idée d'une déposition collective et déclara qu'il ne pourrait l'admettre. Je me hâtai de dire à mon tour que je ne me reconnaissais nullement le droit de parler pour autrui, et que je demanderais seulement la parole sur les points qui me sembleraient le comporter. Ceci était encore trop simple pour être admis. M. Migneret m'annonça qu'il ne pouvait tolérer aucun dialogue ; que, si j'avais quelque chose à dire, je le disse tout de suite, et puis qu'on passerait à un autre, et ainsi de suite. Je présentai quelques objections à ce mode de procéder, puis je me soumis, et je commençai par ces mots : « Le questionnaire ayant le tort... » M. Migneret m'interrompit aussitôt et me déclara qu'il ne souffrirait point qu'on critiquât le questionnaire. Je répondis que je pourrais placer mon observation sous forme d'éloge, si cela lui convenait mieux. — « Je ne souffrirai pas davantage que vous en fassiez l'éloge,

II

Il y a un principe qu'il faut admettre au bénéfice du ministre de l'agriculture : c'est qu'il y a des lois générales de la nature sur esquelles il ne peut absolument rien et dont il serait puéril de le rendre responsable, comme le font quelquefois des masses injustement exaspérées. Quelles que soient donc l'activité et la vigilance d'un gouvernement, il n'empêchera jamais certains résultats fâcheux provenant d'une disette ou d'un excès de production ; mais ce ne seront là aussi que des accidents éphémères, et, ce qu'on a le droit d'exiger, c'est qu'on ne se fonde pas sur l'exception comme si elle était la règle. Nous n'imputons pas au gouvernement la stérilité de nos épis, mais nous demandons qu'à son tour, il veuille bien ne pas nous reprocher leur fécondité ; nous demandons que toutes les mesures soient prises, que toute la législation soit combinée en vue

me fut-il répondu. Vous n'avez rien à critiquer ni à louer dans ce qu'a fait ici l'administration. Parlez sur l'agriculture. » — Je me soumis de nouveau, et je parlai du prix des céréales. M. Migneret dicta lui-même ensuite ma déposition avec une parfaite exactitude au secrétaire de la sous-préfecture. Cependant un des assistants remarqua qu'il se glissait une légère erreur dans la rédaction, et me le fit observer. M. Migneret considéra cette interruption comme un manquement à l'ordre, et répéta avec beaucoup d'autorité que chacun ne devait parler qu'à son tour. Je perdis alors un peu patience ; je recueillis malgré lui l'observation utile qui m'était faite, et elle fut insérée sans autre difficulté dans ma déposition. M. Migneret reconnut lui-même que cette réglementation était par trop étroite. Il finit par s'en relâcher, mais à condition qu'une observation s'échangerait uniquement par son intermédiaire, comme cela se pratique dans les cours d'assises. On comprendra, et ceci est mon seul but, quel embarras et même quelle intimidation un tel mode d'enquête doit inspirer à des campagnards qui voient chaque parole devenir l'objet d'une véritable lutte. A Segré la plupart des assistants se sont retirés sans avoir osé dire un mot de ce qu'ils voulaient faire entendre.

Quant à la politique, j'ai le droit de dire qu'elle s'est montrée beaucoup trop à découvert dans mon exclusion personnelle. Le gouvernement m'a donné il y a quatre ans les prix de ferme dans le département de Maine-et-Loire ; je suis président du Comice agricole de Segré. Je n'ai été appelé pour l'enquête de Maine-et-Loire dans aucune commission, et, pour que mon exclusion fût plus directe et de meilleur goût, on avait appelé dans la commission le vice-président de mon comice : je n'avais pas été averti non plus de la présence de cette commission à Segré ; c'est un journal qui m'en a informé. Et cependant sept ou huit personnes avaient reçu des lettres de convocation. M. le duc de Fitz-James, qui n'avait pas été averti plus que moi, s'en est plaint dans sa déposition. M. Migneret a répondu que les personnes qui avaient reçu une convocation l'avaient sollicitée. M. Migneret a commis là une erreur involontaire, et plusieurs personnes convoquées l'avaient été par le choix spontané de l'administration.

de la prospérité et pour faire de cette prospérité notre état régulier, normal et croissant. Est-ce là notre situation ? Je ne le pense pas.

En même temps que l'on décrétait le libre échange, l'on devait savoir et l'on savait qu'on allait placer brusquement l'agriculture française en face d'une concurrence formidable. Puisqu'on l'appelait au combat, il fallait lui donner des armes, et des armes égales à celles de ses concurrents. Les orateurs officiels et les écrivains officieux parlent souvent, même à propos de l'agriculture, de la vaillance française et prétendent que l'on fait injure à la nation, quand on doute de sa supériorité partout où elle se présente. Cela est vrai, mais dans une certaine mesure, que le bon sens indique aisément et que l'on ne peut oublier sans courir de grands risques. Fait-on une injure à l'armée française quand on modèle ses instruments de combat sur ceux de l'étranger et qu'on épie soigneusement tous les perfectionnements adoptés par l'ennemi possible, afin d'en armer à la même heure et au même degré le fantassin, le cavalier ou l'artilleur français ? En agriculture, l'arme de combat, c'est la production abondante et à bon marché. Le libre échange devait donc se présenter au pays escorté d'un certain nombre de mesures qui s'offrent d'elles-mêmes à la pensée : diminution des charges qui pèsent sur le sol, facilité de la main-d'œuvre, développement des moyens de circulation. Qu'a-t-on fait dans cette voie soit avant la promulgation du libre échange, soit depuis ? Rien ou trop peu, et c'est là, qu'on en soit bien convaincu, ce qui a créé tant d'hostilité contre le libre échange lui-même. On a imputé à la liberté du commerce, pensée généreuse, séduisante, des torts qui ne lui appartiennent pas en propre et que des amis plus attentifs auraient pu lui épargner. Passons donc rapidement en revue les précautions qu'on aurait dû prendre et qu'on n'a pas prises, en nous renfermant soigneusement dans la sphère où le gouvernement de la Providence n'est pour rien et où le gouvernement des hommes est pour tout.

III

La propriété foncière, c'est-à-dire l'agriculture, porte à elle seule presque tout le poids des impôts. J'en emprunte le tableau à un journal qui n'est pas suspect d'opposition systématique, l'*Opinion nationale*. Elle dit : « Le mal est dans une législation vicieuse qui accable l'agriculture de charges exorbitantes et la livre en proie à une fiscalité ruineuse.

« Elle paye :

« 1° Les impôts de l'État ;

« 2° Les impôts départementaux qui dépassent souvent le quart de l'impôt de l'État;

« 3° Les impôts communaux qui équivalent au quart ;

« 4° L'impôt des prestations qui est du cinquième, l'enregistrement des baux ; le tarif exorbitant des officiers publics ; l'entretien des chemins vicinaux ; les octrois, car c'est l'agriculture qui paye l'entrée des bestiaux dans les villes. On a calculé que sur 160 millions d'octrois, l'agriculture payait 100 millions.

« Dans beaucoup de communes les prestations ne suffisent pas pour l'entretien des chemins vicinaux ; si la commune n'a pas de ressources on met un nouvel impôt pour combler le déficit.

« D'ailleurs, cet impôt des prestations pour l'entretien des chemins devrait être départemental, ou frapper l'habitant des villes comme l'habitant des campagnes, puisque les chemins servent aux villes comme aux campagnes.

« A toutes ces charges ajoutez les droits de mutation et de succession et vous aurez une idée de ce que le fisc prend à l'agriculture. Il faut d'ailleurs remarquer que, dans le droit de succession on ne tient pas compte des charges qui pèsent sur la propriété. Ainsi une terre valant cent mille francs est grevée d'une hypothèque de cinquante mille francs : le fisc réclame les droits sur le taux de cent mille francs.

« Mais l'avidité du fisc ne se borne pas là ; il sait tirer parti aussi de la créance hypothécaire. Ainsi un père lègue à ses enfants la propriété de cent mille francs grevée d'un hypothèque de cinquante mille francs, et les droits de mutation portent sur cent mille. En même temps, le créancier de cinquante mille francs lègue cette créance à son fils ; les droits de mutation frappent cette créance. De sorte que le fisc perçoit les droits de mutation sur cent-cinquante mille francs pour une propriété qui n'en vaut que cent mille.

« Supposez maintenant cette propriété de cent mille francs grevée d'une hypothèque de quatre-vingt dix mille francs et transmise à des collatéraux, les dix mille francs de passif restant ne suffisent pas à satisfaire le Trésor[1]. »

[1] *Opinion nationale* du vendredi 19 octobre 1866. — Dans une remarquable brochure intitulée : *Une déposition à l'enquête agricole*, par le vicomte de Meaux, je lis : « Le taux exorbitant de nos droits de mutation n'est autre chose qu'une lutte barbare entre l'exaction et la fraude, il provoque manifestement la fraude et ne peut s'excuser qu'en la supposant toujours. Le Trésor ne perdrait rien à un abaissement considérable de ces droits, il arriverait ce qui est arrivé à la suite de la réforme postale, ce qui arrive toutes les fois que le législateur abaisse des droits excessifs pesant sur des actes à peu près inévitables. La fraude diminuerait peu à peu à mesure que la sincérité des déclarations deviendrait moins onéreuse. »

D'autres aperçus du même genre pourraient être signalés à l'attention publique. Après une longue attente et d'incessantes pétitions, le sel, objet de première nécessité pour l'amendement de la terre comme pour le ménage du pauvre, avait été dégrevé. L'impôt sur le sel a été rétabli et reste toujours dans des proportions exorbitantes. La facilité des échanges entre terrains contigus est aussi d'un intérêt quotidien pour l'agriculture. Des parcelles de terre appartenant à des propriétaires différents créent des difficultés d'exploitation, exigent des clôtures, des fossés qui demeurent autant de terrains improductifs. Une loi de 1824 dégrevait sensiblement des droits de mutation tout échange de terrains contigus; cette loi a été abolie, et le fisc a repris ses rigueurs. Les maisons qui n'ont que cinq ouvertures supportent un impôt de portes et fenêtres très-modéré ; on a souvent demandé que cette faveur s'étendît aux maisons de ferme ayant dix ouvertures. Pourquoi dans l'enseignement primaire ne pas donner aux enfants quelques notions simples et claires sur l'agriculture? Pourquoi plus de liberté ne serait-elle pas laissée au père de famille pour retenir ses enfants près de lui durant les travaux de la récolte? Bien longue serait la liste des mesures à prendre, peu importantes au premier coup d'œil, mais dont l'ensemble formerait dans une législation sympathique aux campagnes une suite d'améliorations pratiques et efficaces. Le remaniement des impôts, leur diminution, leur meilleure application, ce sont là des questions qui impliquent éminemment la responsabilité du pouvoir, et c'est là un des premiers points sur lesquels il importe d'insister.

En agriculture comme en politique il peut y avoir deux motifs de doléances : la loi elle-même ou la façon dont on l'applique. En politique, une fraction notable de l'opposition critiquait radicalement la constitution de 1852. Un sénatus-consulte vient d'interdire de discuter la constitution. Beaucoup d'hommes parlementaires déplorent cette interdiction, convaincus qu'on n'arriverait jamais à rien perfectionner si l'on était mis d'avance dans l'impossibilité de rien critiquer. Mais enfin, le sénatus-consulte une fois promulgué, il aura force de loi jusqu'à sénatus-consulte nouveau. D'ici là l'opposition ne se trouvera pas réduite au silence. Elle se renfermera plus étroitement dans le cadre légal de la constitution, mais elle dira : . . . .

. . . .

. . . .

. . . .

. . . . L'opposition passant en revue la politique étrangère dira : Vous avez eu raison d'aller en Orient, mais il fallait y laisser d'autres traces de votre passage. Vous avez eu raison d'invoquer la politique séculaire de la France en Italie, mais vous avez eu tort de

ne pas la suivre. Il était bon de combattre au delà des Alpes la prépondérance autrichienne, mais il ne fallait pas pour cela sacrifier les intérêts de la France elle-même et créer de vos propres mains une situation beaucoup plus périlleuse pour nous que la situation antérieure. Vous avez eu raison de ne pas laisser relever à Vienne l'empire d'Allemagne, à supposer que cette prétention y existât, mais il ne fallait pas accorder à Berlin ce que vous refusiez à Vienne en rapprochant, c'est-à-dire en doublant le péril.

Je souhaiterais que les agriculteurs tinssent, proportions gardées, un langage analogue : Le libre échange, diraient-ils, résulte désormais de traités internationaux, il est un fait accompli et légal. Vous avez donc raison de nous préparer et de nous conduire à l'acceptation de la plus large concurrence ; c'est là le progrès naturel et légitime du temps. On a d'abord détruit les entraves de province à province, on a multiplié ensuite les rapports de royaume à royaume. La vapeur a été merveilleusement utilisée ; les chemins de fer en sont nés. Aujourd'hui les cinq parties du monde se visitent et s'exploitent plus rapidement, plus fructueusement que ne se visitaient et ne s'exploitaient il y a cent ans les contrées les plus rapprochées. Vous ne pouvez donc trop nous avertir, vous, nos guides et nos maîtres, vous ne pouvez trop nous stimuler dans cette voie ; mais vous avez tort quand, en nous annonçant et en nous imposant toutes les libertés commerciales, vous maintenez et souvent vous aggravez toutes les anciennes charges fiscales. Que le blé français lutte sur le marché européen avec le blé d'Odessa et le blé de New-York, soit ; nous nous chargeons de la lutte pour ce qui regarde la qualité du blé ; mais vous, hommes du pouvoir, informez-vous de ce que coûte sa production en Russie et en Amérique, et ne nous demandez par les charges publiques que ce qui nous permettra de produire au même taux. Ainsi, votre système admis, ce que nous vous reprochons, c'est la façon incomplète et inconséquente dont vous le pratiquez. La liberté, la concurrence, nous l'acceptons parfaitement, mais avec l'économie dans les finances et l'allègement dans les impôts.

IV

Une autre condition principale de la production et, par conséquent, de la prospérité agricole, c'est la faculté de se procurer les bras nécessaires et en temps utile, c'est l'équilibre bien gardé entre le prix de ces bras et la somme de leur travail. L'attention du gouvernement doit donc s'appliquer à ce que cet équilibre ne soit pas rompu, et il

exerce dans cette question comme dans beaucoup d'autres une influence décisive. Là aussi, comme ailleurs, il y a un mouvement général des faits, une sorte de courant du siècle que les uns appellent purement et simplement le progrès, que les autres nomment une loi providentielle, mais qui, en tout cas, forme un milieu que chacun de nous subit comme on subit l'état de l'atmosphère. Ainsi les conditions actuelles de la société moderne tendent et tendront chaque jour davantage à l'agglomération des ouvriers dans les villes. L'égalité devant la loi amène naturellement l'égalité dans les habitudes. L'uniformité relative des classes a pour corollaire l'uniformité relative des logements et des vêtements. Ainsi les ouvriers employés à la décoration de nos demeures, les ouvriers employés à l'élégance de nos vêtements iront en se multipliant de jour en jour, et ils ne peuvent se multiplier qu'au détriment des travaux agricoles. L'amélioration du vêtement et du logement est un bienfait, et, quand elle est renfermée dans une juste mesure, un gage de bien-être. L'effort du gouvernement ne doit donc pas tendre à contrarier le mouvement naturel et à perpétuer les masures insalubres ou les haillons sous prétexte de protéger les saines mœurs ; mais il ne doit pas prendre non plus à sa charge un mouvement factice, une accélération fiévreuse et ruiner la campagne tout en corrompant la ville. Le valet de ferme est aujourd'hui aussi difficile à trouver qu'à satisfaire, et j'emprunte le tableau suivant à un ancien représentant de la Lorraine qui constate dans l'Est ce que je vois tous les jours dans l'Ouest. « Le domestique qui recevait autrefois 150 francs trouve aujourd'hui que ce n'est pas assez de 300; il buvait du vin deux fois par jour et aujourd'hui il en exige quatre fois ; le vin coûtait alors 10 francs l'hectolitre et il coûte aujourd'hui 25 francs. Dans ce temps-là on faisait un traité de louage avec un domestique et on était à peu près certain de le conserver toute l'année; aujourd'hui on fait encore des traités, mais le domestique s'en moque et son maître n'est jamais certain de le conserver trois jours. Le maître a bien pour lui le droit, mais le nouveau *droit* se réduit au *fait*[1]. »

Toute société européenne et par conséquent tout gouvernement européen a deux grandes voies toutes tracées de moralisation et d'ordre: la religion et l'agriculture. Quand une société ou un gouvernement ferme ces deux voies ou s'en éloigne, il faut nécessairement qu'il soit dominé par quelque intérêt mal compris ou par quelque système mal conçu. C'est, je le crains, ce qui est arrivé, depuis quelques années, à la direction de nos travaux publics. Des hommes politiques et des

[1] Discours prononcé par M. Paulin Gillon, président de la Société d'agriculture de Bar-le-Duc.

publicistes ont cru, à tort ou à raison, que les influences religieuses et les influences bourgeoises n'étaient pas suffisamment à leur discrétion et que leur vrai point d'appui existait surtout dans les classes populaires. De là, une préoccupation hâtive et irréfléchie de la captation des masses ; de là un essor soudain et immodéré des travaux particulièrement agréables à la classe ouvrière sans s'apercevoir assez qu'en caressant les villes on courait le risque de s'aliéner tôt ou tard les campagnes. Ajoutez à cela que l'ouvrier, par le fait même des excitations de toute nature qu'il rencontre dans la ville échappe très-vite à la main du pouvoir, tandis que la campagne n'a pas encore secoué la pression administrative. Mais le jour où ces deux forces se réuniraient dans une même action, tout ce système prétendu habile s'engloutirait dans une immense ruine. On a plusieurs fois déjà cité la correspondance de l'échevin Myron et du roi Henri IV. Il faut la citer encore, car elle est toujours opportune. On a soutenu au Sénat et dans le *Moniteur* que ces lettres étaient apocryphes ; d'autres en maintiennent l'authenticité. Je n'ai point a prendre parti dans cette contestation ; histoire ou apologue, je m'empare seulement ici d'utiles leçons résumées dans un très-piquant langage.

Du Parlouer des Bourgeois, le 20e d'aoust 1684.

« Cher syre, vous m'avez dit : « Compère, j'aulneray vostre affec-« tion aux véritez que vous oserez me signaler. » Mon doux seigneur et bon maistre, mon affection de subject va être chose provée, car j'ay des reprosches à vous faire....

« Où donc avez-vous la teste, cher syre, que vous appelliez à son de trompe tant d'ouvriers étrangers à Paris? Faictes de nos villes secondaires des citez commerçantes et artisannes, c'est bien pensé ; mais Paris, votre cappitalle, cité ouvrière et ruche d'artisans, c'est poser vostre couronne sur un tonnelet de poudre pour y mettre le feu vous-mesme.

17 octobre.

« Cher syre, permettez que je me retire. En jurant fidélité au roi, j'ai promis soubtenir la royauté. Or Votre Majesté me commande un acte pernicieux à la royauté... je refuse! je le répète à mon cher maistre et souverain bien-aimé : c'est une malheureuse idée de bastir des quartiers à usage exclusif d'artisans et d'ouvriers. Dans une cappitalle où trosne le souverain, il ne faut pas que les petits soient d'un costé et les gros et dodus de l'aultre : c'est beaucoup mieux et sûrement meslangé. Vos quartiers povres deviendroient des citadelles qui bloqueroient vos quartiers riches : or comme le

Louvre est la partye belle, il pourroit se faire que les balles vinssent ricocher sur vostre couronne... Je ne veux pas, syre, estre le complice de ceste mesure.

« François Myron,
« *Prévost des marchands.* »

Henry IV répondait le même jour :

« Compère, vous êtes vif comme un hanneton, mais à fin de compte un brave et loyal subject.

« Soyez content, on fera vos vollontés, et le roy de France ira longtemps à vostre belle école de sagesse et de prud'homie. Je vous attends à souper et vous embrasse. »

Ce langage n'est pas seulement un langage monarchique ; naguère il se trouvait aussi dans la bouche des républicains éclairés, et j'ai entendu François Arago s'élever contre l'exagération des travaux de Paris exactement comme le faisait deux siècles auparavant François Myron. Mais aujourd'hui ce n'est pas seulement de Paris qu'il s'agit, c'est de toute la France, ce n'est pas seulement un tonnelet de poudre qui nous menace, c'est un volcan. Les villes de province ont été entraînées bon gré mal gré aux mêmes excès ; partout le travail de luxe, c'est-à-dire le travail relativement improductif devient l'objet des préférences et des impulsions gouvernementales. Notre cadeau de joyeux avénement à Chambéry a été une préfecture monumentale ; les magnificences administratives de Vannes ont occupé le Corps législatif dans la dernière discussion du budget tout aussi bien que les splendides folies de Marseille. Il y a donc là pour la première des industries françaises, l'agriculture, deux sources inépuisables de plaintes : l'exagération des travaux publics et la direction très-impolitique de la plupart de ces travaux.

Pour n'être pas accusé de me tenir dans la région des déclamations banales, je citerai, comme échantillon, ce qui se passe sous mes yeux et ce qui, sauf les variétés de forme, se reproduit d'un bout du territoire à l'autre.

Segré est une petite ville de dix-sept cents âmes ; son marché, purement agricole, est abondamment fourni en blé et en bestiaux, mais les prix s'y maintiennent toujours plus bas que dans les petites villes ses voisines, parce que Segré n'a, pour correspondre par eau avec Angers ou Nantes, qu'une navigation interrompue durant presque toute l'année. La canalisation de sa rivière est l'ambition de tout le pays, et cette canalisation s'obtiendrait au prix de trois écluses. En 1847, les trois écluses furent accordées par M. Dumont, ministre

des travaux publics ; mais les deux premières seulement ont été exécutées ; la troisième est vainement attendue depuis seize ans, et cette lacune rend les deux autres à peu près inutiles. Segré avait alors une sous-préfecture mesquine, et les sous-préfets s'en plaignaient non sans motif. On marchanda les deux plus jolies maisons de Segré, mais bientôt elles ne furent pas jugées à la hauteur des constructions officielles telles qu'on les exige aujourd'hui. On pouvait avoir une sous-préfecture toute bâtie et un jardin spacieux pour trente-quatre mille francs ; on rompit ce marché à peu près conclu, et l'on acheta de vastes terrains hors de la ville pour y construire un charmant petit château : devis total, cent vingt ou cent trente mille francs ! Pendant ce temps, il n'est plus question ni d'écluse, ni de canalisation, ni de transport des blés et des bestiaux, source unique de la richesse du pays. Est-ce là l'emploi intelligent de la fortune publique ? Pour cent mille francs, avec la combinaison des fonds de l'État et des fonds départementaux, on aurait eu à la fois une sous-préfecture très-convenable et une canalisation parfaitement achevée, on aurait satisfait une convenance officielle très-légitime et pourvu à un besoin public très-impérieux : la convenance a été poussée jusqu'au luxe et l'intérêt public indéfiniment ajourné.

V

L'agriculture ne voit pas sa population mise en coupes réglées seulement par le ministre des travaux publics. Le ministre de la guerre, à l'envi de son collègue, lui fait aussi chaque année une large blessure. Non-seulement le chiffre du contingent demeure toujours très-élevé, mais le taux de l'exonération, fixé désormais par le gouvernement seul, place l'agriculteur entre le sacrifice de ses enfants à l'âge où ils lui sont le plus utiles, et le sacrifice de son épargne, au moment où elle pourrait améliorer sa terre, doubler ses instruments et donner quelque aisance à sa vieillesse. Aujourd'hui cette législation même ne suffit plus ; d'autres plans sont à l'étude. On prétend que l'exonération en argent sera abolie ; mais ce serait pour augmenter le nombre des années de service et faire que qui que ce soit et à aucun prix ne puisse y échapper. Singulière ironie des événements se jouant de nos espérances et de nos illusions ! Au dix-huitième siècle, de Voltaire à Rousseau, de Rousseau à l'abbé de Saint-Pierre, on ne parlait que de la barbarie des anciennes guerres, de l'imminence de la paix universelle sous l'égide de la philosophie et de la philanthro-

pie. L'armée se recrutait par des engagés volontaires et par la noblesse qui, à cette condition, était exempte de l'impôt territorial. La milice était alors de 60,000 hommes et le service de six ans.

M. Necker, nous apprend Benjamin Constant, appelait cela une effrayante loterie[1] ! Cependant la conscription forcée et universelle a paru plus conforme aux idées modernes, et la conscription a été décrétée ; néanmoins le droit de rachat demeurait à la disposition de tout le monde. Bientôt les peuples étrangers se voyant aux prises avec Napoléon ont voulu nous emprunter du moins ce qui n'appartenait pas exclusivement au génie du capitaine, et les lois de recrutement ont redoublé d'énergie dans toute l'Europe par rivalité envers la France. La Prusse vaincue à Iéna dut à Tilsitt promettre de ne point élever son contingent au-dessus de quarante-deux mille hommes. Frédéric-Guillaume éluda cette dure clause par l'habile organisation de la landwehr. On ne sait encore ce que Sadowa et Nikolsburg suggéreront à l'Autriche ; mais, en attendant, le second empereur Napoléon, oubliant bien des griefs, a favorisé la Prusse ; il a laissé nouer sous ses yeux, dans sa capitale, l'alliance autrefois redoutée des Italiens et des Allemands ; il a prêté la main aux succès militaires et diplomatiques d'ambitieux voisins ; et maintenant nous voici les vaincus d'une guerre que nous n'avons pas faite, nous subissons le contre-coup des revers sans avoir couru la chance des victoires, et nous lisons partout que c'est à nous à reconquérir sur la Prusse notre supériorité compromise en nous modelant sur ses institutions militaires. C'est ainsi que depuis quatre-vingts ans, de faute en faute et de mécompte en mécompte, les armées permanentes vont toujours en grossissant. C'est à notre tour aujourd'hui d'apporter une nouvelle enchère. Où donc cela s'arrêtera-t-il ? Les projets à l'ordre du jour sont discutés par des maréchaux de France, des ministres et des conseillers d'État ; rien n'est plus juste. Mais ne serait-il pas juste aussi d'appeler des représentants de l'agriculture ? Aussi sensibles que qui que ce soit à la gloire de la France et à la grandeur de son rôle dans le monde, ils feraient entendre en même temps une voix qu'on interpelle trop rarement. La charrue comme le drapeau ne doit-elle pas avoir son recrutement assuré et ses soldats. Nourrir une nation c'est aussi travailler à sa vaillance et à son autorité. Épuiser l'agriculture, décimer les fils de l'agriculteur, c'est affaiblir la France au lieu de la fortifier, et si, en cette circonstance comme en quelques autres, on isole l'intérêt que l'on veut servir de l'ensemble des intérêts généraux, on marchera directement contre son but.

Les partisans de la Prusse et des doctrines prussiennes en matière

[1] *De l'esprit de conquête et de l'usurpation*, par Benjamin Constant. — Paris, 1814.

de service militaire reprennent, il est vrai, le langage du dix-huitième siècle sur la paix prochaine et universelle. Les promesses du siècle dernier ont été immédiatement suivies des guerres de la République et de l'Empire, c'est-à-dire de vingt ans d'une épouvantable boucherie. Je crains bien que les promesses qui ont cours depuis quelques mois ne soient aussi fallacieuses et aussi cruellement trompées. Comment, nous dit-on, les hommes pourraient-ils se battre encore lorsqu'ils auront reçu de Paris à Pétersbourg nos recettes et nos procédés gouvernementaux? Je prends la thèse comme on nous la donne et je réponds : Le langage très-récent de M. le marquis de la Valette n'est pas nouveau ; nous l'avons tous entendu en 1848 et en 1849 dans la bouche de M. Ledru-Rollin, de M. Pierre Leroux et de M. Considérant. Moi-même j'ai eu l'honneur de répondre à la tribune à ces honorables représentants des idées républicaines qui nous garantissaient la paix, quand l'Europe entière serait en république, et je me permettais la simple objection que voici : L'Europe a été tout entière féodale au moyen âge, et le sang coulait à flots ; l'Europe contemporaine de Louis XIV a été monarchique et le règne de Louis XIV n'a certainement point été le règne de la paix en Europe. En 1849, ma réponse était chaleureusement applaudie par M. Drouin de Lhuys, par M. Rouher, par M. Baroche et par leurs amis. Je crois donc qu'elle était bonne et qu'elle subsiste avec un argument de plus : l'Amérique. Là, il ne s'agit point de peuples élevés dans le sentiment d'une hostilité réciproque ; il ne s'agit point des restes de la barbarie féodale, monarchique ou cléricale. Là, nous sommes en plein protestantisme, en pleine démocratie, en pleine république, et le peuple s'est donné à lui-même le glorieux nom d'États-Unis. Là, nous venons de voir la guerre la plus acharnée, la plus meurtrière qui fut jamais dans aucun temps, nous avons vu le nom de démocrate arboré comme un signe de guerre irréconciliable contre le nom de républicain, en attendant que quelque autre dénomination se lève à son tour contre le nom de démocrate; Lincoln est assassiné comme un roi ou comme un ministre du pape, et Johnson est traité par ses frères et amis de la veille comme le plus impitoyable et le plus détesté des tyrans. Ce lamentable spectacle est-il un fait inexplicable, anormal, dont on ne devrait pas arguer et qu'on ne reverra jamais? Hélas! non ; ce fait n'est que trop explicable, trop naturel, et on le reverra souvent : c'est que les hommes s'arment et s'égorgent presque toujours pour des intérêts, très-rarement pour des idées. Prenez au hasard la première famille venue : deux parents ont les opinions politiques les plus opposées ; s'ils n'ont point à partager un héritage, ils vivront parfaitement en paix et ne songeront nullement à plaider l'un contre l'autre. Prenez au contraire deux parents d'opi-

nions parfaitement semblables ; supposez que l'un des deux se croie lésé par l'autre dans une succession ou dans une entreprise commerciale, aussitôt les avocats seront appelés et l'on épuisera tous les degrés de juridiction avant de mettre bas les armes. Il en est de même des nations et je retrouve ici mes arguments de 1849 unanimement applaudis par la majorité. Supposez deux nations en dissidence politique et en parfaite harmonie d'intérêts territoriaux et commerciaux, la paix ne sera jamais troublée. Supposez au contraire deux républiques ou deux monarchies se disputant un grand fleuve, un grand débouché commercial, une chaîne de montagnes, ou convoitant en commun l'absorption d'un petit voisin, aussitôt la bonne harmonie politique s'évanouit, l'hostilité éclate, le canon gronde, et le sang coule jusqu'à ce que le plus fort ait fait triompher son ambition aux dépens du plus faible. Les guerres de religion elles-mêmes ne s'allument que quand de graves intérêts sociaux entrent en conflit. Dieu me garde de conclure de là que l'espèce humaine est fatalement vouée à un égorgement sans trêve ni merci. Je crois au contraire à l'adoucissement des mœurs par le progrès d'une civilisation sérieuse, et j'aurais horreur d'un pessimisme qui découragerait de la poursuite d'un tel but. Mais ce progrès ne se réalisera point avec les utopies et les chimères d'un jour. On ne l'obtiendra qu'à deux conditions immuables contre lesquelles notre époque se débat vainement : des garanties dans la conscience privée, c'est-à-dire un dogme, une foi et des principes qui en découlent ; des garanties dans la constitution nationale, qui est la conscience publique d'un peuple, c'est-à-dire des libertés, des contrôles, des droits.

Que l'agriculture ne se hâte donc pas de trop croire aux garanties pacifiques qu'elle puiserait dans le système de l'unité politique et des grandes nationalités. Les grands empires exigent de grandes armées ; les grandes armées amènent les grandes dépopulations et probablement les grandes servitudes. « Nous dépeignons ce nouvel état de l'Europe, dit à l'instant même un publiciste aussi sagace que courageux, comme l'inauguration d'une sorte d'âge d'or ; c'est véritablement l'entrée d'un nouvel Éden où il est cependant expressément convenu que chaque Européen doit devenir soldat et dormir désormais le fusil sous la main[1]. » L'unité politique est un mirage non moins trompeur, et je crains bien que M. de la Valette lui-même, ne lui accorde qu'une foi très-passagère. Il avait à faire face à une situation très-difficile, et certaines phrases de sa circulaire rappellent l'anecdote du Gascon qu'on avait jeté par une fenêtre, et qui en

[1] *Quelques pages d'histoire contemporaine*, par M. Prévost-Paradol. Préface, p. 32.

se relevant tout moulu, s'écriait d'un ton gaillard : « Aussi bien je voulais descendre! » Le tort d'un ministre en pareil cas, c'est de vouloir parler. La rédaction de M. de la Valette est d'un homme d'esprit; son silence eût été d'un homme d'État.

VI

L'accroissement de la population est ralentie en France depuis un certain nombre d'années. C'est là un malheur désormais incontesté; il provient surtout de la démoralisation. Ici encore je commence par faire une large part à la force des choses pour en exonérer tout gouvernement passé, présent ou futur. Si l'on compare l'état de nos mœurs avec les mœurs des temps reculés où les communications étaient très-difficiles, où chacun vivait forcément dans un rayon restreint, sous l'œil de la famille, on comprend qu'il y eût alors une préservation forcée, préservation peut-être plus apparente que réelle, car les passions ayant leur premier foyer en nous-même ont toujours exercé leur empire. Néanmoins l'occasion et l'excitation devront toujours être comptées pour beaucoup dans la vie de chacun de nous. Il est évident que de nos jours, avec le perpétuel rapprochement de la campagne et de la ville, avec le développement des relations commerciales, avec la mise à portée de tous les plaisirs et le continuel appât des mauvais exemples, les mœurs deviennent de plus en plus difficiles à maintenir. Le gouvernement ne peut donc pas être responsable de tout dans cette tendance universelle. Ce qui lui incombe au premier chef, c'est de ne rien fomenter, de ne rien surexciter par sa propre action soit irréfléchie, soit égoïstement spéculatrice. C'est à ce dernier point de vue que je veux examiner l'influence de l'administration dans les campagnes.

Il y a d'abord sa direction générale qui tient à l'extrême susceptibilité de ses ombrages politiques, sa méfiance instinctive, systématiquement affichée, de l'usine, du presbytère, du château et de toute autorité matérielle ou morale que ce soit, quand elle ne lui présente pas tout d'abord l'idée d'une docilité sans réserve, sans réplique et à toute épreuve. On dit aux commerçants et aux propriétaires : Formez-nous de bons ouvriers, formez-nous de bonnes populations agricoles. Puis le préfet dit au sous-préfet et le sous-préfet dit au maire : Ayez toujours l'œil et la main sur ces hommes indépendants qui s'avisent de temps en temps d'avoir un autre avis que le nôtre; tenez-les bien à l'écart du conseil municipal; combattez-les partout où ils se présenteront et ne manquez jamais de faire sentir

aux masses que nous voyons dans ces hommes des ennemis ou des suspects. Cette habitude administrative a certainement de graves inconvénients et pour le pouvoir qui s'aliène ainsi une portion considérable de l'estime publique et pour les forces sociales que l'on mine activement, à la veille du jour où l'on en aura peut-être le plus besoin. Cependant à ce genre d'attaque on peut encore résister en ne se rebutant pas et en pratiquant le bien, comme on obéit au devoir en dépit des difficultés. Mais il y a un mal plus direct encore, saisissant plus immédiatement la population de nos campagnes et contre lequel le propriétaire ou l'industriel sont complétement désarmés, . .
. . . .
. . . .

Aux États-Unis, l'industrie du cabaretier est libre, mais les magistrats peuvent, dit M. de Tocqueville, faire afficher dans les cabarets le nom des ivrognes et empêcher, sous peine d'amende, les habitants de leur fournir du vin [1]. En France, on ne peut ouvrir un débit de boissons sans obtenir de l'administration une patente et sans la payer. Le 29 décembre 1851, sur la proposition de M. de Morny et à la suite d'un rapport très-sévère contre la licence et l'ivrognerie, l'administration a été armée de nouvelles sévérités, et le retrait de la patente, la fermeture du cabaret dépendent aujourd'hui du bon plaisir administratif. Le ministre des finances ne tarda pas à s'apercevoir qu'on pourrait battre monnaie en poussant à la multiplication des cabarets. En même temps le ministre de l'intérieur s'apercevait que des hommes chez qui l'on avait l'habitude de se réunir, de causer avec effusion, et qui tenaient leur privilége de l'autorité seule, pouvaient et devaient être d'excellents instruments de police en temps ordinaire, de puissants auxiliaires en temps d'élection. La double découverte une fois faite, quelle vertu il eût fallu pour ne pas agir en conséquence ! et la vertu a succombé. Le cabaret est devenu dans nos campagnes depuis une dizaine d'années un rouage administratif de premier ordre. J'aime à placer immédiatement de telles assertions sous la protection de documents irréfutables, et je reproduis ici la circulaire de M. le sous-préfet de Falaise adressée pour le dernier renouvellement du Corps législatif aux cabaretiers de son arrondissement :

Falaise, 23 mai 1863.

« Monsieur le débitant,

« Les fréquents rapports que vous avez nécessairement avec l'administration m'autorisent à penser que vous êtes tout disposé à

[1] Tocqueville, t. II, p. 63.

appuyer dans les élections qui vont avoir lieu dimanche et lundi prochain, le candidat recommandé par le gouvernement de l'empereur.

« Je viens donc vous engager, comme votre conscience l'a certainement déjà fait, *à vous servir de votre position pour faire voter le plus grand nombre possible d'électeurs*, et pour assurer ainsi dans la limite de vos moyens un éclatant succès à la candidature de M. Bertrand, maire de Caen, officier de la Légion d'honneur et membre du conseil général.

« Recevez, monsieur, l'assurance de mes sentiments distingués.

« *Le sous-préfet de Falaise*

« GOURBINE. »

A la dernière discussion de l'Adresse M. Rouher a tracé un tableau fort éloquent de la corruption et de la pression électorale au sein de la bourgeoisie, du temps des électeurs censitaires. Ne pensait-il pas aussi aux innombrables abus qui doivent lui être perpétuellement signalés, à la pression et à la démoralisation pratiquées au sein des masses populaires depuis la promulgation du suffrage universel ? . . . . Assurément, ce serait un fort grand malheur en tout pays et en tout temps que l'abaissement calculé et systématique du niveau moral des classes moyennes ; mais conçoit-on bien quels seraient, par un temps démocratique comme le nôtre, l'imprudence, le danger, la folie d'une démoralisation systématique des masses ? . . . .

. . . .

. . . .

Combien il est à souhaiter que tous les ministres adressent une circulaire semblable à leurs subordonnés, déclarant qu'à partir de ce jour ils veulent, pour les associations politiques et religieuses, pour la décentralisation, pour la presse, se placer, comme pour les cabarets, sur le terrain de la liberté et de la confiance! Espérons-le; espérons même que M. le ministre de l'intérieur; aussi logique que sincère, supprimera bientôt autorisation et patente, car la France se trouve avoir aujourd'hui les inconvénients de la liberté illimitée comme en Amérique, puisque le chiffre des cabarets dépasse toute mesure, sans avoir le correctif du système répressif si sévèrement appliqué par les Américains. Cet état de choses a frappé au même degré les hommes clairvoyants et indépendants, soit qu'ils parlassent au nom de la liberté, soit qu'ils parlassent au nom de la morale publique. M. Eugène Pelletan faisait entendre à cet égard de nobles plaintes au Corps législatif, l'hiver dernier, et, cet automne, le marquis de Juigné faisait adopter au conseil général de la Sarthe un vote pour l'abolition des patentes.

. . . .

VII

. . . .

Je viens de passer en revue, très-brièvement par rapport à l'importance et à l'étendue d'un tel sujet les actes par lesquels on paralyse l'agriculture, les actes par lesquels on pourrait lui rendre l'essor. Mais ma tâche, quelque sommaire que je veuille la rendre, ne serait cependant pas remplie si je ne répondais quelques mots au langage généralement tenu depuis un an par des orateurs et par des écrivains du gouvernement. Les souffrances de l'agriculture, disent-ils, ne viennent que de l'abondance de ses récoltes. Faites autre chose que du blé, et tenez-nous quitte de vos doléances. Voyez l'année 1866! la récolte du blé a été très-inférieure à celle des années précédentes et voilà les prix qui se relèvent; vous n'avez donc plus rien à dire.

On est étonné tout d'abord d'entendre aujourd'hui traiter comme un fléau ce qui avait passé jusqu'à présent pour le but de nos efforts, pour le signe assuré de nos progrès, pour le gage le plus authentique de la prospérité nationale et de la bénédiction divine, c'est-à-dire l'abondance. L'abondance jusqu'ici avait été considérée comme la joie du riche et la récompense du pauvre, comme le point commun du bien-être de tous et l'instrument le plus assuré d'améliorations nouvelles. Faut-il croire désormais que tous les esprits et tous les cœurs s'étaient trompés à cet égard? Faut-il croire aussi que la cherté des prix provenant de la disette peut réparer les prétendus maux de l'abondance et en indemniser le cultivateur? Mais ce bizarre raisonnement est aussi faux en chiffres qu'en principe. Un fermier, par exemple, récolte mille boisseaux de blé. Il les a vendus depuis 1861 3 francs en moyenne; il a donc touché 3,000 fr. par an; son blé lui coûtait un peu plus à produire, et il estime qu'il perdait environ 500 fr. par année. Aujourd'hui, il vend son boisseau de blé 5 fr., mais, s'il n'en a récolté que la moitié des années précédentes, 500 boisseaux à 5 fr. lui donneront 2,500 fr. au lieu de 3,000 fr. qu'il avait touchés précédemment, et, comme les frais de culture ont été les mêmes, son déficit ne sera plus de 500 fr., il sera de 1,000 fr. Voilà de quoi les écrivains officiels nous félicitent! L'erreur est toute simple : Ils prennent pour prix de vente le chiffre de la disette, et pour quantité de la chose vendue le chiffre de l'abondance; puis, addition faite, ils s'écrient en haussant les épaules : De quoi vous plaignez-vous? Eh bien, nous nous plaignons de cet oubli perpétuel des lois les plus élémentaires du bon sens et du bon gouvernement. Ce que le cultivateur doit poursuivre, ce que le pouvoir doit souhaiter, c'est l'abondance comme état normal, l'abondance comme rémunération chèrement et glorieusement conquise par le travail, l'abondance comme garantie de la prospérité et de la sécurité du pays. C'est avec les années d'abondance que l'agriculture doit toucher un prix rémunérateur; sans cela elle souffre, elle languit, elle rétrograde. Un fléau est toujours un fléau; la disette est toujours et pour tous une grande détresse et un grand péril; elle serait un crime si elle pouvait être le vœu et l'œuvre de qui que ce fût.

Il nous est impossible d'admettre un autre conseil officieux et quelquefois officiel : Faites autre chose que du blé.

D'abord le blé est nécessaire même pour cette autre chose que l'on nous conseille, c'est-à-dire pour l'élevage des bestiaux et pour la culture des plantes industrielles. Le blé ce n'est pas seulement le blé, c'est aussi la paille; la paille, c'est généralement la litière du bétail; la litière du bétail, c'est le fumier indispensable pour les cultures industrielles, c'est-à-dire pour les plantes qui épuisent le plus la terre.

On n'est pas plus libre de renverser les conditions d'un assolement que les règles de l'arithmétique. Si l'on diminuait notablement en France le blé et la paille, on diminuerait dans la même proportion le repos du bœuf et du cheval après le travail, le repos et la réparation de la terre après la moisson. Voilà notre réponse au point de vue agricole ; mais que ne devrait-on pas répondre au point de vue politique. Comment ! le gouvernement nous doit en retour de l'impôt et de toutes les charges sociales la sécurité sur l'alimentation publique, et la première chose qu'il voudrait compromettre, c'est le pain !

Un argument spécieux des libres échangistes est celui-ci : Peut-être les intérêts privés éprouveront-ils d'abord un malaise passager ; mais qu'ils le supportent avec un courageux patriotisme, qu'ils se consolent en voyant le bon marché mettre les objets de première nécessité à la portée de tout le monde et faire circuler partout une aisance jusqu'ici inconnue. Le vin, la viande, le pain, le fer, le drap vont devenir aussi faciles à se procurer qu'ils sont nécessaires. Un tel bienfait ne peut-il pas s'acheter au prix de quelques sacrifices et d'un peu de patience? Je laisse les propriétaires de vignes, les métallurgistes, les fabricants de Rouen et de Lyon répondre chacun pour ce qui le concerne. Je me bornerai à constater que la baisse des prix qui nous avait été promise ne s'est pas réalisée. Je constaterai aussi en passant que la boucherie et la boulangerie ne font pas ou font très-peu participer l'ouvrier au bas prix du blé et de la viande, de telle sorte que dans la situation actuelle nous n'avons même pas la consolation de voir la gêne du campagnard diminuer la gêne du citadin : l'un perd sans que l'autre y gagne.

Si la pensée des libres échangistes a été de pousser sciemment la France à diminuer la culture du blé, j'ose affirmer que cette pensée est désastreuse. La France n'est point une puissance insulaire comme l'Angleterre. Le vrai sol de l'Angleterre, c'est sa flotte; il est naturel qu'elle ne se préoccupe pas d'y faire pousser le blé. La France est une puissance continentale ; là est sa force, là aussi est son danger. Quand nous tirerons du dehors notre principal aliment, le pain, nous serons plus que jamais menacés de ces disettes dont on prétend nous affranchir. Si un pays produit lui-même la nourriture de ses habitants il n'a plus alors à redouter que l'intempérie des saisons qui fait avorter ses récoltes. Si au contraire il va chercher son alimentation à l'étranger, il n'a plus seulement la nature à combattre, il se met volontairement à la merci de la première disette étrangère, de la première guerre maritime, à la merci d'un simple blocus.

VIII

Le remède n'est donc pas là. Il n'est pas non plus dans les emprunts gigantesques. Ces moyens-là sont ceux de l'empirisme, et ils ont plus de chances d'aboutir à l'ébranlement qu'à la restauration de la fortune publique.

Au jugement des hommes les plus experts en pareille matière, le remède serait un droit modéré et transitoire qui donnerait au gouvernement le temps d'étudier les économies les plus opportunes et de procéder à la diminution des charges les plus onéreuses. Le bas prix des céréales sera un bienfait quand il résultera d'une baisse équivalente dans les frais de production. C'est à cette condition seulement que l'intérêt de la ville sera satisfait en même temps que l'intérêt de la campagne ; c'est ainsi que l'innovation perdra le caractère et le péril d'une aventure ; c'est ainsi que l'ouvrier n'aura point à s'affliger de ce qui réjouira l'agriculteur, et que le gouvernement pourra s'applaudir d'avoir accompli sa véritable mission, c'est-à-dire d'avoir concilié les diverses classes et les divers intérêts par le développement d'une prospérité commune.

Le remède est encore dans une politique étrangère mieux conduite.

La France est un pays privilégié entre tous les autres et riche des dons naturels les plus enviables. Son intelligence a la clarté, l'activité, l'énergie ; son sol a la variété et la fécondité ; son climat, la douceur et la splendeur. De grands fleuves la traversent ; des chaînes de montagnes la protégent. Elle touche au continent par de larges frontières et elle possède en même temps d'admirables ports sur deux mers. Rien ne lui manque pour se suffire à elle-même. Tout l'invite à se lancer à son gré dans les plus vastes entreprises sur l'Océan, sur la Méditerranée, et à nouer les plus utiles alliances avec les grands États européens. Mais en même temps, et par un inévitable retour des choses d'ici-bas, elle est vulnérable par tous les points où elle est puissante : une guerre maritime peut lui fermer les mers ; une guerre continentale peut attirer l'Europe coalisée dans sa capitale. Elle doit donc être aussi prudente que hardie et aussi prévoyante en économie politique qu'en diplomatie ; elle ne doit livrer à personne ni la clef de ses frontières, ni la clef de ses greniers.

Et ici, après l'accomplissement d'un devoir pénible, car il est toujours douloureux d'envisager les plaies de la patrie, qu'on me per-

mette un seul coup d'œil sur l'ensemble de la situation qui nous est faite depuis un certain nombre d'années.

Au dedans, nous sommes loin du point de départ de l'Empire. Il s'était promis à lui-même et il nous avait promis la réconciliation des partis par l'apaisement des passions, par la paix, par l'évidence de la prospérité publique : les passions ne se sont point apaisées ; les partis sont plus injuriés, plus suspects et plus traqués que jamais; de vives dissidences religieuses qui s'étaient calmées naguère dans le droit commun et la liberté se sont ravivées et s'ajoutent aux dissidences politiques ; les libertés modestes contenues dans la constitution sont trop souvent mal comprises ou niées par l'administration ; le commerce ne se plaint pas moins que l'agriculture, et les ouvriers de nos grandes villes sont encore plus pressants dans leurs doléances que les agriculteurs de nos campagnes.

Au dehors, nous ne sommes plus les protecteurs de l'Orient : notre apparition de 1855 s'est évanouie comme un brillant météore; l'empire ottoman a été admis dans le concert des grandes puissances européennes; nous avons campé sur les plages ensanglantées de la Syrie, et nous n'y avons ramené ni la justice, ni l'indépendance; la Grèce nous implore, et nous la renvoyons à la clémence du sultan; les provinces danubiennes avaient un chef qui passait pour notre créature, il a été violemment expulsé et remplacé par un client de M. de Bismark. Nous ne sommes plus sans rivaux dans la Méditerranée : l'Italie est devenue par notre seule volonté une puissance unitaire et une puissance maritime; Gênes et Livourne peuvent menacer demain Toulon et Marseille; Venise, Naples, Messine et Palerme peuvent au premier mot d'ordre venir croiser devant Alger pour renforcer une escadre anglaise. Nous ne sommes plus que timidement les civilisateurs de l'Algérie, et nous appelons la nationalité arabe à l'aide de notre colonie restreinte et peut-être découragée. Nous nous détournons de la Pologne en deuil. Nous ne sommes plus les protecteurs de la Confédération germanique : nous avons laissé mutiler le Danemark, dernier soldat du premier Empire, et nous laissons absorber la Saxe, amie de la France de tous les temps. Nous ne sommes plus les alliés de l'Amérique qui avait gardé si fidèle mémoire de Louis XVI : nous avons blessé les États du Nord sans faire triompher les États du Sud, et nous voyons aujourd'hui les successeurs de Washington briguer à nos dépens l'alliance de la Russie. Nous ne sommes plus les fondateurs et les garants de la civilisation latine au Mexique. Nous ne sommes plus dans toute l'étendue de la chrétienté les promoteurs et les patrons de l'assistance affectueuse du malade et du pauvre : en détruisant le conseil général des conférences de Saint-Vincent de Paul nous avons brisé nous-mêmes entre

nos mains la couronne de la charité. Nous ne sommes plus les héritiers de Charlemagne auprès du Saint-Siége, les fils aînés de l'Église, le bras armé de l'indépendance des souverains pontifes. Un attentat qui a pris sa place dans les *Causes célèbres* nous présente le cruel spectacle d'une victime froidement et lentement épiée par son meurtrier. Tout avait été préparé à petit bruit et à petits coups ; les serrures avaient été enlevées ; une fenêtre avait été ouverte pour donner le change sur le criminel ; les cordons de sonnette avaient été coupés, et, quand la justice vint constater l'état du cadavre, elle vit des traces de mains sanglantes sur les tentures et sur les boiseries où la victime s'était vainement épuisée à chercher un secours qu'on lui avait enlevé d'avance. Cette victime aujourd'hui, c'est Pie IX en face d'un odieux complot de la Révolution, qui a occupé d'avance toutes les issues, pris ses mesures pour écarter les secours proportionnés au péril et étouffer tous les cris.

Enfin nous avons cessé d'être en Europe les initiateurs et les propagateurs de ce grand libéralisme chrétien qui avait éveillé de si nobles espérances. Si nous allions cesser d'être aussi une puissance agricole, si nous cessions d'être nous-mêmes les producteurs et les dispensateurs de notre existence matérielle, quelle responsabilité ne pèserait pas sur la nation qui n'aurait pas élevé la voix ou sur le gouvernemeut qui aurait refusé de l'entendre[1] !

A. DE FALLOUX.

[1] Nos lecteurs comprendront que des motifs complétement indépendants de notre volonté nous ont forcé de remplacer par des blancs quelques arguments du comte de Falloux, auxquels notre imprimeur s'est refusé de prêter ses presses, incident qui n'est pas un des signes les moins caractéristiques du régime auquel la presse est assujettie. (*Note de la Rédaction.*)

ECCE HOMO

OU

LA CRITIQUE RELIGIEUSE EN ANGLETERRE

Ecce Homo, a Survey of the life and work of Jesus-Christ — Macmillan and C°. London, 1866.

Au printemps de cette année, faisait son apparition sur les étalages de tous les libraires de Londres un livre anonyme et remarquable par la nature des questions qu'il abordait plus encore que par la manière dont ces questions étaient résolues ; remarquable surtout par un curieux mélange de vérité et d'erreur, d'observations sérieuses et de paradoxes futiles, de remarques originales et fines mêlées à des lieux communs usés; remarquable enfin par le prompt succès qu'il a obtenu et la sensation profonde qu'il a produite dans les cercles religieux, dans le monde littéraire, et même dans les rangs de la société la plus mondaine. Les deux mots fameux qui lui servaient de titre indiquaient suffisamment que ce livre devait contenir une de ces études biographiques sur Jésus-Christ qui sont devenues à la mode, et c'était assez pour attirer l'attention du public déjà si vivement éveillée par des productions semblables en France et en Allemagne. On a déjà souvent fait la remarque que dans les quarante dernières années, la plupart des théories aventureuses nées dans les cerveaux allemands se sont constamment acheminées vers l'Ouest. En arrivant en France, elles ont dû, pour obtenir un accueil un peu favorable, renoncer à leurs airs mystérieux et se dépouiller de leur phraséologie nébuleuse. Au bout de quelque temps, elles ont passé le détroit,

et les voilà installées sur les bords de la Tamise. Dans le domaine des idées, les Anglais vivent surtout d'importation, et sur ce terrain ils ont appliqué depuis longtemps et sans réserve les doctrines du libre échange. Il était donc naturel de s'attendre à ce que le grand mouvement exégétique et critique qui a pris naissance en Allemagne eût son contre-coup en Angleterre et se continuât au sein d'un peuple qui est un rejeton vigoureux de l'antique famille saxonne. C'est ce qui prête un intérêt particulier au livre qui nous occupe et dont l'auteur a voulu se mêler, lui aussi, à la vive discussion engagée entre la foi et la science et dire son dernier mot sur les origines du Christianisme et la personne de son fondateur. Mais quel était ce dernier mot? A quelle conclusion s'arrêtait ce biographe anonyme et assez prétentieux de Jésus-Christ? Les mots *Ecce Homo* avaient-ils sous sa plume le même sens que dans la bouche de Pilate, ou en retraçant la carrière terrestre du fondateur du Christianisme rendait-il hommage au Dieu caché sous les voiles de l'humanité? C'était la question que chacun faisait avec une vive curiosité, et l'on verra qu'il n'était pas facile d'y répondre. Après une lecture attentive du livre, il restait encore je ne sais quelle incertitude sur le sens à donner aux paroles de l'auteur. Soit que ses propres idées fussent mal définies, soit qu'il se fût enveloppé à dessein des nuages d'une phraséologie équivoque, afin de ne découvrir que la moitié de sa pensée, personne n'osait se flatter d'avoir trouvé le secret du livre, d'avoir deviné la solution de l'auteur.

Indépendamment de la nature du sujet, il n'est pas douteux que l'auteur d'*Ecce Homo* en gardant l'anonyme n'ait piqué plus vivement la curiosité et rendu plus durable l'intérêt qui dès les premiers jours s'est attaché à son livre et ne s'est point encore ralenti. Déjà M. Francis Newman et M. Grey en Angleterre, ainsi que Théodore Parker en Amérique, se sont acquis une triste notoriété en niant la divinité de Jésus-Christ. *Ecce Homo*, quel qu'en soit le vrai sens, est le premier livre en Angleterre qui ait la prétention d'être une étude complète où sont condensés les résultats de la critique moderne. On verra que ce n'est après tout que la contre-partie anglaise des romans historiques du même genre qui ont paru sur le continent. C'est là peut-être ce qui en explique le succès. Depuis l'année mémorable où le docteur John-Henri Newman, alors encore membre de l'Église anglicane, publia son fameux traité qui portait le numéro quatre-vingt-dix et prit l'Angleterre par surprise, il ne s'était fait autant de bruit autour d'un livre théologique. La fameuse publication connue sous le nom de *Essays and Reviews* ne produisit pas une sensation plus profonde, et la grosse artillerie que l'évêque Colenso dirigea contre le Pentateuque n'attira pas autant l'attention que l'a fait cette année-ci

l'octavo anonyme portant en tête ces deux mots : *Ecce Homo*, et arrivé déjà à sa cinquième édition. Les auteurs des autres ouvrages précédemment cités, ont essuyé plus de critiques hostiles et rencontré plus d'adversaires déclarés, parce que l'expression de leur sentiments était si accentuée et si nette qu'il n'y avait pas à s'y tromper. Ç'a été la fortune du livre que nous analysons de rencontrer des admirateurs sympathiques dans des camps très-opposés. Unitairiens et orthodoxes de l'Église anglicane se sont réunis dans un concert d'éloges. Quelques voix discordantes néanmoins se sont fait entendre. Le vieux lord Shaftesbury, ce gentilhomme qui emploie sa fortune à expédier des cargaisons de Bibles et de *Traités pieux* dans toutes les parties du monde, cet irascible champion de la basse Église[1] et de l'orthodoxie scripturale, a osé dire que *Ecce Homo* « était le livre le plus pestilentiel que la bouche de l'enfer eût encore vomi. » Mais, en revanche, un haut dignitaire de l'Église établie a déclaré que cet ouvrage resterait comme « le livre de ce siècle. » Somme toute, ce livre a reçu beaucoup plus d'éloges que de blâme dans les clubs, dans les salons, dans les cabinets des éditeurs de Londres, dans les hôtels, dans les salles d'attente, partout enfin où se réunissent les gens qui pensent et qui lisent; car il a défrayé pendant quelques semaines presque toutes les conversations, et nous avons même entendu un duc réformiste et libéral, le duc d'Argyle, le citer dans un discours en faveur du projet de réforme parlementaire proposé par M. Gladstone. Il nous importe assez peu de savoir le vrai nom de l'auteur, car c'est aux idées et non à l'homme que nous avons affaire. Il peut être intéressant néanmoins de savoir dans quelle fraction de l'Église anglicane ce livre a pris naissance, et si l'on pouvait avoir là-dessus des données certaines, il serait curieux d'étudier dans *Ecce Homo* le mouvement des esprits et la direction des idées au sein du parti dont il reflète les sentiments. Les violentes invectives qui sont échappées à la verve bilieuse du comte Shaftesbury indiquent assez que la basse Église, ou le parti évangélique qui trouve son symbole dans la Bible et rien que dans la Bible, n'a aucune part à la publication d'un livre qu'il répudie aussi énergiquement. La haute Église n'a pu davantage être complice de l'auteur d'*Ecce Homo*, et cela pour plusieurs raisons. Ce parti qu'on a

[1] On connaît les épithètes accolées aux noms des trois principales sections de l'Église anglicane. Il y a d'abord *la haute et la sèche* (high and dry), *la basse et la lourde* (low and slow), *la large et peu profonde* (broad and shallow). Ce qu'on appelle Église large n'a rien de commun avec le latitudinarisme de la fin du siècle dernier. L'épithète *latitudinairien* devenue surannée, s'appliquait aux ministres soupçonnés de relâchement dans leur morale et d'indifférence en matière de doctrine. Il est vrai que l'*Église large*, elle aussi, a élargi autant que possible la base doctrinale, afin de retenir sur le terrain de l'orthodoxie le plus de monde possible; mais là se borne la ressemblance.

longtemps appelé *Tractairien*, à cause des traités qu'il publiait pour exposer ses vues, et qu'on appelle aujourd'hui de préférence le parti *ritualiste* à cause de la grande importance qu'il attache à la liturgie et aux rites, ce parti, nous regrettons de le dire, travaille uniquement à une renaissance artificielle et probablement impossible de ce qu'il appelle le *catholicisme anglais*, et qui n'est malheureusement pas le catholicisme romain ou plutôt universel. Avec un zèle remarquable et une ardeur digne d'une meilleure cause, il s'occupe de ressusciter les formes et les cérémonies du culte catholique au sein d'une Église d'où l'esprit catholique est depuis longtemps absent. Or, sans l'esprit les formes ne sont rien, et le puséyste de nos jours a le tort de réduire la question religieuse presque entièrement à une affaire de chasuble ou d'encensoir. Il se consume en luttes stériles contre la grande section purement protestante de l'Église anglicane alarmée de ses tendances doctrinales. Il ne réussit pas mieux auprès des catholiques, qui ont quelque peine à croire à sa bonne foi, et il arrive ainsi que ce parti ritualiste, qui compte dans ses rangs de hautes intelligences et de nobles natures, incapable de pactiser avec le grossier et violent protestantisme de la basse Église et cependant hésitant à suivre jusqu'au bout la voie où il s'est engagé et qui mène à Rome, c'est-à-dire à la vérité, ce parti, disons-nous, s'est condamné à un isolement fatal qui paralyse tous ses efforts. Il est évident, du reste, que *Ecce Homo*, ce livre qui fait si bon marché de l'autorité de l'Église et des Pères, n'a pu être écrit par un ritualiste, un de ces hommes qui s'appellent *anglo-catholiques* et dans leurs discussions fréquentes avec les autres anglicans invoquent en toute chose l'autorité de la tradition et de l'Église. Un ami du docteur Pusey nous disait que ce livre suppose une culture intellectuelle très-supérieure à ce que l'on trouve chez les dissidents. S'il faut l'on croire, voilà les dissidents en masse absous de toute participation à ce damnable écrit. Reste donc l'Église large comme on appelle le troisième grand parti anglican, Église large, en effet, puisque le cadre élastique de son orthoxie complaisante s'étend presque à volonté pour embrasser le déisme à peine voilé des auteurs des *Essays and Reviews*, le rationalisme discret et tempéré du doyen Stanley, le *christianisme musculaire* du révérend Charles Kingsley[1] avec le

[1] Cette singulière dénomination ne correspond pas à une nuance doctrinale particulière chez ceux qui l'ont adoptée. Elle indiquerait plutôt l'absence d'un symbole arrêté, et elle s'applique à ceux qui attachent une importance exagérée et presque exclusive aux exercices qui ont pour but de développer les forces physiques. Les *chrétiens musculaires* élèvent la gymnastique au premier rang parmi les vertus chrétiennes. — On doit à Mr Kingsley, professeur à Cambridge, des romans, des essais historiques et un drame sur sainte Élisabeth de Hongrie, où nous ne pouvons nous empêcher de dire qu'il a souillé de sa bave protestante cette fleur la plus exquise, la plus délicate et la plus pure qu'ait produite le mysticisme du moyen âge.

christianisme néo-platonique et alexandrin du subtil et ingénieux F. Denison Maurice. S'il faut chercher quelque part l'auteur d'*Ecce Homo*, c'est dans les rangs de ce parti peu difficile en matière de dogme et qui par quelques-uns de ses organes a quelquefois insinué que du christianisme, l'esprit seul est bon à recueillir, et qu'on peut rejeter l'enveloppe doctrinale comme on rejette l'écorce d'un fruit mûr. Les tendances du livre sont assurément dans cette direction à demi libérale, à demi orthodoxe, qui caractérise une classe nombreuse de chrétiens dans cette Angleterre qui, selon le mot de Bossuet devenu de plus en plus vrai, « a tant changé qu'elle ne sait plus elle-même à quoi s'en tenir[1]. »

Les *libéraux* d'Oxford et beaucoup d'anglicans appartiennent à leur école. Ces hommes qui se glorifient de leur savant scepticisme et qui aiment à se reposer comme Montaigne « sur l'oreiller du doute » ont fait à ce livre un excellent accueil, et c'était bien naturel ; car, l'auteur, à leur exemple, affecte de renier toute autorité en matière de dogme et de soumettre toute chose à l'examen de la raison. C'est au point qu'on ne peut dire encore si c'est un libre penseur s'acheminant vers la foi, ou bien un croyant en train de se défaire de ses croyances et engagé sur la pente du scepticisme religieux. C'est, en tout cas, un croyant qui n'en prend qu'à sa guise. Néanmoins, la classe d'anglicans qui a reçu ce livre avec la faveur la plus marquée est la foule nombreuse qui avec des nuances presque infinies occupe une position intermédiaire entre la haute Église et les libres penseurs. Un écrivain qui connaît bien cette classe d'hommes (le docteur Newman) a tracé d'eux ce portrait : « Ce sont des hommes, qui, s'ils « le pouvaient, voudraient concilier les vieilles idées avec les nou- « velles, qui ne veulent pas renoncer à la tradition et ne sauraient « fermer la porte au progrès; qui cherchent à mettre en harmonie la « foi et la raison mieux qu'on ne l'a fait jusqu'ici, qui dans la théo- « logie catholique, aiment les conclusions mieux que les preuves et « préfèrent la méthode de la pensée moderne aux résultats qu'elle « produit, qui, au milieu de la grande incertitude qui règne à cette « heure en matière de religion, croient ou désirent croire à l'Écriture « et aux doctrines orthodoxes ; qui ne peuvent se décider à avouer un

[1] A ne considérer que le ton et la couleur du style, nous inclinerions à attribuer ce livre à la plume d'un *clergyman*. Ce volume, croyons-nous, et surtout la 2e partie qui n'est qu'une longue homélie un peu sentimentale et entremêlée de citations classiques et de tirades humanitaires, doit être l'œuvre d'un homme habitué à écrire des sermons. Une revue mensuelle, *the Bookseller* (*le Libraire*), a cru pouvoir indiquer une plume laïque, et fait honneur de la paternité d'*Ecce Homo* à M. Richard Holt Hutton, rédacteur du *Spectator* et de la *Pall Mall Gazette*, ancien éditeur de la *National Review*, jadis unitairien et maintenant assis au rang des disciples du révérend F. D. Maurice.

« doute positif sur aucun point de l'une ou des autres, et, cependant « ne sachant pas défendre leurs croyances avec une logique rigou-« reuse, ou, à tout le moins, sentant qu'il y a contre leur foi, ou « craignant qu'il n'y ait de graves objections restées sans réponse, se « décident pour ce qu'on appelle une foi pratique, c'est-à-dire, « croient aux vérités révélées, parce que la foi est le parti le plus « sûr, parce que ces vérités sont probables, et que par conséquent la « foi devient un devoir, non pas qu'ils se regardent comme en étant « parfaitement assurés, mais ils ne veulent se permettre aucun doute « formel. » Ces hommes qui ont dû souffrir plus que tous les autres pendant ces dix dernières années où le vent du doute a soufflé avec une violence inouïe, ces hommes ont cru trouver dans *Ecce Homo* une solution à la plupart des difficultés qui obsédaient leur esprit. Cette fois, ont-ils dit, une base solide nous est offerte pour appuyer nos croyances, et cette base n'est autre que la connaissance plus intime et plus personnelle de Jésus-Christ. De sa personne mieux connue jaillit une lumière qui dissipe tous les doutes. Le portrait fidèlement tracé de cette étonnante figure emporte avec lui sa propre évidence. Devant cette révélation qui s'impose à la raison comme au cœur, les arguments de Paley deviennent inutiles et les orages du doute s'apaisent pour faire place à une foi spontanée, calme et sereine. Tel a été, assure-t-on, l'aspect favorable sous lequel bien des personnes ont considéré ce livre. A ces personnes, il explique le Christianisme en leur en faisant, pour ainsi dire, toucher au doigt le fondateur, et à ceux qui n'avaient du Christ qu'une idée vague, indistincte et confuse, il présente une figure que l'auteur assure avoir copiée dans l'Évangile et il leur dit : « Voilà l'homme. » Il y aurait donc injustice à tout condamner dans ce livre inspiré par une intention louable et dont l'effet sur plusieurs âmes paraît avoir été salutaire. Notre droit et notre devoir se réduisent à examiner à notre tour ce portrait que l'auteur a composé en recueillant les traits épars dans les trois synoptiques, à voir quels traits il a omis, quels autres il a cru pouvoir ajouter, et à rechercher s'il s'est inspiré, non pas de son imagination et de sa fantaisie, mais, comme il le prétend, seulement des Évangiles. — Pour procéder avec ordre, nous suivrons dans l'analyse de ce livre la division de l'auteur. Dans la première partie, nous verrons les idées qu'il se fait de la mission de Jésus-Christ et de la société qu'il a fondée. Dans la deuxième partie, de beaucoup la plus longue bien que la moins importante, nous trouverons des développements intéressants et neufs, sinon toujours judicieux, sur la législation chrétienne. Dans le cours de cet examen, nous aurons à signaler des réflexions justes et vraies, des sentiments élevés exprimés dans un beau langage, de nobles accents sortis d'une âme *naturellement chré-*

tienne, nous dirions presque *catholique*. Nous aurons aussi à réprouver certains principes erronnés et dangereux, certains aperçus moins exacts qu'ils ne sont ingénieux, et certaines observations enfin qui blessent la vérité moins encore que le bon goût.

I

Les questions que l'auteur d'*Ecce Homo* s'est proposé de résoudre nous paraissent être celles-ci : Quelle était la mission de Jésus-Christ? Quel but s'est-il proposé? Quelle société a-t-il voulu fonder, et comment cette société a-t-elle été organisée en vue des fins qu'elle devait atteindre? Les réponses contenues dans ce livre peuvent se résumer à peu près ainsi : la mission de Jésus-Christ était de *régénérer* les hommes. Par là, l'auteur entend simplement rendre les hommes meilleurs, élever leur niveau moral. Jésus-Christ, à cet effet, voulut fonder une société spirituelle, non plus locale, comme celle des Juifs, mais universelle et embrassant le monde entier. Il fonda cette société, non par l'emploi de la force, comme Mahomet, non par le raisonnement et la persuasion, comme aurait fait un philosophe, mais par la puissance de l'exemple, en réveillant dans la conscience humaine le sentiment du devoir et en montrant aux hommes dans sa personne l'idéal de la vertu et le type d'une perfection surhumaine. Le ressort moral qu'il donna à ses disciples fut l'attachement à sa personne. La loi fondamentale de sa société fut le précepte d'aimer Dieu par-dessus tout, auquel il ajouta celui d'aimer tous les hommes comme étant les enfants communs d'un même père qui est aux cieux. De là découle un ensemble de lois secondaires, un code de morale qui n'est pas seulement le complément du code judaïque, mais en est la rénovation entière, la transformation radicale. C'est l'avénement de la morale positive qui non-seulement défend le mal, mais enjoint de faire le bien. Les préceptes les plus saillants dans la législation nouvelle sont ce que l'auteur appelle la loi de philanthropie, la loi de miséricorde, la loi d'édification, la loi du pardon, etc. Tel est, croyons-nous, le sommaire aussi bref que possible des matières contenues dans *Ecce Homo*. Il n'est pas difficile de découvrir une lacune évidente au début même du travail entrepris par l'auteur. C'est l'absence d'investigation critique et de solution nettement énoncée sur la personne de Jésus-Christ. L'auteur n'aborde qu'indirectement la question et semble se refuser à faire connaître sa pensée. Encore, s'il avait présenté la figure du Sauveur dans son vrai jour et rapporté fidèlement les incidents de sa vie, la conclusion ressortant du récit même s'imposerait

au lecteur, qui s'écrierait, comme saint Pierre : « Nous savons que « vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant. » Mais nous ne pouvons dire que ce portrait de Notre-Seigneur se recommande par une entière fidélité. « De tous les personnages historiques, » nous dit-il, « il n'en est pas dont les motifs, les actes et les sentiments lui paraissent plus incompréhensibles. » Les théories admises sur son compte n'ont point satisfait son esprit. Il s'est donc cru obligé « d'examiner à « nouveau la question tout entière depuis le commencement jusqu'à « la fin, de se reporter par l'imagination au temps où celui que nous « appelons Jésus-Christ ne portait pas encore ce nom, mais n'était « encore, selon le mot de saint Luc[1], qu'un *jeune homme d'avenir*, « populaire parmi ceux qui le connaissaient et paraissant jouir de la « faveur divine, de suivre sa biographie de point en point et d'adop- « ter, non pas les conclusions proposées par l'Église, les apôtres et les « pères, mais celles qui ressortent des faits examinés à la lumière « de la critique. » Assurément voilà bien de grands mots, et cependant, s'il y a quelque chose qui frappe dans *Ecce Homo*, c'est l'absence presque complète de critique sérieuse et de principes fixes sur lesquels on puisse établir la discussion des faits contenus dans l'Évangile.

Cette préface a le tort de faire des promesses que le livre ne tient pas. Nous ne voulons pas dire néanmoins que, dans le cours de cette étude, l'auteur s'est partout fourvoyé, et que le portrait tracé par lui du Sauveur manque entièrement de vérité. Nous nous accordons avec lui, quand il représente Jésus comme exempt d'ambition terrestre et rempli d'une « admirable simplicité et d'une en- « tière confiance en Dieu, » lorsqu'il dit qu'en même temps le Christ s'attribua toute sa vie le titre et joua le rôle de Messie divin, de roi et de législateur ; qu'il parlait avec un ton d'autorité que nul scribe ou docteur n'eût osé prendre ; qu'il sut user sobrement de son pouvoir miraculeux, « montrant ainsi une espèce de repos dans la force « qui était un des spectacles les plus sublimes que le monde eût en- « core vus ; » qu'on trouvait en lui une touchante condescendance, une bonté exquise, une pitié sympathique pour les misères physiques et morales des hommes ; qu'il était accessible aux émotions humaines ; qu'il était capable d'une amitié tendre, d'une compassion vive et d'un noble patriotisme, témoin son éloquente lamentation sur Jérusalem ; qu'également éloigné d'une grossière sensualité et d'un ascétisme rigoureux, il savait goûter sobrement des joies de ce monde comme il le fit aux noces de Cana ; qu'il haïssait les prétentions

[1] Parodie bien peu décente du passage de saint Luc où il est dit que « l'enfant « croissait en âge et en sagesse, et que la grâce de Dieu était en lui. »

égoïstes, les rivalités haineuses ; qu'il se plaisait au milieu de ce qui est simple et naïf, comme les enfants et les pauvres gens ; que les traits dominants de son caractère étaient l'humilité et la douceur, et que « parmi tous les enfants de Dieu, il ne s'est pas vu encore une « figure plus élevée et plus attrayante que la sienne. » Nous souscrivons des deux mains aux paroles qui précèdent. Mais l'auteur a-t-il raison de dire que la tendresse douce et l'humilité de Jésus « avaient « quelque chose de féminin, » que sa nature morale était le type « du caractère moderne, » et « qu'il a, le premier, introduit dans la « nature humaine ces sentiments mêlés et complexes dont l'alliance « distingue les hommes modernes des anciens. » De telles expressions nous choquent lorsqu'elles s'appliquent à Notre-Seigneur. Son caractère était le plus harmonieux de tous, parce qu'il était complet ; sa douceur n'excluait pas la fermeté ; sa justice s'alliait à la miséricorde, et tout en lui portait le cachet d'une exquise mesure et d'une virile dignité. L'auteur s'étonne plus d'une fois des prétentions de Jésus, contrastant avec son humilité : il aurait la clef de cette apparente contradiction, s'il admettait en principe la divinité de celui qui mettait en avant ces prétentions. Peut-être aussi l'auteur n'a-t-il pas assez fait ressortir cette prudence qui présidait toujours aux actions du Sauveur, cette réserve discrète qui lui faisait éviter le danger quand il eût été inutile de l'affronter, cette patience avec laquelle il attendit que son heure fût venue, tous les traits enfin qui révélaient en lui une sagesse surhumaine. Mais ce que nous ne pouvons pardonner à l'auteur, c'est d'avoir représenté Jésus comme ignorant son propre caractère et sa mission avant d'en être instruit par saint Jean ; comme acquérant soudainement et comme par un coup de théâtre le pouvoir d'opérer des miracles, pouvoir qui lui cause un trouble mystérieux ; comme hésitant, indécis sur l'emploi qu'il doit faire de ce don surnaturel ; comme agité d'une perplexité pénible après son baptême et obligé de se retirer dans le désert pour y mûrir ses projets. Est-il possible, enfin, que Jésus ait connu ces sentiments de *honte*, d'*embarras* et de *confusion* que l'auteur lui prête à l'occasion du jugement mémorable de la femme adultère ? Nous aurons occasion de préciser ces observations générales et de constater que plus d'une fois l'auteur a été en deçà et quelquefois au delà de la vérité. Il est temps de passer à l'analyse détaillée des principaux chapitres de son livre. — Saint Augustin disait : « Je ne croirais pas à l'Évangile, si je n'étais mû par l'autorité de l'Église. » Naturellement, il n'en est pas de même pour l'auteur d'*Ecce Homo*, qui paraît accepter le témoignage des Évangiles comme il ferait pour celui de tout autre document historique. Il s'est borné, nous dit-il, à puiser dans les trois Évangiles synoptiques, déclaration qui ne l'empêche pas, dans la suite,

de citer maint passage du quatrième Évangile [1]. « De temps en temps, nous dit-il, il a paru des hommes qui, pareils à des leviers, ont soulevé la terre et lui ont imprimé une nouvelle direction. » Jésus-Christ est un de ces hommes. L'auteur a eu assez de bonne foi pour voir dans son vrai jour l'œuvre projetée par Jésus-Christ et y comprendre l'établissement d'un royaume visible, en d'autres termes *d'une Église*. Il s'exprime ainsi : « Nier que Jésus-Christ entreprit de fonder une « société théocratique et de lui donner des lois et qu'il s'attribua les « fonctions de juge du genre humain, n'est possible qu'à ceux qui « rejettent tout à fait la crédibilité des biographies actuelles du « Christ... Quand nous contemplons ce projet dans son ensemble et « que nous en considérons l'exécution et les résultats, trois choses « nous frappent d'étonnement. D'abord une prodigieuse originalité. « Quel autre homme a eu le courage ou l'élévation d'esprit néces« saire pour dire : Je fonderai un État par la seule force de ma vo« lonté, sans le concours des rois de ce monde, sans m'aider des « moyens secondaires qui unissent les hommes entre eux, comme la

[1] Nous nous demandons, du reste, quelle peut être la raison de cette exclusion, de cette défiance montrée à l'égard de l'Évangile de saint Jean. Serait-il possible que l'auteur partageât les préventions de certains critiques allemands ? Si le quatrième Évangile, qui complète si admirablement les trois synoptiques, ne contenait pas une affirmation aussi accentuée de la divinité de Jésus-Christ, il n'aurait jamais été en butte aux attaques violentes qu'on a dirigées contre son authenticité. Mais il est le vrai témoin qui rend hommage à l'Homme-Dieu, et selon l'expression de saint Augustin, « a pris un essor plus vigoureux et plus sublime que tous les autres ; » de là les colères qu'il provoque. Nous ne pouvons résumer ici que très-sommairement les arguments sur lesquels s'appuient l'autorité et l'authenticité de cet Évangile. La critique, d'accord avec la tradition, en fixe la composition à l'époque de la rupture qui s'opéra entre le christianisme et le judaïsme vers l'an 96 après Jésus-Christ. Saint Jean devait être alors dans sa quatre-vingt-dixième année. Dès le commencement du deuxième siècle, il rencontrait pour adversaires en Asie Mineure les obscurs hérétiques appelés *Alogoi* et connus seulement par un court passage d'Epiphane. Les chrétiens judaïsants et les gnostiques le citaient dans leurs controverses. Un peu plus tard, Hérocléon en écrivait un commentaire dont il reste un fragment dans les œuvres d'Origène. Tatien, disciple de saint Justin, le comprenait dans son *Diatesseron* ou *Harmonie de quatre Évangiles*, composé vers la fin du deuxième siècle. Les montanistes le citaient en l'altérant. Saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Eusèbe, y font des allusions fréquentes, et les conciles de Laodicée, d'Hippone et de Carthage ne firent que ratifier et consacrer la croyance de trois siècles en l'inscrivant au rang des livres canoniques. Douze siècles s'écoulèrent ensuite avant qu'un obscur Anglais, Evanson, dans sa *Discordance des Évangiles*, n'élevât de nouveaux doutes sur l'ouvrage de saint Jean. En Allemagne, Herder, sans le vouloir, en fit naître de plus graves qui furent exagérés par Bretschneider (1822), bientôt suivi par de Wette et Schwegler. Enfin parut en 1844, Ferdinand-Christian Baur, le chef devenu fameux de l'école dite *historique*, sans doute parce qu'elle se croit le droit de refaire l'histoire à sa fantaisie. Le célèbre *Examen critique des Évangiles canoniques* (*Kritische Untersuchungen über die kanonischen Evangelien*) et les autres travaux du

« communauté d'intérêt, de langage ou d'origine; je ferai pour mon « État des lois qui ne seront jamais abrogées, et je défierai tous les « pouvoirs destructeurs de renverser ce que j'aurai bâti? En second « lieu, ce qui nous étonne, c'est la sereine confiance avec laquelle « ce projet fut accompli. La raison pour laquelle les hommes d'État « peuvent rarement agir sur une aussi vaste échelle est qu'il faut « ordinairement une vie entière pour gagner sur les hommes l'ascen- « dant qu'un tel projet suppose. Quelques-uns des principaux orga- « nisateurs du monde se sont dit : Je m'élèverai au pouvoir suprême, « et puis j'accomplirai de grands desseins. Mais Jésus-Christ a tout « simplement sauté par-dessus ce premier degré. Il n'a pas lutté « pour conquérir une position qui lui permît de fonder un nouvel « État, mais il a fondé cet État. Troisièmement, nous nous étonnons « du merveilleux succès de ce dessein. Il n'est pas plus certain que « Jésus-Christ s'est présenté aux hommes comme le fondateur, le « législateur et le juge d'une société divine, qu'il n'est certain que les « hommes l'ont accepté en cette qualité, que cette société divine a été

fondateur de l'école de Tubingue ont au moins eu pour résultat d'établir l'intégrité du quatrième Évangile et l'unité parfaite qui règne dans son ensemble. Par là se trouvaient refutées les téméraires suppositions et les conjectures hasardées de Strauss Hilgenfeld, qui vint dix ans plus tard, et le professeur Scholten de l'université de Leyde dont l'*Essai sur l'Évangile de saint Jean* a paru l'année dernière, n'ont rien ajouté à la force des arguments employés par leurs prédécesseurs. Scholten, qui en est arrivé au rationalisme pur, nous annonce dans sa préface « qu'il a échangé le *Fils de* « *Dieu* des dogmatistes de la Bible et de l'Église pour le Fils de l'homme tel que l'histoire « nous le présente dans toute la dignité de son élévation morale. » Comme il lui plaira ; mais nous pouvons sans témérité affirmer que la plupart de ses objections renouvelées de Baur ont déjà trouvé une réponse dans les savants ouvrages de Tholuck et de Neander (1835), dans le commentaire de Lücke (1843), dans celui de Hengstenberg de Berlin, et surtout dans l'ouvrage du docteur Frédéric Bleek, aussi savant qu'il est sincère, publié en 1846 (Introduction à la critique des Évangiles, *Beiträge zur Evangelien Kritik*), sans compter l'essai remarquable publié à Londres en 1857 (*The Gospel of St John*, Macmillan and C°) où M. Maurice résumait les conclusions de l'école orthodoxe allemande en faveur de saint Jean. Nous n'avons garde d'oublier la *Vie de Jésus* de Ewald. Ce dernier n'est pas un auxiliaire dont on accepte volontiers le concours ; car il fait parfois de dangereux écarts ; mais il n'en est pas moins vrai qu'aux yeux des critiques il passe pour avoir réussi dans ce qu'il s'était proposé comme l'œuvre de sa vie : la tâche d'établir l'authenticité du quatrième Évangile. Avant de clore cette note, nous croyons devoir recommander pour l'étude de cette question un des derniers ouvrages du célèbre docteur Jean-Ignace Döllinger, de Munich, publié sous le titre : *les Premiers âges de l'Église*. Ce livre contient les meilleures réponses qu'on ait encore faites à l'école de Tubingue. Dans le chapitre de son livre consacré à saint Jean, il a surtout réussi à faire ressortir la différence qui existe entre le Λόγος de Philon, qui n'est autre que l'idéal platonique, l'archétype de l'ordre et de l'harmonie dans l'ordre matériel, mais qui n'a aucune part à la création de l'univers, et le Λόγος de saint Jean qui est le créateur du monde en même temps qu'il en est la lumière intellectuelle et morale.

« fondée, qu'elle a duré près de deux mille ans, qu'elle s'est étendue « sur une partie considérable du monde et sur la plus civilisée, et « qu'elle existe encore pleine de vigueur dans le temps présent. »

Au dire de l'auteur, l'origine de l'Église chrétienne fut « dans un mouvement qui avait commencé avant Jésus-Christ. » « Au moment où il fit, presque inaperçu, son entrée dans le monde, toute la nation juive avait les yeux fixés sur un homme qui essayait d'une manière imparfaite ce que Jésus-Christ acheva ensuite et perfectionna. » « Comme l'empereur Nerva, saint Jean fit deux choses : il inaugura un nouveau régime et se désigna un successeur qui devait être beaucoup plus grand que lui. » On ne s'attendait guère à voir l'empereur Nerva en cette affaire ; mais enfin nous ne contestons pas que Jésus-Christ n'ait pour ainsi dire été présenté au monde par saint Jean, lorsque celui-ci le salua par les mots bien connus : *Voici l'agneau de Dieu qui efface les péchés du monde.* Pourquoi faut-il que l'auteur en lève à ces derniers mots le sens évident qu'ils comportent? A l'en croire, l'expression *agneau de Dieu* s'appliquait à Jésus à cause de sa douceur et de la sérénité de son âme[1]. Jean, au contraire, n'était pas « un agneau, » mais plutôt « un des *chiens* du Seigneur. » Son esprit inquiet l'avait poussé dans le désert, où « il avait lutté avec des « pensées qu'il ne pouvait maîtriser, et de là il avait poussé son cri « d'alarme qui avait fait tressaillir la nation. » Ailleurs, il nous dira que saint Jean était un observateur *attentif* et *contemporain* des actes de Jésus-Christ. M. Scholten, de Leyde, au contraire, prétend que le saint Jean des synoptiques est un spectateur *indifférent* et *froid*. Lequel faut-il croire de ces savants biographes? Sans doute ils ont en main des documents privés qui leur permettent de s'exprimer avec ce ton d'autorité. Mais poursuivons. A l'époque du baptême de Jésus-Christ, « des signes miraculeux ou *réputés tels* attestèrent, dit-on, la « grandeur de la mission de Jésus. » Ces signes miraculeux et toutes les circonstances du baptême du Christ sont interprétés par l'auteur dans le sens du grossier naturalisme dont Paulus, de Heidelberg, a donné l'exemple et qui se retrouve développé avec plus d'esprit que de sens dans les écrits d'un autre biographe français de Jésus-Christ. L'auteur d'*Ecce Homo* admet néanmoins, contrairement à Strauss et à Schenkel, que Jean reconnut en Jésus le Messie annoncé. Nous lui donnons acte de cet aveu important, mais que dirons-nous des lignes suivantes et comment les qualifier? « Dans l'agitation d'esprit que lui « causèrent son baptême et les paroles de Jean le désignant comme « le futur prophète et le Messie promis, et enfin ces signes miracu-

[1] Le docteur Döllinger dit avec bien plus de raison : « Aux yeux de Jean, Jésus était l'*anti-type* de l'agneau pascal, la vrai victime, seule agréable aux yeux de Dieu et dont l'autre n'était que la figure (*les Premiers âges de l'Église*, ch. I).

« leux, Jésus se retira dans le désert, et là, au milieu de la solitude, « après une lutte mentale, il mûrit le plan de conduite que nous le « voyons suivre avec la plus ferme assurance, à partir de son retour « dans la société. » Cette prétendue *lutte mentale* n'était autre que la tentation, et celle-ci, dans l'opinion de l'auteur, n'était que « l'agitation causée dans l'esprit de Jésus-Christ par la *conscience naissante* d'un pouvoir surnaturel. » « Cela nous donnera la clef de beaucoup « d'autres choses qui suivent dans la vie du Christ, et le récit, *dans* « *son ensemble*, paraîtra bien plus complet si nous *supposons* que ce « que le Christ fut tenté de faire était d'employer la force pour éta- « blir le royaume du Messie. Cette lutte mentale dut être aussi causée « par une autre question, qu'il s'adressait : à savoir, quel usage il « devait faire de son pouvoir surnaturel. » Nous le demandons, où l'auteur a-t-il vu des traces de cette agitation, de cette incertitude, de cette lutte prétendue dans l'âme de Jésus-Christ? Ne reconnaît-on pas ici le romancier biographe préoccupé avant tout de faire cadrer les parties de son récit, d'arranger les faits, d'atténuer les uns, de grossir les autres et d'ajuster le tout en vue de l'effet qu'il veut produire? Où a-t-il pris ces renseignements sur ce drame solennel et mystérieux de la tentation dont Dieu seul fut témoin ? Montaigne avait bien raison de dire : « Le vrai champ et sujet de l'erreur sont les choses inconnues. » Le style du livre est, en général, remarquable par la distinction et la pureté. Ce n'est qu'à titre d'exception que nous citerons la phrase suivante, qui ne brille ni par la clarté ni par l'élégance : « Le récit de la tentation offre dans son ordre logique une frappante évidence interne, une certaine inimitable probabilité d'improbabilité. » Il ajoute avec plus de raison : « L'imagination populaire, qui « donne naissance à des légendes et qui les croit ensuite, n'est pas, « en général, capable d'efforts sublimes et soutenus. Selon le pro- « verbe allemand :

Wunderthätige Bilder sind meist nur schlechte Gemälde.

« Un portrait merveilleux n'est souvent qu'une piètre peinture. » « L'imagination populaire est fertile et tenace, mais elle n'est ni puis- « sante, ni profonde... Nous devions nous attendre à d'étranges « histoires sur les aventures du Christ dans le désert ; mais nous « devions aussi nous attendre à des récits fort puérils. » Cette observation est assurément juste, et depuis longtemps les apologistes ont fait remarquer que de tous les récits contenus dans les Évangiles, aucun n'est puéril, et c'est sans doute une présomption en faveur de leur inspiration, car on sait que les évangiles apocryphes rejetés par l'É-

glise sont remplis de récits gracieux quelquefois, mais, souvent aussi, ridicules et puérils.

Sorti du désert et rentré dans la vie active, Jésus-Christ ne se présenta pas aux hommes seulement avec l'autorité d'un prophète investi d'un pouvoir surnaturel. Il se présenta aussi et surtout comme un roi, roi d'une société spirituelle dont il devait être le législateur et le juge suprême en même temps. Que Jésus-Christ se soit donné pour un roi représentant l'invisible majesté de Dieu, cela n'est pas douteux. Que les Juifs aient eux-mêmes attendu un roi vers cette époque, ne l'est pas davantage. Jésus-Christ trouva l'idée d'une théocratie encore vivace au sein du peuple juif. Cette idée n'était pas nouvelle. « Toute nation originale a ses principes favoris et ses institutions « politiques auxquelles elle s'attache avec passion. Telle nation s'é- « prend de la liberté politique; telle autre recherche l'égalité de tous « les citoyens. Ainsi les Juifs s'attachaient au principe de la souve- « raineté de Dieu; mais il fallait l'adapter aux idées nouvelles... Jé- « sus-Christ conçut l'idée de rétablir la théocratie telle qu'elle existait « au temps de David, avec un roi visible et ce roi serait lui-même. » Saint Jean-Baptiste avait préparé les voies en annonçant le royaume de Dieu (Marc, I, 14). Joseph d'Arimathie attendait le roi des Juifs, et le vieillard Siméon avait déjà salué Jésus, au berceau, du titre de roi. Plus tard, quand il fit son entrée à Jérusalem, Jésus refusa d'imposer silence à ceux qui l'acclamaient roi et fils de David. Cela même fournit matière à l'une des accusations portées contre lui et assurément, dit l'auteur, Jésus-Christ ne mourut pas *pour une métaphore*, seulement il arriva qu'il ne réalisa nullement l'idéal que s'étaient fait les Juifs de leur roi futur. Aussi refusèrent-ils de le reconnaître et ne voulurent-ils pas « *d'un roi sous l'habit d'un philosophe.* » Jamais il n'exerça sa royauté dans le sens terrestre où ils l'entendaient : l'épreuve du denier et celle de la femme adultère prouvèrent bien qu'il ne voulait être ni roi ni juge dans les affaires temporelles. Sa royauté était d'un autre ordre et ses jugements s'exerçaient au delà des limites de ce monde. En qualité de juge des âmes il afficha des « prétentions illimitées ; » il assura les uns du pardon de leurs péchés ; il condamna sévèrement les autres, « en un mot, il déclara *tenir le ciel* « *et l'enfer entre ses mains.* »

Cette considération a évidemment frappé l'auteur, qui revient souvent sur ce qu'il appelle les « *énormes prétentions de Jésus-Christ* » (unbounded pretensions of Christ). Pour appuyer ces prétentions et donner une sanction à ces jugements dont l'effet se prolongeait au delà de la tombe, Jésus-Christ, comme il était naturel, tira parti de l'idée de l'immortalité de l'âme, qui, au dire de l'auteur, aurait été une idée nouvelle parmi les Juifs. Nous craignons que sa science ne

soit ici en défaut. Il serait assez facile de trouver dans l'Ancien Testament maints passages contredisant son assertion, et au temps même de la venue du Messie, on sait que les Sadducéens étaient signalés à l'animadversion du peuple parce qu'ils mettaient en doute l'immortalité de l'âme.

Le cinquième chapitre du livre, qui prétend examiner les titres de créance du Christ, est le seul qui renferme un essai de discussion critique, et cet échantillon ne fait pas grand honneur à la logique de l'écrivain. Revenant sur l'étonnant projet du Christ et le succès encore plus étonnant de ce projet, il nous dit : « Jésus-Christ résolut de « fonder son empire sur le consentement et non sur les craintes des « hommes... Il se fia pour le succès à sa *terrible pureté* et à sa supé« riorité. » On ne voit pas, en effet, qu'il ait rien tenté pour amener les hommes à la soumission par la corruption ou la peur. « Mahomet « a fondé une croyance qui a tout aussi bien réussi et qui ne manque « ni de vérité, ni de grandeur ; mais il commença par fonder une dy« nastie afin d'avoir prise sur l'imagination de ses sectateurs, et en« suite, il exigea de ces derniers beaucoup moins que le Christ, qui « prétendit à l'empire sur les secrètes pensées et le cœur de ses dis« ciples. »

Il est pourtant des faits d'une nature particulière qui expliquent jusqu'à un certain point le succès de l'œuvre tentée par Jésus-Christ. Ces faits sont les miracles et nous arrivons ainsi à une question capitale que notre auteur, bien différent de ses devanciers allemands ou français, n'a abordée qu'avec l'hésitation d'un esprit incertain ou d'un homme qui craint de se commettre : « Écartant, » nous dit-il, « la « question de savoir si des miracles ont été réellement opérés ou « non, nous sommes en mesure d'affirmer un fait qui peut se prou« ver par les moyens ordinaires, qui, en réalité, est prouvé par des « témoignages aussi certains que tout autre fait historique. Ce fait « est que Jésus-Christ prétendit opérer des miracles. Nous pouvons « affirmer aussi qu'aux yeux de ses disciples il passa pour opérer des « miracles et que ce fut surtout pour cette raison qu'ils lui reconnu« rent cette dignité et cette autorité auxquelles il prétendait. Les ré« cits que nous avons de ces miracles *peuvent être exagérés.* Il est « possible que dans certains cas on ait raconté des histoires qui *n'a« vaient aucun fondement*, mais, somme toute, les miracles jouent un « rôle si important dans l'œuvre de Jésus-Christ qn'une théorie qui « voudrait les représenter comme dus entièrement à l'imagination, « soit de ses disciples, soit d'une époque ultérieure détruirait la cré« dibilité des documents évangéliques, non pas partiellement, mais « entièrement, et ferait du Christ un personnage tout aussi mytholo« gique que l'est Hercule. Or, le but de ce livre est de prouver que le

« Christ des Evangiles n'est pas un mythe, en montrant que le per-
« sonnage qu'ils dépeignent offre une si frappante harmonie dans
« ses traits principaux, et *en même temps* une telle *originalité* qu'il
« ne pouvait être inventé ni par le génie d'un individu, ni par ce qu'on
« appelle « la conscience d'une époque. » On reconnaît là le fameux
mot de Rousseau : « L'inventeur en serait plus étonnant que le héros.»
« Maintenant, continue notre auteur, si le caractère dépeint dans les
« Evangiles est dans ses traits essentiels historique et réel, ces bio-
« graphies sont en général dignes de foi, et en ce cas la responsabilité
« des miracles retombe sur Jésus-Christ. La réalité des miracles dé-
« pend en grande partie de l'opinion qu'on se forme de la véracité
« du Christ... Pour notre dessein, qui est d'examiner le plan conçu
« par Jésus-Christ et la manière dont il l'exécuta, il importe peu que
« les miracles aient été réels ou imaginaires. » Nous aurions cru, au
contraire, que cette question avait une importance souveraine, mais
continuons : « En tout cas, ils passèrent pour réels et ils eurent le
« même effet. Provisoirement, nous pouvons donc en parler comme
« s'ils étaient réels. » La preuve de la réalité des miracles tirée du
fait que Jésus-Christ prétendit en opérer n'est pas assurément dénuée
de valeur ; car ni en Angleterre, ni en Allemagne on n'admet la sup-
position odieuse qu'on a osé faire en France en attribuant à Jésus-
Christ un consentement partiel à une imposture, une espèce de
complicité avec ses disciples pour tromper le reste des hommes. Mais
si, d'un autre côté, il est nécessaire d'admettre la réalité des miracles
pour croire à la véracité du Christ comme quelques-uns le prétendent,
comment l'auteur sortira-t-il de ce cercle vicieux ? Nous ne bornons
pas là nos reproches. Pourquoi dit-il ailleurs que les miracles sont
par eux-mêmes des faits très-*improbables* et qu'on n'est tenu à les
admettre que s'ils s'appuient sur des preuves imposantes? Qu'est-ce
qui rend à ses yeux les miracles si improbables ? Assurément, Dieu
n'en a jamais fait sans raison suffisante, et l'auteur lui-même fait re-
marquer qu'un des traits les plus remarquables dans la conduite de
Jésus-Christ fut la discrétion et la réserve avec laquelle il usa de son
pouvoir miraculeux. Il va jusqu'à appeler cette réserve un miracle
moral [1]. Quelle est donc la secrète pensée de l'auteur d'*Ecce Homo?*
Aurait-il pour le surnaturel dans l'histoire cette risible horreur qu'af-
fiche une philosophie étroite et frivole autant qu'elle est arrogante et
prétentieuse ? Il est vrai qu'en général, lorsque nous rencontrons des
faits merveilleux dans l'histoire profane, nous les rejetons sans beau-
coup d'hésitation. Mais est-ce une raison pour traiter de même les

[1] Le Dr Döllinger la trouve toute naturelle. « Jésus-Christ n'avait que faire de cette *demi-croyance* faible et sans racine qui est produite par les miracles (*les Premiers âges de l'Église*, ch. I).

miracles évangéliques ? Le cas est bien différent. Dans l'histoire profane, nous ne voyons ni l'utilité, ni l'à-propos des miracles, et voilà pourquoi la critique les élimine. Mais dans l'histoire de la religion la plus vénérable qui ait paru sur la terre, pourquoi serions-nous surpris de rencontrer des faits miraculeux? N'est-il pas naturel, au contraire, que Dieu ait donné aux hommes des signes merveilleux et frappants pour les confirmer dans la vérité, pour les prémunir contre l'erreur et pour sceller l'autorité de sa doctrine? Qu'on n'allègue pas non plus contre nous la permanence des lois de la nature. Quand Hume écrivait dans son *Essai sur les miracles*, ce qu'on n'a fait que répéter après lui, ce vigoureux esprit ne trouvait rien de concluant à dire sinon « que l'uniformité des lois de la nature rend les miracles « contraires aux probabilités fondées sur l'expérience ; » mais il n'alla jamais jusqu'à en nier la possibilité absolue. Il n'y a pas longtemps que Stuart Mill (un positiviste pourtant) raillait spirituellement [1] un écrivain français qui prétend avoir découvert que l'*impossibilité des miracles est un principe d'une certitude métaphysique*. La foi aux miracles, qui sont des faits exceptionnels, n'est donc en résumé qu'une affaire de preuves et d'évidence. Comme le dit Pascal, « il est fâcheux d'être « dans l'exception de la règle ; mais néanmoins, comme il est cer- « tain qu'il y a des exceptions de la règle, il faut en juger sévèrement « *mais justement.* » Si l'auteur d'*Ecce Homo* admet le surnaturel, qu'il le déclare nettement. La question des miracles se présente au début de toute investigation critique dans les origines du christianisme. « Les « miracles discernent la doctrine, » dit encore Pascal. Il s'agit de savoir si les évangélistes doivent être crus, lorsqu'ils rapportent des miracles, et s'il est prouvé que Jésus-Christ en a opéré, sa divinité se trouve établie. Quand Jésus-Christ guérit l'aveugle-né, les témoins s'écriaient : Comment un homme pécheur pout-il faire de pareils miracles ? et leur conclusion était celle du genre humain. Au dire de notre auteur, le secret des succès de Jésus-Christ ne fut pas tant dans ses miracles que dans la toute-puissante séduction de son caractère, dans les persécutions qu'il endura et la mort qu'il souffrit à la fin. « Tout cela produisit une *agitation* de reconnaissance de sympathie et « d'étonnement dans l'âme de ses premiers disciples et les disposa à « accepter pour règle de leur vie cet esprit de sacrifice qui avait di- « rigé la sienne. »

« La soumission volontaire à la mort de celui qui avait le pouvoir « d'y échapper, » voilà ce qui alluma l'enthousiasme de saint Paul. Nous ne savons, mais il nous semble que la croyance en un *Dieu mort*

[1] Dans une note de son ouvrage intitulé : *Examination of sir William Hamilton's Philosoph*, où il se fait l'interprète du positivisme d'Auguste Comte.

pour les péchés du monde, la *folie de la croix* dans le sens profond qu'elle avait pour saint Paul et les autres disciples, furent la vraie source de leur enthousiasme et de leur zèle.

Dans le sixième chapitre, intitulé *le Van du Vanneur*, l'auteur nous fait assister au triage fait par Jésus-Christ des premiers membres de son Église. Différente de la société juive, la société sipirituelle fondée par Jésus-Christ était ouverte à tout le genre humain. Les lois n'en étaient sanctionnées par aucun châtiment, et tandis que le juif idolâtre était lapidé, le chrétien apostat était simplement excommunié, c'est-à-dire exclu de la communauté. Le lien qui rattachait ensemble les membres de cette société était la foi en leur commun maître et l'attachement à sa personne, qui entraînait la soumission absolue à son enseignement. « Les premiers chrétiens ont inventé le mot *Foi* « qui est devenu une addition permanente faite au vocabulaire mo- « ral de l'humanité. Ce n'est pas strictement une vertu chrétienne, « mais la vertu de celui qui veut devenir chrétien. » Aussi a-t-on pu dire, mais dans un sens très-large seulement, que c'est la foi qui sauve, puisqu'elle met sur la voie du salut. Nous ne pouvons admettre ce que semble insinuer l'auteur, que l'attachement à la personne du Christ ait passé avant la croyance en un certain nombre de dogmes essentiels et nettement définis. Que le symbole imposé aux premiers chrétiens n'ait pas été aussi explicite et aussi développé que le nôtre, nous le croyons volontiers ; mais qu'il n'ait pas compris au moins le dogme de la Rédemption, cela ne nous paraît pas soutenable. L'auteur est beaucoup trop disposé à faire bon marché des dogmes chrétiens et à traiter légèrement l'obligation où nous sommes de les accepter sans réserve. La tolérance qu'il invoque n'est pas admissible en pareille matière. « Il n'est pas rare, nous dit-il, d'entendre « dire qu'un homme n'est pas chrétien parce qu'il ne croit pas en « ce qu'on appelle la Rédemption ; mais l'on ne prononce pas une « semblable excommunication contre un homme en qui se voient des « vices antichrétiens... Or, cela n'est pas juste, et nous devrions « être aussi tolérants pour un symbole imparfait que pour une vertu « imparfaite, car il est aussi difficile de *penser juste* que d'agir avec « droiture. » A cela nous répondons : Il n'est pas aussi difficile qu'on veut bien le dire d'arriver à une croyance exacte, si l'on admet qu'il existe une autorité chargée d'enseigner la vérité à tous ceux qui la cherchent. Et assurément tel a été le dessein de Dieu, qui n'a pu vouloir imposer aux hommes la tâche impossible d'arriver à la vérité par leurs propres efforts. L'auteur, qui ne veut pas se contenter « des maximes courantes qu'on apprend par routine, » se croit le droit de censurer vivement les partisans d'un dogmatisme nettement défini et il fait une sortie vigoureuse contre ceux qui, selon son expression,

« *coupent par le chemin le plus court* pour arriver à la foi, qui, acca-
« blés par les difficultés qui assiégent leur esprit et effrayés de la
« damnation éternelle, résolvent de ne plus lutter, *de donner vacance* à
« leur esprit, de se reposer en se contentant de dire qu'ils croient et
« d'agir comme s'ils croyaient. Triste issue où aboutit le christia-
« nisme! Se peut-il qu'il y ait parmi les citoyens de la nouvelle
« Jérusalem une classe ainsi privée de ses droits de franchise? »
Cette *touchante* tirade s'adressait probablement au savant et pieux docteur Newman et aux autres convertis qui, comme lui, après avoir traversé l'aride désert de l'incertitude et du doute, sont venus se désaltérer aux sources vives de la foi et chercher le repos au sein d'une Église qui possède la vérité et la vie. L'auteur semble mettre en doute la sincérité de leur parole ou de leur foi, imputation aussi gratuite qu'elle est odieuse. Quant à la nécessité de croire sur l'autorité de l'Église établie par Dieu, n'a-t-il pas remarqué combien l'Évangile insiste sur ce point? Le père de saint Jean-Baptiste est rendu muet pour n'avoir pas cru. Saint Thomas est tendrement blâmé de son incrédulité. Celui qui refuse de croire est menacé de la damnation éternelle. A ceux qui exagèrent les difficultés que présentent les vérités révélées, il suffit de dire avec Newman : « Nous ne pouvons
« concevoir aucune révélation qui ne suppose une sorte de conflit avec
« l'esprit humain, et partout n'implique chez le croyant le sacrifice et
« l'abdication du jugement privé. » Qu'on écoute aussi là-dessus les paroles graves et sensées de Bacon, au neuvième livre du Traité *de Augmentis scientiarum :* « La souveraineté de Dieu s'étend aussi bien
« sur la raison que sur la volonté de l'homme ; de sorte que nous
« devons obéir à sa loi, lors même que notre raison y répugne. Si
« l'objet de notre foi s'accorde avec notre sens privé, c'est à la chose
« et non à Dieu que nous accordons créance, et ainsi nous ne faisons
« rien de plus que pour un témoin douteux et suspect. La foi qui
« était méritoire en Abraham était celle dont se moquait Sarah, qui
« était, en ce cas, l'image de la *raison naturelle*. La théologie se fonde
« sur la parole de Dieu, non sur les lumières de la nature. » Que deviendrions-nous si, selon le mot de Varnhagen, chaque génération venait à « passer au crible l'enseignement religieux transmis par la
« génération précédente? » La semence de la foi ne serait-elle pas bientôt dispersée à tous les vents? Qu'on n'accuse donc pas l'Église d'être intolérante parce qu'elle n'admet pas le morcellement du précieux héritage dont elle est dépositaire. Elle agit comme la vraie mère qui au tribunal de Salomon ne put se résigner à voir son enfant coupé en deux. La vérité ne souffre pas de partage, et aux yeux de Dieu une foi partielle et incomplète ne vaut guère mieux que l'absence de foi.

L'auteur prétend que deux obstacles s'opposent à ce qu ayons une connaissance exacte de l'enseignement contenu dans l'Évangile. Le premier est l'immense distance à laquelle nous étudions les faits de la vie du Christ. Le second est la difficulté de préciser le vrai sens de ses paroles : « Il n'y a qu'une *imagination historique* bien « exercée, nous dit-il, qui puisse faire revivre les circonstances de « temps et de lieu dans lesquelles les paroles évangéliques furent « prononcées, et en tirer un sens qui se rapproche passablement « de celui qu'elles présentaient aux auteurs de ce temps-là. » Ce passage suffirait à lui seul pour prouver que l'auteur n'a voulu faire qu'un roman historique, à la façon de Walter Scott et de tant d'autres. Mais ce n'est pas là de l'histoire, et cette *imagination historique* invoquée par lui ne peut qu'obscurcir les faits et fausser le jugement. Si l'on en croit ces modernes historiens dont la prétention est d'étudier les faits de l'Évangile à la lumière du dix-neuvième siècle on aura du Christ et de son temps une idée qui pourra être fort ingénieuse, mais en même temps aussi complétement imaginaire. Un autre doute se présente à l'esprit de l'auteur. Est-il bien sûr que l'enseignement chrétien n'ait pas subi d'altération quand il a passé « de l'*Orient mosaïque* dans l'*Occident socratique?* » De tout temps, les Orientaux, et en particulier les Juifs, avaient cru sur parole leurs prophètes, qui ne donnaient aucune raison à l'appui de leur enseignement. Mais ce moyen de communiquer la vérité répugne aux nations occidentales, qui sont en possession d'une méthode qui permet de vérifier l'exactitude d'une doctrine quelconque. Dans l'Occident, on se défie des prophètes. « A peine a-t-on vu quelques ex- « ceptions à cette règle, comme par exemple en faveur de Pythagore, « d'Héraclite, de Carlyle (holà !), de Mazzini (hélas !). La tendance « des hommes de l'Ouest est de tout faire passer au creuset de la lo- « gique, science dont le crédit augmente tous les jours. » Ceci n'est que le développement d'une idée assez vieille exprimée dans les mots connus : *Judæi signa petunt*, *Græci sapientiam quærunt*. L'auteur part de là pour décocher un trait à ces fanatiques sans grâce (graceless zealots) qui « citent Moïse contre les interprètes d'une science que « Moïse désira en vain parce qu'elle était réservée à ces hommes mo- « dernes dont nous pouvons dire que le moindre d'entre eux est plus « grand que Moïse. » C'est très-flatteur assurément pour le professeur Huxley et le savant M. Tyndall ; mais nous ne sachions pas encore que les savants modernes aient convaincu Moïse d'erreur, et certes les chrétiens ont bien le droit de défendre leurs livres sacrés contre une science trop souvent présomptueuse et hâtive dans ses conclusions.

Quoi qu'il en soit des articles du symbole imposé aux premiers

chrétiens, il est certain que Jésus-Christ établit un rite solennel, une formalité publique qui précédait et signalait l'entrée de tout nouveau membre dans sa société spirituelle. Ce rite était le baptême, déclaré indispensable pour quiconque voulait faire partie de la communauté chrétienne. A ce propos l'auteur nous donne de l'entretien de Jésus-Christ avec Nicodème une version à sa manière et qui dépasse tout ce que « l'imagination historique » la mieux exercée peut inventer d'ingénieusement imaginaire. Il suffira de dire que selon lui Nicodème est censé demander une dispense de la cérémonie du baptême et que cette dispense lui est nettement refusée malgré la promesse de donner son appui à la cause de Jésus-Christ. Nous n'avons rien vu de tout cela dans l'Évangile, mais notre auteur a le don de seconde vue.

Le neuvième chapitre d'*Ecce Homo* clôt la première partie du livre par des considérations générales sur la nature de la société fondée par le Christ. Ce chapitre est un des meilleurs, et ce n'est que rendre justice à l'auteur d'avouer qu'il a su rajeunir par d'ingénieux développements des idées déjà émises avant lui. « Le but de Jésus-Christ, « nous dit-il, était de rendre les hommes meilleurs, en sorte que la « volonté de Dieu se fît sur la terre comme au ciel. » Deux tentatives ont été faites pour atteindre ce but : l'une par la philosophie, l'autre par la morale chrétienne. La première rappelle le nom de Socrate, la seconde celle de Jésus-Christ. De là une ressemblance apparente entre l'œuvre de Jésus-Christ et celle de Socrate. Mais pour peu qu'on y regarde, la différence est pour le moins aussi frappante que l'analogie : « Socrate emploie le raisonnement, Jésus-Christ l'autorité. « Nous pouvons être sûr qu'un contraste aussi marqué n'est pas dû « seulement à la différence qui existe entre un esprit sémitique et « un esprit européen. De même que la ressemblance entre l'Église « chrétienne primitive et une école philosophique est une ressem- « blance trompeuse : ainsi c'est celle qu'on croit voir entre Jésus- « Christ et le philosophe grec. Jésus-Christ avait un but différent et « employa des moyens différents. A première vue l'analogie est frap- « pante. Tous deux enseignèrent une certaine doctrine, tous deux « exercèrent une grande influence, tous deux souffrirent le martyre ; « mais en y regardant de près, nous verrons que le martyre fut un « accident dans la vie de Socrate et que l'enseignement doctrinal fut « jusqu'à un certain point un accessoire dans la vie de Jésus et que « leur influence a été d'un caractère tout différent, celle de Socrate « étant intellectuelle et fondée sur la pensée, celle de Jésus morale « et s'appuyant sur le sentiment. La mort de Socrate est une page « émouvante dans l'histoire, mais elle n'ajoute rien à sa valeur aux « yeux des hommes. Mort dans son lit, il eût encore été le créateur « de la science. D'un autre côté, si nous isolons l'enseignement du

« Christ de sa vie et de sa mort sur une croix, nous pouvons affirmer « qu'il ne contient rien qu'on ne puisse trouver ailleurs appuyé de rai- « sonnements et d'explications. Ceux qui ne considèrent que le ser- « mon sur la montagne et ne font pas attention à la vie de Jésus- « Christ, à sa croix, *à sa résurrection*, commettent la même faute que « celui qui, étudiant la philosophie de Socrate, la chercherait seule- « ment dans le récit dramatique de sa mort. Tous deux ont exprimé « des pensées remarquables, tous deux ont mené une vie remar- « quable ; mais Socrate doit la place qu'il occupe dans l'histoire à « ses pensées, non à sa vie, et Jésus-Christ doit la sienne à sa vie, et « non à ses pensées. » Tout le monde reconnaîtra dans ce qui précède une paraphrase assez complète du mot de Rousseau : « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, la vie et la mort de Jésus sont d'un Dieu. » Notre auteur n'a garde de prononcer ce dernier mot et en vérité nous ne savons pourquoi. Sa conclusion est que les moyens employés par Jésus-Christ pour améliorer les hommes devaient avoir et ont eu un succès qu'on ne pouvait attendre de la méthode de Socrate. Le philosophe expliquait et démontrait aux hommes leurs devoirs ; mais Jésus-Christ les disposait à les accomplir. Le ressort qu'il donnait à l'âme de ses disciples était un vif attachement à sa personne, et sa personne était le type et l'idéal de la perfection morale. Il y a deux influences qui peuvent agir sur les hommes : la raison et l'exemple vivant aidé par l'affection. La philosophie n'a que la première à sa disposition. « Comment faire d'un fripon un honnête homme? Le fait est que la philosophie n'a pas de force qu'elle puisse employer à cet effet. » La religion seule opère ces miracles. De là on a pu conclure encore que la vraie Église est celle qui opère des conversions. La conversion du pécheur est, selon l'expression des théologiens : *Articulus stantis aut cadentis Ecclesiæ*.

A ces remarques de l'auteur, nous n'ajouterons qu'un mot. Il est certain que nul maître ne fut écouté, chéri et vénéré par ses disciples comme le fut Jésus, et cela n'a pas le droit de surprendre quand on considère son étonnante perfection ; mais nous ne pouvons nous accorder avec l'auteur quand, sous prétexte d'exalter la pureté, la délicatesse des sentiments du Sauveur, il nous donne sur le récit fameux de *la Femme adultère* une variante et des commentaires qui sont aussi contraires aux textes des Évangiles qu'ils répugnent au sens chrétien et choquent les idées que nous nous faisons de Jésus-Christ. Nous accordons à l'auteur qu'en cette occasion « le Christ fit preuve « d'une délicatesse dont il n'y a pas d'autre exemple dans le monde « ancien, qui devance et dépasse tout ce qu'il y a de plus noble et de « plus raffiné dans les mœurs de la chevalerie et dans les mœurs mo- « dernes. » Mais que dire des lignes qui suivent : « L'effet produit sur

« Jésus (quand on lui amena pour la juger la femme adultère) fut
« tel qu'il aurait pu être sur beaucoup d'autres depuis, mais tel
« peut-être qu'il n'avait été sur aucun homme avant lui. Il fut saisi
« d'un insupportable *sentiment de honte*... Il n'osait affronter les re-
« gards de la foule. Dans son *brûlant embarras* et *dans sa confusion*
« il se baissa comme pour cacher son visage et se mit à écrire avec
« son doigt sur le sable. »

Il serait difficile de rien écrire d'un goût plus exécrable.

II

Nous trouverions matière à des reproches du même genre, mais aussi à plus d'un éloge dans la deuxième partie du livre, consacrée à ce que l'auteur appelle la législation du Christ. Nous ne pouvons que résumer en quelques traits rapides les quatorze chapitres où l'auteur nous expose ses vues sur cette question. La communauté chrétienne est fondée sur la parenté de tous les hommes entre eux. Le code de cette société est le sermon sur la montagne, que l'auteur compare au Deutéronome parmi les écrits juifs, et aux traités d'Épictète de Marc Aurèle et de Sénèque parmi les moralistes profanes. Il ressemble aux derniers par les généralités philosophiques, « mais il est plus pratique ; il a en vue moins la vérité que la vertu. » Ce discours admirable proclama l'égalité des hommes devant Dieu et leur fraternité sous un père commun, qui est Dieu. Les hommes font tous partie d'une vaste république qui embrasse tous les pays. Le Christ, législateur de cette société, ne ressemble, sous ce rapport, à aucun autre avant ou après lui. « Au lieu de dresser une liste d'ac-
« tions prescrites, permises et défendues, il voulut donner à ses dis-
« ciples une règle au moyen de laquelle ils pourraient découvrir ce
« qui était bien ou mal ; et, comme la difficulté de découvrir ce qui
« est bien résulte généralement de l'égoïsme, et que nous nous con-
« duisons ordinairement bien envers ceux pour qui nous avons de
« l'affection ou de la sympathie, Jésus-Christ vit que celui qui pour-
« rait éprouver de la sympathie pour tous les hommes se conduirait
« bien à l'égard de tous. » La nature de l'amour-propre et de *ce moi humain*, comme dit Pascal, est de n'aimer que soi et de ne considérer que soi ; mais, dans la république chrétienne, le premier devoir est le sacrifice de soi inspiré par la charité. De cette idée de la fraternité humaine, que le stoïcisme avait connue, mais n'avait pas su rendre féconde, le Christ va faire jaillir la loi fondamentale de sa société : la charité, l'amour mutuel. Encore un peu de temps, et saint Paul

écrira à Philémon : « Reçois Onésime, non plus comme un esclave, mais comme un frère bien-aimé. » Et qu'on ne dise pas avec Schiller que la vertu du chrétien est une vertu mercenaire, car tout motif intéressé lui est interdit. C'est « pour l'amour de Dieu » qu'il doit faire le bien, et non en vue de la récompense. Cet amour doit tuer en lui toute passion mauvaise. « Non-seulement il est défendu d'assou-« vir tout désir déréglé, mais défendu d'avoir de pareils désirs ; ils « doivent être étouffés par l'enthousiasme de la vertu. » Voilà le haut idéal de moralité dont a vécu le monde depuis Jésus-Christ. « Cet idéal est devenu universel, et, de nos jours, nul n'est réputé « homme de bien qui ne s'en rapproche pas plus ou moins. »

Le chrétien qui s'est pénétré de l'esprit du Christ *se sert de loi à lui-même*. L'auteur veut dire par là que la charité active qui l'anime devient le principe et la règle de toutes ses actions. Mais cette charité, pour combattre efficacement les autres passions, doit devenir une passion elle-même et s'élever jusqu'à l'enthousiasme ; et c'est pourquoi l'amour enthousiaste de l'humanité est le grand ressort de la vertu chrétienne. « C'est l'amour de l'homme comme homme, de « l'homme idéal dans chaque individu ; c'est ce respect pour les êtres « humains, dont nul n'est tout à fait dépourvu, s'exaltant et s'éle-« vant jusqu'à l'enthousiasme. » Ce feu sacré, apporté par Jésus-Christ, s'est depuis allumé dans le cœur d'une foule d'hommes, et les premiers chrétiens appelaient ces singulières ardeurs une effusion du Saint-Esprit. C'était le ἅγιον πνεῦμα des Actes des Apôtres ; on lui donnait encore le nom de ἀγάπη. Nous protestons contre le sens profane donné aux paroles de l'Évangile et contre cette interprétation étroite de la morale chrétienne. Jésus-Christ a enseigné d'autres vertus que l'amour de l'humanité, et il a donné à la morale une autre base que ce prétendu enthousiasme philanthropique qui, de sa nature, est un sentiment exceptionnel, et partant ne peut devenir l'objet d'un précepte universel. L'auteur abuse de ce mot, qui revient perpétuellement sous sa plume, et, dans son enthousiasme, il touche de bien près au ridicule. A l'entendre, « nul cœur n'est pur, s'il n'est passionné. » De ce principe dangereux à la théorie développée par certains romans fameux : *que la passion sanctifie tout*, il n'y a qu'un pas, et ce pas est aisément franchi. « Nulle vertu n'est sûre, si elle n'est enthousiaste ; » nous craignons bien que ce ne soit le contraire. Il nous semble aussi que l'auteur venait de lire madame Guyon et Molinos sur le *parfait amour* et l'*état contemplatif*, quand il a écrit ces lignes : « Il y a un enthousiasme qui rend tout péché im-« possible, de même que l'amour passionné pour une femme ou un « patriotisme passionné rend une infidélité ou une trahison impos-« sible à tel homme à tel moment donné. » Et ailleurs : « Faire une

« bonne action quelconque dans un but intéressé ou d'après tout « autre principe que le sentiment du devoir (moral sense), c'est « violer la loi fondamentale de Jésus-Christ. » Dans un autre endroit, il dit encore : « L'enthousiasme pour l'humanité est la source de « toute action vertueuse et le plus sûr préservatif contre tous les « vices. Il fait naître en nous un implacable courroux contre tous « ceux qui font du mal à un être humain, une inimitié vengeresse « contre les tyrans, les oppresseurs, une haine vigoureuse contre le « sophisme et la superstition, une hostilité irréconciliable contre « toute sorte d'imposture... Cet enthousiasme est tout, et en son « absence tout manque. Ce qu'il dicte seul est bien. » L'auteur n'en finit plus et continue d'exploiter ce qui lui paraît une idée neuve, comme un musicien qui a trouvé un motif favori se plaît à exécuter sur ce motif une série sans fin de variations.

Il se rapproche davantage de la vérité quand il écrit les paroles suivantes : « La grande découverte de Jésus-Christ *est lui-même*. A « l'humanité luttant contre ses passions et sa destinée, il dit : « At- « tachez-vous à moi, toujours plus près à moi. » Par là, dirions-nous en résumant la pensée de l'auteur, Jésus-Christ fit plus que montrer aux hommes le chemin de la vertu, il les entraîna après lui. Il trouva pour les âmes un moteur et un ressort que nul avant lui n'avait employé. Selon l'expression de Pascal : « Épictète aurait dit aux hommes : « Vous suivez un faux chemin, et voilà le vrai ; » mais il n'y aurait « pas mené. » Tant il est vrai que la philosophie est impuissante sinon à enseigner, du moins à inspirer et à soutenir une vertu pure, sublime et désintéressée. L'auteur a un passage excellent où, par la comparaison du philosophe et du chrétien, il fait ressortir la supériorité du dernier et l'avantage de la morale chrétienne sur le code moral des philosophes : « Quel est l'homme de bien philosophe ? « C'est celui qui a considéré tous les objets et toutes les conséquences « possibles des actions des hommes. En premier lieu, il a découvert « en lui-même un principe de sympathie dont le développement « exige qu'il prenne en considération l'intérêt des autres hommes. « La réflexion l'a amené à voir que l'avantage d'un seul homme peut « souvent entraîner un dommage pour plusieurs autres ; il en a « conclu qu'il est nécessaire de se prescrire quelque règle de con- « duite systématique pour ne pas tomber dans une pareille méprise, « et, de cette manière, il est graduellement arrivé à un système de « morale. Voilà l'homme de bien philosophe. Trouvons-nous le ré- « sultat satisfaisant ? Ne trouvons-nous pas, au contraire, que sa « vertu a un caractère languissant, triste, morose et même dur ? Il « fait le bien sans ardeur, sans promptitude et sans zèle... Le prin- « cipe de sa sympathie est faible et le raisonnement l'a rendu plus

« faible encore... Il nous surprend parfois par des traits d'immora-
« lité, où il est entraîné à son insu et malgré lui par la nature, qui
« n'est pas tenue en échec par un sens moral affermi et sain. Sa
« vertu a des défaillances et des moments de lassitude. Il se rend
« coupable de mainte faute légère, qu'il espère réparer par de fa-
« ciles œuvres de surérogation... On éprouve pour lui une estime
« qui est mêlée de pitié. D'un autre côté, quel est l'homme qui in-
« spire notre admiration et notre amour? Comment, la plupart du
« temps, les hommes deviennent-ils purs, généreux, humains? Par
« l'effet d'influences personnelles, mais non à l'aide de la logique. »
Par l'effet de la grâce divine, dirait notre auteur, si le sens chré-
tien était plus développé en lui ; mais la grâce est un de ces mots
qui ont pour lui « une saveur par trop théologique. » Ajoutons que
c'est l'homme le plus naïvement épris des idées qu'il croit avoir dé-
couvertes. C'est ainsi qu'il se croit le droit d'affirmer que la grande
et principale innovation de Jésus-Christ en morale consiste en ce qu'il
remplaça la *morale négative* des anciens et des Juifs par ce qu'il ap-
pelle la *morale positive*. Jésus-Christ, nous dit-il, combattit constam-
ment les idées des conservateurs, qui, s'immobilisant dans le passé,
faisaient consister presque toute la morale dans les rites et les céré-
monies légales, dans le « lavage des coupes et des vases. » Jésus-
Christ regardait probablement « ces hommes du même œil que Mil-
« ton regardait ces versificateurs qui ne savaient jamais si leurs
« vers avaient la mesure voulue avant d'avoir compté les syllabes. »
Ce que Jésus-Christ demandait aux hommes, c'étaient de bonnes
œuvres. Ceux qu'il condamnait étaient ceux qui n'avaient pas fait de
bien, comme le prêtre et le lévite, qui avaient manqué de charité;
le mauvais riche, qui n'avait pas secouru Lazare ; le serviteur, qui
avait enfoui son talent. Lui-même, et le premier, il donna « l'exemple
« d'une vie entièrement dirigée par la passion de l'humanité, et ce
« fut ainsi qu'il réalisa la prophétie qui annonçait une ère de bonne
« volonté parmi les hommes. » En inaugurant un système de « mo-
« rale positive, Jésus-Christ *découvrit dans le monde moral* un nou-
« veau continent. » Tout ceci nous paraît plus spécieux que vrai. Il
faut n'avoir pas lu l'Ancien Testament pour nier qu'il contienne une
morale très-positive. Jésus-Christ s'empara des préceptes qui y étaient
renfermés, les étendit et les généralisa, les compléta même, et élar-
git ainsi le cercle des devoirs. Il ne changea pas précisément la loi,
mais le point d'appui de la morale, et donna aux âmes l'amour pour
mobile au lieu de la crainte. L'auteur a raison de dire qu'il fit de la
morale une *affaire de cœur*, et partant rendit inutiles les lois céré-
monielles et le ritualisme des Juifs. Sa loi d'amour devait avoir aussi

pour effet de changer les rapports de nation à nation. Les Juifs haïssaient leurs voisins, et Platon, dans le *Ménexène*, louait les Athéniens de leur aversion pour les étrangers. Plusieurs siècles plus tard, Juvénal exprimait son indignation à la pensée d'être coudoyé dans les rues de Rome par des Syriens et des Grecs. Mais Jésus-Christ a fait disparaître ce patriotisme exclusif et sauvage en faisant de tous les peuples un seul peuple.

Comme individus, les hommes ont atteint une supériorité morale inconnue avant la venue de Jésus-Christ. Celui qui s'est pénétré de son esprit, acquiert une « certaine délicatesse morale (moral sensi-« tiveness), une harmonie parfaite entre les désirs intérieurs et « l'obligation extérieure ; » ce que Jésus-Christ et les Apôtres appe-« laient du nom de *sainteté*, état qui est attribué à la présence de « l'Esprit saint dans les âmes. » « Avant Jésus-Christ il exista à peine « deux hommes à qui l'on pût appliquer le nom de *saint*. Depuis sa « venue, il y a eu à peine une ville où un siècle se soit écoulé sans « produire des hommes d'une élévation morale telle que leur pré-« sence a fait honte aux méchants, a rendu les gens de bien encore « meilleurs et s'est fait sentir parfois comme la présence de Dieu « lui-même. » Puisque Jésus-Christ attachait une si grande importance à la loi de la charité fondée sur la fraternité universelle, il était naturel qu'il avisât aux moyens d'en entretenir le souvenir toujours vivant parmi les membres de la communauté chrétienne, et cela fut l'origine de la cène, « qui exprime sacramentellement l'union « du genre humain, union qui n'a commencé et qui ne subsiste qu'en « Jésus-Christ. »

Gœthe, qui jugeait la question en poëte plutôt qu'en théologien, trouvait que les protestants n'ont pas assez de sacrements, et, à tous les points de vue, il avait raison. On sait ce qu'est devenue la cène pour les Églises protestantes : une vide et insignifiante cérémonie, un rite dit symbolique, mais pratiquement dénué de sens, et qui n'a plus même l'effet accessoire et n'atteint plus le but secondaire que Jésus-Christ avait en vue, comme le dit l'auteur : « Quand des hommes de « différentes nations et de conditions différentes s'asseyaient en-« semble et recevaient pour ainsi dire des mains de Dieu ce simple « repas, il leur rappelait, de la manière la plus expressive, leurs « communs besoins et leur condition commune de pensionnaires de « la libéralité du Père universel. » Il est à regretter que l'auteur, en traitant ce grave sujet, se soit permis des expressions entachées de mauvais goût, pour ne pas dire pleines d'irrévérence, telles que les suivantes : « La cène était un dîner de club ; » et plus loin : « Dieu et « le Christ sont membres de ce club. » Si l'intention de l'auteur

eût été de tourner en ridicule ce qui est un dogme auguste et vénérable pour une foule de chrétiens, il n'aurait pas employé un autre langage. Il continue en ces termes : « Jésus-Christ ordonna à ses « disciples de considérer le pain qu'ils mangeaient comme son corps « et le vin qu'ils buvaient comme son sang. Puis il ajoutait, dans un « discours reproduit par saint Jean: Si vous ne mangez ma chair « et si vous ne buvez mon sang, vous n'aurez pas la vie en vous. » Il est facile, dit l'auteur qui est toujours prêt à trouver une interprétation ingénieuse, sinon vraie, « il est facile de voir ce que Jésus-« Christ voulait dire par *la vie*. La vie est la santé de l'âme, c'est « l'état qui résulte nécessairement de la vertu. » Voilà bien le triomphe de la méthode fantaisiste. L'auteur tire des paroles du Christ non pas ce qui y est contenu, mais ce qu'il lui plaît d'y voir, et il veut voir une métaphore insignifiante et vide dans des mots qui renfermaient un sens aussi littéral et aussi profond qu'il est glorieux et consolant pour les fidèles. Déjà avant lui Strauss et Schenkel s'étaient sentis embarrassés par ce discours fameux rapporté par la plume fidèle de saint Jean. L'un, pour se tirer de la difficulté, a voulu y voir « une sorte de contre-partie spirituelle de l'*institution charnelle* de la « cène, et l'autre nous déclare qu'il considère ce discours simplement « comme une *interprétation ultérieure* de la cène. » L'Église catholique, qui ne cherche pas à faire violence au texte et qui d'ailleurs s'appuie sur la tradition, a pris les paroles du Sauveur dans leur sens littéral et naturel ; elle enseigne que Jésus-Christ a voulu véritablement devenir l'aliment des âmes des fidèles et qu'il communique une vie spirituelle à ceux qui se repaissent de sa chair et de son sang.

Si dans ce cas, nous reprochons à l'auteur de n'avoir pas su ou pas voulu comprendre la portée et la vraie signification des paroles divines, ailleurs, nous serions tentés de trouver qu'il a dénaturé, en l'exagérant, la portée de l'enseignement moral de Jésus-Christ. Les sept derniers chapitres de son livre sont consacrés à des commentaires sur la législation chrétienne et sur les divers préceptes qui y sont expressément ou virtuellement renfermés. Dans le chapitre intitulé *la Loi de philanthropie*, il nous assure que, parmi les commandements que le Sauveur donna à ses disciples, il insista surtout sur les deux suivants : 1° soulager les hommes dans leur détresse et leurs besoins physiques, ce qui fut, en effet, une des formes les plus saillantes de la charité dans les premiers âges chrétiens ; 2° augmenter le nombre des fidèles. Afin d'amener de nouveaux membres au sein de l'Eglise, ils devaient, selon la parabole fameuse, aller par les carrefours, c'est-à-dire s'adresser aux classes les plus délaissées et les plus dépravées de la société et travailler à les améliorer, à les convertir. Le Christ

lui-même avait donné l'exemple, en recherchant de préférence la société des pauvres et des misérables, « des publicains et des pêcheurs. » Par une coïncidence remarquable, mais qui n'a rien de bien étonnant, il s'est trouvé qu'au moment où l'auteur anglais écrivait ces lignes, un autre biographe de Jésus-Christ lui faisait écho par ces paroles : « Pour moi, le messianisme véritable n'est autre chose que l'émancipation des pauvres et la fraternité élevée jusqu'à la divinisation..... Jésus-Christ était un *révolutionnaire social!* [1]. » Quel que soit le sens que l'on veut prêter à ces mots, et nous ne croyons pas qu'ils puissent comporter un sens chrétien, nous protestons contre l'application qui en est faite au Sauveur. Nous ne voulons pour lui

Ni cet excès d'honneur ni cette indignité.

S'il fallait en croire l'auteur anglais, toute l'économie sociale moderne se retrouverait presque dans l'Évangile. Nous avouons qu'il nous faudrait un grand effort d'imagination pour y voir les théories de Jérémie Bentham, d'Adam Smith et autres économistes telles que l'auteur les formule et les développe, il est vrai, dans un noble et chaleureux langage. Mais ce qui nous répugne surtout, c'est d'entendre dire de Jésus-Christ que c'était un *révolutionnaire* et un *philanthrope*, car il était *beaucoup mieux que tout cela*. Il serait vrai de dire, en général, que le progrès moderne est né de l'esprit de Jésus comme une plante naît d'un grain confié au sein de la terre ; que l'affranchissement des esclaves, la réhabilitation et l'ennoblissement de la femme[2], l'adoucissement progressif des mœurs, et toute notre philanthropie moderne, ont eu leur point de départ dans l'Évangile et sont le développement logique des principes divins que Jésus déposa comme un levain dans la conscience de l'humanité régénérée. — Il nous serait facile de glaner dans ce livre plus d'une pensée vraie ou ingénieuse : nous n'en pouvons citer qu'un petit nombre. Parlant de la loi d'édification qui prescrit de donner le bon exemple et de porter les autres hommes à l'amour de Dieu, il fait observer avec raison que l'Église n'est pas seulement une *sœur de charité* et le christianisme seulement une société de bienfaisance et de secours

[1] *Jésus-Christ, sa vie, son temps, son œuvre*, par M. de Pressensé. Paris, 1866.

[2] L'auteur dit quelque part à ce sujet : « L'histoire de Madeleine est un nouveau point de départ dans l'histoire de la femme. La figure de Madeleine aux pieds de Jésus contraste d'une manière frappante avec la Vénus de la statuaire grecque. » Ce sont en effet deux mondes mis en regard, et, pour le dire en passant, on sait ce que la poésie moderne doit à la conception chrétienne de l'*idéal féminin*.

mutuels. C'est aussi une société de réforme, il dirait même un pénitencier. La tâche de l'Église consiste en partie à déraciner le mal, à lutter contre lui, et c'est en ce sens que Jésus-Christ a dit : « Je ne viens pas apporter la paix, mais la guerre. » Burke, dans sa haine contre les principes révolutionnaires, exprimait le souhait que la guerre entre la France et l'Angleterre pût durer longtemps. Souhait horrible, mais logique à son point de vue. De même le principe chrétien veut que le bien-être physique soit sacrifié si la santé de l'âme doit en souffrir, il veut qu'on ne regarde ni aux tortures de la mort ni à l'effusion du sang pour sauver l'âme de la souillure de l'erreur et du péché. Ce fut ce principe perverti et mal compris, trop souvent, qui donna naissance aux guerres de religion et aux auto-da-fé, ces derniers ayant pour but « *de réduire le cerveau brouillon d'un hérétique en cendres orthodoxes.* » Conséquence dont à notre grand étonnement l'auteur ne paraît point trop s'épouvanter. Le chapitre sur la loi de miséricorde contient cette fine observation : « Les anciens n'a-
« vaient pas assez de justice pour avoir de la miséricorde : celle-ci est
« la forme la plus complète et la plus mûre de la justice. » A la place de la répression insensible et sauvage, Jésus-Christ a inauguré le règne de la loi tempérée par la clémence et la pitié. Depuis sa venue, le devoir de punir est devenu un devoir pénible, et le but du châtiment est bien moins la vengeance à tirer du crime que la guérison morale du criminel. C'est encore et seulement au législateur des chrétiens que le monde doit le sublime précepte du pardon des injures. Le monde ancien avait là-dessus des idées bien différentes des nôtres. Sur la tombe de Sylla on écrivait : « Nul n'a fait plus de bien à ses amis et plus *de mal à ses ennemis.* » Cicéron, philosophe et de mœurs douces n'en datait pas moins une lettre du 560ᵉ jour après l'échauffourée de Bovillæ où périt Clodius, et César, qui fut clément par nature plutôt que par principe moral, comprit que la clémence était la meilleure des politiques. Quelques philosophes, il est vrai, avaient commencé à voir qu'il y avait de la dignité et de la beauté dans le pardon, et ils allaient jusqu'à le conseiller comme une de ces vertus de surérogation « qui
« élèvent les hommes à la hauteur des dieux. » Mais pour le disciple de Jésus-Christ, le pardon des injures est devenu obligatoire, et, aux yeux du monde, c'est encore aujourd'hui la vertu chrétienne par excellence. L'auteur a-t-il raison de nous dire dans le même chapitre que Jésus mourant exclut de son pardon ses ennemis personnels, les Pharisiens ; ces comédiens hypocrites qui ne pratiquaient que « *la petite morale ennemie de la grande?* » Nous ne le pensons pas, et il paraît certain que tous les ennemis de Jésus-Christ furent compris dans cette amnistie sublime tombée de la croix. « Pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. »

Le livre se termine par un résumé sommaire et quelques réflexions générales dont nous ne citerons que les suivantes : « L'Église fondée « par Jésus-Christ a duré près de deux mille ans, et loin d'être lan- « guissante et semblable à un débris épargné par la tolérance des « amis du passé, elle déploie une vigueur étonnante et une aptitude « singulière à s'adapter à des conditions nouvelles ; et dans toutes « les transformations qu'elle subit, elle demeure visiblement la « même institution toujours inspirée par l'esprit universel et impéris- « sable de son fondateur. La fondation d'une institution aussi vitale, « aussi durable et aussi universelle est un fait sans analogue dans l'his- « toire... La nouvelle Jérusalem n'a point été bâtie de main d'homme, « elle est descendue du ciel, elle vient de Dieu ! » A ces paroles, qui contiennent un aveu précieux, mais incomplet, nous ajouterons l'observation du docteur Döllinger : « Le fils d'un pauvre charpentier et ses douze pêcheurs galiléens devaient opérer la révolution la plus étonnante qu'ait encore vu le monde[1]. » Nous pourrions citer encore le mot de Pascal : « La seule religion contre nature, contre le sens « commun, contre nos plaisirs, est la seule qui ait toujours été.[2] »

Il y a beaucoup d'excellentes choses dans ce livre où nous en avons trouvé tant à blâmer. La tendance de cette nouvelle biographie de Jésus-Christ comme de celles qui ont paru récemment ailleurs, est d'en faire un personnage historique et réel, de lui restituer sa vraie place dans les annales du genre humain, et de dégager sa figure des nuages dont l'avait obscurcie une critique présomptueuse et téméraire. Nous nous félicitons de ce résultat, qui est un grand progrès si on le compare aux conclusions bien différentes de certaines écoles allemandes. La vérité nous oblige de dire, néanmoins, que dans le livre de l'auteur anglais nous ne trouvons pas tout à fait le Christ de l'Évangile. Comme on l'a pu voir, ce Christ auquel il prête des sentiments que le Sauveur n'a pu éprouver, qui sont indignes de lui et auxquels le texte sacré ne fait aucune allusion, ce Christ, disons-nous, retombe bien au-dessous du Christ idéal et réel à la fois que nous sommes habitués à contempler et à adorer. Nous pouvons ajouter aussi que dans les écrits ascétiques chrétiens, dans les traités de saint François de Sales, dans les *Élévations* de Bossuet, dans les Sermons de Bourdaloue et de maint autre, les catholiques ont depuis longtemps déjà un portrait de Jésus-Christ aussi finement esquissé, étudié avec autant d'observation pénétrante et de profondeur, mais en même temps plus complet et plus fidèle, plus propre à exciter leur piété, à provoquer leur admiration et leur amour. Sachons gré à

[1] *Les premiers âges de l'Église*, ch. I.
[2] *Pensées de Pascal*, art. XVI.

l'auteur, néanmoins, de ce qu'il a fait à cette intention et surtout de ce qu'il a voulu faire. Nous ne pouvons dire qu'il se soit élevé tout à fait à la hauteur de sa tâche ; mais nous aimons à croire que c'est un sentiment filial et chrétien qui lui a fait entreprendre de tracer d'une main novice et parfois inhabile le portrait de la figure mystérieuse et adorable du Christ, figure imposante et douce, divine et humaine à la fois, que nous ne saurions comprendre, mais que nous ne pouvons jamais assez contempler, ni jamais trop aimer [1].

J. Gardet.

[1] Le mouvement rationaliste en Angleterre, si parfaitement analysé dans ce travail, y est contre-balancé par un mouvement non moins réel vers l'unité et les anciennes traditions, mouvement dont les *ritualistes* sont les ardents promoteurs, et l'Église catholique y tend à reconquérir une vraie existence, même aux yeux des protestants. Le dernier numéro des *Études religieuses, historiques et littéraires* renferme sur ce sujet des renseignements d'un intérêt capital, présentés dans des termes que nous tenons à signaler à nos lecteurs avant de leur offrir à notre tour un tableau de ce qui se révèle de consolant parmi les meilleurs esprits de l'Angleterre.

(*Note de la Rédaction.*)

LA DÉMOCRATIE RUSSE

On se fait communément une fausse idée du monde russe qui, en séparant l'Europe de l'Asie, se nuance des goûts et du caractère de l'une et de l'autre. Cela tient particulièrement à deux causes. C'est que, d'abord, on ne juge en France de l'esprit national d'un Russe que d'après les manières de voir exprimées chez nous par ces voyageurs qui, habitant trois mois de l'hiver Saint-Pétersbourg ou Moscou, se désennuient le reste de l'année en parcourant les capitales et les villes d'eaux de l'Occident. Or, la différence est grande entre le seigneur moscovite et son esclave émancipé. Il y a entre les deux opposition radicale de tendances, d'habitudes, d'opinions. On connaît le boyard, on ne soupçonne pas le *moujik*.

Et puis l'homme russe, pour me servir de l'expression qu'affectent les journaux du pays, ne s'affirme pas au premier abord par des traits distinctifs. Ce qu'il y a d'originalité en lui, et il y en a beaucoup, il le cache. En le voyant chez lui, même en lui parlant son idiome, on ne le pénètre pas aisément. Il est comme l'enfant dont les aspirations sont encore vagues et indéfinies, dont les volontés ne sont que des velléités, et dont il faut tantôt heurter, tantôt favoriser les caprices pour découvrir ses instincts. Ce n'est qu'après avoir maintes fois et en plusieurs endroits travaillé cette surface qu'on arrive à saisir l'âme de ces apparentes incohérences. Elle est inculte et rude, cette âme ; elle ne sait pas sa puissance, mais le mouvement du siècle l'agite profondément; il y dépose des germes qui ne sauraient rester improductifs.

L'esprit qui anime la masse de la population est d'autant plus important à constater qu'elle a maintenant le premier rôle dans les destinées de ce vaste empire. Un écrivain disait au commencement du siècle : « Le gouvernement russe est un despotisme mitigé par le poignard. » Le fait du 4 avril nous montre dans quelles mains est

passé ce pouvoir modérateur! Les conjurés qui, en 1801, ensanglantèrent le palais Michel appartenaient à la plus haute noblesse de l'époque. Aujourd'hui l'assassin est de cette classe intermédiaire qui n'est ni la noblesse ni le peuple, qui commence seulement à exister en Russie, en y remplaçant ce que l'on appelait autrefois en France la bourgeoisie ; il a pour complices ce que la nation a de plus corrompu, les *nihilistes*, ceux qui ne respectent rien, qui n'ont rien et ne croient à rien qu'à la sensation.

L'aristocratie a cessé d'imposer ses idées : non-seulement elle a perdu ce pouvoir matériel dont les principes modernes lui faisaient un reproche, mais l'influence morale lui échappe complétement. Cette conséquence était inévitable. Maintenant qu'elle s'opère, il semble qu'elle eût pu être facile à prévoir. L'Occident donnait depuis près de cent ans l'exemple d'un développement irrésistible. Ce déploiement de forces vives, impétueuses, destinées à renouveler le monde, ne s'accomplit nulle part sans de violentes secousses. L'autocratie serait trop heureuse s'il lui suffisait d'un oukaze pour créer un ordre de choses qui a coûté partout ailleurs du sang et des ruines. Mais non, le mal, pour être latent, n'est pas moindre ; il couve sous la nonchalance slave. L'affranchissement trouve un serf ignorant, d'un esprit étroit, qui ne sait agir que par contrainte ou sous l'aiguillon de la nécessité, qui n'a jamais su ou pu découvrir les idées de droit, de dignité, de vertu : que reste-t-il à cette homme pour le guider? Des instincts et rien de plus. Celui qui flattera ses instincts aura pour lui l'autorité, le talent, le génie, le droit, la vérité.

Tel est et tel sera plus rapidement qu'ailleurs, mais aussi bien différemment, le développement des idées démocratiques dans l'empire russe. Entre les deux puissances, le peuple et le tzar, l'aristocratie de naissance n'a plus qu'un rôle inutile ; c'est un rouage qui fonctionne en dehors de l'ensemble. La noblesse de race n'a aucune raison d'être quand tous les grades sont conférés à la noblesse de service, genre de distinction qui doit finir par éteindre le premier.

Ce résultat prochain est, du reste, parfaitement pressenti par ceux qu'il intéresse. Lors des dernières élections à la dignité de maréchal de la noblesse à Saint-Pétersbourg, cinq personnages éminents de l'empire déclinèrent successivement ce vain et coûteux honneur.

Il faudrait dans la classe noble un bien grand esprit de dévouement pour qu'elle ne gardât pas une secrète rancune au gouvernement qui a annulé ses priviléges et qui lui a enlevé, avec ses paysans, source de ses revenus, une partie de ses terres. Les journaux officiels répètent les mots de bien commun, d'intérêt général, de vues élevées, etc.; mais les grandes phrases ne remplacent pas la générosité et sont bien inefficaces pour l'inspirer. L'assemblée de la noblesse de

Moscou du mois de décembre dernier s'est exprimée dans un projet d'adresse au tzar avec une franchise à laquelle ses antécédents ne l'avaient pas accoutumé. Elle demandait au chef du gouvernement que l'ordre de la société russe fût garanti contre de nouveaux changements dans la constitution traditionnelle de l'empire. Le projet d'adresse n'eut pas de suite, mais c'est beaucoup déjà que des discours préparés dans cet esprit aient été chaudement applaudis. Au reste, les habiles ont bien compris et franchement accepté le rang que leur font les circonstances ; ils cherchent à replacer leur ancien prestige dans leurs revenus. D'après leur initiative, des sociétés d'amélioration pour l'industrie agricole se sont organisées, et il s'en trouve dans tous les gouvernements. L'un patronne ses vins ou ses fromages de son titre de prince ; un autre annonce périodiquement des ventes considérables de moutons et de chèvres. C'est ainsi que les fils des boyards se sont démocratisés.

Mais ces imitations de l'Occident, ces essais, outre qu'ils ne sont pas de nature à réconcilier le peuple avec ses anciens maîtres, sont bien impuissants à secouer son incurable inertie. Le Russe n'a pas d'initiative, pas même une activité qui lui soit propre : c'est là la cause de tout le malaise intérieur, moral et matériel qui travaille aujourd'hui l'empire d'Alexandre, comme c'était autrefois, notamment sous Paul Ier, le prétexte de la tyrannie. Il y a à ce sujet une opinion erronée que les Russes aiment à soutenir et que les Français adoptent volontiers. La longue oppression du peuple, dit-on, est l'unique cause de l'abaissement des caractères. S'il y a une cause à cette absence d'énergie et de dignité, qui, certes, n'est pas contestable, c'est ailleurs qu'il faut la trouver. Non, ce n'est pas le despotisme tout seul que l'on doit en accuser. Il est assez odieux par lui-même sans le charger de crimes dont il n'est pas responsable. La bassesse de la population a affermi l'autocratie plus que l'autocratie n'a contribué à perpétuer la bassesse parmi les masses. Est-ce que dans le monde moral comme dans le monde physique toute contrainte n'amène pas une réaction ? L'intelligence resserrée sous une pression importune ne se relève-t-elle pas tôt ou tard par un bond vigoureux ? Le sentiment d'un droit est un levier qu'on peut déplacer ou retenir momentanément, mais qui tend toujours à faire équilibre et qui ne se brise pas. Est-ce le peuple russe qui a demandé son émancipation ? A-t-il fait des efforts pour l'obtenir ? Il en était incapable. On travaillait pour lui, mais sans lui. C'est à la presse occidentale, à l'opinion, à la conscience européenne que le gouvernement du tzar a sacrifié en publiant le décret d'émancipation. On ne peut pas considérer comme une menace ou une révolte les incendies qui ont eu lieu au mois de mai de 1862, puisque ceux de leurs auteurs qui ont été con-

nus se sont vus battus sans pitié, traînés dans les rues et ont été presque massacrés par la populace elle-même.

Quand la révolution française passa le niveau de l'égalité civile sur toutes les classes de la société, elle ne fit que mettre le bouquet au faîte de l'édifice dont Louis XVI avait posé la première pierre. Quand Alexandre II a déclaré libres tous les serfs de son empire, a-t-il seulement commencé une œuvre pareille? Le temps qui n'a rien fait pour la préparer se chargera-t-il de l'achever et de la consolider? C'est d'en bas que doit venir l'initiative; le pouvoir est inefficace quand il ne se borne pas à modérer ou à pondérer. Peu importe sa liberté à celui qui n'a jamais exercé vigoureusement sa faculté d'agir. Aussi le mot de liberté est-il loin d'exciter là-bas le même enthousiasme que chez nous; si dans la suite il s'y agite des émeutes populaires, ce sera avec un autre mot de ralliement.

Cette inertie se compose de lenteur et de paresse. Le Russe fuit le travail par instinct comme un autre le cherche par désœuvrement. Il a l'agitation en horreur : « *Avoss* (c'est déjà bien), » voilà son mot favori quand il s'est occupé quelque temps. « *Citchass* (tout de suite, ou : attendez), » c'est sa réponse à tout ce qu'on lui demande. Il s'emporte rarement : grondez, fâchez-vous, il rira ; soit malice, soit tempérament, son sang-froid narquois saura vous exaspérer. Dans les principales villes de l'empire, les professions qui exigent de l'assiduité, les métiers qui demandent de l'industrie et du goût sont presque tous exercés par des Français ou des Allemands. Les tailleurs, les gantiers, les coiffeurs, les confiseurs se disent de Paris ; la plupart des banquiers sont originaires de l'Allemagne. L'indigène peuple les antichambres et les casernes. Pour excuser sa paresse, il reproche à l'étranger d'être avide, tout en reconnaissant, par la vogue dont il le favorise, la supériorité de son travail. La Bruyère a une phrase cruelle pour les laboureurs du dix-septième siècle ; quelles réflexions lui aurait suggérées la vue d'êtres humains en uniforme, assis à la porte des maisons *de la couronne*, immobiles, sans regard et passant de longues heures sans donner le moindre signe de vie?

Il faut de l'énergie morale pour résister à l'envahissement des vices ; où elle n'existe pas, où elle n'éclate jamais, on est sûr de voir s'enraciner certaines habitudes, comme dans un terrain qui n'est jamais remué croissent infailliblement et se propagent des herbes inutiles.

L'intelligence du Russe n'est pas seulement absorbée par les objets matériels comme l'est celle du grand nombre dans des pays plus civilisés ; elle est, de plus, recouverte, pour ainsi dire, d'une rouille épaisse que l'intérêt personnel peut seul pénétrer. Il ne s'agit ici que des quarante millions de paysans qui n'ont reçu aucune instruction

et particulièrement des gens de la domesticité. Il semble impossible, par exemple, de leur faire comprendre que de l'argent gagné d'une certaine manière, soit par un mensonge, soit par une adresse frauduleuse, est un vol. La conscience, chez eux, ne vient qu'avec le châtiment. Quand ils ne sont pas surpris, le délit n'est qu'un tour ingénieux ; si la peine ne les menace pas, ils resteront parfaitement tranquilles.

Mais, en vérité, il y a des circonstances atténuantes en leur faveur. Le vol par fraude est si commun, si contagieux dans les grandes villes de l'empire russe, qu'il faudrait une abnégation surhumaine pour ne pas céder à l'entraînement. Les *tchinovniki* (employés), même ceux de la police, qui n'ont, en général, que 10 ou quelquefois 8 roubles par mois (soit 30 à 40 francs), dans un pays où tout est du triple plus cher qu'à Paris, et qui ont avec cette somme à entretenir et à élever une famille, rançonnent les *dvorniks* (portiers) et les domestiques ; ceux-ci à leur tour exploitent, s'ils le peuvent, les ouvriers et les petits marchands ; en passant par d'autres intermédiaires, on arrive aux locataires et aux propriétaires, qui doivent, eux aussi, agir de façon à n'être pas victimes d'une civilisation superficielle et nécessitant des gains énormes.

Autre excuse qui diminue singulièrement leur culpabilité. Rien n'a développé en eux l'idée du devoir, personne ne leur en a démontré les diverses applications. Ils ne savent pas lire et pas une voix autorisée ne leur a dit quelquefois : Vous faites mal. Sermons, catéchisme, écoles, tout manque par le clergé aux classes inférieures. Aussi ce peuple, peut-être le plus religieux de la terre, n'a-t-il, en fait de morale, que des notions très-confuses.

Le penchant à l'ivrognerie s'est développé d'une manière terrible pendant ces dernières années, surtout depuis que la vente des liqueurs fortes n'est plus un monopole. On compte, dit-on, en Sibérie un cabaret sur quatre-vingt-dix âmes, y compris les vieillards, les femmes et les enfants. A Pétersbourg, la proportion n'est guère moins considérable. Au mois de juillet 1865, la municipalité défendit l'établissement de nouveaux débits de liqueurs. Le nombre de ces tavernes s'élevait à plus de trois mille cinq cents. Cette plaie de la lie du peuple s'étale à nu, surtout le soir des jours de fête qui sont si nombreux en Russie. Les rues alors appartiennent aux habitués du *vodki* (eau-de-vie de grain) ; il faut les leur céder. Les corps étendus sur les dalles, les cris sauvages, n'ont rien d'effrayant sans doute, car ils ne trahissent aucune méchanceté ; mais l'ensemble n'en est pas moins hideux.

Les gens de la domesticité sont de plus dans des conditions particulièrement déplorables : la vie de famille leur est absolument in-

connue. Le mari et la femme servent, chacun de son côté, changent de maîtres, quittent la ville au gré des circonstances; la mère envoie ses enfants à la campagne, où ils passent leurs premières années, pour venir, quand ils seront en âge, commencer le même genre de vie. Pour eux, le mariage est-il un sacrement? Le Russe lettré, capable de distinguer le dogme de la pratique, répondrait probablement : Oui. Mais dans la réalité, c'est une cérémonie imposante, surtout par les usages traditionnels dont une imagination naïve l'a entourée. Est-ce un engagement? et ces âmes sont-elles à même de comprendre la force d'un engagement ?

La réponse n'est pas douteuse lorsqu'on considère la facilité avec laquelle s'est propagé le nihilisme. On ne pourra jamais avoir de données certaines sur les origines de cette secte religieuse, politique et sociale. On la connaît assez pour se convaincre que c'est une production éminemment russe, et que le socialisme occidental introduit dans l'empire d'Alexandre II ne devait pas y revêtir une autre forme. Il ne s'agit pas d'un corps de doctrines : il faudrait du talent pour l'ordonner. Il n'y a pas association ; l'association suppose un certain désintéressement de la part de chacun. L'utopie n'y est pour rien ; le caractère national est essentiellement pratique. Il semble que l'idée primordiale du nihilisme soit la négation de tout ce qui n'est pas jouissance immédiate. Négation du droit, de la dignité, du devoir, de l'immortalité, etc. Telles étaient les tendances qui se développaient silencieusement, rapidement, mais sans passion, comme tout ce qui se fait dans ces froides régions, lorsque l'attentat de Karakosof, en arrêtant l'attention sur une foule de choses, a montré combien ce point noir s'était étendu à l'horizon. Des arrestations préventives ont eu lieu ; l'empereur, dans une lettre rendue publique et adressée au prince Gagarin, président du conseil de l'empire, insistait sur la nécessité de maintenir et de fortifier dans l'esprit du peuple les grands principes d'ordre et d'équité. C'est plus qu'il n'en faut pour faire rentrer dans l'ombre ce travail d'esprits qui ne veulent plus de frein et qui ont compris la liberté dans son sens absolu, étrange, impossible. Mais ces idées, ou plutôt ces instincts, sont pour les populations moscovites ce que le protestantisme a été en théorie pour les peuples allemands, une des formes de l'activité humaine, inhérente à certains caractères comme l'effet à sa cause, un penchant destiné à devenir une habitude.

Les embarras financiers des dernières années ont été le sujet de controverses assez vives. Ces discussions avaient pour but de constater la gravité d'une crise, plutôt que d'en rechercher l'origine. C'est un fait assez connu que le séjour habituel à l'étranger de plus de vingt-cinq mille Russes en moyenne, et leurs dépenses princières contri-

buent à une exportation considérable du rouble. Le banquier français ou allemand, qui voit affluer cette monnaie de papier, et qui sait que ces six cents millions n'ont pour garantie qu'une somme inférieure à cent millions en espèces sonnantes, devient naturellement défiant. On a dit que l'abondance des récoltes en France, pendant les deux dernières années, avait réduit de beaucoup le commerce des blés d'Odessa. On a remarqué aussi, peut-être moins qu'il ne le fallait, que la valeur du rouble, fixée, il y a deux cents ans par les marchands d'Arkangel, à plus de 4 francs, était trop élevée. Ce cours a pu se maintenir pendant que les fourrures, dont ils faisaient leur principal négoce, étaient rares et recherchées, puis, pendant que les grands travaux entrepris par Pierre Ier communiquaient à toute la nation un enthousiasme capable d'éblouir les autres peuples, et un certain élan qui promettait un bel avenir, et enfin tant que les arts de l'Occident n'étaient à la portée que du petit nombre. Mais quand la fureur de l'imitation eut vulgarisé à Moscou, comme dans la ville de Pierre, nos produits et nos modes, ce fut comme un tribut imposé par l'étranger sur le goût du luxe. Le rouble baissa de valeur. La monnaie de papier dégénéra en assignats, et il fallut spécifier une nouvelle émission de billets de crédit par cette dénomination de rouble *argent* encore habituelle aujourd'hui, et qui désignait il y a trois ans 4 fr., et il y a trois mois 2 fr. 50.

Ces questions ont été étudiées en détail, mais il reste un point trop peu mis en lumière. C'est que l'infériorité matérielle provient de l'infériorité morale ; c'est que ce mauvais état des finances vient de l'apathie du peuple. Les environs de Saint-Pétersbourg sont marécageux et froids, il est vrai, mais immensément riches en forêts. Les gouvernements au sud de Moscou ont, abstraction faite des steppes de l'est, un terrain propre à toutes sortes de culture. C'est une terre noire très-fertile. Les frères Moraves ont fondé, il y a près d'un siècle, aux environs d'Orenbourg et de Tambof, des colonies florissantes. Les mines de cuivre et d'or offrent des ressources inépuisables. Sur tous les points de l'empire on trouve des restes ou des essais d'industrie. Si le pays, si l'habitant est pauvre, c'est que l'abondance des ressources ne suffit pas à faire la fortune d'un homme. Avant l'affranchissement, le paysan se confiait en son seigneur pour nourrir sa famille ; aujourd'hui, il travaille pour soi, il ne fera rien de plus. Il dédaigne de s'occuper pour un salaire ; c'est sa manière à lui d'être fier. En cela, il imite son maître d'autrefois ; il est libre comme lui, pourquoi se donnerait-il plus de peine? Aussi, dès 1863, de vastes plaines couvertes de blés mûrs sont-elles restées à moissonner dans le Midi, faute de travailleurs. Pour les chemins de fer en construction, on a dû faire intervenir les prisonniers et les condam-

nés. Sur bien des points, les manufactures manquent de bras, les industries réclament des ouvriers. Le Russe, propriétaire ou entrepreneur, constate cet état de choses et dit : Nous n'avons pas assez d'hommes. Non, ce n'est pas le nombre qui fait défaut, c'est la bonne volonté. Dans une ferme de dix travailleurs du Jura ou des Vosges, il se fait assurément plus de besogne pendant le même espace de temps que dans tout un gros village du gouvernement de Voronége.

Le paysan se donne d'autant moins de peine que sa vie lui coûte peu. Un morceau de pain noir, un peu de *stchy*, espèce de potage grossier, le premier mélange venu d'eau et de racines, pourvu qu'il soit aigre et d'un goût piquant, il ne lui faut pas d'autre aliment. L'ouvrier des villes y ajoute quelques verres de thé. Le vêtement est encore plus simple : une peau de mouton peut se porter dix ans ; la chaussure du villageois se compose de lambeaux d'étoffe retenus par des rubans d'écorce de tilleul. Les maisons que l'on aperçoit sur le parcours du chemin de fer, sont en bois et plus informes que celles de nos bûcherons. Exceptons-en celles qui sont aux environs de Gatchina et de Tsarskoé-Selo, deux résidences impériales. Ces maisons sont coquettes dans leur simplicité, et ce sont sûrement celles dont on nous donnera des modèles à l'exposition. Mais l'*isba* bâti au Champ de Mars ne sera pas la véritable hutte du moujik.

Cette simplicité de l'homme russe n'est pas précisément à blâmer; elle pourrait devenir un mérite. Il est à regretter que son compatriote même ne sache pas voir le bon côté de cette rudesse toute primitive. Pourtant, vu le milieu dans lequel elle s'exerce, elle ne peut avoir que de tristes résultats. Qu'un Français, qu'un Anglais, adhère aux doctrines du socialisme, il lui reste une certaine fierté personnelle, un esprit d'intrigue, des exigences de bien-être qui ne le laisseront pas croupir dans une hideuse oisiveté. Le communisme sera pour eux une association de désirs et sans doute de passions ; pour le serf émancipé, ce ne sera qu'une communication de jouissances, un redoublement de paresse. Le nihilisme aboutira à un marasme contagieux dont cette austérité de vie n'est que le premier degré.

Deux forces cependant peuvent secouer son immobilité : le patriotisme et la religion, sentiments qui correspondent dans son âme à une même fibre.

L'esprit national a toujours été très-vivace dans les provinces russes ; depuis quelques années il se manifeste par un caractère mieux tranché. Il est trop exclusif; il réagit contre le passé que lui ont fait les *boyards*. L'aristocratie, polie, lettrée, chevaleresque, cosmopolite, artiste, a une indifférence traditionnelle pour sa religion et

pour sa langue, tandis qu'elle raffole de ce qui se fait à Paris, ou à Londres. En 1862, les comptes rendus de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg se faisaient encore en langue française, et le doyen de cette académie parlait à peine le russe. Aujourd'hui, le peuple se relève avec une indignation contenue ; il complète son affranchissement, il s'affirme en cultivant son idiome et en détestant tout ce qui vient de l'étranger. On cite à ce sujet des scènes qui vont jusqu'à la puérilité.

Le patriotisme moscovite se résume dans l'amour du souverain. C'est là que se concentre sa répulsion pour l'étranger. La nation est, en général, très-attachée à son chef. On peut dire que l'empereur Alexandre II est le monarque le plus aimé qu'il y ait au monde. C'est une affection enthousiaste, tendre, ardente. Cela blesse toutes les idées reçues en Occident, mais telle est la réalité. La démocratie aura à lutter longtemps contre cet esprit de dévouement qui est presque une adoration.

Pour motiver cette opinion, je laisse bien volontiers de côté les démonstrations publiques dont la race slave est prodigue. On trouverait difficilement dans l'histoire un ensemble de manifestations plus imposantes en faveur d'un homme que celles qui ont eu lieu dans tout l'empire russe pendant les mois d'avril et de mai derniers. Les adresses ont été innombrables, les illuminations ont dépassé tout ce qui s'était vu jusqu'alors. Ces témoignages ne méritent qu'une confiance limitée. L'homme russe se laisse facilement impressionner, les larmes lui coûtent peu. Ce qu'il a de sensibilité, il le déploie en toute occasion, pour un départ, pour une rencontre. Il le dépense avec sa nonchalance habituelle, un rien surprend sa tendresse, s'en empare et l'épuise.

Mais ce qu'il y a de plus vrai, de plus solide, c'est la manière dont le tzar est apprécié de sang-froid dans l'intimité de la conversation, dans les causeries de la famille. On reconnaît là une affection bien sentie et profonde. Les enfants mêmes laissent voir un sentiment sérieux dans l'expression qu'ils donnent à ce simple mot : *Notre Empereur*. L'autocrate pour le peuple est bien loin d'être un tyran ou un despote ; c'est un homme débonnaire et doux, c'est celui qui veut le bien de tous, c'est plus qu'un père, c'est le favori du peuple et le représentant de Dieu.

Car telle est l'auréole mystérieuse qui entoure la personne du tzar malgré sa popularité. Il est l'objet d'une confiance illimitée, aussi bien que d'une crainte qui ressemble à de la terreur. Les écrivains russes se moquent de la suprématie que les catholiques reconnaissent au pape comme pontife et comme docteur ; ils trouveraient pourtant chez eux des usages qui devraient bien plus les frapper. Ce

n'est plus une foi raisonnée, un acquiescement de l'esprit à une vérité, c'est une crédulité aveugle.

Il semble que le sentiment religieux soit plus vivace parmi les races slaves que parmi tous les autres peuples. Les monuments du culte, surtout à Saint-Pétersbourg, à Moscou et à Kieff, la ville *sainte*, sont en quantité innombrable, et tous reçoivent d'abondantes offrandes; les riches font enchâsser des pierreries autour des images, le pauvre met son kopec dans le tronc de la chapelle. Presque à chaque pas dans la rue on est coudoyé par un ouvrier, par un petit marchand qui, en passant, s'arrête, se tourne du côté où il aperçoit une église ou une croix, s'incline et multiplie les signes de croix. Il n'y a là ni respect humain ni hypocrisie ; qu'y gagnerait-il et que craindrait-il? C'est quelque chose qui lui parle au cœur.

Avec cet instinct de piété assez fort pour résister à la démoralisation, avec ces goûts simples, ce peuple pourrait facilement être heureux. Il suffirait de lui inspirer un peu de dignité, de l'éclairer, mais d'une lumière saine qui extirpe tout préjugé. Il faudrait surtout séparer dans son esprit l'idée de patrie de celle de religion, ne pas faire d'une question de frontières une question de culte. C'est ce qui n'a pas été essayé jusqu'ici. Ce serait pourtant une émancipation de l'intelligence bien autrement importante que l'émancipation des individus.

Mais l'autocratie comprend trop bien ses intérêts pour disjoindre ses deux couronnes. Elles adhèrent trop intimement pour qu'il soit permis de les considérer chacune à part ; il faut que le peuple les confonde. « Dieu conserve le tzar, le tzar vaillant et saint, qui terrasse nos ennemis, qui garde la vraie foi. » Tel est le refrain de l'hymne national. Si le patriotisme n'avait plus rien de surnaturel, si dans l'ennemi il ne voyait pas l'ennemi de son Dieu à lui, du Dieu que son empereur lui fait, il n'aurait plus de fanatisme, plus d'enthousiasme. Ce n'est pas le raisonnement, ce n'est pas la nécessité, ce n'est pas l'honneur qui le tirera de son inertie. Il lui faut cet élan qui vient de plus haut, ce vague et puissant attachement d'une âme à des intérêts qu'elle croit sacrés.

Les maisons d'éducation ne manquent pas, il est vrai, pour les riches. Les deux capitales en ont un grand nombre. A Saint-Pétersbourg, on compte huit gymnases et plus de cent cinquante pensionnats. Ajoutons qu'il n'est pas rare de trouver dans les villes des soldats et des domestiques qui se font apprendre à lire, Mais, dans les campagnes, des superstitions traditionnelles sont enracinées au sein d'une ignorance épaisse. On trouverait de gros villages où personne ne saurait épeler un mot. On se donne beaucoup de peine pourtant, surtout depuis ces dernières années, pour fonder

des écoles rurales. Les résultats, même ceux qui ont été constatés par les journaux, n'ont rien de bien encourageant. Les candidats aux grades universitaires sont très-nombreux ; ils font de longues et d'arides études, mais c'est en vue d'obtenir une place bien rétribuée dans une grande ville et non pour aller déchiffrer l'alphabet à de pauvres enfants. Les maîtres manquent et manqueront probablement longtemps pour l'instruction primaire. L'abnégation ne se commande pas, ne se paye pas. C'est que c'est une peine d'enseigner sérieusement, surtout les choses élémentaires, et le Russe n'a pas cette ténacité qui se compose d'une énergie toujours renouvelée.

Il se passera bien du temps avant que l'éducation des enfants des ouvriers et des paysans réalise les bienfaits que les écrivains du pays en attendent. Ils ont de plus solides espérances ; ils en ont deux surtout qu'ils citent avec orgueil. Un avenir prochain, selon eux, doit, d'un côté, ramener l'abondance à Saint-Pétersbourg en ranimant l'activité dans le sud de l'empire, et, de l'autre, mettre le moujik en possession de ses droits d'homme et lui faire toucher au doigt sa dignité.

C'est en 1867, nous assure-t-on, qu'un chemin de fer reliera la mer Noire à la mer Baltique. On ne saurait nier l'heureuse influence de cette grande ligne de communication sur toute la contrée. Les produits de l'Ukraine envahiront la capitale. Le meilleur effet que l'on pourrait en attendre serait que la séve vigoureuse de ce climat chaud, de cette terre féconde parvînt à raviver un sang qui s'appauvrit à la longue sous ces froides latitudes et dans ces forêts marécageuses. Sans cela, il serait bien possible encore qu'on se fît illusion sur les conséquences matérielles de l'exploitation de cette ligne immense. Les prix de transport ne seront pas insignifiants à travers ces milliers de verstes de rails, car l'entretien sera coûteux et les voyageurs ne seront pas nombreux dans ces solitudes glacées.

Quant aux tribunaux de paix, qui sont une imitation de la justice de paix française, ils fonctionnent depuis le mois de mars. Cette institution, qui a remplacé l'usage du knout de la part des maîtres et l'arbitraire des gouverneurs civils et des *tchinovniki*, ne peut avoir que d'heureux effets. Il reste à savoir si elle est assez énergique et si ces hommes, qui craignent plus les coups que la mort et à plus forte raison que la prison ou une amende, seront tenus en respect après un changement de régime aussi brusque. Ne sera-ce pas un nouveau champ d'exploitation pour la plus lente, la plus formaliste, la plus chicaneuse des bureaucraties ?

En résumé, l'autocratie se recueille, elle contemple de loin ce flot de la liberté qui monte de l'Occident et qui lui jette déjà son écume. Elle regarde la brèche faite à sa toute-puissance, elle scrute ces mots

mis en tête de ses codes : « Le tzar est le seul propriétaire en Russie. » Elle s'applaudit d'avoir su les adapter à la noble cause de l'abolition de l'esclavage et cherche de plus en plus sérieusement à concilier l'exercice de ce pouvoir illimité avec le désir de plaire au peuple. Elle sent deux forces qui la contre-balancent : la volonté de la nation russe et l'opinion de la presse européenne. La première, il faut la suivre ou la prévenir en ayant l'air de la diriger. La seconde, il faut l'éblouir. Mais heureusement elle n'est pas aussi superficielle qu'on le souhaiterait ; elle ne s'en tient pas aux dires du *Journal de Saint-Pétersbourg ;* elle fait peu de cas de ce vernis de civilisation, brillant, il est vrai, qui élève la ville de Pierre au premier rang des capitales, mais qui n'est un bienfait que pour une centaine de mille hommes tout au plus sur la population de l'empire. Chaque concession que lui arrache l'esprit moderne est une défaite ; le tzarisme se sent affaiblir et il cherche de plus en plus à jeter de solides racines dans le sol des principes nouveaux.

L'aristocratie est pour lui un parti ennemi, un ennemi faible, irrité sans doute, mais qui se contentera de quelques dédommagements particuliers, pécuniaires autant qu'honorifiques, pour l'abaissement qui lui est imposé. C'est elle d'ailleurs qui a importé de Londres et de Paris les doctrines d'égalité ; elle a été le seul anneau qui ait rattaché depuis deux siècles l'empire russe au reste du monde. Elle porte la peine de cette sorte d'imprudence. C'était à elle à affranchir peu à peu, sans secousse ; elle eût conservé une partie de ses priviléges ; elle se serait fait aimer ; elle serait restée l'intermédiaire toute-puissante entre 50 millions d'hommes et l'empereur, au lieu d'être ce qu'elle est en général, l'esclave de la cour.

Les écrivains et les professeurs russes sèment l'impiété sous le prétexte de détruire les préjugés. On ne saurait se faire une idée en France de la facilité avec laquelle un maître de grammaire, de littérature, d'histoire naturelle ou de toute autre science trouve l'occasion de glisser au milieu de sa leçon, dans les lycées ou dans les maisons particulières, des sentences, des dissertations philosophiques, religieuses et morales. Peu importe le plus ou moins de force des élucubrations syllogistiques ; on arrive d'un bond à des conséquences extrêmes. L'imagination se joue des limites du bon sens. On nie, devant des élèves, devant des enfants, les vérités philosophiques les moins contestées ; on dissèque devant eux les principes les plus absurdes du matérialisme et du socialisme. Il n'est pas rare que des demoiselles de douze à seize ans répondent à un maître de littérature : J'ai lu cela dans Proudhon.

Le peuple est dans un moment de surprise ; il a les vagues espé-

rances qui réveillaient l'Europe vers 1830. On pourrait lui appliquer ces vers que l'avenir inspirait alors à Lamartine :

> Ce n'est plus la race grossière
> D'hommes courbés vers la poussière.

Mais ce qu'il veut, il ne saurait guère le préciser ; ce qu'il attend, il ne le conçoit que vaguement. Du reste, il ne faut pas croire qu'il consente à secouer son esprit étroit et son exclusivisme. Il y adhère plus que jamais. C'est sa ténacité aveugle qui, sur plusieurs points, rend impossible tout perfectionnement. La réforme du calendrier, par exemple, est désirée ardemment par les commerçants et par la noblesse ; mais la populace voudrait avoir raison de ces changements. Comment les lui expliquer ? Comment lui dire qu'elle doit, dans son intérêt, se mettre d'accord pour la mesure du temps avec les Occidentaux. Ce serait à ses yeux un asservissement de la nation tout entière, digne descendante en cela de ce peuple grec qui refusa de recevoir les représentants de son clergé à leur retour du concile de Florence, où avait eu lieu la réconciliation de l'Église grecque avec le reste de la catholicité.

Ainsi, dans les basses classes, résistance aux idées étrangères, démocratie à part dans l'histoire du monde, haine séculaire et sourde qui ne demande qu'à être tirée de son apathie par une excitation quelconque, instinct des peuples primitifs qui les pousse à des querelles sans raison, à des luttes sans motif ; esprit de bouleversement éveillé par l'émancipation, goût du désordre dans les habitudes domestiques et dans les relations internationales ; et sous toutes ces influences diverses, désorganisation lente, mais dont le principe est profond, guérissable seulement par un christianisme plus intégral. La simple présence de l'étranger en Russie est un scandale pour le *moujik ;* c'est un mauvais exemple pour ses pratiques religieuses et un reproche pour son infériorité. C'est ainsi que ses instincts superstitieux sont sapés de jour en jour, et si, à la longue, ce sentiment, qui est pour lui toute la religion, toute la patrie, s'affaiblit dans les masses, l'empire perd son lien d'unité. Ce n'est plus qu'une agglomération de parties qui se décomposent comme un corps sans âme.

Cette sorte d'apathie étonnée et vigilante est bien près de l'effervescence. Ce fanatisme ferait explosion le jour où l'empereur toucherait la fibre sensible de cette population. Le jour arrivera infailliblement et probablement bientôt où cet esprit arriéré, rassemblant toutes ses forces, viendra se heurter contre l'esprit moderne sur un champ de bataille qui sera la Pologne ou la Turquie. Au cinquième

siècle, la lumière se faisait dans le monde sous l'impulsion chrétienne, quand les invasions vinrent tout refouler vers le chaos. Le grand bienfait de notre siècle, c'est cette fusion des intérêts généraux des peuples qui les rapproche tous pour une commune fraternité. Mais l'ennemi d'autrefois reste en dehors de cette entente. Il laisse faire, pourtant il est jaloux ; il veut se développer seul et à sa manière. Pour lui, comme pour l'enfant, s'affirmer, grandir, c'est être maître, c'est détruire. Dans l'impuissance où il est d'égaler chez lui ce qui se fait ailleurs, il le gâtera, s'il ne peut pas se l'approprier. Le progrès, sous toutes ses formes, aujourd'hui comme il y a mille quatre cents ans, n'a pas d'ennemi plus irréconciliable, le droit de la force brutale n'a pas de plus obstiné défenseur que ce fanatisme composé de paresse et d'insouciance autant que de fougue et de férocité, dont ces froides régions du Nord et de l'Asie sont l'inexpugnable refuge.

E. JOUHAM.

DE L'IMPARTIALITÉ

DANS LA POLÉMIQUE[1]

Dans les travaux historiques qui ont été les délices et aussi les dures épreuves de ma longue carrière d'auteur, j'ai toujours donné une grande place à l'histoire religieuse, persuadé qu'on ne peut se former une idée claire et complète des temps et des hommes, sans savoir ce qu'ils croient, ce qu'ils craignent, ce qu'ils espèrent relativement aux choses surnaturelles. C'est surtout dans mon *Histoire des Italiens*, que j'ai cherché à mettre en lumière les vicissitudes du catholicisme qui eut toujours dans notre pays son trône et son chef : je l'ai fait tout particulièrement pour l'époque où il eut à subir les déchirements de la Réforme.

Nos historiens, préoccupés de la politique proprement dite, n'ont fait que glisser sur le côté religieux de la Réforme : ils esquissent l'affaire des indulgences, les diatribes de Luther ; l'excommunication lancée par Léon X, le concile de Trente, mais ils ne se sont pas occupés davantage d'un fait qui cependant remuait la société jusque dans ses entrailles. La vulgaire habitude de dire une chose parce qu'elle a déjà été dite, fait répéter tous les jours, d'après Voltaire, que le peuple italien, spirituel avant tout, occupé d'intrigues et de plaisirs, ne prit aucune part aux bouleversements de cette époque.

Tout au contraire, certains auteurs ecclésiastiques, de ce ton plaintif et désolé qui semble chez eux la note habituelle, exagèrent l'étendue du péril : s'attachant seulement à défendre l'Église établie,

[1] Une *Histoire de la Réforme en Italie*, par M. Cantù, va incessamment paraître. L'illustre député qui, dans des circonstances difficiles, a toujours été fidèle à l'Église sans jamais manquer de patriotisme, a bien voulu nous communiquer les premières pages de cet ouvrage. En disant comment il allait procéder, M. Cantù nous semble y avoir parfaitement tracé les devoirs de l'historien des controverses religieuses. (*Note de la Rédaction.*)

ils ne reconnaissent dans les hérétiques que des âmes perdues, dignes d'exécration et non d'étude ; et, comme ils n'admettent ni bonne foi ni erreur excusable, ils ne voient dans les rigueurs exercées contre eux que le juste châtiment de la perversité et de la rébellion.

De nobles caractères, des intelligences brillantes, des convictions passionnées qui se heurtent et disputent pour arriver à la possession de la vérité; des générations entières, s'agitant sous l'empire d'une loi morale qui n'est autre que le besoin d'éclairer les croyances et de réformer les actions, offrent cependant un spectacle solennel, et surtout un enseignement utile pour des temps où les intérêts matériels ont tout envahi. Plus j'ai étudié cette époque de la Réforme, et plus je lui ai trouvé de ressemblance avec la situation actuelle.

Lorsqu'au quinzième siècle des flots de lumière se répandirent subitement sur le monde entier, les hommes crurent voir s'ouvrir devant eux des horizons inconnus, et renversèrent le droit ancien sans réussir à en édifier un nouveau. Alors comme aujourd'hui, les partis en présence se poursuivirent à outrance sur le terrain de la morale, comme dans la sphère de la foi et dans le domaine de l'intelligence ; ils échangèrent entre eux des qualifications d'autant plus propres à enfanter des haines implacables qu'elles sont générales et vagues ; ils déguisaient des calculs égoïstes sous des phrases sympathiques ; ils s'efforçaient de donner à des paroles vaines l'autorité des faits, et à de simples formules la valeur d'arguments solides. Alors on proclamait bien haut la liberté de conscience, comme on proclame de nos jours la liberté politique sans la vouloir loyalement, et souvent même sans la comprendre ; alors aussi on substituait la manie des innovations subites à l'amélioration progressive des institutions, l'opinion au droit, la violence à la persuasion.

Spectateurs non inactifs d'une crise toute semblable, nous sommes en position de mieux apprécier celle d'alors et de juger ses accusations, les griefs échangés, la gloire et l'infamie prodiguées par caprice et à contre-sens. Il y a là un point de vue tout nouveau pour étudier l'histoire de l'Italie et en même temps l'histoire de la pensée indépendante. Mais si l'on considère le grand nombre de travaux entrepris sur la Réforme dans différents pays, et toujours par des écrivains non catholiques , on serait tenté de croire que ce thème ne peut être utilement développé qu'au profit de la négation hétérodoxe.

L'orgueil de notre temps, qui nous fait nier tout ce que nous ne comprenons pas, et sous l'empire duquel nous nous croyons dispensés de faire effort pour comprendre ; la répugnance à subir une autorité quelconque, et surtout l'autorité sacerdotale ; les applaudissements qui ne manquent jamais aux mouvements subversifs ; ceux

qu'on obtient en provoquant le scandale et en se faisant l'écho de la foule ; la prédominance de l'opinion sur la conscience ; le désaccord en tout, excepté quand il s'agit de ruiner la foi qu'on n'a pas, et de combattre des doctrines qu'on ne connaît point ou qu'on connaît mal; tout cela explique l'antipathie que soulève la cause qui a triomphé en Italie. Cette antipathie peut s'étendre jusqu'à l'historien.

D'ailleurs une société idolâtre d'elle-même, et qui se persuade facilement que pour elle le progrès consiste à renier et à insulter son passé, considérera non-seulement comme inopportune, mais encore comme insensée cette revue rétrospective de la théodicée de nos pères, cette vieillerie bonne pour un musée ; et elle traitera de rétrograde digne seulement de compassion celui qui songe à réveiller des discussions oubliées.

Oubliées ! mais n'est-ce pas aussi une lutte d'idées qui éclata autrefois entre les Grecs et les Perses, entre les métropoles et leurs colonies, entre la monarchie et la république, entre l'épée et la crosse? Oubliées ! mais, comment le dire, aujourd'hui qu'on fait tant d'efforts et qu'on prodigue tant d'argent pour la propagande des doctrines hostiles au catholicisme? comment le prétendre, lorsqu'on entend tous les jours dans les cafés comme dans les parlements agiter les problèmes les plus ardus et les plus élevés de la foi, de la constitution de l'Église, et discuter l'influence qu'elles peuvent avoir sur la vie sociale. Il n'y a pas longtemps qu'une attaque dirigée contre le plus grand de tous les êtres considéré dans le temps où il avait revêtu notre humanité, réveillait et les consciences craignant Dieu et les consciences téméraires. La vie de N. S. Jésus-Christ est devenue une question à l'ordre du jour.

Il est vrai que toutes ces questions avaient bien plus d'importance et de ressentiment, lorsque les intelligences s'appliquaient de préférence à l'étude de Dieu, de l'âme et de la destinée humaine, et lorsqu'on reconnaissait non-seulement la sainteté, mais la beauté sublime de la rédemption, du repentir et de l'amour. C'était là qu'on trouvait des inspirations pour agir et des motifs pour s'abstenir ; de là naquirent les sectes, et c'est à cette source que les partis puisaient leurs ardeurs pour la lutte : en un mot toutes les études comme toutes les méditations roulaient sur les maximes éternelles, aussi mystérieuses que les abîmes de la conscience.

Ces temps sont loin de nous, mais nos contemporains eux-mêmes, bien qu'indifférents au travail intime de l'âme, ne peuvent nier que chez l'homme le besoin de croire soit aussi impérieux que celui de raisonner. Et puis quelle grande question peut-on aborder sans éclairer et raffermir les principes? Qu'est-ce que le droit? Quel rapport ont les individus entre eux et avec la société ? Où finit le domaine de

la raison, et où commence celui de la foi ? quelle part doit-on faire à l'indépendance individuelle, quelle part à l'autorité ? comment et pour quelle fin sommes-nous dans ce monde ? comment devons-nous nous conduire ou être conduits, si ce monde a été créé et est encore gouverné par un être supérieur à nous.

Toutes ces questions se tiennent, et le problème religieux se retrouve au fond de tous les problèmes contemporains, là même où il apparaît le moins : il se réalise dans l'ordre des faits, de façon à montrer que le péché originel fait la légitimité des gouvernements, et que les mauvais instincts justifient le droit de punir et l'existence des armées. Le libre arbitre et la fatalité, voilà les pôles entre lesquels roulera éternellement la philosophie aussi bien que la théologie.

Quand un éloquent sophiste prêcha un état de nature contraire et tout à fait opposé à l'état social ; quand il dit : « L'homme est né bon, et la société le pervertit ; » en renversant l'ordre théologique, il renversa aussi l'ordre politique et enfanta la Révolution.

Plus le flot révolutionnaire monte, et plus il bat en brèche les digues de l'autorité ; mais le sentiment nous révèle confusément, l'intelligence nous fait voir clairement et l'expérience nous affirme que la société a besoin, pour subsister, ou de la foi ou de la force. Affaiblir les croyances, c'est affaiblir l'homme lui-même, c'est remplacer la voix de la conscience par le despotisme des ordonnances ; c'est employer les menaces, la prison, la force armée, les impôts, les serviteurs de l'État, pour faire que l'homme subisse, en le maudissant, un joug qu'auparavant il subissait avec l'obéissance de l'amour ou du moins avec résignation.

En vérité, aujourd'hui, tandis que la vie des peuples se transforme, et qu'au milieu des souffrances qui en résultent le temps nous manque pour y penser, l'homme se détache des idées élevées pour se laisser glisser dans le domaine de la matière et au courant des choses du jour. Insatiable de tout ce qui exalte et enivre, affolé de progrès matériels, il dédaigne toute innovation qui ne se traduit pas en espèces sonnantes ou en plaisirs. En conséquence, à l'hérésie qui nie et proteste a succédé l'hérésie qui ignore et ne distingue plus. Quel homme de nos jours a quelque expérience de la vie spirituelle ? Qui dispute encore sur la question de savoir si c'est la foi, ou si ce sont les œuvres qui nous sauvent ? si Dieu, dans le sacrement de l'autel, se trouve en substance ou à l'état de symbole ? Le dogme est considéré non plus comme l'essence de la religion, mais comme une explication, une sorte de formule que s'est donnée à elle-même notre raison, avide de voir clair dans ce que tout le monde sent, mais mettant toujours au-dessus des croyances l'indépendance de l'esprit in-

dividuel. Même pour les bons, la foi est déjà moins une qualité intérieure et surnaturelle que la règle extérieure de la vie ; et je ne parle pas de ceux qui non-seulement bannissent de l'ordre naturel ce qui est au-dessus des sens, mais encore en nient la possibilité.

Combien, même parmi les personnes instruites, possèdent à peine quelques notions générales, indéterminées, obscures, peu respectueuses même, sur les divergences doctrinales entre les catholiques et les protestants ! En Italie il est facile de reconnaître la cause principale d'un pareil état de choses ; la nation, avant les déchirements actuels, était tout entière catholique, et par conséquent à l'abri des controverses ; mais aujourd'hui ceux-là même qui ont le devoir de poursuivre ce genre d'études ne cultivent pas suffisamment, soit la science des sources en ce qui concerne la lettre (*philologie biblique*, *critique*, *herméneutique*), soit la science des principes (*apologétique*, *dogmatique*, *catéchèse*, *pédagogie*, *liturgie*, *art*, *droit*, *morale*), soit celle des faits (*archéologie*, *histoire*), ou celle des symboles.

Comme les esprits frivoles bavardent chaque jour sur ces grands sujets avec une témérité égale à leur ignorance, les vrais savants, ne se trouvant pas en face d'adversaires sérieux, dédaignent de descendre dans la lice, et laissent ainsi aux premiers l'honneur ou plutôt le vain plaisir de se glorifier d'une fausse victoire. De ce train nous arrivons à considérer l'indifférence comme un mérite, c'est-à-dire non-seulement le droit réciproque pour chacun de penser à sa fantaisie, mais encore le dégoût de toute investigation sérieuse, ou l'ironie qui raille toute conviction profonde. Et pourtant la source de tout sentiment chrétien est dans les dogmes.

On prétend que les controversistes soulèvent plus de doutes qu'ils n'en dissipent.

A dire vrai, pour celui qui n'a jamais conçu ou jamais entendu d'objections contre la religion de sa mère, tout livre qui traite de semblables objections devient un péril, et la réfutation, quelle qu'elle soit, peut lui laisser une impression dangereuse ; aussi, bien des gens voudraient que le devoir du chrétien se bornât à croire et à vénérer. Heureux celui qui a reçu le don de cette foi naïve ! Mais il y a longtemps que Tertullien disait : « La vérité n'a à rougir de rien, si ce n'est de n'être point connue. » Tous les Pères ont soutenu que la religion doit redouter non pas l'investigation loyale, mais l'ignorance et l'erreur, et les plus grands saints ont franchement révélé les objections qui provoquent la controverse et en font jaillir la lumière. S'il est bon que le grand nombre vive dans une croyance naïve, après avoir puisé dans une première éducation la vénération pour ce que l'Église enseigne, combien d'autres ont le devoir de montrer qu'ils en ont exploré les fondements avec cette docilité raisonnée que l'A-

pôtre recommandait, et cela en unissant la science à la discussion, l'examen à l'obéissance !

A notre sens, il n'y a plus de société civile bien cimentée là où l'on a des opinions, non pas des croyances ; et le mépris des idées religieuses est un symptôme effrayant pour l'avenir moral d'un pays : car, une fois le sentiment de l'idéal oblitéré, il ne reste plus que l'empirisme et la soif des satisfactions basses, précaires et serviles. Là où l'idée religieuse languit, il faut la raviver en la discutant publiquement à l'égal des autres intérêts qui agitent le monde, et là où on se livre à des déclamations hostiles, comment pourrait-on voir une pierre de scandale dans l'exposition que les fidèles font de la vérité ? Maintenant donc que s'accroît le contact avec les dissidents, il importe de ne pas être pris au dépourvu sur les controverses dogmatiques, et de ne pas croire qu'il suffise de mépriser l'attaque et de maudire l'assaillant. Il faut connaître et défendre les grandes vérités, quand l'ignorance les obscurcit, quand la malice les renie, et quand les passions les travestissent.

Dans un temps où il nous fallut subir d'autres tyrannies, alors que n'avaient point cours sur le marché les mots de liberté, de patrie, de nationalité, nous ne nous sommes point lassés de les répéter jusqu'au jour où ils sont devenus à la mode ; mais, hélas ! comme la mode, ces grands mots se sont altérés, et en sont venus à avoir une signification toute contraire. Nous, aujourd'hui, nous voulons redire les mots de conscience, de foi, d'avenir, de salut, de justification, et peu nous importe si, parmi ceux qui les ont désappris, il s'en trouve qui, plus que tous les autres, devraient les connaître et les enseigner.

Mais la vérité, elle aussi, a des sectateurs passionnés qui lui donnent ce caractère d'exagération dont devraient être mieux préservées, ce semble, les causes dans lesquelles on a la conscience de sa propre force. On prétend parfois que les ecclésiastiques devraient seuls discuter les questions où il est impossible à des laïques de conserver cette exactitude que n'observent pas toujours les maîtres de la science divine, et on rappelle que les fils d'Abinadab ne doivent pas mettre la main à l'arche, alors même qu'elle chancelle.

Lorsque tant d'hommes du monde se permettent de rire des dogmes et des rites, et de donner des avis à ceux qui en sont les dépositaires, pourquoi serait-il moins convenable aux laïques de se charger de les défendre ? Au contraire, leur impartialité paraît d'autant plus grande, qu'aucune espérance terrestre ne les attache au pouvoir qu'ils soutiennent, qu'aucun caractère spécial, qu'aucune éducation déterminée ne les obligent ou ne les engagent à professer de vérités impopulaires. Ils ne sont pas non plus enchaînés par cet esprit de corps qui ruine les associations, parce que, avec la crainte de les discré-

diter, on excuse ou on masque les erreurs, au lieu d'éliminer les éléments corrompus.

Quand le sénateur Flaminius Cornaro envoya à Benoît XIV son *Histoire des Églises vénitiennes*, le pape, en le remerciant de cet envoi, ne l'exhortait pas seulement à continuer ses doctes recherches ; mais encore il lui manifestait le désir qu'il avait de voir d'autres laïques s'y appliquer également, selon les exemples anciens de saint Justin, d'Athénagore, d'Arnobe, de Didyme, de Lactance, de Prosper d'Aquitaine, de Severinus Boëtius, de Cassiodore, d'Evagrius ; et, dans une époque récente, de Fiorentini, de Buonarotti, de Sigonio, de Masini, de Zani, de Capello, du procurateur Justinien, de Diedo, de Morsini, de Voredano, de Laura Quirina, de Secondini, de Maffei et de tant d'autres.

Peut-être on dira que c'est une excuse que nous préparons pour nos erreurs et nos inexactitudes, et Dieu sait dans combien de fautes nous pourrions tomber ! Mais nous nous sommes efforcés d'exposer toujours avec précision la vérité telle qu'elle est définie par l'Église, aux décisions de laquelle nous nous soumettons sans réserve, en déclarant bien haut que les doutes que nous exprimons ne sont autre chose que des interrogations respectueuses, et que nous sommes prêt à rétracter toute proposition entachée d'erreur ou de témérité, aussitôt que l'autorité nous en aura dûment avertis.

Notre sujet eût pu à chaque pas nous entraîner au style ascétique; mais nous serions trop exposés aux railleries d'une société qui calcule et ne sent plus. Nous ne ferons pas non plus un travail d'apologie et de panégyrique ; mais nous procéderons avec la sincérité qui nous est habituelle. L'institution ecclésiastique se trouve mêlée (et autrefois elle le fut davantage) aux choses d'ici-bas, de telle façon qu'elle a contracté à leur contact quelque souillure ; elle a dû se servir des moyens de la sagesse mondaine pour assurer sa propre indépendance; elle est dirigée et gouvernée par des hommes, auxquels le Christ a bien promis l'infaillibilité dans les décisions, mais non pas l'impeccabilité dans les actes. Et comment en serait-il autrement, puisque les anges eux-mêmes dans le ciel ne furent pas impeccables, puisque le premier homme dans le paradis terrestre, et Pierre aux côtés de Jésus ne le furent pas davantage?

Nous ne voulons ni dissimuler les égarements, ni les exagérer; nous savons qu'aux papes est dû l'hommage de la vérité tout entière; et si plusieurs fois il nous arrive d'adoucir par des explications ce qu'il est de mode aujourd'hui d'envenimer par le sarcasme, nous serons les premiers à déplorer les abus qui furent l'occasion ou la force des schismes.

Nous avons cru qu'il était de notre devoir de connaître les contro-

verses capitales de notre temps, touchant les origines du christianisme et la prétendue formation des livres canoniques et des dogmes; outre la *Vie de Jésus* de Strauss et celle de Renan, outre les *Évangiles* d'Eichthal, nous n'avons pas négligé de lire l'*Histoire des trois premiers siècles de l'Église*, par M. E. de Pressensé; l'*Histoire du Christ* d'Ewald; les *Études historiques et critiques sur l'origine du christianisme*, par A. Stop et l'*Histoire élémentaire et critique* de Peyrat; nous avons suivi les études critiques de l'école de Tubingen, les essais composés par les Anglais disciples de Colenso, et les discussions si multipliées de Jowel sur les Épîtres de saint Paul; celles de Milman, sur le christianisme latin; celles de Witt, sur la doctrine et l'école d'Alexandrie; enfin celles de Baur, sur le Christianisme et l'Église chrétienne, etc...

Mais après avoir replacé le christianisme face à face avec l'histoire, avec la raison, avec les consciences, après l'avoir interprété avec toute liberté d'esprit, nous nous sommes sentis confirmés dans notre respect pour notre tradition catholique. Nous avons puisé dans nos études de nouveaux motifs pour être convaincus que l'organisation actuelle de l'Église est excellente, soit pour modérer comme il convient la souveraineté du petit nombre, tout en donnant aux masses l'esprit de subordination, soit pour procurer aux hommes la plus grande dose possible de bonheur; nous entendons ce bonheur qui sait faire céder les volontés, non à la contrainte, mais à la douceur d'une morale persuasive. Nous sommes également convaincus que le principat sacerdotal, qui est le pouvoir le plus antique, est aussi le plus vénérable et le plus généreux; qu'il est la clef de voûte de l'édifice social et la sauvegarde de la liberté pour les nations, parce qu'aux bouleversements sociaux il peut opposer l'unique force capable de les arrêter, la conscience.

La religion ne touche pas seulement à la partie sentimentale de l'homme; elle embrasse l'homme tout entier; bien plus, toute la société; et les mœurs, la législation, la vie domestique et la vie politique en reflètent la douce influence: en résumé, elle est l'expression la plus profonde de la conscience de l'humanité à une période donnée. Voilà pourquoi toute religion est une histoire, et la nôtre en particulier est une de celles dont la connaissance importe le plus à l'humanité; on ne peut bien la comprendre dans un siècle sans remonter aux siècles précédents. Aussi nous avons dû nous reporter au berceau du christianisme, non-seulement pour y découvrir le principe divin de la civilisation moderne, la garantie du droit commun, la base des législations nouvelles, le lien social des peuples, la règle des consciences, mais encore pour y voir l'affermissement et le développement des vérités traditionnelles avec le germe des erreurs

qui grandiront plus tard, au douzième et au seizième siècle, sur lesquels nous nous arrêterons de préférence.

Laissant de côté cette phraséologie, si en vogue de nos jours, qui annihile la réalité, confond les formes et répand ainsi dans le livre le ton superficiel et évasif du journal, nous nous efforcerons de peindre les hommes avec leurs passions, avec leurs vertus, avec leurs vices, sans en faire ni des anges, ni des démons. Nous ne manquerons jamais aux convenances que se doivent entre elles des créatures déchues et faillibles, bien que nous n'espérions pas la réciprocité de la part de ceux qui, habitués dès l'enfance à ne voir la vérité qu'à travers le prisme du parti pris, traitent comme un préjugé ce qui heurte leurs propres préjugés.

N'est-ce pas tomber dans l'un de ces préjugés que de jeter à la face d'un écrivain qui traite de matières religieuses, les reproches d'ignorance, d'*illibéralisme* et d'intolérance. Quant au premier reproche, nous l'acceptons. Il est vrai cependant que, pour diminuer cette ignorance, nous avons consacré nos veillées pendant bien des années à recueillir des notions et des faits en partie nouveaux, en partie disséminés dans des ouvrages difficiles à aborder ; et que nous avons eu recours à l'expérience de ceux (et ils sont rares en Italie) qui prêtent aide et conseils à l'homme d'étude.

Aimons-nous la liberté ? Nos livres et notre vie tout entière sont là pour répandre bien haut, et la meilleure preuve de notre attachement pour elle, c'est de ne l'avoir point reniée, même en voyant les honteux triomphes de ceux qui l'ont traînée dans les bouges de la prostitution ou sur les tréteaux des charlatans.

Quant à l'intolérance, nous n'en fûmes jamais soupçonnés, même par nos ennemis, bien au contraire ; et l'affligeant spectacle donné par ces ecclésiastiques dont les emportements ont fait inventer l'expression de haine théologique, nous rendra attentifs à maintenir notre dignité, tout en respectant celle de nos adversaires. L'Église veut que nous les considérions comme des frères en Jésus-Christ, que nous gardions l'espérance de les voir un jour réunis à nous, dès ici-bas, dans un même bercail, et plus tard dans le ciel, pour contempler ensemble la lumière dans son essence, et toutes les vérités dans leur centre, c'est-à-dire en Celui qui seul ne peut ni nous tromper, ni se tromper.

César Cantù.

FÉLIX HOLT LE RADICAL

PAR GEORGE ELLIOT [1]

L'auteur de cet ouvrage qui, pareil à l'un de nos plus célèbres romanciers français cache sous un pseudonyme masculin son sexe et son nom véritable, jouit depuis longtemps chez nos voisins d'outre-Manche d'une réputation justement méritée. Déjà, en 1859, *Adam Bède* avait révélé son rare talent : la force des pensées, la finesse des descriptions, la vérité des caractères, assuraient dès lors à l'habile écrivain une place éminente dans la littérature anglaise. Aujourd'hui, l'une des Revues les plus accréditées de la Grande-Bretagne s'exprime de la manière suivante au sujet de *Félix Holt :* « George « Elliot pourrait facilement gagner une gloire durable, et il doit à « son rare talent de tenter de nouveaux efforts pour acquérir parmi « nos classiques une place définitive. » La valeur de cet ouvrage nous a persuadé qu'il méritait mieux qu'une courte analyse et nous avons voulu faire partager aux lecteurs du *Correspondant* le plaisir que nous avions éprouvé ; les extraits que nous leur présentons les mettront en état d'apprécier un auteur dont les créations préoccupent si vivement la critique littéraire d'Outre-Manche.

Ce n'est pas que nous ayons pour George Elliot une admiration sans réserve ; nous reconnaissons que si le style a de la grâce et de l'*humour*, si les caractères sont tracés de main de maître, si les personnages, pleins de vie et de vérité, nous touchent et nous captivent, l'intrigue pourrait être conduite avec plus d'art et dégagée de complications inutiles. Félix Holt n'est pas un héros irréprochable, ses vagues aspirations vers une lumière plus haute et plus pure que la foi de l'Église dissidente, ne rachètent pas l'absence de solides convictions

[1] Londres, 1866, 3 vol. in-8°, William Blackwood. Paris, Galignani.

religieuses. Mais l'auteur, mieux inspiré que l'auteur d'*André*, a le mérite, peu commun de nos jours, de peindre avec un grand charme les vertus modestes de la famille, il nous apprend à aimer la médiocrité, le travail, le devoir. L'un des types les plus heureusement conçus de l'ouvrage est celui d'une jeune fille qui, d'abord légère et frivole, s'épure au feu vivifiant d'une passion généreuse et devient assez forte pour accomplir avec une adorable simplicité les plus héroïques sacrifices.

I

Le 1er septembre 1832, une animation inusitée régnait dans le domaine, d'ordinaire si paisible, de Transome-Court. Dès midi, le vieux concierge du manoir avait ouvert à deux battants la lourde porte moussue qui donnait accès dans la principale allée du parc ; les matrones du village voisin étaient groupées, vêtues de leurs plus beaux atours, devant les cottages qui bordaient la route; des enfants, réunis à l'entrée du bourg, tournaient vers le chemin leurs regards impatients, chacun d'eux voulant être le premier à s'élancer vers l'église et à prévenir le sacristain de commencer le carillon par lequel on voulait célébrer l'arrivée de celui qu'on attendait.

Après avoir ouvert la porte, le concierge, la laissant à la garde de sa femme, était retourné vers le château afin de balayer les feuilles qui encombraient les allées, peut-être même afin de jeter un coup d'œil sur les écuries, car les serviteurs paraissaient être en petit nombre à Transome-Court, bien que le manoir fût un imposant édifice, construit dans le style de la reine Anne. L'herbe remplissait les cours, s'étalait orgueilleuse dans les plates-bandes du parc, grimpait dans les fissures des pierres ; les arbres, que nul jardinier n'avait taillés depuis longtemps, étendaient leurs branches au hasard ; tout en un mot, portait l'empreinte de l'abandon et de la tristesse.

Mais aujourd'hui, le silencieuse résidence était sortie de sa longue torpeur ; les domestiques allaient et venaient dans les salles, échangeaient de rapides questions, et, — spectacle encore plus inaccoutumé, — une femme, aux traits nobles et expressifs, sortait fréquemment de l'une des chambres donnant sur le vestibule, puis s'avançait d'un pas rapide jusqu'au perron où elle s'arrêtait pour écouter si le tiède vent d'automne ne lui apportait pas un bruit lointain de chevaux et de voiture. Elle était grande, avait une attitude hautaine, des yeux noirs et perçants, d'abondants cheveux gris encadraient son vi-

sage qui, malgré une expression quelque peu impérieuse, conservait encore sa délicatesse féminine; elle portait une robe noire, flétrie par un long usage, la fine dentelle de ses manchettes, de son col, et des barbes que retenait son peigne, attestait les laborieux efforts par lesquels une diligente industrie avait cherché à réparer les injures du temps; des bagues de prix ornaient toutefois ses mains blanches et fines comme si elles avaient été taillées dans le marbre le plus pnr.

Après avoir longtemps attendu en vain, elle revenait s'asseoir dans la petite pièce où elle se tenait d'ordinaire, et dans laquelle on avait rassemblé une partie des portraits de famille ; de nobles ladies avec les cheveux poudrés et ornés de rubans y souriaient à d'élégants gentlemen vêtus du riche costume à la mode sous Charles II, mais dans son impatience, mistress Transome ne voyait qu'un seul de ces tableaux ; c'était une magnifique peinture représentant un jeune homme au regard intelligent et viril, dont le visage encore imberbe, offrait une ressemblance frappante avec celui de la pâle maîtresse du manoir.

Enfin la cloche de l'église retentit joyeusement ; quelques minutes encore, et le bruit d'une voiture allait se faire entendre. Les lèvres de mistress Transome s'agitèrent par un mouvement convulsif, ses mains devinrent froides et tremblantes. Son fils venait-il enfin consoler sa vieillesse? Depuis qu'elle avait déposé son dernier baiser sur ce front de vingt ans, elle avait peu connu la joie, retrouverait-elle aujourd'hui son bonheur perdu? Les actions douteuses de sa vie seraientjustifiées à ses propres yeux, si la Providence semblait les sanctionner. Elle ne serait plus désormais un objet de pitié; un fils riche, influent, habile, tendre peut-être, lui ferait oublier l'amertume dont ses embarras de fortune, l'idiotisme de son mari, les désordres de son fils aîné avaient abreuvé son existence solitaire. — Oui, mais ce fils sur lequel se fondait son espoir, elle ne l'avait pas revu depuis quinze années, que de choses pendant ce long espace de temps pouvaient avoir changé son cœur?

N'avait-elle pas d'ailleurs une preuve du peu de place qu'elle tenait dans son souvenir? Il amenait avec lui un enfant dont elle n'avait appris la naissance que par la lettre qui lui annonçait le retour d'Harold.

Déjà les roues de la chaise de poste faisaient crier le sable des allées, un homme au teint fortement bronzé, coiffé du fez oriental, avança la tête hors de la voiture. Mistress Transome, les yeux fixés sur lui, oublia ses préoccupations inquiètes, elle ne vit ni le groupe de domestiques accourus au-devant de leur jeune maître, ni le sommelier qui ouvrait respectueusement la portière. Les mots: « Eh ! bien, ma mère, me voici de retour !» retentirent à ses oreilles, et un froid baiser fut

déposé sur chacune de ses joues. Un frisson parcourut ses veines. Elle sentait que son fils était devenu pour elle un étranger.

Quand ils furent assis dans le petit boudoir et que la porte se fut renfermée derrière eux.

— Vous ne m'auriez pas reconnu, n'est-ce pas, mère ? dit Harold en souriant.

Il ne se trompait pas. Si elle l'avait rencontré au milieu de la foule, elle aurait passé près de lui sans se douter que c'était son fils, car le visage brun d'Harold n'avait plus rien qui rappelât celui de sa mère. Mais elle aurait aperçu dans ses traits une autre ressemblance qui l'aurait fait tressaillir et aurait arrêté ses regards.

— Tout change en ce monde, Harold, je suis devenue une vieille femme, comme vous voyez.

— Vous êtes plus droite et plus belle encore que bien des jeunes filles, répondit Harold, quoiqu'il trouvât que l'âge avait rendu la physionomie de sa mère chagrine et inquiète. A Smyrne, les vieilles femmes ont l'air d'énormes sacs de farine. Vous avez encore la taille fine et élégante, vous. Comment ai-je fait pour devenir gras ? Mon père, si j'ai bonne mémoire, était sec comme un hareng. A propos, comment va-t-il, mon père, où est-il ?

Mistress Transome lui montra du doigt une épaisse tenture en tapisserie qui recouvrait la porte vitrée donnant dans la bibliothèque. Elle laissa Harold entrer seul, et cachant son visage dans ses mains, elle se mit à pleurer amèrement. Ses larmes néanmoins coulaient silencieuses, et quand son fils rentra, toute trace en avait disparu. Harold, ne songeait pas à l'observer; les yeux fixés sur le *North Loamshire Herald*, il dit d'un air d'indifférence :

— Bon Dieu ! dans quel état est ce pauvre père ! il se traîne comme toujours au milieu de ses livres et de ses scarabées, mais la paralysie gagne le cerveau ? Après tout, c'est une mort douce et lente. Il n'a cependant guère plus de soixante-cinq ans, n'est-il pas vrai ?

— Soixante-sept ans ; du reste, votre père a toujours été vieux.

Harold ne répondit rien, la lecture du journal semblait l'absorber.

— Et votre enfant, reprit mistress Transome, après quelques instants de silence, où est-il ? Comment se fait-il qu'il ne soit pas avec vous ?

— Je l'ai laissé à la ville, dit Harold, sans lever les yeux. Mon valet de chambre l'amènera ici avec les bagages. Ah ! il paraît que c'est le jeune Debarry, et non pas mon vieil ami, sir Maximus, qui se met sur les rangs pour représenter le North Loamshire.

— Oui, vous n'avez pas répondu quand je vous ai écrit à Londres

au sujet de votre candidature. Aucun autre tory ne se présente et vous auriez eu l'appui des Debarry.

— Je n'y tiens guère.

— Comment cela ! Jermyn prétend qu'un candidat tory ne peut réussir sans eux.

— Je ne veux pas être candidat tory.

— Que serez-vous alors? dit mistress Transome avec surprise. Sûrement vous n'avez pas l'intention de soutenir les whigs.

— Dieu m'en préserve ! je suis radical.

Mistress Transome devint pâle et se laissa tomber dans un fauteuil. Son fils lui aurait appris qu'il s'était converti au mahométisme et qu'il ramenait avec lui quatre femmes au lieu du petit enfant dont il lui avait parlé, qu'elle n'aurait pas vu se renverser plus complétement toutes ses espérances d'avenir. Peu lui importait maintenant que la fortune lui eût souri, que son fils fût revenu avec de grandes richesses, les Transome ne reprendraient plus leur rang parmi la fière aristocratie du comté. Elle pensa néanmoins qu'il valait mieux refouler au fond de son cœur les sentiments qui l'oppressaient.

— J'ai fait préparer pour vous les chambres du sud, Harold ; j'ai pensé qu'elles vous conviendraient, car elles communiquent ensemble. Voulez-vous les voir ?

— Oui, allons dit Harold, en jetant sur la table le journal qu'il avait parcouru presque jusqu'à la dernière colonne.

Ils montèrent en silence le large escalier de pierre, puis suivirent une galerie ornée d'anciens portraits de famille Quand ils furent arrivés :

— L'ameublement n'est pas en très-bon état, dit Harold, en jetant autour de lui un rapide regard. Les vers se sont régalés aux dépens des tapis et des tentures.

— Je n'étais pas assez riche pour avoir des serviteurs qui prissent soin des chambres inhabitées.

— Ah, sans doute, vous avez eu à payer les dettes de mon frère. Enfin, il est mort, le pauvre garçon, paix soit à son âme ! Si je retrouve le domaine un peu grevé d'hypothèques, il m'en coûtera, je suppose, pour les acquitter moins qu'il ne m'aurait fallu dépenser pour acquérir une autre terre. J'ai toujours eu l'intention de revenir ici.

— Il n'y paraissait pas quand vous avez épousé une femme étrangère.

— Vous auriez sans doute voulu me marier à quelque languissante Anglaise, qui m'aurait jeté dans les bras une kyrielle de parents. J'ai en horreur les femmes anglaises. Elles parlent à tort et à travers sur toutes choses et cherchent à influencer les opinions des hommes. Je ne me remarierai pas.

Mistress Transome se mordit les lèvres et se détourna pour abaisser un store. Elle ne voulait pas répondre à des paroles qui montraient combien son fils se soucierait peu de ses conseils.

— Ah! dit Harold en s'approchant de la fenêtre, voici la rivière dans laquelle j'avais coutume de pêcher. J'ai pensé souvent, lorsque j'étais à Smyrne, que j'achèterais un parc avec un cours d'eau comme celui-ci. Mais nulle part je n'aurais trouvé des chênes aussi beaux que ceux qui sont là-bas sur l'autre rive.

— Je les regardais comme une chose sacrée, je vous l'ai dit, mon fils. J'avais confiance que vous reviendriez tôt ou tard et je voulais conserver au domaine tout son prix. Un parc dépourvu de beaux arbres ne vaut guère mieux qu'une jolie femme sans cheveux et sans dents.

— Bravo, mère, répondit Harold, qui posa doucement sa main sur l'épaule de mistress Transome. Ainsi donc, il vous a fallu vous fatiguer l'esprit pour des choses qui ne sont pas du ressort d'une femme, mon pauvre père étant incapable de s'en occuper. Mais soyez tranquille, à l'avenir, vous n'aurez plus qu'à vous dorloter comme une belle grand'maman, sur des coussins de soie.

— Vous me ferez grâce des coussins de soie; j'envie peu ce genre de privilége. Je suis plus accoutumée au rôle d'intendant; il n'est pas rare que je fasse à cheval une tournée de plusieurs lieues pour surveiller les fermes; nous en avons trois qui ne sont pas louées.

— Diable! à quoi pense alors Jermyn? Il administre donc bien mal la propriété! Cela ne durera pas ainsi avec moi.

— Quand vous aurez été plus longtemps en Angleterre, reprit mistress Transome, en rougissant comme une jeune fille, vous comprendrez peut-être mieux combien il est difficile aujourd'hui de louer convenablement une ferme.

— Je le comprends parfaitement, mère, je vous assure, et je vous montrerai que je sais comment il faut s'y prendre. N'avez-vous pas dit à Jermyn de venir demain?

— Il sera ici à l'heure du déjeuner. Maintenant je vous laisse; la cloche du dîner ne tardera pas à sonner.

Rentrée chez elle, mistress Transome s'enferma dans son cabinet de toilette. Elle l'avait donc revu, ce fils qu'elle avait souhaité avec tant d'ardeur, dont elle avait regardé la naissance comme sa plus grande joie. Une demi-heure à peine s'était écoulée, quelques paroles avaient été échangées entre eux, et déjà mistress Transome, avec cette finesse de perception particulière à ceux que l'inquiétude de leur conscience tient toujours en éveil, comprenait que le retour d'Harold ne rendrait pas sa vie plus heureuse.

Elle s'approcha d'un miroir et regardant son visage :

— Je suis une vieille femme, laide et maussade, voilà tout ce qu'il voit en moi, et il me compte pour rien. J'étais folle d'espérer autre chose.

Elle se détourna de la glace trop fidèle et se promena dans la chambre avec agitation.

Elle s'assit près de la fenêtre, regardant sans les voir les grands arbres qu'agitait une légère brise d'automne. Son souvenir la reportait de trente années en arrière et lui montrait une ronde figure d'enfant appuyée sur ses genoux; elle entendait ses questions curieuses, son rire joyeux. Elle avait pensé autrefois que cet enfant donnerait de l'unité à sa vie, qu'il la consolerait du chagrin que lui causaient l'incapacité et les vices précoces de son fils aîné. Le temps n'avait réalisé aucune de ses espérances. La fortune de la famille étant compromise, Harold avait dû s'éloigner pour se frayer une carrière. Attaché à l'ambassade de Constantinople, grâce à l'influence d'un parent de sa mère, il avait, dans cette ville, sauvé la vie à un banquier arménien, et la reconnaissance du riche financier lui avait ouvert un avenir que son esprit pratique avait préféré aux promesses douteuses de la diplomatie. Il était à son tour devenu négociant et banquier à Smyrne, mais bien qu'il fût demeuré pendant de longues années en Orient, il n'avait jamais montré aucun empressement de faire connaître à sa mère les détails de sa vie intime; il témoignait le désir de recevoir des lettres, mais il n'écrivait guère, et mistress Transome, sur laquelle pesait chaque jour davantage la terrible question d'argent, était bien plus certaine d'être affligée par les mauvaises nouvelles qui lui venaient de son fils Durfey, que d'être consolée par des témoignages de tendresse d'Harold. Bientôt, semblable à toutes les femmes qui avancent en âge sans pouvoir vivre de la vie du cœur, elle s'était réfugiée dans une activité maladive, avait cherché à remplir le vide de ses journées par une foule de soins minutieux, d'habitudes rigides. Cependant ses cheveux avaient blanchi, et ses traits avaient pris une expression amère, triste et inquiète. Enfin elle apprit la mort de Durfey; cet événement faisait d'Harold l'héritier du domaine; son existence monotone pouvait reprendre une animation nouvelle; le soleil, perçant les nuages au soir d'un jour brumeux, charme les yeux et réjouit le cœur, quoique la nuit doive bientôt suivre. L'espoir et la tendresse se réveillèrent dans son âme; elle se réjouit une fois encore d'avoir un second fils. Mais des circonstances inattendues vinrent assombrir son doux rêve. Quand Harold sut que l'antique maison des Transome n'avait plus d'autre chef que lui, il annonça pour la première fois à sa mère, dans la lettre où il fixait l'époque de son prochain retour, qu'il avait épousé une jeune fille grecque et qu'il en avait eu un fils. Sa femme

était morte et il amenait avec lui le petit Harry, le plus beau et le plus aimable des enfants qu'une grand'mère pût souhaiter. En apprenant cette nouvelle à mistress Transome, il pensait que la vieille lady, charmée d'avoir un héritier qui perpétuât le nom de la famille, fermerait les yeux sur le mystère qui longtemps avait enveloppé son mariage.

Mistress Transome déchira cette lettre dans un transport de rage; mais pendant les mois qui précédèrent l'arrivée d'Harold, elle eut le temps de maîtriser son ressentiment, et elle résolut de refouler au fond de son cœur tous les reproches, toutes les pensées amères qui pouvaient mettre une barrière entre elle et son fils. Une heure auparavant, elle se croyait encore sûre de retrouver en lui l'enfant qui avait fait la joie de sa jeunesse passionnée. Mais les espérances d'une femme ressemblent aux rayons du soleil, une ombre suffit à les faire disparaître, et l'ombre avait enveloppé mistress Transome dans sa première entrevue avec Harold.

Elle frissonna sous la froide étreinte de cette dure réalité. La réaction physique, la tirant de sa rêverie, lui permit d'entendre des coups légers frappés à la porte, et auxquels son oreille était jusqu'alors restée insensible.

C'était mistress Hickes, la femme du sommelier, qui remplissait à Transome-Court les offices les plus divers. Elle surveillait les domestiques, inspectait la cuisine, entretenait le linge, fonctions auxquelles l'active petite créature joignait encore celle de femme de chambre. Elle était attachée depuis quarante ans au service de mistress Transome, quand cette dernière était encore la belle miss Lingon, et sa maîtresse l'appelait par son nom de fille, comme elle en avait autrefois l'habitude.

— La cloche a donc sonné, Denner, sans que je l'aie entendue ?

— Oui, madame, répondit celle-ci, en tirant d'une armoire une vieille robe de velours, tandis qu'elle fixait un regard pénétrant sur le visage de sa maîtresse. Une longue habitude lui avait appris à lire dans la pensée de mistress Transome, et quoique ses paroles fussent simples et dépourvues de flatterie, un tact d'une finesse prodigieuse l'empêchait de rien dire qui pût humilier la fière lady, comme il arrive souvent aux domestiques qui connaissent trop les secrets d'une famille. Denner avait un esprit froid et positif, mais elle identifiait sa propre dignité avec celle de sa maîtresse; si elle avait la rigidité du fer, on pouvait du moins compter sur elle comme sur une lame bien trempée.

Elle vit clairement que l'entrevue de la mère et du fils avait causé un désappointement profond à mistress Transome.

— M. Harold est habillé, dit-elle. Je l'ai rencontré dans la galerie; il m'a pris la main et a été très-bon pour moi.

— Combien il est changé, Denner ! Il ne me ressemble plus maintenant.

— Il est beau, quoiqu'il ait le teint brun et qu'il ait pris beaucoup d'embonpoint.

Mistress Transome sentait bien que la fidèle et discrète servante avait deviné ses préoccupations.

— Je ne sais pas comment les choses tourneront, Denner. Je pressens quelque malheur.

— C'est faiblesse de craindre toujours. Il y a en ce monde des chances bonnes et mauvaises, pourquoi tireriez-vous le pire numéro?

— Quelle femme vous êtes, Denner! Pour moi, j'ai passé ma vie à trembler sans cesse, car il est des maux que je n'aurais pas la force de supporter.

— Que voulez-vous, madame? Il faut faire bon visage à mauvais jeu. D'ailleurs, voici votre fils de retour, les dettes seront payées et vous conserverez jusqu'à quatre-vingts ans un air et une démarche qui feront mettre à chacun le chapeau à la main avant même de savoir qui vous êtes. — Laissez-moi relever un peu ces barbes et rajuster votre coiffure. — L'avenir vous tient encore en réserve des jours heureux.

— Non, Denner, il n'est plus de joie pour les vieilles femmes, à moins qu'elles n'en trouvent à tourmenter les autres. Quels sont vos plaisirs à vous, par exemple ?

— Oh ! il y a bien quelque plaisir à sentir que l'on n'est pas aussi sotte que la moitié des gens que l'on voit. La vie me paraît ressembler beaucoup à la partie de whist que nous faisons dans l'office. Cela ne m'amuse guère, mais je tiens à honneur de bien jouer et de gagner l'enjeu. Il m'importe beaucoup, madame, que vous ne perdiez pas courage et que vous ne jetiez pas vos cartes, car votre fortune a été la mienne depuis quarante ans. Maintenant je vais voir comment Kitty dresse le dîner, à moins que vous n'ayez encore besoin de moi.

— Non, Denner, je descends.

Quand mistress Transome entra dans la salle à manger, vêtue de sa robe de velours noir, elle justifiait le compliment que Denner lui avait adressé. Elle avait cette dignité altière et imposante qui est le privilége ordinaire d'une haute naissance; il semblait qu'elle eût passé sa vie à gouverner un royaume, et pourtant depuis trente années, elle avait mené l'existence étroite et monotone des petits nobles campagnards; elle n'allait jamais à la ville et entretenait peu de relations avec le voisinage. Pendant sa jeunesse, au

contraire, elle avait été regardée comme l'une des étoiles les plus brillantes du monde de la fashion. Élégante, belle et instruite, elle possédait tous les menus talents qui composent une éducation distinguée ; elle montait à cheval avec grâce, peignait de délicates aquarelles, chantait et jouait du piano, s'exprimait avec facilité sur toutes choses, savait prendre un air de dignité quant elle avait à soutenir une opinion sérieuse et laissait une étincelle de malice s'allumer dans ses grands yeux noirs lorsqu'il lui arrivait de faire une allusion quelque peu risquée. Car miss Lingon lisait à l'insu de son père les romans français ; elle se disait bien tout bas que ces ouvrages étaient dangereux et qu'y prendre plaisir était un péché ; mais il y avait tant de choses défendues qui lui semblaient amusantes, et tant d'autres, quoique bonnes et utiles, lui paraissaient mesquines et mortellement ennuyeuses ! Plus tard, mistress Transome avait vu avec d'autres yeux le monde et la vie. Les chagrins, les humiliations et, plus encore, l'inquiétude et l'agitation de son âme avaient ridé son front et blanchi ses cheveux ; ses efforts pour étouffer les plaintes de son orgueil, peut-être aussi les reproches de sa conscience, avaient donné à son visage une expression froide et impérieuse. Nul n'aurait deviné que sous ce masque impassible se cachait une sensibilité maladive, et que cette femme hautaine murmurait avec angoisse : « Tout le bonheur que je puis attendre maintenant, c'est d'échapper à la plus cruelle des infortunes. »

Le lendemain, M. Jermyn, l'homme d'affaires qui administrait les biens de la famille Transome, se rendit au manoir à l'heure du déjeuner. Harold se rappelait l'avoir vu souvent autrefois, mais il le regardait avec l'insouciance profonde que les enfants témoignent d'ordinaire à ceux dont ils n'attendent aucun plaisir et qui ne peuvent leur imposer aucune entrave. D'ailleurs son père, son oncle et les nobles du voisinage ne le considéraient ni comme leur égal, ni même comme un gentleman. Jermyn témoignait au jeune Transome beaucoup d'affection ; il avait toujours pour lui des sourires et de bonnes paroles, bien que ses avances fussent accueillies avec froideur et réserve. Harold n'avait cependant rien à lui reprocher ; mais, depuis quelques mois, il avait réfléchi que si l'attorney était cupide et peu scrupuleux, la gestion des biens de la famille avait dû être pour lui une tentation dangereuse, et il savait que la fortune de sa mère avait diminué rapidement.

En revoyant Jermyn après une absence de quinze années, Harold fut surpris du peu de changement qui s'était fait en lui. Ses traits étaient toujours d'une beauté remarquable ; l'embonpoint même qu'il avait n'ôtait rien à l'élégance de sa haute taille.

— Recevez mes félicitations, mistress Transome, dit-il avec un

sourire plein de déférence, votre fils est enfin de retour, et j'ai le plaisir de voir, ajouta-t-il en se tournant vers Harold, que le séjour de l'Orient ne lui a pas été défavorable.

— Non, dit Harold, en donnant avec indifférence à Jermyn une poignée de main, tandis que sa parole devenait plus brève encore que de coutume; toute la question est de savoir si le climat de l'Angleterre me convient aussi bien; il est terriblement humide et variable. Quant à la cuisine, il serait à souhaiter pour le Loamshire que les artistes culinaires de l'Orient, persécutés dans leur pays, vinssent y chercher un refuge, comme autrefois les tisserands français.

— Il est facile de se procurer des cuisiniers étrangers quand on est assez riche pour les payer, dit mistress Transome, mais on n'aime pas toujours les avoir dans sa maison.

— Je ne suis pas de cet avis-là.

— Les anciens serviteurs ne s'entendent jamais avec eux.

— Cela les regarde. Il faudra bien qu'ils s'entendent avec mon valet de chambre, Dominique, et il leur montrera beaucoup de choses dont ils ne se doutent seulement pas.

— Vous paraissez faire grand cas de cet homme, dit Jermyn qui lisait mieux qu'Harold dans le cœur de mistress Transome, et désirait mettre la conversation sur un terrain moins brûlant.

— Oh! c'est un des êtres les plus étonnants que j'aie jamais vus; il possède à fond le secret de rendre la vie agréable et commode. J'ignore s'il est Juif, Grec, Italien ou Espagnol; mais il parle cinq ou six langues, et il me sert de cuisinier, de valet de chambre, de majordome, de secrétaire; je ne sais ce que je deviendrais si je ne l'avais pas.

On se mit à table, et la conversation roula sur des choses indifférentes. Chacun des convives était préoccupé. Harold se demandait si l'homme qu'il avait devant lui n'était pas l'auteur de la ruine de sa famille, mais il se disait que, même en ce cas, il serait sage de le ménager quelque temps encore; car il avait besoin de ses services pour faire réussir sa candidature. Jermyn, de son côté, trouvait dans la physionomie d'Harold plus de finesse et de résolution qu'il n'eût voulu en découvrir. Mistress Transome ne regardait pas les deux hommes; ses mains étaient froides et tout son être ébranlé par leur présence; aucune de leurs paroles, aucun de leurs mouvements ne lui échappaient, et son âme se remplissait d'une indicible terreur en songeant à l'avenir.

— Que dit-on des élections? demanda Harold lorsque le dessert fut servi. Deux whigs et un conservateur se mettent sur les rangs, à ce qu'il paraît. Lequel sera nommé, selon vous?

M. Jermyn, bien différent d'Harold, enveloppait toujours sa pensée dans une éloquence verbeuse, pleine de réticences et de périphrases, et accompagnée d'une sorte de bégaiement qu'il avait reconnu être fort utile dans les affaires.

— Mon opinion, reprit-il, n'est pas encore complétement formée. Le Loamshire renferme, comme vous savez, plusieurs villes manufacturières ; les intérêts industriels y occupent aujourd'hui une grande place. Je pencherais donc à croire... que les deux candidats libéraux... pourraient bien avoir quelque chance de succès. Cependant, l'influence des grandes familles sur les populations agricoles permettra... je pense... aux tories de garder la position qu'ils ont tenue jusqu'à ce jour dans le comté, et si un candidat conservateur, riche et considéré, faisait cause commune avec les Debarry...

Ici l'hésitation de M. Jermyn paraissant augmenter, Harold l'interrompit avec impatience.

— Il est inutile de rechercher ce qui arriverait en ce cas ; je n'ai pas l'intention de m'allier aux Debarry. Si je me présente, ce sera en qualité de radical. J'imagine que, dans un comté si bien disposé pour les whigs, bon nombre de votants se tourneraient vers le candidat démocrate dont le caractère et l'influence leur offriraient des garanties suffisantes.

Un observateur attentif aurait pu remarquer une contraction légère sur le visage de Jermyn ; mais il continuait de regarder d'un air distrait les fruits qui garnissaient la table, et sa main jouait avec le manche de son couteau.

— Je suis charmé, répondit-il après un instant de silence, que vous vous soyez si bien tenu au courant de l'état politique du pays.

— C'était assez naturel, puisque j'ai toujours eu l'intention de me fixer en Angleterre. Je connais les affaires politiques de l'Europe aussi bien que si je n'avais jamais quitté Treby.

— Cependant il est des choses que vous ne paraissez pas comprendre, Harold, dit mistress Transome. Vos opinions radicales avaient peu d'importance à Smyrne, mais, ici, elles changeront votre position et celle de votre famille. Vous rompez avec tous vos égaux, et Dieu sait quelles sont les gens dont vous allez rechercher l'appui.

Harold haussa les épaules, et mistress Transome reprit avec une véhémence croissante :

— Noblesse oblige, vous devez le savoir, mon fils. Nul n'a le droit de déserter la cause que son rang et sa naissance l'obligent de servir. Pour ma part, je ne vois pas quel bien peut résulter d'une semblable conduite. Réfléchissez encore, je vous en conjure, avant qu'il soit trop tard.

— Mère, répondit Harold sans montrer aucune aigreur, mais avec sa brusquerie ordinaire, il est naturel que vous pensiez ainsi. Les femmes ne changent pas d'opinions, elles gardent celles qu'on leur a inculquées dans leur enfance. Peu importe, du reste, ce n'est pas à elles qu'il appartient de décider et d'agir. La politique est le domaine exclusif des hommes. En toute autre chose, je m'empresserai de satisfaire à vos moindres désirs ; vous aurez une calèche nouvelle, de beaux chevaux, et vous serez seule maîtresse au logis, car je n'ai pas l'intention de me marier. Seulement, je vous demande de me laisser maître de mes actions.

— Restez donc sourd à mes conseils, Harold, mettez le comble aux humiliations et aux chagrins de ma vie. Si les femmes pouvaient prévoir combien elles tiendront peu de place dans le cœur de leur fils, il n'en est pas une qui voulût être mère !

En disant ces mots, mistress Transome quitta la chambre.

Jermyn s'était levé. Harold marchait à grands pas pour calmer son agitation. Désireux de mettre fin à une situation embarrassante :

— Fumez-vous ? demanda-t-il à l'homme d'affaires.

— Non, par égard pour les dames. Mistress Jermyn est très-impressionnable et ne supporte pas l'odeur du tabac.

— Que la peste l'étouffe avec sa mistress Jermyn ! pensa Harold. Se croit-il assez familier avec moi pour que j'aie à m'inquiéter de sa femme ? — Si vous le préférez, reprit-il à haute voix, nous irons dans la bibliothèque, mon père n'y vient jamais avant midi.

— Asseyez-vous, continua-t-il quand ils furent entrés. Maintenant que vous connaissez mes intentions, monsieur Jermyn, il s'agit avant tout de savoir si vous voulez être mon agent et appuyer ma candidature. Il n'y a pas de temps à perdre, je tiens à ne pas laisser échapper l'occasion, car elle ne se représentera pas avant sept ans. Vous n'avez, je crois, aucune opinion arrêtée en matière politique ?

— Oh ! mon cher monsieur ! chacun a ses convictions ; mais à quoi servirait d'en faire étalage dans une petite ville comme celle-ci ? Ma profession... m'oblige à la prudence, et d'ailleurs on trouverait à Treby bien peu de gens capables de discuter... les grandes questions d'intérêt social. Le sentiment public était même complétement endormi lorsque le bill en faveur des catholiques a ranimé le goût des controverses politiques et religieuses. Il est vrai que j'ai signé une pétition contre le bill de réforme, mais... je n'ai pas fait connaître les raisons qui me poussaient à agir ainsi, et les défauts du projet, tel qu'il est présenté, sont trop évidents pour qu'il ne soit pas facile de justifier ma protestation. Quand j'ai appris votre retour, je me suis tenu sur la réserve, malgré les instances des amis de sir James Clément, le candidat ministériel qui...

— Ainsi, je puis compter sur vous, c'est convenu? dit Harold.

— Certainement, répondit Jermyn, bien qu'il fût blessé de la façon cavalière dont son interlocuteur lui coupait la parole.

— J'irai demain à votre étude vers une heure, si cela ne vous dérange pas, et je vous serai obligé de réunir toutes les listes et tous les documents relatifs à l'élection, afin que je puisse les consulter. Je compte donner un repas à mes tenanciers, et nous en profiterons pour inviter les gens que nous croirons utile de gagner à notre cause. A propos de tenanciers, il paraît que nous avons trois fermes qui ne sont pas louées ; c'est une perte considérable. D'où cela vient-il?

— Je voulais précisément vous dire quelques mots à ce sujet. Vous avez vu combien mistress Transome prend à cœur certaines choses ; elle a été cruellement éprouvée par la maladie de milord Transome, les habitudes fâcheuses de milord Durfey, les...

— Je sais, je sais.

— J'ai toujours eu pour elle la plus haute considération, et je savais que le seul moyen de la distraire de ses chagrins était de lui laisser une grande part dans l'administration du domaine. Elle n'aime pas les idées nouvelles ; elle veut que les fermiers s'occupent eux-mêmes de traire leurs vaches et qu'ils fassent des servantes de leurs plus jeunes filles. Dans de telles conditions, il était difficile de trouver des tenanciers actifs et intelligents. Les affaires, je l'avoue, n'ont pas été conduites tout à fait comme elles auraient dû l'être ; mais mistress Transome sent vivement, et je pensais que mon premier devoir était de respecter sa susceptibilité. Quant aux changements que sans doute vous jugerez à propos de faire et que je n'avais pas, moi, le droit d'imposer, je vous engage, mon cher monsieur, à les introduire avec ménagement pour les lui rendre moins pénibles.

— Je sais ce que je dois faire, monsieur ; n'ayez aucune crainte, répondit sèchement Harold.

— Vous excuserez, je l'espère, la liberté de ce conseil chez un homme de mon âge, qui a depuis tant d'années entretenu des rapports étroits avec votre famille, rapports que je n'ai jamais considérés comme de simples relations d'affaires.

— Que le diable l'emporte ! pensa Harold. Le vieux coquin apprendra bientôt à ses dépens que je ne suis pas aussi sentimental.

Mais, à mesure qu'il sentait augmenter sa répulsion, il comprenait mieux la nécessité de se contraindre en présence de Jermyn. Il réprima soigneusement toute parole irritante, et, lorsque les deux hommes se séparèrent, nul n'aurait pu croire qu'il existât entre eux le moindre désaccord.

II

Tandis que ces événements se passaient à Transome-Court, une scène à peu près semblable jetait le trouble dans une humble maison de Treby. Là aussi un fils unique, de retour après une longue absence, avait rapporté au foyer domestique des opinions, des plans d'avenir, qui renversaient toutes les espérances de sa mère.

Mais mistress Holt, veuve d'un charlatan dont les drogues et les recettes avaient fait fortune dans la petite ville, n'était pas femme à renfermer en elle-même, comme mistress Transome, ses inquiétudes et ses chagrins ; il lui fallait un confident à qui elle pût ouvrir son cœur. Le 2 septembre, à l'heure même où Harold Transome avait avec Jermyn l'entretien que nous venons de rapporter, elle se rendait chez le révérend Rufus Lyon, ministre de la chapelle indépendante que les habitants de Treby désignaient sous le nom de Malthouse Yard.

L'honorable clergyman habitait une maison petite et d'apparence assez pauvre, située à peu de distance de son église. Ce jour-là, selon son habitude, il était assis dans une chambre basse du premier étage, entouré de livres et de papiers que sa bibliothèque ne suffisait pas à contenir, et qu'il avait entassés au milieu de la pièce en piles disposées de manière à laisser entre elles d'étroits passages ; car le digne ministre avait besoin d'exercice pour se livrer à ses méditations, et les idées arrivaient plus claires à son cerveau quand il parcourait d'un pas lent les méandres formés par ses bouquins. L'âge et le travail avaient flétri son visage et sillonné son front de rides nombreuses ; mais ses cheveux, qui formaient une sorte de couronne autour de son crâne chauve, gardaient encore la teinte brune de la jeunesse, et ses grands yeux noirs étaient limpides et brillants. A première vue, chacun le prenait pour un vieillard d'une éducation commune et d'un esprit borné ; les enfants le montraient souvent au doigt en l'appelant le *père Mystère ;* et, nous devons l'avouer, son regard distrait, sa grosse tête et ses jambes grêles composaient un assez bizarre assemblage. Heureusement, le vieux Lyon avait la vue trop basse pour remarquer les sourires moqueurs ; il était trop étranger aux mesquines réalités de ce monde pour comprendre que l'on prêtât tant d'attention à des défauts corporels. D'ailleurs, occupé à défendre son troupeau contre l'ange des ténèbres, absorbé par la méditation des textes saints, qui lui apparaissaient plus profonds à mesure qu'il essayait de les sonder, il ne

s'était jamais demandé quelle impression sa chétive personne pouvait faire sur la rétine d'un observateur superficiel.

Il préparait pour le dimanche suivant un sermon dont le texte devait être ces paroles de l'Écriture : « Et tout un peuple répondit ; *Amen.* » De ce sujet, si peu fécond en apparence, il avait tiré un long discours, divisé en deux points ; la chaleur de l'inspiration dilatait ses yeux, un sourire de triomphe errait sur ses lèvres, et il parlait à haute voix avec les cadences et les intonations variées qui lui étaient ordinaires quand il s'adressait à son pieux auditoire. :

« Mes frères, lorsque ce grand cri retentit dans Israël, pensez-vous que chacun ait attendu, pour dire : « Amen, » le signal de son voisin ? Pensez-vous que les nations se lèveraient pour défendre le droit et la justice, que la voix de l'équité retentirait dans le monde aussi puissante que celle de l'archange qui, au dernier jour, rassemblera les vivants et les morts, si chaque chrétien promenait ses regards autour de lui pour voir ce que font les autres, et, les trouvant indifférents ou hostiles, mettait son chapeau devant sa bouche, afin que son témoignage en faveur de la vérité ne fût pas entendu ? Or, c'est là ce que vous faites. Quand les serviteurs de Dieu s'avancent pour vous transmettre les messages de leur Maître céleste, bien loin d'exposer vos âmes à l'action de la parole comme vous placez vos fleurs sous la pluie bienfaisante qui doit les ranimer, vous... »

La porte s'ouvrit brusquement, et la vieille Lyddy, la servante du ministre, passa sa tête pour dire d'un ton aigre et chagrin, pendant qu'elle essuyait une larme :

— Voici mistress Holt qui demande à vous parler ; elle sait que ce n'est pas le moment, mais elle prétend qu'elle a des choses importantes à vous apprendre.

— Lyddy, reprit M. Lyon, prenant aussitôt le ton calme de la conversation, si vous avez à soutenir un assaut du démon, reportez-vous au trente-troisième chapitre d'Ézéchiel, et faites-moi grâce de vos jérémiades. Envoyez-moi mistress Holt.

Lyddy referma la porte.

— Je ne m'entends pas à manier ces faibles intelligences de femmes, reprit le ministre en recommençant à se parler à haute voix. Leurs soucis sont trop en dehors du courant de mes pensées pour que je puisse y plier mon attention. Seigneur, donnez-moi la patience ! Entrez, mistress Holt, entrez.

Il se hâta de décharger une chaise du *Commentaire* de Matthew Henry, et pria la visiteuse de s'asseoir. C'était une femme âgée, de grande taille, aux traits fortement accentués ; elle portait des vêtements noirs, et un bandeau de même couleur cachait ses cheveux.

Elle rapprocha son siége et s'assit d'un air qu'elle s'efforçait de rendre grave et digne, tenant ses yeux fixés sur le mur. Avec l'expression d'un orateur prêt à réfuter les arguments de ses adversaires, M. Lyon, appuyé sur son bureau, attendait, avec la résignation d'un patient condamné à subir une opération chirurgicale, qu'il convînt à mistress Holt de prendre la parole ; mais celle-ci continuait à garder le silence.

— Auriez-vous quelque sujet de trouble ou quelque chagrin, mistress Holt? dit-il enfin.

— Oui, certes, monsieur ; sans cela je ne serais pas ici.

— Parlez sans crainte.

— Vous n'ignorez pas, monsieur Lyon, que mon défunt mari était né dans le Lancashire, et qu'il faisait partie de la congrégation indépendante de Treby longtemps avant votre arrivée dans le comté. C'est la vérité, monsieur Lyon ; je ne suis pas femme à avancer des mensonges.

— Je le sais.

— Si mon mari avait été de ce monde quand on a examiné votre doctrine à Malthouse Yard, il aurait pu donner son avis aussi bien que pas un ; peut-être aurait-il trouvé que votre enseignement n'était pas assez élevé, comme je l'ai entendu dire à plusieurs personnes et comme je suis disposée à le croire ; car j'ai, moi aussi, mon opinion sur l'enseignement religieux.

— Est-ce pour attaquer ma prédication que vous êtes venue? demanda le ministre, dont la voix prit une nuance d'aigreur.

— Non, monsieur Lyon ; je ne suis pas de ces gens que rien ne contente. Je veux établir simplement que mon mari possédait à un degré rare les dons de Dieu ; les anciens membres de la congrégation pourraient l'attester, si ma parole ne vous suffisait pas. Il m'a toujours dit qu'il avait prié longtemps pour obtenir du ciel la connaissance du remède à employer contre le cancer, et il a reçu, en récompense de sa foi, l'inspiration qu'il avait demandée. Nul ne saurait nier cela, car il était toujours le plus assidu à la chapelle, et il savait par cœur la Bible entière.

— Quelqu'un a-t-il cherché à noircir le caractère de votre mari? interrompit M. Lyon, qui commençait à perdre patience.

— Oh ! monsieur, personne n'aurait osé ! S'il était un homme de prière, il avait aussi la sagesse de ce monde et une éloquence qui faisaient l'admiration de tous nos voisins. Bien des gens prétendaient que l'on se trouvait aussi bien de l'entendre que de prendre la meilleure potion, et il avait coutume de dire que si la mauvaise chance se tournait contre lui, il partirait pour prêcher l'Évangile aux nègres. Mais il fit mieux que cela, monsieur Lyon, il m'épousa, et il

eut lieu de s'en applaudir, car pour la conduite, le jugement, l'intelligence des affaires, le...

— Mistress Holt, dit le ministre, permettez-moi de vous demander de venir au fait le plus promptement possible, mon temps ne m'appartient pas.

— Cependant, monsieur Lyon, j'ai le droit de me défendre, je suis membre de votre congrégation, et j'ai toujours fait mon devoir, plus même, si cela est au pouvoir d'un créature humaine ; j'ai donné la viande destinée à mon repas pour qu'un voisin malade pût avoir du bouillon. Et si quelqu'un se vantait d'en avoir fait autant, je lui demanderai s'il souffre comme moi de l'estomac ; mais j'ai toujours tendu à ce qu'il y a de plus parfait et je n'aurais jamais cru que je serais méprisée par mon propre fils, quand tout le monde m'estime et me respecte. Sur son lit de mort, M. Holt m'avait dit : « Mary, je vous laisse pour héritage l'élixir, les pilules et la recette contre le cancer, vous vivrez à l'aise avec cela ; car mes spécifiques sont renommés à vingt lieues à la ronde et vous prierez le ciel de les bénir. » Je n'y ai pas manqué, monsieur Lyon. Aussi prétendre que ce ne sont pas de bons médicaments lorsque les riches et les pauvres, les grands et les petits en ont fait usage depuis tant d'années, cela me semble un blasphème contre la Providence. Si ces remèdes étaient nuisibles, le Seigneur ne pouvait-il en empêcher l'emploi ?

Mistress Holt n'avait pas les pleurs faciles; elle était soutenue par la conscience de son impeccabilité et par une tendance ergoteuse qui d'habitude modère la trop grande activité de la glande lacrymale ; pourtant ses yeux étaient devenus humides, ses doigts s'agitaient sur ses genoux par une contraction fébrile. Pendant ce temps, M. Lyon, qui l'écoutait avec attention, commençait à deviner en partie la cause de son agitation.

— Me trompé-je, en supposant d'après ce que vous dites, mistress Holt, que votre fils s'oppose à la vente de remèdes inventés par votre mari ?

— Il a fait ses études, monsieur Lyon, et prend un ton plus tranchant que ne faisait son père. J'ai du jugement ; quand on me donne de bonnes raisons, je sais les comprendre, mais Félix parle à tort et à travers, sans vouloir rien entendre. Lorsqu'il est revenu de Glasgow, que pensez-vous qu'il m'ait dit, pour me remercier d'avoir employé à son éducation le peu d'argent que m'avait laissé mon mari ? Il m'a dit, monsieur, que je ferais mieux de ne jamais ouvrir ma Bible, parce qu'elle est pour moi un poison aussi dangereux que le sont mes pilules pour la moitié des gens qui les prennent. Je suppose pourtant qu'un chrétien peut comprendre la parole de Dieu sans avoir été à Glasgow, et il n'est pas difficile de trouver des textes

en faveur des onguents et de la médecine ; un surtout semble avoir été inspiré par l'Esprit-Saint en vue des recettes de mon mari. On dirait une énigme, dont l'élixir de Holt a été le mot.

— Votre fils se sert de dures paroles, mistress Holt, dit le ministre, mais il est vrai que nous nous trompons parfois en donnant aux saintes Écritures une interprétation trop particulière et trop mondaine. Désirez-vous que je le voie et que je l'entretienne à ce sujet ? Je l'ai aperçu à la chapelle, ainsi, je pense qu'il appartient à notre congrégation.

— J'allais justement vous demander de me rendre ce service, monsieur Lyon. Peut-être écoutera-il vos paroles plus volontiers que celles de sa pauvre mère. Dimanche dernier, après avoir entendu votre sermon, il m'a dit que vous deviez être un brave homme et un puritain de la vieille souche. Excusez l'irrévérence de son langage, monsieur Lyon ; j'ai vu, malgré cela, qu'il a de l'estime pour vous. Il parle généralement avec mépris de nos pasteurs et de nos frères les plus pieux ; il prétend que leur religion n'est qu'orgueil et hypocrisie ; il m'a répété plusieurs fois à moi-même que je devrais m'humilier davantage, songer à mes péchés, accomplir la volonté de Dieu et non la mienne. Cependant si je ne réussis pas à l'empêcher d'écrire au *North-Loamshire Herald* pour proclamer dans tout le pays que nos remèdes ne sont bons à rien, comment vivrons-nous, lui et moi ?

— Dites-lui qu'il me fera plaisir s'il veut bien venir me voir dans la soirée, reprit M. Lyon, qui se sentait intérieurement prévenu en faveur du jeune homme et ne trouvait nullement irrévérencieux le langage dont il s'était servi pour exprimer son opinion sur le prédicateur de Malthouse-Yard. Pendant ce temps, chère mistress Holt, priez le Seigneur de vous donner un esprit de soumission et d'humilité, afin que les fumées de l'orgueil ne vous empêchent pas de voir et de suivre la divine lumière.

— Je ne suis pas orgueilleuse, monsieur Lyon ; je serais bien fâchée d'avoir un pareil défaut. Mais qu'ai-je fait pour mériter d'être plus éprouvée que les autres ? Car je ne vous ai pas tout dit. Malgré l'instruction que je lui ai donnée au prix de tant de sacrifices, il s'est engagé comme ouvrier chez M. Prowd, l'horloger de la Grande-Rue ; il prétend qu'il portera des pièces à ses habits et qu'il aime mieux la pauvreté que la richesse. N'est-ce pas de la folie toute pure ?

— C'est peut-être l'œuvre de la grâce, gardons-nous de juger avec trop de précipitation.

Le soir de ce même jour, M. Lyon, préoccupé de l'entrevue qu'il devait avoir avec Félix Holt, feuilletait d'une main distraite la

relation d'un missionnaire. La chambre était pauvrement meublée; cependant on y remarquait certains détails qui s'accordaient mal avec la simplicité du logis. L'air était embaumé par un délicat parfum de feuilles de rose, la lumière à la clarté de laquelle lisait M. Lyon était une bougie que soutenait un chandelier d'élégante porcelaine; enfin sur une table voisine on apercevait un petit panier à ouvrage doublé de satin bleu.

Mais quand il entra, Félix Holt n'était pas en humeur d'observer. Il s'assit sur l'invitation du ministre et son regard se dirigea vers le flambeau sans qu'il songeât le moins du monde à remarquer que ce n'était pas une chandelle. Cependant M. Lyon, qui était myope, crut voir quelque surprise dans les yeux de son visiteur et il s'empressa d'expliquer ce luxe insolite.

— Vous êtes sans doute étonné, mon jeune ami, dit-il en souriant, de trouver chez moi un éclairage aussi dispendieux; c'est ma fille qui, sur ses gains, paye cette superfluité mondaine, car elle a les nerfs si impressionnables qu'elle ne peut supporter l'odeur du suif.

— Je n'y faisais pas attention, monsieur; grâce au ciel, je n'ai pas le nez assez délicat pour distinguer si vous brûlez ou de la chandelle ou de la bougie.

La voix rude avec laquelle ces paroles furent prononcées fit tressaillir le vieillard. Il s'était promis d'être calme et maître de lui dans son entrevue avec l'excentrique jeune homme; mais en ce moment, poussé par un sentiment irréfléchi, il tira vivement de sa poche une paire de lunettes qu'il avait l'habitude de mettre quand il désirait étudier attentivement son interlocuteur.

— Je suis moi-même fort indifférent sur ce point; tout ce que je demande, c'est de voir assez clair pour lire, répondit-il, pendant qu'il ajustait ses lunettes sur son nez.

— C'est du livre que vous vous préoccupez et non pas du flambeau, répliqua Félix, et sans doute vous pensez qu'en ce moment vous avez devant les yeux une page écrite dans un style bien incorrect, ajouta-t-il avec un sourire de bonne humeur en voyant le regard du ministre fixé sur lui.

Il disait vrai. M. Lyon ne pouvait se défendre de quelque surprise à l'aspect de ce jeune homme dont les cheveux en désordre, les membres robustes, les grands yeux vifs et pénétrants contrastaient si fort avec la tournnre prétentieuse et guindée des membres de sa petite congrégation.

— Je m'abstiens de juger d'après les apparences, répondit-il. Je sais combien il est difficile, quand l'esprit est absorbé par des pensées sérieuses, de prêter l'attention convenable aux menus détails de la toilette, et d'après les paroles de votre mère, je suppose, mon

jeune ami, que votre âme est agitée d'un travail intérieur. Vous ne refuserez pas, je l'espère, d'ouvrir votre cœur à un vieillard qui a souffert, lutté longtemps et connu les angoisses du doute.

— Quant au doute, répondit Félix, ce n'est point ce qui me tourmente ; s'il s'agit des drogues et des absurdes recettes dont ma mère a dû vous parler, je considère cette industrie comme tout aussi peu honnête que celle d'un *pick-pocket*. Je sais que certaines gens s'entendent à revêtir la fraude de si belles couleurs qu'elle paraît presque une vertu. Mais je ne suis pas de ces raisonneurs subtils, et si je permettais la vente de ces maudites pilules, quand je puis vivre honnêtement du travail de mes mains, je n'ai pas le moindre doute que je serais une canaille.

— Quelles sont vos objections contre les médicaments inventés par votre père ? J'en ai entendu faire l'éloge, et souvent des malades ont été guéris par des personnes étrangères à la profession médicale. M. Holt, m'a-t-on dit, était un homme plein de sagesse et de piété.

— Mon père ne connaissait rien à la médecine ; il n'avait pas étudié l'organisation du corps humain, ni les lois des réactions chimiques. Quant à moi, qui ai passé cinq mortelles années chez un apothicaire de province, je sais parfaitement que les pilules cattharques sont d'un emploi dangereux, que l'élixir est un absurde mélange de substances incompatibles et que l'eau du premier fossé venu serait aussi efficace que la recette contre le cancer.

M. Lyon se leva et parcourut la chambre avec agitation.

— Combien y a-t-il de temps que vous savez cela, jeune homme ?

— La question est judicieuse, monsieur. Sur ce point, comme sur bien d'autres, mes opinions étaient arrêtées longtemps avant que je me fusse décidé à obéir à la voix de ma conscience. Mais vous croyez aux conversions, n'est-ce pas ?

— Oui, certes.

— Moi aussi. J'ai été converti par six semaines de désordre.

— Jeune homme, interrompit le ministre d'un ton solennel en s'approchant de Félix, et lui mettant la main sur l'épaule, ne parlez pas avec cette légèreté des opérations divines, abstenez-vous d'expressions inconvenantes.

— Je ne parle pas avec légèreté. Si je n'avais vu qu'en très-peu de temps je deviendrais une brute, et si je n'avais réfléchi que la glandée, même quand je serais sûr d'en avoir toujours, est une triste nourriture, je n'aurais pas regardé la vie en face pour voir ce qu'un homme de cœur en peut faire. Pas grand'chose, peut-être. Bien des gens m'ont dit que je ne parviendrais pas à changer le monde, qu'il y aurait toujours des charlatans et des voleurs, et que si je ne voulais pas duper mon voisin, d'autres s'en chargeraient à

ma place. Mente et trompe qui voudra, ai-je répondu, ce ne sera pas moi. Voilà l'histoire de ma conversion.

— Alliez-vous régulièrement au temple, lorsque vous étiez à Glasgow? demanda le ministre.

— Non, j'ai entendu la plupart des prédicateurs une fois, mais je ne me suis jamais soucié de retourner à leurs sermons.

M. Lyon ne put se défendre, à cette réponse, d'une sourde irritation contre l'irrévérencieux jeune homme ; il n'était pas sûr que Félix revînt écouter le pasteur de Malthouse-Yard.

— Et que vous proposez-vous de faire maintenant que vous défendez à mistress Holt de vendre ses drogues ? Je ne suppose pas qu'avec des sentiments aussi tendres pour les étrangers, vous soyez indifférent envers votre mère ?

— Je lui procurerai autant, si ce n'est plus, de bien-être qu'elle ne s'en est donné à elle-même, car elle a toujours été frugale. Quant à moi, du lard et des choux me suffisent, j'ai l'estomac d'un rhinocéros.

— Instruit comme vous l'êtes, ne pourriez-vous chercher une condition meilleure que celle de journalier chez un horloger de province ?

— Pardonnez-moi, monsieur Lyon ; ma mère m'a plusieurs fois adressé cette observation, mais mon parti est pris depuis longtemps. Je ne veux d'aucun emploi qui m'oblige à serrer mon cou dans de hautes cravates et à passer ma vie avec des gens dont le principal souci est de faire bonne figure dans le monde. Beaucoup de ces professions dites libérales méritent moins d'estime qu'un métier obscur. C'est pour cela que j'ai préféré apprendre l'horlogerie. Mon père, d'ailleurs, était tisserand, et il aurait mieux valu qu'il restât tisserand. Lorsque je suis revenu de Glasgow, j'ai visité dans le Lancashire un oncle qui est simple ouvrier ; je ne veux pas sortir de la classe à laquelle j'appartiens.

M. Lyon garda quelques instants le silence :

— Pourtant, reprit-il, c'est en s'élevant sur l'échelle sociale que l'on devient capable de rendre d'importants services au bien public et à la liberté. La robe et l'anneau de Joseph n'étaient pas des objets dignes de l'ambition d'un homme ; cependant, c'est grâce à ces honneurs frivoles qu'il put sauver ses frères.

— Oh ! oui, vos hommes du peuple dans de somptueuses demeures, je les connais. Ils font de beaux discours, mais en changeant de milieu, ils ont changé de sentiments et de principes. Je ne serai jamais démocrate de cette façon-là, et pourtant, — ici sa voix devint plus grave, — j'aimerais à servir la cause du peuple, si j'en avais la force.

— Alors, vous vous intéressez au grand mouvement social qui

agite notre pays? demanda M. Lyon, dont l'œil brilla d'un éclair soudain.

— Je méprise tout homme qui reste indifférent aux grandes questions sociales.

— Bien, mon ami, dit le ministre, qui oubliait les idées religieuses de Félix pour ne songer qu'à la sympathie que lui inspiraient ses opinions politiques. Je suis entièrement de votre avis, je ne cesse de combattre ceux qui prétendent que les soins du salut sont incompatibles avec la préoccupation des intérêts du pays, qu'une chaire n'est pas une place convenable pour apprendre aux hommes leurs devoirs de citoyens. Mes paroissiens m'ont quelquefois blâmé parce que dans mes sermons j'avais introduit les noms de Pitt et de Brougham. Notre-Seigneur, disaient-ils, n'a pas mis de politique dans le Nouveau Testament.

— Ils n'avaient pas tout à fait tort, dit en riant Félix.

En ce moment, la porte s'ouvrit. M. Lyon tourna la tête, et voyant que Lyddy apportait le thé, il répondit :

— Nous reviendrons plus tard sur ce sujet, car, je l'espère, mon jeune ami, nous aurons ensemble des rapports fréquents et profitables pour tous deux. Vous allez prendre une tasse de thé avec nous, l'heure est un peu avancée, parce que le jeudi, ma fille donne une leçon de français qui la retient assez tard.

— Je vous remercie et j'accepte votre invitation, répondit Félix, non qu'il fût curieux le moins du monde de voir la fille du ministre, qui devait être, pensait-il, une jeune miss guindée, d'une piété étroite et d'un esprit romanesque, mais parce qu'il trouvait du plaisir dans la société du ministre lui-même.

— Oui, oui, reprit M. Lyon, nous nous aiderons l'un l'autre dans la recherche du vrai, car je ne suis pas de ceux qui exigent des jeunes gens une obéissance passive. Le vieux Élie, l'Écriture nous l'apprend, fut instruit par le petit Samuel; c'est pourquoi j'ai toujours demandé au ciel la grâce de savoir écouter; ce ne sont pas les narines dédaigneuses et la tête hautaine qui recueillent les senteurs que la vérité laisse derrière elle ; l'esprit trop prompt à blâmer... Esther, mon enfant, je vous présente M. Holt, dont je m'applaudis d'avoir fait aujourd'hui la connaissance.

Miss Lyon s'inclina légèrement, tandis qu'elle traversait la chambre pour prendre la lumière et la placer sur la table où Lyddy avait déposé le plateau. Félix se leva et salua d'un air d'indifférence qu'il exagéra peut-être, car il était intérieurement surpris. La fille du ministre ne ressemblait en rien à l'idée qu'il s'en était faite. Un doux parfum, semblable à celui qui s'échappe le soir d'un parterre en fleurs, se répandait dans la chambre à mesure qu'elle s'approchait.

Il était malgré lui frappé de la démarche gracieuse d'Esther, du galbe élégant et pur de son visage, de la couronne de tresses brunes qui surmontait sa tête et des boucles soyeuses qui descendaient le long de son cou.

— C'est une *lady*, pensa-t-il, et il prit la résolution de s'occuper d'elle aussi peu que possible, car, à ses yeux, une femme du monde, avec les recherches et les délicatesses du monde, ne pouvait avoir qu'une beauté factice, bien pâle et bien chétive auprès de cette noble et simple beauté qui inspire les vrais artistes.

M. Lyon s'avança vers la table et commença une courte prière, pendant laquelle Esther jeta un rapide coup d'œil sur le visiteur. Cet instant lui suffit pour remarquer que Félix, en dépit de sa toilette négligée, n'avait rien de vulgaire dans sa personne ni dans ses traits. Ses membres vigoureux étaient ceux d'un homme du peuple, mais ses grands yeux gris avaient une expression particulière qui obligeait le regard à s'arrêter involontairement, et ses lèvres, fermes et pleines, annonçaient la résolution en même temps que la bonne humeur.

— Approchez-vous, M. Holt, dit le ministre.

En poussant sa chaise, Félix, par un mouvement trop brusque, renversa le petit panier à ouvrage doublé de satin bleu, qui s'ouvrit et laissa tomber sur le plancher des bobines de fil et de soie, un dé, une broderie, un petit flacon d'essence de rose, enfin un objet plus lourd qui glissa entre la table et le garde-cendres.

— Oh mon Dieu ! dit le jeune homme, je vous demande pardon !

Esther ramassa rapidement les menus objets éparpillés sur le sol, tandis que Félix relevait le livre qui s'était froissé dans sa chute ; aussi, avec l'instinct d'un bibliophile, ne vit-il rien de plus pressé que d'effacer les cornes des feuillets.

— Les poëmes de Byron ! dit-il d'un ton de mépris, *le Rêve;* il aurait mieux fait de dormir et de ronfler. Quoi ! vous chargez votre mémoire de semblables absurdités, miss Lyon ?

Félix, à son tour, examinait Esther en parlant ainsi. Naturellement il vit mieux que jamais qu'elle avait l'air et les manières d'une élégante lady.

Elle rougit, releva la tête et répondit :

— J'ai une grande admiration pour Byron.

M. Lyon reposa sur la table la tasse qu'il allait porter à ses lèvres et regarda cette scène avec un sourire où se lisait une grande hésitation. Esther aurait mieux aimé qu'il ne vît pas le volume ; mais elle était trop fière pour montrer son dépit.

— C'est un poëte bien mondain, j'en ai peur, dit M. Lyon.

— Un débauché misanthrope aux yeux duquel, ajouta Félix, les

premières conditions pour devenir un héros étaient de ruiner son estomac et de mépriser l'humanité.

— Donnez-moi ce livre, dit M. Lyon.

— Laissez-moi vous prier, reprit Esther, de le mettre en lieu sûr jusqu'à ce que nous ayons pris le thé. Quelle que soit la prévention de M. Holt contre cet ouvrage, il trouverait certainement moins grâce encore à ses yeux s'il était taché de graisse.

— C'est vrai, ma chère, répondit doucement M. Lyon en déposant le livre sur une petite table placée derrière lui, car il voyait que sa fille était contrariée.

— Oh! oh! son père baisse pavillon devant elle! pensa Félix. Par quel singulier jeu de la nature ce bon vieillard a-t-il pour fille cette perruche au long cou et à la langue déliée? Peu importe! elle verra que je n'ai pas peur d'elle.

— Votre enthousiasme pour un tel auteur, miss Lyon, reprit-il à haute voix, me paraît difficile à comprendre; j'aimerais à savoir comment vous vous y prendriez pour le justifier.

— Je n'entreprendrai pas cette tâche avec vous, monsieur Holt; vous avez à votre disposition des paroles tellement énergiques qu'elles rendent le moindre argument formidable. S'il m'arrivait de rencontrer le géant Cormoran, je me garderais d'être en désaccord avec lui sur aucune question littéraire.

Esther avait ce don qui donne tant de charme à la femme : une voix douce, une prononciation nette et harmonieuse. La malice, chez elle, était sans amertume et accompagnée de petits mouvements de tête gracieux comme ceux d'un oiseau; aussi, bien loin d'être blessé, Félix se mit gaiement à rire de cette boutade.

— Ma fille est un critique impitoyable pour le choix des expressions, monsieur Holt, dit le ministre en souriant avec complaisance. Elle me reprend souvent moi-même et voudrait me faire comprendre toutes les nuances et les délicatesses du langage, mais il faudrait, pour cela, je crois, un sixième sens que je ne possède pas.

— Oh! vos délicatesses de langage, vos euphémismes et vos périphrases, je ne puis les souffrir, s'écria Félix avec son *fortissimo* habituel. Grâce à ces subtilités, on habille si bien le vice qu'on lui donne l'apparence de la vertu. Je déteste les beaux parleurs.

— En ce cas, vous n'aimeriez guère M. Jermyn, dit Esther. Cela me fait songer, père, qu'aujourd'hui, pendant que je donnais à miss Louisa sa leçon, il s'est approché de moi avec une grande politesse et m'a demandé à quelle heure il pourrait vous trouver, car il désire entretenir avec vous des relations plus suivies et vous consulter sur un sujet important. Il n'avait pas autrefois l'habitude de me témoigner tant d'égards. Quelle peut être la raison de ce changement soudain?

— Je l'ignore, dit le ministre.

— La politique, répliqua Félix. Les élections approchent ; la paix universelle est déclarée et les renards professent le plus tendre intérêt pour la volaille qui garnit la basse-cour. N'est-ce pas cela, monsieur Lyon?

— Non, répondit le ministre. M. Jermyn est l'homme d'affaires, le conseil des Transome, qui sont bien connus dans le comté pour leur attachement au parti tory. J'ai même entendu dire qu'on attend d'un jour à l'autre l'héritier de cette famille, qui a gagné en Orient d'immenses richesses et va se présenter avec le jeune Debarry comme candidat conservateur aux prochaines élections.

— Il est revenu, dit Esther; miss Jermyn l'a vu aujourd'hui même.

— C'est étrange, reprit M. Lyon.

— Quelque chose d'extraordinaire doit être arrivé, continua Esther, car les Jermyn nous font positivement la cour. Miss Louisa me disait hier qu'elle ne concevait pas comment je pouvais être si bien élevée ; elle avait toujours pensé que les dissidents étaient ignorants et communs. Elle se croit bon juge en fait de distinction, et elle est la vulgarité en personne avec ses grands pieds, les odieux parfums dont elle inonde son mouchoir et ses chapeaux qui exagèrent toujours la mode.

— Bah! répliqua Félix, un genre d'élégance en vaut bien un autre.

— Non, répondit Esther; une personne véritablement élégante et distinguée ne porte pas de couleurs éclatantes, d'odeurs importunes ; elle est quelque chose de délicat et de gracieux qui charme et ne s'impose pas.

— Oh! sans doute! Et elle lit Byron, admire *Child-Harold*, gentlemen qui, malgré leurs douleurs inénarrables, se font coiffer chaque matin et se regardent sérieusement dans un miroir.

Esther rougit et toussa légèrement. Félix continua d'un air de triomphe :

— Une belle dame est une sorte de joli écureuil dont on peut s'amuser à voir les petites mines gracieuses, mais qui n'est pas plus propre à comprendre le sérieux de la vie qu'une paire de ciseaux à abattre une forêt. Demandez à votre père si les émigrants qui ont fondé les États-Unis avaient pour femmes ou pour filles de petites maîtresses.

— Oh! répondit Esther, de telles mésalliances ne sont pas à craindre. Des hommes d'humeur peu sociable et qui se font gloire de ressembler à des épouvantails ne manqueront pas d'épouser des femmes assez dépourvues de goût pour sympathiser avec eux.

Félix se leva.

— Je n'abuserai pas plus longtemps de votre bienveillance, monsieur Lyon; je sais que vos soirées sont rarement libres.

— C'est vrai, mon jeune ami; d'autant plus que je me rends à Sproxton une fois la semaine; je n'ai pas encore réussi à gagner les mineurs à notre doctrine, mais je ne désespère pas. Si vous voulez m'accompagner demain à cinq heures, vous jugerez du développement qu'a pris la population depuis quelques années.

— Oh! je suis allé à Sproxton; j'y ai même réuni dimanche dernier ma congrégation.

— Quoi! vous prêchez! s'écria M. Lyon.

— Pas précisément, je vais à la taverne.

Le ministre laissa échapper un geste de surprise.

— Je crois, jeune homme, que vous me posez là une énigme, comme autrefois Samson aux Philistins. Ce que je connais de votre caractère ne me permet pas de penser que vous soyez adonné à l'ivrognerie.

— En effet, je ne bois pas beaucoup. Je demande une pinte de bière, et cela me sert de prétexte pour adresser la parole aux ouvriers qui viennent là fumer leurs pipes. Il faut bien s'y prendre de cette façon pour faire parvenir jusqu'à eux un peu d'instruction et de sens commun. Je veux, selon mes faibles moyens, travailler à l'éducation du peuple, et comme mes élèves ne viendraient pas à moi, je vais à eux. Mon école est la taverne.

— C'est un singulier jeune homme, Esther, dit M. Lyon après le départ de Félix. Il aime ce qui est honnête et vrai, et j'ai confiance que son âme ne tardera pas à être touchée par la grâce d'en-Haut. Cependant, de même que dans le désert le voyageur est souvent détourné par un mirage trompeur du chemin qui le conduirait à la fontaine de vie, de même l'esprit du mal se sert parfois de nos aspirations les meilleures pour nous mener à une vertu fausse et mensongère.

— Quant à moi, répondit Esther avec dépit, je l'ai trouvé très-impertinent et très-mal élevé. Il parle pourtant un meilleur anglais que la plupart des gens que nous voyons. Que fait-il?

— Des montres et des pendules, ce qui, joint à quelques leçons, autant que je l'ai compris, lui permettra de vivre honorablement avec sa mère, car il ne veut pas tirer ses moyens d'existence de la vente de drogues et de pilules à l'efficacité desquelles il ne croit pas. C'est un scrupule qui n'est pas commun.

— Un horloger! dit Esther. Je le croyais d'une condition plus élevée.

De son côté, Félix, tout en parcourant d'un pas rapide les rues

qui conduisaient à sa demeure, pensait en lui-même : — J'étais loin de m'imaginer que la fille de ce ministre fût ainsi. Jamais enfant ne ressembla moins à son père ; M. Lyon aura fait quelque absurde mariage... Pour moi, je ne lierai jamais ma vie à celle d'une femme, je ne veux pas être réduit un jour à me dire : J'avais autrefois une noble ambition, celle de tenir mes mains pures, mon âme haute, d'avoir toujours la vérité devant les yeux ; mais je suis marié, j'ai des enfants, il faut que je songe à leur avenir ; ma femme a des goûts délicats, elle a besoin de rôties bien beurrées et de toilettes élégantes. Voilà le sort que miss Esther prépare à celui qui l'épousera.

III

Le constraste singulier que Félix avait observé entre M. Lyon et sa fille n'avait échappé à aucun des habitants de Treby. Esther inspirait généralement peu de sympathie aux paroissiens de son père qui lui reprochaient ses manières aristocratiques, trouvaient qu'elle tenait la tête trop haute et prenait trop soin de sa toilette. Les plus rigides accusaient le ministre d'avoir suivi les conseils d'une vanité dangereuse en la plaçant dans une pension française, où elle avait acquis des talents et puisé des goûts qui ne convenaient ni à sa position ni à sa fortune. Personne au reste ne savait rien sur la mère de la jeune fille, car M. Lyon ne parlait jamais de sa vie passée. Quand il avait été choisi pour pasteur par les dissidents de Malthouse-Yard en 1825, on avait appris qu'il était veuf depuis longtemps et qu'il vivait seul avec la larmoyante Lyddy. A l'époque où commence cette histoire, il y avait deux années seulement qu'Esther était revenue au logis paternel et avait pris des élèves dans la ville. Bientôt sa beauté alluma une vive passion dans le cœur de plusieurs jeunes dissidents qui passaient à Treby pour le type accompli de la fashion ; les habitants du petit bourg n'étaient pas non plus médiocrement fiers de compter parmi eux une personne aussi instruite et aussi distinguée que la fille de M. Lyon. Cette admiration n'empêchait pas les sages matrones d'éprouver à la fois une extrême répugnance à la perspective de la voir dans leurs familles et un profond ressentiment du dédain qu'elle avait témoigné à ses admirateurs. Un semblable orgueil était intolérable dans la fille d'un ministre ; ne devait-elle pas avoir appris dès l'enfance à pratiquer l'humilité chrétienne, et d'ailleurs quelle raison avait-elle de se montrer si hautaine? son père ne vivait-il pas des dons et de la charité des fidèles.

Esther elle-même sentait bien que ses goûts étaient inconciliables

avec la modeste position que le sort lui avait assignée ; elle pensait que la fortune avait été injuste envers elle en la condamnant à passer son existence au milieu de gens grossiers et vulgaires. Elle se souvenait qu'en France, dans la pension où elle avait été élevée, les jeunes filles les mieux nées avaient coutume de l'appeler « la duchesse » et de dire qu'elle avait le ton et les manières d'une grande dame. Puis son pied était si mignon, sa main si blanche, toute sa personne si délicate que c'eût été pitié de n'avoir pas les chaussures du meilleur faiseur, les gants les plus frais, les parfums les plus élégants. Ces goûts dispendieux absorbaient l'argent que lui rapportaient ses leçons, et l'impartialité nous oblige à convenir qu'elle n'en ressentait aucun remords, car elle était bien sûre d'avoir une âme noble et généreuse. Elle vidait sa bourse dans la main du pauvre qui faisait appel à sa pitié, et dès que son père témoignait un désir, elle s'empressait de le satisfaire. Il est vrai que M. Lyon avait si peu de besoins!

Esther avait pour le vieillard une affection réelle. Elle rendait justice à l'élévation de son caractère, et lui reconnaissait, en dépit de sa piété rigide, une grande vivacité d'intelligence. Mais ses vêtements râpés étaient imprégnés d'une forte odeur de tabac, et si quelqu'un l'abordait dans la rue, il ne manquait jamais, au grand déplaisir de sa fille, d'entamer un long discours sur les opérations divines, ou de raconter l'édifiante histoire du révérend Richard Baxter, le fondateur de l'église dissidente. Esther avait une horreur extrême du ridicule, et parfois il lui semblait qu'elle aurait eu plus de tendresse pour sa mère qu'elle n'en éprouvait pour son père.

Malheureusement, elle l'avait à peine connue. Un vague souvenir lui rappelait seul le temps où une voix douce lui adressait en français des paroles caressantes, où une main blanche et fine se jouait dans ses cheveux, la faisait danser et courir, ajustant avec amour sa toilette d'enfant. Puis elle se voyait assise avec sa poupée sur un lit où sa mère était étendue si faible et si pâle qu'en la regardant elle ne pouvait s'empêcher de pleurer; enfin, un jour, son père l'avait emmenée hors de la maison, et, à partir de ce moment, la chère vision avait disparu. Elle savait que sa mère était française, qu'elle avait connu le malheur et la souffrance, que son nom de fille était Annette Ledru. M. Lyon ne lui en avait pas appris davantage, et quand, plusieurs années auparavant, elle l'avait questionné à ce sujet, il lui avait répondu : « Mon Esther, gardez au fond de votre âme le souvenir de votre mère, mais ne m'interrogez pas maintenant. Lorsque vous serez en âge de vous marier et qu'il vous faudra me quitter, nous parlerons d'elle; je vous remettrai son anneau, et tous les objets qui lui ont appartenu. Jusque-là, je ne me briserai

pas le cœur par un entretien aussi pénible, à moins qu'un impérieux devoir ne m'y oblige. »

La répugnance qu'éprouvait M. Lyon à parler du passé provenait de différentes causes. Il n'avait pas le courage de dire à Esther qu'il n'était pas réellement son père, de renoncer aux droits que ce titre sacré lui donnait à sa tendresse ; de plus, cette révélation l'aurait obligé d'entrer dans un ordre de faits qui ne lui semblait pas de nature à être confié à une jeune fille : ses défaillances et ses fautes comme ministre chrétien.

Vingt-deux ans auparavant, Rufus Lyon, qui était alors dans sa trente-huitième année, exerçait les fonctions de pasteur au milieu d'une congrégation dissidente de l'une des villes maritimes les plus importantes de l'Angleterre. Il avait refusé de se marier et à toutes les représentations de ses amis, il avait coutume de répondre qu'un ministre, à la vérité, pouvait prendre femme, mais que nul texte de l'Écriture ne lui enjoignait de le faire, et que lui, Rufus Lyon, était trop absorbé par ses études et ses devoirs évangéliques, pour avoir une autre épouse que la vérité. Ses paroissiens étaient fiers de lui et il passait pour l'une des lumières de l'Église indépendante. Mais tout à coup cet astre brillant s'était obscurci : M. Lyon avait résigné sa charge et quitté la ville.

C'est qu'une crise terrible bouleversait son existence. Le doute, l'envahissant avec la passion, paralysait son ardeur religieuse. Jusqu'à ce jour son cœur n'avait battu que pour la science, sa vie n'avait eu d'autre but que de faire triompher les doctrines de sa congrégation et d'acquérir la renommée d'illustre orateur. Les seules mauvaises tendances qu'il eût à se reprocher étaient une ambition trop mondaine et une curiosité d'esprit qui le portait à scruter avec trop d'orgueil les vérités religieuses, à discuter les textes saints au lieu d'en nourrir docilement son âme. Dès cette époque, son air distrait et son insouciance des choses ordinaires de la vie donnait à sa personne, malgré la beauté de son visage, une singularité qui provoquait les sourires des gentlemen et des élégantes ladies. Un tel homme ne semblait pas fait pour les aventures romanesques et cependant le roman était venu le trouver.

Un soir d'hiver de l'année 1812, M. Lyon revenait de prêcher dans un village voisin, il marchait vite, car le froid était rude et la nuit épaisse, quand il entendit près de lui murmurer ces paroles d'une voix douce et avec un accent étranger :

— Ayez pitié de moi, monsieur !

S'approchant de l'endroit d'où partait cette touchante supplication, il aperçut une femme assise qui tenait un petit enfant sur son sein.

— Je meurs, monsieur, avait ajouté l'étrangère, je meurs de faim ; au nom de Dieu, emmenez la petite !

Ému de compassion, M. Lyon prit l'enfant et dit :

— Pouvez-vous marcher, jeune femme?

Elle essaya de faire quelques pas, mais elle s'arrêta chancelante.

— Appuyez-vous sur moi, dit M. Lyon.

Ils s'avancèrent ainsi lentement vers la ville, le ministre, pour la première fois de sa vie, tenant un baby dans ses bras.

Le digne *clergyman* ne vit rien de mieux à faire que de conduire à sa demeure la mère et l'enfant ; c'était la manière la plus simple de venir en aide à l'étrangère jusqu'à ce qu'il eût trouvé moyen de la tirer de peine. Il remit la petite fille aux mains de sa vieille servante, fit asseoir la jeune femme auprès du feu, la débarrassa de son chapeau et de son châle qui étaient imprégnés de l'humide vapeur du soir, puis lui donna une boisson chaude et fortifiante. Ces soins charitables remplis, il attendit en silence qu'elle eût repris un peu de force, et tandis qu'il la considérait, il ne put s'empêcher de remarquer l'angélique beauté de son visage, sur lequel, malgré sa pâleur et son abattement, se peignait une expression plus suave que le plus doux sourire. Elle se ranima par degrés, regarda l'enfant qui, assise sur les genoux de la servante, étendait vers la flamme ses petits pieds nus, tout en avalant, avec une satisfaction visible, quelques cuillerées du potage préparé pour le ministre ; puis la jeune femme se tourna vers M. Lyon.

— Que vous êtes bon ! dit-elle. Votre visage me rappelle celui de saint Jean, le disciple bien-aimé.

Le son de cette voix, la gratitude qui brillait dans ces grands yeux bleus, ombragés de cils longs et épais, firent éprouver à Rufus Lyon une commotion électrique ; il lui sembla que jamais jusqu'à ce jour il n'avait rencontré aucun regard de femme. Et pourtant l'étrangère était sans doute une Française, une catholique, aux habitudes molles et délicates, à en juger par la finesse de ses mains.

La soirée se passa ainsi, un lit fut préparé pour l'inconnue, dont M. Lyon ne savait pas même encore le nom, car il avait cru devoir ménager sa faiblesse et ne pas la questionner en ce moment. Pour lui, tourmenté de mille pensées inquiètes, il passa la nuit à se promener à grands pas dans sa chambre. Des visions d'un avenir impossible s'emparaient de son imagination ; que cette femme avait de grâce et de douceur ! que ne pouvait-il lui consacrer sa vie, l'appeler sienne, adorer sa beauté ! Mais peut-être elle avait un mari ? A cette pensée, M. Lyon sentait une sourde colère bouillonner dans son cerveau. Il avait conscience cependant que ces folles pensées étaient inconciliables avec le caractère d'un ministre chrétien, il les regardait

comme des piéges de l'esprit tentateur ; plus fortes que sa raison, pareilles à cette chaleur dévorante des tropiques qui brûle et dessèche, elles détruisaient dans son cœur ce qui en avait été la force et la noblesse. Alors cette curiosité d'esprit, qui avait souvent menacé d'étouffer sa foi, porta ses fruits amers. Le fantôme du doute avait pris chair, et il étreignait l'âme défaillante de Rufus.

Le lendemain, M. Lyon apprit l'histoire de l'infortunée qu'il avait recueillie. Elle était fille d'un officier de l'armée française, qui avait péri pendant les guerres de l'empire, et son voyage en Angleterre avait pour but de rejoindre son mari, jeune Anglais qu'elle avait connu à Vesoul, où il était prisonnier de guerre. Elle l'avait épousé contre la volonté de sa famille, et peu de temps après leur mariage, il avait été conduit, avec d'autres compagnons de captivité, dans une ville plus rapprochée de la côte. Pendant plusieurs mois, l'absence de nouvelles avait laissé la jeune femme dans une cruelle incertitude ; elle reçut enfin une lettre par laquelle son mari lui annonçait qu'il était revenu en Angleterre et qu'il l'attendait à Londres. Redoutant l'opposition de ses amis, elle avait quitté la France sans leur rien dire de ses projets, n'emportant avec elle qu'une modique somme d'argent. Malheureusement, la guerre entravait les communications ; elle fut obligée d'attendre longtemps avant de trouver à s'embarquer, et quand, après bien des angoisses, elle était arrivée malade à Southampton, elle y avait mis au jour la pauvre petite créature pour qui elle avait imploré la compassion du ministre. Dès que ses forces le lui avaient permis, elle s'était rendue à Londres où une affreuse nouvelle avait anéanti ses espérances ; son mari venait de mourir. Il ne lui restait d'autre parti à prendre que de regagner la France, mais ses ressources s'épuisaient rapidement, et bien qu'elle fît la route à pied, il ne lui restait, le soir où elle avait rencontré M. Lyon, que les vêtements qui la couvraient et quelques menus objets, gages d'amour dont elle n'avait pu se résoudre à se dépouiller. Ces chères reliques étaient un anneau d'or et un médaillon contenant des cheveux de son mari.

Quelques lettres et un certificat de mariage appuyaient seuls le récit de l'étrangère, mais il y avait tant de candeur dans son visage, tant de simplicité dans ses manières, que M. Lyon n'eut pas un instant la pensée de la soupçonner de mensonge. Sa conscience lui disait néanmoins qu'il devait engager la jeune femme à retourner auprès de ses parents ; il le fit avec hésitation et se sentit l'âme soulagée d'un grand poids, quand Annette lui avoua la répugnance qu'elle avait à suivre ce conseil et le désir qu'elle éprouvait de rester en Angleterre si cela était possible.

En conséquence, M. Lyon garda sa protégée dans sa demeure. Il

avait eu sur lui-même assez d'empire pour parler à quelques respectables matrones de sa paroisse de la situation pénible où se trouvait l'étrangère, et pour leur demander de lui venir en aide. Mais il avait été reçu très-froidement ; ou cette jeune Française était une aventurière, ou elle devait retourner auprès de sa famille; si néanmoins elle abjurait ses erreurs papistes, on verrait à lui procurer un peu d'argent, et à lui fournir les moyens de gagner honnêtement sa vie par un travail de couture. M. Lyon se réjouit de cette réponse. Il lui semblait maintenant avoir une raison pour retenir Annette près de lui. Brisée par le malheur, la seule tâche à laquelle elle parût propre était de soigner son enfant ; c'eût été folie de vouloir qu'elle se suffît à elle-même. Il se dit que même lui donner hors de sa maison la nourriture et le logement, ce qui, du reste, était au-dessus de ses ressources, ce ne serait pas assurer à sa protégée le secours dont elle avait besoin.

Il voyait cependant avec une profonde clarté que, s'il n'arrachait pas de son cœur cette funeste passion, c'en était fait du repos de sa vie. L'étrangère était catholique, il ne pouvait l'épouser sans causer un grand scandale dans sa congrégation. Lorsque cette pensée se présentait à lui, il souhaitait de s'enfuir avec la jeune Française dans un pays où nul rigide censeur ne vînt lui reprocher son amour, où il fût libre de la prendre pour femme et de goûter les joies d'une tendresse partagée. Les sentiments qui remplissent plusieurs années de la vie des autres hommes faisaient tout à coup explosion dans son âme ; il aimait avec toute l'idolâtrie du premier amour, si plein d'illusions et de ravissement.

La conduite du ministre fut sévèrement blâmée par ses paroissiens. M. Lyon, disait-on, était sous l'influence du mauvais esprit ; ses sermons manquaient de ferveur, il fuyait le commerce de ses frères, c'étaient là des signes assez évidents pour que l'on pût, sans manquer de charité, élever contre lui les plus fâcheux soupçons. Une remontrance lui fut adressée, il la reçut sans témoigner ni émotion, ni surprise, et comme s'il en eût à l'avance pris son parti. Il convint que les circonstances dans lesquelles il se trouvait, jointes à l'état de son âme, ne lui permettaient pas d'exercer avec fruit son ministère et il résigna ses fonctions.

Quelques jours plus tard, il se rendait avec Annette et la petite fille dans une ville éloignée où il exerça pour vivre le métier de correcteur d'imprimerie. La jeune Française était une de ces créatures à figure d'ange qui semblent incapables de rien comprendre aux choses de ce monde : pareil à un oiseau qui se joue dans un rayon de soleil sans demander qui le fait luire, elle recevait les bienfaits de M. Lyon comme une manne tombée du ciel. Elle ne s'était jamais inquiétée de savoir pour quel motif il avait abandonné son ministère. Elle se

trouvait auprès d'un protecteur plein de tendresse et de bonté, elle voyait son enfant grandir, que lui fallait-il de plus? M. Lyon de son côté, n'osait lui déclarer son amour, il s'apercevait trop bien que toute pensée de ce genre était loin de son esprit, il craignait de lui ouvrir les yeux sur l'inconvenance qu'il y avait pour une jeune femme à demeurer avec un homme de son âge.

Un jour cependant, son secret lui échappa. Le baby souffrait des dents et criait de toute la force de ses poumons. M. Lyon, qui revenait de son travail, prit la petite fille entre ses bras, la caressa et lui parla doucement, de telle sorte qu'elle s'endormit sur son épaule.

— Vous vous entendez à soigner les enfants, dit Annette, on croirait que vous en avez l'habitude?

— On se tromperait, je n'ai ni neveux, ni nièces.

— Pourquoi ne vous êtes-vous jamais marié?

— Parce que, jusqu'à ce jour, je n'avais jamais aimé, je pensais que je ne me marierais pas, mais maintenant....

— Maintenant?

— J'ai changé de résolution. Croyez-vous que ce soit une folie, Annette? ajouta-t-il, car la jeune femme avait tressailli à sa réponse.

— Je ne dis pas cela, reprit-elle confuse, cherchant dans son esprit quelle personne M. Lyon songeait à épouser.

— Vous connaissez la femme que j'aime!

— Je la connais? s'écria-t-elle surprise. Et une vive rougeur se répandit sur son visage.

— C'est vous, Annette, vous que j'ai aimée plus que mon devoir, pour qui j'ai tout sacrifié, tout abandonné.

M. Lyon s'arrêta; il sentait qu'il serait brutal d'insister sur une passion à laquelle la jeune femme ne pouvait refuser de répondre sans paraître manquer de reconnaissance.

— M'aimerez-vous, reprit-il, consentirez-vous à être ma femme?

Annette paraissait triste et troublée.

— Ne me répondez pas, s'écria M. Lyon, oubliez mes paroles. Je ne dois pas, je ne veux pas me marier!

Il avait prononcé ces mots avec une telle véhémence que l'enfant s'éveilla; il la remit entre les bras d'Annette et s'enfuit de la chambre.

Son travail l'obligeait à partir de grand matin, et souvent il rentrait tard le soir, car il faisait des heures supplémentaires. La fatigue physique, jointe à l'accablement moral produit par la ruine de ses espérances, ébranla sa santé, une maladie sérieuse se déclara. Au milieu de son délire, il lui échappait souvent des expressions bibliques qui attirèrent l'attention du médecin. Devinant un mystère et

regardant curieusement Annette qui, tirée de sa torpeur, soignait son ami avec un dévouement infatigable, il lui demanda si elle était la femme ou la parente de M. Lyon.

— Non, seulement il s'est montré bon pour moi.

— Depuis combien de temps vivez-vous avec lui ?

— Depuis plus d'un an.

— Il était ministre ?

— Oui.

— A quelle époque a-t-il abandonné ses fonctions ?

— Un mois environ après m'avoir recueillie ?

— Cet enfant est à lui, sans doute?

— Monsieur, répondit Annette rougissant d'indignation, je suis veuve.

Le docteur la regarda d'une façon singulière, mais il ne lui adressa plus de questions.

Grâce aux soins dont il était l'objet le malade parvint à se rétablir. Un jour qu'Annette lui présentait une tasse de bouillon, il aperçut dans ses yeux une expression qu'il n'y avait jamais vue auparavant. Ce n'était plus cette douceur passive qui caractérisait d'ordinaire la beauté de la jeune femme, une sorte de transformation semblait s'être accomplie en elle; elle mit sa petite main dans celle de M. Lyon et lui dit avec un faible sourire : « Je suis devenue sage. J'ai vendu quelques livres pour avoir de l'argent ; et j'ai remarqué aussi dans les magasins des bonnets, des chapeaux et autres jolies choses que je pourrai faire tout aussi bien qu'une autre, ce qui augmenterait nos ressources. Puis quand vous serez guéri, nous nous marierons.... Ne le voulez-vous plus? La petite vous appellera son père et nous ne nous séparerons jamais. »

Quinze jours après, Annette était la femme de M. Lyon. Mais l'énergie passagère qu'elle avait montrée pendant la maladie de son protecteur s'éteignit bientôt. Il semblait qu'elle eût été jetée par un naufrage dans une île éloignée où rien, sauf son enfant, n'excitait son intérêt. Elle languissait comme une plante transportée dans un climat étranger, et les trois années qu'elle vécut encore ne furent qu'une mort lente et douce. Pendant ce temps, M. Lyon, s'oubliant lui-même, s'absorbait dans la passion chaque jour plus vive qu'il ressentait pour la jeune femme.

Le jour de la séparation arriva et il demeura seul avec la petite Esther, unique témoin qui lui rappelât ces quatre années d'angoisse morale et de joie douloureuse. Peu de temps après, il reprit ses fonctions ecclésiastiques, vivant avec la plus stricte économie afin de donner à la fille d'Annette une éducation qui lui permît de pourvoir elle-même à ses besoins dans le cas où il viendrait à mourir. La con-

naissance qu'elle avait déjà du français engagea M. Lyon à la placer dans un pensionnat de Boulogne où ses rapides progrès récompensèrent le ministre des sacrifices qu'il s'imposait.

Telle était l'histoire de Rufus Lyon. Son amour pour la pauvre catholique avait quelque peu adouci la rigidité de ses opinions religieuses et plus d'un dissident de Treby blâmait, comme mistress Holt, le relâchement de sa doctrine au sujet du salut. Mais au fond de son cœur brillait une pure et douce image, et souvent lorsque ses yeux distraits regardaient sans les voir les paroissiens de Malthouse-Yard, il se disait à lui-même :

> Elle a quitté ce monde, mais laissez-moi croire qu'elle vit,
> Laissez-moi nourrir de cette espérance mon âme qui souffre
> et languit loin d'elle.

IV

La renommée, cette fille bavarde et vieille comme le monde, que les poëtes et les peintres nous peignent sous les traits d'une jeune beauté embouchant une trompette éclatante, pour répandre au loin ses nouvelles, tandis que le plus souvent, elle les murmure au coin du feu, avec un aigre et méchant sourire, la renommée, dis-je, eut bientôt appris aux habitants du North-Loamshire le retour d'Harold, sa richesse et ses opinions démocratiques. L'amour de l'exagération s'en mêlant, l'héritier des Transome devint bientôt un nouveau Crésus, ce qui, nous devons l'avouer, augmenta le prestige du candidat radical aux yeux mêmes des libéraux, et obligea ses adversaires politiques à convenir qu'il avait des titres à être élu représentant du comté.

Mais si la fortune d'Harold prenait, dans l'imagination des habitants de Treby, des proportions gigantesques, elle s'abaissait chaque jour dans l'esprit de son propriétaire. Elle ne dépassait pas, en réalité, cent cinquante mille livres, et, en outre, elle était grevée de fortes hypothèques ; il fallait dépenser des sommes considérables pour réparer les bâtiments de ferme et exécuter de vastes drainages dans tout le domaine. Harold n'eut pas besoin de beaucoup de temps pour constater l'état d'appauvrissement de la terre, et la dilapidation des forêts qui formaient une part considérable du revenu. Des coupes excessives avaient été pratiquées, les plantations étaient rares et insuffisantes. La vente de ces bois avait évidemment produit des sommes considérables, qu'étaient-elles devenues ? Enfin, tandis

que les fermes dépendant du château étaient dans un état de délabrement extrême, celle qui avait été louée à Jermyn se faisait remarquer par une exploitatation intelligente et une tenue parfaite. Les champs, habilement cultivés, devaient donner de riches récoltes, et cependant les redevances n'avaient pas été payées. Mistress Transome, il est vrai, avait dit à son fils que l'homme d'affaires était possesseur d'une hypothèque sur le domaine, et que le prix de la location aidait à éteindre cette créance. Harold avait haussé les épaules : « Oh ! ce Jermyn ! s'était-il écrié, puisse-t-il être pendu ! Si la mort de Durfey ne m'avait pas rappelé en Angleterre, il aurait fini par s'installer au château, et vous reléguer dans la loge, vous trouvant trop heureuse encore d'ouvrir la porte pour laisser passer son carrosse ! » Mistress Transome ne répliqua rien, et pas un mot ne fut dit de plus à ce sujet entre la mère et le fils. Harold voyait dans le désordre des affaires de sa famille une nouvelle preuve de l'incapacité des femmes ; il voulait éviter de chagriner sa mère, mais il était résolu à lui faire entendre que son intervention devenait désormais inutile.

L'espèce d'assujettissement où se trouvait mistress Transome vis-à-vis de Jermyn, lui paraissait chose naturelle ; dans les difficiles épreuves que la famille avait subies, une querelle avec l'homme qui administrait le domaine eût été pour elle une chose formidable. Il ne s'avançait lui-même qu'avec beaucoup de prudence, et préférait ne pas faire en ce moment trop de découvertes, à moins qu'exaspéré par quelque circonstance fortuite, il ne laissât éclater son antipathie contre Jermyn, en dépit de la résolution qu'il avait prise d'éviter une rupture avec cet agent, tant qu'il lui serait utile. Son plus vif désir était d'être envoyé au parlement, d'y siéger sur les bancs de l'opposition, et de devenir, dans le North-Loamshire, un important personnage politique.

Harold Transome ne s'était pas entièrement rendu compte de l'effet que produiraient dans le comté ses nouvelles opinions. Vingt ans auparavant, c'était un garçon vigoureux, actif, d'un bon caractère, d'une pénétration peu commune, qui visait partout et toujours au premier rang ; aussi, avait-il compris de bonne heure que tous les biens de la famille étant destinés à son frère aîné Durfey, il devait se créer une position par son énergie. Il quitta donc joyeusement le toit paternel, bien qu'il éprouvât quelque regret de se séparer de sa mère ; mais, en passant près de la loge du concierge, il se disait : « Je deviendrai riche dans une carrière ou dans une autre ; j'aurai une fortune gagnée par moi, et j'en ferai ce que je voudrai. » Il possédait une ferme volonté, une confiance complète en lui-même, peu d'imagination, et une grande sagacité, qualités qui forment ce que l'on a très-justement appelé l'esprit pratique.

Depuis lors, son caractère avait été mûri par l'expérience. Habile en affaires, positif dans toutes les situations de la vie, avide de bien-être jusqu'à la sensualité, mais éloigné du vice et trop judicieux pour ne pas suivre les règles de la morale mondaine, il avait un orgueil plutôt personnel que nobiliaire et un égoïsme si plein de franchise et de bonne humeur, qu'il devenait presque aimable. Le charme de son sourire, l'aisance de ses manières, sa conversation vive et enjouée, le faisaient regarder comme un agréable compagnon, un gentleman accompli, dont les meilleures familles auraient accepté l'alliance avec empressement. Nous n'entreprendrons pas de dire que toutes les mères auraient également souhaité de l'avoir pour fils. Cependant, il était plein d'égards envers mistress Transome ; il la baisait au front chaque matin, lui offrait son bras, s'informait de son goût pour les arrangements domestiques et le choix des fleurs du parterre, avait soin qu'elle fît aussi bonne figure que la plus riche lady du voisinage. Ces attentions ne suffisaient pas à mistress Transome, elle sentait qu'elle ne possédait pas entièrement le cœur de son fils, et se demandait, avec effroi, quel sentiment prendrait la place de son affection superficielle si elle cessait d'être pour son fils un sujet d'orgueil, si elle devenait une entrave à son ambition. Mais elle renfermait son inquiétude dans son cœur, et, sauf un sourire ou une parole amère, que la fidèle Denner était seule à entendre, elle paraissait heureuse. Un jour cependant, elle sortit de sa réserve et laissa voir une partie de son angoisse secrète.

C'était par une belle après-midi de la fin de septembre. L'ombre commençait à s'allonger sur la pelouse qui s'étendait devant le château ; le soleil dardait ses rayons à travers le feuillage rougi par l'automne des grands arbres du parc. Pour ajouter à la sérénité de ce tableau, le petit Harry jouait avec son chien favori auprès de son grand-père ; mais, ni ses rires ni ses cris ne parvenaient à éveiller l'attention de mistress Transome qui, assise à peu de distance, était plongée dans une rêverie si profonde qu'elle entendit seulement lorsqu'il fut tout près d'elle, le pas d'un visiteur qui s'approchait. Ce pas, bien connu, la fit tressaillir ; elle se retourna vivement et aperçut M. Jermyn.

L'homme d'affaires s'approcha d'elle le chapeau à la main, le sourire aux lèvres.

— Vous saviez ne pas trouver Harold à la maison ? lui dit précipitamment mistress Transome.

— Oui, je viens pour vous voir et connaître vos intentions, car il m'a été impossible de vous consulter depuis son retour.

— C'est bien. Venez avec moi du côté de l'ormaie.

Ils marchèrent quelque temps en silence, foulant aux pieds les

feuilles mortes qui déjà formaient un épais tapis dans l'allée qu'ils suivaient. Ce que Jermyn souhaitait avant tout d'apprendre, c'étaient les dispositions d'Harold à son égard, dispositions qu'il avait lieu de croire peu bienveillantes. Il attendit d'abord que mistress Transome lui adressât la parole ; voyant qu'elle continuait à se taire :

— Harold est devenu un homme tout à fait remarquable ; s'il entre au parlement, je ne doute pas qu'il ne s'y distingue. Il a le jugement prompt et sûr.

— Ce n'est pas une consolation pour moi, dit mistress Transome.

— J'espère cependant qu'il se montre pour vous bon fils. A part ses opinions politiques, qui peuvent vous déplaire, il paraît plein de déférence.

— Oh ! sans doute, il est prêt à me donner des chevaux et des voitures ; mais je n'ai aucun pouvoir sur lui, aucun, rappelez-vous cela.

Jermyn regarda mistress Transome avec étonnement ; depuis longtemps, elle ne quittait jamais devant lui le masque de froideur qui recouvrait l'agitation de son âme. Tous deux s'abstenaient également de parler du passé : lui, parce qu'il oubliait ; elle, parce qu'elle se souvenait trop.

— Se serait-il plaint de la manière dont vous avez administré le domaine?

— Dont *j'ai* administré le domaine ! reprit mistress Transome avec une rage concentrée, en jetant sur Jermyn un regard plein d'éclairs ; mais elle s'arrêta tremblante, car il lui semblait qu'elle avait allumé un flambeau pour mettre en lumière sa propre folie. Elle ne pouvait pas discuter avec cet homme, lui dire en face ce qu'il était.

— Ma chère mistress Transome, répondit Jermyn d'un ton doucereux, vous paraissez irritée contre moi. Si vous réfléchissiez cependant, vous verriez que vous n'avez aucune raison de l'être. C'est la vie, non pas moi, qu'il faut accuser de vos déceptions. Dans le bonheur, comme dans l'infortune, je vous suis toujours demeuré fidèle. J'ai cherché à réaliser tous vos désirs ; je le ferais encore, si cela était possible.

Chacune de ses paroles causait à mistress Transome l'agréable sensation d'un fer rouge qui lui brûlerait les chairs. Il est des hommes dont les démonstrations de dévouement sont plus amères, plus humiliantes que ne le serait la dérision ; mais la femme qui s'est secrètement placée sous la dépendance d'un être indigne d'elle doit dévorer sa honte et se taire. Mistress Transome savait que le secret qui avait tenu ses lèvres fermées sur les malversations de Jermyn avait aussi donné à ce dernier l'audace de tenir la conduite la

plus déloyale, car il se croyait sûr de l'impunité. La mort imprévue de Durfey, le retour d'Harold, sa pénétration et son énergie, les plaçaient tous deux en présence d'une situation sans issue. Exaspérée par l'insolente douceur de l'homme d'affaires, mistress Transome fut sur le point de lui jeter au visage son mépris et son indignation. « C'est vous qui m'avez poussée dans l'abîme! » allait-elle dire; mais, au fond de sa conscience, une voix lui répondit : « C'est toi-même qui t'y es précipitée. » Elle courba la tête, et, après quelques instants de silence, elle reprit d'une voix émue :

— Voulez-vous me donner votre bras?

Jermyn fut frappé de surprise; il y avait plus de vingt ans que mistress Transome lui avait fait pareille demande.

— J'ai une prière à vous adresser, continua-t-elle; ne me refusez pas.

— De quoi s'agit-il?

— Promettez-moi de ne jamais avoir de dispute avec Harold.

— Vous devez bien penser que je n'en éprouve pas la moindre envie.

— Mais jurez-le; dites-moi qu'à tout prix vous éviterez une querelle.

— A tout prix! Un homme ne saurait faire un semblable serment, répondit Jermyn, irrité de la seule supposition qu'Harold pût en user rudement avec lui. Je ne supporterai certes aucune injure.

— Grand Dieu! s'écria mistress Transome, est-il possible que vous ne sentiez pas quelle chose horrible ce serait!

Elle avait retiré son bras; Jermyn mit tranquillement ses mains dans ses poches, et, haussant les épaules :

— J'agirai avec lui, dit-il, comme il agira avec moi.

Il n'y avait plus de douceur dans ses paroles; mistress Transome frissonna. Cette femme impérieuse, avide d'autorité, portait le joug d'un homme de condition inférieure, d'un salarié de sa famile, et elle comprenait qu'elle aurait aussi peu d'influence sur lui que sur son fils.

Ils restèrent silencieux et reprirent le chemin le plus court pour regagner le château; peut-être, au fond de leur cœur, tous deux pensaient qu'il eût mieux valu qu'Harold ne fût jamais né.

— Nous nous occupons activement de son élection, dit Jermyn, qui recouvra bientôt son sang-froid; s'il est nommé, son humeur deviendra accommodante. Pour vous, chère mistress Transome, continua-t-il avec un sourire, vous devez comprendre que, dans sa position, il vaut mieux siéger au Parlement, à côté des radicaux, que de ne pas y siéger du tout.

— Non, dit mistress Transome, je suis trop vieille pour changer

les opinions de ma vie entière. Mais qu'importe ce que je pense et ce que je souffre; je ne suis qu'un meuble qui doit tenir sa place dans un salon.

Ils se séparèrent. En retournant à la somptueuse maison qu'il habitait dans Treby, M. Jermyn réfléchissait aux désagréables conséquences d'une rupture avec Harold : il faudrait restituer peut-être des sommes importantes; l'affaire causerait du scandale, ce qui, pour un homme de soixante ans, allié aux familles les plus respectables de la ville et père de filles en âge d'être mariées, était une perspective assez fâcheuse. Non que sa conscience lui adressât de sévères reproches, sa conduite, pensait-il, n'avait rien de bien coupable : si Durfey n'était pas mort, personne n'aurait songé à s'en plaindre ; malheureusement les circonstances avaient tourné contre lui. Pareil à beaucoup de gens dont les actions sont viles et méprisables, Jermyn n'aimait pas le mal pour lui-même ; mais il aimait une foule de choses auxquelles il ne pouvait atteindre sans s'écarter du droit chemin. Il détestait cette abstraction qu'on appelle le vice ; mais il avait cédé à l'attrait d'une réalité trop puissante, l'argent, et il se trouvait en face de conséquences réelles et palpables qu'il n'avait pas prévues.

Cependant, comme il était doué d'une énergique volonté, il résolut de tenir tête à l'orage. C'était l'anniversaire de la naissance de sa seconde fille; pour le célébrer, on avait réuni toute la jeunesse du voisinage. Jermyn fut étincelant de verve et de gaieté ; il dansa un quadrille, raconta au souper des histoires humoristiques, et personne, ce soir-là, ne s'aperçut qu'il avait quelque inquiétude dans l'esprit.

V

Le dimanche de la semaine suivante, par une brumeuse après-midi, Félix Holt frappait à la porte de M. Lyon, bien qu'il pût entendre la voix du ministre prêchant dans la chapelle voisine. Il tenait cependant un livre sous le bras et pensait évidemment trouver quelqu'un au logis. En effet, Esther n'allait jamais à la chapelle à cette heure, les exercices de la pieuse congrégation lui donnant mal à la tête.

La jeune fille avait peu vu encore le nouvel ami de son père, mais elle commençait à trouver ses boutades amusantes et la froideur qu'il affectait envers elle irritait sa coquetterie féminine. N'aurait-il pas dû lui faire un doigt de cour, avoir au moins pour elle ces attentions délicates dont tout homme bien né entoure une femme, surtout lorsqu'elle est jolie? Félix saisissait au contraire toutes les occasions

de la contredire et de critiquer sa conduite ; au lieu d'admirer sa grâce et sa beauté, de sentir ce qui lui manquait à lui-même d'élégance et de distinction, il paraissait se trouver de beaucoup supérieur à elle, et, — chose plus humiliante encore pour Esther, — elle ne pouvait se dissimuler que ce n'était pas sans raison. Elle aurait souhaité de lui trouver plus de défauts, mais elle admirait malgré elle sa physionomie expressive, sa gaieté franche et cordiale, sa vive conversation. En outre, elle ne pouvait se défendre d'une vive curiosité au sujet du contraste qu'elle remarquait entre le développement intellectuel et la position sociale du jeune homme.

La fille du ministre était en ce moment assise près du foyer de la cuisine, un livre à la main. Certes, avec sa robe bleue, taillée de manière à faire ressortir l'élégance de sa taille, avec ses petits pieds finement chaussés, étendus vers la flamme, la chaîne de montre en or, qui lui avait coûté le prix de trois mois de leçons, la tresse brillante qui couronnait sa tête, et les abondantes boucles brunes, dans lesquelles se jouaient ses doigts délicats, elle formait un tableau gracieux à contempler. Quand le marteau retentit, son premier mouvement fut de cacher le volume qu'elle lisait, mais elle changea d'idée, le posa ouvert à côté d'elle avec un petit hochement de tête résolu, et se dirigea vers la porte de la rue qui ouvrait dans la cuisine.

— Bonjour, miss Lyon, dit Félix en ôtant sa casquette de drap, car il avait résolûment supprimé de sa toilette la laideur coûteuse du chapeau.

— Comment, c'est vous, monsieur Holt ! Je crains que vous ne soyez forcé d'attendre quelque temps si vous voulez voir mon père. Le sermon n'est pas encore fini ; il y a ensuite l'hymne, la prière, peut-être d'autres choses encore qui le retiendront.

— Très-bien, je resterai, si vous le permettez, dans la cuisine. Je ne voudrais pas vous ennuyer de ma présence.

— Oh non ! dit Esther avec son charmant rire argentin. C'est un témoignage que je puis vous rendre. Entrez, monsieur Holt, j'étais justement assise ici, le feu est allumé, la bouilloire chante, on y est mille fois mieux que dans notre triste et vilain parloir.

— En cela, je suis complétement de votre avis.

— C'est bien extraordinaire ! Mais si vous préférez rester à la cuisine, je me tiendrai dans le parloir pour ne pas troubler vos réflexions par mon bavardage.

— Je suis venu tout exprès pour vous entretenir, dit Félix, mais je pensais que vous auriez probablement peu de plaisir à m'entendre, Comme le dirait votre père, je n'ai pas pour mission de charmer les oreilles par des phrases flatteuses, par d'habiles mensonges.

— Je comprends, dit Esther en s'asseyant. Vous songez que je

n'ai pas eu de sermon cette après-midi, vous voulez m'en faire un.

— Oui, répondit Félix.

Il prit une chaise qu'il plaça auprès de la jeune fille et fixa sur elle le brillant et limpide regard de ses grands yeux gris.

— Je prendrai pour texte, continua-t-il, quelques-unes des paroles que je vous ai entendu prononcer l'autre jour. Vous avez dit, si j'ai bonne mémoire, que vous supportiez plus volontiers les opinions fausses que le mauvais goût. Je prétends vous démontrer que c'est une manière de voir déraisonnable et frivole.

— Oh! j'en suis convaincue d'avance du moment que vous l'affirmez. Je sais que vous êtes un juge infaillible.

— Par *opinions* vous entendez, je suppose, ce que les hommes pensent au sujet des grands intérêts de la vie, et par *goût*, les idées qu'ils se font de minuties comme la toilette, les usages, les plaisirs.

— Oui — c'est cela — ou plutôt, j'appelle goût la façon dont ils sentent ces différentes choses.

— Cela revient au même; penser, avoir une opinion, c'est sentir une relation des faits et des idées. Voyez maintenant combien la personne qui a le sentiment que vous nommez goût est au-dessous de celle qui a le sentiment des beautés de l'ordre moral. C'est une créature mal douée, un insecte qui discerne l'agitation d'un brin d'herbe, et qui ne s'aperçoit pas des secousses du tonnerre.

— A merveille, je suis un insecte; pourtant je m'aperçois très-bien que vous tonnez contre moi.

— Non, vous avez une intelligence élevée, mais vous mettez votre orgueil à l'amoindrir, et c'est là ce qui m'exaspère. Vous pourriez atteindre au vrai et au bien, et vous voulez être au nombre des femmes qui entravent la vie des hommes, qui la font mesquine et misérable.

Le visage d'Esther se couvrit d'une vive rougeur.

— Quel crime ai-je donc commis? dit-elle en se levant.

— Pourquoi, par exemple, lisez-vous un livre absurde, j'en suis sûr, un jour de dimanche et vous emplissez-vous la tête d'imaginations dangerenses et romanesques? dit-il en prenant le volume placé sur la table.

— Et vous, monsieur Holt, pourquoi n'allez-vous pas à la chapelle ou ne méditez-vous pas le *Temple vivant* de Howe?

— Voilà précisément la différence qu'il y a entre nous. Je sais pourquoi je ne vais pas à la chapelle; j'aspire à une vérité plus haute, j'obéis à des principes plus purs que ceux qui dirigent les membres de la congrégation; je m'abaisserais à mes propres yeux si je faisais ce que je ne juge pas être le meilleur.

— Je comprends, dit Esther, affectant un ton railleur pour cacher

l'amertume qu'elle ressentait. Je suis un être d'une espèce inférieure, ce qui vous abaisserait à vos propres yeux est assez élevé pour moi.

— Si une femme se regarde comme inférieure à ceux qui l'entourent, qu'elle se laisse alors guider par eux ; qu'elle suive les conseils de son père ou de son mari. Dans le cas contraire, qu'elle montre sa vigueur morale en choisissant une voie plus droite. Mais les principes de M. Lyon, vous devez le savoir, sont plus nobles que les vôtres ; vous ne fermez l'oreille à son enseignement que pour livrer votre âme à de vaines et misérables fantaisies. Réfléchissez-y, je vous en conjure, et changez de conduite. Je sais bien que je suis un sot de vous parler de la sorte ; je devrais vous dire que vous êtes parfaite ; d'autres à ma place n'y manqueraient pas. Pour moi, je ne connais pas l'art de flatter ; je vous le répète, miss Lyon, je ne désire au monde rien tant que de vous voir changer de conduite !

— Vous êtes bien bon ! Que faut-il que je fasse pour répondre à ce touchant intérêt ?

— Vous demander si la vie n'a pas de sérieux devoirs ; si elle ne vous a pas été donnée pour atteindre une fin noble et grande. Vous n'y avez jamais pensé. Vous ressemblez à l'oiseau qui n'a d'autre souci que de lisser son plumage et de choisir les graines qu'il préfère. Vous trouvez que les choses ici-bas ne vont pas comme elles devraient aller, parce que vous ne pouvez avoir les bagatelles qui vous charment, et non, parce qu'en ce monde, il y a des milliers de créatures humaines qui sont abandonnées à l'injustice, à la misère et à la corruption.

Le cœur d'Esther se gonfla ; l'indignation et l'orgueil blessé firent monter une larme à ses yeux. Jamais on ne lui avait parlé avec une telle insolence. Elle comprenait pourtant ce qu'il y avait de fondé dans les reproches de Félix, et elle voyait clairement qu'en manifestant sa colère, elle donnerait gain cause à son accusateur et se mettrait elle-même au nombre de ces esprits faibles et étroits, incapables d'entendre les rudes accents de la franchise. Elle fut assez maîtresse d'elle-même pour répondre de sa voix calme et mélodieuse :

— Continuez, je vous prie, monsieur Holt, déchargez votre cœur de ces brûlantes vérités, il doit être fort pénible de les renfermer en soi-même.

— Oui, certes, répondit Félix, qui se leva et se tint debout devant elle. Je ne puis supporter de vous voir suivre les traces de ces femmes frivoles qui ne songent qu'à leurs plaisirs et à leurs parures. Les hommes ne peuvent s'empêcher de les aimer et ils deviennent les esclaves de leurs misérables caprices. C'est là ce qui fait des femmes une malédiction : elles rapetissent la vie à la mesure de leurs idées mesquines. Voilà pourquoi je veux tenir mon cœur fermé à l'amour ; si

je ne puis l'en défendre, je saurai du moins me taire et je ne me marierai jamais.

Tandis qu'il parlait, la mortification, la colère, la conscience de l'empire terrible que Félix exerçait sur elle, avaient jeté la jeune fille dans un trouble inexprimable. Ses lèvres tremblèrent, mais crispant sa main pour dominer son émotion, elle reprit d'un ton de dédain :

— Je vous ai beaucoup d'obligation de m'honorer de vos confidences.

— Vous êtes blessée, irritée contre moi, je devais le prévoir. Les femmes n'aiment pas qu'on leur dise la vérité.

— Vous vous vantez un peu trop, monsieur Holt, de votre amour pour la vérité, dit Esther, incapable de se contenir plus longtemps. C'est une vertu facile à pratiquer quand elle s'exerce aux dépens d'autrui et non pas de soi-même. Parler avec franchise signifie le plus souvent manquer d'égards et de politesse.

— J'aurais manqué de politesse, je suppose, si je vous avais brusquement saisie par le bras pour vous empêcher de tomber dans un précipice.

— Vous devriez fonder une secte ; prêcher est votre vocation.

— Je le vois, j'ai fait une folie. Je vous croyais une âme plus généreuse ; j'espérais allumer en vous une noble ambition ; je n'ai réussi qu'à froisser votre orgueil. Je vous laisse. Adieu.

— Adieu, dit Esther sans le regarder.

Il ne s'en alla pourtant pas aussitôt, il semblait ajuster sa casquette avec un soin inaccoutumé. La jeune fille aurait voulu le retenir, mais tandis qu'elle cherchait une réponse capable de concilier sa fierté avec le désir qu'elle avait de se défendre, elle entendit ouvrir, puis refermer la porte. Il était parti et sa dernière parole avait été pleine d'amertume ! Esther s'élança vers sa chambre et fondit en larmes. Pauvre fille ! les pensées les plus tumultueuses et les plus contradictoires envahissaient son âme. Elle ne pouvait supporter que Félix ne l'estimât pas, et cependant, si elle suivait ses conseils, ne paraîtrait-elle pas courber la tête devant sa supériorité ? Il était dur, brutal, sa conduite envers elle était inqualifiable, mais il y avait dans son indignation même un hommage indirect ; il s'occupait d'elle, lui qui n'avait jamais daigné faire attention à aucune femme. Il s'était montré d'une impertinence excessive lorsqu'il lui avait dit qu'il était résolu à ne jamais aimer, à ne jamais se marier, comme si elle s'inquiétait des résolutions de M. Holt. S'imaginait-il, par hasard, qu'elle pût éprouver de l'affection pour lui, consentir à l'épouser après les incroyables sorties qu'il s'était permises ? Mais ne l'aimait-il pas lui-même sans vouloir l'avouer, et n'était-ce pas pour cette raison qu'il

la pressait si fort de changer de conduite? A cette pensée, la jeune fille sentit tomber sa colère. Elle était bien sûre de n'éprouver jamais que de l'indifférence pour un pareil pédagogue, pourtant il paraissait malheureux de la trouver légère et futile, et pour la première fois, Esther sentit faiblir la bonne opinion qu'elle avait d'elle-même. Toutes les paroles de Félix s'étaient gravées dans son âme en lettres de feu; elle sentait que maintenant une voix intérieure protesterait en elle toutes les fois qu'elle chercherait à satisfaire ses dispendieux caprices. Était-il vrai que son père, dont les imperfections et les ridicules la choquaient tellement, fût dirigé par des mobiles meilleurs que les siens? Elle n'y avait jamais songé, mais, dans cet instant, elle sentit se ranimer sa tendresse pour le vieillard.

Elle était encore plongée dans ses réflexions, quand M. Lyon rentra. Elle essuya précipitamment ses larmes, et descendit pour aller à sa rencontre.

— Vous allez prendre votre thé, père. Mon Dieu, que vous avez la tête brûlante! dit-elle d'une voix affectueuse, en baisant le front de M. Lyon et en y appliquant sa main froide.

Le vieillard s'arrêta surpris; il n'était pas accoutumé à ces élans de tendresse;

— Mon enfant bien-aimé! répondit-il avec émotion. Et il lui sembla retrouver dans Esther le doux regard de sa mère, la pauvre Annette.

VI

Le soir de ce même jour, Félix se rendit à Sproxton. Le maître de la taverne du *Pain de sucre*, M. Chubb, l'accueillit avec le plus gracieux sourire, et lui offrit sa meilleure ale. L'aubergiste se piquait d'être un habile politique, il s'était mis dans l'esprit que ce mystérieux buveur qui consommait si peu, et observait chacun avec tant d'attention, devait être un agent électoral, aussi lui témoignait-il des égards particuliers. Félix connaissait son homme, il eut soin de ne pas démasquer, dès l'abord, ses véritables projets. Parmi les mineurs qui fréquentaient la taverne, il en avait remarqué plusieurs dont les honnêtes visages annonçaient que tout sens moral n'était pas éteint en eux. Il espérait leur apprendre à faire meilleur usage d'un salaire qui représentait le pain de la famille, l'avenir des enfants. « Je les prendrai par l'amour paternel, se dit-il, j'obtiendrai d'eux qu'ils économisent sur l'argent dépensé au cabaret de quoi payer un maître d'école pour que leurs fils ne grandissent pas, pareils à des bêtes brutes, sans aucune instruction, sans aucune idée religieuse. »

Jusqu'à ce qu'ils aient montré qu'ils sont capables de préférer quelque chose à l'ale et au whiskey, l'extension du suffrage ne sera que l'extension de l'intrigue et de la vénalité.

Déjà plusieurs ouvriers avaient promis de se réunir le samedi suivant, après leur travail, dans un cottage voisin, et le jeune philanthrope s'applaudissait du succès de ses efforts quand il fut interrompu par l'arrivée d'un nouvel hôte qui concentra sur lui toute l'attention de l'auditoire. C'était un homme de haute taille, mis avec recherche, dont la figure avait une bonhomie cauteleuse qui déplut tout d'abord à Félix. Il s'approcha de M. Chubb, s'entretint quelque temps avec lui à voix basse, puis le digne cabaretier, le visage rayonnant d'admiration, se tourna vers les buveurs :

— Ce gentleman, mes amis, est assez bon pour vous payer à boire et même il veut trinquer avec vous, ce qui, assurément, est un grand honneur.

Un murmure d'approbation accueillit ces paroles ; les ouvriers se groupèrent autour du nouveau venu, tandis que Félix, assis à l'écart, attendait ce qui allait suivre.

— Voilà de l'ale excellente, dit l'étranger en reposant son verre. Je suis heureux de rencontrer près des mines un établissement comme celui-ci ; en effet, à quoi servirait aux travailleurs d'avoir des salaires élevés, s'ils ne pouvaient avec leur argent se procurer quelque plaisir après une journée de fatigue? J'ai vu des mineurs entrer dans des tavernes où on leur servait de la bière qui ne valait pas le diable.

— Oui, comme ici à côté, à la *Vache-Bleue*, dit un des ouvriers.

— Il paraît que vous savez ce qui en est, mon camarade, dit l'inconnu. Mais prenez patience; la mauvaise ale disparaîtra bientôt avec d'autres abus. L'industrie prospère, grâce à vous, messieurs ; car la vapeur est l'âme de l'industrie, et comment aurait-on la vapeur sans charbon? Il est donc bien temps que l'on s'occupe de vos intérêts. Plus le pays grandit, plus il a besoin de vous. Il se passerait bien d'un tas de lords paresseux et de hautaines ladies, mais il ne saurait se passer de braves mineurs comme vous !

Un bruyant hourrah montra que l'assemblée sentait la justesse de cette appréciation ; l'orateur continua :

— Je vous en donne ma parole, messieurs, la richesse publique se développera de telle sorte que tous les ouvriers auront une oie rôtie les jours de fête, et le gousset toujours plein de shillings, si seulement nous employons nos efforts à faire entrer au parlement les hommes qu'il nous faut, des hommes qui sauront prendre en main la cause des travailleurs.

Après ce brillant exorde, l'étranger s'arrêta, promena ses yeux

dans la salle et, voyant que tous les regards étaient suspendus à ses lèvres, il reprit :

— Je pense que vous connaissez tous les bonnes nouvelles, messieurs. Un homme de cœur et de mérite, M. Transome, offre de vous représenter à la Chambre des communes. Je dis *vous* en particulier, car il veut l'amélioration du sort des classes ouvrières. Il est revenu d'Orient les poches pleines d'or : il aurait pu acheter tous les votes des partisans des Debarry, mais il a un usage meilleur à faire de son argent. Il a pris la résolution de l'employer à défendre vos intérêts. Beaucoup de gens se disent amis des travailleurs, mais de quels travailleurs ! Il y en a dans le pays de Galles, il y en a dans le Northumberland. Si l'honnête Jack se mourait de faim à Sproxton, il serait bien avancé, n'est-il pas vrai, de savoir que Tom de Newcastle, a l'estomac bourré de bœuf et de pudding?

— Oui, certes, s'écria Félix, incapable de maîtriser plus longtemps l'indignation que lui causaient les paroles de ce corrupteur public ; s'il sait combien il est cruel d'avoir faim, il sera content de penser que l'un de ses semblables, un ouvrier laborieux comme lui, est à l'abri de cette souffrance.

Chacun fut frappé de surprise. Les mineurs, encore sous le charme de l'éloquence de l'étranger, gardèrent le silence.

— C'est un pauvre jeu d'esprit que de défigurer ainsi les paroles d'un homme, reprit l'orateur. Je voulais dire simplement que ce n'est pas en regardant manger les autres que l'on se sauve soi-même de la famine ; il suffit de la moindre parcelle de bon sens pour comprendre cela, n'est-ce pas, messieurs ?

— Oui, oui, répondirent les ouvriers.

— Monsieur Johnson, dit Chubb à l'agent électoral, en jetant sur Félix un regard foudroyant, personne chez moi ne vous ôtera la parole. Il y a d'autres tavernes à Sproxton ; ceux qui ne voudront pas vous entendre peuvent y aller.

— Très-bien, dit Félix en prenant sa casquette ; il voyait clairement que son opposition ne servirait qu'à exciter du tumulte.

Resté maître du terrain, l'agent électoral continua de faire un pompeux éloge d'Harold Transome, l'ami, le soutien des mineurs de Sproxton. Il excita contre les whigs et les tories les passions haineuses de ses auditeurs, et termina en disant :

— Vous n'avez pas le droit de voter, mes amis, et c'est une honte. Mais vous pouvez au moins faire une démonstration en faveur de la bonne cause ; vous pouvez jeter vos chapeaux en l'air et crier : « Hourrah pour Transome ! Vive Transome ! » Si vous perdez à cela une journée, ne le regrettez pas, on vous en tiendra compte, et largement. Rappelez-vous d'ailleurs que, en élevant la voix pour Tran-

some, vous réclamez l'augmentation de vos salaires, l'extension de vos droits ; vous demandez à être délivrés de ceux qui se nourrissent des sueurs et du sang du peuple.

Pendant ce temps, Félix reprenait, plein de tristesse et d'amertume, le chemin de Treby. « Toutes mes espérances sont renversées, pensait-il ; cet homme donnera de l'argent aux mineurs, ils boiront double et pas un d'eux ne viendra au rendez-vous de samedi. Et dire que ces misérables manœuvres se font au nom d'un candidat radical ! » En se livrant à ses réflexions, il entrait dans le parc de sir Maximus Debarry, qui formait le chemin le plus court pour regagner sa demeure ; la nuit était venue, et les pâles rayons de la lune éclairaient faiblement la campagne. Tout à coup son pied heurta contre un objet qui attira son attention ; c'était un portefeuille de cuir fermé par un ruban cacheté. A un mètre environ de distance, le jeune homme aperçut, au milieu de l'herbe, un carnet dont la poche s'était ouverte en tombant, et avait laissé échapper une petite chaîne d'or longue de quatre pouces, à l'extrémité de laquelle pendaient un cachet et différentes autres bagatelles. Félix considérait sa trouvaille d'un air irrésolu, se demandant ce qu'il en allait faire. Un moment il eut la pensée de la remettre entre les mains du concierge de Treby Manor, car il se souciait peu d'entrer en relations avec l'orgueilleux maître du domaine ; mais le portefeuille contenait peut-être des papiers importants, et il n'était pas sûr qu'il appartînt à la famille Debarry. Le jeune homme se détermina enfin à prier M. Lyon de se charger de cette affaire ; dans ce but, il se rendit à Malthouse-Yard et attendit patiemment que les prières du soir fussent terminées. Dès que le ministre entra dans le vestiaire, il se hâta de l'y rejoindre ; mais il ne l'y trouva pas seul : le bon Rufus et l'un des diacres de la congrégation, l'épicier Nuttwood, causaient ensemble avec une grande vivacité.

— Il faut y prendre garde, disait Nuttwood ; notre frère Kemp pourrait amener un schisme parmi nous, bien que maintenant nous ayons une chapelle. L'esprit tentateur le pousse à demander des chants et de la musique, parce qu'il a une belle voix et qu'il recherche les louanges des hommes.

M. Lyon allait entamer une longue dissertation sur le caractère dangereux de ces arts réprouvés, mais, remarquant l'impatience de Félix, il se contenta de répondre :

— Nous nous reverrons demain, et nous aviserons au parti que nous devons prendre pour soumettre ces esprits indociles. Que Dieu soit avec vous, frère Nuttwood !

Dès que l'épicier fut parti, Félix tira de sa poche le portefeuille et le carnet, qu'il tendit à M. Lyon.

— J'ai trouvé, dit-il, ces objets dans le parc de sir Maximus Debarry ; ils appartiennent sans doute à Sa Grâce ou à quelque lord résidant au château. Je n'ai nulle envie de les rendre moi-même ; ces nobles seigneurs jugeraient à ma mise que je suis pauvre et m'offriraient sans doute de l'argent. Seriez-vous assez bon pour écrire à Treby Manor et demander qu'on envoie prendre ce portefeuille ?

— Attendez, dit le ministre, le carnet est ouvert ; peut-être y découvrirons-nous le nom de son possesseur.

Comme il ouvrait le petit livre, la chaîne d'or s'en échappa de nouveau. M. Lyon la considéra quelques instants avec attention, puis ses mains tremblèrent ; il pâlit, et un mouvement convulsif contracta ses traits.

Félix fut surpris de l'agitation du ministre ; mais il avait trop de délicatesse pour paraître la remarquer.

— Vous êtes accablé de fatigue, monsieur, dit-il ; excusez-moi de vous avoir importuné de la sorte un dimanche, quand vous avez prêché trois sermons.

Le vieillard demeura silencieux pendant quelques instants ; enfin, surmontant son trouble :

— C'est vrai, les forces me manquent. Je viens de voir un nom... un nom qui a rouvert d'anciennes blessures. Ne craignez rien, mon ami, vous pouvez me confier ces objets ; j'écrirai dès demain au château. Donnez-moi le bras jusque chez moi, ajouta-t-il après avoir enveloppé dans son mouchoir le portefeuille et le carnet ; je ne me sens pas bien.

La porte de la maison était déjà ouverte, car Lyddy attendait le retour de son maître. Félix, comprenant que le ministre souhaitait d'être seul, le quitta aussitôt, et M. Lyon entra dans la cuisine, où il avait l'habitude tous les dimanches de se délasser en fumant des fatigues de la journée. Esther, qui redoutait l'odeur du tabac, se retirait de bonne heure dans sa chambre ; mais, ce soir-là, elle avait attendu l'arrivée de M. Lyon.

— Père, vous êtes malade ! s'écria-t-elle en le voyant s'avancer d'un pas chancelant vers son fauteuil.

— Non, ma chère enfant, répondit-il d'une voix faible, tandis qu'elle lui ôtait son chapeau et le regardait avec anxiété ; ce n'est que de la fatigue.

— Laissez-moi vous débarrasser de ces objets, dit Esther. Et elle se disposait à prendre le paquet que le ministre tenait à la main.

— Ce sont des papiers que je dois examiner, reprit-il en retenant le mouchoir. Vous pouvez aller vous coucher, Lyddy.

— Je n'irai pas, monsieur ; si jamais homme parût toucher à sa dernière heure, c'est vous en ce moment.

— Quelle folie! répondit Esther d'un ton fâché. Retirez-vous, Lyddy, puisque mon père le désire ; je resterai avec lui.

Cette conduite, toute nouvelle chez sa jeune maîtresse, frappa Lyddy de surprise ; elle prit sa chandelle en silence et sortit de la chambre.

— Allez aussi vous reposer, ma chérie, dit M. Lyon avec tendresse. Vous avez l'habitude de remonter chez vous de bonne heure ; pourquoi veillez-vous si tard aujourd'hui?

— Je veux vous servir votre potage et rester avec vous, père. Me croyez-vous donc une si méchante fille que je n'aime à rien faire pour vous ! ajouta-t-elle avec un triste sourire.

— Qu'est-il donc arrivé, enfant? Vous êtes ce soir la vivante image de votre mère, dit le vieillard. Des larmes s'échappèrent de ses yeux ; la jeune fille, qui s'agenouillait pour prendre le potage, s'arrêta et lui demanda d'une voix émue :

— Elle était bonne, ma mère?

— Oui, mon enfant. Elle n'a pas repoussé mon affection, dédaigné mon amour. Elle m'aurait pardonné, si l'excès même de ma tendresse m'avait rendu coupable envers elle. Et vous, Esther, sauriez-vous aussi pardonner?

— Père, je n'ai pas été pour vous une bonne fille; mais je veux l'être, je le serai, dit-elle en posant sa tête sur les genoux de M. Lyon.

Il la baisa au front.

— Montez à votre chambre, ma chérie ; j'ai besoin d'être seul.

Quand Esther, avant de s'endormir, repassa dans son esprit les petits incidents survenus entre elle et son père pendant cette journée, il lui sembla qu'une phase nouvelle commençait dans sa vie. Pourtant elle ne voulait pas s'avouer qu'elle cédât aux remontrances de Félix. Son cœur était plein de ressentiment lorsqu'elle se rappelait la rudesse de ses paroles, et elle se promettait de l'éviter autant que possible.

Le lendemain, une lettre de M. Lyon annonçait à sir Maximus Debarry que différents objets, trouvés dans le parc de Treby Manor, avaient été portés chez le ministre, qui les tenait à la disposition du propriétaire, pourvu qu'il justifiât de ses droits. Le portefeuille appartenait effectivement au baronnet et contenait d'importants papiers de famille ; il avait été perdu la veille, avec la chaîne et le carnet, par un serviteur de confiance, nommé Christian.

Tandis que sir Maximus se réjouissait de rentrer en possession de documents dont la perte lui avait causé une vive inquiétude, M. Lyon était assis plein d'agitation dans son cabinet. Il ouvrit un petit tiroir de son bureau, et en tira un médaillon ovale pour le comparer à celui qui pendait à la chaîne d'or. Le revers de chacun d'eux portait le

même emblème : des mains jointes entourées de myosotis; sur tous deux étaient gravées des lettres d'or qui se détachaient d'un fond d'émail bleu. Le nom de *Maurice* se lisait sur le médaillon pris dans le tiroir, celui d'*Annette* sur l'autre. M. Lyon examina ensuite le carnet, les feuillets paraissaient avoir été remplacés nouvellement, et ne contenaient que des notes insignifiantes dont l'écriture ne ressemblait en rien à celle des lettres que la mère d'Esther lui avait confiées. Sur la couverture était gravé le nom de *Maurice Christian*, près duquel M. Lyon crut en distinguer un autre qui semblait effacé à dessein.

En faisant cette recherche, le ministre obéissait à la voix sévère de sa conscience qui lui reprochait d'avoir caché à Esther qu'elle n'était pas sa fille et de s'être arrogé sur elle une autorité usurpée. Il ne connaissait ni l'histoire, ni le caractère du premier mari d'Annette; cet homme n'avait-il pu tromper la pauvre femme, semer le bruit de sa mort afin de se dégager d'un lien devenu gênant? M. Lyon se vit déjà en présence du père d'Esther, et une sueur froide passa sur son front. Peut-être était-ce un gentleman en visite chez les Debarry. Rien ne saurait rendre l'angoisse avec laquelle le vieillard se disait à lui-même :

— L'enfant n'aura aucun regret de quitter cette pauvre demeure, et je paraîtrai coupable à ses yeux.

Un coup rudement frappé à la porte le fit tressaillir.

— Monsieur, dit Lyddy, c'est un beau gentleman de Treby Manor qui demande à vous parler. Mon Dieu! que vous êtes pâle! Je vais lui dire que vous êtes trop malade pour le recevoir.

— Qu'il entre! répondit M. Lyon.

Un homme vêtu de noir parut à la porte. Le ministre fit un effort suprême pour se soulever à demi et indiquer un siége à l'inconnu.

— Je vous apporte, monsieur, une lettre de sir Maximus Debarry, dit l'étranger.

M. Lyon l'ouvrit d'une main tremblante et la tint à la hauteur de ses yeux, de manière à cacher son visage. Elle était ainsi conçue :

«Monsieur, vous m'avez fait l'honneur de m'apprendre que vous avez entre les mains un portefeuille trouvé hier dans mon parc; ce portefeuille m'appartient. Il a été perdu par un de mes domestiques, celui-là même qui vous remettra ce billet, et qui de plus est propriétaire du carnet et de la chaîne d'or...... »

Le ministre détourna ses yeux de la lettre pour les fixer sur le porteur. Un domestique! Il fallait redoubler de prudence et ne hasarder légèrement aucune parole, car l'avenir d'Esther était en jeu. M. Lyon acheva de lire le message, puis il ajusta lentement ses lu-

nettes pour mieux examiner l'homme dont le sort était peut-être lié au sien d'une façon si étrange et si terrible.

— Voici le cachet qui a servi à sceller le ruban, dit le serviteur de sir Maximus.

M. Lyon rapprocha le cachet de l'empreinte marquée sur la cire.

— C'est exact, monsieur, je vais vous remettre le portefeuille.

Christian se leva pour le prendre et ajouta d'un air d'insouciance :

— Les autres objets, l'agenda et la chaîne, sont à moi.

— Vous vous nommez alors ?

— Maurice Christian.

Le ministre sentit à cette réponse comme une secousse électrique.

— Et vous n'avez pas d'autre nom ? reprit-il avec plus d'impétuosité que de prudence.

— Que voulez-vous dire ? répliqua Christian d'un ton sec.

— Soyez assez bon pour vous rasseoir un moment.

— Monsieur, dit l'envoyé de sir Maximus qui avait recouvré son sang-froid, si vous voulez me rendre ces objets, vous me ferez plaisir, mais j'aimerais mieux y renoncer que d'être retardé.

— Je ne vous retiendrai pas beaucoup. Depuis combien de temps êtes-vous en possession de cette chaîne?

— Oh ! depuis plus de vingt années, répondit Christian.

— Vous avez été en France et en Allemagne ?

— J'ai visité la plupart des pays du continent.

— Ayez l'obligeance d'écrire votre nom, ajouta M. Lyon en trempant une plume dans l'encre et en la lui présentant. Il voulait savoir s'il ne reconnaîtrait pas dans l'écriture de son visiteur celle du mari d'Annette.

Christian fut surpris de la demande du ministre, mais décidé à ne pas se compromettre :

— Avant de consentir à ce que vous désirez, répliqua-t-il en regardant fixement le vieillard, je voudrais au moins connaître vos raisons. Doutez-vous que ces objets m'appartiennent ? Dans ce cas je vous dirai que le médaillon renferme une boule de cheveux bruns, et porte sur l'une de ses faces, deux mains entrelacées, sur l'autre, le nom d'Annette. Maintenant, monsieur, que vous faut-il de plus ?

Le regard froid, le ton provoquant qui accompagnèrent ces paroles ôtèrent à M. Lyon toute sa résolution. Comment répondre à un semblable discours par la délicate confidence d'un passé douloureux ? Si cet homme était le père d'Esther, un mot prononcé à la hâte pouvait avoir pour elle des conséquences terribles et irremédiables.

— C'est vrai, monsieur, répondit-il, vous m'avez donné toutes les explications que j'étais en droit d'attendre. Je n'ai pas de motifs

suffisants pour refuser plus longtemps de vous rendre ce qui vous appartient.

— Très-bien, monsieur, je vous remercie, reprit Christian qui avait observé le ministre avec attention.

Il sortit d'un air dégagé, laissant M. Lyon en proie aux perplexités les plus pénibles. Comment découvrir la vérité, comment savoir si un lien fatal n'attachait pas la destinée d'Esther à celle de cet homme ?

Cependant le serviteur de sir Maximus reprenait à grands pas le chemin de Treby Manor. « Ce vieux bonhomme de ministre, pensait-il, avait certainement quelque chose en tête pour me faire ces questions. Il doit s'agir de quelque secret de Bycliffe. Mais Bycliffe était un gentleman, quel rapport a-t-il pu avoir avec ce prêcheur aux habits râpés ? »

ÉMILE JONVEAUX.

La fin au prochain numéro.

UNE COLONIE FRANÇAISE

LE GABON

Revue maritime et coloniale. — P. Du Chaillu. Voyages et aventures dans l'Afrique équatoriale. — Le Tour du Monde.

Les savantes explorations dont le Gabon a été l'objet dans ces dernières années de la part des officiers que notre marine entretient sur la côte d'Afrique, les curieuses excursions cynégétiques de M. du Chaillu, et, en dernier lieu, les récits de M. Burton, ont fixé de nouveau l'attention du public sur ce pays peu étudié. On ne connaît parfaitement bien du Gabon que ses côtes; et quoique plusieurs des explorateurs dont nous parlons aient remonté quelques-uns des cours d'eau qui viennent se jeter dans le vaste estuaire qu'abritent nos couleurs, on ne saurait prétendre que ce soit une contrée dont la description ne laisse plus rien à désirer.

Notre établissement au Gabon ne date que de quelques années. En 1839, ce n'était encore qu'un grand foyer de traite où nulle nation n'avait songé à s'établir, malgré les nombreux avantages attachés à sa position centrale comme point de ravitaillement pour des escadres et les bénéfices offerts par le commerce avec l'intérieur. Mais, dans le courant de cette même année, en février, apparut enfin le pavillon qui devait se substituer au noir et sanglant étendard des négriers; il flottait à la corne du *Nisus*, commandant Montagniès de la Roque et à celle de la *Malouine*, commandant Édouard Bouët. L'un des objets de l'expédition de ces officiers était d'obtenir des chefs gabonnais, Kringer et Manuel, son fils, auteurs de pillages com-

mis sur deux de nos bâtiments marchands, la portion d'indemnité que le chef de notre station leur avait fixée.

Arrivé le 13 au soir devant l'entrée du Gabon, M. Bouët y mouilla, pensant judicieusement qu'il se trouvait dans la position la plus favorable pour user du meilleur moyen de s'emparer des deux chefs, qui avaient l'habitude, dès que paraissait un navire de commerce, de se rendre à son bord pour s'offrir comme courtiers. Le capitaine Bouët mit cette coutume à profit; il se transforma en troqueur, et pour que rien ne manquât à la réussite de son entreprise, il fit armer en guerre trois de ses canots et les envoya, à la faveur de la nuit, s'embusquer sous les terres du cap Clara. Ce qu'on avait prévu arriva à la pointe du jour : trois embarcations sortirent de la rivière, se dirigeant sur la *Malouine ;* mais les deux chefs noirs, toujours sur leurs gardes, n'étaient pas à un demi-mille au large lorsqu'ils s'aperçurent qu'ils avaient affaire à un bâtiment de guerre; ils virèrent alors de bord et reprirent la direction de la côte à force de voiles et de rames. En ce moment, les canots de la *Malouine*, sous le commandement de M. Bouët, apparurent tout à coup, et appuyèrent aux trois pirogues une chasse générale, dans laquelle l'une d'elles seulement fut capturée ; les deux autres ne durent leur salut qu'à la promptitude de leur fuite au milieu des brisants. Cette prise était du reste la plus importante, puisqu'elle mettait entre les mains de nos marins Manuel et six noirs, dont trois étaient des habitants influents du village de ces chefs.

Ces noirs mis aux fers à bord de la *Malouine*, le bâtiment appareilla et mouilla le soir même, 14 février, sur la rive gauche du Gabon, devant Saint-Thomé, village soumis au roi Denis. Le capitaine Bouët alla aussitôt annoncer son importante capture à ce chef, depuis longtemps notre allié, et le pria d'envoyer le prince, son frère, homme actif et sûr, sommer Kringer, père de Manuel, de livrer immédiatement trois mille bûches d'ébène et mille livres d'ivoire, et signifier en même temps à tous les chefs de la rive droite, qu'ils étaient en état de blocus et qu'ils eussent à cesser sur l'heure tout commerce avec les bâtiments mouillés sur leur côte. Le frère du roi Denis s'acquitta de cette mission qui répandit naturellement l'effro parmi les indigènes, et particulièrement parmi ceux qui reconnaissaient Kringer pour chef. Dans l'espoir d'obtenir la liberté de Manuel, et, avant tout, d'éviter la guerre dont on les menaçait, ces noirs se rendirent sur les bords de la rivière Moondah, et se mirent à transporter, à dos, à travers des bois dépourvus de chemins, et pendant une distance d'environ quatre lieues, toute l'ébène que leurs chefs y avaient fait débiter ; le reste suivit de près.

Cette petite expédition eut surtout cet avantage, qu'elle fit con-

naître le pays et ses habitants ; et comme à cette époque nous cherchions sur la côte un refuge pour nos bâtiments, l'idée vint tout naturellement de s'établir au Gabon. Soumis au ministre de la marine par M. Montagniès de la Roque, chef de la station de la côte d'Afrique, ce projet reçut son approbation ; et en 1842, un traité fut passé avec les chefs Louis et Quaben, de la rive droite de l'estuaire, pour l'acquisition d'un terrain, et bientôt un blockhaus, entouré de fortifications passagères, consacra notre souveraineté sur les lieux désignés.

Mais le Gabon était, alors comme aujourd'hui, occupé par plusieurs peuples divisés de langage et d'intérêts, et notre possession n'était ratifiée que par les M'Pongos, qui sont les moins nombreux et les moins puissants de ces peuples. Cette considération, qui impliquait l'idée de possibilité d'établissement auprès de nous d'une autre nation européenne, détermina le gouverneur du Sénégal à passer, en avril 1844, avec les chefs principaux les deux rives, un nouveau traité qui assura dès lors notre souveraineté sur toutes les terres, îles, presqu'îles, etc., que baignent le Gabon et ses affluents. Les quelques chefs, sans importance d'ailleurs, qui ne souscrivirent pas alors à ce traité, y accédèrent plus tard dans une série de traités particuliers conclus avec M. Darricau, lieutenant de vaisseau. Le dernier est celui fait le 1er juin 1862 entre M. le contre-amiral baron Didelot d'une part, et le roi ainsi que les principaux chefs du cap Lopez et de la rivière Nazaré, et qui étend dans le snd notre souveraineté jusqu'à ce cap.

I

On s'intéresse médiocrement, en France, à l'extension de nos domaines d'outre-mer ; notre commerce maritime, il est vrai, a toujours été si peu important et l'émigration si restreinte, que le gouvernement lui-même se soucie peu d'agrandissements qui sont pour lui plutôt une cause de dépenses qu'une source de profits. Mais lorsqu'on a planté son pavillon sur un sol sauvage, pour un motif quelconque, et pris en tutelle les races qui l'habitent, il est toujours aussi difficile de fixer les frontières du territoire sur lequel on s'établit, que de déterminer nettement les points où commence et finit le protectorat. Pour sortir des embarras que cette situation fit bientôt naître au Gabon, il était nécessaire d'acquérir une connaissance aussi exacte que possible du pays : tâche malaisée, car le Gabon, comme tous les sols vierges du contact européen, n'était pas seulement défendu par sa flore et sa faune, il l'était encore par les barbares cou-

tumes de ses habitants. Tout ce qu'en avaient vu les blancs, en 1846, s'arrêtait à peu de distance de la côte, au village Cabangoï, sur la rivière Como. Ce voile qui nous cachait notre bien, M. le contre-amiral Montagniès de la Roque, commandant la division des côtes occidentales d'Afrique, le déchira en donnant l'ordre à M. le lieutenant de vaisseau Pigeard, (aujourd'hui capitaine de vaisseau) de remonter le Gabon aussi haut qu'il lui serait possible.

L'estuaire gabonnais, nous l'avons dit, reçoit plusieurs cours d'eau, dont les principaux sont les fleuves Como et Rhamboé, formés eux-mêmes de rivières assez importantes. Ne pouvant les explorer tous, M. Pigeard choisit le fleuve Como, laissant à ses successeurs le soin d'achever sa tâche. Le 29 août 1846, en compagnie de M. Déchamps, ingénieur d'escadre, il montait sur un brick-goëlette, il quittait le mouillage du roi Denis et faisait voile vers ce village de Cabangoï qui avait été le terme des expéditions de ses devanciers. L'accueil qu'avaient rencontré les prédécesseurs de M. Pigeard, ne fit pas défaut aux nouveaux explorateurs, qui purent observer à loisir les divers spécimens des races répandues sur les rives gabonnaises, et qui sont, après les peuples du littoral, généralement appelés Gabonnais, les Bouloux, les Bakalais et les Pahouins, subdivisés eux-mêmes à l'infini.

Le premier personnage important avec lequel M. Pigeard se rencontra fut le chef And'on de l'île Nen'gué. Le pauvre homme, perclus de tous ses membres, était étendu sur une natte dans sa pirogue, et fit signe qu'il ne pouvait monter à bord. M. Pigeard le fit transporter sur le pont le plus doucement possible ; là, quelques cordiaux lui rendirent de la force, et l'on put entrer en conversation. And'on parut enchanté des procédés des voyageurs ; il leur dit que c'était près de son île que les Français venaient prendre leur eau douce, et que jusqu'alors ils ne lui avaient fait aucun présent. M. Pigeard eut égard à cette réclamation du vieux nègre, et lui fit un joli cadeau. And'on y répondit par quelques provisions, et demanda avec instance un pavillon français pour l'arborer sur son île, quand des bâtiments passeraient dans la rivière. On lui en promit un, et il prit congé du navire au bruit de l'artillerie.

M. Pigeard fut d'autant plus satisfait de la bienveillance de ce premier visiteur, que tous les chefs de cette partie de la rivière étaient loin de professer de semblables dispositions pour les Européens. Quelques-unes des peuplades des environs sont d'une férocité dont le massacre de l'équipage du canot du croiseur anglais *Lynn*, en 1838, avait donné la mesure. Le lendemain M. Pigeard atteignit Cabangoï. Depuis leur départ, jamais les voyageurs n'avaient rencontré autant d'aisance et d'apparence de bien-être que dans ce village,

dont les maisons sont construites et alignées avec régularité, dans une direction perpendiculaire à la rive; une longue plantation de bananiers et de cocotiers, qui s'étend derrière chaque file de maisons, en les couvrant d'ombre, vient finir au bord de l'eau, où elle marie ses larges feuilles à celle des palétuviers. M. Pigeard trouva le roi souffrant; son indisposition ne l'empêcha cependant pas de recevoir cet officier. Après l'avoir assuré des dispositions amicales des Français pour tous les peuples de la rivière, M. Pigeard lui fit quelques cadeaux ; et, profitant de l'impression de plaisir qui se peignait sur ses traits, il lui dit qu'il avait compté sur lui pour avoir un guide qui le conduisît un peu plus loin, car ceux qu'il avait emmenés, effrayés par la réputation détestable des noirs du haut Como, se refusaient à dépasser Cabangoï. Le roi fit tous ses efforts pour dissuader M. Pigeard d'exécuter son projet, en répétant à son tour qu'à un mille de son village, il ne pouvait répondre des dispositions des indigènes. Sans perdre plus de temps à vaincre la résistance de ce chef, M. Pigeard se rembarqua, et fit appareiller. Les noirs qui l'avaient guidé jusque-là étaient frappés de stupeur. Voyant qu'ils se consultaient du regard, M. Pigeard leur proposa de les laisser à Cabangoï, en les plaisantant sur leur prétendue bravoure, ce qui piqua leur amour-propre.

— Eh bien! s'écria le plus jeune des trois en se levant avec un geste expressif, j'irai, et quand nous serons attaqués, tu verras que D'Joumba sait se servir d'un fusil !

Les deux autres, saisis de honte, imitèrent cet exemple. Pour ne pas leur laisser le temps de se démoraliser de nouveau, M. Pigeard profita d'une heure de flot qu'il lui restait encore pour s'éloigner et aller jeter l'ancre à une certaine distance de Cabangoï, auprès du village bakalais de Dom'bia. A cet endroit la rivière a près d'une encâblure de large, mais des arbres gigantesques l'encaissent tellement qu'elle paraît à peine en avoir la moitié. Aussi M. Pigeard crut-il devoir prendre toutes les précautions que commandaient les circonstances ; les armes furent chargées et tenues sous la main. La surveillance des sentinelles était d'autant plus facile à exercer que le sommeil était moins facile qu'on ne pourrait le croire. Bien que les explorateurs se trouvassent alors en plein désert, un vacarme étourdissant, particulier aux fleuves des contrées tropicales, et qu'un puissant écho doublait encore, ne cessait de retentir. C'étaient les cris des perroquets et des oiseaux de proie qui passaient au-dessus du fleuve par bandes innombrables ; ceux des singes, qui parcouraient les cimes touffues, et ce murmure confus qui est à la fois celui du courant, des poissons qui viennent humer l'air à la surface de l'eau, et de millions d'insectes qui bourdonnent dans les feuilles. A ce tapage s'ajoutaient les

rugissements des bêtes féroces, le bruit que faisaient en entrant dans l'eau les lourds hippopotames, et les plaintes lugubres des caïmans, qui sillonnaient les hautes herbes. Les voyageurs n'eurent heureusement pas d'autres visites que celles des oiseaux de nuit attirés par le fanal d'habitacle, et qui s'enfuyaient bien vite, effrayés des hôtes étranges qui venaient habiter près d'eux.

Quand l'équipage du brick se fut reposé, c'est-à-dire vers minuit, son commandant donna l'ordre du départ, et le navire s'avança sans aucun accident jusqu'à environ douze milles plus loin. Dans ce trajet le brick passa devant plusieurs villages que signalèrent seuls les hurlements des chiens ; vers cinq heures du matin, il était près d'un affluent assez large, circonstance qui fit hésiter un moment sur la route à tenir et engagea à mouiller.

On était à cette heure de la nuit où les bruits de la nature font un instant trêve devant l'approche du jour ; la chaîne du navire, en filant avec fracas, éveilla jusque dans leurs profondeurs les échos des deux rives. Presque aussitôt la forêt retentit de cris humains qui se répétaient à une grande distance ; et un moment après, on entendit des pas et des voix d'hommes sur la rive, qui engagèrent le commandant de l'expédition à faire faire bonne veille en attendant le jour, qui ne tarda point, et qui permit d'apercevoir sur la rive gauche du fleuve une quantité de noirs armés. L'allure de ceux-ci n'avait rien de très-rassurant. Dès qu'ils purent entrer en communication avec le brick, ils interpellèrent les voyageurs avec véhémence, les accusant d'être des Bouloux, venus pour leur faire la guerre ; en même temps de nouveaux cris se transmettaient dans la forêt, et le nombre des hommes augmentait. M. Pigeard recommanda le plus grand silence aux deux guides bouloux dont la présence à bord ne pouvait produire qu'un très-mauvais effet, et il appela Sam, son pilote m'pongo, qui, plus mort que vif, se tenait dans la cale.

— Fais comprendre à ces hommes que nous sommes des blancs qui venons les visiter avec les dispositions les plus amicales, lui dit-il, et pour leur faire des présents ; engage-les à envoyer un des leurs à bord ; la manière dont il sera traité fera cesser toutes les appréhensions.

Sam transmit le désir du commandant aux sauvages, qui se consultèrent en tumulte. Enfin, sous la teinte brune imprimée par le soleil sur le visage des explorateurs, les noirs distinguèrent la peau blanche de nos compatriotes, et une pirogue, dix fois expédiée et dix fois rappelée, accosta le brick. Un verre d'eau-de-vie établit la confiance de l'audacieux qui se dévouait ainsi, et bientôt après, quelques cris qu'il jeta aux siens firent disparaître tous les soupçons.

A l'étonnement stupide qui se manifestait sur les physionomies,

aux investigations de chacun pour s'assurer que les vêtements des Européens n'étaient pas leur peau elle-même, ceux-ci virent bien vite qu'ils étaient les premiers de leur race qui pénétraient jusqu'à cet endroit de la rivière. Quelques bouteilles vides, des grains de verroterie et de petits morceaux d'étoffe distribués à propos, eurent bientôt capté l'affection de tous. Le roi du village, Calécouani, avait suivi ses sujets. M. Pigeard lui fit un cadeau, en lui disant que désormais il devait s'attendre à voir de temps en temps des blancs chez lui ; qu'il ne fallait plus douter de leurs intentions, mais leur faciliter au contraire le passage de la rivière, et, qu'à ces conditions, il aurait toujours à se louer d'eux. Sam, dont jusqu'à Cabangoï on avait suspecté les traductions, était depuis lors tellement talonné par la peur, qu'il enchérissait au contraire sur le texte qui lui était donné, afin de mieux s'assurer des bonnes dispositions des naturels ; il devint même ami si intime avec Calécouani, qu'ils convinrent de se rendre fétiche pour fétiche. En conséquence, une amande de noix côla fut coupée et partagée entre eux ; puis un tiers pratiqua au bras de chacun une légère incision, de manière à faire venir le sang, et les deux amandes y furent réciproquement trempées. Alors Calécouani, levant son bras en l'air et prenant une pose théâtrale, prononça à peu près ces mots : « Puissent tous les malheurs et la mort fondre sur moi et les miens, s'il est fait par nous le moindre mal au plus petit des tiens ! » Sam répondit par un discours semblable ; tous deux mâchèrent l'amande qu'ils tenaient à la main ; la crachèrent chacun sur le bras de son partner ; les deux blessures furent frottées l'une contre l'autre, et une large libation d'eau-de-vie consacra les serments échangés. M. Pigeard profita de ce moment d'effusion pour demander comme guide à Calécouani, son fils Ouemba, jeune garçon à la mine intelligente, le même qui s'était dévoué le premier à venir à bord malgré les clameurs des siens. Il l'accorda avec quelque difficulté, et seulement quand on l'eut assuré qu'on n'irait pas à plus d'une marée.

Pendant que Calécouani recommandait son fils à Sam, le brick appareilla, et à onze heures il partait, remorqué par ses embarcations qu'aidait le retour du flot. Mais à peine s'était-on remis en route, qu'Ouemba, se repentant sans doute de son premier mouvement, se laissa glisser dans une pirogue et disparut. L'eau-de-vie, cet argument irrésistible chez les sauvages, se trouvait en abondance à bord du bâtiment ; une bouteille de cette liqueur offerte au père vainquit toutes les résistances du fils, qui retourna près de M. Pigeard.

D'autres difficultés attendaient l'exploration. A un mille environ du village de Calécouani (Noumbé), le fond du fleuve, qui jusqu'alors s'était maintenu à trois brasses, descendit brusquement à une, et

le bâtiment s'échoua. Le résultat de cet événement fut qu'en un instant plusieurs pirogues des villages voisins se dirigèrent sur le navire : à leur empressement et aux cris des noirs qui les montaient, il était certain que ceux-ci connaissaient la mésaventure des voyageurs, et sans doute se préparaient-ils à les piller quand une ancre à jet remit heureusement le brick à flot. Lorsque le navire fut déséchoué, l'une de ces pirogues, plus hardie que les autres, accosta, et, ceux qui la montaient, ayant fait comprendre qu'il y avait beaucoup de bancs dans la rivière, M. Pigeard prit comme pilote un de ces noirs, qui prétendait pouvoir les indiquer, comptant au besoin s'en servir comme otage, si des dispositions malveillantes venaient encore à se manifester sur le passage du bâtiment.

Le noir n'avait pas menti en peignant la navigation du fleuve comme très-mauvaise; il se rétrécissait tellement, que le brick, tout maniable qu'il fût, était souvent lancé avec violence, par le courant, sur les bords, et que ses vergues s'engageaient de temps en temps dans les palétuviers : une fois surtout, il y donna avec une telle violence, que la mâture faillit se briser, et il fallut une heure pour dégager le gréement d'une multitude de grosses branches qui y étaient entrelacées d'une manière inextricable. Cet accident fut le dernier, et l'on arriva sans encombre à Dönia. Là, le pilote affirma que les bancs allaient se multiplier, et la rivière devenir si étroite, qu'il serait impossible de diriger le navire dans ses nombreuses sinuosités. Il ajouta qu'en trois heures un canot pourrait atteindre un endroit où les avirons toucheraient les bords. M. Pigeard fit mouiller; mais, dans la crainte d'être la dupe de quelque mensonge, comme à Cabangoï, il résolut d'employer à s'en assurer les deux heures et demie de flot qui restaient encore. Les seize hommes d'équipage furent répartis entre le brick, qui resta confié aux soins de M. Deschamps, et le canot, que M. Pigeard fit armer en guerre, et sur lequel il s'embarqua avec Ouemba et D'Joumba. Entraînée par un fort courant et huit vigoureux rameurs, l'embarcation remonta rapidement la rivière, et arriva bientôt devant le village de Pendangoï. Aussitôt D'Joumba se mit à hurler sur un ton de fausset des paroles inintelligibles, qui restèrent d'abord sans réponse; puis un colloque s'établit, et, au détour d'un coude, les voyageurs se trouvèrent tout à coup au milieu d'une population de quatre cents individus environ. M. Pigeard demanda immédiatement le chef du village. Pendant qu'il attendait, plusieurs pirogues entourèrent le canot, et des hommes armés accoururent, montrant sur leur visage autant d'étonnement que d'indécision sur la conduite à tenir. Un morceau d'étoffe, maladroitement déployé, excita au dernier point la convoitise générale, et cent bras s'élevèrent pour le prendre, accompagnés

d'effrayantes vociférations. Le roi arriva sur ces entrefaites; les dispositions changèrent, et la population se calma. M. Pigeard lui fit quelques présents qui l'enchantèrent; et, comme preuve de son bon vouloir pour les blancs, il demanda un papier certifiant qu'il avait été visité par les Français.

Après s'être remis en marche, le canot atteignit, au bout de trois quarts d'heure, un autre village nommé Gango, peuplé de Bakalais et presque aussi considérable que le précédent, et dont le roi, Diam'gani, fit également un excellent accueil aux explorateurs. Ces derniers tenaient à trouver des obstacles plus réels que ceux rencontrés jusque-là; mais la nuit était faite, et le canot avait une peine infinie à se frayer un passage à travers les pirogues qui l'entouraient. Diam'gani insistait d'ailleurs très-chaleureusement pour dissuader M. Pigeard de pousser plus loin, en lui disant qu'après son village, il ne rencontrerait que des Pahouins, race dont la férocité était fort connue. Malgré son vif désir d'entrer en communication directe avec ces peuplades, le chef de la petite expédition dut envisager les conséquences possibles d'une course plus longue dans une rivière qui n'avait plus que vingt-cinq mètres de large. Ce qu'il eût pu tenter de jour, en prodiguant les cadeaux, la prudence le lui interdisait dans l'obscurité, à moins de s'exposer à des coups de fusil, qui, en blessant ses hommes, lui auraient causé de sérieux embarras; aussi, après s'être avancé encore d'un demi-mille, pour montrer aux pirogues qu'il tenait peu de compte de leur manifestation, il revint sur ses pas pour effectuer son retour à bord du brick qui, peu de jours après, jetait l'ancre dans l'estuaire.

Le but était atteint; car, indépendamment des observations que M. Pigeard avait pu faire sur les mœurs de peuples dont nous étions appelés à devenir les tuteurs, son ouvrage présentait les résultats suivants : 1° un canevas hydrographique du bassin intérieur du Gabon; 2° l'exploration générale de l'affluent central Como jusqu'à ses limites accessibles, dix lieues plus haut que le point considéré comme infranchissable; 3° la consolidation des liens d'amitié qui unissaient la France aux principaux chefs de la rivière jusqu'à Cabangoï, et la formation, avec ceux auxquels nous étions totalement étrangers, de relations qui allaient désormais nous assurer un bon accueil partout; 4° enfin, l'appréciation des ressources de tous genres que présente le haut pays, et de celles que notre commerce y exploite aujourd'hui.

Cette exploration, si fructueuse à tant de points de vue, n'a pas été la dernière. L'œuvre inaugurée par M. Pigeard a été continuée depuis. En 1853, MM. Baudin et Bouët pénétrèrent plus loin encore et arrivèrent jusqu'aux villages du peuple pahouin, assis sur le ver-

sant du premier plan de la chaîne de montagnes de Cristal. En 1858, une troisième expédition eut lieu jusqu'à cinquante milles de l'estuaire, où l'*Oise*, ancienne corvette de charge, fut installée pour servir d'avant-poste et de refuge aux commerçants. Enfin, en 1860, accompagné de deux officiers amateurs de nouveautés, M. le chirurgien de marine Touchard put résoudre le problème de l'origine de la Como. On sait maintenant qu'elle prend sa source dans les monts de Cristal.

Ce même officier a également décrit l'un des plus vastes affluents de la Como : la rivière Boghoé, issue des mêmes montagnes. Ses rives sont habitées par une population nombreuse qui, en raison de la quantité de produits qu'elle exploite, donne à cette rivière une grande valeur commerciale. Un intérêt analogue s'attache à une autre rivière qui vient se déverser sur la rive gauche de l'estuaire : le Rhamboé. Telle est du moins l'opinion de M. le lieutenant de vaisseau Serval, qui l'a remontée tout récemment, pour en faire l'hydrographie et étudier les mœurs de ses riverains. Il résulte de ses observations que les habitants de ces régions appartiennent aux races bakalaise, bouloue et pahouine, races évidemment destinées à supplanter, dans un avenir prochain, les Gabonnais ou M'Pongos aujourd'hui établis sur les bords de l'estuaire.

Ce refoulement des peuples du littoral par les peuples de l'intérieur, qui se remarque sur toute la côte d'Afrique, naît évidemment du besoin qu'éprouvent les populations éloignées de se rapprocher de nous, afin de se procurer les produits européens qui, généralement, n'arrivent à elles qu'à un prix élevé. Quoique ce mouvement ne s'opère que fort lentement, on ne saurait avoir de doutes sur son résultat [1]. En transportant un peuple chez l'autre, il amènera forcément la disparition de celui dont le territoire est limité par la mer. C'est ainsi qu'avant notre arrivée au Gabon, les M'Pongos ont détruit les Akoas, qui existaient avant eux. Le même sort était sans doute réservé aux Gabonnais, si nous n'eussions pas établi sur leur territoire le poste qui les protége. En revanche, les Bouloux et les Bakalais, arrêtés d'une part par les Gabonnais, et pressés de l'autre par les Pahouins, meurent étouffés dans un espace

[1] Les dernières nouvelles reçues du *Gabon* (juillet 1866) confirment ces prévisions. Elles annoncent qu'une députation de Pahouins de la rivière Como, est arrivée au chef-lieu de notre établissement et a été reçue à bord de la *Zénobie* par M. le contre-amiral vicomte Fleuriot de Langle, commandant de notre division navale. Cette députation est venue annoncer que les Pahouins avaient l'intention de quitter le pays qu'ils habitent pour se rapprocher de la mer, et qu'ils demandaient à faire un traité de commerce et d'amitié avec la France.

Reçus de la manière la plus affable par l'amiral, ils se sont rendus ensuite chez le chef de la mission française, pour lui demander d'accueillir dans ses écoles un certain nombre d'enfants de la peuplade, afin de les instruire.

qu'ils ne peuvent franchir. Nous ne croyons pas cependant que les Gabonnais soient à l'abri d'une destruction contre laquelle nos armes sont impuissantes, et où les précipitent infailliblement les vices et les coutumes barbares que leur ont léguées leurs pères. De plus, les M'Pongos sont peu nombreux. On n'en compte que trois mille, répartis sur la rive gauche de l'estuaire, dans les villages de Denis, de Petit-Denis, de Georges, de Duking et de François (île Coniquet), et sur la rive droite, dans ceux de Manuel-Kringer, Quaben, Louis, Glass, Toko, Prince-Glass, Boulaben, Tom-Lawson et Libreville.

Le type du M'Pongo est moins laid qu'on ne pourrait se le figurer. Le M'Pongo est grand et bien proportionné. Les saillies dessinées par les muscles lui donnent une apparence de force et de vigueur dont malheureusement sa paresse et son apathie l'empêchent de faire usage. Les mollets, au lieu d'être peu développés et placés très-haut, comme chez beaucoup de races noires, les Ouolofs, par exemple, sont bien dessinés, forts et bien placés; les pieds sont plats, mais le cou-de-pied est cambré; les mains, généralement petites et bien faites, sont parfaitement attachées; l'humérus est, comme chez tous les noirs, très-court proportionnellement aux os de l'avant-bras. Les yeux, loin d'être ronds et saillants, sont au contraire bien fendus et expressifs; le nez est peu ou point épaté; la bouche modérément fendue; les lèvres sont peu épaisses, jamais pendantes; les dents chez la majorité des individus, belles et bien rangées. La forme prognathe de la face est excessivement rare; la couleur en est plutôt bronzée que noire. La peau est fine et fraîche; les cheveux sont crépus ainsi que la barbe, qui manque d'ailleurs à presque tous les Gabonnais. Enfin la poitrine est large et vigoureusement musclée; le bassin bien développé et les hanches sont saillantes.

Le type des femmes est le même que celui que nous venons de décrire d'après les rapports de M. le chirurgien de marine Lestrille, et ne présente avec celui des hommes d'autres différences que celles qui sont inhérentes au sexe. Ainsi elles sont généralement de petite taille: leurs extrémités sont fines, délicates; quelquefois même les mains et les pieds se font remarquer par leur petitesse et le fini de leurs formes. Elles sont bien faites, quoique souvent elles aient un peu trop d'embonpoint. Tous ces avantages physiques sont malheureusement plus que compensés par une démarche lente et embarrassée, par un son de voix rauque qu'elles doivent à l'abus des liqueurs alcooliques, et surtout à la coutume qu'elles ont de comprimer leurs seins avec une ceinture, de manière à les affaisser graduellement, et enfin à les faire tomber.

La manière de se vêtir des M'Pongos est peu compliquée. Si l'on

excepte les grands traitants du pays qui, toujours en contact avec les Européens, en ont pris ce qu'ils ont pu de leurs habitudes et de leur costume. Les hommes portent tout simplement une pièce d'étoffe nouée aux hanches et tombant jusqu'aux pieds. Tout le haut du corps reste nu. Quelques-uns ont au cou des colliers de perles, et aux bras des bracelets de cuivre. Les cheveux sont coupés de diverses manières; quelquefois les M'Pongos se rasent une partie de la tête, et ne conservent que quelques touffes de cheveux qui figurent différents dessins. Les femmes ne sont guère plus vêtues que les hommes, si ce n'est qu'au lieu d'une pièce d'étoffe elles en portent deux, l'une qui descend jusqu'aux genoux, tandis que l'autre, qui recouvre la première, traîne sur le sol. Elles portent aux jambes et aux bras une série d'anneaux de cuivre qu'elles entretiennent avec le plus grand soin, en les frottant avec du sable et du citron. Ce sont ces *barettes* qui, montant souvent jusqu'aux genoux, produisent par le frottement et par leur propre poids des excoriations et des engorgements, qui donnent aux femmes cette démarche lente et disgracieuse dont nous parlions tout à l'heure. Leur coiffure, qui est un véritable monument, ne manque pas d'originalité; malheureusement les Gabonnaises ont la déplorable habitude de se les oindre avec une sorte de graisse qu'elles emploient avec profusion et qu'elles recouvrent d'une épaisse couche de poudre rouge et odorante. Elles prétendent éloigner par ce moyen les insectes qui, sans cette précaution, pulluleraient, disent-elles, dans leur chevelure. On n'oserait cependant affirmer qu'elles atteignent toujours ce but, car elles ne se coiffent guère qu'une fois par semaine. Le temps, il est vrai, leur fait souvent défaut, car le travail, au Gabon, est réservé aux femmes et aux esclaves. Le M'Pongo a donc un grand intérêt à posséder plusieurs femmes, et sa richesse est estimée d'après le nombre qu'il en a. Il en résulte que, pour lui, la cérémonie d'un mariage est un véritable marché. Les formalités nuptiales se bornent à faire à la fiancée et à ses parents quelques cadeaux parmi lesquels figure toujours en première ligne l'eau-de-vie. On convoque ces parents et les amis à une fête; on danse, on s'enivre, et le mariage est conclu. « Pauvres créatures ! s'écrie M. du Chaillu dans son éloquent ouvrage. Elles sont bien maltraitées par leurs seigneurs et maîtres; toutes les corvées sont pour elles; la cruauté, l'injustice, s'exercent sur ces tristes victimes, et cependant, à la vue des souffrances d'autrui, leur cœur s'attendrit, comme dans nos pays civilisés. Je n'oublierai jamais les soins qu'elles me prodiguèrent lorsque je tombai malade; aussitôt je me vis entouré de soins et d'attentions. Elles m'apprêtaient les aliments qu'elles savaient m'être le plus agréables; elles se mettaient près de moi pour m'éventer; elles m'apportaient des nattes

pour rendre mon coucher plus doux ; elles me versaient à boire, elles allaient dans les bois chercher des fruits rafraîchissants, et la nuit, quand je me réveillais en proie à la fièvre, je les entendais parler à voix basse, assises en rond dans l'obscurité, et me plaindre, et chercher entre elles les moyens de me guérir. »

M. du Chaillu parle ici des femmes des tribus éloignées de la côte, où les mœurs sont plus sauvages qu'au Gabon proprement dit. Ici l'autorité française surveille avec soin ses protégés, et ne permet pas les rigueurs dont les femmes sont l'objet dans les tribus de l'intérieur. Les Gabonnais jouissent d'ailleurs d'une certaine aisance, ce qui leur permet d'avoir un assez grand nombre d'esclaves qui épargnent aux femmes m'pongos les travaux pénibles qu'on leur voit accomplir chez les peuples établis autour des montagnes de Cristal, Gallois, Moschebos, Evilis, Njavis, Aschiras, etc. On ne trouve pas non plus chez le M'Pongo la cruauté qui distingue les peuplades voisines. Ainsi il existe dans toute l'Afrique australe un horrible usage : lorsqu'un homme de quelque importance meurt, on sacrifie sur sa tombe un plus ou moins grand nombre de ses esclaves, afin, dit-on, qu'il ait, après sa mort, quelqu'un pour le servir. Notre domination a fait disparaître du littoral cette coutume avec beaucoup d'autres aussi barbares.

II

A la race des M'Pongos succède celle des Bouloux ; c'est à ces derniers que les M'Pongos vont livrer une partie des avances en marchandises que leur ont faites les capitaines troqueurs pour se procurer de l'ivoire, des bois d'ébène et de sandal. Aussi, de tout temps, les M' Pongos ont-ils eu intérêt à tenir les Bouloux éloignés des Européens, et les Européens des Bouloux, qu'ils nous dépeignent comme de féroces anthropophages, tandis qu'ils nous représentent aux Bouloux comme des négriers sans vergogne. Le temps a déjà fait justice de ces ruses des M'Pongos. Lors des expéditions que nous avons énumérées, les populations de l'intérieur du Gabon ont appris à nous connaître, et nous savons nous-même que penser du cannibalisme des Bouloux, dont un grand nombre communique maintenant directement avec nos missionnaires et nos négociants.

Cependant si les Bouloux ont renoncé à l'anthropophagie, ils n'ont pas encore abandonné les monstrueuses coutumes attachées au culte de leurs grossières idoles. Le fétichisme, que le contact des Européens fait disparaître chaque jour des mœurs des M'Pongos, se retrouve chez

les Bouloux avec toutes ses cruautés et ses extravagances. Il est généralement le partage de celui qui a fait ses preuves dans la science de guérir, et ses oracles sont pour le peuple des arrêts aussi immuables que s'ils venaient de Dieu. C'est à son autorité que les Bouloux s'adressent, quand ils veulent, par le sang d'un coupable, consoler les familles affligées de la perte d'un de leurs membres. Les moyens employés par les féticheurs, pour satisfaire à ces stupides exigences, sont tellement incroyables qu'il répugne presque à la raison de croire à leur existence. Ils ont recours à l'administration d'une certaine plante qui doit être diurétique dans certains cas, et posséder la propriété contraire dans d'autres. Si l'effet annoncé par le féticheur se produit, l'accusé est coupable, et il ne lui reste plus qu'à subir son jugement. Si, par extraordinaire, il arrive que les prédictions du savant ne se soient pas justifiées, la bastonnade, le mutilations, la privation de nourriture, auxquelles le féticheur a recours, suffisent pour obtenir de la victime l'aveu d'une culpabilité tant désirée. Le village réuni constitue la cour suprême, qui débat la peine de l'accusé. La condamnation prononcée est ordinairement la décapitation, la noyade ou la pendaison. Ces châtiments, qui sont infligés au son du tamtam, constituent une grande cérémonie, un véritable jour de fête pour le village.

Les hommes qui ont intérêt à ce que ces regrettables habitudes ne disparaissent point, sont les seuls obstacles qui s'opposent aux progrès de la civilisation dans l'Afrique équatoriale, et les seuls ennemis que les Européens aient à y combattre. Mais ils sont très-puissants, ainsi que les missionnaires ont pu le constater. D'après les documents dont nous disposons, il résulte que ce sont les missions protestantes qui jusqu'ici ont obtenu les résultats les plus considérables sur toute la côte d'Afrique. Leurs représentants ont, il est vrai, un mode d'action qui leur donne forcément des adeptes. Ils organisent, parmi leurs fidèles, des caisses de secours mutuels ; avec cet argent, ils rachètent un grand nombre des esclaves capturés sur les négriers, et dans des centres de population formés par eux, depuis longtemps façonnés à leurs idées, ils placent le nouveau venu, l'instruisent, lui donnent une maison, une terre à cultiver, une industrie. Sierra Leone compte vingt mille chrétiens de cette origine. Leur mission du Gabon prospère également, quoique moins brillamment. Les missions catholiques ont d'ailleurs été trop cruellement éprouvées jusqu'ici pour qu'il leur ait été permis de recueillir des fruits bien abondants d'un apostolat sans cesse contrarié. Elles datent de 1844 et comprennent toutes les parties des côtes occidentales d'Afrique non érigées en juridictions distinctes, sous la dénomination de vicariat apostolique des deux Guinées. C'est monseigneur Bes-

sieux, l'un des fondateurs de la mission du Gabon, qui en est le titulaire. C'est sur ces rives, témoins des premiers efforts et où reposent un si grand nombre de ses compagnons morts à la tâche, que le courageux prélat a voulu faire le siége du vicariat; il y réside. Le personnel placé sous sa paternelle direction se compose de quatre prêtres, quatre frères convers et six sœurs de la communauté de Castres. Rien de plus touchant que cette mission.

C'est à la fois une paroisse, une communauté, un pensionnat, une ferme, où chacun, depuis l'évêque jusqu'au frère convers, a ses fonctions. Indépendamment des quarante enfants des deux sexes, qui sont entretenus dans les écoles, aux frais du budget local, on ne compte pas moins de soixante garçons et quarante filles qui y reçoivent gratuitement la nourriture et l'instruction religieuse, élémentaire, professionnelle et agricole. Afin d'engager les parents à envoyer leurs enfants chez eux, les missionnaires leur donnent, tous les deux mois, et pour chaque enfant, une pièce d'étoffe de la valeur de quatre à cinq francs. Il faut ces moyens pour obtenir des noirs qu'ils prêtent l'oreille à un enseignement religieux quelconque venant des blancs. « J'ai eu souvent avec eux, raconte M. du Chaillu, un dialogue comme celui-ci :

— Croyez-vous qu'il y ait un Dieu?

— Oui.

— Croyez-vous que vous verrez ce Dieu quand vous mourrez?

— Non. » — « Après la mort tout est fini, » est un proverbe que les nègres ont sans cesse à la bouche. Si on les presse un peu, après être revenu plusieurs fois sur le même sujet, et qu'on les sollicite de rendre hommage à ce Dieu, qu'on voudrait leur faire connaître, ils s'y refusent, prétextant qu'il est beaucoup trop au-dessus d'eux. « Oui, Dieu est le plus fort, disent-ils, mais il est pour les blancs; pour nous, pauvres ignorants, nous ne saurions nous élever au-dessus de nos fétiches. » Aussi est-ce par les enfants que s'opérera la conversion de la race africaine, car la dépopulation de l'Afrique fait chaque jour d'immenses progrès.

Deux autres races se retrouvent encore près du haut de la rivière qui aboutit au bassin intérieur du Gabon : c'est d'abord celle des Bakalais, qui vient vendre l'ivoire provenant de ses chasses aux Bouloux, lesquels, comme on l'a vu, traitent ensuite cet ivoire, avec les M' Pongos, qui nous le revendent. Les Bakalais ont poussé devant eux les Bouloux jusque sur les bords du fleuve et sont eux-mêmes acculés sur les rives par les Pahouins, le peuple le plus remarquable de ceux répandus dans cette partie reculée de l'Afrique.

D'une couleur plus claire qu'aucune des tribus de la côte, forts, grands, bien bâtis, les Pahouins témoignent d'une grande activité. Les

hommes sont presque entièrement nus ; ils portent pour tout vêtement une ceinture d'écorce tendre, à laquelle est suspendue par devant une peau de chat sauvage ou de quelque autre bête fauve. Ils ont les dents limées en pointe, ce qui donne à leur figure un air très-féroce ; quelques-uns, en outre, se les noircissent ; leur chevelure, ou plutôt leur laine, est étirée en longues tresses minces ; au bout de chacune de ces tresses, qui se tiennent raides, sont attachés des anneaux de cuivre et de fer, ou des perles blanches. Quelques-uns, les fashionables, portent des coiffures de plumes. Sur leurs épaules est suspendu un grand couteau ; ils sont encore armés de javelines, et ils ont au bras un énorme bouclier ; autour de leur cou et de leur corps pendent diverses espèces de fétiches et de gris-gris qui résonnent à chacun de leurs pas. Cette apparence guerrière est justifiée par les habitudes du peuple pahouin. « Ardent et courageux, dit M. le chirurgien de marine Touchard, il se jette tête baissée dans le danger et brave la mort qu'il donne ou qu'il va trouver dans la mêlée. »

L'accueil bienveillant que reçut M. du Chaillu, chez les Pahouins, l'engagea à pénétrer assez avant sur leurs domaines. Parmi les questions qu'il cherchait à éclaircir, il en est une dont nous parlions tout à l'heure, et qui a été considérée pendant longtemps comme une calomnie propagée par les M'Pongos, la question du cannibalisme. Sa curiosité ne fut satisfaite que trop tôt. « Comme nous entrions dans le village, dit-il, j'aperçus quelques vestiges de sang, qui me parurent être du sang humain ; mais je passai outre, persistant encore dans mon incrédulité. Bientôt après, nous rencontrâmes une femme, et tous mes doutes furent résolus. Elle tenait tranquillement à la main une cuisse détachée d'un corps humain, absolument comme une de nos ménagères rapporterait du marché un gigot ou une côtelette. » Les Pahouins poussent même le cannibalisme jusqu'à manger des créatures mortes de maladie. Mais comme il leur répugne de se nourrir des leurs, ils achètent indistinctement tous les morts des tribus qui les avoisinent, lesquelles en échange, leur achètent tous les leurs. Ils préfèrent néanmoins les vivants aux morts.

Ces habitudes monstrueuses ne sont heureusement particulières qu'à quelques peuplades de l'intérieur de l'Afrique ; près des côtes, les indigènes ont du poisson, et leurs champs leur fournissent le manioc et les patates nécessaires à leur nourriture. Les Pahouins, eux, n'ont que les produits de leur chasse, qui sont médiocres. Il faut ajouter qu'ils sont Africains, c'est-à-dire vivant sous un climat qui les épuiserait rapidement s'ils ne mangeaient pas de viande. La *gouamba*, cet appétit désordonné et insatiable de nourriture animale, ne pardonne pas sous l'équateur, et cette étrange maladie doit expliquer l'anthropophagie des Pahouins, si elle ne l'excuse nullement.

Il suffit de jeter les yeux sur un village pahouin pour voir combien ses habitants sont supérieurs aux autres Gabonnais. Ces villages, établis sur les endroits les plus élevés du pays, sont formés de petites cases alignées avec régularité, d'une hauteur uniforme et présentant un ensemble de propreté d'autant plus agréable que les autres villages m'pongos n'offrent que des cases en ruines, sales et placées sans règle d'alignement et de dimension. Un hangar à l'entrée du village constitue la chambre du conseil, où se réunissent les vieillards ; ce hangar sert en même temps d'atelier pour les fabrications diverses et de guérite où veillent la nuit des sentinelles.

La tribu des Bakalais diffère peu, comme type et comme mœurs, de celle des Pahouins. Elle est l'une des plus nombreuses de toutes celles qui se partagent le sol de l'Afrique équatoriale, aussi la rencontre-t-on partout. Il est vrai que les Bakalais ont l'humeur extrêmement vagabonde. Ils demeurent rarement en place. Souvent un village bakalai est à peine bâti, et les plantations n'ont pas encore donné de fruits que déjà les habitants éprouvent l'envie de se transporter ailleurs. Alors ils abandonnent tout, ils ramassent leurs provisions et s'en vont plus loin fonder à grand'peine un nouvel établissement qu'ils déserteront de même au bout de quelques mois. Cependant il leur arrive quelquefois de rester un an ou deux ou même plus dans le même lieu. C'est ainsi que, près des sources de la Como et de ses affluents, la situation est si favorable au commerce, qu'elle les retient à proximité. Mais dans ce petit cercle même, ils changent de place, avançant ou reculant d'un mille ou deux.

Beaucoup de motifs contribuent à cette humeur errante ; la principale, c'est la peur extrême qu'ils ont de la mort. Leurs malades, à moins que ce ne soient des amis bien chers, sont souvent chassés de leurs villages pour aller mourir dans la solitude des forêts. « Un jour, raconte M. du Chaillu, un vieillard, pauvre et nu, aussi décharné que la mort même et à peine en état de marcher, se traîna jusque dans un village bakalai où je demeurais. En me voyant, le pauvre homme me demanda un peu de tabac, sa consolation favorite. Je lui demandai où il allait.

— Je n'en sais rien, me répondit-il.

— D'où venez-vous ?

Il m'indiqua un village à quelques milles de là.

— Y avez-vous des amis ?

— Pas un.

— Ni fils, ni fille, ni frère, ni sœur ?

— Non.

— Êtes-vous malade ?

— Oui, c'est pour cela qu'on m'a chassé.

— Qu'espérez-vous donc ?

— Mourir.

Quelques femmes vinrent à lui : elles lui donnèrent de l'eau et un peu d'aliments ; mais les hommes, qui lisaient déjà la mort dans ses yeux, le chassèrent. Il partit tristement, en homme qui connaît sa destinée et qui s'y résigne. Peu de jours après, son pauvre corps chétif fut trouvé dans les bois. Ses épreuves étaient finies. »

Il est nécessaire d'ajouter que les Bakalais sont constamment en dispute avec leurs voisins, et cela, on le devine, presque toujours à cause des femmes. Il n'y a plus alors ni repos ni sûreté pour qui que ce soit dans le pays. Homme ou femme, de jour ou de nuit, personne ne peut plus faire un pas, n'importe de quel côté, sans courir risque de la mort. On se dresse des embûches d'un village à l'autre ; on ajuste les gens à travers les joints d'écorce d'arbre dont les maisons sont faites, et on tue les personnes endormies. On a recours aux ruses de guerre les plus déloyales ; au Gabon, plus l'attaque est perfide et la trahison raffinée, plus elles procurent de gloire à l'assaillant. « En guerre, dit M. du Chaillu, on n'allume pas de feu après le coucher du soleil ; ce serait éclairer les entreprises de l'ennemi. Les habitants gardent un profond silence, de peur que leur voix ne trahisse le lieu où ils se tiennent. Les hommes n'osent aller à la chasse ni les femmes et les esclaves aux plantations, de sorte que tout le monde est réduit à une espèce de famine. Cette situation dure quelquefois des mois entiers. »

Les Bakalais sont de taille moyenne. Les hommes sont pour la plupart bien faits ; quelques-uns seulement sont de petite stature. M. du Chaillu en a vu qu'il considère comme de très-beaux types de l'espèce humaine. Les Bakalais ne sont pas extrêmement noirs, mais ils ont les traits caractéristiques du nègre. Leur vigueur musculaire n'est pas remarquable, ce qu'il faut attribuer sans doute à leur chétive alimentation, mais ils ont la force de supporter les privations et la fatigue et font d'admirables chasseurs.

M. du Chaillu pense que les Bakalais sont peut-être le peuple du Gabon le mieux fait pour le commerce, et il croit que, lorsque les fleuves s'ouvriront au commerce, les Bakalais y tiendront le premier rang. Il ajoute que ce sont de merveilleux physionomistes, avantage qui n'est pas médiocre chez une nation de commerçants. Tous sont très-menteurs ; aussi, chez eux, un homme ajoute-t-il rarement foi aux paroles d'un autre ; il observe l'expression du visage et se forme une opinion d'après le regard de celui qui parle. « Quelquefois, rapporte M. du Chaillu, à propos du roi bakalais Obindgi, chez lequel il demeura assez longtemps, quelquefois des gens sont venus chez lui et lui ont conté de longues histoires sur des sujets d'une certaine im-

portance. Le vieux chef les écoutait gravement sans les interrompre, puis il venait à moi et me disait :

— Cet homme ment.

— Comment le savez-vous ? lui demandais-je, voyant que l'histoire, racontée avec un aplomb parfait, avait tous les caractères de la vraisemblance.

— J'observais sa figure, me répondait-il ; les Bakalais regardent en face ; les mots ne sont rien, la figure dit tout. »

III

C'est dans cette partie du Gabon que se rencontrent ces fameux gorilles dont M. du Chaillu a envoyé de si curieux échantillons en Angleterre et aux États-Unis. Il parcourut pendant un temps assez long les contrées qui séparent la côte des monts de Cristal avant de se trouver face à face avec le redoutable souverain des déserts de l'Afrique équatoriale. Un matin, s'étant avancé dans l'une des forêts du pays des Pahouins, il entendit un bruit de branchages que l'on cassait. C'était le gorille. « Je le devinai tout de suite, dit-il, à l'air résolu et satisfait de mes compagnons. Ils visitèrent avec soin leurs fusils, de crainte que la poudre ne fût tombée du bassinet, et j'examinai aussi le mien, pour m'assurer que tout était en bon état ; puis nous avançâmes avec précaution... enfin, nous crûmes voir, à travers les épais massifs, osciller des branches et de jeunes arbres que l'énorme bête était en train d'arracher, probablement pour cueillir les baies et les fruits dont elle se nourrit. Tout à coup, pendant que nous rampions, au milieu d'un silence tel que notre respiration en ressortait distincte et bruyante, toute la forêt retentit à la fois du terrible cri du gorille. Puis les broussailles s'écartèrent, et soudain nous fûmes en présence d'un énorme gorille mâle. Il avait traversé le fourré à quatre pattes ; mais quand il nous aperçut, il se redressa de toute sa hauteur et nous regarda hardiment en face. Il se tenait à une quinzaine de pas de nous. C'est une apparition que je n'oublierai jamais. Il paraissait avoir près de six pieds (anglais); son corps était immense, sa poitrine monstrueuse, ses bras d'une incroyable énergie musculaire. Ses grands yeux gris et enfoncés brillaient d'un éclat sauvage et sa face avait une expression diabolique. Notre vue ne l'effraya pas. Il se tenait là, à la même place, et se battait la poitrine avec ses poings démesurés, qui la faisaient ré-

sonner comme un immense tambour. C'est leur manière de défier leur ennemi. En même temps, il poussait rugissement sur rugissement. »

Le rugissement du gorille est, paraît-il, le son le plus étrange et le plus effrayant qu'on puisse entendre. Cela commence par une sorte d'aboiement saccadé, comme celui d'un chien irrité, puis se change en un grondement sourd qui ressemble littéralement au roulement lointain du tonnerre ; si bien qu'on est tenté de croire qu'il tonne, quand on entend cet animal sans le voir. La sonorité de ce rugissement est si profonde qu'il a l'air de sortir moins de la bouche et de la gorge que des spacieuses cavités de la poitrine et du ventre.

« Ses yeux s'allumaient d'une flamme plus ardente, pendant que nous restions immobiles sur la détensive. Les poils ras du sommet de sa tête se hérissèrent et commençèrent à se mouvoir rapidement, tandis qu'il découvrait ses canines puissantes en poussant de nouveaux rugissements de *tonnerre*. Il me rappelait alors ces visions de nos rêves, créations fantastiques, êtres hybrides, moitié hommes, moitié bêtes, dont l'imagination de nos vieux peintres a peuplé les régions infernales. Il avança de quelques pas, puis s'arrêta pour pousser son épouvantable rugissement ; il avança encore et s'arrêta de nouveau à dix pas de nous ; et comme il recommençait à rugir en se battant la poitrine avec fureur, nous fîmes feu et nous le tuâmes. Le râle qu'il fit entendre tenait à la fois de l'homme et de la bête. Il tomba la face contre terre. Le corps trembla convulsivement pendant quelques minutes, les membres s'agitèrent avec effort, puis tout devint immobile : la mort avait fait son œuvre. J'eus tout le loisir alors d'examiner l'énorme cadavre ; il mesurait cinq pieds huit pouces, et le développement des muscles de ses bras et de sa poitrine attestait une vigueur prodigieuse. »

M. du Chaillu est le premier Européen qui se soit aventuré au delà des montagnes de Cristal, et il considère la contrée qui s'étend à leurs pieds comme l'une des plus belles qu'il ait parcourues. Dans la plaine dont elle est formée en partie se dressent cent cinquante ou deux cents villages, appartenant à la tribu des Ashiras. Les cabanes en sont petites, mais bien tenues, et construites en écorces d'arbres. Ces villages sont, comme tous les villages gabonnais, composés d'une longue rue ; ces rues sont propres. Des chemins réguliers conduisent aux plantations, qui sont nombreuses et bien cultivées ; le tabac, la pistache, la banane, l'igname et la canne à sucre y croissent en quantités considérables. Enfin on y voit çà et là des buissons de coton sauvage.

La race ashira est digne du pays. Les femmes surtout sont remar-

quables par leurs belles proportions, et, malgré le type nègre empreint dans leurs traits, elles ont souvent, surtout lorsqu'elles sont jeunes, une grâce et une désinvolture qui ne semblent pas appartenir à des Africaines. Leur costume, comme celui des hommes, consiste en un vêtement flottant appelé *udengui*, qu'elles fabriquent avec une certaine plante textile; ils sont d'une belle et d'une bonne qualité. Leur métier à tisser est d'une construction assez compliquée; on le suspend entre deux arbres ou sur la façade d'une cabane. C'est le même procédé que celui que les matelots emploient à bord pour fabriquer leurs nattes à voiles; il y a deux rangs de diviseurs pour séparer la toile, en laissant passer la navette et la chaîne. Lorsque ces vêtements ne sont pas naturellement noirs, on les teint par un procédé assez ingénieux; on frotte d'abord la toile avec de la terre glaise jusqu'à ce qu'elle en soit toute enduite, puis on la laisse tremper toute la journée dans l'eau courante; au bout de vingt-quatre heures, on la met, ainsi que les grains d'un certain arbuste, dans un pot plein d'eau, avec les fruits, l'écorce et quelques feuilles du même arbuste, et l'on fait bouillir le tout pendant trois ou quatre heures. Quand la toile sort de là, elle est déjà d'un noir clair ou brun; elle ne prend son beau noir foncé et lustré que lorsqu'elle a été encore une fois frottée de terre et trempée dans l'eau courante.

D'après une singulière coutume, les jeunes filles, jusqu'à ce qu'elles soient mariées, ne doivent porter aucun vêtement, excepté le pagne étroit ou voile d'herbe qui leur couvre le milieu du corps. Elles apportent plus de soins à leur coiffure qu'à leur toilette. Celle-là est difficile à décrire; il nous suffira de dire qu'elle ressemble à nos chapeaux claques, avec cette différence que les cheveux, soutenus par de petites baguettes, en font tous les frais.

Une autre coquetterie des dames ashivas consiste à se peindre le corps en rouge. Elles aiment aussi à porter d'énormes colliers de cuivre, et elles pratiquent généralement une légère rainure dans le milieu des dents de devant, dont l'effet est assez bizarre. Ces femmes cultivent la terre, comme partout en Afrique. « Elles sont fort industrieuses, dit M. du Chaillu; elles m'ont paru avoir des mœurs plus douces que les femmes des autres tribus, et leur santé est plus vigoureuse. Elles ne se marient pas trop jeunes, ce qui explique la beauté relative de ce petit peuple, aussi bien que sa supériorité intellectuelle, qui éclate dans ses manufactures de toiles comme dans sa manière de vivre, prudente et bien réglée. La polygamie règne chez eux, et les parents vendent quelquefois leurs enfants, ce qui n'est pas regardé comme un crime. Quant aux mœurs des femmes, moins j'en dirai, mieux cela vaudra; qu'il suffise de savoir que la chasteté ne figure pas parmi les vertus des Ashiras. »

Un vice grave contrarie malheureusement les bonnes dispositions des Ashiras pour le progrès : c'est l'usage qu'ils font du haschich, qu'ils nomment *liamba*. Comment le *cannabis indica*, qui le fournit, est-il venu jusqu'à eux? ou comment sont-ils arrivés à en découvrir les propriétés? C'est ce qu'on ignorera vraisemblablement toujours. Ce qui est certain, c'est qu'ils cultivent le *cannabis indica* et en fument les feuilles, ce qui produit chez ceux qui en usent avec excès les désordres cérébraux qu'on a si souvent décrits. Les nègres en connaissent très-bien les pernicieux effets ; néanmoins le nombre de ses partisans ne diminue pas.

M. du Chaillu demeura quelque temps avec les Ashiras, qui le prenaient pour « un esprit, » ce qui lui valut une hospitalité aussi divine qu'elle pouvait l'être chez ces pauvres noirs. Si douce qu'elle lui parût, au milieu de ce voyage dont les étapes étaient marquées par des fatigues sans nombre, et souvent par la faim, les nécessités de son existence aventureuse le contraignirent à quitter ces braves gens. Il se rendit alors chez les Apingis, peuplade voisine, où là encore on le prit pour un être surnaturel. M. du Chaillu les entretint dans cette idée en leur montrant une boîte à musique. En entendant les sons qui s'en échappaient, ces pauvres noirs étaient aussi surpris qu'effrayés, surtout lorsque le voyageur s'éloignait de la boîte. « Ils promenaient, dit-il, leurs regards de moi à la boîte et de la boîte à moi, et ils s'écriaient : « Voyez ! c'est un diable qui lui parle ! » Il suspendit sa pendule devant sa cabane, et son tic-tac continuel les frappait de terreur. Pour eux, c'était encore un esprit qui veillait sur lui, et qui tuerait tous ceux qui en voudraient à sa personne ou à sa propriété.

Chez tous les peuples gabonnais, nous avons eu l'occasion de le remarquer plusieurs fois dans le cours de ce récit, l'esclavage existe, et l'on peut ajouter qu'il y est établi depuis une époque qu'il ne sera jamais possible de préciser, et c'est une erreur qu'ont commise les écrivains qui ont prétendu qu'il remontait à l'établissement de la traite. Il y avait des esclaves en Afrique, bien avant qu'un seul baracon se soit élevé sur la côte. L'esclavage est si naturel que partout l'unité de monnaie est l'esclave. Nous comptons par francs, les Anglais comptent par livres sterling, les Américains par dollars, les Africains par esclaves. Si un homme est puni pour quelque offense, il est condamné à une amende de tant d'esclaves ; s'il prend femme, le prix qu'il paye au beau-père est stipulé en esclaves. N'a-t-il pas d'esclaves, il est obligé de donner l'équivalent en ivoire, en ébène, en bois rouge, enfin une somme de denrées suffisante pour acheter le nombre d'esclaves stipulé. Ceux de l'Afrique équatoriale sont de deux classes : l'une est celle des serviteurs de la

maison ; on ne vend jamais ceux-ci et, quoiqu'ils soient frappés de toutes les incapacités particulières aux esclaves, ils jouissent cependant d'une grande part de liberté, et leur voix a une certaine influence dans le village où ils servent. Ils sont protégés par leur maître ; ils ont souvent eux-mêmes des biens qui leur appartiennent, et leur principal devoir est de fournir à la subsistance du maître, soit par la chasse, soit par le défrichement du sol. Le maître est rarement sévère pour eux, et cela parce qu'il craint que l'esclave ne se venge en l'ensorcelant. L'esclave est réputé d'une nature inférieure à l'homme libre, et son maître peut le tuer sans que personne ait le droit d'intervenir. Les lois et les coutumes du pays consacrent cet affreux privilége, dont on use fréquemment. Beaucoup d'esclaves jouissent de la confiance de leur maître à tel point, que celui-ci les envoie au loin se livrer au commerce pour son compte, les mains pleines de denrées précieuses. En général, ils se montrent de fidèles dépositaires.

Il est incontestable que le résultat de la traite a été de multiplier les causes par lesquelles un Africain libre devient esclave, et la preuve de ce que nous avançons, c'est que les esclaves sont beaucoup moins nombreux dans les tribus de l'intérieur que dans celles du littoral. Cette situation se modifiera lorsque le Brésil et Cuba auront reconnu la nécessité du travail libre, ce grand stimulant des sociétés modernes, et aboli l'esclavage. Pour sa part, le Brésil, effrayé de la multiplicité des noirs sur son territoire, commence à les renvoyer à la côte d'Afrique, où l'on remarque un grand nombre de noirs d'origine brésilienne. Cuba seule, en dépit des oppositions chaque jour plus nombreuses que le gouvernement espagnol rencontre parmi ses colons, hésite encore devant l'abolition. Cependant, pour qui suit le mouvement des idées en Espagne et à la Havane, il n'est point douteux que cette abolition ne soit prochaine.

Il résulte de ces causes diverses que l'exportation des esclaves de la côte d'Afrique a diminué dans une proportion considérable ; il est même vraisemblable qu'elle aurait entièrement disparu si le commerce licite avait pu se substituer immédiatement à une industrie aussi ancienne que la traite. Mais l'abolition de la traite, en modifiant de fond en comble toutes les habitudes et les traditions, aussi bien parmi les noirs que parmi les Européens, paraît avoir arrêté des transports pour lesquels on n'a point aujourd'hui remplacé les caravanes d'esclaves qui venaient constamment à la côte. Le commerce licite des produits et la traite s'appuyaient l'un sur l'autre ; chaque esclave apportait son fardeau, qui une dent, qui un gâteau de cire, une charge d'huile, etc. L'homme et la chose étaient avantageusement vendus à l'arrivée au port, et plus la traite était florissante, plus les produits abondaient.

Il n'en est plus ainsi à présent ; il faut que le commerce s'avance jusque dans l'intérieur le plus reculé, pour rechercher et recueillir les denrées, emportant avec lui les marchandises d'échange. Les transports, que la nature du pays et l'absence de voies régulières de communication forcent à faire à dos d'homme, sont lents et dispendieux ; chaque porteur ne peut charger que cinquante kilogrammes environ et ne fait guère que vingt-cinq à trente kilomètres par jour. Le portage à dos de bœufs est forcément interrompu dans une zone intermédiaire de vingt à trente lieues de large, parallèle à la côte, où ces animaux ne peuvent vivre ; le manque d'eau, le terrain rocailleux, les chemins qui deviennent de véritables fondrières, la mauvaise qualité des herbes, le *tse-tse* enfin, cette mouche terrible qui fait périr tant d'animaux en Afrique, sont des obstacles jusqu'à présent insurmontables.

C'est par suite de ces nécessités, qui rejettent de plus en plus loin les lieux d'échange, que dans ces dernières années, on a été conduit à former de nouveaux établissements à l'intérieur jusqu'à plus de cent lieues, comme l'établissement portugais de Cassenge, et celui que protége l'*Oise* sur la rivière Como.

C'est encore la nécessité de rapprocher les producteurs noirs des consommateurs blancs, et aussi le désir de bien faire connaître aux indigènes de l'Afrique équatoriale les intentions formelles de l'Europe relativement à la traite, qui nous ont engagés à semer aux abords de notre établissement de postes propres à aider les entreprises dont il est le centre. C'est ainsi que sans aucune idée de conquête, nous avons été contraints d'ajouter les territoires du cap Lopez à ceux du Gabon proprement dit. Avant notre prise de possession, qui eut lieu le 1er juin 1862, par les soins de M. le contre-amiral baron Didelot, le cap Lopez était un des marchés de noirs les plus considérables de la côte. La configuration du pays explique le fait : les larges rivières qui, en se joignant, forment le Nazaré, facilitaient l'accès de cette côte et procuraient ainsi au Cap le grand avantage de pouvoir s'approvisionner régulièrement d'esclaves, tandis que les criques multipliées aux alentours offraient aux bâtiments négriers les chances les plus favorables pour s'abriter contre la vigilance des croiseurs. Il y a dix ans le cap Lopez possédait encore deux marchés d'esclaves. M. du Chaillu qui les a visités plusieurs années avant le traité de M. le contre-amiral Didelot, en a esquissé la physionomie dans son intéressant ouvrage. « Vu du dehors, dit-il, c'était un immense enclos défendu par des palissades de douze pieds de haut, affilées à leur extrémité. Ayant franchi la porte qui restait ouverte, je me trouvai au milieu d'une grande quantité de hangars entourés d'arbres, sous lesquels étaient couchés çà et là, dans différentes

postures, assez de créatures pour peupler un grand village d'Afrique. Un vieux Portugais vint à moi, me fit accueil et me conduisit à la maison des blancs, sorte de bâtiment à deux étages entouré d'une forte palissade qui l'isolait du reste ; dans une cour spacieuse, qui s'en trouvait ainsi séparée, étaient les esclaves mâles, attachés six par six, au moyen d'une petite chaîne très-solide, passée dans les colliers de chacun d'eux. Ils se reposaient sous des auvents, des abris construits autour de la cour; et çà et là étaient des seaux d'eau où ils pouvaient boire quand ils avaient soif. Après cette cour il y en avait une autre pour les femmes et les enfants, qui n'avaient pas les mains liées et qui pouvaient rôder à leur fantaisie dans cet enclos, protégé aussi par des palissades. Les hommes étaient presque nus. Les femmes portaient invariablement une pièce d'étoffe autour de la moitié du corps. Derrière la grande maison se trouvait l'infirmerie des esclaves. Le local était assez bien distribué, les salles grandes et très-aérées; les lits construits de bambou et recouverts de nattes, étaient rangés le long des murs. En dehors des autres petites cours, sous des arbres, il y avait d'immenses chaudières où cuisaient les fèves et le riz, qui sont la nourriture des esclaves. Dans chaque cour, plusieurs inspecteurs portugais, chargés de maintenir le bon ordre, veillaient à la propreté de l'enclos, entretenu chaque jour par les esclaves eux-mêmes. De temps en temps aussi, ces inspecteurs menaient les esclaves à la mer et les faisaient baigner. »

Le lendemain M. du Chaillu se rendit à l'autre factorerie d'esclaves. Pendant qu'il en visitait les différentes parties, à peu de chose près semblables à celles du premier baracon, deux jeunes femmes et un garçon furent amenés au marché et achetés par un troqueur portugais. Le garçon fut vendu pour une barrique de rhum de cent litres environ, quelques aunes de cotonnade et bon nombre de perles. Les femmes furent payées plus cher. Chacune d'elles fut estimée le prix des articles suivants, qui furent livrés immédiatement : un fusil, un neptune (grand plat de cuivre), soixante mètres de cotonnade, deux barres de fer, deux coutelas, deux miroirs, deux limes, deux assiettes, deux verrous, un baril de poudre, quelques perles et un petit lot de tabac.

A ces détails M. du Chaillu en a joint d'autres sur la façon dont on embarque ces malheureux. Ce triste tableau doit trouver sa place ici. « A deux heures, dit-il, un drapeau fut hissé au sommet du palais du roi, sur la hauteur; c'est le signal de l'apparition d'un négrier. On reconnut un schooner d'environ cent soixante-dix tonneaux. Il arriva vite et mit en panne à quelques milles du rivage; tout aussitôt je vis sortir de l'une des factoreries des troupeaux d'esclaves qui furent rapidement dirigés vers le point de la côte le plus rapproché du

navire. Je me tins là pour être témoin de leur embarquement. Les hommes étaient toujours enchaînés six par six, mais ils avaient été lavés et portaient des vêtements propres. Les pirogues étaient d'énormes bateaux, dirigés par vingt-six rameurs, et contenant chacun à peu près soixante esclaves. Ces pauvres êtres étaient tout bouleversés; jamais je n'ai vu un spectacle plus digne de pitié. Ils semblaient terrifiés, à en perdre presque le sens; même ceux que j'avais vus dans les factoreries contents et satisfaits de leur sort étaient là maintenant, les yeux fixes et en proie à une épouvante si affreuse que personne n'en a guère vu ni senti de pareille. Ils se trouvaient heureux dans les factoreries, où on les traitait bien et où on leur donnait suffisamment à manger. Et voilà qu'ils étaient transportés au loin sans savoir où, et les terribles histoires sur le cannibalisme des blancs leur revenaient toutes fraîches à l'esprit. Mais on ne leur donnait pas le temps de se désoler ni de se plaindre. Troupe sur troupe était poussée dans les pirogues, jusqu'à ce qu'elles fussent remplies; et alors elles se dirigeaient sur le navire qui se balançait au large... A ce moment une nouvelle frayeur s'empara de ces malheureux, comme je pouvais le voir du rivage. Jamais ils ne s'étaient trouvés sur des ondes agitées, et le ballotement de la pirogue, à mesure qu'elle montait sur les vagues écumantes, et qu'elle roulait, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, leur faisait craindre de se noyer; sur quoi les rameurs éclataient de rire, et les forçaient à se coucher au fond de la pirogue... J'ai dit que le navire était au plus de cent soixante-dix tonneaux. Six cents esclaves y furent reçus, et placés dans sa cale étroite. L'embarquement total ne dura pas moins de deux heures; puis le bâtiment déployant ses voiles blanches, prit sa course vers les côtes de l'Amérique du Sud. Il n'avait arboré aucune couleur, tant qu'il se tenait près du rivage, mais évidemment la population du littoral l'avait bien reconnu. C'était selon toute apparence un schooner de construction américaine. » Ces sortes de navires sont en effet brésiliens, portugais, espagnols, quelquefois italiens, mais le plus souvent américains. Des baleiniers même viennent à la côte, y prennent une cargaison d'esclaves, repartent, puis débarquent leur marchandise à Cuba et au Brésil, et retournent à la pêche de la baleine, sans plus de façon. Quant aux trafiquants d'esclaves ce sont généralement des Espagnols et des Portugais.»

IV

Notre prise de possession des territoires du cap Lopez conclue, une autre tâche restait à nos officiers : c'était d'explorer le pays désormais abrité par nos couleurs. Ce qu'il importait surtout de connaître c'était le fleuve Ogo-Wai, qui vient se jeter au-dessous de l'estuaire du Gabon, et sur le cours duquel régnaient les suppositions les plus contradictoires. Il était d'autant plus essentiel d'en fixer la géographie que sur ses rives sont échelonnés de nombreux villages, abondamment peuplés, et depuis longtemps en rapports avec nous par la voie des courtiers qui servent d'intermédiaires entre nos négociants établis au Gabon et les noirs de l'intérieur. En conséquence une expédition fut décidée dont M. Serval, lieutenant de vaisseau, commandant *le Pionnier*, eut la direction, et qu'accompagna M. le chirurgien de marine Griffon du Bellay, entreprise dont ils se sont acquittés avec un zèle dont la science géographique leur saura gré.

Nous passerons sur les premières journées du voyage, qui furent rapides, désireux comme les deux voyageurs d'arriver au lac Jonanga, célèbre dans le pays à bien des titres.

« Les riverains de l'Ogo-Wai, dit l'historien de l'exploration, M. G. du Bellay, les Gallois surtout, n'avaient cessé de nous vanter son étendue, la beauté des terres qui l'entourent ; enfin et par-dessus tout, c'était un lac mystérieux, le sanctuaire de leur religion. » Le Rembo N'goumo qui unit le lac à l'Ogo-Wai est un joli cours d'eau de trois cents mètres de longueur, encaissé entre des terres hautes et boisées qui s'abaissent graduellement et forment à l'entrée du lac des plans inclinés, laissant à la vue un vaste champ d'observation.

Dès leur entrée dans le lac, le merveilleux attendait les explorateurs. Leur guide leur montra, au fond d'une anfractuosité, le village gallois d'Avingi, dont le chef, séquestrant ses sujets et lui-même, vit sans aucun rapport avec les populations voisines. Ils arrivèrent enfin au village d'Azinguibouiri, hameau misérable et triste, quoiqu'il soit la demeure de l'un des roitelets les plus considérés du pays, où pourtant on en trouve un si grand choix. Ce monarque attendait les voyageurs, revêtu de ses plus beaux ornements : un pagne de cotonnade d'une propreté douteuse, un chapeau blanc d'origine européenne, mais d'une forme devenue indescriptible et qui semblait avoir payé par de longs services antérieurs l'honneur de couronner une tête royale. Cette parure peu coûteuse était complétée

par une raie blanche dessinée au-dessus de chaque sourcil, et par deux autres descendant des épaules jusqu'à la naissance des doigts. Les raies peintes sur le corps semblent d'ailleurs l'ornement, pour ne pas dire le vêtement, à la mode dans le village, et ici, comme partout, la mode a ses rigueurs. Aux vieillards elle prescrit la multiplicité des enluminures ; au jeune homme elle tolère un vêtement plus simple, c'est-à-dire un pagne de coton serré autour des hanches et un cercle blanc dessiné autour de l'un des yeux. Ce cercle, enchâssé dans le cadre même de l'orbite, rappelle à s'y méprendre le monocle de nos pays. Quelques-uns peignent ce cercle en jaune ; c'est le dernier goût.

Après avoir passé la nuit à Azinguibouiri, les voyageurs prirent enfin la route de ces fameuses îles fétiches, ou plutôt l'île d'Aroumbé, qui appartient au même groupe et qui est seule habitée. Cette île, gardienne naturelle des lieux saints de la religion galloise, doit à ce voisinage un privilége spécial ; elle forme des féticheurs pour les autres villages, et son roi est lui-même un chef religieux important.

Les premiers individus qui accueillirent MM. Serval et du Bellay furent une dizaine d'enfants ou de jeunes gens à la figure intelligente, voués au culte des fétiches, et vêtus à ce titre d'un costume particulier que nul autre qu'eux n'a le droit de porter. La pièce principale est un pagne rouge, d'étoffe bakalaise, retenu sur les hanches par une ceinture de perles blanches et retombant au-devant du corps comme un court tablier ; ce pagne est orné d'arabesques, les unes de perles, les autres faites avec une sorte de chenille de paille rouge ; à son bord flottant, qui est sinueux et comme festonné, pendent des grappes de perles bleues et des sonnettes qui tintent au moindre mouvement. La poitrine du féticheur est couverte de colliers de grosses perles de toutes couleurs pendus au cou et passés en sautoir ; quatre gros bracelets, de cette même chenille rouge qui garnit le pagne, lui serrent les bras et le haut des jambes ; aux poignets et au-dessus des chevilles, des anneaux de cuivre jaune bien brillant ajoutent leur cliquetis au tintement des sonnettes. Les petits féticheurs gardent ce vêtement jusque vers l'âge de dix-sept ou dix-huit ans, époque à laquelle ils sont initiés aux secrets de la religion, et « voient le fétiche, » selon l'expression reçue.

Accompagné de ces lévites d'un nouveau genre, les voyageurs montèrent au village d'Aroumbé, où ils attendirent quelque temps, dans une case misérable, que le roi voulût bien les honorer de sa visite. C'est qu'il lui fallait un certain temps pour revêtir son habit de cérémonie, dont la magnificence ne le cédait qu'à celui d'Azinguibouiri. C'était un uniforme ayant appartenu à on ne sait quelle armée, orné d'épaulettes de laine jaune, de passementerie également jaune, de

galons de caporal et de boutons portant en relief trois canons superposés avec ces mots : *Ubique*, « devise qui ne fut jamais mieux justifiée, » dit M. du Bellay. Qui sait en effet quelles phases avaient traversées cet habit de caporal avant de venir au fond de ce lac inconnu servir de vêtement d'apparat à un vieux roi nègre ? Si cet habit pouvait passer pour riche, en revanche le reste du costume, un pagne en lambeaux et un vieux chapeau de paille, donnaient une idée médiocre de la fortune de ce roi.

Yondogowiro, ainsi se nomme ce bizarre personnage, n'est pas, à vrai dire, le grand chef de la religion. Celui qui jouit de cette autorité, dont il est difficile d'apprécier l'importance réelle, habite un village de l'Ogo-Wai nommé Galimandi et ne fait que de rares appations à Aroumbé. Tous deux appartiennent à des familles sacerdotales, car chez les Gallois, comme d'ailleurs dans la plupart des populations noires, l'autorité civile ou religieuse, qu'elles soient ou non réunies dans les mêmes mains semblent se perpétuer, dans quelques familles privilégiées, et n'en sortent guère, même lorsqu'elles sont soumises aux chances de l'élection. Jaloux de ne pas déroger à sa noble origine, Yondogowiro s'est marié à une cousine du féticheur suprême, qui lui-même a épousé plus tard N'Gowa, fille de son nouveau cousin. Ces deux dames, toutes deux présentes à Aroumbé lors du passage des voyageurs, leur offrirent les types parfaits des coiffures adoptées dans le pays et qui diffèrent assez de celles des Gabonnaises. Au lieu de l'énorme casque que les femmes du Gabon forment avec leurs cheveux, Aguecille, la reine mère, porte cinq gros bourrelets tressés qui partent de l'occiput, contournent la tête en rayonnant et vont se placer, l'un au milieu du front comme un cimier, deux au-dessus des oreilles, les deux autres au-dessous. Les trois supérieurs se terminent par de gros chignons tressés en forme de fleurs et rapportés. La coiffure de N'Gowa, assez jolie femme d'une vingtaine d'années, était encore plus compliquée ; ses cheveux, partagés à l'européenne au milieu du front, étaient d'abord disposés en bandeaux, puis se relevant brusquement au milieu des tempes, formaient de chaque côté de la tête deux sortes d'ailes très-larges, et ornées de clous dorés, semblables à ceux des tapissiers. Sur le milieu de la tête, une bandelette d'étoffe noire dissimulait le sillon de séparation des cheveux. Enfin, deux longues broches d'ivoire découpé complétaient cette coiffure que nous recommandons à nos élégantes parisiennes. Quant au reste du costume, il se composait, comme pour toutes les femmes du « grand monde » noir, d'une large pièce d'étoffe entourant la ceinture, de bracelets de cuivre, d'une profusion de colliers de perles et encore de lacets en fil d'ananas passés dans des clefs de serrure. Ces clefs, qui sont celles des coffres européens

dans lequels les nègres enferment leurs richesses, ne sont pas seulement un ornement. Suspendues au cou de la principale femme, elles sont l'emblème de l'autorité qu'elle exerce dans la case.

Accompagnés de Yondogowiro et de la reine Agueille, les voyageurs se dirigèrent enfin vers les îles sacrées, « promenade aussi agréable que peut l'être une course en pirogue sous l'Équateur, par une température de 39°,5 dixièmes (ciel couvert), » dit M. du Bellay. Qu'on se figure des îlots, ou plutôt deux énormes bouquets de verdure, se mirant dans une eau limpide, et littéralement couverts d'une nuée d'oiseaux de toutes formes et de toutes couleurs, se livrant à leurs ébats dans la plus profonde sécurité, et l'on aura une idée de ces îles célèbres... au Gabon. « De grands ibis, à masque rouge, dit M. du Bellay, perchés sur des pointes de rochers, nous regardaient passer à quelques mètres d'eux, et, se dressant de toute la hauteur de leurs longues pattes, agitaient leurs ailes roses bordées d'un beau liséré noir. Au-dessus de nos têtes une sorte de vautour d'un blanc sale, de grands oiseaux noirs de haut vol, des martins-pêcheurs, s'agitaient dans l'air. Plus calmes de leur nature, une foule de pélicans ont établi leur domicile sur quelques grands arbres qui payent cher l'honneur de les loger ; dépouillés de leurs feuilles, brûlés par le guano dont ils sont couverts, ils ne verdiront plus; ce ne sont plus que d'énormes perchoirs d'où les pélicans regardent passer l'eau, la tête à moitié ensevelie dans la plume et le jabot pendant sur la poitrine. »

Il n'est guère probable que ces îles sacrées doivent à de si paisibles habitants la sombre réputation qu'on leur fait dans le pays. Avec eux, en eux peut-être, habitaient donc des génies mystérieux. Heureusement pour les deux voyageurs, le grand féticheur était là pour conjurer leur colère. « Ce fut une chose singulière, dit M. du Bellay, que de voir ce petit vieillard, avec son habit de canonnier trop haut de col, trop court de manches, se lever dans la pirogue, mal assuré sur ses jambes amaigries, tendre vers les ibis et les pélicans ses bras grêles et noirs comme des pattes d'araignée. D'une main il agita une de ces longues sonnettes, emblèmes de l'autorité religieuse ; de l'autre, il émietta dans le lac une galette de biscuit; puis, d'une voix chevrotante, il adressa aux génies cette invocation que l'interprète traduisit immédiatement : « Voici les blancs qui viennent nous voir ; ne les rendez « pas malades. Ils vous apportent des offrandes de biscuit et d'alou- « gou ; faites qu'ils ne meurent pas et qu'ils arrivent bien portants « au Gabon. » La prière était naïve et paraissait sincère; mais elle ne fut exaucée que pour moi, et M. Serval, moins favorisé des dieux de cet Olympe, s'en revint avec la fièvre. Les cadeaux annoncés avaient été pourtant libéralement donnés. Après la distribution des miettes

de biscuit, Yondogowiro se remplit la bouche d'eau-de-vie et la jeta au vent par un mouvement d'aspiration dangereux pour ses voisins. Il ne fit pas d'ailleurs cette opération sans ingurgiter pour son propre compte une partie de l'offrande; il prélevait la dîme. A plusieurs reprises la cérémonie fut renouvelée : prière, sacrifice, dégustation. »

Les voyageurs n'insistèrent pas pour descendre dans ces petites îles, où les grands féticheurs seuls ont le privilége de pénétrer ; après en avoir fait le tour, ils ramenèrent à Aroumbé le roi et son épouse. Celle-ci, née d'une famille sacerdotale et éclairée sans doute sur la valeur des mystères de sa religion, n'avait pas cessé, pendant cette grave cérémonie, de fumer sa pipe avec la plus grande indifférence.

Il est rare qu'une superstition n'ait pas un prétexte. Ici, comme ailleurs, elle a une cause. « Pendant la saison des pluies, dit M. du Bellay, si l'on se place, peu de temps après le lever du soleil, à un certain endroit du lac, les yeux tournés vers l'ouest, on voit, dans les nuages et bien au-dessus de la terre, des formes blanches, dans lesquelles les gens du pays, qui ont été jusqu'à la mer, prétendent reconnaître les navires européens qui passent au cap Lopez, situé à une distance considérable du lac Jonanga. Ils affirment les voir manœuvrer, serrer les voiles, tirer le canon, puis, tout à coup, disparaître. » Sans admettre tous ces détails, n'est-il pas permis de supposer qu'il se passe au-dessus de ce lac perdu dans un coin de l'Afrique un de ces effets de mirage tel que Bouguer en a pu observer au sommet du Pambamarca, lors de son voyage aux Cordillères, en compagnie de La Condamine, et tel aussi que Hane, Kaemtz, Scoresby, Ramond et de Saussure, en ont pu voir dans leurs ascensions des Alpes ou des Pyrénées. La science a donné à ce phénomène le nom d'*anthélie;* mais les habitants des montagnes, ignorants, et volontiers superstitieux, s'obstinent encore à y voir les manifestations d'un pouvoir occulte. De là, les légendes qui s'attachent aux montagnes sur lesquelles se produisent ces mirages, et qui ont fourni aux poëtes allemands de si émouvantes compositions sur le Brocken ; de là aussi, le respect superstitieux qu'éveillent chez les tribus de l'Ogo-Wai les apparitions du lac Jonanga.

Ces observations faites, MM. Serval et du Bellay continuèrent leur voyage, dont on trouvera, dans la *Revue maritime et coloniale* et dans *le Tour du monde*, d'intéressants résumés. Nous y renvoyons ceux de nos lecteurs qui seraient désireux de compléter l'esquisse que nous venons de donner de ce singulier pays. Grâce à leurs auteurs, on sait aujourd'hui que l'Ogo-Wai est bien réellement le grand fleuve que faisaient soupçonner les renseignements recueillis à la côte et qu'avaient deviné les explorateurs de l'Afrique intérieure. Formé à une soixantaine de lieues de son embouchure par la réunion de deux

grandes rivières, l'Okanda et le N'gounyai, il reçoit, peu de temps après, les eaux du lac Jonanga; puis, sans être grossi par aucun affluent important, il conserve dans tout son parcours une largeur moyenne d'environ 2,500 mètres, et sa rapidité est assez grande, son volume d'eau assez considérable, même pendant la saison d'été, pour que, à son embouchure, son eau reste constament douce, même à marée haute. C'est donc réellement une des artères principales du continent africain, bien qu'il n'ait pas l'étendue et surtout la célébrité du Niger.

L'exploration de MM. Serval et Griffon du Bellay, n'a pas été la dernière; il nous faut enregistrer encore la seconde expédition de M. du Chaillu, entreprise qui n'a eu ni le même dénoûment ni le même bonheur que la première. Parvenu, en 1865, à l'embouchure de la rivière Fernand-Vaz, il prit passage sur un canot, qui chavira, et il fut jeté à la mer avec tous ses instruments scientifiques et mathématiques, dont la meilleure partie fut perdue. En attendant un nouvel envoi d'Angleterre, envoi qui ne lui parvint qu'en août 1864, M. du Chaillu employa ses loisirs à faire des collections d'histoire naturelle, qu'il expédia en Angleterre; puis il se dirigea à l'est, vers le pays d'Ashira, où il se trouvait depuis trois semaines, quand la petite vérole répandit dans le pays la désolation et la misère. La mort de deux chefs puissants qui le protégeaient augmenta encore les difficultés qui l'entouraient; on l'accusa d'avoir causé leur trépas par des pratiques de sorcellerie, et afin d'emmener l'âme de ces chefs dans sa patrie d'outre-mer. C'est dans cette excursion, faite au hasard, qu'il rencontra les Obingis, tribu de nains dont les femmes dépassent rarement $1^{m},40$; une d'entre elles, qui avait atteint $1^{m},70$, passait pour gigantesque. Quant aux hommes, leur mesure moyenne est de $1^{m},60$; ils sont d'une couleur moins foncée que les nègres, et ils ont la chevelure plus courte; leur corps est tout velu.

Après avoir pénétré dans l'intérieur du continent, à deux cents milles plus loin que ne l'a encore fait aucun voyageur européen, à ce que prétend M. du Chaillu, il se vit tout à coup arrêté par un accident. Un des hommes de sa suite, ayant tiré un coup de fusil à l'aventure, eut le malheur de tuer deux indigènes. Les habitants, irrités, attaquèrent l'explorateur et sa suite avec leurs lances et leurs flèches empoisonnées; M. du Chaillu, comprenant combien la fureur des pauvres noirs était motivée ordonna à ses gens de ne pas tirer sur eux et de battre en retraite, ce qu'ils firent pendant que lui-même restait à l'arrière-garde, dans la pensée que les indigènes lui en voulaient moins qu'aux hommes de sa suite. Tout à coup une terreur panique saisit son petit bataillon; rien ne put arrêter la fuite de ses gens, qui se sauvèrent à toutes jambes, en jetant tout ce

qu'ils portaient. Il fallut fuir avec eux et abandonner les plus précieux bagages. M. de Chaillu parvint, à force d'énergie, à rallier son monde, mais il avait perdu encore une fois ses instruments, toutes ses provisions, et il ne lui était plus possible de continuer avec fruit son voyage.

Une de ses pertes les plus sensibles a été celle de ses collections d'histoire naturelle et de ses photographies de paysages et d'indigènes. Tout ce qu'il a pu faire, c'est de sauver ses chronomètres qu'il portait avec lui, et un cahier d'observations astronomiques. A la suite de cette malheureuse aventure, M. du Chaillu a repris le chemin de la côte occidentale, où il s'est embarqué pour l'Europe.

Cependant, tout espoir n'est pas perdu d'arriver à la connaissance de cette partie de l'Afrique, qui est en même temps une terre sur laquelle flotte notre pavillon. Un sous-lieutenant de notre armée, M. Le Saint, se prépare en ce moment à l'entreprise la plus audacieuse qui ait été encore tentée en Afrique. M. Le Saint voudrait, partant du Haut-Nil et prenant en diagonale le continent noir, atteindre notre établissement en traversant les pays absolument inconnus des Européens qui sont situés entre le tropique du Cancer et l'Équateur. Tout ce qu'il est nécessaire qu'un voyageur sache, M. Le Saint l'a acquis sous la direction de MM. de Quatrefages et Antoine d'Abbadie. Il ne lui manque aujourd'hui qu'une somme de 15,000 francs, déjà réunie en partie grâce aux soins de la Société de géographie, qui a ouvert une souscription.

Il faut faire des vœux pour que le jeune voyageur trouve là-bas le même succès qu'ici ; car ne serait-ce pas une gloire pour notre pays qu'un Français traçât, le premier, un itinéraire à travers la région inconnue qui s'étend du Haut-Nil au Gabon, et vînt enfin ajouter son nom aux noms glorieux des Levaillant, des Caillié, des Raffenel, des Hecquard, des Duveyrier et des Mages ? des noms comme la France n'en compte pas encore assez.

LÉON RENARD.

LES ÉCOLES ET LES SYSTÈMES

EN FRANCE

AVANT LA FONDATION DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS [1]

II

LE RÉALISME DE GUILLAUME DE CHAMPEAUX ET LES SCIENCES MODERNES.

La philosophie scolastique a eu en ce siècle de grands ennemis et de grands admirateurs. Les uns et les autres ne se sont trompés que dans l'excès soit de leur aversion, soit de leur admiration. D'une part, en effet, la scolastique n'étant que le premier épanouissement et, pour ainsi dire, le premier essai de floraison de la pensée humaine sous la féconde influence de la foi, a dû être soumise, comme tout ce qui commence, à la loi inexorable de l'imperfection. Néanmoins, même aujourd'hui, elle se dresse encore devant nous comme une ébauche magnifique, capable de charmer, sinon de satisfaire, les esprits les plus exigeants.

Or, quand on contemple tous ces travaux entassés les uns sur les autres par une activité étonnante depuis le quatorzième siècle jusqu'au seizième, et qu'on cherche à descendre de leur sommet à leur base, le premier fait que l'on constate, c'est que cette pyramide, qui se termine à Suarez, commence à saint Thomas d'Aquin. Si ensuite on cherche à descendre plus bas que ce premier fondement visible, si l'on veut creuser par-dessous la *Somme* de saint Thomas d'Aquin et voir sur quelles assises elle repose elle-même, on arrive à travers les ouvrages d'Albert le Grand jusqu'aux *Sentences* de Pierre Lom-

[1] Voir le *Correspondant* du 25 septembre 1866.

bard. Et si l'on veu soumettre les *Sentences* de Pierre Lombard à la même inquisition que la *Somme* de saint Thomas d'Aquin, on s'aperçoit bientôt que Pierre Lombard est l'heureux héritier des deux plus grandes écoles de son siècle, l'école de Saint-Victor, où il eut pour maître le célèbre Hugues, auteur d'une *Somme de sentences*, et l'école de Notre-Dame, où il fut maître à son tour et où il dut nécessairement recueillir, dans des échos qui avaient été trop retentissants pour être déjà muets, le souvenir des enseignements d'Abélard. Les *Sentences* de Pierre Lombard sont nées de la *Somme des sentences* d'Hugues de Saint-Victor et du *Sic et Non* d'Abélard. Or, si l'esprit, laissé à sa curiosité, veut descendre à des régions plus souterraines encore et chercher la pierre, obscure sans doute, peut-être même brisée, mais fondamentale, qui porte à la fois Abélard et Hugues de Saint-Victor, et sur eux Pierre Lombard, et sur Pierre Lombard Albert le Grand, et sur Albert le Grand saint Thomas d'Aquin, et sur saint Thomas d'Aquin toute la scolastique jusqu'à Suarez, que trouve-t-il? Un homme à peu près inconnu, Guillaume de Champeaux.

Guillaume de Champeaux, ce philosophe qui fonda l'école de Saint-Victor après avoir été écolâtre de celle de Notre-Dame, qui fit naître dans les écoles une activité jusqu'alors inconnue et jeta à un siècle de distance la première base de cette grande Université de Paris qui fut l'école de l'Europe, Guillaume de Champeaux, malgré tout son mérite, resta en effet longtemps ignoré. En 1838, la publication, si heureusement entreprise par M. Cousin, des ouvrages inédits d'Abélard, le fit sortir du tombeau où il était enseveli. Puis des esprits éminents, M., Charles de Rémusat, M. Rousselot, M. Hauréau, le prirent en considération et lui consacrèrent çà et là quelques pages dans leurs écrits. En 1847, un docteur de la Faculté des lettres de Paris, M. G. A. Patru, composa une thèse sur son système philosophique touchant la nature et l'origine des choses. D'autre part, le savant auteur de l'*Essai sur la métaphysique d'Aristote*, M. F. Ravaisson, découvrit à la bibliothèque de Troyes quarante-deux *fragments*, encore inédits, de Guillaume de Champeaux, et eut la générosité de nous les communiquer.

Ce serait mal servir la science et être ingrat envers la mémoire de Guillaume de Champeaux que de ne pas faire de ces nouveaux *Fragments* une étude approfondie.

En attendant que l'heure en soit venue, nous essayerons, à leur lumière, de donner une idée de son système et de sa méthode et de réhabiliter, sinon autant qu'il le mérite, du moins autant que nous le pourrons, ce grand homme que Lisiard, évêque de Soissons, a appelé dans les actes d'un concile de cette ville *la colonne des docteurs*.

I

Le système de Guillaume de Champeaux ressemble à un arbre dont le tronc, arrivé à une certaine hauteur, se sépare en deux vastes rameaux : le rameau de la philosophie et le rameau de la théologie ; et le tronc qui porte ces deux rameaux est le réalisme.

Bornons-nous à l'étude du réalisme.

Le réalisme peut être envisagé sous plusieurs points de vue. Celui où l'on est tenté de se placer tout d'abord, c'est le point de vue *métaphysique*. Nous le négligerons complétement ici, malgré les rapprochements intéressants que l'on pourrait faire ressortir entre la lutte qu'ont soutenue autrefois Roscelin, Abélard, Guillaume de Champeaux, et les grands débats qui se sont produits en Allemagne depuis près d'un siècle sur la célèbre difficulté de passer du subjectif à l'objectif. Il en est un autre beaucoup plus conforme à la situation actuelle des esprits en France, c'est le point de vue *physique*, le côté par lequel le réalisme touche aux sciences naturelles.

Il est manifeste que les sciences naturelles tiennent la première place dans les intelligences. Peu d'hommes s'occupent de philosophie pure; plusieurs commencent à réfléchir sur la critique religieuse ; mais la grande majorité des savants se livre à l'étude des sciences positives. Toutefois, les plus éminents d'entre ceux-ci sont loin d'être satisfaits. Fatigués des détails, ils aspirent à se reposer dans l'ensemble ; descendus par des analyses minutieuses à des particularités sans nombre, ils ont besoin de remonter par la synthèse à des horizons plus étendus et à des découvertes plus générales ; les faits qui les ont tout d'abord absorbés n'ont fait qu'exciter en eux le désir des lois. En un mot, ce qui tourmente actuellement les meilleurs esprits, c'est moins ce qu'on appelle la science physique, la science chimique, la science botanique, la science zoologique, que la philosophie de toutes ces sciences ; ne dirait-on pas, en voyant ces quatre sciences, des sœurs qui, après s'être séparées et avoir parcouru, chacune selon selon ses forces, le domaine qui lui est échu, éprouvent le besoin de se revoir, de revenir, au moins pour un instant, au foyer qui les avait autrefois réunies, de se raconter mutuellement les découvertes faites dans leurs courses respectives, et de se préparer ainsi dans l'esprit humain, avec les lumières partielles de chacune, une lumière plus éclatante, qui leur donne de nouvelles forces et leur permette de marcher à de nouvelles analyses et à de nouvelles découvertes? Sans doute le douzième siècle manque de précision dans ses défini-

tions, autant que le dix-neuvième manque de certitude dans beaucoup de ses conclusions, et les sciences positives sont encore trop imparfaites pour pouvoir tenter d'établir leur philosophie d'une manière définitive. Néanmoins, à en croire les bruits qui se font entendre dans le monde scientifique, le temps d'un premier essai est arrivé. Nous n'avons pas la prétention de commencer cet essai, nous voudrions seulement travailler à en faciliter le commencement, en étudiant à la fois le douzième et le dix-neuvième siècle ; car il y a dans ces deux siècles des tendances qui s'harmonisent d'une manière si singulière, des similitudes tellement frappantes que, plus on étudie les sciences modernes, plus on se prend d'admiration pour ce philosophe dont tant de savants ignorent même le nom, et qui a su, malgré le demi-jour auquel ses yeux étaient forcément condamnés au douzième siècle, scruter, par ses spéculations encore plus que par ses expériences, le fond des choses et en faire jaillir des idées immenses.

M. Chevreul, dans son récent ouvrage, a senti l'importance que les progrès des sciences modernes donnaient à la question des Universaux, et il lui a fait l'honneur de lui accorder un chapitre. Toutefois, il ne l'a qu'effleurée, et sa pensée, au lieu de creuser un sujet pourtant si digne de l'occuper, n'a fait que glisser sur lui.

Il y a vingt ans, un célèbre professeur de l'université de Louvain, M. Ubaghs, publiait ses études sur le *Problème ontologique des Universaux*. Mais, depuis 1845, la tendance des sciences s'est précisée davantage; de nouveaux témoignages, tombés de haut, sont venus s'ajouter aux témoignages anciens. Peut-être ne serait-il pas inutile de recueillir les uns et les autres, et d'essayer, en les synthétisant, d'éclairer d'une lumière peut-être nouvelle, la question qui nous occupe ; non pas que nous voulions exposer ici un système de réalisme tel que l'état actuel des sciences permettrait de le concevoir, non, mais pour le moment, nous voulons simplement dire comment le réalisme était compris au commencement du douzième siècle, notamment par Guillaume de Champeaux, et, sans chercher ni à le condamner ni à l'approuver, chercher cependant si tel qu'il était alors, il est encore digne d'être pris en considération par les savants et les philosophes de nos jours.

Le réalisme, tel qu'il était professé à l'école de Notre-Dame au commencement du douzième siècle, était grand et capable de charmer les esprits synthétiques, car il tendait, dans cette lutte fameuse de l'un et du multiple, qui tourmentait déjà l'esprit des Ioniens et des Éléates sur la place publique d'Athènes et qui fait encore le tourment du nôtre, il tendait, dis-je, à restreindre la multiplicité au profit de l'unité, et par conséquent à agrandir le monde créé ; car simplifier,

c'est agrandir. Ce système, en effet, en rapprochant de l'unité, ne rapproche-t-il pas de Dieu, la suprême unité, et en rapprochant de Dieu, ne rapproche-t-il pas de la vérité? Plus une chose est une, plus elle est vraie. C'est ainsi que raisonnaient les philosophes du moyen âge. Ils commençaient, la plupart du moins, par s'appuyer sur les créatures, et de là ils s'élevaient jusqu'au créateur; mais, à peine ces hauteurs étaient-elles atteintes, ils s'y établissaient et ne savaient plus juger les créatures qu'à travers l'idée du créateur. Ainsi, disaient-ils, en Dieu il y a à la fois unité de substance et multiplicité de personnes, donc le monde qui est une expression et une participation de Dieu, qui doit le contenir comme l'effet contient la cause, doit, lui aussi, reproduire en lui-même, dans une certaine mesure, l'unité de la substance, et la multiplicité des individus et des personnes. Pourquoi n'y aurait-il pas une substance *ad intra*, c'est-à-dire une force spirituelle qui reproduirait, comme image, la vie intime de Dieu, et par conséquent serait à la fois une dans son essence et multiple dans ses personnes? Pareillement, pourquoi n'y aurait-il pas une substance *ad extra*, c'est-à-dire une force matérielle qui reproduirait, non plus comme image, mais seulement comme vestige, l'action extérieure de Dieu, et serait à ce titre une dans son essence et multiple dans ses individus?

Sans aucun doute ce raisonnement hardi a été fait. Guillaume de Champeaux a certainement affirmé l'identité matérielle des corps. Quant à l'unité substantielle des âmes, rien de ce qui reste de ses écrits ne nous indique qu'il l'ait affirmée. Mais elle est enseignée avec une précision parfaite dans les écrits du B. Odon de Cambrai, cette âme mystique et sévère dont nous avons déjà parlé et qui était si pleine d'aspirations ardentes vers l'unité. Or, Odon de Cambrai est compté par plusieurs historiens parmi les disciples de Guillaume de Champeaux, et, de fait, l'un et l'autre ont pu se rencontrer à Compiègne où ils sont allés étudier sous Roscelin, et Guillaume de Champeaux, qui même à Compiègne s'est prononcé contre Roscelin, a pu, dès cette époque, et avant d'avoir donné aucun enseignement à Paris, gagner Odon de Cambrai à la cause du réalisme. Il est donc très-probable que l'opinion d'Odon de Cambrai a pour premier auteur Guillaume de Champeaux, d'autant plus que, si Guillaume de Champeaux eût scindé le réalisme en deux parties pour admettre la première et rejeter la seconde, qui paraît être aussi logique que la première, il n'eût évidemment pas été regardé comme le chef des réalistes.

Toutefois, c'est la première partie, celle par laquelle le réalisme touche à la science de la nature matérielle, qui l'a surtout occupé. Admettre qu'il existe dans chaque chose un élément général et un

élément particulier : par conséquent, que dans chaque *individu* il y a, outre l'élément propre à cet individu, un élément commun à tous, qui s'appelle *l'espèce;* pareillement, que dans chaque espèce il y a, outre l'élément propre à cette espèce, un élément commun à toutes qui s'appelle *le genre;* pareillement encore, que dans chaque genre il y a, outre l'élément propre à ce genre, un élément commun à tous qui s'appelle *le règne;* et enfin, que dans chaque règne il y a, outre un élément propre à ce règne, un élément commun à tous qui s'appelle *la matière première*. Admettre que cette matière première, ce substratum unique et ultime, est le fond commun de tous les êtres matériels; que par leur participation à ce fond commun, tous les êtres matériels sont identiques dans leur essence, laquelle est tout entière dans chacun d'eux ; par conséquent, que l'universel se trouve essentiellement et identiquement, à la fois soit dans tout le règne et dans chacun des genres du règne, soit dans tout le genre et dans chacune des espèces du genre, soit dans toute l'espèce et dans chacun des individus de l'espèce, comme l'âme qui ne cesse pas d'être une, tout en étant, essentiellement et identiquement, à la fois dans tout le corps et dans chacune des parties du corps; telle a été la première explication que Guillaume de Champeaux a donnée de son réalisme.

Mais, pour la saisir avec clarté, voyons d'abord l'universel dans le règne inorganique, ensuite l'universel dans les règnes organiques.

Guillaume de Champeaux, d'après l'assurance que nous en donne Abélard, professait donc « qu'une matière, identique par essence, est tout entière et simultanément dans les êtres individuels qu'elle produit, » en sorte que les individus sont matériellement réductibles à leur espèce, les espèces à leur genre, les genres à leur règne, et les règnes à cette matière première qui est le fond essentiellement identique de tous les êtres matériels, l'universel des universaux, c'est-à-dire l'universel irréductible des règnes, des genres et des espèces.

Or une telle doctrine a-t-elle de la valeur, et Guillaume de Champeaux, en l'enseignant, a-t-il bien mérité de la science? On eût pu en douter à cette époque exagérée, où, ne sachant pas distinguer entre les abus de la scolastique et la scolastique elle-même, on la renversa sous prétexte de remédier à ses imperfections. Les réactions philosophiques commencent toujours par obscurcir ce qu'elles veulent éclaircir, et ce n'est qu'après s'être dépouillées de leur violence qu'elles nous permettent de voir la vérité. A la fin du dix-septième siècle, un grand chimiste, Le Fèvre, outre les cinq éléments dans lesquels il décomposa tous les corps, admit un *esprit universel*, dont il plaçait, on ne sait trop pourquoi, le principe dans les astres, mais

auquel il attribuait presque tous les effets observés dans les minéraux, les plantes et les animaux. N'était-ce pas là un retour manifeste, quoique éloigné encore, à la doctrine de Guillaume de Champeaux? Quelques années plus tard, Newton n'a-t-il pas, lui aussi, incliné d'une manière frappante vers cette doctrine? Newton, en effet, après avoir assigné l'attraction universelle comme cause à tous ces mouvements que nul avant lui n'avait pu pénétrer, ne cherche-t-il pas, à la fin de son livre des *Principes*, à assigner une cause à l'attraction elle-même, qui n'est à ses yeux qu'un fait? Ne laisse-t-il pas entrevoir dans le lointain un fluide subtil qui traverserait les corps solides, ou s'accumulerait dans leur intérieur, et dont l'intervention pourrait expliquer plusieurs propriétés physiques des corps : la cohésion, l'impénétrabilité, les affinités chimiques, les attractions et les répulsions électriques ou magnétiques, la pesanteur, les attractions des corps célestes, et même plusieurs effets physiologiques du genre de ceux que l'on a parfois attribués à un fluide nerveux? Or, ce fluide universel, cet éther présent partout et produisant partout la plupart des phénomènes attribués aux corps, n'a-t-il pas une grande affinité avec cette force, partout identique dans son essence, que Guillaume de Champeaux regardait comme la matière même des corps?

Mais c'est surtout au dix-neuvième siècle que la doctrine de Guillaume de Champeaux devait acquérir une valeur scientifique considérable. Née d'un raisonnement *a priori*, elle eut le rare bonheur de trouver une confirmation dans l'expérience et l'observation. Voici de quelle manière et dans quelle mesure.

Deux théories se disputent l'explication de l'essence de la matière : la théorie atomique et la théorie dynamique.

Dans la théorie atomique, les corps sont composés de particules, les particules de molécules, et les molécules d'atomes. Les atomes renferment donc tout le mystère qu'on cherche à pénétrer. Or les atomes sont de petites masses étendues et sans vides, formées de parties simplement virtuelles ou possibles, mais non de parties actuelles. Ces atomes ont des propriétés qui en sont distinctes, quoique inséparables ; mais ils sont séparés entre eux par un espace intermédiaire ; et quoique inertes par eux-mêmes, ils se meuvent en vertu des forces d'attraction auxquelles ils sont soumis.

Cette théorie, regardée comme impossible par plusieurs savants, perd tous les jours du terrain dans les esprits les mieux faits et les plus compétents. C'est la théorie dynamique qui triomphe. Or, dans la théorie dynamique, les atomes ne sont plus une quantité de matière essentiellement inerte et enveloppée d'une atmosphère de forces ; ce sont des éléments simples et sans étendue, appelés monades : ces monades sont en nombre immense, mais fini, dans tous

les corps; elles ne sont douées ni d'intelligence ni de volonté, mais elles possèdent une activité purement externe, en ce sens qu'elles constituent de véritables centres d'attraction exercée en raison inverse du carré de la distance. En un mot, la théorie dynamique explique tout avec des forces qui agissent et des lois suivant lesquelles les forces agissent. La force, c'est ce qui est en premier lieu, c'est l'absolu créé, le principe efficient de toutes les opérations, le substratum de tous les phénomènes, en un mot la substance. La loi, c'est sinon la volonté essentielle de Dieu, du moins sa volition *ad extra*, réglant les opérations des forces et les combinaisons formées par ces opérations. L'opération, produite par la force suivant la loi, c'est l'expression et l'évolution de la force et en même temps la manifestation de la loi; elle est ce qu'il y a de relatif dans la substance, comme la substance est ce qu'il y a d'absolu en elle, en sorte que la force se confond avec la substance; la loi est une volition divine, l'opération un fait. — Cette théorie, qui n'est pas autre que la doctrine de Leibnitz corrigée par Boscowitch, est admise par Cauchy, Faraday et plusieurs autres savants. M. Ubaghs la regarde comme la seule vraie. M. Moigno la déclare non-seulement beaucoup plus probable que la théorie atomique, mais entièrement certaine.

Or cette théorie est-elle opposée aux deux bases du système de Guillaume de Champeaux, à savoir, l'unité de la matière et la multiplicité des corps? Loin de là, elle les favorise. Il y a en effet dans la théorie dynamique deux vérités fondamentales : la simplicité de la matière et la production de l'opération par la force et la loi réunies. Or, d'une part, la simplicité de la matière, loin de répugner à son unité, ne la favorise-t-elle pas? Évidemment. Et Guillaume de Champeaux conciliait parfaitement l'une et l'autre : il admettait non-seulement l'unité de la matière, mais encore sa simplicité. D'autre part, si les opérations ne sont pas seulement produites par la force, mais aussi par la loi, ne suffit-il pas, pour produire des opérations diverses et conséquemment des corps divers, qu'il y ait des lois diverses? Il est manifeste qu'une force unique dans son essence, si elle est soumise à des lois multiples et diverses, peut et doit produire des opérations multiples et diverses; et, les opérations étant multiples et diverses, il n'y a plus aucune difficulté pour concevoir la multiplicité et la diversité des corps. Sans doute, au moyen âge on donnait du principe d'individuation et de spécification des explications très-différentes; la forme, par la vertu de laquelle on déterminait communément la matière, n'avait dans la plupart des esprits qu'une notion peu précise. Quoi qu'il en soit, il est certain que la matière et la forme étaient les deux éléments essentiellement constitutifs de chaque individu minéral; que les séparer eût été retrancher cet indi-

vidu du rang des choses (*res*); que les unir était au contraire les placer au rang de ce que nous appelons aujourd'hui les substances ou les corps. Et comme aucun docteur du moyen âge n'a nié la part des lois physiques et chimiques dans la détermination de la matière par la forme, c'est-à-dire dans ce que nous appelons la formation des éléments et leurs combinaisons chimiques, peut-être n'y aurait-il pas, comme nous essayerons de le démontrer dans le cours de ces études, une différence aussi considérable qu'on pourrait le croire tout d'abord, entre la théorie dynamique et la théorie soutenue par Guillaume de Champeaux sur le mode de détermination des corps.

Mais la science nous fournit des preuves plus directes.

D'abord, relativement à l'unité de la matière, ce sont des témoignages et des faits. Tout le monde connaît ce que La Mennais a écrit à ce sujet, en 1846, dans un livre qui, sans être exact en chacun de ses mots, a cependant eu la gloire d'étonner par sa science Arago lui-même. On connaît également les faits constatés par M. l'abbé Moigno, dans le *Cosmos* de 1853. Bornons-nous à des témoignages plus récents. — En 1856, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire disait : « Ces prétendus fluides impondérables que les chimistes ont fait si longtemps figurer sur leurs listes, comme autant de corps simples, l'électricité, la chaleur, la lumière, ne nous apparaissent plus que comme des phénomènes résultant des modifications d'une seule substance, subtile, impondérable, *éthérée*, qui pénètre tous les corps comme elle les enveloppe tous[1]. » — D'autre part, en 1864, M. Laugel écrivait, dans la *Revue des Deux Mondes* : « Il est permis aujourd'hui de considérer tous les phénomènes physiques comme les manifestations variées de l'énergie dynamique répandue dans le monde entier. Cette grande, cette merveilleuse conception donne je ne sais quelle unité puissante au drame universel... Nous sommes arrivés à transformer les forces les unes dans les autres, ou pour mieux dire, à reconnaître qu'une seule force est capable de produire tous les genres de mouvements connus... L'idée de la transformation mutuelle des forces naturelles est une idée toute moderne, avec laquelle bien peu d'esprits sont encore familiers[2]. » — Enfin, M. Littré, tout en étant plus indécis, n'est nullement hostile à cette doctrine. Il dit, en parlant du moyen âge et de ses recherches en alchimie : « Guidé par une hypothèse que rien ne dit être fausse, mais que rien ne dit être vraie, à savoir que les différentes substances ne sont que des modifications d'une même matière, il chercha la transmutation des mé-

[1] *Histoire naturelle générale des règnes organiques*, t. II, 2e partie, p. 32-33.
[2] Livraison du 15 février 1864, p. 942, 943, 948.

taux et créa pour la chimie une ébauche semblable à celle que l'antiquité avait créée pour la biologie[1]. »

Quant à la production des corps multiples et divers avec une substance unique, capable de combinaisons diverses, suivant des lois diverses, elle est appuyée sur des données scientifiques aussi probables, pour ne pas dire aussi certaines, que l'unité de la matière.

C'est l'avis de M. Faraday et de M. l'abbé Moigno. Du reste, voici des faits que raconte l'illustre professeur de physique à la Faculté des sciences de Paris, M. Jamin lui-même : « Pendant que l'atmosphère fournit le charbon aux feuilles, les rameaux y amènent l'eau qui a été puisée dans le sol, et il est naturel de penser que ces deux corps, en se rencontrant, vont se combiner mutuellement ; ils se combinent en effet, et dans des proportions très-variables : citons quelques exemples. Si 12 molécules de charbon se réunissent avec 10 molécules d'eau, elles peuvent donner naissance soit à la cellulose, qui constitue à la fois les vaisseaux et tout le squelette de la plante, soit à la fécule que tout le monde connaît, soit enfin à la dextrine qui est soluble et dont on a fait quelquefois des sirops ; mais, suivant les circonstances et les organes, la proportion des deux corps peut changer, et avec elle les produits chimiques qui prennent naissance. Ainsi, 12 molécules de charbon combinées à 14 molécules d'eau constituent le glucose ou sucre de raisin, qui remplit les grappes mûres, et si de ce glucose on retranchait deux molécules d'eau, c'est le sucre de canne ou de betterave qui se formerait. En résumé, par des procédés qui nous sont inconnus, l'eau et le charbon, se rencontrant dans les feuilles des végétaux, s'unissent chimiquement et produisent une multitude infinie de composés, différents suivant les lieux, les organes, la nature, l'âge et les conditions extérieures du végétal[2]. »

M. Alfred Maury, traitant, en 1865, des progrès de la chimie organique, s'exprimait ainsi : « Un premier fait qui frappe, c'est la variété infinie de composés résultant de la combinaison de trois ou quatre éléments. En augmentant ou en diminuant la condensation de l'un ou de plusieurs d'entre eux, on arrive à obtenir des matières de nature et de propriétés très-différentes. Puisqu'une différence de condensation dans les molécules détermine des qualités et des caractères différents, comme sont les caractères et les qualités des corps qui nous servent à les distinguer, on est naturellement conduit à se demander si la condensation de la matière ne serait pas la cause principale de l'essence diverse des substances. C'est une bien an-

[1] *Revue des Deux Mondes*, livraison du 15 septembre 1864.
[2] *Ibidem*, p. 488.

cienne idée que celle de l'homœomérie, qui envisage tous les corps comme composés de petits éléments semblables à l'ensemble. La doctrine atomistique, qui fut celle de Démocrite et de Leucippe dans l'antiquité, concevait tous les êtres comme formés par un certain nombre d'atomes ou d'éléments simples, indivisibles, indestructibles, dont les assemblages variés constituent tous les êtres vivants et animés, de la même manière que les lettres de l'alphabet peuvent former, par leurs associations, les mots les plus divers. Cette doctrine , développée par Épicure, et qui n'était chez les philosophes anciens, étrangers à l'expérimentation, qu'une pure spéculation, se présente maintenant à notre esprit comme la conséquence possible d'une science bien plus positive et bien plus avancée. La multiplicité des composés dus à l'association d'éléments gazeux, comme l'oxygène, l'hydrogène, l'azote, suggère la pensée que la diversité des corps pourrait n'être qu'apparente, et que ces corps simples, que nous prenons pour les éléments de la matière, ne sont que des produits diversement condensés d'une matière unique. La chimie a dû et doit encore prendre les faits tels qu'ils nous apparaissent ; elle doit dire, avec Berzelius, que les corps simples sont des êtres distincts, indépendants les uns des autres, dont les molécules n'ont rien de commun, sinon la fixité, l'immutabilité, l'éternité. Dans ce cas, il y aurait autant de matières distinctes qu'il y a d'éléments chimiques; mais, devançant les progrès de la science, ne peut-on pas supposer que les molécules des divers corps simples sont nées de la condensation d'une matière unique, telle que l'hydrogène, par exemple ? Des quantités semblables de cette matière pourraient, par des arrangements différents, constituer des éléments ou radicaux du même poids, mais doués de propriétés distinctes... Disons-le tout de suite, cette unité de la matière séduit singulièrement l'esprit, et les nombreux corps composés qui, dans les matières provenant des animaux et des végétaux, ont les alliages, les propriétés générales, la physionomie des corps simples, donnent une extrême probabilité à l'hypothèse que les corps simples ne sont eux-mêmes que des corps composés d'éléments identiques, mais inégalement groupés ou associés. Le phénomène du dimorphisme, qui nous montre des densités, des coefficients de dilution, des propriétés optiques et certaines propriétés chimiques différentes dans un même corps, suivant qu'il affecte une forme cristalline ou une autre, peut être encore cité à l'appui de l'hypothèse ici indiquée. La valeur de cette hypothèse ressort avec non moins d'évidence du fait de l'*isomérie* observé dans les deux règnes. Jadis, on admettait comme un axiome que l'identité de composition impliquait l'identité des propriétés. Depuis qu'on a constaté que des corps de même composition possèdent des pro-

priétés différentes, les idées qu'on se faisait sur la matière sont singulièrement modifiées. » — Enfin, pour fortifier toutes ces autorités en les couronnant, qu'il me soit permis d'invoquer celle de M. Chevreul, et de renvoyer le lecteur à son récent ouvrage, l'*Histoire des connaissances chimiques*.

II

Donc Guillaume de Champeaux, dans l'application qu'il a faite du réalisme aux êtres inorganiques, a pressenti ce que la science, six siècles après lui, devait sinon démontrer, du moins rendre très-probable. Sans doute il n'avait, pour s'appuyer, que très-peu de preuves expérimentales ; mais n'est-ce rien que d'avoir osé regarder en face une question alors si ténébreuse, de l'avoir scrutée avec la seule force de son génie, et d'y avoir répondu avec une hardiesse et une exactitude qui glorifieraient encore les grands hommes de nos jours ? Cependant ce n'était là qu'une première application. Guillaume de Champeaux a étendu sa conclusion jusqu'aux êtres organiques soit du règne végétal soit du règne animal.

Or ici encore a-t-il été grand ? D'après M. Ubaghs, les naturalistes les plus distingués, parmi lesquels il faut remarquer au premier rang M. Flourens, conviennent que le réalisme s'étend à tout le règne animal et végétal. Nous sommes arrivés, dans la thèse des universaux, à la partie qui traite des genres et des espèces. Si dans les sciences qui ont pour objet les êtres inorganiques on emploie les termes *genre* et *espèce*, cet emploi est tout à fait artificiel ; ils n'ont une signification rigoureusement exacte que lorsqu'ils s'appliquent aux êtres organiques. La question est donc celle-ci : les espèces, les genres et les règnes sont-ils des réalités ou de pures conceptions de notre esprit ? Si ce sont des réalités, quels sont les rapports qui règnent entre ces réalités et les individus ? c'est-à-dire, dans quels rapports se trouvent 1° les individus vis-à-vis des espèces ; 2° les espèces vis-à-vis des genres ; 3° les genres vis-à-vis des règnes. Enfin les règnes sont-ils eux-mêmes réductibles à l'unité de matière ?

Certes de tels problèmes sont plus que suffisants pour faire trembler l'esprit qui cherche à les résoudre. C'est le cas ou jamais d'avouer avec Sénèque : *Cum materia difficili contendo ;* mais est-ce le cas d'ajouter avec lui : *Vinci nolens ?* « La question *par excellence* fondamentale, disait Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, c'est la question de l'espèce, et de sa solution dépend, directement ou indirectement, celle de tous les autres grands problèmes de l'histoire naturelle organi-

ques ..... Aussi, ajoutait-il, n'est-il pas un seul problème, en histoire naturelle, dont la solution ait été plus souvent, plus laborieusement cherchée. Depuis un siècle surtout, de Linné et de Buffon à Lamarck, à Cuvier, à Geoffroy Saint-Hilaire et à leurs disciples actuels, c'est une chaîne continue d'efforts toujours renouvelés ; si bien que nous pourrions à peine citer une seule année qui n'ait eu, sinon son succès, du moins sa tentative de succès[1].»

Pour mettre de l'ordre dans notre réponse, examinons d'abord s'il faut admettre dans les règnes, les genres et les espèces, un certain réalisme ; nous étudierons ensuite la nature et l'étendue de ce réalisme.

Au siècle dernier, la plupart des philosophes pensaient qu'il n'y a dans la nature que des individus : en conséquence, selon eux, les mots de *genre* et *d'espèce* n'exprimaient rien autre chose qu'une généralisation plus ou moins heureuse, enfantée par notre esprit, et ne représentaient rien d'existant en dehors de notre propre pensée. Cependant Buffon était d'un avis tout opposé : il voulait qu'il n'y eût de vrai que les espèces. Linné voulait que les genres le fussent également. Le premier, en effet, n'admit pas d'autre division dans son *Histoire naturelle* que celle des espèces : le second admit en outre celle des genres inférieurs, moyens, supérieurs, se bornant seulement à créer quelques noms spéciaux en place de ces mots genres, moyens et supérieurs. Aujourd'hui l'opinion conceptualiste du dix-huitième siècle est loin d'avoir disparu. Toutefois, ce qui fait sa force, c'est plutôt la difficulté de définir et de préciser la réalité des espèces et des genres que la facilité d'établir leur non-réalité. Mais ce procédé n'est pas logique. Aussi, Cuvier, De Candolle, de Blainville, M. Flourens, et plusieurs autres savants, se sont-ils prononcés pour la réalité des espèces et des genres. Pour eux, les individus ne sont point les seules réalités naturelles. Par delà l'individu se trouve l'espèce, et par delà l'espèce le genre, lesquels ne sont pas moins réels que l'individu, bien qu'ils ne se circonscrivent pas, comme celui-ci, dans l'espace et dans le temps, de manière à tomber sous nos yeux. On peut même dire de l'espèce qu'elle est l'unité organique par excellence, et qu'elle a plus de réalité vraie que l'individu, car elle est indéfectible. M. Ubaghs, lui aussi, est réaliste : « Nous avons constaté, dit-il en résumant son travail sur le *Problème ontologique des universaux*, deux lois de la nature : la fécondité continue et la fixité de l'espèce, et ces deux lois ressortent d'un même principe, elles ont la même cause : la vie ou la force génératrice, permanente, transmise, propagée et communiquée à tous les individus de l'espèce. L'espèce

[1] *Histoire générale naturelle des règnes organiques*, t. II, 2e partie, p. 264, 271.

est donc réelle ; elle n'existe pas, il est vrai, indépendamment ni en dehors des individus, mais son existence est aussi réelle et aussi objective que celle de ces derniers. Et ce n'est pas sans raison que le grand naturaliste Buffon a dit : « Un individu n'est rien dans l'uni-« vers ; cent individus, mille, ne sont encore rien : *les espèces sont « les seuls êtres de la nature.* »

« Suivant M. Flourens, l'espèce est comme une chaîne dont les individus sont les anneaux qui viennent et sortent les uns des autres. Il vaut mieux dire, pour énoncer plutôt un exemple qu'une comparaison, que l'espèce est comme une vigne dont tous les sarments viennent et sortent du même arbre et vivent de la même vie, lesquels, séparés ensuite et constituant désormais des ceps ou de nouveaux individus de vigne, continuent de vivre de cette même vie et conservent la même force productive, mais individualisée et multipliée, et également multiplicable dans les ceps qui naîtront à jamais de chacun d'eux.

« En effet, l'espèce n'existe pas en dehors des individus ; mais dans les individus qui renferment l'espèce il faut distinguer deux choses également réelles : les éléments qui sont exclusivement propres à chacun d'eux et un élément qui leur est commun à tous. Les premiers de ces éléments sont principalement caractéristiques et constitutifs des individus en tant qu'individus, le second est caractéristique et constitutif de l'espèce ; celui-ci est la substance, le substratum des propriétés individuelles, les autres sont les propriétés distinctes et incommunicables ; par l'un tous les individus sont consubstantiels, par les autres ils sont contrairement opposés entre eux.

« Ce qui prouve péremptoirement que cette substance, force, vie, principe de vie, ou *fil continu* de la vie, comme l'appelle M. Flourens, peu importe le nom, est réellement commune, et non pas seulement semblable dans tous les individus de l'espèce, c'est qu'elle est engendrée, c'est-à-dire qu'elle *émane* par voie de génération des parents aux descendants. Si elle était *créée* pour chaque individu, ou si elle était la suite d'une génération spontanée, je ne trouverais pas de base à un raisonnement décisif pour prouver autre chose que la ressemblance ; mais là où il y a génération ou émanation, il y a consubstantialité ou identité de substance entre ce qui émane et ce dont il émane.

« Cependant il ne faut pas s'y méprendre : si la vie ou la force productrice est identique dans tous les descendants avec celle de leurs parents, elle n'est pas moins multiple et multipliée ; elle s'est individualisée ou est devenue individuelle dans chacun d'eux. Elle est identique, parce qu'elle est émanée ; elle est individuelle, parce que, propagée par les individus, elle s'est uni dans chacun d'eux des

propriétés distinctives et incommunicables, qui lui sont exclusivement propres ; elle a, dans chacun d'eux un *modus subsistendi incommunicabilis* par lequel ils se distinguent tous les uns des autres comme individus. »

Toutefois, M. Ubaghs n'admet pas la réalité des genres : « A parler strictement, dit-il, les espèces seules sont des universaux réels. Les genres ne sont pas des universaux réels ; ils ne possèdent d'autre universel que celui des espèces, car ils ne renferment que des espèces, qui se ressemblent et qu'on peut regarder comme plus ou moins parentées, il est vrai, mais qui n'ont rien de réel qui leur soit commun. » La seule raison qu'il en donne, c'est que les êtres produits par le croisement de deux espèces différentes ne peuvent produire ensemble qu'un petit nombre de générations, et que, si on les unit avec l'une ou l'autre des espèces desquelles ils proviennent, au bout de quatre générations le type primitif reparaît. Or, est-ce là une raison décisive ? De ce que deux individus appartenant à deux espèces parentées ne jouissent que d'une fécondité très-bornée, suit-il rigoureusement que le genre de ces deux espèces ne soit qu'une chimère dépourvue de toute réalité ? Nullement. D'abord, si ces espèces sont parentées, elles ont évidemment quelque chose de commun ; la proximité par parenté n'est pas une ressemblance purement accidentelle. Ensuite ces deux individus n'agissent entre eux que par génération ; or la génération tend essentiellement à individualiser l'espèce, et nullement à la généraliser ; il n'y a donc rien d'étonnant si les individus qui en résultent, loin de redescendre au genre, se maintiennent à peine dans l'espèce. La génération tend au complexe; elle ne saurait donc révéler le simple. Le genre ne peut s'obtenir que par une décomposition ; or la génération est au contraire une composition, un mouvement vers l'individuel et le complexe. Il est donc impossible de rien conclure des faits allégués ; ils constatent la réalité et la fixité de l'espèce, mais ils ne démontrent rien contre la réalité du genre. — Du reste, un des grands principes de la philosophie, c'est que la multiplicité sort de l'unité ; par conséquent, lorsque je redescends des effets à la cause, je ne dois m'arrêter qu'à l'unité, cause de toute multiplicité. Pourquoi les individus ont-ils un fond commun, identique dans tous, qui s'appelle l'espèce ? Parce que la multiplicité doit reposer sur l'unité. Mais les espèces sont multiples à leur tour. Pourquoi donc ne reposeraient-elles pas, elles aussi, sur un fond commun réel ? Or ce fond commun et identique des espèces, c'est le genre. D'où il suit que le genre est une réalité. Donc, de l'aveu de tous, les individus sont des réalités ; de l'aveu des principaux maîtres de la science contemporaine, les espèces, les genres et conséquemment les règnes sont des réalités. Mais dans quelle

mesure et de quelle manière? Qu'est-ce que possède l'individu en dehors de l'espèce, l'espèce en dehors du genre, le genre en dehors du règne? Est-ce l'individu qui produit l'espèce, ou l'espèce qui produit l'individu? Est-ce l'espèce qui produit le genre, ou le genre qui produit l'espèce? Pareillement, est-ce le genre qui produit le règne où le règne qui produit le genre? Et le principe de ces productions, quel est-il? En un mot, si les espèces, les genres et les règnes sont des réalités, quelles sont ces réalités?

Avouons, avant tout, que les sciences sont actuellement incapables de répondre à ces questions avec clarté et certitude. Malgré les progrès incontestables de la chimie organique et de la biologie soit végétale soit animale, tout ce que l'on peut se permettre se réduit à des conjectures plus ou moins probables. La vie en effet est étudiée dans une suite d'actes appelés *fonctions*. Chaque fonction s'accomplit dans un *appareil* qui se compose d'un ensemble de parties appelées *organes*. Un organe est formé d'un système de *tissus*. Un tissu est formé d'*organismes élémentaires*. Enfin un organisme élémentaire se compose d'un ou de plusieurs *principes immédiats* ou *espèces chimiques* d'origine organique. Or la science actuellement peut-elle rendre un compte exact et définitif sur les fonctions, les appareils, les organes, les tissus, les organismes élémentaires et les principes immédiats? Qui dira en outre d'une manière péremptoire ce qu'est un individu, ce qu'est une espèce, ce qu'est un genre? Sans doute Linné reconnaissait autant d'espèces qu'il y avait eu de formes diverses créées; mais qu'est-ce que ces formes? Si Buffon voyait une espèce là où il trouvait « une ressemblance parfaite et des différences trop petites pour être distinguées; » si Adanson définissait l'espèce « tous les individus semblables par succession constante; » si De Candolle appelle espèce en botanique « la collection de tous les individus qui se ressemblent plus entre eux qu'ils ne ressemblent à d'autres: » qu'est-ce que cette ressemblance, et quels en sont les degrés nécessaires? Et encore, qui définira en quoi consiste précisément l'essence de la matière organique? La Mennais disait en 1846: « On ne l'a jamais définie, que nous sachions. Elle ne se compose point de corps actuellement organisés, puisque c'est par elle qu'on essaye d'expliquer l'organisation. Or, si elle en est, en une mesure quelconque, la cause, la raison, c'est donc quelque chose d'antérieur à elle. Mais quoi? Un assemblage de corpuscules vivants? Si la vie qu'en ce cas on leur attribuerait, n'est pas la vie universelle qui anime indistinctement la création entière, ces corpuscules seraient des êtres doués précisément de ce qui ne se conçoit que par l'organisation, de ce qui la caractérise rigoureusement, radicalement. Est-ce simplement des matériaux nécessaires à la formation des corps organisés? Ce seront

des corps inorganiques, sous ce rapport parfaitement semblables à tous les autres corps du même ordre. Ces matériaux, en effet, ces corps élémentaires physiquement nécessaires à la formation des êtres vivants, la science les détermine, elle les connaît, les nomme : ce sont l'hydrogène, l'oxygène, l'azote, le carbone, etc., tous corps inorganiques, suivant la stricte acception du mot. Qu'est-ce donc, encore une fois, que la matière organique ? » Or, depuis 1846, a-t-on tranché la question ? — Et la vie elle-même, qu'est-elle ? Quel est le naturaliste qui en ait saisi l'essence ? « De toutes les définitions de la vie, disait récemment M. Claude Bernard, celle qui est à la fois la moins compromettante et la plus vraie est celle qui a été donnée par l'*Encyclopédie :* « La vie est le contraire de la mort. » Cette définition est d'une clarté naïve, et cependant nous ne pourrons jamais rien dire de mieux, parce que nous ne saurons jamais ce qu'est la vie en elle-même. » Il faut donc renoncer à donner aux questions posées une réponse décisive, et nous contenter d'une réponse probable, conforme aux tendances actuelles de la science.

III

Éliminons d'abord une idée fausse, dans laquelle sont tombés plusieurs esprits distingués, mais systématiques. Guillaume de Champeaux, en étendant le réalisme au monde organique, a voulu y introduire une unité considérable, mais qui ne détruisît pas la multiplicité. Pour lui, la réalité n'était point ennemie de la réalité ; il croyait pouvoir affirmer les réalités universelles sans nier pour cela les réalités individuelles ; et son esprit restait fidèle à lui-même, sans nullement se contredire, lorsqu'il posait dans l'unité du règne la multiplicité générique, dans l'unité du genre la multiplicité spécifique, et dans l'unité de l'espèce la multiplicité individuelle. C'est donc une erreur profonde de croire qu'en affirmant l'unité de la matière, il ait nié du même coup toute multiplicité, et qu'en posant à la base des choses matérielles un universel réel, il ait détruit la réalité des universaux échelonnés entre lui et les individus, c'est-à-dire la réalité des règnes, des genres et des espèces, lesquels sont en effet les trois degrés intermédiaires entre la matière première et les individus.

Il est vrai que Guillaume de Champeaux estime l'unité au-dessus de la multiplicité, et qu'il fait passer l'universel qui est plus général avant celui qui l'est moins, la matière première avant le règne, le règne avant le genre, et le genre avant l'espèce. Il est vrai encore

qu'en faisant dériver la multiplicité de l'unité et l'universel moins général de l'universel plus général, il relègue au rang inférieur ce qui est plus particulier. Mais reléguer une chose au rang inférieur, est-ce la bannir ? ne l'affirmer qu'en second lieu, est-ce la nier? Du reste, si j'interroge les sciences spéculatives, que vois-je? En mathématiques l'unité engendre le nombre ; en géométrie le simple engendre le composé, et l'inétendu l'étendu ; en métaphysique l'instant engendre le temps ; en théodicée l'infini précède et produit le fini. Pourquoi donc dans les sciences naturelles l'universel, qui est plus un, plus simple et en même temps plus vaste, n'engendrerait-il pas le particulier, qui est moins un, moins simple et moins vaste? Le *genre* n'est-il pas ainsi appelé parce qu'il engendre l'espèce? et pourquoi n'en serait-il pas de même des universaux qui sont plus généraux relativement à ceux qui le sont moins? Sans doute, dans l'ordre de la connaissance, on va du particulier au général, mais n'est-ce pas le contraire dans l'ordre de la réalité? Et dès lors, Guillaume de Champeaux ne fait-il pas preuve d'une philosophie profonde, lorsqu'il enseigne que c'est le règne qui réalise le genre et non pas le genre qui réalise le règne, que c'est le genre qui réalise l'espèce et non pas l'espèce qui réalise le genre, et pareillement que c'est l'espèce qui réalise l'individu et non pas l'individu qui réalise l'espèce? N'est-il pas appuyé en cela par tous les philosophes qui, comme Goudin, expliquant la formation des êtres vivants, les font émerger peu à peu d'une substance d'abord informe?

« De toutes les choses que Dieu a créées, dit Guillaume de Champeaux dans le premier de ses *Fragments inédits*, la raison et l'autorité nous certifient que les unes sont des matières et les autres des formes. » Donc Guillaume de Champeaux affirme la réalité des formes, c'est-à-dire des principes de détermination, autant que la réalité de la matière. — Parcourons la hiérarchie de ces formes.

D'abord, quant aux trois formes qui émergent immédiatement du sein de la matière première et qui constituent les trois règnes, il est certain qu'elles étaient connues et admises au commencement du douzième siècle : car le livre d'Arisote *sur l'âme*, qui n'était pas étranger aux philosophes d'alors, distingue très-bien les êtres inanimés et les êtres animés, τὰ ἄψυχα καὶ τὰ ἔμψυχα, et parmi les êtres animés ceux qui le sont de la vie végétative et ceux qui le sont de la vie sensitive. Or rien ne prouve, soit dans ses écrits soit dans l'histoire, que Guillaume de Champeaux ait attaqué la réalité des trois règnes de la nature.

Et si nous passons des formes les plus générales aux formes les plus particulières, nous constatons qu'il n'était pas moins affirmatif

sur la réalité des formes individuelles. M. Henri Martin est d'un avis contraire : « Les réalistes, a-t-il dit, n'admettaient de réalité que dans ce qu'ils nommaient les universaux, c'est-à-dire dans les idées générales et les êtres collectifs... Abélard défendait contre Guillaume la réalité de l'existence individuelle [1]. » Mais où sont les preuves historiques d'une telle assertion ? Bernard de Chartres lui-même, qui certainement est, dans son style du moins, d'un platonisme plus accusé que Guillaume de Champeaux, ne prononce pas une seule parole contre la réalité de l'existence individuelle. Comment donc faire peser sur Guillaume de Champeaux une accusation dont Bernard de Chartres lui-même est innocent ? Le seul motif de cette accusation est une induction dont Roscelin est la base : Roscelin niait les universaux et n'affirmait que les individus ; or, Guillaume de Champeaux s'est déclaré formellement l'adversaire de Roscelin ; donc, a-t-on dit, Guillaume de Champeaux a affirmé les universaux et nié les individus. Rien n'est plus faux qu'un tel raisonnement. Ne pouvait-on pas combattre Roscelin dans ce qu'il avait de faux, sans le combattre pour cela dans ce qu'il avait de vrai ? Ne pouvait-on pas soutenir contre lui la réalité des universaux, sans nier contre lui la réalité des individus ? Guillaume de Champeaux a su faire cette distinction, et, de l'aveu même d'Abélard, il a affirmé la réalité des individus : « ... *Singulis suis inesse individuis.* » Du reste, M. Rousselot, qui n'est pas suspect sur ce sujet, le dit positivement : « Le caractère du vrai réalisme scolastique est : 1° de réaliser des abstractions, des qualités, des conceptions ; 2° de nier l'existence des individus. Or, Guillaume de Champeaux n'est pas tombé dans la première de ces erreurs, et j'ajoute qu'il n'est pas plus coupable de la seconde que de la première. Abélard lui-même ne l'en accuse pas ; l'eût-il fait, il se serait trompé ; mais je répète qu'il ne l'a pas fait [2]. » Il ne nie, dit-il, « que la réalité des accidents. » Cette dernière assertion de M. Rousselot ne nous semble pas fondée elle-même, et la preuve est facile à en donner. Car, d'après Abélard, Guillaume de Champeaux fait dériver des accidents la pluralité des individus, « *Sola multitudine accidentium varietas.* » Si donc, comme M. Rousselot l'avoue, Guillaume de Champeaux admet la réalité des individus, à plus forte raison admet-il la réalité des accidents. Sans doute, s'il fallait admettre comme un principe cette proposition qui existait dans les esprits bien avant que La Mennais l'eût formulée, à savoir : « Rien ne serait s'il n'était substantiellement, » il est clair que Guillaume nierait les accidents ; mais pourquoi la réalité ne se-

[1] *Histoire de France*, t. III, p. 403-405.
[2] M. Rousselot, *Études sur la philosophie dans le moyen âge*, t. I, p. 266-267.

rait-elle que substantielle? si la substance est substantiellement, l'absolu absolument, pourquoi l'accident ne serait-il pas, lui aussi, mais accidentellement, et le relatif relativement? Que Guillaume de Champeaux n'ait pas dit avec évidence comment le relatif sort de l'absolu, l'accident de la substance, l'individuel de l'universel, cela est certain : car qu'est-ce que ces formes *informantes ad faciendum Socratem*, qui, même en ce temps-là, étaient l'objet de tant d'opinions contradictoires? En quoi consiste cette information? Le treizième siècle lui-même, qui s'est livré à tant de débats et qui a prononcé tant de mots sur le principe d'individuation, a-t-il donné une seule solution définitive? Aristote a-t-il été clair dans sa définition du relatif? Et de nos jours, quel est le philosophe qui pourrait dire un dernier mot en pareille matière? Il n'y a donc rien d'étonnant si Guillaume de Champeaux à laissé cette partie de son système dans le mystère. Mais si le mystère empêche l'évidence, il n'empêche pas la certitude.

Entre les règnes et les individus il y a les genres et les espèces. Or, grâce à un texte d'Abélard, l'opinion de Guillaume de Champeaux nous est ici parfaitement connue. L'espèce était, selon lui, constituée par le genre et la différence : le genre était comme un fond identique à lui-même dans toutes les espèces ; dans ce fond des différences surgissaient, et les modifications causées par ces différences à ce fond identique déterminaient les espèces. Quant aux genres, il raisonnait de la même manière ; nous devons le conclure de l'unité qui pénètre tout son système et de l'association qu'on a toujours faite, même au douzième siècle, entre les genres et les espèces. De même que l'espèce n'était qu'un genre modifié, ainsi le genre n'était qu'un règne modifié ; dans l'espèce le substratum des différences était le genre, dans le genre le substratum des différences était le règne ; en un mot ce que les individus étaient au sein de l'espèce, les espèces l'étaient au sein du genre, et les genres l'étaient au sein du règne : « *Et hoc intelligunt*, dit Abélard, *de singulis speciebus ad individua et de generibus ad species.* » D'où il résulte deux choses, à savoir : la fixité *formelle* des genres et des espèces et leur réductibilité *matérielle*. Par leur matière, en effet, les genres et les espèces sont susceptibles de recevoir mille et mille formes et conséquemment d'être déterminés avec une grande variété ; mais par leurs formes les uns et les autres sont fixés à telle ou telle détermination. Cette détermination, par cela seul qu'elle n'est qu'elle-même, est évidemment incapable, comme telle, d'être une autre. Et c'est dans le sens de cette irréductibilité d'une forme à une autre forme, d'un type à un autre type, que les espèces, les genres et les règnes sont fixes, mais non dans le sens d'une impossibilité de revenir à

leur fond commun et de subir alors une nouvelle transformation.

Or la science contemporaine répugne-t-elle à cette doctrine ? Nullement ; elle tend même à la favoriser.

D'abord elle ne la combat pas. Quoique la notion de l'espèce soit en dernière analyse fort mystérieuse, cependant deux opinions semblent seules probables à ce sujet. Au dix-huitième siècle, on faisait surtout consister l'espèce dans l'invariabilité perpétuelle du type ; aujourd'hui, c'est surtout dans la fécondité continue. Or quelle opposition y a-t-il entre ces deux opinions et la théorie de Guillaume de Champeaux? Si nous voulons raisonner d'après l'invariabilité du type, ne voyons-nous pas, d'une part, que le type spécifique, comme le type générique, peut être parfaitement invariable en lui-même, et, d'autre part, que la matière générique qui sert de substratum immédiat aux différences spécifiques peut être parfaitement une et identique, tout en étant susceptible d'être différenciée de mille manières? Si, au contraire, nous voulons raisonner d'après l'opinion de la fécondité continue, ne voyons-nous pas qu'entre les êtres générateurs et les êtres engendrés, quelque caractérisée que soit leur individualité, il doit se trouver, par la force même de la génération, une identité de matière qui n'est pas accidentelle, mais continue comme la fécondité elle-même?

Mais ne pourrait-on pas établir un accord plus parfait entre les aperçus du douzième siècle et les données du dix-neuvième, en entrant dans des détails plus précis et en cherchant à concilier, par voie d'éclectisme, les arguments divers qui ont cours dans le monde scientifique, soit en faveur de la fixité formelle des espèces, soit en faveur de leur réductibilité matérielle ?

IV

D'abord, la fixité des espèces est un fait que les penseurs profonds et les observateurs consciencieux ont constaté. « Dans les déformations variées que peuvent éprouver les êtres organisés, disait M. Serres, jamais ils ne dépassent les limites de leur classe pour revêtir les formes de la classe supérieure : jamais un poisson ne s'élèvera aux formes encéphaliques d'un reptile. Celui-ci n'atteindra jamais les oiseaux, un oiseau les mammifères. Un monstre pourra se répéter... mais toujours il restera étroitement circonscrit dans les limites de sa classe [1]. » M. Flourens n'est pas moins explicite [2]. Pour la fixité des

[1] *Recherches d'anatomie transcendante sur les lois de l'organogénie appliquées à l'anatomie pathologique*, par M. Serres, p. 85 et 86.

[2] *Cours de physiologie*, 2e et 4e leçons; *Longévité*, p. 139-161.

espèces, dit M. Ubaghs résumant M. Flourens, les faits surabondent... On allègue trois causes qui pourraient amener la mutabilité de l'espèce : 1° le développement insensible des êtres organisés, 2° les révolutions du globe, 3° le croisement des espèces. Mais aucune de ces causes n'a jamais produit un changement d'espèce : 1° la première ne fait pas varier l'espèce : 2° la seconde peut étendre des espèces, mais n'en change aucune ; 3° jamais le croisement des espèces n'a donné d'espèce intermédiaire [1]. »

Cependant, à côté de ces faits, il en est un qui confondait l'imagination de Buchez. Quoique les classes, c'est-à-dire les genres supérieurs, soient séparées entre elles par un abîme, quoiqu'il n'y ait pas le moindre rapport de structure entre un reptile et un oiseau, entre un oiseau et un mammifère, cependant, dit-il, tout mammifère, dans le sein de sa mère, a été successivement, complétement ou incomplétement, poisson, reptile ou oiseau [2]; et il en concluait « qu'il y avait quelque chose de profondément sérieux dans ces querelles du moyen âge, où la philosophie du dix-huitième siècle n'a voulu voir que la singularité des mots et la bizarrerie du langage [3]. » Du reste, c'est une idée à la fois plus ancienne et plus récente que Buchez. Linné, selon M. de Quatrefages, n'a pas seulement douté de la fixité de l'espèce, il l'a niée ; il a été jusqu'à regarder l'espèce « comme infiniment variable, » jusqu'à ne voir dans « toutes les espèces d'un même genre que des variétés d'une espèce principale appartenant à ce genre [4]. »

Bacon, lui aussi, n'a-t-il pas admis comme « un principe incontestable que les plantes dégénèrent quelquefois jusqu'au point de se convertir en plantes d'une autre espèce, » et n'a-t-il pas essayé en 1635 de donner des règles à l'art d'opérer ces conversions? Buffon, après avoir changé d'opinion, s'est prononcé, il est vrai, pour l'invariabilité de l'espèce, mais seulement dans ses traits principaux. Lamarck va beaucoup plus loin que Buffon, car il ne se contente pas, comme lui, de la variabilité limitée, il soutient encore la variabilité illimitée. Quant à Geoffroy Saint-Hilaire, le rival de Cuvier, on sait qu'il ne voyait dans les espèces que « les diverses générations d'un même type, » et combien il inclinait, sans nullement partager toutes les idées de Lamarck, à ne voir, depuis les infusoires, point de départ de la nature, jusqu'aux mammifères et à l'homme, dernier terme

[1] *Du Problème ontologique des universaux et de la véritable signification du réalisme*, par G. C. Ubaghs, 2e édit. Louvain, 1861, p. 101-102.
[2] *Traité complet de philosophie*, t. I, p. 557-558.
[3] *Ibid.*, p. 560.
[4] Quatrefages, *Cours d'anthropologie*, 1856.

de ses efforts, qu'une vie une, quoique toujours progressive et ascendante ; « de sorte que le règne animal tout entier ne lui apparaissait plus que comme un seul être qui, en voie de formation, s'arrête dans son développement, ici plus tôt, là plus tard, et détermine ainsi, en chaque temps de ses interruptions, les caractères distinctifs des classes, des familles, des genres et des espèces[1]. » C'était tellement là le résumé de son esprit, que pour déposer sur sa tombe un dernier éloge, M. Dumas disait dans le même sens que M. Serres : « Cette unité de composition, cette unité de type qui sert de base pour classer tous les faits de l'anatomie comparée, la science des végétaux s'en est emparée et a su l'entourer des démonstrations les plus convaincantes. Elle pénètre maintenant dans les sciences chimiques et y prépare peut-être une révolution dans les idées. »

Isidore Geoffroy Saint-Hilaire ne fut pas moins convaincu que son père de la mutabilité des espèces et des genres. Sa grande *Histoire naturelle générale des règnes organiques* se termine en effet par une *Conclusion générale de la variabilité limitée du type*, où on lit ces paroles : « Les caractères des êtres organisés ne sont fixes qu'autant que les circonstances extérieures restent les mêmes : si elles changent, et selon le sens et le degré des changements qu'elles subissent, l'organisation se modifie, et il se produit de nouveaux caractères dont la valeur peut être spécifique et plus que spécifique. Qu'est-ce donc que le principe, si longtemps affirmé, de la fixité du type, de l'immutabilité de l'espèce ? Nous disions au commencement de ce livre : Ce prétendu principe n'est qu'une hypothèse ; nous sommes maintenant en droit d'ajouter : Cette hypothèse est erronée. Et c'est en vain qu'on voudrait recourir, pour la maintenir dans la science, à ces réserves, à ces concessions, dont Cuvier et ses disciples ont fini par reconnaître la nécessité ; s'il est faux que l'espèce soit immuable, qu'elle ne se modifie en aucune façon, il n'est pas vrai non plus que les modifications qu'elle subit n'aillent jamais au delà des caractères accessoires et superficiels. Si ceux-ci sont seuls atteints dans le plus grand nombre des cas, les variations portent aussi, dans d'autres, sur les organes profonds et sur les caractères considérés par tous les naturalistes comme spécifiques ou même comme génériques. »

Deux ans avant la mort d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, un livre parut en Angleterre et produisit dans le monde savant une émotion qui, sans être aussi vive qu'à son origine, est loin d'avoir disparu. D'après M. Naville lui-même, en effet, les découvertes de M. Darwin laisseront une trace assez profonde dans l'histoire. Sans doute sa

[1] Extrait du discours prononcé aux obsèques de Geoffroy Saint-Hilaire, par M. Serres.

théorie est loin d'être à l'abri de toute objection, et en France elle compte peut-être encore, à l'heure qu'il est, plus d'adversaires que de partisans ; mais, dit M. Radau, elle semble résoudre un si grand nombre de problèmes, coordonner tant de faits et lever d'un seul coup tant de difficultés en portant la lumière dans les coins les plus obscurs de la science, qu'il n'est point aisé de se soustraire à la séduction qu'elle exerce sur l'esprit. Voici le raisonnement sur lequel M. Darwin appuie ses déductions : Les organes et les instincts sont variables jusqu'à un certain point. Or, grâce à la concurrence vitale, toute variation favorable devra se perpétuer, tandis que les déviations nuisibles seront éliminées. Les variations les plus légères, pourvu qu'elles soient avantageuses à l'individu dans lequel elles se produisent, en le favorisant par rapport à ses congénères, contribuent à sa conservation et se transmettent par héritage à sa postérité ; celles au contraire qui diminuent la résistance vitale de l'individu hâteront sa destruction et disparaîtront le plus souvent avec lui. C'est là ce que M. Darwin appelle le principe de l'*élection naturelle*. On sait à quels résultats étonnants les éleveurs et les jardiniers arrivent par une élection méthodique qui a pour but de fixer les déviations utiles, en accumulant avec soin toutes les variations accidentelles qui se produisent dans le sens voulu. L'élection naturelle, selon M. Darwin, produit des effets incomparablement plus grands, et de modifications en modifications fait naître d'abord les variétés, puis les espèces, qui ne sont au fond que des variétés bien tranchées dont les liens intermédiaires se sont perdus. Ce procédé naturel a donc pour conséquence finale un perfectionnement graduel par lequel toute forme vivante devient de mieux en mieux appropriée à ses conditions d'existence. Les formes de transition qui ne répondent à ces exigences que d'une manière imparfaite sont bientôt sacrifiées. On en retrouve quelques-unes dans ce vaste cimetière que nous appelons les couches géologiques, et chaque jour les fouilles qui sont exécutées dans les terrains anciens nous font connaître quelque chaînon perdu de l'immense série des êtres organisés [1]. D'après M. Naville, M. Darwin avait même émis l'hypothèse que non-seulement tous les animaux, mais tous les animaux et tous les végétaux, pourraient provenir d'un même type primitif, d'une même cellule vivante. Il n'y aurait eu au commencement qu'une seule espèce, organisation élémentaire et très-peu définie, dont tout ce qui vit serait descendu par voie de génération régulière.

Or, ce système de l'illustre naturaliste anglais peut être envisagé soit au point de vue philosophique et religieux, soit au point de vue

[1] *Revue des Deux Mondes*, 1er juillet 1866, p. 213-214.

purement scientifique. — Si l'on définit la loi « la série des faits telle qu'elle nous est connue, » en excluant l'idée de cause ; si l'on entend que les êtres organisés se sont formés sans plan, sans direction, par la simple action des agents matériels et le résultat de modifications fortuites d'abord et lentement accumulées ; que cette action, fortifiée par la longueur du temps et la diversité des circonstances, explique parfaitement, à elle seule, la diversité des développements, et qu'il n'est nul besoin de recourir à l'intelligence et à l'action d'une cause première : il est manifeste qu'on affirme du même coup le matérialisme et l'athéisme. Mais si l'on admet l'intervention de la puissance et de la sagesse de Dieu soit par les lois soit autrement ; si l'on se borne à dire que les plantes et les animaux sont descendus par voie de génération régulière de cellules vivantes primitivement semblables ; que la matière du globe, à un moment donné, s'est rapprochée pour former ces cellules : peut-être pourra-t-on se tromper et heurter certains principes des sciences physique, chimique et biologique ; mais nie-t-on pour cela l'existence de l'âme humaine et sa spiritualité? Affirme-t-on que l'homme n'est plus qu'un singe perfectionné, et Dieu une hypothèse superflue ? Attaque-t-on vraiment soit la psychologie soit la théodicée? Jusqu'à démonstration du contraire, pas plus que Guillaume de Champeaux, nous ne saurions le croire. Mais ce système ne blesse-t-il pas les données des sciences naturelles? Plusieurs savants semblent le prétendre : tels sont M. Robert Owen, M. Agassiz, peut-être même M. Pictet. Néanmoins voici ce qu'en écrivait M. Radau, au mois de juillet 1866 : « Est-il vrai, dit-il, comme le suppose M. Darwin, que les variations accidentellement avantageuses, après avoir assuré la conservation de l'individu où elles se sont produites, se transmettent ensuite de préférence par voie d'héritage, et se fixent à la longue de manière à déterminer les variétés et les espèces ? L'*élection naturelle*, qui a pour résultat la divergence des caractères, suffit-elle pour expliquer les différences aussi profondes que celles qui séparent les espèces, c'est-à-dire les groupes dont les individus ne peuvent pas se féconder d'une manière continue par croisement? Les espèces connues ne sont-elles réellement que des chaînes géologiques isolées par la destruction des intermédiaires? Toute séduisante qu'elle soit par sa simplicité, cette théorie du renouvellement des formes et de la filiation des espèces est loin de s'appuyer sur des faits incontestables. Elle gagne en probabilité, à mesure que l'étude des couches terrestres fait découvrir des liens plus intimes entre les êtres d'époques consécutives ; mais il reste d'immenses lacunes à combler : il n'est que trop vrai que les documents géologiques sont encore insuffisants pour démontrer d'une manière positive que les espèces que nous connaissons sont descendues les unes des autres

par d'insensibles dégradations. D'un autre côté, il reste à prouver que le progrès organique général tel que le conçoit M. Darwin, comme une conséquence nécessaire de l'élection naturelle, est un fait réel, et que les modifications successives d'une espèce ont toujours lieu dans le sens d'un perfectionnement, d'une plus grande force ou d'une plus grande beauté. L'examen des bassins géologiques les mieux étudiés ne semble pas confirmer cette hypothèse dans sa généralité, et la persistance des types inférieurs lui est, jusqu'à un certain point contraire. M. Darwin lui-même ne se dissimule pas la gravité des objections. Il est possible que l'avenir les fasse disparaître une à une en comblant les vides qui existent encore dans nos connaissances paléontologiques, et en éclaircissant les conditions qui influent sur la mutabilité des types. »

M. Chevreul lui-même, sans aller aussi loin, n'ose cependant pas se prononcer pour la fixité absolue de l'espèce. Il s'arrête à ce qui lui paraît la limite actuelle des faits, et ne veut donner qu'une solution provisoire, parce qu'il suppose que la doctrine de l'avenir pourrait n'être pas d'accord avec la doctrine de l'immutabilité radicale. Ce n'est, dit-il, que *dans les circonstances actuelles* que l'essence de l'espèce est fixe. — Et M. Godron n'est-il pas de son avis, lorsqu'il affirme que l'espèce n'est immuable que « depuis l'origine de la période géologique actuelle? »

En résumé, la fixité des espèces est un fait controversé parmi les naturalistes, ou du moins un fait que les uns admettent dans un sens, les autres dans un autre.

On a dit que des embyrons d'espèces diverses, à une certaine époque de leur vie, ont une même forme. On en a conclu qu'ils sont les mêmes et que si plus tard les uns deviennent des animaux d'une organisation supérieure à celle des autres, c'est par la raison que ceux-ci ont subi un arrêt de développement ; par conséquent, que l'embryon de l'homme est le seul qui parvienne à son complet développement, après avoir été successivement embryon de rayonné, embryon d'articulé, embryon de mollusque, embryon de vertébré[1]. Cette opinion est certainement fausse, car elle ne fait consister la multiplicité des espèces que dans la variété des degrés d'avortement, ce qui ne saurait être admis.

Mais ne peut-on pas admettre que les genres et les espèces, tout en étant réellement multiples, tout en ayant des formes variées et fixes comme formes, ont cependant un fond commun, réellement identique? Les faits allégués par les naturalistes ne semblent-ils pas nous en convaincre ? Or cette opinion, originale et conciliatrice, à qui la

[1] Voir M. Chevreul, *ouvr. cité*, t. I, p. 186-187.

devons-nous? Sans doute, à nos travaux et à nos découvertes. Mais ne la devons-nous pas aussi à cet homme qui, il y a sept siècles, presque sans ressource pour vaincre la nature, sans instruments pour l'interroger, mais avec son seul génie, la devina plutôt qu'il ne la vit, l'enseigna avec hardiesse dans les écoles, qui s'en émurent, et sut la défendre envers et contre le génie d'Abélard lui-même? Le temps, qui épargne si peu, a détruit les écrits qui contenaient les détails de son système. Nous ne possédons que sa conclusion. Mais n'est-ce pas assez pour assurer sa gloire et légitimer notre admiration?

V

Toutefois Guillaume de Champeaux est allé encore plus loin. Quand on descend l'échelle des êtres, et qu'après avoir passé des individus aux espèces, des espèces aux genres et des genres aux règnes, on arrive en présence du fondement de tous, la matière première, l'esprit est saisi d'un tourment qu'aucune des régions traversées ne lui avait fait connaître. Plus on descend dans la profondeur, plus on descend dans le mystère, et c'est alors que se produisent dans l'intelligence ces agitations douloureuses que le vulgaire ne soupçonne même pas, ces questions ardentes, entassées, qu'aucune réponse claire ne vient satisfaire. Tel est, entre tous les autres, le problème de la matière première, surtout si on l'envisage dans ses rapports avec le règne végétal et le règne animal. Quoi! cette matière qui sert de base et d'essence première au règne inorganique, pourrait-elle être aussi la base et l'essence première du règne organique. A part les différences formelles et typiques, y a-t-il identité radicale entre les mouvements mécaniques, les mouvements organiques ou automatiques, et les mouvements autonomiques? Le règne végétal et le règne animal, tout en étant deux règnes par leurs formes respectives, n'ont-ils qu'un fond matériel identique? La nature matérielle n'est-elle qu'une force *ad extra* partout homogène, qui, en se combinant avec elle-même suivant des lois diverses, produit là des phénomènes purement physiques et chimiques, ici des phénomènes végétatifs, plus loin des phénomènes sensitifs? En un mot, ces êtres inanimés et ces autres êtres que nous appelons vivants sans savoir ce qu'est la vie, ne sont-ils au fond qu'une force identique en elle-même, que des formes et des lois diverses ont modifiée diversement, de manière à lui faire produire, là des mouvements qui ne trahissent qu'une simple activité minérale, ici des mouvements qui révèlent la végétation et la sensation?

Abélard ne dit rien d'explicite sur cette partie de la question des universaux ; et rien dans les ouvrages qui nous sont restés de Guillaume de Champeaux, ni dans ses *Sentences* ni dans ses *Fragments inédits*, ne nous explique les développements de sa pensée sur ce point difficile. Mais sa pensée elle-même nous est implicitement révélée par le fond de son système, qui est tout entier dans ce mot déjà cité d'Abélard : « *Eandem essentialiter rem totam simul singulis suis inesse individuis.* » De même que les espèces sont comme des individus pour le genre et les genres pour le règne, de même les règnes pour l'universel qui leur sert de fondement. Il faut donc admettre dans les trois règnes, aussi bien que dans les genres et dans les espèces, un universel commun à chacun et partout identique. Or si l'universel commun aux espèces est le genre, si l'universel commun aux genres est le règne, il est manifeste que l'universel commun aux règnes ne peut être que la matière première. En sorte que la doctrine de Guillaume de Champeaux sur les règnes peut se résumer, comme sa doctrine sur les genres et sur les espèces, en deux idées : leur distinction formelle et leur identité matérielle.

Or cette doctrine concorde-t-elle avec les tendances de la science moderne? Distinguons, pour plus de clarté, le règne inorganique et le règne organique, et dans le règne organique, le règne végétal et le règne animal.

D'abord, il est certain que les deux règnes organiques sont réellement distincts par les types qui président à leur détermination. L'animal, en effet, est un être organisé qui a une certaine conscience de lui ; il y a en lui de la spontanéité, de la sensibilité, de l'instinct. Le végétal en est complétement privé. C'est en vain que Linné se plaît à raconter avec une poésie gracieuse les *amores*, *sponsalia et nuptiæ plantarum*, il n'y a dans les plantes aucune sensibilité véritable ; entre elles et les animaux les formes sont analogues, mais nullement identiques. « Jamais, disait Buffon, l'on n'a vu le végétal produire un animal. » En 1846, La Mennais écrivait : « Au plus bas degré du règne animal, alors même que l'organisation présente une complication moindre de beaucoup que celle qu'on observe chez les végétaux supérieurs, un principe nouveau apparaît, la réelle spontanéité, obscure sans doute à son origine, mais dont le développement, à mesure qu'a lieu l'évolution des formes animées, l'accompagne constamment, se caractérisant de plus en plus dans l'innombrable variété des phénomènes d'action, de sensibilité et d'instinct. » Isidore Geoffroy Saint-Hilaire lui-même l'avoue. « La plante simule souvent le mouvement animal, elle ne le possède jamais.... Il n'y a pas seulement dans la nature un règne organique, mais dans

l'empire organique deux règnes au moins, deux divisions fondamentalement distinctes. Nous ne voyons pas en réalité le règne animal passer graduellement, et par nuances insensibles, au règne végétal; et il est du moins vrai de dire, partout où les faits sont suffisamment connus, que la limite de l'un et de l'autre peut être déterminée, soit par l'observation seule, soit, dans les cas les plus difficiles, par l'observation, l'expérience et le raisonnement... Très-généralement niée depuis un siècle et plus, si bien qu'on eût pu la croire définitivement rejetée de la science, cette distinction des deux grandes espèces organiques ressort, au contraire, des travaux les plus récents et les plus approfondis sur l'organisation intime des animaux et des végétaux. »

Pareillement, la distinction des règnes organiques et du règne inorganique n'est pas moins certaine. Qu'on me permette de citer encore Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, un des hommes les plus compétents et les moins suspects sur ce sujet. « Il y a, dit-il, une opposition tranchée, et non une simple différence, entre les êtres organisés et les corps inorganiques [1]. » Mais depuis 1856, il s'est produit d'autres témoignages que leur valeur nous oblige à résumer: « Devons-nous nous flatter, dit M. Alfred Maury, de pouvoir un jour non-seulement refaire artificiellement toutes les matières organiques, reproduire à volonté les conditions dans lesquelles naîtra la végétation ou la vie? Je ne le pense pas. La physiologie et la chimie sont deux domaines bien autrement distincts que ne l'étaient, il y a un siècle, la chimie organique et la chimie minérale. Nulle part la plante même la plus élémentaire, l'animal le plus bas placé dans l'échelle zoologique, ne sont nés du concours d'affinités chimiques, de la combinaison de simples matières organiques et inorganiques... Il y a donc dans la formation d'un être vivant, d'un végétal nouveau, autre chose que du mouvement mécanique, de l'affinité, autre chose que des agents purement physiques [2]. » — M. Claude Bernard n'est pas moins explicite: « Je serais d'accord avec les vitalistes, dit-il, s'ils voulaient simplement reconnaître que les êtres vivants présentent des phénomènes qui ne se trouvent pas dans la nature brute, et qui par conséquent leur sont spéciaux. J'admets en effet que les manifestations vitales ne sauraient être expliquées par les seuls phénomènes physico-chimiques de la matière brute [3]. » — Et M. Paul Janet, résumant la pensée de M. Claude Bernard, s'exprime ainsi: « Quant à la réduction possible ultérieure de tous les phénomènes vitaux aux phé-

[1] *Histoire naturelle générale*, etc., t. II, p. 58.

[2] *Revue des Deux Mondes*, 1er septembre 1865, p. 202.

[3] Voir *Introduction à la médecine expérimentale*, par M. Claude Bernard; Paris, 1865.

nomènes physico-chimiques, je me contenterai de rappeler que, suivant M. Claude Bernard, les forces physiques et chimiques ne sont que les conditions des phénomènes vitaux, mais qu'elles ne les constituent pas essentiellement. La nutrition ne s'opère dans un animal qu'avec accompagnement de phénomènes physiques et chimiques, mais elle n'est pas dans son essence un phénomène de ce genre. Si l'on convient de cette loi, que dans la nature l'inférieur est la condition du supérieur, on ne s'étonnera pas de voir la vie liée à des conditions mécaniques sans se réduire à un pur mécanisme, de même que la pensée est liée à des faits physiologiques et organiques sans être en elle-même et dans son essence un fait organique et physiologique. Au reste, M. Claude Bernard lui-même signale le fait caractéristique qui sépare d'une manière absolue les corps vivants des corps bruts, et il n'hésite pas à employer l'expression si discréditée de *force vitale*. « Ce qui est essentiellement du domaine de la vie, dit-il, ce qui n'appartient ni à la chimie, ni à la physique, ni à rien autre chose, c'est l'idée directrice de l'évolution vitale. Dans tout germe vivant, il y a une idée créatrice qui se développe et se manifeste par l'organisation. Pendant toute sa durée l'être vivant reste sous l'impression de cette même *force vitale* créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser. Tout dérive de l'idée qui seule dirige et crée ; ces moyens de manifestation physico-chimiques sont communs à tous les phénomènes de la nature, et restent confondus pêle-mêle comme les lettres de l'alphabet dans une boîte où cette force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers. Cette remarquable page, où l'auteur développe à sa façon le principe que les philosophes appellent principe des causes finales, prouve qu'il y a dans les êtres vivants au moins une force initiale qui ne se réduit pas aux forces physiques et chimiques, et rien jusqu'ici ne porte à croire qu'elle s'y réduira jamais. Quelle que soit d'ailleurs la solution que la science puisse donner plus tard au problème de la vie, n'oublions pas qu'elle ne peut compromettre en rien l'existence du principe immatériel que nous appelons l'âme pensante, car, si la vie se distingue des forces brutes par des caractères différents, l'âme pensante se distingue de la matière par des caractères opposés[1]. »

Une preuve plus récente encore nous est donnée par M. Chevreul.

On a affirmé que les êtres vivants ont été formés, comme les cristaux, de sel marin dans l'eau de mer des marais salants que frap-

[1] M. Paul Janet, *la Méthode expérimentale et la physiologie* (*Revue des Deux Mondes*, 15 avril 1866, p. 931-932).

pent les rayons du soleil. — Mais, dit M. Chevreul, les formes régulières que prennent les espèces chimiques par la cristallisation n'ont rien de comparable avec les êtres vivants, quelque admirable que soit d'ailleurs la symétrie des cristaux ; ceux-ci sont le résultat de l'équilibre le plus stable de leurs molécules, quant aux circonstances où elles s'agrégent, tandis que l'être vivant, au lieu d'un solide géométrique à facettes planes, affecte généralement des formes plus ou moins arrondies, composées de solides et de liquides, dans l'intérieur desquels tout est en mouvement : des molécules y pénètrent du dehors, pendant que d'autres molécules en sortent. La vie n'existe qu'à cette condition ; le mouvement est donc inhérent à l'être vivant, comme la stabilité au cristal, et, dans l'être vivant où la matière cristallise, la maladie existe. — Du reste, si les plantes et les animaux sont des produits spontanés, pourquoi ne voit-on pas les animaux sortir, aujourd'hui comme autrefois, du sein des eaux douces ou salées? C'est, dit-on, que, dans l'âge du monde où la vie apparut sur la terre, la nature jouissait d'une puissance qu'elle a perdue. Mais, répond très-bien M. Chevreul, si je me représente sans difficulté des époques où les forces de la matière, au point de vue de la constitution chimique du globe, agissaient dans l'atmosphère et dans l'écorce terrestre avec plus d'intensité qu'aujourd'hui, de sorte que de vastes chaînes de montagnes étaient soulevées et que de grands cataclysmes, en creusant de profondes vallées, changeaient le relief des plaines [1], je ne me représente plus l'influence de cette puissance pour développer la vie ; car la composition chimique des êtres vivants ne souffre ni une grande chaleur ni une forte électricité. Elle cède même à ces forces en se simplifiant dans sa composition. Les composés produits sous l'influence de la vie sont plus complexes généralement que les composés de la nature inorganique; leur stabilité est moindre et leur formation fort lente. Dans cet état de choses, il faudrait donc expliquer comment cette nature serait assez puissante pour engendrer la vie, tout en étant cependant incapable d'altérer la composition chimique des produits vivants. Si on alléguait que cette nature puissante n'a pas créé les espèces actuelles, mais les espèces antédiluviennes, que l'on prétendait avoir été plus fortement constituées, au point de vue chimique, que les autres, je rappellerais que les conditions où vivaient les espèces antédiluviennes devaient avoir les plus grands rapports avec les conditions du monde actuel, à en juger par les formes de ces espèces, par la composition

[1] Voir à ce propos l'intéressante conférence faite à Auxerre, le 26 février 1866, sur *les Oscillations de l'écorce terrestre pendant les périodes quaternaire et moderne*, par M. Hébert, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Paris.

des os que nous trouvons à l'état fossile, et par l'habitude de leur vie sur la terre et dans les eaux douces ou salées [1].

Donc, d'après la science contemporaine, il est constaté que les trois règnes sont réellement distincts entre eux. Mais, d'après cette même science, est-ce là une distinction qui rejette toute identité? Nullement. C'est une distinction de formes et de types, mais non de matière. Voyons-le d'abord pour les deux règnes organiques.

« Les résultats des observations et recherches à ce sujet, disait Tiedemann, nous mettent dans la nécessité d'admettre l'axiome établi par G. R. Treviranus, qu'il existe une matière propre aux êtres organiques, apte à la vie et jouissant de la propriété de revêtir certaines formes, en même temps qu'elle acquiert un mode particulier d'action. La manière dont cette propriété se manifeste dans le développement réel de la forme est subordonnée au conflit et à la réciprocité d'action qui existe entre la matière organique et les influences extérieures ou physiques, circonstances en raison desquelles elle prend ou une forme animale ou une forme végétale. »

Et, en effet, ne paraît-il pas vraisemblable de le conclure, à la vue de ces êtres ambigus que l'on dit être animaux pendant quelques minutes ou quelques heures, végétaux pendant le reste de leur existence, et qui semblent marquer, sous les formes d'une transition entre le règne animal et le règne végétal, un fond réellement identique? Aussi Gœthe a-t-il dit dans ses *Pensées :* « Lorsqu'on observe des plantes et des animaux inférieurs, on peut à peine les distinguer. Un point vital immobile ou doué de mouvements à peine sensibles, voilà tout ce que nous apercevons. *Ce point peut-il devenir l'un ou l'autre suivant les circonstances, plante sous l'influence de la lumière, animal sous l'influence de l'obscurité?* Quoique l'observation et l'analogie indiquent qu'il en doit être ainsi, nous n'oserions l'affirmer ; mais ce qu'on peut assurer, c'est que les êtres issus de ce principe intermédiaire entre les deux règnes se perfectionnent suivant deux directions contraires. La plante devient un arbre durable et résistant, l'animal s'élève dans l'homme au plus haut point de spontanéité et de mobilité. »

Darwin, on le sait déjà, pense ici comme Tiedemann et comme Gœthe; enfin Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, résumant sa pensée, s'exprime ainsi : « L'animalité et la végétalité nous apparaissent donc, au terme de cette longue étude de leurs caractères essentiels, comme des formes distinctes de l'organisation et de la vie. »

Les naturalistes modernes vont encore plus loin, quoique timidement.

[1] M. Chevreul, *ouvr. cité*, t. I, p. 354-358.

Plusieurs d'entre eux ne voient dans les trois règnes qu'un triple règne, c'est-à-dire trois formes d'un règne matériellement unique : *tria regna*, *triplex regnum*. — « Gœthe, dit M. Caro, dans ses belles études sur ce poëte philosophe, va plus loin que M. Darwin ; non-seulement il fait dériver toutes les espèces de chaque règne d'un genre supérieur qui les contient tous, mais il ramène, par une hypothèse qui lui semble infiniment vraisemblable, les deux règnes eux-mêmes, animal et végétal, à n'être que les transformations du *point vital*, selon la double et contraire influence de la lumière et de l'obscurité. Le commencement de tout organisme, le principe de toute vie est la cellule. Elle est la même pour les deux règnes, pour tous les genres et toutes les espèces des deux règnes. La métamorphose suffit à tout expliquer. Et la cellule elle-même ne devra-t-elle pas sa naissance équivoque à quelque affinité chimique qui reliera entre eux les deux mondes, organique et inorganique, et qui fera le passage entre la mort et la vie? » Écoutons encore Isidore Geoffroy Saint-Hilaire : « Il n'y a donc pas, dit-il, comme on l'a si longtemps enseigné, comme on l'enseigne encore dans quelques écoles, des lois particulières aux corps bruts, d'autres aux corps ornisés et vivants ; une physique inorganique et une physique organique, profondément séparées... Il n'y a pas, à vrai dire, de matière organique ou vivante, de matière propre aux êtres organisés, à plus forte raison à tel être organisé en particulier, mais une matière *commune à tous les règnes*, dont les éléments, aptes à jouer dans la nature les rôles les plus variés, forment, par leurs combinaisons les plus complexes, ce que nous appelons les composés organiques... De même que les êtres organisés sont soumis, dans des conditions spéciales, à l'empire des lois générales de la nature, de même ils sont composés de la matière commune, engagée toutefois dans des combinaisons d'un ordre spécial; et, comme où est la même matière sont nécessairement les mêmes propriétés, après avoir dit : Il n'y a qu'une physique, nous sommes en droit d'ajouter, tout en tenant compte de l'activité propre des êtres organisés : Il n'y a non plus qu'une chimie[1]. »

L'application que Guillaume de Champeaux fit de son réalisme à la physique, à la chimie, à la botanique et à la zoologie, est donc vraiment originale et hardie. Quoiqu'elle ne soit pas encore démontrée par la science, elle est conforme à sa tendance la plus manifeste. Attendons de l'avenir ce qui nous manque ; les ombres du présent sont encore trop épaisses. C'est l'avenir qui sera le juge du passé. Pour lui faciliter cette grande tâche, ne soyons pas exclusifs ni dans

[1] *Ouvrage cité*, t. II, p. 76, 78, 80.

le vrai ni dans le bien. Le douzième siècle procédait trop par la seule spéculation ; aussi n'enfantait-il que des théories dont la démonstration lui était souvent impossible. Le dix-neuvième procède peut-être trop par la seule expérience; et n'est-ce pas là la cause pour laquelle ses démonstrations scientifiques restent infécondes pour l'esprit? La vérité est dans l'union des deux méthodes, quoi qu'en disent les idéologues et les positivistes, et son triomphe ne sera complet et stable qu'autant que l'analyse démontrera la synthèse et que la synthèse agrandira l'analyse.

EUGÈNE MICHAUD.

La fin prochainement.

MADAME DE BOIGNE[1]

Il y a environ une année que madame la comtesse de Boigne se décida à faire imprimer deux romans écrits par elle depuis fort longtemps, et dont jusque-là elle n'avait permis la lecture qu'à de très-rares amis. Sa mort vint interrompre le travail commencé.

En reprenant l'impression restée inachevée et en présentant au public ces tableaux empruntés à la société la plus élégante, nous ne faisons qu'obéir à une volonté formelle et testamentaire. Mais nous ne croirions pas avoir accompli toute la mission confiée à notre tendre et respectueux attachement, si nous ne faisions précéder ces deux ouvrages de quelques rapides détails biographiques sur leur aimable auteur.

Il est malheureusement trop vrai que tous ceux à qui la Providence impose de longs jours et, qui survivent à leurs contemporains, ne tardent guère à devenir, non-seulement étrangers, mais inconnus aux générations nouvelles. Cet effet inévitable des années sera plus complet, plus rapide encore dans un siècle, et en un pays où les traditions auront été violemment brisées. Nous nous sommes donc demandé s'il ne conviendrait pas, en livrant à la publicité l'œuvre d'une femme qui n'a voulu être justiciable du public qu'après sa mort, de dire à ce même public quelques mots sur l'auteur des pages posthumes qu'il va lire ?

La comtesse de Boigne, charmant et dernier type d'une société disparue, vient de s'éteindre à quatre-vingt-six ans. La supériorité de son esprit, les agréments de sa personne, sa haute naissance lui firent tenir une place considérable dans le monde aristocratique européen, mais cela dispense-t-il de rappeler, nous devrions peut-

[1] Nous détachons ces pages d'un volume qui paraîtra dans quelques jours à la librairie de Michel Lévy et auquel elles servent de préface.

être dire d'apprendre, au public actuel ce que furent ces relations, ses amitiés, son rôle dans cette société placée aux confins de deux âges, et qui, tout en participant au mouvement d'idées et aux tendances du dix-neuvième siècle, avait conservé la grâce et l'élégance de mœurs du dix-huitième? Nous ne l'avons pas cru, nous avons même pensé qu'une connaissance plus approfondie de l'auteur de ces romans, les feraient mieux apprécier du lecteur. En effet, lorsqu'elle écrivait *une Passion dans le grand monde* et *la Maréchale d'Aubemer*, madame de Boigne ne peignait pas une société de fantaisie, elle traçait avec une parfaite vérité le tableau du monde où elle était née et où elle avait vécu.

Le rang que la comtesse de Boigne occupait dans la haute société, la part active et importante qu'elle a prise à de grands événements n'ont ni obscurci, ni troublé la justesse de sa fine observation, elle leur a dû de connaître à fond les travers, les misères, les vices en même temps que les séductions de ce qu'on appelle le grand monde. Sa longue expérience ne l'avait pas aigrie, mais ne l'avait point non plus rendue optimiste, et elle avait coutume de répéter : « En re-« cherchant le passé j'ai trouvé qu'il y avait toujours du bien à dire « des plus mauvaises gens, et du mal des meilleures. » La plupart des scènes de ses romans ne sont que des réminiscences, elle en convient ; elle s'y est peinte elle-même, elle a animé de ses sentiments, ou si l'on veut des préjugés qui la dominaient, certains de ses héros. C'est ainsi que dans un des caractères les plus soutenus et les mieux réalisés de son livre dans cette madame Romignère, née de Bauréal, grande dame mariée à un financier, qu'elle représente dévorée de la passion du nom, de la grandeur et de la fortune de sa maison, on retrouve le sentiment profond et exalté de la *race*, à peu près effacé de notre France démocratique, mais qui a dirigé la vie et dicté les dernières dispositions de la spirituelle personne qui était née d'Osmond, et ne l'oubliait jamais. L'amour filial ayant été l'affection dominante dans l'âme de madame de Boigne ; nous dirons d'abord ce que fut le père auquel elle voua un culte.

Le marquis d'Osmond, chef d'une famille originaire de Normandie et l'aîné de trois frères dont le second fut évêque de Comminges, puis de Nancy, naquit à Saint-Domingue en 1751. Entré au service à seize ans, et colonel du régiment de Barrois, il fut, en 1788, nommé ambassadeur à la Haye. Dix ans auparavant le marquis d'Osmond avait épousé, par amour, mademoiselle Dillon, très-belle personne, d'une naissance égale à la sienne, dont la famille était anglaise, mais qui avait encore moins de fortune que lui. La marquise d'Osmond reçut presque aussitôt après son mariage le titre de dame de la princesse Adélaïde, fille de Louis XV. Madame Adélaïde et sa

sœur madame Victoire portaient le plus tendre intérêt au jeune ménage, et en dehors des liens qui attachaient madame d'Osmond à leur maison ne comptaient pas d'hôtes mieux accueillis et plus assidus chez elles à Versailles comme à Bellevue.

Éléonore-Adèle d'Osmond vint au monde en 1780. Jolie comme un ange, douée de l'esprit le plus vif et de la plus séduisante gentillesse, littéralement élevée sur les genoux des princesses, elle fut bientôt l'enfant gâtée de la reine, tout autant que de Louis XVI et de Mesdames.

Ces années de sa première enfance avaient laissé à madame Boigne une profonde et ineffaçable impression. Elle aimait à en rappeler le souvenir, et racontait une foule d'anecdotes curieuses et touchantes sur ses rapports avec Marie-Antoinette, avec le roi et avec le premier Dauphin. On sait que ce jeune prince mourut de consomption en 1789, bien peu de temps avant l'ouverture des états généraux. Espérant que l'air lui en serait favorable, la reine l'avait établi à Meudon. Mesdames habitaient Bellevue où la marquise d'Osmond et sa fille faisaient de longs et fréquents séjours, la petite Adèle et le Dauphin se voyaient donc sans cesse. Le récit de leurs jeux enfantins dont elle mêlait les frais et gracieux détails à celui des premières scènes de la Révolution présentait un contraste saisissant.

M. d'Osmond fut nommé en 1791 ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, mais la marche des événements qui se précipitaient ne lui permit pas de se rendre à son poste. Sa femme, sa fille et son fils venaient d'émigrer avec Mesdames et parvinrent, non sans grandes difficultés, à gagner l'Italie. L'arrestation du roi et la sorte de captivité qui suivit le retour de Varennes, déterminèrent M. d'Osmond à donner sa démission, il rejoignit sa famille au printemps de 1792, dans l'asile que la générosité du pape Pie VI avait ouvert à Rome aux filles de Louis XV. Mais bientôt craignant d'être pour Mesdames une charge de plus dans un exil où leurs ressources s'épuisaient vite, le marquis et la marquise d'Osmond se rendirent à Naples. Présentés à la reine Caroline sœur de Marie-Antoinette, ils furent accueillis par cette princesse avec une distinction toute particulière. Elle se faisait raconter par eux et la cour de Versailles, et les premières années si heureuses et si brillantes de la reine de France et les cruels malheurs qui étaient venus empoisonner sa vie. Ces récits l'intéressaient au plus haut point comme sœur et comme souveraine.

La reine Caroline était surtout charmée de la ravissante figure de la jeune Adèle et frappée des rares facultés que cette enfant annonçait. Véritablement émue de la détresse où elle voyait réduites des personnes de qualité, elle accorda au marquis d'Osmond une pension

de douze mille livres destinée à subvenir aux frais de l'éducation de sa fille, mais qui devait s'éteindre quand cette éducation serait achevée.

C'est à cette date fort éloignée que remontaient les rapports étroits d'amitié et de tendre et respectueuse reconnaissance formés à Caserte et à Portici, et qui ont uni jusqu'à leur mort la princesse Marie-Amélie, depuis duchesse d'Orléans et reine des Français, avec Adèle d'Osmond.

Après dix mois de séjour à Naples la famille de l'ancien ambassadeur s'embarqua pour l'Angleterre, où l'appelaient les parents de madame d'Osmond et le désir de renouer quelques communications avec Saint-Domingue.

La condition des émigrés français dans le Royaume-Uni, malgré l'extrême misère de beaucoup d'entre eux et la situation précaire de tous, était environnée d'égards et de respect. Mademoiselle d'Osmond vivait à Londres avec ses parents, fort modestement sans doute, mais dans la plus haute compagnie. Ses talents, ses charmes et son caractère allaient se développant de jour en jour.

Elle venait d'accomplir sa dix-septième année ; sa figure avait tenu tout ce qu'elle promettait. Petite, mais très-bien prise dans sa taille, elle était blonde, et sa soyeuse chevelure, lorsqu'elle en déroulait les flots, lui descendait jusqu'aux pieds. L'éclat et la blancheur de son teint étaient éblouissants ; enfin une grâce hautaine complétait l'ensemble aristocratique de sa délicate personne. Elle avait admirablement profité de l'éducation que la tendresse paternelle la mieux entendue avait dirigée. Mais, hélas ! cette éducation était achevée, et on allait perdre la pension, unique moyen d'existence de toute la famille ! Cette pensée obsédait mademoiselle d'Osmond, car elle idolâtrait ses parents.

Cette année-là même arrivait en Angleterre, de retour des Indes, un de ces hardis aventuriers qui, en mettant au service de la Compagnie leurs talents militaires et une audace sans frein et sans scrupule, amassaient de fabuleuses richesses. — Le général le Borgne de Boigne était né à Chambéry en 1741 ; il avait donc alors cinquante-huit ans. Vieux avant l'âge, usé par le climat, il rapportait de son long séjour dans les Indes une énorme fortune, une réputation controversée, une santé détruite, les habitudes et les mœurs d'un soldat et d'un nabab.

Un concert de charité, où les femmes de la société les plus à la mode devaient se faire entendre, était annoncé. Le général de Boigne, auquel on avait fait prendre un billet, se rendit à la salle du concert ; la foule y était compacte et brillante, impossible de pénétrer plus avant que le premier salon, et d'ailleurs la musique était com-

mencée. Une voix de femme, jeune, pleine, merveilleusement timbrée, aussi agile que sûre et étendue, remplissait l'air de ses magiques accents. Le général, appuyé contre l'embrasure de la porte, ne voyait point la personne qui chantait, mais il était comme fasciné par cette voix. « Il faut, murmurait ce chef de cipayes, il faut que cette voix m'appartienne. » Le morceau s'achève, un tonnerre d'applaudissements éclate ; il se fait dans la foule un mouvement qui porte le général de Boigne dans la salle de musique. Il rencontre un homme de sa connaissance, et, tout éperdu, lui demande le nom de la personne qui vient de chanter ; on lui apprend que c'est la fille d'un émigré français, le marquis d'Osmond, et on lui montre une blonde et rougissante jeune fille.

Quelques jours plus tard, le général faisait demander la main de mademoiselle d'Osmond; celle-ci exprima la volonté formelle de traiter directement de son mariage avec lui, et obtint de ses parents la permission de le voir seul. Elle lui exposa la situation de sa famille, proscrite, émigrée, ruinée, sans autre ressource qu'une pension de la cour de Naples, prête à cesser ; elle ajouta qu'elle n'épouserait que l'homme qui assurerait le sort de son père, de sa mère, de son jeune frère. Tel fut le marché imprudent mais généreux que, dans son innocence et sa piété filiale, une enfant de dix-sept ans proposa sans en soupçonner les conséquences à ce rude soldat, qui accepta toutes les conditions mises à la satisfaction de sa passion du moment.

Une semblable union ne pouvait pas être et ne fut pas heureuse. Six ans après, le général de Boigne ayant ramené sa jeune femme en France, où il venait d'acheter le château de Beauregard, attendit que M. et madame d'Osmond fussent venus l'y rejoindre, et, d'un commun accord, alla se fixer à Chambéry, sa ville natale. Il faut reconnaître qu'il avait magnifiquement pourvu à l'existence de la femme qui portait son nom. La générosité était un des traits saillants de son caractère, et, quelle qu'ait été l'origine de sa fortune, il en usa noblement. Les grandes fondations que la ville de Chambéry doit à sa munificence sont là pour l'attester. — M. de Boigne témoigna toujours beaucoup de considération et de déférence pour sa femme, et tant qu'il vécut madame de Boigne alla passer chaque année quelques semaines auprès de lui, soit à Buissonrond, soit à Chambéry, et le moment où elle faisait ainsi les honneurs de sa maison était celui où il invitait le plus de monde. Elle-même n'a jamais prononcé le nom du général qu'avec le respect qu'on doit à un bienfaiteur.

La radiation de la liste des émigrés et la rentrée en France du marquis d'Osmond furent obtenues sans peine par son frère l'évêque de Comminges. Nous trouvons madame de Boigne établie à Paris avec

ses parents au commencement du premier empire, et, dès le second hiver, son salon est compté parmi les plus agréables de la société de l'opposition.

Beaucoup de relations communes, et entre autres celle de madame de Staël, d'Adrien et de Mathieu de Montmorency, mirent madame de Boigne en rapport avec madame Récamier. On nous pardonnera de ne pas résister à la tentation de citer le portrait qu'elle a tracée de sa brillante amie.

« Madame Récamier vint passer quelques jours chez moi à Beau« regard, où je recevais beaucoup de monde ; je lui rendis sa visite « à Clichy. Elle y vivait dans la complète sécurité d'une prospérité « établie, lorsque peu de jours après éclata la banqueroute de son « mari ; quoique je n'eusse avec elle que des rapports assez froids, « ce n'était pas le cas d'y renoncer. J'allai la voir avec empresse« ment ; je la trouvai si calme, si noble, si simple dans cette circon« stance, l'élévation de son âme dominait de si haut les habitudes fu« tiles de sa vie, que j'en fus extrêmement frappée, et de ce moment « date l'affection vive que je lui porte et que tous les événements « que nous avons traversés ensemble n'ont fait que confirmer. On a « fait bien des portraits de madame Récamier, sans qu'aucun, selon « moi, ait rendu les véritables traits de son caractère ; cela est d'au« tant plus excusable, qu'elle est très-mobile. Tout le monde a fait « des hymnes sur son incomparable beauté, son active bienfaisance, « sa douce urbanité. Beaucoup de gens l'ont vantée comme très« spirituelle, mais peu de personnes ont su découvrir, à travers la « facilité de son commerce habituel, la hauteur de son cœur, l'indé« pendance de son caractère, l'impartialité de son jugement, la jus« tesse de son esprit. Quelquefois je l'ai vue dominée, je ne l'ai ja« mais connue influencée. »

Le peu de sympathie du marquis d'Osmond et de sa fille pour le régime impérial, bien que contenu dans de prudentes limites, était resté invariable ; aussi l'un et l'autre saluèrent-ils le retour des Bourbons par un très-vif enthousiasme. Néanmoins le tableau que l'auteur d'*Une Passion dans le grand monde* a fait de l'état de la France au moment de la Restauration et pendant les Cent-jours, prouve assez que les affections personnelles ne l'aveuglaient point sur les fautes de son propre parti.

En 1814, Louis XVIII avait donné au marquis d'Osmond le grade de lieutenant général, et l'avait nommé en même temps ambassadeur de France à Turin. La correspondance diplomatique de ce ministre, saisie pendant les Cent-jours, fut, par ordre de Napoléon, publiée dans le *Moniteur*. Nous ne saurions mieux honorer la mémoire du marquis d'Osmond qu'en rappelant qu'il fut l'ami du duc de Ri-

chelieu, le confident et l'agent de sa patriotique et libérale politique. Le 7 août 1815, le roi conféra à M. d'Osmond la dignité de pair de France; au mois de novembre de la même année, il l'envoya à Londres comme ambassadeur. Inséparable de son père, initiée à toutes ses pensées, madame de Boigne l'accompagna dans ses deux ambassades, et contribua à lui assurer la position importante qu'il avait acquise en Angleterre. M. Sainte-Beuve, dont madame de Boigne appréciait extrêmement le brillant esprit et qu'elle a beaucoup vu, a caractérisé d'une façon charmante le rôle filial qu'elle remplissait si bien, quand il a dit : « Elle présidait avec goût au « cercle diplomatique et politique qui se formait naturellement chez « l'ambassadeur de France: elle ne permettait même pas qu'on « s'aperçût, vers la fin, de la fatigue de l'âge, tant elle s'entendait « avec discrétion aux grandes affaires. » Ce n'était pas la première fois que les femmes avaient montré la capacité des affaires, et la diplomatie a souvent été très-habilement menée par leurs mains. Madame de Boigne d'ailleurs aimait la politique; la netteté de son esprit, la modération de son caractère, un sens très-droit et une perception vive et fine, la rendaient très-propre à comprendre les questions d'intérêt général. Ses relations avec tous les hommes d'État de l'Europe, et l'amitié très-étroite qui la liait à l'un des plus importants personnages de cette époque, Pozzo di Borgo, lui fournirent les occasions et le moyen d'exercer une influence qu'elle n'afficha jamais, n'a jamais niée et qui s'éleva toujours au-dessus des commérages de la diplomatie.

Un très-long séjour en Angleterre, dont elle parlait la langue comme sa langue maternelle, l'avait familiarisée avec les allures et le mécanisme d'un gouvernement de discussion et de liberté; mais aussi le spectacle que lui avait offert l'Angleterre de la prépondérance d'une puissante aristocratie, avait confirmé ses plus chères convictions et accru, s'il était possible, ses antipathies. Elle représentait bien une grande dame wigh.

En 1819, le marquis d'Osmond vieillissant donna sa démission d'ambassadeur et ne se mêla désormais des affaires publiques qu'à la chambre des pairs, où il continua de siéger après la révolution de juillet. Il mourut en 1838, dans un âge très-avancé. Au moment où son père abandonnait la carrière diplomatique, madame de Boigne désira vivement pour lui le cordon bleu, distinction dont certes l'ambition lui était bien permise; M. d'Osmond ne l'obtint pas. Cette circonstance n'eut-elle pas pour résultat, en blessant son cœur de fille, d'amener chez madame de Boigne, fort à son insu sans doute, un certain refroidissement pour la branche aînée de la maison de Bourbon? Dès 1814, les anciens rapports d'amitié qui avaient existé

dans leur enfance entre la princesse des Deux-Siciles et mademoiselle d'Osmond, s'étaient resserrés entre madame la duchesse d'Orléans et la comtesse de Boigne, et avaient acquis avec plus de vivacité un caractère tout à fait intime. Quand M. d'Osmond, quittant l'ambassade d'Angleterre, vint définitivement vivre avec sa fille à Paris, celle-ci contracta de jour en jour, au Palais-Royal, des habitudes plus étroites et plus tendres.

Cependant on en était arrivé, au milieu de l'animosité toujours croissante des partis, à l'infructueux essai de conciliation, si loyalement tenté par le ministère Martignac. Cette tentative d'accommodement entre les exigences libérales de la France nouvelle et les traditions de l'ancienne monarchie ayant échoué, tout autant, il faut le reconnaître, par la faute du parti libéral que par celle du parti rétrograde, Charles X crut le trône plus menacé qu'il ne l'était en effet, appela M. de Polignac au ministère, et ne vit de salut pour le pouvoir royal que dans un coup d'État.

Ses funestes ordonnances amenèrent la révolution de Juillet. Nous ne jugeons point cette révolution, nous nous bornons à rappeler la part prise par madame de Boigne à certains grands événements politiques. — Elle n'hésita pas à s'associer au parti qui en appelant Louis-Philippe au trône, espéra fonder le gouvernement constitutionnel sur une *quasi-légitimité.* Il est incontestable que son crédit sur le comte Pozzo di Borgo eut à ce moment une influence prépondérante dans les conseils de la politique européenne, en tempérant la répulsion que l'empereur Nicolas éprouvait pour la royauté issue de la révolution de Juillet, et en obtenant que le cabinet de Saint-Pétersbourg ne montrât pas ouvertement son hostilité.

Accepter ce rôle, c'était pour madame de Boigne rompre avec la société légitimiste dans laquelle elle avait toujours vécu. On sait combien l'esprit de coterie peut ajouter d'aigreur à l'esprit de parti, et combien est cruelle cette désapprobation des salons, qui se traduit en impertinences et fait la guerre à coups d'épingle. — Malgré la sincérité et la vivacité de son dévouement pour la reine Marie-Amélie, madame de Boigne souffrit beaucoup de cette scission avec son ancienne société, que la tendre et inaltérable affection de la comtesse de Chastenay et de madame Récamier sut pourtant lui adoucir. La fidélité était une de ses qualités, elle n'abandonna jamais un ami et méritait de n'en point perdre.

On le voit, les événements comme la distinction de son esprit contribuèrent à grouper autour de madame de Boigne tous les hommes influents du gouvernement de juillet. Son salon devint leur lieu de rendez-vous; ils y trouvaient avec les lumières d'un esprit sage, une

discrétion à toute épreuve, et nulle envie de faire montre de son crédit.

C'est à cette date que doit se placer le commencement de l'affection intime, profonde qui remplit les trente dernières années de la vie de madame de Boigne ; nous voulons parler de sa liaison avec le chancelier Pasquier. Rapprochés par les circonstances politiques de 1830, madame de Boigne et M. Pasquier les envisageaient d'un point de vue identique ; ils n'étaient point d'ailleurs l'un pour l'autre une connaissance nouvelle, car ils avaient autrefois appartenu au même monde, s'étant, si nous ne nous trompons, jadis rencontrés chez madame de Vintimille. L'attachement qui naquit de cette reprise de leurs rapports dura aussi longtemps que la noble existence du chancelier. Retiré des affaires depuis 1848, sourd et à peu près aveugle, mais en pleine possession de son esprit, animé de l'amour de son pays et usant du privilége de son âge pour exprimer hautement et librement son jugement sur tout ce qui se faisait en Europe, amant passionné des lettres, gardant non-seulement toute la vivacité de sa jeunesse, mais ayant même parfois dans la discussion les plus aimables emportements, car ils n'altéraient point sa grande bienveillance, M. Pasquier est mort à 97 ans, laissant à sa vieille et spirituelle amie un vide que rien ne pouvait plus combler.

Le public s'étonnera sans doute, qu'une femme, initiée comme madame de Boigne aux secrets d'État et dont la politique avait été l'occupation constante, ait eu l'idée d'écrire des romans. Personne n'est tenté de mettre en doute l'intérêt que présenteront ses Mémoires, si elle en a écrit, mais personne ne la soupçonnait de laisser une œuvre d'imagination.

Elle en avait pourtant beaucoup d'imagination, et, avec un esprit viril, elle était femme de mille côtés. Femme par la bonté, et une bonté prévoyante, attentive et protectrice ; femme par ses frayeurs, car elle avait peur de tout ; très-exclusive dans des affections inaltérables, madame du Boigne gâtait assez volontiers certains de ses amis : tous ceux qui l'ont approchée le savent comme nous. Ses goûts et ses habitudes étaient essentiellement féminins ; elle avait pour les fleurs une vraie passion, la satisfaire était un de ses luxes. Elle était adroite comme une fée ; sa tapisserie et son tricot étaient toujours dans ses mains, et jusqu'à 86 ans elle y a travaillé sans lunettes. Le sort qui ne lui avait accordé ni mari, ni enfants, et qui lui enlevait presqu'à la fois les deux objets des dernières affections de son cœur, le chancelier Pasquier et son frère le marquis d'Osmond, plus jeune qu'elle de huit années, l'avait condamnée à un cruel isolement. Il lui échappait parfois à ce sujet des mots navrants et amers à la façon de madame du Deffand.

Depuis bien des années madame de Boigne ne marchait plus, elle ne pouvait faire quatre pas, on la portait à sa voiture, dans son jardin, de sa chambre dans son salon, de son salon dans la salle à manger, et on ne l'apportait là que lorsque ses invités étaient déjà réunis. Et quelle n'était pas la surprise d'un convive nouveau devant l'inconcevable contraste entre ce je ne sais quoi d'enmaillotté, d'encapuchonné, que deux valets venaient apporter, et cet esprit si fin, si net qui sortait de dessous ces hardes, se mettait à table, causait comme s'il avait eu trente ans, et vous charmait ! Le merveilleux de certains contes ne vaut pas cette surprise ; j'ajoute, pour en compléter l'effet, que madame de Boigne avait conservé toutes ses dents, ses beaux cheveux, ses jolis traits, et quand la conversation l'amusait et l'animait, un rayon des grâces de sa jeunesse passait sur ce visage plus qu'octogénaire.

Nourrie de l'esprit sceptique du siècle où elle était née, madame de Boigne était restée longtemps respectueuse, mais indifférente aux sentiments religieux. Une heureuse et sincère révolution s'était produite depuis plusieurs années dans son âme, dont la rectitude avait cherché la foi et y avait trouvé le repos. Dans sa dernière et courte maladie, avant même qu'on ne la crût en danger, elle avait demandé les secours de la religion et les avait reçus avec joie. Elle avait, fort à l'avance, réglé avec générosité le sort de ses gens, dont elle était adorée ; tous étaient anciens chez elle et l'un d'eux, le maître d'hôtel, comptait 52 années à son service.

Enfin fidèle à la passion du nom de sa race et se faisant encore l'illusion qu'on fonde une famille, elle a légué la grande fortune que lui avait assurée le général de Boigne à l'enfant qui seul porte le nom d'Osmond.

C'est ainsi qu'a disparu la dernière existence qui rappelait à notre siècle démocratique l'ancien régime par ses plus nobles côtés.

Quelques jours après la mort de madame de Boigne un homme éminent (qu'elle admirait et ne gâtait point) et qui a le don singulier de faire des portraits, de les frapper... même sans y songer, écrivait dans le laisser aller de l'intimité ces mots qui peignent bien la physionomie aussi originale qu'attachante de madame de Boigne.

« Elle était sérieuse autant qu'aimable dans la vie mondaine, et « bonne dans la vie domestique ; son bon sens était spirituel et son « esprit sensé. Je la regrette comme l'un des derniers et presque le « dernier débris de cette société élégante et aristocratiquement libé- « rale dans laquelle je suis entré il y a soixante ans. Société char- « mante, facile avec dignité et indépendante sans roideur, qui n'a « existé que dans notre pays, ce qui ne s'y refera plus. »

Amélie Lenormant.

MÉLANGES

LE TOMBEAU DE PIE VIII

Nous venons de recevoir au sujet de ce monument la lettre suivante :

A M. LE DIRECTEUR DU *CORRESPONDANT.*

C'est une tâche ardue pour tout artiste, si expérimenté qu'il soit, que celle d'ajouter un monument nouveau à cette permanente exposition de chefs-d'œuvre qu'on trouve dans la basilique vaticane. Le dernier qui y fut posé, est le groupe sépulcral élevé à la mémoire de Pie VIII, dont le professeur Tenerani est l'auteur et qui a soulevé une bourrasque d'opinions contraires.

Le style des autres sépulcres, quoique maniéré à nos yeux qui y découvrent une sorte d'oscillation entre le sacré et le profane, frappe par une rare richesse d'imagination. La simplicité de l'art chrétien qui distingue le monument de Pie VIII, s'adresse au contraire à un sentiment plus idéal, demande plus de réflexion et d'esprit chrétien. Un pape est humblement agenouillé. Au-dessus de lui, on ne voit que Notre-Seigneur accompagné des premiers apôtres. Une conception aussi naturelle parle peu aux sens et à l'imagination. Il faut savoir reconnaître en ce pape, humble et suppliant, le vicaire du Christ, le père et le pontife de tous les chrétiens. Tandis que devant quelques autres qu'on aperçoit triomphants sur leurs trônes et entourés d'emblèmes profanes d'une exquise perfection matérielle, il suffit d'admirer l'artiste ; dans les magnifiques figures que Tenerani nous présente du Christ, des apôtres, et de Pie VIII à leurs pieds, on retrouve une image de toute l'Église : le Christ qui l'institua, Pierre et Paul qui en jetèrent les bases, un pape qui, ayant reçu leur charge, doit continuer leur mission, destinée à durer jusqu'à la fin des siècles. Ici, tout est chrétien, l'idée et la forme, Tenerani a fait là un grand pas ; il a répudié une école qui avait trop longtemps régné.

Il n'est donc pas surprenant que tant de critiques aient éclaté contre

cette œuvre? Pour prononcer sur elle un jugement impartial, il fallait du courage, et plus que cela : un esprit versé dans la philosophie de l'art, et dans celle de l'art chrétien. Ce courage se trouva dans une femme. Toutefois, vouloir consoler un illustre éprouvé aurait pu n'être que le fait d'une âme délicate ; il fallait aussi trouver des raisons qui vinssent appuyer l'opinion exprimée, et donner une réponse victorieuse aux critiques bruyantes. La princesse Wittgenstein sut trouver tout ce qu'il y avait à dire en ces conjonctures, et le dit dans une lettre adressée au grand artiste, que je viens offrir, monsieur, à la publicité de votre recueil, avec la permission de celle qui l'écrivit et de celui qui la reçut. Son mérite réside non-seulement dans ce qu'elle renferme sur le cas particulier dont il s'agit, mais dans les principes généraux qu'elle énonce, et dont elle éclaire les questions que soulève l'art chrétien ; dans la manière dont elle envisage les transformations qui s'opèrent d'un style à un autre, et dont elle les décrit. Ces pages peuvent être utiles à celui qui cultive ces arts apparentés qui vivifient la pierre, le marbre et la toile, et qui doivent former, dans les églises surtout, une école, non de luxe et de mollesse, mais de vertu, de sagesse et de foi.

Recevez, monsieur, etc.

G. Audisio.

Chanoine de Saint-Pierre, professeur à l'Université de Rome.

LETTRE AU COMMANDEUR TENERANI

Directeur général des Musées de Rome..., etc.

Cher et illustre maître,

Je viens de visiter le monument que vous avez élevé à la mémoire de Pie VIII, dans la basilique de Saint-Pierre. Je viens de le contempler débarassé de toute charpente, tel qu'il restera aux yeux de la postérité. Et je ne saurais ne pas vous exprimer immédiatement la grande et profonde impression qu'il produit sur les âmes susceptibles de goûter le sublime, quelque peu initiées aux divers caractères des styles successifs de l'art et familiarisées avec leurs divers modes.

Il eût été certainement désirable que vous eussiez pu disposer d'un plus grand espace entre le marchepied du Christ et la tête du Pape, car l'*idée* de ce monument qui consiste à montrer notre divin Sauveur, assis au haut des cieux, où il reçoit les prières de son vicaire à genoux ici-bas, se fut formulée avec toutes les exigences de l'art, avec tous les artifices propres aux formes plastiques. Une plus grande distance entre ces deux figures eût enlevé toute équivoque possible, et la critique n'eut point eu de prétextes pour dénaturer l'auguste scène que vous présentez. Sans doute, c'est un malheur que les proportions architectoniques ne vous aient point permis de ménager ce vide, cette distance qui auraient déterminé les illusions d'optique, et vous aient aussi empêché de donner des proportions plus développées à ces *deux vertus*, d'une conception si majestueuse et si grandiose, que votre générosité, cher maître, a surajoutées, je le sais, aux premières obligations et au plan primitif, uniquement par amour de l'art. Mais ces inconvénients inhé-

rents à la structure de la basilique et du monument, ne sauraient prédominer que dans l'esprit du vulgaire. La foule ignorante qui ne s'attache qu'à l'extérieur des choses et ne comprend que leur partie matérielle, peut seule en être troublée dans la joie que nous devons tous éprouver à voir le monde enrichi d'un nouveau chef-d'œuvre. Cette joie, partage des esprits cultivés, impartiaux et juges compétents du beau, est encore plus vive dans les cœurs catholiques qui ont conquis un éclatant témoignage de plus de l'intarissable fécondité de l'art italien, destiné, plus que tout autre, à louer en monuments immortels Dieu, l'Église et la Papauté.

L'âme et l'œil des vrais artistes oublient aisément deux défauts purement extrinsèques; après avoir déploré un instant les limites si étroites du cadre architectural qui ont trop resserré ou trop borné les diverses parties de cette conception si élevée, ils contemplent avec une admiration sans mélange l'ensemble de ce noble sujet. Vous l'avez conçu, noble maître, selon toute la majesté et toute la profondeur de notre foi. Vous avez représenté le vicaire de Jésus-Christ dans toute la splendeur de la souveraineté inhérente à sa charge, et dans toute l'humilité de la sainteté accordée à sa personne. Rien de plus magnifique que ce thème!

L'art avait commencé par coucher sur leurs cercueils l'effigie des Papes selon une coutume généralement répandue. Plus tard, s'éloignant de l'usage commun à tous, on les représanta sur leurs trônes ; Canova agenouilla deux fois les pontifes sur leurs tombes. Notre siècle si tourmenté avait senti le besoin de montrer leur constante supplication aux pieds des autels, au point que Thorwaldsen lui-même, quoique n'appartenant point à notre croyance, nous a donné la plus magnifique expression de cette force morale recevant d'en haut le pouvoir de dédaigner la force brutale qu'elle foule aux pieds, dans une de ses plus belles et plus heureuses inspirations. Comme c'est vous qui m'avez enseigné à en apprécier toute la valeur, je me plais, en le rappelant ici, à rendre hommage autant à la statue qui se trouve à la droite de Pie VII à Saint-Pierre, qu'à votre admiration pour celui que vous égalez. — Mais après nous avoir montré la Papauté mettant tout son espoir dans le ciel, l'art avait encore un pas à faire. Il vous était réservé de nous offrir le consolant spectacle du pontife romain priant... et exaucé!... *Pignus et omen.*

C'est ainsi qu'il est donné à l'art, et surtout aux artistes inspirés, et saintement inspirés, de prêter une image poétique, et de consacrer une forme durable, aux sentiments et aux événements prédominants de leurs temps. C'est au moment où la Papauté dépouillée et calomniée, semble être à la veille d'être découronnée et proscrite, que par un heureux instinct prophétique, votre parole de marbre nous découvre dans la basilique même des papes, le Christ tenant ses bras toujours ouverts pour assister celui d'entre eux qui l'implore. On croit l'entendre prononcer ces mots pleins de promesses célestes : « Venez à moi, vous qui êtes affligés et chargés... » Toutefois, son visage, quoique serein, ne joint point à son geste si éloquent, le sourire d'une délivrance immédiate et toute joyeuse. Bien au contraire, sa gravité, presque attristée, paraît trahir toute la peine dont il est atteint à la vue des épreuves de son vicaire et des calamités de son Église. Mais ce qu'il y a d'immuable en sa pose, ce calme de la toute-puissance, cette patiente fermeté d'une imperturbable Providence, apparaissent comme un secours aussi invincible que la force protectrice d'un inébranlable rocher au sein des tempêtes.

Le Pontife d'ailleurs, est secouru par une milice céleste, aussi bien qu'il est soutenu par ses vertus. Les deux premiers apôtres sont préoccupés de lui : saint Pierre

tourne vers le Rédempteur un regard d'imploration navrante, pour obtenir qu'il hâte la victoire ; saint Paul le considère avec une compassion attentive, comme pour le préserver de tout mal spirituel : sollicitude propre à son âme ardente et à son génie révélateur.

L'Église ne pouvait recevoir des mains de l'art, un don plus précieux, en ces instants d'anxiété et de travail, que la merveilleuse expression de si hautes pensées si conforme à son dogme. Elle a tout lieu de vous bénir pour avoir su si bien traduire dans le langage dont Dieu vous a doué, des sentiments qui font toute sa force et tout son espoir. Aussi notre T. S. Père, en le faisant, a-t-il exprimé la prévision que d'ici à peu de temps il n'y aurait qu'une voix unanime pour louer votre œuvre.

Dès à présent, il n'est personne qui, à sa vue, n'en admire le mérite sculptural. Qui donc, en effet, pourrait ne pas être ému à la vue de ce Christ dont on ne peut comparer l'inénarrable expression, la physionomie divinement idéalisée, la perfection indéfinissable et poignante dans sa mansuétude surhumaine, qu'au chef-d'œuvre du Titien, nommé le *Christ à la monnaie*, consacré par l'exaltation des siècles, qui l'ont proclamé inimitable? Vous avez doté la sculpture d'un type que la peinture seule possédait en un exemplaire unique dans sa sublimité. J'exclus ici le *Christ* de Thorwaldsen, car il représente la froide conception d'un philosophe rhéteur, qui appelle et enseigne à lui, il est vrai, mais qui n'a ni aimé, ni souffert *jusqu'à la mort*. En outre la forme a trahi l'artiste quand il l'a mise au service d'une pensée incomplète; le contour général de cette statue, si étroite à son sommet et à sa base, élargi par deux diagonales vers le milieu, produit une figure géométrique dont la régularité est des moins favorables aux lignes onduleuses que l'œil demande à la sculpture. Dans votre conception, l'ineffable divinité de notre maître se reconnaît à son ineffable condescendance. Combien l'austérité peinée de ce regard qui contemple tant d'iniquités humaines, de ces lèvres qui ont proclamé si vainement pour plusieurs, la loi d'amour et de grâce, est tendrement adoucie par ce mouvement de compassion que vous avez imprimé à ses épaules, et qui répand un attendrissement si ému sur cette grande figure... digne image du fils de Dieu... fils de l'homme!

Qui donc ne serait point frappé en étudiant la savante disposition des apôtres? Ces attitudes si nobles, si parlantes, qu'on comprendrait leur signification même en faisant abstraction de leurs visages? Quel art déployé dans leurs draperies toutes sacerdotales ! Quelle virtuosité dans la manière dont sont traités les accessoires du pontife ! Sa tête douce et fine se détache avec une rare simplicité sur ces vêtements dont la richesse semblait défier le ciseau. Quelle légèreté dans les linges, et les dentelles de l'aube sacrée, quel heureux contraste entre l'étoffe lamée de la chape qui étale ses lourds plis, et les brillants reflets de la doublure de satin qu'on entrevoit !

Soyez félicité, cher maître, sur cette œuvre qui inaugure une ère nouvelle dans l'art monumental de la Papauté. En le faisant, vous donnez le plus éclatant des témoignages à la vitalité de l'art catholique, dont les ennemis de la religion prétendent que ses sources sont taries, ses champs stériles et ses inspirations épuisées. Ils assurent que l'art des croyants est condamné désormais à se traîner sur la voie d'une imitation servile, ne pouvant plus que copier et reproduire, mais incapable d'enfanter de nouveaux types, de créer de nouvelles combinaisons dans la composition, pour correspondre aux nouveaux besoins des temps, aux sentiments divers des âmes, aux modifications voulues par la marche des siècles. Ils disent, avec raison, que l'art

étant destiné à les refléchir comme un miroir, ne saurait pas plus être stationnaire que l'humanité elle-même, et que si la foi est encore réellement vivante dans les cœurs, son existence devrait se manifester dans la fécondité de l'art. Pareil au philosophe antique qui prouvait le mouvement en marchant, vous démontrez l'impérissable jeunesse de l'art religieux, en lui ouvrant une période nouvelle, une nouvelle arène! Aussi votre apparition était-elle comme appelée dans le monde de l'art, car on y sentait le moment venu de remplacer par un élan nouveau, dont on ne pressentait pas bien encore la direction, les traditions de l'ancien style. Ce n'est certes point une mince tâche que de faire oublier dans les immensités de Saint-Pierre, tous les avantages d'une école qui sut si bien peupler ses voûtes colossales, de ses conceptions si riches et si mouvementées. Elle ne fut sûrement pas déplacée en son temps, et l'ingratitude des présomptions juvéniles ou des préjugés ardents peut seule commettre l'injustice d'en méconnaître les mérites. Cette école justifie ses titres dans l'histoire de l'art, en correspondant aux besoins d'une époque de puissance glorieuse, bruyante, enthousiaste des beaux-arts et prodigue envers eux. Un style plus sobre et plus modéré eût mal convenu aux imaginations d'alors, et à l'ensemble de leurs manifestations sur les places publiques comme dans les édifices.

Mais ces temps sont passés. Les sociétés sont changées; elles ne subisseut plus la docte et élégante ivresse de la profane renaissance. Des catastrophes, des bouleversements ont imprimé depuis, à l'esprit des peuples, des tendances moins portées à se jouer de la matière et à jouer avec la pensée. Les fragments retrouvés de Phidias et les trésors helléniques récemment découverts, ont ramené les esprits au bon goût des beaux temps de l'antiquité. Par là, ils ont cessé de se complaire en ces formes exubérantes, en ces lignes tourmentées, en ces *concetti* curieux, propres aux *Barrochi*. La simplicité grecque les en a à jamais éloignés. Arrivé à ce point, l'art incertain ne savait encore quel pli prendre. Il était entré dans cette période de transition, et traversait en même temps que les tâtonnements confus, des essais souvent réussis, qui caractérisent ces moments déshérités des anciens types, avant de s'être emparé d'un nouveau patrimoine. Nous voyons cette pénible hésitation commencer avec Canova et continuer jusqu'à vous.

Vous avez le premier, maître hardi et savant à la fois, embrassé toutes les difficultés du problème qui était ouvert. Non-seulement vous êtes rentré comme Thorwaldsen dans le système des lignes pures, des corps sans contournements, mais vous avez, plus que cela, abordé en ce style qui lui est le plus identique, *le surnaturel*. Observez que c'est précisément dans le siècle où le surnaturel est le plus contesté, qu'en premier vous l'avez fait intervenir dans les monuments dédiés aux pontifes romains, comme si la religion et l'art redoublaient d'affirmations sublimes devant les sacriléges négations. Aussi est-il permis de vous prédire la gloire enviable de le faire adopter dorénavant par vos successeurs.

Conservant l'allégorie qui fut le thème de prédilection des anciens maîtres, car elle se prêtait à la fantaisie sans blesser aucune convenance, vous l'avez néanmoins métamorphosée, en lui faisant retrouver toute la sévérité propre aux emblèmes des vertus pontificales. Vous n'avez point dépeint la *justice* et la *prudence* des papes, comme choses accidentées, belles assurément, mais recherchées et affectées. Vous les avez rendues à leur rectitude solennelle; vous leur avez rendu leur caractère hiératique. Les arrachant à un réalisme parfois choquant et nécessairement outré, vous les avez reportées dans leur domaine naturel, d'un archétype idéaliste. Sans les

priver de cette beauté de la forme qui est la transfiguration du marbre, sans les faire descendre au rôle indigne de symboles privés d'expression, vous leur avez donné une beauté *surnaturelle* dans sa rigidité conventionnelle, en leur ôtant ces excès d'individualité, ces gestes exagérés, ces attitudes forcées commandant des draperies *hors nature*, qui détournaient l'imagination de leur type saint, et la laissaient errer en des pensées profanes.

Soyez donc content, mon cher maitre, de la faveur qui vous fut concédée par le ciel de créer une œuvre si réussie. Si quelques-uns élèvent des objections à son sujet, vous êtes trop supérieur aux fluctuations des opinions passionnées, pour ne pas considérer avec indulgence la difficulté qu'éprouve inévitablement chaque phase de l'art à établir ses droits et son empire. Chaque fois qu'un style vient succéder à un autre, il se forme autour de ses productiens une opposition toute naturelle de la part de ceux qui ne parviennent point à se détacher des anciennes formes, et qui ne peuvent ainsi ni comprendre ni admirer les nouvelles habitudes de l'art. Cela s'est vu, cela se verra toujours. L'histoire vous l'enseigne, et votre conscience vous assure qu'ayant voué toute votre existence au culte de l'art le plus élevé et le plus pur, les siècles futurs vous en récompenseront en honorant votre œuvre comme elle le mérite.

Croyez-moi, cher commandeur, avec une bien grande estime, votre affectionnée

Princesse Caroline Sayn-Wittgenstein, née Iwanowska.

DU PLAISIR ET DE LA DOULEUR

Par M. Francisque Bouillier, inspecteur général de l'Université, correspondant de l'Institut.

Tous les amis des lettres sérieuses et des recherches métaphysiques connaissent depuis longtemps déjà le nom et les travaux de M. Francisque Bouillier. Fidèle à la méthode de M. Victor Cousin, dont il est un des disciples les plus distingués, mais gardant néanmoins son allure indépendante, M. Bouillier s'est particulièrement appliqué à l'histoire de la science, à l'analyse et à la critique des œuvres que nous a léguées le génie de la réflexion; et sa belle Histoire de la philosophie cartésienne lui a conquis une juste et durable estime. Durant plusieurs années professeur et doyen de la Faculté des lettres à l'importante Académie de Lyon, il s'est fait constamment goûter par un enseignement solide, plein de variété et d'aménité, d'où l'auditoire revient aussi intéressé qu'instruit. Sans doute, on peut ne pas partager en tout les sentiments de ce sage et pénétrant esprit. Il ne s'agit pas, bien entendu, de ces points fondamentaux sur lesquels s'appuie la bonne philosophie spiritualiste. Mais il y a une foule de questions qui appellent la libre discussion, qui demandent l'étude personnelle. La science n'a pas un point fixe où elle s'arrête; quiconque s'y livre doit toujours

chercher, toujours creuser plus avant. Les philosophes, en effet, dans le pur domaine de la libre critique, ne rendent point de sentences, et, s'ils se réunissent, ils ne prétendent pas constituer une cour souveraine. La science, dont le but est d'élever la raison et de fortifier la volonté, a pour premier privilége de laisser la plus grande part possible à la réflexion individuelle. Une assemblée de philosophes ne ressemblerait donc en rien à un tribunal, dominé par une loi sagement invariable et qui s'applique à tous les détails. Ce serait plutôt comme une digne et décente réunion de gens du monde où chacun, en venant apporter ses idées, a le droit de parler à sa guise, dirigé pourtant, sans qu'on ait besoin d'y songer, par le bon sens, le bon goût, la bonne morale. Cela ne veut pas dire que ceux qui s'entretiennent ainsi ne sont jamais d'accord; au contraire, ils s'entendent souvent, mais par un pur effet de la raison. Pour les choses de l'ordre surnaturel et théologique, c'est une autre affaire. La foi, la morale dictent des arrêts inflexibles; il n'y a plus d'appel imaginable. Aujourd'hui, nous sommes loin de ces graves et délicates questions, et nous restons sur le terrain de la science. La monographie que M. Bouillier vient d'écrire sur le plaisir et sur la douleur est purement psychologique. Il aime ces sortes de traités spéciaux, et il a bien raison, car il y excelle. Son mémoire sur le principe vital a obtenu, il y a deux ou trois ans, un véritable succès dans le monde des connaisseurs. L'avantage de ces monographies est de faire puissamment ressortir un point de la science, en y concentrant et les propres lumières du travailleur et les plus vives clartés que peuvent fournir les recherches précédentes. Quand on a le sens droit et juste de l'auteur, sa substantielle érudition, sa plume ferme et nette, on ne peut que faire gagner une question, en s'y livrant ainsi tout entier. M. Bouillier n'est en effet ni obscur, ni affecté; il n'ambitionne pas les ornements éblouissants, et il ne veut aucunement *séculariser* la science; il est sévère, sobre et clair; son style a une beauté simple et discrète, rien de plus. Aussi, sa manière d'écrire comme sa manière d'enseigner est-elle le modèle du genre. Voilà bien comme je me représente un vrai professeur de philosophie au courant de la grande érudition, mais sans apprêt, et toujours lumineux.

Mais, je le crains, c'est imposer une trop longue quarantaine au lecteur. Il est vraiment temps d'entrer dans le port, et de parler de la douleur et du plaisir, à l'occasion du remarquable ouvrage de ce maître éminent.

Quoique l'âme soit une substance simple et indivisible, ses facultés sont complexes. Autre chose est sentir, autre chose penser, autre chose agir. Ce n'est pas tout : on peut aussi décomposer les différentes manières dont s'exerce chacune de nos trois facultés primordiales. Ainsi, pour la sensibilité dont il est ici question, il y a évidemment plusieurs façons très-distinctes d'être impressionné soit agréablement, soit péniblement. D'abord, au moyen des sens, le tissu cérébral est mis en jeu; alors, par une connexion dont le secret nous échappe, naît dans l'âme une affection de plaisir ou de

douleur. Voilà un phénomène dont l'origine est purement physique. Un fait héroïque, une pensée généreuse nous réjouissent; au contraire une conduite ignoble, une basse parole nous font mal. La source de cette émotion est toute morale. Mais si les actes d'autrui retentissent ainsi en nous, nous sommes plus fortement remués par nos propres actions; nous en éprouvons, à divers degrés, du mécontentement ou de la satisfaction. Ces délices ou ces tortures de la conscience découlent de la même cause morale. Il y a, enfin, le sentiment dont la source est intellectuelle : l'observation du vrai absolu, l'étude des lois mathématiques le produisent. Ces divers sentiments se mêlent souvent ensemble. Ainsi, la vue d'une grande scène de la nature, l'aspect d'une œuvre d'art, l'imagination vivement excitée, touchent, agitent à la fois l'esprit et le cœur; car le sentiment esthétique ne se sépare pas entièrement du sentiment moral. Et le beau qui est la splendeur du vrai, est aussi le rayonnement du bien. Les nobles vers de Corneille, en satisfaisant la raison, exaltent délicieusement le cœur.

Ainsi la sensibilité, le cœur, la conscience, l'intelligence sont comme les fibres de l'âme qu'ébranlent l'action physique, le bien moral, le vrai et le beau. Fibres d'une délicatesse souveraine où la violence, l'excès causent d'affreux tressaillements, mais où résonnent si mélodieusement le juste, le pur, le bon.

Quoique le gouvernement des facultés physiques, intellectuelles et morales puisse rendre nos goûts plus ou moins vifs, nous ne sommes pas les maîtres absolus de nos impressions. La Providence veut qu'à de certaines causes correspondent certains effets qui ont en nous un inévitable retentissement. L'homme a beau chercher avidement le plaisir et fuir l'ombre même de la douleur, la cruelle réalité l'atteint et le blesse jusqu'aux moelles.

Rien de plus vieux assurément qu'un tel sujet, mais en même temps rien de plus actuel, car il nous intéresse trop pour que nous n'y portions pas nos réflexions. L'antique sagesse comme la philosophie moderne s'y sont donc également appliqués. La poésie et la science y ont concentré leurs mélancoliques ou puissantes pensées. Un Pascal trouvait, avec tous les héros de la vie austère, dans la souffrance même, les preuves de la grandeur de l'humanité, le ressort des hauts sentiments et des nobles actions. Au dernier siècle, lorsqu'on désirait plus jouir que s'élever, la sensibilité était fort à la mode. Sous Louis XV on regardait l'homme qui s'attendrissait comme un héros. C'était le beau temps des romans. On pouvait abandonner ses enfants, négliger les devoirs de tous les jours, faire fi de la famille, pourvu qu'on sût pleurer sur des êtres imaginaires et qu'on eût de beaux mots à la bouche, le monde vous décernait des prix de vertu. Naturellement on raisonnait, on écrivait beaucoup sur la sensibilité, mais avec un parti pris à l'avance. Au dix-neuvième siècle, la science reconstruite sur de nouvelles bases, la psychologie plus attentive et plus sévère, la physio-

logie plus désintéressée, ont agité de nouveau ces éternelles questions du plaisir et de la douleur. Il ne s'agit plus de roman, de poésie, de systèmes destinés à devenir un instant populaires. Les bruyantes rumeurs des foules ne parviennent pas jusqu'à ces asiles reculés où se plaît l'austère critique. La vogue, l'engouement, la mode sont choses changeantes ; il faut en faire abstraction. Dans les sociétés cultivées, il y aura toujours des luttes de courants contraires; éternellement on verra s'opposer aux âmes qu'anime un généreux spiritualisme, les représentants du sensualisme, vrai Protée qui renaît sans cesse en se transformant sans cesse. Et même il y aura, dans ce qu'on appelle le monde, des heures où le triomphe de ce qui se pèse et ce qui se vend succédera au triomphe de la lumière et de l'esprit. Mais qu'importe au fond? Ces flots mobiles de l'opinion, ce domaine ondoyant, ne sont pas le royaume de la pure science. Ainsi, dans ce dix-neuvième siècle, il y a eu des années où l'enseignement spiritualiste, repoussant la philosophie matérialiste des générations précédentes, resplendissait rajeuni par le talent et l'éloquence, et très en crédit dans les hautes sphères; et maintenant son éclat semble ternir, et il se couvre de nuages. J'ai même peur que, malgré de nobles et vaillants efforts, il ne vienne à défaillir un moment et que la faveur ne se transporte de l'autre côté. C'est un malheur et un grand malheur, il est vrai ; mais il est moins irréparable qu'on le prétend quelquefois. La science profonde, forte, inébranlable ne meurt jamais dans toutes les âmes. Bernardin de Saint-Pierre a beau être sifflé par l'Institut quand il y prononce le nom imprescriptible de Dieu ; les esprits dégagés des systèmes régnants l'applaudissent. Il ne faut pas croire que jamais la France puisse devenir athée ; même dans ses tristes crises elle implorait l'Être suprême. Mais le mal de la science spiritualiste, c'est de trop s'être séparée de l'Évangile. Je ne pense pas, quant à moi, qu'il soit possible de fonder dans le monde nouveau un enseignement qui soit sevré de de la sève chrétienne. Sans doute la science doit progresser. Ce n'est pas une chose fixe, immuable, établie une fois pour toutes. Rien de cela. La science n'est pas la révélation. Son but à elle est de chercher toujours, de marcher toujours en avant. Il faut au philosophe une âme qui croit au mieux et à l'idéal, et qui le poursuive sans cesse.

Telle est la philosophie. Mais, précisément pour cela, on ne doit pas éternellement remettre en question les vérités acquises. Que la philosophie respecte la religion, qu'elle s'appuie sur ses bases, et que, de là, dans le champ qui lui est propre, elle essaye de gagner du terrain. Voilà ce que, par une fatalité éternellement regrettable, l'école spiritualiste du dix-neuvième siècle, d'ailleurs si brillante, si généreuse, si vraiment utile, n'a pas assez pleinement compris, ce qu'elle comprend mieux maintenant, mais un peut tard peut-être. Elle eût été, je l'avoue, un moment moins populaire ; mais son œuvre plus vigoureuse, son action plus étendue, sa valeur moins contestée eût conquis plus de gages de durée. Hélas !

notre pays est-il donc destiné à ne pas voir cette désirable alliance d'une noble et libérale philosophie avec une religion qui éclaire l'intelligence et forme le cœur aux plus purs dévouements? Cependant, grâce à Dieu, je ne désespère pas le moins du monde de la science spiritualiste ; les Descartes, les Bossuet, les Fénelon, les Malebranche ont de grandes chances d'immortalité ; et je sais bien que, dans la patrie des vaillants esprits et des grands cœurs, la pesante théorie matérialiste, la dégradante morale intéressée s'assied-elle un moment sur la chaise curule de la Sorbonne ou du Collége de France, ne charmera jamais notre jeunesse française, ou ne creusera jamais dans notre terre un ineffaçable sillon. Mais c'est déjà trop que des âmes superficielles, ou désœuvrées ou appesanties, en soient atteintes et s'en croient pénétrées. Au reste, jusqu'ici l'école réaliste contemporaine, en se recrutant de quelques hommes de talent, est loin d'avoir un éclat comparable aux derniers triomphes du spiritualisme. On peut bien attaquer M. Victor Cousin ; mais comment le valoir, par l'émotion morale, par le goût passionné du beau, par la grande et haute curiosité, par les études patiemment continuées, par le style lumineux et naturel, par le profond amour des gloires nationales? En somme, la critique de M. Taine et de ses amis paraît bien grossière et bien peu séduisante en regard de l'analyse délicate, charmante, pleine de vie et de couleur, dont est maître celui que M. Franck appelle déjà un ancêtre.

Je ne suis pas aussi loin de mon sujet qu'on pourrait le croire. Dans l'ordre des études psychologiques, à mesure que les faits se présentent à l'observation, avec leurs lois et leurs caractères progressifs, l'esprit en fait instinctivement ressortir une solution des problèmes métaphysiques et moraux. Les phénomènes reportent à la substance, l'absolu au relatif, le temps à l'éternel, l'espace à l'infini et le bonheur mobile et fugitif à l'immuable félicité. Ainsi l'examen de chacune de nos facultés nous transporte sur les hauts sommets de la philosophie, et nous fait penser aux plus graves questions. Mais je veux presser de plus près ma matière et me demander avec M. Bouillier quelle est la cause suprême de nos impressions.

Où trouve-t-on les plus vifs plaisirs? n'est-ce pas dans le libre exercice de ses facultés, dans le déploiement de sa volonté, de sa vie, de sa puissance? Pourquoi, par exemple, la chasse, le cheval, la promenade, la conversation, les voyages nous sont-ils si agréables? C'est que nous pouvons y exercer quelque forme de notre activité. Que le corps, que l'esprit, que le cœur se développe à son aise, et nous sommes heureux. Parler en public, peindre, écrire, ne sont-ce pas là de grandes jouissances? Et n'avait-il pas raison celui qui disait en voyant se rendre au palais un de nos plus illustres avocats : *Voilà le plaisir de plaider qui passe!* Le marchand et l'ouvrier ne sont-ils pas satisfaits, quand ils s'occupent de leur état? Dans un autre ordre d'idées, l'homme, quel qu'il soit, qui possède un peu d'autorité, le maire du village ou le sergent du régiment, met son bonheur aussi bien

que le ministre d'État ou le maréchal de France à faire usage de son pouvoir. Les joies de la vanité reposent sur le contentement qu'on éprouve à s'étendre au dehors. Oh ! je sais bien pourquoi certaines gens qui pourraient être si heureux dans leur maison des champs, vivre en paix au sein de la médiocrité dorée, entourés de leurs jardins et de leurs enfants, se jettent, de gaieté de cœur, au milieu du tourbillon du monde et des affaires : eh ! c'est justement le repos qui leur est à charge. Au bout du compte, le plus pesant fardeau de l'humanité, c'est l'oisiveté et l'ennui qu'elle engendre. Parlant aux désœuvrés de la cour du Régent, un illustre et délicat moraliste peignait en deux traits l'insipide existence de ces grands si las de n'avoir rien à faire, si abattus sous le poids de leur éternel loisir, si usés dès leurs premières années. « Toute leur vie, disait-il, n'est qu'une précaution pénible contre l'ennui ; et toute leur vie n'est qu'un ennui pénible elle-même. » Ainsi, dans la juste dispensation des choses d'ici-bas, la richesse a-t-elle eu ses lourds contre-poids. Pour ne pas mourir d'ennui, l'homme opulent a besoin de faire quelque chose. Mais, hélas ! peut-il s'intéresser autant à ses occupations que celui qui par son travail gagne sa vie, et amasse pour sa femme et ses enfants? Le plaisir de faire fortune vaut mieux que la fortune même. C'est au moment où les vœux semblent comblés, où le marchand, l'industriel, le financier se retirent des affaires qu'arrivent le chagrin, le marasme, la consomption. Le plus souvent l'homme qui a fait fortune et qui prend sa retraite perd son intelligence et sa santé. Tant le bonheur vient de l'activité ! Les plus hautes, les plus pures jouissances découlent toutes de la même source. La tendresse paternelle, la piété filiale, l'amour conjugal, la charité chrétienne, c'est le trop plein du cœur qui déborde librement, et qui, en se répandant à flots et sans obstacle, nous cause une délicieuse agitation.

Tout travail de l'esprit, tout emploi du cœur, toute occupation physique, pourvu qu'il n'y ait ni violence, ni excès, sont accompagnés de plaisir. Le charme de la rêverie lui-même, qui semble tenir à la langueur et à l'épuisement, est cependant le libre déploiement de notre activité intellectuelle. C'est quand l'attention se repose, quand les sens se relâchent que l'imagination, cette fée ravissante, se promène à l'aise, créant, de sa baguette d'or, un monde enchanté où l'âme exerce, sans que rien s'y oppose, talent, affection, autorité.

Je définirais donc le plaisir, le sentiment de son être dans ses évolutions, et la douleur, le sentiment de son être comprimé, soit dans l'ordre physique, soit dans l'ordre moral ou intellectuel. Mais j'oublie que M. Bouillier défend expressément de définir le plaisir et la douleur, et je crois maintenant qu'il a raison. Du moins, nous permettra-t-il encore une explication.

En présence d'une vaste étendue, de l'immensité des sables ou des eaux, de l'Océan ou du Sahara, l'âme éprouve une ineffable satisfaction. C'est qu'elle y voit l'image de la liberté sans nulle barrière, de l'étendue sans

aucune limite. Elle s'y croit transportée et y vole en imagination. En se sentant dégagé pour un moment de toute contrainte, l'homme est heureux, tandis qu'il s'assombrit en se trouvant si dépendant et si rétréci. Aussi ce qui a l'air d'être étroit, ce qui paraît mesquin nous est odieux ; c'est une sorte de miroir où nous découvrons plus nettement le peu que nous sommes. Nous ne nous suffisons pas à nous-mêmes, nous le savons bien, et, pour arriver au bonheur, il faut sortir de nous-mêmes. Ce qui est grand, ce qui est beau, ce qui est bon nous ravit, en représentant à notre esprit d'une manière vive et comme sensible l'idée que nous avons de la pure et complète perfection, de cet océan sans rivages qui seul peut combler notre cœur si vaste par ses aspirations, quoique si petit en lui-même.

Comme en réalité nous sommes très-peu libres et très-limités de toutes les manières, nous cherchons nécessairement notre bonheur en dehors de nous. Le plus vif plaisir est dans l'idée qu'on s'en fait. Nous rêvons longtemps aux joies dont nous berçons notre imagination, et, le moment de la possession venu, il se trouve que nous attendions mieux. La vie se passe à désirer. L'enfant au collége aspire à l'âge de la liberté, la jeunesse à un établissement, la maturité au repos ou à la fortune ; la vieillesse même a ses vœux, et elle ne s'en tient pas à l'heure présente. Quel charmant conte que celui où une malicieuse fée offre à un petit enfant la pelote sur laquelle est roulé le fil de son existence ! L'enfant est le maître de dévider ou d'arrêter ce fil. Mais il n'a garde de laisser le rouleau en repos. Comme il se hâte d'arriver à douze ans, puis à quinze, puis à vingt ans ! Alors il veut être marié, avoir des enfants, les voir grandir. Vite et vite la bobine tourne, le fil se déroule. Ensuite il demande l'heureux instant où ses enfants seront établis à leur tour et où il sera grand-père. En quelques heures, il est vieux, il a un pied dans la tombe. Ainsi est fait l'homme. Sans doute nous ne désirons pas précisément avoir quatre-vingts ans ; mais nous sommes mécontents du jour où nous nous trouvons, nous aspirons à un lendemain plus heureux, nous voudrions déjà être à une autre saison ou à l'année qui suit. Tant il est vrai que nos vœux ne sont jamais pleinement comblés.

L'expansion, l'épanouissement de notre être, la dilatation de nos forces vives, voilà donc la raison dernière de notre bonheur. Tout notre plaisir est, selon la juste remarque de Descartes, dans le sentiment intime de quelqu'une de nos perfections. Analysez les transports de joie qu'éprouve Saint-Simon en contemplant, du haut de son siége de duc et pair, la profonde humiliation du parlement ; étudiez la cause de bien-être moral et physique qui remplit Jean-Jacques Rousseau dans ses voyages à pied. Le grand seigneur se sent plus libre, plus puissant, plus considérable en s'élevant au-dessus des magistrats ; le pauvre prolétaire qui parcourt à pied les bois et les prés, les plaines et les montagnes, savoure la plus libre et la plus longue jouissance ; il est comme le vrai souverain de la nature qui l'entoure ;

ses sens sont excités ; son âme s'enivre à son gré d'idéal et de poésie; rien ne l'empêche de construire les plus éblouissants châteaux en Espagne et les plus délicieux romans. Je sais bien qu'avec tout cela, et quelque heureux que soient alors et Rousseau et Saint-Simon, l'un en rassasiant son ambition et son orgueil, l'autre en laissant errer à travers les arbres et les buissons ses regards et son imagination, ils font tous deux des rêves où ils sont plus satisfaits et mieux comblés encore. L'enfant lui-même, cet être si léger et si insoucieux, croyez-vous que, malgré toute sa charmante irréflexion, il n'ait pas un caprice à satisfaire, une fantaisie qui le trouble, une fête vers laquelle il soupire impatiemment ? Et puis, du sein même de ses innocents plaisirs, comme de toutes les joies humaines, s'élève une petite amertume qui finit bientôt par s'étendre et par surnager au-dessus de tout son bonheur, *surgit amari aliquid*. Hélas ! enfants ou vieillards, jeunes gens ou hommes faits, ce n'est pas ce que nous possédons qui nous éblouit et nous captive, mais ce que nous attendons, ce que nous espérons. « O Alcibiade, s'écriait le plus sage des Athéniens, si quelque dieu te disait tout à coup : Alcibiade, qu'aimes-tu mieux ou mourir tout à l'heure, ou, content des avantages que tu possèdes, renoncer à en acquérir de plus grands? oui, je crois que tu aimerais mieux mourir. » M. Bouillier, qui sait si parfaitement l'histoire de la philosophie, a eu garde d'oublier cette belle citation de Platon. Il passe en revue et les anciens et les scolastiques et les modernes, et jusqu'à ce bon Pourchot, que je croyais bien caché au fond des bibliothèques de collége, rien n'a été négligé. Cependant, — et c'est là où l'on va voir combien je suis convaincu que jamais nos vœux ne sont entièrement satisfaits, — cependant, toute étendue, toute serrée et toute solide que soit la trame des parties historiques dans l'ouvrage de M. Bouillier, j'aurais désiré un exposé plus long, une analyse plus approfondie encore des divers systèmes du génie antique et des observations modernes sur toutes ces questions.

Le bonheur lui-même est donc accompagné d'inquiétude. De plus nos jouissances sont rapidement épuisées. Dans la coupe du plaisir, on touche vite à la lie. Les sens, l'esprit, le cœur même, hélas ! tout en nous se fatigue et se resserre. L'imagination dont l'enchantement semblerait éternel, ne garde pas toujours ses charmes; c'est, comme dit Malebranche, une machine ombrageuse et difficile à conduire, ses ressorts sont fantasques et journaliers. Vous voulez vous récréer en songeant à des objets riants, vous cherchez, dans l'insomnie, quelque chose qui vous plaise et vous ravisse, et l'imagination vous torture par des souvenirs affreux, par des tableaux effrayants dont vous ne pouvez vous débarrasser. Le corps a ses lassitudes et ses déchirements, sa désorganisation, sa décadence. L'esprit gémit de se trouver, en présence de la nature et des choses supérieures, si faible, si peu clairvoyant ; et puis il oublie si facilement ce qu'il a eu tant de peine à apprendre, il y a de plus tant de choses qui le choquent et qui lui font si

douloureusement sentir son impuissance ! Viennent enfin les souffrances morales les plus aiguës, les plus pénétrantes de toutes. La seule pensée de la fuite rapide des années troublerait les plus pures voluptés, et l'horreur de l'inévitable mort jetterait un manteau de deuil sur la vie la plus riante. Malgré toutes les compensations possibles, il faut que l'homme souffre. Ayez une maladie cruelle, une infirmité qui torture, perdez une personne tendrement aimée, malgré les plus belles réflexions du monde, le cœur se déchire et saigne. Heureusement, la douleur fortifie la raison et perfectionne le sentiment. C'est là l'incomparable compensation de la nature. Ne voyons-nous pas, en effet, des personnes faibles, délicates, ballottées par la fortune adverse, se montrer infiniment bonnes, sensibles, préoccupées des besoins d'autrui. Il y a, dans les greniers des villes et dans les chaumières des campagnes, des âmes sans culture intellectuelle, mais dont les privations et la souffrance ont élevé la moralité, attendri le cœur. C'est le beau mot du poëte antique : *Non ignara malis, miseris succurrere disco*. Le seul souvenir de nos maux nous rend compatissants et charitables. Au contraire, disait justement la Bruyère, « la santé et la richesse ôtent aux hommes l'expérience du mal, leur inspirent la dureté pour leurs semblables. » En dépouillant ainsi la nature de ses instincts égoïstes et grossiers, la douleur nous ouvre des horizons plus vastes, de plus longues espérances, des mondes plus lumineux. On sent qu'il faut bénir Dieu de ne pas nous avoir tellement comblés de santé et de bien-être que notre raison et notre sensibilité soient enfouies sous la chair ou sous la personnalité. Si la médiocrité de la fortune est un don parce qu'elle pousse l'homme au travail, d'où résulte le bonheur qui lui est propre, la douleur est aussi un bien, car elle nous porte vers les plus hautes et les plus pures pensées. La souffrance est donc la cause du perfectionnement de beaucoup d'entre nous, et les larmes sont leur vrai trésor moral.

> Dieu parle, il faut qu'on lui réponde ;
> Le seul bien qui me reste au monde
> Est d'avoir quelquefois pleuré.

Je sais bien que M. Bouillier a voulu rester dans le domaine réservé de la psychologie. Mais son livre, comme tous les bons ouvrages, fait longtemps penser le lecteur, et, d'ailleurs, l'auteur n'a pas craint de s'avancer quelquefois sur les terres voisines. Il moralise à ravir, quand il s'en mêle, et ses considérations sont justes, fortes et élevées. Il ne tient pas à M. Bouillier qu'après avoir médité avec lui sur ces graves problèmes, nous n'estimions beaucoup cette douleur qui a tant de prix et de vertu, et que même nous n'en arrivions à aimer un peu les souffrances et les larmes. *Lacrymæ amantur et dolores*. Mais ce triomphe définitif n'appartient pas à la science humaine ; il est réservé au Maître qui a embrassé l'humiliation, la pauvreté et la douleur, et qui les a proclamées des béatitudes.

E. A. Blampignon.

UN NOUVEAU LIVRE DE M. AUGUSTE NICOLAS.

L'apparition d'un ouvrage de M. Auguste Nicolas est toujours un événement dans le monde religieux et philosophique. Il n'y a là rien de bien étonnant. Ses *Études philosophiques sur le christianisme* touchent à la vingtième édition ; elles ont été traduites dans toutes les langues de l'Europe et nous connaissons des touristes qui les ont remarquées à Londres et à Berlin, comme à Vienne et à Madrid, sur le bureau d'hommes éminents où ils ne s'attendaient guère à les trouver.

Ce qui est plus consolant encore, c'est qu'on voit dans la haute société française un grand nombre d'hommes qui attribuent leur retour à la foi et aux pratiques chrétiennes à la lecture de ce puissant ouvrage. Un éminent magistrat, fort de l'expérience personnelle, l'appelait « un des meilleurs apôtres du dix-neuvième siècle. »

M. A. Nicolas publie en ce moment, chez M. Ambroise Bray, un nouvel ouvrage en deux volumes destiné à servir de complément à ses *Études philosophiques*. Il est intitulé *l'Art de croire* ou *Préparation philosophique à la foi chrétienne*. Il lui a donné pour épigraphe cette remarquable parole de Socrate : « J'offre mon ministère aux âmes qui sont en travail ; je facilite la délivrance : mais il n'y a que Dieu qui délivre. »

Il l'a gradué en quatre parties correspondant aux quatre états sous lesquels s'offrent à l'observateur les âmes de ce temps, depuis le plus éloigné jusqu'au plus rapproché de la foi : *Besoin de croire ; Raison de croire; Moyen de croire* ; *Bonheur de croire*.

En conduisant ainsi pas à pas le lecteur, M. Nicolas veut ménager à sa volonté, si faible et si ombrageuse qu'elle soit, l'évolution la plus aisée et la plus avantageuse vers la vérité.

« Quant aux moyens particuliers dont il sera fait usage, nous dit-il lui-même, ils seront de toutes sortes. Il n'est rien que je ne mette à contribution en fait d'autorités, en fait de témoignages, et ce qui me sera le moins personnel aura le pas. Ce n'est point mon opinion et mon sentiment que je veux mettre dans la balance. Il faut plus : c'est le poids des sages de tous les temps ; c'est l'autorité de la raison universelle ; c'est le témoignage et l'expérience du genre humain; c'est la nature et la science ; c'est le lecteur lui-même : c'est tout. Ceci doit être *notre* livre, non le mien. »

Cette manière de procéder explique le grand succès des œuvres de M. Nicolas. Après s'être pénétré des besoins spéciaux de son temps et des meilleurs moyens de leur donner une satisfaction féconde, il saisit son lecteur par les considérations les plus propres à le convaincre, à le toucher. Ce dernier ne tarde pas à se complaire dans l'ouvrage qu'il parcourt, peu à peu il est convaincu qu'à la place de l'auteur il n'aurait pas avancé d'autres arguments, produit d'autres points de vue, tenu un autre langage. Il s'assi-

mile ses idées, s'identifie avec son esprit ; en un mot la conquête est faite, le but atteint.

La critique catholique est unanime à reconnaître dans les œuvres de M. Nicolas un merveilleux élément de puissance et de fécondité pour gagner à la vérité « les âmes en travail, » si nombreuses dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle. On y trouve, en effet, une intelligence large et sentie de la Religion ; des aperçus nouveaux et parfaitement appropriés aux besoins présents ; un esprit de mesure et de bienveillance qui, sans jamais faire de concession sur la doctrine, se garde bien de révolter celui qu'elle doit convertir ; une connaissance expérimentale, — ce sont les termes mêmes dont se servait, il y a quelques jours, un esprit supérieur pour caractériser l'œuvre que nous recommandons aux lecteurs du *Correspondant*, — une connaissance expérimentale des tendances les plus intimes et les plus variées de la génération contemporaine, et par suite une actualité saisissante dans l'exposition des vérités, vieilles comme l'éternité, et cependant toujours jeunes et fraîches, parce que, infinies de leur nature, elles sont susceptibles d'applications et de développements sans nombre.

Nous nous bornons pour aujourd'hui à ces rapides réflexions sur cette œuvre remarquable. Elle confirmera, dans notre société tourmentée et avide de croire, le bien moral que les précédentes ont si heureusement et si efficacement inauguré.

Léon Lavedan.

ALBUM ICONOBIOGRAPHIQUE DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

Par J. Carot. — 36 planches avec texte en regard. — Douniol.

Cette œuvre est assurément une des plus belles et des mieux conçues parmi celles qu'a inspirées à l'art chrétien la douce et sublime figure de Marie. Elle présente, en une succession de tableaux ingénieusement composés, tout l'historique de la vie de la sainte Vierge, et le texte placé en regard explique avec une sobriété élevée les événements merveilleux racontés par le crayon. Il y a des planches qui sont de véritables tableaux, par la grandeur de la composition, l'expression des physionomies, le style sévère de l'exécution. Toutes sont remarquables par le sentiment, la simplicité des lignes, la tranquille harmonie des tons, qui conviennent pour l'interprétation des sujets religieux.

L'album s'ouvre par une reproduction très-exacte et très-pure du portrait éthéré de la sainte Vierge, qui se voit à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, et que la tradition attribue à saint Luc.

C'est M. Carot qui est à la fois l'auteur du texte et des dessins, et l'on peut dire qu'il manie avec une égale habileté la plume et le crayon. Son œuvre, que recommande une approbation de Mgr l'archevêque de Paris, forme un magnifique ensemble ; elle peut admirablement servir de cadeau d'étrennes dans toutes les familles religieuses, mais elle est plus qu'un livre de premier de l'an : elle est avant tout un monument de l'art chrétien.

REVUE CRITIQUE

I. *Le R. P. Lacordaire, sa vie intime et religieuse*, par le R. P. Chocarne. 2 vol. — II. *Mémoires du comte Beugnot*, ancien ministre (1783-1815). 2 vol. — III. *Institutions d'éducation militaire jusqu'à* 1789, par C. de Montzey. 1 vol.

I

Combien peu survivent, à la fin de chaque saison, des livres dont nous enregistrons ici, chaque mois, la naissance ! Comme celui que nous foulons dans nos promenades, le sol littéraire, à cette époque, est jonché de feuilles mortes, et ce qui y refleurit se compte. Mais, cette année du moins, c'est le bon grain. Nous l'avons dit le mois dernier, et il faut le répéter, parce qu'il y a là un bon signe, les seules productions littéraires qui aient marqué et soient restées en possession de l'attention publique sont généralement celles auxquelles nous avons applaudi lors de leur apparition, telles que le livre si chrétien de madame Craven et le patriotique et savant travail de M. Le Play.

A côté de ces ouvrages d'une inspiration si saine et si haute, il faut placer celui du P. Chocarne sur le P. Lacordaire, révélation saisissante d'une des plus belles vies de ce siècle, arrivée aussi, en quelques mois, à une seconde édition [1], et dont le succès est d'autant plus remarquable, que la publicité y a moins aidé. Les journaux, même ceux auxquels, ce semble, il appartenait le plus de le faire, s'en sont peu occupés, en effet, et tel d'entre eux qui serait blessé qu'on mît en doute son zèle pour la gloire de l'Église, en est encore à signaler ce livre à ses lecteurs. Triste exemple de l'aveugle persistance des préventions !

Et pourtant, si quelque chose est propre à faire tomber celles dont le

[1] *Le R. P. H. D. Lacordaire, sa vie intime et religieuse,* par le R. P. Chocarne, des Frères Prêcheurs. Seconde édition. 2 vol. in-8, Vᵉ Poussielgue, édit.

P. Lacordaire a été l'objet, c'est bien le tableau qui nous est donné ici de sa vie. L'orateur de Notre-Dame, le restaurateur des Dominicains en France s'y montre sous un jour tout nouveau et bien fait, selon nous, pour fléchir les antipathies et désarmer les rancunes. Ce n'est plus seulement, en effet, le prédicateur entraînant, le brillant polémiste, qui se présente à nous dans ce portrait, dont l'authenticité exclut toute idée de flatterie, mais le prêtre pieux, le religieux humble et soumis, l'émule, en ce siècle de mollesse, des austérités monastiques des grands âges chrétiens. On ne connaissait jusqu'ici, chez le P. Lacordaire, que l'homme du dehors, et encore ne le connaissait-on qu'assez incomplétement ; l'homme du dedans restait ignoré. C'est celui-ci que le P. Chocarne s'est appliqué à peindre. Avec lui, nous pénétrons, pour la première fois, dans le sanctuaire de cette pensée et de ce cœur toujours pleins, mais dont les portes discrètement closes ne s'ouvrirent jamais qu'à l'amitié la plus éprouvée; nous en touchons les rares trésors et en saisissons l'harmonie réelle et peu soupçonnée.

Il va sans dire qu'en s'attachant à l'homme intérieur, l'historien n'a pas négligé ce qui, dans l'homme extérieur, peuvait aider à éclairer le portrait qu'il avait entrepris. On trouvera donc dans son livre des renseignements curieux, attachants et souvent neufs sur les vicissitudes de la vie et sur les œuvres du P. Lacordaire. A cet égard toutefois, le récit du P. Chocarne offre des lacunes et beaucoup d'inégalités; certaines parties sont achevées, mais d'autres ou manquent ou sont restées à l'état d'ébauches. Ce qui se rapporte à l'enfance du P. Lacordaire, à son éducation dans la maison de sa mère et à ses premières années de collége, est plein de charme et laisse peu à désirer : ici l'historien a eu pour guide le P. Lacordaire lui-même qu'il a pu entendre s'épancher sur cette époque de sa vie, vers laquelle il revenait avec plaisir et dont il a donné d'ailleurs dans ses Mémoires une ravissante peinture. Il n'en est plus ainsi quand le P. Chocarne arrive au temps où le futur dominicain était étudiant en droit à Dijon et avocat stagiaire à Paris. Là, sa figure ne se détache pas assez du fond sur lequel elle est peinte, et ce fond lui-même est trop vaguement accusé. Il faudrait, pour donner à la génération d'aujourd'hui une idée bien exacte de la crise morale par laquelle passa alors le jeune Lacordaire, avoir une connaissance plus étendue que ne saurait la posséder le P. Chocarne (qui compte à peine quarante ans, croyons-nous) de l'état des âmes, pendant la première période de la Restauration. Un survivant de ce temps, qui aurait conservé sa vigueur d'esprit, pourrait seul nous en retracer le tableau. Le P. Chocarne parle, par exemple, d'une société de jeunes gens dont, au temps de ses études juridiques, Lacordaire faisait partie, et où il se révéla pour la première fois. Cette conférence, fondée sur la base d'une entière liberté et comme il n'en existe plus, vaudrait à elle seule, à cause de l'action qu'elle eut sur l'esprit de Lacordaire, un chapitre particulier. Ce fut là que, outre l'avantage de participer à de libres et loyales discussions,

il eut celui de former des amitiés qui lui sont restées fidèles jusqu'à la dernière heure, et qu'il rencontra l'homme qui a fait le mieux connaître sa jeunesse, M. Lorain, depuis doyen de la faculté de droit de Dijon et auteur de l'*Histoire de l'abbaye de Cluny*.

Certes, personne alors ne semblait moins près que lui d'embrasser la vie ecclésiastique ou religieuse. Et cependant, qui l'eût vu dans sa petite chambre d'étudiant ou de stagiaire aurait pu, en y regardant de près, remarquer bien des signes compatibles avec la vocation monastique. « Lorsque l'œil d'un ami se glissait dans sa petite cellule de travail, a dit quelqu'un qui y entrait familièrement, il n'y trouvait rien que de soigné et de symétrique. Nul désordre dans les livres ; le papier, les plumes, l'écritoire, le canif même disposés avec une sorte d'art correct sur la petite table noire et ne formant avec elle aucun angle désagréable à la vue. La même régularité et la même netteté dans ses manuscrits, dans son écriture, dans tout ce qu'il fait, dans tout ce qu'il touche : en un mot, comme une sorte de symbole matériel, en toutes choses, de cette *prudence du serpent unie à la simplicité de la colombe*, dont il se déclare lui-même pourvu. »

Moins sensibles, mais plus réelles étaient les dispositions de l'âme. A l'époque dont nous parlons, Henri Lacordaire avait cessé de faire profession de christianisme ; mais on se tromperait si l'on croyait que, pour autant, il était impie. « On a beaucoup exagéré et inventé, a dit l'un de ses amis de l'école de droit, quand on a fait de Henri Lacordaire une espèce de tribun impie et d'athée démocrate. Que le déisme de l'étudiant se teignît un peu de raillerie voltairienne ou plutôt des couleurs de Rousseau, qui convenaient beaucoup mieux à la consciencieuse gravité de son esprit, on ne saurait guère le nier ; car, c'est un triste aveu qu'il faut bien faire, c'est par là qu'a passé la France. Mais l'écolier de Dijon n'est jamais allé au delà. »

On le croit sans peine quand on a lu de lui la page que voici : « Élevé par une mère chrétienne, courageuse et forte, la religion avait passé de son sein dans le mien comme un lait vierge et sans amertume... Un jour, elle me conduisit auprès du curé de sa paroisse pour y faire mes premiers aveux. Je traversai le sanctuaire et je trouvai seul dans une vaste et belle sacristie un vieillard vénérable, doux et bienveillant. C'était la première fois que je m'approchais du prêtre ; je ne l'avais vu jusque-là qu'à l'autel, à travers les pompes et l'encens. M. l'abbé Deschamps, c'était son nom, s'assit sur un banc et me fit mettre à genoux près de lui. J'ignore ce que je lui dis et ce qu'il me dit lui-même ; mais le souvenir de cette première entrevue entre mon âme et le représentant de Dieu me laissa une impression pure et profonde. Je ne suis jamais rentré dans la sacristie de Saint-Michel de Dijon, je n'en ai jamais respiré l'air, sans que ma première confession me soit apparue sous la forme de ce beau vieillard et de l'ingénuité de mon enfance. L'église toute entière de Saint-Michel a, du reste, participé à ce culte pieux, et je ne l'ai jamais revue sans une certaine émotion qu'aucune église n'a

pu m'inspirer depuis. Ma mère, Saint-Michel et ma religion naissante font dans mon âme une sorte d'édifice, le premier, le plus touchant et le plus durable de tous. »

Tout mutilé qu'il pût être, cet « édifice » restait debout, quoique sans culte, dans l'âme du jeune avocat, lorsqu'il vint tenter à Paris la fortune du barreau. Comment y fut-il restauré? ou, pour parler sans image, comment Henri Lacordaire en revint-il à croire? Par suite de quel travail d'esprit fut-il ramené du déisme au catholicisme, de l'orgueilleuse et stérile religiosité de Rousseau à l'humble et entière foi des enfants de l'Église? Il dut y avoir des combats entre son « esprit sceptique et son âme religieuse, » ainsi qu'il s'exprime lui-même. Mais quels furent-ils? La réponse à cette question que se fait tout lecteur est très-insuffisante chez le P. Chocarne. On voudrait plus de détails sur la lutte qui aboutit à une victoire si complète, et qui fit passer, sans transition, le converti du prétoire au séminaire et de la toge à la soutane. La trace en existe-t-elle quelque part? Nous ne savons, mais le P. Chocarne ne l'a pas découverte; ce qu'il nous apprend des préoccupations du jeune avocat ne fait comprendre que très-imparfaitement la transformation religieuse qui se fit en lui. Ce que l'historien du P. Lacordaire explique mieux, c'est comment sa conversion fut suivie de son entrée à Saint-Sulpice : il était dans son caractère de ne rien faire à demi. Ramené au christianisme, il voulut y ramener les autres; aussitôt en possession de la vérité, il se sentit pris du besoin de la communiquer.

Les années de retraite pendant lesquelles il se prépara à l'apostalat sont racontées avec un grand charme. Au séminaire, comme dans le monde, Lacordaire garda sa liberté et sa piquante originalité d'esprit; la nouveauté de ses objections et sa prestesse d'avocat dans les discussions théologiques désorientèrent souvent ses vénérables maîtres, mais sa piété vive et simple rachetait bien auprès d'eux ce que la pénétration et la hardiesse de son intelligence pouvait leur donner de souci. Sa conduite dans le sacerdoce, quand ils se furent décidés à l'y appeler, dut bien rassurer leur conscience. Il eut promptement l'occasion de prouver que les vues ambitieuses qu'on lui avait charitablement prêtées dans un certain monde étaient un outrage à son caractère. Un jour, en effet, M. Boyer, son ancien supérieur, lui proposa, de la part de M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, chargé, comme on disait encore alors, de la *feuille des bénéfices*, la place d'auditeur de Rote, restée vacante par l'élévation de Mgr d'Isoard à l'archevêché d'Auch. Cette charge ouvrait la voie aux hautes dignités ecclésiastiques, et on ne manqua pas de le lui faire observer. « L'abbé Lacordaire, un instant surpris par cette perspective inattendue, n'en fut ni ébloui, ni ébranlé, dit le P. Chocarne; il répondit : « Lorsque je me suis décidé à entrer dans le sacerdoce, je n'ai eu en vue qu'une chose : servir l'Église par ma parole; c'est là ma carrière. Si j'avais désiré les honneurs, je serais resté dans le monde. Ainsi, veuillez ne plus penser à moi; je serai simple prêtre, et probablement, un

jour, je serai religieux. — Mais vous n'y pensez pas, reprit vivement M. Boyer; vous voulez servir l'Église : et où donc la servirez-vous mieux qu'à Rome, près du Saint-Père et investi de si hautes fonctions? car voyez...» Et il allait continuer, lorsque l'abbé Lacordaire l'interrompant à son tour : « Non, monsieur, n'insistez pas, je vous prie; je vous l'ai dit et je vous le répète, je n'irai point à Rome; je serai religieux... »

Ce n'est que dix ans plus tard qu'il devait réaliser ce projet de se faire moine, mais, comme le dit fort bien son historien, « l'abbé Lacordaire n'était pas pressé. Nul homme ne s'est plus fortement possédé lui-même en Dieu, nul n'a plus patiemment attendu l'heure providentielle marquée pour l'action, comme aussi nul ne s'est plus impétueusement lancé quand cette heure lui a paru avoir sonné. » Deux fois pourtant ceux de ses amis auxquels il s'était ouvert de ce dessein purent croire qu'il y avait renoncé ; la première, lorsqu'il forma le dessein de passer en Amérique; la seconde, quand il s'associa à l'entreprise de l'*Avenir*. Ce projet d'émigration en Amérique fut très-près de s'accomplir; mais le P. Chocarne se trompe quand il dit que l'abbé Lacordaire s'en allait là pour être missionnaire : c'était comme grand vicaire et supérieur du séminaire de New-York, qu'il devait accompagner, au delà de l'Atlantique, l'évêque de cette ville. Quant à l'épisode de l'*Avenir*, l'histoire en pourrait être plus complète et plus approfondie ; ainsi, par exemple, le P. Chocarne laisse à peu près sans explication la première visite de l'abbé Lacordaire à M. de La Mennais, et n'étudie pas assez profondément le caractère et les antécédents de cet écrivain. M. Guizot, dans le dernier volume de ses *Méditations*, est allé plus loin et a mieux montré le lien logique qui unit le livre de l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion* et celui des *Affaires de Rome*.

Chacun sait aujourd'hui, par M. de Montalembert et par les écrits et les lettres du P. Lacordaire lui-même, l'histoire de sa vie et de ses travaux, jusqu'au rétablissement de l'ordre de Saint-Dominique en France. Le P. Chocarne la raconte avec des détails qui, sans apprendre rien de précisément neuf, ajoutent cependant un grand intérêt à son récit. Peut-être qu'un peu moins de réflexions, et, par suite, un peu plus de rapidité, en auraient augmenté l'attrait. Puis la fermeté de l'accent historique faiblit trop parfois dans ces pages; la dispersion du troupeau naissant du P. Lacordaire à Bosco et à la Quercia, sont plus atténuées que ne le demandaient les convenances d'un récit contemporain : à toute époque, les droits de l'histoire sont les mêmes.

Aux obstacles que le P. Lacordaire avait rencontrés en Italie, succédèrent bientôt ceux que le gouvernement lui suscita en France. Sans saisir bien exactement, faute, sans doute, d'avoir vu les faits, l'esprit de la lutte du temps contre les ordres religieux, le P. Chocarne montre bien qu'après la protection divine et l'habile fermeté du P. Lacordaire, c'est aux idées de liberté qui régnaient chez nous, à cette époque, et s'imposaient au

gouvernement, qu'est due la résurrection en France de l'ordre de Saint-Dominique.

Jusque-là, c'est généralement dans sa vie avec le monde, que le P. Chocarne nous a fait voir le P. Lacordaire ; mais, pour le restaurateur des Dominicains, il y avait une autre vie, celle de la cellule et du cloître. Celle-ci, personne, en dehors du couvent, ne la connaissait. Et pourtant, ceux qui l'avaient vu de près et avaient pu apprécier son caractère, auraient dû au moins la soupçonner. Le P. Lacordaire ne s'était jamais arrêté à mi-chemin en quoi que ce fût. Du jour où il embrassa la règle des Frères prêcheurs, on put être assuré que, du moins en ce qui le regardait, il n'en retrancherait et n'en adoucirait rien. Il en a été ainsi en effet; le P. Lacordaire a pratiqué la vie monastique dans l'antique austérité de son esprit, et d'une façon si fidèle aux plus illustres exemples, que son historien a éprouvé une sorte d'embarras à le raconter : non certes qu'il se sentît la moindre disposition à rougir de cet héroïsme chrétien, mais parce que, sachant combien notre siècle a de peine à admettre les choses dont il est incapable, il craignait de n'être pas cru. Et, de fait, c'est chose à exciter une admiration pleine d'un saint frémissement, que la rigueur dont il entendait et pratiquait la pénitence et l'humilité. Les détails où l'auteur entre sur ce point sont la partie la plus neuve de son ouvrage, et celle qui cause le plus de surprise et d'émotion. On s'étonne, au premier moment, de trouver dans nos jours d'infirmité religieuse, chez l'homme qui avait gardé avec le monde toute son ancienne aménité séculière, et qui est pour nous l'une des plus complètes personnifications de l'esprit moderne, l'habitude des plus rudes mortifications cénobitiques. Mais la surprise cesse quand on réfléchit à tout ce qu'il lui a fallu de force pour réaliser son œuvre. Le secret de cette force est là ; c'est dans ce bain quotidien de la vie pénitente qu'il retrempait l'énergie de sa volonté.

Cette sévérité des hommes religieux pour eux-mêmes est, d'habitude, accompagnée d'une grande indulgence pour les autres. Il en était ainsi chez le P. Lacordaire. Nul n'était plus doux dans le commerce journalier ; nul surtout n'était plus humble. Il se plaisait aux occupations les plus grossières ; « souvent, dit le P. Chocarne, il descendait à la cuisine, surtout au début des fondations, lorsque le service n'était qu'imparfaitement organisé, mettait un linge devant lui, et aidait au frère cuisinier. Il se flattait d'accommoder les œufs *comme on les mangeait chez sa mère ;* mais, ajoute spirituellement l'historien, son talent, sous ce rapport, est demeuré contesté. »

Autant qu'on peut en juger, car, sur ce chapitre, le livre du P. Chocarne ne nous apprend rien de bien précis, la direction du P. Lacordaire se ressentait un peu de sa rigidité envers lui-même. Sans vouloir réagir contre les méthodes de direction, peut-être un peu trop bénignes, de ce temps-ci, « il en suivit, dit son historien, une autre plus en harmonie avec ses principes,

avec son genre de piété et plus féconde dans ses résultats. Il était de cette race de chrétiens trop rares de nos jours, qui prennent l'Évangile au pied de la lettre, qui l'apprennent dans l'Évangile même, et non dans cette multitude de petits livres d'une orthodoxie douteuse, d'une sentimentalité fade, sans séve, sans vitalité, sans puissance; il était enfin, selon l'heureuse expressoin de ce jeune prêtre, son disciple et son ami (l'abbé Perreyve) : *un chrétien antique dans un homme nouveau.* »

A la tribune politique, comme au tribunal de la pénitence, la figure du P. Lacordaire, dans le livre du P. Chocarne, n'est guère qu'esquissée; le trait en est vrai, mais timidement et faiblement accusé : peut-être, au fait, le modèle se trouvant si près, le crayon ne pouvait-il, sans inconvénient, appuyer davantage. Nous constatons, sans entendre juger. Nous en ferions autant, si nous avions à parler des douleurs et des épreuves qui l'attendaient à ses derniers jours, car le temps n'est pas venu de prononcer là-dessus. Il faut, pour le moment, s'en tenir au livre du P. Chocarne, et lui passer ce qu'il a d'incomplet; car, tout intéressantes et riches qu'elles soient en informations de tout genre, ces pages, écrites sous l'inspiration d'une admiration filiale et discrète, sont moins, dans la pensée de l'auteur, une histoire proprement dite, qu'une sorte de prélude à l'histoire du P. Lacordaire. Son portrait en pied est réservé à un peintre qui est en position de l'étudier sous tous les aspects, et dont l'œuvre attendue le placera sur les hauteurs où il doit à jamais rester.

II

Il n'y a pas eu, depuis longtemps, de publication aussi piquante que les *Mémoires du comte Beugnot*[1], dont nous avons, le mois dernier, annoncé l'apparition. Ces Mémoires, malheureusement incomplets et restés à l'état de fragments, sont l'œuvre d'un homme d'honneur et d'esprit qui, comme spectateur, victime et acteur dans les événements qui ont rempli notre histoire de 1783 à 1815, a vu de près les personnages qui y ont joué les premiers rôles et qui les a jugés avec une mâle liberté.

Le souvenir du comte Beugnot est un peu effacé aujourd'hui. L'éditeur de ses Mémoires aurait dû, selon nous, les faire précéder d'une notice biographique, n'eût-ce été que pour en relier les tronçons où, par suite des lacunes qu'ils présentent, il y a parfois de l'obscurité. Puisqu'on ne l'a pas fait, disons ici, en deux mots, pour qu'on ne le confonde pas, comme nous l'avons vu faire, avec son fils, le savant éditeur des *Etablissements de saint Louis,* qui était aussi un homme de beaucoup d'esprit, ce que fut l'auteur des Mémoires que nous annonçons.

[1] *Mémoires du comte Beugnot,* ancien ministre (1783-1815), publiés par le comte Albert Beugnot, son petit-fils. — 2 vol. in-8°. Dentu, Palais-Royal.

Jean-Claude Beugnot était né à Bar-sur-Aube en 1761, et avait débuté comme avocat à Paris avec beaucoup d'éclat. En 1791, le département de l'Aube, où il s'était distingué pendant les élections de 1789, l'envoya à l'Assemblée législative, où il fut très-remarqué. Emprisonné pendant la Terreur, il n'échappa à l'échafaud que grâce à sa prudence et à des protections puissantes, parmi lesquelles, au début, il faut placer celle de Danton, qui l'aimait, bien qu'il fût d'un autre parti que lui. Napoléon, qui l'avait trouvé préfet, le nomma d'abord ministre des finances de son royaume de Westphalie, puis administrateur du grand-duché de Berg. En 1814, M. Beugnot était à Lille comme délégué de l'empereur auprès du préfet du Nord pour organiser, de ce côté, la défense des frontières, quand Napoléon écrasé par l'invasion fut contraint d'abdiquer. Le comte Beugnot fut l'un des membres les plus actifs du gouvernement provisoire où il eut le ministère de l'intérieur. Il échangea ce ministère contre la direction générale de la police et puis contre le ministère de la marine, après l'entrée de Louis XVIII, dont il avait toute la confiance, et qu'il suivit en 1815 à Gand. Disgracié sous la seconde restauration, malgré ses éminents services, il fut un instant député ; mais, à partir du ministère Decaze, il quitta la carrière où il avait si vivement brillé, et resta éloigné de la vie publique jusqu'à sa mort arrivée en 1835.

Cet aperçu de la vie du comte Beugnot peut donner une idée de l'importance de ses Mémoires, mais n'en saurait faire pressentir le charme. De ce qu'un homme est laborieux et habile (et on ne peut nier que le comte Beugnot ne fût l'un et l'autre, quand on voit l'empressement que mettent tous les pouvoirs à se l'attacher), il ne suit pas nécessairement qu'il sache raconter avec talent. Or, c'était le cas pour le comte Beugnot, que Napoléon estimait comme administrateur et M. de Talleyrand comme politique et comme convive, et qui se trouvait être en outre un écrivain remarquable. Grand comme un tambour-major et fort comme un cuirassier, il était infatigable au travail, et avait dans sa plume de « procureur » des ressources pour toutes les difficultés. Par le style comme par le caractère, il tient des deux siècles où il a vécu, tournant l'anecdote et le bon mot comme on le faisait au dix-huitième, et parlant affaire et gouvernement avec la précision et la netteté que l'on met aujourd'hui dans ces choses.

La ville de Bar-sur-Aube, où était né M. Beugnot, était aussi la patrie de la fameuse comtesse de la Motte, l'héroïne de l'affaire du Collier. M. Beugnot, qui l'avait vue dans son enfance famélique et dépenaillée et qui la retrouva à Paris au milieu de ses passagères splendeurs, nous apprend sur cette aventurière et sur le triste prélat qui fut sa dupe, des particularités curieuses et peu connues. Son récit jette en passant sur la cour et le monde qui hantait Versailles, un jour qui aide singulièrement à comprendre les événements qui devaient s'y passer bientôt.

Ce qui n'aide pas moins à expliquer la subite explosion des passions révo-

lutionnaires en province aussi bien qu'à Paris, ce sont les détails où le comte Beugnot entre à l'occasion des élections pour l'Assemblée nationale de 1789 sur l'état des esprits dans l'ordre inférieur du clergé et dans la petite bourgeoisie française. Là couvaient des ressentiments et des convoitises qui n'attendaient qu'un jour favorable pour éclater. « Les curés, dit M. Beugnot, étaient de beaucoup les plus nombreux dans cette chambre (celle du clergé, à Bar-sur-Aube) où ils apportaient une envie déchaînée contre les moines et contre le haut clergé. Sans doute, il faut faire la part à d'honorables exceptions ; mais en général ces prêtres, imprudents et fort ignorants, avaient perdu le respect de la chaîne sacrée qui unit entre eux les divers degrés de la hiérarchie ecclésiastique ; ils marchaient en aveugles à la conquête des dîmes, à l'abaissement du haut clergé, à la dispersion des ordres religieux ; si on leur en eût laissé le temps et les moyens, ils auraient établi le presbytérianisme sans le vouloir et sans le savoir. »

Le haut clergé, en Champagne du moins, n'était guère recommandable, à la vérité, s'il faut en juger par l'abbé de Clairvaux. « Dom Rocourt était un bel homme, de façons élégantes, d'une politesse recherchée avec les hommes et qui aboutissait à la galanterie avec les femmes. Un extérieur aussi heureux lui avait donné la réputation d'un homme supérieur : il ne l'était par aucun côté ; il avait l'esprit peu étendu, peu un point d'instruction et pas la moindre prévoyance. Il regardait comme impossible qu'on renversât l'édifice de saint Bernard. » C'était pour ses bons dîners qu'il avait été élu président de son ordre ; mais, quelque excellents qu'ils fussent, les hommes qui l'avaient nommé ne l'en abreuvaient pas moins d'amertume. « Il lui fallait, dit M. Beugnot, subir de la part d'ecclésiastiques ces reproches et ces quolibets contre les moines que les séculiers bien élevés ne se permettaient plus. »

Quant aux gens du Tiers, un fait particulier fera apprécier leurs dispositions. Les exigences de leurs cahiers étaient absurdes et tous votaient invariablement pour les libertés déjà échappées du cerveau de Sieyès. « Un seul de ces cahiers, dit M. Beugnot, qui fut chargé de les examiner pour son bailliage, me parut mériter qu'on s'y arrêtât ; c'était celui d'une commune voisine de Châteauvillain : le rédacteur avait accumulé une foule de vœux plus ou moins exagérés, et il terminait par cette formule insolente : « Donnons « pouvoir à nos députés de solliciter du seigneur roi son consentement « aux demandes ci-dessus; dans le cas où il l'accorderait de le remercier, « et dans le cas où il le refuserait, de le *déroiter*. »

Le comte Beugnot est curieux à entendre sur ces préludes de la Révolution. Il y a, dans cette partie de ses Mémoires, une peinture très-fine et très-animée de la France de ce temps, que « l'ennui du bonheur conduisit à de si grandes extravagances. » Quant à la Révolution elle-même, elle ne s'y montre que dans quelques tableaux sans suite, mais vigoureusement touchés. Le fragment sur la Conciergerie et la Force pen-

dant la Terreur offre un précieux supplément à l'histoire des prisons de cette sanglante époque; non-seulement il renferme une riche galerie de portraits, mais il fournit, sur les mœurs qui régnaient dans ces lugubres antichambres de la mort, des détails singuliers et qui ajoutent un trait important à leur physionomie. La menace de la mort, sa certitude même n'avaient pu réformer chez beaucoup de prisonniers les habitudes des jours de bonheur et de liberté; les verrous et les grilles n'étaient pas toujours un obstacle à la continuation des relations formées dans les salons et les fêtes. La doctrine païenne du suicide était publiquement professée, et il n'était ni détenu, ni détenue du *bon ton*, qui n'eût dans sa poche une *pilule de Cabanis* pour le moment où il faudrait monter sur la fatale charrette : c'était une préparation imaginée par ce médecin athée pour procurer une mort douce et prompte. On portait cela sur soi, dans un papier imbibé d'huile, pour que la vertu ne s'en altérât point.

Ces précautions contre l'échafaud n'empêchaient pas qu'on ne recourût, pour savoir si on serait condamné à y monter, à toutes les pratiques de la moderne sorcellerie, et le baquet de Mesmer, ainsi que le globe de Cagliostro, réunissait autour d'eux autant de gens peut-être que les prêtres qui se trouvaient mêlés aux prisonniers.

Ce n'est toutefois qu'à partir de 1808, c'est-à-dire du jour où l'auteur entra dans l'administration, que les Mémoires du comte Beugnot acquièrent une valeur véritablement historique; ce ne sont plus seulement alors des traits de détail qu'ils fournissent au tableau de nos révolutions; c'en sont les grandes lignes qu'ils éclairent.

Le récit du séjour de M. Beugnot dans le grand-duché de Berg est une véritable introduction à l'histoire de la chute de Napoléon. On y voit ressusciter l'Allemagne, et s'y user, dans ses triomphes mêmes, la fortune du conquérant. Vainement les bulletins impériaux proclament par toute l'Europe les victoires d'Essling et de Wagram, l'Allemagne n'y voit que ce qu'elles étaient en réalité, des défaites, et, sur la place d'exercices de Berlin, le lendemain de la paix de Tilsitt, qui met la Prusse dans notre alliance et nous livre son territoire, le major Schill, le chef de l'insurrection nationale, exerce ses recrues à *abattre du même coup de sabre deux têtes de Français*. Les Jacobins que s'est ralliés l'empereur, et qui le servent dans les emplois lucratifs, trouvent eux-mêmes qu'il ne tombe pas assez vite, et, un jour qu'il descend le Rhin en bateau, et que, penché sur le bord, il regarde le château de Biberich, Jean-Bon Saint-André, son préfet à Mayence, témoigne assez haut, non loin de lui, le regret qu'il ne se trouve pas là un homme de résolution pour le jeter d'un coup de pied dans les flots, et se cache à peine pour dire : « Nous pleurerons des larmes de sang, de ce que sa promenade de ce jour n'aura pas été la dernière. »

Il va sans dire qu'à côté des perspectives sinistres qu'ouvre cette partie des *Mémoires du comte Beugnot*, l'anecdote plaisante et le portrait malin

vont leur train. Madame-Mère, le roi de Hollande, la princesse Borghèse et les courtisans impériaux, comme de raison, en font les principaux frais.

Mais à mesure que les événements s'aggravent, le récit devient, nous ne dirons pas plus sérieux, mais plus nourri de grands faits. C'est qu'aussi le rôle du narrateur grandit au delà de toute attente. Le simple préfet des premiers jours de l'Empire, le modeste proconsul du duché de Berg, le commissaire impérial du département du Nord, que le général Maison voulait faire fusiller, devient, du jour au lendemain, avec le prince de Talleyrand, l'un des arbitres des destinées de la France envahie par l'Europe et demeurée sans forces et sans gouvernement. C'est lui qui va achever l'œuvre du rappel des Bourbons, commencée par l'ancien évêque d'Autun dans une conférence avec l'empereur Alexandre ; lui qui ira chercher *Monsieur*, frère de Louis XVIII, attendant, aux portes de la capitale, que le sort de la monarchie se décidât, qui l'introduira dans Paris et fera pour lui, dans le *Moniteur*, le joli mot qui le rendit un instant si populaire : « *Il n'y a rien de changé ici, messieurs, si ce n'est qu'il y a un Français de plus ;* » lui qui, pour l'entrée de Louis XVIII, ressuscitera le *Béarnais* et imaginera de relever sa statue sur le terre-plein du Pont-Neuf, avec cette inscription de sa façon, que se laissera modestement attribuer M. de Lally-Tollendal : *Ludovico reduce, Henricus redivivus ;* lui qui composera le préambule heureux de la *Charte*, après en avoir inspiré les dispositions les plus intelligentes et les plus larges, et avoir lutté pied à pied pour les faire admettre contre les idées funestes qui devaient prévaloir plus tard, et sous lesquelles il succomba, au retour de Gand, avec presque tout ce qu'il y avait d'esprits sages dans le premier ministère de la Restauration.

Cette dernière partie des *Mémoires du comte Beugnot*, dont la moitié voit ici le jour pour la première fois, abonde plus que les autres encore, nous ne dirons pas en portraits, ce serait trop peu dire, mais en médailles frappées avec vigueur et d'un puissant relief. La charité n'a pas toujours tenu le burin, nous l'avouons, et il y a là des indiscrétions très-fatales à la poésie de l'époque ; mais la vérité gagne à ce que perd l'illusion, et la vérité, après tout, c'est l'essence de l'histoire.

III

A quoi pensent le plus aujourd'hui les souverains, ces pasteurs des peuples, comme les appelait Homère ? Aux moyens de se tuer les uns aux autres, à un jour donné, le plus possible de soldats. La réorganisation de leurs armées et l'amélioration des engins de destruction dont elles sont pourvues, voilà en ce moment leur plus grande préoccupation. C'est aussi, à un certain degré, celle du public, au moins chez nous, où se préparent, dit-on, des modifications de nature à déranger toute l'économie de nos existences bourgeoises. Dans cet état des esprits, tout ce qui touche aux questions mi-

litaires est à l'ordre du jour : — c'est, ou jamais, le cas de le dire. — Aussi lira-t-on avec intérêt, croyons-nous, le livre que vient de publier un ancien officier d'infanterie, M. de Montzey, sur les institutions militaires de la France[1]. Ce n'est pas un ouvrage spécial, autrement sa place ne serait pas dans cette revue exclusivement littéraire, mais un travail d'histoire abordable pour tous. Sans entrer dans les questions de principe aujourd'hui agitées, M. de Montzey y prend néanmoins position. Pour lui, la nécessité des armées permanentes ne fait pas doute. Quoique la date où s'arrête son livre ne l'ait pas amené à parler des *landwehr* et des *gardes nationales*, on devine son opinion à cet égard. Avec les armées permanentes « base de tout État bien constitué, » ce sont ses propres termes, M. de Montzey veut (parce que c'en est le corollaire obligé) « des écoles militaires de terre et de mer, » et c'est à en démontrer la nécessité que son livre nous paraît consacré. Au lieu de discuter il raconte, il est vrai, et en place d'arguments il apporte des faits ; mais il n'y en a pas moins thèse.

Avant d'aborder l'histoire des écoles militaires qui fait l'objet spécial de son travail, M. de Montzey passe rapidement en revue l'histoire de la formation et du développement de cet instrument terrible, avec lequel nos rois ont tant fait de bien et de mal, et que l'on appelle l'armée française. Il glisse légèrement sur sa composition, son organisation et sa tactique sous les deux premières dynasties : ce n'était pas alors une institution proprement dite ; il n'y avait pas d'armée réelle, et ce qui pouvait ressembler à de la tactique était un vague souvenir des pratiques militaires de l'empire romain.

Les véritables armées commencent, dans l'Europe moderne, avec la féodalité. Quoique un peu sommaire, l'organisation militaire sous le régime féodal est bien présentée par M. de Montzey. Là se montrent, dans la vie des Pages auprès des seigneurs châtelains, les premiers essais réguliers d'écoles militaires.

La cavalerie était l'élément essentiel des armées féodales, mais sa force était plus apparente que réelle, et la nécessité de lui adjoindre l'infanterie fut bientôt comprise. Aussi, dès le temps de Charles VII (1448), sur 65,000 hommes dont se composait l'armée française, 18,000 seulement, dit M. de Montzey, appartenaient à la cavalerie.

Ce fut le moins guerrier de nos rois qui commença résolûment et systématiquement la première grande transformation de notre armée : Louis XI donna le pas à l'infanterie sur la cavalerie, et forma des camps d'instruction, prenant pour exercer ses troupes ces redoutables fantassins suisses qui avaient soutenu, sans rompre, les charges de la chevalerie autrichienne. C'était la conséquence d'une grande révolution politique. Si jusque-là on avait donné peu de développement à l'infanterie, c'est, a dit Gui-

[1] *Institutions d'éducation militaire jusqu'à* 1789, par C. de Montzey, — 1 vol. in-8°. Librairie militaire, rue et passage Dauphine, 30.

chardin, cité par M. de Montzey, que les rois, craignant l'impétuosité du peuple, où se recrutait l'infanterie, et instruits par les révoltes passées, s'étaient appliqués à le désarmer et à l'éloigner des exercices militaires. Louis XI, qui cherchait à s'en servir contre la féodalité, n'était pas retenu par les mêmes craintes. Ses successeurs, Charles VIII et Louis XII, suivirent le même plan, et quand François I[er] monta sur le trône, le premier rôle dans les armées était acquis à l'infanterie. Ce roi en établit un corps permanent de 42,000 hommes divisé en *légions*, subdivisées elles-mêmes en escouades, germe de nos modernes régiments.

C'était quelque chose pour l'organisation ; mais, pour l'instruction militaire, rien ou presque rien n'avait encore été fait. La dynastie des Valois s'éteignit même sans avoir rien établi dans ce but. Cette gloire était réservée aux Bourbons.

Henri IV fut le vrai créateur des écoles militaires. Cette institution nouvelle coïncide avec une transformation sociale et politique dont elle est la conséquence. D'une part, le règne de la force pure avait cessé; de l'autre, la royauté féodale avait fini avec Henri III. A la royauté absolue, qui commençait et qui allait peser d'un si grand poids sur l'Europe, il fallait une autre armée que celle du moyen âge, et, pour avoir une autre armée, il fallait d'autres officiers. C'est à se les donner que travailla Henri IV par la fondation d'un collége militaire dans son château patrimonial de la Flèche. Cette création, qui date de la première année du dix-septième siècle, et qui fut confiée, à son origine, aux jésuites, « comme plus capables que les autres à instruire la jeunesse, » existe encore et continue, selon le vœu de son fondateur, à préparer des chefs habiles à l'armée. M. de Montzey en raconte, avec un accent de reconnaissance filiale, les vicissitudes et les développements. Louis XIII non-seulement soutint la fondation de son père, mais, sur les conseils de Richelieu, lui donna comme une annexe dans l'établissement de l'Académie militaire de la Vieille rue du Temple, instituée en 1629, et qui a eu l'honneur de compter le grand Condé parmi ses élèves.

L'œuvre militaire de Louis XIV fut une puissante continuation de celle de ses prédécesseurs. « Charles VII avait créé l'armée permanente, Louis XIV et Louvois l'ont définitivement constituée, dit M. de Montzey. Il ne leur a pas été donné de compléter leur œuvre, mais ils ont établi des bases auxquelles il a fallu toujours revenir quand on s'en est éloigné. Le principe resta. Toutes les grandes charges militaires, entre lesquelles se divisait le pouvoir, étant successivement supprimées ou démembrées, ce pouvoir, sous la direction suprême du roi, fut remis aux mains des ministres. La féodalité existait encore sur certains points et dans certaines circonstances, plutôt par les formes que par le fait : avec les obligations et les chaînes de fer de la discipline militaire à laquelle Louvois chercha à soumettre les plus grands seigneurs, ces formes disparurent. »

Tel est le point de vue élevé d'où l'auteur apprécie ce vaste ensemble d'in-

stitutions et de réformes auxquelles M. C. Rousset a consacré naguère les quatre gros volumes de son *Histoire de Louvois*.

Avec Louis XV nous retrouvons quelque chose d'analogue à la singularité que nous avons signalée sous Louis XI : le règne de ce prince assez peu guerrier est signalé dans l'histoire par la création d'une des institutions qui ont eu le plus d'action sur le développement de la puissance militaire de la France. Nous voulons parler de la fondation de l'École militaire. Il est vrai que si Louis XV l'a décrétée, ce n'est pas lui qui en a eu la pensée ; il s'opposa même avec une sorte d'obstination à son établissement. L'idée en appartient à ses ministres, les frères Duverney, et c'est madame de Pompadour qui la fit triompher. M. de Montzey a raconté, d'après les documents authentiques, la plupart inédits, et notamment d'après les lettres très-originales de la favorite et le l'habile Pâris Duverney, qu'elle appelle son *grand nigaud*, la curieuse histoire de cette création. C'est une page intéressante et complète, où nous sommes étonnés seulement de ne pas rencontrer le nom de Beaumarchais, qui, à l'en croire, n'aurait pas peu contribué à arracher à Louis XV son consentement. Les vicissitudes de cette école, avec l'histoire des institutions accessoires qui s'y rattachent, remplit toute la seconde partie de l'ouvrage de M. de Montzey, qui s'arrête à 1789. « Dans un travail ultérieur dont nous avons déjà rassemblé les matériaux, dit l'auteur, nous ferons connaître les écoles militaires qui datent de la Révolution, et nous les suivrons dans leurs transformations jusqu'à l'époque actuelle. »

Il n'est pas nécessaire d'être militaire pour s'intéresser à un pareil ouvrage et en appeler la suite. Que M. de Montzey, tout en descendant aux sources de l'histoire qu'il a entreprise, continue à la voir de haut et à la rattacher à l'ensemble des faits politiques, et il aura des lecteurs ailleurs encore que sous l'épaulette.

P. Douhaire.

On va mettre en vente sous peu de jours la deuxième édition des *Antonins* de M. le comte F. de Champagny (librairie Bray). Sans dire tout le bien que nous pensons de ce livre, ce qui est impossible ici et ce qui d'ailleurs a déjà été fait dans le *Correspondant*, il nous sera bien permis de nous féliciter du succès de cet ouvrage, et d'en tirer cette conséquence, que le goût des études historiques sérieuses n'est pas encore perdu en France, puisque nous sommes assez heureux pour voir arriver à une seconde édition un livre d'histoire qui ne sacrifie en rien aux goûts du jour, qui ne cherche pas à glorifier ou à expliquer le présent aux dépens du passé, mais qui au contraire cherche avant tout la justice et la vérité.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 23 novembre.

Nous sommes à la veille d'un des événements les plus considérables de notre époque ; deux semaines seulement nous en séparent, et l'émotion croissante qu'il excite à mesure que nous approchons du terme atteste combien la conscience publique en sent la gravité. Il y a dix-huit ans que nous protégeons à Rome le Siége de saint Pierre, et dans dix-huit jours cette protection aura cessé. Voilà ce qui trouble et ce qui inquiète non-seulement l'Église et les intérêts religieux, mais la politique et les intérêts matériels eux-mêmes.

Il y a deux côtés dans « *cette mesure énorme* de l'évacuation de Rome[1] » qui se prépare : le côté catholique et le côté français. Elle semble l'abandon, par le gouvernement actuel de notre pays, du protectorat séculaire qu'il exerçait à l'égard de la Papauté. En 1849, la France en avait réclamé l'honneur contre l'Espagne et contre l'Autriche ; aujourd'hui, on paraît y renoncer pour elle, car ce n'est pas l'Europe qui nous invite à quitter les bords du Tibre, et ce n'est pas non plus le souverain réduit aux dernières extrémités malgré notre présence qui nous supplie d'y mettre un terme : c'est la seule volonté du gouvernement français qui décide le rappel de nos soldats, c'est lui seul qui s'interdit le droit d'intervention après l'avoir interdit aux autres. Ce n'est pas un fait sans importance que cette dérogation aux longues traditions d'un pays, que cette direction nouvelle imprimée à sa politique et à son action dans le monde, et l'on conçoit qu'un changement aussi considérable ne s'opère pas sans une certaine secousse dans la nation. Mais au point de vue religieux l'événement a un caractère plus grave encore. Ce n'est plus seulement un peuple dont l'histoire se trouve modifiée et les convictions atteintes ; c'est l'univers chrétien tout entier qui est jeté dans les alarmes, c'est le pivot du monde moral qui est

[1] M. Billault, séance du Corps législatif du 10 février 1863.

profondément ébranlé ; et nulle prévoyance humaine ne saurait mesurer les conséquences possibles de semblables perturbations.

Il y a sept ans, une voix puissante posait cette question : « Quand notre armée se retirera, que laissera-t-elle derrière elle? L'anarchie, la terreur, — ou la paix [1]? » Le dilemme subsiste aujourd'hui dans toute sa force, et ce n'est pas la convention de septembre, surtout après le nouveau commentaire que vient de lui donner le cabinet italien, qui est capable de rassurer l'opinion troublée. On se demande toujours si nous allons défaire de nos mains l'œuvre glorieuse de 1849 ; si nous permettrons que la révolution arrache à Pie IX ces clefs de la ville éternelle qu'un officier français, le colonel Niel, alla lui porter à Gaëte ; si nous laisserons détruire le pouvoir que le dernier discours impérial et le cri des deux chambres s'accordaient à proclamer *indispensable ?* Un mot suffirait à tout garantir, à dégager une responsabilité redoutable et à rendre le calme aux esprits ; mais ce mot, qui n'a pas été dit avant Castelfidardo, qui n'a pas été écrit dans la convention de septembre, n'est pas prononcé davantage au seuil même de la crise.

On ne saurait méconnaître cependant que le danger presse ; des voix autorisées s'élèvent pour le signaler, et l'éminent cardinal de Dublin fait écho au vénérable archevêque de Tours. Ce n'est pas la passion qui leur ouvre la bouche, c'est la douleur. Le premier gémit des maux qui menacent la religion ; le second s'afflige dans son patriotisme autant que dans sa foi. L'un parle au nom de la catholique Irlande ; l'autre exprime la tristesse et les vœux de la Fille aînée de l'Église ; et derrière eux l'épiscopat, deux cents millions de croyants, tous les éléments conservateurs de la société universelle sont unanimes dans les mêmes appréhensions.

« Un funeste pressentiment, dit Mgr Guibert, s'empare invinciblement des esprits... Partout on croit au succès des desseins sacriléges de la révolution contre le Saint-Siége : les révolutionnaires y croient et ne dissimulent plus les transports de leur joie ; les chrétiens et tous les amis de l'ordre y croient aussi et sont dans la consternation. » — Et le digne prélat ajoute avec un accent ému : « Si nous voulons clore le livre si justement intitulé : *Gesta Dei per Francos*, si l'attitude gardée par nous envers le Saint-Siége, pendant les années qui viennent de s'écouler, doit être la dernière page de ce livre écrite d'une main hésitante et incertaine, la France est sans doute maîtresse de ses résolutions. Mais qu'elle se souvienne que, lorsqu'un peuple a épuisé sa destinée ou qu'il répudie sa mission, on ne saurait s'étonner de le voir décliner, s'affaiblir et s'effacer de la scène, car c'est la loi providentielle des nations. »

Voilà les avertissements sévères qui nous sont donnés ; leur prêterons-nous l'oreille plutôt qu'aux endormeurs qui cherchent à plonger l'opinion

[1] Réponse de l'Empereur au cardinal Donnet. *Moniteur*, du 12 octobre 1859.

publique dans une sécurité mensongère, et après avoir laissé détruire, au profit de la Prusse, l'équilibre politique du continent, laisserons-nous briser en nos mains, au profit de la révolution, l'équilibre moral du monde? Recommencer les protestations stériles qui ont suivi tant d'attentats victorieux ne serait plus qu'une marque de faiblesse ou une apparence de complicité : l'heure est venue d'affirmer hautement une volonté et de la faire prévaloir.

Quant au Saint-Père, il est prêt pour l'exil ou le martyre, et déjà les yeux inquiets de ses enfants se tournent vers un rocher de la Méditerranée pour voir si le successeur des prisonniers de Valence et de Fontainebleau sera réduit à y chercher une indépendance qui n'existerait plus au Vatican le jour où « il s'y trouverait entouré des mêmes figures qu'il y voyait en 1848 [1]. » N'est-ce pas, en effet, Mazzini, Garibaldi, tous ceux que nous avons expulsés de Rome, qui se disposent à y rentrer triomphants? Et le langage que tient M. Ricasoli dans ses circulaires est-il autre chose que le développement du fameux décret rendu jadis par la Constituante romaine [2]? Aujourd'hui comme alors on dénie au Pape la légitimité de sa souveraineté temporelle, en lui promettant une liberté dérisoire pour l'exercice de son pouvoir spirituel, et si l'on respecte momentanément sa possession de fait, on a soin de proclamer *les droits* de l'Italie sur « ce qui lui manque encore, » et d'en annoncer le prochain et « immanquable triomphe. »

Il faut reconnaître que les constants succès de l'unitarisme autorisent le ministre de Victor-Emmanuel à parler avec cette assurance et que ses adversaires ne peuvent que lui dire, comme Josabeth à Athalie :

> Tout vous a réussi, que Dieu voie et nous juge!

Mais si le passé depuis sept ans n'a été pour la révolution italienne qu'une suite de victoires, sortant, comme par miracle, des revers eux-mêmes, l'avenir peut être moins accommodant, et la prudence engage à compter dès à présent avec lui.

A moins d'être un sectaire comme Mazzini et de n'aspirer point à figurer parmi les hommes politiques de son temps, il y a deux faits considérables que M. Ricasoli ne peut méconnaître. Le premier, c'est que l'Italie est catholique ; qu'elle l'est pour longtemps encore, malgré la perturbation opérée dans les esprits, et qu'il est urgent d'y pacifier les consciences, à l'exemple de ce que Bonaparte, premier consul, eut l'instinct de faire chez nous au lendemain de Marengo. Le second, c'est que ce n'est pas seulement l'Europe

[1] Lettre pastorale de Mgr Billet, cardinal-archevêque de Chambéry.

[2] Art. Ier. La papauté est déchue en fait et en droit du pouvoir temporel des États romains.

Art. 2. Le Pontife romain aura toutes les garanties nécessaires à son indépendance dans l'exercice de son pouvoir spirituel.

catholique, mais toute l'Europe conservatrice qui est émue de la question romaine ; qu'en France, ce ne sont pas seulement *les anciens partis* qui ont protesté contre le programme de *Rome capitale*, mais le Sénat et le Corps législatif, dont le dévouement au régime impérial n'est pas contestable, et qui ont forcé M. Rouher à faire solennellement les déclarations que l'on connaît.

Ce sont là des faits graves et dignes de méditation. Que la fraction radicale en Italie n'en tienne aucun compte, c'est son métier, mais celui d'un homme d'État n'est-il pas de s'y arrêter davantage? Qu'on dédaigne d'avoir contre soi ce que M. d'Azeglio nomme assez cavalièrement le *parti religieux*, c'est possible ; au moins ne paraîtra-t-il pas indifférent de rencontrer devant soi tous les conservateurs, en dépit du *Journal des Débats?* Peut-être commence-t-on à le sentir à Florence, et faut-il attribuer à l'influence de ces considérations l'ordre de rappel des évêques ; mais cette mesure, accompagnée de restrictions défiantes, est une bien insuffisante réparation ; il faut autre chose pour empêcher Pie IX de s'exiler de Rome le jour où y entrerait le vainqueur de Castelfidardo. Il faut des garanties sérieuses, efficaces. Si tous les évêques, ceux de Thibet, de l'Amérique, des îles les plus lointaines, aussi bien que ceux de France, s'inquiètent inutilement et se trompent, qu'a-t-on le dessein de faire pour les détromper, pour leur persuader que l'indépendance spirituelle du Pape et la libre élection de ses successeurs ne courent aucun péril? Délivrée du cauchemar d'une réaction autrichienne, l'Italie va-t-elle enfin se dégager de toute solidarité avec le mazzinisme et nettement établir qu'elle ne reculerait pas devant un nouvel Aspromonte ?

Voilà les questions qui se posent et qui réclament une solution précise. Des hozannas et de vagues protestations de respect ne prouvent rien. Il y a longtemps que la perfidie humaine a imaginé de couvrir ses victimes de guirlandes de fleurs, et c'est par un baiser qu'un traître a livré son maître. Au point où en sont les choses, des actes seuls peuvent rassurer la conscience universelle, et elle les attend.

On a parlé d'une combinaison qui créerait au Pape, en Italie, une position analogue à celle que le traité de Prague a faite au roi de Saxe dans la confédération du Nord, et déjà certaines feuilles accusent le Saint-Père de rejeter *cette transaction*. Peut-on équitablement appeler d'un pareil mot une pareille chose ? Est-ce que le roi de Saxe n'est pas dépouillé? Est-ce qu'il est encore « le maître chez lui ? » Le roi de Prusse vient de nommer le général de Bonin gouverneur de Dresde. On voudrait sans doute que Victor-Emmanuel nommât le gouverneur de Rome, mais, nous le demandons, quel nom faudrait-il donner à l'hôte des Tuileries, le jour où le préfet de la Seine cesserait d'être à sa nomination et où le successeur du maréchal Canrobert recevrait l'investiture d'un monarque étranger ? On reproche au Pape de ne pas reconnaître le roi d'Italie ; c'est au roi d'Italie de reconnaître

d'abord le Pape, avec tous ses droits de souveraineté; la transaction pourra se faire ensuite.

Après la question romaine, il n'en est aucune qui préoccupe l'opinion publique à un aussi vif degré que celle de la réorganisation de l'armée. Et ce n'est pas chez nous seulement que ce problème s'agite. A la suite de la Prusse et à notre imitation, tous les États semblent vouloir entrer dans la voie rude et inféconde des développements militaires; une sorte d'affolement belliqueux s'est emparé de l'Europe; on n'y rêve plus que de sabres et de baïonnettes, on fond des canons monstrueux, on fabrique de foudroyants fusils, et à la veille de l'Exposition universelle, c'est-à-dire de la fête de la paix par excellence, tout le monde est d'accord pour se préparer à la guerre. La Prusse, suivant l'expression de M. Twesten, un ex-libéral fasciné par les triomphes de M. de Bismark, la Prusse s'arme *jusqu'aux dents;* la Russie grossit par un appel inattendu ses bataillons épais; l'Autriche, que les jésuites paraissent inquiéter à l'égal de la monarchie de Frédéric, se modèle sur l'organisation de ses vainqueurs; l'Angleterre s'émeut aussi dans son île, et le Danemark, la Suisse, le Wurtemberg, tous les petits satellites à la remorque des grands astres, s'épuisent également à forger des épées et des casques. Partout retentit le bruit du fer, et si Virgile recommençait son poëme, il ne débuterait pas autrement qu'au lendemain de la bataille d'Actium : *Arma virumque cano...*

Par une contradiction heureuse on peut dire qu'en France, bien que le sentiment de la gloire conserve tout son prestige, l'esprit militaire s'est amoindri; la guerre n'y enthousiasme plus les masses comme à une autre époque, et le pays songe bien plus à tirer sa puissance du développement des libertés et de la production que de l'extension des armées et de la conquête. C'est là un fait incontestable, et ceux qui le mettraient en doute n'ont qu'à sonder l'émotion causée dans toutes les familles par les projets à l'étude[1].

Cette émotion est légitime, car, par leur nature complexe, les réformes qui s'élaborent touchent à la constitution même de la société; elles intéressent l'éducation, la liberté des carrières, la répartition du travail, toute l'organisation civile et économique. Elles ne sont pas seulement appelées à se traduire par des charges plus ou moins lourdes dans le budget, mais à affecter l'ensemble de nos institutions, et si le nouveau système de recrutement dont on parle était intronisé chez nous, il faudrait refondre du même coup l'ordre civil et inaugurer sur d'autres bases le recrutement des professions et des emplois.

[1] « Le coup de tonnerre du libre échange était une révolution économique qui ébranlait toutes les industries; la réorganisation militaire de la France, éclatant au milieu des paisibles travaux de l'enquête agricole, est une révolution sociale qui remet tout en question. » Baron Dupont-Delporte, vice-président de la Société d'agriculture et d'horticulture de Grenoble. — Lettre à l'*Impartial dauphinois*.

On invoque l'exemple de la Prusse ; mais l'organisation intérieure de la Prusse est toute différente de la nôtre, et autant elle s'harmonise avec le régime militaire en vigueur et le favorise, autant la nôtre y répugne et s'en éloigne. Ce n'est pas une pensée étroite de contradiction qui nous dicte ce langage : la différence radicale que nous signalons était dénoncée il y a plus de trente ans, à la tribune de la Chambre des pairs, par le baron Mounier, fils de l'orateur de la Constituante. Alors, comme en ce moment, il était question de créer une réserve, et le système prussien était mis en avant. Un homme d'épée distingué, le général d'Ambrugeac, lui prêtait l'appui de sa parole, et voici la réponse que lui fit le baron Mounier ; on la dirait inspirée par les circonstances actuelles, tant elle a conservé d'opportunité saisissante :

« On comprend qu'un pays peu étendu, sans frontières, presque sans places fortes, comme celui qu'a créé un grand roi, un pays ouvert, abandonné par le génie d'un grand homme, et qui a été écrasé sous le char de la victoire..., on conçoit, dis-je, que ce pays, quand il s'est relevé, a pu demander à chaque citoyen de prendre les armes. De là est née cette landwehr, où l'homme prend du service à vingt ans et n'est libéré qu'à trente, qui s'étend à tout le monde, sans faculté de remplacement. Si vous dites : C'est un système nécessaire, qui produit de bons résultats, nous serons d'accord. Mais je ne crois pas devoir le donner comme un modèle que nous puissions imiter... Je vous le demande : comment croyez-vous qu'on puisse former des corps de landwehr en France, dans un pays où la liberté individuelle est établie depuis si longtemps et où il y a tant de mobilité ? En Prusse il y a, je ne dirai pas la servitude de la glèbe, mais une servitude territoriale qui n'a été abolie qu'en 1810. De là résulte une différence immense. Quand un homme est sorti des drapeaux, vous savez où le retrouver ; il est retourné dans la ferme d'où il était parti. Vous voyez inscrit à l'entrée de chaque village : telle brigade, tel bataillon, telle compagnie, telle escouade. Là les métiers sont organisés autrement qu'en France, et il en résulte qu'on peut avoir, ce qui serait impossible chez nous dans toutes les combinaisons, non-seulement une landwehr d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, mais encore des hommes sortant de leur ferme ou de leur château, tout instruits, et formant des régiments tout à fait dignes de l'approbation des militaires. Il suffit de présenter la différence d'organisation sociale pour comprendre qu'il serait impossible de transporter en France ce qui se fait en Prusse sans aucune difficulté[1]. »

Les choses n'ont point changé depuis. Aujourd'hui encore, pour l'administration civile comme pour l'armée, le gouvernement prussien suit le système territorial, c'est-à-dire qu'il choisit de préférence tous ses agents sur place, dans la population même de la province ; et c'est peut-être là

[1] Séance du 30 janvier 1832.

une des causes fondamentales de l'excellence de l'administration prussienne. Tout récemment, quand M. de Bismark a voulu se venger de quelques-uns de ces députés fonctionnaires auxquels la loi garantit toute liberté de vote, il les a transférés exceptionnellement dans une localité éloignée, où ils se sont trouvés comme Ovide chez les Scythes, et les disgraciés ont mieux aimé donner leur démission que de supporter cet exil. Quel contraste entre ces mœurs sédentaires et les habitudes *nomades* de notre administration !

Le système militaire prussien a donc été combiné suivant les formes politiques, les conditions sociales, les mœurs, l'état du commerce et de l'industrie. Il en doit être de même partout, et c'est d'après les mêmes lois qu'il doit être établi chez nous. Or, chez nous, la situation est toute différente, et l'on s'étonne de voir des écrivains sérieux proposer un régime qui ne répondrait ni au caractère, ni aux habitudes, ni à la hiérarchie de la nation. Lors de la discussion de la loi de 1831, des admirateurs de la Prusse la présentaient aussi comme un modèle, mais le maréchal Soult repoussait, avec sa haute compétence, cette application d'un mécanisme antipathique à toute notre organisation. « Diviser les bataillons dans tous les départements et même dans les cantons! s'écriait-il ; une pareille division disséminerait l'armée d'une manière préjudiciable et porterait atteinte à l'esprit de force et d'unité qui doit l'animer.

« *Quelques voix :* Et la Prusse, comment fait-elle?

« *M. le ministre :* Nous sommes en France ; je ne parle que pour mon pays[1]. »

Va-t-on condamner ces paroles, dictées par le bon sens, et sommes-nous destinés à voir bientôt, aux embranchements de nos routes et aux carrefours de nos chemins, au lieu des vieux poteaux servant de guide au voyageur, des écriteaux tout neufs portant le numéro des escadrons et des compagnies ? Nos pensionnats et nos lycées vont-ils combiner agréablement, comme sous le premier Empire, la version grecque ou latine et la charge en six temps par la culasse? Vraiment, avec l'instruction *obligatoire* dont nous menace un ministre entreprenant, il ne manquerait plus que le service *obligatoire* pour achever de faire de nous un peuple libre !

A l'époque où fut élaborée notre législation militaire actuelle, M. Odilon Barrot établissait parfaitement la différence qui existe entre l'armée d'un gouvernement despotique et l'armée d'un État constitutionnel. Dans le premier, disait-il, on rêve les conquêtes, on tient toute la population sous les armes. Dans le second, on enlève le moins de bras possible à l'agriculture et au commerce, on n'a d'autre ambition que de conserver la liberté et l'indépendance. — Or, nous sommes un État constitutionnel, ainsi que l'attestent les expressions mêmes d'un récent avertissement envoyé par

[1] Chambre des députés, séance du 28 octobre 1831. *Moniteur*, p. 1988.

M. Rouher à la *Liberté* [1]. Comment pourrions-nous songer à nous donner les institutions militaires d'un régime despotique ?

Quand on contemple la civilisation perfectionnée de notre temps, les merveilles de la science et de l'industrie, tous les prodiges de l'intelligence et de l'activité humaine, on reste confondu d'entendre proposer des systèmes qui, malgré le vœu manifeste des populations, feraient peser sur elles des charges plus lourdes qu'à l'époque des vastes guerres, et qui, agissant en sens inverse de l'industrie, tendraient à rendre stériles pour le plus grand nombre les progrès et les biens de la civilisation ! Il y a en France environ sept millions de familles ; qu'on interroge tous ces foyers, ils seront unanimes à vouloir démentir cette prédiction de Montesquieu : « La France se perdra par les gens de guerre [2]. » Et il serait particulièrement glorieux d'assurer ce résultat au gouvernement qui a, dès le premier jour, inscrit sur son drapeau cette devise : *l'Empire, c'est la paix*.

Il y a vingt ans, on invoquait, comme certains le font encore aujourd'hui, le maintien de notre influence politique, la nécessité de notre prépondérance, et voici ce que répondait un éminent économiste, qui comptait au nombre de nos législateurs : « Je vois bien les efforts, mais je ne vois pas les résultats. Je vois bien que nous avons, depuis longtemps, une immense armée, une puissante marine, qui écrasent le peuple, ruinent le travailleur, engendrent la désaffection, nous poussent vers la banqueroute, nous menacent de calamités effroyables..... je vois tout cela ; *mais la prépondérance, je ne la vois nulle part* [3]. »

Frédéric Bastiat tiendrait-il aujourd'hui le même langage ? Nous ne le recherchons pas. Tout ce que nous voulons dire, c'est que, selon nous, l'état militaire actuel de la France, dégagé des aventures lointaines, secondé par une politique libérale et économe, qui fortifierait le Trésor en assurant des alliances, et soulagerait l'agriculture en lui donnant le pas sur les embellissements de Paris, suffirait à sauvegarder tous les intérêts qu'il doit couvrir. Nous ne méconnaissons point la gravité des événements qui se sont accomplis en Allemagne, et nous n'avons pas caché toute la tristesse patriotique qu'il nous ont causée. Mais, ainsi que nous l'avons déjà remarqué, le mal n'a pas découlé de l'infériorité de nos forces, et ce n'est pas dans l'extension de ces forces au sein de la paix que nous chercherions de préférence le remède. Logique étrange ! Ce sont ceux qui ont applaudi le plus bruyamment à l'unité germanique, en nous assurant qu'elle replaçait enfin la paix européenne sur ses véritables bases, qui se montrent les plus pressés d'augmenter nos ressources militaires, et qui ne se croiront en sûreté qu'après avoir mis en ligne une armée double de celle qui a suffi jusqu'à ce moment

[1] « Considérant que cet article est un dénigrement systématique de la politique du gouvernement et une attaque violente contre *les institutions constitutionnelles*... »

[2] *Pensées diverses*.

[3] Frédéric Bastiat, *Paix et Liberté*, 1849.

pour vaincre sur tous les champs de bataille où elle a paru ! Nous n'oserions dire que notre politique n'a pas eu sa *Journée des Dupes*, mais où donc notre armée a-t-elle rencontré sa Journée des Harengs ? Où ses officiers et ses soldats ont-ils donné des marques de défaillance ? Voilà ce qu'il faudrait établir pour justifier des mesures qui peuvent se comprendre comme mesures de salut public, mais qui s'admettent moins facilement comme organisation normale et régulière de l'état de paix.

Jusqu'à preuve contraire, nous estimons, avec les plus respectables autorités, que le système de 1832, bien appliqué, peut faire face à tous les besoins ; et il suffit de se reporter aux débats du temps pour se convaincre qu'aucun des intérêts actuellement agités n'a échappé à l'examen du législateur expérimenté de cette époque. C'est le maréchal Soult qui, perfectionnant l'œuvre de Gouvion Saint-Cyr, a inspiré et défendu devant les Chambres l'organisation militaire qui nous régit. Elle fut préparée par une commission spéciale que présidait le maréchal Jourdan, le vainqueur de Fleurus, et dans la commission législative chargée de l'étudier, on distinguait le général Lamarque et plusieurs autres dignitaires de l'armée à côté de MM. Guizot et Passy. C'est M. Passy qui fut nommé rapporteur et qui déclara dans son travail qu'on ne devait plus revoir « la France tourmentée comme elle l'a été par la conscription de l'Empire[1]. »

C'était aussi le sentiment de M. Guizot, qui disait alors, avec sa haute raison : « Nous sommes entre deux systèmes différents : l'un que j'appelle le système de l'esprit militaire, qui tend continuellement à développer outre mesure la force de l'organisation militaire de la France, qui voudrait y faire prévaloir ce dont la France s'est heureusement débarrassée. D'autres personnes rêvent la destruction ou tout au moins la réduction des armées permanentes ou leur remplacement par un système de milice et de gardes nationales. Eh bien, à mon avis, ni l'un ni l'autre de ces systèmes ne sont bons en France. La France a besoin d'une armée permanente fortement organisée et toujours disponible ; mais elle a besoin aussi que l'esprit militaire ne domine pas exclusivement sur son territoire, comme il y a dominé trop longtemps. » (*Très-bien! très-bien.*) Et l'illustre orateur ajoutait : « Les partisans du système militaire nous vantent toujours le système prussien ; ils tendent à faire de la France une vaste caserne. Si ce système a été utile à la Prusse dans certaines circonstances, il finira par lui devenir fatal. Quant à nous, il ne peut convenir ni à nos mœurs ni à notre civilisation : nous ne consentirions pas à abdiquer notre constitution politique, à nous laisser imposer des chaînes, des entraves, à être condamnés à la privation de la liberté. Le système américain ne peut pas convenir davantage, et des milices ne suffiraient pas ; il nous faut une armée réelle et permanente[2]. »

[1] *Moniteur* de 1831, p. 1562.
[2] Séance du 5 novembre 1831. *Moniteur*, p. 2058.

Précédemment, M. Thiers, combattant le projet d'une garde nationale mobile, avait vivement frappé la Chambre par ces paroles : « Je suppose que vous fixiez votre pied de guerre à 4 ou 500 mille hommes, vous aurez, avec une réserve de 150 mille, 600 ou 650 mille hommes disponibles. Or, je soutiens que, dans un ordre régulier, c'est une armée suffisante, et que jamais, à aucune époque, vous n'avez pu rassembler plus de 650,000 hommes effectifs. »

Objectera-t-on que ni M. Thiers, ni M. Guizot, ni M. Passy, n'étaient des hommes compétents en pareille matière ? Soit, bien qu'il possédassent au moins cette compétence que donnent la supériorité de la raison, l'étude approfondie de l'histoire et la connaissance des besoins économiques de leur temps. Interrogeons les militaires, et parmi eux les plus éclatants.

« Que veut le gouvernement? disait le général Sébastiani, ministre des affaires étrangères. Il vous demande une armée de 500 mille hommes ; *ce n'est point pour l'état de paix*, car heureusement de semblables charges ne sont pas nécessaires en temps de paix. Le véritable état de paix sera probablement de 250 mille hommes sous les drapeaux, et une véritable armée de réserve de 250 mille hommes [1]. »

Et le maréchal duc de Dalmatie :

« Je préfère la qualité à la quantité, car la quantité nous a toujours été fatale ; la qualité nous a toujours assuré le triomphe sur nos ennemis. Si vous voulez des exemples, les campagnes de l'empereur en Italie nous les fournissent. Les forces de l'empereur ont été constamment de moitié inférieures à celles des armées qu'il a successivement détruites en faisant la conquête de ce pays. (*Sensation.*) A Austerlitz, nous étions de plus de moitié inférieurs en nombre à l'ennemi qui nous disputait la victoire...

« Ainsi, ne nous faisons pas illusion. Ce n'est pas le nombre que vous devez chercher. Mais si vous voulez une bonne armée, comme j'en suis convaincu, votre attention doit porter sur la qualité, sur l'instruction, sur la bonne composition, sur le bon choix des chefs qui seront destinés à la commander. Avec cela, vous aurez tous les éléments de succès ; sans cela, quel que soit le nombre que vous donniez à l'armée, à sa réserve, tous vos calculs seront des fictions. C'est là la vérité que ma vieille expérience m'autorise à vous dire. (*Très-bien! très-bien!*)

« ... Je dis qu'avec le complet de 500 mille hommes, il y a de quoi inspirer de la sécurité au pays, du respect aux étrangers et de la confiance à la Chambre [2]. »

Et plus tard, lors de la discussion relative à la constitution de 1848, l'illustre La Moricière, dévoué noblement à son pays comme il le fut depuis à

[1] Séance du 4 novembre 1831. *Moniteur*, p 2050,
[2] Séance du 4 novembre 1831. *Moniteur*, p. 2048.

sa foi, La Moricière disait : « La loi du recrutement, telle qu'elle est aujourd'hui, a deux avantages incontestables : d'abord elle est facilement exécutée, ensuite elle vous fournit une bonne armée [1]. »

Voilà des autorités qui nous paraissent bien valoir celle des ardents stratégistes du *Siècle*, de l'*Opinion nationale* et de la *France*. Nous ne discutons pas ici les projets du gouvernement ; on ne les connaît pas encore. Nous combattons les tendances d'une école qui voudrait, au nom de la grandeur nationale, nous conduire au militarisme, c'est-à-dire à l'abaissement certain du pays. Si on l'écoutait, on augmenterait nos périls en paralysant nos vraies forces, et l'on rapetisserait la nation en la réduisant pour ainsi dire aux cadres d'une armée. La civilisation a un autre but, plus large et plus élevé. Elle consiste à multiplier, non les moyens d'agression, mais ceux de production, non à précipiter les peuples les uns sur les autres et à se disputer les territoires dans le sang, mais à « compter le bien-être pour quelque chose, la vie de l'homme pour beaucoup, son perfectionnement moral pour le plus grand bien [2]. »

On comprend que tous ces problèmes fixent l'attention inquiète du pays, et nous sommes de ceux qui attendent impatiemment la solution qu'on leur prépare. Au premier rang des préoccupations des familles se place la question du maintien ou de la suppression, des facilités ou des difficultés de l'exonération militaire. C'est un grave sujet, qui a été abordé souvent au sein de nos assemblées et tranché toujours dans le sens fécond de la liberté. Nous ne savons pas ce que décidera sous ce rapport la commission qui délibère à Compiègne, mais nous n'avons pas besoin de le savoir : il suffit de nous souvenir pour être rassurés.

Le 21 octobre 1848, l'Assemblée constituante avait à discuter une proposition tendant à faire inscrire dans la constitution républicaine l'interdiction du remplacement et l'obligation du service *en personne*. M. Thiers combattit admirablement, au nom de l'égalité même, cette proposition despotique, et le dépouillement du scrutin montra toutes les fractions de l'Assemblée réunies dans un écrasant accord pour maintenir la liberté du citoyen et le droit du père de famille. Le nombre des votants était de 803 ; la motion ne réunit que 140 suffrages, et 663 voix la condamnèrent. MM. Havin, Garnier-Pagès, Marie, Glais-Bizoin, Jules Simon, se rencontrèrent dans l'une avec MM. Thiers, de Montalembert, Berryer, de Falloux ; et parmi les noms de cette majorité immense, le *Moniteur* constate ceux de MM. Baroche, Boudet, Bonaparte (Louis-Napoléon), Bonaparte (Pierre-Napoléon), Bonaparte (Napoléon), Drouyn de Lhuys, Fould, de Parieu, Rouher, sans compter Abbattucci, Ducos et Bineau, c'est-à-dire le prince assis aujourd'hui sur le trône, celui qui réside au Palais-Royal, et les ministres présents avec les ministres passés.

[1] Séance du 20 octobre 1848.
[2] Discours de l'Empereur à Alger, 19 septembre 1860.

Un autre point qui ne soulève pas moins d'anxiété est celui de la durée du service militaire. Faut-il appeler moins d'hommes à la fois et les garder plus longtemps sous le drapeau, ou faut-il en appeler davantage et les rendre plus tôt à la liberté civile? Il est remarquable que la durée du service militaire a tendu constamment depuis un demi-siècle à décroître. La loi du 10 mars 1818 l'avait fixée à *douze* années, dont six sous les drapeaux et six dans la réserve; la loi du 9 juin 1824 l'abaissa à *huit* années, et la loi du 21 mars 1832 la réduisit à *sept*. Dix ans plus tard, un projet du gouvernement demanda aux Chambres de la reporter à huit années; mais la représentation nationale s'y opposa, et le régime atténué du maréchal Soult fut maintenu. Ne semble-t-il pas que ce régime devrait aujourd'hui subir un nouvel adoucissement plutôt qu'une aggravation? Un pareil résultat serait d'autant plus logique que, si la durée du service a constamment diminué, le chiffre du contingent s'est constamment élevé. De 40 mille hommes qu'il était en 1818, il est monté à 60 mille en 1824, à 80 mille en 1832, et, depuis la guerre d'Orient, il atteint le chiffre de 100 mille hommes. Est-ce vraiment insuffisant pour « assurer la défense du territoire et le maintien de notre influence politique? » Nous avons rappelé à ce sujet l'opinion de M. Fould, exposée dans un document mémorable; nous n'y reviendrons pas. Nous nous bornons à redire que le système de 1832, appuyé sur une politique libérale et économe, serait toujours capable de protéger nos intérêts et notre honneur. Quoi! ce système, pondéré avec tant de sagesse, consacré par l'expérience, accepté des populations, pratiqué avec succès depuis trente ans, à qui nous devons la conquête algérienne et les victoires de Crimée et d'Italie, il aurait brusquement perdu son efficacité, il ne vaudrait plus rien, parce que les Prussiens ont battu à Sadowa, grâce à notre complaisante neutralité, une armée autrichienne qui n'était pas prête à la lutte!

D'ailleurs, notre population se prêterait-elle à des augmentations incessantes de contingent? Les révélations de M. Raudot sur ce point donnent une triste réponse, que confirment les résultats connus du dernier recensement [1], et, dans le temps même que l'enquête agricole se plaint partout du manque de bras, l'administration générale de l'Assistance publique constate en gémissant le chiffre croissant de mortalité parmi les enfants du premier âge envoyés en nourrice. Il faut lire le Mémoire affligeant et instructif que M. Husson vient de soumettre à cet égard à l'Académie de médecine. La mortalité qu'il signale est en moyenne de 17 pour 100; mais elle s'élève, dans quelques départements, jusqu'à 60, 70 et même 90 pour 100! D'autre

[1] Un *Communiqué* adressé par la mairie de Rouen aux journaux de cette ville constate une diminution de deux mille âmes dans la population de cette grande cité industrielle, et l'on assure que le même résultat s'accuse à Lyon dans des proportions plus fortes encore. Est-il besoin d'ajouter que cette déperdition ne vient nullement d'un reflux de la population urbaine vers les campagnes?

part, ajoute le savant économiste, « les mariages sont atteints dans leur fécondité. Autrefois, on comptait 5 enfants pour un mariage. Au commencement du siècle, on comptait encore plus de 4 enfants (4,20) par union légitime ; aujourd'hui, c'est à peine si chaque mariage produit 3 enfants dans la France entière, et à Paris on ne compte qu'un peu plus de 2 enfants par mariage. » — « On ne saurait donc se le dissimuler, conclut M. Husson, la population, cette première richesse des pays civilisés, cette première force des nations puissantes, diminue en France ou y reste à peu près stationnaire ; » et, quant à la mortalité des nourrissons, il est bien vrai de dire que « ce n'est pas seulement une question d'humanité, mais encore une question d'État, » puisque ses conséquences menacent les réserves vivantes de la nation.

Est-ce dans une situation pareille qu'il pourrait convenir d'activer le fonctionnement de la conscription, c'est-à-dire de diminuer encore le nombre des mariages et la somme du travail, pour augmenter démesurément le chiffre des soldats ? On prétend que, d'après les plans de réserve qui s'étudient, le militaire placé dans le second cadre pourrait se marier ; mais, ainsi que le disait très-bien autrefois le général Lamarque, « il ne trouve pas à se marier, il ne trouve pas à se placer ; il ne se livre qu'avec peine à des travaux auxquels on peut l'enlever ; il ne tient ni aux drapeaux ni au sol ; il n'est ni citoyen ni soldat [1]. »

Combien nous aimons mieux voir un défenseur persévérant des libertés publiques saluer au milieu d'un comice « tous ceux qui, sous une forme quelconque, capital, intelligence ou travail, concourent à l'œuvre nationale de la production agricole, » et honorer « les fermes travailleurs qui sont les colonnes et les soutiens de l'édifice ! » Combien il nous plaît davantage d'entendre louer « la sagesse sans témérité qui se prête aux innovations sans se risquer dans les aventures, la libéralité prudente qui sait dépenser à propos, et la sévère économie qui se prive des jouissances inutiles, parce qu'elle sait ce que représente de travail et par conséquent de vertu la moindre somme qu'on épargne ! » C'est M. le prince de Broglie qui adressait dernièrement ces belles paroles aux agriculteurs de l'arrondissement de Bernay, et recherchant partout, dans la pratique rurale aussi bien que dans le domaine intellectuel, aux champs comme à l'Académie, les véritables conditions de la prospérité et de la grandeur, il ajoutait avec autant de grâce que d'élévation : « Honneur aux éleveurs de bestiaux ! Oui, honneur à eux, d'abord pour un motif qui ne touchera peut-être pas tous autant que moi ; c'est que je ne connais rien de si beau et de si poétique qu'un beau troupeau de vaches paissant à l'aise et à l'ombre sous les arbres d'une masure normande ! C'est un bien petit côté de la question ; mais il faut me pardonner d'y être sensible : c'est mon vieux métier d'homme de lettres dont je ne

[1] Séance du 28 octobre 1831. *Moniteur*, p. 1988.

puis me défaire tout à fait même dans une société agricole. Puis je dis encore : Faisons du bétail ! parce que le bétail abondant, ce n'est pas seulement le profit du fermier et l'engrais de la terre ; c'est aussi la viande à bon marché ; et la viande à bon marché, c'est le bien de la famille pauvre, c'est la force du père qui travaille, le lait de la mère qui nourrit, la santé de l'enfant malade. La viande à bon marché, c'est ce qui donnera à la France une population vigoureuse : de forts ouvriers sur ses sillons, de robustes soldats pour braver au loin les fatigues et les périls à l'ombre de son drapeau ! »

Voilà le langage de la saine politique, le vrai but à indiquer aux efforts des populations rurales, et quand on pense que celui qui l'a tenu, descendant de maréchaux qui ont allongé la liste de nos victoires et fait sentir aux Prussiens le poids de notre épée, fils d'un des principaux fondateurs de la liberté constitutionnelle parmi nous, membre éminent du premier corps littéraire de l'Europe, ne peut ni inspirer un journal dans son pays ni faire une conférence publique à ses concitoyens, et qu'il nous a fallu déterrer dans une feuille sans nom le discours prononcé pour ainsi dire à huis clos de l'homme qui porte avec éclat un des plus grands noms de notre histoire [1], on se demande s'il n'y aurait pas de réforme plus urgente et plus féconde à réaliser que celle de notre organisation militaire, et si l'art de la guerre ne devrait pas être avant tout, suivant un mot de Xénophon, l'art de conserver la liberté !

C'est dans ce même ordre d'idées que se plaçait l'autre jour le chef du cabinet britannique, annonçant avec esprit la pacifique invasion que l'Angleterre projette et félicitant son pays du triomphe obtenu dans la pose du câble transatlantique par l'opiniâtre génie de la science. « Il est parfaitement vrai, s'écriait lord Derby, que nous n'avons pris part à aucun grand fait militaire. Grâce à Dieu, nous n'avons point livré de batailles sanglantes ; mais la paix a ses victoires non moins que la guerre, et nous avons remporté un triomphe plus avantageux à la race humaine et qui fait plus d'honneur à notre pays que tous ceux qui eussent pu être obtenus par les opérations militaires les plus habilement et les plus bravement conduites. »

Mais à quelles forces l'Angleterre doit-elle ces glorieux succès, sinon à la libre initiative de ses citoyens et au viril exercice de toutes les franchises d'un grand peuple ? Ce n'est pas à l'État qu'elle a eu l'idée de demander, comme M. de Persigny le fait chez nous, de creuser ses canaux, de construire ses chemins de fer, de jeter au fond des eaux le fil merveilleux destiné à unir deux mondes. Non ; elle l'a demandé au droit de réunion, à l'association des énergies et des capitaux, à toutes les libertés politiques et administratives, et ce n'est pas chez elle qu'on mettrait en question la libre discussion des affaires publiques par le parlement.

[1] *Journal des Affiches, Annonces et Avis divers.* Bernay, 14 octobre 1866.

Nous inclinons du reste à croire que les bruits qui circulent parmi nous au sujet du maintien de l'Adresse méconnaissent les intentions du pouvoir. Ce n'est évidemment pas dans les circonstances où nous sommes, entre l'empire croulant du Mexique et l'empire grandissant d'Allemagne, devant les difficultés de la question romaine et les embarras de la situation financière, que le Gouvernement songerait à s'isoler de la nation et à se priver des lumières de ses représentants. Plus la crise a de gravité, plus la sagesse commande de faire appel à tous les concours. Les événements qui se passent sur le Rio Grande, après ceux qui se sont accomplis au delà du Rhin, montrent assez qu'il peut y avoir bénéfice à écouter les conseils, et après avoir appelé les deux Chambres à prendre « une participation plus directe à la politique générale » du pays, il serait trop contraire à toute logique de retirer cette participation juste à l'heure où elle peut devenir fructueuse. Répétons-le donc, le gouvernement ne voudrait pas se séparer du pays dans la phase critique qu'il traverse, et risquer, en écartant toute lumière et tout contrôle, de se faire comparer, par des adversaires malveillants, à cette reine des *Mille et une Nuits* qui, courroucée d'être laide, faisait crever les yeux de ses sujets de peur qu'ils ne la regardassent en face !

LÉON LAVEDAN.

Nous exprimions le désir, le mois dernier, de voir paraître une petite édition du *Récit d'une sœur*, de madame Craven. Nous ne croyions pas être sitôt exaucé : on vient de mettre en vente une édition en 2 vol. in-12 (librairie Didier). C'est véritablement une bonne nouvelle, et c'est pourquoi, au risque de paraître nous répéter toujours, nous avons voulu en faire part à nos lecteurs. Devenu ainsi à la portée de tout le monde, ce livre si excellent et qui peut produire tant de bien ne tardera pas à se répandre partout.

ERRATA AU N° DU 25 OCTOBRE.

Page 467, ligne 21, *au lieu de :* 1er septembre, *lisez :* 1er octobre.
Page 475, ligne 7, *au lieu de :* officielle, *lisez :* officieuse.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

L'ÉCONOMIE POLITIQUE

ET LA LIBERTÉ

Bien que nous soyons à une époque qui vient d'être tout nouvellement troublée par de sanglantes guerres, l'avenir n'appartient pas aux canons rayés et aux fusils à aiguille. La raison des peuples, leur éducation progressive, est plus puissante encore que ces redoutables engins, et ceux que Napoléon I[er] appelait dédaigneusement les *idéologues*, conduisent probablement des phalanges plus nombreuses que les bataillons des hommes de guerre.

Quelque théorie gouvernementale que l'on puisse avoir, il faut compter sérieusement avec ces *idéologues*, avec cette force de la pensée moderne qui creuse toutes les questions et en dégage des solutions parfois funestes, parfois magnifiques.

I

Que de problèmes posés aujourd'hui !

Celui dont se préoccupe le plus vivement la jeune génération actuelle est le grand et multiple problème des questions d'économie politique, et il semble, en effet, renfermer en lui les principales solutions de l'avenir. Dépositaire des secrets d'où dépend le bien-être physique, intellectuel et moral des générations humaines sur la terre, il importe qu'il soit étudié, approfondi courageusement, avec un grand dévouement et un désintéressement entier, pour que l'inconnu qui en sortira ne soit pas un monstre hideux, mais un noble et fécond rejeton.

Aussi, comme je viens de le dire, c'est vers ces questions que la jeunesse de notre temps se sent attirée de préférence par sa générosité naturelle. Et il ne faut pas tenir peu de compte de ces tendances, de ces préoccupations d'une génération jeune et active ; il ne faut pas appeler cela, avec une superbe indifférence : travaux d'enfants, rêveries de jeunes gens ! L'histoire et le bon sens nous apprennent en même temps que c'est par l'action, par la pensée, par les travaux des jeunes intelligences d'un pays et d'une génération que se forment ces courants d'idées qui, à un jour donné, deviennent en quelque sorte irrésistibles et font, bon gré mal gré, réfléchir les hommes d'État.

C'est donc à la jeunesse de mon pays que je m'adresse, surtout aujourd'hui ; c'est à elle principalement que je voudrais faire lire ces quelques lignes sur cette question, objet préféré de ses études et de ses investigations, et sur un côté de cette question qui est, selon moi, souvent trop négligé par elle.

Et quand je parle de la jeunesse de mon pays, ce n'est certes pas de celle dont les grands exploits se passent dans les cercles et sur le *turf;* c'est de la jeunesse qui pense, qui réfléchit, qui travaille. Ce n'est pas non plus de celle qui est allée discourir à Liége, c'est de notre jeune génération, forte et chrétienne, que je veux parler, de celle qui adore et confesse le Christ Dieu et Sauveur. C'est elle chez qui la pureté des mœurs engendre la virilité des caractères ; c'est elle qui aime à se dévouer ; c'est elle qui travaille avec un vrai désintéressement ; c'est elle qui creuse les questions et les idées avec une foi puissante et un véritable amour de l'humanité ; c'est elle enfin, je ne crains pas de l'affirmer, — quelles que puissent être les dénégations railleuses de certains aveugles, — c'est elle dont les œuvres ont été le plus fécondes dans notre pays et dont l'action s'est fait sentir, à la longue, de la manière la plus efficace.

La jeune génération chrétienne, qui a précédé celle d'aujourd'hui, a marqué son passage par deux résultats principaux, et, certes, son effort n'a point été stérile. Parmi elle, les uns, dévoués aux œuvres actives de la charité, ont fondé la grande société laïque de Saint-Vincent de Paul, et, bien qu'une rude atteinte ait été portée à cette œuvre, par un souffle d'esprit antilibéral qui n'a pas beaucoup de précédents dans l'histoire, il y en a peu dont l'action ait été et soit encore plus efficacement pratique. Les autres, plus spécialement consacrés aux intérêts de la liberté, ont placé leurs travaux et leurs luttes sur le terrain politique. A la suite de saints et éloquents religieux, de courageux évêques, d'illustres orateurs, combattant pour toutes les libertés naturelles et politiques, ils ont combattu en première ligne pour la liberté de l'Église et pour la liberté d'enseigne-

ment. Le combat a été long et glorieux. Qui oserait dire qu'il a été sans résultats? Sans doute, tout ce que réclament, sur ces deux points, les vrais amis de la liberté, est encore loin d'être assuré et conquis; toutefois, que de chemin parcouru, que de garanties obtenues, que de droits proclamés qui étaient jusqu'alors péremptoirement refusés et audacieusement déniés!

Mais cette génération qui a soutenu de si nobles luttes, a commis une faute d'omission. Toute dévouée aux idées de liberté, combattant et travaillant sur le terrain politique, elle a peut-être négligé l'examen des idées économiques et sociales. De telle sorte que, lorsqu'a sonné le terrible tocsin de 1848, alors que tous ces problèmes, qu'on a appelés *sociaux* ont été creusés à la fois, beaucoup de ces jeunes hommes ne se sont pas trouvés prêts. Leurs études, leur action, ne les ayant pas portés vers les questions économiques, un certain nombre d'entre eux a marché presque à tâtons au milieu de ce dédale obscur et compliqué, sans vue d'ensemble, sans but précis et arrêté.

Qu'a-t-on vu alors? Toutes les erreurs, toutes les exagérations, tous les paradoxes, sous le nom d'économie politique ou sociale, sont venus, en quelque sorte inopinément, saisir les esprits et même effrayer les cœurs, et la discussion de ces redoutables doctrines a été agitée, presque exclusivement, entre des écrivains sans philosophie, des sectaires sans pensée, des prophètes sans flambeau [1].

De là, tant de faussetés, tant d'absurdités, tant de monstruosités; des excitations au lieu d'enseignement; des injures au lieu de raisons, et, en conséquence, l'obscurcissement des esprits et la perversion des cœurs; la colère et la haine au lieu de l'amour et de l'union, ces fleurs de l'avenir destinées à germer dans le champ d'une économie politique et sociale travaillée et étudiée avec foi et avec dévouement.

Les jeunes chrétiens de notre temps n'ont pas manqué d'être frappés de cette situation et de ses résultats. Ils se sont dit, non sans raison, que, du milieu de tant de doctrines, quelque enveloppées d'erreurs et de ténèbres qu'elles pussent être, une vérité devait être appelée à se dégager; une vérité noble, pure, sainte, qui pourrait bien être la loi des sociétés et le bonheur des générations futures, et ils se sont mis avec ardeur à la recherche de cet inconnu.

[1] Je ne prétends pas dire que la saine école économique n'ait eu alors aucun défenseur. On pourrait citer les noms d'hommes illustres, tels que Rossi, Bastiat et tant d'autres, qui, par des travaux considérables, avaient déjà approfondi le sujet et ouvert une noble et large voie. Je ne veux parler que de la jeunesse chrétienne qui avait, à cette époque, marqué sa place dans les luttes de la pensée, de l'intelligence, du progrès politique, et parmi laquelle le nombre fut bien petit de ceux qui s'étaient adonnés aux études économiques.

Les voilà donc aujourd'hui livrés aux études d'économie politique et sociale : bien des questions ont été dès à présent élucidées par eux ; bien des solutions entrevues ; déjà même, bien des ébauches commencées, des théories mises en pratique. Travaux précieux, nobles efforts, auxquels tout homme de cœur doit applaudir, qu'il faut encourager vivement, qui doivent être continués et agrandis avec zèle et persévérance.

Et quand je parle d'ébauches commencées, je n'ai en vue que quelques points spéciaux et quelques tentatives partielles : car, en définitive, nos vastes sociétés industrielles, nos compagnies d'assurance, nos associations ouvrières, nos institutions de crédit, etc., que sont-elles autre chose, sinon la mise en pratique d'une partie considérable et importante des théories de l'économie politique ? Mais ce n'en est pas le dernier mot.

Notre siècle est un chercheur. Il se distingue surtout par les investigations curieuses, les recherches pratiques dans l'ordre des faits positifs, comme dans l'ordre des idées ; et de là ce magnifique développement des sciences et de l'industrie si conforme à la loi faite par Dieu au génie de l'homme, et qui est l'auxiliaire indispensable et le moteur des études économiques.

Il est facile, il est trop fréquent, — et cela passe pour d'assez bon goût, — de dénigrer son temps, de n'en considérer que les travers et d'en méconnaître les mérites et la grandeur. On voit, on entend ces choses-là tous les jours. Mais, en fin de compte, quoi de plus stérile que ce pessimisme ? Qu'ont-ils jamais produit, ces philosophes railleurs et hargneux ? Ceux qu'ils ont appelés rêveurs, songe-creux, sont ceux qui ont fait avancer l'humanité. Colomb fut un rêveur ; Gutenberg fut sans doute un songe-creux.

Non ! disons au contraire, à la gloire de notre siècle, qu'il y en a peu qui aient accompli autant de progrès : progrès dans les mœurs, progrès dans la charité, progrès dans les sciences, etc. ; progrès moraux, physiques et intellectuels, et, si nous y avons eu le regret d'assister à un temps d'arrêt dans le progrès des institutions politiques, nous pouvons avoir la confiance que ce temps d'arrêt n'est et ne peut être que tout à fait momentané.

Le science de l'économie politique marche parallèlement à tous ces progrès de diverses natures. Moins avancée peut-être que les sciences physiques et industrielles, il est à désirer que, par son double objet de l'ordre, à la fois matériel et moral, elle attire les intelligences et donne naissance à des travaux féconds. Sans être de ceux qui croient qu'il puisse y avoir pour cette science un catéchisme certain et absolu, et que ses lois puissent se déterminer géométriquement par A + B, je pense, — et je l'ai déjà dit, — qu'elle

renferme en son sein une grande partie des solutions qui préoccupent les esprits sérieusement tournés vers l'avenir.

La religion de l'Évangile, l'Église de Notre-Seigneur Jésus-Christ, n'a qu'à se féliciter de telles études. Elle ne redoute point l'économie politique et ses progrès, pas plus qu'elle ne redoute la science. L'histoire nous donne à ce sujet des enseignements positifs ; ce qui s'est déjà produit se renouvellera. Voyez ce qui est arrivé au dernier siècle, alors que d'illustres savants enrichirent le domaine scientifique d'un grand nombre de découvertes précieuses, telles que les lois de l'attraction, de la gravitation ; la réflexion de la lumière, la circulation du sang et tant d'autres. Voyez, dis-je, avec quelle avidité la foule des petits philosophes de ce temps se précipita sur ces notions nouvelles, moins par un amour vrai de la science que dans l'espoir d'en tirer des déductions contraires à la révélation et à l'enseignement de l'Église. Et il semblait, en effet, que, sur quelques points, leur espoir pourrait bien n'être pas vain ; il parut même admis, pendant un certain temps, dans les rangs du vulgaire savant, que la science et la révélation se trouvaient dans un désaccord fréquent. Mais la vraie science ne se préoccupait pas beaucoup de ces mesquines disputes qui se passaient dans un monde fort au-dessous d'elle. Elle continuait son œuvre, sans s'y mêler ; elle marchait dans sa majesté au-dessus de cette foule de *petits rhéteurs ;* avançant toujours d'un pas plus ferme, scrutant la nature d'un œil plus éclairé, elle accomplissait sa route, et, d'observations en observations, de plus en plus sûre de ses déductions, elle en arrivait à confirmer la révélation d'une manière éclatante. Il en sera de même des travaux de l'économie politique que nous verrons chaque jour se rapprocher davantage des doctrines évangéliques.

Seulement, il faut bien se mettre dans l'esprit que l'économie politique se place en dehors de la question supérieure des destinées futures de l'âme humaine. Et c'est peut-être ce qui l'a fait taxer de *matérialisme* par quelques-uns. Ce reproche n'est pas mérité. Chaque science a son horizon. Celui de l'économie politique est avant tout l'utilité pratique, dans les lignes duquel se déploient néanmoins de profonds aperçus moraux. Toutefois, cette science n'a pas la prétention de sortir des limites de son domaine ; elle reconnaît très-sympathiquement que le besoin religieux est un des besoins importants de l'homme, mais elle laisse à qui de droit le devoir et le soin de déterminer les lois sacrées nécessaires à la satisfaction de ce besoin suprême. Il ne serait pas juste de dire que la chimie est athée, parce qu'en cherchant la nature et les caractères de l'iode et du potassium, elle ne trace pas des préceptes de religion et de morale. Sans doute, toute science, pour être éclairée du vrai flambeau lumineux, doit

remonter vers le Créateur et l'Auteur de tout bien, et le sage économiste a toujours cette règle devant les yeux. Mais on s'exposerait à de fâcheuses et dangereuses confusions, si l'on exigeait que tous ceux qui traitent des sujets d'une espèce toute spéciale y mêlassent des questions d'un ordre différent.

En résumé, la tendance qui pousse les esprits vers les études d'économie politique est bonne ; elle est utile ; elle doit être vivement encouragée.

Mais ici se place le point délicat que je voudrais signaler à mes lecteurs.

Pour donner une base solide à ces idées, pour que les saines théories d'économie politique et sociale puissent être mises en pratique d'une manière large et productive, la liberté civile et politique est absolument nécessaire.

Est-il besoin de le démontrer? Je ne suppose pas que les jeunes chrétiens à qui je m'adresse plus particulièrement soient de ceux qui croient à l'efficacité et à la vertu de tous les engins d'État préconisés, soit par l'école qu'on a appelée *socialiste*, soit par une école de démocratie servile qui a toujours les yeux tournés vers le pouvoir administratif et exécutif : charité d'État, religion d'État, enseignement d'État, écononomie politique d'État, etc.

Non! pour asseoir l'édifice social qu'ils entrevoient et qu'ils désirent, il faut un terrain bien préparé, vaste, spacieux, une place où puissent se développer à l'aise ces nobles constructions.

Où est cette place, où est ce terrain, dans notre système politique et surtout dans notre système administratif actuels?

II

Et d'abord, disons quelques mots de la nature et des conditions de la saine économie politique.

Réduite à sa plus simple expression, l'économie politique n'est pas autre chose que *la théorie de l'échange*, l'étude des lois de la production et de la consommation. Quand je dis *l'échange*, il est bien entendu que je ne veux pas dire seulement l'échange des produits et des objets matériels, mais que je désigne en outre l'échange des efforts, des valeurs, des services, du travail, etc. Pour l'économiste, parfaitement d'accord en cela avec le dogme chrétien, le genre humain tout entier n'est qu'une grande association unie par les liens d'une solidarité commune, et qui est le type, le modèle, de toutes les autres associations particulières et volontaires, lesquelles sont elles-

mêmes un des premiers moyens de l'économie politique. Dans cette vaste, dans cette universelle association, les lois de l'échange, de la production, de la consommation, des besoins, des satisfactions, quand elles ne sont pas contrariées par la contrainte oppressive, amènent une incessante combinaison d'efforts divers et de diverses natures, une union des forces en même temps qu'une séparation des occupations, et, si la contrainte ne vient pas encore heurter ou déplacer les intérêts, cet échange des efforts, cette union des forces, tendent nécessairement, par la loi de la solidarité, à améliorer les conditions de tous, en améliorant la condition de chacun. L'économiste qui n'est pas aveuglé par les odieuses et funestes utopies *socialistes* pense, affirme, que l'ordre économique doit infailliblement résulter, non de la contrainte, mais de l'harmonie, comme dans la nature elle-même. Ainsi, lorsque l'eau n'est pas troublée par une force étrangère, toutes les gouttes, toutes les molécules qui la composent se mettent naturellement à leur place et produisent l'ordre et le niveau commun. Pareillement, les intérêts, même individuels, laissés à leur tendance intelligente, doivent arriver à *s'harmoniser* et à produire progressivement le bien général.

En effet, il n'est pas possible, — et ici la sage économie politique est de nouveau en concordance complète avec la philosophie chrétienne, — il n'est pas possible, dis-je, que les grandes lois providentielles entraînent naturellement et nécessairement la société vers le mal ; il est clair, au contraire, pour le sage, comme pour le chrétien, comme pour l'économiste, que ces lois, quand elles agissent librement, doivent produire l'union, l'ordre, l'harmonie. C'est dans ce sens qu'un économiste a dit, en combattant les funestes doctriles socialistes : « Laissons les hommes travailler, échanger, apprendre, « s'associer, agir et réagir les uns sur les autres, puisque aussi bien, « d'après les décrets providentiels, il ne peut jaillir de leur sponta- « néité intelligente qu'ordre, harmonie, progrès, le bien, le mieux, « le mieux encore. »

Est-ce à dire que l'économie politique, ainsi envisagée, nie l'existence du mal, de l'erreur? Qui pourrait supposer une telle absurdité ?

Le grand acteur, dans l'économie providentielle, c'est l'homme ; pour remplir les lois providentielles, il doit être une force *libre*, et c'est pour cela que Dieu lui a donné le libre arbitre. Or, de ce qu'en vertu du libre arbitre, il a la faculté de choisir, il est évident qu'il peut se tromper. L'économie politique ne dit pas autre chose à ce sujet que la philosophie spiritualiste. Mais, d'après la théorie économique fondée à la fois sur la raison et sur l'expérience, le mal, ou l'erreur, qui est le mal lui-même, venant fausser les lois providen-

tielles, porte avec lui sa peine : toute erreur mène à une déception, tout vice à un châtiment, soit pour l'individu, soit pour l'association. C'est donc à combattre ce mal, cette erreur, dans les rapports des hommes entre eux, que l'économie politique s'attache avant toutes choses.

Or, étudiée loin du tumulte des passions, elle en est arrivé presque unanimement à ce premier et fondamental principe : la liberté. Oui, je ne pense pas qu'en dehors des docteurs socialistes il y ait un seul économiste sérieux qui dise autre chose que ceci : la contrainte, la force oppressive est la principale cause qui vient porter le trouble dans le mécanisme des lois providentielles, dans les relations des hommes avec les hommes, et partant qui produit le mal, l'erreur[1]. Là donc où l'on remarque un défaut d'ordre, d'*harmonie* (pour me servir de la langue technique), il correspond indubitablement à un manque de liberté. L'état de société est l'état divinement imposé aux hommes ; dans cet état, le respect des lois sociales naturelles, de tous les droits naturels, conduit *naturellement* et providentiellement au bien général. Le mal, le mal social provient surtout du trouble apporté à ces lois, à ces droits naturels, par les lois humaines, quand elles leur sont contraires, par la force, par la contrainte, par l'absence de liberté.

Mais descendons de ces hauteurs un peu métaphysiques ; entrons dans une appréciation plus positive des lois sociales, au point de vue économique. Nous y retrouverons toujours ce même indispensable besoin : la liberté.

L'économie politique, qui n'est pas une science purement spéculative, mais qui, au contraire, a pour objet fondamental l'utilité pratique, regarde comme un de ses moyens principaux, et en même temps comme un de ses buts, l'intérêt personnel de chacun. Et comment n'en pas tenir compte, un compte considérable, dans un ordre d'idées qui a trait aux relations de toutes natures des hommes entre eux? Quelque avancé que l'on soit en morale, en dévouement, en abnégation, il n'est pas possible de mettre cette loi de côté et de ne pas rencontrer à chaque pas ce grand mobile de l'intérêt personnel. Il faut donc l'admettre, et non-seulement l'admettre, mais le mettre à profit. C'est bien là une des premières lois de l'économie politique, et c'est peut-être le grand secret du problème so-

[1] Je prie de nouveau le lecteur de remarquer que, bien que nous touchions ici au domaine de la philosophie et de la métaphysique, il ne faudrait pas porter sa pensée au delà des bornes que la nature même de cette étude nous impose et que, lorsque je dis : *le mal*, *l'erreur*, c'est au point de vue du mal et de l'erreur en économie politique que je me place ; lequel point de vue, du reste, embrasse tous les droits politiques et naturels de l'homme.

cial et économique ; car, du principe de la solidarité, de l'union des forces, de la combinaison des efforts, l'économiste pense et démontre que découle cette conséquence : le bien de chacun sert au bien de tous, comme le bien de tous sert au bien de chacun ; l'erreur ou le mal chez les individus produit l'erreur ou le mal dans l'association. Et, dans cette doctrine, ne retrouvons-nous pas, traduit en faits matériels, le grand principe philosophique, le sublime dogme chrétien et évangélique de la solidarité et de la réversibilité des mérites et de la valeur des souffrances, de la puissance collective de la prière, de la communion des saints, du châtiment général infligé à l'humanité à la suite du péché originel, du prix infini des mérites et des douleurs de l'Homme-Dieu ? J'aime à faire remarquer, en passant, ces concordances frappantes entre les saines doctrines économiques et le dogme chrétien. C'est une chose admirable que le dix-neuvième siècle, par ses investigations sur les faits pratiques, en soit venu à confesser hautement, comme une loi philosophique, le principe de ces grandes vérité : le péché originel, si nié, si bafoué même, peut-on dire, au dix-huitième siècle ; la Rédemption, non moins attaquée, quoique moins ouvertement et avec plus de discrétion.

Ceci n'est point une appréciation vaine fondée sur une espérance légèrement conçue. Voici, en effet, ce qu'écrivait un des économistes de notre temps, dont les arguments et les observations ont le plus fait école, Frédéric Bastiat : « En toutes choses, le principe des « grands manipulateurs du genre humain est de mettre leur œuvre « propre à la place de l'œuvre de Dieu qu'ils méconnaissent.

« Constatons d'abord l'existence naturelle de la loi de *solida-« rité*.

« Dans le dix-huitième siècle, on n'y croyait pas ; on s'en tenait à « la maxime de la personnalité des fautes. Ce siècle, occupé surtout « de réagir contre le catholicisme, aurait craint, en admettant le « principe de la *solidarité*, d'ouvrir la porte à la doctrine du *péché « originel*. Chaque fois que Voltaire voyait dans les Écritures « un homme portant la peine d'un autre, il disait ironiquement : « C'est affreux, mais la justice de Dieu n'est pas celle des hom-« mes. »

« Nous n'avons pas à discuter ici le *péché originel*. Mais ce dont « Voltaire se moquait est un fait non moins incontestable que mys-« térieux. La loi de solidarité éclate en traits si nombreux dans l'in-« dividu et dans les masses, dans les détails et dans l'ensemble, « dans les faits particuliers et dans les faits généraux, qu'il faut, « pour la méconnaître, tout l'aveuglement de l'esprit de secte ou « toute l'ardeur d'une lutte acharnée.

« La première règle de toute justice humaine est de concentrer le
« châtiment d'un acte sur son auteur, en vertu de ce principe : les
« fautes sont personnelles. Mais cette loi sacrée des individus n'est
« ni la loi de Dieu, ni même la loi de la société. « Pourquoi cet
« homme est-il riche? Parce que son père fut actif, probe, laborieux,
« économe. Le père a pratiqué les vertus, le fils a recueilli les ré-
« compenses. Pourquoi cet autre est-il toujours souffrant, malade,
« faible, craintif et malheureux? Parce que son père, doué d'une
« puissante constitution, en a abusé dans les débauches et les excès.
« Au coupable les conséquences agréables de la faute, à l'inno-
« cent les conséquences funestes. Il n'y a pas un homme sur la
« terre dont la condition n'ait été déterminée par des milliards de
« faits auxquels ses déterminations sont étrangères ; ce dont je me
« plains aujourd'hui a peut-être pour cause un caprice de mon bi-
« saïeul. »

Le mécanisme de la solidarité universelle est donc l'objet même de l'économie politique.

J'ai dit qu'elle n'est au fond que la théorie de l'échange. Or, cet échange des efforts, des services, est continu, soit que l'effort se produise à Pékin ou à Tombouctou, soit qu'il ait lieu à Londres ou à Paris. Ce sont de vrais contrats, de vraies transactions, le plus souvent inaperçues de leurs auteurs eux-mêmes, mais qui se passent d'une manière incessante. Par l'échange, les faiblesses se soutiennent, les forces s'entr'aident, les prospérités profitent les unes aux autres. L'âme de ce vaste commerce est la liberté; il importe que l'intervention abusive de la force publique ne vienne pas changer le caractère de ces contrats libres et naturels, altérer la valeur des services mutuels, modifier les rapports du travail et de sa récompense, violenter les lois de l'industrie, du développement de l'instruction, faire dévoyer les capitaux et déplacer les centres de population. Si aucune de ces causes de trouble ne se produit, si la loi providentielle agit librement, de même, comme il a été dit plus haut, que chaque goutte prend sa place naturelle dans un liquide, de même chaque intérêt, chaque effort naturel, chaque transaction libre concourra au bien commun.

Plus y a de prospérités individuelles, plus la prospérité universelle augmente ; le progrès de chacun profite au progrès de tous, et le mobile de l'intérêt personnel, auquel, ainsi qu'il a été remarqué, nul penseur sérieux ne peut refuser sa place, mobile qui semblerait devoir être l'obstacle à l'union, devient, par les lois naturelles d'une sage et divine économie, l'instrument même du bien général. Il est évident, par exemple, qu'un travail, qu'une invention, qu'un perfectionnement, ne peuvent avoir pour leur auteur une utilité per-

sonnelle qu'à la condition de profiter à d'autres, à un grand nombre, et, de la sorte, à tous.

L'accroissement du capital, c'est-à-dire de tout ce qui tend à combattre gratuitement les obstacles, est au fond un profit pour la communauté. Le capital, qui n'est pas seulement la valeur représentée par la monnaie, est le travail accumulé d'une ou plusieurs générations; c'est le travail antérieur, le résultat des travaux précédemment faits et désormais épargnés. Son accroissement est donc utile à tous, et, le salaire n'étant en réalité que l'intérêt du capital, plus le capital sera considérable, plus le salaire le deviendra proportionnellement. Le capital grossit naturellement de lui-même par l'activité, la tempérance, la sécurité, et tend à délivrer progressivement les hommes des trois fardeaux de l'ignorance, du besoin et de l'oppression. Son équitable répartition s'opère peu à peu, quotidiennement et sans cesse, par la sagesse des lois providentielles et sociales, au moyen des transactions volontaires, pourvu que la contrainte ne vienne pas porter atteinte au bien-être, à la liberté, à la dignité de tous [1].

Dans cet ordre général, la concurrence, qui est la liberté elle-même, est la condition indispensable de l'association universelle [2].

[1] Ces lignes étaient écrites quand ont été publiés les comptes rendus du congrès ouvrier de Genève. Il s'est dit beaucoup de choses dans ce congrès; quelques-unes bonnes, — je ne veux pas le méconnaître, — un plus grand nombre fort mauvaises. Et d'abord, les déclamations antireligieuses qui sont le mot de passe d'une certaine école déjà vieillie et un peu radoteuse. Ces tristes paroles ont été signalées et stigmatisées, comme elles devaient l'être, par le grand évêque qui gouverne l'Église d'Orléans et dont l'esprit large et la noble intelligence comprennent si bien les besoins de notre époque. Il serait bien temps, en effet, de voir mettre de côté ces vieilles friperies et de se convaincre que tous, — catholiques, hommes religieux, comme ceux qui n'ont pas le bonheur de l'être, — peuvent et doivent travailler ensemble à la conquête de ce bien si important pour chacun de nous : la liberté, et qu'il est souverainement absurde, maladroit et coupable de s'exclure les uns les autres de cette grande œuvre par des préjugés et des animosités dont les gens de cœur et d'intelligence devraient avoir honte.

Mais là n'est pas le point que je voulais toucher en ce moment. Une des choses regrettables qui m'ont le plus frappé dans les discussions de Genève, c'est que presque tous les orateurs sont partis de ce principe éminemment faux : la lutte du travail contre le capital. C'est placer la question sur un terrain stérile et déplorable. Le capital et le travail ne sont point des ennemis, au contraire : ils ont absolument besoin l'un de l'autre; l'un sans l'autre ils ne peuvent à peu près rien; l'un contre l'autre, ils ne produiront que désordre, chaos et misère : et ce à quoi doivent tendre tous les esprits élevés, raisonnables et sérieux, c'est, contrairement à ce qui s'est dit à Genève, et conformément à l'ordre naturel et providentiel : l'union et la communauté d'efforts entre le capital et le travail.

[2] On voit que je ne me place pas au point de vue des *réformateurs socialistes*, pour lesquels la concurrence, comme la liberté est le *delenda Carthago*. Il ne pouvait entrer dans mon plan de discuter toutes ces doctrines : j'ai voulu seulement

Elle produit le bien commun par les magnifiques résultats qu'elle enfante; elle est, dans la grande famille humaine, ce qu'est l'émulation dans les institutions d'enseignement, et les inconvénients partiels qu'elle peut entraîner parfois après elle ont leur remède dans la prévoyance et les associations spéciales et libres, lesquelles ne sont au fond que la prévoyance organisée.

Il faut se borner; je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet. Il n'est pas dans mon intention de faire un cours d'économie politique: je n'ai pu indiquer que quelques lignes; mais déjà il est possible d'entrevoir le bel ensemble aperçu par l'école économique libérale, qui est, sans aucun doute, la plus féconde, celle à qui appartient l'avenir, celle qui rallie tous les esprits sérieux et attentifs.

Pour elle, et pour que l'ordre naturel puisse s'établir, la mission du pouvoir public, de la force, du gouvernement, — quel que soit le nom qu'on veuille lui donner, — consiste uniquement à faire respecter la justice et les droits naturels de chacun, la sécurité et la tranquillité publiques faisant, bien entendu, partie essentielle de la justice. Hors de là, le pouvoir sort de ses attributions; tout ce qui empiète sur le domaine de l'activité privée, tout ce qui porte atteinte aux droits naturels, est contrainte, abus, injustice, et ne saurait produire que le désordre. Il est nécessaire au développement paisible et graduel de l'humanité qu'elle puisse agir dans la liberté de ses mouvements; de même que l'enfant, dont les membres seraient sans cesse comprimés, ne tarderait pas à tomber dans le rachitisme.

Agir, parler, écrire, enseigner, donner, demander, recevoir, travailler, s'associer, réunir, organiser, fonder, autant de droits naturels, autant de besoins légitimes qui constituent le fonds commun de l'échange; de l'échange des efforts, des services, des valeurs, soit entre les individus, soit entre les associations diverses. C'est là le vrai *libre échange ;* la liberté qu'on a nommée ainsi n'est qu'un bien petit côté de l'édifice et qui ne peut occuper une place utile que dans une construction d'ensemble; car le *libre échange* réel est dans le libre développement des facultés et de la pensée humaines, matières indispensables de l'échange. Cette vérité ne paraît guère avoir été entrevue de nos législateurs et de nos hommes d'État, et c'est pourquoi ce qui nous a été donné sous le nom de *libre échange* est aujourd'hui une machine si difficile à faire fonctionner, placée qu'elle est en un lieu si peu préparé à la recevoir, à peu près comme un vaisseau qu'on s'efforcerait de faire naviguer sur la terre ferme.

montrer, bien sommairement, quelles sont les conditions d'une sage économie politique; et je crois qu'aujourd'hui aucun économiste sérieux ne s'associe aux calomnies dont cette pauvre concurrence a été l'objet.

L'intervention de la force dans les relations entre les hommes, autrement que pour faire respecter la justice, nuit donc, selon l'économiste sensé, à l'accomplissement naturel des lois providentielles, dont l'économie politique cherche à établir le règne ici-bas. Le pouvoir, autant que l'industrie, autant que la charité, aurait à en souffrir.

Le pouvoir? Quand il se charge de tout, on le rend et il devient responsable de tout. Et n'est-ce pas ce que nous voyons chaque jour en France? Qui de nous n'a entendu mille fois cette phrase banale : Le gouvernement devrait bien empêcher ceci ; c'est le gouvernement qui devrait faire cela? Lieu commun déplorable qui provoque un sourire d'étonnement et d'orgueilleuse pitié chez tout citoyen anglais ou américain devant qui il est prononcé. Si nous avions tous le vrai sens de la liberté, ces mots seraient bannis de notre conversation ; nous serions moins exigeants pour le pouvoir et nous comprendrions que c'est à nous-mêmes que nous devons demander l'effort, l'initiative, la lutte contre l'obstacle.

L'industrie? Un écrivain d'un grand bon sens, M. de Cormenin, a dit spirituellement : « L'industrie des cordonniers tomberait bien « vite, fût-elle déclarée inviolable par le premier article de la con- « stitution, si le gouvernement s'avisait de chausser gratuitement [1] « tout le monde. » Cette vérité n'a pas besoin d'être démontrée.

Pour ce qui est de la charité, l'économie politique ne croit pas plus aux bienfaits de la charité légale qu'à ceux de l'industrie légale. La justice est du domaine de la loi ; la charité, — que l'économie politique appelle la sympathie, que nous appelons, nous, l'amour de Dieu et des hommes, la première et la plus indispensable des vertus, — est du domaine de la liberté. Toute immixtion la tue ; en voulant mettre sa force dans le pouvoir, on en tarit souvent la source chez les individus, et, pour employer la langue économique, je dirai : on contrarie ainsi, on déplace les intérêts ; on altère l'échange des services. C'est pourquoi la saine économie politique, très-sympathique aux associations de charité et de prévoyance, redoute pour elles l'intervention et la tutelle de l'État, non moins que ne les redoute le chrétien qui pratique la charité sans faire de théorie.

[1] Remarquez que cette expression *gratuitement*, employée ici dans l'acception exacte du langage ordinaire, est fausse au point de vue de la langue scientifique de l'économie politique. Car il est manifeste que le public, dans cette hypothèse, devant payer par l'impôt les fonctionnaires chargés de lui faire des souliers, ne recevrait pas *gratuitement* ses chaussures.

C'est, j'en ferai l'observation en passant, ce qui montre le vide de cette théorie, et de ces mots : l'instruction *gratuite*. En effet, tant que les professeurs ne donneront pas l'enseignement pour rien, le bon public abusé, mais imposé, payera leurs leçons au gouvernement, au lieu de les leur payer directement à eux-mêmes.

Il s'est passé à ce sujet, en Angleterre, un fait bien remarquable et qui prouve à quel point on comprend en ce pays les conditions de la liberté et les bienfaits de l'initiative privée. Voici ce qu'on lisait dans une feuille quotidienne, en 1850 :

« En Angleterre, la prévoyance individuelle n'a pas attendu l'im-
« pulsion du gouvernement pour organiser une assistance puissante
« et réciproque entre les deux classes laborieuses. Depuis long-
« temps, il s'est fondé, dans les principales villes de la Grande-Bre-
« tagne, des associations *libres*, s'administrant elles-mêmes... » (Ici est indiqué le but et la nature de ces associations.)

« Leur nombre total, pour les trois royaumes, s'élève à 33,223,
« qui ne comprennent pas moins de 3,052,000 individus. C'est la
« moitié de la population adulte de la Grande-Bretagne.

« Cette grande confédération des classes laborieuses, cette institu-
« tion de fraternité effective et pratique repose sur les bases les
« plus solides. Leur revenu est de 125 millions et leur capital accu-
« mulé atteint 280 millions.

« C'est dans ce fonds que puisent tous les besoins quand le travail
« diminue ou s'arrête. On s'est étonné quelquefois de voir l'Angle-
« terre résister au contre-coup des immenses et profondes perturba-
« tions qu'éprouve de temps en temps, et presque périodiquement,
« sa gigantesque industrie. L'explication de ce phénomène est en
« grande partie dans le fait que nous signalons.

« M. Roebuck voulait qu'à cause de la grandeur de la question, le
« gouvernement fît acte d'initiative et de tutelle, en prenant lui-
« même cette question en main. Le chancelier de l'Échiquier s'y est
« refusé.

« Là où les intérêts individuels suffisent à se gouverner eux-
« mêmes, le pouvoir, en Angleterre, juge inutile de faire intervenir
« son action. Il veille de haut à ce que tout se passe régulièrement;
« mais il laisse à chacun le mérite de ses efforts et le soin d'admi-
« nistrer sa propre chose, selon ses vues et ses convenances. C'est à
« cette indépendance des citoyens que l'Angleterre doit certaine-
« ment une partie de sa grandeur comme nation [1]. »

Quel exemple !

Rien ne pouvait mieux venir à l'appui des doctrines économiques que j'ai exposées, indiquant quelles sont, d'après l'école, la part du pouvoir et la part de la liberté, pour arriver à l'ordre général. C'est la pensée qu'un économiste distingué a exprimée dans cette belle page, par laquelle je terminerai ces considérations :

« Oh ! on a essayé de tant de choses ! quand est-ce donc qu'on

[1] Extrait de *la Presse*, du 22 juin 1850.

« essayera la plus simple de toutes : la liberté? La liberté de tous
« les actes qui ne blessent pas la justice ; la liberté de vivre, de se
« développer, de se perfectionner ; le libre exercice des facultés ; le
« libre échange des services. — Ne serait-ce pas un beau et solennel
« spectacle de voir le pouvoir s'adresser ainsi aux citoyens :

« Vous m'avez investi de la force publique. Je ne l'emploierai
« qu'aux choses dans lesquelles l'intervention de la force soit per-
« mise ; or, il n'en est qu'une seule, c'est la justice. Je forcerai cha-
« cun à rester dans la limite de ses droits. Que chacun de vous tra-
« vaille en liberté le jour et dorme en paix la nuit. Je prends à ma
« charge la sécurité des personnes et des propriétés : c'est ma
« mission, je la remplirai ; — *mais je n'en accepte pas d'autre.*
« Qu'il n'y ait donc plus de malentendu entre nous. Désormais vous
« ne me payerez que le tribut indispensable pour le maintien de
« l'ordre et la distribution de la justice. Mais aussi, sachez-le bien,
« désormais chacun de vous est responsable envers lui-même de sa
« propre existence et de son perfectionnement. Ne tournez plus sans
« cesse vos regards vers moi [1]. Ne me demandez pas de vous donner
« de la richesse, du travail, du crédit, de l'instruction, de la religion,
« de la moralité ; n'oubliez pas que le mobile en vertu duquel vous
« vous développez est en vous ; que, quant à moi, je n'agis jamais
« que par l'intermédiaire de la force ; que je n'ai rien, absolument
« rien, que je ne tienne de vous ; et que, par conséquent, je ne puis
« conférer le plus petit avantage aux uns qu'aux dépens des autres.
« Labourez donc vos champs, fabriquez et transportez leurs produits,
« faites le commerce, donnez-vous réciproquement du crédit, rendez
« et recevez librement des services, faites élever vos fils, trouvez-leur
« une carrière, cultivez les arts, perfectionnez votre intelligence,
« épurez vos sentiments, rapprochez-vous les uns des autres, formez
« des associations industrielles ou charitables, unissez vos efforts
« pour le bien individuel comme pour le bien général ; obéissez à
« vos tendances, accomplissez vos destinées selon vos facultés, vos
« vues, votre prévoyance. N'attendez de moi que deux choses : li-
« berté, sécurité, — et comprenez bien que vous ne pouvez, sans
« les perdre toutes deux, m'en demander une troisième. »

« Oui, j'en suis convaincu, le pouvoir qui proclamerait ce prin-
« cipe serait inattaquable. Comprend-on que les citoyens, d'ailleurs
« parfaitement libres, aspirent à renverser le pouvoir, alors que son
« action se borne à satisfaire le plus impérieux, le mieux senti de
« tous les besoins sociaux, le besoin de la justice [2] ? »

[1] F. Bastiat : *Harmonies économiques.*
[2] On ne pourra jamais assez répéter cet avis excellent.

Que nous sommes loin de cet ordre si désirable !

Et qu'on ne dise pas que ce n'est là qu'une belle utopie : regardez l'Angleterre, regardez les États-Unis. Pourquoi sentons-nous tous que ces pays sont ceux sur lesquels les révolutions violentes peuvent avoir le moins de prise ?

Ces lignes de M. Bastiat résument tout ce que j'avais à dire sur les principes fondamentaux de l'économie politique.

Je demande pardon à la plupart de mes lecteurs pour ces développements dans lesquels j'ai dû entrer, tout restreints, tout incomplets qu'ils soient, je le sens. Mais je ne pouvais leur donner une extension plus grande. Ils ne sont, je le sais bien, que des notions tout à fait élémentaires pour tous ceux qui se sont occupés le moins du monde des études économiques ; toutefois, ils pourront n'être pas entièrement inutiles à quelques-uns de mes lecteurs, et ils étaient indispensables pour bien faire comprendre ma pensée.

III

La saine économie politique, celle qui s'écarte des théories *socialistes*, crie donc, par toutes ses voix : Liberté ! liberté !

Et il ne s'agit pas seulement ici de la liberté industrielle : il s'agit, avant tout, de la liberté civile, politique, administrative.

Or, la cause de cette liberté est-elle gagnée ? On ne peut guère se dissimuler, au contraire, que, depuis un certain nombre d'années, elle a notablement reculé en France.

J'ai dit que la jeune génération chrétienne qui a précédé celle d'aujourd'hui a eu le tort, combattant pour la conquête de la liberté politique et civile, de négliger les études d'économie sociale ; de telle sorte qu'elle ne s'est pas trouvée prête lorsque l'heure de discuter et d'appliquer ces doctrines a sonné. Il ne faut pas qu'une faute pareille soit renouvelée en sens contraire ; il ne faut pas que nos jeunes chrétiens, absorbés par les travaux d'économie politique ou sociale, désertent la grande cause de la liberté politique et les nobles devoirs qu'elle impose. Car, par là, leurs études, leurs aspirations seraient frappées d'une stérilité absolue, et, en travaillant au triomphe des doctrines économiques, s'ils ne leur avaient pas préparé le terrain nécessaire par les luttes viriles en faveur de la liberté, ils n'auraient fait, — qu'on me permette de me servir ici de l'expression la plus triviale du monde, mais qui rend bien ma pensée, — que *mettre la charrue avant les bœufs*.

Dès que, par plusieurs essais timides encore, le pouvoir lui-même

a voulu tenter l'application de certaines doctrines économiques, voyez comme il a dû faire en même temps quelques pas hésitants dans la voie de la liberté. C'est de là qu'est née la nouvelle loi sur les coalitions, partie sans doute d'un excellent principe, mais qui est assise sur un terrain bien mouvant, bien incertain, bien peu éprouvé, et qui, dans cette situation, vient se heurter à tant d'écueils, comme l'ébauche de libre échange que l'on nous a donnée.

Ainsi, j'aime du moins à le croire, la nécessité de la liberté est intérieurement sentie, admise comme une loi de l'avenir, dans les régions intimes du pouvoir; et cependant, les exigences administratives, les formalités de l'autorisation, la crainte, souvent trop justifiée, d'un refus, la lenteur, quelquefois calculée, d'une permission, paralysent incessamment les efforts de l'initiative collective ou individuelle.

Pour donner, pour souscrire, nécessité d'une autorisation administrative — nous en savons quelque chose par les vicissitudes de l'œuvre du *Denier de Saint-Pierre ;* — pour parler, pour écrire, que d'entraves; pour enseigner, que de formalités! La liste serait longue des droits regardés comme droits naturels par le philosophe et par l'économiste, et qui sont soumis encore au bon vouloir administratif, sous peine de voir leur mise en pratique constituer un délit.

Mais passons à un autre besoin : celui de l'association.

Nul n'ignore qu'un des moyens les plus efficaces, les plus puissants de l'économie politique, c'est l'association. Sans l'association, elle est en quelque sorte frappée dans son principe même. Aujourd'hui, pour tout et partout, c'est vers ce but que se dirige la tendance générale, comme le prouvent les compagnies industrielles, les associations ouvrières, les sociétés coopératives — cette admirable conception dans le sens de l'union des forces — et tant d'autres efforts collectifs commencés ou essayés. Dans toutes les branches de la pensée et de l'activité humaines, dans le travail, dans l'art, dans la charité, dans le commerce, une aspiration se produit, un besoin se manifeste : l'association.

Quelle place notre système administratif fait-il à cette tendance si noble, si pure, si féconde; à ce besoin si légitime et si universel?

La liberté d'association est peut-être aujourd'hui la moins avancée de toutes et la plus soumise aux entraves, aux formalités, aux autorisations et surtout aux non-autorisations.

Vingt et une personnes ne peuvent se rassembler périodiquement sans une permission de la police. Dans la commune, pour commencer par le premier échelon, aucune délibération ne saurait avoir d'effet, si elle n'a été revêtue du visa administratif; et comment espérer le

moindre mouvement d'expansion sans que la commune en soit, en quelque sorte, l'initiateur? La plus simple société d'agriculture ne peut se fonder, se réunir, se faire un règlement, le réformer même, si l'autorité préfectorale n'intervient; nous avons vu refuser le droit de s'assembler à un certain nombre de viticulteurs désireux de discuter entre eux, dans un modeste congrès, les moyens d'améliorer leur importante industrie; le gouvernement tente quelques essais de sociétés coopératives, mais la formation de sociétés coopératives libres est entourée de formalités de toutes natures; le pouvoir tient à nommer les présidents des associations de prévoyance, des sociétés de secours mutuels, etc. J'en passe : car je rencontrerais ces entraves à chaque lieu de réunion, à chaque essai d'association.

Celui qui préside aujourd'hui aux destinées de la France écrivait cependant, le 4 octobre 1843, dans le *Progrès du Pas-de-Calais*, ces mots énergiques :

« On voit en France toutes les copies bâtardes des constitutions « étrangères, toutes, excepté celles qui tendraient à naturaliser chez « nous les grandes et belles garanties de la liberté. Ne devons-nous « pas, en effet, rougir, nous, peuple libre, ou qui du moins nous « croyons tel, puisque nous avons fait plusieurs révolutions pour « le devenir; ne devons-nous pas rougir, disons-nous, en songeant « que même l'Irlande, la malheureuse Irlande, jouit, sous certains « rapports, d'une plus grande liberté que la France? Ici, par exem- « ple, vingt personnes ne peuvent se réunir sans l'autorisation de « la police; tandis que, dans la patrie d'O'Connel, des milliers « d'hommes se rassemblent, discutent leurs intérêts, menacent les « fondements de l'empire britannique, sans qu'un ministre ose vio- « ler la loi qui protége, en Angleterre, le droit d'association [1]. »

Belles paroles! que confirment bien les circonstances admirables qui ont accompagné les derniers *meetings* réformistes à Londres. Vous l'avez entendu : nous devrions *rougir*, et pourtant, depuis que ces lignes ont été publiées, rien n'a été fait en France en faveur de la liberté d'association. Que dis-je? nous avons immensément reculé au lieu d'avancer. Le pouvoir n'a-t-il pas cru voir un péril dans l'indépendance d'une humble société de charité, dont l'article fondamental était de ne toucher par aucun côté, par aucun point, à la politique? Ce qui est regardé comme complétement inoffensif en Angleterre, en Espagne, en Prusse, en Autriche, en Bavière, dans l'Allemagne toute entière, en Italie, en Suisse, en Belgique, en Hollande, en Grèce, en Turquie, aux États-Unis, au Mexique, dans les républiques ou dans les monarchies du nouveau monde; cela a paru

[1] *Œuvres de Napoléon III*, t. II, p. 63.

à l'administration devoir créer, en France, un véritable danger.

On admire, en vérité, la candeur et la quiétude de tant de braves gens qui vont souvent répétant : « Mais je ne me sens pas gêné! » Non sans doute, pour parader dans un *sport*, pour jouer au *whist* ou pour faire des visites. Encore êtes-vous bien sûrs que la distribution de vos cartes lithographiées chez vos amis et connaissances ne pourrait pas, à un jour donné, constituer le délit de colportage d'imprimés sans autorisation? Est-ce que la diffusion des bulletins électoraux n'a pas été, par ampliation, classée dans cette catégorie?

Ce n'est guère, on en conviendra, sur un tel terrain que l'on peut espérer de fonder réellement l'édifice rêvé par la saine économie politique et dont j'ai essayé d'esquisser les contours. Cette indépendance des individus, des sociétés, des associations, qui effraye encore quelques gouvernants timides et arriérés, est indispensable au développement naturel des institutions sérieuses d'économie politique, non moins qu'au libre jeu des tendances, des aspirations, des efforts de tous et de chacun.

Je sais bien que des paroles adressées aux exposants français revenant de Londres, ont fait tressaillir les cœurs et les intelligences en conviant tous les citoyens au sentiment de l'énergie personnelle, à l'effort spontané, à l'esprit d'initiative chez les agrégations comme chez les individus. Nobles encouragements, admirables conseils qu'il faut écouter, qu'il serait beau de suivre, et qui pourront sans doute être mis en pratique dans un avenir rapproché!

Malheureusement, ce qu'on appelle la nécessité politique ou administrative est encore là qui arrête l'essor, annule les efforts, comprime les bonnes volontés. Et nous ressemblons à cet insecte ailé que l'enfant semble lancer dans l'air, dans l'espace et dans la liberté, et qui, lorsqu'il déploie ses ailes pour jouir de tous ces biens désirés et s'envoler vers l'horizon ouvert, sent, hélas! le fil dominateur, par lequel ses membres sont liés, le ramener à terre et à la captivité.

Il est vrai aussi qu'un homme d'État du second empire a célébré un jour publiquement les bienfaits de la liberté telle qu'il l'avait vue fonctionner en Angleterre; il a glorifié tout ce qu'elle produit, dans ce pays, de grand et d'élevé pour la dignité du citoyen; d'utile, de fécond, de pratique pour l'action et pour la pensée.

Mais ces beaux résultats nous étaient présentés comme ces fruits savoureux qu'on montre à des malades ou à des convalescents et auxquels il ne leur sera, dit-on, permis de goûter que lorsque le retour à la santé sera complet et définitif. Quelle est donc notre maladie? Eh! mon Dieu! la grande maladie que je vois en ce pays est précisément l'absence de la liberté; défaut qui y produit la défiance, l'amertume, la haine même parfois et trop souvent entre les diverses

catégories de citoyens, le manque de vigueur dans les caractères; tristes infirmités de l'humanité, quand elle est détournée par la contrainte de ses voies et de ses tendances naturelles et légitimes.

Il ne faut pas oublier, du reste, que le même orateur, revenant plus tard sur ses appréciations antérieures, a dit qu'une nation qui possède le suffrage universel est suffisamment libre, et que le suffrage universel est la plus grande somme de liberté possible. Étrange erreur! qui consiste à confondre le fruit avec l'écorce! Le suffrage universel, droit fort précieux, n'est pas la liberté elle-même, il n'en est que l'enveloppe. Le suffrage universel est à la liberté justement ce que le contenant est au contenu. Celui dont le cellier serait garni de tonneaux vides aurait sans doute dans sa cave un mobilier d'une certaine importance, mais il n'aurait pas de quoi étancher sa soif.

Nous resterons donc convaincus que la liberté, sous toutes ses formes, est nécessaire pour que les efforts des citoyens acquièrent leur véritable valeur. Afin que leurs œuvres soient complétement utiles, il faut arriver à l'initiative indépendante des collections et des individus, à la liberté civile de l'Angleterre, à ce *self government*, qui est la condition de la vie pour l'industrie, pour l'association, pour le travail, pour la pensée, pour l'importance des services mutuels.

Plein de soumission envers le récent sénatus-consulte, je me renferme respectueusement dans les limites qu'il nous a tracées. Aucune des libertés, dont j'appelle ici l'avénement avec ardeur, n'est contraire à la constitution de la France, n'est interdite par elle. Je suis même assuré que cette constitution puiserait dans la liberté un nouvel élément de force et de durée, et j'ai la confiance que le jour n'est pas éloigné où cette vérité sera comprise par le pouvoir, comme par les citoyens, et où une extension des frontières de la liberté sera regardée par tous comme bien préférable à une extension des frontières territoriales.

Oui, l'exercice libre et naturel de tous ces droits nous paraît être aujourd'hui gardé et enserré par un quadrilatère plus puissant, plus fortifié encore que celui de la Vénétie; mais nous en verrons un jour les barrières et les fortifications s'abaisser et disparaître d'une manière aussi inopinée que l'ont fait celles de Vérone et de Mantoue, pourvu que nous revendiquions sans cesse avec courage ce que nous regardons comme la condition indispensable de notre activité et de notre dignité.

Or sus donc, jeunes chrétiens! vous qui creusez et travaillez les questions complexes de l'économie politique et sociale dans un vrai sentiment de dévouement à l'avenir de notre pays et de la société

née de l'Évangile de notre Dieu, continuez vos nobles études; mais élevez vos cœurs et vos âmes, affermissez vos caractères. N'oubliez pas que l'article premier du catéchisme de la science à laquelle vous consacrez vos heures et vos méditations doit être la liberté civile, politique et administrative. Et, afin de la conquérir, ne désertez pas l'arène politique. Il ne suffit pas de croire à la liberté, il faut agir pour elle.

La foi qui n'agit point, est-ce une foi sincère?

Soyez virils comme vos aînés! s'ils ont commis une faute en négligeant l'examen du problème qui vous occupe, n'en commettez pas une plus grande en vous laissant tellement absorber par lui, qu'il ne vous reste, en quelque sorte, plus de temps et plus de force pour l'exercice des grands devoirs du citoyen et pour l'indépendante revendication de ses droits.

Ce fut un beau jour que celui où les accusés Lacordaire et Montalembert vinrent défendre, sur les bancs de la cour des pairs, le droit naturel d'enseigner. Ces épreuves-là sont les grandes conquêtes, les grandes victoires de la liberté.

Dévouez-vous donc à elle! car, j'en suis certain, vous êtes tous convaincus, comme moi, que, s'il y a un autre édifice dont, ce que Dieu veuille! la liberté doit être le *couronnement*, l'édifice de l'économie politique et sociale doit avoir nécessairement la liberté pour *base*.

ANTONIN D'INDY.

LES VACHES

I

Le ciel est bleu, l'air frais, léger et diaphane.
Entendez rire au loin la folle caravane !
Le plateau verdoyant doré par le soleil
S'égaye aux cris joyeux d'un groupe au front vermeil.
Sans donner un regard aux horizons superbes,
Ils marchent, à grand bruit, parmi les hautes herbes ;
Dans la bruyère en fleurs ils trébuchent gaîment.
La ronce et les genêts plus serrés, par moment,
Prennent dans leurs réseaux les petits de la bande,
Tandis qu'un son connu là-bas nous affriande.
C'est, derrière le *puech* [1] qu'il faut franchir encor,
Où le gazon jauni scintille en touffes d'or,
C'est le parc où, sonnant le goûter, vive et claire,
La cloche tinte au cou des vaches qu'on va traire.

Tant pis pour qui s'égare ou demeure en retard !
L'espoir du bon lait chaud ramène le traînard ;

[1] *Puech*, mot celtique resté usuel en Auvergne pour désigner une montagne, une hauteur de forme conique. De là, le mot de *Puy* : le *Puy*-de-Dôme, le *Puy*-en-Velay.

La troupe se rassemble et, d'un pas plus alerte,
Abrége le circuit de la colline verte.
Ma voix qui les pressait, et qu'on n'écoutait pas,
Doit, ici, les calmer et ralentir leurs pas :
Il faut que la sueur sèche un peu sous ces blouses.
On va plus sagement sur de fines pelouses;
Et, s'arrêtant aux fleurs qui croissent par milliers,
On se dit leurs vertus et leurs noms familiers.

La flore des hauts lieux dans sa splendeur s'étale :
Sur l'humble serpolet rougit la digitale;
Le genièvre a semé ses grains noirs sur le thym;
Chacun, pour son herbier, fait, là, quelque butin.
Voici, — sous ses fleurs d'or, — longue tige penchée,
La grande gentiane en juillet desséchée.
Passons, et sans goûter à ce flot froid et noir,
Sous le toit du châlet, au bord de l'abreuvoir;
Nous verrons, au retour, sous son bouquet de hêtres,
Ce réduit abondant et ses trésors champêtres :
La cave où, pour l'hiver, jaunit, comme un fruit mûr,
Le fromage encor frais rangé contre le mur.
Évitons, mes enfants, cette place plus basse
Où, dans un sol mouvant, l'eau se cache et s'amasse;
Suivons l'étroit sentier loin des joncs. Voyez-vous
Poindre ce brin d'azur dans l'herbe, à vos genoux?
C'est la petite fleur pour qui j'ai fait des lieues.
Qu'en voilà, tout à coup, de gentianes bleues!
Cueillons vite et marchons, mes amis, s'il vous plaît,
Dans sa douce chaleur savourer ce bon lait.

Voici, voici le parc! Cent belles vaches brunes
Éparses au soleil sur le pré vert; les unes
S'étendent pour dormir; d'autres, le nez au vent,
Debout, l'œil grand ouvert, ruminent en rêvant.
Du côté du soleil un mur de hautes claies
Abrite sous l'osier le pâtre aux larges braies;

Assis sur l'escabeau qui pendait à ses flancs,
Il presse entre ses doigts les pis fauves ou blancs.
Les veaux, la tête basse et clos à part des mères,
Attendent ; le vacher entr'ouvre les barrières ;
Chacun, libre à son tour, saisit avidement
L'ample sein qui pour lui se gonfle en un moment.
A peine il a goûté la mamelle remplie,
Qu'aux cuisses de la vache un nœud adroit le lie.
Le maître est là, tout prêt, usant d'un droit cruel ;
Il détourne la mère avec un peu de sel ;
Bientôt le vase est plein et l'écume déborde ;
Le veau reprend sa place, affranchi de sa corde,
Et dans la tonne immense on court vider le seau ;
Et, — trois ainsi faisant, — le lait coule en ruisseau.
Tout à l'heure, il faudra deux de ces fils des Gaules,
Une barre de frêne et leurs fortes épaules
Pour porter au *buron*, où l'attend le pressoir,
Cette cuve de lait qui se comble en un soir.

Mais voici les enfants ! et la bande altérée
Vole avec de grands cris à la douce curée.
Dans le groupe joyeux le pâtre est prisonnier ;
On tire avec ardeur les tasses du panier ;
Autour du seau fumant on se presse, on se pousse ;
Plus d'un visage en sort tout barbouillé de mousse,
Et la première soif s'étant calmée, enfin,
On vide la sacoche et l'on songe à la faim.
On plonge de nouveau l'écuelle dans les *gerles*,
Et sur ces doigts brunis roulent de blanches perles.
Assis en rond, couchés sur l'herbe et les habits,
Dans la crème écumeuse ils trempent leur pain bis.
Qu'ils sont vifs et bruyants, qu'ils sont heureux de vivre !
Il semble que ce lait, ce lait pur les enivre.
Et moi, dans leur nectar, je plonge avec gaîté,
Mon menton grisonnant par l'écume argenté.

Puis pour tirer profit de l'heure, hélas! trop brève,
Je les laisse à leurs jeux et je vais à mon rêve.

Contre un hêtre battu des vents de toute part,
Sur le tertre isolé je m'assieds à l'écart;
Et l'immense horizon des montagnes Arvernes
Déroule autour de moi ses plans larges et ternes.
Au nord l'âpre Cantal dont les flancs assombris
Sous le plus chaud soleil restent mornes et gris;
Un peu de neige encore, au bout des cimes pâles,
S'éclaire aux feux du soir du rose des opales;
Des lambeaux de forêts, en sinueux replis,
Roulent aux pieds des monts dans l'ombre ensevelis.
Des collines d'azur, des bois, de longues plaines
Ondulent au midi comme des mers lointaines.
Dans l'herbe, à quelques pas, chevreaux à l'abreuvoir,
Mes bruyants compagnons s'agitent sans me voir,
Heureux de folâtrer seuls, sans trêve et sans guide.
Plus bas, rumine et dort le grand troupeau placide.
A peine, d'un son bref, la clochette, à leurs cous,
Depuis que j'y prends garde a tinté quelques coups;
Tant le repos est fort des vaches maternelles
Tandis que nous puisons à leurs saintes mamelles!
Mais le soleil s'abaisse; un reflet incertain
Dore et rougit leur peau de bronze florentin;
Je les vois dans la pourpre et le calme des reines.
Ce calme, au loin, s'étend sur les cimes sereines,
Et l'auguste nature, en paix de tout côté,
Travaille avec douceur à sa fécondité.

Alors, devant mon Dieu, je m'incline et j'adore;
Cette paix s'insinue en moi par chaque pore,
Et mon cœur, aspirant ce souffle des déserts,
Palpite à l'unisson du tranquille univers.
Rien n'en trahit l'ardeur et la secrète flamme;
Et le même travail s'accomplit dans mon âme

Qui des sucs de la terre et des rayons du ciel
Dans la vache et la fleur fait le lait et le miel;
Je bois à ces torrents de vie universelle,
Et, sous les doigts de Dieu, mon poëme ruisselle.

II

Sublimes réservoirs de toute pureté,
Sommets par où le ciel communique à la terre,
Où la fraîcheur survit aux flammes de l'été,
Où, dans toutes ses soifs, l'homme se désaltère!

La neige sur vos fronts dort ses chastes sommeils;
Là, filtrent l'humble source et le superbe fleuve;
Vos flancs versent le lait au troupeau qui m'abreuve;
Le vin fume à vos pieds sur les coteaux vermeils.

J'ai salué jadis vos forêts protectrices,
Vos chênes éloquents instruits de l'avenir :
Voici mes fils! je viens avec eux pour bénir
Vos prés, l'herbe féconde et nos saintes nourrices.

Et vous! goûtez ce sel et ces fleurs dans nos mains,
Vaches, à vos bergers douces comme des mères!
O vous qui, sans combat versâtes les premières
L'aliment pacifique aux farouches humains.

J'aime à vous voir ainsi rêver, fortes et lentes;
Tandis que s'accomplit dans la nuit de vos flancs
Le mystère sacré qui de ces vertes plantes
Distillera pour nous ces flots tièdes et blancs.

Dans un puissant repos, vous êtes là, couchées;
Comme ces larges monts au musculeux poitrail,

Durant qu'ils font germer dans leur profond travail
Les herbes, les métaux et les sources cachées.

Des flammes du couchant vos fronts luisent comme eux ;
Et, tandis que rougit à vos pieds la bruyère,
Qu'une fine vapeur court sur vos reins fumeux,
Vous, aussi, semblez boire à longs traits la lumière.

Respirez-vous, de plus, un vague esprit dans l'air?
Entendez-vous des voix qu'ignore la montagne?
Voyez-vous des lueurs qu'un désir accompagne
Dans la nuit de vos sens passer comme un éclair?

Vous sentez-vous, ainsi, plus proches sœurs des hommes?
A ces vieux nourrissons gardez-vous quelqu'amour?
Rêvez-vous, comme nous, orgueilleux que nous sommes,
D'un rang plus haut dans l'être et d'un meilleur séjour?

Depuis ces milliers d'ans que le fils de la femme
Boit à votre mamelle et dort à vos côtés,
N'avez-vous pas reçu, nourrices des cités,
Pour prix de votre lait quelque part de notre âme?

Où manquent les taureaux manquent le pur froment ;
Où tarit votre lait les nations tarissent...
Qu'à ces doux serviteurs le maître soit clément,
Qu'à la voix du berger les troupeaux obéissent.

Votre race à la nôtre a frayé son chemin.
Habitant nos maisons, nos tentes, nos cavernes,
Du vieil Himalaya jusqu'à ces monts Arvernes,
Vous avez, pas à pas, guidé le genre humain.

Autour de ces volcans qui s'éteignent à peine,
Les vaches et le pâtre ont dormi dès ce jour ;

Et, s'ouvrant tout entière aux œuvres du labour,
La sainte Gaule a vu grandir la race humaine.

Mais l'homme et le troupeau restent plus vigoureux
Nourris sur l'âpre sol de ces monts basaltiques;
Tout vient s'y rajeunir, et des enfants nombreux
Portent au loin le sang des vieux taureaux celtiques.

Et vous, sur ces hauts lieux, vous campez jour et nuit,
Mères! et vous gardez ce sang pur de mélange;
Et sous vos fronts pensifs un rêve se poursuit,
Rêve obscur commencé près des sources du Gange.

Nos hivers ont, en vain, neigé sur vos flancs roux;
Fécondes à jamais, calmes, intarissables,
A l'ombre du palmier, du cèdre ou de l'érable,
Vous livrez aux humains votre lait, sans courroux.

Dociles à l'enfant comme au bouvier rigide,
Sans offenser sa main vous y mangez le sel;
Mieux qu'un long frêne armé de l'aiguillon cruel,
Vers le champ du labour son frêle osier vous guide.

Car l'homme ingrat et dur à vos fronts résignés
Impose un joug barbare et de lourdes misères;
Vous aussi vous creusez votre sillon, ô mères!
Près des bœufs haletants et de sueur baignés.

Vous que l'antique Asie entourait de son culte,
Qui dormiez au désert près de ces doux penseurs,
Ces brahmes pleins d'amour qui préservaient d'insulte
Tout arbre comme un frère et vous comme des sœurs.

Vous fûtes des vieux rois l'orgueil et l'opulence;
Nous vivons tous encor de vos bienfaits obscurs,

Des trésors de vos flancs répandus en silence ;
Le sage honore en vous la source des biens purs.

Tandis que notre sang se corrompt dans les villes,
Que nous changeons de soifs, d'ivresse et de douleurs,
Votre lait et ce miel issus des mêmes fleurs
Ont gardé leurs vertus sur ces gazons tranquilles.

Telle apparaît ton œuvre, ô Nature, en tout lieu !
Dans mon cœur altéré des choses éternelles,
La paix et la douceur coulent de tes mamelles,
Et, par de frais sentiers, tu me conduis vers Dieu.

Vers lui dont j'entrevois partout la Providence,
Vers lui qu'à travers tout j'adore en ces déserts...
Et j'entoure, en son nom, de l'encens de mes vers
La vache aux larges flancs, mère de l'abondance.

Égayé du son clair de ce cuivre argentin,
Baigné des feux vermeils du couchant qui s'allume,
La saine odeur du lait, de la sauge et du thym,
A ma lèvre irritée ôte son amertume.

Autour de ces troupeaux calmes comme ces bois,
Mon âme se repose et j'y respire à l'aise ;
Et, tandis que mon sang s'enrichit et s'apaise,
L'infini de mon cœur déborde avec ma voix.

Et j'oublie, un moment, l'heure sombre où nous sommes ;
Et, peut-être, au milieu de ces fraîches senteurs,
Ma pensée, à longs flots, coule de ces hauteurs
Plus pure devant Dieu, plus douce pour les hommes.

VICTOR DE LAPRADE.

LECTURES

ET

CONFÉRENCES PUBLIQUES

DANS L'ANTIQUITÉ

I

Nil sub sole novum, il n'y a rien d'absolument nouveau sous le soleil. A part les sciences et leurs applications, notre âge diffère beaucoup moins que nous ne le pensons des âges qui nous ont précédés. Nous nous croyons de purs Français du dix-neuvième siècle : en y regardant d'un peu plus près, nous pourrons nous trouver des traits nombreux de ressemblance avec les contemporains de Pline et de Plutarque.

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains ?

s'écriait, dans un accès de spirituelle mauvaise humeur, l'auteur de la *Gastronomie*. Je crains bien que nous ne soyons condamnés, pour longtemps encore, à rester les imitateurs de ces Latins et de ces Athéniens, dont nous aimons assez à médire, tout en les copiant. Nous leur faisons beaucoup d'emprunts, sans le savoir toujours, il est vrai ; mais qu'importe ? Que de choses, sans parler de ce jeu qui a fait l'amusement de notre enfance, peuvent être dites renouvelées des Grecs ! Nos modes, nos coutumes, nos plaisirs même, ne nous appartiennent pas par droit d'invention : nous en avons hérité. Ce que nous prenons quelquefois pour du neuf n'est que du vieux rajeuni.

S'il est une nouveauté, pour le gros du public qui ne se pique pas

d'érudition, ce sont ces lectures, ces conférences, auxquelles la foule est conviée maintenant chaque hiver. Tentées d'abord à Paris avec succès, par l'initiative de quelques simples particuliers, elles ont ensuite, grâces à la faveur et au concours au moins officieux de l'administration supérieure, gagné la province ; je dirais presque qu'elles l'ont envahie, si ce mot n'avait une signification irrévérencieuse, qui est assurément fort loin de ma pensée. De modestes bourgades ont eu leurs cours aussi bien que les plus grandes villes. Si l'on songe que, dès la seconde année, il s'est ainsi élevé, sur les divers points de la France, près de mille chaires, on sera étonné du rapide développement qu'ont pris ces conférences. Il est curieux de parcourir la liste de ceux qui ont pu monter dans ces chaires[1] : les uns habitués déjà, par leur profession, à communiquer leurs idées à un auditoire; les autres s'essayant pour la première fois à porter publiquement la parole. Dans les rangs de ces volontaires de l'enseignement, et sans compter les professeurs tout naturellement appelés à y prendre leur place, l'avocat coudoie le médecin ; le prêtre catholique se trouve parfois à côté du ministre protestant ; l'officier marche avec l'homme de lettres ; que sais-je encore. Des femmes même ont voulu prendre leur part de ces exercices virils, et prouver qu'il peut se rencontrer dans leur sexe tout autant de vaillance que dans le nôtre.

C'est là, j'en conviens, un spectacle auquel nos yeux n'étaient pas accoutumés. Aussi ne manque-t-il pas de gens pour crier à la singularité. Mais il suffit de lire quelques pages des auteurs anciens pour reconnaître que ce qui nous étonne aujourd'hui comme une chose sans précédent, était, aux premiers siècles de l'ère chrétienne, passé dans les habitudes publiques. Je me propose de rechercher ce qu'ont été ces lectures et ces conférences dans l'antiquité ; et qui sait? pour ceux qui aiment à rapprocher deux époques, cette étude offrira peut-être, je n'ose dire quelque utilité, mais au moins un peu d'intérêt.

II

De nos jours, grâce à l'imprimerie qui multiplie la pensée et la répand aux quatre vents, l'écrivain peut, sans sortir de son cabinet, entrer en communication avec le public. Mais quand tous les exemplaires d'un ouvrage devaient être, comme chez les anciens, pénible-

[1] Elles ont été, encore récemment, fermées pour le prince Albert de Broglie, MM. Saint-Marc Girardin, Cochin, Laboulaye et Jules Simon. Il nous est difficile, en constatant cet ostracisme, de ne pas le déplorer pour l'éclat des Lettres françaises. (*Note de la Rédaction.*)

ment copiés à la main, que de soins, que de fatigues, que de dépenses, pour n'arriver qu'à une publicité bien incomplète! Aussi comprenons-nous sans peine qu'un historien, comme Hérodote, pour arriver à faire connaître son livre, vienne le lire devant le peuple assemblé aux jeux Olympiques, et que le peuple se prête à l'écouter plusieurs jours de suite. Par là ils entraient plus vite en jouissance, l'un de sa gloire, l'autre d'un chef-d'œuvre. Plus tard Prodicus, le sophiste de Céos, allant de ville en ville, récitait son allégorie d'Hercule entre la Vertu et la Volupté, et la gravait ainsi dans la mémoire de tous les Grecs.

Nous pourrions citer encore d'autres exemples ; mais ce ne sont toujours là que des exceptions pour les temps antérieurs à notre ère. Ce ne fut même pas en Grèce, mais à Rome, que s'établit tout d'abord l'usage fréquent des lectures publiques. Sous le règne d'Auguste, alors que l'éloquence venait d'être, comme on le disait, pacifiée (un de ces esprits chagrins qui regrettaient les libertés des anciens jours aurait dit : comprimée), Asinius Pollion, de républicain devenu courtisan du prince, mais resté fidèle au culte des lettres, imagina, pour remplacer les luttes oratoires désormais absentes du sénat et du forum, d'ouvrir une école de déclamation, et d'instituer des séances où les écrivains viendraient lire leurs œuvres [1]. C'était dresser un théâtre pour les beaux-esprits impatients de se produire : l'idée d'Asinius Pollion ne pouvait manquer d'être accueillie avec succès. Auguste, d'accord cette fois avec le vœu général, favorisa de tout son pouvoir cette innovation : non-seulement il vint s'asseoir parmi les auditeurs, ne témoignant jamais ni ennui ni fatigue ; mais il prit lui-même une part active à ces représentations littéraires : il lut, ou fit lire par Tibère, divers ouvrages de sa composition [2].

Qu'Auguste ait eu réellement du goût pour ces exercices de l'esprit, je le crois sans peine ; mais il entrait aussi dans les calculs de sa politique d'encourager cette inoffensive littérature, et de recommander tout ce qui pouvait détourner des affaires de l'État l'attention trop importune des Romains. A-t-il le temps, en effet, de se mêler de la chose publique, celui qui est tout occupé du soin de polir une phrase poétique ou d'arrondir une période oratoire? La chaire remplaçait avantageusement la tribune. Avec le pain et les jeux du cirque, on contenait la multitude grossière ; aux classes plus éclairées, on offrait des distractions, des divertissements d'un genre plus noble : mais au fond c'était toujours la même pensée qui dirigeait la conduite d'Auguste. Les lectures secondaient si bien ses desseins qu'au besoin

[1] Sénèque le Rhéteur, *Controv.* v. *Proœm.*
[2] Suétone, *Auguste*, 85, 89.

il les eût peut-être inventées : il n'eut qu'à les soutenir ; et ce qui semblait devoir n'être qu'une mode passagère s'éleva presque à la hauteur d'une institution impériale, et en eut la durée. Les successeurs de ce prince, même les plus soupçonneux et les plus défiants, se gardèrent bien de troubler des fêtes qui leur rendaient de si utiles services. Les moins favorablement disposés se bornèrent à priver ces réunions de leur présence; mais d'autres tinrent à honneur d'être comptés parmi les auditeurs les plus assidus. Néron surtout, l'empereur artiste et métromane, parut, avec une naïve bonne foi, regarder ces exercices comme une des gloires de son règne.

Tous ceux qui se croyaient du talent (et de tout temps il a été facile, dans le monde des lettres, de se faire à cet égard quelque illusion), s'empressaient, par cette exhibition publique du fruit de leurs veilles, d'établir ou de confirmer leur renommée. Presque tous les auteurs donnent rendez-vous à la foule : Lucain récite sa *Pharsale;* Silius Italicus, sa *Guerre Punique;* Stace, sa *Thébaïde*, son *Achilleïde* et ses *Silves;* Pline, son *Panégirique de Trajan* [1]. Je ne parle ici que d'écrivains dont les ouvrages nous sont restés; mais combien d'autres ont voulu également charmer les veilles des Romains! Bien longue serait la liste des lecteurs dont les noms, à défaut des œuvres, sont venus jusqu'à nous. Pline, rien que parmi ses seuls amis, nous en fait connaître un grand nombre. Les princes mêmes se mettent de la partie, car l'exemple d'Auguste est contagieux : Claude, Néron [2], se plaisent à étaler ainsi leur savoir. Domitien récite des vers qu'il n'a sans doute pas composés lui-même ; mais qu'importe? Il est bien aise de se donner des airs de poëte, et de poëte applaudi, veuillez le croire. Néron, du moins, quand il sollicite les applaudissements, ne songe pas à se parer des mérites d'autrui. Il n'est si méchant versificateur qui ne cherche un auditoire. C'est une fureur d'écrire et de lire. Horace se moque de cette manie, mais comme savait se moquer Horace, c'est-à-dire doucement et avec grâce. Juvénal, plus amer et emporté, s'indigne : « Eh quoi! dit-il, toujours écouter les vers des « autres! N'aurai-je jamais ma revanche, après avoir tant de fois « subi la *Théséïde* de l'enroué Codrus? Ils m'auront donc récité im- « punément l'un ses comédies, l'autre ses élégies! je leur pardonne- « rais de m'avoir ennuyé des journées entières avec cet interminable « Télèphe, avec cet Oreste qui remplit le volume, les marges, les « revers des feuilles, et qui n'est point encore achevé [3]! »

Sa revanche, il la prit, en effet, car après avoir longtemps gardé ses satires sous clef, l'envie lui vint, sous Adrien, de faire comme

[1] Suétone, *Lucain*. — Pline le Jeune, *Lettr.*, III, 7, 18. Juvénal, VII, 79.
[2] Suétone, *Claude*, 41 ; *Néron*, 10.
[3] Juvénal, I, 1.

ceux dont il s'était moqué. Il n'ennuya pas, il est vrai ; mais ce fut pis encore, au moins pour lui. Quelques passages, vivement applaudis par le public, et fâcheusement interprétés par les courtisans, parurent renfermer de malignes allusions à l'un des favoris de l'empereur ; et l'empereur, sous prétexte de confier au poëte déjà octogénaire un commandement militaire, envoya le satirique finir ses jours dans un honorable exil, aux extrémités de l'Égypte [1].

Il y avait beaucoup de variété dans les sujets de lectures. Tantôt c'étaient des poëmes sérieux et de longue haleine, comme ceux que nous avons nommés ; tantôt des comédies ; plus souvent de petits vers, légers et badins, ou tendres et doux, selon l'humeur du poëte [2]. Parfois même, mais c'était l'exception, il pouvait arriver qu'une voix éloquente, dédaignant les fadeurs vulgaires, réveillât dans les esprits, par des accents plus généreux, des sentiments vraiment romains : témoin le jour où, sous Auguste, Cornelius Severus vint, dans des vers magnifiques qui nous ont été conservés, déplorer la mort de Cicéron et maudire son assassin [3].

Notons, comme une particularité, qu'un lecteur doué d'une belle voix se contentait quelquefois de lire des passages d'un ancien poëte, d'Ennius, par exemple : et le succès ne lui manquait pas, quand il savait lire avec goût [4]. Mais c'était un mérite trop mince pour satisfaire l'ambition : ce qu'on tenait surtout à faire connaître, à faire applaudir, c'était soi-même ; aussi ne songeait-on guère à offrir aux auditeurs que ses propres œuvres.

Aucun genre n'était banni de ces séances. La veille on avait écouté des dialogues, des dissertations philosophiques et morales ; le lendemain on devait entendre un plaidoyer déjà prononcé dans quelque affaire importante : l'avocat, après avoir gagné la cause de son client devant le tribunal, voulait gagner la cause de son esprit devant le public [5] ; et peut-être tenait-il encore plus à convaincre ces nouveaux juges que les premiers. L'histoire semble aussi avoir tenu une assez grande place dans ces lectures. Et l'on ne se borne pas au récit d'événements depuis longtemps écoulés. Rome, dans ces dernières années, a perdu plusieurs hommes distingués : Titinius Capiton raconte leur mort [6]. A la rigueur, cela pourrait être considéré comme une sorte d'oraison funèbre, destinée à consoler les amis et les parents des morts sans blesser personne. Mais voici qu'un intrépide

[1] Suétone, *Juvénal*.
[2] Pline le Jeune, *Lettr.*, IV, 27 ; V, 17 ; VI, 15, 21 ; VIII, 21.
[3] Senèque le Rhéteur, *Suasor.*, 7.
[4] Aulu-Gelle, XVIII, 5.
[5] Pline le Jeune, *Lettr.*, II, 19 ; VII, 17.
[6] *Ibid.*, VIII, 12.

lecteur se hasarde sur un terrain brûlant : il aborde l'histoire des dernières années, avec une grande liberté, à ce qu'il paraît ; car à la fin de la première séance on l'entoure, on le conjure de ne pas continuer : pourquoi blesser, en effet, quelques-uns de ses auditeurs qui rougissaient d'entendre rapporter les actes qu'ils n'avaient point rougi de commettre [1] ?

J'imagine qu'il s'agissait peut-être de ces délateurs qui, après avoir prospéré sous Domitien, expiaient sous Trajan leur faveur passée. Ils méritaient sans doute d'être flétris ; mais est-il toujours facile de porter un jugement impartial et équitable sur les contemporains ? L'histoire ne risquait-elle pas de ressembler à l'une de ces revues rétrospectives où les hommes du jour (cela se voit à tous les changements de régime) déposent leurs griefs contre les hommes de la veille ?

Il y a des sujets dont le choix nous semble encore plus étonnant. L'orateur Regulus, celui que Pline, si bienveillant d'ailleurs pour tous les personnages dont il parle, ne cesse de poursuivre de sa haine et de son mépris, perd son fils unique. Non content de lui avoir fait de magnifiques funérailles, où, pour frapper tous les yeux du spectacle de sa fastueuse douleur, il fait immoler sur le bûcher les rossignols, les perroquets, les chiens, les chevaux que l'enfant avait aimés, il veut perpétuer la mémoire de ce fils, et porter au loin le témoignage de son propre deuil. Portraits, images en cire, en cuivre, en marbre, en ivoire, en argent, en or, les œuvres les plus variées des peintres et des sculpteurs ne lui suffisent pas. Il se souvient fort à propos que lui-même est artiste, artiste en beau langage : n'est-ce pas le cas, ou jamais, d'utiliser son savoir-faire ? La vie et la mort de son fils, voilà son admirable texte pour une lecture. Vite, il se met à l'œuvre. Les grandes douleurs se taisent, avait dit Sénèque ; Regulus n'est pas de cet avis ; et, quelques jours après, devant une nombreuse assemblée, il vient débiter ce morceau qui ne peut manquer de faire honneur à son talent d'écrivain et à ses sentiments de père. La comédie (car en vérité quel autre nom lui donner ?) a du succès. Il ne faut pas qu'une si belle pièce n'ait été composée que pour les plaisirs d'un seul auditoire. Comme Regulus est assez riche pour payer les frais de sa gloire, il adresse, en Italie et dans les provinces, aux magistrats de toutes les villes un peu importantes, une espèce de circulaire par laquelle il les prie de choisir le meilleur déclamateur pour lui confier le soin de lire le précieux chef-d'œuvre. On fit comme le souhaitait Regulus [2].

[1] Pline le Jeune, *Lettr.*, IX, 27.
[2] *Ibid.*, IV, 2, 7.

La lettre de Pline, qui nous fournit ces curieux détails, nous montre que la mode de ces récitations s'étaient répandue hors de Rome. Du reste, à cet égard, les témoignages abondent dans les auteurs anciens. Il n'était presque point de cité qui n'eût ses lectures publiques. A l'imitation de ce qui se faisait en Italie, on lisait en Afrique, en Gaule, en Espagne. Je ne parle point de la Grèce : la Grèce est, par excellence, la terre où fleurissent les récréations littéraires ; nous y reviendrons tout à l'heure.

III

Il semble ressortir de divers textes, qu'il y avait, à Rome du moins, des saisons pour les lectures : les mois d'avril ou d'août, quelquefois aussi le mois de juillet, étaient plus particulièrement choisis, sans doute parce que les affaires étaient alors moins nombreuses devant les tribunaux [1]. Comme on avait des loisirs à dépenser, les auteurs bénéficiaient du chômage des magistrats. Mais ils devaient se hâter pour arriver chacun à leur tour, les séances succédant aux séances : « Nous avons eu des récitations presque tous les « jours de ce mois, écrit Pline ; les poëtes foisonnent cette année. » Naïve satisfaction d'un esprit qui voyait le triomphe du goût et de la bonne littérature dans ces parades, *ostentationes*, comme les qualifiaient durement des juges sévères. Sénèque recommande même à son disciple Lucilius de ne pas s'abaisser à des objets aussi frivoles [2].

La fréquence des lectures aurait dû, à ce qu'il semble, donner l'idée d'avoir un édifice public, une sorte d'amphithéâtre spécialement destiné à ces exercices. Or, nous ne voyons pas qu'on y ait jamais songé. C'était à chacun de se pourvoir, comme il le pouvait, d'un local. Les poëtes pauvres (et la race en a toujours été fort nombreuse) s'accommoderont, faute de mieux, des places, des maisons de bains [3]. Pétrone, dans son *Satyricon*, nous représente le vieux poëte Eumolpe déclamant en tout lieu, dans les rues, sous les péristyles, ses vers à tout venant, au risque d'être chassé par la foule ennuyée, ou de chasser la foule, ce qui n'est guère plus flatteur pour un poëte. Eumolpe n'est qu'un personnage de roman, mais il a dû être pris sur le vif. Pétrone décrit ce dont il a souvent été témoin ; et, si nous pouvions conserver quelque doute sur ce point, Horace et Juvénal sont là pour garantir la vérité du tableau.

[1] Pline le Jeune, *Lettr.*, I, 13 ; VIII, 1. — Juvénal, III, 9.
[2] Sénèque, *Lettr.*, 7.
[3] Horace, *Sat.*, I, IV, 75.

Même quand la foule est attentive, ces séances en plein air ont leurs inconvénients. Apulée devait parler à Carthage. Grande était sa réputation : on accourt, on se pousse, on se presse pour l'entendre de plus près. Tout va bien ; car, dites-moi, imaginez-vous rien de plus agréable que de voir la foule s'étouffer en votre honneur? Apulée commence de sa plus belle voix ; le discours marche à merveille ; nous sommes aux passages les plus saisissants ; l'enthousiasme va être porté au comble. Mais, ô vanité de nos espérances! voici qu'en plein succès une maudite averse vient subitement tout gâter, coupe court à tant d'éloquence, met les auditeurs en fuite, malgré leur courage, et, changeant le triomphe en désastre, renvoie chez lui l'orateur mouillé jusqu'aux os [1].

Les accidents de cette espèce étaient rares pourtant, au moins pour les gens en renom comme Apulée ; car d'ordinaire c'était dans une salle bien close et bien couverte qu'ils parlaient. Pourvu qu'on pût en faire la dépense, on trouvait toujours à louer un local convenable. Quelquefois c'était un ami qui prêtait obligeamment sa maison : Titinius Capiton, par exemple, aimait à rendre des services de ce genre. « Sa demeure, dit Pline, appartient à tous ceux qui ont à lire « quelque pièce. » Une simple salle à manger pouvait même suffire, si l'on n'attendait que peu de monde ; mais c'était l'exception [2].

Le lieu de la réunion une fois choisi, on fait disposer pour la foule, des siéges, des banquettes. On dresse une estrade pour le lecteur, qui pourra dominer le public : ainsi pas un de ses gestes ne sera perdu pour les auditeurs, et lui-même pourra juger de l'effet qu'il produit. Ce public ne se composera que d'hommes ; car il n'entre pas dans les usages reçus que les femmes assistent à ces séances. Et cependant ne peut-il pas se trouver quelque Romaine lettrée qui désire n'être point exclue de ces fêtes? On s'est avisé d'un ingénieux moyen : parfois une partie de la salle est masquée par un rideau ; ainsi protégée, la femme, derrière cet abri, entendra tout à l'aise, sans que les convenances soient blessées [3].

La séance est annoncée plusieurs jours d'avance. Les amis et les personnes de quelque importance sont prévenus à domicile par des billets de cérémonie. La précaution est utile pour s'assurer un auditoire ; mais c'est en même temps un devoir de politesse, dont l'oubli, selon la civilité du temps, peut être considéré comme un manque d'égards. Pendant que les esclaves courent la ville, portant les invitations du maître, celui-ci reste à la maison ; et pour se rendre la

[1] Apulée, *Florides*.
[2] Tacite, *Dial. des Or.*, 9. — Pline le Jeune, *Lettr.*, VIII, 12, 21.
[3] Tacite, *Dial. des Or.*, 9. — Juvénal, VII, 45. — Perse, I, 17. — Pline le Jeune, *Lettr.*, IV, 19.

voix plus claire et plus flexible, il s'enveloppe le cou de laine et prend un breuvage adoucissant [1].

Le grand jour est enfin venu. Les bancs sont garnis. On n'attend plus que le lecteur. Il paraît : à sa vue un murmure de satisfaction se fait entendre dans toute la salle. Il monte dans la chaire ; souvent ses meilleurs amis prennent place à ses côtés, comme pour l'encourager de leur présence et mieux jouir de son succès [2]. Pour se montrer dans tout son lustre, il a eu soin, la barbe et les cheveux bien peignés, de se vêtir d'une toge neuve et blanche ; il porte au doigt une bague, ornée d'une pierre précieuse. Il déroule le manuscrit ; il prononce d'abord quelques phrases modestes pour excuser sa témérité : sans doute il réclame la bienveillance de l'auditoire ; mais il sollicite aussi sa justice, car ce qu'il recherche avant tout, c'est un jugement exact qui l'avertisse de ce qu'il y a de défectueux dans son œuvre, afin qu'il puisse se corriger. Après cet exorde favorablement accueilli, il entre en matière. Il lit, en tâchant de donner plus de valeur encore aux paroles par les intonations variées de la voix, par le balancement de la tête et le mouvement des yeux. Bientôt de petits cris : « Très-bien ! parfait ! » viennent de divers points de la salle charmer son oreille. Mais il feint de ne pas les avoir entendus. Il s'interrompt. « Je crains, dit-il, que vous ne trouviez des longueurs dans l'ouvrage. « Peut-être, pour ne pas vous fatiguer, ferai-je bien de supprimer « plusieurs passages. » Mais les auditeurs sont trop polis pour avouer qu'une séance un peu plus courte ne leur déplairait point : « Non, « non ; ne sautez rien, lui dit-on ; nous ne voulons rien perdre. » Il continue, mais pour recommencer la même comédie un peu plus tard : « J'ai déjà trop abusé de votre patience ; il est temps de m'ar- « rêter et de vous tenir quittes du reste. — Lisez, lisez toujours ; « nous avons trop de plaisir à vous écouter. » Il va donc jusqu'au bout ; l'admiration croît, elle monte, elle déborde : où s'arrêtera-t-elle ? On applaudit à tout rompre ; le lecteur ne se sent plus d'aise, il crève de joie ; mais comme il faut être modeste jusqu'à la fin : « Assez, « mes amis, dit-il, assez ; c'est vraiment trop. » Les transports redoublent, bien entendu ; et de retour chez lui, notre homme pourra se croire un Virgile, un Salluste, ou un Cicéron [3].

Nous venons de raconter une séance à succès ; mais toutes, il faut bien le dire, ne laissaient pas d'aussi agréables souvenirs à celui qui en était le héros. D'abord il pouvait arriver que l'auteur, s'il avait la voix faible ou ingrate, dût renoncer au plaisir de débiter lui-même

[1] Tacite, *Dial. des Or.*, 9. — Pline le Jeune, *Lettr.*, I, 5 ; III, 18. — Perse, I, 17. — Martial, IV, 41 ; VI. 41.

[2] Pline le Jeune, *Lettr.*, VI, 6.

[3] Perse, I, *passim*. — Sénèque, *Lettr.*, 95.

son œuvre. Alors il se faisait remplacer par un lecteur auprès duquel il allait s'asseoir, et dont il accompagnait la récitation de l'œil et du geste [1].

Il y avait aussi le chapitre des petites mésaventures que l'on ne pouvait prévoir et par conséquent éviter. Un léger incident, c'était assez parfois pour gâter une séance. Passierus Paulus, chevalier romain, composait des vers élégiaques ; il tenait cela de famille, car il comptait Properce parmi ses ancêtres. Un jour, comme il devait lire en public, il avait invité nombreuse société. Parmi les assistants se trouvait Javolenus Priscus, ami du poëte, quoique un peu fou. Paulus prend ses élégies ; la première qu'il récite commençant par ces mots : « Priscus, vous m'ordonnez... — Moi ! je n'ordonne rien, » s'écrie cet écervelé de Javolenus. Imaginez-vous les éclats de rire et les plaisanteries. Voilà Paulus tout déconcerté. L'extravagance de Javolenus répandit du froid sur la lecture : tant il importe à ceux qui doivent lire, observe Pline, non-seulement d'être sensés, mais même de n'inviter que des personnes qui le soient aussi [2].

Paulus s'affligea fort de sa déconvenue ; mais Claude prit plus gaiement un accident qui vint troubler une de ses lectures. Il n'en était qu'aux premières pages, lorsqu'un auditeur, d'un remarquable embonpoint, fit craquer et rompit un banc sous son poids. De là des rires. Le débonnaire empereur ne se fâcha point ; on eut beau ensuite faire silence, lui-même à chaque instant, en songeant à la chute du gros homme, partait d'un éclat de rire, provoquant ainsi l'hilarité de l'auditoire [3].

Mais ce qui était plus grave, c'est que le public ne montrait pas toujours grand empressement à venir goûter les belles choses auxquelles on le conviait. La fréquence et la longueur de ces représentations (quelques-unes de ces lectures duraient même deux ou trois séances [4]) avaient fini sans doute par lasser beaucoup de gens, qui n'y venaient plus qu'à leur corps défendant. Ils auraient dit volontiers avec Juvénal (III, 9) : « Pas de désert qui ne soit plus supportable que Rome à l'époque des lectures. » — Pline se plaint de cette indifférence ; il y voit un signe des plus fâcheux pour la littérature ; à ses yeux, c'est presque de la décadence. « Les invités, dit-il, stationnent « sur les places publiques, s'amusant à de frivoles conversations ; de « temps en temps ils envoient demander si le lecteur est entré, si la « préface est expédiée ; si la lecture de l'ouvrage est bien avancée. « Alors seulement ils viennent, mais lentement et à regret. Encore

[1] Pline le Jeune, *Lettr.*, VIII, 1 ; IX, 34.
[2] Pline le Jeune, *Lettr.*, VI, 15.
[3] Suétone, *Claude*, 41.
[4] Pline le Jeune, *Lettr.*, III, 18 ; IV, 5.

« ne restent-ils pas jusqu'à la fin : l'un se dérobe adroitement ; l'autre « sort sans façon, tête levée. On raconte que, du temps de nos pères, « Claude se promenant un jour dans son palais, entendit un grand « bruit, il en demanda la cause ; on lui dit que Nonianus lisait un « de ses ouvrages ; aussitôt ce prince vint l'entendre. Mais aujour- « d'hui, l'homme le plus inoccupé, après avoir été prié, supplié, ne « vient pas, ou s'il vient, c'est pour se plaindre d'avoir perdu sa jour- « née, parce qu'il ne l'a pas perdue [1]. »

Se retirer avant la fin, voilà, selon Pline, un manque de savoir-vivre ; car pour les auditeurs bien appris, il y avait tout un code de convenances qu'ils étaient tenus d'observer. L'attention est de rigueur, cela va sans dire ; mais il y a bien d'autres prescriptions. Le bon Plutarque, qui semble avoir eu le même faible que Pline pour ce genre d'exercices, a pris soin de composer un traité pour apprendre à ses disciples comment il faut écouter : « Dans un auditoire, dit-il, « un front sourcilleux, un visage sévère, des yeux errants, une atti- « tude penchée, des jambes négligemment croisées, je dis plus, un « clin d'œil, un signe de tête, un mot à l'oreille de son voisin, un « sourire affecté, des bâillements indécents, un air morne et rêveur, « et toutes les choses de cette nature sont des défauts répréhen- « sibles qu'il faut éviter avec le plus grand soin [2]. »

Ailleurs il cite avec éloge la conduite de Rusticus Arulenus : « Un « jour que je parlais en public à Rome, Arulenus était au nombre « de mes auditeurs. Au milieu de la conférence, un soldat vint lui « apporter une lettre de l'empereur. Il se fit à l'instant un profond « silence, et moi-même je m'interrompis afin de lui laisser le temps « de lire ses dépêches. Mais il n'en voulut rien faire, et n'ouvrit sa « lettre que lorsque le discours fut fini et les auditeurs retirés, ce « qui lui attira l'admiration de tout le monde [3]. » De tout le monde, et surtout, j'imagine, de Plutarque, qui dut être flatté de voir qu'un grand personnage ne voulût pas se laisser distraire de son attention, même par les affaires de l'État.

Plutarque au moins n'exige des auditeurs que ce que l'on pourrait appeler la bonne tenue. En cela il est d'accord avec Épictète, qui, tout en engageant son disciple à ne point aller aux lectures publiques des poëtes et des orateurs (l'austère philosophe trouve qu'on peut faire un meilleur emploi de son temps), lui recommande, s'il y assiste, de conserver la décence et la gravité, c'est-à-dire de ne point se livrer à des démonstrations bruyantes et désordonnées, sans

[1] Pline le Jeune, *Lettr.*, I, 13 ; III, 18.
[2] *Comment il faut écouter*, 13.
[3] *Sur la curiosité*, 15.

blesser toutefois, par aucune marque d'ennui, celui qui l'a invité[1]. Mais Pline ne se contente pas de si peu : en apportant à la lecture une religieuse attention, l'auditeur ne fait que la moitié de son devoir; il lui reste à applaudir. S'en aller sans avoir manifesté sa vive satisfaction, c'est tout simplement le fait d'un homme grossier. Aussi il faut voir comme Pline se désole quand un de ses amis n'a pas obtenu, de tous ceux qui l'écoutent, le tribut de louanges auquel il a droit. « Pour moi, dit-il, je ne sais refuser mon estime et mon « admiration à aucun de ceux qui s'occupent de travaux littéraires. » Avant la lecture, c'est de bonne foi qu'il prédit le plus éclatant succès; la lecture achevée, c'est encore de bonne foi qu'il en fait un pompeux éloge[2].

Quelquefois même cette facile admiration touche à la naïveté. Sentius Augurinus a lu des vers. « A mon sens, dit le bienveillant « critique, depuis plusieurs années il ne s'est rien fait de mieux. » Et pour faire juger (ce sont ses expressions) son propre jugement, il donne un échantillon de ces vers. C'est une petite pièce où il est comparé, lui, Pline, à Calvus, à Catulle; et bien entendu à lui seul il les vaut tous les deux, sans compter qu'il a, par-dessus le marché, la sagesse d'un Caton. « Quelle finesse! s'écrie notre poëte ainsi « loué, quelle justesse d'expressions! quelle vivacité! » Je le crois bien : comment ne pas trouver exquis un madrigal où il y a de si jolies choses à notre adresse? Il faudrait avoir le goût bien difficile pour ne pas admirer l'auteur de ce charmant morceau[3].

Sentius proclame bien haut le talent poétique de Pline; Pline à son tour assure à ses amis que Sentius est vraiment un de ces rares génies qui font honneur à leur époque. C'était un échange de bons procédés. On allait s'applaudir mutuellement : le lecteur d'aujourd'hui recevait ce qu'il avait généreusement donné la veille. La vanité plus que l'amour des lettres, trouvait son compte à cette réciprocité de services.

Nous avons déjà vu que d'une part le dédain des esprits sérieux, de l'autre la fatigue du public, avaient fini par nuire au succès de ces exhibitions. La solitude se fait autour du lecteur : désertera-t-il sa chaire? C'est un de ces partis extrêmes auquels on ne se résoud pas si aisément. Nécessité rend ingénieux. On imagine de nouveaux procédés pour repeupler la salle. Les auditeurs ne viennent plus; on ira recruter des auditeurs, on s'en procurera, coûte que coûte. Celui-ci emprunte à ses amis leurs clients et leurs affranchis pour garnir les bancs. Celui-là réunit une troupe d'affamés; il leur sert

[1] Epictète, *Manuel*, 51.
[2] *Lettre*, II, 10; VI, 17.
[3] *Lettr.*, IV, 27.

un dîner copieux : ainsi régalés et repus, nos gens ont la reconnaissance de l'estomac et battent vigoureusement des mains aux poésies de leur amphitryon. Cette sorte de marché se fait tous les jours, et ceux qui vendent leur admiration pour un bon repas reçoivent le nom expressif de *laudicœni*. D'autres achètent les applaudissements argent comptant ; mais on peut les avoir au rabais, quand on n'est pas trop difficile sur la qualité : si l'on sait se contenter de domestiques, par exemple, on en sera quitte pour trois deniers par tête, et à ce prix-là, les gens de petite condition, qui louent ainsi leurs services, trouveront encore le métier assez lucratif. Mais au lieu de chercher des auditeurs payés à la journée, il est plus simple, quand on le peut, d'avoir des débiteurs : un débiteur, qui a le sentiment de ses devoirs, ne peut se dispenser d'aller entendre son créancier [1].

Les auditeurs, ainsi ramassés, ne se piquent pas beaucoup d'écouter, mais qu'importe, pourvu qu'ils applaudissent ? Et ils applaudiront toujours assez fort, et même d'autant plus fort qu'ils auront moins écouté : c'est Pline qui le dit, et nous pouvons l'en croire. Il suffit qu'il y ait, pour donner le signal aux beaux endroits et diriger le chœur docile, un chef d'orchestre : c'est lui qui règle la mesure de l'admiration. Applaudir n'est plus seulement un métier, cela devient une science. Un habile entrepreneur de succès sait donner à propos ce qui convient, depuis l'approbation discrète et à demi-voix jusqu'à l'enthousiasme tumultueux et passionné. Tout à l'heure c'étaient des murmures de plaisir, des tressaillements d'aise, d'involontaires exclamations, puis des silences non moins flatteurs. Maintenant que les esprits ne se possèdent plus, ce sont des trépignements, des cris, des hurlements (le mot est de Pline, *ululatus large supersunt*) ; les toges sont secouées ; les bancs tremblent sous les pieds qui les frappent. Les plus voisins du lecteur, ceux qui peuvent se permettre pareille licence, viennent l'embrasser, comme pour lui témoigner leur reconnaissance du bonheur qu'il leur a donné. Si par hasard ce lecteur est l'empereur, le respect ne permettra pas que l'on viennent baiser ses lèvres sacrées ; mais on lui rendra des actions de grâces. La joie sera même si universelle, cela s'est vu pour Néron, que le sénat décrétera des remercîments solennels aux dieux ; et que les vers du prince, gravés en lettres d'or sur les murs du Capitole, seront dédiés à Jupiter, comme la plus belle offrande que la terre puisse consacrer au ciel [2].

[1] Juvénal, VII, 43. — Perse, I, 54. — Pline le Jeune, *Lettr.*, II, 14. — Horace, *Sat.*, I, III, 86.

[2] Pline le Jeune, *Lettr.*, II, 10, 14. — Martial, I, 77. — Suétone, *Néron*, 10.

IV

Nous avons pu voir, par les plaintes de Pline, que de son temps les lectures ne jouissaient plus de la même vogue que par le passé. Du reste, il faut bien le reconnaître, même à l'époque où ces lectures étaient le plus courues, elles n'attiraient guère que la classe lettrée, ou prétendue telle, c'est-à-dire le petit nombre. La plèbe romaine ne se piqua jamais d'un goût bien prononcé pour les plaisirs délicats de l'esprit : les spectacles, les jeux du cirque, voilà ce qui avait le privilége de la passionner. Stace, au témoignage des contemporains, semble avoir été le poëte le plus écouté ; mais si nombreux que fût l'auditoire qui se pressait pour l'entendre, je suis persuadé que le jour où quelque gladiateur en renom devait descendre dans l'arène, Stace aurait risqué fort de parler dans le désert. D'ordinaire les bancs de l'étroite salle de lecture se garnissent lentement d'auditeurs amenés à grand'peine ; les gradins de l'immense amphithéâtre ne sont jamais assez vastes pour retenir la multitude qui s'y dispute la place.

C'est en Grèce qu'il faut aller pour voir un peuple véritablement sensible aux jouissances purement intellectuelles : là le simple artisan comprend et goûte les philosophes, les orateurs et les poëtes, l'art de bien dire ne saurait le laisser indifférent : il quittera son métier pour courir à un discours comme à une fête.

Avec cette disposition des esprits, ce qui n'est à Rome qu'un passe-temps pour quelques-uns, semble à beaucoup de gens dans le monde grec, l'affaire capitale. Parler au public n'est qu'un accident dans la vie de Pline et de ses amis ; cela devient une profession pour les habiles d'Athènes ou d'Alexandrie. Quiconque se croit doué de quelque talent oratoire se fait sophiste ou rhéteur, et pour peu qu'il ait en effet d'assurance et de faconde, il peut compter sur le succès, j'entends le succès qui se mesure à l'affluence des auditeurs.

Il convient tout d'abord de distinguer ces deux classes d'hommes, les sophistes et les rhéteurs. Les premiers, qui se portent pour les successeurs des philosophes, ont la prétention d'instruire la foule ; ils développent des lieux communs de politique, de morale, et même de religion ; ils se font les prédicateurs du peuple, et quelquefois des princes : c'est ainsi que Dion Chrysostome, dans le palais de Trajan, parlera des devoirs de la royauté. Quant aux rhéteurs, ils sont surtout professeurs de beau langage : leur but avoué est de plaire ;

moins superbes en apparence que les sophistes, ils ont tout autant d'orgueil; car ils n'entendent pas seulement enseigner l'art par l'exposition des règles, mais surtout en offrant, dans leurs propres compositions, des modèles achevés de l'éloquence; et c'est le plus sérieusement du monde qu'ils estiment avoir recueilli l'héritage d'Eschine et de Démosthène. Il arrive assez souvent, car toutes les prétentions se tiennent, que le sophiste se complique d'un rhéteur : témoin ce Dion que nous venons de nommer.

Cette race de parleurs s'agite dans toutes les villes de la Grèce, de l'Asie Mineure, de l'Égypte, de la Libye. Mais ce sont là pour elle des limites encore trop étroites : elle les franchit, elle envahit bientôt les pays latins. Vers l'époque des Antonins en effet, c'est-à-dire à l'heure où le génie romain, épuisé, semblait condamné à la stérilité, il y eut comme une renaissance des lettres grecques. Le grec devient en quelque sorte la langue de tous les esprits cultivés. Beaucoup de Romains, pour écrire, la préfèrent au latin, et ce n'est pas seulement un de ces caprices, une de ces recherches d'hommes de lettres, qui aiment à se présenter devant le public parés des richesses d'un idiome étranger. Marc Aurèle, dans ces Mémoires où il fait son examen de conscience, emploie le grec pour converser avec lui-même. Nous comprenons maintenant pourquoi, quand il se formera encore un auditoire à Rome, ce sera le plus souvent pour entendre un élégant diseur venu d'Orient.

La réputation que l'on peut obtenir par la parole est si belle et si enviable qu'on ne saurait trop se presser de l'acquérir. Quelques-uns n'attendent même pas que l'âge viril leur soit venu, pour réclamer hardiment l'attention de la foule. Loin qu'ils songent à s'excuser de leur jeunesse, ils s'en glorifient. Hermogène, de Tarse, débute à quinze ans, Marc Aurèle dans un de ses voyages vient l'écouter : «Voici, dit orgueilleusement Hermogène, un orateur qui « n'a pas eu de maître, un orateur à qui manquent encore les « années. » Mais ce fut une précocité stérile, et ses ennemis purent dire de lui qu'il avait été vieillard parmi les jeunes gens, et jeune homme parmi les vieillards[1].

L'émulation gagne les femmes. Plusieurs, et parfois même de jeunes filles, entreprennent de parler en public; elles parlent en effet, et avec beaucoup de succès. L'histoire nous a laissé les noms de quelques-unes de ces muses, comme les appelaient parfois les Grecs. Mais ces muses ne se révélaient pas toujours visiblement à leurs adorateurs. Dans la crainte que leur beauté ne fît trop d'impression sur les yeux, un grand voile les séparait de l'auditoire. Ce

[1] Philistrate, *Vie des Sophistes*, II, VII.

n'est plus comme à Rome où le rideau mettait la femme à l'abri des regards du public : cette fois c'est le public qui est mis à l'abri des séductions de la femme.

En Italie, comme nous l'avons vu, les poëtes s'étaient montrés parmi les plus empressés à lire leurs œuvres. En Grèce, et peut-être en trouverons-nous la raison tout à l'heure, c'est la prose qui défraye presque uniquement la séance. Sophistes et rhéteurs, voilà, nous l'avons dit, ceux que la foule vient écouter; car pour les historiens, il n'en faut pas parler. Non pas qu'il manque de gens pour prétendre à ce titre; mais quels historiens! Ils font de l'art militaire, sans en savoir le premier mot; de la géographie, en déplaçant les villes et les fleuves, pour les transporter d'un pays dans un autre. Ils prennent les dragons, étendards des Parthes, pour de véritables dragons d'une grosseur monstrueuse, que l'on tient attachés sur des piques, et qu'on lâche ensuite sur l'ennemi, pour le faire étouffer et dévorer. Et afin de donner plus de créance à leurs récits, ils assurent que, placés en observation sur un arbre, ils ont vu de près ces affreuses bêtes et ont assisté au carnage. Ailleurs c'est un général qui, rien qu'à pousser un cri, tue vingt-sept Arméniens; ou bien, et ceci n'est pas moins merveilleux, dans une grande bataille livrée en Médie, les Romains n'ont que deux morts et neuf blessés; tandis que du côté de l'ennemi il périt (admirez l'exactitude du chiffre) soixante-dix mille deux cent trente-six hommes[1]. Et tant d'autres contes comme les Grecs s'en permettaient.

> . . . . .Quidquid Græcia mendax
> Audet in historia. JUVÉNAL.

Voilà cependant ce qui se débite devant des auditoires crédules. Il est vrai que les auteurs de ces rares imaginations, s'ils ne se soucient pas beaucoup de la vérité, tiennent grandement au beau langage. Ils s'évertuent à donner la plus haute idée de leur talent d'écrivains. Mais Lucien, qui les a souvent entendus, ne croit pas plus à leur éloquence qu'à leur véracité, et raille impitoyablement ces rhéteurs déguisés en historiens.

Si nous exceptons ces récits, écrits d'avance, il est à remarquer que les Grecs, et c'est un des points où ils se distinguent des Latins, ne lisent point. A Rome, nous n'avions que les lectures publiques; en Grèce, nous trouvons les conférences, c'est-à-dire des exercices vraiment parlés. Sans doute le discoureur aura pu méditer son thème; il exposera d'ailleurs des idées que l'habitude lui a rendues familières. Mais il n'aura plus devant lui un cahier que ses regards ne

[1] Lucien, *De la manière d'écrire l'histoire*, 20, 24, 29.

quittent point : de là, plus de liberté, plus de vivacité dans le geste et dans le débit. Pline se plaignait des inconvénients qu'entraîne la lecture : « Comme on ne peut se servir, disait-il, ni de l'œil ni de la « main, si propres à soutenir le déclamateur, il ne faut pas s'étonner « que l'attention languisse[1] » Le Grec se dégage des entraves qui gênent l'action ; il parle tout à la fois aux yeux et aux oreilles.

Que nous sommes loin du lecteur qui récite assis ! et que sont les inflexions de sa voix à côté des modulations que nous allons entendre? notre acteur, car l'estrade sur laquelle il est monté est un théâtre, appelle au secours de sa parole les gestes les plus véhéments ; il s'agite, il se frappe la cuisse, il se promène : le voilà tout en sueur, la respiration haletante. Ou bien, si le sujet exige plus de calme, plus de tranquillité, sa diction sera comme un chant, comme une musique qui va charmer l'auditoire. La langue grecque est déjà par elle-même si douce et si harmonieuse; il saura lui donner une suavité nouvelle et des grâces encore inconnues. Quand Adrien de Tyr parle, on croirait un rossignol qui chante, et ceux même qui ne comprennent pas le grec accourent pour l'écouter. Hérode Atticus a plus de variété dans la voix que des flûtes et des lyres. Enfin, suprême mérite, Varus a un gosier si flexible qu'on aurait pu danser à l'entendre comme au son des instruments [2].

On conçoit avec quelle facilité des imaginations vives et ardentes, comme celles des Grecs, devaient se laisser aller à l'enthousiasme. L'état même des croyances contribuait encore à soumettre les esprits au règne de la parole. La vieille foi religieuse s'était singulièrement affaiblie chez les nations païennes; d'ailleurs les prêtres, qui offraient des sacrifices aux divinités de l'Olympe, n'avait jamais songé, en réunissant le peuple dans le temple, à l'entretenir de ses devoirs. Or, quoi qu'il fasse, l'homme sent toujours le besoin d'un enseignement moral : il peut ne pas le chercher à sa véritable source, mais il le cherche ; il en a soif ; à défaut des ondes pures, il ira puiser aux eaux troubles. La prédication, négligée par les ministres du paganisme, est reprise par les sophistes. Que l'un d'eux vienne à paraître, et témoigne le désir de parler : on fait cercle pour l'entendre. S'il a quelque renom, voulût-il se taire, on ne lui laissera même pas la liberté du silence : il doit sa parole. Voyez, par exemple, ce qui se passe pour Dion Chrysostome : venu, comme spectateur, aux jeux Olympiques ; il est à peine reconnu qu'on l'oblige à payer sa dette; et prenant pour sujet de son discours le dieu dont la fête se célèbre, il disserte sur les attributs de Jupiter.

[1] *Lettr.*, II, 19.

[2] Lucien, *le Maître de rhétorique*, 19, 20. — Plutarque, *Comment il faut écouter*, 7. — Philostrate, *Vie des Soph.*, II, V, 8 ; X, 8 ; XXVIII.

Signalons une des singularités de cette époque, c'est qu'un empereur même ne dédaigna pas d'enseigner publiquement la vertu. Mais celui-là du moins, on peut hardiment l'affirmer, ne cédait pas à un accès de vanité; un plus généreux motif que le désir de faire briller son éloquence le poussait dans la chaire. Marc Aurèle, car c'est de lui qu'il s'agit, allait partir pour la guerre contre les Marcomans : on craignait qu'il n'en revînt pas (et, en effet, c'est dans cette expédition qu'il mourut) ; on le supplia, non par flatterie, mais sérieusement, de parler au peuple, en lui laissant pour adieu les précepte de morale qui avaient servi de règle à sa vie. Marc Aurèle consentit; et trois jours de suite on put entendre l'empereur philosophe exposer le devoir, tel qu'il l'avait lui-même compris et pratiqué. Touchant et curieux spectacle que ce souverain qui regarde comme une des fonctions de la royauté d'instruire ceux qu'il gouverne. En mettant à nu sa grande âme, Marc Aurèle livrait à ses sujets le secret d'une administration qu'ils n'avaient encore pu juger que par ses bienfaits; et il léguait à ses successeurs un modèle qui devait, hélas! trouver si peu d'imitateurs[1].

V

A toutes les époques, même aux plus mauvaises, les vérités morales peuvent inspirer heureusement quelques esprits. Que parmi les gens qui prétendaient se faire les conducteurs des âmes vers le bien, il y en ait eu beaucoup qui fussent réellement dignes de la mission qu'ils s'attribuaient, il est permis d'en douter, quand on voit, par le témoignage même des autres païens, de Lucien, par exemple (je ne parle pas des chrétiens, on pourrait suspecter leur véracité), combien, chez la plupart de ces maîtres de vertu, la conduite était en désaccord avec le langage. La morale, avec de pareils ouvriers, courait grand danger d'être frappée de stérilité : mais le champ, pour être mal cultivé, n'en reste pas moins fécond.

Cependant l'éloquence proprement dite, que peut-elle donner, quand la matière même de l'éloquence fait défaut? n'est pas orateur qui veut ; il ne suffit même pas, pour l'être, d'avoir reçu du ciel les dons précieux qui font l'orateur; il faut encore les grands intérets à défendre, les grandes causes à débattre. Représentez-vous, par exemple, Démosthène ou Mirabeau tombant de la tribune dans une chaire de rhétorique : que feront-ils de leur génie, je vous le demande? Or, ainsi le veut le malheur des temps, il n'y a plus de place que pour

[1] Vulcatius Gallicanus, *Vie d'Aridius Cassius*, 3.

des harangues d'école. Pour exercer ces jeunes disciples à écrire et à parler, le professeur, dans sa classe, donne à traiter de ces sujets rebattus qui traînent sur les bancs. Pour des enfants de quinze ans, ces exercices peuvent avoir du bon, je ne le nie point, mais voici que les maîtres de la parole, ceux qui convoquent la foule pour faire admirer leur éloquence, reprennent pour leur propre compte ces vieux thèmes ; au lieu de parler en leur nom, ils font parler Priam, Ménélas, Miltiade, Thémistocle, Alexandre. Ce sont des écoliers qui se préparent et qui se prépareront toute leur vie : leur tête aura blanchi sans qu'ils aient pu franchir l'adolescence, et ils mourront de vieillesse avant même d'avoir entrevu l'âge viril de l'orateur.

Veut-on connaître quelques-uns des sujets qui faisaient les délices des auditeurs ? Tantôt un Lacédémonien engage les Grecs à détruire les trophées élevés pendant la guerre du Péloponèse ; tantôt un Scythe exhorte ses compatriotes à renoncer au séjour des villes et à reprendre leur vie errante. Aujourd'hui ce sont les Athéniens blessés en Sicile qui conjurent leurs compagnons, prêts à repartir, de les tuer avant de s'embarquer ; demain ce sera Démosthène qui se justifiera, contre Démade, d'avoir reçu de l'argent du roi des Perses [1], et cent autres sujets de même nature que les complaisants biographes de ces rhéteurs ont pris soin de recueillir. Il est fâcheux seulement qu'ils n'aient pu, pour achever de nous édifier, nous rapporter en entier quelques-unes de ces merveilleuses harangues. Mais nous en savons assez pour être certains que l'éloquence alors en honneur, c'était cette éloquence asiatique, vide et sonore, banale et pompeuse, que Denys d'Halicarnasse avait comparée à une courtisane qui entre dans une honnête maison pour en chasser la mère de famille. Démosthène ne se serait pas reconnu dans le langage déclamatoire et fleuri qu'on lui prêtait, comme à tous les personnages. Il y avait des procédés de style, des recettes de rhétorique, qui, servant en toute circonstance, n'étaient cependant jamais usés.

La gloire des anciens Grecs est un autre texte sur lequel les rhéteurs aiment à exercer leur faconde. Pour se dédommager de ne pas accomplir d'exploits, ils célèbrent les grandes actions de leurs pères ; jamais ils n'ont autant parlé de victoires que depuis qu'ils n'en remportent plus. L'un d'eux est surnommé assez plaisamment Marathon, parce qu'il ne peut prononcer un seul discours sans y faire entrer le souvenir des guerriers morts à Marathon : cela sonne si bien dans une amplification oratoire ; Platée, Salamine, Mycale, ne sont plus que des lieux communs de rhétorique, « Mais à quoi bon », dit le sage Plutarque, non sans un mélancolique regret, « à quoi bon rappeler des

[1] Philostrate, *Vies des Soph.*, I, xxv, 16 ; II, v, 3, 8.

« triomphes qui ne peuvent nous inspirer désormais qu'une inutile « fierté? Cela n'est plus fait pour nous. Il ne faut proposer à chacun « que ce qu'il peut imiter. Ne ressemblons pas à des enfants qui « voudraient chausser les souliers de leurs pères[1]. »

L'éloge d'une ville, d'un dieu, d'un grand personnage, fournissent encore matière à d'amples développements. Bientôt on se met en quête de sujets plus rares et plus singuliers : c'est à qui piquera la curiosité publique par le choix d'une de ces questions embarrassantes qu'il s'agit d'élucider, en débattant le pour et le contre. C'étaient ce qui s'appelait, dans le langage de l'école, les controverses ou les cas difficiles. Par exemple, sept juges doivent décider du sort d'un coupable : trois opinent pour la mort, deux pour l'exil, deux pour l'amende : de quel côté est la majorité? Et doit-on conduire l'accusé au supplice, comme le veulent ses ennemis[2]?

Un rhéteur s'illustre en inventant la cause suivante : Une loi porte que le citoyen qui excite une sédition doit être puni de mort ; celui qui l'apaise au contraire doit recevoir une récompense. Or il arrive que c'est le même homme qui provoque et qui calme la sédition : faut-il le punir ou le récompenser? Secundus (ainsi s'appelle celui qui a imaginé ce mémorable texte à discussions), après avoir doctement examiné la chose sous toutes ses faces, conclut ainsi : Le citoyen est tout à la fois coupable et vertueux; mais comme la faute a précédé le mérite, qu'il reçoive d'abord son châtiment, c'est-à-dire la mort; ensuite qu'il vienne, s'il le peut, réclamer sa récompense. Et tout le monde d'applaudir à cette ingénieuse solution[3].

Un autre qui veut que son veuvage lui soit utile et profitable, vient débiter un discours en l'honneur de sa femme qu'il a récemment perdue[4]. Il est vrai que la chose parut assez puérile. Mais ce jour-là les auditeurs étaient sans doute mal disposés, car d'ordinaire ils ne se montraient pas difficiles sur l'importance des sujets choisis. Au contraire, plus le sujet semblait ingrat et insignifiant, plus, à le bien traiter, on acquérait de renommée. La parole, d'après Socrate, rend petites les choses grandes, et grandes les choses petites. Cette fausse définition de l'éloquence est reçue comme un précepte, comme un axiome. On fait, non plus seulement le panégyrique des héros et des grands hommes, cela est trop facile ; mais l'apologie du tyran Phalaris, du lâche Thersite. L'un vante le mérite des chevelus, l'autre celui des chauves; on fait l'éloge de la marmite, du perroquet, du moucheron,

[1] Lucien, *le maître de rhétorique*, 18. Philostrate, *Vie des Soph.*, II, xv, 1. Plutarque, *Préceptes pour l'administration publique*, 17.

[2] Aulu Gelle, IX, 15.

[3] Philostrate, *Vie des Soph.*, I, XXVI, 2.

[4] *Ibid.*, II, VIII, 3.

de la puce. *In tenui labor*, dit Virgile au moment où il va chanter les abeilles, mais il pouvait ajouter : *At tenuis non gloria*; car qui n'admirerait l'ordre et les travaux de leur intelligente république? Le rhéteur ne se promet pas moins de gloire, lorsqu'il décrit les merveilles à peu près invisibles de la puce. Est-ce tout? Peut-on pousser plus loin l'amour des laborieuses bagatelles? On ne s'arrête pas en si beau chemin, et comme si l'éloquence consistait à parler à rebours du sens commun, on en arrive à célébrer la poussière, la goutte, la fièvre, le vomissement même. Ce genre de discours avait reçu un nom particulier qui peut se traduire par : les causes paradoxales ou insoutenables. Il est curieux de voir que même de bons esprits ne désapprouvaient pas ces sujets. Aule-Gelle les juge propres à éveiller le talent, à aiguiser l'esprit et à l'aguerrir contre les difficultés [1].

Faire sortir de rien, ou de presque rien, quelque chose, c'est un succès dont on a le droit d'être fier. Mais il en est des rhéteurs comme des conquérants : leur ambition n'est jamais satisfaite. Il faut étonner par de nouvelles prouesses; pour des esprits vaillants et aventureux, où est la limite du possible? Parler sans préparation, au pied levé, longuement, savamment, sans broncher, sans hésiter, n'est-ce pas le plus magnifique triomphe qui se puisse imaginer? Dès lors l'improvisation devient l'exercice par excellence [2]. L'orateur est là, debout, tranquille, car il a le sentiment de sa force, il attend qu'il plaise à l'auditoire de lui jeter le texte sur lequel il doit s'exercer. Le mot est à peine donné, qu'il débite déjà son discours; les expressions viennent d'elles-mêmes, abondantes et choisies; les périodes se déroulent avec une incomparable aisance. Point d'obstacle qui l'arrête : il va, il va toujours; peut-être s'écarte-t-il parfois dans les sentiers qui bordent la route; mais c'est un plaisir d'errer avec lui, car les sentiers sont si fleuris, et l'on arrivera toujours assez vite au but.

Des phrases prêtes à toute heure et mises au service de tous les sujets, une facilité à toute épreuve que rien ne retarde, que rien n'embarrasse, tel paraît à cette époque le suprême mérite. Mais s'il faut en croire quelques railleurs, souvent il aurait suffi de payer d'audace, d'aller hardiment, sans se soucier des pensées, de créer au besoin des expressions nouvelles et singulières, de ne pas s'inquiéter des solécismes, de ne se garder que d'une seule chose, le silence [3]. Pour acquérir ce beau talent, il n'est pas nécessaire d'avoir

[1] Lucien, *Phalaris, le Moucheron*. — Dion Chrysostome, *passim*. — Plutarque, *Comment il faut écouter*, 13. — Synesius, *Éloge de la calvitie*. — Aulu-Gelle, XVII, 12.

[2] Pline (*Lettr.*, II, 3) parle avec admiration d'un certain Isæus qui improvisait de son temps; mais c'était une exception à Rome.

[3] Lucien, *le Maître de rhétorique*, 18.

beaucoup étudié ; il est permis de rester ignorant ; l'ignorance n'est plus un obstacle, on n'en est que plus intrépide pour tout dire : « Veux-« tu faire de ton fils un orateur comme ceux de notre époque, dit « une épigramme de l'Anthologie, qu'il n'apprenne pas ses lettres[1]. » Que nous sommes loin du temps où Démosthène ne se croyait pas atteint dans sa gloire, quand on trouvait que ses discours sentaient l'huile ! La Grèce a toujours aimé la parole : quand il ne lui est plus donné d'être éloquente, elle reste bavarde et loquace : elle est, qu'on me permette cette comparaison, comme cette princesse des contes de fées qui jetait des perles par la bouche ; les perles précieuses étaient épuisées, il ne restait plus que des perles fausses.

Maintenant, comme nous savons que l'absence de travail apparent était, dans ces séances, une condition de succès, on comprendra sans peine pourquoi les poëtes n'y venaient point réciter leurs œuvres. On n'avait pas encore imaginé les improvisations en vers ; mais quel enthousiasme elles eussent excité, il est facile de le deviner.

Gâtés par la faveur publique, des gens si diserts ne peuvent manquer de concevoir la plus haute opinion de leur mérite. Nous ne prendrons pas au pied de la lettre ce que dit Lucien, qu'ils se mettent sans façon au-dessus de Démosthène : « Qu'était auprès de moi votre « orateur de Péancé ? Faudra-t-il donc que je batte un à un tous les « anciens[2] ? » Toujours est-il que, fiers des tours de force qu'ils accomplissent, ils parlent souvent de leur talent en termes magnifiques. Pensez d'eux tout le bien que vous voudrez, eux-mêmes en penseront encore plus de bien. Les sophistes cacheront peut-être un peu mieux leur vanité : ils affectent le vêtement sombre, le regard austère, mais ce n'est qu'une mise en scène qui convient au rôle qu'ils vont jouer. Quelques-uns même, pour faire plus d'impression sur leurs auditeurs, se montrent couverts d'une peau de bête, avec une barbe et des cheveux incultes, ou portant simplement une tunique usée, la besace et un bâton[3]. Le rhéteur est plus soigné dans sa toilette : ses vêtements sont d'une étoffe fleurie, blanche, sortant des ateliers de Tarente, et laissant, tant elle a de finesse, apercevoir le corps au travers du tissu. Il a une chaussure attique, semblable à celle des femmes, couverte en plusieurs endroits, ou un brodequin de Sicyone, décoré de franges blanches. Il ne dédaigne même pas, quand il le peut, ce luxe extérieur qui annonce le grand personnage. L'un va de ville en ville avec de nombreux serviteurs qui conduisent ses chevaux et ses meutes de chiens. Un autre descend d'un char dont les rênes sont argentées ; et tandis qu'il traverse lentement les rangs

[1] Anthologie, VI, 152.
[2] Lucien, *le Maître de rhétorique*, 21.
[3] Lucien, *Peregrinus*. — Eunape, *Prohæresius*.

de la foule pour arriver à la chaire, on peut contempler sa robe magnifique toute couverte de diamants[1].

Philostrate, grand admirateur des sophistes et des rhéteurs dont il a écrit l'histoire, dit de l'un deux (et c'est le seul auquel il donne cet éloge) qu'il fut toujours modeste et ne parla jamais de lui pour se vanter. Mais combien d'autres dont l'orgueil est du plus haut comique! Philagre, tout fraîchement débarqué dans Athènes, s'indigne qu'un jeune homme ose lui demander son nom, et frémit à l'idée qu'il s'est rencontré quelqu'un pour ne pas connaître Philagre. Dans une séance, il laisse échapper une expression qui choque l'oreille délicate d'un puriste. « Ce mot a-t-il pour lui l'autorité des bons écrivains? « De qui est-il ?— De Philagre », répond-il fièrement. Ce jour-là du moins les paroles lui suffirent pour manifester le sentiment qu'il avait de sa valeur; mais il n'en était pas toujours ainsi: car une fois, comme un des assistants n'avait pas craint de s'endormir, Philagre s'aperçoit de cette incroyable irrévérence. Il s'arrête, stupéfait qu'on ne soit pas tout oreilles à l'écouter. Pour venger la dignité des lettres blessées dans sa personne, il descend, s'approche du malencontreux dormeur, et le réveille avec un vigoureux soufflet. Cette sévère, mais juste leçon avait son éloquence; et nul depuis, j'imagine, aux discours de l'irascible Philagre, ne se permit le plus léger assoupissement[2].

Un rhéteur phénicien arrive en Attique : « Avec moi, dit-il à ses « auditeurs, les lettres vous viennent de Phénicie pour la seconde « fois ». Ce n'était pas se montrer médiocrement vain. Mais que dire de Polémon le Carien, qui, se faisant entendre pour la première fois à Athènes, débute ainsi: « On prétend, Athéniens, que vous êtes de « bons juges; c'est ce que je vais voir à la façon dont vous accueillerez « mon discours. » Les auditeurs étaient dûment avertis: ils devaient applaudir Polémon sous peine de passer pour ineptes aux yeux de Polémon. Son génie, à l'en croire, le plaçait au-dessus des États, au rang des rois et même des dieux. Et comme un aussi grand homme ne doit pas mourir à la manière des autres hommes, devenu vieux, et craignant sans doute que l'âge n'interrompe ses succès, il se fait enterrer vivant. Ses amis en pleurs tardent à sceller la pierre du caveau où on vient de le descendre: « Fermez le tombeau, leur « crie-t-il, fermez; qu'il ne soit pas dit que le soleil aura vu Polémon muet »[3].

[1] Philostrate, *Vie des Soph.*, I, XXV, 4; II, X, 4.
[2] *Ibid.*, II, VIII, 1; XXVII, 3.
[3] *Ibid.*, I, XXV, 9, 27; II, X, 4.

VI

Adorateurs si convaincus de leur propre mérite, savent-ils au moins reconnaître et honorer le mérite d'autrui? On en voit qui s'estiment et se louent réciproquement. Hérode Atticus vient de déclamer aux jeux Olympiques « Vous êtes un autre Démosthène », lui dit-on. « J'aimerais mieux être, répond-il, un autre Polémon ». Le souhait est étrange, il est vrai, et trahit le mauvais goût de l'époque ; mais enfin c'est un hommage rendu à un rival. Le même Hérode à son tour voit sa supériorité reconnue par un autre rhéteur qui lui crie, après l'avoir entendu : « Nous ne sommes, à côté de vous, que de la menue monnaie[1]. » Mais ces traits de modestie sont assez rares. D'ordinaire nos gens ne sont pas disposés à céder si généreusement la palme de l'éloquence. Jaloux les uns des autres, tout éloge qui n'est pas pour eux leur semble un vol qui leur est fait. La haute estime où ils se tiennent n'a d'égal que le dédain qu'ils professent à l'endroit de leurs concurrents. Ils font peu de cas du talent qu'ils n'ont pas. « Quel jour pourrons-nous vous entendre? » demande un consulaire en visite chez un rhéteur. « Tout de suite, si vous le voulez ; je suis prêt; donnez-moi un sujet », répond celui-ci, ravi de montrer qu'on ne peut le prendre au dépourvu. Un autre, dans une semblable circonstance, dit à Marc Aurèle : « Indiquez-moi le sujet « aujourd'hui; je le traiterai demain; j'ai besoin de rassembler « des idées; car je ne suis pas, moi, de ceux qui vomissent des « discours[2]. »

Mais ce n'est pas seulement avec d'inoffensives épigrammes que l'on cherche à rabaisser la réputation importune d'un rival. Lucien donne la recette des moyens souvent employés pour nuire : « Moquez- « vous hardiment de tous les autres orateurs. L'un d'eux a-t-il quel- « que talent? Faites semblant de croire que tout ce qu'il dit n'est « pas de lui, qu'il se pare de dépouilles étrangères. Est-il médiocre? « trouvez-le détestable. Ayez soin aussi de n'arriver qu'après tout le « monde dans les auditoires : cela vous met en vue. Choisissez l'in- « stant où chacun se tait, pour lancer un éloge en termes singuliers, « afin de distraire et de choquer les auditeurs. Vos louanges hyper- « boliques ne feront que leur donner le dégoût de ce que vous louez, « et ils se boucheront les oreilles... Souriez dédaigneusemen

[1] Philostrate, *Vie des Soph.*, I, xxv, 17 ; II, v, 8.
[2] *Ibid.*, I, xxv, 13 ; II, ix, 4.

« presque toujours, et ne paraissez jamais content de ce qu'on « dit [1]. »

Mais l'orateur, dont le succès est ainsi menacé, s'est ménagé prudemment des ressources : si l'attaque est habile, la défense ne le sera pas moins. Il a pris soin de se pourvoir d'amis dévoués qui manœuvrent avec ensemble. Il faut qu'en toute circonstance il puisse compter sur ses fidèles satellites. Marc Aurèle doit aller entendre Aristide : « Vous me permettrez, dit le prudent rhéteur, de faire « venir mes disciples ? — Volontiers, répond l'empereur, puisque « c'est l'habitude. — Et vous leur permettrez, ajoute ingénument « Aristide, de crier et d'applaudir de toutes leurs forces ? — Oh ! « j'y consens, dit Marc Aurèle en riant ; cela ne dépendra que de « vous ». Quand le maître parle, la troupe doit trépigner d'aise ; s'il est sur le point de faiblir, elle lui tend une main secourable, et lui donne, en applaudissant, le temps de retrouver ce qu'il veut dire. Le discours une fois achevé, le bataillon ne se disperse pas encore ; mais il fait cortége au héros du jour ; il le reconduit à travers la ville, en le félicitant bien haut du nouveau triomphe qu'il vient de remporter. « Que tout cela est neuf ! par Hercule, quel tour original ! l'habile homme ! jamais on n'a fait entendre un pareil langage. Cela est vraiment incomparable, divin, céleste ! » Et autres exclamations laudatives [2].

Heureux surtout celui qui peut compter, parmi ses admirateurs, un haut et puissant personnage. Car qui oserait se permettre de ne pas trouver magnifique un discours que recommande une autorité aussi imposante ? Quand Héliodore déclamait, l'empereur, qui l'avait pris en grande affection (quel est cet empereur ? l'historien ne le dit pas, mais peu importe), regardait d'un air irrité ceux qui ne semblaient pas disposés à applaudir. Et veuillez croire que les retardataires, avertis, avaient soin de se mettre en règle avec le souverain [3].

S'il n'y a là personne pour presser les auditeurs un peu trop lents à témoigner leur admiration, c'est l'orateur qui se chargera lui-même, au besoin, de leur rappeler qu'il ne leur est pas permis de rester immobiles et silencieux. Il faut voir comme il secoue impérieusement leur torpeur. Il les réprimande quand ils n'applaudissent pas ; s'ils font mine de vouloir sortir, il leur ordonne de s'asseoir, il règne sur eux comme un tyran. On en voyait même qui

[1] *Le Maître de rhétorique*, 22.

[2] Philostrate, *Vie des Soph.*, II, IX, 4. — Lucien, *le Maître de rhétorique*, 21 ; *Zeuxis*, I. — Plutarque, *Comment il faut écouter*, 15. — Themistius, *Discours*, IV.

[3] Philostrate, *Vie des Soph.*, II, XXXII, 3.

se mettaient si fort en colère que leur barbe et leurs cheveux se dressaient comme la crinière d'un lion[1].

Quand un orateur est parvenu à conquérir le premier rang dans la cité, il ne faut pas croire qu'il va désormais régner sans conteste. La ville ne lui oppose plus de rivaux, mais il en viendra du dehors. En effet quelques discoureurs (et ce ne sont pas les moins brillants) ont l'humeur voyageuse; ils veulent étendre leur réputation aussi loin qu'il y aura des oreilles pour les écouter. Chevaliers errants de l'art oratoire, ils vont de province en province, cherchant partout des adversaires, portant partout des défis. Si déjà leurs victoires les ont rendus célèbres, quand on sait qu'ils vont arriver, la foule court à leur rencontre, et parfois même les citoyens les plus distingués viennent les recevoir aux portes.

Vous représentez-vous cependant l'inquiétude, les agitations du pauvre sophiste ou de l'infortuné rhéteur ainsi troublé dans la possession de sa renommée? Il avait travaillé longtemps pour s'élever à la première place; et voilà que ce nouvel arrivant prétend le déposséder d'un rang si chèrement gagné. Néant de la gloire! un seul jour peut-être suffira pour détruire le laborieux édifice de tant d'années. Que faire? Refuser le combat? Mais c'est se déshonorer, c'est s'avouer vaincu d'avance. Et plutôt mourir que de subir volontairement une pareille humiliation!

On pouvait mourir en effet dans ces luttes. Niger, fameux déclamateur, avait avalé une arête de poisson qui lui resta dans la gorge. Il vint un étranger qui se présenta pour prononcer une harangue en public. Niger craignant, s'il ne paraissait aussi, qu'on ne le soupçonnât de fuir la lice, déclame à son tour, ayant encore l'arête dans la gorge. Les efforts qu'il fit lui causèrent une inflammation si vive qu'il en mourut[2].

Le jour arrive où le nouveau venu doit se faire entendre. Il débute, c'est l'exorde le plus habituel et le mieux fait pour réussir, par l'éloge de son auditoire. « Il faut ici fléchir le genou » dit un de ses orateurs, comme saisi d'un religieux respect pour la ville où il va parler[3]. Il nous reste de Lucien deux déclamations qui donnent une idée fidèle des précautions prises par les gens du métier: « J'ai de-« vant moi l'élite de chaque cité, la fleur de la Macédoine; cette as-« semblée n'est pas composée d'une foule ignorante: ce sont des « orateurs, des historiens, des sophistes de la plus haute distinction. » Si railleur d'ordinaire, Lucien ne ménage pas les compliments à son public macédonien; que sera-ce donc quand il paraîtra devant les

[1] Lucien, *le Maître de rhétor.*, 19. — Philostrate, *Vie des Soph.*, I, xxv, 11.
[2] Plutarque, *Préceptes de santé*, 16.
[3] Philostrate, *Vie des Soph.*, II, v, 3.

Athéniens? « Il y a longtemps que je souhaitais des auditeurs tels « que vous : car quels suffrages pourrais-je ambitionner, si je tra- « versais, sans me faire entendre, une ville comme la vôtre? » Puis vient l'éloge obligé de la ville, qui n'a pas seulement pour elle sa magnificence, mais qui possède plus d'hommes de bien et de talent qu'on ne saurait en trouver nulle part ailleurs. Il vante leur bienveillance, leur affabilité, et se compare au Scythe Anacharsis, qui, venant à Athènes, fut si charmé de tout ce qu'il y vit, qu'il ne pouvait plus se résoudre à partir[1].

Je parlais tout à l'heure de chevaliers errants. Vous souvenez-vous que dans les récits de tournois il est souvent question d'un chevalier déguisé, qui entre dans la lice, et se fait reconnaître à la vigueur de ses coups? Et bien! ces champions du beau langage sont parfois les héros de semblables aventures. Un certain Marc de Byzance, mal habillé, la barbe et la chevelure en désordre, vient un jour s'asseoir dans l'amphithéâtre, au moment où Polémon demandait sur quoi l'on voulait qu'il parlât. Les yeux se tournèrent vers Marc. « Pourquoi « regardez-vous ce paysan? dit Polémon ce n'est pas lui qui sera « capable d'indiquer un sujet de discours. — Ce paysan, dit Marc en se « levant, saura vous proposer un sujet, et traiter ensuite celui qu'il « vous plaira de lui donner ». Il déclama en effet, et si bien, que Polémon ne put lui refuser ses éloges[2].

Hippodrome de Larisse débarque à Smyrne. Il suit la foule, et entre dans une salle où un certain Mégistias réunissait ses auditeurs. Hippodrome était en habits de voyage. Il s'approche de Mégistias : « Changeons de vêtements, lui dit-il ; prêtez-moi pour un mo- « ment votre manteau. » L'autre de le regarder, pour voir s'il n'a pas affaire à un fou. Cependant il fait l'échange demandé. « Et main- « tenant, reprend Hippodrome, donnez-moi un sujet de déclama- « tion. » On lui en propose un, et il le traite avec tant d'éclat que Mégistias, frappé d'étonnement, s'écrie : « Mais qui êtes-vous donc? « — Je suis Hippodrome le Thessalien. » Quelques instants après, le bruit de la venue du célèbre rhéteur s'était répandu dans la ville, et toute la population accourait pour le voir et l'écouter[3].

D'autres fois c'est un grand personnage qui institue ces joutes. Anatole, préfet du prétoire, doué lui-même d'un remarquable talent de parole, fait annoncer qu'il va venir bientôt à Athènes, et donne rendez-vous à tous les faiseurs de discours. Il envoie en même temps, comme sujet à traiter, une de ces questions difficiles qu'une intelli-

[1] *Hérodote*, 8. *Le Scythe*, 10, 11.
[2] Philostrate, *Vie des Soph.*, I, XXIV, 4.
[3] *Ibid.*, II, XXVII, 7.

gence des plus exercées peut seule résoudre. De là grand émoi. Anatole est un juge si redoutable et par sa science et par son éminente position dans l'État ! Aussi, à son approche, quelle agitation s'empare de tous les esprits ! S'il faut en croire Eunape, la Grèce éprouve plus d'effroi qu'à l'arrivée même des Perses. Effroi légitime s'il en fut ; car, jugez de l'étendue du désastre, un seul homme sortit du combat à son honneur ; mais aussi quel homme ! C'est Prohæresius, le grand Prohæresius, le vainqueur dans toutes les batailles, celui à qui Rome élèvera une statue avec cette inscription : *Rome, la reine du monde, à Prohæresius, le roi de l'éloquence*. Les Grecs lui décernent un titre encore plus magnifique : ce n'est plus un simple mortel, c'est Mercure caché sous la figure d'un homme. Un jour, quand il a fini de parler, on vient lui baiser les mains, les pieds ; on vient lui lécher la poitrine, comme on ferait à un dieu. Et savez-vous par quelle manifestation de sa puissance il a mérité qu'on lui rendit ce culte ? C'est qu'après avoir improvisé tout un long discours, il l'a, séance tenante, répété mot pour mot, sans se tromper d'une seule syllabe ; et il n'y a pas moyen de nier le prodige : car on avait eu soin, pour la circonstance, de mander les tachygraphes ; et ils avaient saisi au vol et noté exactement toutes les expressions[1].

Ces transports de la foule, ces démonstrations passionnées qui tiennent parfois du délire, s'éloignent tellement de nos usages, que nous serions tentés de croire à quelque exagération dans le récit d'Eunape, si nous ne savions d'ailleurs, par de nombreux témoignages, dans quels ravissements la parole jetait souvent le peuple. Les habitudes de l'esprit sont peut-être plus difficiles à déraciner que celles du cœur : quand le christianisme eut fait entrer dans les âmes les austères pensées, il ne put de sitôt en chasser le goût excessif pour l'éloquence. Les applaudissements se firent entendre dans les églises, et plus d'une fois saint Jean Chrysostome dut imposer silence à son auditoire, qui battait des mains, oubliant, dans son enthousiasme pour l'orateur, la sainteté du lieu[2].

A Rome, comme nous l'avons vu, il en coûtait quelquefois beaucoup pour réunir un auditoire, et il était arrivé un moment où les gens riches pouvaient seuls se passer la fantaisie d'être éloquents.

Mais en Grèce le sophiste et le rhéteur, pour rassembler le public, n'ont pas à se mettre en dépense ; à moins toutefois qu'ils n'aient la langue trop lourde et trop épaisse, car alors il faut bien se résigner à faire quelques sacrifices. C'était le cas d'un certain Varus, qui prêtait sans faire payer d'intérêts, pourvu qu'on vînt l'entendre. Et encore

[1] Eunape, *Prohæresius*.
[2] Saint Jean Chrysostome, *Homélies sur Isaïe*, II.

voyez jusqu'où va, chez quelques Grecs, l'horreur du méchant langage. Un jour que Varus débitait force solécismes, un de ses auditeurs, n'y tenant plus, se bouche les oreilles et s'enfuit en criant : « Varus, tu m'enverras demain les huissiers[1]. »

Mais les faits de ce genre sont fort rares. Les habiles, pour être écoutés, n'ont pas besoin d'y mettre de leur argent ; et même, sachez-le bien, ils récoltent autre chose encore que les applaudissements. L'art qu'ils exercent est en même temps un métier des plus lucratifs : ils font payer, et fort cher, les séances qu'ils donnent ; aussi, tout en menant grand train, ils amassent d'assez jolies sommes. Héraclide, en mourant, laisse à ses affranchis une terre appelée Rhétorique, parce qu'il l'a achetée avec ses profits oratoires[2]. Lucien, le fils d'un pauvre habitant de Samosate, parcourt la Grèce, l'Italie, la Gaule (un Grec affamé de gloire et d'argent irait jusqu'au bout du monde, *Græculus esuriens*...), déclamant partout, et partout prélevant un tribut sur l'admiration publique ; et à l'âge de quarante ans il rentre dans son pays, fort riche, ma foi, et vêtu d'habits magnifiques[3]. Polémon ne consent à parler devant un prince du Bosphore que quand celui-ci lui a fait compter dix talents (environ cinquante-deux mille francs de notre monnaie). Un autre jour il refuse une somme de cent cinquante mille drachmes envoyée par Hérode, qui est plusieurs fois venu l'entendre. Hérode admire tant de désintéressement. « Ce n'est pas tout à fait cela, lui dit un de ses amis en « riant ; il n'aura pas trouvé la somme assez forte : offrez-lui davan-« tage. » Hérode lui envoya deux cent cinquante mille drachmes (environ deux cent dix-sept mille francs), et Polémon se décide à accepter le juste prix de son éloquence. Du reste, le taux des discours pouvait s'élever encore plus haut. Alexandre de Séleucie reçut, d'une seule fois, dix fourgons, dix chevaux, dix échansons, dix scribes, beaucoup d'argenterie, et la somme énorme de vingt talents d'or (plus d'un million de notre monnaie)[4].

L'honneur avec le gain, voilà le beau côté du métier. Mais toute médaille a son revers. Sans parler des jalousies et des inimitiés inhérentes à la profession, est-on bien sûr de rester tous les jours, à toutes les heures, égal à soi-même? Vous comparaissez devant une imposante assemblée ; tous les regards sont fixés sur vous : que l'émotion vous saisisse, un léger manque de mémoire, une courte absence d'esprit, c'en est assez, vous êtes perdu. Quand on y songe, il y a de quoi faire trembler le plus intrépide rhéteur. Et ce malheur

[1] Philostrate, *Vie des Soph.*, I, xxv, 20.
[2] *Ibid.*, II, xxvi, 6.
[3] Lucien, *le Songe*.
[4] Philostrate, *Vie des Soph.*, I, xxv, 10, 16 ; II, v, 8.

n'était pas sans exemple : Hérode Atticus, une fois, resta court devant l'empereur, et de désespoir il songea un instant à s'aller noyer dans l'Ister. Même accident arriva à Héraclide ; mais celui-ci prit plus philosophiquement la chose, et, pour se consoler de sa disgrâce, il médit de l'improvisation, et composa par écrit l'éloge du travail [1].

Et l'auditoire, qui peut répondre de sa bienveillance ? Les assistants ont quelquefois leur malice : Philagre en fit un jour l'épreuve à ses dépens. Il avait, en Asie, composé un discours, et, bien entendu, il l'avait appris par cœur. Arrivé à Athènes, il se présente devant les amateurs, et se fait fort d'improviser. Admirez ce merveilleux hasard : on lui donne justement ce même sujet qu'il avait déjà si bien traité. Philagre, sûr de son affaire, commence hardiment ; il va, il va de l'air d'un homme qui s'abandonne à son inspiration ; il est abondant, il est pathétique ; mais, ô surprise ! à mesure qu'il avance, les auditeurs sont pris d'un accès d'hilarité, d'abord discrète, puis moins contenue ; enfin ce sont de bruyants éclats de rire. Philagre s'indigne, s'emporte. Pour calmer son courroux, on lui fait voir un exemplaire de son discours qu'il répétait sans y changer un mot. Il avait été pris au piége [2].

Parfois les auditeurs exprimaient encore plus rudement leur mauvaise humeur. Un jour, à Rhodes, un rhéteur demande qu'on lui fournisse un vers, afin qu'il puisse le développer et faire ainsi preuve de capacité. Un des assistants lui jette ce vers à la face :

> Sors de l'île à l'instant, le plus vil des mortels [3].

Sans doute le dédain ne se montre pas souvent d'une manière aussi franche, disons le mot, aussi brutale. Mais l'abus de cette fausse éloquence ne pouvait manquer, à la longue, de faire naître le dégoût. Peu à peu les esprits sérieux en arrivent à se demander si c'est là vraiment de l'art oratoire, et si ces brillants exercices sont autre chose qu'un vain cliquetis de paroles. Quelques-uns même de ceux qui se sont laissés aller au plaisir de déclamer prennent en pitié les déclamateurs. Lucien ne leur épargne pas les railleries ; mais, de son temps, leur industrie est encore prospère. Venu plus tard, Synesius ne les ménage pas davantage ; mais cette fois nous ne voyons plus

[1] Philostrate, *Vie des Soph.*, II, I, 36 ; XXVI, 3, 5. Ici se place un détail qui montre combien ces rhéteurs aimaient à se rabaisser les uns les autres. Héraclide communique à un certain Ptolémée, qui savait, lui, improviser, son *Éloge du travail*, Πόνου ἐγκώμιον. Ptolémée le lui rend, après avoir effacé la première lettre, ce qui changeait le titre en *Éloge de l'âne*. Le biographe ne dit pas si Héraclide trouva l'épigramme de bon goût.

[2] Philostrate, *Vie des Soph.*, II, VIII, 3.

[3] Plutarque, *Symposiaques*, IX, 1.

seulement leurs prétentions, mais aussi leurs misères ; on sent que les beaux jours de la profession sont passés.

« Je ne vais pas, moi, de porte en porte, inviter les gens de la ville « en leur promettant une séance charmante. Parler pour la foule, « ô le triste métier ! En effet, s'efforcer de plaire à tant d'esprits diffé- « rents, n'est-ce pas tenter l'impossible? L'orateur de théâtre, véri- « table esclave du public, ne s'appartient plus : chacun peut à son « gré le tourmenter. Qu'un auditeur se mette à rire, le sophiste est « perdu. Il s'épouvante devant un visage morose ; si on l'écoute avec « trop d'attention, il s'imagine que c'est pour le critiquer ; si l'on « tourne la tête de côté et d'autre, c'est qu'on s'ennuie de l'entendre. « Il mérite pourtant des maîtres indulgents, celui qui sacrifie ses « nuits, qui use ses jours à travailler, qui s'est consumé, pour ainsi « dire, de fatigue et de faim, pour arriver à composer un beau dis- « cours. Il vient ensuite devant cette foule dédaigneuse dont il veut « charmer les oreilles ; il est malade, mais il affecte les dehors de la « santé. Après s'être baigné la veille, il se présente, au jour marqué, « devant le public : coquet, pimpant, il déploie toutes ses grâces ; il « se tourne vers l'assistance, le sourire sur les lèvres ; joyeux en ap- « parence, il est déchiré d'inquiétudes secrètes. Il mâche de la gomme « pour se donner une voix forte et claire ; car le sophiste, même le « plus sérieux, se fait une grande affaire de sa voix, et ne saurait « dissimuler le soin qu'il en prend. Au milieu de son discours, il « s'arrête pour demander un breuvage préparé d'avance ; un servi- « teur le lui présente : il boit, il s'humecte le gosier pour mieux dé- « biter ses phrases mélodieuses. Mais il ne peut cependant, le mal- « heureux, gagner la bienveillance de son public : les auditeurs « attendent avec impatience qu'il ait fini, pour rire en liberté ; ils « voudraient le voir, la bouche ouverte et le bras tendu, garder tout « à la fois l'attitude et le mutisme d'une statue : excédés d'ennui, ils « pourraient enfin partir[1]. »

Mais, de tous les périls qui menaçaient l'existence même des rhéteurs et des sophistes, le plus terrible, sans contredit, c'était le progrès toujours croissant du christianisme. En effet, la religion nouvelle propose à ses disciples, comme le but même de la vie, un objet bien autrement élevé que les plaisirs de l'éloquence. Il ne s'agit plus de bien dire, mais de bien faire ; et que valent les satisfactions de l'esprit, à côté des joies de la conscience? La parole que le chrétien recherche surtout est celle qui l'instruira de ses devoirs. Pour les apprendre, il n'ira plus interroger le sophiste : il sait qu'il ne peut en attendre que des réponses incertaines et contradictoires ; c'est au

[1] Synesius, *Dion*.

prêtre qu'il s'adresse pour obtenir les préceptes de la sagesse qui ne se trompe point, qui ne change point. Qu'un solitaire, réputé pour sa sainteté et pour sa science des choses de Dieu, quitte un moment son désert pour venir se mêler aux hommes, la foule se précipitera à sa rencontre. Saint Jean Chrysostome oppose avec orgueil l'entrée d'un moine à celle d'un sophiste : quelques jours encore, et la révolution sera consommée : le sophiste ne verra plus personne accourir au-devant de lui, tandis que la troupe des fidèles, c'est-à-dire le peuple tout entier, se pressera plus nombreux sur les pas de l'humble moine.

Le ministre de l'Évangile, ne se fût-il recommandé que de l'excellence du dogme et de la morale qu'il prêchait, était sûr de voir les auditeurs assiéger le pied de la chaire. Mais ces prédicateurs, qui songent avant tout au triomphe de la foi, rencontrent la véritable gloire du discours, qui est de toucher et d'émouvoir. Ce ne sont pas seulement les grandes pensées qui viennent du cœur, mais aussi l'expression qui sait les produire au dehors. Et pourquoi, je vous le demande, irait-on écouter dans les écoles d'élégantes mais vides amplifications, alors qu'on peut aller, dans la basilique voisine, jouir d'une de ces magnifiques oraisons dont quinze siècles écoulés n'ont pas encore terni l'éclat? Ce n'est plus à un rhéteur, mais à un jeune prêtre d'Antioche, que l'admiration des contemporains, d'accord cette fois avec la postérité, décerne le glorieux surnom de Chrysostome, *Bouche d'or*. L'Église est féconde en orateurs comme elle l'a été en martyrs. Le christianisme n'a pas étouffé l'éloquence, mais il lui a fait de nouvelles destinées ; il l'a régénérée, ou plutôt, car elle n'existait plus, il l'a ressuscitée.

VII

Et maintenant, nous demanderons-nous, quel bien et quel mal ont pu faire ces exercices ? Le mal, il n'y a pas à le chercher ; il ressort de toutes les pages de cette étude. Imaginées surtout par la vanité, ces exhibitions philosophiques et littéraires n'ont guère eu d'autre objet que de satisfaire la vanité : c'est ce qui les a fait vivre et persister, mais c'est aussi ce qui les a rendues stériles.

Est-ce à dire pourtant qu'elles n'aient été d'aucune utilité ? Ce serait aller trop loin. Non pas que je pense avec Ovide, grand amateur, à ce qu'il paraît, des lectures publiques (peut-être en avait-il usé pour son propre compte), qu'elles excitent le génie du poëte[1] :

[1] *Pontiques*, IV, 2.

Horace et Virgile, ses contemporains, n'avaient pas eu besoin, pour composer leurs chefs-d'œuvre, d'être stimulés par les louanges d'un auditoire. Pline voit aux lectures un autre avantage ; pour l'écrivain, c'est un moyen de consulter le public, d'appeler la critique sur son livre, de savoir ce qu'il faut changer, ce qu'il faut retrancher [1]. Mais le public ainsi convoqué n'est pas ce sévère et judicieux Aristarque qui ne vous passe aucun de vos défauts [2], il ne vous dit pas : *Corrigez;* il n'est là que pour approuver. Qu'il se permette de blâmer, et il risquera fort de passer aux yeux de l'écrivain pour n'avoir pas le sentiment des belles choses. Les amis de Pline l'ont applaudi; Pline avoue avec une bonhomie singulière qu'il a été charmé de leur bon goût [3]. A quoi songe-t-il donc de venir nous parler du libre jugement des auditeurs, lui qui se plaint même quelque part des gens qui n'applaudissent pas ? En effet, dit-il, que vous soyez ou plus, ou moins, ou aussi habile que le lecteur, vous avez toujours intérêt à louer celui que vous surpassez, qui vous surpasse ou qui vous égale ; celui qui vous surpasse, puisque vous ne pouvez mériter de louanges si lui-même n'en mérite pas ; celui que vous surpassez ou qui vous égale, puisque la gloire qui lui revient rehausse nécessairement la vôtre [4]. Avec cette théorie commode la critique perd tous ses droits. Étonnez-vous ensuite si Lucain, à qui personne ne songe à reprocher ses brillants défauts, se laisse étourdir par les bruyants applaudissements qui viennent d'accueillir sa *Pharsale* ; et si, comparant son âge et ses débuts avec ceux de Virgile, il s'écrie : Eh ! mes amis, suis-je donc encore si loin du Moucheron [5]? Sénèque avait jugé sainement quand il disait : Rien n'a gâté la littérature comme les acclamations populaires [6].

Loin donc de penser, comme Pline, que les lectures fussent une école de perfectionnement, je crois que l'écrivain, applaudi et adulé, achevait de s'y confirmer dans ses défauts. Mais, et ici je me retrouve d'accord avec Pline, ces séances ont dû au moins conserver, propager le goût des choses de l'esprit. Les travaux de l'intelligence, même quand ils ne s'appliquent qu'à de minces objets, ont toujours cette utilité, qu'ils entretiennent l'intelligence. Les rhéteurs et les sophistes n'ont été le plus souvent que de médiocres orateurs, de médiocres philosophes ; mais sachons-leur gré d'être restés fidèles aux études, d'avoir gardé les traditions littéraires : sans eux l'éloquence

[1] *Lettres*, v, 3 ; vii, 17.
[2] Horace, *Art poétique*, 445.
[3] *Lettres*, iii, 18.
[4] *Lettres*, vi, 17.
[5] Suétone, *Lucain*.
[6] *Lettres*, 102.

chrétienne aurait peut-être attendu longtemps sa perfection. Car c'est par leur école qu'étaient passés, ne l'oublions pas, avant de parler dans l'Église, les Basile, les Grégoire, les Chrysostome, les Augustin et les Ambroise. Les disciples ont effacé les maîtres, mais en profitant des leçons qu'ils en avaient reçues.

D'ailleurs, et en se plaçant dans un autre ordre d'idées, il n'est pas indifférent, même quand le temps des œuvres sérieuses est passé, de sacrifier encore aux lettres, qui adoucissent et humanisent les cœurs. Cela est vrai surtout pour un peuple qui ne trouve ni dans sa religion ni dans ses mœurs le remède contre les mauvais instincts. Aligner de petits vers, cadencer des périodes, la belle affaire, en vérité ! — Je le sais bien ; mais cela ne vaut-il pas encore mieux que de se ruer, comme la populace, dans les voluptés basses et parfois cruelles ? Voyez les Grecs : en fait de croyances religieuses et morales, ils sont tombés au niveau des Romains ; mais ce qui les relève, c'est que tous ils aiment, jusqu'à la fin, la poésie, l'éloquence, la philosophie ; à défaut de la réalité, ils en poursuivent l'ombre. Ixion, disaient leurs mythologues, n'avait embrassé que le fantôme de Junon. Sans doute ; mais, tandis qu'il courait après le fantôme, il n'était pas descendu jusqu'aux vulgaires amours. Le Grec ingénieux et lettré ne glisse pas dans la barbarie comme le Romain ignorant et grossier.

Ce qu'il convient encore de ne pas oublier, c'est que la prédication du christianisme a pu quelquefois, dans une mesure faible sans doute, mais réelle pourtant, être servie par les habitudes qu'avaient introduites les sophistes. Le premier venu, sans que personne s'en étonnât, faisait librement sur la place son exposition de doctrines ; tous les systèmes se produisaient en public : stoïciens, épicuriens, cyniques, chacun cherchait à recruter des partisans à ses idées. Sous le manteau de philosophe, un chrétien put souvent se glisser dans la foule, et, en enseignant une morale jusqu'alors inconnue, préparer les esprits à recevoir de nouveaux dogmes. Quand saint Paul paraît à Athènes, dans cette ville où tous, étrangers et citoyens, ne sont occupés qu'à dire et à écouter quelque chose de nouveau [1], la multitude prend d'abord l'Apôtre pour un sophiste ambulant, et lui prête son attention tant qu'il n'a pas choqué trop ouvertement les croyances reçues. Pérégrinus, dont Lucien nous a raconté la vie et la mort, après avoir été chrétien, se fait cynique ; mais il continue de prêcher la foule. Lucien ne distingue pas très-clairement les deux moments ni les deux prédications qui lui semblent également étranges. Pareille confusion dut souvent se produire, non pour des chrétiens devenus philosophes

[1] *Actes des Apôtres*, XVII, 21.

(on voyait moins d'apostasies que de conversions), mais pour des philosophes devenus chrétiens.

Nous voici arrivés au terme de cette étude. Nous n'avons songé qu'à écrire un chapitre d'histoire littéraire, sans chercher, dans le passé, ni le blâme ni l'éloge du présent. D'ailleurs, qui ne le sait? on ne peut jamais assimiler exactement deux époques. Certes nos lectures publiques et nos conférences diffèrent par beaucoup de côtés des mêmes exercices chez les anciens : qui songerait cependant à nier les ressemblances? Et la comparaison ne peut-elle suggérer d'utiles réflexions? Si l'on veut, et chacun sans doute doit le vouloir, que les conférences aient chez nous un succès durable et légitime, il faut nous souvenir qu'elles n'ont pas été uniquement instituées pour offrir à la foule une récréation, un délassement, comme on peut en aller chercher au théâtre ou dans un concert, mais aussi et surtout pour aider à l'instruction du public. Il s'agit ici d'enseignement : que la leçon, littéraire ou scientifique, prenne un air attrayant, qu'elle n'ait pas le caractère sévère et didactique d'un cours de Faculté, je le veux bien; mais que ce soit toujours une leçon, et qu'en sortant l'auditeur puisse se dire qu'avec le souvenir d'une heure agréable il emporte aussi quelque profit. C'est à cette condition, nous le croyons du moins, que les conférences pourront, non pas seulement obtenir la faveur passagère d'une mode, mais recevoir définitivement le droit de cité. Si cette règle que nous posons est vraie, approuverions-nous donc qu'un auteur vînt lire ses œuvres inédites, poëmes, drames, odes, romans, que sais-je? Il y a chez nous d'autres moyens de publicité ; et ce n'est pas d'ailleurs à la simple audition que se jugent les ouvrages de l'esprit. Encore moins admettrions-nous (car il faut tout prévoir, même l'improbable) qu'un écrivain, spéculant sur sa célébrité, annonçât à la foule : « Je serai là tel jour, à telle heure ; je parlerai ; « sur quoi? je n'en sais trop rien ; mais qu'importe? je parlerai, et « vous aurez fait connaissance avec moi ; vous m'aurez vu et entendu. » Pure affaire de curiosité, et qui ferait involontairement songer aux tréteaux.

Un autre danger, c'est que les conférences ne deviennent une sorte de gymnastique intellectuelle, bonne seulement à faire valoir la souplesse et l'agilité d'esprit de ceux qui s'y livrent. Jusqu'ici, il faut le reconnaître, en parcourant la liste nombreuse des questions traitées, nous n'avons pas encore rencontré de ces thèmes frivoles ou insignifiants, comme ceux auxquels se complaisaient les rhéteurs ; les titres, au moins, annoncent un dessein sérieux. Le mérite en est sans doute pour la plus grande part, nous aimons à le croire, à ceux qui les ont choisis; mais ne peut-on se demander si le contrôle administratif n'est pas aussi pour quelque chose dans cette sagesse? Car, comme

chacun sait, nul ne peut monter en chaire sans en avoir obtenu la permission, et fait approuver le sujet dont il veut entretenir son auditoire, et, comme chacun le sait encore, certains orateurs se voient obstinément refusé cette permission.

Que cette intervention de l'autorité puisse avoir ses inconvénients comme ses avantages, c'est un examen que nous n'entreprendrons pas ici. Mais parmi les conditions imposées à ceux qui veulent faire ces cours publics, il en est une au moins dont tous les bons esprits s'accorderont, je crois, à reconnaître la convenance : je veux parler de la condition d'âge. En effet, serait-il impossible de trouver des jeunes gens qui, prenant la témérité pour du talent, s'empresseraient de venir étaler une ignorance présomptueuse? Et même est-il bien sûr que, parmi ceux qui ont dépassé la vingt-cinquième année, il ne s'en est point rencontré qui auraient peut-être mieux fait de garder un silence prudent. « Pesez bien, disait Horace aux Romains de son temps, pesez bien ce que vos épaules peuvent porter. » Le précepte est bien vieux, mais il a encore du bon, même de nos jours. Vous qui vous présentez pour parler en public, n'oubliez pas que, si c'est un honneur, c'est en même temps une charge : consultez bien vos forces. Il n'est pas question d'exiger de vous ni diplôme ni certificat de capacité ; mais ne croyez pas non plus que pour professer (car c'est un véritable professorat que vous entreprenez) il suffise d'avoir en soi beaucoup de confiance : c'est bien le moins que l'on s'instruise avant de vouloir instruire les autres. Le bon sens, qui finit toujours par prévaloir, ferait justice, je le sais bien, des vaniteuses prétentions, un peu plus tôt, un peu plus tard ; mais le public, souvent trompé, aurait pu fort bien se déshabituer de venir aux séances où on le convie. Nul ne désire plus sincèrement que nous voir vivre et prospérer les conférences. Nous souhaitons seulement qu'il ne se rencontre jamais de conférences pour les tuer. Nos vœux seront-ils satisfaits ? C'est l'avenir qui nous l'apprendra.

Henri Béthune.

FÉLIX HOLT LE RADICAL

PAR GEORGE ELLIOT

— FIN [1] —

VII

Esther avait remarqué le trouble et la préoccupation de M. Lyon depuis la visite de l'étranger qui était venu réclamer les objets perdus dans le parc de Treby-Manor. Elle-même devenait peu à peu pensive et inquiète ; quand elle se trouvait seule dans le triste petit parloir, au lieu de prendre un livre elle songeait à Félix, se demandait quelles étaient les qualités qu'il estimait dans une femme, sous quel point de vue il considérait l'existence pour qu'elle lui parût précieuse alors même qu'elle n'était point embellie par l'élégance, la richesse et l'amour. Se reprochait-il de lui avoir parlé si rudement? N'avait-il pas, au contraire, chassé avec dédain son souvenir ? A cette pensée des larmes furtives mouillaient les yeux d'Esther, et elle pressait avec une vivacité fébrile le mouvement de sa navette. Elle aimait à faire du filet parce que ce gracieux travail mettait avantageusement en évidence ses mains et ses pieds. Félix Holt n'y avait jamais pris garde. Tout autre à sa place les eût cependant admirés, eût timidement laissé deviner sa tendresse. La vie serait bien plus facile en présence d'un tel sentiment. Oui, mais c'était précisément cette recherche d'une satisfaction égoïste que Félix blâmait en elle avec tant d'amertume. Voulait-il qu'elle fût une héroïne? Les grandes vertus demandent, pour se développer, de grandes occasions. Toutefois Esther commençait à sentir le besoin de s'appuyer sur une

[1] Voir *le Correspondant* du 25 novembre 1866.

âme forte et pure. Mais celui qu'elle choisirait pour guide devait se montrer bienveillant et tendre. Un homme bien élevé prend-il jamais avec une femme le ton d'un maître d'école? Félix n'avait aucune délicatesse; il s'admirait trop lui-même pour être capable d'une vive affection. En un mot sa faute serait irrémissible s'il ne venait exprimer ses regrets au sujet de l'inqualifiable conduite qu'il avait tenue.

L'arrivée de deux visiteurs tira Esther de sa rêverie. Lyddy ouvrit la porte du parloir et la jeune fille vit entrer, non pas le rude sermonneur aux vêtements négligés qui occupait son esprit, mais M. Jermyn accompagné d'un gentleman dont la distinction parfaite et la tenue irréprochable firent aussitôt deviner à la jeune fille qu'elle avait devant les yeux Harold Transome.

Elle éprouva un sentiment de plaisir entièrement nouveau pour elle quand les yeux noirs, le visage intelligent et fier du candidat libéral se tournèrent vers elle avec un air de déférence et d'admiration respectueuse. Harold regardait les femmes comme une simple distraction, mais il aimait les distractions pourvu qu'elles ne devinssent pas un obstacle aux affaires. Esther vit clairement qu'il était sous le charme de sa beauté, et sa coquetterie féminine, si cruellement blessée par Félix, se ranima plus vive que jamais.

— Mon père vous attendait, dit-elle à Jermyn; il descendra dans un instant.

Elle se disposait à quitter son travail, Harold s'en aperçut.

— J'espère, dit-il, que nous ne vous dérangeons pas. Nous venons discuter des questions électorales, et nous désirons surtout intéresser les dames à notre parti.

— Je ne saurais m'intéresser à quiconque ne défend pas la bonne cause, répondit Esther en souriant.

— Je suis heureux de voir que du moins vous portez les couleurs libérales, reprit-il en regardant la robe de miss Lyon.

— Je préfère le bleu à toute autre nuance, et je n'ai jamais songé, je l'avoue, que le libéralisme l'avait pris pour emblème.

— Si le désir de paraître belles peut gagner les dames à ma couleur, il est certain que vous faites, en la portant, la propagande la plus puissante.

Esther se leva pour sortir.

— Vous voulez donc absolument vous retirer? dit Transome.

— Oui, je suis attendue; je donne une leçon à midi et demi.

Elle s'inclina, et ses joues se couvrirent de rougeur lorsqu'elle franchit le seuil de la porte qu'Harold tenait respectueusement ouverte pour la laisser passer.

— C'est pitié qu'une si jolie fille habite une maison si pauvre et si petite, pensait-il en la suivant des yeux.

Mais avant qu'elle eût disparu M. Lyon entra dans le parloir, et toute autre préoccupation que celle des affaires politiques s'effaça de son esprit.

Il exprima vivement au ministre le plaisir qu'il éprouvait à faire la connaissance d'un des chefs les plus influents du parti libéral, sut flatter habilement l'amour-propre du vieillard, et feignit d'écouter avec intérêt sa longue dissertation sur les abus de l'Église anglicane et les changements qu'il jugeait utile d'y introduire.

A cette époque, la foi dans l'efficacité des réformes exaltait jusqu'à la passion certains esprits ardents ; tous les abus devaient être supprimés et la paix universelle régner sur la terre; d'autres, dont l'imagination demeurait plus calme, se bornaient à demander une organisation meilleure du scrutin.

Ce dernier point fut débattu par le ministre avec une telle véhémence, que Transome se repentit un moment de sa démarche.

« Dieu confonde cet ennuyeux prêcheur! pensait-il ; je me garderai d'avoir une nouvelle conférence avec lui, à moins qu'un bon rhume lui ait fait perdre la voix. »

Un incident inattendu mit fin à son supplice. Félix, sachant Harold chez M. Lyon, entra pour lui demander des explications au sujet de la scène dont il avait été témoin à la taverne du *Pain-de-sucre*.

— Je suis charmé de vous voir, monsieur Holt, dit Transome en s'inclinant.

Un coup d'œil jeté sur Félix lui avait fait comprendre que les poignées de main dont les candidats se montrent si prodigues auraient peu de succès auprès du jeune homme.

— Je ne viens pas, reprit ce dernier, attaquer nos mœurs politiques. Je suppose que l'ale assaisonnée de beurre et d'autres ingrédients de ce genre, est utile pour graisser les roues du char parlementaire et conduire à bonne fin une élection. Je voudrais seulement savoir, monsieur Transome, si c'est avec votre assentiment que l'on cherche à corrompre des gens qui ne votent point, les ouvriers de Sproxton?

— Non, sans doute, répondit Harold. Vous savez, mon cher monsieur, qu'un candidat est à la merci de ses agents. Mais pouvez-vous m'assurer que les choses se sont passées comme vous le dites?

— Je l'ai vu de mes propres yeux, et c'est une honte pour le parti radical. Ces odieuses intrigues perdent notre cause.

— Une protestation aussi énergique n'était pas nécessaire, monsieur, dit Harold offensé de l'impétuosité de Félix.

Il pensait qu'un esprit sage doit s'accommoder de la faiblesse humaine et se plier aux circonstances. Aussi éprouvait-il pour le rigide jeune homme une aversion instinctive.

— Voici, du reste, M. Jermyn, reprit-il, qui connaît cette affaire mieux que moi et pourra vous donner toutes les explications désirables.

— Assurément... reprit Jermyn qui ne parlait jamais avec plus de lenteur que lorsqu'il éprouvait une vive contrariété. Mais je suis attendu dans mon cabinet... Monsieur Holt, j'en suis certain,... comprendra que mon temps est précieux,... et il exposera brièvement ses observations.

— Je n'en ai qu'une seule à faire. Puisque M. Transome n'approuve pas les manœuvres employées à Sproxton, il faut y mettre un terme.

— Oui, certes, et sans retard, dit Harold.

— M. Holt est un libéral honnête et dévoué, j'en suis convaincu, répliqua Jermyn, mais... s'il avait tenu les rênes d'un attelage,... comme il m'est arrivé souvent dans ma jeunesse,... il saurait qu'il n'est pas facile de s'arrêter court.

— Je m'entends peu à conduire, répliqua Félix. Cela, du reste, ne m'était pas nécessaire pour voir que votre agent avait fait plus de mal que vous n'en pourriez réparer. Cependant il est temps encore d'empêcher les mineurs de se réunir en masse pour créer une agitation qui dégénérerait facilement en violence.

— C'est parfaitement vrai, reprit Jermyn en souriant. Mais... si nous les empêchons de s'agiter pour nous, ils s'agiteront pour d'autres... Avez-vous réfléchi à cela, monsieur Holt?

— Tout ce que je puis dire, c'est qu'en poussant sur la place publique des ouvriers ivres, vous assumez une responsabilité que je ne voudrais pas avoir.

Avant que Jermyn eût le temps de répondre, Harold s'écria d'un ton péremptoire :

— Une discussion plus longue est inutile. Je désire, j'exige que l'on fasse tout ce qui sera possible pour atténuer la faute. Êtes-vous satisfait, monsieur Holt? Vous connaissez maintenant une partie des difficultés que rencontre un malheureux candidat, ajouta-t-il avec un gracieux sourire, et je pense que vous aurez quelque compassion pour moi.

— Il faut bien que je me contente de votre promesse, répondit Félix, quoiqu'il ne fût pas entièrement convaincu.

— Il est temps que je rentre chez moi, dit Jermyn. Je vous quitte à regret, monsieur Lyon, mais nous nous retrouverons demain au comité, je l'espère.

— Pardon, dit le ministre qui changea de couleur, et, par un mouvement rapide, posa sa main sur le bras de Jermyn, je vous serais reconnaissant, monsieur, de m'accorder ce soir un instant

d'entretien. Je désirerais vous consulter sur une affaire personnelle.

Jermyn fut étonné de l'émotion subite du vieillard.

— Je suis entièrement à votre disposition, monsieur, répondit-il. Je vous attendrai vers huit heures dans mon cabinet.

— Je préférerais que vous eussiez la bonté de venir ici.

— Très-volontiers. Je serai heureux de vous être utile, dit Jermyn en serrant la main de M. Lyon pour prendre congé de lui. Il sentait que cet appel fait à ses lumières relevait son importance aux yeux d'Harold.

A l'heure dite l'homme d'affaires revint à Malthouse-Yard. Le ministre ne se dissimulant pas que s'il avait l'innocence de la colombe, il était loin de posséder la prudence du serpent, chargea Jermyn de découvrir la vérité au sujet de l'homme qui s'était donné le nom de Maurice Christian, et fut amené peu à peu à lui confier entièrement son secret. Il lui montra le médaillon, les lettres, le certificat de mariage. Après l'avoir écouté attentivement, Jermyn lui donna la consolante assurance que, sans rien trahir, il apprendrait si le propriétaire de la chaîne était réellement Maurice Christian Bycliffe, le mari d'Annette. L'attorney ne s'avançait pas à la légère en faisant cette promesse ; il avait d'excellents motifs pour croire qu'il lui serait facile de la remplir. Quand il quitta la maison de M. Lyon, les sentiments d'irritation et de crainte que lui inspirait depuis quelque temps l'attitude hautaine d'Harold, avaient disparu pour faire place à une satisfaction triomphante. La confidence qu'il venait d'entendre mettait Transome en son pouvoir. Il ne s'agissait que de s'en servir adroitement; on verrait plus tard s'il y avait lieu de tenir le ministre au courant de cette affaire, ou s'il fallait endormir ses soupçons, cela dépendrait de la conduite d'Harold; le plus pressé pour le moment était d'avoir une entrevue avec l'homme de confiance de sir Maximus. L'occasion ne tarda pas à s'en présenter.

Harold devait, quelques jours plus tard, faire en public sa profession de foi devant les électeurs de Treby; toute la population de la petite ville s'était réunie sur la place du Marché, curieuse de voir le jeune maître du domaine de Transome-Court qui, revenu de l'Orient riche comme un nabab, avait adopté les opinions libérales et se disait l'ami du peuple. Jermyn s'y rendit accompagné de ses deux filles et d'Esther, pour laquelle il continuait d'avoir des égards tout particuliers. « Christian, pensait-il, ne pouvait manquer de venir observer ce qui se passerait à Treby afin d'en rendre compte à son maître. » Il l'aperçut en effet bientôt, et l'abordant avec l'air de supériorité qu'il jugeait parfois à propos de prendre :

— Monsieur Debarry est-il au château ? demanda-t-il.

— Non, répondit Christian, on l'attend demain.

— Ah !

Jermyn demeura un instant silencieux, puis il ajouta :

— Vous possédez assez sa confiance, j'imagine, pour qu'on puisse vous charger de lui remettre quelques papiers.

— Assurément. J'ai rempli souvent pour M. Debarry des missions importantes.

— En ce cas, ayez l'obligeance de passer aujourd'hui chez moi en retournant à Treby-Manor. Quand vous connaîtrez ce dont il s'agit, vous ne regretterez pas la peine que vous aurez prise.

— Je serai chez vous à cinq heures, dit Christian.

Il se disposait à s'éloigner pour gagner une place d'où il pût mieux entendre ce qui se dirait à la tribune, quand un murmure de la foule annonça l'arrivée d'Harold. Esther tourna vivement la tête afin d'apercevoir le candidat ; ce mouvement attira sur elle l'attention du serviteur de sir Maximus. Il tressaillit, et une sorte de stupeur se peignit sur son visage.

— Trouverait-il dans cette jeune fille quelque ressemblance qui la lui fasse reconnaître ? pensa Jermyn, j'aurais dû prévoir cela et ne pas l'amener avec moi.

Poussé par la curiosité que lui avaient inspirée les dernières paroles de l'homme d'affaires, Christian fut exact au rendez-vous. Jermyn l'attendait, assis dans un fauteuil de cuir, près d'un bureau chargé de nombreux papiers.

— Prenez un siége, monsieur, lui dit-il.

Puis se tournant vers le domestique qui avait introduit le visiteur :

— Allumez les bougies qui sont sur la console, Jack, le jour baisse.

Quand le valet se fut retiré, l'attorney se frotta les mains, et s'adressant à Christian, qui ne paraissait pas s'être aperçu que la lumière tombait en plein sur son visage, tandis qu'elle laissait dans l'ombre celui de Jermyn :

— Vous vous nommez.... Henry Scaddon.

Un tressaillement involontaire trahit, à ces paroles, le trouble de Christian, mais, comme il sentait le regard de l'homme d'affaires fixé sur lui, il essaya de lui donner le change et de dissimuler le mouvement qui lui était échappé en décroisant ses jambes et en boutonnant son habit. Avant qu'il eût le temps de répondre, Jermyn continua :

— Vous êtes né le 16 décembre 1782. Votre père était un drapier de Londres qui mourut quand vous aviez vingt ans à peine, vous laissant à la tête d'un commerce considérable. Quelques années

après, vous aviez gaspillé la plus grande partie de votre fortune, et vous aviez attiré sur vous les poursuites de la justice, par vos tentatives frauduleuses pour frustrer vos créanciers.

L'attorney s'arrêta un moment et jeta les yeux sur un dossier posé près de lui. Christian, atteré, gardait le silence.

« A la fin de 1808, vous avez jugé sage de quitter le pays sous un déguisement militaire, et vous avez été fait prisonnier en France. Quelques mois après, l'occasion se présenta pour vous de retourner en Angleterre. Vous eûtes la générosité de sacrifier cet avantage en faveur d'un compagnon de captivité qui avait à peu près votre âge et vos traits, et que des raisons plus pressantes que les vôtres appelaient de ce côté de l'eau. Vous changeâtes avec lui d'habits et de papiers, et il revint à Londres sous votre nom. Bientôt, vous parvîntes à vous évader, après avoir simulé une maladie qui empêcha votre ruse d'être découverte, et le bruit courut que votre compagnon avait misérablement péri en esseyant d'atteindre un bâtiment napolitain qui se rendait à Malte. Comme vous aviez changé de personnalité avec lui, j'en avais conclu que vous étiez mort ; mais je vous félicite de la fausseté de cette nouvelle.

Jermyn s'arrêta de nouveau, comme s'il attendait une réponse. Enfin Christian dit d'un ton bourru :

— Fort bien, monsieur, j'ai entendu de plus longues histoires que la vôtre, débitées d'un ton aussi solennel et dans lesquelles il n'y avait pas un mot de vrai. Si j'affirme que je ne suis pas Henri Scaddon, toutes vos allégations s'écroulent.

— Dans ce cas..., reprit Jermyn avec la plus complète indifférence, vous perdrez le bénéfice que peut vous procurer la connaissance d'Henry Scaddon. De plus, s'il y avait le moindre inconvénient... à ce que vous fussiez reconnu pour cet estimable personnage..., votre dénégation ne m'empêcherait pas d'avoir la preuve que je possède à cet égard ; il couperait seulement court à notre entretien.

— Je serais désolé, monsieur, de renoncer à l'honneur de causer avec vous. Admettons donc, pour un instant, que votre histoire soit aussi vraie qu'elle est intéressante, quel avantage vous proposiez-vous d'offrir à Henry Scaddon ?

— L'avantage serait considérable, mais il dépend de certaines circonstances. En un mot...., je n'ai l'intention...., gratuitement du moins..., de vous nuire en aucune manière, et il est possible... que je vous rende un service important.

— C'est-à-dire que vous m'offrez un billet de loterie ?

— Précisément. Puisque nous commençons à nous entendre, vous ne refuserez pas, je pense, de me dire si quelques objets appartenant

à votre compagnon de captivité, Maurice Christian Bycliffe, sont restés en votre possession ?

— J'ai conservé une bague, un petit médaillon, sa montre et sa chaîne. Quant aux habits, ils sont usés, et, dans un moment d'embarras, j'ai été obligé de vendre une tabatière en or.

— Que savez-vous sur Bycliffe ?

— Oh ! rien de particulier. C'était un garçon de mérite ; mais une tête ardente, un caractère enthousiaste, avec cela, pas de santé. Il fit à Vesoul la folie d'épouser une Française, et quelques mois après, quand les prisonniers furent conduits à Verdun, il dut se séparer de sa femme. Je ne sais s'ils se sont jamais revus.

— Le mariage était-il en règle?

— Oh ! rien n'y manquait ; ils allèrent à la municipalité, à l'église, partout enfin.

— Vous connaissiez peu la jeune femme ?

— Parfaitement, au contraire. La jolie Annette Ledru ! Tout Vesoul en parlait. Ses parents rêvaient pour elle un riche parti ; mais elle était de ces petites diablesses qui n'ont de volonté qu'une fois dans leur vie, quand il s'agit de se choisir un maître.

— Bycliffe ne vous a jamais rien confié de ses autres affaires?

— Non. Peu de gens auraient osé le questionner. Si madame Annette est parvenue à le rejoindre, elle n'aura pas eu toutes ses aises avec lui.

— Ah ! fort bien. La plupart des détails que vous m'avez donnés avec tant d'obligeance ne se rapportent que d'une manière fort indirecte à l'affaire qui m'intéresse... un procès dont les tribunaux auront peut-être un jour à s'occuper. Vous comprendrez néanmoins..., je n'en doute pas, la nécessité de garder le silence sur ce qui vient de se passer entre nous. A cette condition... il est possible... que votre billet gagne le gros lot.

— C'est tout ce que vous aviez à me demander?

— Oui. Vous conserverez, cela va sans dire, les objets... auxquels tant... de souvenirs précieux... sont attachés.

Jermyn se leva, prit une bougie et la plaça sur son bureau. Christian voyait que l'homme d'affaires attendait qu'il se retirât, mais il demeurait immobile, une main appuyée sur le dossier de sa chaise.

— Un homme d'esprit comme vous, monsieur Jermyn, doit voir que je ne suis pas de ces gens dont il est facile de faire des dupes.

— Je vous offrirai une garantie meilleure, répondit l'attorney, avec un sourire, en vous disant qu'il me serait parfaitement inutile de tenter cette... métamorphose.

Christian comprit qu'il ne gagnerait rien à insister davantage ; il sortit, et Jermyn, se frottant les mains, s'écria d'un air de triom-

phe : — maintenant, monsieur Harold, si vous me menacez de la justice, si vous voulez me ruiner, je saurai vous faire trembler à mon tour ! Je puis, selon mon gré, mettre au jour les droits de cette jeune fille ou étouffer l'affaire, car le vieux Lyon lui-même ignore les prétentions des Bycliffe à l'héritage des Transome.

VIII

Plusieurs jours s'étaient passés depuis qu'Harold Transome avai harangué les électeurs de Treby, et Félix n'avait point paru à Malthouse-Yard. M. Lyon cependant ne semblait pas s'apercevoir de l'absence de son jeune favori ; délivré par les promesses de Jermyn du poids qui oppressait sa conscience, il s'absorbait dans la rédaction d'un long mémoire où il s'élevait, avec une sainte colère, contre le luxe, la mollesse, les vices du clergé anglican. Entraîné par l'ardeur de son zèle, et craignant, s'il quittait son travail, de laisser échapper des arguments capables de foudroyer ses adversaires, le digne Rufus oubliait l'heure du repas.

Esther, devinant sa préoccupation, monta pour le chercher.

— Venez, père, venez, le roastbeef sera trop cuit.

— Encore une minute, enfant, dit-il, se penchant de nouveau sur son pupitre pour prendre note d'une inspiration victorieuse.

— Non, non, monsieur, il faut descendre, reprit Esther, en lui ôtant la plume des mains. Oh ! le vilain père ! sa cravate est défaite, son gilet boutonné tout de travers, et il ne s'est pas peigné aujourd'hui. Tournez-vous un peu, que j'arrange ces cheveux-là.

Il obéit, et la jeune fille, plaçant une serviette sur les épaules du vieillard, se mit à démêler les longues mèches brunes qui tombaient en désordre sur son cou. Cette action, si insignifiante en apparence, marquait un grand changement dans les habitudes d'Esther. Jusque-là, elle avait laissé à Lyddy l'entretien des habits du ministre ; il lui répugnait de toucher à de vieux vêtements ; moins encore aurait-elle eu la pensée de brosser les cheveux de son père. Ce jour-là, tandis que pour la première fois elle prenait ce soin filial, elle lut sur le visage de M. Lyon une expression de joie si touchante, qu'elle ne put s'empêcher de déposer un baiser sur sa tête chauve.

— Avec le temps, père, je ferai de vous un petit-maître, ajouta-t-elle gaiement, tandis qu'ils descendaient ensemble l'étroit escalier.

— J'avoue, mon enfant, que j'apporte un peu trop de négligence à ma toilette ; mais je ne me corrigerai pas d'un défaut pour tomber dans l'excès opposé. La vie est si courte, et nous avons à soutenir tant

de combats contre l'erreur et le vice, que nous sommes contraints parfois de négliger les choses de moindre importance. Le même principe, si je ne me trompe, dirige mon jeune ami Holt.

— A propos, père, il y a longtemps que vous ne l'avez vu, ce me semble.

— Je l'ai rencontré hier, il m'a promis de venir cette après-midi.

En dépit de la résolution qu'elle avait prise de ne pas s'inquiéter de Félix, le cœur d'Esther battit avec violence, et sa figure trahit un vif désappointement. Elle devait être absente la plus grande partie du jour pour donner ses leçons ; le jeune homme le savait, il cherchait évidemment à éviter sa présence ; il ne la croyait pas assez généreuse pour lui pardonner sa rude franchise. Comment pouvait-il la méconnaître à ce point? Un instant après, elle reprit :

— Je m'étonnais qu'il n'eût pas cherché à vous voir au sujet des élections. M. Transome a été très-éloquent, père, n'est-ce pas? C'est un vrai gentleman, et il paraît animé des motifs les plus nobles.

— Je l'espère, répondit M. Lyon, avec un soupir.

Le reste du déjeuner se passa silencieusement. Le lendemain, l'irritation d'Esther s'était transformée en une vive impatience de se justifier aux yeux de Félix. Tout en s'habillant, elle cherchait dans son esprit s'il n'y aurait aucun moyen de rencontrer le jeune homme sans rien faire qui blessât la dignité d'une femme. Elle se rappela que sa montre retardait; Félix pourrait lui dire s'il suffisait de toucher à l'aiguille régulatrice, tandis que son patron, l'horloger auquel M. Lyon s'adressait d'ordinaire, la priverait longtemps sans doute de cet objet indispensable.

Après mainte hésitation, elle frappait vers midi à la porte de mistress Holt.

— Est-ce vous, miss Lyon! s'écria la veuve, qui jamais aurait pensé que nous nous reverrions aujourd'hui ! Votre père serait-il malade? si je puis vous être bonne à quelque chose, je vais mettre mon chapeau pour vous accompagner.

— Ne tenez pas miss Lyon à la porte, mère; priez-la d'entrer, dit à l'intérieur la voix de Félix.

— C'est bien ce que je souhaite, répliqua mistress Holt, en livrant passage à Esther, mais je n'osais l'introduire ici, c'est si malpropre, depuis qu'il nous a pris fantaisie de devenir maître d'école et de recevoir chaque matin les plus pauvres enfants de la ville.

— Je venais, dit la jeune fille en rougissant, prier M. Holt d'examiner ma montre.

— Il la réparera mieux que personne, soyez-en sûre : c'est une des choses qu'il lui plaît de faire, répondit la veuve en appuyant avec intention sur ces dernières paroles.

— Excusez-moi si je ne me lève pas, miss Lyon, reprit Félix ; je panse le doigt de Job.

Job était un enfant de cinq ou six ans, dont le visage pâle était entouré d'épais cheveux roux qui frisaient autour de sa tête comme la laine sur le dos d'un agneau. Ses joues portaient encore les traces de larmes récentes, et Félix le tenait sur ses genoux tandis qu'il bandait sa petite main avec beaucoup d'adresse. Près de la fenêtre se trouvait une table couverte de pièces d'horlogerie et de quelques livres.

— C'est un héros que notre Job, miss Lyon ; il a bien mal au doigt, mais il ne veut pas pleurer. Allons, Job, modèle de patience, restez tranquille maintenant.

Esther avait tiré sa montre et la tenait à la main. Le jeune homme la regarda en plein visage, comme s'il eût voulu lire au fond de son âme.

— Votre montre va mal ? demanda-t-il.

La jeune fille avait une expression timide et sérieuse que Félix ne lui avait jamais vue. Déconcertée par un calme qui lui semblait de l'indifférence, elle baissa les yeux et répondit d'une voix tremblante :

— Elle retarde... il y a longtemps déjà... C'est très-gênant.

Félix prit la montre, et s'étant assuré, par un rapide coup d'œil, que sa mère avait quitté la chambre, il reprit avec douceur :

— Vous paraissez émue, miss Lyon. J'espère qu'il ne vous est rien arrivé de fâcheux ? Mais peut-être cette question est-elle indiscrète ?

Le cœur d'Esther se gonfla ; toutes les tristesses qu'elle avait renfermées en elle-même depuis une semaine débordèrent à la fois, et une grosse larme coula sur sa joue tandis qu'elle murmurait presque involontairement :

— J'avais besoin de vous dire que je n'étais point offensée de vos paroles de l'autre jour... que j'étais capable de recevoir un conseil... Je pensais que... Mais vous ne pensez plus à tout cela.

Était-ce miss Lyon, dont les phrases d'ordinaire étaient si bien tournées, les reparties si promptes, qui s'exprimait avec cette gaucherie ? Un moment de silence suivit sa réponse. Puis elle sentit la main de Félix presser la sienne ; mais il ne parla pas. Esther leva les yeux et vit dans son regard une émotion et une tristesse qui la touchèrent profondément. Tout à coup le petit Job, qui ne comprenait rien à cette scène, s'écria avec impatience :

— Elle s'est donc aussi déchiré le doigt ?

Les jeunes gens ne purent s'empêcher de rire, et leurs mains se séparèrent. Esther tira son mouchoir pour essuyer ses larmes, puis elle dit à l'enfant :

— Vous voyez, Job, je ne suis pas courageuse : je pleure quand je me suis fait mal.

— Il ne faut pas, s'écria Job, animé d'une ardeur nouvelle pour la règle morale qu'il venait précisément d'enfreindre.

— Job est comme moi, reprit Félix, il trouve plus commode de prêcher la vertu que de la mettre en pratique.

En disant ces mots, il se penchait vers le marmot, et le caressait pour laisser à Esther le temps de se remettre. En ce moment mistress Holt rentra :

— Vous m'excuserez de vous avoir quittée, miss Lyon, mais j'avais à surveiller un pudding ; il me reste peu de chose à faire maintenant, je veux au moins m'en acquitter convenablement. C'est une terrible épreuve que de renoncer aux occupations dont on avait l'habitude ; il semble qu'on ait les bras coupés, et que les mains gisent inutiles.

— Voilà une grande image, mère, dit Félix en souriant.

— Oh ! vous critiquez toujours ce que je dis. Et cependant, si jamais femme fut en état de comprendre la Bible et d'en parler mieux qu'un ministre, c'est moi assurément. Je n'ai jamais menti et je ne mentirai jamais, bien que plus d'un membre de notre congrégation ne s'en fasse pas faute pour débiter sa marchandise. Mais je ne suis pas de ces gens-là, Félix a beau dire. Son père croyait à nos remèdes comme à l'Évangile, et c'est un grand orgueil de prétendre en savoir plus que ses parents.

Pendant cette harangue le jeune homme, appuyé sur le dossier de sa chaise, d'un air de résignation, suivait les mouvements du petit Job.

— Il faut que je retourne à la maison, dit Esther ne sachant que répondre. Elle craignait cependant de paraître fuir mistress Holt, et elle commençait à comprendre de quelle dose de patience Félix avait besoin pour vivre avec elle.

— Où Job demeure-t-il ? reprit-elle afin de changer d'entretien.

— Job a deux maisons : le plus souvent il est ici, mais il va quelquefois aussi chez son grand-père, M. Tudge, le casseur de pierres. Ma mère est très-bonne pour lui, miss Lyon ; elle lui a fait un petit lit dans une armoire, et elle lui donne de la soupe au sucre.

L'exquise bonté qui respirait dans ces paroles toucha vivement Esther ; tournant ses regards vers mistress Holt, elle vit que ses yeux avaient perdu l'expression, âpre comme une bise du nord, qui leur était ordinaire, et qu'ils se reposaient presque avec douceur sur le petit Job.

— Pourquoi n'aurais-je pas été une mère pour cet orphelin, miss Lyon ? Je n'ai jamais eu le cœur dur, et je ne l'aurai jamais. C'est Fé-

lix qui l'a amené ici ; je n'aurais pas osé, moi, car je ne suis pas la maîtresse. Mais quand il a été dans la maison, vous comprenez bien que je ne pouvais pas le battre : j'aime trop les enfants pour cela. J'en ai eu trois, miss Lyon ; le Seigneur ne m'a laissé que Félix. Aussi, j'ai voulu qu'il devînt savant ; je me disais : « Il sera un jour « docteur, et il épousera une femme riche. » Au lieu de cela il a voulu être ouvrier, et il dit qu'il ne se mariera jamais, lui qui ne peut être content s'il n'a un marmot pendu au cou, ou si...

— Arrêtez, arrêtez, ma mère, interrompit vivement Félix ; ne dites pas que ce soit là une raison pour se marier ; c'en est une, au contraire, pour rester garçon. Il me sera facile de m'entourer toujours de petits enfants, et je n'aurai pas les soucis de la paternité.

— Je ne puis réellement rester davantage, mistress Holt, dit Esther ; mon père serait inquiet.

Elle se leva et tendit sa petite main gantée à la veuve, qui la retint dans les siennes en disant, à la grande confusion de la jeune fille :

— Je suis bien heureuse qu'il vous prenne l'idée de venir quelquefois ici, miss Lyon. On vous accuse d'être fière, mais je juge des gens par ce que je vois de mes propres yeux, et certes il faut avoir de l'humilité pour entrer dans une chambre comme celle-ci.

Félix s'était levé pour ouvrir la porte à Esther et mettre fin à l'allocution embarrassante de mistress Holt.

— Pensez-vous, dit-il, que je ne dérangerais pas M. Lyon, si j'allais ce soir passer une heure avec lui ?

— Certainement non. Il a toujours du plaisir à vous voir.

— Alors, j'irai. Adieu.

— Elle est jolie, remarqua mistress Holt : elle a l'air d'une lady. On assure qu'elle a refusé le jeune Nutwood, le fils de l'épicier. Après tout, c'est tant mieux pour lui : l'homme qui l'épousera aura besoin d'avoir des écus.

— C'est vrai, ma mère, répondit Félix.

Et, repoussant le petit Job avec une rudesse qui ne lui était pas habituelle, il se mit au travail.

Esther, de son côté, repassait dans son esprit les paroles échangées entre elle et le jeune homme. « J'ai peut-être paru attacher beaucoup de prix à son opinion, se disait-elle ; mais il a trop d'esprit pour s'y tromper : il sait bien que nos goûts, nos habitudes, tout nous sépare. D'ailleurs il ne pense pas à moi, je l'ai bien vu. Cependant il y a en lui quelque chose de plus grand et de meilleur que je ne l'imaginais. Et quelle délicatesse il a montrée envers sa mère et envers moi ! C'est dommage qu'il ait choisi une vie impossible. Et pourtant, si une femme avait l'esprit aussi élevé que le sien, et s'il

l'aimait tendrement, elle pourrait être heureuse de cette vie-là. »

Plongée dans sa rêverie, Esther passa devant Malthouse-Yard sans remarquer qu'un homme vêtu de noir fixait sur elle des yeux pleins de curiosité. C'était Christian qui déjà, on s'en souvient, avait témoigné la même surprise inquiète lorsqu'il l'avait aperçue sur la place du Marché.

— Quelle est cette jeune demoiselle? demanda-t-il au diacre Nutwood qui sortait de la chapelle.

L'épicier suivit la direction du regard de Christian.

— C'est miss Lyon, la fille de notre ministre.

— Sa fille ! s'écria Christian.

L'honnête Nutwood ne vit dans cette exclamation que l'étonnement causé par le contraste qui existait entre le vieux prêcheur dissident et la belle miss Lyon; mais ce n'était point à cela que pensait le serviteur de sir Maximus.

Depuis son entrevue avec l'attorney, il avait été fort occupé de l'énigme offerte à sa pénétration. En quoi ses rapports avec Maurice Christian Bycliffe pouvaient-ils intéresser Jermyn? L'homme d'affaires avait fait luire à ses yeux la possibilité d'une récompense, mais il faudrait être bien niais, pensait-il, pour se fier à cette promesse. Le bavardage d'un domestique de Treby-Manor lui avait appris qu'un certain Henry Scaddon avait autrefois élevé des prétentions sur les biens de la famille Transome. Ce prétendu Scaddon devait être le véritable Bycliffe, que la privation de ses papiers avait empêché de faire constater son identité ; Jermyn étant l'agent d'Harold, il devenait facile de comprendre que les communications de Christian avaient pour lui une grande importance, et de ce côté le mystère commençait à s'éclaircir. Mais, pour se dégager du piége où l'avait pris l'attorney, il avait besoin de connaître plus complétement l'histoire de Bycliffe. Il se souvint du trouble de M. Lyon lorsqu'il lui avait rendu le médaillon, et maintenant il venait d'apprendre que le ministre était le père de la jeune fille dont le visage lui avait si vivement rappelé des traits bien connus. Son père ! Il y avait différentes manières de l'être. Il pouvait l'avoir adoptée. « Je verrai ce vieillard, se dit Christian, je lui confierai mes relations avec Bycliffe, je le puis sans danger ; il me gardera le secret, et je saurai bien lui arracher la vérité. La jolie Annette se serait-elle remariée? aurait-elle épousé ce petit épouvantail : on ne sait jamais ce que les femmes sont capables de faire. »

En conséquence, Christian se rendit sans retard chez le ministre. En l'apercevant, M. Lyon tressaillit et s'écria d'une voix troublée :

— Si vous venez pour parler d'affaires, monsieur, c'est à M. Jermyn qu'il faut vous adresser.

Rien ne pouvait, mieux que cette réponse, confirmer les conjectures de Christian.

— Au contraire, monsieur, répondit-il avec un sourire, il est de la plus grande importance qu'il ignore cet entretien.

Le ministre baissa la tête en signe d'assentiment, et le serviteur de sir Maximus lui dit qu'ayant remarqué son émotion à la vue du carnet, il s'en était demandé la cause, et avait pensé qu'il fallait l'attribuer peut-être à une ancienne amitié entre M. Lyon et Bycliffe, le premier possesseur de ce petit livre. Lui-même avait beaucoup connu en France ce gentleman, dont il était le compagnon de captivité. Il avait servi de témoin à son mariage et facilité son évasion en changeant de nom avec lui. Mais depuis lors il n'avait rien appris de cet ami si cher, et il serait bien heureux si le ministre pouvait lui en donner des nouvelles.

Les manières de cet homme, sa voix, son langage, étaient antipathiques au vieillard, qui répondit froidement :

— Je ne saurais rien vous dire de Bycliffe ; je ne l'ai jamais vu.

— Pourtant vous en avez près de vous une vivante image. C'est une chose surprenante, inexplicable, mais quand j'ai aperçu aujourd'hui même miss Lyon, j'aurais juré que c'était la fille de Bycliffe.

— Monsieur, répliqua le ministre d'un ton solennel en se levant à demi et en se soutenant aux bras de son fauteuil, ce sujet est trop grave pour l'aborder sans un motif des plus sérieux. Est-ce l'espérance de quelque profit, ou la crainte d'un danger, qui vous a poussé à une telle démarche ?

— Justement. Je vois que nous allons nous entendre. Supposons que la jeune lady qui porte le nom de miss Lyon soit la fille de Bycliffe : il y aurait peut-être un grand avantage pour elle à ce que la justice sût qui était son père.

— Dans ce cas, monsieur, reprit Rufus Lyon sortant de sa réserve, je ne chercherais à rien cacher. Elle se croit ma fille; mais je me résignerais à tout plutôt que de la priver d'aucun droit. Cependant, par pitié, n'intervenez pas entre nous : laissez-moi lui découvrir la vérité.

— Soyez tranquille, répliqua Christian, nous ne ferons rien avec précipitation. Ainsi miss Lyon est la fille d'Annette Ledru ?

— C'est vrai, monsieur, sa mère est devenue ma femme. Voyons maintenant les communications que mon devoir m'oblige à entendre.

— Je n'ajouterai que peu de mots : s'il est des avantages que la loi puisse offrir à la fille de Bycliffe, je crois fort qu'un légiste de votre connaissance, Matthew Jermyn, prendra soin de mettre à la justice un bandeau sur les yeux. De sorte, mon bon monsieur, que

si vous avez mis cet homme dans votre confidence, vous avez enfermé le renard dans la basse-cour. Mais dites-moi, quand ces souvenirs du pauvre Bycliffe vous ont causé tant d'agitation, n'avez-vous pas poussé Jermyn à prendre sur moi des renseignements ? Allons, avouez que j'ai deviné juste.

— Je ne le nie pas.

— Vous avez été bien inspiré de faire cette démarche, car j'ai découvert ainsi qu'il possède certains secrets concernant Bycliffe, secrets qu'il espère étouffer. Maintenant, monsieur, si vous désirez que les droits de votre fille — de votre fille adoptive — veux-je dire, soient sauvegardés, ne laissez rien deviner à Jermyn, et si vous avez des papiers ou des objets qui puissent servir de preuves, comme disent ces damnés hommes de loi, enfermez-les à triple serrure. Une fois qu'ils seraient entre les mains de votre estimable attorney, vous seriez certain de ne jamais les revoir.

— Je ne me proposais pas d'avoir d'autre communication avec M. Jermyn, monsieur.

— Alors vous me donnez votre parole que vous garderez le silence sur notre conversation ? C'est dans l'intérêt de votre fille, ne l'oubliez pas.

— Je me tairai, monsieur, répliqua M. Lyon avec une gravité froide..., à moins, ajouta t-il, que je ne sois cité devant un tribunal ; en ce cas, je me soumettrais aux exigences de la loi, car chacun doit respecter l'ordre public.

Resté seul, M. Lyon se promena longtemps avec agitation au milieu des livres éparpillés dans la chambre, se parlant tout haut à lui-même pour se soulager de la contrainte qu'il s'était imposée en présence de Christian. « Je n'attendrai pas, se disait-il, que j'y sois forcé. J'avouerai tout à Esther, et alors je n'aurai plus rien à craindre. Depuis quelque temps, son âme paraît s'être ouverte à la tendresse et à l'indulgence ; elle me pardonnera. »

Le lendemain, le ministre descendit de sa chambre avec la résolution de faire sans tarder sa pénible confidence. Comme ils se mettaient à table, Esther dit joyeusement :

— J'ai congé ce matin, père, mes élèves vont à la foire de Duffield. Comment emploierons-nous ce jour de vacances? Eh bien ! vous ne mangez pas? Oh ! Lyddy, Lyddy, les œufs sont tout à fait durs. Vous ne devriez pas lire les *Méditations d'Alleyne* avant l'heure des repas, cela vous absorbe, et vous oubliez les œufs.

— Ils sont durs, c'est vrai, miss Esther, mais il y a des cœurs encore plus durs.

— Cela me paraît difficile. On pourrait les donner au petit Zacharie pour jouer à la balle.

— Oh ! miss Esther, ne plaisantez pas ainsi. Nous serons peut-être tous morts avant ce soir.

— Vous n'avez pas le sens commun, Lyddy, reprit M. Lyon. Laissez-nous.

— Voyons, mon petit père, que ferons-nous aujourd'hui, puisque j'ai congé ?

Ces paroles semblèrent à M. Lyon un nouvel avertissement de ne pas temporiser davantage avec sa conscience.

« J'ai un devoir important à remplir, mon enfant. Puisque vous êtes libre, je vous demanderai de venir dans mon cabinet. »

Esther le suivit, fort étonnée qu'il y eût aux yeux du ministre un devoir plus pressant que celui d'élaborer ses controverses. Ce mystère lui fut bientôt expliqué. Immobile, mais intérieurement plus émue qu'elle ne l'avait jamais été, elle écouta l'histoire de sa mère, le récit des épreuves de son père. Les rayons du soleil levant, qui versaient sur les livres leur lumière oblique, ajoutaient à la solennité de cette scène plus que ne l'auraient fait les ténèbres de la nuit. Ce jour qui commençait semblait à Esther l'image de la nouvelle existence qui s'ouvrait pour elle, existence remplie peut-être de périls et de tristesse.

M. Lyon regardait cette confidence comme une confession ; il souffrait de révéler à la jeune fille sa faiblesse et ses erreurs. Mais ses paroles avaient produit sur elle une impression bien différente. Elles lui apprenaient combien une vie humble, obscure, toute de luttes et de renoncements, pouvait renfermer de bonheur et d'amour. Quand le vieillard tremblant lui dit qu'il n'était pas son père, qu'il le lui avait caché dans la crainte d'être moins aimé d'elle, le prêcheur excentrique et ridicule disparut aux yeux d'Esther ; elle ne vit plus que l'ami qui avait entouré son enfance d'une touchante tendresse.

— C'est un aveu tardif d'une longue erreur, Esther, ajouta M. Lyon. Je ne cherche point d'excuses à ma conduite, car la vérité doit présider à toutes nos affections. Cependant vous.....

Esther s'était levée ; elle jeta ses bras autour du cou du vieillard et voulut répondre, mais les larmes éteignirent sa voix ; enfin, elle s'écria, au milieu de ses sanglots : « Père, père !... je ne vous ai point assez aimé..., pardonnez-moi. »

M. Lyon devint pâle, la surprise et la joie lui causaient une émotion au-dessus de ses forces. « Mon enfant bien-aimée ! » murmura-t-il.

Ils se tinrent pendant quelques minutes embrassés en silence. Puis Esther leva la tête et dit d'un air songeur :

— Alors vous viviez comme un ouvrier, père ; vous étiez pauvre, et cependant ma mère avait été habituée au luxe ?

— C'est vrai, mon enfant, je n'ai pu lui offrir qu'une bien triste existence.

En répondant ainsi, M. Lyon se doutait peu de ce qui se passait dans le cœur d'Esther.

— Cette vie-là, père, doit être la plus enviable, dit-elle, tandis qu'une rougeur subite remplaçait la pâleur de ses joues.

— Quelle vie, ma chère enfant?

— Celle où l'on a le cœur tellement rempli d'une tendresse forte et grande que l'on devienne indifférent à tout le reste.

— Oui, sans doute, mais cette tendresse doit être soumise à la volonté divine et réglée par elle.

Esther ne répondit pas; elle semblait absorbée par une pensée intérieure. Au bout de quelques instants, elle reprit :

— Maman parlait-elle souvent... de mon premier père ?

— Non ; je sais seulement qu'il était beau, généreux et d'une noble famille. Je vais, au reste, vous donner les lettres qu'il avait écrites à votre mère et qui, avec une bague et un médaillon, forment les seuls gages qu'elle eût de lui.

Il raconta ensuite à Esther son entretien avec Christian.

— J'ai peu de confiance, ajouta-t-il, dans les allégations de cet homme. Sa présence et ses discours m'ont affecté d'une manière pénible. L'orgueil de la vie et les préoccupations terrestres paraissent avoir étouffé en lui tout sens moral. Il prétend que vous avez des droits à une grande fortune et dénonce M. Jermyn comme votre ennemi. Je ne sais si ses paroles sont fondées ou non. Mais je crois devoir m'abstenir de toute démarche jusqu'à ce que j'aie reçu des informations plus précises.

— Oh! certainement, certainement, père, dit la jeune fille avec vivacité.

Quelques semaines auparavant, la perspective que lui ouvrait la communication de M. Lyon l'aurait remplie de joie; en cet instant, bien qu'elle n'eût pu s'en expliquer la cause, l'idée d'être héritière d'une grande famille lui inspirait une crainte secrète.

IX

Dans l'après-midi, M. Lyon s'absenta pour aller prêcher dans une ville voisine, où il devait demeurer quelques jours. Esther, qui avait passé de longues heures à lire les lettres de ses parents, resta seule dans le petit parloir où déjà se répandaient les odeurs de la cuisine, car Lyddy commençait les préparatifs du dîner. Ceux que leur posi-

tion de fortune met à l'abri de ces tribulations vulgaires ne peuvent s'imaginer combien elles pèsent sur des milliers d'existences chez lesquelles les goûts ne sont pas en harmonie avec la condition. Dès que ces malencontreux fumets arrivaient jusqu'à elle, Esther saisissait d'ordinaire toutes les occasions de s'y dérober. Pourquoi ce jour-là ne mettait-elle pas son chapeau et ne sortait-elle pas comme elle en avait l'habitude ? C'était une de ces belles journées de novembre, où le soleil, luttant contre l'hiver, répand sa joyeuse clarté sur les prairies encore vertes, sur les feuilles aux teintes de pourpre et d'or des chênes et des ormes. Cependant la jeune fille restait assise sur le sofa, pâle et les paupières rougies, toutes les boucles de sa chevelure rejetées en arrière, tandis que ses yeux erraient vaguement dans la rue déserte. Lyddy s'approcha d'elle en lui disant :

— Miss, vous avez mauvaise mine, vous devriez vous mettre au lit.

Elle n'avait jamais vu la coiffure de sa maîtresse dans un tel désordre, et elle se rappelait qu'il y avait eu dans le voisinage un cas de fièvre typhoïde. Esther ne parut pas l'entendre. Elle attendait une visite, non pas certaine, non pas même probable, mais seulement possible, et cette possibilité rendait moins fâcheuses les effluves culinaires. Enfin le marteau de la porte d'entrée retentit, et bientôt la vieille servante entra d'un air refrogné :

— C'est Holt, miss Esther, qui demande à vous voir ; je lui ai dit que vous êtes souffrante.

— Priez-le d'entrer.

— Je n'aurais pas insisté, dit Félix en serrant les mains de la jeune fille, si je ne savais combien Lyddy est disposée à peindre les choses en noir. Cependant vous paraissez fatiguée, continua-t-il en s'asseyant à l'autre extrémité du sofa, ou plutôt on dirait que vous avez éprouvé quelque chagrin. Ai-je tort de faire cette supposition ?

— Vous ne vous trompez pas. J'ai été fort émue aujourd'hui. Mon père m'a raconté l'histoire de ma mère et m'a remis différents objets qui lui ont appartenu. J'étais très-jeune quand elle est morte.

— Cet entretien a réveillé de tristes souvenirs, je le comprends ; mais je craignais qu'un nouveau malheur vous eût frappée.

Esther passa la main sur son front et répondit :

— Je sais à peine si ce que j'ai ressenti est de la tristesse, ou si c'est une impression meilleure et plus douce que le plaisir. J'ai vu des choses pour lesquelles j'étais aveugle auparavant ; j'ai compris qu'il pouvait y avoir du bonheur dans ce qui me paraissait impraticable.

A ces mots, elle leva les yeux sur Félix et leurs regards se rencontrèrent.

— Le temps est si beau, reprit le jeune homme ; une promenade au grand air vous ferait du bien. Voulez-vous me permettre de vous

conduire sur les bords de la rivière, à deux pas d'ici, près de Malthouse-Yard.

— Je vais mettre mon chapeau, dit Esther sans songer que jamais encore elle n'était sortie seule avec lui.

Lorsqu'elle fut dans la rue, elle s'étonna et se repentit de sa résolution. Combien de commentaires ne ferait-on pas dans Treby en la voyant, elle, l'élégante miss Lyon, au bras d'un jeune homme coiffé d'une casquette, chaussé de bottes grossières? Félix parlait avec son aisance habituelle, mais Esther ne répondait que par des monosyllabes, et se trouva soulagée d'un grand poids quand ils arrivèrent dans la campagne.

— Quelle promenade délicieuse! dit Holt, tandis qu'il traversait avec sa compagne le pont de bois qui, de la ville, conduisait dans la prairie. Je ne me sens jamais moins malheureux que par ces belles et soleilleuses journées d'automne.

— Moins malheureux! s'écria Esther, dont le sourire retrouva en ce moment quelque chose de sa malice habituelle. Je vous y prends, monsieur le sermonneur, s'il m'était échappé de semblables paroles, vous n'auriez pas manqué de me faire une longue morale.

— C'est probable. Mais je ne me complais pas dans ma tristesse; je ne crois pas qu'elle me rende intéressant ni qu'elle prouve ma supériorité. C'est ce que font les héros byroniens que vous admirez tant.

— Je ne les admire pas.

— Je vous ai entendu les défendre.

— Oh! vous essayez de déplacer la question, mais je vous ai convaincu de mélancolie.

— J'en conviens, comme j'avouerais, à ma honte, d'autres défauts de caractère. La vie exige parfois de rudes combats; je ne dis pas cependant qu'elle soit sans valeur quand on a du courage et de la volonté. A mes yeux, l'homme vraiment supérieur est celui qui remercierait le ciel de l'avoir fait naître dans un temps misérable, parce que son existence pourrait être plus utilement employée; qui, avec des facultés puissantes pour le bien, s'affranchirait de toute préoccupation égoïste. Mais je ne suis pas au niveau de la perfection que je rêve; je me laisse souvent abattre et décourager.

— Pourquoi donc avez-vous rendu votre vie si dure? Il semble que vous ayez pris à cœur de choisir la tâche la plus difficile.

— Non, mon chemin était tracé d'avance. Dès que j'empêchais ma mère de vendre ses drogues, je devais pourvoir à ses besoins, lui rendre l'existence aussi douce que possible, car à son âge, elle ne pouvait quitter la ville où elle habite depuis quarante ans.

— Mais je ne vois pas quel motif vous empêche de chercher un emploi qui exige des talents et de l'instruction.

— Vous ne connaissez ni mes aptitudes ni mon caractère. Je ne blâme pas ceux qui choisissent une voie différente ; je ne me crois pas meilleur qu'eux, leurs situations ne sont pas identiques. Les catholiques ont raison quand ils disent que les devoirs ne sont pas les mêmes pour tous ; quelques-uns sont tenus de se soumettre à une règle plus étroite, de renoncer volontairement à des jouissances qui seraient légitimes pour d'autres. Quant à moi, je ne veux pas rejeter de mes épaules le fardeau du travail imposé à l'humanité, mais j'ai résolu de demeurer étranger aux luttes misérables qu'enfantent l'ambition et la convoitise. Trop souvent, dans l'ardente mêlée, on sacrifie ses principes et ses convictions, et pourquoi ? pour une récompense ridiculement chétive, pour obtenir quelques honneurs mesquins ; avoir un salon doré, une femme qui n'est jamais contente, des enfants paresseux et d'un esprit médiocre.

Esther sentit son cœur se serrer, et ses joues devinrent brûlantes en dépit de la froide bise de novembre qui agitait les boucles de sa chevelure ; jamais elle n'avait vu plus clairement quel abîme la séparait de Félix ; jamais elle n'avait mieux compris combien elle devait lui paraître vaine et frivole. Elle demeura silencieuse, le regard perdu dans la campagne, sans s'apercevoir que son compagnon s'était tourné vers elle et tenait les yeux fixés sur son visage.

— Vous êtes bien belle ! dit-il enfin.

Elle tressaillit et tourna vivement la tête pour essayer de lire dans la physionomie de Félix l'explication de ce compliment inattendu. Il la considérait avec l'admiration calme qu'éprouverait, devant une image de la Vierge, un protestant dont le suffrage s'adresserait beaucoup plus au talent du peintre qu'à la réalité elle-même. La vanité d'Esther ne fut nullement satisfaite ; elle devinait que le jeune homme allait faire suivre cet aveu d'une réflexion amère.

— Qui pourrait, continua-t-il, mesurer l'impulsion que donnerait à la vie d'un homme une femme dont l'âme serait aussi belle que son visage, et dont l'amour communiquerait une nouvelle force aux plus nobles aspirations !

Une larme vint aux yeux d'Esther tandis qu'elle répondait :

— Il est difficile pour une femme d'essayer d'être meilleure, quand on n'a pas foi en elle, quand on lui montre du dédain.

— Quoi ! chère Esther, — c'était la première fois que Félix l'appelait ainsi, — avez-vous pu croire que j'avais du dédain pour vous ? La première fois que je vous ai vue...

— Je sais, je sais, dit-elle, en l'interrompant avec vivacité, vous avez eu alors mauvaise opinion de moi ; c'était mal de me juger si sévèrement. J'ai pu être étourdie et frivole, chercher à satisfaire

mes goûts, ne pas m'occuper assez des autres, mais j'ai assez de cœur et de raison pour comprendre mes torts.

— J'ai été plus juste envers vous depuis que je vous connais davantage, répliqua doucement Félix.

— Non, répondit Esther, souriant à travers ses larmes. Vous m'avez parlé comme un maître d'école en colère. Avez-vous donc toujours été si sage? Rappelez-vous le temps où vous aussi étiez déraisonnable.

— Ce temps-là n'est pas si loin, dit Holt.

Puis il s'arrêta, comme retenu par une pensée soudaine, et garda le silence.

— Nous ferions bien, je crois, de retourner à la maison, reprit Esther.

— Oh! demeurez encore, s'écria Félix d'un ton suppliant. Nous n'aurons plus à l'avenir d'entretien comme celui-ci.

— Pourquoi?

— Parce que j'ai eu une vision. Les vieilles légendes nous représentent parfois des hommes auxquels un bon génie dévoile la destinée qui les attend pour les préserver du péril ; il y a du vrai dans ces histoires : nous éviterions bien des écueils si nous nous mettions par la pensée en présence de l'avenir.

— Je voudrais avoir des visions.

— C'est ce que je demande pour vous au ciel, reprit Félix avec véhémence. Ne détournez pas la tête, regardez-moi, Esther. J'ai foi en vous, mais je souhaiterais que la prescience des choses futures vous empêchât de perdre ce qu'il y a de meilleur dans votre âme. Un charme, un prestige, l'amour du monde en un mot, vous éblouit et vous aveugle, une vision salutaire et saisissante vous sauverait. Vous seriez alors la femme dont je parlais tout à l'heure, celle qui rend plus facile la tâche d'un homme au lieu de lui être une entrave. Bien qu'il ne me soit pas réservé de voir s'accomplir cette espérance, je voudrais être sûr que vous la réaliserez un jour.

— Et pourquoi ne le verrez-vous pas? Ne restez-vous pas l'ami de mon père et le mien?

— Oh! répondit Félix, j'irai tôt ou tard dans quelque grande ville. Je veux être un démocrate d'un nouveau genre, honnête et capable de dire au peuple la vérité sans le flatter ni m'engraisser à ses dépens. Noblesse oblige, plèbe aussi ; le sang d'une lignée d'artisans coule dans mes veines, je veux rester fidèle à la cause des travailleurs, montrer que dans leurs rangs un homme peut développer son cœur et son intelligence.

— Rien ne saurait-il changer votre ligne de conduite? dit Esther en rougissant, car elle pensait aux éventualités que Christian avait

fait briller aux yeux de son père. Si la fortune vous arrivait d'une manière honorable... par une circonstance inattendue, n'auriez-vous pas d'autres idées?

— Non, s'écria Félix résolûment, je n'unirai jamais mon sort à celui d'une femme riche. J'ai en horreur les goûts et les habitudes des classes aristocratiques. Des milliers d'hommes ont épousé la pauvreté parce qu'elle mène au ciel ; je l'épouse, moi, parce qu'elle seule me mettra en état d'accomplir le bien dont je suis capable.

— C'est un rude partage, dit Esther d'un air rêveur, cependant il y a de la grandeur à le choisir.

En parlant ainsi, ils avaient repris le chemin de la ville. Chacun d'eux était absorbé dans ses pensées; Félix luttait avec son cœur et s'efforçait vaillamment de repousser le sentiment qui l'envahissait malgré lui. Esther attendait qu'une parole de sympathie ou de tendresse s'échappât de la bouche du jeune homme, et se disait avec dépit que la passion du bien était la seule dont fût capable cette âme noble et fière.

Quand ils furent rentrés dans le petit parloir :

— Me permettez-vous de rester encore quelques instants? demanda Félix.

— Je vous en prie, répondit-elle.

— Je voudrais vous voir juger des choses comme je le fais moi-même, reprit-il après quelques minutes de silence. Vous m'accusez, j'en suis sûr, d'une folle ridigité ; vous pensez que pour avoir choisi une voie semblable, je dois avoir une âme indifférente et froide, incapable de fortes affections.

— Et vous, monsieur Holt, vous pensez que je suis superficielle, étrangère à toute pensée généreuse, sensible seulement...

— Ne raillez pas ainsi, répondez-moi.

Il y avait dans sa voix un tel accent de tristesse et de prière, que la jeune fille s'arrêta toute émue.

— Dites-moi, je vous en prie, que vous me jugez mieux... Il me serait bien plus doux, hélas! d'aimer et d'être aimé, comme les autres hommes, que...

Félix n'acheva pas ; il craignait de trahir l'amertume de son âme ; jamais l'avenir qu'il s'était tracé ne lui avait paru plus sombre et plus vide d'espérance.

— Votre résolution, répondit Esther d'une voix timide, m'a seulement fait comprendre de quel prix serait votre amour.

Il leva sur elle un regard d'inexprimable tendresse, prit sa main et la porta à ses lèvres.

— Nous deviendrons meilleurs en pensant l'un à l'autre, dit-il, tandis que, le coude appuyé sur le dossier du sofa et la tête penchée,

il la considérait avec tristesse. Ce moment ne se renouvellera jamais dans ma vie, mais son souvenir me rendra le devoir et le sacrifice plus faciles.

Esther demeurait assise dans l'attitude d'un profond découragement. Elle aurait voulu être capable de l'abnégation qu'elle admirait dans Félix ; en dépit d'elle-même, cette vie de renoncement et d'obscure pauvreté lui inspirait une insurmontable frayeur.

— Auriez-vous la force de consentir?... s'écria le jeune homme en se penchant encore plus près d'elle et en la couvrant d'un regard où passait son âme tout entière. Mais il se maîtrisa aussitôt, se dirigea vers la table, prit sa canne, et revint vers Esther.

— Adieu, lui dit-il d'une voix pleine de douceur, sans cependant oser lui prendre la main.

Elle la lui tendit, au lieu de répondre. Il la pressa dans les siennes et sortit précipitamment.

Esther attendit que la porte se fût refermée. Se sentant alors libre de donner cours au chagrin qui l'oppressait, elle versa des larmes amères. Si elle avait épousé Félix, elle aurait pu, pensait-elle, devenir la femme qu'il rêvait, et maintenant elle demeurait faible et abandonnée, sans sauvegarde contre elle-même.

Holt, de son côté, se reprochait les paroles qui lui étaient échappées. Il avait cédé au désir de montrer à Esther le prix qu'il attachait à son opinion ; il avait voulu lui dire que sa pensée remplirait toujours son cœur comme celle des êtres bien-aimés que la mort nous a ravis. Mais il comprenait qu'il ne devait point l'épouser, elle était trop frêle, trop délicate pour accepter le sort qu'il s'imposait. La tristesse qu'il lisait sur le visage d'Esther le pénétrait d'une douleur profonde ; il ressentait pour elle un sentiment pareil à celui du soldat éprouvé qui accepte volontiers la fatigue et la faim, mais dont le cœur saigne à la vue de son jeune frère, abattu sous un fardeau trop lourd pour ses forces.

X

Les élections approchaient, chacun des candidats redoublait d'efforts et les placards pleuvaient sur la petite ville. La veille du jour décisif, Christian se rendit chez un sellier, qui pareil aux barbiers de l'ancien temps, réunissait chez lui les oisifs et les beaux parleurs de l'endroit ; après lui avoir donné quelques ordres de la part de sir Maximus Debarry :

— Vous qui savez tout ce qui se passe, M. Pink, lui dit-il, ne pourriez-

vous m'apprendre quel est le colleur employé par les Transome pour poser leurs affiches?

— Certainement, c'est Tommy Trounsem, un vieux bonhomme à moitié fou.

— Où le trouverai-je?

— Probablement à la taverne des *Deux-Clefs*, dans Pollard's End, je ne lui connais guère d'autre domicile.

— C'était autrefois un vigoureux gaillard, dit Nutwood, qui venait d'arriver chez son ami le sellier pour savoir les nouvelles.

— Et il passait pour un fin matois, reprit M. Pink, mais il a toujours eu un coup de marteau dans la tête. Ne prétendait-il pas qu'il avait des droits à la fortune des Transome?

— Bah! qui donc avait pu lui donner une pareille idée? répliqua Christian, surpris d'apprendre plus de choses qu'il n'avait espéré.

— Le code, monsieur, rien que le code. On a bien jasé à ce sujet il y a une vingtaine d'années, quand on l'a vu ici pour la première fois; c'est un grand gaillard qui disait, sans se gêner, son opinion sur chacun. Du reste vous l'entendrez bavarder dans son jargon du Nord, si vous allez le trouver.

— Il est aux *Deux-Clefs*, n'est-ce pas? dit Christian. Adieu, Pink, adieu.

Au lieu d'aller aussitôt à la recherche de Tommy Trounsem, l'homme de confiance de sir Maximus se rendit à la boutique de l'imprimeur employé par les candidats torys; il y prit un paquet d'affiches, et chargé de ce fardeau, se dirigea vers la taverne des *Deux-Clefs*, l'une des plus mal famées de la ville. « Y aurait-il par hasard, se disait-il, quelque secret à tirer de ce vieux drôle? J'entends quelque secret avantageux pour celui qui saurait s'en servir. Bah! je le saurai facilement. Si la vérité se trouve dans le vin, elle doit être aussi dans le gin et dans la bière. »

L'apparition de Christian au milieu des hôtes de la taverne produisit une grande sensation; on ne l'avait jamais vu dans Pollard's End, aussi le prit-on pour un voyageur de la plus haute volée quand il s'écria qu'il avait une soif du diable et qu'il lui fallait pour six pences de gin. Versant aussitôt dans son verre quelques gouttes de la brûlante liqueur, il offrit à Trounsem, qui se trouvait à une table voisine, de partager avec lui, invitation que le vieillard ne se fit pas répéter.

— Vous avez là des affiches, à ce que je vois, dit Christian montrant un grand panier; c'est pour une vente aux enchères?

— Une vente aux enchères? Non, dit Tommy. Je ne m'occupe pas d'enchères; j'ai des fonctions politiques; je veux envoyer Trounsem au Parlement.

— Il dit *Trounsem*, monsieur, observa le cabaretier, mais c'est *Transome* qu'il veut dire, vous savez, le candidat qui veut le bien des travailleurs et qui le prouve en ouvrant sa bourse pour leur donner les moyens de s'amuser. Si j'avais vingt votes, je les lui donnerais tous.

— Spilkins, s'écria Tommy après avoir avalé un nouveau verre de gin, n'interrompez pas deux *genelmen* quand ils causent ensemble. Je vous disais donc, monsieur, que ces papiers sont des affiches de Trounsem ; je suis de la famille, ainsi je lui donne un coup d'épaule. Ce qui l'élève, élève le vieux Tommy ; nous allons être envoyés au Parlement. Je suis le chef de la famille, et je pose les affiches. Qu'avez-vous à dire à cela, maître ?

Cet appel accompagné d'un coup sur la table était adressé à Christian, qui répondit avec un sérieux imperturbable :

— Il n'y a pas de travail plus honorable que de poser des affiches. Buvez encore un coup, mon camarade.

— Bien, bien, dit le vieillard, je vois que nous sommes faits pour nous comprendre ; donnez-moi une poignée de main, mon digne *genelman ;* Tommy est un brave homme, et il ira au ciel malgré le vieux Nick.

Comme cette perspective de béatitude attestait que le gin commençait à opérer, Christian posa sa main sur le bras de l'ivrogne et reprit en appuyant sur les mots :

— Malheureusement tous les colleurs d'affiches ne soutiennent pas, comme vous, la bonne cause. A votre place, je guetterais le moment où les hommes des Debarry viennent de poser leurs placards, et j'appliquerais les miens par-dessus. Si vous voulez m'accompagner, je vous montrerai un bon endroit ; quand le tour sera joué, nous reviendrons et nous régalerons la compagnie.

— Hourrah ! dit Trounsem, partons.

Dès que la porte de la taverne se fut refermée sur Christian et son compagnon, ce dernier s'écria :

— Maintenant, mon maître, puisque vous allez me servir de lanterne, tâchez de me diriger comme il faut, car si le vieux Tommy ne sait pas lire, c'est un compère dont il ne ferait pas bon se moquer.

— Je n'en doute pas, répondit Christian. Prenons cette rue, nous gagnerons plus vite les murs de la brasserie.

— Vous êtes, comme moi, un *genelman*, et j'ai confiance en vous. Tel que vous me voyez, je colle les affiches depuis quinze ans ; eh bien ! je devrais me pavaner à Trounsem-Court et chasser mon propre gibier, au lieu d'attraper en cachette quelques misérables lièvres.

— Si vous avez droit aux biens des Transome, comment en avez-vous été dépossédé, mon vieux camarade ?

— Vous êtes un brave homme, je vais vous le dire. Il y a des gens qui, par leur naissance, ont droit à de beaux domaines, mais d'autres mettent la main dessus, et la loi les aide à ne pas les lâcher. J'ai l'esprit joliment profond, allez ; je vendrais dix fois notre cabaretier Spilkins.

— Je m'en suis aperçu, Tommy. Mais comment savez-vous que vous aviez droit à de beaux domaines ?

— C'est le registre de la paroisse qui me l'a appris. J'ai toujours senti en moi quelque chose qui me disait que je n'étais pas un homme du commun, et ça a sauté plus d'une fois aux yeux des autres.

— Ah ! nous voici arrivés à la Brasserie. Mettez votre panier à terre, mon brave ; vous collerez tandis que je vous présenterai les affiches, et nous pourrons continuer à causer ensemble.

Tommy obéit enchanté de trouver un auditeur aussi complaisant, ce qui ne lui arrivait pas toujours. Dès qu'il fut tourné vers le mur, Christian profita du moment où il se baissait vers son pot de colle pour substituer les affiches, qu'il tenait sous le bras, à celles qui étaient dans le panier du vieillard. Puis, les lui tendant :

— Qu'avez-vous fait quand vous avez su que vous apparteniez à une grande famille ?

— Je suis allé dans une taverne de premier numéro, et j'ai demandé du meilleur, car j'avais, ce jour-là, de l'argent dans ma poche. J'ai fait parler l'un et l'autre et l'on m'a dit : « S'il s'agit d'une affaire qui regarde les Trounsem, adressez-vous à l'attorney Jermyn. » Passez-moi un placard ; voici une belle place pour le mettre.

— Oui, et vous en poserez encore un de ce côté, Tommy.

Tout en profitant de l'ignorance du vieux colleur et de son état de demi-ivresse pour lui faire poser les affiches tories de manière à cacher celle du parti radical, Christian l'interrogeait avec adresse et il finit par découvrir, au milieu des propos prolixes du vieillard, que ce dernier descendait d'un certain Thomas Transome, ancien possesseur du domaine, mais qui, libertin et prodigue, l'avait vendu pour satisfaire ses goûts dispendieux, à un sien cousin nommé Durfey et arrière grand-père d'Harold. Cette cession, toutefois, était restreinte par une disposition particulière du titre de propriété. Une substitution avait été faite en faveur d'une branche collatérale dont les droits devaient naître le jour où il cesserait d'exister un héritier mâle des Thomas Transome. Les possesseurs actuels du domaine, les Durfey Transome, ne semblaient néanmoins avoir rien à craindre. D'un côté l'existence du vieux Tommy, triste rejeton des anciens maîtres du manoir, validait leurs titres, et de l'autre on disait éteinte la famille qui pouvait élever sur leurs biens des pré-

tentions inquiétantes. Mais ce dernier point ne paraissait pas à Christian complètement prouvé. Il savait qu'un aventurier nommé Henry Scaddon avait revendiqué les biens des Transome; or ce prétendu Henry Scaddon — l'homme de confiance de sir Maximus avait de bonnes raisons pour en être certain — n'était autre que Bycliffe. Selon toute apparence, l'infortuné mari d'Annette Ledru devait être l'héritier de la branche au profit de laquelle la réversibilité avait été stipulée. Nul ne savait alors qu'il restait un descendant de Thomas Transome, et c'était pour défendre ses droits qu'il avait eu tant de hâte de revenir en Angleterre. Mais l'échange de ses papiers avec ceux de Henry Scaddon lui avait été fatale. Bien qu'il sût la vérité, Jermyn avait profité de cette circonstance pour le faire jeter, sous le nom de son compagnon de captivité, dans une prison où il avait misérablement péri, laissant aux Transome la paisible possession de l'héritage.

Ainsi s'expliquait l'intérêt pris par l'homme d'affaires aux révélations de Christian, le secret qu'il lui avait recommandé sur le mariage de Bycliffe et la naissance d'Esther.

— Oui, monsieur, conclut le colleur d'affiches, je suis un Trounsem de la vieille souche, quoique personne ne veuille le croire; les gens sont ainsi bâtis, plus on leur dit la vérité, moins ils vous écoutent. Malgré cela, la famille est toujours la famille, et je pose des placards pour faire arriver les Trounsem au Parlement. Mais je suis diablement altéré, ce soir, et ma tête tourne comme une toupie. C'est sans doute d'avoir tant parlé.

— Vous avez un métier fatigant, brave Tommy. Tenez, voici une demi-couronne, allez-la boire au triomphe du parti radical avec vos camarades des *Deux-Clefs*.

Le lendemain était le jour fixé pour les élections du North-Loamshire. De grand matin les routes conduisant à Treby furent sillonnées par une foule plus nombreuse de voitures, de cavaliers et de piétons que n'en avait jamais attiré la foire annuelle. Aucune circonscription n'avait été, de mémoire d'électeur, aussi activement travaillée par les agents des divers candidats, et l'on savait que la lutte serait ardente entre Debarry et Transome. Une agitation extraordinaire régnait donc dans la petite ville, bien que dès six heures du matin la pluie se fût mise à tomber fine et pénétrante, comme pour seconder le parti de l'ordre en refroidissant le zèle des radicaux. Les gens paisibles se réjouirent de cette circonstance et commencèrent à espérer que, malgré les prédictions des alarmistes, la journée se passerait sans tumulte.

Cependant le pauvre Tommy Trounsem, après avoir déjeuné avec l'appétit d'un Gargantua, oubliait ce matin-là les misères humaines

pour ne songer qu'à la joie de voir « la famille » entrer au Parlement. Il avait mis à son chapeau une immense cocarde bleue, et il balançait avec orgueil un sale petit sac de toile qui rendait un son auquel les oreilles du poseur d'affiches étaient peu habituées, car le collage des placards, en dépit du mauvais tour que lui avait joué Christian, avait été payé par Jermyn avec une libéralité excessive. Dans des circonstances aussi favorables il crut qu'il était de son devoir de se mêler aux groupes les plus bruyants, et d'accroître, par sa présence, l'enthousiasme des électeurs démocrates; il se munit donc d'une bouteille de gin et se dirigea vers la place du Marché plein d'ardeur et de patriotisme. Il était alors dix heures; les votants se succédaient en grand nombre et la foule commençait à donner des signes inquiétants d'excitation. Les applaudissements, les quolibets, les murmures étaient quelquefois accompagnés de démonstrations plus énergiques encore. Les matelots du port voisin et les mineurs de Sproxton avec leurs vêtements noircis, semblaient se multiplier de minute en minute; bientôt les partisans des Debarry purent s'apercevoir, à des signes évidents, que les sympathies du peuple étaient pour Harold Transome; plusieurs boutiques furent envahies; elles appartenaient à des tories déclarés. Les marchands, saisis de crainte, fermèrent leurs portes et se barricadèrent à l'intérieur; les magistrats et les constables, pour calmer l'effervescence de la foule, donnèrent lecture de la loi sur les émeutes, et les bourgeois commencèrent à désirer avec impatience l'intervention de la force armée.

Pendant ce temps Félix, distraitement occupé à son travail, écoutait le tumulte croissant; son cœur se gonflait d'indignation en songeant aux manœuvres qui avaient poussé sur la place publique cette populace à moitié ivre; mais il s'était promis de ne pas sortir, car il craignait que son caractère ardent, maîtrisé à grand'peine dans les circonstances ordinaires de la vie, ne le poussât à quelque extrémité lorsqu'il serait au milieu de la fièvre générale. Cependant vers deux heures, comme le bruit augmentait toujours, il n'y tint plus et se précipita hors de la maison pour se rendre compte de ce qui se passait.

En arrivant dans la principale rue, il vit un grand nombre de mineurs qui s'agitaient et hurlaient devant l'auberge des *Sept-Étoiles* : « Spratt, Spratt, criaient-ils, qu'il sorte, le scélérat, ou nous saurons bien l'arracher de sa tanière. » Ce Spratt était l'un des gérants des mines de Sproxton. Selon toute apparence le sang allait couler, et Félix ne put songer aux violences qui seraient commises sans former le dessein de les empêcher. Déjà la porte de la maison volait en éclats, il entra en même temps que les assaillants, dont une partie se pré-

cipita vers la cave tandis que l'autre se mettait à la recherche de l'objet de sa fureur. Bientôt deux ou trois femmes, les cheveux en désordre et à demi folles d'effroi, s'élancèrent dans la salle en poussant des cris aigus; derrière elles plusieurs hommes, le visage contracté par la haine, traînaient le malheureux Spratt : « Ah! ah! il a peur, vociféra la foule en voyant le visage pâle du gérant. Réglons son compte, qu'on en finisse avec lui! »

Il eût été puéril de vouloir résister seul à la troupe en délire; le plus sage était de gagner du temps. Prenant le ton d'autorité d'un meneur :

— Non, non, pas tout de suite, s'écria Félix, à la taverne des *Deux-Clefs!* Il y a plus de gin qu'ici, et nous trouverons par là d'autre besogne.

— Hourrah! Aux *Deux-Clefs!* répondirent les mineurs.

Holt saisit le sabre que portait l'un des hommes les plus rapprochés de lui, puis, se mettant à la tête des ouvriers, il poussa dehors la tremblante victime. Il ne se dissimulait pas qu'il tentait une entreprise difficile et dangereuse. Mais la taverne des *Deux-Clefs*, rendez-vous ordinaire des radicaux, était à l'extrémité opposée de Treby. Pendant qu'il s'y rendrait la force armée pouvait venir, et la vue seule des habits rouges suffirait, sans nul doute, à disperser une foule que n'animait aucune passion politique sérieuse. Cependant on était arrivé sur la place du Marché et la troupe ne se montrait pas. Brisé de terreur, Spratt se laissa tomber sur les marches d'une petite plate-forme que surmontait un poteau.

— Halte! cria Félix. Quelqu'un de vous a-t-il des cordes? sinon, que l'on me donne des mouchoirs!

Sa haute taille, son air intelligent et résolu commandaient l'obéissance. Les ouvriers s'arrêtèrent, et dix mains se tendirent en même temps vers lui. Il prit les mouchoirs, les lia ensemble, tandis que ceux qui l'entouraient se demandaient avec curiosité s'il allait pendre Spratt.

— Maintenant, dit Félix, garrottez-le et attachez-le à ce poteau.

Cet ordre ayant été exécuté :

— Laissons là ce misérable, ajouta-t-il d'une voix impérieuse. Nous avons mieux à faire que de nous occuper de lui. Suivez-moi, camarades! à Park-Street!

C'était le meilleur expédient qu'il pût employer pour sauver le captif. Le plaisir de voir ainsi pieds et poings liés l'objet de sa colère suffit à la foule; personne ne songea que, sans nul doute, on viendrait des maisons voisines délivrer Spratt dès qu'il serait seul. La partie la plus périlleuse de la tâche restait cependant à accomplir. Il s'agissait de disperser pacifiquement cette foule ameutée;

Félix voulait d'abord la faire sortir de la ville, et c'était pour cela qu'il avait pensé à Park-Street. La pluie et la longueur du chemin lui venant en aide, il espérait que la troupe se débanderait peu à peu et lui donnerait ainsi un motif apparent pour renoncer au prétendu dessein qu'il avait mystérieusement annoncé. Mais un incident imprévu vint renverser ses projets, et dès lors il put se dire avec amertume que son entreprise ne serait plus, aux yeux des sages, qu'une tentative insensée comme le sont toujours les plans hardis qui ne réussissent pas.

Dans la troupe avinée qui le suivait se trouvaient quelques individus à physionomie sinistre chez lesquels le désordre avait réveillé d'ignobles instincts de convoitise. Park-Street conduisait non loin de Treby-Manor, et bientôt un murmure, faible d'abord, puis menaçant comme une tempête, retentit aux oreilles de Félix :

— A Treby-Manor ; menez-nous à Treby-Manor !

A partir de ce moment, Holt perdit tout son empire sur ses compagnons ; poussé par le flot tumultueux, il arrivait quelques minutes après à la porte du château des Debarry. Que faire ? Il songea d'abord à retourner sur ses pas, afin d'avertir les magistrats du danger que courait le manoir ; mais on avait vu les mineurs sortir de la ville, on avait entendu leurs cris ; le secours ne pouvait tarder longtemps. Pendant qu'il demeurait en proie à une indécision pénible, la foule avait envahi l'habitation et s'était répandue dans les caves et dans la salle à manger, où elle se gorgeait de vin et faisait main-basse sur l'argenterie. En ce moment on entendit dans le parc le galop rapide d'un détachement de cavalerie.

— Arrière ! dispersez-vous, voici les soldats ! cria Holt aux émeutiers.

Presque aussitôt retentit une décharge, et une balle traversa l'épaule de Félix, qui tomba sans connaissance sur le sol.

Les agitations de cette journée, jointes au manque de nourriture, — il n'avait rien pris depuis le matin, — avaient épuisé sa robuste constitution. Quand il revint à lui, il était dans la prison de Loamford, sous la double inculpation d'avoir provoqué une émeute et d'avoir dirigé l'attaque à main armée d'un château. Plusieurs hommes avaient été gravement blessés; deux ou trois même avaient payé de leur vie leur folle tentative. Parmi eux se trouvait un vieillard qui, tombé ivre, sans doute, à la porte de l'auberge des *Sept-Étoiles*, avait été foulé aux pieds par la multitude. C'était le colleur d'affiches, le vieux Tommy Trounsem, dernier descendant d'une illustre lignée.

XI

Une semaine plus tard, Harold, après un court voyage à Londres, revenait passer à Transome-Court les fêtes de Noël. Il était peu disposé cependant à se réjouir : non-seulement il n'avait point été nommé membre de la Chambre des communes, — une foule de candidats partageaient avec lui cette disgrâce, — mais les désordres qui avaient signalé l'élection jetaient une extrême défaveur sur le parti radical, et en particulier sur lui et ses agents. De plus, l'arrestation de Félix Holt le plaçait dans une situation embarrassante. Le jeune horloger avait trop sévèrement blâmé les déplorables manœuvres de Jermyn pour s'être mêlé à l'émeute dans une autre intention que celle de l'arrêter, et, selon toute apparence, son procès répandrait sur Harold une fâcheuse lumière. Pouvait-il cependant répondre des gens qu'il employait ? Poussé par un zèle malencontreux, son homme d'affaires n'avait tenu aucun compte de ses recommandations ; lui seul était coupable, et cette nouvelle faute ajoutait encore à l'irritation de Transome contre l'infidèle gérant des biens de sa famille. Il n'avait maintenant aucun intérêt à ménager Jermyn. Au contraire, en séparant sa cause de celle de l'attorney, il avait chance de ramener à lui l'opinion publique.

Telles étaient les pensées d'Harold tandis que, assis dans la bibliothèque, il parcourait d'un air distrait quelques papiers en attendant l'arrivée de Jermyn. Il ne se leva pas quand il entendit la porte s'ouvrir, et se contenta d'adresser à l'attorney un dédaigneux mouvement de tête. Celui-ci, de son côté, s'inclina aussi légèrement que possible, et son visage prit une expression d'arrogant défi dont n'auraient jamais pu le croire capable ceux qui l'avaient vu souriant dans un salon, grave et calme dans son étude.

— J'ai écrit à mon banquier, lui dit sèchement Harold, de payer toutes les dépenses relatives à l'élection ; vous lui enverrez vos comptes.

— Très-bien ; mais j'ai à vous entretenir d'une autre affaire.

— Si c'est de l'émeute, je me bornerai à vous répondre que je ne veux entrer dans aucune intrigue. Dans le cas où je serais appelé à comparaître comme témoin, je dirai ce que je sais sur Félix Holt.

— Je ne viens pas non plus vous parler de l'émeute ; ce sujet me paraît, ainsi qu'à vous, tout à fait secondaire.

L'hésitation et le bégayement de Jermyn disparaissaient complétement dans les circonstances décisives.

— Soyez alors assez bon pour m'apprendre ce que vous avez à me dire.

— Le voici. Mon correspondant de Londres m'informe que vous avez déposé une plainte contre moi devant la justice.

— S'il en est ainsi, examinez comment vous avez géré les biens de ma famille ; c'est une recherche que vous pouvez faire seul.

— Sans aucun doute ; mais auparavant il est une question que je veux vous soumettre. Lequel préférez-vous, de conserver le domaine, ou d'en être dépouillé par la loi ?

— Que signifient ces paroles ? Quelle odieuse machination avez-vous encore pu tenter ?

— Doucement. Il s'agit de faits dans lesquels je ne suis pour rien. En vertu d'une substitution qui date de 1729, votre titre de propriété, vous devez le savoir, devient nul dans le cas où la branche aînée des Transome viendrait à s'éteindre. Or, le dernier rejeton, le vieux Tommy, a péri pendant l'émeute de la semaine dernière.

— Qu'importe, s'il ne reste aucun héritier de la famille au profit de laquelle la substitution a été faite ?

— Il y en a un.

Harold devint pâle, puis bientôt, souriant avec mépris :

— Vous voulez m'effrayer, dit-il ; je ne vous crois pas.

— Je vous supposais trop d'esprit, mon cher monsieur, pour vous imaginer que j'irais perdre mon temps à débiter des fables dont la fausseté serait facilement reconnue, et cela devant un homme qui s'est déclaré mon ennemi mortel. Je vous le répète, il existe un Bycliffe ; mais il ignore les droits que lui donne son nom, et il dépend de moi qu'il ne les connaisse jamais.

Harold s'était levé, et parcourait la chambre à grands pas.

— Où est-il, ce Bycliffe ? demanda-t-il enfin en s'arrêtant devant Jermyn.

— Je vous le dirai si vous promettez de suspendre les poursuites contre moi.

Transome ne répondit rien. Il s'approcha de la fenêtre, en proie à un violent combat intérieur.

— Ainsi cette personne ne songe pas à réclamer l'héritage ? reprit-il après quelques minutes de silence.

— Non.

— Elle est habituée à vivre dans une condition inférieure ?

Jermyn devinait ce qui se passait au fond du cœur d'Harold.

— Oui, répliqua-t-il ; ainsi donc il n'y aurait pas grand mal à la laisser dans l'ignorance : c'est simplement une question de légalité, et je puis à mon gré annuler ou produire la preuve qui vous condamne.

Harold frémissait de rage. Son indignation et sa colère étaient d'autant plus vives qu'il en comprenait l'impuissance, et qu'il se sentait à la merci de l'attorney.

— Il me faut du temps pour réfléchir, dit-il.

— En ce cas, donnez l'ordre de cesser les poursuites.

Placé entre deux alternatives qui lui étaient également pénibles, Transome hésitait à répondre. Il espérait que la réflexion lui fournirait quelque moyen de rendre vaines les menaces de Jermyn.

— J'arrêterai l'action judiciaire, dit-il avec effort ; je veux avoir du temps.

— Très-bien. Marché conclu.

— Vous allez trop vite, dit Harold en lançant à l'attorney un regard où brillait une haine mal contenue ; je vous ai demandé du temps, et, pour l'obtenir, je vous en donne.

— A merveille. Vous voulez examiner si le plaisir de causer ma ruine vaut la peine de renoncer aux biens des Transome. Je vous laisse méditer ce point, monsieur.

Resté seul, Harold repassa dans sa mémoire les paroles de Jermyn. Dans les cas ordinaires, une possession plus courte que celle dont sa famille avait joui suffisait à créer un titre imprescriptible, et lorsque, en de rares circonstances, la loi permet de dépouiller un homme de l'héritage paternel, elle laisse à ce dernier le droit d'invoquer contre le réclamant sa longue occupation. Peut-être ce Bycliffe était-il un mendiant, ivrogne comme Tommy Trounsem. Si un pareil aventurier élevait des prétentions sur le domaine, personne assurément ne blâmerait Harold d'entreprendre un procès pour repousser sa demande. Pourquoi donc se ferait-il scrupule d'empêcher cet héritier incommode de connaître les titres que lui conférait une obscure transaction, vieille de plus d'un siècle? Oui, mais pour cela il fallait sacrifier la vengeance qu'il méditait contre Jermyn ; il fallait accepter avec lui une sorte de complicité. Harold ne pouvait s'y résoudre.

Plusieurs jours se passèrent dans ces perplexités ; son inquiète préoccupation l'accompagnait partout : s'asseyait-il dans le salon, son front devenait rêveur et sa mère fixait sur lui un regard anxieux ; montait-il à cheval, la pensée absorbante le suivait sans relâche ; il la retrouvait la nuit à son chevet. Ces incertitudes et ce trouble n'étaient point dans la nature d'Harold, et ils accroissaient sa haine contre Jermyn.

Un matin son valet de chambre vint lui annoncer, d'un air mystérieux, que le serviteur de confiance de sir Maximus Debarry demandait à lui parler au sujet d'une affaire importante. Transome pensa qu'il s'agissait d'un message politique, et, bien que le choix de l'agent lui parût étrange, il ordonna de l'introduire.

— Vous serez sans doute surpris, monsieur, lui dit Christian, que j'aie pris la liberté de me présenter devant vous ; je ne l'eusse point fait si le sujet qui m'amène ne vous intéressait particulièrement.

— Comment, vous n'êtes pas envoyé par M. Debarry ?

— Non, monsieur ; l'affaire dont j'ai à vous entretenir doit, si vous le permettez, demeurer secrète.

— Vous me demandez alors de prendre l'engagement de n'en point parler? répondit Harold en considérant son visiteur avec défiance.

— Oui, monsieur, surtout à M. Jermyn.

— De tout mon cœur ! s'écria vivement Transome, dont les yeux étincelèrent à ce nom. Mais quel rapport peut exister entre vous et mon attorney?

— Ne vous a-t-il jamais parlé de moi ?

— Jamais.

« Ah ! ah ! monsieur Jermyn, pensa Christian, vous gardez bien le secret, à ce que je vois ! »

Puis il reprit tout haut :

— Alors il ne vous a pas dit que, d'un moment à l'autre, un Bycliffe revendiquera le domaine.

— Comment ! s'écria Harold frappé de surprise, car il était loin de penser qu'une information de ce genre lui serait faite par un serviteur des Debarry.

Toutefois l'alarme que les paroles de Christian éveillaient dans son esprit était contre-balancée par l'espoir d'acquérir les moyens d'échapper à Jermyn.

— Ce n'est point, j'imagine, par tendresse pour moi que vous me faites ces confidences? ajouta-t-il avec un demi-sourire.

— Certainement non, répondit Christian avec la plus grande tranquillité. Je ne serai point assez sot pour feindre avec vous, monsieur Transome. J'ai dissipé dans ma jeunesse une fortune considérable ; je suis maintenant aux gages d'un maître, et j'aimerais à recouvrer mon indépendance. Dans l'affaire dont je viens de vous parler, je pourrais fournir un témoignage décisif contre vous, mais je ne demande pas mieux que de quitter le pays si vous me donnez une indemnité raisonnable pour ce déplacement.

— Vous savez, répondit froidement Harold, que le silence n'est pas une marchandise qui vaille la peine d'être achetée, à moins qu'elle ne serve d'enveloppe à un secret important. Un grand nombre de personnes aimeraient, je pense, à me faire payer leurs frais de voyage.

— Vous désirez que je vous apprenne ce que je sais.

— Naturellement ; ce sont des préliminaires indispensables.

— Vous serez assez juste pour reconnaître, monsieur Transome,

que mes renseignements ont par eux-mêmes quelque valeur, indépendamment de la déposition que je puis donner en justice. Si vous désirez apprendre mon secret, il faut le payer.

— Saurez-vous me dire qui est ce Bycliffe, où il habite?

— Oui.

— Êtes-vous en état de m'expliquer clairement cette affaire, qui me paraît assez embrouillée?

— Parfaitement; j'ai consulté un légiste, un autre que Jermyn, bien entendu.

— Faites alors votre prix.

— Ce n'est pas trop, je crois, que de demander deux mille livres sterling.

— Deux mille livres! Allez au diable! s'écria Transome.

De nouvelles pensées s'élevaient dans son esprit. « Pour une raison ou pour une autre, se disait-il, le coquin a besoin de changer d'air. D'autres que Jermyn, à ce qu'il paraît, connaissent l'existence de ce Bycliffe. Si la chose venait à se découvrir, si l'on apprenait que j'ai acheté l'éloignement d'un témoin, ce serait pour moi une vilaine affaire. »

La crainte de l'opinion publique venant ainsi en aide à sa conscience, il ajouta :

— Je ne vous donnerai pas un penny si vous ne me prouvez que vous n'avez aucune raison personnelle pour quitter l'Angleterre. Bien loin de souhaiter votre départ, je veux que vous preniez l'engagement de comparaître devant la justice si vous êtes appelé.

Christian n'avait pas prévu cette honnêteté scrupuleuse; il n'éprouvait aucun désir de déposer dans une affaire où il lui faudrait reprendre le nom peu honorable et dangereux à porter d'Henry Scaddon. Il avait compté vendre cher son silence à Transome, et se rendre dans un pays où il n'eût pas sans cesse à craindre de voir découvrir sa fâcheuse identité.

— Cependant, monsieur, reprit-il, vous devez songer que personne n'a intérêt à vous en apprendre autant que moi; M. Jermyn, qui connaît l'affaire, n'a pas jugé devoir vous en instruire. En de semblables circonstances, un gentleman devrait se montrer généreux.

— N'ayez pas alors de prétentions aussi exagérées, répondit Harold que le nom de l'attorney rendait plus traitable.

— Je ne saurais accepter moins de mille livres. Si M. Jermyn savait que je vous fais cette communication, il chercherait à me nuire.

Ce dernier argument acheva de convaincre Transome.

— Mille livres, soit. Je vais donner l'ordre à mon banquier de vous les remettre.

Il écrivit un billet qu'il tendit à Christian.

— Dites-moi maintenant sans ambages ni détours quel est ce Bycliffe.

— C'est une femme, monsieur; et vous serez bien surpris d'apprendre qu'elle passe pour la fille du vieux ministre dissident, Lyon.

— Grand Dieu ! est-ce possible ! s'écria Transome, qui se rappela aussitôt le sombre parloir où, pour la première fois, il avait aperçu la gracieuse jeune fille.

— Voici comment les choses se sont passées. Le vieux prêcheur a épousé la veuve de Bycliffe peu de temps après la naissance de miss Esther, et, je ne sais pour quelle raison, il lui a caché qu'elle n'était pas sa fille. Mais elle est l'image vivante de son père. Une belle femme, ma foi! avec un port de reine.

— Je l'ai vue. Continuez.

Christian apprit à Transome ce qu'il savait, sauf les détails qui auraient jeté sur lui-même une désagréable lumière. Quand il eut achevé :

— Ayez la bonté, monsieur, reprit-il, de vous rappeler que vous m'avez promis le secret vis-à-vis de M. Jermyn.

— Soyez sans crainte. Adieu.

Sa confidence avait soulagé Harold d'un grand poids. Dès le premier moment, il avait espéré qu'en acquérant les moyens de se mettre en rapport avec l'héritier de Bycliffe, il pourrait se soustraire à la dépendance de Jermyn sans renoncer au domaine ni entamer un coûteux procès. Il savait maintenant que le nouveau prétendant aux biens de sa famille était une femme jeune, belle, distinguée, libre encore de disposer de sa main. Il se présenta naturellement à l'esprit d'Harold que la manière la plus simple de terminer cette affaire était d'unir les deux droits rivaux ; le sien, qui avait pour lui la raison et la sanction du temps, celui d'Esther, qui s'appuyait sur la loi.

Deux heures après le départ de Christian, il se rendit auprès de sa mère pour lui révéler les faits étranges qu'il venait d'apprendre, et dont la connaissance lui permettait de punir les malversations de Jermyn. Mistress Transome ne témoigna aucune surprise ; elle avait suivi le procès intenté vingt ans auparavant par le malheureux Bycliffe ; elle était alors à la tête des affaires de la famille , chacun la consultait et respectait sa volonté. Il lui était donc aisé de comprendre le danger dont l'instruisait son fils. Toutefois, en l'écoutant, elle devint plus pâle et un tremblement convulsif agita ses lèvres. Mais ce qui la troublait, ce n'était pas la crainte de voir les Transome dépouillés de leur héritage ; pour la première fois, elle entendait parler d'une action judiciaire dirigée contre Jermyn, dirigée par Harold lui-même.

— Maintenant, ce que j'ai à vous demander, mère, reprit ce dernier, c'est de venir avec moi faire visite à cette jeune fille. Vous la prierez

de passer ici quelque temps avec vous, de cette façon, nous éviterons le scandale et nous pourrons peut-être arranger l'affaire à l'amiable. Elle est notre parente éloignée, et je vous assure qu'elle a l'air d'une lady.

— Cela me semble difficile à croire dans sa position.

— Quand vous l'aurez vue, mère, vous conviendrez avec moi que vous pouvez la recevoir sans déroger.

— Oh! repartit mistress Transome, avec amertume, du moment que vous avez parlé, je n'ai plus aucune observation à faire. Quand devons-nous aller à Malthouse-Yard?

— Il est à peine deux heures, nous aurions encore le temps de nous y rendre aujourd'hui après le lunch. Je vais demander la voiture.

— Attendez, s'écria mistress Transome, en faisant un effort désespéré pour surmonter son trouble. Rien ne presse tellement, car je ne mangerai pas. J'ai deux mots à vous dire.

Harold, qui posait déjà la main sur le cordon de la sonnette, s'arrêta et s'adossa au manteau de la cheminée pour écouter sa mère.

— Vous voyez que je m'empresse de céder à vos désirs, Harold.

— Oui, mère, et je vous suis reconnaissant.

— En retour, vous promettez de m'entendre.

— Parlez, je vous prie, répondit Transome qui s'attendait à quelque fâcheux sermon.

— Quel avantage trouvez-vous à poursuivre Jermyn?

— Quel avantage! Je lui ferai rendre gorge et je le flétrirai comme il le mérite.

— Cependant il nous a été fort utile. Lors du procès contre Bycliffe, chacun vantait son zèle et son habileté.

— C'est qu'il avait intérêt à nous servir, soyez-en sûre, dit Harold avec un rire méprisant.

— Vous paraissez vouloir éviter tout scandale et toute contestation dans cette affaire d'héritage. Pourquoi ne pas montrer envers Jermyn la même modération? S'il est vrai qu'il vous ait fait tort, il consentirait à restituer, je n'en doute pas.

— Je n'entrerai dans aucun arrangement avec lui. Comment, mère, c'est vous qui protégez un pareil homme, un misérable qui vous aurait complétement dépouillé si je n'y avais mis bon ordre.

Mistress Transome ne répondit pas. Il lui sembla que son passé se dressait devant elle comme un fantôme menaçant et terrible.

— Les femmes s'effrayent de peu de chose, dit Harold, sentant qu'il s'était montré dur. Vous aviez l'habitude de consulter ce Jermyn comme un oracle, mais ne craignez rien, chère mère, nous surmonterons toutes les difficultés. Et d'abord, savez-vous l'idée folle

qui m'est venue au sujet de cette jeune fille ? Si elle allait devenir amoureuse de moi et m'obliger à l'épouser !

Il riait et avait posé doucement sa main sur l'épaule de mistress Transome.

— Y pensez-vous, Harold ? répondit-elle.

— Regardez-moi, ma mère, ne suis-je pas en état de faire une conquête ?

Elle considéra un instant le beau visage qui se penchait vers elle. Pourquoi n'était-elle pas heureuse de contempler ce fils qu'elle avait ardemment souhaité ? Pourquoi des larmes vinrent-elles remplir ses yeux et les rendre aussi brillants qu'ils l'étaient dans l'éclat de la jeunesse ?

— Là, là ! dit Harold avec douceur. Ne vous affligez point ; je ne vous donnerai de belle-fille que si c'est une vraie perle.

XII

Le ministre avait été vivement affligé de l'arrestation de Félix. Bien qu'il ne pût se rendre compte des motifs qui avaient dicté sa conduite, il n'en était pas moins convaincu de son innocence, et il se hâta de se rendre à Loamford pour lui porter dans la prison quelques paroles d'encouragement. Esther attendit le retour de M. Lyon avec une vive anxiété. Dès qu'il arriva :

— Eh bien! lui dit-elle, comment l'avez-vous trouvé, père ? Comment va sa blessure? N'est-il pas trop abattu par le chagrin ?

— Non, mon enfant. La perte de sang l'a beaucoup affaibli, mais la balle n'a, par bonheur, atteint aucun organe essentiel. Nous nous sommes longuement entretenus de sa pauvre mère, et de la triste condition des créatures humaines, dont les actions les plus droites sont souvent suivies de si désastreux effets.

— Ne vous a-t-il pas parlé de moi ?

— Il m'a demandé de tes nouvelles, et il t'envoie ses souvenirs. Il a aussi fait allusion à un entretien que vous avez eu problablement en mon absence. « Que miss Esther ne s'inquiète pas des suites de ce procès, m'a-t-il dit, elle sait bien qu'en tout cas je resterai fidèle à ma vocation. Avec la pauvreté pour fiancée, l'instruction et la moralisation du peuple pour unique affaire, je suis sûr d'un bel avenir. »

Le visage d'Esther avait en ce moment perdu l'expression de malice et de gaieté qui lui était habituelle, ses traits n'avaient plus rien d'enfantin, l'étincelle de la coquetterie faisait place dans ses yeux à une mélancolie profonde, et l'on découvrait en elle une noblesse et

une grandeur que le sourire voilait d'ordinaire. Cette physionomie changeante était le fidèle miroir de son âme, livrée à des tendances opposées, entre lesquelles la victoire restait indécise.

La jeune fille commençait à regarder ce qui s'était passé entre elle et Félix comme un pieux souvenir qu'elle conservait dans le sanctuaire de son cœur. Elle vivait avec lui dans le passé ; l'avenir semblait l'en séparer à jamais. C'était une influence qui planait sur sa vie sans la transformer encore, mais qui, peut-être un jour, prendrait assez d'empire sur son esprit pour étouffer de misérables intérêts égoïstes, en lui inspirant le désir d'une existence plus noble.

Parfois aussi, Esther se rappelait les vagues espérances que Christian avait données à M. Lyon ; elle rêvait une somptueuse demeure, des équipages magnifiques ; elle se voyait entourée d'hommages, parée de riches vêtements qui faisaient ressortir sa beauté. A cette pensée, ses instincts aristocratiques se réveillaient et son cœur se gonflait de joie. Puis la crainte venait assombrir ces brillantes perspectives. Son père, elle le savait, était mort dans la misère et le désespoir en poursuivant un insaisissable héritage ; un procès ruineux avait épuisé ses ressources, des ennemis puissants l'avaient jeté en prison ; pouvait-elle se flatter de surmonter les obstacles qui, sans doute, se dresseraient entre elle et la richesse ; les promesses de la fortune n'étaient-elles pas un piége pour la pousser à sa perte?

Comme elle se livrait à ces réflexions, une voiture armoriée s'arrêta devant la porte ; une lady, vêtue de velours, enveloppée de fourrures, en descendit accompagnée d'un gentleman, dans lequel Esther reconnut, en rougissant, le candidat radical présenté au ministre par Jermyn.

— Vous devez être étonnée de me voir, miss Lyon, dit mistress Transome en fixant sur la jeune fille un regard qui semblait lire jusqu'au fond de son âme ; je viens rarement à Treby. Je n'ai pas lieu néanmoins de regretter cette visite, car elle me cause un plaisir inespéré. Mais le sujet qui nous amène est une affaire grave, que mon fils vous expliquera.

— Je commencerai par vous prévenir que ma communication n'aura pour vous rien de désagréable, bien au contraire, dit Harold, avec un sourire. Elle est peut-être moins avantageuse pour moi, mais un candidat malheureux, ajouta-t-il en se tournant vers le ministre, doit s'habituer à la mauvaise fortune.

Il apprit alors à Esther les titres que lui donnait sa naissance. La jeune fille, préparée à cette nouvelle par les paroles de Christian, la reçut avec un calme et une dignité qui charmèrent mistress Transome. Aussi, prévenant les désirs de son fils, elle s'empressa de prendre la parole :

— Notre plus vif désir, dit-elle, est d'éviter les contestations ; il va sans dire que nous entendons faire droit à toute réclamation légitime.

— Ma mère exprime parfaitement ma pensée, reprit Harold, et je suis sûr, monsieur Lyon, que vous comprenez nos sentiments ?

— Assurément, monsieur. J'aurais en tout état de choses conseillé à ma fille d'éviter un procès.

— C'est précisément pour régler nos intérêts à l'amiable que nous faisons auprès de vous cette démarche, répondit mistress Transome. Laissez-nous emmener miss Lyon au château, elle y prendra les habitudes de la nouvelle vie qu'elle doit mener, et nous aurons du temps pour nous entendre.

— Consentez, consentez, je vous en prie, dit vivement Harold.

— Je n'ai pas de motif pour refuser, monsieur, si ma fille désire accepter l'invitation de mistress Transome.

— Alors, ma chère belle, il faut venir avec nous, et cela aujourd'hui même, ajouta mistress Transome avec une insistance pleine de douceur.

Les yeux d'Esther brillaient de joie à la pensée d'entrer enfin dans ce monde privilégié où la politesse rend les rapports doux et faciles, où la vie semble une fête perpétuelle.

— J'y consens, dit-elle, puisque mon père ne s'y oppose pas et que vous me pressez d'une manière si obligeante. Mais il me faudrait du temps pour préparer les objets dont j'ai besoin.

— C'est juste. Nous reviendrons vous prendre ce soir.

Quand ils furent seuls, Esther jeta ses bras autour du cou de M. Lyon et l'embrassa.

— Cela ne vous fait pas de chagrin, n'est-ce pas, mon bon père ?

— Non, mon enfant, mais je suis faible de cœur et trop sensible aux préoccupations personnelles, aux accidents qui peuvent dessécher la source, déjà presque tarie pour moi, des jouissances de ce monde.

— Je reviendrai bientôt, père, nous resterons toujours ensemble.

A peine avait-elle exprimé ce désir, qu'elle comprit combien la réalisation en était impossible. Le passé du vieillard, si rempli dans son obscurité des affections et des joies saintes de la famille, ne pouvait se concilier avec l'avenir brillant qui s'ouvrait devant elle. Cet excentrique petit ministre, à l'extérieur si vulgaire, dont le seul luxe était de fumer le soir sa pipe au foyer de la cuisine, transporté au milieu des grandeurs ! Les paroles d'Esther semblaient être une moquerie. M. Lyon répondit lentement :

— Ne touchez pas cette corde, enfant. Plus tard, je l'espère, je saurai considérer sans tristesse votre nouvelle fortune.

— Vous retournerez sans doute à Loamford, et vous apprendrez à Félix ce qui nous arrive aujourd'hui,

— Y a-t-il quelque chose à lui dire de votre part !

— Non; si ce n'est que le petit Job a une chemise de flanelle et et une boîte de pastilles, répondit Esther en souriant.

En dépit des graves pensées que faisait naître en elle le changement soudain de son existence, la jeune fille se sentait heureuse. Un jour nouveau se levait pour elle sur de nouvelles scènes, et son esprit, qui ne connaissait point encore la désillusion, était plein d'espérance et de curiosité.

Une semaine s'était à peine écoulée depuis l'arrivée d'Esther à Transome-Court, que déjà tous les habitants du vieux manoir semblaient gagnés par sa grâce et par le charme de son caractère, rempli à la fois d'enjouement et d'innocente malice. Le petit Harry lui témoignait une affection particulière. D'abord il avait considéré son teint blanc, son brillant sourire et sa robe bleu-clair, avec la même surprise que lui aurait causée une oiseau rare échappé d'une ménagerie. Puis, dès qu'elle se fut assise, il grimpa sur ses genoux, tira les boucles de ses cheveux, et découvrant avec satisfaction que dessous il y avait une oreille mignonne et rose, il la pinça et se mit à souffler dedans. Esther ne fit que rire de cette espièglerie, l'embrassa, feignit de vouloir le mordre, si bien que le petit sauvage, enchanté, lui montra ses souris blanches, ses écureuils, ses joujoux. A partir de ce moment, ils furent les meilleurs amis du monde, et le vieux M. Transome, encouragé par la manière dont la jeune fille avait accueilli son favori, saisit toutes les occasions de lui raconter les merveilleuses prouesses de l'enfant.

La vue de ce vieillard timide, paralytique, presque idiot, affectait péniblement Esther. Ce n'était point ainsi qu'elle se représentait le possesseur d'un riche domaine; involontairement son esprit se reportait sur le passé de M. et de mistress Transome, ce couple si étrangement assorti. Il n'était pas probable qu'ils eussent jamais éprouvé l'un pour l'autre une affection bien vive; comment dès lors avaient-ils pu supporter la solitude de ce grand parc et de cette vaste demeure? M. Transome s'était toujours occupé de ses papillons et de ses insectes, mais mistress Transome...?

Avec cette dernière, néanmoins, Esther se sentait à l'aise. Touchée de sa sympathie chaque jour plus évidente, elle aimait à s'asseoir près d'elle, son filet à la main, pour écouter comment la noble lady avait été présentée à la cour, quelles étaient alors les beautés les plus célèbres; pour apprendre l'histoire touchante d'une foule d'émigrés français qui avaient cherché un asile à Londres. Mais ce dont la mère d'Harold ne parlait jamais, c'était des privations et des souf-

frances qui, depuis quelques années, avaient empoisonné sa vie, de l'amertume qui remplissait son cœur. Elle conversait avec Esther de la même manière qu'elle faisait sa toilette et présidait aux repas de la famille, parce que c'était son devoir de maîtresse de maison, et, qu'heureuse ou misérable, elle devait s'en acquitter. Si le patriarche Job avait vécu de nos jours, il aurait renfermé ses plaintes en lui-même ; et ses amis, quoique tout aussi disposés peut-être à le blâmer, se fussent approchés de lui le chapeau à la main. Les sentiments de notre âme ne sont pas changés ; les mêmes peines nous torturent, mais l'étiquette ferme notre bouche et étouffe dans notre poitrine le cri de la douleur.

Plus communicatif que sa mère, Harold apprit à Esther que la fortune de la famille avait été compromise par le procès que Bycliffe avait intenté vingt ans auparavant ; il dit à la jeune fille quelle vie triste et solitaire mistress Transome avait menée, quels chagrins lui avait causés l'aîné de ses fils, combien ses longues épreuves avaient assombri son esprit et l'avaient rendue incapable d'espérance et de joie. Esther écoutait avidement ces pénibles confidences et commençait à regarder d'un autre œil la fortune qui l'avait éblouie. Réclamer un héritage, élever des prétentions sur une fortune possédée par d'autres depuis un siècle, ne lui semblait plus chose si simple ni si légitime. Elle romprait avec son passé, que trouverait-elle en échange? La seule idée de ruiner la famille qui avait si loyalement reconnu ses droits lui était odieuse, mais quel arrangement pouvait concilier des intérêts si opposés ?

Les mêmes pensées occupaient Harold sans lui apporter la même inquiétude. Plus il considérait Esther, plus la solution lui semblait facile. Il avait résolu de l'épouser, et il ne lui vint pas un instant à l'esprit qu'elle pût refuser son assentiment à cette union. Il ne se dissimulait cependant pas que pour lui plaire il fallait réunir des qualités nombreuses et surmonter plus d'un obstacle, mais il croyait posséder les attractions qui gagnent le cœur d'une jeune fille, et les difficultés donnaient plus de prix à la conquête. Sans être capable d'une passion profonde il tombait promptement amoureux ; aucune femme ne pouvait rendre sa vie misérable, mais il se plaisait dans la société des femmes et déployait pour elles toutes les ressources de son esprit. Quand il avait conçu un plan, Harold ne manquait ni de persévérance ni d'assiduité pour le mener à bonne fin. Après avoir donné aux affaires une ou deux heures, il se rendait auprès d'Esther et imaginait pour elle mille passe-temps agréables. S'il faisait beau, il proposait une promenade à pied dans la campagne ; si la neige fondait, il fallait qu'elle sortît à cheval et apprît à monter. Si l'on restait au logis, elle devait jouer au billard ou bien venir dans la

galerie voir les peintures qu'il avait achetées nouvellement, les costumes qu'il avait rapportés de Smyrne. Parfois encore il lui expliquait les réformes et les améliorations qu'il avait eu l'intention d'introduire dans le domaine quand il croyait en rester le maître.

Un matin il la trouva dans le salon regardant une peinture, vieille d'un siècle et demi, et qui représentait une certaine lady Betty Transome.

— Je vous en prie, s'écria-t-il en entrant, ne bougez pas; vous avez une pose qui donnerait envie à un peintre de faire votre portrait.

— Ce que vous dites là ressemble fort à une épigramme, répliqua Esther en riant tandis qu'elle s'asseyait auprès du feu sur un sofa; la plupart des portraits sont guindés et affectés au possible. Voyez lady Betty, ne semble-t-il pas qu'elle soit engourdie dans cette posture et qu'elle ne puisse plus se mouvoir à moins qu'on ne la pousse sur ce panneau.

— Sa robe de satin chatoie merveilleusement.

— Oui, on croirait qu'elle sort d'une boîte comme les poupées qu'envoient les couturières de Paris. — Ah! vous êtes vraiment trop aimable! ajouta-t-elle, car Transome, un genou en terre, lui présentait l'espèce d'étrier formé par le filet de soie dans lequel la jeune fille s'apprêtait à placer son pied. Elle avait rêvé souvent qu'elle serait l'objet d'une galanterie aussi empressée, et les hommages d'Harold ne lui étaient pas désagréables; mais, chose étrange, au milieu des fumées de la vanité satisfaite s'éleva dans son cœur l'image sévère d'un ami qui n'avait jamais prêté la moindre attention à la petitesse de son pied. Elle rougit à ce souvenir et demeura un instant silencieuse. Harold s'attribuant l'honneur de son trouble, aurait souhaité de s'asseoir auprès d'elle sur l'ottomane, mais Esther avait, malgré sa gaieté, tant de réserve et de fierté dans son attitude, qu'il se contenta de prendre une chaise à une distance respectueuse. D'ailleurs sa belle parente avait l'esprit trop fin et trop pénétrant pour ne pas comprendre, à la moindre maladresse, qu'il considérait une union avec elle comme la manière la plus avantageuse de régler les intérêts en litige.

— Je me demande, reprit Esther, si ces nobles ladies ont jamais pu ressentir quelque chagrin; à voir l'expression de leur figure, on ne les en jugerait pas capables.

— Une femme ne doit jamais éprouver de chagrin; il lui est facile de choisir un homme qui l'en défende.

— Mais s'il a des chagrins, ou s'il est lui-même fâcheux et désagréable? répliqua Esther qui partit d'un éclat de rire.

— Vous supposez des choses impossibles. Les hommes sont généralement parfaits. Ne le suis-je pas, moi, par exemple?

— Oh! vous êtes fin connaisseur en fait de gastronomie, dit la jeune fille qui avait remarqué combien Harold attachait d'importance aux préparations culinaires.

— C'est déjà quelque chose. Parlons, je vous prie, de mes autres qualités.

— Je n'en finirais pas; je serais fatiguée avant d'arriver à vos gants irréprochables et à votre magnifique rubis.

— Pour moi, s'il m'était permis d'énumérer vos talents et vos grâces, je ne me lasserais point.

— Vous entendez probablement que la liste en est courte.

— Non, le détail en est doux et charmant.

— Ne commencez pas si vous tenez à ce que nous restions en bonne intelligence. La personne que j'ai le plus aimée au monde ne m'abordait jamais que pour me gronder et me dire mes défauts.

Elle n'eut pas plutôt achevé ces paroles qu'elles lui parurent un aveu; une vive rougeur envahit son visage, et comprenant combien son trouble pouvait avoir de signification pour son interlocuteur, elle rougit davantage encore.

— Vous paraissez faire allusion à un temps qui n'est plus, dit Harold qui, pour la première fois, entrevoyait la possibilité fâcheuse d'avoir un rival, cependant je suis jaloux de cette personne. Je ne saurais assurément gagner vos bonnes grâces de la même manière Est-ce quelqu'un de Treby? Je voudrais le savoir pour lui demander vos défauts.

— Vous n'ignorez pas que j'ai toujours vécu parmi des gens graves, répondit Esther qui avait recouvré son sang-froid; puis je n'étais pas riche, et dans cette position il est rare qu'on soit flatté.

Harold n'était pas entièrement satisfait; s'il existait un obstacle sur son chemin, il aurait voulu le connaître.

— Vous avez dû mener à Treby une triste existence, reprit-il. Vous n'y avez aucun parent et peu d'amis, si je ne me trompe.

— Oh! je m'y suis d'abord ennuyée à mourir; mais je commençais à devenir plus raisonnable, c'est assez naturel, j'ai vingt et un ans.

— Alors vous êtes majeure; vous serez complétement maîtresse de votre fortune.

— Oui, et j'en suis effrayée d'avance.

— J'espère que vous aurez confiance en moi et que vous accepterez mes services. Vous devez savoir que je suis capable de défendre vos intérêts, même quand ils seraient contraires aux miens.

— Vous m'en avez donné des preuves certaines, dit Esther en lui tendant la main, car Transome avait pris soin de l'instruire qu'à deux reprises il avait eu occasion de la frustrer de ses droits.

Elle s'était promis de lui demander l'appui de son témoignage en

faveur de Holt; mais après l'allusion imprudente qui lui avait causé tant de confusion, elle sentit qu'elle ne pourrait parler du jeune homme sans que sa rougeur trahît aussitôt ses sentiments secrets. Plusieurs fois déjà elle s'était rendue à Treby auprès de son père, et toujours elle en avait obtenu la consolante assurance que les amis de Félix ne négligeaient rien pour éclairer ses juges et les rendre favorables. A quoi servirait donc son intervention auprès d'Harold! Il était appelé à comparaître en qualité de témoin, et elle lui croyait trop de loyauté pour cacher aucun des faits propres à prouver la droiture des intentions de Holt. Quant à lui faire comprendre la noblesse, l'élévation de caractère du jeune horloger, il n'y fallait pas penser. Félix obéissait à des règles de conduite, avait des principes trop différents de ceux qui dirigeaient Transome. En présence du brillant maître du manoir, Esther n'éprouvait aucun sentiment de dépendance ni d'infériorité; souvent même un sourire railleur montait à ses lèvres, tandis qu'avec Félix elle se sentait subjuguée par un irrésistible ascendant moral. Dans ses grands yeux gris, graves et pensifs, l'amour prenait une expression d'enthousiasme et de grandeur; il semblait ouvrir devant l'âme des horizons nouveaux, plus élevés et plus purs.

Cependant les jours se succédaient, et Harold entourait la jeune fille des attentions les plus délicates, les plus capables de flatter sa vanité. Parfois quand elle surprenait ses regards fixés sur elle avec admiration, elle se disait que si elle consentait à placer sa main dans la sienne, le chemin de la vie s'aplanirait devant elle. Mais à cette pensée une indéfinissable tristesse s'emparait de son esprit. L'existence qu'elle menait au château n'était pas celle de ses rêves; elle avait vaguement conscience de la médiocrité morale que recouvraient les dehors pleins de charme et de distinction d'Harold Transome. La vie lui paraissait amoindrie, et l'élévation inattendue de sa fortune incompatible avec les nobles ambitions qui commençaient à germer en elle.

Harold, de son côté, s'apercevait bien qu'il n'avait pas encore réussi à gagner le cœur d'Esther. Plus il apprenait à la connaître, plus elle lui semblait belle et désirable, mais il y avait en elle un mystère qu'il cherchait vainement à pénétrer. Elle était d'un caractère facile à gouverner; elle n'avait rien de cet esprit de domination qu'il haïssait tant chez les femmes; cependant elle laissait par éclairs échapper des signes d'un jugement trop fin pour n'être pas dangereux. On eût dit que les yeux de son âme contemplaient une image plus rayonnante que celle d'Harold; pour être réellement charmante, une jeune fille ne doit pas avoir de telles visions.

Un matin que tous deux se promenaient dans le parc en compagnie

d'un recteur des environs, ami de la famille, ils virent s'approcher une femme vêtue de noir, et tenant par la main un petit garçon dont le teint pâle et les cheveux roux rappelèrent aussitôt à Esther le petit Job. Elle ressentit une mortification profonde à la pensée que Félix serait représenté devant Transome par sa mère ; mais mistress Holt, qui en aucune circonstance ne perdait le sentiment de sa propre valeur, et qui croyait en ce moment accomplir un acte héroïque, s'avança d'un pas majestueux et grave en saluant toute la société, y compris le chien de chasse favori d'Harold.

— Bonjour, ma chère mistress Holt ; comment allez-vous ? lui dit Esther avec douceur, tandis qu'elle caressait l'enfant.

— Vous le reconnaissez, miss Lyon, c'est le pauvre orphelin que Félix m'a amené, et dont je suis devenue la mère. Oui, j'ai fait cela, et cependant je n'ai eu pour récompense que les épreuves.

— La toux du petit Job se calme-t-elle ? demanda Esther.

— Vous vous intéressez à lui, miss Lyon, répondit mistress Holt, qui regardait au loin dans la campagne d'un air que n'eût point désavoué le plus sombre acteur tragique de Drury-Lane, vous lui voulez du bien, j'en suis sûre, et à Félix, et aussi à moi. C'est pourquoi je suis venue vous demander de me présenter à M. Transome. Je me suis dit : « Quoique miss Lyon soit aujourd'hui une grande dame, elle est la fille de notre ministre ; elle n'a pas cru au-dessous d'elle d'entrer dans ma pauvre maison, de se promener avec mon fils. »

Harold jeta sur Esther un coup d'œil furtif, et voyant que son visage était en feu, il eut la délicatesse de lui éviter l'embarras de répondre.

— Vous êtes donc la mère du malheureux jeune homme qui est en prison.

— Assurément, monsieur, sans cela je ne viendrais pas parler en sa faveur. Il est bien vrai qu'il n'a jamais suivi mes conseils, mais si les fils écoutaient leurs mères, le monde irait mieux qu'il ne va ; Félix n'est pas plus mauvais qu'un autre, quoique les gens de Treby me jettent à la figure que leurs enfants n'ont pas été en prison. Quant à ce qui est de l'émeute, mon fils m'a déclaré qu'il n'avait pas l'intention d'y prendre part. Je croyais à chaque minute qu'il allait revenir dîner, et ses pommes de terre se desséchaient devant le feu. Aussi, selon mon opinion, lorsque les grands font du tapage pour entrer au Parlement, et qu'il en résulte des malheurs, ils devraient se demander ce que deviennent les veuves et les enfants des veuves. Je connais mon devoir, et je lis la Bible ; je sais que l'on doit respecter ses supérieurs, néanmoins, quand il y aurait dix messieurs Transome au lieu d'un pour m'entendre, je leur rappellerais qu'ils sont tenus en conscience d'aller trouver le roi, et d'obtenir de lui la délivrance de mon fils unique.

A cette éloquente apostrophe, Harold répondit d'un ton plein de cordialité :

— Vous avez raison, mistress Holt ; pour mon compte, je suis résolu à employer tous mes efforts en sa faveur.

Il avait réfléchi que se montrer généreux était le meilleur moyen de gagner les bonnes grâces d'Esther.

— Bien, monsieur ; je suis contente de vous entendre parler ainsi. Quand même vous auriez été Guillaume IV, j'aurais pris la liberté de vous dire mon opinion.

— Vous devez être fatiguée, mistress Holt, et le petit Job aussi, interrompit Esther qui désirait mettre fin à cette scène ridicule, la course est longue d'ici à la ville.

— Vous avez bon cœur, miss Lyon, vous êtes compatissante pour le pauvre orphelin. Du reste, vous avez toujours bien agi avec nous, malgré ce que l'on racontait de votre orgueil. Mais vous n'avez jamais été fière avec Félix : vous le laissiez s'asseoir à votre table, et vous n'avez pas craint de paraître à son bras devant toute la ville.

— Je vous assure, mistress Holt, reprit Harold venant au secours d'Esther, que vous en avez dit assez pour m'intéresser vivement à votre fils. Mon valet de chambre va maintenant vous conduire au château, où l'on vous fera déjeuner.

— J'accompagnerai mistress Holt, ajouta Esther.

— Non, je vous en prie, répondit Harold avec une insistance qui ne permettait pas de refus, laissons-lui le temps de se reposer ; vous la verrez avant son départ.

Le recteur s'était éloigné pendant cette scène, qui lui offrait peu d'intérêt. Esther et Harold restèrent seuls.

— Je crois, dit Transome, qu'il y a du bon chez ce jeune homme, ce Félix Holt, malgré l'imprudence de sa conduite. Il est peut-être un peu original, un peu misanthrope, mais cela n'a pas lieu de surprendre chez un artisan qui est supérieur à sa condition.

La confusion d'Esther et les détails donnés par mistress Holt ne permettaient pas à Harold de douter que Félix ne fût le rival dont il pressentait l'existence. Mais, loin de s'en alarmer, il s'en réjouissait, car c'était le concurrent le moins redoutable qu'il pût rencontrer : Esther avait trop de tact et de goût pour le mettre un instant en balance avec lui-même.

— M. Holt n'est nullement misanthrope, répliqua la jeune fille qui sentit se réveiller en elle toute sa fierté, car elle voyait que ses sentiments secrets étaient découverts ; il a un esprit cultivé, noble et généreux. Si l'originalité consiste à valoir mieux que les autres hommes, à rejeter tous les mobiles égoïstes pour atteindre un but grand et utile, assurément il est original.

— Bon Dieu ! s'écria Transome surpris et mécontent de la vivacité de cette réponse, que ne m'avez-vous parlé de lui plus tôt, miss Lyon?

Le visage d'Esther resplendissait d'une beauté qu'Harold ne lui avait jamais vue.

— Avant de le connaître, continua-t-elle, je ne savais pas ce que c'était que la véritable élévation de caractère; lui seul m'a fait comprendre ce qu'il peut y avoir de beau et de grand dans les humbles devoirs de la vie.

La jalousie d'Harold, un instant éveillée, s'évanouit à ces paroles. « Ce n'est pas de l'amour, pensa-t-il, c'est une sorte d'exaltation mystique. »

— Alors, reprit-il en souriant, ce Holt est un apôtre ; je ne l'aurais pas deviné. Cependant, puisque vous vous intéressez à lui, miss Lyon, vos désirs seront pour moi des ordres. Voyons, que ferons-nous dans le cas où, comme je le pense, il serait prochainement acquitté ? Ne faudrait-il pas lui offrir une place qui mît en évidence ses talents et ses lumières ?

— Le caractère de M. Holt, répliqua Esther avec un rire légèrement moqueur, restera toujours lettre close pour vous. Quel emploi voudriez-vous lui donner? Celui de commis dans l'Excise ? Autant aurait valu le proposer à saint Jean-Baptiste. M. Holt a choisi sa part : il veut être pauvre.

— Il veut ! s'écria Transome ; ce qu'un homme veut dépend des circonstances. Je veux entrer à la Chambre des communes, mais si l'on m'offrait la pairie, j'accepterais avec empressement.

— Les cas ne sont nullement semblables, répondit gaiement Esther. La place que vous offririez à M. Holt n'exercerait pas sur lui la même attraction que la pairie sur vous.

— Vous paraissez le croire fait pour les positions les plus hautes ?

— Non certes ! elles seraient au-dessous de lui !

— Vous avez l'admiration ardente ; il serait doux d'en être l'objet. Pourtant, si pour mon compte j'en suis indigne, ne vaut-il pas autant vous admirer, miss Lyon, que de mériter soi-même ce vif enthousiasme ?

— Il faudrait mettre les deux choses en balance, dit Esther avec un malicieux sourire. Mais vous n'avez pas une si méchante opinion de vous-même.

— Je ne possède aucune des vertus sévères dont vous faites tant de cas.

— Oh ! non ; vos perfections sont d'un autre genre.

— Je n'ai pas le regard assez languissant, n'est-il pas vrai ?

— Vous ne l'avez que trop... quand vous êtes auprès d'un bon cigare.

— Je ne suis pas en danger de commettre un suicide?

— Non; vous êtes veuf.

Harold ne répondit pas immédiatement. Les paroles d'Esther semblaient indiquer que son précédent mariage lui nuisait dans l'esprit de la jeune fille. Après un court silence, il reprit d'une voix émue :

— Vous ne supposez pas, j'imagine, qu'aucune femme ait jamais occupé dans ma vie la place que vous pourriez y tenir?

Un léger tremblement agita les lèvres d'Esther. C'était la première fois qu'Harold lui parlait sérieusement d'amour.

— La mère d'Harry, ajouta Transome, était une esclave que j'avais achetée.

Son but, en faisant cette révélation, était de convaincre Esther qu'aucune image ne rivalisait avec la sienne dans son cœur; mais il prévoyait peu quel effet elle devait produire. La jeune fille ne connaissait l'Orient que par les poëmes de Byron, dont la lecture ne l'avait nullement préparée à la confidence qu'elle recevait. Il lui fut impossible de répondre, et Harold continua :

— Quoique j'aie près de trente-cinq ans, je n'ai jamais rencontré encore de femme qui vous ressemblât. Il y a des époques dans la vie qui sont comme une nouvelle jeunesse, qui valent mieux même que la jeunesse. Je n'avais jamais aimé avant de vous connaître.

Esther gardait toujours le silence.

— Et cependant j'ose à peine vous déclarer mon amour. Je n'ai pas dans mon propre mérite autant de confiance que vous le croyez, et je me trouve vis-à-vis de vous dans une situation douloureuse pour un homme qui a de la délicatesse.

Cette adroite allusion à l'intérêt matériel que devait lui offrir une union avec elle toucha la jeune fille; elle devint pâle, et répondit avec douceur :

— Laissons là pour aujourd'hui cet entretien. Je suis entrée depuis bien peu de temps dans un monde nouveau pour moi, et il me faut rapprendre la vie. Permettez-moi de retourner maintenant au château : je veux revoir la pauvre mistress Holt et mon petit ami Job.

XIII

Le jour fixé pour le procès de Félix approchait, et la sécurité que les nouvelles apportées par M. Lyon avait d'abord inspirée à Esther faisait place à l'inquiétude. Le mot de déportation avait été prononcé, et l'on savait que le juge du comté, homme doux et bienveillant, serait dans cette circonstance remplacé par un magistrat sévère, ennemi

des esprits novateurs qui ne suivent pas les sentiers battus. Esther avait exprimé le désir d'assister à l'audience, et mistress Transome, qui chaque jour s'attachait plus vivement à sa charmante compagne, s'était empressée d'accéder à cette demande ; mais ce n'était point assez pour la jeune fille. Elle voulait voir Félix, lui adresser avant la redoutable épreuve une parole amie. Son père ayant consenti à la conduire un peu avant l'heure des débats auprès du prisonnier, elle prétexta une affaire urgente, et pria mistress Transome de l'attendre dans la maison d'un ami de M. Lyon qui résidait à Loamford.

Elle avait jeté sur ses épaules un manteau de couleur sombre, et les chapeaux de ce temps n'étant point, comme ceux du nôtre, une fiction qui laisse la tête nue, un voile suffisait amplement à cacher ses traits. Dominée par son émotion, elle suivait le ministre sans rien remarquer autour d'elle ; elle vit seulement d'une manière confuse qu'ils longeaient de hautes murailles et traversaient de sombres corridors ; enfin ils arrivèrent dans une salle assez grande, où M. Lyon s'arrêta.

— C'est ici que l'on permet de voir les prisonniers, mon enfant; Félix va venir.

Au même instant la porte s'ouvrit sans bruit :

— Miss Lyon ! Esther !

Et la jeune fille sentit sa main serrée dans celle de Holt.

— Vous êtes pâle, vous paraissez malade ! dit-elle.

— Il est vrai que la prison ne me va guère. Pourtant, le mieux que je doive attendre, c'est d'y rester longtemps encore.

— Des personnes bien informées m'assurent qu'en mettant les choses au pis, on pourrait obtenir votre grâce, répondit Esther qui évita de nommer Harold.

— Je ne me berce pas d'une semblable illusion. Le plus sage est d'envisager de sang-froid la peine à laquelle je serai probablement condamné. Vous savez, du reste, que je n'ai jamais rêvé une vie de luxe et de confort; je souffrirai moins qu'un autre.

— Vos idées à ce sujet, demanda timidement Esther, n'ont-elles pas changé? Les déceptions et le malheur n'ont-ils pu vaincre votre obstination? Elle essaya de sourire, mais n'en eut pas la force.

— Vous voulez parler de l'existence que je mènerais si j'étais libre?

— Sans doute. Ce qui vient d'arriver me décourage pour vous. Voyez combien vous avez tristement échoué!... Ah ! je suis folle de parler ainsi ! ajouta-t-elle en voyant les yeux de Félix prendre une expression qu'elle leur connaissait trop bien.

— Non, vous êtes inspiré par l'esprit tentateur. Quand il est fatigué d'avoir inutilement rôdé autour d'un homme, il fait entendre à

ses oreilles une voix comme la vôtre. Mais je saurai me défendre de ce piége. Le seul malheur véritablement à craindre est de ne pas suivre la ligne de conduite que l'on croit la meilleure.

— C'est vrai, dit Esther d'une voix pensive. Je comprends cela maintenant mieux qu'autrefois.

— Je n'ai pas l'ambition de devenir célèbre, et de marquer dans l'histoire de l'humanité une ère nouvelle, ainsi l'échec que j'ai subi ne me décourage pas. Quand on manque de force ou d'habileté pour les grandes choses, il faut savoir accepter les petites ; je suis résigné d'avance à ne pas voir ma renommée s'étendre au delà de quelques ateliers et de quelques mansardes. Il est une chose que, de notre temps, le peuple a besoin d'apprendre : c'est que le bonheur et la dignité des individus ne consistent pas à changer de position, à sortir de leur classe. Je veux protester contre la poursuite effrénée de l'or et des jouissances, voilà pourquoi j'embrasse la pauvreté.

— Vous êtes resté le même.

— Et je le serai toujours. Mais parlons de vous ; il est survenu un changement dans votre existence.

— Oui, répondit Esther d'une voix défaillante.

— Vos goûts trouveront maintenant à se satisfaire ; vous étiez née grande dame, reprit-il sans savoir combien ses paroles paraissaient cruelles à la jeune fille. Vous rappellerez-vous quelquefois l'ennuyeux pédagogue et ses mercuriales?

— Mes enfants, dit en tirant sa montre M. Lyon, qui pendant cet entretien s'était tenu à l'écart pour prendre des notes, il ne nous reste plus que deux minutes.

Félix pressa dans les siennes les mains d'Esther, et les sentit glacées. Il comprit qu'il était la cause du trouble où il la voyait. Une impulsion irrésistible produite à la fois par l'amour, la gratitude et l'angoisse le fit s'écrier :

— J'ai eu à soutenir un dur combat, Esther ; mais, vous le voyez, j'avais raison. Vous étiez faite pour une destinée brillante, et je devais, moi, me borner à conserver dans mon âme votre souvenir.

Esther souffrait trop pour pleurer. Ses yeux restèrent un instant fixés sur ceux de Félix avec une expression de douleur navrante, puis elle dégagea ses mains de son étreinte :

— Père, je suis prête, dit-elle.

Elle se dirigea machinalement, le visage pâle comme la mort, vers la chaise où elle avait déposé ses fourrures.

— Esther !

A ce cri de Félix elle se rapprocha de lui avec le mouvement rapide d'un enfant effrayé qui se réfugie auprès de son protecteur. Il la

pressa contre sa poitrine et ils échangèrent leurs âmes dans un baiser.

Tout s'évanouit autour de la jeune fille et ce fut seulement quand elle se trouva dans la voiture auprès de mistress Transome, que le sentiment de la réalité lui revint. Harold, qui depuis la veille était à Loamford, les reçut dans l'hôtel où il demeurait et les conduisit à l'audience. Une foule nombreuse emcombrait déjà la salle; si Esther avait été moins absorbée par ses propres sentiments, elle se serait aperçue que tous les regards se portaient sur elle. L'attention dont elle était l'objet ne s'adressait pas seulement à sa beauté; on se disait tout bas qu'ayant des droits héréditaires à la fortune des Transome, elle était sur le point d'épouser Harold. — Quelques instants plus tard, on amena Félix sur le banc des accusés et l'audition des témoins commença. Spratt fut appelé le premier et déposa que Holt dirigeait les mouvements de la foule quand il avait été lié au poteau. Puis vint l'aubergiste des *Sept-Étoiles;* il déclara que le prévenu était le chef des émeutiers et qu'il les avait entraînés hors de la maison en leur promettant ailleurs d'autre besogne à faire. Plusieurs respectables bourgeois de Treby furent encore entendus, tous confirmèrent les accusations portées contre Félix.

Esther avait jusque-là écouté avec calme ; elle savait qu'il devait y avoir contre le jeune homme des témoignages accablants ; toute son espérance se fondait sur ce qui allait suivre, aussi une émotion inexprimable s'empara d'elle quand le président, s'adressant à l'accusé, lui demanda s'il n'avait rien à dire pour sa défense.

— Milord, répondit Holt, je n'abuserai pas de la patience de la cour. Les apparences me condamnent, les témoins que vous avez entendus sont honnêtes et sincères, et rien ne saurait contre-balancer leurs dépositions dans l'esprit du jury, à moins que l'on n'ajoute foi à mes paroles, lorsque j'exposerai les motifs qui m'ont dirigé.

Il expliqua brièvement les faits que nous avons racontés au lecteur ; son regard s'anima, sa parole devint éloquente ; jamais Esther n'avait mieux compris combien elle avait droit d'être fière de sa tendresse. Mais un sombre nuage de doute et de défiance planait sur la cour, et les déclarations des témoins à décharge ne parvinrent pas à le dissiper. M. Lyon vanta chaleureusement le caractère de son jeune ami, ses sentiments d'honneur et de droiture ; il raconta l'entrevue qu'avaient eue en sa présence Harold et Félix, l'énergie avec laquelle ce dernier s'était élevé contre le projet de soulever une foule ignorante pour la faire peser sur les élections. Transome, appelé à son tour, convint loyalement de ces faits et n'épargna rien pour disculper le jeune radical, mais il rejeta sur ses agents la responsabilité des déplorables manœuvres employées à Sproxton.

— J'avais alors confiance en M. Jermyn, ajouta-t-il, j'ai appris maintenant à le connaître et je lui montrerai bientôt qu'on ne se joue pas impunément de moi.

Esther considérait avec angoisse le visage sévère des juges et elle était douloureusement affectée en pensant que la voix de la justice et de la vérité ne s'était pas fait entendre d'une manière assez puissante pour amener la conviction. Son père et Harold étaient absents de Treby au moment de l'émeute, ni l'un ni l'autre n'avait vu Félix depuis plusieurs jours. Elle seule connaissait l'état de son esprit, à la veille des élections. Le verdict du jury ne dépend pas souvent de la sympathie plus ou moins grande qu'il éprouve pour l'accusé? Il fallait agir, le temps pressait, le dernier témoin venait d'être entendu. Toute considération secondaire disparut aux yeux de la jeune fille devant cette pensée : la sentence fatale qui décidait du sort de Holt allait être rendue sans qu'un effort suprême eût été tenté en sa faveur. S'adressant au frère de mistress Transome qui se trouvait placé à ses côtés :

— Je vous en prie, lui dit-elle, prévenez l'attorney que j'ai une déposition à faire.

Le digne gentleman, fort étonné, essaya vainement de s'opposer à son dessein.

— Pour l'amour de Dieu, ne me refusez pas, dit-elle d'une voix suppliante, je mourrais plutôt que de me taire.

Avant qu'Harold eût pu deviner son intention, elle était à la barre des témoins. Un murmure d'admiration et de surprise parcourut l'assemblée ; le visage jusqu'alors impassible de Félix trahit une vive émotion, et ceux qui étaient placés près de lui auraient pu voir trembler sa main. Transome, alarmé d'abord, oublia bientôt son inquiétude pour ne voir que la beauté d'Esther et l'impression qu'elle faisait sur la cour. Aucune rougeur ne couvrait les traits de la jeune fille ; le sentiment profond qui l'animait ne laissait place ni à la timidité ni à l'amour-propre.

— Je suis Esther Lyon, dit-elle, la fille du ministre indépendant de Treby, qui a déposé en faveur du prévenu. Je connais M. Holt, je l'ai vu la veille de l'élection. Il m'a dit combien il éprouvait d'inquiétude en songeant que le lendemain des ouvriers ivres et travaillés par de coupables meneurs seraient amenés dans la ville. Il redoutait des scènes de désordre et paraissait fort triste. Nous nous sommes longtemps entretenus ensemble et jamais il n'a montré un esprit plus droit, une âme plus remplie de dévouement et de bonté. Rien ne pouvait être aussi loin de sa pensée que de se joindre à l'émeute et de se mêler à des scènes de violence, autrement que pour les contenir.

Tous les cœurs étaient émus, tous les visages graves et respec-

tueux. Il y avait dans l'action d'Esther quelque chose de naïf et de noble qui imposait silence à toute interprétation maligne. Mais si favorable que fût l'impression produite par sa démarche courageuse, l'effet n'en devait pas être immédiatement visible. Le ministère public n'en soutint pas l'accusation avec moins de force, et quand le jury se retira pour délibérer, la nécessité de prévenir par un exemple éclatant le retour de semblables désordres frappait tous les esprits.

Esther paraissait si tremblante et son visage était si pâle qu'Harold la pressa de quitter l'audience avec mistress Transome; mais elle s'y refusa; elle était résolue à encourager Holt de sa présence jusqu'au moment où le jugement serait rendu.

Enfin le jury rentra. Il rapportait un verdict de culpabilité. Esther, dont les yeux étaient fixés sur Félix, vit ses lèvres s'agiter quand le juge lut la sentence qui le condamnait à quatre années d'emprisonnement. Cette marque d'émotion fut la seule qui lui échappa, et il suivit d'un pas calme et ferme les gardiens chargés de le reconduire à sa prison.

Esther alors abaissa son voile.

— Nous pouvons partir, dit-elle à mistress Transome.

XIV

Le lendemain, un nombreux meeting réunissait, dans une des salles de l'hôtel du *Cerf-Blanc*, la plus grande partie des magistrats et les nobles gentlemen qui avaient assisté au jugement. Touchés de la noble conduite d'Esther, à demi-convaincus de la droiture des intentions de Félix, ils avaient résolu de demander au secrétaire d'État du *Home Office* la grâce du condamné. Parmi eux, sir Maximus Debarry se montrait l'un des plus ardents :

— Je vous dis, s'écriait-il en s'adressant à son frère, qu'il faut obtenir le pardon de ce pauvre diable. A quoi servirait de le garder sous les verrous pendant quatre ans ? L'exemple ? quelle folie ! Il n'y aura ni plus ni moins de bruit aux prochaines élections. Cette jeune fille m'a fait pleurer. Elle est modeste, courageuse et belle. Tout vieux que je suis, je courrais un steeple-chase pour la voir sourire. Après tout, le camarade doit être un honnête garçon puisqu'elle en est persuadée !

Bien que Transome fût blessé de la sympathie non équivoque d'Esther pour le prisonnier, il continuait à y voir l'exaltation d'un esprit romanesque. Aussi se prêta-t-il de bonne grâce à l'organisation du

meeting en faveur de Félix. Il évita toutefois de se trouver en rappor direct avec l'ancien ami de sa famille, devenu aujourd'hui son adversaire politique, sir Maximus Debarry Le vieux baronnet se contenta de l'accueillir à son entrée d'un froid salut, et l'on se mit aussitôt à discuter la teneur de la pétition. L'accord n'était pas difficile entre gens animés d'une même sympathie pour le condamné. Tandis qu'un des membres de l'assemblée rédigeait le mémoire, les autres allaient et venaient dans la salle, se formant en groupes séparés selon leurs opinions politiques ou leurs rapports de voisinage.

En ce moment parut à la porte un homme qui, non-seulement n'avait pas été invité, mais encore savait parfaitement que sa présence serait vue de fort mauvais œil. C'était Jermyn qui, après avoir inutilement cherché d'obtenir de Transome un entretien ou de lui faire parvenir une lettre, avait voulu tenter un dernier effort pour pénétrer jusqu'à lui. Les poursuites avaient recommencé, il sentait que sa ruine était certaine ; pareil à un animal traqué par le chasseur, et à qui il ne reste d'autre ressource que de se retourner contre son ennemi, il avait résolu de tout oser pour se sauver.

Il aperçut bientôt Harold qui, debout près de la cheminée, lisait un rapport que venait de lui remettre l'avocat de Félix ; s'approchant d'un pas rapide, il lui dit à l'oreille :

— Monsieur Transome, il faut que je vous parle en particulier.

Harold leva la tête et fixa sur l'attorney un regard plein de colère ; mais Jermyn sentait que d'un mot il pouvait changer en soumission ce mépris hautain ; il poursuivit d'une voix plus brève et plus incisive encore :

— Ne me refusez pas, dans l'intérêt de votre mère !

— Ma mère, que son nom ne soit pas souillé par vos lèvres, misérable, si vous tenez à la vie !

— Pour m'adresser une telle menace, savez-vous à qui vous parlez ?

Il se pencha vers Harold et murmura quelques mots que ne purent entendre les témoins accourus au bruit de cette scène. L'effet en fut terrible ; le jeune homme pâlit, chancela et serait tombé si le bon sir Maximus ne se fût hâté de le soutenir.

— Sortez d'ici, monsieur, dit le baronnet à Jermyn d'un ton d'impérieux dédain, votre place n'est pas dans une réunion de gentlemen.

— Venez, Harold, ajouta-t-il affectueusement, car la compassion réveillait sa vieille amitié, venez, nous ferons route ensemble.

Le soir de ce même jour, Harold arrivait à Transome-Court. Les derniers rayons du soleil de mars se réfléchissaient dans les fenêtres du manoir, la séve commençait à monter aux bourgeons des arbres ;

mais le sourire de la nature lui semblait odieux ; il eût souhaité de n'être jamais revenu dans la pâle Angleterre.

Il se dirigea droit à l'appartement de mistress Transome. Fatiguée d'une longue promenade, elle reposait dans sa chaise longue. En apercevant l'altération du visage de son fils, elle devina que les craintes qui depuis tant d'années empoisonnaient sa vie s'étaient réalisées.

— Ma mère, dit Harold, dont la voix lente et solennelle contrastait avec sa brusquerie habituelle, apprenez-moi la vérité, afin que je sache quel parti je dois prendre. M. Transome est-il mon père?

Elle demeura silencieuse, baissa la tête et un tremblement convulsif agita ses lèvres.

Harold en savait assez; il détourna les yeux du pâle visage qui, dans l'agonie du désespoir, semblait lui demander grâce, et, sans ajouter une parole, il quitta la chambre.

Quelques heures plus tard, il envoyait dire à Esther qu'il désirait avoir avec elle quelques minutes d'entretien dans le petit salon. Elle s'y rendit aussitôt, surprise et inquiète. Harold avait recouvré son sang-froid ; il était résolu à faire ce que l'honneur exigeait, quoi qu'il dût lui en coûter.

— Ne vous alarmez pas, dit-il, en voyant qu'elle le considérait avec anxiété; l'agitation dont mon visage porte encore des traces vient de chagrins qui me sont entièrement personnels.

Esther, de plus en plus étonnée, se sentit émue d'une vive compassion.

— Le malheur qui me frappe, poursuivit Harold après une courte pause, change ma situation envers vous. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'en d'autres circonstances, mon bonheur eût été d'obtenir votre main; car je vous aime chèrement, Esther. Mais je n'ai plus à vous offrir un nom pur de toute tache ; des circonstances, — dans lesquelles je ne suis pour rien,— lui impriment une flétrissure que je ne veux pas vous faire partager, si légère qu'elle soit.

Les yeux d'Esther s'étaient remplis de larmes ; incapable de parler, elle posa sa main sur le bras d'Harold, tandis que son visage exprimait une bonté angélique. Elle aurait voulu pouvoir aimer cet homme qu'elle avait vu si heureux, qu'elle voyait maintenant courbé par l'infortune.

— Je vais m'occuper sans retard, reprit Harold, des mesures légales nécessaires pour vous mettre en possession de vos biens et régler nos droits mutuels. Ce devoir accompli, je quitterai l'Angleterre.

— Seriez-vous, dans tous les cas, obligé de partir? demanda-t-elle timidement.

— Dans tous les cas, non, répondit Harold dont les yeux brillè-

rent d'espoir; pas pour longtemps du moins, pas pour toujours.

Elle comprit le rayonnement de son regard; remplie de terreur et de trouble, elle reprit avec précipitation :

— Je ne puis ce soir en dire davantage; j'ai à prendre une décision importante, demain je vous la ferai connaître.

Elle regagna sa chambre, et s'appuya au balcon de la fenêtre pour rafraîchir sa tête brûlante à l'air froid de la nuit. Son sort était fixé; elle avait senti la force des liens qui l'attachaient à Félix; mais l'entretien qu'elle venait d'avoir avec Harold mûrissait dans son esprit une résolution éclose la veille sous les tristes murs de la prison. Elle avait compris que le bonheur réside en nous-même; elle s'était dit qu'en l'absence de celui qu'elle aimait, le luxe et les plaisirs de Transome-Court ne lui offriraient que lassitude et dégoût. Aujourd'hui, sous l'influence de la compassion que lui inspirait Harold, elle se demandait si une clause, injuste et peu sage en elle-même peut-être, insérée un siècle auparavant dans un titre de propriété, lui donnait, devant sa conscience, le droit de dépouiller une famille de l'héritage paternel.

Minuit avait sonné lentement à l'horloge du château sans qu'Esther eût songé à se livrer au sommeil. Tout était calme autour d'elle; le vent seul faisait entendre sa voix plaintive dans les galeries solitaires. Tout à coup un bruit léger, pareil au frôlement d'une robe de soie, frappa son oreille. Il s'arrêta un instant, puis parut se rapprocher. Le cœur de la jeune fille battit avec violence; elle ouvrit la porte et aperçut, à la clarté incertaine qui régnait dans le corridor, mistress Transome marchant à pas lents, la tête appuyée sur sa main.

La malheureuse femme avait espéré vainement qu'Harold viendrait lui dire une parole de consolation. Brisée par des heures d'attente et de désespoir, elle accusait le ciel d'être sans pitié et se demandait avec terreur quel lugubre avenir suivrait ce sombre passé. Elle avait, elle aussi, ouvert sa fenêtre, mais les noirs silhouettes des arbres semblaient à ses yeux troublés autant de fantômes menaçants. Soudain elle avait aperçu la lampe encore allumée dans la chambre d'Esther. Comment veillait-elle à cette heure; que lui avait dit Harold? La jeune fille s'était toujours montrée tendre et bonne pour elle; il y avait de la compassion dans son jeune cœur, et la fière mistress Transome était arrivée à un tel excès de misère qu'elle éprouvait un irrésistible besoin de sympathie et de pitié. Pourtant, arrivée devant la porte d'Esther, la honte l'avait saisie, et elle allait retourner quand celle-ci parut sur le seuil.

Un coup d'œil jeté sur le visage blême et les yeux hagards de mistress Transome fit deviner à miss Lyon que les peines récentes

d'Harold devaient être liées à la longue tristesse de sa mère. Elle entoura de ses bras le cou de la vieille lady et lui dit doucement :

— Pourquoi ne pas m'avoir appelée plus tôt?

Elles s'assirent ensemble sur le sofa placé au pied du lit. A la vue des cheveux en désordre de mistress Transome, de ses paupières rougies d'où les larmes avaient peine à jaillir, Esther se sentit remuée jusqu'au fond du cœur. Elle baisa ses yeux brûlants, son front livide et flétri avec la tendresse d'une fille. Cette étreinte caressante fut un baume pour la douleur de la malheureuse femme; elle murmura d'une voix faible :

— Dieu est bon, il a pitié de moi!

— Mettez-vous sur mon lit, dit Esther, vous devez être bien fatiguée.

— Non ; je voudrais savoir, chère, si Harold ne vous a rien appris?

— Il m'a dit qu'une grande douleur venait de l'atteindre.

— Il n'a pas parlé de moi?

— Non.

— Les hommes sont égoïstes et cruels. Ils n'ont souci que de leur propre satisfaction et de leur orgueil. Depuis vingt ans je n'ai pas eu une heure de joie, Harold le sait, et pourtant il se montre dur.

— Ne l'accusez pas ; il est abattu par la douleur ; demain il reviendra vers vous.

— Cette épreuve est au-dessus de mes forces, répondit mistress Transome en pressant Esther contre son sein, tandis qu'un nouveau sanglot déchirait sa poitrine.

La jeune fille ne savait que répondre; la sombre destinée de cette femme, sa vieillesse amère et dénuée d'affection la remplissaient d'effroi et lui montraient mieux que jamais le prix d'une vie obscure entourée de respect et d'amour.

A force de prières et de douces caresses, elle décida mistress Transome à retourner dans sa chambre ; puis comme ses membres étaient agités par les tremblements d'une fièvre violente, elle la fit mettre au lit et la veilla jusqu'au jour avec une touchante sollicitude. Quand elle la vit endormie, elle sortit doucement et chargea la fidèle Denner de dire à M. Harold qu'elle l'attendait chez mistress Transome. Quelques minutes après il entrait dans la chambre. Esther alla au-devant de lui et lui donna la main d'un air triste et solennel.

— Grand Dieu! s'écria-t-il, comme vous paraissez souffrante. Est-ce que vous avez passé la nuit près de ma mère?

— Oui, elle dort maintenant.

— Elle vous a tout dit? demanda-t-il avec vivacité.

— Non; mais elle paraît si malheureuse! reprit la jeune fille dont les yeux se baignèrent de larmes. Oh! j'accepterais volontiers

bien des chagrins, si je pouvais à ce prix adoucir ses souffrances!

Harold tressaillit et un pâle éclair brilla dans ses yeux. Esther ajouta timidement :

— Il n'y a rien, dans toutes les richesses de ce domaine, qui puisse me rendre aussi heureuse que de vous voir assis auprès d'elle afin qu'elle vous ait devant les yeux à son réveil.

Puis avec la délicatesse d'une femme :

— Je savais, dit-elle, que vous viendriez; j'étais sûre que vous en aviez l'intention.

Harold pressa ses mains en silence et s'avança doucement au chevet de sa mère.

Une heure après mistress Transome, plus calme qu'elle ne l'avait été depuis bien des années, reposait ses yeux sur son fils en lui disant :

— Si cet ange consent à vous épouser, Harold, ce sera pour vous une bénédiction.

Mais, avant la fin du jour, Harold apprenait qu'il fallait renoncer à cet espoir. Celle qui, pareille à une colombe de paix, avait embelli le vieux château de sa douce présence, ne devait pas y demeurer davantage. Esther aimait ailleurs; elle demandait à retourner chez son père et renonçait à l'héritage des Transome.

La pétition des personnages influents du Loamshire ne pouvait manquer d'être accueillie. Félix fut mis en liberté, et au mois de mai suivant il épousait Esther Lyon. La cérémonie fut très-simple, mais jamais mariage de lady n'excita un intérêt aussi vif, n'attira une foule aussi nombreuse. A l'exemple de sir Maximus Debarry et de sa famille, toute la gentry du comté se rendit à l'église afin de voir la fiancée qui avait dédaigné la fortune pour unir son sort à celui d'un homme voué, par son propre choix, à la pauvreté.

Félix et Esther ne s'établirent pas à Treby; ils allèrent dans une ville voisine où M. Lyon ne tarda pas à les rejoindre. Les dissidents de Malthouse-Yard le virent s'éloigner avec peu de regret et prirent soin de lui donner pour successeur, à la grande satisfaction de mistress Holt, un ministre connu par « l'élévation » de sa doctrine.

Ce départ ne fut pas le seul qui servit de texte aux commentaires de la petite ville. M. Jermyn abandonna la riche maison qu'il s'était fait construire, et le bruit se répandit qu'il avait gagné le continent, ce vaste asile des réputations ruinées.

Mistress Transome ne survécut que peu de jours aux derniers évé-

nements que nous avons racontés. La secousse avait été trop rude pour sa constitution minée par le chagrin. Sir Maximus Debarry assistait à ses funérailles, et sa généreuse amitié suivit Harold jusqu'au moment où ce dernier quitta l'Angleterre pour retourner en Orient.

Et maintenant, si le lecteur éprouvait quelque inquiétude au sujet d'Esther, nous lui apprendrions que jamais elle ne s'est repentie de son choix. Auprès d'elle grandit un jeune Félix dont l'instruction sera plus complète que celle de son père, mais qui, selon toute apparence, n'aura jamais beaucoup plus d'argent.

ÉMILE JONVEAUX.

L'AGRICULTURE FRANÇAISE

EN 1866

L'agriculture est aujourd'hui dans une situation dont la gravité ne peut être méconnue.

Si l'on étudie son histoire, on y remarque deux faits qui offrent entre eux une singulière analogie et qui lui ont, l'un et l'autre, porté un coup funeste.

Ces faits sont, dans le dix-septième siècle, l'absentéisme des seigneurs, c'est-à-dire des grands propriétaires ; dans le dix-neuvième, l'absentéisme des ouvriers ruraux.

Les premiers représentaient les intérêts généraux de l'agriculture et le capital qui la féconde.

Les seconds la force matérielle et l'intelligence pratique du *métier*.

L'union et l'accord de ces deux puissances productrices sont nécessaires à toute industrie.

Du temps de Henri IV, l'agriculture était encore en honneur ; plusieurs de nos provinces, comme la Normandie, l'Artois, etc., présentaient de riches cultures. L'irrigation et même le drainage, sous un autre nom, y étaient pratiqués [1].

Les communautés religieuses avaient amené leurs terres à un haut degré de fertilité dont quelques-unes de leurs chartes retrouvées donnent la mesure, et un grand nombre de gentilshommes agriculteurs, tels qu'Olivier de Serres, seigneur du Pradel, appliquaient à leurs domaines les principes d'une habile agronomie.

Malheureusement, Louis XIV acheva d'annihiler ces grandes indi-

[1] On a retrouvé près de Valenciennes, en 1852, des tuyaux d'assainissement placés dans un vaste terrain, selon les principes modernes du drainage.

vidualités de nos provinces abattues déjà par ses ancêtres ; il séduisit par les enivrements de sa cour cette noblesse française autrefois si indépendante et si forte. Désormais elle vit loin du centre de son influence ; les populations rurales, dont ces puissants propriétaires étaient les patrons et les protecteurs naturels, restent sans appui ; les revenus qui jadis fécondaient la campagne autour d'eux sont follement dissipés dans le luxe des fêtes et des carrousels ; leurs terres s'épuisent d'autant plus vite que leurs tenanciers sont pressurés pour fournir l'argent prodigué ailleurs ou pour payer les dettes contractées.

Bientôt on les voit chercher dans les fonctions publiques, les pensions et les charges de cour, des suppléments à leurs ressources qui deviennent chaque jour plus insuffisantes.

C'est ainsi que, depuis la fin du règne de Louis XIV jusqu'à la révolution, l'agriculture française est tombée dans le plus triste état de décadence et de misère.

La plupart des impôts avaient décuplé depuis la mort de Henri IV.

« Il est ordinaire, dit Boisguillebert [1], lieutenant général au bail-
« liage de Rouen en 1697, de voir des paroisses, où il y avait autre-
« fois 1,000 à 1,200 bêtes à laine, n'en avoir plus présentement que
« le quart, ce qui oblige d'abandonner une partie des terres, parce
« que, quand il y a besoin d'améliorations, on ne peut ou *on n'ose-*
« *rait* les y faire. »

C'était les tristes et inévitables fruits des impôts écrasants qui, sous les noms de taille, de capitation, de dixième, de gabelle, aides, traites, etc., pesaient sur le paysan sans défense.

« Les choses sont réduites à un tel état, dit à son tour Vauban [2],
« que le laboureur qui pouvait avoir une ou deux vaches et quelques
« moutons ou brebis, avec quoi il pouvait améliorer sa ferme ou sa
« terre, est obligé de s'en priver pour n'être pas accablé par la taille
« l'année suivante, comme il ne manquerait pas de l'être s'il gagnait
« quelque chose et qu'on vît sa récolte un peu plus abondante qu'à
« l'ordinaire. C'est pour cela qu'il vit pauvrement, va presque nu et
« laisse dépérir sa terre, de peur que, si elle rendait ce qu'elle pou-
« vait rendre étant bien fumée et bien cultivée, on n'en prît occasion
« de l'imposer doublement à la taille. »

De telles vérités ne plaisaient pas au grand roi, et Vauban mourut disgracié.

Rousseau raconte les terreurs d'un paysan chez lequel il entra en 1732 pour demander un frugal repas, et les précautions dont

[1] Auteur du *Détail de la France*, économiste précurseur de Quesnay et d'Adam Smith.

[2] *Dîme royale*.

s'entoura celui-ci pour cacher sa modeste aisance à tous les yeux. « Ce ne fut, dit-il, qu'après être bien assuré que son visiteur n'était « point entré chez lui pour le vendre et avoir jugé de la vérité de « son histoire par celle de son appétit, qu'il lui avoua la nécessité où « il était de cacher son vin à cause des aides, son pain à cause de « la taille, parce qu'il serait un homme perdu si l'on pouvait se dou- « ter qu'il ne mourût pas de faim [1]. »

Mais le triste récit des violences, des exactions et de la rapacité des collecteurs et des commis dans certaines intendances, dénoncées au roi par la cour des aides, dépasse encore ce qui précède. Qu'il nous soit permis de rappeler que ce fut Lamoignon de Malesherbes, notre bisaïeul, premier président de cette cour, qui rédigea et osa porter au souverain ces courageuses remontrances.

Il y signalait des villages entiers livrés au pillage par ces concussionnaires avides et leurs malheureux habitants dépouillés de leurs récoltes, de leurs meubles et des portes même de leurs pauvres chaumières, pour s'être vus dans l'impossibilité de payer des taxes qu'ils ne devaient pas [2].

Ces remontrances étaient adressées à ce jeune roi de vingt et un ans, ami du peuple, à la défense duquel M. de Malesherbes devait plus tard sacrifier sa vie.

Est-il étonnant que le célèbre voyageur anglais Arthur Young ait remarqué tant de landes et de terres incultes dans son excursion à travers nos provinces en 1789.

Le dédain des grands propriétaires pour l'agriculture était devenu tel, qu'il a pu dire :

« Toutes les fois que vous rencontrez les terres d'un grand sei- « gneur, vous êtes sûr de les trouver en friches. »

Et cependant une notable amélioration s'était déjà produite depuis 1770.

On a peine à comprendre que Colbert, dont le génie créateur a su développer à un si haut degré l'industrie, la marine et le commerce, n'ait pas agi pareillement en faveur de l'agriculture, car il avait trop de clairvoyance pour ne pas s'apercevoir que la production de l'admirable sol de la France est la véritable source de sa richesse et de sa grandeur.

Sur le commerce des céréales, Colbert mit en pratique les plus fausses doctrines. Ainsi, il ne cessa d'entraver la circulation des blés.

Après lui, ses successeurs défendirent le commerce des grains de

[1] *Confessions.*
[2] Remontrances de la cour des aides au roi sur les impôts, en 1775.

province à province. En 1770, l'abbé Terray, contrôleur général, interdit leur exportation, et c'est alors que Turgot lui écrit ces lettres immortelles si pleines de vues profondes et de dévouement généreux pour le soulagement des peuples.

Louis XVI, qui avait le cœur de Henri IV, mais n'en avait pas le génie, voulut restaurer l'agriculture. Ses courtisans sourirent sans doute en le voyant porter un jour à sa boutonnière la fleur de cette plante dont le précieux tubercule, dû à Parmentier, a été si justement qualifié de *pain tout fait*.

Ce fut aussi ce jeune roi qui chargea Daubenton d'importer d'Espagne les premiers béliers mérinos auxquels notre agriculture a dû, au commencement de ce siècle, une tardive renaissance. Nos troupeaux se multiplièrent et en même temps l'industrie lainière prenait une grande extension.

Dès lors les cultivateurs, plus aisés, améliorèrent leurs terres, et l'on vit, surtout dans le nord de la France, une foule de fermiers intelligents imprimer une nouvelle impulsion à l'industrie du sol et remplir en quelque sorte le rôle des grands propriétaires, mais sans pouvoir, comme ceux-ci, entreprendre les améliorations foncières.

Cependant ces derniers, par une heureuse réaction, commençaient à reprendre le chemin de leurs domaines et le goût des choses rurales. Déjà on les voyait envier l'honneur de remporter des couronnes dans nos grands concours.

C'est alors que se produit une crise inattendue, amenée par la désertion des ouvriers ruraux, et qui rompt de nouveau cet accord entre les diverses forces productrices dont nous avons signalé plus haut la nécessité.

Ce n'est plus aujourd'hui le grand propriétaire qui s'éloigne de la terre, c'est le travailleur agricole qui la fuit.

Le mal est immense, il s'aggrave chaque jour ; il n'est pas possible d'en mesurer les conséquences.

Dès 1861, le recensement accusait un déficit de 2,119,781 dans la population rurale ; M. Thiers, en l'estimant cette année à 3 millions, n'a sans doute pas été loin de la vérité.

La pénurie de bras est telle aujourd'hui que, dans plusieurs localités, on n'a pu à aucun prix s'en procurer pour les travaux de la dernière moisson. Plusieurs cultures industrielles très-lucratives, telles que celles du colza, du lin, etc., dont la récolte doit être exécutée rapidement, sont abandonnées par la crainte de ne pas trouver d'ouvriers pour la faire.

Remarquons, en outre, que le vide se produit précisément au moment où l'adoption d'assolements plus perfectionnés nécessite un accroissement de main-d'œuvre.

Telle est aujourd'hui la plaie vive de l'agriculture. En vain y cherche-t-on un remède efficace ; chacun donne le sien, mais le fléau, comme aux temps des grandes épidémies, continue ses ravages en dépit des recettes.

Nous nous bornerons, dans cette étude, sinon à indiquer une médication radicale, du moins à proposer quelques palliatifs.

L'habitant de nos campagnes va à la ville parce qu'il y gagne davantage en travaillant moins ;

Parce qu'il y est plus indépendant ;

Parce qu'il y trouve des distractions et des plaisirs qu'il n'a pas au village ;

Parce qu'il y reçoit plus d'assistance en cas de maladie ;

Enfin, parce que le travail de la terre, trop peu honoré, le rebute et humilie son orgueil.

Il en est de même de nos paysannes que le goût du luxe et de la toilette éloigne de la ferme. Les doigts, même de celles que leur pauvreté fait admettre gratuitement à l'école du village, y apprennent à manier l'aiguille à tapisserie et à broderie. Comment se résigneraient-elles ensuite à traire les vaches et à balayer les étables ?

Elles n'aspirent donc qu'au bonheur d'entrer en magasin ou en service, et Dieu sait où les conduit souvent leur répugnance pour les mœurs laborieuses de leurs mères !

Il faut, pour être juste, reconnaître que si l'on accuse les villes de nous enlever nos ouvriers, elles n'en sont pas seules coupables ; les grands travaux publics de toute nature y contribuent, dont plusieurs sont d'incontestables bienfaits pour l'agriculture, tels que canaux, voies ferrées, chemins de petite et de grande vicinalité, etc. Les uns et les autres retirent beaucoup de bras au travail agricole proprement dit.

Il n'est pas jusqu'à l'amélioration du service postal qui, en multipliant le nombre des facteurs ruraux, n'exerce encore sous ce rapport une certaine influence.

La nouvelle législation commerciale a-t-elle aussi sa part dans la situation critique de l'agriculture? Nous le croyons, mais les traités de commerce et les lois de douane peuvent se modifier plus facilement que les mœurs, et c'est surtout l'abandon des anciennes mœurs rurales qui crée la crise actuelle.

I

Les 161 articles du volumineux Questionnaire officiel élaboré dans les bureaux du ministère de l'agriculture auraient pu se réduire, selon nous, aux trois propositions suivantes :

1° L'agriculture souffre-t-elle réellement?

2° Dans ce cas, quelles sont les causes de ses souffrances ?

3° Quels sont les moyens d'y porter remède?

Les réponses à ces questions eussent été laissées à l'initiative des sociétés et comices agricoles, des chambres d'agriculture et des simples cultivateurs dont la pensée n'aurait pas été enserrée dans un formulaire fatigant et souvent obscur.

L'enquête a eu déjà cependant un résultat considérable en attirant sur les intérêts généraux de l'agriculture l'attention publique qui y était restée trop longtemps étrangère, et en éclairant à la fois le gouvernement et les chambres sur ces grands intérêts.

Mais l'enquête aura un autre résultat moins prévu et peut-être plus important encore, celui de porter la lumière dans l'esprit des agriculteurs eux-mêmes sur leurs besoins réels, sur les moyens dont ils peuvent disposer pour les satisfaire, sur la nécessité d'étudier plus attentivement les lois économiques de leur industrie.

Si le gouvernement et les chambres ont reconnu que, sous bien des rapports, les cultivateurs ne se plaignent pas sans raison, ceux-ci à leur tour répudieront et modifieront des idées économiques trop exclusives et des doctrines qui convenaient à un passé qui n'est plus.

L'agriculture se trouve aujourd'hui à une de ces époques où les faits sont plus forts que les hommes, où personne en particulier n'est coupable du mal, où chacun en a sa part de responsabilité et où tous doivent se réunir pour le vaincre.

Nous avons déjà exposé la cause capitale de son malaise. Nous en énumèrerons rapidement quelques autres.

Avilissement du prix des céréales depuis quelques années;

Renchérissement de la main-d'œuvre qui a atteint une proportion de 30 à 100 pour 100 selon les localités, fait qui se rattache à la rareté des bras et qu'on ne peut d'ailleurs regretter en lui-même, puisqu'il contribue au bien-être de la classe ouvrière.

Ce qu'on doit désirer, c'est que l'industrie agricole, donnant un jour autant de profit que l'industrie manufacturière, puisse accorder à ses ouvriers des salaires aussi élevés que cette dernière.

Exagération et mobilité des droits dont sont frappés plusieurs produits agricoles, en particulier le sucre et l'alcool, cette double richesse de l'agriculture du Nord, ainsi que le sel.

Droits excessifs d'enregistrement et de mutation.

Absence de capitaux et de crédit. Les premiers reviendront à l'agriculture quand l'exploitation en sera plus savante et plus lucrative et aussi quand ceux créés par la production du sol n'iront plus s'aventurer à l'étranger dans des entreprises qui n'amènent trop souvent que des déceptions.

La France ne doit pas ressembler à l'Irlande, où la terre s'épuise à produire une richesse qui s'écoule et se consomme loin d'elle. N'avons-nous pas entendu M. Magnien dire au Corps législatif, sans être contredit, que, de 1855 à 1865, 8 milliards 264 millions d'argent français, tiré en grande partie de nos campagnes, avaient passé nos frontières !

Quant au crédit, nous exposerons plus loin comment nous comprenons qu'il pourrait venir en aide à l'agriculture.

Pour les grandes exploitations par lesquelles les marchés de grains sont alimentés, concurrence de la petite culture qui produit à moins de frais, grâce au travail économique et souvent excessif de tous les membres de la famille[1].

Diminution graduelle de la valeur monétaire ; brièveté des baux et nécessité fréquente où se trouve le fermier de subir, à la fin de son bail, les conditions de son propriétaire, sous peine de perdre le fruit de ses avances.

Rareté du capital moral et intellectuel, c'est-à-dire du savoir et de l'intelligence. L'agriculture, sauf de nombreuses et honorables exceptions, manque des capacités qui pourraient la faire progresser.

Dans cette situation générale, la pauvreté des récoltes fourragères pendant les deux dernières années a été une nouvelle calamité pour le cultivateur forcé de vendre à bas prix une partie de son bétail et de réduire ses engrais.

Mais après avoir signalé les principales causes de la gêne actuelle des producteurs agricoles, nous sera-t-il donné de discerner les remèdes qu'on doit y appliquer ?

Cherchons du moins, dans cet ordre d'idées, ce que peuvent, d'une part, la législation et le gouvernement ; ce que peuvent, de l'autre, les agriculteurs eux-mêmes.

II

COMMERCE DES CÉRÉALES

Il convient de poser d'abord nettement les principes, d'étudier les faits et de faire justice des préjugés, de quelque part qu'ils viennent.

[1] Il résulte, de l'enquête dans le département de l'Oise :
Que la grande culture produit plus que la petite culture, et celle-ci plus que la moyenne ;
La petite culture y comprend 10 hectares et au-dessous ;
La moyenne culture, de 10 à 80 hectares;
La grande culture, 80 hectares et au-dessus.

Le traité de commerce du 20 janvier 1860, *n'a pas établi le régime de libre échange*, puisqu'il autorise par son article 1[er] des droits s'élevant jusqu'à 30 p. 100 de la valeur des produits étrangers[1].

Aujourd'hui même plusieurs articles industriels de production étrangère sont frappés de droits s'élevant à 8, 11, 22 et jusqu'à 30 p. 100 de leur valeur.

Le libre échange se trouve-t-il dans la loi du 15 juin 1861 qui a supprimé l'échelle mobile? pas davantage, car cette loi assujettit les farines et les blés étrangers à des droits de 50 centimes par navire français et de 1 franc par navire étranger[2], droits trop faibles, il est vrai, mais qui n'en affirment pas moins le principe de l'équilibre des charges.

La surtaxe par navire étranger est fictive : en effet, dit l'exposé des motifs de la loi, « des traités particuliers de navigation l'ont « supprimée pour tous les transports qui se font directement de « certains pays de production et d'entrepôt par la marine de ces pays, « c'est ainsi que l'Angleterre, la Russie, les États-Unis et la Sardaigne « peuvent nous amener leurs grains *sans que leur pavillon ait à subir « une augmentation de droits*[3]. »

Si le législateur de 1861 n'est pas libre-échangiste on peut dire que le souverain ne l'est pas davantage, et c'est lui-même qui, après une conférence avec les maîtres de forges, a fixé à 22 fr. 25 centimes le droit sur les fers étrangers.

Posons ici une distinction fondamentale entre un *droit* protecteur et un *droit fiscal*.

Moins il entre de blés étrangers, a dit M. Léonce de Lavergne qui fait autorité en matière d'économie agricole, plus le droit protecteur atteint son but.

Plus il entre de produits étrangers, plus *le droit fiscal* atteint le sien.

L'agriculture, nous avons l'orgueil de le dire, peut se passer du premier, mais elle a droit de réclamer le second au nom de la justice.

Elle ne veut pas de faveur, mais elle réclame l'égalité.

La liberté du commerce dont M. de Lavergne a toujours été le zélé défenseur ne doit pas être confondue avec cette liberté sans limite et sans frein que rêve certaine école *libre-échangiste*.

[1] Article 1[er]. S. M. l'Empereur des Français s'engage à admettre les objets ci-après dénommés, d'origine et de manufacture britanniques, importés du Royaume-Uni en France, moyennant un droit *qui ne pourra en aucun cas dépasser* 30 *pour* 100 *de la valeur*, les deux décimes additionnels compris.

[2] Par quintal métrique.

[3] Présentation et exposé des motifs, le 22 mars 1861 ; rapport par M. Vernier.

Le blé étranger doit payer à son entrée en France l'équivalent de l'impôt payé par le blé français.

Voilà l'égalité, voilà la justice.

Hors de ce principe, il n'y a qu'arbitraire. Pourquoi ne pas fixer le droit à 2 francs, comme le demandait l'amendement de M. Pouyer-Quertier au Corps législatif? ou même à 4 francs, comme on l'a réclamé au sein de la Société impériale et centrale d'agriculture?

« En fait, tout droit supérieur à l'impôt payé par le blé français « est une protection en faveur du blé français.

« Tout droit inférieur à cet impôt est une protection en faveur du « blé étranger [1]. »

Nos blés, d'après les calculs de M. de Lavergue, confirmé en cela par les organes du gouvernement, payent à l'impôt 1 franc par hectolitre, ou 5 p. 100 de leur valeur au prix de 20 francs.

Il est donc juste de fixer à 1 franc par hectolitre, ou 1 fr. 25 centimes par quintal, le *droit d'équilibre* sur les blés étrangers.

« L'impôt foncier portant sur les terres ensemencées en céréales, « a dit, au Sénat, M. le baron de Butenval, ressort à 5 p. 100 « environ, et c'est effectivement la proportion la plus généralement « acceptée. » — En supposant le blé à 20 francs l'hectolitre, le droit devrait donc être de 1 franc par hectolitre.

Le droit de 5 p. 100 serait assez élevé pour garantir les intérêts légitimes de la production nationale, en même temps qu'il accroîtrait les ressources du Trésor ;

Il serait assez bas pour pouvoir être maintenu sans préjudice sensible pour le consommateur, même dans les années de mauvaise récolte selon le principe invoqué dans l'exposé même des motifs de la loi.

Nous y lisons :

« Si pour l'importation de quelques-unes des denrées alimentaires « venant de l'étranger, l'article 1er de la loi établit des droits d'entrée, « il faut remarquer que ces droits sont, à la différence de ceux de « l'échelle mobile, *fixes et invariables* dorénavant ; que le chiffre *en « est assez peu élevé* pour qu'on ne soit jamais tenté de les supprimer, « *même dans les années de cherté et de disette ;* que ces droits ne sont « plus *protecteurs* de l'agriculture française, mais qu'ils ne sont désor- « mais établis que par un but purement *fiscal* et comme ressource « pour le *trésor public* [2].

« Le gouvernement et la chambre, a dit M. Forcade de la « Roquette, commissaire du gouvernement, ont reconnu la nécessité

[1] M. Léonce de Lavergne.

[2] Exposé des motifs de la loi du 15 juin 1861.

« d'un droit fixe; le gouvernement avait proposé de le porter à « 1 franc. *Que ce droit soit élevé* ou non, il faut qu'il soit fixe, non une « échelle mobile déguisée [1] »

Un droit modéré n'entraverait pas la liberté du commerce que M. Rouher a appelée éloquemment une assurance universelle contre d'immenses désastres.

Mais ce n'est pas assez de songer aux intérêts du commerce extérieur, il faut en outre garantir la sécurité du commerce intérieur en mettant les agriculteurs, les commerçants et les meuniers à l'abri de cette odieuse suspicion qui pèse sur eux quand le blé renchérit et qui devient dans certains instants une redoutable menace, dont le code pénal est lui-même un peu complice par ses articles 419 et 420.

Ces articles doivent être revisés en ce qui concerne le commerce des grains; ils ne sont plus en harmonie avec les besoins et les habitudes modernes.

On a attribué l'avilissement du prix des céréales à l'abondance des trois dernières récoltes et à celle des réserves en magasin; mais il est démontré aujourd'hui que le stock de 52 millions d'après les uns [2], de 63 millions d'après les autres [3], était une de ces illusions de la statistique qui égarent trop souvent la bonne foi des argumentateurs les plus éclairés.

On a calculé sur la consommation moyenne de la France en temps ordinaire sans se rendre compte de l'énorme excédant consommé par les hommes et les animaux en cas de mévente du blé.

Les cultivateurs ne prévoyant pas la hausse, en présence de la libre entrée de blés étrangers, ont écoulé leurs réserves qui ont contribué à avilir encore les prix.

En fait, n'est-on pas fondé à supposer que les grandes réserves ont fait leur temps? C'était déjà l'opinion de M. de Gasparin il y a plus de trente ans.

Il semblerait surtout qu'elles n'ont plus la raison d'être sous le régime de la liberté générale du commerce des céréales.

Cependant de puissantes compagnies se forment, dit-on, en Angleterre, pour établir des greniers de réserves sur une très-grande échelle.

En France même, de bons esprits les préconisent, particulièrement comme instruments de consignation et de crédit pour le cultivateur.

[1] Séance du 9 mars 1866.
[2] M. Rouher, au Corps législatif.
[3] M. Cornudet, au Sénat.

Quelques-uns parmi eux croient que le silo Doyère préconisé par M. Caune, ou le grenier aérateur Deveaux pourrait rendre à cet égard de sérieux services.

De son côté, M. Darblay jeune, membre du Corps législatif et chef de notre plus forte maison de commerce de céréales, émettait le vœu, dans la séance du 3 avril 1864, que des magasins généraux fussent établis dans toutes les grandes villes où se tiennent les marchés de quelque importance, afin que le cultivateur puisse profiter pour vendre de l'amélioration des cours.

Nous nous demandons, quant à nous, si les meilleures et les plus sûres réserves ne sont pas celles que les cultivateurs forment eux-mêmes sous forme de meules, à proximité de leur habitation, et qui renferment habituellement de 150 à 250 hectolitres de blé. Celui-ci s'y conserve très-bien ; vendu au négociant sur échantillon, il peut, avec le secours de la machine à battre Albaret, mue par la vapeur, lui être livré presque immédiatement.

Quoi qu'il en soit, nous craignons bien que la liberté illimitée du commerce n'amène pour nous ce résultat, d'acheter le blé cher à l'étranger en temps de disette et de le lui vendre à bas prix dans les années d'abondance.

Il est vrai que nous aurons la consolation de voir figurer sur les états de douane de magnifiques tableaux d'importation et d'exportation.

Si l'on jette les yeux sur ceux qui ont été récemment publiés, on trouve que pendant les trois années qui ont succédé à la loi du 15 juin 1861, les importations de blé ont excédé les exportations de la quantité énorme de plus de 18 millions d'hectolitres [1].

Mais il est juste de reconnaître, en même temps, que, pendant les deux années qui ont suivi et le commencement de celle-ci, il s'est produit un mouvement en sens inverse.

Il y a donc lieu de penser que la substitution d'un droit fixe à la mobilité du droit peut exercer une influence favorable sur nos exportations, qui, depuis 1860, se sont accrues de 40 pour 100.

On a dit qu'un droit fixe nuirait à la sortie de nos blés en forçant les étrangers de porter les leurs sur les autres marchés et qu'il diminuerait ainsi sur ces marchés la part d'exportation de la France ; mais le faible droit de 1 franc plus que compensé par la différence du prix du fret [2], ne saurait être un obstacle à notre exportation en Angleterre où le taux du blé est, en général, supérieur de 2 fr. à celui du nôtre [3], et qui, selon M. Rouher, achète chaque année,

[1] 18,448,396 hectolitres.

[2] Il n'y a pas moins de 900 lieues pour aller, par mer, de Marseille à Londres.

[3] M. le baron de Butenval, au Sénat.

pour sa consommation, environ 29 millions d'hectolitres de froment[1].

On a signalé avec plus de raison comme un grave abus l'énorme importation en franchise pour la réexportation en farine au moyen des acquits à caution, et l'on est à peu près unanime pour demander que le décret du 22 août 1861 qui autorise cette opération soit rapporté[2].

En 1865, sur 2 millions de quintaux métriques importés, a dit M. de Lavergne, 44 mille seulement ont payé le droit; autant dire qu'il n'existe pas.

En résumé, tout en écartant les exagérations de part et d'autre, il est difficile de nier que l'entrée presque en franchise des céréales étrangères ait été sans influence sur la crise actuelle.

M. Cornudet, commissaire du gouvernement, a reconnu lui-même au Sénat l'état de gêne du producteur agricole. « Les agriculteurs, « a-t-il dit, affirment qu'ils perdent sur le prix de revient, et cela est « probablement vrai pour le plus grand nombre[3]. »

N'est-ce pas là un triste aveu!

Les personnes étrangères à l'agriculture se persuadent que la situation du cultivateur s'est très-améliorée parce que le blé qu'il vendait 16 fr. l'hectolitre a atteint le prix de 25 fr. Mais il est facile de leur démontrer que l'élévation du cours du blé peut, suivant les circonstances, ne pas apporter, à la fin de l'année, un sou de plus dans sa bourse.

Le prix de revient d'un hectolitre de blé, difficile à déterminer exactement, car il varie d'une exploitation à une autre, est généralement évaluée dans les départements du nord, producteurs de blé, à environ 18 fr.

S'il se vend 16 fr., le producteur est donc en perte de 2 fr.; à 20 fr., son bénéfice est de la même somme.

Au prix de 20 fr., une récolte de 100 hectolitres coûtant 1,800 fr., donne un produit de 2,000 fr. et un bénéfice de 200 fr. au cultivateur.

Que si, à la suite d'accidents atmosphériques ou autres, la récolte se trouve réduite de moitié, c'est-à-dire à 50 hectolitres, les frais généraux d'administration, labours, hersages, fumure, semence, etc., étant les mêmes, soit 1,800 fr., les 50 hectolitres à 20 fr. ne se vendront que 1,000 fr., ce qui constituera le producteur en perte de 800 fr.

A 25 fr. l'hectolitre, le prix de vente ne ressortira qu'à 1,250 fr. et la perte à 550 fr.

[1] Séance du 10 mars 1866.

[2] Il ressort de France 70 pour 100 de farine sur le quintal de blé importé.

[3] Séance du 11 mai 1866.

Pour procurer le bénéfice modéré de 200 fr. indiqué plus haut, il faudrait que les 50 hectolitres se vendissent au prix de 40 fr., ce qui ne sera jamais à désirer.

En estimant la récolte de cette année inférieure d'un quart seulement à une année moyenne, ce qui est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité, le chiffre de 100 hectolitres, que nous avons supposé, serait réduit à 75 qui, se vendant 25 fr., produirait 1,875 fr. et ne donnerait au cultivateur qu'un bénéfice de 75 fr., ou 1 fr. par hectolitre.

On a donc grand tort de croire qu'une hausse sensible des prix est une source assurée de gain pour le fermier ; elle a toujours pour cause une mauvaise récolte et les cours peuvent être élevés sans être rémunérateurs.

Il est évident d'ailleurs que dans les années de disette, l'introduction des blés étrangers, quelles que soient les réserves ordinaires, devient nécessaire pour modérer les prix.

On peut présumer que le taux actuel du blé en France fléchira peu ; la récolte de 1866 a été médiocre en Angleterre, aux États-Unis et au Canada comme chez nous. La Russie et l'Espagne seront seules, selon toute apparence, pour combler le déficit des autres contrées, et elles auront peine peut-être à y suffire.

M. Thiers avait donc raison quand il disait cette année :

« L'agriculture est la clef de voûte de toutes nos industries, et les « céréales sont la clef de voûte de notre industrie agricole. »

La vie à bon marché, dont on parle souvent, est un bien pour la classe ouvrière, mais seulement dans de certaines limites ; le prix trop bas du pain, par suite de l'avilissement de celui du blé, est un mal pour tout le monde :

Pour le cultivateur, c'est la gêne, et, par suite, le ralentissement, dans les campagnes, des travaux de tous les corps d'état ;

Pour l'ouvrier, trop souvent imprévoyant, c'est la paresse et la fréquentation du cabaret ; pour l'industrie manufacturière, c'est la réduction de la consommation de 24 millions d'agriculteurs.

Ce qu'il faut, c'est une juste proportion entre le prix des salaires et les moyens de subsistance.

Le faible droit de 5 pour 100 en faveur de nos blés réclamé au nom du principe de justice et d'égalité serait bien insuffisant s'il ne s'étendait aux autres produits de notre agriculture, laines, bestiaux, spiritueux, lins, graines oléagineuses et tinctoriales, etc., qui supportent chez nous un impôt d'au moins 5 pour 100 de leur valeur.

Cette mesure d'ensemble apporterait un certain soulagement au producteur français et procurerait au Trésor (en prenant pour base

d'évaluation les derniers tableaux d'importation) une somme d'environ 30 millions, à l'aide de laquelle on pourrait réduire, sans préjudice pour les revenus publics, une partie des charges qui pèsent sur l'agriculture, telles que l'impôt sur les liquides et l'impôt sur les mutations.

Le droit actuel sur les farineux n'est que de 1,72 pour 100, celui sur les bestiaux de 0,34 à 1 pour 100 [1].

L'importation des lins russes a amené une baisse de 40 pour 100 sur les lins indigènes.

En 1864, la France a reçu en franchise 300 millions de kilogrammes de laines étrangères ; aussi l'effectif de nos troupeaux a-t-il diminué de 2 à 3 millions, c'est-à-dire de 10 pour 100 depuis quelques années.

L'importation des moutons a plus que quadruplé depuis quinze ans, a dit M. de Lavergne ; elle a passé de 200,000 têtes à 850,000.

Depuis trois ans, il est vrai, nos importations en bétail de toute espèce ont notablement diminué, et nos exportations, au contraire, se sont développées ; mais ce fait s'explique par l'épizootie qui, depuis cette époque, désole l'Angleterre; ce pays, grand consommateur de viande, demande des bestiaux à tous les autres peuples.

En définitive, la plupart de nos produits ont eu à souffrir, et sans attribuer tout le mal au traité de commerce, nous ne l'en croyons pas entièrement innocent. Avant lui, du moins, la prospérité des campagnes avait suivi une marche ascendante et le bien-être général s'y était sensiblement accru.

En ce qui concerne le commerce des grains, nous pensons avec le marquis de Vogüé que la suppression de droit sur les blés étrangers a eu pour conséquence l'absence de toute spéculation intérieure, l'empressement de vendre et la dispersion de nos réserves locales.

Nous eussions désiré surtout, avec le comte de Falloux, que la transition d'un régime à un autre fût plus prudemment ménagée.

III

CRÉDIT AGRICOLE

Il est un adage souvent répété à la campagne : Le fermier qui emprunte, y dit-on, est un fermier ruiné ; s'il a recours au crédit, c'est

[1] M. Charles Dupin, au Sénat.

pour acheter de la terre sans avoir les ressources nécessaires pour l'exploiter, ou c'est afin de solder son arriéré envers son propriétaire. Dans l'un et l'autre cas, c'est aux taux de 6, 7 et 8 pour 100 qu'il se procure des fonds, tandis que son industrie ne lui donne qu'un intérêt de 3 à 4 pour 100 du capital qu'il a engagé.

Mais les institutions ne sont faites que pour ceux qui savent s'en servir avec sagesse, non pour ceux qui en mésusent.

Le propriétaire trouve dans sa terre le gage qui lui permet d'emprunter; encore les formalités à remplir pour puiser au Crédit foncier ou agricole ne lui permettent-t-elles que difficilement de se procurer de l'argent.

Ce gage, le fermier ne le possède pas, et pourtant il existe bons nombre d'opérations pour lesquelles les ressources du crédit lui seraient précieuses et qui profiteraient à la propriété autant qu'à lui-même, telles que drainage, marnage, irrigation, plantations, clôtures, constructions, etc. La plupart de ces opérations devraient incomber il est vrai, au propriétaire, puisqu'elles accroissent la valeur foncière de sa terre, mais le propriétaire est le plus souvent profondément ignorant des exigences du sol et de sa mise en valeur; ce n'est pas là un des moindres vices de l'éducation publique en France.

Plus éclairé sur ses propres intérêts, il serait lui-même, toutes les fois qu'il le pourrait, le bailleur de fonds de son fermier. C'est ce qui a lieu dans les contrées où le système du colonage partiaire sur place est bien pratiqué; ce système, désastreux quand le propriétaire ne lui prête pas son concours, est le plus naturel et le plus parfait quand il constitue l'association féconde d'un propriétaire instruit et d'un cultivateur intelligent.

Le fermier ne peut profiter des institutions de crédit qu'à deux conditions : obtenir de longs baux et offrir un gage sérieux au prêteur.

L'extrême mobilité de la propriété est, en France, un grand obstacle à la prolongation des baux.

Quant au gage, on se demande pourquoi le fermier ne le trouverait pas dans une partie de son matériel d'exploitation, instruments de culture, machines, bestiaux, semences et engrais, produits en magasins, etc.

Voici les difficultés; il faudrait dépouiller pour cela le propriétaire de son privilége garanti par l'article 2102 du Code Napoléon, et modifier cet article.

Ce dernier système a été récemment exposé d'une manière fort séduisante par l'honorable M. Rivet, ancien député et conseiller d'État. Il aurait pour résultat :

1° D'étendre aux vendeurs d'engrais, d'amendements, de machines

et de bestiaux, le privilége accordé par la loi aux vendeurs des semences et aux prêteurs pour les frais de la récolte ;

2° D'atteindre par le privilége, à défaut des récoltes, tout ce qui garnit la ferme ou sert à son exploitation, *par préférence au propriétaire*, mais seulement après que celui-ci a été payé de tout ce qui lui est dû sur les fermages échus et le terme courant, et en maintenant son privilége pour la garantie des termes à échoir *après que le vendeur aura été désintéressé*.

Mais nous nous demandons si cette faculté pour le fermier d'emprunter même *avec destination spéciale*, en affaiblissant le privilége du propriétaire, ne rendra pas celui-ci plus exigeant à l'égard de son fermier, plus rigoureux en cas de retard sur ses termes.

Nous nous demandons si cette facilité ne pourra pas devenir, dans certains cas, la source d'entente coupable et d'actes de mauvaise foi.

L'effet et la durée des engrais industriels est très-variable, ils ne sont pas toujours judicieusement appliqués [1] ;

Les machines se détériorent ;

Les cheptels, ainsi que le dit l'auteur lui-même, se déplacent.

Le fermier aventureux ne pourra-t-il pas se procurer à crédit, en servant un intérêt, des engrais fort chers, des machines et des animaux dans l'espoir d'améliorations chimériques et de bénéfices qui ne se réaliseront pas ?

Enfin n'arrivera-t-il pas, par ces motifs, comme le prévoit M. Rivet lui-même, que le propriétaire se sentant menacé, imposera par le bail à son fermier la défense de recourir à la faculté écrite dans la loi?

Le gage le plus sérieux, selon nous, que le fermier puisse offrir, c'est sa moralité, sa considération personnelle, son savoir, son habileté éprouvée.

C'est principalement sur ce gage d'un ordre moral que reposent les institutions qui en Écosse, en Pologne et en Allemagne [2] rendent de si grands services à l'agriculture.

« Le premier soin d'une banque écossaise, lisons-nous dans la « *Quarterly Review*, c'est de s'assurer de la moralité de celui qui « vient lui demander un compte ouvert ».

La banque exige de ce cultivateur la caution de deux personnes solvables, obtenue aisément, ce qui ne l'empêche pas de surveiller attentivement la conduite et les actes de son débiteur.

[1] Les savantes expériences de M. Ville lui-même n'ont pas dit leur dernier mot.

[2] Elles ont été étudiées par M. Royer, et plus récemment par M. Josseau, délégués du gouvernement.

« Les banques d'Écosse, a dit à son tour M. Blanqui de l'Institut[1],
« sont une école de morale : leurs directeurs exercent un contrôle
« tout naturel sur la conduite de chaque individu inscrit sur les
« registres.

« Quand un homme se présente, avant qu'on escompte pour
« ainsi dire sa probité, on s'enquiert sérieusement de sa moralité
« et de ses antécédents : La probité, seule propriété du pauvre, est
« donc un capital qui lui rapporte. »

En France, pour que ce gage moral du cultivateur puisse lui procurer le crédit dont il a besoin, il devra être contrôlé par des arbitres compétents suivant *sur place* ses opérations, en d'autres termes, on aura recours à des intermédiaires entre ce cultivateur et la société financière, placés assez près du premier pour bien connaître sa situation, ayant assez de lumière et d'honorabilité pour justifier la confiance de la seconde.

Ces intermédiaires ne peuvent être que des associations *locales* de capitalistes, propriétaires, fonciers et agriculteurs aisés, telle qu'il en existe déjà une dans le département de Seine-et-Marne.

Ces sociétés *locales* de crédit seraient, en quelque sorte, des succursales de la société *centrale* du Crédit foncier ou du Crédit agricole qui jusqu'à ce jour n'ont malheureusement pas répondu au vœu de leurs fondateurs.

Les sociétés locales seront crées par actions avec un capital plus ou moins considérable selon l'importance agricole de leur circonscription.

Elles recevraient en dépôt, contre un intérêt modéré, comme les banques écossaises, les sommes que les propriétaires ruraux ou cultivateurs tiennent inactives dans leur caisse pendant plusieurs mois, et elles prêteraient à ceux de leurs actionnaires qui auraient besoin de fonds *pour des opérations déterminées*, dans des proportions prévues par leurs statuts ou fixées par leur conseil d'administration.

Ces associations seraient donc utiles à la fois à ceux qui y feraient fructifier temporairement leurs fonds et à ceux qui leur emprunteraient.

En favorisant et provoquant même leur création la Société du crédit agricole deviendrait une vérité.

Mais pour qu'un tel bienfait pût se réaliser, il faudrait que les capitaux français fussent abondants et à bas prix, se portant moins sur les valeurs industrielles à produits élevés, faciles à réaliser, exempts d'impôts ou n'en supportant que de minimes en comparaison de l'impôt agricole.

[1] *Cours d'économie industrielle* (1839).

Il faudrait surtout que les épargnes et les économies de la campagne n'allassent pas s'aventurer, par l'appât de gains souvent illusoires, dans les entreprises et les emprunts étrangers.

Nous nous associons donc pleinement au vœu émis par le congrès des sociétés savantes « pour qu'aucune prime ou lot, au moyen des « tirages, ne rétablisse plus indirectement le jeu de la loterie, et que « les agents des finances cessent d'intervenir dans ces placements. »

Il en résulte, en effet, une concurrence ruineuse pour les emprunts agricoles, et, par suite, une dépréciation très-sensible de la valeur de la terre, c'est-à-dire de la richesse immobilière du pays.

Cette dépréciation n'a pas été évaluée, dans le département de l'Oise, à moins de 10 à 30 pour 100, dans un très-grand nombre de communes.

Il peut paraître surprenant qu'en présence de ce fait, le prix de location de la propriété territoriale ne s'abaisse pas; on attribue cette différence à la concurrence du petit cultivateur, que nous avons signalée plus haut ; il travaille à outrance, se loge mal, se nourrit maigrement et prend des termes en location à des prix très-élevés.

IV

IMPOTS.

On semble d'accord sur la nécessité de reviser les lois relatives à l'acquisition des immeubles, ainsi qu'aux droits de succession, et d'exonérer de ces droits les dettes authentiquement constatées.

On demande, en outre, le retour à la loi de 1824, qui soumettait à un droit fixe de 1 fr. l'échange des parcelles contiguës, au lieu du droit proportionnel rétabli par la loi de 1834.

M. Abatucci, garde des sceaux, disait, dans un rapport officiel, que les ventes judiciaires d'immeubles au-dessous de 500 fr. coûtaient 30, 70, et jusqu'à 112 pour 100.

Il y a une urgente nécessité, par suite des modifications que le temps a apporté dans les conditions de la propriété et de l'exploitation du sol, de procéder au remaniement complet des impôts qui, en pesant trop lourdement sur l'agriculture, arrêtent l'essor de la richesse publique.

DROITS SUR LES SUCRES ET LES ALCOOLS.

Le droit de 45 fr. sur le quintal de sucre et de 100 fr. sur l'hectolitre d'alcool ont comprimé l'essor de la première de ces industries et porté à la seconde un coup mortel.

Le droit, pour l'industrie sucrière, dépasse la moitié de la valeur vénale du produit et représente un impôt de plus de 1,000 fr. par hectare.

Pour la distillerie, il représente un impôt de 1,500 à 2,000 fr.

La production du sucre, qui n'était que de 1,695,000 kilogrammes en 1828 a atteint, en 1865, le chiffre de 270 millions de kilogrammes.

Et pourtant la consommation n'est encore, en France, que de 14 kilogrammes en moyenne par habitant, tandis qu'elle est de 37 kilogrammes en Angleterre.

Les droits sur les liquides sont vexatoires et inégalement répartis : tel individu, disait récemment M. le marquis de Lagrange, ne paye que 60 cent. par hectolitre, tandis que tel autre acquitte un droit qui s'élève jusqu'à 20 fr. pour la même quantité.

« Je demande, disait à son tour M. Darblay aîné, à la Société im-
« périale et centrale d'agriculture, qu'on exonère nos sucres et nos
« alcools des droits exorbitants qui exténuent la plus belle conquête
« de la culture moderne, *la betterave*.

« Le droit de 100 fr. sur les alcools a tué la poule aux œufs d'or. »

C'est, en effet, sur la culture de la betterave et sur ses riches produits que repose l'espoir de notre agriculture.

On jugera de l'importance de cette plante par le tableau suivant :

L'enquête ouverte l'année dernière par *les agriculteurs distillateurs* a établi que sur une surface de 89,457 hectares, comprenant 500 fermes :

	Avant la distillerie.		Depuis la distillerie.
La betterave figurait pour.	1,947	hectares	21,405
Le blé figurait pour.	21,909	hectares	27,570
Le rendement du blé par hectare.	19	hectol.	27
Le nombre de têtes de bétail entretenu. .	25,368		51,489
Le nombre de têtes engraissées.	6,975		40,656
Le nombre d'ouvriers employés en hiver.	4,767		14,718
Le nombre d'ouvriers employés en été. . .	9,851		25,737

On voit clairement ici l'influence de la betterave sur le développement des deux sources principales de l'alimentation publique, le blé et la viande ; elle s'exerce également sur la troisième, *la boisson*, par l'amélioration et la conservation des liquides de faible valeur par eux-mêmes, vins, cidres et poirés, au moyen de l'alcool qu'elle produit et qui permet de les soumettre au *vinage*.

L'opération du vinage avait pris une grande extension et fondé la prospérité de nos distilleries.

Cette pratique n'est pas nouvelle, elle est employée depuis longtemps dans les contrées viticoles.

Sept départements du Midi avaient le privilége de viner en franchise de droits, et depuis que ce privilége leur a été enlevé, les propriétaires de vignobles qui seraient forcés de payer désormais un droit de 100 fr. par hectolitre d'alcool, éludent ce droit en brûlant et distillant une partie de leurs vins pour les convertir en alcool et améliorer ce qui leur en reste; ou bien ils les font passer en Espagne d'où ils reviennent alcoolisés, au moyen d'un faible droit de 25 centimes par hectolitre à leur rentrée en France; ou enfin ils importent eux-mêmes des vins d'Espagne alcoolisés à un haut degré pour les mélanger avec les leurs. Dans l'un ou l'autre cas, l'opération se fait au profit de l'étranger et au détriment de nos distillateurs.

En outre, il entre en France des alcools prussiens et anglais qui, exempts des charges que supportent les nôtres, leur font une dangereuse concurrence.

Il est donc à regretter que le Corps législatif ait repoussé l'amendement qui lui avait été présenté l'année dernière par vingt-sept de ses membres[1] et que M. Josseau a appuyé, pour qu'à partir du 1er janvier 1866 les alcools ajoutés aux vins, cidres et poirés soient assimilés aux alcools employés par l'industrie et soumis seulement à un droit de 20 fr. par hectolitre.

Le vinage sagement pratiqué, à dose modérée, fournirait à la distillerie agricole, à peu près ruinée aujourd'hui, une source assurée de travail, contribuerait puissamment à la richesse agricole et deviendrait un élément important de recettes pour le Trésor.

M. le baron Thénard a démontré par des essais décisifs que *le vinage à la cuve*, c'est-à-dire avant la fermentation, ne dénature nullement le vin.

Il rend transportable celui qui ne l'était pas, le conserve et devient ainsi un bienfait pour le petit consommateur, qui, faute de cette ressource, fait abus de liqueurs fortes.

On comprend que nous sommes loin de demander la réduction des droits de consommation sur ces dernières, dont l'usage fait de si grands et si tristes ravages dans la population ouvrière des villes et des campagnes.

Le droit sur le sucre devrait être réduit de moitié.

Enfin l'agriculture réclame la suppression de tout droit à l'entrée en France des matières fertilisantes qu'elle emploie.

[1] Séance du 12 juin 1865. MM. le baron de Beauverger, Des Rotours, Josseau, le marquis d'Havrincourt, Brame, Malézieux, Pinard, le baron d'Herlincourt, Delebecque, Jourdain, Plichon, Martel, Kolb-Bernard, Hébert, Lemaire, Cazelles, Pierron-Leroy, Geoffroy de Villeneuve, le marquis d'Andelarre, Pamard, Richard, de Morgan, le baron de Ladoucette, Gressier, Stiévenard, Béthune, Lambrecht.

V

AMÉLIORATION DES VOIES DE COMMUNICATION.

En réclamant cette amélioration on n'a pas assez insisté, selon nous, sur la nécessité de s'occuper, en particulier, des chemins de la culture, c'est-à-dire des chemins ruraux ou d'exploitation, dont le délaissement contribue, pour le cultivateur, à l'élévation du prix de revient de ses produits.

Les ressources de la plupart des communes sont absorbées par les frais d'entretien des chemins vicinaux classés, de petite et de grande communication; il en est même un grand nombre qui ont épuisé le nombre de centimes dont la loi leur permet de disposer, mais l'administration aurait un moyen d'accélérer l'amélioration des chemins d'exploitation, ce serait de provoquer dans les communes rurales la réunion en commissions syndicales des intéressés, autorisée par la loi de 1865, en comprenant les chemins ruraux dans la catégorie qui fait l'objet de l'article 9 de cette loi.

Il y aurait lieu aussi de demander la réduction des tarifs de transport par chemins de fer et voies fluviales pour les produits agricoles, machines et engrais, ainsi que ceux de factage, magasinage, etc., qui dépassent souvent le prix de transport.

VI

REPRÉSENTATION LÉGALE DE L'AGRICULTURE.

Le premier intérêt de la grande industrie qui couvre le sol de la France, est de pouvoir librement faire entendre sa voix et exposer ses besoins au gouvernement.

Nous réclamons donc la réorganisation de la représentation de l'agriculture par voie d'élection; en d'autres termes, la création de chambres consultatives et d'un conseil général siégeant à Paris, conformément à la loi du 20 mars 1851, et nous demandons que ces corps soient réunis chaque année.

Nos industries ne peuvent se passer d'une représentation spéciale. On se souvient que les trois conseils généraux de l'agriculture, du commerce et de l'industrie furent réunis en 1845, sous la présidence

du ministre; leurs volumineux procès-verbaux témoignent de l'importance de leurs travaux.

On n'a pas oublié non plus, les larges et savantes discussions de la grande assemblée qui, sous le nom de *Congrès central d'agriculture*, réunissait annuellement, de 1844 à 1852, l'élite des agriculteurs, des économistes et des hommes d'État de la France, au nombre de plus de cinq cents.

On sait que nul, dans ces grandes assises de l'agriculture, n'a abandonné, même un moment, le terrain des intérêts économiques pour passer sur celui de la politique.

Enfin, il est incontestable que presque toutes les principales améliorations réalisées depuis, tels que le perfectionnement des races, la fondation des concours régionaux, la pratique du drainage, de l'irrigation, etc., ont été élucidées et réclamées par ces assemblées.

VII

CAPITAL MORAL ET INTELLECTUEL.

Le gouvernement, justement préoccupé aujourd'hui de l'intérêt supérieur de la diffusion de l'instruction au sein des masses, a en son pouvoir les moyens de développer, dans l'intérêt de la richesse publique, ce que nous appelons le *capital moral et intellectuel* de l'agriculture, en accélérant en particulier le progrès du savoir agricole par un enseignement spécial appliqué, dans de sages proportions, à tous les degrés de l'instruction publique [1].

Il s'est montré déjà disposé à entrer dans cette voie en instituant sur une grande échelle l'enseignement spécial pour nos diverses industries.

Si celui de l'agriculture est principalement nécessaire, c'est que tout le monde a, de près ou de loin, besoin d'acquérir des notions générales exactes sur la constitution, les intérêts et l'exploitation du sol; le propriétaire comme le fermier, l'administrateur comme l'officier ministériel, le législateur comme le magistrat, l'industriel lui-même et le commerçant, qui, pour la plupart, sont ou aspirent à devenir propriétaires fonciers.

« Le capital matériel, a dit un publiciste agricole dont les sérieux

[1] Ce vœu a été émis dans plusieurs de ses cessions par le congrès central, et a été soutenu dans sa session de 1850 par trois anciens ministres de l'agriculture, MM. Lanjuinais, Buffet et Dumas.

« travaux ont de l'autorité[1], ne peut fructifier qu'au service d'une « agriculture pourvue du capital intellectuel.

« L'approvisionnement de ce capital résulte manifestement de l'é« ducation française, qui depuis deux siècles est radicalement anti« agricole. Aussi, pendant cette période, l'ignorance des lois géné« rales et spéciales de l'économie rurale chez les législateurs, chez « les hommes d'État et au sein des supériorités sociales de tout rang, « a-t-elle marché de front avec l'ignorance de la science culturale « chez les propriétaires et les agriculteurs de profession.

« Il est reconnu en France qu'à moins de dispositions innées « d'une rare énergie, tout fils de fermier ou de propriétaire rural « qui passe quelques années au collége est à jamais perdu pour la « profession agricole, et que toute fille élevée dans un pensionnat, « laïque ou religieux, se rend impropre aux devoirs et aux fonctions « de la mère de famille vivant à la campagne. »

Voilà donc deux classes à instruire, quoique diversement.

Celle qui n'exploite pas le sol, quoique étant intéressée à son amélioration, et celle qui l'exploite.

La première est trop étrangère aux intérêts ruraux et trop peu disposée à prendre part aux améliorations foncières ;

La seconde, trop peu éclairée sur les lois générales qui président à son industrie et sur les notions scientifiques qu'elle exige.

L'enquête a amené à cet égard de tristes révélations : on a vu la plupart des déposants, même parmi ceux dont l'habileté pratique est incontestée, se montrer étrangers aux intérêts supérieurs de leur industrie, législation agricole, crédit, commerce, science appliquée, etc.

C'est ce double mal qu'on ne peut vaincre qu'au moyen d'une éducation rendue plus agricole, c'est-à-dire en introduisant de saines notions d'économie rurale au sein des écoles communales, des classes d'adultes, des écoles normales primaires et des institutions d'enseignement secondaire.

C'est aux enfants et aux jeunes gens, dont les impressions sont vives et rapides, qu'il faut donner ces notions. L'expérience a prouvé, dans le département de l'Oise, qu'ils les reçoivent avec avidité et comme distraction attrayante à leurs autres études.

Les exercices pratiques et manuels s'allient merveilleusement, dans de judicieuses mesures, avec le travail intellectuel.

Indépendamment des leçons agricoles et horticoles qui, par l'influence des sociétés d'agriculture de Compiègne et de Beauvais, sont données par un grand nombre d'instituteurs primaires, le profes-

[1] M. Louis Hervé.

seur d'agriculture de l'Oise[1] adresse, chaque semaine, la parole à plus de 300 jeunes gens ainsi répartis :

BEAUVAIS.

A l'Institut agricole, 30 à 40 élèves; à l'École normale primaire, 90 à 100 ; au grand séminaire, 60 à 80.

COMPIÈGNE.

Au collége Louis-Napoléon, 60 à 70 élèves ; aux établissements d'instruction primaire et secondaire, 60 à 70.

La ferme annexée à l'Institut agricole se compose de 50 hectares, et les élèves y joignent la pratique à la théorie.

Ceux de l'École normale primaire ont à leur disposition un terrain d'une étendue de plusieurs hectares, où ils s'exercent principalement aux travaux de l'horticulture. On prépare au collége de Compiègne un jardin d'études pratiques horticoles par les soins de son digne principal, M. Dusuzeau, et déjà un semblable jardin a été créé par M. Belliard pour la principale pension de la ville dont il est le directeur.

Enfin au grand séminaire « on peut voir, a dit le professeur dans « un récent rapport, nos futurs lévites manier la serpette et la houe, « lier les vignes, inciser et greffer les arbres à fruits. »

On a constaté que l'enseignement agricole, loin de porter dans ces divers établissements préjudice aux études classiques, y est devenu un nouvel élément de progrès et, en même temps, de prospérité matérielle. Les fils de cultivateurs affluent au collége de Compiègne et dans les autres maisons d'instruction publique ; des vocations agricoles s'y forment ou s'y confirment. Déjà le département compte un grand nombre de jeunes et habiles praticiens, sortis de ces établissements.

Le vénérable évêque de Beauvais suit avec sollicitude le progrès de ces études dans son séminaire. Il comprend de quelle ressource peut être pour les jeunes curés de village, qui vivent trop souvent dans un triste isolement, cette instruction spéciale, et les services que le prêtre, horticulteur instruit, peut rendre aux populations qui l'entourent.

Pourquoi ce qui porte de si heureux fruits dans un département ne réussirait-il pas ailleurs au même degré?

[1] M. Louis Gossin, apôtre zélé de l'agriculture, aussi savant agronome qu'éminent praticien ; depuis dix-huit ans que la Société d'agriculture de Compiègne a eu le bonheur de l'attirer dans le département, il n'a cessé de s'y vouer avec un dévouement infatigable aux progrès de l'industrie du sol. M. Gossin avait pour oncle le vénérable fondateur de la Société de Saint-Régis, qui répand, à Paris surtout, de si grands bienfaits.

VIII

LÉGISLATION AGRICOLE.

Parlerons-nous du code rural, appelé à remplacer la loi surannée du 6 octobre 1791 ? Réclamé depuis 40 ans, il a été mis à l'étude, il y a douze ans, par le Sénat qui l'a élaboré pendant quatre ans ; en voici huit que le Conseil d'État en est saisi, au train dont vont les choses, ce sont nos arrière-neveux qui en recueilleront les bienfaits.

Enfin nous émettons un vœu pour la création d'institutions de prud'hommes agricoles, analogues aux tribunaux de commerce ; elles auraient pour mission d'aplanir à l'amiable les contestations trop fréquentes entre cultivateurs, appelées aujourd'hui devant le juge de paix, et leur éviteraient des frais et des déplacements onéreux.

IX

CE QUE PEUVENT LES AGRICULTEURS.

Dans les conditions économiques nouvelles faites à l'agriculture, il est de toute nécessité pour elle d'abandonner ses habitudes séculaires et de modifier ses procédés ; mais on ne se rend pas toujours compte des difficultés de cette entreprise.

Voici les conseils qu'on entend adresser aux cultivateurs : Vous devez, leur dit-on, rendre votre production plus variée, moins soumise aux vicissitudes de la température et aux fluctuations du commerce.

La culture du blé, pour être plus fructueuse, doit être désormais restreinte aux terres assez fécondes pour compenser par l'abondance des produits l'élévation de la main-d'œuvre et la diminution du prix moyen.

Centralisez vos forces de production et appliquez-les à une culture intensive.

En obtenant un rendement de 25 à 30 hectolitres par hectare, au lieu de 14 1/2[1], moyenne actuelle de la France, le prix de 16 à 17 fr., si abaissé qu'il paraisse, serait encore rémunérateur.

[1] Chiffre énoncé au Sénat par M. Cornudet, commissaire du gouvernement.
L'enquête particulière du congrès des sociétés savantes a produit le chiffre de 16 hectolitres 1/2, ce qui constituerait une augmentation de 12 1/2 pour 100 dans le rendement moyen depuis dix ans.

Réduire le prix de revient, tel doit être aujourd'hui le but de vos efforts ; car le problème, ainsi que l'a dit M. le marquis d'Andelarre dans son excellent rapport, n'est plus de vendre cher, mais de produire à bon marché.

Attachez-vous donc à obtenir dans vos bonnes terres de plus nombreux produits sur une moindre surface.

Plantez en bois vos terres médiocres, multipliez vos prairies artificielles, augmentez votre bétail, et doublez ainsi vos fumiers, ce qui ne vous empêchera pas de faire un large emploi des engrais industriels. Conservez précieusement et utilisez vos purins, au lieu de les laisser perdre sur la voie publique au préjudice de votre richesse fécondante et de la salubrité publique.

Marnez, drainez, irriguez votre sol ; procurez-vous un meilleur outillage. Enfin, demandez à la force mécanique et à la vapeur, dans les limites du possible, un travail plus rapide et meilleur, afin de suppléer aux bras qui vous manquent.

Pour fixer aux champs les ouvriers qui vous seront toujours nécessaires en dehors de l'emploi des machines, ménagez pour eux des travaux d'hiver dans les industries qui se rattachent à l'agriculture, telles que les sucreries, distilleries, féculeries, huileries, rouissage mécanique du chanvre et du lin, oseraies, vanneries, etc.

Ce sont les chômages forcés et prolongés des ouvriers ruraux dans ce qu'on appelle la *morte saison*, qui, en suspendant leurs salaires, les poussent à demander aux villes un travail plus assuré, plus régulier.

Apprenez enfin à sortir de votre isolement, à vous entendre et à discuter en commun vos propres intérêts ; rendez-vous, dans ce but, plus assidûment à vos comices, et ne considérez plus comme perdues les quelques heures que vous y passerez chaque mois.

Initiez-vous aux procédés du commerce, et dites-vous que la France devient de plus en plus un pays d'exportation ; que les produits les plus demandés par l'étranger sont nos blés et nos farines, très-estimés chez nos voisins, nos vins et spiritueux, nos volailles, œufs et beurre, nos fruits, et même le sucre, dont la valeur d'exportation a été, en 1865, de 40 millions.

L'épizootie meurtrière qui règne chez nos voisins leur fait rechercher, nous l'avons dit, nos animaux de boucherie. Nos moutons y sont très-estimés, et nos bœufs préférés par le consommateur aux races indigènes, en particulier au Durham, dont les Anglais étaient si fiers : vendez-leur donc un nombre croissant d'animaux gras ; le bénéfice est certain.

Le grand instrument de développement de l'agriculture, a dit M. Rouher, c'est le commerce.

« La France assise sur deux mers, débouchant au midi sur les « pays qui produisent le blé, au nord et à l'ouest sur ceux qui le « consomment ; assurée à la fois contre la surabondance et contre la « disette, la France, grande productrice de blé, doit être en même « temps la grande régulatrice des prix ; elle doit prendre le premier « rang parmi les grands marchés de céréales du monde [1]. »

Les conseils qui précèdent sont excellents, malheureusement il en est quelques-uns plus faciles à donner qu'à suivre.

Toute amélioration agricole suppose des avances plus ou moins considérables; la culture intensive, en particulier, exige une mise de fonds de 800 francs à 1,000 francs par hectare, et l'agriculture est pauvre !

Une industrie, disait au Corps législatif M. Thiers que nous aimons à citer, ne fait de progrès que quand elle fait des bénéfices, c'est parce que l'agriculture était prospère qu'elle a fait d'immenses progrès depuis quarante ans.

Ce dont on ne se rend pas surtout assez compte, c'est que les améliorations culturales n'exigent pas seulement des avances de fonds, mais encore *du temps* pour s'accomplir.

Si une filature de coton compte 1,000 broches, et qu'à l'aide d'un nouveau capital vous y établissiez 20,000 broches, vous obtenez *aussitôt* 20 fois plus de produits.

En est-il de même de l'agriculture?

Créer un tailli, c'est laisser une terre qui continue à payer l'impôt et qui a coûté des frais considérables de défoncement, de plantation, etc., sans *aucun produit* pendant dix à douze ans, et le produit de cette première coupe est chétif.

Il faut de quatre à six ans pour former une bonne prairie naturelle et il n'y a qu'un petit nombre de nos départements qui par leur climat, se prêtent à cette création ;

Il en est ainsi de la vigne, de l'oseraie, etc.

L'élève d'un animal de vente ou de boucherie, dure de quatre à cinq ans. La multiplication du bétail, qui exige de l'argent, du temps, du savoir et de l'intelligence, se lie, en outre, à tout un ensemble de culture, qu'on ne saurait improviser.

Ainsi de tout le reste.

On ne tient pas compte des faits pratiques quand on demande au cultivateur de transformer tout à coup son système cultural comme on change une décoration de théâtre d'un coup de baguette.

Ne nous faisons pas d'illusion, l'agriculture passe aujourd'hui par

[1] M. le baron de Butenval, au Sénat.

une de ces périodes de transition toujours périlleuses dans l'existence des industries comme dans celle des nations. Elle en triomphera, nous en avons la ferme confiance, car, malgré sa langueur actuelle, elle est pleine encore de séve et de vitalité.

Ajoutons que, selon nous, le travail pénible de rénovation de l'agriculture qui s'opère en ce moment doit être suivi pour elle d'une ère de prospérité et de richesse; elle en a les éléments dans l'heureuse variété du sol et du climat français; la science, la liberté, l'entente et l'énergie des agriculteurs sauront les féconder.

CONCLUSION

Ainsi que nous l'avons dit tout d'abord, ce n'est pas un remède héroïque, mais seulement quelques palliatifs qu'il est possible d'apporter en ce moment à la situation critique de l'agriculture. Elle ressent le contre-coup de ce malaise général qui est le mal chronique des sociétés européennes.

Le cultivateur est mécontent de son sort comme tout le monde est mécontent du sien, et, comme tout le monde, il aspire à autre chose que ce qu'il a.

Toutes nos industries souffrent plus ou moins, comme l'agriculture, du sombre inconnu qui pèse aujourd'hui sur le monde.

On pensait que les grandes découvertes du génie moderne, la vapeur, les lignes ferrées, les communications électriques étaient, dans la pensée de Dieu, des moyens de rapprochement entre les peuples; unis d'intérêts par le commerce, ils allaient devenir frères et leur frontières ne seraient plus entre eux que des limites nominales; une prospérité inouïe les attendait, et l'état florissant de leurs finances leur permettrait à la fois de réduire les charges publiques, de rendre au travail productif une partie de leurs soldats et d'imprimer une activité nouvelle à ce que, dans le langage de la bourse, on appelle les affaires.

C'était là, en effet, des bienfaits de la Providence dont ces peuples auraient dû se montrer dignes. Mais, chose étrange! que voyons nous? les nations en défiance les unes envers les autres quand elles ne se font pas la guerre; presque toutes obérées et s'ingéniant au moyen des ressources financières qui leur restent, à fabriquer laborieusement des engins de destruction et à parquer sous les armes la moitié de leur population.

L'instabilité est partout; celui qui s'endort le soir se croyant Romagnol se réveille Piémontais; le Hanovrien, le Saxon, le Hessois, se réveillent Prussiens, et ils sont réduits à se demander les uns et les

autres, si c'est en vertu du principe des nationalités ou de l'annexion ou de la conquête, dont on use tour à tour selon les besoins de la cause, qu'ils changent de maître.

Est-il étonnant que le sommeil du Belge, du Rhénois, du Bohémien, du Bavarois soit troublé par de pénibles cauchemars.

Le premier élément de prospérité, pour une industrie, c'est la sécurité dans le présent et dans l'avenir.

L'agriculture est, par-dessus tout, l'art de la paix. Son génie est l'opposé de l'esprit qui paraît aujourd'hui s'emparer du monde. Pour elle le calme, l'amour de l'ordre, la vie de famille, la confiance en celui qui gouverne les saisons, qui fait germer le blé et dore les moissons.

De l'autre part, l'agitation, l'inquiétude, l'attrait par le changement, la recherche des jouissances à tout prix, par-dessus tout le délaissement de la foi religieuse.

On sait quel est celui de ces deux esprits qui fait vivre et grandir les nations, et celui qui les mène à la ruine à travers les révolutions.

Voulez-vous vous rendre compte de l'influence qu'exerce sur le développement industriel et commercial l'aisance du cultivateur ?

Visitez une de nos petites villes, que ce soit au nord, au midi, à l'est ou à l'ouest, peu importe ; qu'y trouverez-vous six jours sur sept ? un aspect morne, une solitude morose, des rues désertes, des magasins vides de chalands.

Mais si vous vous y rendez le jour du marché, tout est changé, le mouvement, la vie ont remplacé partout le désert et le silence. Les places et les rues sont trop étroites; il semble une fourmilière qui s'agite, les boutiques ne désemplissent pas.

Qu'est-il donc arrivé? que les cultivateurs des environs sont venus vendre leurs denrées.

S'il les vendent bien, ils laissent dans la ville, au profit de son commerce, une partie de leur gain et en remportent des produits manufacturés, étoffes, vêtements, outils, ustensiles de ménage, meubles, etc...

Mais tous ces produits écoulés devant se renouveler, le petit marchand se réapprovisionne auprès du négociant en gros, celui-ci, auprès du fabricant qui, à son tour, a recours au commerce pour lui procurer ses matières premières.

Ainsi, de proche en proche, le cultivateur quand il fait ses affaires donne le mouvement à toutes les industries qui s'arrêtent ; au contraire, s'il est misérable.

La France compte environ 24 millions d'hommes adonnés à la

culture. Multipliez par ce chiffre le fait que nous venons d'exposer et vous vous convaincrez que tout prospère dans un pays où prospère l'agriculture ; que tout languit, là où elle souffre.

A partir de Henri IV l'agriculture n'a pas occupé le rang qui lui était dû dans les conseils du souverain. Les ministres qui l'ont réellement servie ne nous apparaissent de loin en loin que comme de bienfaisants météores.

C'est Turgot rétablissant le commerce intérieur des grains pendant son trop court ministère, s'efforçant d'améliorer le système des impôts, abolissant la corvée et faisant détruire, sur l'ordre exprès du roi, dans toutes les capitaineries, le gibier si nuisible aux récoltes ;

C'est, au commencement de ce siècle, Chaptal qui imprime une habile impulsion à toutes nos industries, applique les sciences, en particulier la chimie, à l'agriculture et développe la production de la betterave, sans prévoir peut-être les prodigieuses destinées de cette racine ;

C'est M. de Montalivet dotant la France de la loi féconde du 21 mai 1836, point de départ de l'immense développement de nos voies vicinales ;

C'est, en 1848, M. Tourret qui fonde l'Institut agronomique de Versailles et les écoles régionales [1] ;

En 1851, M. Buffet, instituant cette représentation élective de l'agriculture [2] qui, en éclairant chaque année le gouvernement sur les besoins de cette grande industrie nourricière, eût prévenu la crise actuelle, mais qui devait disparaître l'année suivante.

Depuis cette époque nous voyons le département de l'agriculture confié encore à des hommes d'un mérite et d'une capacité souvent supérieurs, mais qui ne font que passer au pouvoir.

La France aurait besoin d'un grand et puissant ministre comprenant enfin que c'est dans le sol que réside la séve généreuse par laquelle la vie est transmise au corps social tout entier.

Mais elle attend encore un second Sully !

Vicomte DE TOCQUEVILLE.

[1] Décret législatif du 3 octobre 1848.

[2] Loi du 20 mars 1851, rapportée par le décret du 25 mars 1852, signé Persigny.

CONVERSION DE L'ANGLETERRE

PAR LES MOINES

Les Moines d'Occident, par M. le comte de Montalembert. — Troisième édition.
Paris, Lecoffre.

Il y a dans l'Europe moderne, à sept lieues de la France, en vue de nos plages du Nord, un peuple dont l'empire est plus vaste que celui d'Alexandre ou des Césars [1], et qui est à la fois le plus libre et le plus puissant, le plus riche et le plus viril, le plus audacieux et le plus réglé qui soit au monde.

Aucun peuple n'offre une étude aussi instructive, un aspect aussi original, des contrastes aussi étranges. A la fois libéral et intolérant, pieux et inhumain, amoureux de l'ordre et de la sécurité autant que du mouvement et du bruit, il unit un respect superstitieux pour la lettre de la loi à la pratique la plus illimitée de l'indépendance individuelle. Versé comme nul autre dans tous les arts de la paix et néanmoins invincible à la guerre, parfois même épris pour elle d'une passion effrénée ; trop souvent étranger à l'enthousiasme, mais incapable de défaillance, il ignore jusqu'à la notion du découragement ou de la mollesse. Tantôt il mesure tout à l'aune de ses profits ou de ses caprices, tantôt il s'enflamme pour une idée ou une passion désintéressée. Aussi mobile que pas un dans ses affections et ses jugements, mais sachant presque toujours se contenir et s'arrêter à temps, il est doué à la fois d'une initiative que rien n'étonne et d'une persévérance que rien n'abat. Avide de conquêtes et de découvertes, il erre et court aux extrémités de la terre, puis revient plus épris que jamais du foyer domes-

[1] Les dernières statistiques portent à *cent soixante-quatorze millions* le nombre des sujets ou des vassaux de la couronne d'Angleterre.

tique, plus jaloux d'en assurer la dignité et la durée séculaire. Ennemi implacable de la contrainte, il est l'esclave volontaire de la tradition et de la discipline librement acceptée, ou d'un préjugé héréditairement transmis. Nul peuple n'a été plus souvent conquis, nul n'a su mieux absorber et transformer ses conquérants. Nul n'a persécuté le catholicisme avec un plus sanguinaire acharnement ; encore aujourd'hui, nul ne semble plus hostile à l'Église, et cependant nul n'en a plus besoin ; nul aussi ne lui fait plus défaut ; nul n'a laissé dans son sein un vide plus irréparable ; nul enfin n'a prodigué à nos évêques, à nos prêtres, à nos religieux proscrits une plus généreuse hospitalité. Inaccessible aux orages modernes, cette île a été un asile inviolable pour nos pères et nos princes exilés, non moins que pour nos plus violents ennemis.

Ni l'égoïsme parfois sauvage de ces insulaires ni leur indifférence trop souvent cynique pour les douleurs et la servitude d'autrui ne doivent nous faire oublier que là, plus que partout ailleurs, l'homme s'appartient à lui-même et se gouverne lui-même. C'est là que la noblesse de notre nature a développé toute sa splendeur et atteint son niveau le plus élevé. C'est là que la passion généreuse de l'indépendance, unie au génie de l'association et à la pratique constante de l'empire de soi, ont enfanté ces prodiges d'énergie acharnée, d'indomptable vigueur, d'héroïsme opiniâtre, qui ont triomphé des mers et des climats, du temps et de la distance, de la nature et de la tyrannie, en excitant la perpétuelle envie de tous les peuples et l'orgueilleux enthousiasme des Anglais.

Aimant la liberté pour elle-même et n'aimant rien sans elle, ce peuple ne doit rien à ses rois, qui n'ont été quelque chose que par lui et pour lui. Sur lui seul pèse la formidable responsabilité de son histoire. Après avoir subi, autant et plus qu'aucune nation de l'Europe, les horreurs du despotisme politique et religieux au seizième et au dix-septième siècle, il a su, le premier et le seul, s'en affranchir pour toujours. Réintégré dans son vieux droit, sa fière et vaillante nature lui a depuis lors interdit d'abdiquer entre des mains quelconques ses droits, ses destins, ses intérêts, son libre arbitre. Il sait vouloir et agir pour lui-même ; gouvernant, soulevant, inspirant ses grands hommes, au lieu d'être séduit, égaré ou exploité par eux. Cette race anglaise a succédé à l'orgueil comme à la grandeur du peuple dont elle est l'émule et l'héritière, du peuple romain ; j'entends les vrais Romains de la République, non les vils Romains asservis par Auguste. Comme les Romains envers leurs tributaires, elle a été féroce et cupide envers l'Irlande, infligeant ainsi à sa victime, jusqu'en ces derniers temps, la servitude et l'abaissement qu'elle répudie avec horreur pour elle-même. Comme la Rome antique, souvent haïe et trop souvent digne de haine, elle inspirera toujours à ses juges les plus favorables plus d'admiration que d'amour. Mais, plus heureuse que Rome, après mille ans et plus, elle est encore toute jeune et féconde. Un progrès lent, obscur, mais ininterrompu, lui a créé un fonds inépuisable de force et de vie. Chez elle, la sève débordait hier et débordera demain. Plus heureuse que Rome, malgré mille inconséquences, mille excès, mille souillures, elle est de toutes les races modernes et de toutes les nations chrétiennes celle qui a le mieux conservé les trois

bases fondamentales de toute société digne de l'homme : l'esprit de liberté, l'esprit de famille et l'esprit religieux.

Comment cette nation est-elle devenue chrétienne? Comment et par quelles mains le christianisme y a-t-il jeté de si indestructibles racines? Question capitale, à coup sûr, parmi les plus capitales de l'histoire, et dont l'intérêt éclate et redouble quand on songe que de la conversion de l'Angleterre a dépendu et dépend encore la conversion de tant de millions d'âmes.

Or, à cette question capitale, il est permis de répondre avec une précision rigoureuse. Nul peuple au monde n'a reçu la foi chrétienne plus directement de l'Église romaine et plus exclusivement par le ministère des moines.

Si, comme l'a dit un grand ennemi de Jésus-Christ, la France a été faite par les évêques, il est bien plus vrai encore que l'Angleterre chrétienne a été faite par les moines. De tous les pays de l'Europe, c'est celui qui a été le plus profondément labouré par le soc monastique. Ce sont les moines, et les moines seuls, qui ont porté, semé et cultivé dans cette île fameuse la civilisation chrétienne.

D'où venaient ces moines? De deux courants très-distincts, de Rome et de l'Irlande. Le christianisme britannique est né du concours et quelquefois du conflit des missionnaires monastiques de l'Église romaine et de l'Église celtique.

On peut contester quelques traits de ce portrait, mais qui n'admirerait le peintre? Quelle fierté de pinceau! quelle virilité! quelle puissance! Jamais, assurément, l'Angleterre n'a été plus éloquemment louée. Et comment mieux inaugurer l'histoire des origines chrétiennes des Iles Britanniques?

Cette histoire est, on vient de le voir, le sujet du volume nouveau des *Moines d'Occident*.

Tout le monde en pressent l'importance. « Le christianisme anglais, dit excellemment l'auteur, a été le berceau du christianisme de l'Allemagne ; du sein de l'Allemagne, des missionnaires formés par les Anglo-Saxons ont porté la foi en Scandinavie et chez les Slaves ; et, chaque jour, à l'heure qu'il est, soit par la féconde expansion de l'orthodoxie irlandaise, soit par l'impulsion obstinée de la propagande protestante, il se crée des chrétientés qui parlent anglais et vivent à l'anglaise, dans toute l'Amérique du Nord, dans les deux Indes, dans l'immense Australie et dans les îles de l'océan Pacifique. C'est donc presque une moitié du monde dont le christianisme découle ou découlera de la source qui a jailli sur le sol britannique. »

On ne saurait, d'un autre côté, méconnaître le singulier à-propos de la publication de M. de Montalembert, au moment où les esprits sérieux sont si vivement émus, en Angleterre, du travail qui s'opère parmi ceux que nous nommons *Puséystes*, mais qui se décorent eux-mêmes du titre de « catholiques-anglicans. »

Qui ne sait que la conversion définitive de l'Angleterre est directement due à l'initiative inspirée d'un pape, saint Grégoire le Grand, et à des moines sortis des rangs bénédictins? Mais M. de Montalembert ne pouvait laisser ignorer que, bien avant saint Grégoire, il y eut dans la Grande-Bretagne une chrétienté primordiale, dont l'existence, aussi incontestable qu'elle est demeurée obscure, mérite une mention rapide. En effet, elle fournit à la persécution de Dioclétien son contingent de martyrs, en tête desquels paraît saint Alban, dont la tombe devait plus tard être consacrée par un des principaux monastères anglo-saxons. C'est à cette chrétienté primitive qu'appartient la mission du Romain Palladius, le plus ancien évêque des Hébrides, celle de saint Germain d'Auxerre, célébrée par Augustin Thierry, celle enfin du breton Ninian, sacré à Rome par un pape et digne d'un immortel souvenir pour avoir le premier tenté de conquérir à la civilisation par l'Évangile ces sauvages incestueux et anthropophages qui, sous le nom de Pictes (tatoués), ont été si longtemps l'horreur et la terreur de la Grande-Bretagne. Mais, au cinquième siècle, cette Église bretonne primitive avait été noyée dans le sang par l'invasion anglo-saxonne. Elle ne subsistait plus que sur les côtes occidentales de l'Angleterre, depuis l'embouchure de la Clyde jusqu'à la pointe de Cornouailles, asile pauvre, mais sûr, de la race des indigènes, sanctuaire inviolable des légendes héroïques et des traditions nationales des tribus celtiques, théâtre des épopées de la Table ronde et des grands coups d'épée du roi Arthur, le premier type de cet idéal chevaleresque, où les vertus militaires se confondaient avec le service de Dieu et de Notre-Dame.

M. de Montalembert consacre un chapitre aux moines et aux saints du pays de Galles. Il aime à retrouver en eux, vierge de tout contact et pur de tout mélange, le génie original de la race celtique. Le pays de Galles est la terre de la musique et de la poésie; c'est aussi une terre de foi, les bardes et les moines y vivent en paix. Saint David, moine-évêque, est le Benoît de la Cambrie : chef réel de la nation bretonne, sa tombe a été longtemps pour elle comme un sanctuaire national. Mais j'avoue mon faible pour un autre saint gallois, saint Cadoc. Fils de roi, baptisé par un moine dont il devient le disciple, moine lui-même et n'ignorant rien de ce qu'il était possible d'apprendre en ces temps reculés, abbé et prince, moraliste et poëte, chantant sur la harpe comme David, grand diseur de vérités aux puissants et grand défenseur du faible, grand religieux, grand patriote, grand martyr, il est le type le plus complet, le plus accompli du culte breton. Il fut le fondateur de Llancarvan, la nécropole des rois et des nobles, et la grande école monastique du pays de Galles. On y menait de front l'étude et la transcription de l'Écriture

sainte avec celle des auteurs anciens. Saint Cadoc faisait apprendre Virgile par cœur à ses écoliers. Il ne cessait de prier pour le salut éternel du poëte. « Je ne mangerai pas une bouchée de pain, je ne boirai pas une goutte d'eau, se dit-il un jour, avant de savoir quelle part Dieu fait à ceux qui ont chanté sur la terre comme les anges chantent dans le ciel. » Là-dessus, il s'endormit. Bientôt il eut un songe, où une douce voix se fit entendre : « Prie pour moi, prie pour moi, disait la voix, et je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur. »

J'ai entendu reprocher à l'auteur des *Moines d'Occident* de ne pas faire dans son livre, avec assez de scrupule, la part précise de l'histoire et celle de la légende. J'oserai dire que ceux qui font ce reproche n'ont aucune idée de la nature des sources où l'historien de ces âges de foi est dans la nécessité de puiser. Quelle prise peut avoir la critique sur un fait comme le songe de saint Cadoc ? Ce n'en est pas moins là un trait charmant, et un trait qui appartient à l'histoire, ne fût-ce que comme un reflet des idées alors régnantes. Il n'est pas toujours facile de distinguer l'histoire de la légende, et d'ailleurs la légende n'est pas moins propre que l'histoire à nous rendre présentes la foi et les mœurs de ces races et de ces temps.

Quoi qu'il en soit, ne perdons pas de vue la question que M. de Montalembert s'est posée au début de son troisième volume : D'où viendra aux Saxons la lumière de l'Évangile?

Ce ne sera pas de la Cambrie. Un invincible ressouvenir du mal qu'avait fait au pays l'invasion des barbares élevait entre les âmes des Bretons et celles des Saxons comme un mur infranchissable. Non-seulement, dit M. de Montalembert, on ne cite pas un seul effort tenté par un pontife ou un religieux breton pour prêcher la foi aux conquérants; mais le grand historien de la race anglo-saxonne, Bède, constate expressément qu'il y avait chez les Bretons de la grande île un parti pris de ne jamais révéler les vérités de la foi à ceux dont ils étaient condamnés à subir la domination ou la cohabitation, et comme une résolution vindicative, quand même ils deviendraient chrétiens, de n'avoir pas plus de rapports avec eux qu'avec les païens.

Mais, dans l'île voisine, en Hibernie, il subsistait, au sein d'une population de race celtique comme les Bretons, une Église florissante et féconde, spectatrice et non victime de l'invasion saxonne. Voyons si de cette *île des Saints* il ne sortira pas une inspiration plus généreuse et plus expansive.

L'Irlande, comme on sait, avait échappé à la Rome des Césars, mais elle avait été conquise par la Rome des Papes. Envoyé par le pape saint Célestin, le breton Patrick y avait porté la loi chrétienne

au cinquième siècle. Mais, parti des plages de la Cambrie pour aller remplir sa mission, il avait été accompagné par une foule de religieux gallois qui, continuant après lui son apostolat, substituèrent certains rites et certains usages purement bretons à ceux que Patrick avait apportés de Rome. De là des dissidences disciplinaires qui ne touchent en rien à la foi, comme celle qui s'est prolongée si longtemps sur le jour de la célébration de la Pâque, controverse si mal comprise par Augustin Thierry, mais parfaitement éclaircie désormais par deux mémoires de feu M. Varin[1].

C'est dans le tome III des *Moines d'Occident* qu'il faut voir l'immense développement monastique de l'Irlande sous l'action des moines cambriens. Grâce à leur émigration incessante, l'Hibernie, du cinquième au huitième siècle, devint l'un des principaux foyers du christianisme dans le monde, et non-seulement de la vertu et de la sainteté chrétienne, mais encore de la science, de la littérature, de la civilisation intellectuelle dont la foi nouvelle allait doter l'Europe, « délivrée du paganisme et de l'empire romain. » Patrick avait converti beaucoup de chefs de clans. La plupart embrassèrent la vie religieuse, et leurs clients en foule suivirent leur exemple. Le prince, en se faisant moine, devenait naturellement abbé, ce qui le maintenait à la tête de sa tribu : les premiers grands monastères de l'Irlande ne furent donc, à vrai dire, que des clans réorganisés sous une forme religieuse, et c'est là ce qui explique le nombre prodigieux de leurs habitants, qui se comptent par milliers, comme aussi la prépondérance de l'élément monastique de l'Église d'Irlande. Entre tous ces sanctuaires, il en est deux qu'il faut signaler à l'attention du lecteur, moins encore à cause de leur population ou de leur célébrité, que parce qu'ils ont enfanté les deux héros du monachisme celtique. Ce sont Bangor, d'où sortit Colomban, le réformateur des Gaules, et Clonard, patrie monastique de Columba, l'apôtre de la Calédonie[2].

Avec saint Columba, nous entrons dans le vif des idées de M. de Montalembert, et nous atteignons l'intérêt dominant du troisième volume des *Moines*. Je ne crois pas qu'il y ait un plus grand homme dans l'histoire du monachisme occidental ; je ne sache point qu'il y en ait de moins connu. Fleury le mentionne et lui consacre une page. A peine le rencontre-t-on dans les *Vies des Saints* du prêtre anglais Alban Butler, connu en France sous le nom de Godescard : cet hagiographe l'appelle saint Columb-Kill. Et pourtant ce n'est point un mé-

[1] Recueil des mém. présentés par divers à l'Acad. des Inscript. 1re série. 1858.
[2] Aug. Thierry confond Colomban et Columba ; il n'en fait qu'un seul personnage.

diocre événement dans les annales de l'Église, que la conversion de l'Écosse, et il n'est pas, je l'ose dire, de physionomie de saint plus originale et plus saisissante que celle du convertisseur (je n'excepte point Colomban lui-même). On comprend que, découvrant le premier cette grande figure, M. de Montalembert se soit épris d'admiration, et qu'il n'ait pas cru pouvoir la faire trop connaître et trop aimer.

Il n'a démêlé qu'avec peine la vérité sur les quarante premières années de Columba, à travers une foule de récits confus et contradictoires.

Issu de la race de O'Niall, qui fut la souveraine de l'Irlande pendant six siècles, élevé, comme nous l'avons dit, à Clonard, dans un de ces immenses monastères qui rappelaient les villes monastiques de la Thébaïde, il présidait, à peine âgé de vingt-cinq ans, à la création d'une foule de maisons religieuses : plus de trente-sept, en Irlande seulement, revendiquent en lui leur fondateur. Poëte au renom populaire et l'un des chantres de cette poésie nationale de la verte Érin, dont on ne saurait signaler assez l'union intime avec la foi catholique, il vécut dans une fraternité touchante avec les autres poëtes de son pays, avec les bardes, dont il devait être le protecteur et le sauveur. Grand voyageur, comme la plupart des saints et des moines irlandais dont l'histoire a gardé le souvenir, il avait une autre passion : celle des manuscrits. Cette passion eut des suites qui décidèrent de sa destinée. S'enfermant la nuit dans une église où se trouvait déposé le psautier de l'abbé Finnian, Columba trouva moyen d'en faire une copie clandestine. Finnian s'en plaignit comme d'un larcin. On en référa au monarque suprême de l'Irlande, qui se prononça contre Columba. Le copiste protesta : il maudit le roi et souleva contre lui le Nord et l'Ouest de l'Hibernie. Le parti de Columba fut vainqueur, et le psautier recouvré, *le psautier des batailles*, devint la relique nationale du clan des O'Donnell ; il subsiste encore, pour la plus grande joie des patriotes érudits de l'Irlande.

Cependant le sang chrétien avait coulé pour une cause futile par le fait d'un moine. Un synode se réunit, et Columba fut excommunié. Il parvint à faire retirer la sentence ; mais il lui fut enjoint de gagner à Dieu, par sa prédication, autant d'âmes qu'il avait péri de chrétiens dans la bataille de Cooldrewny. A cette injonction son confesseur ajouta la plus dure des pénitences pour une âme aussi passionnée que l'était celle de Columba pour son pays et pour ses proches : le pénitent dut s'exiler de l'Irlande, et pour toujours. Columba se soumit. Douze de ses disciples refusèrent de se séparer de lui, et, s'embarquant avec eux sur une de ces grandes barques d'osier revêtues de peaux de bœuf qui servaient à la navigation des peuples celtiques,

il toucha terre sur une île nommée Oronsay. Il gravit une colline voisine de la plage, et, jetant ses yeux vers le midi, il vit qu'il pouvait encore distinguer l'Irlande. Il se rembarqua aussitôt pour aller chercher plus loin une île d'où il ne lui serait plus possible d'apercevoir le sol natal. C'est ainsi qu'il vint aborder à l'îlot désert d'Iona, et qu'il choisit pour séjour ce rocher inconnu qu'il devait rendre immortel.

Qui n'a pas vu, s'écrie M. de Montalembert, qui n'a pas vu les îles et les golfes de la côte occidentale de l'Écosse, qui n'a pas vogué dans cette sombre mer des Hébrides, ne saurait guère s'en représenter l'image. Rien de moins séduisant, au premier abord, que cette âpre et solennelle nature. Le pittoresque y est sans charme et la grandeur sans grâce. On parcourt tristement un archipel d'îlots déserts et dénudés, semés, comme autant de volcans éteints, sur des eaux mornes et ternes, mêlées parfois de courants rapides et de gouffres tournoyants. Sauf les jours si rares où le soleil, ce pâle soleil du Nord, vient raviver ces parages, l'œil erre sur une vaste surface d'eau noirâtre, entrecoupée çà et là par la crête blanchissante des vagues, ou par la ligne écumeuse de la houle qui se brise ici contre des récifs allongés, là contre d'immenses falaises, et dont on entend bruire au loin le mugissement lugubre. A travers les brumes et les pluies incessantes de ce rude climat, c'est à peine si l'on aperçoit les sommets des chaînes de montagnes, dont les versants abrupts et déboisés baignent leur base dans ces froides ondes, toujours agitées par le choc des courants contraires et les tourbillons de vent qui jaillissent des lacs ou des étroits défilés de l'intérieur. La mélancolie du paysage n'est relevée que par la configuration particulière de ces côtes, déjà remarquée par les anciens auteurs, par Tacite surtout, et qui ne se retrouve qu'en Grèce et en Scandinavie. Comme dans les fiords de la Norwége, la mer creuse et découpe les bords des îles et du continent voisin en une foule d'anses et de golfes d'un profondeur étrange et aussi étroits que profonds. Ces golfes prennent les formes les plus variées, en pénétrant par mille replis tortueux jusque dans le centre des terres, comme pour se confondre avec les lacs allongés et contournés que dominent les *highlands* de l'intérieur. D'innombrables péninsules terminées par des caps effilés ou par des cimes toujours couronnées de nuages; des isthmes rétrécis au point de laisser voir la mer des deux côtés à la fois; des pertuis si resserrés entre deux murailles de rochers que le regard hésite à s'y engager; d'énormes falaises de basalte ou de granit, aux flancs troués de crevasses; des cavernes, comme à Staffa, grandes et hautes comme des églises, flanquées dans toute leur longueur de colonnes prismatiques, et où se précipitent en hurlant les flots de l'Océan; puis çà et là, en guise de contraste avec la farouche majesté de cet ensemble, tantôt dans une île, tantôt sur la rive continentale, une plage sablonneuse, un plateau recouvert d'herbe drue, menue et salée; un havre assez bien clos pour abriter quelques frêles embarcations; partout enfin une combinaison singulièrement variée de la terre et de la mer, mais où la mer l'emporte, domine

tout et pénètre partout comme pour mieux affirmer son empire, et, selon le dire de Tacite, *inseri velut in suo*.

Tel est aujourd'hui, tel devait être alors, sauf les forêts qui ont disparu, l'aspect des parages où Columba allait continuer et achever sa vie.

La littérature française possède certes de bien belles pages descriptives ; je n'oserais dire qu'elle en ait beaucoup de supérieures à celle-là.

« C'était par Iona, poursuit M. de Montalembert, que Columba allait aborder le *Pays des Forêts*, cette Calédonie indomptée où les Romains avaient dû renoncer à s'établir, où le Christianisme n'avait un instant paru avec saint Ninian que pour s'évanouir tout aussitôt, et qui sembla longtemps au reste de l'Europe presque en dehors du monde. A lui revient l'honneur d'avoir introduit la civilisation dans cette contrée pierreuse, stérile et glacée, où nos pères plaçaient le séjour de la Faim et du prince des démons, en *Escosse la Sauvage*. »

Mais la grâce avait accompli son œuvre ; le plus irritable, le plus passionné, le plus vindicatif des gaëls d'Hibernie, était devenu le plus humble des pénitents, le plus mortifié des moines, le plus doux des amis et le plus tendre des pères. N'ayant pour cellule qu'une hutte de planches, jusqu'à l'âge de soixante-seize ans il coucha là sur la dure, sans autre oreiller qu'une pierre ; c'était là son oratoire et son cabinet d'étude ; c'était là qu'après avoir travaillé aux champs comme le dernier d'entre ses frères, il rentrait pour méditer sur l'Écriture sainte et multiplier les copies des textes sacrés ; on parle de trois cents exemplaires des saints Évangiles transcrits de sa main. Tout entier à sa mission expiatoire, il commença par évangéliser les Scots Dalriadiens, colonie d'Irlandais qui s'était créé un établissement entre les Pictes du nord et les Bretons du midi, sur la côte occidentale de la Calédonie et dans les îles voisines, au nord de l'embouchure de la Clyde et dans la contrée qui a pris depuis le nom d'Argyle ; c'étaient encore des compatriotes. Bientôt il fut appelé à imposer les mains sur la tête de leur chef, inaugurant ainsi non-seulement une nouvelle royauté, mais un rite nouveau qui devint plus tard la plus auguste solennité de la vie des peuples chrétiens, et dont le sacre du Scot Aïdan par Columba est le premier exemple authentiquement connu en Occident. Puis franchissant les monts Grampians, au pied desquels s'étaient arrêtées les légions victorieuses d'Agricola, et s'aventurant dans un frêle esquif sur le Loch-Ness et le fleuve qui en sort, il avait affronté ces terribles Pictes, les plus dépravés et les plus féroces de tous les barbares, luttant à l'aide d'un interprète contre les druides, ainsi attaqués dans leur dernier refuge. Il y revint assez souvent pour achever avant de mourir la conversion

de toute la nation, parsemant d'églises et de sanctuaires monastiques leurs forêts, leurs défilés, leurs montagnes inaccessibles, leurs bruyères sauvages, leurs îles à peine habitées. La trace de cinquante-trois de ces églises subsiste encore dans l'Écosse moderne, et c'est à Columba que les juges les plus éclairés parmi les protestants de ce pays font remonter la très-ancienne division de l'Écosse en paroisses.

Il n'oubliait point pour cela sa chère Irlande : il conservait pour elle la tendre passion de l'exilé. Cette passion s'exhalait dans des élégies que M. de Montalembert a recueillies, et qui sont d'une mélancolie pleine de charmes. Une occasion lui fut donnée de la revoir : il dut accompagner le roi des Dalriadiens, qu'il venait de sacrer, auprès du monarque suprême de l'Irlande et des autres princes et chefs hiberniens, assemblés en parlement à Drumkeath ; il s'agissait de leur faire reconnaître l'indépendance de la nouvelle royauté scotique, jusque-là vassale et tributaire d'Érin. Mais comme l'exilé avait fait vœu de ne plus revoir en cette vie ni les hommes d'Érin, ni les femmes, il parut dans l'assemblée nationale de son pays les yeux bandés et sa coule de moine abaissée sur le bandeau. Columba fut écouté au parlement de Drumkeath comme un oracle : non-seulement il obtint la pleine émancipation de la colonie dalriadienne, mais il sauva l'ordre des bardes, dont le roi de l'Irlande demandait la proscription, et qui, gagnés à jamais par le saint moine et transformés en ménestrels, sont restés jusqu'à nos jours les auxiliaires les plus efficaces de l'esprit patriotique, les prophètes indomptables de l'indépendance nationale et les fidèles champions de la foi catholique.

Jusque dans sa vieillesse, Columba eut la force et le courage de retourner prêcher la foi dans les régions les plus septentrionales de la Calédonie. Ce fut dans une de ces dernières missions qu'il lui fut donné de voir les anges venir au-devant de l'âme d'un vieux Picte resté fidèle à la loi naturelle durant toute sa vie, et dont le baptême, reçu des mains du grand missionnaire, devait assurer le salut éternel.

Parvenu au terme de sa carrière, le serviteur de Dieu se consumait en vigiles, en jeûnes, en macérations formidables. Il lui fut donné de connaître d'avance et de prédire avec certitude le jour et l'heure où il passerait à une vie meilleure, et aussitôt il disposa tout pour son départ. Il alla prendre congé des moines qui travaillaient aux champs dans la seule partie fertile de l'île d'Iona, à l'occident. Il voulut visiter et bénir le grenier de la communauté ; il bénit le vieux cheval blanc employé à porter de la bergerie au monastère le lait qui servait chaque jour à la nourriture des frères. Cela fait, il retrouva un reste de forces pour gravir un monticule d'où l'on pouvait voir toute l'île et tout le monastère, et de là il étendit ses deux

mains pour prononcer sur le sanctuaire qu'il avait créé une bénédiction prophétique : « Ce petit endroit, si bas et si étroit, sera grandement honoré, non-seulement par les rois et les peuples des Scots, mais encore par les chefs étrangers et les nations barbares ; il sera même vénéré par les saints des autres Églises. » Il redescendit ensuite au monastère, entra dans sa cellule et s'y mit au travail pour la dernière fois. Il était alors occupé à transcrire le Psautier. Arrivé au psaume XXXIII et au verset : *Inquirentes autem Dominum non deficient omni bono*, il s'arrêta et dit : « C'est ici qu'il me faut finir ; Baïthan écrira le reste. » Il alla ensuite assister dans l'église aux vigiles du dimanche ; puis, rentrant dans sa cellule, il s'y assit sur les pierres nues qui servaient à ce septuagénaire de lit et d'oreiller. Là il confia à son unique compagnon un dernier message pour la communauté ; cela dit, il se tut pour toujours. Mais, à peine la cloche de minuit eut-elle donné le signal des matines de la fête, qu'il courut plus vite que tous les autres religieux à l'église. Son compagnon l'y trouva couché devant l'autel, et, soulevant sa tête, la posa sur ses genoux. Toute la communauté survint bientôt avec des lumières. A la vue de leur père mourant, tous pleuraient. L'abbé ouvrit encore les yeux, promenant à droite et à gauche un regard empreint d'une joie sereine et rayonnante. Puis, aidé par son compagnon, il leva de son mieux la main droite pour bénir en silence tout le chœur des moines. Ses mains retombées, il rendit le dernier soupir.

Quels hommes et quelles vies !

Telle fut, dit M. de Montalembert, la vie et la mort du premier grand apôtre de la Grande-Bretagne. Nous nous sommes laissé trop longtemps enchaîner par cette grande figure de moine, qui s'est dressée devant nous du sein de la mer des Hébrides et qui, pendant un tiers de siècle, a répandu sur ces îlots stériles, sur ces grèves sombres et lointaines, une lumière pure et féconde. Dans une époque confuse et dans une région inconnue, il a déployé ce que le génie de l'homme a de plus grand, de plus pur, et, il faut l'ajouter, de plus facilement oublié : le don de commander aux âmes en se commandant à soi-même. Ce n'a pas été un petit travail que de choisir quelques traits propres à se détacher sur le tissu de sa vie, que de démêler ce qui attire le lecteur moderne, c'est-à-dire le caractère du personnage et son influence sur les événements contemporains, à travers un monde entier de récits très-minutieux ayant presque exclusivement pour objet des faits surnaturels ou ascétiques. Mais, cela fait, on arrive tant bien que mal à se représenter facilement ce grand vieillard aux traits réguliers et doux, à l'accent suave et puissant, tonsuré à l'irlandaise avec le haut de la tête rasé et les cheveux pendants par derrière, revêtu de la coule monastique, assis à la proue de sa barque d'osier recouverte de peaux, naviguant à travers l'archipel brumeux et les lacs étroits du nord de l'Écosse, portant d'île en île, de plage

en plage, la lumière, la justice, la vérité, la vie de l'âme et de la conscience.

On aime surtout à étudier le fond de cette âme et les transformations qu'elle a subies depuis sa jeunesse. Pas plus que son homonyme de Luxeuil, pas plus que l'apôtre monastique des deux Bourgognes, celui des Pictes et des Scots n'était une *Colombe*. La douceur était de toutes les qualités précisément celle qui leur fit le plus longtemps défaut. Au début de sa vie, le futur abbé d'Iona, bien plus encore que l'abbé de Luxeuil, se montre à nous dominé par les vivacités de son âge, associé à toutes les luttes, à toutes les discordes de sa race et de son pays : vindicatif, emporté, intrépide, batailleur, né pour être soldat plutôt que moine, connu, loué ou blâmé comme soldat, si bien que de son vivant même on l'invoquait dans les combats ; resté soldat, *insulanus miles*, jusque sur le roc insulaire d'où il s'élançait pour prêcher, convertir, éclairer, réconcilier, réprimander les princes, les peuples, les hommes et les femmes, les laïques et le clergé.

D'ailleurs, plein de contradictions ou de contrastes, à la fois tendre et emporté, brusque et affable, ironique et compatissant, caressant et impérieux, reconnaissant et implacable, facilement entraîné par la pitié comme par la colère, mais toujours dominé par une passion généreuse, et parmi ces passions, enflammé jusqu'à la fin de la vie par deux de celles que ses compatriotes comprennent le mieux, par l'amour de la poésie et l'amour de la patrie. Peu enclin à la mélancolie, lorsqu'une fois il eut surmonté la grande tristesse de sa vie, celle de l'exil ; peu porté même, sauf vers la fin, à la contemplation et à la solitude, mais formé par la prière et les plus redoutables austérités aux triomphes de la parole évangélique ; méprisant le repos, infatigable au travail intellectuel ou manuel ; né pour l'éloquence et doué pour cela d'une voix si pénétrante et si sonore, que le souvenir en demeura consacré comme un des dons les plus miraculeux qu'il eût reçus de Dieu ; franc et loyal, original et puissant dans ses paroles comme dans ses actions, dans le cloître comme dans les missions et les assemblées, sur terre et sur mer, en Irlande comme en Écosse, toujours dominé par l'amour de Dieu et du prochain qu'il voulut et qu'il sut servir avec une droiture passionnée : voilà quel fut Columba ! A côté du religieux et du missionnaire, il y avait donc en lui, comme on l'a vu, l'étoffe d'un marin et d'un soldat, d'un poëte et d'un orateur. Personnage, à notre sens, aussi singulier qu'attachant, en qui, à travers les brumes du passé et les éblouissements de la légende, on reconnaît l'homme sous le saint, mais l'homme capable et digne de cet honneur suprême de la sainteté, pour avoir su dompter ses entraînements, ses faiblesses, ses instincts, ses passions, et les transformer en instruments dociles, féconds et invincibles, de la gloire de Dieu et du salut des âmes.

Se peut-il qu'il se soit rencontré des gens d'esprit qui ont mis leur amour-propre et fait consister *le progrès* à honnir de tels hommes et de tels exemples? Se peut-il que l'ignorance et le mépris systématique de cette portion de l'histoire de l'humanité s'appellent *philosophie* dans un si grand nombre de livres? Aimeraient-ils mieux, ces hommes

d'esprit, que l'Écosse fût demeurée anthropophage comme les sauvages de la Tasmanie? ou se figurent-ils qu'il n'était pas besoin de la foi en Jésus-Christ pour susciter un dévouement comme celui de Columba, et qu'il se serait trouvé, comme à point nommé, au sixième siècle, des sages incrédules qui, à défaut des missionnaires, auraient civilisé les Pictes, en attendant les lumières surabondantes du siècle dernier et du nôtre? Telle est pourtant la puissance du préjugé antimonastique, si activement entretenu par tant de journaux, qu'entre toutes les marques de courage qu'a données M. de Montalembert dans sa carrière publique, il n'en est pas de plus grande peut-être que d'avoir osé, lui homme politique, homme du monde, homme sympathique à l'esprit moderne, consacrer les années de sa maturité à un labeur plus que bénédictin pour la réhabilitation des moines. Et, pour que ce courage devînt plus méritoire, Dieu a permis qu'en dehors du *Correspondant*, la presse catholique, à une exception près, ait gardé sur les *Moines d'Occident* le plus obstiné silence. Les écrivains catholiques sont si nombreux! Les travaux de l'importance de celui de M. de Montalembert sont si communs! La presse catholique a bien mieux à faire assurément que d'en entretenir ses lecteurs!

M. de Montalembert consacre à la postérité spirituelle de Columba tout un chapitre. Il constate la suprématie d'Iona sur les églises celtiques de la Calédonie et du nord de l'Irlande, bien plus, le privilége singulier qui conférait aux abbés qui succédèrent à Columba une sorte de juridiction sur les évêques des régions voisines; le témoignage de Bède est formel à cet égard. Pour s'expliquer cette étrange anomalie, il faut se dire qu'en Irlande et en Écosse, l'organisation ecclésiastique reposa d'abord exclusivement sur la vie conventuelle. Il y eut, dès l'origine, des évêques, mais dépourvus de toute juridiction territoriale nettement déterminée, ou bien, en Irlande surtout, incorporés, comme un rouage nécessaire mais subordonné, aux grands corps monastiques. Les circonscriptions diocésaines et paroissiales, flottantes jusque-là, n'y furent régulièrement délimitées et constituées qu'au douzième siècle. C'était toujours comme au temps d'Auguste :

> Et penitus toto divisos orbe Britannos.

Les communications avec Rome étaient rares et difficiles. La suprématie d'honneur et de juridiction était hors de toute controverse; mais, dans les communications, il y avait de tels obstacles matériels à surmonter que le gouvernement général de l'Église ne se faisait que bien peu sentir à cette extrémité du monde, et n'y exerçait qu'imparfaitement sa surveillance régulatrice.

L'Irlande monastique n'en fut pas moins, au septième siècle, le

foyer principal de la science et de la piété chrétiennes. Certains arts même, l'architecture, la ciselure, la métallurgie appliquées aux objets du culte, y étaient pratiqués avec succès, sans parler de la musique, qui continuait à y fleurir chez les savants comme dans le peuple. Les langues classiques, non-seulemeut le latin, mais encore et surtout le grec, y étaient cultivées, parlées, écrites. En Irlande plus que partout ailleurs, chaque monastère était une école, et chaque école un atelier de calligraphie, où l'on ne se bornait pas à transcrire l'Écriture sainte, mais où l'on reproduisait les auteurs grecs et latins, quelquefois en caractères celtiques, avec gloses et commentaires en irlandais, comme cet Horace que l'érudition contemporaine a découvert dans la bibliothèque de Berne. En outre, dans tous ces monastères, on rédigeait les annales exactes des événements du temps ; ces annales, maintenant encore, forment la source principale de l'histoire de l'Irlande.

Du reste, le grand abbé d'Iona ne partageait pas la répulsion systématique du clergé breton pour la race saxonne ; dans les monuments les plus authentiques, il est fait mention expresse de religieux saxons admis dans la communauté d'Iona. Mais rien n'indique que ces Saxons, enrôlés sous l'autorité de Columba, aient réagi de là sur leurs compatriotes ; au contraire, pendant que les missionnaires rayonnaient sur tous les points de la Calédonie, — au midi de l'île, la foi chrétienne et l'Église catholique s'affaissaient de plus en plus sous les ruines entassées par la conquête saxonne. De 569 à 586, dix ans avant la mort de Columba, les derniers champions de la Bretagne chrétienne furent définitivement rejetés au delà de la Saverne. En 586, les deux derniers évêques de la Bretagne conquise, l'évêque de Londres et l'évêque d'York, abandonnèrent leurs églises et se réfugièrent dans les montagnes du pays de Galles, emportant avec eux les vases sacrés et les saintes reliques. Ainsi, à la fin du sixième siècle, après cent cinquante ans d'invasions et de luttes triomphantes, les Saxons n'avaient encore rencontré, dans aucune des trois populations chrétiennes ou récemment converties (Bretons, Scots et Pictes), qu'ils avaient abordées, combattues et vaincues, ni des apôtres disposés à leur annoncer la bonne nouvelle, ni des pontifes capables de maintenir au moins le dépôt de la foi chez les peuples conquis par eux.

« Il fallait donc d'autres moissonneurs, s'écrie M. de Montalembert. D'où viendront-ils? Du foyer inextinguible d'où la lumière est déjà venue aux Irlandais par Patrick, aux Bretons et aux Scots par Palladius, par Ninian, par Germain.

« Et déjà les voici! Au moment où Columba touche au terme de sa longue carrière, un an avant sa mort (596), les envoyés de saint

Grégoire le Grand partent de Rome et viennent débarquer au milieu des Anglo-Saxons, sur la plage même où avait débarqué César. »

Ici nous rencontrons des souvenirs historiques encore présents à l'esprit de nos lecteurs. Ils n'ont pas oublié la confidence faite à notre Recueil, le 25 avril, par M. de Montalembert : l'origine et le caractère des Anglo-Saxons, leurs sept royaumes, leurs institutions sociales et politiques, la fusion des vainqueurs et des vaincus opérée aux dépens de la foi chrétienne, les races bretonnes absorbées par l'élément saxon à ce point qu'il ne restait pas, dans le pays conquis, un seul Breton chrétien; les vices de la nation conquérante, le trafic du bétail humain, les jeunes Anglais rachetés par le moine Grégoire sur le marché de Rome, Grégoire, devenu pape, tentant la conquête morale de l'Angleterre en y envoyant quarante moines, le roi de Kent Ethelbert et la reine Berthe, le moine Augustin, premier archevêque de Cantorbéry, l'admirable modération du saint pape et les ménagements qu'il prescrit envers les païens, les démêlés d'Augustin avec les évêques bretons, si bien résumés et si lumineusement appréciés par M. de Montalembert.

Mais ce n'est là que le premier acte du drame de la conversion de l'Angleterre. L'éloquent historien, toutefois, ne manque pas de faire immédiatement ressortir les caractères tout particuliers de cet événement capital. En Italie, en Gaule, en Espagne, l'histoire de la propagation de l'Évangile est demeurée pleine d'obscurités : ici, au contraire, rien de vague ou d'incertain; nous prenons en quelque sorte sur le fait cette émouvante opération de la conversion d'un grand pays, nous y assistons année par année et jour par jour. Ailleurs le baptême du sang avait partout accompagné ou précédé la transformation religieuse des peuples; ici ni persécuteurs, ni martyrs. Un troisième trait distinctif de la conversion de l'Angleterre, c'est d'avoir été l'œuvre exclusive des moines ; tous les missionnaires romains furent des moines, et tels furent aussi les missionnaires celtiques qui, plus tard, évangélisèrent l'Angleterre. Les trente-huit premiers archevêques de Cantorbéry ont tous été des moines. Dans les premiers temps c'étaient les monastères qui servaient de cathédrales et de paroisses. Cantorbéry et Westminster, la cathédrale et la nécropole nationale des Anglais, sont dues aux moines [1].

Malheureusement une réaction païenne était proche. Le nouveau roi de Kent, Eadbald, le fils d'Ethelbert, était resté païen comme

[1] De là les noms que portent encore la cathédrale de Strasbourg, la cathédrale d'York, et tant d'autres : en Allemagne, *Munster* (*Monasterium*); en Angleterre, *Minster*.

les fils du roi converti des Saxons orientaux. Celui des Estangles apostasia la foi chrétienne. Les peuples retournèrent en foule à l'idolâtrie, et les évêques de Londres et de Rochester s'enfuirent en France. Le successeur d'Augustin, l'archevêque Laurent de Cantorbéry, demeura seul à son poste.

Cependant un troisième acte s'ouvrait. L'horizon s'éclaira tout à coup vers le nord de l'Angleterre. A ce moment M. de Montalembert nous transporte dans la Northumbrie, le plus vaste des royaumes de l'Heptarchie saxonne. Edwin, qui régnait sur cette contrée, avait épousé une chrétienne, Ethelburge, fille de la reine Berthe, qui avait converti le roi Ethelbert, arrière-petite-fille de sainte Clotilde, qui avait converti Clovis. Un moine romain devenu évêque, Paulin, accompagnait la jeune épouse. A la différence d'Augustin lors de son débarquement sur la plage de Kent, Paulin voulut agir sur le peuple avant d'entamer la conversion du roi; mais on le laissait prêcher et l'on ne se convertissait pas. Edwin, que Bède nous représente comme un prince d'un caractère froid et réservé, comme un homme d'une sagacité singulière, ne se hâtait pas non plus de se rendre aux arguments de l'évêque, bien qu'il lui eût promis de baptiser ses filles. Il promit toutefois de renoncer aux idoles si le Christ lui accordait la victoire sur le roi de Westsex qui avait envoyé un assassin contre lui. Vainqueur, il différa encore. L'histoire de l'Église, dit à bon droit M. de Montalembert, n'offre, si je ne me trompe, aucun autre exemple d'une aussi consciencieuse hésitation chez un roi païen. Un jour enfin qu'il était assis tout seul, méditant dans le secret de son cœur sur la religion qu'il devait suivre, Paulin entra tout à coup et lui posa la main droite sur la tête en lui demandant s'il reconnaissait ce signe. C'était une allusion saisissante à une vision étrange que le roi avait eue et dont il savait avoir gardé le secret à tous les hommes. Il tomba aux pieds de l'évêque et se releva chrétien. Mais, toujours fidèle à son caractère, il ne promit que pour lui seul, disant que les hommes du pays verraient eux-mêmes ce qu'ils devaient faire. Il assembla donc le parlement northumbrien, ou, comme l'appelaient les Saxons, le Conseil des Sages (*Witena-Gemot*), auprès d'un sanctuaire du culte national déjà célèbre du temps des Bretons et des Romains, à Godmundham, aux portes d'York. Après avoir entendu Paulin et des discours d'une originalité toute northumbrienne, qu'il faut lire dans le livre de M. de Montalembert, l'assemblée, votant comme elle avait accoutumé pour la sanction des lois nationales, renonça solennellement à la religion de ses ancêtres. Coïfi, le chef des prêtres païens, demanda hautement que les temples des idoles fussent maudits et livrés aux flammes. Mais qui, demanda le roi, voudra le premier profaner les enceintes sacrées? Moi, ré-

pondit le grand-prêtre; et, pour mieux violer la loi de son ordre qui lui interdisait le vêtement de guerre et toute autre monture qu'une cavale, il pria Edwin de lui faire donner des armes et un étalon; puis, monté sur le cheval du roi, ceint d'une épée, un javelot à la main, il galopa vers les idoles. Là, à la vue de tout le peuple qui le croyait hors de sens, il lança son javelot dans l'intérieur du temple et le fer profanateur s'enfonça dans le mur. A la surprise des spectateurs les dieux se turent et le sacrilége resta impuni. Alors on obéit aux exhortations du grand-prêtre, qui ordonna d'abattre le temple et de le brûler. Toute la noblesse northumbrienne et une grande partie du peuple suivirent l'exemple du roi; il se fit baptiser le jour de Pâques par Paulin, à York, dans une église de bois bâtie à la hâte. Aussitôt après il fit construire autour du sanctuaire improvisé une grande église en pierre qu'il n'eut pas le temps d'achever, mais qui est devenue, depuis, l'admirable *Minster* d'York et la métropole du nord de l'Angleterre [1].

N'est-ce pas là une histoire qui vaut qu'on la raconte, la véritable histoire de la civilisation de l'Europe moderne, de l'Europe renouvelée par l'infusion du jeune sang germanique dans les veines des peuples épuisés par ce vampire décrépit, le césarisme romain? N'est-ce pas tout à la fois l'histoire de nos origines religieuses et de nos origines politiques et civiles, l'histoire de nos institutions nationales, de notre littérature, de nos arts, de nos monuments? Toutes nos racines sont là. Jusques à quand négligerons-nous nos titres de famille, nos souvenirs nationaux et domestiques? Jusques à quand laisserons-nous calomnier nos pères par les rabâcheurs des lieux communs du dix-huitième siècle, par des hommes qui ne savent pas un mot du passé et qui s'en font gloire, comme s'il n'y avait pas toujours beaucoup du passé dans le présent, et même dans l'avenir?

Que ceux-là entendent, du moins, qui ont des oreilles pour entendre. Que les catholiques ne négligent point, par frivolité, cette histoire des âges de foi que nos adversaires honnissent et répudient par fanatisme d'irréligion et par un instinct de haine qui, en un sens, ne se trompe pas. Plus heureux que nous n'avons été dans notre jeunesse, les catholiques du temps présent ont, pour les initier à ces graves mais si capitales études, des livres pleins tout à la fois d'érudition et de charme, les admirables ouvrages d'Ozanam, le *Saint Dominique* du P. Lacordaire, l'*Histoire de l'Église au quatrième siècle*, du prince de Broglie, *les Moines* de M. de Montalembert. Qu'ils sachent donc user de ces trésors; qu'ils sachent oublier, enfin, leurs

[1] Trois des plus beaux édifices de l'Angleterre, York, Lincoln et Southwell, se rattachent à l'initiative du moine-évêque Paulin.

divisions à cette heure formidable où l'ennemi commun livre l'assaut au capitole du monde chrétien ! Que les journaux qui ont la confiance du clergé français ne lui laissent plus ignorer qu'il vient de paraître, dans notre France, un livre hors ligne tout en l'honneur de Dieu et de son Église, un livre complétement neuf, qui met au service de la vérité catholique tous les dons : la foi d'un fils des croisés, une éloquence longtemps admirée dans nos assemblées politiques, ample, abondante, pleine de choses et toujours sincèrement émue, une vaste et consciencieuse érudition, une critique sûre, une variété de lectures éblouissante, à ce point qu'on est littéralement confondu de trouver au bas du texte de l'ouvrage autant de renvois à des livres anglais, allemands, italiens, espagnols, américains, aux poëtes comme aux historiens, à l'antiquité comme au moyen âge, aux modernes, aux contemporains, à des articles de journaux, à des revues françaises ou étrangères. M. de Montalembert traduit souvent : mais quelle inspiration dans le choix et dans la traduction des textes !

Il ne nous reste plus qu'un vœu à exprimer : c'est que l'auteur, dominant la maladie qui l'éprouve d'une façon si cruelle, puisse conserver ou retrouver assez de force pour achever e peu qui reste à ajouter aux tomes IV et V de son œuvre, qui compléteront l'histoire si importante de la conquête de l'Angleterre par les moines, comme de la lutte si curieuse et si inconnue entre les missionnaires celtiques et les missionnaires romains.

FOISSET.

L'ENQUÊTE AGRICOLE

Monsieur,

Vous avez publié un article intitulé : *l'Agriculture et la Politique*, dans lequel se trouve une note rendant compte de la séance de l'enquête agricole à Segré. Dans cette note, M. de Falloux distribue les rôles d'une façon que je ne puis admettre, et, sans me mêler à la polémique que votre publication a soulevée, je tiens à rectifier ce qui me concerne.

Le département de Maine-et-Loire est le quatrième et dernier que j'aie visité. Dans les trois autres, et même dans les trois arrondissements de Maine-et-Loire, l'enquête, à laquelle ont pris part des hommes de toutes les conditions et de toutes les opinions, a présenté précisément ce caractère d'honnête liberté, d'absence de tout appareil, que désire M. de Falloux. Par une circonstance heureuse les quatre commissions, en se séparant, ont tenu à consigner dans le procès-verbal de leur dernière séance l'expression de leur sentiment sur la liberté entière et l'aménité qui ont présidé à l'opération.

Il n'en aurait pas été autrement à Segré si les déposants s'étaient présentés dans les mêmes conditions.

Je ne veux pas rechercher les causes extrinsèques de cet incident. Je me borne à ce qui suffit pour établir la sincérité et la liberté de l'enquête.

1° M. de Falloux omet de dire que l'enquête était commencée lorsqu'il s'est présenté avec M. le duc de Fitz-James et une quinzaine de personnes formant, je crois, une députation du comice de Segré, et qu'immédiatement je leur ai fait ouvrir les portes et qu'ils ont été placés et accueillis comme ils devaient l'être.

2° M. de Falloux oublie de dire que sa première parole a été une *question* sur la manière dont on allait régler la séance, une *critique* de la composition de la commission, un blâme sur le questionnaire, et enfin l'*intention avouée*, non de faire une simple déposition, mais d'ouvrir une conférence.

Est-il étonnant que le président se soit refusé à une controverse réservée

pour d'autres temps, renfermant son rôle dans la réception impartiale et fidèle des dépositions?

3° M. de Falloux se plaint du soin que j'ai mis à obtenir que chacun ne parlât qu'à son tour. Mais de quelle manière aurais-je pu recueillir et reproduire, avec l'exactitude qu'il veut bien m'accorder, les dépositions, si tout le monde eût contredit et discuté à la fois, ou même incidemment? L'essentiel est que, chacun ne parlant qu'à son tour, chacun pût parler à sa volonté et autant qu'il voudrait. M. de Falloux reconnaîtra qu'il a largement et longuement usé de cette faculté.

4° Il s'est plaint, et M. de Fitz-James s'est plaint aussi, de ce que ni l'un ni l'autre n'ait été convoqué. Mais il omet les explications que je lui ai données avec une patience dont je m'applaudis.

Je lui ai rappelé que l'enquête a été soumise à des règles précises résultant d'un arrêté ministériel; ce règlement, publié partout, a fait connaître que tous ceux qui voudraient être entendus le seraient à la condition de prévenir de leur intention. Or, ni lui ni M. de Fitz-James n'ayant manifesté l'intention d'être entendus, il n'y avait aucune raison pour les convoquer. Il oublie (j'aime à croire que c'est involontaire) qu'en vue d'augmenter la sincérité de l'enquête, j'ai, d'accord avec la Commission, supprimé toute formalité et fait annoncer, par des affiches signées du préfet, les jours, lieux et heures où la Commission entendrait, sans aucune distinction, toutes les personnes qui voudraient être admises[1]; c'est en vertu de cette convocation générale que ces messieurs se trouvaient à Segré et ont été admis sans aucune difficulté à déposer.

J'ai eu, sans aucun doute, le droit de terminer en disant qu'en présence d'une enquête aussi largement ouverte et d'une Commission prête à tout recueillir, toute plainte sur la forme était aussi mal fondée qu'inutile. J'insiste sur ce fait essentiel, car les affiches constatant les invitations adressées à tous sont annexées au procès-verbal des séances de la Commission.

5° M. de Falloux omet de dire qu'après lui plusieurs témoins ont été entendus dans le même sens, sans aucun incident ni interruption, mais qu'un

[1] Voici copie de la dernière affiche :

PRÉFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE.

ENQUÊTE AGRICOLE.

Avis.

La Commission départementale de l'enquête agricole de Maine-et-Loire a commencé ses opérations le jeudi 8 novembre 1866. Elle a décidé qu'elle entendrait, dans les lieux et aux heures ci-après désignés, les personnes qui se présenteraient pour déposer dans l'enquête agricole.

A Angers, le mercredi 14 novembre, à midi, à l'hôtel de la préfecture.

A Cholet, le jeudi 15 novembre, à 11 heures, à l'hôtel de la sous-préfecture.

A Saumur, le samedi 17 novembre, à 11 heures, à l'hôtel de la sous-préfecture.

A Beaugé, le lundi 19 novembre, à midi, à l'hôtel de la sous-préfecture.

témoin, ayant à son tour pris la parole et déposé dans un sens contraire à l'opinion de ces messieurs, s'est vu immédiatement interpellé par MM. de Falloux et de Fitz-James, qui voulaient lui démontrer ses erreurs. J'ai dû alors, — avec autorité cette fois, — protéger le témoin contre une controverse inégale.

Ces rectifications établissent, je crois, quelque différence entre le récit de M. de Falloux et la physionomie réelle de la séance.

En fait, ces messieurs ont été entendus autant et aussi longtemps qu'ils l'ont voulu, bien qu'ils n'eussent pas demandé à l'être avant l'ouverture de l'enquête.

Leurs dépositions, ils le reconnaissent, ont été reproduites *avec une exactitude parfaite.*

Il y aurait encore beaucoup à dire, car M. de Falloux a repris la parole à la fin de la séance, et a développé ses griefs dans des termes dont il a demandé lui-même qu'on n'insérât que le résumé. J'y ai consenti, et j'ai été ainsi dispensé de reproduire certaine phrase malheureuse sur la situation de l'armée française, phrase échappée, j'aime à le croire, à la rapidité du discours.

De cette séance, qu'il lui eût été facile de rendre si courte et qu'il a rendue si longue, M. de Falloux a rapporté l'impression d'un *comique indescriptible.* Il faut l'en féliciter, car cela prouve qu'il est pourvu d'un grand fond de gaieté.

D'autres ont reçu des impressions différentes : le président a éprouvé un profond étonnement, beaucoup une grande fatigue, et un plus grand nombre la vive satisfaction de voir ainsi justifier leur vote sur le candidat mécontent des dernières élections.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

MIGNERET.

La lettre que l'on vient de lire donnerait droit aux plus sévères représailles. Je n'en ai point usé en répondant à la presse quotidienne; je n'en userai pas davantage aujourd'hui, mais j'examinerai froidement ce curieux morceau au point de vue qui seul doit intéresser le public.

La lettre de M. Migneret soulève deux questions distinctes : un incident personnel entre lui et moi, et la façon dont il a compris une mission importante.

L'incident personnel peut et doit se vider en peu de mots. Entrant un matin chez M. le prince de Talleyrand, M. de Montrond lui dit : « Je viens de traverser le jardin des Tuileries, et j'ai eu l'honneur d'apercevoir M. l'archichancelier qui s'archipromenait. » Eh bien ! j'ai rencontré à Segré un archiconseiller d'État qui se conseille,

se harangue et se préside lui-même avec trop de solennité pour une audience de campagne. Voilà tout, et il n'y a rien là qui blesse le caractère de l'honorable M. Migneret.

Quant à sa méthode d'enquête, elle avait de plus graves inconvénients ; j'ai voulu les signaler lorsque mon avertissement pouvait arriver encore en temps utile.

M. Migneret soutient à tort que les convocations à l'enquête orale ont été adressées indistinctement à des agriculteurs qui les avaient sollicitées, et il m'oblige à motiver mon reproche plus que je ne l'avais voulu d'abord. Non-seulement les convocations ont été faites avec une intention manifeste, mais on avait si bien compté sur une séance courte et complaisante que tout avait été arrangé d'avance afin que la journée se terminât par une visite dans un établissement agricole, à quatre lieues de Segré. Le but de cette promenade était, à coup sûr, parfaitement choisi, mais il explique aussi comment notre apparition inattendue a été jugée si inopportune et a causé, au premier abord, un si visible embarras. M. Migneret dit que la séance était commencée avant notre arrivée, et que nous fûmes aussitôt accueillis. Il se trompe. Nous demeurâmes vingt minutes dans un petit salon de la sous-préfecture ; nous y fûmes rejoints par plusieurs des personnes qui avaient reçu des convocations, et ce furent ces convoqués eux-mêmes qui nous mirent dans la confidence de leur bonne fortune. L'un d'eux prit plus tard la parole devant la Commission, et ce fut pour déclarer qu'il ne pouvait s'associer à aucune des plaintes qu'il venait d'entendre, que les agriculteurs étaient dans l'abondance, que les travaux publics n'étaient point excessifs, et que le libre-échange n'avait produit que des bienfaits.

Je crois donc, et je ne suis pas seul à penser ainsi, que dans Maine-et-Loire et dans beaucoup d'autres départements, l'enquête orale a été systématiquement conduite de façon à en faire le contrepied de l'enquête écrite. L'enquête écrite était plus indépendante, et elle conclut généralement, si je suis bien informé, à d'importantes réformes sur plusieurs points de la législation. On ne pouvait pas supprimer de tels documents, mais on a désiré qu'ils fussent atténués, et l'on a, autant que possible, pris ses précautions en conséquence. Voilà ce que je crois très-consciencieusement ; voilà ce qui ressort pour moi de ce qui s'est passé dans les différents chefs-lieux d'arrondissement du département de Maine-et-Loire, de ce qui s'est passé à Dieppe, au Havre, à Provins et à Rouen ; voilà ce qui ne résulte pas moins des renseignements que j'ai reçus depuis trois semaines de l'est et du midi de la France. Je crois donc de plus en plus à l'utilité d'appeler simultanément à cet égard l'attention des agriculteurs, de la presse et du gouvernement lui-même. Le pouvoir ainsi

averti arrivera peut-être à se méfier du zèle exagéré de ses propres agents ; il finira par reconnaître qu'il est souvent bien mal servi par ses amis et qu'il pourrait puiser aussi quelques lumières dans le témoignage des contradicteurs.

Le Temps, qui a montré dans cette occasion une impartialité dont les agriculteurs doivent lui être reconnaissants, appelle l'infaillibilité de l'administration *le plus fâcheux des préjugés français*. Ce mot est profondément juste et mérite d'être médité par tout le monde. Il n'y a pas jusqu'au lieu même de l'enquête orale qui, à mes yeux, ne fût fort mal choisi. Pourquoi la préfecture et la sous-préfecture? pourquoi pas tout simplement la salle commune de la mairie? Qui ne comprend que l'une éloigne et intimide, que l'autre, plus familière, attire et rassure?

M. Migneret, abusant étrangement de la courtoisie avec laquelle, vers la fin d'une longue séance, j'avais dispensé moi-même le rédacteur du procès-verbal de la reproduction intégrale d'une controverse de chiffres, se permet de dire que j'ai mal parlé de l'armée et que j'ai senti, tout le premier, combien la reproduction de mes paroles eût été fâcheuse pour moi. J'admets très-volontiers que M. Migneret n'a pas réfléchi à la portée d'une telle insinuation qui serait une inqualifiable perfidie, si elle avait pu être calculée. Mais je tiens à ce que le sens de mes paroles, qui ont eu quarante auditeurs, soit connu, et je dois les répéter ici dans leur parfaite banalité : « Étudiez, ai-je dit à la Commission, d'autant plus attentivement les besoins de l'agriculture, que *le Moniteur* lui-même vient de nous apprendre que notre armement et nos cadres doivent subir de grands remaniements pour conserver à notre pays sa prééminence. Ce seront donc de nouveaux sacrifices pour les familles; préparons-leur du moins toutes les compensations qui peuvent dépendre de nous. » Non-seulement il ne faut pas que l'enquête agricole soit un leurre, mais il ne faut pas non plus qu'elle soit un guet-apens. Il ne faut pas que les honnêtes gens que l'on invite à faire connaître leurs souffrances, et au besoin leurs griefs, puissent voir leur langage travesti et dénoncé par le fonctionnaire même préposé pour les entendre.

M. Migneret trouve piquant aussi, à propos de l'échelle mobile et du libre-échange, de me rappeler mon récent échec électoral. Il ne m'en coûte pas plus de m'expliquer sur ce sujet que sur tout autre. Je n'éprouve aucun ressentiment de ma défaite, parce que je n'en ai éprouvé aucune surprise. Quand une administration prend toutes les mesures qui ont été prises contre ma circonscription en 1863 et contre ma candidature en 1866, la défaite va de soi : le préfet l'annonce d'avance au ministre de l'intérieur, et le candidat à ses amis. Assurément il est désirable d'occuper une place à côté des chefs

illustres de l'opposition actuelle ; assurément j'éprouve un regret dont je n'ai point à rougir de ne pas prendre ma faible part dans leurs glorieux efforts ; mais ce qui console, c'est de ne pas se sentir seul à l'écart. Quand on voit une centralisation formidable épuiser toutes les ressources dont elle dispose pour éloigner de nos assemblées M. Keller et M. Lemercier, M. de Flavigny et M. de Montalembert, M. Cochin et M. Prévost-Paradol, M. de Larcy et M. d'Audiffret-Pasquier, M. Odilon Barrot et M. Dufaure, M. Laboulaye et M. Casimir Perrier, il faudrait pousser la vanité jusqu'à la folie pour ne pas accepter franchement une situation partagée avec de tels compagnons. Qu'on daigne donc m'en croire, si l'on m'accorde encore une dose quelconque de discernement sur les conditions générales de mon pays et de mon temps : ce que je regrette et ce que je déplore en matière d'élection, ce ne sont pas certaines défaites, ce sont certaines victoires ; ce qui m'inquiète, ce n'est pas la dignité de la retraite, c'est l'avenir d'un régime représentatif qui redoute à ce point les contrôles les plus élevés et les lumières les plus incontestables. Oui, il y a là des douleurs pour le patriotisme, mais il n'y en a point pour l'amour-propre.

A côté de l'attitude de M. Migneret, voici maintenant l'attitude de la presse officieuse ou officielle. Je pourrais multiplier les exemples ; je me bornerai à ce qui me concerne, et j'infligerai à qui de droit le châtiment des citations textuelles.

Mon travail intitulé *l'Agriculture et la Politique* était bon ou mauvais, juste ou erroné ; je n'en suis ni le juge ni l'avocat. Ce que j'affirme seulement, c'est que ce travail est sérieux et de bonne foi. Il était passible de toutes les réfutations que l'on voudra ; il ne devait soulever aucune passion. C'est précisément le contraire qui a eu lieu : j'ai été personnellement et bruyamment injurié, mais on n'a pas même essayé de me réfuter.

C'est d'abord *l'Opinion nationale* qui a ouvert le feu : « Nos aînés l'ont connu, à la lueur sinistre du soleil de juin, précipitant l'explosion de l'émeute par la dissolution des ateliers nationaux... La plume n'a-t-elle pas tremblé dans la main de l'apologiste de l'Inquisition, quand elle a tracé ces noms des hérésies modernes formellement condamnées par les encycliques?... La cléricature est féminine par beaucoup de côtés. Le prêtre, qui élève la femme, et la femme, élevée par le prêtre, ont également l'art de parler longtemps, à demi-voix et sur un ton doux, des choses qui les touchent le moins ; et puis, à la fin de la causerie, quand on prend son chapeau et qu'on échange les salutations d'usage, le post-scriptum arrive à travers l'embrasure d'une porte comme une batterie qui se démasque ou un sourire qui se détend. » — J. Labbé, *Opinion nationale* du 27 no-

vembre 1866. — Et ainsi de suite en trois colonnes. N'est-ce pas là jeter la lumière à pleines mains sur les maux de l'agriculture?

Après *l'Opinion nationale* est venu *l'Étendard*. Il débute comme son confrère : « On n'en peut plus douter, les anciens partis se sont donné rendez-vous dans les commissions chargées de constater l'état de notre agriculture. C'est M. de Falloux qui le dit, et, grâce à la complaisance des journaux de l'opposition, le récit tragi-comique de ce qui s'est passé dans la commission agricole de Segré fait le tour de la France. A vrai dire, beaucoup de choses se sont dites et faites que M. de Falloux ne raconte pas. D'après nos renseignements particuliers, les partisans du droit divin, les champions du droit d'aînesse et du régime féodal, les défenseurs de la très-sainte Inquisition n'ont montré dans les commissions d'enquête qu'une assez mince déférence pour le bras séculier et se sont mis dans le cas d'être vigoureusement rappelés à l'ordre. »

Cependant *l'Étendard* a un scrupule, et il veut produire au moins un argument agricole. Voici en quels termes il le fait : « Pour aujourd'hui, nous ne voulons qu'une chose, prendre M. le comte de Falloux en flagrant délit d'une mauvaise foi impardonnable chez un homme de son caractère ou d'une ignorance incompréhensible de la part d'un ancien ministre qui ne s'est aucunement détaché des affaires contemporaines. » Et, là-dessus, *l'Étendard* m'accuse d'avoir parlé des moyens brusques et sommaires par lesquels le libre-échange a été établi en France, sans avoir ajouté que l'échelle mobile avait été abolie par une loi. « Tous les problèmes que soulevait ce changement, dit-il, furent laborieusement étudiés par une commission qui choisit pour rapporteur M. Vernier, alors député, aujourd'hui conseiller d'État... Et ce n'est pas à M. le comte de Falloux, au candidat malheureux du département de Maine-et-Loire qu'il appartient de critiquer l'autorité d'une mesure solennellement sanctionnée par les élus du suffrage universel. » — Auguste Vitu, *l'Étendard* du 2 décembre. — Le reproche de *l'Étendard* a du moins le mérite d'être dans la question; aussi je considère comme un devoir de lui répondre. La destruction de l'échelle mobile n'était que la partie négative du nouveau système. La partie active, c'était les traités internationaux, leurs clauses et leur durée ; c'était les autres mesures concernant la législation et le budget qui devaient accompagner le libre-échange. Eh bien! c'est là qu'ont manqué les consultations et les votes, c'est là que porte ma plainte, et je crois qu'elle demeure entière, même après l'article de M. Vitu. J'ajouterai qu'en ce qui concerne l'abolition de l'échelle mobile, M. Rouher, alors ministre de l'agriculture, a malheureusement pris contre les anciens partis l'initiative de ces récriminations peu dignes de son rôle et de son talent. M. Rouher

présidait en 1859 le concours de Poissy. L'élite des agriculteurs était réunie là pour recevoir des félicitations et des récompenses. Le ministre crut qu'il pouvait aussi y mêler les leçons et peser directement sur l'opinion publique qui hésitait à sanctionner l'abolition de l'échelle mobile avant d'avoir vu clairement comment on comptait la remplacer. Voici comment il s'exprimait :

« C'était un devoir impérieux pour le gouvernement que d'aborder ce débat difficile, dans lequel il faut tenir un compte égal des considérations d'économie sociale et des raisons politiques. »

M. Béhic, qui vient de prononcer à la *Société centrale* un discours fort distingué, pourra voir par cette phrase de son collègue que je ne suis ni le seul ni le premier qui ait placé l'agriculture et la politique sous le même manteau.

M. Rouher continue ainsi :

« Et cependant, si des esprits consciencieux et loyaux cherchent, soit dans la liberté du commerce des grains, soit dans le principe des droits variables, les conditions agricoles et commerciales les meilleures pour notre pays, quelques-uns s'efforcent, avec une ardeur irréfléchie, de convertir cette question en moyens de propagande ou en armes de parti, et s'empressent de faire au gouvernement le plus injuste procès de tendance.

« Eh quoi ! a-t-on espéré faire croire que ces études consciencieuses et approfondies de l'administration et du conseil d'État pourraient avoir un but autre que les intérêts bien entendus de l'agriculture et le développement de sa prospérité ?

« Pour réussir dans de semblables tentatives, il faudrait faire oublier au cultivateur français que c'est au chef de l'État qu'il doit et la diminution de l'impôt foncier, et la législation sur le drainage, et ces solennités régionales, et ces expositions nationales ou universelles, grandes assises de l'agriculture, où se réunissent, comme en un faisceau, tous les enseignements de l'expérience agricole, et où se distribuent les légitimes récompenses de l'intelligence, du travail, de la probité et du dévouement.

« Que ces inquiétudes trop empressées se calment donc. Le gouvernement a toujours pour boussole les intérêts de ces masses agricoles, qui, par trois fois, ont acclamé l'Empereur et sont la base inébranlable de son trône et de sa dynastie. »

Que pense aujourd'hui de ce discours M. Rouher lui-même ? Sont-ce les anciens partis qui ont ordonné ou obtenu l'enquête agricole ? N'eût-il pas mieux valu prêter, en 1859, une oreille bienveillante à de loyales prévisions que de laisser éclater, en 1866, une plainte

presque unanime ? *L'Étendard* ne m'a pas dit non plus en me rectifiant pourquoi le grand conseil de l'agriculture, institué par l'Empire, n'avait jamais été convoqué par l'Empereur. Cela n'est cependant pas indifférent quand on veut établir qu'on n'a jamais cessé de provoquer la délibération des hommes compétents.

Après *l'Étendard*, écoutons *le Pays, journal de l'Empire :* « Voilà qu'au bout d'une discussion sur le prix du blé, qui vaut cinq francs le boisseau, en moyenne, sur les marchés de Segré, Voltaire arrive au bout de la période, comme la marée en carême..... Voyons, monsieur, franchement, croyez-vous que l'enquête agricole eût pour objet d'offrir aux chefs des partis une occasion d'y venir faire des discours sur le Pape, sur la constitution de l'État et sur le roi de Prusse ? » — Il est bien entendu que, devant la commission de Segré, je n'ai pas prononcé un mot du Pape, de Voltaire, ni du roi de Prusse. Mais enfin ceci est, comme l'Inquisition et la Saint-Barthélemy, une sorte de refrain auquel je suis accoutumé et qui ne tire pas à conséquence. Ce qui suit a plus de portée : « Il y eut un grand soubresaut de M. le duc de Fitz-James, qui ne comprenait pas que, lorsqu'il y avait des gentilshommes, on donnât la parole aux manants... L'audace de Motais, l'impudence de ce marchand de blé bouleversaient toutes les idées de sa race sur les rapports du tiers-état et de la noblesse..... Qand tout fut terminé, et que M. le Président eut levé la séance, M. de Falloux et M. de Fitz-James se retirèrent suivis de la cohorte de leurs fermiers. A quelques pas de la ville, on rencontra les fermières, qui venaient au-devant de leurs maris. Arrivés à un endroit où la plupart devaient prendre à droite ou à gauche pour retourner chez eux, M. de Falloux appela Franchard, qui s'en vint à lui le chapeau à la main : « Franchard, tu es en re-
« tard pour tes fermages, et toi aussi, là-bas, maître Maclou. Mon
« intendant ne peut parvenir à voir la couleur de votre argent. Vous
« devriez avoir honte du train que vous menez. Les fermiers de mon
« père allaient en bidet à Angers, et vous y menez vos femmes en
« calèche ! J'entends dire partout que Renaudin donne cent mille
« francs à sa fille; Maclou met son fils dans le notariat. C'est le
« monde renversé. Voici la fin de l'an, sachez que j'attends vos écus,
« compères ! » — Bêee ! bêee ! bêee ! se mirent à crier en chœur Maclou, Renaudin, Franchard et les femmes à l'unisson. — Ah ! monsieur le comte ! Ah ! monsieur le duc ! n'aurez-vous pas pitié des souffrances de l'agriculture ? » — ULYSSE PIC. (*Le Pays, articles du 2 et du 4 décembre*). — Et il y en a sur ce ton six colonnes en deux numéros.

M. le duc de Fitz-James a répondu à M. Ulysse Pic avec une très-juste indignation : « L'opinion publique flétrira justement ceux qui,

au nom de rancunes surannées, veulent faire prendre le change sur nos intentions et en appellent contre nous à toute la variété des spectres politiques. »

M. de la Salmonnière, qui n'avait pas été mis en scène avec plus de vérité, a également protesté, et il dit : « Nous ne pouvons comprendre qu'une feuille qui s'intitule *Journal de l'Empire* ouvre ses colonnes à une misérable diatribe dont le but est d'exciter les classes à la haine des unes contre les autres. »

Je demande à mon tour à m'exprimer sur une polémique qui devient malheureusement le diapason habituel des feuilles officieuses, qu'il s'agisse de la philosophie ou de l'Église, de la politique ou de l'agriculture.

M. Migneret, qui n'a pas compris ma gaieté, comprendra-t-il ma tristesse? Je ne sais, mais je vais la lui confier néanmoins.

Que la société ait des adversaires parmi ceux qui n'y trouvent pas leur part assez bonne, cela s'est vu de tout temps ; ceux-là mêmes, il ne faut pas les dédaigner, et on doit tout tenter pour les satisfaire dans la mesure de la justice et de la raison; mais enfin on se rend compte de leur hostilité, et on l'excuse tout en se défendant contre elle. Mais que des hommes qui représentent cette société, et pour la plupart dans des rangs privilégiés, que des fonctionnaires, que des journaux officieux, dès qu'ils rencontrent la moindre objection sur le terrain même où ils sont obligés de l'entendre, perdent aussitôt le sens politique et le sens moral, qu'ils rivalisent du premier coup avec les plus fougueux démagogues, qu'ils se plaisent à susciter toutes les envies et toutes les haines même les plus calomnieuses, comme si ces tristes éléments du cœur humain ne savaient pas bien faire leur œuvre sans de tels auxiliaires, voilà ce qui confond et ce qui effraye! On dit de nous : « Ces messieurs sont trop exigeants : ils veulent absolument parler, et, quand on les attaque, ils se plaignent. » Non, vous ne nous attaquez pas, vous attaquez la société qui vous a confié ses intérêts, qui vous grandit et qui vous dote. Vous ne pouvez pas faire le bien à vous tout seuls. A tout moment, à tout propos, pour toute œuvre, vous avez besoin de notre concours, et, en face même de ce bien que nous avons fait souvent sans vous, quelquefois malgré vous, vous nous insultez dès que votre amour-propre a subi la moindre piqûre. Ainsi donc, appelez-vous Fitz-James, soyez le petit-fils de deux maréchaux de France, descendez de ce glorieux Berwick qui contribua puissamment à sauver la France d'une coalition européenne et qu'on a nommé le meilleur grand homme qui ait jamais existé, soyez fidèle aux traditions de votre race, sacrifiez généreusement à l'amélioration de vos terres une large part de votre temps et de votre fortune, soyez entouré de l'affection et de la re-

connaissance populaire, mais heurtez-vous un seul instant à un sous-préfet ou à un conseiller d'État, et il n'y aura pas dès lors une animosité de bas étage qu'on n'essaye de soulever contre votre nom dans des feuilles prétendues conservatrices! Soyez, comme la plupart des propriétaires dans le canton de Segré, fondateurs de collége, de salle d'asile, d'hospice, d'école primaire, d'école d'adultes, comparaissez au milieu de tous ces témoins de votre devoir accompli, mais ne vous inclinez pas sur la question des céréales ou des colzas, et aussitôt vous voilà transformés en harpagons hypocrites, plaidant pour le peuple par esprit d'opposition, et pressurant par cupidité et par égoïsme la population que vous affectez de défendre!

Et vous croyez, en agissant ainsi, que c'est nous que vous attaquez? Non, non, vous vous attaquez, vous vous déconsidérez et vous vous détruisez vous-mêmes. Nous ne sommes ici les ennemis de personne; si nous étions les vôtres, nous n'aurions qu'à vous applaudir et à vous encourager dans de telles voies : on n'y marche jamais d'un air si présomptueux et d'un pas si rapide sans rencontrer bien vite d'amers mécomptes.

A. DE FALLOUX.

P. S. On me communique à l'instant un article de *la Presse* qui, en termes sérieux et courtois, adopte une brochure que M. de Léobardy publie en réponse à mon article du 25 novembre. Le temps me manque pour répondre à l'un ou à l'autre, mais je tiens du moins à me montrer reconnaissant. Je tiens aussi à constater une fois de plus combien les opinions sur l'agriculture sont indépendantes des opinions et des liens de parti. La brochure de M. de Léobardy est accompagnée d'une lettre de M. le baron de Jouvenel, ancien député de la Corrèze, qui nous fait connaître que M. de Léobardy donna sa démission en 1830 et appartient au parti légitimiste; ce qui me donne l'occasion de constater du même coup que M. le duc de Fitz-James est l'unique membre du comice de Segré qui ait voté pour le libre-échange absolu, même sans la transition d'un droit protecteur provisoire. Il y a donc des libres-échangistes dans tous les camps, et il n'est vraiment plus permis de se dispenser de répondre, par une fin de non-recevoir si hautement démentie par la notoriété publique.

MÉLANGES

SALLES DES CROISADES AU MUSÉE DE VERSAILLES

La démocratie coule à pleins bords, disait Royer-Collard il y a près d'un demi-siècle. Un peu plus tard, Tocqueville se sentait poussé à étudier à fond les institutions et les mœurs de la grande république anglo-américaine par la conviction qu'un avenir de plus en plus démocratique était réservé à toutes les nations et qu'il leur importait dès lors de rechercher dans l'expérience du peuple le plus avancé dans cette voie les conditions d'un état social destiné à se généraliser dans le monde. Qui oserait aujourd'hui accuser d'erreur ces grands esprits? On peut différer d'opinion sur les chances respectives des diverses combinaisons politiques, et celles que peut avoir le gouvernement républicain sont au moins balancées par tout ce que l'affaiblissement des croyances, l'amour du bien-être et le culte des intérêts matériels donnent de facilité pour s'établir en Europe au régime prédit en 1850 par *l'Ère des Césars*, de M. Romieu : ouvrage trop oublié et qui, s'il n'était dans la pensée de son auteur qu'un écrit de circonstance, peu flatteur au surplus pour la cause qu'il devait servir, n'en reste pas moins remarquable par des appréciations d'une triste vérité. Mais ce régime est, plus essentiellement que la république elle-même, l'instrument de la démocratie, et sur le triomphe de celle-ci nul ne saurait, qu'il s'en félicite ou qu'il s'en afflige, conserver un doute sérieux. Il a pour dernière expression et pour auxiliaire décisif le suffrage universel direct qui, en quelque sens et sous quelque influence qu'il agisse dans telle occasion donnée, représente en lui-même l'idée d'égalité absolue, et repaît l'amour-propre du sentiment de l'indépendance individuelle, alors même que le défaut de lumières ou l'égarement de la passion rend l'usage de cette indépendance illusoire et fictif.

Contre ce fait, plus éclatant que la clarté du jour, semble protester toutefois un autre fait non moins avéré : l'espèce de recrudescence qui s'est

manifestée depuis un certain temps dans l'importance attachée aux distinctions nobiliaires et à toutes les questions qu'elles peuvent soulever. Jamais les titres n'ont été plus prisés et les familles plus jalouses de profiter de toutes les circonstances propres à les faire arriver au premier degré ou à les élever le plus possible sur l'échelle des qualifications empruntées au système féodal ; jamais on n'a fait plus de cas de la particule regardée, avec plus ou moins de raison, comme le signe caractéristique de la noblesse ; jamais les publications héraldiques n'ont trouvé dans l'empressement des intéressés à leur venir en aide comme coopérateurs ou comme acheteurs de plus sûrs éléments de succès. Et disons-le tout de suite, ce n'est pas parmi les membres incontestés de l'ancienne aristocratie que cette disposition s'est fait remarquer d'une manière spéciale ; elle a été plus sensible là où l'orgueil de la naissance paraissait moins justifié, et la loi du 6 juin 1858 est venue témoigner de la fréquence des tentatives faites pour pénétrer par surprise dans des rangs dont il eût semblé que les héritiers du tiers-état de 1789 dussent dédaigner l'accès. Comment expliquer ce phénomène ? Y reconnaîtra-t-on le symptôme d'un retour plus ou moins prochain vers les idées de hiérarchie sociale proscrites par la Révolution?

Ce serait à mon avis se faire une illusion complète, et je n'ai besoin, pour m'en convaincre, que de considérer à quel point de vue se discutent les procès relatifs à des usurpations de noms et de titres, dans quelles assimilations aux intérêts les plus vulgaires la revendication des prérogatives de race est obligée de chercher un appui, à quelles thèses éminemment démocratiques elle demande ses meilleurs arguments. Il y a là, je le veux, une nécessité imposée par la légalité, mais il y a aussi, qu'on ne s'y trompe pas, une exigence de l'opinion dominante qui ne permettrait pas, même aux princes du barreau, de battre cette légalité en brèche et de décliner en pareille matière l'empire du droit commun. Ce n'est pas en présence d'une telle disposition des esprits qu'il est possible de croire à une réaction aristocratique dans le sens politique et social du mot. Qu'y a-t-il donc sous les apparences d'un revirement de ce genre que je viens de signaler?

Il y a deux choses d'inégale valeur, dont l'une, se prêtant à revêtir des formes diverses, pourra finir par se dépouiller de celle qui la caractérise aujourd'hui, dont l'autre, plus simple, est par là même plus à l'abri du changement, mais qui toutes deux tiennent trop au fond de notre nature pour en être jamais déracinées. La première est cette nuance, l'une des plus inoffensives, de l'orgueil si funeste au père du genre humain et si fatalement transmis à sa postérité, qui fait désirer toute distinction, tout signe, même non accompagné de la réalité, d'une supériorité quelconque, et qui, là même où la passion de l'égalité règne avec le plus de violence, domine ou trompe ce sentiment lorsqu'il s'agit de nous élever au-dessus des autres, ne lui laissant toute sa puissance que contre les efforts des autres pour s'élever au-dessus de nous. Cette sorte de vanité a dû naturellement,

dans un pays de traditions militaires comme le nôtre, s'attacher de préférence à des qualifications dont le sens primitif se lie au souvenir des luttes armées du moyen âge ; elle a profité, pour s'épanouir plus librement, de la tolérance accordée par la législation de 1832, et qui est loin d'avoir entièrement cessé en fait sous celle de 1858 ; et si elle en a parfois abusé d'une façon ou déloyale ou ridicule, s'il lui arrive trop souvent, et d'autant plus qu'on s'éloigne davantage de l'état social dont elle perpétue les formules, de prendre l'ombre pour le corps et de tomber dans la minutie et dans la puérilité, il faut lui savoir gré d'enrayer la tendance de notre temps à ne reconnaître que la prépondérance de la richesse et à réserver tous ses hommages au *seigneur suzerain d'un million d'écus*.

Mais ce qui doit, en second lieu et surtout, empêcher cette tendance de prévaloir d'une manière absolue, c'est ce que j'appellerai l'élément sérieux et essentiel de l'idée de noblesse, abstraction faite des variétés de son expression. J'entends par là une pensée, souvent combattue en haine du dogme de la déchéance originelle ou au nom d'un individualisme antisocial, mais intimement liée à toutes les notions sur lesquelles reposent la vie et le développement de l'humanité ; la pensée de l'unité, de la solidarité de la famille, qui fait participer dans une certaine mesure la génération existante au rang acquis dans l'opinion à celles qui l'ont précédée. Qu'o ne permette pas à cette impression d'étouffer l'idée de mérite ou de démérite personnel, que l'individu ne soit pas, pour le bien ou pour le mal, absorbé dans la race, rien de plus juste. Mais ainsi limitée, qu'on la traite ou non de préjugé, elle est de tous les temps et de tous les lieux et doit survivre aux transformations les plus radicales de la société. J'ai peine à croire que, même aux États-Unis, les descendants, s'il en existe, des fondateurs de l'indépendance soient, toutes choses égales d'ailleurs, regardés du même œil que les premiers venus, et parmi nous les partisans les plus déclarés des doctrines démocratiques, s'ils n'ont que du dédain pour les prétentions nobiliaires mal ou médiocrement justifiées, ne refusent jamais un sentiment de considération respectueuse à l'homme qui porte dignement un nom *vraiment illustre*, de même qu'ils flétrissent d'un stigmate spécial celui qui méconnaît les traditions d'honneur reçues d'une longue suite d'aïeux. Pour tout dire en deux mots, on peut se demander si, au vingtième siècle, il y aura encore des comtes et des marquis ; mais on est sûr qu'il ne deviendra jamais indifférent d'appartenir à une famille signalée dès longtemps par l'éclat des services, du talent ou de la vertu.

C'est donc s'attacher au côté le plus substantiel et le plus vivace de la question nobiliaire, à ce qu'elle présente de fondamental et de permanent, que de vérifier le passé historique des familles et de discuter les preuves de leur participation aux grandes choses accomplies dans le cours des âges pour la défense ou pour la gloire, soit de la patrie particulière circonscrite par les frontières de chaque État, soit de cette patrie commune constituée

par l'Église à tout ce qui s'honore du nom chrétien. Quand on en revendique l'honneur pour ceux dont on a le sang dans les veines, on remplit un devoir pieux envers leur mémoire et l'on montre par le prix qu'on met au souvenir de leur dévouement qu'on serait prêt à l'imiter dans les conditions appropriées à notre époque; quand on en fait l'objet d'une étude plus générale et plus désintéressée, on mérite bien de la nation, à laquelle les illustrations de tout genre renfermées dans son sein forment une sorte de patrimoine moral et un titre de prééminence parmi les peuples.

Ces deux conditions de trouvent réunies dans un travail récemment publié par M. le comte de Delley de Blancmesnil [1]. Il avoue, avec cette simplicité que mettaient à parler d'eux et de leur race les hommes du moyen âge, qu'il l'a entrepris à l'origine dans le but personnel de rechercher les commencements et d'établir la continuation de la maison d'Asnens ou d'Agnens de Delley; mais cette recherche l'ayant mis en présence d'un titre emprunté à une collection très-connue des paléographes, et qui a fourni les pièces justificatives d'un grand nombre d'inscriptions à la salle des Croisades du musée de Versailles, il a été amené à examiner l'authenticité encore controversée de cette collection, et par là même le fondement des droits de plus de deux cents noms à figurer sur ce tableau de nos vieilles gloires, et cette seconde partie de l'ouvrage, beaucoup plus étendue que la première, et que l'auteur a eu soin d'en rendre indépendante en poussant l'attention jusqu'à signaler d'avance au lecteur la possibilité de l'en isoler, cette seconde partie, dis-je, s'adresse à la fois à tous ceux qui, directement ou par alliance, tiennent aux familles intéressées dans le débat, et aux hommes d'étude qui se sont particulièrement adonnés à l'archéologie et à la diplomatique. J'ajoute que cette spécialité n'est pas même nécessaire pour en rendre la lecture attrayante : il suffit pour y prendre goût de savoir apprécier le mérite d'une discussion bien conduite, rangeant les preuves dans le meilleur ordre, les épuisant sans redites et sans prolixité, abordant franchement les objections et les mettant assez en relief pour laisser l'esprit en suspens sur la conclusion définitive et pour assaisonner ainsi du piquant de l'inattendu la satisfaction que cause une ingénieuse et solide réfutation. Je ne puis mieux la comparer qu'à un de ces mémoires sur procès qui, composés par une main habile, captivent l'attention des personnes les moins versées dans les matières judiciaires et les plus indifférentes à l'objet du litige. Aussi pourrait-elle servir de modèle aux rédacteurs de ce genre d'écrits, et je leur recommanderais, par exemple, cette indication des chances que met contre lui le faussaire le plus adroit par cela même qu'il se place en dehors de la vérité :

« Le faux, même le plus parfait, c'est-à-dire celui qui réunit à s'y mé-

[1] *Notice sur quelques anciens titres, suivie de considérations sur les salles des Croisades au Musée de Versailles*. Delaroque aîné, quai Voltaire, 21.

« prendre tous les dehors du vrai, laisse néanmoins le mensonge filtrer,
« pour ainsi dire, par des fissures imperceptibles, mais qui bientôt se trahissent par les traces et les indices les plus singuliers, par les circonstances, les rencontres et les points les moins prévus. » (P. 96.)

Ou encore cette critique de l'argument d'analogie appliqué à la proportion dans laquelle un même ordre de faits doit se reproduire sur un nombre de situations donné :

« De tous les modes de raisonnement, disons-le en passant, le raisonnement par analogie est le plus faible. Car il n'est pas facile d'apprécier « toutes les circonstances d'un fait dont quelques-unes, se produisant à « notre insu, viennent, sans que l'on puisse en tenir compte, changer, modifier du moins la marche des choses et déranger la constance absolue « dont on voulait se prévaloir. La périodicité, qui est le signe et la condition d'ordre des choses de ce monde fini, a aussi ses écarts, ses déviations à elle, mais qui, devant un regard philosophique, doivent s'accomplir à leur tour, en vertu d'une loi supérieure que quelques-uns appellent « hasard parce qu'elle nous est encore ou doit nous rester inconnue.

« Tous cependant, et ceux qui seraient assez infortunés pour admettre « la fatalité, et ceux qui reconnaissent une divine providence, ne sauraient « les uns pas plus que les autres, nier les lois sous lesquelles tout doit plier, « qui règlent tout, et sans lesquelles le monde des esprits comme celui des « corps ne serait que le chaos[1]. » (P. 150.)

Non moins que l'esprit philosophique, l'esprit politique saisit avec à-propos les occasions de se produire, soit que l'auteur, proclamant plus fatales à l'influence de la noblesse que « la rigueur sanglante » de Richelieu « la « toute-puissance, la splendeur glorieuse, la nature impérieuse et superbe « de Louis XIV, » fasse voir les gentilshommes considérant la faveur du prince comme le bien suprême et se laissant « éblouir et subjuguer, sans tenir compte de l'absolutisme avec lequel le grand roi concentrait en lui « tous les pouvoirs, ni du mépris qu'il faisait de l'opinion comme des plus « simples règles de la morale » (p. 171) ; — soit qu'à des détails très-curieux sur la nature et sur le mode d'administration des preuves exigées pour être admis à monter dans les carrosses du roi, il mêle des considérations fort élevées sur ce qu'on appelle la noblesse de race et sur ce titre de *noble*, primitivement synonyme du mot *libre,* parce que « au fond de tout ce qui a « de la grandeur on trouve la liberté » (p. 176) ; — soit enfin qu'abordant une époque plus récente et un régime tout différent, il fasse comprendre

[1] A qui serait tenté de regretter dans cette affirmation des lois providentielles absolues une réserve expresse en faveur du libre arbitre, il suffirait, pour ne conserver aucun doute sur la pensée de l'auteur, d'une part, de remarquer le sentiment religieux dont ce passage même est empreint aussi bien que tout l'ouvrage, de l'autre, de considérer qu'il s'agit ici du fait de l'extinction plus ou moins rapide des familles, sur lequel l'action du libre arbitre n'influe que d'une manière indirecte et secondaire.

les motifs qui durent porter Louis-Philippe à rattacher par quelque côté sa couronne à l'écusson de saint Louis, et à faire de sa création personnelle le dépôt des souvenirs de cette noblesse dont les membres les plus marquants refusaient leur assentiment à son élévation et leur concours à son pouvoir. (Pp. 64, 65.)

J'ai à peine besoin de constater que, dans les questions délicates qu'il rencontre sur son chemin, une réserve pleine de convenance et la plus exquise urbanité dirigent toujours sa plume. Elles n'excluent pas toutefois une légère nuance de malice de bon aloi qui ne saurait blesser personne, puisqu'il laisse à chacun le soin de juger s'il en est atteint ; « convaincu, « dit-il, que chaque famille appliquera de préférence à d'autres familles ses « remarques et ses objections, et trouvera d'excellentes raisons pour faire « partie de la portion qu'il considère comme inattaquable, » en sorte que « cette circonstance pourra même rendre plus précieuse à ce petit nombre « d'élus, qui se recrutera lui-même, une situation plus rare, plus privilégiée « encore et partant plus digne d'envie. » (Pp. 159, 160.)

Mais je n'ai pas encore tout dit, et il me reste à faire connaître la publication nouvelle sous un dernier aspect. Si elle a pour sujet principal l'authenticité des titres qui font reconnaître dans certaines familles la postérité des croisés, il ne faut pas oublier que c'est l'inscription des noms de ces familles au musée de Versailles qui a été l'occasion du débat. Ce n'était donc pas une digression non motivée qu'un coup d'œil jeté sur la partie de ce musée consacrée à la mémoire de nos grandes expéditions d'outre-mer, et cette digression ouvrait une veine artistique que M. de Blancmesnil n'était pas homme à négliger. De là un chapitre additionnel très-développé, contenant la description des salles des Croisades, divers éclaircissements sur les additions et rectifications qui y ont été faites et des observations critiques sur la méthode suivie dans le choix des noms à inscrire, sur l'exécution matérielle des écussons, enfin sur les tableaux qui complètent la décoration de ces vastes pièces avec plus ou moins d'opportunité et de bonheur : observations pleines de mesure et inspirées, non par le préjugé si répandu de nos jours qui fait « que déprécier nous paraît tout naturel, et qu'admirer « semble presque compromettant ou au moins *vulgaire* » (p. 293), mais par ce sentiment plus digne d'un cœur chaud et d'un esprit élevé qui porte l'auteur à s'écrier : « Admirer n'est-il pas le plus noble comme le plus dé- « licat des plaisirs ? » (p. 294.) Ce chapitre, comme les précédents, tout en appelant une classe spéciale, mais déjà beaucoup plus nombreuse, de lecteurs, offrira aussi, l'expérience m'en est garant, un véritable intérêt à ceux-là même qui n'ont sur les matières dont il traite que des notions générales et superficielles, et tout le monde adhérera à sa conclusion, qui proclame énergiquement le respect dû à l'intégrité, une fois sanctionnée par le temps, des monuments du passé, et dont on me permettra de citer encore, en finissant, les dernières lignes : « Notre pays, si souvent boule-

« versé, devrait au moins posséder, au milieu de ces fréquentes et terri-
« bles tempêtes, un lieu de refuge *immuable*, un asile paisible et *inalté-*
« *rable* que le flot des révolutions ne pût envahir ni dévaster. Que nos
« monuments soient ces lieux d'asile où les générations successives puis-
« sent trouver au moins l'image de la stabilité. » (P. 311.)

E. DE FONTETTE.

HISTOIRE DE FRANCE DEPUIS LES ORIGINES JUSQU'A NOS JOURS,

par M. C. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon[1].

En général, dans notre pays, on sait mal l'histoire et on l'étudie peu; cependant les vagues notions qui nous en restent sont souvent déterminantes pour les actes mêmes de notre vie. Presque toujours nous agissons et nous jugeons le présent d'après les notions quelconques que nous avons du passé. L'homme sent la brièveté de sa vie et combien est insuffisante l'expérience qu'il peut acquérir pendant les quarante ou cinquante années qu'il reste sur la terre; il cherche à s'appuyer de l'expérience des siècles écoulés, si imparfaitement qu'il les connaisse et si négligent qu'il soit à les connaître. Il se fait des opinions avec des bribes d'histoire. Pour beaucoup de gens, l'Église est jugée sur le seul fait de la Saint-Barthélemy et de l'Inquisition, deux chapitres d'histoire qu'ils connaissent bien ou mal. Pour un grand nombre, la monarchie de droit divin est condamnée à cause des milliards dépensés à Versailles et des quelques centaines de prisonniers enfermés à la Bastille. Pour presque tous, la République est rejetée à cause de 1793. Notre politique presque toujours, bien souvent notre religion ou notre irréligion, n'est que de l'histoire. La société fait sa vie présente avec les souvenirs de sa vie passée. Les *Provinciales* ont fait la proscription des Jésuites dans l'esprit même de bien des gens qui n'ont pas seulement lu les *Provinciales*.

C'est donc un des premiers intérêts que d'arriver à faire que ces souvenirs du passé, qui gouvernent le présent, soient vrais et sincères, et que l'on cesse de calomnier la vérité dans le passé pour l'opprimer dans le présent. Notre histoire nationale en particulier est celle dont il importe le plus de répandre la connaissance exacte, et en même temps celle que les passions et l'esprit de parti se sont le plus constamment et le plus systématiquement attachés à défigurer. Aussi doit-on toujours saluer avec sympathie et encourager l'entreprise d'un écrivain érudit, chrétien et impartial, qui assume la lourde et difficile tâche d'écrire, après tant d'autres, une nouvelle Histoire de France. Lorsque je dis un écrivain impartial, je n'en-

[1] Tomes I et II, chez Henri Plon.

tends certes point par là un écrivain qui n'ait ni amis ni adversaires dans l'histoire. L'impartialité n'est pas la neutralité ni l'indifférence. L'historien, pour être digne de ce nom, doit être guidé par une conviction profonde ; la qualité qui lui est essentielle est la justice et non la froideur. C'est à ce point de vue que je qualifierais volontiers, avec M. de Champagny, Tacite d'« un des historiens les plus impartiaux qui soit au monde ; » non, certes, qu'il n'ait des amis et des ennemis parmi les personnages dont il raconte l'histoire, mais parce qu'il sait être juste et vrai sur les uns et sur les autres.

Calme, impartial, modéré, religieux en même temps qu'érudit, à l'abri des partis pris scientifiques et politiques, ce sont précisément ces qualités si précieuses par lesquelles se recommande le nouveau livre de M. Dareste, dont nous sommes heureux d'annoncer aujourd'hui les deux premiers volumes aux lecteurs du *Correspondant*, nous réservant et nous promettant bien d'y revenir dans une étude approfondie, lorsque l'ouvrage entier aura vu le jour. L'auteur veut le conduire jusqu'à l'époque contemporaine. Dans l'état actuel, la portion qui en a paru s'étend depuis les origines gauloises jusqu'à la folie de Charles VI ; il nous laisse à la veille de la bataille d'Azincourt, dont le récit ouvrira le tome III. C'en est déjà assez pour que l'on puisse juger le plan du livre et son mérite.

M. Dareste, en écrivant son histoire, a voulu présenter des annales de notre pays un tableau complet, mais court et condensé, facile à lire pour tous, qui pût servir à l'instruction de la jeunesse et en même temps s'adresser aux hommes faits, désireux d'aller au fond des choses et de ne pas s'en tenir aux notions incomplètes, quand elles ne sont pas souvent inexactes, rapportées du collége. Il n'a sans doute pas fait l'Histoire de France définitive, ce livre si nécessaire et si difficile qui reste toujours à faire, et je ne crois pas qu'il en ait eu la prétention ; mais, quand son travail sera terminé, il aura donné au public une fort bonne Histoire de France, moins volumineuse sans doute que celles de Mézeray, de Velly et du P. Daniel autrefois, que celles de Sismondi et de M. Henri Martin en notre siècle, ayant, par conséquent, à un degré beaucoup moindre, cet intérêt qui s'attache au récit détaillé des faits et offre quelque chose de l'intérêt du roman, mais ayant incontestablement une science plus avancée et une critique plus éclairée que les premiers, ayant sur les seconds l'avantage d'un point de vue plus vrai, plus juste, plus chrétien et moins passionné.

M. Dareste n'en est pas à son coup d'essai dans la carrière de l'histoire. C'est un savant qui a depuis longtemps fait ses preuves et jouit d'une juste notoriété ; aussi son nom seul serait-il une recommandation suffisante pour le livre qu'il publie. Il y a déjà longtemps qu'il s'est fait connaître pour la première fois par une excellente *Histoire de l'administration française*, que l'Académie des sciences morales et politiques a couronnée. On retrouve des traces de ce premier livre dans son nouvel ouvrage, et je ne connais

pas d'Histoire de France qui, à à côté du récit des grands événements que l'on peut appeler extérieurs et auxquels s'arrête d'ordinaire le plus grand nombre des historiens, fasse aussi bien suivre pas à pas le travail, obscur sans doute, mais si important, si décisif pour les destinées du pays, de la constitution graduelle de son gouvernement et de son administration. Le chapitre sur la domination romaine en Gaule est à ce point de vue un véritable chef-d'œuvre; en quelques pages, c'est le résumé le meilleur, le plus clair et le plus complet que j'ai lu du mécanisme de cette administration puissamment centralisée de l'empire romain, qui est le vrai type de la nôtre.

Mais si nous devons louer à bon droit M. Dareste d'avoir su donner aux questions relatives à l'administration et à la constitution du gouvernement la place importante qui doit leur appartenir dans l'histoire générale, nous devons faire quelques sérieuses réserves sur les tendances par trop administratives qui l'inspirent dans cette portion de son ouvrage. M. Dareste admire et approuve sans restriction l'œuvre des légistes qui, depuis le treizième siècle, ont tendu à constituer le pouvoir royal d'après les traditions de l'empire romain; il se montre partisan de la centralisation absolue. Nous ne saurions nous trouver d'accord avec lui sur ce terrain. De même, tout chrétien et profondément catholique qu'il est, nous le trouvons beaucoup trop imbu des anciennes traditions administratives et parlementaires dans les questions relatives aux rapports entre l'Église et l'État, entre la couronne de France et la chaire de Saint-Pierre. Tandis qu'il raconte parfaitement la querelle des investitures et s'y prononce sans hésiter pour les Papes contre les empereurs d'Allemagne, lorsque la lutte s'engage entre Boniface VIII et Philippe le Bel, il est exclusivement et sans réserve du côté du roi de France. Nous regrettons surtout de lui voir essayer de défendre l'authenticité de la Pragmatique Sanction attribuée à saint Louis, acte apocryphe fabriqué sous le règne de Charles VII par des légistes sans scrupule, qui voulaient appuyer du nom d'un saint les prétentions de la couronne dans les matières religieuses, mais qui devrait ne plus figurer dans la véritable histoire, et dont la fausseté a été surabondamment démontrée par la critique de nos jours. C'est là une tache dans son livre, pour lequel nous n'aurions autrement que des éloges.

Ces réserves une fois faites, nous recommandons vivement l'ouvrage de M. Dareste à tous ceux qui veulent connaître par un récit rapide l'histoire vraie de la France. Le savant doyen de la Faculté des Lettres de Lyon a entrepris là une œuvre méritoire, dans laquelle il doit rencontrer les encouragements et les sympathies de tous les amis de la vérité et de la justice.

François Lenormant.

MADAME SVETCHINE.

CHOIX DE MÉDITATIONS ET DE PENSÉES.

Paris, chez Poussielgue, et chez Mame, à Tours.

La plupart des lecteurs des *Œuvres* de madame Svetchine ont dû se promettre de rassembler, dans un recueil à part, les pensées qui les ont le plus frappés. C'est au-devant de ce désir qu'est allé le comte de Falloux en publiant ce manuel elzévirien, qui s'ouvre tout d'abord, comme les portes du ciel, par des pensées de consolation pour ceux qui pleurent sur la terre, puis, dans les pages suivantes, nous rappelle que la liberté seule assure à la vérité des triomphes dignes d'elle, et se termine enfin par la prière, soulagement ineffable, mais encore combat mystérieux où Dieu ne se laisse vaincre qu'à condition qu'on ne mette pas un instant bas les armes qu'il a lui-même mises entre nos mains.

Sept volumes de madame Svetchine ont déjà paru et ont été débités à plus de soixante-dix mille exemplaires, sans compter les traductions. Ce succès, qui n'éprouve aucune relâche, n'a pas empêché quelques critiques; j'avoue qu'elles m'ont peu touché. Je soupçonne ceux qui se plaignent qu'on leur ait trop offert de ces fleurs exquises, d'en avoir peu respiré le parfum. Pour ceux qui ont fait une connaissance sérieuse avec mon illustre compatriote, ils reviendront près d'elle avec plaisir, ne se lasseront pas d'admirer dans ses moindres écrits cette méthode dédaignée qui sait, sans rien céder à ses croyances les plus chères, respecter celles d'autrui et possède le secret de sauver l'amour-propre de ses adversaires, en leur fournissant une raison de se dégager de leur erreur et de sortir d'un mauvais pas avec honneur. Quelle sécurité de se sentir là en bonne compagnie! de n'entendre que des accents procédant du grand siècle, en empruntant quelque chose à l'originalité des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, dans un temps de tel abaissement de dignité et de langage! La foi, dit-on, transporte des montagnes; j'ajouterai volontiers que la charité opère également cette merveille dont l'urbanité est le premier instrument. Madame Svetchine était une personne de lettres et de doctrine, mais peut-être n'a-t-on pas encore assez remarqué que c'était superlativement une *femme polie*. C'est par ce côté surtout qu'elle était à demi française et complétement chrétienne. Son bonheur continuel d'expression n'était que le reflet d'une bienveillance aussi tendre que raisonnée, ne se rebutant et ne se démentant jamais. Ce mérite lui a mieux servi que mille érudites citations à désarmer et à ramener des contradicteurs. Ce n'est pas un fol espoir que de soutenir que sa mort n'a pas mis un terme à sa mission : dans le christianisme, tout se transforme, rien ne périt et les tombes renferment plus de rayons que de ténèbres.

AUGUSTIN GALITZIN.

REVUE SCIENTIFIQUE

I. Un feu d'artifice au ciel. Nuit du 13 au 14 novembre. Les étoiles filantes. Périodicité des grandes apparitions. Pluies d'étoiles filantes de novembre, 1799, 1833 et 1866. Hypothèses sur la cause de ce phénomène. Anneau d'astéroïdes autour du soleil. — Nouveau générateur d'électricité, de M. A. Bertsch. Réclamation de M. de Parville. Machine de M. Piche. Remarques à ce propos. — Recherches et opinion de M. André Sanson sur la fixité des races. Le cochon domestique, le sanglier et le cochon de Siam. Objections. — II. Publications scientifiques : Livres d'étrennes. — *La Vie souterraine*, par M. L. Simonin, 1 vol. grand in-8 avec gravures, cartes coloriées et planches lithochromiques. L. Hachette et Cᵉ, éditeurs. — *Les Insectes*, par M. L. Figuier. 1 vol. grand in-8 avec gravures. L. Hachette et Cᵉ éditeurs. — *Vies des savants illustres*, par le même. 1 vol. grand in-8 avec gravures, à la Librairie internationale. — *Bibliothèque des merveilles*. 12 vol. in-18 avec gravures. L. Hachette et Cᵉ, éditeurs.— *Les Animaux à métamorphoses*, par M. Victor Meunier. 1 vol. in-8 avec gravures. Alfred Mame et fils, éditeurs. — *L'Esprit des oiseaux*, par M. S. Henry Berthoud. 1 vol. in-8, gravures. A. Mame et fils, éditeurs. — *Les Féeries de la science*, par le même. 1 vol. grand in-8, illustré. Garnier frères, éditeurs. — *L'Homme avant l'histoire*, par sir J. Lubbock. trad. Ed. Barbier. 1 vol. grand in-8, illustré. Germer Baillière, éditeur.

I

Parmi les amateurs de brillants spectacles, qui les soirs de fêtes publiques se poussent et se pressent dans les rues et sur les places pour voir de plus près les fusées, les bombes, les chandelles romaines et les *soleils* du gouvernement, beaucoup sans doute ont manqué, il y a environ cinq semaines, l'occasion d'assister, sans sortir de chez eux, sans risquer le moindre horion, à un feu d'artifice tel que la munificence de l'administration n'en saurait offrir aux administrés. Ce feu d'artifice s'est tiré dans le ciel pendant la nuit du 13 au 14 novembre dernier, et les astronomes qui l'attendaient et le guettaient — car ces gens-là sont informés plusieurs mois, plusieurs années même à l'avance, d'événements que le vulgaire n'apprend qu'après qu'ils se sont accomplis, — les astronomes, dis-je, ont pu observer et admirer à l'aise, là où les nuages n'étaient pas trop abondants, un des

plus beaux et des plus curieux phénomènes qu'il soit donné à l'homme de contempler. Tout le monde a vu, durant les nuits sereines, jaillir du fond de l'azur céleste ces corps brillants qui sillonnent rapidement l'espace, laissant parfois après eux une traînée lumineuse, et semblent aussitôt se replonge dans l'abîme de l'infini. On les connaît sous le nom d'*étoiles filantes*. Ordinairement les étoiles filantes n'apparaissent qu'à l'état sporadique; c'est-à-dire qu'il s'en montre une çà et là à des intervalles assez longs et très-inégaux : on en compte, en moyenne, de quatre à huit par heure. Mais à certaines époques de l'année, particulièrement vers le milieu d'août et le milieu de novembre, leur nombre augmente très-sensiblement, et l'on cite des années où leur multitude s'est accrue au point de réaliser une sorte d'immense feu d'artifice. C'est ce qui a eu lieu, en 1799 et en 1833, où la période de novembre a été signalée par une véritable explosion de brillants météores.

Cette répétition du même phénomène à trente-quatre ans de distance a dû frapper les astronomes, et les conduire à présumer que son retour, comme celui de tous les phénomènes analogues, est soumis à des lois immuables et à une périodicité régulière. Une remarque importante n'a pas tardé à transformer cette conjecture en certitude. On a constaté, en effet, qu'à partir de l'époque où il avait atteint son plus grand développement, le phénomène suivait jusque vers le milieu du temps compris entre les deux époques une marche décroissante, pour reprendre ensuite une marche progressive, jusqu'à la date à peu près fixe où il atteignait encore son maximum d'intensité; après quoi il allait de nouveau en diminuant. On était dès lors autorisé à prédire que le maximum de novembre 1799 s'étant renouvelé en 1833, c'est-à-dire au bout de trente-quatre ans, se manifesterait une troisième fois après un second cycle de même durée. Or, nous ne sommes qu'en 1866. Le feu d'artifice du 13 au 14 novembre dernier, si splendide qu'il ait été, sera donc dépassé par celui du mois de novembre de l'année prochaine, qui sera l'année de maximum. Malheureusement, nous serons alors en pleine lune, et la lumière de notre satellite fera nécessairement beaucoup de tort à la beauté du spectacle. Pour donner une idée de ce qu'il serait sans ce fâcheux contre-temps, je ne puis mieux faire que de puiser à bonne source quelques détails sur les célèbres apparitions de 1799 et de 1833 et sur celle du mois dernier.

La pluie d'étoiles filantes du 12 au 13 novembre 1799 fut observée à la fois aux États-Unis par Olmstedt et Palmer, et dans l'Amérique du Sud par Humboldt et Bonpland. Les deux savants voyageurs se trouvaient alors à Cumana. Les habitants de cette ville admiraient déjà depuis plus d'une heure et demie la merveilleuse illumination du ciel, lorsque Humboldt et son compagnon se réveillèrent et s'aperçurent qu'il se passait là-haut quelque chose d'extraordinaire. Ils purent sortir à temps cependant pour voir encore le phénomène dans toute sa splendeur. De toutes parts le ciel était sillonné

par des myriades de globes et de traînées de feu multicolores. En un seul endroit, pendant neuf heures d'observation, on put en compter plus de cent quarante mille. Cela dura jusqu'au jour, et même quelques grands globes se montrèrent encore après le lever du soleil. Chose remarquable, tous ces globes semblaient partir du même point. Ils apparaissaient à des distances inégales de ce point et marchaient avec une prodigieuse rapidité, décrivant en quelques secondes des arcs de trente à quarante degrés.

En 1833, encore pendant la nuit du 12 au 13 novembre, « on aperçut les météores, dit Arago, le long de la côte orientale de l'Amérique, depuis le golfe du Mexique jusqu'à Halifax, de 9 heures du soir au lever du soleil, et même dans quelques endroits en plein jour, à 8 heures du matin. Les étoiles étaient si nombreuses, elles se montraient dans tant de régions du ciel à la fois, qu'en essayant de les compter on ne pouvait guère arriver qu'à de grossières approximations. L'observateur de Boston, M. Olmstedt, les assimilait, au moment du maximum, à la moitié du nombre des flocons qu'on aperçoit dans l'air pendant une averse ordinaire de neige. Lorsque le phénomène se fut considérablement affaibli, il compta 650 étoiles en 15 minutes, quoiqu'il circonscrivît ses remarques à une zone qui n'était pas le dixième de l'horizon visible. Ce nombre, suivant lui, n'était que les deux tiers du total. Ainsi il aurait dû trouver 860, et pour tout l'hémisphère visible, 8660. Ce dernier chiffre donnerait par heure 34,640 étoiles. Or le phénomène dura plus de sept heures; donc le nombre de celles qui se montrèrent à Boston dépasse 240,000; car, on ne doit pas l'oublier, les bases de ce calcul furent recueillies à un moment où le phénomène était déjà notablement dans son déclin. »

L'apparition du mois dernier n'est rien, comparée à ces deux mémorables phénomènes; mais il n'y a pas de raison pour qu'ils ne soient égalés par celle qui est attendue à l'échéance du mois de novembre 1867. L'Académie a reçu, touchant la dernière pluie d'étoiles filantes, plusieurs communications qu'il serait trop long d'analyser. Je citerai, parmi les astronomes qui ont envoyé les résultats de leurs observations, MM. Faye, Stephan, Folain et Gruey, aux observatoires de Paris et de Marseille; Morren, à Dijon; Zurcher, à Toulon; Azibert, à la Nouvelle: Brustlem, à Malaga; Schmidt, à Athènes; Edm. Guillemin, à bord de l'*Impératrice-Eugénie*, au nord-est des Açores; Phipson, à Londres; Silbermann, Amédée Guillemin et Coulvier Gravier, à Paris.

A Londres, M. Phipson a vu le 13, à 9 heures 20 minutes du soir, le premier météore. « Il monta directement à l'horizon, de la direction de la constellation du Lion, non encore levée, et parcourut un vaste arc passant au zénith et disparaissant de l'autre côté du ciel. — Dans peu de temps, ajoute M. Phipson, j'en vis plusieurs autres, quoique moins considérables. Avant de terminer mes observations, le nombre des étoiles dépassa considérablement 2,500 par heure, et entre 12 h. 30 m. et 1 h. 30 m., ce

nombre fut si grand que je n'ai pas pu compter les météores. Il fut facile de voir que ces milliers d'étoiles filantes émanaient toutes du point du ciel occupé par la constellation du Lion. » Cette dernière remarque se retrouve dans les notes adressées à l'Académie par MM. Coulvier, Gravier, Amédée Guillemin et Silbermann. Elle avait été faite également en 1799 et en 1833, et elle n'a pas médiocrement contribué à mettre les astronomes sur la voie de l'explication probable du phénomène. Voici à ce sujet l'hypothèse qui semble la plus admissible.

En premier lieu, les étoiles filantes sont évidemment des corps pondérables circulant dans l'espace, et soumis aux lois de la gravitation comme les astres. « Leur nature de corps pondérables est prouvée, dit M. Em. Liais, d'une part par les chutes d'aérolithes auxquelles ils donnent lieu quelquefois, et d'autre part par les traînées de poussière qu'ils laissent dans l'atmosphère. » Ces corps, animés d'excessives vitesses, s'échauffent au point de devenir incandescents, en traversant à diverses hauteurs l'atmosphère terrestre. Ce sont, en résumé, de véritables astres, ou si l'on veut des *miettes* d'astres, de très-petites dimensions. De là le nom d'*astéroïdes* sous lequel on les désigne souvent. Ces astéroïdes paraissent former autour du soleil un anneau elliptique très-voisin de l'orbite terrestre, à peu près de même grandeur et de même forme, coupant cet anneau en deux points qui correspondraient précisement aux mois d'août et de novembre, et se confondant presque avec lui pendant l'intervalle compris entre ces deux intersections. La variabilité du plan de l'écliptique, et peut-être aussi celle du plan de l'anneau d'astéroïdes expliqueraient, mais d'après des données qui ne sont pas encore connues, la périodicité des grandes apparitions d'étoiles filantes, par le passage de la terre, à des époques fixes, à travers les parties les plus denses de l'anneau.

Nous avons dit que dans toutes les apparitions du mois de novembre, les étoiles filantes partent toujours de la constellation du Lion. « L'étoile *Gamma* de cette constellation, dit M. Am. Guillemin (*le Ciel*) est le point de départ des essaims de novembre, tandis qu'*Algal*, dans Persée, est le centre rayonnant des étoiles périodiques du mois d'août. De plus ces points restent les mêmes pour tous les horizons de la terre. Il faut conclure de là que les étoiles filantes sont des corps lumineux dont le mouvement est indépendant de la rotation de la terre, dès lors généralement situés en dehors de l'atmosphère, et cette conclusion est singulièrement corroborée par cet autre fait, que les points du Lion et de Persée sont précisément ceux vers lesquels se dirige notre globe dans son mouvement de translation autour du Soleil, aux deux époques de novembre et d'août. »

Au lieu d'un seul anneau, quelques astronomes pensent qu'il en pourrait exister deux ; d'autres supposent un anneau simple, mais coupant l'orbite terrestre en quatre points. Ces hypothèses reposent sur des vues théoriques dont la démonstration est encore à faire.

— M. Becquerel a présenté à l'Académie, dans la séance du 5 novembre dernier, un nouveau générateur d'électricité dû à un physicien qui s'est déjà signalé par plusieurs inventions remarquables, M. Auguste Bertsch. Ce générateur réalise d'une manière pratique l'idée de l'électrophore continu. Il est fondé, en effet, sur le même principe que l'électrophore de Volta, cet appareil si simple, dont la manœuvre et la théorie sont connues de quiconque a été initié dans sa jeunesse aux premiers éléments de la physique. On sait que l'électrophore ordinaire se compose d'un gâteau de résine, et d'un disque en bois recouvert d'une feuille d'étain et fixé à un manche de verre. Pour s'en servir, on bat le gâteau de résine avec une peau de chat, puis on y applique le disque en bois, en ayant soin de toucher avec le doigt la face supérieure de ce disque. Le gâteau de résine s'est électrisé négativement. Il ne communique point son électricité au disque de bois, mais il agit sur celui-ci par influence ou par *induction*, en attirant vers la face inférieure le fluide positif, et en repoussant sur la face supérieure le fluide négatif, auquel la main de l'opérateur livre passage vers le sol. Lorsqu'on enlève ensuite le disque en le tenant par son manche de verre, il n'est plus chargé que de l'électricité positive qui, grâce à la conductibilité de la feuille métallique, s'est répandue sur ses deux faces, et l'on n'a qu'à en approcher l'autre main pour en tirer une étincelle. Le plateau de l'électrophore fonctionne donc tout autrement que le conducteur de la machine électrique proprement dite, qui s'électrise positivement, en cédant son électricité négative au plateau de verre.

L'appareil de M. Bertsch emprunte à la fois ses éléments à l'électrophore et à la machine électrique, en même temps qu'il agit comme la pile, puisqu'il fournit à la fois et séparément les deux électricités, et cela avec une abondance et une intensité prodigieuses. Qu'on se représente un plateau circulaire de matière isolante (M. Bertsch emploie le caoutchouc durci), monté verticalement sur un axe, et mis en mouvement à l'aide d'une manivelle. Perpendiculairement au plan de ce plateau, sont installés, l'un au-dessus de l'autre, deux collecteurs en laiton sans communication entre eux. Un de ces organes est relié à un gros cylindre métallique, qui joue le rôle de conducteur et qui est destiné à augmenter la tension. Chacun d'eux est d'ailleurs armé, à son extrémité voisine du disque, d'un peigne à dents aiguës, et à l'autre extrémité, d'une tige métallique mobile à manche isolant. Les deux peignes correspondent ainsi par leur position aux deux extrémités du diamètre vertical du disque, et l'écartement des tiges mobiles peut être réglé à volonté.

En arrière du plateau de caoutchouc et parallèlement à son plan peuvent être placées une ou plusieurs plaques de même matière, découpées en forme de secteurs ou portions de cercle du même rayon que le disque, et d'une ouverture d'environ 60 degrés.

Que l'on fasse simplement tourner le disque, il ne se produit rien, car ce

disque ne subit point de frottement comme le plateau d'une machine ordinaire; mais qu'avant de le mettre en mouvement on place dans la position indiquée un des secteurs en caoutchouc, préalablement frotté avec la main, la rotation du disque fera jaillir entre les deux branches mobiles, rapprochées à la distance de quelques centimètres, une série non interrompue de fortes étincelles. Notons que le secteur ne touche point le plateau, et qu'en conséquence le dégagement d'électricité ne saurait être attribué à un frottement qui n'existe pas. Si derrière le premier secteur on en ajoute un second, également frotté avec la main sèche, la quantité d'électricité est sensiblement doublée, sans que néanmoins la tension s'accroisse, la surface du conducteur restant la même. Un troisième, un quatrième secteur ajoutés aux deux premiers augmentent de même la quantité d'électricité, « qui n'est limitée que par la distance des surfaces électrisées, le diamètre, la vitesse de la roue et la rapidité avec laquelle peut incessamment se reconstituer l'équilibre par les électrodes. Avec un disque de 50 centimètres, en caoutchouc durci, un mouvement de deux tours par seconde et deux secteurs, on peut obtenir presque sans interruption (cinq à dix par secondes) des étincelles de 10 à 15 centimètres, ayant une tension suffisante pour percer une glace d'une épaisseur de 1 centimètre, pour éclairer d'une manière continue plus de 1 mètre de tube à gaz raréfiés, et pour mettre à distance le feu aux matières combustibles. Ce plateau peut charger en trente ou quarante secondes une batterie de 2 mètres de surface intérieure, qui volatilise une feuille d'or et brûle 1 mètre de fil de fer employé en télégraphie. »

Que se passe-t-il donc dans cet appareil, et comment la simple juxtaposition, sans contact, d'un secteur de caoutchouc contre le plateau tournant produit-elle des phénomènes aussi intenses et aussi durables? Le voici. Le secteur frotté avec la main s'électrise négativement sur une de ses faces et positivement sur l'autre (se polarise), comme le gâteau de résine de l'électrophore battu avec la peau de chat. Placé auprès du disque tournant, il l'électrise par influence, comme le gâteau électrise le plateau de l'électrophore. Seulement, grâce à la non-conductibilité du caoutchouc, le disque de M. Bertsch ne s'électrise à la fois que sur la portion de surface qui correspond au secteur. De là la nécessité de la rotation, qui met tour à tour le plateau en communication avec les deux collecteurs, dont l'un, celui qui est en bas, recueille incessamment du fluide négatif, et l'autre du fluide positif, comme on le reconnaît à la teinte violacée que présente la partie inférieure de l'étincelle qui jaillit entre les deux branches mobiles, lorsqu'elles sont suffisamment rapprochées. Ajoutons que la tension de l'appareil est augmentée si l'on met en communication avec le sol celui des deux électrodes qui n'est pas relié au collecteur à grande surface dont nous avons parlé plus haut. Comme, suivant la nature du frottement, on détermine à volonté la polarisation du secteur dans un sens ou dans l'autre, on obtient aussi en tension l'une ou l'autre des deux électricités.

La machine que je viens de décrire est une application très-heureuse assurément, et tout à fait nouvelle, du principe de l'électrisation par influence. Elle ne ressemble à aucun des générateurs électriques jusqu'ici connus, pas même à celui de M. Holtz, qui met en jeu tout à la fois l'induction et le frottement, et qui n'est ni d'une construction aussi simple, ni d'un maniement aussi commode. Cependant un jeune écrivain, que deux ou trois grands journaux ont accepté comme rédacteur scientifique (pardonnez-leur, mon Dieu ! ils ne savent ce qu'ils font !), M. de Parville, — c'est ainsi du moins qu'il se fait appeler, — ayant entendu la communication de M. Becquerel, s'est empressé d'adresser à l'Académie des sciences une réclamation de priorité : pour son compte? non ; pour le compte d'un M. Piche, qui se serait amusé à construire l'année dernière, « pour quelques centimes, » avec des feuilles de papier, des bouchons, des tubes de verre et du fil de cuivre, une petite machine du même genre. Personne, hormis M. de Parville, n'avait jamais entendu parler de ce joujou scientifique, dont l'analogie avec la machine de M. Bertsch ne pouvait d'ailleurs être que très-imparfaite, car le papier, bon conducteur de l'électricité, ne se prête point d'une manière permanente, comme le caoutchouc, aux phénomènes d'induction. M. Bertsch, néanmoins, a cru devoir répondre à cette réclamation, qui tendait à lui enlever le mérite de son invention. Il n'eût pas pris cette peine, s'il eût été mieux édifié sur le compte de M. de Parville. Notre jeune confrère paraît tourmenté du besoin d'attirer sur sa personne l'attention du public. C'est peut-être sous l'empire de cette préoccupation qu'il s'est fait, comme de parti pris, le champion bruyant et remuant des plus mauvaises causes : de la direction des ballons, des prédictions Mathieu, du spiritisme, du magnétisme animal. Il nous souvient de certain article inséré naguère dans un grand journal, et signé *Flamel* (ce Flamel écrivait sous la dictée de M. de Parville), où l'auteur s'extasiait devant les jongleries des frères Davenport et sommait les savants d'avoir à expliquer ces prodiges, ou de donner plutôt « leur langue aux chats. » Il nous souvient aussi d'un autre article, publié par un autre grand journal, et dirigé contre un de nos livres, où nous avions eu le tort grave de ne point citer les travaux de M. de Parville, et le tort presque aussi grave de nier la possibilité de diriger les ballons. M. de Parville, lui, soutenait qu'un ballon peut se diriger dans l'air, en vertu de la même cause qui fait qu'une balle de liége lancée par une arme à feu *se meut* (*sic*) à travers une planche, bien que la densité du liége soit moindre que celle du bois. Des arguments de cette force, débités avec aplomb, peuvent imposer aux personnes qui se contentent de puiser leur instruction dans le journal objet de leur prédilection, de leur confiance et de leur abonnement. Mais les gens qui ont quelque habitude de penser et d'étudier les choses par eux-mêmes, n'ont pas besoin de longues réflexions pour savoir à quel contradicteur ils ont affaire, et ils se gardent d'engager avec

lui la discussion. Nous laissâmes donc dormir notre droit de réponse, et nous gagerions volontiers qu'à l'heure qu'il est M. Bertsch regrette amèrement de n'avoir pas gardé comme nous un silence prudent. Car M. de Parville a déjà répliqué à sa réplique, et n'attend sans doute qu'une contre-réplique pour répliquer de nouveau. Dieu sait où cela s'arrêtera !

—Nos lecteurs ont probablement vécu jusqu'ici, comme nous, avec cette opinion, admise et enseignée par les maîtres de la science, que nos races d'animaux domestiques doivent leurs formes, leur constitution, leur type actuel aux influences combinées de régime et de milieu dans lesquelles l'humanité les a placées, et qu'elles appartenaient originairement à quelqu'une des variétés de même espèce qui ont existé jadis ou qui existent encore à l'état sauvage. M. André Sanson n'est point de cet avis, et il entreprend de démontrer que notre cochon, par exemple (*sus scrofa*), ne descend ni du sanglier, ainsi qu'on le croit généralement, ni même du cochon de Siam (*sus Indicus*), comme le pensait Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Selon M. Sanson, « les caractères typiques des races ne se modifient sous aucune influence appréciable pour nous. Le cochon était domestique dans nos climats dès la période antéhistorique. On en a trouvé de nombreux débris osseux en fouillant les anciennes habitations lacustres de la Suisse ; ses caractères de cette époque sont encore ceux d'aujourd'hui ; ils ont persisté, et, pas plus alors qu'après, ils ne pouvaient être confondus avec ceux du sanglier. » Ces caractères consistent d'abord dans la forme de la tête et de la face : le sanglier de nos forêts est dolichocéphale, et le cochon de nos fermes est brachycéphale. Mais il est, entre les deux races, une différence bien autrement tranchée, et que M. Sanson regarde comme décisive : le sanglier n'a que cinq vertèbres lombaires, tandis que le porc en a toujours six. Le cochon de Siam, d'autre part, n'en a que quatre. Or, M. Sanson n'admet pas que la domestication ni aucune autre cause secondaire, si prolongée qu'on la suppose, ait pu avoir pour effet de retrancher une vertèbre au sanglier pour en faire un cochon de Siam, ni de lui en ajouter une pour le transformer en cochon d'Europe. Cette remarque mérite qu'on y réfléchisse, et elle est assurément de nature à inspirer des doutes sur le degré de parenté des trois races dont il s'agit. Cependant M. Sanson n'a encore envisagé qu'un côté de la question, et en affirmant, ou peu s'en faut, la fixité de la race, il a négligé jusqu'à présent de dire comment il concilie cette fixité avec la fécondité illimitée de toutes les variétés de l'espèce : fécondité qu'il reconnaît hautement. Le cochon et le sanglier se reproduisent ensemble, et leurs produits et les produits de leurs produits sont indéfiniment féconds : cela est hors de doute. Mais alors que devient le type? M. Sanson a-t-il compté les vertèbres lombaires d'un de ces produits? Si ces vertèbres sont au nombre de cinq, le produit sera un sanglier, et ce sanglier sera fils d'un porc — ou d'une truie; s'il y a six vertèbres, ce sera

un porc, et ce porc aura pour père un sanglier ou une laie?... Voilà qui est embarrassant. Il me semble, sauf correction, que la fixité du type est incompatible avec la facilité indéfinie des croisements, et que si le cochon domestique ne descend pas directement du sanglier, il y a quelque témérité à déclarer que ces deux races n'ont entre elles aucun lien de parenté.

II

— Voici venir le jour de l'an, et avec lui l'essaim des beaux livres d'étrennes : les uns seulement agréables ; les autres réunissant plus ou moins l'agréable à l'utile. Je n'ai à m'occuper ici que de ceux qui, dans la seconde catégorie, ajoutent à l'attrait de la forme littéraire, du luxe artistique et typographique, l'avantage plus sérieux de l'instruction scientifique. Au premier rang se place, cette année, l'important et magnifique ouvrage publié par la maison Hachette, sous ce titre plein de promesses : *La Vie souterraine ou les Mines et les Mineurs*. Ce n'est pas sans étonnement, à la vérité, que nous avons vu sur la couverture de ce livre le nom de M. Simonin, grave et savant écrivain de la *Revue des Deux Mondes*, et qui a fort malmené, dans ce recueil, la vulgarisation et les vulgarisateurs. Il a réfléchi, il s'est converti : qu'il soit le bienvenu. Il a voulu prouver que si la critique est aisée, l'art n'est pas difficile pour un homme de talent et de savoir, et que, s'il traitait avec quelque dédain les vulgarisateurs, c'est qu'il se sentait capable d'éviter les fautes qu'il leur reprochait. Soit. Pour notre compte, nous n'avons point de rancune, et un bon livre est toujours pour nous une bonne fortune. Or, le livre de M. Simonin est bon, très-bon. Il est meilleur que ne pourraient le faire croire les premières lignes de sa préface, où M. Simonin semble le présenter comme faisant pendant aux *Travailleurs de la mer*. *Les Travailleurs de la mer* sont un roman délayé dans des idées baroques et confuses revêtues d'un style extravagant. M. Victor Hugo n'y a point du tout dit la lutte des hommes de la mer contre l'*anankè* des éléments : il n'y a raconté que le travail impossible d'un personnage impossible pour repêcher un navire perdu dans des circonstances impossibles. *La Vie souterraine*, Dieu merci, est une œuvre tout autre ; c'est l'histoire vraie de la lutte héroïque de l'homme contre la matière inerte, contre les forces fatales ; c'est une étude à la fois scientifique, morale, artistique ; c'est un livre écrit avec sobriété, d'où la fiction est sévèrement bannie, et qui n'emprunte son intérêt qu'à la vérité même : vérité des récits, vérité des descriptions, vérité même des dessins, très-nombreux et très-bien exécutés, sans que les artistes aient eu besoin de suppléer par l'imagination à l'absence de documents précis. Là où le crayon s'est trouvé insuffisant, la couleur lui est venue en aide, et les dix

planches lithochromiques qui représentent les principaux échantillons de minerais, avec leur structure cristalline ou mamelonnée, leurs nuances délicates et leurs reflets métalliques, sont surtout parfaitement réussies. La moitié environ du volume est consacrée aux mines de charbon ; c'est la première partie. La seconde partie traite des métaux ; la troisième des pierres précieuses. Quelques matières minérales qui donnent lieu à une exportation importante, — le sel gemme, le soufre, le pétrole, — ne sont point étudiées dans cet ouvrage. « C'est, dit l'auteur, qu'elles ne se rattachent à aucune des divisions que nous venons d'établir. » On peut regretter, alors, qu'il n'ait pas établi d'autres divisions où ces sujets pussent trouver place. Les mines de sel gemme, en particulier, eussent offert à l'auteur et au lecteur de splendides tableaux, des mœurs curieuses et d'émouvants épisodes. Mais ne soyons pas trop exigeants, et ne reprochons pas à l'auteur d'avoir fait son livre de telle sorte, qu'en le fermant on regrette qu'il ne lui ait pas donné plus de développement.

— Après avoir souhaité la bienvenue au nouvel arrivé, n'oublions pas les vétérans de la vulgarisation : ils ont du bon, quoi qu'on en ait dit. M. L. Figuier continue courageusement l'œuvre considérable qu'il a commencée il y a quatre ans : le résumé des sciences naturelles. Après *la Terre avant le déluge*, *la Terre et les mers*, *la Vie des plantes*, *les Zoophytes et les Mollusques*, il nous donne cette année l'histoire naturelle des *Insectes*. Même format, même exécution soignée, même choix abondant de planches et de vignettes que dans les volumes précédents ; quant à l'auteur, on connaît sa manière : peu d'ornements et de digressions, mais une bonne méthode d'exposition, un langage clair et sans prétention, beaucoup de faits et des renseignements puisés à bonne source. Avec cela on ne fait pas de ces livres brillants, — j'allais dire éclatants — qui, à peine parus, passent de main en main, et font pendant trois mois le sujet de toutes les chroniques littéraires et de toutes les conversations ; mais on fait des livres qui prennent tranquillement leur place dans la bibliothèque ou sur la table de travail, des livres qu'on *relie* et qu'on *relit*, dirai-je, s'il m'est permis de répéter le mot spirituel d'un homme d'État célèbre.

M. Figuier vient de publier également le second volume de ses *Vies des savants illustres*. Mais je ne puis qu'annoncer cet ouvrage, qui ne m'est pas encore parvenu et dont je ne sais rien, sinon qu'il conduit le lecteur jusqu'à la fin du moyen âge.

— Avant de quitter cette immense usine de produits intellectuels qui a nom la librairie Hachette, nous aurions encore à passer en revue les douze volumes déjà parus en moins de deux ans de la collection encyclopédique réunie sous le titre général de *Bibliothèque des merveilles*. Le titre, je l'ai dit ailleurs, ne me plaît qu'à demi; mais les volumes, d'un aspect agréable,

d'un format commode et largement illustrés, sont en général bien conçus et d'une lecture aussi attrayante qu'instructive. Les sujets sont heureusement choisis et traités par des écrivains exercés et compétents. C'est ainsi que MM. Zurcher et Margollé se sont chargés de la météorologie et de la physique du globe, et qu'ils ont fourni à la collection deux excellents volumes : les *Météores* et *Volcans et tremblements de terre ;* que M. C. Flammarion a décrit les *Merveilles célestes* et l'histoire des *Ballons ;* que M. Léon Renard, bibliothécaire du Dépôt des cartes et plans de la Marine, a fait connaître les *Merveilles de l'art naval* dans un charmant volume illustré par M. Morel-Fatio ; que M. Victor Meunier nous conduit dans les déserts de l'Afrique, dans les jungles de l'Inde et dans les forêts et les savanes du nouveau monde, pour nous faire assister aux *Grandes chasses :* chasse au gorille, chasse au lion, à l'éléphant, au tigre, au rhinocéros, au crocodile; que M. A. Cazin, professeur au lycée de Versailles, a écrit un excellent traité élémentaire de la *Chaleur*... Mais il faut abréger, et nous borner à une simple énumération des autres ouvrages : *Éclairs et tonnerres*, les *Métamorphoses des insectes* et les *Merveilles du monde invisible*, par M. W. de Fonvielle ; *Grottes et cavernes*, par M. O. Saglio ; *Merveilles de la végétation* et *Merveilles de l'optique*, par M. Marion; les *Chemins de fer*, par M. Am. Guillemin ; les *Plages de la France*, par M. Armand Landrin ; *Merveilles de la céramique*, par M. Jacquemart, etc.

— La librairie Mame, de Tours, vient d'inaugurer aussi une nouvelle série d'ouvrages scientifiques dont nous n'avons encore que deux spécimens, et dont le succès ne saurait être douteux. *Les Animaux à métamorphoses* et *l'Esprit des oiseaux*, tels sont les titres de ces deux ouvrages, dont le premier est dû à M. Victor Meunier et le second à M. S. Henry Berthoud. Le renom de polémiste libre-penseur que M. V. Meunier s'est acquis dans la presse ne doit effrayer personne, puisqu'il se présente ici sous la garantie non-suspecte de MM. Mame. M. Meunier, en effet, se borne ici à exposer, avec son talent souple et la verve colorée qu'on lui sait, non pas des idées philosophiques, mais des faits intéressants, des observations recueillies avec le plus grand soin, et dont plusieurs même lui sont personnelles. L'ordre de phénomènes qu'il a choisi pour sujet de son livre est un des plus curieux et des plus neufs que la science moderne ait mis en lumière. Cet ouvrage n'est donc pas moins original par le fond que par la forme.

M. Berthoud, qui a tant écrit pour les gens délicats auxquels il importe d'éviter toute fatigue et tout ennui, n'a mis nulle part plus de bonhomie, plus de sentiment et plus de finesse que dans *l'Esprit des oiseaux*. Il aime, parce qu'il les connaît bien, ces êtres privilégiés au doux langage, aux vives allures, aux mœurs souvent touchantes, dont il veut faire apprécier l'intelligence, plus ouverte qu'on ne croit, et les heureux instincts. Les oiseaux sont presque tous les alliés de l'homme, et deviendraient aisément ses amis s'il

se montrait envers eux moins ingrat, moins injuste et moins cruel. Un grand nombre d'hommes distingués, parmi lesquels il faut citer S. Ém. le cardinal Donnet, se sont faits leurs défenseurs; mais il ne faudra pas de médiocres efforts pour les protéger efficacement contre cette manie de destruction qui est malheureusement un des traits caractéristiques de la nature humaine. Quiconque aura lu le livre de M. Berthoud deviendra, s'il ne l'est, l'ami des oiseaux, et il leur saura gré d'avoir inspiré à l'aimable écrivain un de ses plus charmants ouvrages.

— Les éditeurs Garnier offrent, de leur côté, au public un autre volume de M. Berthoud (celui-ci de grand format), illustré, ainsi que le précédent, par le crayon habile de Yan' Dargent, et intitulé : les *Féeries de la science*. Le premier chapitre de ce livre introduit le lecteur dans le cabinet où un savant, que l'auteur fait venir tout exprès du Japon, a réuni une très-riche collection de curiosités de toute sorte. Je soupçonne le savant japonais de n'être qu'un personnage imaginaire; mais le cabinet existe, et M. Yan' Dargent a reproduit fidèlement plusieurs des merveilleux objets qu'il renferme : armes, ustensiles, instruments, idoles, bijoux, costumes des plus lointains pays et des temps les plus reculés. C'est au milieu de ces produits si variés de l'art primitif qu'une conversation parfois très-instructive, toujours séduisante et spirituelle, s'engage entre le maître du logis et deux ou trois autres personnages. On passe ainsi de la réalité à la fiction et de la science positive à la légende fantastique. Ce genre mixte, où le roman se mêle à la fiction, pourra être diversement jugé, mais j'affirme, en tout cas, qu'il n'a rien de commun avec le genre ennuyeux.

— Je reçois, au moment de terminer cette revue, un dernier ouvrage que je ne puis que feuilleter rapidement. Cet ouvrage nous arrive d'outre-Manche. Il a pour titre : *l'Homme avant l'histoire*. L'auteur, M. John Lubbock, est un des naturalistes et des archéologues les plus populaires de la Grande-Bretagne. Il a consigné dans ce volume les résultats de ses longues recherches sur l'homme primitif, recherches faites non-seulement dans tous les musées de l'Europe, mais dans les contrées mêmes où l'on retrouve les vestiges des premières sociétés humaines, notamment en France, en Suisse et en Danemark. A cet ensemble d'observations est jointe une étude des mœurs et des caractères des races sauvages actuelles. Si maintenant j'ajoute que le volume est enrichi d'environ 150 gravures intercalées dans le texte, mes lecteurs en sauront, pour le moment, autant que moi sur ce livre, qui ne peut manquer d'offrir un sérieux intérêt.

ARTHUR MANGIN.

REVUE CRITIQUE

I. *L'Ile de Crète*, par M. George Perrot. 1 vol. — II. *Appel à l'Église russe et à l'Église anglicane*, par le R. P. Chéry. 1 vol. — III. *Recueil de poésies calvinistes*, par M. P. Tarbé. 1 vol. — *François de Guise*, drame en cinq actes et en vers. — IV. *Éléonore d'Autriche, reine de Pologne*, par madame de Charpin-Feugerolles. 1 vol. — V. *Atlas d'Histoire et de Géographie*, par M. Bouillet. 1 vol. — VI. *Une Famille au seizième siècle*, par M. de Ribbe. 1 vol. — VII. *Histoire de France depuis* 1814, 3e vol., par M. Poujoulat. — VIII. *La Guerre.* — *Contes populaires*, par Erckmann-Chatrian. 2 vol.

I

Où en est l'insurrection de la Crète? Faut-il croire aux télégrammes helléniques qui annoncent qu'après avoir été étouffée dans le sang, elle se relève plus puissante que la première fois, et que les Turcs sont là plus près de succomber que ne voudraient le faire croire les amis qu'ils se sont faits chez nous? C'est une illusion qu'on ne saurait nourrir, hélas! quand on a lu l'ouvrage qu'un ancien élève de l'école d'Athènes, M. George Perrot vient de publier sur cette île[1]. Autant que personne, l'auteur est sympathique à la population crétoise qu'il a visitée chez elle par deux fois, si nous ne nous trompons; mais il connaît trop l'insuffisance de ses moyens de défense pour croire qu'elle puisse secouer le joug musulman, tant que les puissances chrétiennes continueront à se faire les protectrices du Coran. Ce ne sont pas les secours qu'elle peut attendre d'Athènes qui sont de nature à aider grandement à sa délivrance : Athènes n'a guère que de belles paroles à mettre à son service, et c'est d'ailleurs, aux yeux de M. Perrot, une question que de savoir s'il y aurait un grand avantage, pour la Crète, à passer des mains de la Turquie dans celles de la nouvelle monarchie grecque. Ce petit État, qui aspire à jouer dans le monde hellénique le rôle du Piémont en Italie, n'a pas montré jusqu'ici beaucoup plus de loyauté ni de désintéressement dans ses annexions. « Ce dont on ne saurait s'empêcher d'être

[1] *L'île de Crète*, souvenirs de voyage, par George Perrot, ancien membre de l'École française d'Athènes. 1 vol. in-12. Hachette, édit.

surpris, dit M. Perrot, c'est que les Crétois se soient montrés si pressés de voter l'union, ou, comme on dit aujourd'hui, l'annexion de la Crète au royaume hellénique. Les bénéfices qu'ils auraient retiré de cette annexion auraient-ils été en rapport avec les sacrifices qu'ils se seraient imposés, avec les mauvaises chances qu'ils auraient courues en vue d atteindre un si problématique résultat? Je n'ai pas vu la Grèce depuis la chute du roi Othon et l'avénement du roi George ; mais tous ceux qui y ont fait quelque séjour, dans ces dernières années, s'accordent à dire que ce pauvre pays a plutôt reculé qu'avancé. Jamais, m'écrit-on et me dit-on, les mesquines ambitions personnelles n'ont été aussi avides, aussi effrontées. Jamais on ne s'est plus témérairement guindé sur les échasses des grands mots pour tomber plus bas dans l'action; jamais, tandis qu'à Athènes on fait la chasse aux portefeuilles et on arrondit des périodes, les routes n'ont été moins sûres, tout près même de la capitale; jamais les attaques contre les personnes et les propriétés n'ont été plus fréquentes. N'est-il point singulier de choisir, pour vouloir s'agréger au royaume hellénique, le moment où les Ioniens, accueillis à Athènes comme des étrangers, comme des intrus, administrés chez eux par des hommes dont la plupart n'ont ni la lumière ni la droiture des gouverneurs anglais, regrettent peut-être tout bas d'avoir obtenu, en 1863, ce qu'ils souhaitaient depuis si longtemps? Les Crétois se figurent-ils par hasard qu'Athènes leur demandera beaucoup moins d'argent que Constantinople, et que cet argent sera beaucoup mieux employé? S'imaginent-ils qu'en retour de l'impôt on leur donnera des routes, des ponts, des voies ferrées et la sécurité des chemins ?... Ne verra-t-on pas quelquefois un journaliste ou un avocat besoigneux, client de quelque éphémère ministre qui lui donnerait une préfecture pour sa part de curée, mettre impudemment à profit, pour faire sa fortune aux dépens des Crétois, les quelques semaines ou les quelques mois qu'il passerait dans l'île ? »

Lors donc qu'ils auraient réussi dans leur dernière entreprise, les Crétois n'eussent guère eu plus à s'en louer, selon M. Perrot, que de celle qui les mit, il y a deux siècles bientôt, aux mains des maîtres dont ils cherchent à secouer aujourd'hui le joug. C'était à Venise qu'appartenait la Crète quand, en 1669, elle appela les Turcs, — car c'est bien elle qui s'est livrée à eux. — Le lion de Saint-Marc n'avait pas la griffe douce. Pourquoi les Crétois se figurèrent-ils qu'il ferait meilleur vivre sous le cimeterre ottoman ? On ne sait, sinon parce que, comme le dit M. Perrot, le plus mauvais des maîtres est toujours le maître actuel et présent, et que l'esclave, surtout quand il a, comme le Grec, la tête légère et l'imagination vive, se persuade aisément que la nouvelle servitude sera moins dure à supporter que l'ancienne. Prompte et grande fut la déception des Candiotes. Les Turcs ne furent pas plus tôt en possession de leur île, qu'ils s'y montrèrent bientôt ce qu'ils ont été et seront toujours partout, d'ineptes et

avides oppresseurs qui, en moins de vingt-cinq ans, eurent épuisé les ressources de cette riche conquête, et abreuvé ses habitants d'humiliations et d'outrages. Alors commença chez les Crétois une ère de révoltes, dont M. Perrot a esquissé l'histoire et raconté d'héroïques épisodes. On lira avec intérêt ces dramatiques préludes de la grande guerre de l'indépendance, et on y verra se peindre le caractère et les mœurs des Crétois, supérieurs, sur bien des points, à leurs frères de la Grèce continentale.

Cette guerre de l'indépendance, à laquelle applaudit dans le temps tout ce qu'il y avait d'âmes généreuses en Europe, n'eut pas, pour l'île de Crète, le même résultat que pour la Morée. La Crète resta soumise aux Turcs, mais elle n'y perdit guère ; son sort s'améliora plus vite et plus sensiblement que celui de la Grèce affranchie. Aussi, malgré tout ce que les Crétois avaient souffert depuis le commencement de la domination musulmane et notamment dans les dernières luttes, la proportion numérique avait changé à leur avantage, et, au terme d'une guerre, d'où ils semblaient sortis vaincus, ils formaient les deux tiers de la population totale de l'île. C'est que, dit M. Perrot, tenant toujours la campagne, ils avaient, après tout, moins souffert que les musulmans enfermés dans les places, où les maladies et la disette avaient fait d'affreux ravages ; c'est surtout que, plus sobres, plus actifs, plus laborieux, plus âpres à l'épargne, ils étaient bien plus capables de réparer leurs pertes, de remplacer, en peu de temps, les générations détruites par la guerre et de réveiller au sein de la terre sa fécondité endormie. Cette terre, sous le gouvernement de Méhémet-Ali entre les mains de qui passa la Crète en 1830, retourna presque partout aux indigènes. Les Turcs étaient profondément découragés ; ils se voyaient diminués en nombre et appauvris; leurs domaines restés incultes s'étaient couverts de broussailles. L'argent et les bras leur manquaient pour les cultiver ; ils s'empressèrent de les céder à vil prix, pour un peu d'argent comptant à ceux des chrétiens qui se trouvaient avoir quelque petit capital disponible. Quant à forcer les raïas à travailler sans salaire, comme on l'avait fait autrefois, et à les dominer par la violence et l'intimidation, il avait bien fallu y renoncer. Méhémet-Ali, qui tenait tant à être bien avec l'opinion libérale de l'Europe, ne l'eût certainement pas permis. Les insurrections partielles qui, de 1830 à 1860, éclatèrent dans l'île, celle même de 1853, si bien racontée ici par M. H. Thénon, qui en avait été en partie témoin (voir *Correspondant* de mai 1861), n'arrêtèrent pas le cours de ces progrès ; elles l'augmentèrent au contraire, et, telle était, à la veille de la dernière révolte, la situation des Candiotes chrétiens que, à l'inverse de ce qui s'était passé après 1669, où tant de chrétiens s'étaient faits musulmans, on vit, vers 1860, un grand nombre de musulmans se faire chrétiens ; tel même fut le mouvement en ce sens, que le gouvernement turc s'en alarma et s'efforça de l'arrêter.

Ç'a donc été une inspiration malheureuse que le soulèvement de 1866.

Fomenté par l'ambition du gouvernement d'Athènes, qui n'était pas en état de rien faire pour l'appuyer et ne cherchait qu'à en recueillir les bénéfices, compromis d'ailleurs auprès de l'opinion conservatrice, en Europe, par l'élément cosmopolite qui s'y était mêlé, ce soulèvement ne pouvait qu'échouer. C'en est fait, quoi qu'en puissent dire les journaux d'Athènes et que puisse faire Garibaldi, qui a promis aux Crétois ses invincibles chemises rouges.

Aujourd'hui, qu'éclairés sur le désintéressement de leurs compatriotes, les Crétois voient mieux, — il faut l'espérer du moins, — où est leur véritable intérêt, ce qu'ils auraient de mieux à faire, selon M. Perrot, ce serait d'obtenir, par la dignité de leur attitude les meilleures conditions possibles, puis de reprendre, sans bruit, l'œuvre commencée il y a une trentaine d'années. « S'ils ont vraiment l'instinct politique et s'ils sont dignes d'un meilleur avenir, il faut qu'ils aient reconquis, d'ici à peu temps, l'excellente situation que leur avaient faite leurs souffrances et leurs victoires, les calculs et les projets de Méhémet-Ali, les qualités de certains gouverneurs turcs, les fautes de certains autres, surtout enfin leur propre énergie, leur industrieuse activité, »... et, ajouterons-nous, « ce sentiment de chrétienne confiance » dans le règne à venir des nations rachetées par le sang du Christ, qui, de l'aveu de l'auteur (p. 221-222), fut de tout temps pour eux, dans l'œuvre de leur affranchissement, leur plus efficace et plus puissant soutien. Par là, ils rentreront en possession de leur sol natal et d'eux-mêmes, plus sûrement et plus dignement qu'en se mettant à la remorque de la démocratie autoritaire du continent, qui ne saurait les conduire qu'à une inévitable et honteuse absorption dans un des deux ou trois gros troupeaux humains entre lesquels est en voie de se partager le monde.

Nous avons pris le livre de M. Perrot par la fin, — qui n'eût fait de même? — et maintenant la place nous manque pour parler du commencement. Nous le regrettons, car il y a des choses très-curieuses, très-spirituelles et très-intéressantes, dans ce que l'auteur nous dit de l'aspect physique, de l'histoire et de l'archéologie du vieux pays de Minos. Sous tous ces rapports, ce volume mérite de prendre place à la suite du *Voyage dans l'Asie Mineure,* où le même écrivain nous a donné, il y a trois ans, un si intéressant tableau de cette autre partie des possessions musulmanes.

II

Ce qui a toujours plus particulièrement pesé aux Églises séparées, au moins tant qu'elles ont vécu de la vie de foi, c'est leur isolement. Aussi n'ont-elles jamais rien eu plus à cœur que de se rattacher à quelque chose, soit dans le

présent, soit dans le passé. Que d'efforts, en particulier, n'a pas faits le protestantisme du seizième et du dix-septième siècle pour se donner à la fois des alliances et des aïeux ! Ce souci est moindre aujourd'hui chez lui, parce qu'il ne croit plus guère ; mais partout où la foi s'est conservée, cette préoccupation s'est maintenue, et plus les dangers de l'isolement se font sentir, plus elle devient vive.

Nous en avons la preuve dans la tentative de rapprochement qui a eu lieu l'an dernier entre l'école puséiste d'Angleterre et l'Église *orthodoxe* de Russie. Cet essai d'alliance, assez peu connu et pourtant si curieux, a fourni à un savant dominicain, le P. Chéry, le sujet d'un opuscule plein d'intérêt [1], que nous recommandons à ceux de nos lecteurs qui aiment à suivre de près le mouvement des idées religieuses. Ils trouveront dans ce travail, plein de considérations élevées, des documents officiels et peu connus sur les négociations relatives à ce colloque.

C'est des puséistes que l'initiative en était venue. On connaît cette fraction de l'Église anglicane, et l'on sait tout ce qu'elle compte d'hommes éminents en science et en vertus. Immenses sont les services qu'elle a rendus à la cause de la vérité religieuse. Son chef, le docteur Pusey, « une des âmes les plus belles et les plus loyales de l'Angleterre, » dit le P. Chéry, a opéré une véritable renaissance dans le sein de l'anglicanisme. Grâce à lui, les rites sacrés du baptême ont été rétablis, dans la liturgie ; les préventions contre la pureté doctrinale de l'Église romaine dissipées dans la plupart des esprits éclairés et sincères, et bon nombre d'hommes éminents acheminés vers l'Église catholique. Quant à lui, hélas ! il continue avec la majorité de ses disciples, à en rester éloigné !

Ce n'est pas ici le lieu de rechercher les causes de cet éloignement ; *le Correspondant* a parlé, il n'y a pas longtemps encore, de ce sujet douloureux. On trouvera, du reste, à cet égard, dans la brochure du P. Chéry, des renseignements authentiques, desquels il résulte manifestement que si des obstacles ont été mis à la rentrée des puséistes dans le sein de l'Église, ce n'est pas, comme on l'a dit, par les catholiques. Partout où les puséistes se sont présentés, on a rendu hommage à leur zèle et à leur bonne foi ; on a baissé tant qu'on a pu la barrière, on leur a ouvert les bras aussi largement que possible ; mais, à ces avances gracieuses, ils n'ont répondu que par d'inacceptables exigences.

D'ailleurs, au moment même où ils étaient en pourparlers avec Rome, les puséistes négociaient avec Saint-Pétersbourg. Leur dernière adresse au cardinal Patrizi était du mois de septembre 1865, et, le 25 novembre de la même année s'ouvrait, à Londres, la conférence avec les mandataires du saint-synode moscovite. Dieu nous garde de dire que ce double jeu diplo-

[1] *Appel à l'église russe et à l'église anglicane*, par le R. P. Chéry, des frères prêcheurs. in-8. Victor Palmé, éditeur, rue de Grenelle-Saint-Germain

matique ait été de la duplicité, mais il est bien permis du moins d'y voir autre chose que la simplicité évangélique de la colombe.

Au surplus, ces essais de rapprochement et d'union avec l'Église gréco-russe ne sont pas chose récente de la part des puséistes. Il y a plus de vingt ans, nous avons vu l'un d'eux fraterniser religieusement avec le parti alors naissant des slavophiles et communier de la main du métropolite Philarète. « L'union entre nous est consommée, » nous disait alors un de ses parrains, M. Samarine. Il n'en était rien évidemment, puisque le colloque du 25 novembre 1865 a été nécessaire.

Ce colloque a-t-il notablement avancé l'œuvre? D'après une lettre du prince Nicolas Orloff, qui y assistait, il est très-permis d'en douter. Les députés russes semblent s'être tenus, durant tout le *meeting*, dans une attitude d'extrême réserve, et presque comme sur la défensive. Le prince Orloff eut grand soin de déclarer que, à commencer par lui, tous les Russes présents à cette assemblée n'y assistaient que comme hommes privés et sans caractère officiel. Il dit, il est vrai, que le clergé russe priait tous les jours pour l'union des Églises et était prêt à coopérer à la réunion proposée avec celle d'Angleterre, mais il se hâta d'ajouter que d'après l'opinion du métropolite de Moscou, c'est-à-dire de l'homme qui jouit de plus d'autorité morale en Russie, « il ne faudrait pas mettre trop d'impatience à atteindre ce but, mais bien commencer par étudier la question peu élucidée encore. » Et on vota trois résolutions dans ce sens dilatoire, dont la dernière a tout l'air de renvoyer aux calendes grecques l'union avec l'Église greco-russe. Elle est ainsi conçue en effet : « Ne point se presser, ne point forcer les circonstances, et attendre le succès plutôt de la volonté de Dieu que des efforts des hommes ; enfin se borner à préparer le terrain et la semence que récolteront plus tard, *peut-être*, les générations futures, si Dieu le permet. »

Le prince Orloff aurait pu ajouter : «...et le Tzar ; » car la religion orthodoxe est surtout une religion d'État, une religion *autoritaire*, comme on dit aujourd'hui, qui relève du pouvoir, et par conséquent est toute dans sa main. Il est douteux que, si libérale qu'elle soit aujourd'hui, l'autocratie vît avec plaisir l'introduction d'une doctrine fondée sur le libre examen et qui reconnaît la *suprématie* du pape. Là est le secret de la réserve sur laquelle se sont tenus, dans cette affaire, le métropolite et les délégués russes. Le P. Chéry a donc bien raison de dire que l'union entre l'Église gréco-russe et l'Église anglicane est impossible, surtout parce que ce sont l'une et l'autre des Églises politiques établies dans des vues de gouvernement et subordonnées aux princes séculiers. « Pour arriver à rattacher l'Église gréco-russe à l'Église anglicane, il faudrait, dit-il fort bien, les réunir sous l'autorité d'un seul chef. Mais ce chef, qui le fournira ? L'Angleterre le tirera-t-elle de son sein, et la Russie voudra-t-elle reconnaître la suprématie de l'archevêque d'York ou de Cantorbéry ? Le saint-synode

fabriquera-t-il un patriarche œcuménique, et l'Église des trois-royaumes s'inclinera-t-elle respectueusement devant les décisions et les oracles du métropolite de toutes les Russies? »

Là est évidemment le grand obstacle, et l'on s'étonne que des hommes aussi distingués que le docteur Pusey et ses disciples ne l'aient pas pressenti. Le prince Orloff a montré plus de pénétration et d'intelligence politique.

D'ailleurs le groupe puséiste a-t-il qualité pour négocier? Représente-t-il l'Angleterre ou même seulement l'*Église établie?* Nullement: c'est une secte dans une autre, rien de plus, un des mille fragments de cette grande Église d'Angleterre si puissante en œuvres quand elle était unie au centre catholique et devenue si inféconde, malgré les immenses ressources dont elle dispose, depuis sa pulvérisation par le protestantisme. L'Église russe, de son côté, représente-t-elle le schisme oriental tout entier? Pas davantage : on sait quelles profondes dissidences règnent entre les patriarches grecs et le saint-synode moscovite. Elle ne représente pas même la Russie entière, aujourd'hui en proie au nihilisme et au raskolnisme.

Cet essai de rapprochement religieux entre deux minorités dissidentes n'a donc d'importance que comme un symptôme du retour qui est en voie de se faire dans les bons esprits. Le spectacle qu'offrent les Églises séparées et l'Église romaine mises en regard a dessillé depuis quelque temps bien des yeux. « Ce miracle de la catholicité et de l'unité de la sainte Église romaine a frappé les hommes de nos temps, dit le P. Chéry ; les sectes chrétiennes se sont regardées et elles ont vu le schisme et d'horribles déchirements dans leur sein ; elles ont regardé Rome et elles l'ont vue en possession de l'unité depuis dix-huit cents ans. Les temps ont marché, les empires se sont écroulés ; les dynasties ont succédé aux dynasties ; les écoles ont remplacé les écoles ; les idées ont fait beaucoup de chemin et beaucoup de bruit en ce monde ; pour leur propagation et leur triomphe, toutes les bouches se sont ouvertes, la plume a couru sur le papier et a écrit de gros volumes, le fer s'est croisé contre le fer et les peuples se sont levés contre les peuples. Au milieu de ces secousses, de ces transformations, l'Église romaine n'a pas dévié de sa ligne, ni renoncé à une seule de ses traditions ; elle a continué à réciter le symbole qu'elle a appris des apôtres, et comme Dieu, dont elle est ici-bas la plus haute personnification, elle est restée immuable dans sa foi. Ce grand spectacle de l'unité, d'une unité dix-neuf fois séculaire, en face des vicissitudes sans nom et sans terme qui tourmentent et déshonorent les autres communions chrétiennes, a ému les âmes de bonne foi qui se trouvent dans l'anglicanisme et l'église gréco-russe ; elles ont été prises d'une sainte envie de s'unir à cette Église qui remonte à Jésus-Christ par une chaîne ininterrompue de pasteurs et d'apôtres, et elles ont dit aux catholiques la parole de la Sainte Écriture : *Nous irons avec vous, car nous avons appris qu'avec vous est le Seigneur.* »

D'où vient qu'elles se sont arrêtées en chemin, qu'elles hésitent et se

consultent encore? Le P. Chéry l'a dit, cette indécision tient à des causes très-complexes, mais dont il faut espérer qu'avec la grâce du Ciel, que leur vaudra la pureté et le désintéressement de leur zèle, ces nobles âmes finiront par triompher à la fin. Aidons-les, de notre côté, en priant pour elles, en les éclairant sur les périls auxquels leur irrésolution prolongée les expose, et en nous montrant de plus en plus disposés à les accueillir. C'est le conseil et l'exemple que nous donne le pieux et savant auteur du travail que nous venons de signaler.

III

Les chansons populaires sont regardées partout aujourd'hui, et avec raison, comme de précieux documents historiques. Mieux, en effet, que beaucoup d'autres, elles peignent l'état des mœurs et la disposition des esprits. Aussi sont-elles curieusement recherchées pour l'étude du passé. Naguère encore un grave comité religieux, le directoire de la *Société de l'histoire du protestantisme* signalait à ses correspondants cette source d'information et les invitait à recueillir tout ce qu'ils pourraient retrouver soit imprimé, soit manuscrit, soit même à l'état de tradition orale, de « cantiques, complaintes et chansons huguenotes. »

Cette recommandation ne doit pas surprendre. On a beaucoup chanté dans la réforme, non pas des psaumes seulement, mais des couplets de toutes sortes, satiriques, élégiaques, anacréontiques même, pour ne pas dire plus, car, entre eux, les premiers huguenots dépouillaient volontiers leur austérité officielle, et il y en avait de très-gaillards.

Nous ne savons ce qu'a pu produire l'avis adressé aux correspondants de la *Société de l'histoire du protestantisme* et de quelle nature est la moisson qu'ils ont recueillie dans le champ ouvert à leurs investigations; mais un catholique, attiré de ce côté, vient d'y faire, pour son propre compte, d'assez curieuses découvertes. Et il ne lui a pas fallu, pour cela, aller bien loin : M. P. Tarbé (c'est l'heureux explorateur dont nous parlons) n'a eu qu'à franchir le seuil de la bibliothèque de la rue Richelieu. Il existe là, entre mille autres trésors encore à peine inventoriés, un recueil de poésies protestantes d'une inappréciable valeur historique et que personne, avant M. Tarbé, ne paraît avoir sérieusement fouillé. Ce recueil est connu sous le titre de : *Collection de Rasse de Nœux*, *Guerres civiles*. Il a été composé vers la fin du seizième siècle par un protestant d'origine flamande, appelé François Rasse de Nœux, qui fut médecin de la reine de Navarre. « Érudit, lettré, lancé dans le grand monde, un pied à la cour, l'autre dans le tourbillon de la vie active, il prit sa part des événements de son siècle, dit M. Tarbé. Esprit mordant et frondeur, il se fit un malin plaisir de rassembler épigrammes, satires, calomnies rimées, menaces en vers enfantées par

les poëtes calvinistes contre leurs ennemis. Au milieu de ces œuvres aux dents aiguëes, à la pointe acérée, se trouvent des poëmes, des sermons prononcés aux prêches, des documents politiques. Toutes les lignes de ce recueil n'ont pas l'air farouche du puritanisme ; de temps à autre, le lecteur rencontre avec plaisir de spirituelles plaisanteries, des rimes gaillardes, de lestes couplets. Au besoin, on glanerait dans ces quatre volumes les éléments d'un livre dont le titre pourrait être : *Les huguenots en belle humeur.* »

Mais ce n'est pas dans cette direction que M. Tarbé a conduit ses fouilles ; l'histoire politique est le point sur lequel il a interrogé les documents rassemblés par le curieux et spirituel huguenot, et là même il a dû se borner. C'est aux premières hostilités des protestants contre la maison de Lorraine que s'arrêtent, en effet, les extraits qu'il nous donne aujourd'hui [1].

Une savante introduction placée en tête du volume raconte avec des détails précis et dont quelques-uns sont tout à fait neufs, l'avénement des princes lorrains au pouvoir et les incidents de la guerre qu'ils durent faire aux protestants. Quant aux pièces, elles se divisent en deux groupes, celles qui ont pour objet le cardinal de Guise et celles qui se rapportent au duc de Guise et à son assassinat par Poltrot. Dire que toutes ces pièces respirent la haine, ce ne serait pas les caractériser assez exactement : elles exhalent une odeur de sang. M. Tarbé les qualifie d'*homicides*, et en effet elles commencent par des malédictions et des menaces de mort et finissent par de hideuses glorifications de l'assassinat politique.

Assurément les dispositions sanguinaires qu'accusent chez les protestants les poésies recueillies par un de leurs coreligionnaires, et partant peu suspectes, ne leur étaient point particulières ; elles régnaient un peu partout. C'était le résultat de nos fréquentations avec cette affreuse Italie du quinzième siècle, où le meurtre était érigé en maxime d'État et où le *bravo* était un personnage classé. Les catholiques aussi, dans ces funestes jours de guerre civile, pratiquèrent l'assassina à l'italienne, nous le reconnaissons ; mais que les protestants le reconnaissent aussi : ils furent les premiers à en donner l'exemple en France. Cette importation est une tache dont rien ne saurait les laver, et qu'assombrissent, au lieu de l'affablir, les poésies que publie M. Tarbé. On y voit, en effet, que, dès 1550, l'idée de se débarrasser des Guises par le poignard ou le pistolet n'avait rien qui répugnât aux fanatiques du parti. Ils plaisantaient agréablement de la balle qui avait frappé le président Minard et que la rumeur publique attribuait à Robert Stuart, l'un des leurs. On menaçait le cardinal de Lorraine du même traitement :

> Garde-toy, cardinal,
> Que tu ne sois traité
> A la Minarde,

chantait-on dans le monde huguenot en 1559.

[1] *Recueil de poésies calvinistes* (1550-1566), par P. Tarbé, correspondant de l'Institut. 1 vol. in-8. Reims, 1866.

Voici quels souhaits de bonne année on lui faisait, deux ans plus tard, dans le même parti :

D'une Stuarde
Au cardinal de Lorraine
Porte estreine (étrenne)
Le saige Dieu tout-puissant !
D'une fouldre qui tout mine
L'extermine,
De ses maux le plus puissant !
Luy oste aussi la lumière
Journaillère,
Et le mette au plus bas lieu
Des enfers, et de la sorte
Sa cohorte
Soit confondue en tout lieu.

Nous passons les menaces à la reine-mère, au jeune roi François II, et surtout les outrages aux plus respectables mystères du culte catholique. Nous arrivons à l'assassinat du duc de Guise par Poltrot de Méré. M. Tarbé, dans son introduction et dans ses notes, raconte d'une façon très-saisissante cet odieux et lâche guet-apens et discute longuement la part que l'amiral de Coligny peut y avoir eue. S'il ne résulte pas des textes rapportés par M. Tarbé que Coligny eût commandé ce meurtre, il en ressort manifestement qu'il s'en réjouit tout haut, ce que Brantôme, digne précurseur de Talleyrand, déclarait, non un crime, mais une faute.

Ceux qui s'en réjouirent ouvertement, qui en triomphèrent sans retenue, qui canonisèrent l'assassin, ce furent les rimeurs protestants. On s'est indigné avec raison de la joie que certains ligueurs témoignèrent lors de l'assassinat de Henri III, et des panégyriques qui furent faits de Jacques Clément. Mais que dire des protestants qui épuisèrent, pour Poltrot de Méré, toutes les formes de la louange, qui célébrèrent son crime dans tous les idiomes, et dont les inscriptions, les chansons, les hymnes, etc., placent à l'envi Poltrot, non à côté, mais au-dessus, bien au-dessus de Judith et de Brutus et bénissent la balle sainte qui cassa les reins de l'Holopherne catholique.

Voici d'abord ces belles choses en latin :

Quis laudare potest Judith, Olopherne perempto,
Si tua nex vitio, dux Guisiane, datur?
Illa dolo occidit, cum nemo conscius esset :
At necis auctorem creditur esse Deum...
Scilicet ille sui populi decreverat hostem
Fœminea ulcisci, dum jacet ille, manu.
Quis neget hunc etiam auspiciis cœlestibus usum
Qui solus tanto liberat hoste suos.

Guisiadem peteret cum summum dextra tyrannum.
Bis decepta igni deficiente fuit[1].

[1] Allusion au pistolet de Poltrot, qui rata deux fois.

Sed misso tandem trajectum pectora plumbo
 Pallenti letho tradidit exanimem.
Quod prius haud potuit captis imponere finem
 Tentabat Domini cœlipotens animum.
At quantus victricis honos et gloria dextræ
 Gallia qua tanto libera Marte fuit.

Le français n'est pas en reste avec le latin :

DU SUPPLICE DE POLTROT.

Quand ce brave Poltrot, au supplice estendu,
Encourageoit sa chair à prendre patience,
L'amour saint du pays fut alors entendu
En pitié consoler ainsi son innocence :
« Mon cher enfant, par qui la paix retourne en France,
Qui n'as d'un si haut fait aucun bien attendu,
En souffrant ce tourment contre ton espérance,
Le loyer (la récompense) t'en sera ès deux mondes rendu. »
. . . .
Hippolyte revesquit, qui fut ainsi traité.
Mais, sus, au ciel, mon fils, Dieu t'ouvre la barrière,
Et voici les chevaux pour fournir la carrière[1].

DE POLTROT ÉCARTELÉ.

Que te semble, passant, de ce corps déhaché?
De ce corps tout sanglant çà et là attaché?
Ce n'est ny d'un brigand, ny d'un meurtrier la monstre,
Ains du plus *juste* et *saint* qui en ce temps se montre, etc.

N'allons pas plus loin, ne citons ni l'*Epitaphe de Poltrot*, ni *la Louange de la main de Poltrot*, ni les *Funérailles du duc de Guise*, parodie moqueuse sur le vieil air qui a servi plus tard encore pour la chanson de *Malbrou*, ni dix autres pièces empreintes du même fanatisme ; il nous répugne, qu'on le croie bien, de ramener à la lumière ces traces sacriléges et sanglantes de nos vieilles guerres sociales. Qu'avons-nous voulu faire? Récriminer contre les protestants? Non, mais les inviter à plus de modération dans leur langage envers les catholiques, quand ils parlent des malheureux temps auxquels appartiennent les pièces publiées par M. Tarbé ; à ne pas jeter aux autres des pierres qu'il est si facile de leur renvoyer ; de montrer enfin un peu d'équité dans leurs livres et dans leurs paroles. Voici certes, pour eux, une belle occasion de le faire. Que la *Société de l'histoire du protestantisme*, qui se montre si curieuse de poésies « huguenotes, » donne au public celles que renferment les portefeuilles de Rasse de Nœux, et nous croirons à son amour de la vérité historique.

Ce duc François de Guise, que nous venons de voir traiter de Goliath, d'Holopherne, de tyran et même d'archityran, par les huguenots, fut l'un

[1] Allusion au supplice de Poltrot qui fut tiré à quatre chevaux.

des plus grands hommes et des meilleurs citoyens qu'ait eus la France. On peut dire avec vérité de lui qu'il mit le sceau à l'œuvre de Jeanne d'Arc, car ce fut lui qui, par la prise de Calais, qu'ils gardaient encore en 1558, consomma l'expulsion des Anglais et acheva la délivrance du sol national. — ce qui n'a pas empêché, M. Michelet d'applaudir avec une férocité plus que huguenote à la main qui « lui tordit le cou. » Du reste, il mourut, comme l'héroïque fille, en victime de sa foi. On connaît ses dernières paroles à son assassin. Voltaire les a transportées dans sa tragédie d'*Alzire*, n'en imaginant pas de plus nobles, de plus dignes d'un chevalier chrétien :

> Des dieux que nous servons connais la différence :
> Le tien t'a commandé le meurtre et la vengeance;
> Le mien, lorsque ton bras vient de m'assassiner,
> M'ordonne de te plaindre et de te pardonner.

Certes, c'était un beau sujet de tragédie que cette mort, et l'auteur d'*Alzire* ne s'y était pas trompé ; son drame transatlantique ne vit que de ce qu'il en a pris. Voltaire eût mieux réussi en mettant franchement Guise en scène, comme il en avait eu la pensée à l'époque où il composait le poëme de *la Ligue*, devenu plus tard *la Henriade ;* mais quand *Alzire* parut (1736) l'opinion devenait de plus en plus hostile au catholicisme, et Voltaire en était trop bon courtisan pour oser la braver. C'est ainsi que Guise devint Alzire.

Cette noble figure de François de Guise mourant vient de se montrer dans une pièce que le monde n'a pas vue et ne verra point, mais qui pourrait s'y produire sans craindre beaucoup la comparaison avec ce que le public applaudit le plus en ce moment sur notre scène classique [1]. Ce drame a été représenté, le 8 décembre, à l'École libre de Vaugirard. Les acteurs y ont fait preuve de beaucoup d'intelligence, c'étaient les premiers élèves de rhétorique, MM. Aussilloux, Dervillé, de Lorgeril, de Moustier, Loiseau, etc., dirigés par leur professeur, le P. de Gabriac, que nous soupçonnons, entre nous, d'avoir été plus que l'*impresario* du spectacle.

Fidèles à leurs anciennes traditions, les directeurs du collége de Vaugirard ont créé dans cet établissement, digne à tous égards de ceux qui ont illustré la mémoire de la Compagnie de Jésus, une école d'émulation qui garde encore son ancien nom d'*académie*, et aux exercices de laquelle sont admis quelquefois les parents. C'est dans une de ces solennités littéraires que s'est produit, l'autre jour, le drame dont nous parlons, — drame, disons-nous, et non pas tragédie ; car, bien que classique dans tout le reste : la pureté, la correction sévère du langage, la coupe et la marche du vers, l'auteur a, quant au plan, sacrifié, dans des proportions assez larges, aux habitudes romantiques universellement acceptées aujourd'hui. Naturelle-

[1] *François de Guise*, drame en cinq actes et en vers. Paris, imprimerie Goupy.

ment les rôles de femmes manquent dans ce drame ; mais, par suite de la nature du sujet et des conditions matérielles où l'action se trouve placée, l'absence de l'élément féminin ne s'y fait aucunement sentir. La scène est toujours, en effet, soit dans le camp devant Orléans, soit dans les murs de cette ville et exclusivement occupée par les seigneurs des deux partis catholique et protestant. Le sujet est la mort du duc de Guise.

Historique par le fait sur lequel il roule, le drame l'est encore par les personnages qui y figurent ; c'est, outre François de Guise, le héros de la pièce : son fils, le Balafré, alors âgé de treize ans, le roi Charles IX, le prince de Condé, le connétable de Montmorency, Coligny, d'Andelot, le chancelier L'Hôpital, Jacques Amyot, Théodore de Bèze, etc. Tous sont bien étudiés et tiennent bien leur caractère traditionnel. Le fanatisme huguenot ne respire-t-il pas, en effet, dans ces reproches de Théodore de Bèze à Poltrot dont la main a tremblé, une première fois, en levant le pistolet sur le duc de Guise :

> Puisque ton cœur charnel aisément se consterne,
> Fallait-il te charger de la mort d'Holopherne?
> Une femme autrefois le jura, l'accomplit ;
> Et ton âme vénale au premier pas faiblit !
> Quand d'acier froid et dur elle sera trempée,
> Tu seras digne enfin de porter une épée.
> Enlevez-lui cette arme, etc.

On retrouve bien aussi, ce semble, la chaleur toute guerrière du compagnon de Bayard, dans cette description enflammée de la bataille de Marignan par le vieux connétable de Montmorency racontant aux jeunes seigneurs ses débuts militaires :

> Marignan ! quel beau jour ! jamais je ne l'oublie !
> Figure-toi, mon cher, un soleil d'Italie,
> Deux cent mille soldats, un combat de géants,
> La foudre qui tonnait de cent canons béants,
> Le roi près d'un affût, tout brillant de jeunesse,
> Bayard étincelant de courage et d'adresse,
> Trivulce et ses coursiers aussi prompts que l'éclair,
> Les Suisses résistant comme un roc à la mer ;
> Bourbon, fidèle alors, le regard plein de flamme,
> Groupant ses lansquenets autour de l'oriflamme ;
> Les drapeaux pris, repris ; de vivants tourbillons
> Entraînant, détruisant d'immenses bataillons ;
> La valeur disputant ses droits à la fortune,
> Le combat qui s'achève aux clartés de la lune ;
> Enfin Alviano, suivi des Vénitiens,
> Tournant l'épais rempart des soldats helvétiens ;
> Et puis, au cri de France ! au feu de la mitraille,
> Ceux-ci hachés, broyés, chassés comme la paille,
> Et nos soldats vainqueurs ! Ah ! depuis cinquante ans,
> Je n'ai pas encor vu de spectacles plus grands.

Quant au héros de la pièce, il faudrait plus citer que nous ne pouvons le faire ici pour le montrer tel que l'auteur l'a peint et tel que l'histoire nous

l'offre, plein à la fois d'activité et de calme, d'ardeur guerrière et de mansuétude chrétienne. Peut-être cependant, — et ce défaut lui est commun avec la plupart des autres personnages, — parle-t-il plus qu'il n'agit. Mais nous aurions mauvaise grâce à insister sur ce défaut, ainsi que sur quelques autres, l'invraisemblance, par exemple, de la conversation politique de Jacques Amyot avec Henri de Guise, jeune enfant de treize ans : on ne saurait sans injustice se montrer aussi exigeant envers une œuvre uniquement destinée à encadrer des portraits historiques que pour une pièce écrite en vue de la scène. Ce que nous en aimons plus encore que l'exécution, d'ailleurs fort brillante, c'est la pensée, c'est cette patriotique idée de placer sous les yeux de la jeunesse, dans une action sinon toujours très-dramatique, du moins suffisamment animée pour les mettre en relief, les grands hommes dont brille notre histoire. Il y a là un ingénieux et utile complément aux leçons officielles du collége.

IV

« Dans un récit qui embrasse les principaux événements de l'histoire, la grandeur même du cadre oblige souvent l'historien à laisser dans l'ombre des personnages dont les vies, prises à part, offriraient un véritable intérêt. » Ces paroles, que nous empruntons au prologue d'un récent petit volume intitulé : *Éléonore d'Autriche, reine de Pologne*, par madame de Charpin-Feugerolles [1], ont leur application dans le livre même, en tête duquel elles sont placées. C'est une vie relativement obscure et qui tient peu de place dans l'histoire, que celle de cette fille de Ferdinand III, empereur d'Allemagne, mariée en premières noces au roi de Pologne, Michel Korybut, et en secondes noces à Charles V, duc de Lorraine, qui, des deux trônes auxquels elles fut successivement appelée, n'occupa le premier qu'un peu plus de trois ans, et ne monta jamais sur le second, son premier mari étant mort prématurément de dépit et d'indigestion, et le second n'ayant jamais été souverain que de nom et n'ayant jamais vu que de loin ses États. Cependant Éléonore d'Autriche eut l'honneur de mettre la main à deux grandes entreprises et d'y réussir : l'élection de Jean Sobiesky au trône de Pologne et la restitution du duché de Lorraine à ses souverains.

Quoique sa conduite dans ces deux circonstances mérite les regards de l'histoire, ce n'est pas précisément par là que sa vie intéresse et touche; ce qui excite pour elle une douce pitié, ce sont les longs froissements de son cœur, et le sacrifice qu'elle dut faire de ses affections personnelles à

[1] Paris, Albanel, rue de Tournon.

la politique de son frère, ce triste Léopold Ier, qui laissa brûler le Palatinat par Turenne, et qui, à l'approche des Turcs, se sauva de sa capitale, où il ne serait pas rentré sans le secours de l'héroïque et généreux roi de Pologne. Éléonore est le type ancien de ces princesses que les cours allemandes élevaient autrefois pour l'exportation matrimoniale et la perpétuité des dynasties princière. Seulement, à son sort aussi peu gai que celui de toutes les autres, se joignirent, pour elle, plusieurs circonstances aggravantes. D'abord elle aimait, comme aime toute Allemande, qu'elle soit princesse ou non, c'est-à-dire très-tendrement un prince, fort digne d'affection d'ailleurs, le jeune Charles V, duc de Lorraine en disponibilité à la résidence de Vienne. Et c'était en tout bien et tout honneur, car elle lui était fiancée. Mais le malheur voulut. pour elle, que Michel Korybut, nouvellement élu roi de Pologne, la demandât en mariage. Chacun sait que ce prince était stupide, brutal, poltron et ivrogne; que sa cour était un repaire de goinfres turbulents et grossiers, et que la Pologne, pour l'Europe d'alors, était le bout du monde. Plutôt que de se laisser jeter dans les bras d'un pareil sauvage, Eléonore aurait préféré se jeter pour le reste de ses jours dans un couvent. La religion triompha de son aversion; on la berça de l'espoir d'être, pour la catholique Pologne, une seconde Hedvige, de ramener son époux à une vie honnête, et de sauver un peuple héroïque qui, dès lors, inclinait vers sa ruine.

Soutenu par cette noble et pieuse espérance, elle fit violence à son cœur, rendit en pleurant au prince lorrain la parole qu'il lui avait donnée, et partit pour Varsovie, où toutes ses illusions devaient se dissiper le lendemain de son mariage.

Il y a donc, comme on le voit, un roman au fond de cette histoire, un roman de cœur, d'un caractère très-héroïque et très-pur, où l'amour s'entrecroise avec des événements politiques de premier ordre : la lutte de Michel Korybut et de Jean Sobiesky, la révolte de la Pologne contre le premier et l'élection du second, le siége et la délivrance de Vienne, le traité de Riswick, et, enfin, le rétablissement temporaire du duché de Lorraine. Le second titre qui accompagne le nom de l'héroïne, fait deviner d'avance les péripéties et le dénoûment de son histoire. La manière simple et gracieuse dont cette histoire est ici racontée en augmente beaucoup l'agrément. Les recherches qu'elle a coûtées à l'auteur ont été dissimulées par une fiction ingénieuse. Au lieu de parler en son nom, madame de Charpin-Feugerolles a mis le récit des aventuree de la princesse dans la bouche d'un secrétaire, Lorrain de naissance, moitié abbé et moitié chevalier, qui aurait été placé près d'elle, d'abord à titre de maître de langue et de littérature française, et l'aurait ensuite accompagnée en Pologne et dans ses autres pérégrinations. Ce serait la première partie de son journal que l'on est censé trouver ici. Ce secrétaire est d'une curiosité naïve et discrète à la fois, plus discrète qu'il ne faudrait peut-être, car sa réserve à l'endroit des

chagrins de la princesse sera trouvée excessive par bien des lecteurs, et surtout par bien des lectrices. En revanche sa curiosité plaira à tout le monde, car nous lui devons une peinture vive et originale des mœurs de la noblesse polonaise et de la cour impériale d'Autriche au milieu du dix-septième siécle.

Si madame de Charpin-Feugerolles découvre, un jour, la seconde partie de ces Mémoires, nous lui serons obligé d'en faire part au public.

V

Tout le monde connaît le *Dictionnaire d'histoire et de géographie* de M. Bouillet. Cet utile ouvrage vient de recevoir un complément important et qui en fait aujourd'hui une véritable encyclopédie historique. Nous voulons parler du volume publié récemment par le fils de l'auteur, sous le titre d'*Atlas d'histoire et de géographie*[1]. Ce volume, qui est dans le même format que le *Dictionnaire d'histoire et de géographie*, et qui en a presque l'ampleur, peut, à bon droit, en être considéré comme le second tome. Il lui fait suite et y ajoute deux choses importantes qui y manquaient jusqu'ici : en premier lieu, des cartes géographiques correspondant aux différentes époques de l'histoire et aux divers changements que les révolutions ont amenés dans la circonscription des empires; en second lieu, des tableaux d'ensemble permettant de reconstituer facilement la succession des faits et de passer, si nous osons parler ainsi, de l'analyse à la synthèse de l'histoire.

Les cartes, au nombre de près de cent, forment la partie principale et, sur quelques points, la plus neuve du travail. Il y en a vingt-trois (sans compter les subdivisions) pour les temps anciens, dont quelques-unes fort curieuses et qui offrent le résultat des recherches les plus récentes sur la géographie de l'antiquité. Telle est celle de l'Égypte avec ses annexes, rectifiée d'après les travaux de Brugsch et de Rougé; celle de l'ancien *Latium* (*Latium vetus*), si nécessaire pour l'intelligence de Virgile et des traditions romaines; celle du monde oriental et occidental, à l'époque de la lutte entre les républiques de Rome et de Carthage, comprenant une très-curieuse et très-neuve indication des colonies phéniciennes, et précédée d'un bon travail sur la statistique commerciale du bassin de la Méditerranée; les trois cartes de la Gaule sous le gouvernement des empereurs, dressées, paraît-il, sur les travaux de la *Commission de la carte des Gaules*; les deux cartes de l'Espagne et de l'Afrique romaines; enfin les trois cartes de l'empire aux temps d'Auguste, de Dioclétien et des derniers successeurs

[1] 1 vol. grand in-8° de 1,000 pages de texte et de 100 cartes de géographie ou planches de blason. Paris, Hachette et Cie.

de Constantin. Chacune de ces cartes est précédée d'un texte explicatif puisé aux meilleures sources et résumé avec beaucoup de clarté.

Le moyen âge proprement dit n'a que sept cartes, ce qui est évidemment trop peu ; une du monde romain, dressée d'après la *Notitia dignitatum imperii romani* et la nomenclature provinciale découverte par Mommsen, et du monde barbare à la fin du quatrième siècle; deux très-importantes et très-curieuses de la France aux différents partages de la monarchie mérovingienne; une de l'empire de Justinien; une de l'Europe à l'époque de la double invasion des Austrasiens et des Arabes ; enfin une de la France sous Louis XI. Du règne du fils de Pépin au règne du fils de Charles VII, l'*Atlas historique* présente un vide complet et très-regrettable, selon nous. L'auteur s'en excuse en ces termes : « Il est à peu près impossible de dresser une carte féodale complète de la France au moyen âge, tant fut grand le morcellement et compliqué le système de vassalité et de suzeraineté des seigneurs vis-à-vis les uns des autres et vis-à-vis du roi. » Cela est vrai, et l'excuse serait admissible s'il s'était agi, pour l'*Atlas d'histoire et de géographie*, d'offrir un travail détaillé sur l'organisation territoriale de la féodalité en France; mais ce n'était pas de quoi il pouvait être question pour un livre destiné aux jeunes gens. Un tableau des grands fiefs à l'époque capitale du régime dont il s'agit ici, sous saint Louis, par exemple, aurait suffi pour ceux à qui l'ouvrage s'adresse, et ce tableau, assurément, n'était pas impossible. M. Bouillet y a suppléé, dans le texte, par un catalogue des fiefs classés par ordre alphabétique avec l'indication des époques de leur fondation et de leur réunion au domaine royal. C'est une insuffisante compensation.

Le reste des cartes de l'*Atlas historique* est presque exclusivement consacré à la France et appartient beaucoup plus à la statistique et à la physique qu'à l'histoire. On y trouve la France par bassins, la France administrative, la France judiciaire, la France ecclésiastique, la France militaire, la France agricole, la France commerciale, etc., voire la France universitaire... Peut-être y a-t-il là un peu de luxe, et bien des gens trouveront qu'on aurait pu se dispenser, en particulier, d'ajouter à cette collection de cartes, celle des *Environs de Paris,* plus utile, en effet, aux promeneurs du dimanche qu'aux étudiants laborieux.

Nous en dirions volontiers autant de plusieurs des planches consacrées à l'art héraldique : le blason n'a guère qu'une valeur historique. La connaissance des décorations et des armoiries actuelles ne nous paraît pas d'une nécessité urgente pour les jeunes gens. Il en est autrement des nombreux tableaux généalogiques dont M. Bouillet a enrichi son travail. Quoiqu'ils ne soient que des réductions empruntées au P. Anselme et à d'autres, ces *Arbres* sont, comme on disait autrefois, indispensables à l'étude de l'histoire, et ici parfaitement à leur place.

Somme toute, et malgré ce qui y manque et ce qu'il y a de trop, l'*Atlas*

universel de géographie et d'histoire est le pendant obligé du *Dictionnaire universel d'histoire et de géographie* du même auteur. Ces deux ouvrages se complètent et s'aident réciproquement, et sont, comme nous l'avons dit en employant des termes un peu ambitieux peut-être, mais justes toutefois, l'un l'analyse et l'autre la synthèse de l'histoire.

VI

On n'est pas pessimiste pour le dire, car c'est un fait universellement reconnu, que la famille, telle que le christianisme l'avait faite, achève de se perdre chez nous. Déjà nous en sommes si loin, que nos fils ont de la peine à la concevoir ; encore un peu de temps et de progrès dans la voie où nous marchons et les générations nouvelles refuseront d'y croire.

On ne saurait donc mettre trop de zèle à en recueillir les traces, quand on en trouve d'authentiques ; ce seront des modèles, un jour, comme le sont maintenant nos monuments gothiques, quand la société sentira, il faut l'espérer, le besoin de revenir à son ancienne vie.

C'est à cette pensée, sans doute, que nous devons le délicieux petit volume de M. Ch. de Ribbe : *Une famille au seizième siècle*[1]. Ce volume contient en effet, encadrée de main d'amateur, une précieuse relique de la vie domestique dans nos âges de foi. Sous ce titre : *Généalogie de Messieurs du Laurens, descrite par moy, Jeanne du Laurens, veufve à M. Gleyse*, la Bibliothèque publique d'Aix, en Provence, possède un manuscrit auquel, à cause de ce titre précisément, on n'avait pas accordé grande attention jusqu'ici. « Les généalogies peuvent avoir leur intérêt; mais on en a tant abusé ! » dit M. de Ribbe. Or, celle-ci a une valeur peu commune. Ce n'est pas du tout, continue M. de Ribbe, une œuvre héraldique, encore moins la pompeuse et vulgaire exaltation des titres de gloire des très-bourgeois personnages dont elle enregistre et décrit la lignée ; elle offre vraiment son histoire, et plus que son histoire, le tableau fidèle et complet de sa vie intime, de son régime intérieur, et de son gouvernement dans les relations avec le dehors. Jeanne du Laurens, sous ce titre de généalogie, raconte à ses enfants de quelle manière s'y prirent son père et sa mère pour élever et pourvoir leur nombreuse famille. Ce récit candide, mais non sans dignité, qui nous fait pénétrer au cœur de la société bourgeoise du seizième siècle, présente, comme peinture du temps, un intérêt très-vif. Sa valeur morale est grande aussi; la vie de du Laurens et de sa femme est, ainsi que le dit éloquemment le P. Félix, un bel exemple à offrir aux parents chrétiens.

[1] *Une Famille au seizième siècle*, document original, précédé d'une introduction par M. Ch. de Ribbe et d'une lettre du R. P. Félix, in-12. — Albanel, rue de Tournon.

Du Laurens était originaire de la Savoie, d'où ses parents étaient venus très-pauvres en France. Il avait étudié la médecine et s'était établi à Arles, où, par son habileté et la gravité de sa vie, il avait mérité d'épouser la sœur d'un médecin du roi Charles IX. Ce mariage lui avait valu plus de considération que de fortune. Aussi est-ce un tableau à la fois curieux et touchant que celui des efforts qu'il dut faire pour élever chrétiennement et convenablement établir les dix enfants que lui donna sa femme. Il est vrai qu'il trouva en elle un digne auxiliaire, qui le remplaça sans trop d'infériorité, quand la mort vint l'enlever avant l'entier, achèvement de sa tâche. Il faut lire dans la Notice de sa fille par quelle suite et quel ensemble de travaux, de privations, de bons enseignements, enfin d'assiduité à tous les devoirs de la vie conjugale, ces chrétiens époux parvinrent à leur but. L'élévation, on pourrait même dire l'illustration de leur famille en fut le résultat et la récompense. « Les du Laurens ont eu, en Provence, à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle, dit M. de Ribbe, une éclatante notoriété qui s'est tout à coup produite au dehors et les a portés à de hautes situations. Cette famille a fourni à l'Église, deux archevêques, un provincial des franciscains ; à la magistrature, un avocat général au parlement de Provence ; au barreau de Paris, un avocat distingué ; à l'Université de Paris, sept docteurs, parmi lesquels trois médecins. Un de ces derniers, professeur à la Faculté de Montpellier, devint un personnage à la cour de Henri IV, dont il fut le premier médecin. »

L'honnête praticien n'avait ni prévu, ni ambitionné cette prospérité pour les siens ; mais, à supposer qu'il l'eût cherchée, ce n'aurait pas été déjà un si mauvais moyen à employer que celui qu'il avait pris d'en faire, avant tout, des citoyens honorables et de parfaits chrétiens.

VII

Le troisième volume de l'*Histoire de France depuis* 1814, par M. Poujoulat, a paru depuis quelques temps[1]. Ce volume conserve le ton grave et calme des deux premiers, et, bien qu'écrit au point de vue et sous l'inspiration d'une doctrine politique qui a succombé, il n'accuse aucun des sentiments passionnés dont est trop souvent empreint le langage des partis vaincus. Cependant les événements que l'auteur y aborde étaient bien de nature à lui inspirer quelques-unes des mauvaises joies (*mala gaudia mentis*) dont parle le poëte, car c'est la chute d'un ennemi vaincu dont il s'occupe ici. Le dernier volume de l'*Histoire de France depuis* 1814 finissait avec la chute de la branche aînée des Bourbons ; celui-ci reprend au lende-

[1] 1 vol. in-8°. Veuve Poussielgue, édit.

main de cette catastrophe, et raconte le commencement de l'histoire de la dynastie nouvelle, réservée elle-même à un sort aussi triste que celle à laquelle elle s'était substituée. Or, loin de triompher d'un dénoûment, selon lui fatal, et qu'il voit écrit dans la première scène du drame, M. Poujoulat n'en parle que le cœur serré et avec un accent de profonde tristesse. C'est que le sentiment patriotique l'emporte, chez lui, sur tout autre, et qu'il comprend bien que ce n'est pas à la légitimité dont il professe le dogme, que doit profiter l'inévitable écroulement de l'édifice de 1830.

Est-ce à dire pourtant qu'après avoircondamné, comme il lui appartenait, les moyens par lesquels le duc d'Orléans s'était mis dans la position de recevoir l'offre de la couronne, et le parti qu'il avait pris de l'accepter, M. Poujoulat se montre, en tout et partout, équitable envers son gouvernement? Assurément non, et il ne faut pas s'en étonner, même aprés ce que nous avons dit de la gravité de son langage. Comment, lorsqu'ils ont tant de peine à obtenir justice de la postérité, les princes pourraient-ils se flatter de trouver leurs contemporains mieux disposés pour eux? Nous ne savons quel jugement d'ensemble M. Poujoulat réserve sur la monarchie de Juillet, pour le jour où il en racontera la chute, car son récit finit aujourd'hui aux événements de 1840; en tout cas, il ne nous paraît pas, nous devons le dire, embrasser le sujet d'une vue assez large. Les faits politiques sont à peu près les seuls dont il se préoccupe; il ne tient nul compte de ceux de l'ordre économique, moral et littéraire.

Les embarras intérieurs et extérieurs de la nouvelle royauté, le soin d'annuler ou de neutraliser tout au moins la révolution au dedans et de décliner toute complicité avec elle au dehors; les luttes intestines et l'amoindrissement devant l'étranger résultant de cette politique, voilà ce que M. Poujoulat s'attache particulièrement à montrer. Le fait qu'il cherche à mettre surtout en lumière et à la démonstration duquel tout ce volume est consacré, c'est la position antilogique et pleine de contradictions du gouvernement de Juillet, condamné, dlt-il, pour vivre, à combattre le principe en vertu duquel il avait été établi. Fils de la révolution, il ne pouvait subsister qu'en écrasant la révolution. Aussi, selon M. Poujoulat, son existence laborieuse ne fut-elle autre chose qu'un duel de dix-huit ans.

Armé des aveux de M. Guizot, M. Poujoulat cherche à établir que les fondateurs de la monarchie de Juillet n'avaient rien compris au mouvement d'opinion qu'ils avaient suscité et alimenté pendant les quinze années de la Restauration; qu'ils ne connaissaient pas les auxiliaires qu'ils s'étaient donnés; qu'au lieu de libéraux, ils avaient réchauffé dans leur sein des bonapartistes et des républicains; que le jeune parti constitutionnel qu'ils croyaient avoir créé n'était que le vieux parti révolutionnaire qu'ils avaient misérablement ressuscité, et qu'enfin leurs alliés de la veille étaient le lendemain devenus des ennemis.

Ces ennemis, ajoute l'historien, il fallait, sous peine de périr, les annuler à l'intérieur et les renier devant l'Europe. C'est ce qui fut essayé. Pour

les annuler au dedans, il y avait deux moyens : la curée des emplois et le canon. On commença par le premier, qui ne réussit pas toujours complétement, témoin cette anecdote que nous tenons de source authentique : Un pauvre diable de maître d'étude d'un collége de Paris, qui, pendant les trois journées de Juillet, s'était mis, avec un mouchoir au bras, à la suite de Lafayette et s'était fait son aide de camp, s'en alla, après le 31 juillet, demander à M. Guizot, ministre de l'intérieur, la récompense de son dévouement patriotique. « Le lieutenant général du royaume vous accorde une sous-préfecture, lui dit le ministre.—Rien qu'une sous-préfecture ! s'écria notre homme.—En voulez-vous deux ? » répondit M. Guizot. Le quidam sortit furieux. Il fut tué trois ans après au cloître Saint-Méry.

Soit qu'il n'y eût pas de places pour tout le monde, soit que les places ne parussent pas toujours à la hauteur du mérite que l'on s'attribuait, bon nombre de révolutionnaires demeurèrent ennemis, et le canon et les baïonnettes purent seules en avoir raison. Vaincus dans la rue, ils se réfugièrent dans les sociétés secrètes, et aux attaques en pleine lumière firent succéder les complots ténébreux. Pendant que la royauté fusille, emprisonne ou guillotine ainsi ceux qui ne veulent point faire halte avec elle sur le chemin de la révolution, elle s'allie contre eux avec l'étranger, non sans excès parfois dans son empressement, pour faire avorter ou pour réprimer toutes leurs entreprises contre les trônes.

Au milieu de ces efforts tout négatifs, le nouveau pouvoir néglige tout ce qui pourrait lui créer des points d'appui solides dans le pays. Un parti s'est formé de véritables amis de la liberté, mais le gouvernement le confond dans son ardeur de répression, avec le parti pour qui le nom de la liberté n'est qu'un masque. L'Église, à demi réhabilitée auprès du peuple, acquier chaque jour une force nouvelle; mais, loin de se l'attacher, le gouvernement se l'aliène par des tracasseries sans motifs, s'arme contre elle des vieux engins de guerre du pouvoir absolu, et, sans respect pour ses promesses, lui refuse la liberté d'enseignement, réclamée cependant par des hommes qui lui ont donné d'incontestables preuves d'attachement. Aussi, après dix ans de luttes victorieuses, la dynastie nouvelle reste-t-elle sans racines dans le pays et sans autorité dans le monde.

Telle est la pensée qui se dégage de ce volume. Nous laissons au lecteur à l'apprécier, et n'entendons entrer dans aucune discussion à cet égard.

Parmi les ouvrages que la librairie Didier a réimprimés dans le cours de l'été, nous nous reprochons de n'avoir pas signalé plus tôt le savant travail de M. L. Moland, intitulé : *les Origines littéraires de la France*. C'est, comme nous l'avons dit ici, une étude un peu absolue peut-être dans ses conclusions, mais originale et consciencieuse des débuts de notre littérature. Ce volume méritait bien les honneurs du format populaire sous lequel il paraît aujourd'hui.

P. Douhaire.

Nous recevons la réclamation suivante, à laquelle nous nous empressons de faire droit :

Monsieur le rédacteur,

Je tiens trop à l'estime des lecteurs de votre éminente Revue pour ne pas vous demander de protester énergiquement contre une prétendue citation de mon livre sur Jésus-Christ, qui a trouvé place dans l'intéressant article que le *Correspondant* a consacré au livre intitulé : *Ecce Homo.* Je lis, en effet, dans cet article : « Par une coïncidence remarquable, mais qui n'a « rien de bien étonnant, il s'est trouvé qu'au moment où l'auteur anglais « écrivait ces lignes, un autre biographe de Jésus-Christ lui faisait écho par « ces paroles : « Pour moi, le messianisme véritable n'est autre chose que « l'émancipation des pauvres et la fraternité élevées jusqu'à la divinisation. « Jésus-Christ était un révolutionnaire social. » (*Jésus-Christ; sa vie, son temps, son œuvre*, par M. de Pressensé.) La citation a bien la prétention d'être textuelle. L'honorable auteur ajoute : « Quel que soit le sens que l'on veut prêter à ces mots, et nous ne croyons pas qu'ils puissent emporter un sens chrétien, nous protestons contre l'application qui en est faite. »

Mon étonnement a été grand en lisant cette citation d'une phrase que je n'ai jamais écrite et dont, au besoin, je combattrais la pensée aussi énergiquement que M. Gardet lui-même. Loin de moi l'intention de mettre en cause sa parfaite bonne foi ; il aura cru citer fidèlement de mémoire, mais il a cité ce que je n'ai ni écrit ni pensé. S'il se fût agi d'une interprétation de mon point de vue, je n'eusse pas formellement réclamé, car on ne saurait poursuivre tous les malentendus ; mais il en est autrement d'une prétendue citation qui défigure nos croyances les plus fermes, en ayant l'apparence d'user de nos propres paroles. Il m'est impossible de laiser passer une pareille erreur. Tout mon livre est dirigé contre la notion que l'on me prête. Je ne me lasse pas d'affirmer que le Christ est avant tout le sauveur des âmes ; que les Juifs l'ont crucifié précisément parce qu'il n'a pas voulu être un Messie social, et qu'il a déclaré que son règne n'est pas de ce monde ; que, s'il est vrai qu'il a introduit la justice et la charité dans les sociétés, ce n'est que parce qu'il a posé, par son œuvre rédemptrice, le principe duquel découlent toutes les réhabilitations désirables. Nous voilà bien loin d'un Christ révolutionnaire et social.

Certes, si mon livre eût pu se résumer dans la phrase que l'on cite et qui a été prise je ne sais où, le *Correspondant*, dans son numéro du 21 mai, n'aurait pas terminé la bienveillante appréciation qu'il lui consacre, — sous la réserve des points qui nous divisent, — par ces mots qui m'ont été si précieux : « Sans chercher à apprécier ici l'œuvre littéraire, nous aimons à louer l'œuvre apologétique. Nous connaissons peu de défense plus forte de la divinité de Jésus-Christ. C'est une profession de foi solennelle, expli-

cite, sans équivoque, et qui, bien qu'incomplète, mérite l'éloge des catholiques. » Qu'il me soit permis d'opposer ces paroles à l'accusation qui m'est faite, dans un article d'ailleurs sérieux et bienveillant du *Monde catholique*, de ne pas maintenir réellement la grande doctrine de la divinité de Jésus-Christ.

J'attends de votre justice, monsieur le rédacteur, l'importante rectification que je vous soumets. Vous penserez comme moi qu'il importe que, dans ces temps critiques, chacun ne porte la responsabilité que de ses propres pensées.

Recevez, monsieur le rédacteur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

EDMOND DE PRESSENSÉ.

La lettre suivante explique le malentendu contre lequel réclame M. de Pressensé, et dont nous serions tentés de ne pas nous plaindre, puisqu'il nous a valu une communication aussi catégorique et intéressante.

D'accord sur un point fondamental, que ne nous est-il donné de l'être sur tous avec un homme que nous estimons autant que l'honorable M. de Pressensé !

Monsieur,

Je m'empresse de reconnaître une méprise très-involontaire et que je regrette vivement. Les paroles que j'ai attribuées à M. de Pressensé sont d'un homme que je n'aurais pas même nommé si je m'étais aperçu qu'elles venaient de lui. Elles se trouvent dans *les Évangiles annotés* de Proudhon.

Voici comment s'explique ma méprise. Les paroles en question sont citées à la page 216 de la *Westminster Review*, numéro de juillet 1866. Le paragraphe qui suit la citation renferme à la première ligne le nom de M. de Pressensé, et il se trouve que le titre de son beau livre sur Jésus-Christ *est donné au bas de la page*. Cette circonstance et cette disposition du texte m'ont fait croire que la citation se rattachait à son ouvrage et en était extraite, tandis que, en réalité, elle appartient au livre de Proudhon, cité à la page précédente. Quiconque jettera les yeux sur la page de la Revue que j'indique se rendra compte de la facilité de la méprise. J'ai eu tort de ne pas examiner tout ce qui précédait la citation ; mais j'espère que personne ne mettra ma bonne foi en doute. Je sentais, du reste, moi-même que les paroles attribuées à M. de Pressensé détonnaient et faisaient une singulière discordance avec le ton noble, élevé et parfois pathétique de son ouvrage, que je n'avais alors lu qu'en partie et que je viens d'achever.

La bibliothèque de la ville en a trois exemplaires, un en français et deux en anglais, qui, pendant quelques jours, suffisaient à peine à la curiosité des lecteurs.

Voilà, monsieur, tout ce que je puis dire comme explication et comme excuse. Je termine en vous priant d'agréer, etc.

J. GARDET.

LES ÉVÉNEMENTS DU MOIS

Paris, 23 décembre 1866.

Quelle année que celle qui se termine, et quel triste bilan 1866 lègue à l'histoire! Il faudrait remonter loin dans nos annales pour y rencontrer une aussi néfaste période. A tous les fléaux accumulés du monde physique sont venus s'ajouter les douleurs du patriotisme et l'anxiété des consciences : les intérêts, l'honneur, la foi, ont également souffert, et si l'œil affligé se reporte vers l'avenir, il ne l'entrevoit que chargé d'inquiétude et de menaces. Aucun des problèmes posés n'a été résolu ; nous évacuons de partout sans avoir atteint nulle part le but de notre politique, et, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, notre influence a subi des atteintes dont elle sera peut-être longtemps à se relever.

Cette situation pèse à la fierté nationale ; mais d'où est-elle sortie? On l'a dit avec justesse : les gouvernements souffrent bien plus de leurs propres fautes que des attaques de leurs adversaires. Ce ne sont pas les conservateurs qui ont inspiré la guerre d'Italie ni l'évacuation de Rome ; ce ne sont pas eux qui ont conseillé l'abstention complaisante en Allemagne et l'action aventureuse au Mexique. On accuse les catholiques, les libéraux les légitimistes, les orléanistes, les républicains, c'est-à-dire à peu près tout le monde, des graves embarras du moment. Mais tous ont combattu la politique qui les a créés ; tous ont blâmé les expéditions lointaines, signalé les périls de l'unité allemande, fille naturelle de l'unité italienne, et si l'on avait écouté leur avis et leur prière, on ne se trouverait pas acculé au pied de difficultés formidables. Il est commode de frapper le *mea culpa* sur la poitrine des autres, mais la vérité rétablit la part de chacun.

On rendait hier à la paix du tombeau les restes d'un grand homme, d'un ministre immortel qui maintint avec vigilance et fermeté les traditions de la monarchie française. Ce n'est pas Richelieu qui eût favorisé la création d'un empire d'Allemagne ; il fit au contraire la France forte et l'Allemagne faible, et si la tête puissante qui conçut tant de desseins pour notre grandeur

avait pu parler à la Sorbonne, de quelles protestations n'eût-elle pas fait retentir le vieil édifice contre les théories d'une circulaire fameuse !

Toutefois, c'est après avoir glorifié les résultats étalés sous nos regards que l'on conclut aux mesures dont tout le monde est ému, et c'est au lendemain du jour où l'on a donné au pays l'allié le plus naturel et le plus sûr, qu'on l'invite à mettre en ligne douze cent mille soldats pour se garder ! Au lieu d'une France libre, pacifique, économe, pansant les plaies de son agriculture, perfectionnant son industrie, relevant sa littérature et ses arts, développant ses institutions, demandant à l'heureux choix des alliances et au rayonnement moral la réparation des fautes passées et les compensations de l'avenir, on nous offre une France guerrière, *disciplinée* comme un camp, mise tout entière à la disposition d'une volonté, et destinée sans doute à poursuivre par le fer et le feu les avantages que n'a pas su lui assurer sa politique.

Serait-ce bien là le meilleur moyen d'y parvenir ? Nous en doutons beaucoup. De même que ce n'est pas la cuirasse qui constitue la force du soldat, mais sa virilité propre et ses qualités intrinsèques, de même, en dépit de tous les programmes, la nation vraiment puissante sera toujours celle dont on pourra dire, avec l'historien de Charles XII : « La discipline lui manque, mais l'amour de la liberté qui l'anime la rend formidable. »

Oui, notre influence a été blessée ; oui, notre fierté saigne ; oui, il y a des mesures à prendre pour ménager la conservation de notre rang dans le monde ; mais, encore un coup, ce n'est pas en épuisant la France, en tarissant les sources, altérées déjà, de sa population, en achevant la ruine de son agriculture et la façonnant davantage au joug, qu'on pourra la relever, la fortifier et la grandir.

Comment ! c'est à l'heure même où nos troupes reviennent à la fois d'Italie et du Mexique, où nous concentrons nos forces, où l'effectif se trouvera tout entier sous la main du pouvoir, qu'on proclame la nécessité d'enrégimenter la nation jusqu'au dernier homme ! S'il s'agissait de tenter un effort suprême pour nous dégager de quelque redoutable et imminent péril, une mesure aussi désespérée pourrait se concevoir et s'absoudre. Mais douze cent cinquante mille hommes arrachés au foyer, à la vie industrielle, aux professions libérales, uniquement pour maintenir l'état de paix ! Quand la guerre de Crimée et la campagne d'Italie n'ont exigé que des contingents accidentels de 140,000 hommes, il faudrait aujourd'hui des appels fixes de 160,000 conscrits, avec une milice de 400,000 citoyens toujours mobilisable, pour veiller simplement à la garde de nos frontières ! Ce serait dépasser ce qui s'est fait exceptionnellement en 1792, et la langue ne crierait pas moins que le bon sens contre cette levée en masse présentée comme institution pacifique, régulière et permanente ! Nous le répétons, s'il est démontré qu'il faille subir un sacrifice nécessaire et momentané, la nation ne refusera pas sa veine généreuse ; mais un sacrifice, un acte d'héroïsme,

ne saurait devenir une institution ; l'effort n'est pas plus l'état normal d'un peuple que celui d'un individu, et après avoir déclaré que la constitution elle-même n'est pas une loi fixe et immobile, il serait étrange qu'on proclamât la permanence et la fixité d'une loi militaire enchaînant toute l'activité de la nation !

Quand Chataubriand s'écriait que *la France est un soldat*, il l'entendait d'une autre manière. Il voulait dire qu'en face d'un péril national, il suffit de frapper le sol du pied pour en faire jaillir des défenseurs ; mais ce n'est pas lui qui aurait jamais demandé la camisole de force pour son pays. Il était de ceux qui préfèrent la parole au sabre, et qui rêvent de grouper un peuple autour d'une tribune plutôt que de l'enfermer dans une caserne.

La caserne ! voilà l'édifice dont certains voudraient faire le symbole de la civilisation, comme ils en ont fait le type de l'architecture contemporaine! A d'autres époques, la chrétienté se résumait en ces basiliques admirables dont les piliers et les clochetons semblent s'élancer vers le ciel avec la prière. Mais quand l'idée de la force vient remplacer celle de la foi, du droit et de la justice, la caserne vise à devenir la représentation du nouvel état social ; aussi voyons-nous des citadelles massives, de colossales forteresses, monuments décoratifs d'un peuple libre, primer parmi nous les colléges et les églises. Il y a trois quarts de siècle on a démoli la Bastille ! — Elle est reconstruite. Que dis-je? Elle est multipliée, dressant partout ses formidables bastions au milieu de nos quartiers *embellis*, et commandant ces rues alignées, ces symétriques boulevards, ouverts au canon tout autant qu'à l'air et au soleil. — Combien Béranger pourrait dire, plus justement qu'autrefois :

> Dans une de nos cent bastilles
> Lorsque ma muse emménagea !

Mais ce n'est pas seulement la muse que l'on y veut emménager aujourd'hui ; c'est la nation tout entière. Vainement le travail, la science, tous les arts de la paix nous sollicitent et nous attirent : l'uniforme obligatoire et l'exercice universel réclament l'intelligence et l'activité de la jeunesse et de l'âge mûr. Ruche ou caserne, avait dit un publiciste, il faut choisir. La France voulait la ruche ; on la pousse vers la caserne ; on lui vante la discipline ; on la prépare à emboîter le pas. Sonnez clairons, battez tambours, et inaugurons l'ère enviable des caporaux !

Que d'objections cependant contre le système de l'armement universel ; que de difficultés il soulève au point de vue moral, économique, politique, financier !

Il commence par tenir un médiocre compte de la dignité humaine, et le rapport du *Moniteur*, qu'on nous permette de le dire, s'exprime à cet égard en des termes qui se fussent mieux compris à Sparte qu'au sein d'une société régénérée par le christianisme. Ces expressions avilissantes de *déchet*,

de *non-valeurs*, empruntées à la langue industrielle pour désigner, comme autant de scories, les êtres indignes de la capote et du fusil ; la crudité de ces calculs sur les jours de mariage, qui rappellent trop un mot de bivouac du grand Condé; cette soldatesque façon de traiter la loi mystérieuse et providentielle de la reproduction humaine, tout cela nous paraît choquer les sentiments les plus délicats et les plus nobles, outre que cela ne prouve rien. Bonaparte, avec sa petite taille, sa face orangée et sa frêle enveloppe, eût couru le risque d'être balayé dans le *déchet* s'il ne fût sorti de Brienne, et parmi les hommes qui honorent notre histoire, il en est plus d'un que, sur les apparences, les sergents-recruteurs eussent classé dédaigneusement au dernier rang des *non-valeurs!* Gardons mieux à l'homme le respect que commandent son origine et sa fin, et ne traitons pas les blancs avec le mépris que le *Journal de l'Empire* affiche pour les noirs [1].

Combien la chaire de Notre-Dame nous donne en ce moment, avec une rare opportunité, d'autres enseignements et d'autres exemples ! Le moine éloquent qui l'emplit de sa brillante et nerveuse parole y traite aussi du mariage, de la famille, des conditions de cette société intime qui est la terrestre image de la société divine et éternelle ; mais avec quelle tendresse respectueuse il aborde le toit domestique; avec quelle infinie délicatesse il en indique les chastes mystères; avec quelle élévation il en montre la grandeur et la sainteté ! Le matérialisme dégrade l'amour : l'orateur chrétien lui restitue sa pudeur ; le positivisme avilit le foyer : le P. Hyacinthe en refait un sanctuaire. Il relève tout ce que les passions abaissent, et, faisant planer l'image de Dieu sur le berceau, il montre avec raison, dans la vertu sévère et la pure fécondité des familles, le plus solide fondement de la puissance et de la liberté des États.

Mais sortons du temple pour revenir au forum, et pénétrons plus avant dans l'examen de la question qui l'agite. Les statistiques les plus récentes constatent que la Russie, l'Allemagne, l'Angleterre voient le nombre de leurs habitants augmenter dans une proportion triple et quadruple de la nôtre. C'est une infériorité grave, que le nouveau projet aurait pour premier résultat d'aggraver encore ; la population se trouverait plus profondément atteinte dans son germe, et au bout d'une certaine période, on la verrait descendre au chiffre où l'avaient abaissée les conscriptions abusives du premier Empire.

On a beau mettre en avant la faculté de mariage concédée après la quatrième année de service. En réalité, l'homme ne serait libéré qu'à 29 ans, après avoir échappé aux doubles appels du ministre de la guerre et des

[1] « Le nègre, dit M. Paul de Cassagnac, est comme le mouton et comme le bœuf : il a été payé tant, il vaut tant, et si vous lui rendez *purement et simplement* la liberté, vous volez le propriétaire. Donnez la liberté à un canari enfermé dans la cage de votre portier, sous prétexte qu'il doit vivre libre, votre portier vous fera un procès, et il fera bien. Pour les nègres, c'est la même chose. »

décrets impériaux. Il ne suffit pas d'une autorisation légale pour contracter mariage ; il faut une profession, des garanties de stabilité et d'avenir; or, d'après le projet, c'est à trente ans seulement que le citoyen pourrait s'asseoir à un foyer fixe et se consacrer avec sécurité à la famille et aux affaires. Quel père, dans ces conditions, accorderait sa fille, alors que le nouvel époux pourrait être enlevé du matin au soir à son jeune ménage, « qu'il s'agisse, soit d'envoyer des régiments *en Afrique*, soit d'établir un camp d'instruction, soit d'entretenir *une expédition quelconque?* »

Mais ce n'est pas seulement la production humaine qui se trouverait affectée ; la production agricole et industrielle, le développement intellectuel de la nation n'auraient pas moins à souffrir de cette séquestration totale ou partielle d'hommes robustes, de jeunes et vigoureux esprits, détournés de leur voie naturelle et de leurs labeurs[1]. Nous avons cité déjà

[1] M. le vicomte de Meaux a publié récemmeut sous ce titre : *Une Déposition à l'enquête agricole,* une remarquable et solide brochure dont le passage suivant vient trop à l'appui de notre thèse pour que nous ne prenions pas plaisir à le citer :

« Les bras comme les capitaux manquent à l'agriculture, et c'est là pour nous une raison de plus de nous plaindre des travaux des villes. Ce serait aussi un grave motif pour demander la réduction du contingent militaire. Il y a six mois je n'aurais pas hésité à inscrire ce vœu en tête de ceux que les agriculteurs sont autorisés à former. Aujourd'hui je ne puis débattre ici les nécessités politiques qui doivent déterminer le chiffre de notre contingent, et je ne voudrais pas pour ma part que le plus modeste et le plus insuffisant défenseur des intérêts agricoles pût être le moins du monde soupçonné de faire bon marché du rang et de la prépondérance de la France. C'est pourquoi laissant à d'autres le soin d'éclaircir ce que nous ne pouvons débattre ici, je n'ose pas demander la réduction immédiate du contingent ; je signale seulement son élévation actuelle comme une des causes de nos souffrances. Car enfin un fardeau, fût-il inévitable, encore est-il bon de savoir combien il pèse.

« J'ai lu dans l'exposé des motifs de la loi d'appel de 100,000 hommes sur la classe de 1866, cette parole : « La réserve ne constitue à proprement parler aucune charge sensible pour la population. » Eh bien, il importe, ce me semble, de protester contre une pareille assertion ; car, encore une fois, il ne faut pas qu'on accroisse nos charges en se figurant qu'elles sont insignifiantes. Sans parler du travail perdu par les soldats de la réserve durant les cinq mois que dure leur apprentissage, le passage dans les villes au sein des régiments leur fait perdre l'esprit des champs beaucoup plus, je le crains, qu'il ne leur donne l'esprit militaire ; il encourage une disposition qui est le fléau de l'agriculture ; l'instabilité du travailleur ; et ensuite, une fois les soldats de la réserve rentrés dans leurs foyers, les droits que l'État garde sur eux, leur interdisent tout établissement durable. Ils empêchent de se marier les hommes les mieux constitués, ils retardent, ils arrêtent le développement d'une population saine et forte, iuconvénient grave dont le recensement de 1866 manifestera sans doute les conséquences.

De plus, depuis la loi de 1855, le remplacement coûte davantage. Je crois rester au-dessous de la vérité en évaluant à cinq cents francs l'augmentation moyenne du taux de l'exonération résultant de la loi de la dotation de l'armée. Eh bien, voulez-vous savoir quelle dépense représente, pour le seul département de la Loire, cette augmentaton? J'ai là le tableau de la conscription dans notre pays durant cinq ans, de 1860 à 1864. Le nombre des exonérés s'élève en moyenne à 280 par an. Admettez donc que chacun paye cinq cents francs de plus. Cela fait chaque année cent quarante mille francs ; voilà ce que nous coûte en argent la loi nouvelle, et je n'ai pas besoin de remarquer que cette dépense pèse surtout sur nos campagnes, sur les cultivateurs. »

Si l'on applique le calcul très-simple et très-lumineux de M. de Meaux à tous les départements, on constatera que, depuis dix ans qu'il fonctionne, le mode actuel d'exonération a imposé aux populations un surplus de charge de 125 à 130 millions !

cette parole du général Lamarque : « Dès le moment qu'un jeune homme est à la disposition du ministre de la guerre, il ne trouve ni à se marier ni à se placer; il ne se livre qu'avec peine à des travaux auxquels on peut l'enlever ; il ne tient ni aux drapeaux ni au sol ; il n'est ni citoyen ni soldat. » C'est à cette même date, en 1831, que M. Charles Dupin s'écriait, aux applaudissements de la Chambre : « Les fermiers, les chefs de fabrique et toute espèce de maîtres d'ouvrages, hésiteront, répugneront à prendre des ouvriers, des employés, qu'un simple coup de baguette peut enlever à leurs occupations. Les gardes nationaux désignés pour la mobilisation seront ainsi comme une classe dévouée à la défaveur. Infliger une pareille infortune, sans extrême besoin, à une aussi grande partie de nos concitoyens, ne serait-ce pas une cruauté gratuite ? Et nous, les défenseurs de tous les intérêts populaires, ne verrions-nous pas ici un des plus précieux intérêts que nous puissions défendre, la liberté de l'industrie [1] ? »

Un orateur plus compétent et moins suspect en pareille cause, le général Sébastiani, tenait un langage plus vif encore, quoiqu'il ne s'agît point alors d'instituer une réserve égale au chiffre de l'armée active, mais seulement de créer une garde nationale mobile ; et si les arguments à l'aide desquels le ministre des affaires étrangères du gouvernement de juillet combattait la proposition restent victorieux, combien leur valeur ne grandit-elle pas avec le préjudice qu'une plus large extension militaire porterait à tous les ordres d'intérêt? — « Quoi! messieurs, disait le général Sébastiani, 300,000 familles seraient frappées tout à coup dans leurs arrangements domestiques, dans leurs entreprises, dans leurs projets d'industrie, et par conséquent dans leurs moyens d'existence, de cette interdiction comminatoire que la crainte d'un appel immédiat fait peser inévitablement sur tous les hommes qu'il peut atteindre? Après avoir payé leur dette au recrutement, 300,000 citoyens porteraient encore partout l'embarras et l'incertitude d'une situation équivoque qui ne leur permettrait de prendre aucun engagement de fortune ni d'alliance !

« Il faudrait, pour découvrir quelque chose d'analogue à cette situation, remonter aux époques les plus orageuses de l'Empire, alors que des expéditions lointaines et gigantesques et des revers éclatants provoquaient le rappel des bans et arrière-bans de la milice citoyenne. Grâce au ciel, nous sommes bien loin de pareils souvenirs! »

Et l'orateur ajoutait : « Conservons à la cité, à leurs familles, à leurs travaux, des citoyens utiles à leur patrie de tant d'autres manières, des citoyens qui ne se feraient pas attendre comme soldats quand le moment viendrait, mais qui, après avoir payé leur dette à l'État, ont assez acquis le droit de compter sur une sécurité qui ne pourrait être troublée pour eux que le jour même où elle le serait pour tous [2]. »

[1] Séance du 25 octobre 1831. *Moniteur*, page 1961.
[2] Séance du 24 oc obre 1831. *Moniteur*, page 1951.

C'est là le langage d'une saine politique; il triompha devant le bon sens de nos pères: il n'obtiendrait pas un moindre succès devant la froide raison de nos contemporains.

Mais il y a un point auquel *le Moniteur* n'a pas songé : c'est que le projet, en ce qui touche le mariage, est en pleine contradiction avec le Code civil [1], et qu'il faudrait commencer par réformer le Code avant de formuler la nouvelle loi. Si l'homme, en effet, peut aujourd'hui se marier à dix-huit ans, sans avoir égard aux restrictions militaires, c'est qu'il est investi du droit absolu de rachat et qu'il lui suffit d'en posséder les moyens pour s'affranchir du service. Mais, dans le système qui nous menace, il n'en irait plus de la sorte. Tout citoyen serait obligatoirement soldat et dès lors soumis aux prescriptions qui retardent le mariage jusqu'à vingt-quatre ans au plus tôt. La faculté d'exonération, quoique maintenue en principe, est si limitée dans la pratique et tellement aléatoire, qu'elle ne constitue plus un droit à l'usage de tous. Le mariage, possible d'après le Code, deviendrait donc impossible suivant la loi du recrutement, et, ainsi tiraillé entre le militaire et le civil, le malheureux Français, discipliné jusqu'à l'abus, ne saurait plus à quel article obéir [2].

Nous venons de parler de l'exonération. Le projet invoque contre l'application trop étendue de son principe des considérations d'égalité; mais n'est-ce pas, au contraire, l'égalité qui serait blessée de restrictions à cet égard? A l'heure qu'il est, nous avons l'égalité devant le rachat; c'est une franchise : au lieu de la supprimer, — et il nous en reste si peu! — tâchons plutôt de l'étendre par le développement de la prospérité publique. L'aggravation d'une charge ne constituera jamais un progrès; l'allégement seul est digne de ce nom. Et d'ailleurs, si l'on veut établir l'égalité vraie, absolue, complète, il faut fermer les écoles de Metz, de Saint-Cyr et de Saumur, où des jeunes gens privilégiés conquièrent l'épaulette en moins de temps que la loi n'en accorde à d'autres pour gagner des galons.

Le côté économique de la réforme projetée offrirait un thème inépuisable. Nous venons de l'effleurer à propos du mariage et de la population; qu'on nous permette quelques mots encore pour ne pas laisser dans l'ombre le côté financier du problème.

Ce problème était posé dès 1675 par le Tellier, qui cherchait le moyen d'avoir *la plus grande force possible au meilleur marché possible,* et quatre années plus tard Louvois, qui déjà, avant la paix de Nimègue, avait constaté, « par l'expérience des dernières guerres, que le feu de l'infanterie allemande était plus nourri et plus sûr que le feu de l'infanterie française [3]»,

[1] « L'homme avant *dix-huit ans* révolus, la femme avant quinze ans, ne peuvent contracter mariage. » *Titre* V.

[2] La même observation s'applique aux enfants naturels, — et ils sont nombreux, — dont l'article 159 du Code autorise le mariage à vingt et un ans.

[3] Camille Rousset, *Histoire de Louvois*, t. III, page 325.

Louvois entreprenait les réformes jugées nécessaires; mais avec quelle précaution et quelle économie elles étaient conduites! En outre, il y faisait face au moyen de « *l'extraordinaire,* » c'est-à-dire d'une caisse toute spéciale provenant d'épargnes et de contributions de guerre, et tenant toujours d'avance dix-huit millions à la disposition du roi. — Avons-nous aujourd'hui l'équivalent de cet extraordinaire de Louvois? M. Fould ne le fait point espérer dans le tableau de la situation financière qu'il vient de placer sous les yeux de l'Empereur et du public. Il s'abstient d'y préciser les dépenses que le projet de réorganisation militaire pourrait entraîner, et il attend on ne sait quelles ressources vagues et futures pour y suffire. Précédemment le journal officiel, en exposant le plan de réforme, avait également évité d'en évaluer les frais; à peine avait-il dit d'un air timide qu'il « n'augmenterait que faiblement les charges du budget. » Mais *le Moniteur de l'Armée* a déclaré qu'il serait *absurde* de croire qu'un tel changement pût s'accomplir *sans sacrifices,* et si le budget actuel nous apprend que le soldat coûte 1,000 francs sur la frontière et 10,000 fraucs dans des entreprises semblables à celles du Mexique, on peut apprécier à quelle somme reviendraient l'armement et l'équipement de 400,000 hommes de réserve, de 400,000 hommes de garde nationale mobile, le payement de leurs cadres et l'entretien des troupes pendant les périodes de concentration et d'exercice. En 1843, le prince Louis-Napoléon reprochait au budget militaire de Louis-Philippe de coûter plus cher que les armées de Wagram et d'Austerlitz; quel plus solide fondement n'aurait pas la même critique adressée au futur état de choses!

Mais de toutes les objections que soulève le projet, la plus grave est incontestablement celle qui touche à l'ordre politique et constitutionnel. Depuis l'établissement du régime représentatif en France, les assemblées, dont l'attribution capitale est de consentir et de fixer l'impôt, l'impôt du sang aussi bien que l'impôt de l'argent, ont toujours voté souverainement à chaque session le chiffre annuel du contingent, et la constitution de 1852 a maintenu le Corps législatif en possession de ce droit, qui est la première garantie de la souveraineté de la nation. Or le projet actuel dérogerait à ces principes en prétendant déterminer d'avance, d'une manière fixe, invariable et permanente, le chiffre du contingent. C'est vainement qu'on laisserait à la Chambre la faculté de faire la part de l'armée active et par conséquent celle de la réserve; cette prérogative serait illusoire, puisque le gouvernement aurait toujours à sa disposition un total annuel de 160,000 hommes, et qu'au cas où les députés réduiraient le chiffre de l'armée active, le gouvernement retrouverait dans le second cadre ce qui avait été retranché du premier. Le droit de la représentation nationale se trouverait donc annulé, et le plus onéreux, le plus cruel des impôts serait levé sans son libre et complet assentiment. Est-ce admissible? Est-ce au moment où le régime représentatif s'établit au Caire, où l'on entend un prince musulman rap-

peler à une assemblée ces paroles du Coran : « Consultez-vous ! », est-ce à ce moment que l'on pourrait diminuer chez nous le rôle déjà si restreint des assemblées et donner au monde étonné ce contraste de deux pouvoirs dont l'un consulterait au Caire et dont l'autre ne consulterait pas à Paris ?

Il est interdit de demander des réformes à la constitution ; mais il n'est pas interdit d'en demander le maintien. Or, dans l'état actuel, son article 39 assure formellement à la Chambre la discussion et le vote de l'impôt.

En 1831, à l'époque où s'élaborait la législation militaire qui nous régit encore aujourd'hui, une fraction de l'assemblée, ayant à sa tête l'éloquent et impétueux général Lamarque, proposa aussi de fixer d'une manière permanente et stéréotypée le complet de guerre, et la motion fut soutenue avec autant d'habileté que d'énergie. Le maréchal Soult et M. Guizot, pour ne citer que deux autorités différentes, la combattirent, précisément au point de vue de la prérogative constitutionnelle, et l'on peut dire que M. Guizot, par sa forte et lumineuse argumentation, détermina le vote de la majorité.

« On prétend, dit l'éminent orateur, que vous n'abandonnerez pas votre droit, parce que vous aurez le droit de voter l'effectif sous les [drapeaux, de sorte que si vous voulez réduire cet effectif, vous ferez une réduction proportionnée sur le budget. Mais vous avez toujours avec raison considéré cette faculté comme insuffisante. Vous avez pensé que cette fixation indirecte par les finances, par la limitation du nombre d'hommes tenus sous les drapeaux, ne constituait pas le véritable droit de la Chambre de voter annuellement l'impôt levé en hommes. Car l'impôt, ce n'est pas le nombre qu'on a effectivement sous les drapeaux ; c'est le nombre d'hommes qu'on appelle chaque année au service militaire, soit qu'on les tienne immédiatement et activement sous les drapeaux, soit qu'on leur impose l'obligation de s'y rendre dès qu'ils en seront requis.

« Voilà le véritable impôt, l'impôt levé en hommes, et vous ne devez pas abandonner le droit de le voter annuellement.

« Permettez-moi une comparaison. Si l'on vous proposait de voter une certaine somme, 500 millions, par exemple, par an, votés une fois pour toutes, en vous disant que le gouvernement n'en demandera que 200, mais qu'il pourra prendre le tout en cas de besoin, vous regarderiez avec raison une pareille proposition comme une très-grande restriction de vos droits. De même, vous avez le droit de voter annuellement l'impôt en hommes ; et cet impôt, je le répète, ne consiste pas seulement dans le nombre d'hommes tenus sous les drapeaux, il consiste encore dans les hommes qui sont appelés. Ces hommes sont soumis à un régime exceptionnel et particulier ; ils peuvent être appelés sous les drapeaux d'un moment à l'autre ; ils ne peuvent pas se marier sans la permission du ministre de la guerre.

« Je dis donc que vous ne pouvez pas abandonner le droit de voter annuellement le nombre d'hommes appelés. On donne pour raison que c'est

tous les ans remettre en question la force de l'armée; mais tous les ans l'existence même de l'État n'est-elle pas remise en question par le vote du budget, qui intéresse l'existence même de la couronne, de la magistrature, enfin de toute l'administration?

« Le gouvernement représentatif repose sur la confiance qu'on a dans le bon sens des hommes, des électeurs, des chambres et du gouvernement; sans cette confiance, le gouvernement représentatif est impossible. Remarquez que l'armée est même dans une situation plus favorable que les autres institutions. Quel serait le principe rigoureux du vote annuel de l'armée? Ce serait de faire voter tous les ans aux Chambres l'armée tout entière.

« C'est ce qui se pratique en Angleterre par le bill de *mutinerie*. L'Angleterre vote annuellement l'armée tout entière; et vous, vous n'en votez qu'un septième; il y a six septièmes qui ne sont pas en question.

« On ne peut pas dire qu'il y ait du danger pour l'État dans le vote annuel du septième de l'armée, dans l'examen de la question de savoir si elle sera plus ou moins considérable. Il y a évidemment une multitude de circonstances qui doivent faire varier, dans une année, la contribution de la société à la formation de l'armée. Il n'est pas moins vrai qu'il y a une multitude de circonstances qui peuvent et qui doivent faire varier le vote annuel de la Chambre à ce sujet.

« Je le répète, il s'agit ici d'une prérogative constitutionnelle de la Chambre, que vous avez réclamée constamment depuis 1817, et que vous avez inscrite dans la Charte de 1830 comme un des droits nationaux.

« Tout impôt d'hommes doit être chaque année voté par la Chambre, comme les impôts d'argent.

« C'est cette prérogative qui empêche de voter un impôt de 70 à 80,000 hommes, une fois pour toutes[1]. »

La proposition du général Lamarque fut rejetée, et les raisons qui décidèrent ce vote ne nous paraissent avoir absolument rien perdu de leur force ni de leur opportunité. Si l'on essayait de dire que M. Guizot est un homme des anciens partis, le reproche ne pourrait assurément s'adresser à M. de Casabianca, procureur général à la Cour des comptes, qui traçait, il y a quelques semaines, dans un solennel discours de rentrée, l'ingénieux tableau des deux budgets comparés de France et d'Angleterre. Recherchant les causes de la prospérité britannique, l'orateur, après avoir constaté que l'Angleterre ne s'épuise pas comme nous en armements improductifs, et manifesté l'espoir, trompé bien rapidement, hélas! d'une réduction de nos forces militaires, attribuait surtout la fortune et la grandeur de nos rivaux à l'efficacité du contrôle exercé sur toutes les affaires publiques; il rappelait « qu'ils ont les premiers proclamé et mis en pratique ce principe fondamental, qu'aucun impôt ne peut être levé sans le consentement

[1] Séance du 28 octobre 1831. — *Moniteur*, p. 1988.

des contribuables ou de leurs députés réunis en assemblée délibérante; » et il ajoutait que, fidèles à la formule de la grande charte du roi Jean, les rois d'Angleterre n'ont jamais fait « aucune levée ou imposition sans le consentement du commun conseil du royaume. »

Une seule fois, un souverain tenta d'introduire de dangereuses nouveautés dans la constitution séculaire du pays, mais les barons s'unirent dans une même pensée de conservation, qu'ils formulèrent en ces termes demeurés célèbres : *Nolumus leges Angliæ mutari ;* et l'Angleterre continua sa marche ascendante vers la prospérité morale et matérielle dont nous la voyons en possession de nos jours. *Le Courrier de Marseille,* qui rappelle courageusement ce souvenir, ajoute que la France a mieux que des barons pour empêcher une grande erreur, et il demande à tous ceux qui croient que le gouvernement se trompe d'oser le lui dire avec une respectueuse liberté.

La presse tout entière entre dans cette voie ; le *Journal des Débats,* quoique habitué depuis quelque temps à ne plus combattre que l'Église, fait une exception en cette rencontre, et M. Granier de Cassagnac lui-même ne se résigne plus à attendre sous l'orme. Partout, des champs comme des cités, s'élèvent un même jugement et un même vœu. Que décidera le Corps législatif? Il ne nous appartient pas de le pressentir. Tout ce que nous pouvons faire, c'est de rappeler aux méditations de nos députés ces paroles qu'ils ont naguère entendues : « Les peuples sont heureux quand les gouvernements n'ont pas besoin de recourir à des mesures extraordinaires[1]. »

A côté, au-dessus même de cette question, s'en dresse une autre qui ne trouble pas moins l'intérieur des familles et le fond des consciences. Le dernier soldat français a quitté Rome et la *suprême expérience* dont a parlé M. Ricasoli est commencée. Nous n'en serions point inquiets si la révolution n'avait tout préparé de longue main pour un dénoûment fixé d'avance. Elle peut accorder une trêve et reculer volontiers son triomphe ; mais la mission de M. Tonello ne saurait changer le résultat prochain. Désormais, ainsi que M. Cafarelli l'a si nettement écrit aux endormeurs de la *France* : « Il pourra y avoir encore des complices ; il n'y a plus de dupes. »

Le Saint-Père appréciait bien la situation quand il adressait à nos soldats ces adieux empreints de tant de mélancolique douceur et de fermeté tranquille. Abandonné des gouvernements, depuis celui du Nord qui, déchirant tout concordat, transforme un empire européen en pays de mission comme la Chine et la Corée, jusqu'à celui d'Occident, qui le couvrait depuis dix-sept années de son drapeau, seul et désarmé, il déclare cependant qu'il ne courbera point la tête et qu'il reste confiant dans l'avenir. Plus grand que l'ancien sénat de Rome, qui vendait le terrain sur lequel était campé l'ennemi, en comptant bien sur des légions nouvelles pour le disputer aux envahisseurs, Pie IX, isolé dans sa force morale, convoque avec une majesté sereine

[1] Discours du trône, 14 février 1853.

tous les évêques de l'univers dans la ville éternelle pour y célébrer l'anniversaire dix-huit fois séculaire de la conquête du monde par un pêcheur !

En même temps, — et c'est là un fait digne de méditation, — tous les évêques s'unissent en un même sentiment autour de leur chef. Et, pour ne parler que de notre pays, on peut dire, avec une joie pieuse, à la lecture des mandements qui remuent chaque diocèse, qu'il y a vraiment des évêques en France. *Le Siècle* et sa cohorte en peuvent éprouver quelque ennui ; il leur eût été sans doute plus commode de rencontrer un épiscopat silencieux et incliné dans une douleur à laquelle on eût aisément donné les apparences de l'acceptation. Mais ces calculs sont dérangés par les voix religieuses et patriotiques qui se répondent d'un bout du territoire à l'autre.

Les ennemis de l'Église répètent sans cesse que le pouvoir temporel, dont les périls excitent tant d'émotion, n'a pas toujours existé ; qu'on n'y songeait guère dans les catacombes ; que les Papes n'y prétendaient point avant le treizième siècle, et que, depuis cette époque, leur souveraineté territoriale a subi des vicissitudes nombreuses. Qu'est-ce à dire ? Nous parlons de liberté, et l'on nous ramène aux catacombes ! Nous parlons encore de liberté, et l'on nous rappelle le Bas-Empire, les Goths et les Lombards ! Nous parlons de liberté toujours, et l'on évoque Grégoire VII mort en exil et la captivité d'Avignon ! Que ne réveille-t-on aussi les souvenirs de Pie VI et de Pie VII ?

Contradiction singulière ! On appelle le Pape un souverain, et on lui dénie tous les attributs de la souveraineté ; on proclame qu'il doit être « maître chez lui, » et il n'est question que d'arrangements synonymes de vassalité ! On interdit de solliciter à Paris la moindre réforme constitutionnelle, et on trouve tout naturel d'en proposer de radicales à Rome ! On réclame pour la capitale de l'Église un gouvernement municipal que ne connaissent point nos grandes cités. Pourquoi toutes ces restrictions et ces anomalies? Pourquoi limiter l'armée du Saint-Siége au nombre de soldats qui plaît à l'État voisin? Est-ce qu'on impose de pareilles limites à la Suisse, à la Belgique, à l'Espagne, à l'Italie ? Est-ce que nous-mêmes limitons nos forces et prenons souci des inquiétudes que leur développement peut inspirer ? On a bruyamment proclamé, comme une grande conquête, « la liberté des alliances. » Pourquoi le Pape est-il exclu de ce bienfait? Pourquoi n'est-il pas libre de s'allier avec l'Autriche, libre de s'allier avec l'Espagne, libre, comme tout autre prince, d'ouvrir son territoire à des forces amies? C'est au nom du droit nouveau qu'on attaque son pouvoir ; au moins faudrait-il lui permettre l'usage de ce nouveau droit, de cette liberté des alliances présentée comme la charte nouvelle du continent ! — Mais non ; le Pape est libre seulement de traiter avec ceux qui l'ont dépouillé, et qui veulent bien offrir aujourd'hui de lui *garantir* l'indépendance spirituelle. C'est le mot de M. Ricasoli ; c'est l'expression même du décret de Mazzini en 1849. Mais qui garantirait le garant?

Ah ! le Saint-Père peut redire au roi d'Italie ces paroles que le cardinal Mattei adressait en 1796, au nom de Pie VI, au général Bonaparte : « Vos succès ont aveuglé votre gouvernement qui, par un abus intolérable de prospérités, non content d'avoir tondu la brebis jusqu'au vif, veut encore la dévorer ! »

Le Mexique ne nous offre pas de plus consolants tableaux, et le sentiment qu'inspire le dénûment du drame est, avant tout, celui d'une patriotique tristesse. On souffre à la lecture des documents américains ; on se sent blessé de l'attitude arrogante d'un gouvernement à qui l'erreur d'un jour ne devrait faire oublier ni l'amitié d'un siècle, ni le souvenir de généreux services ; et parmi les plus persévérants adversaires de la politique qui nous a valu tous ces déboires, il en est assurément plus d'un qui, regardant son pays, ne peut s'empêcher de murmurer avec Oreste : « Mon malheur passe mon espérance ! »

Pour notre part, nous n'avons cessé de blâmer l'aventure mexicaine et d'en désirer la fin rapide ; mais, nous le disons sincèrement : nous ne demandions point à la logique et aux événements de nous donner aussi terriblement raison. On assure que le Mexique nous aura coûté un milliard. C'est un sacrifice énorme, et que l'état de nos affaires intérieures rend plus cruel encore ; mais, si grande qu'elle soit, cette perte disparaît elle-même à côté des souffrances morales que le dénoûment impose. Ni l'impopularité de M. Johnson dans son pays, ni le désaveu dont les dernières élections ont frappé sa politique, ni la déchéance qui l'attend peut-être au mois de mars prochain, quand s'assemblera le nouveau congrès, où les radicaux dominent, ne sauraient nous consoler de l'humiliation qu'il a fait subir à notre pays.

Que va-t-on faire? Relever la république qu'on a détruite, traiter avec l'homme qu'on a repoussé, accepter le protectorat que l'on voulait bannir, ouvrir à la race saxonne le champ même dont on se proposait de lui fermer l'entrée par une barrière latine ? C'est peut-être ce qu'il y a de plus sage ; mais que ces résultats étaient faciles à prévoir, et que d'amères déceptions on se fût épargné en prenant plutôt conseil de l'expérience et de la raison !

L'Angleterre, il est vrai, n'est guère plus ménagée que nous par la politique insolente de la Maison-Blanche. Mais l'Angleterre a de larges compensations chez elle, dans l'incessante augmentation de sa fortune et la pratique incontestée de toutes les libertés. Quel spectacle que celui de ces meetings réformistes où des orateurs populaires posent toutes les questions, débattent tous les intérêts et soulèvent des multitudes ! Quelle scène curieuse que cette procession des corporations de Londres, qui menaçait d'être une émeute et qui s'est terminée comme un défilé d'opéra, avec ses costumes, ses bannières et ses devises ! Si nos sociétés ouvrières tentaient dans Paris une manifestation semblable, quelle défense

interviendrait, quel déploiement de force armée pour la dissiper ! Chez nos voisins, c'est le gouvernement qui facilite la réunion. — Vous voulez vous assembler en masse pour critiquer les ministres? Voici le terrain de Primerose-Hill, où vous serez très-à l'aise, et si vous y tenez, nous aviserons à vous procurer une salle immense ! — C'est la réponse que M. Disraëli a faite à la députation, et l'on ne voit pas que le gouvernement s'en soit plus mal trouvé.

L'Angleterre a-t-elle un secret spécial à sa disposition, ou bien tout simplement entend-elle mieux que d'autres la pratique vraie du régime représentatif? C'est la question qu'un jeune orateur se posait l'autre jour à la rentrée de la conférence des avocats, et voici comment, à propos de l'éloge d'Erskine, il y répondait : « Si vous pouviez croire que la liberté fût en Angleterre la tardive récompense d'une longue tranquillité ; si, abusés par de dangereuses leçons, vous pouviez penser que, pour instruire un peuple à la pratique des institutions libres, il suffit de l'en priver, je vous dirais : Regardez l'histoire de l'Angleterre ; voyez comme au temps d'Erskine s'organisent ces vastes associations politiques, ces réunions immenses où le peuple vient prendre conscience de ses droits et de sa dignité, où Fox et Pitt lui-même ont conquis leur popularité et la force de diriger cette multitude. Croyez-vous que si le Parlement qui voyait s'élever ce pouvoir, rival du sien, eût essayé de l'étouffer, l'Angleterre serait aujourd'hui de tous les peuples de l'Europe le plus libre et le plus réglé dans ses entreprises? Non, messieurs. C'est par la pratique de la liberté que l'Angleterre apprit au siècle dernier à modérer ses impatiences, et qu'elle est devenue capable d'étonner l'Europe par sa sagesse. »

Ce passage du discours éloquent de M. Ribot est la paraphrase heureuse d'un mot profond de Fox : « La liberté, c'est l'ordre ; » et de cet autre mot de Montesquieu : « Tout est incertain là où tout est arbitraire. »

Quand donc ces vérités seront-elles comprises ; quand les pouvoirs embrageux cesseront-ils de se nuire et de nuire aux intérêts publics, en croyant les servir et se défendre? Que les grandes manifestations de la vie d'un peuple commandent parfois de la vigilance et des précautions, on le conçoit ; mais n'est-ce pas excéder toute limite et sortir de la prudenee pour tomber dans l'arbitraire que d'étouffer à chaque jour et à chaque heure la moindre expression de l'indépendance ; que de s'effrayer d'un journal, d'empêcher une réunion, de proscrire une conférence? Quel danger, par exemple, pourraient faire courir à la chose publique des orateurs tels que MM. de Broglie, Cochin, Saint-Marc Girardin, Laboulaye, qui ont un nom respecté, qui offrent des garanties sociales et qui n'ont jamais attaqué les lois de leur pays? Ils siégent à l'Institut, dans les chaires du professorat le plus élevé, au conseil des grandes compagnies industrielles ; ils ont la capacité, l'étude, l'expérience. Cependant ils ne peuvent parler ni sur l'histoire, ni sur la morale, ni sur la littérature, ni sur l'art ; et si l'on

ne va pas jusqu'à leur interdire le pain et le sel, on ne leur permet pas de les distribuer aux autres. Peu s'en est fallu même qu'un de ces hommes d'élite, — dont il serait plus vrai de dire que de la taciturnité de Sieyès leur silence est un malheur public, — peu s'en est fallu que M. le prince de Broglie ne vît l'ostracisme administratif frapper un discours funèbre prononcé sur une tombe au fond d'un village d'Auvergne; mais l'Académie s'étant approprié l'expression des regrets qu'elle éprouve elle-même, la mémoire de M. de Barante a pu recevoir publiquement l'hommage éloquent et juste qui lui avait été rendu.

Cet hommage, il est vrai, en présentant le tableau d'un caractère et d'une vie, contenait un enseignement utile et un salutaire exemple.

« M. de Barante a figuré au premier rang dans le groupe d'hommes éminents qui, épris d'un fier amour pour les libertés publiques, et sincèrement attachés à tous les progrès des temps modernes, ont entrepris de séparer ces biens précieux de l'alliage impur de crimes et de folies qu'y avaient mélangé, pendant la fin du dernier siècle, les passions révolutionnaires. Grande tâche qui devait être poursuivie à la fois dans la région des faits et dans la région des idées, pour empêcher ici le désordre matériel de troubler sans retour les sociétés modernes, là le désordre moral de chasser de l'intelligence humaine les vérités qui en sont l'honneur : Dieu, l'âme et le devoir. M. de Barante a consacré à cette œuvre tous ses efforts dans tous les genres, aussi bien les travaux de sa vie publique que les produits de son talent littéraire. On peut dire qu'il n'a ni prononcé un discours à la tribune, ni écrit une ligne de philosophie ou d'histoire qui ne se soit rattachée dans son esprit à cette pensée dominante. C'était toujours pour assurer à la France la possession de quelque liberté civile, politique ou religieuse, en un mot, quelqu'un des biens promis en 1789, mais en les préservant de l'abus ou de la licence qui menaçait d'en corrompre les bienfaits. Ses plus anciens comme ses plus récents ouvrages portent la trace de la même préoccupation. Par un rare exemple de persévérance, il a mis un demi-siècle de labeurs au service d'une cause qui était pour lui à la fois celle de Dieu, de la liberté et de la France...

« Appelé, par son devoir d'historien, à étudier dans le développement des peuples le jeu de cette force irrésistible qu'on appelle la marche de la civilisation, jamais il n'y avait voulu voir l'œuvre ni d'un aveugle hasard ni d'une fatalité inintelligente ; toujours il en avait rapporté la direction et l'origine à l'action de cette sagesse divine de qui tout émane, aussi bien ce qui change que ce qui dure, et qui, bien qu'*immuable elle-même, renouvelle incessamment toutes choses*[1]. Mais il ne lui suffit pas d'offrir à cette Sagesse incréée l'expression d'une admiration stérile. Ce fut l'adoration de son cœur et l'humilité de son esprit dont il voulut lui faire hommage, en la

[1] Quæ cum sit permanens, omnia innovat. *Sap.*, VII, 27.

reconnaissant sous la forme qu'il lui a plu de prendre ici-bas pour ménager nos regards éblouis, et dans l'éclat voilé de son humanité. C'est elle encore qu'il appelait à descendre dans son cœur, lorsque, sentant sa fin venir, il voulut recevoir avec une solennité inaccoutumée, devant sa famille et sa maison assemblées, le sacrement le plus auguste de la foi chrétienne. »

Ce sont-là de nobles paroles et de beaux exemples, utiles à rappeler surtout au milieu des temps obscurs et troublés où nous sommes.

M. de Barante revit tout entier dans ce discours dont nous citons de trop courts fragments. Historien, philosophe et chrétien, il a pour juge un chrétien, un historien, un philosophe à la hauteur de sa propre pensée ; et si le modèle est vraiment digne de l'éloge, on peut dire aussi que le panégyriste n'a rien à envier à son héros.

Léon Lavedan.

L'ATHÉISME ET LE PÉRIL SOCIAL

PAR Mgr DUPANLOUP

Beaucoup d'Athéniens s'ennuyaient jadis d'entendre souvent parler d'Aristide ; nos sceptiques et nos matérialistes paraissent éprouver une impression analogue au sujet de Mgr l'évêque d'Orléans, et le silence calculé que gardent en ce moment la plupart de leurs organes ressemble fort à de l'ostracisme. Mais cette petite conspiration ne saurait imposer l'exil, c'est-à-dire le boisseau, à l'écrit lumineux que des milliers d'exemplaires et des traductions nombreuses ont déjà répandu dans une grande partie de l'Europe ; et la tactique ennemie nous donne seulement un plaisir plus vif à signaler un livre qui complète la démonstration déjà faite avec éclat par l'*Avertissement aux Pères de familles*.

Désormais, la double thèse de Mgr Dupanloup : le parallélisme ou plutôt la connexion du péril religieux et du péril social est irréfutablement établie, et nous ne craignons pas de dire que personne n'est en état de la renverser. C'est bien pour cela qu'on se tait, ou qu'on se borne à quelques simples escarmouches imitées de ces faux engagements dont le but est de dissimuler une retraite.

Pour beaucoup d'hommes, même très-éclairés, la brochure a été une révélation, en ce sens qu'elle a complétement déchiré le rideau sur une situation intellectuelle et morale qui n'était que partiellement connue. « J'avoue, nous disait à ce propos un éminent magistrat, que j'ignorais la moitié de ces faits et de ces choses. » C'est donc un nouveau service qu'a

rendu là le courageux évêque d'Orléans, et il faut l'en remercier publiquement.

Certains de ses détracteurs, trouvant plus commode de le calomnier que de le réfuter, l'accusent d'exagérer le mal et de créer des fantômes pour se donner la satisfaction de les combattre. Mais que répondre quand il cite cette appréciation de Leibnitz, saisissante pour l'époque où elle fut écrite : « Il y a des hommes qui, se croyant déchargés de l'importune crainte d'une « Providence surveillante, tournent leur esprit à séduire les autres ; et s'ils « sont ambitieux, ils seront capables *de mettre le feu aux quatre coins de la* « *terre ;* j'en ai connu de cette trempe. » Et Leibnitz ajoute : « Je trouve « même que des opinions approchantes s'insinuant peu à peu dans l'esprit « des hommes du monde, qui règlent les autres, et dont dépendent les af- « faires, et *se glissant dans les livres à la mode,* DISPOSENT TOUTES CHOSES « A LA RÉVOLUTION GÉNÉRALE DONT L'EUROPE EST MENACÉE. »

C'est d'une sagacité prophétique, et, sur les lèvres qui les ont prononcées, ces paroles échappent à toute inculpation de cléricalisme. Rien ne justifie mieux Mgr Dupanloup. Comme Leibnitz, il entrevoit, mais à un horizon plus prochain, la secousse dont l'Europe est menacée, et il la signale à l'heure où des précautions peuvent encore être prises.

Une autre accusation dirigée contre l'illustre évêque est celle d'attaquer la société moderne, cette société dont il définit si bien les aspirations et les besoins, et qui fait jaillir de son cœur ce cri sans réplique : « Je l'aime, et vous la pervertissez ; vous l'attaquez, et je la défends ! »

On lui reproche aussi d'en appeler à la force, quand il ne demande que « la liberté dans la justice. » Ce qu'il réclame pour la défense, c'est une latitude égale à celle de l'agression, et quand il constate que tous les exclus se trouvent d'un côté et tous les favorisés de l'autre, il s'attriste. Comment éloigner ce sentiment pénible en face des résultats du régime actuel de la presse ? « On voulait défendre la société ; on a livré la morale. On voulait diminuer la puissance de la presse ; on l'a rendue à la fois plus basse et plus forte. Tout lui a été permis, sauf l'indépendance. »

Enfin, est-il plus vrai que la brochure ait voulu effrayer au profit de la question romaine ? Et les adversaires de Mgr Dupanloup n'auraient-ils pas plutôt copié le procédé de ces coupeurs de bourses qui crient au voleur pour détourner l'attention ? L'illustre écrivain ne s'est point laissé prendre à l'artifice ; il a bien compris la manœuvre. « Ce sont mes contradicteurs, dit-il avec justesse, qui voudraient cacher sous la question romaine la question divine... L'enjeu qui passionne dans la guerre au Pape, c'est la guerre à Dieu ! »

Dans les circonstances où nous sommes, Mgr Dupanloup ne pouvait pas, ne rien dire des dangers qui menacent la Papauté. Il eût renié son caractère d'évêque en gardant le silence. Et comment d'ailleurs retenir le cri de ses entrailles en face de ce qui s'ourdit, en présence de cette

déclaration effrontée du premier ministre italien que la Papauté est *une souveraineté placée dans la condition de toutes les autres souverainetés?* — « Cela est absolument faux et absurde, s'écrie la brochure avec émotion. C'est une souveraineté placée, depuis dix ans, par les spoliations, les invasions, le massacre de son armée, les menées révolutionnaires de toute sorte, les attaques et les dénonciations incessantes de tous les révolutionnaires de l'Europe, *dans la plus exceptionnelle des situations;* — si exceptionnelle, que pas un gouvernement ne tiendrait dans une situation pareille, et que le gouvernement qui paraît le plus fort en Europe, attaqué et cerné comme l'est celui du Pape, disparaîtrait en un instant, s'il n'avait pas une armée de 600,000 hommes. » — Certes, on restituerait au Pape aujourd'hui les Marches et les Légations, qu'enclavé dans les États du roi de l'*Italie-une*, condamné par son caractère de Père commun des fidèles à ne jamais faire la guerre, et par conséquent régnant sur des populations dénuées d'esprit militaire, incessamment menacé par l'unitarisme et incapable de résister l'épée à la main, il serait déjà dans la plus exceptionnelle des situations ! Qu'est-ce donc, maintenant que Rome est une tête hors de toute proportion avec le corps, ainsi que le faisait remarquer le cardinal Antonelli? Qu'est-ce, lorsqu'on a fait au Saint-Siége une position économique intenable et qu'on organise contre lui la crise monétaire ? Qu'est-ce, lorsqu'on entoure les matières combustibles qui sont dans Rome, comme dans les capitales, d'un cercle de feu qui va se resserrant sans cesse ?

Ce qui peut sortir d'une pareille situation, tout le monde le devine, et l'évêque d'Orléans le précise sans illusion. « Sauf l'imprévu, dit-il, je ne m'attends à rien d'immédiat...; on imposera trois mois de silence et de bonne tenue ; et nous, évêques, *nous aurons eu l'air de crier dans le désert et sans raison.* Mais l'époque est calculée, comme un mouvement de la marée ; et ce qui rend l'acte plus odieux, c'est précisément l'art et la puissance de la préméditation. C'est ici une spéculation à terme, et une révolution à crédit. Seulement le jour de l'échéance embarrasse. »

C'est bien là le fond des choses, et toutes les garanties dérisoires, toutes les promesses trompeuses jetées comme des voiles sur la triste vérité pour la dissimuler aux regards ne trompent plus que les aveugles volontaires. « Pour nous, dit encore l'éminent auteur de la brochure, pour nous, nous ne saurions être dupes d'un projet d'échange où je vois bien ce qu'on nous prend sans avoir jamais pu apercevoir ce que l'on nous donne. »

Est-ce à ces graves considérations qu'ont essayé de répondre le *Journal des Débats* et la *Revue des Deux Mondes?* L'un se borne à trouver la brochure trop longue, c'est-à-dire plus concluante qu'il ne l'aurait voulue ; il y eût désiré moins de citations, ce que nous croyons volontiers ; et visant à être *agréable*, faute de mieux, il exalte les mœurs allemandes, en assurant que toute la Germanie est peuplée de Lucrèces et que tous les étudiants panthéistes ont fait vœu de continence. C'est ineffable ; mais comme on

rira de Munich à Berlin! — L'autre prend les choses avec plus de désinvolture encore, et pour toute réfutation, elle affirme cavalièrement que les citations de la brochure ne prouvent quoi que soit. C'est le procédé de ces gentilhommes de comédie qui, pour tout argument, donnent leur parole d'honneur qu'ils ont raison.

Au fond, ce spectacle est triste. Voilà un évêque à qui sans doute on n'entend pas refuser quelque sincérité ni quelque lumière; à droit ou à tort, cet évêque croit la société sous le coup d'un grand péril, et comme il aime son temps et son pays, il dit tout ce qu'il croit. Vous pensez qu'on va tenter de lui prouver qu'il se trompe? On trouve plus spirituel et plus aisé de lui décocher quelques plaisanteries entremêlées d'insultes.

Riez, messieurs, quoique les temps ne soient pas gais, et fasse le ciel que vous n'ayez pas à pleurer un jour!

Léon Lavedan.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Œuvres de Jean, sire de Joinville, contenant l'Histoire de saint Louis. Le *Credo* et la Lettre à Louis X. — 1 vol. in-8. Adrien Leclère, rue Cassette.

Lorsqu'un savant éminent, qui joint à l'érudition la plus profonde un esprit fin et un véritable goût littéraire, nous donna l'an passé un *Joinville* populaire, nous applaudîmes de toutes nos forces à son heureuse et patriotique pensée. M. de Wailly avait en effet réussi à conserver à l'historien de saint Louis sa grâce, son tour vif et sa naïveté, en le transposant de la vieille langue du treizième siècle, devenue inintelligible à la plupart des lecteurs de nos jours, dans un français moderne, pur, correct et qui suivait de très-près l'original. Aujourd'hui, en un magnifique volume in-8 dont la place est marquée dans toutes les bibliothèques, M. de Wailly publie le texte même de Joinville avec la traduction en regard. A la collection patiente et minutieuse de toutes les copies connues du manuscrit de Joinville qui aurait suffi pour assurer à cette nouvelle édition de l'œuvre du bon sénéchal de Champagne une incontestable supériorité sur toutes les éditions antérieures, est venu s'ajouter le prix d'une découverte récente. Un manuscrit de l'Histoire de saint Louis dont jusqu'ici personne ne soupçonnait l'existence et qui appartient à un amateur de Reims, M. Brissard-Binet, a été mis avec une rare générosité à la disposition de M. de Wailly. Or ce manuscrit renferme les trente-six pages qui manquent au manuscrit de Lucques, et que le manuscrit du quatorzième siècle ne contient lui-même qu'avec des lacunes et des erreurs. Le nouveau et savant éditeur retrace, dans une introduction rapide, la vie du fidèle compagnon de saint Louis et apprend au lecteur l'existence et l'histoire des diverses copies que l'on possède de l'œuvre de Joinville. A ce travail plein d'intérêt, il a joint ce que M. de Wailly appelle *une notice sur son édition et les manuscrits qui ont servi à la préparer*. Il y trace en quelques pages claires, concises, et avec toute l'autorité d'un maître en ces sortes d'études, les règles de l'orthographe et de la langue française au treizième siècle.

Les textes de cette époque lui offrent encore de nombreuses applications d'une déclinaison à deux cas, suivie plus exactement dans le siècle précédent et peu à peu disparue. Toutes les méprises et les erreurs causées par l'oubli et l'ignorance de ces règles par les copistes successifs du manuscrit de Joinville, sont très-ingénieusement relevées par M. de Wailly, qui arrive de la sorte à assigner à chaque copie sa date véritable en constatant ses fautes d'orthographe.

Le volume que nous annonçons ne contient pas seulement l'histoire de saint Louis, il renferme encore la lettre du bon sénéchal à Louis le Hutin et la curieuse pièce intitulée le *Credo de Joinville*, morceau qu'on serait en droit de dire inédit, puisqu'il n'a été publié à petit nombre que pour la Société des bibliophiles. Nous dirons de plus que ce volume, vrai chef-d'œuvre typographique, fait le plus grand honneur aux presses de M. Adrien Leclère.

On l'a enrichi d'une reproduction admirablement réussie de deux miniatures qui ornent un des plus anciens manuscrits de Joinville ; enfin pour rappeler plus particulièrement le règne de saint Louis, sur l'une des pages du livre consacré à sa mémoire, le sceau de ce grand roi et les plus beaux types de ses monnaies paraissent au milieu des délicats ornements d'une bible du treizième siècle.

On ne saurait offrir un plus beau et plus utile ouvrage comme étrennes, que ce volume destiné à un succès sérieux et durable.

Léon Arbaud.

Le Monde des papillons, *Promenade à travers champs*, texte et dessin de Maurice Sand, avec une préface de George Sand. — 1 vol. in-4 orné de 62 dessins et de 50 planches coloriées. Chez Rothschild.

Plus sont entières et infranchissables les divergences qui nous séparent d'un écrivain dont le talent incontesté s'est attaqué trop souvent et avec passion à ce que nous aimons et respectons, plus nous nous sentons éloignés des doctrines de l'auteur de *Lélia* et de *Mademoiselle de la Quintinie*, plus c'est un devoir pour nous de parler du livre qui paraît sous son égide, avec l'indépendance, mais aussi avec l'impartialité la plus complète.

En rendant au style et au mérite littéraire de la préface du *Monde des Papillons* un témoignage qui ne nous coûte pas, nous nous félicitons de n'y trouver, à propos d'une des merveilles de la création, aucune de ces tendances fâcheuses que les ouvrages de science vulgarisée renferment trop souvent et que réprouvent au même titre la religion et la saine philosophie. Au contraire, cette préface contient sur le « divin Auteur des choses » des pensées qu'un esprit profondément religieux peut bien ne pas trouver suffisantes, mais qui rendent cependant hommage à la puissance, à la bonté et à la sagesse du Créateur. Nous sommes si peu habitués à rencontrer l'aveu de ces nécessaires vérités dans les livres qui traitent aujourd'hui des sciences naturelles, que nous ne pouvons nous empêcher d'en savoir gré à qui n'a pas eu peur de les exprimer.

La préface terminée, madame George Sand laisse la parole à son fils, déjà connu comme écrivain-dessinateur, et qui, dans cette circonstance, montre qu'il n'en est pas à son coup d'essai. Sa *Causerie à travers champs* expose avec clarté et méthode, sous la forme attrayante d'un récit dialogué, entre deux touristes et un collectionneur de papillons rencontré par hasard, les principes d'une des branches les plus élégantes de l'entomologie. Les diverses phases de cette conversation instructive, comme aussi les incidents pittoresques au milieu desquels elle a lieu, sont mis sous les yeux du lecteur par des vignettes très-soignées que le crayon de M. Maurice Sand a intercalées dans le texte. Quelques spécimens des papillons les plus remarquables y sont également figurés. Les procédés et les précautions à employer pour la chasse aux *lépidoptères* sous toutes leurs formes : chenilles, insectes ailés ou chrysalides, leur élevage, leur propagation et leur classement, ne sont pas la partie la moins intéressante de la *Causerie à travers champs* qui comprend, avec la préface, la première moitié du volume.

Là se termine la partie pittoresque et récréative de l'ouvrage, pour faire place à sa partie plus particulièrement scientifique, confiée à la plume d'un entomologiste de renom, M. Depuiset. Chaque feuillet de cette seconde partie est précédé d'une planche richement coloriée, représentant, sous leurs trois états, les divers papillons dont la description rigoureuse est donnée dans le texte placé en regard. Ces planches sont particulièrement soignées, et les plantes, fleurs et tiges sur lesquelles les lépidoptères sont représentés, ne sont pas composées avec un fini et une vivacité de coloris moindres que les insectes eux-mêmes. C'est une collection à peu près complète de toutes les espèces européennes, avec les végétaux aux dépens desquels chacune vit de préférence. Nous ne croyons pas qu'il ait été publié rien d'aussi complet sur la matière dans des conditions de prix abordables à toute famille aisée.

Est-ce à dire que cet ouvrage soit à l'abri de toute critique? Tel n'est pas notre avis. D'abord le style de la *Causerie à travers champs* laisse percer de temps à autre une sorte de réminiscence de littérature bohème qui n'ajoute absolument rien au charme d'un récit où le trait et le piquant ne manquent pas. Mais ce n'est là qu'une critique de détail. Nous attachons une importance beaucoup plus grande, au point de vue des doctrines, à une phrase échappée malencontreusement à la plume de l'auteur. Après s'être élevé à des considérations générales sur l'ensemble des merveilles de la création, l'un des héros du récit ajoute : «...Il s'en faut que nous apercevions toutes les étoiles : il y en a encore au delà de ce que notre imagination peut créer, et au delà encore. *Cela n'a ni commencement, ni fin.* C'est l'image, c'est, si vous voulez, le *corps* de Dieu. » Cette phrase a peut-être été écrite simplement et sans aucune arrière-pensée : il n'en est pas moins vrai que l'erreur panthéiste tout entière se cache sous les mots qui la composent. Dans un autre passage, le même interlocuteur dit encore : « Ouvrez votre esprit à la notion du grand *Tout*, ce sera une grande félicité acquise ; car pressentir et désirer la vie dans l'infini, c'est déjà la posséder. »

Ces deux passages sont de trop. Sous

cette réserve et sous celle d'un chapitre relatif à la propagation qui ne permettrait pas de mettre le livre entre toutes les mains, nous croyons pouvoir signaler le *Monde des papillons* comme un ouvrage d'un intérêt sérieux et durable.

Les Fougères les plus remarquables pour la décoration des serres, parcs, etc., par MM. Rivère, André et Roze. — 1 vol. gr. in-8, avec 112 gravures sur bois et 75 planches coloriées. Chez Rothschild.

Si nous ne pouvons recommander sans quelques restrictions le livre de M. Maurice Sand, nous n'avons aucune réserve à faire en ce qui concerne *les Fougères* de MM. Rivière, Roze et André. Cet ouvrage, où la science est moins le but que le moyen, ne prétend pas donner la description des 3,250 espèces aujourd'hui connues de cette plante aux formes si variées mais toujours si particulières, parfois même si étranges. Il en choisit 75 seulement des plus tranchées et des plus ornementales et les décrit en un style aussi exact que le langage habituel de la science pure, mais moins aride et surtout plus français. A chacune de ces descriptions est consacré un feuillet de texte et une gravure coloriée qui traduit au regard l'aspect et les caractères racontés à l'esprit; et comme les dimensions véritables de la plupart de ces plantes ne sauraient être comprises dans les étroites limites d'une page d'in-octavo, un fragment de grandeur naturelle, gravé dans le texte même, permet de rétablir par la pensée les proportions véritables que la chromolithographie a dû réduire.

Cependant une simple série de descriptions que ne relierait aucune théorie, [aucun exposé d'idées générales, conserverait encore quelque chose d'aride et d'incomplet, surtout dans un livre qui, répétons-le, ne s'adresse pas aux savants, mais aux gens du monde, à ceux qui aiment à charmer leurs loisirs par la culture des fleurs et des belles plantes. On a comblé cette lacune. Trois chapitres, ou plutôt trois articles, dont aucun ne serait déplacé dans une revue même non-spéciale, et signés chacun par son auteur, précèdent les descriptions. L'*Histoire ornementale des Fougères,* par M. André, jardinier principal de la ville de Paris, les curieux phénomènes de leur reproduction et de leur *multiplication*, par M. Roze, secrétaire de la Société botanique de France; enfin les règles de leur culture, soit en serre chaude ou tempérée, soit en plein air, soit dans les appartements, par M. Rivière, jardinier en chef du Luxembourg, tels sont les sujets dont le développement comprend la première moitié du volume. La variété du style de trois auteurs, également corrects, élégants et faciles, donne un attrait d'autant plus grand à la lecture, en enlevant jusqu'à l'apparance de la monotonie. La diction est claire, coulante, brillante quelquefois, et nulle part nous n'avons remarqué aucune réflexion déplacée dans le genre de celles que nous avons dû signaler dans le *Monde des papillons*. L'exécution typographique n'est pas moins soignée, et le crayon de dessinateurs tels que MM. Rivereux, Faguet, Poteau et Yan' Dargent n'a pas besoin d'éloge.

E. de Kerwan.

Chefs d'œuvre des arts industriels, par Philippe Burty. Paris, Ducrocq. 1 vol. gr. in-8.

On se souvient de l'Exposition d'art rétrospectif organisée, il y a plus d'un an, au Palais des Champs-Élysées par l'Union centrale des beaux-arts appliqués à l'industrie. L'ouvrage de M. Burty n'est pas le catalogue de cette exposition, mais il en forme le corollaire. Le titre pourrait faire croire qu'il se borne à enregistrer et à décrire les principaux chefs-d'œuvre exposés alors. Il n'en est rien. A l'inverse de tant de livres qui ne cachent que le néant derrière une promesse menteuse, ici le titre ment au livre. Il s'agit en réalité d'une sorte d'encyclopédie où se trouvent résumées et condensées les connaissances spéciales nécessaires à tout amateur de curiosités. Or, aujourd'hui, la curiosité est partout, mais les amateurs instruits sont rares. La plupart, faute de savoir où prendre l'enseignement, préfèrent s'en passer. Il faudrait remuer tant de volumes, ouvrir tant de livres hérissés de termes techniques, s'entourer de tant d'ouvrages rares et coûteux ! Sans les remplacer tous, celui de M. Burty peut en tenir lieu. Il distribue aux amateurs mondains une dose d'enseignement suffisante.

M. Burty ne se pose pas en professeur. Ce n'est pas un pédant qui vous ennuie, un érudit qui vous éclabousse, un canon trop chargé qui crève et vous mitraille. M. Burty cause tout simplement. Sa causerie, fine et légère, vous promène à travers la céramique, la verrerie, les émaux, les armes, les bijoux, la tapisserie, et il vous apprend à nommer les familles, à re-

connaître les fabriques, à distinguer les variétés de l'espèce. La description s'anime d'accessoires ingénieux. Ici, des anecdotes, là, des citations de poëtes chinois pour commenter la porcelaine. Ou bien, l'auteur passe la parole à Bernard Palissy, qui raconte lui-même ses procédés et ses misères; il laisse Benvenuto Cellini nous peindre son propre portrait; il exquisse, à propos d'orfévrerie, le rôle important de Suger et son influence sur les arts du moyen âge. On s'instruit ainsi sans s'en douter, mais on s'instruit. Car cette forme attrayante ne cache pas un fond superficiel. La méthode peu apparente de M Burty n'en est pas moins sûre. L'histoire des principales branches de l'art industriel, la description de leurs chefs-d'œuvre ne lui suffisent pas. Il expose toujours les procédés de fabrication. Il dévoile les contrefaçons les plus habituelles. Il examine, dans chaque catégorie, l'application moderne de l'art à la décoration publique ou privée.

C'est le côté pratique et moderne du livre. Il ne s'arrête pas à Luca della Robbia et à Palissy : il vient jusqu'à M. Devers, M. Signoret, M. Deck. Après les Penicaud et les Léonard Limosin, il nomme M. Claudius Popelin. Il descend de la Chine et du Japon à M. Solon Milès, des Phéniciens à Baccarat, du treizième siècle à MM. Steinheil et Maréchal, de Cellini à MM. Huby, Klagmann et Fannière. Ainsi, les efforts méritoires du présent ne se séparent pas des succès du passé. Pourquoi faut-il que cet esprit moderne dépasse parfois les limites? A qui veut être de son temps est-il nécessaire d'en épouser les erreurs et les folies? Ne peut-on admirer l'art chinois sans ériger l'irrégularité en principe, sans faire de la symétrie un crime, sans condamner dans l'art européen la recherche de la perfection idéale? La perfection n'exclut pas la vie, loin de là. Enfin la galvanoplastie gagnera-t-elle beaucoup à ce qu'on voie dans les courants dont elle se sert « une partie subtile de l'âme des Cyclopes traversant un état d'être inconnu avant d'arriver à l'épuration définitive? » Heureusement, de tels oublis sont rares : car ils gâteraient un livre bien fait.

J'aime mieux la belle colère de M. Burty contre les faux amateurs : « Ce sont eux, dit-il, qui ont fait le plus grand mal aux arts décoratifs contemporains. Ils simulent l'enthousiasme pour des objets dont ils ne comprennent ni la grâce, ni la force réelle. Ils brouillent les temps, les pays, les races, les monuments dans leur cervelle comme dans leurs vitrines, et loin d'en dégager un éclectisme qui serait au moins un temps d'arrêt dans le médiocre, ils s'enferment dans cette chapelle baroque où tous les dieux ont un autel et ils montent en chaire pour réciter des jérémiades sur la décadence des temps. Ah! s'ils ne s'agenouillaient que devant ces étoiles qui constellent le ciel de tous les pays et de toutes les époques! Mais, poussés par un instinct brouillon, ils préfèrent acheter les bibelots les plus ébréchés plutôt que de choisir les plus fins objets dans les expositions ou de commander aux artistes des pièces originales. Il n'est plus d'assiettes à six livres le cent, de vases où le barbier de village enfermait ses onguents, de pots de jardin gercés par les gelées, de moules à pâtés de lièvre ou de poisson, plus de ramier en terre glaise, sentinelle immobile du pigeonnier, plus de lion-caniche à crinière jaune, qui ne passe en vente et ne trouve acquéreur. L'artiste contemporain, dédaigné par ces mécènes au petit pied, s'indigne, et cherche dans l'industrie le pain que pouvait lui donner l'action des facultés les plus libres et les plus fières de son génie. Ne laisserons-nous à nos descendants que des musées de vieilleries et des catalogues? »

Que les « faux amateurs » qui se reconnaîtront à ce portrait, fassent leur *mea culpa*, et, pour former leur goût, qu'ils lisent le livre de M. Burty. Ils sortiront de cette lecture plus justes appréciateurs des œuvres de l'art moderne, plus portés à encourager ses efforts, plus habiles à le détourner des sentiers battus de l'imitation. Mais ce n'est pas seulement pour eux que M. Burty a écrit, c'est pour tout le monde. Il a réussi à nous donner une grammaire de l'art industriel, qui rappelle, avec la différence des temps et un charme de style de plus, le *Diversarum artium schedula* du moine Théophile. L. L.

La Vie des Saints, illustrée en chromolithographie, d'après les anciens manuscrits de tous les siècles, par F. Kellerhoven, texte par M. Henry de Riancey, ancien député. — Prix de l'ouvrage : broché, net 150 fr. ; belle reliure, net 180 fr. — Paris, F. Kellerhoven, éditeur, 20, rue des Acacias, aux Ternes.

On voyait autrefois dans les familles chrétiennes un vieux livre que les générations se transmettaient comme un grand trésor, comme le plus précieux héritage

Ce livre, illustré d'images naïves, s'appelait *La Vie des Saints*.

La Vie des Saints! quels souvenirs ce seul nom réveille! Le petit enfant feuilletait ces images sur les genoux de sa mère, en écoutant la merveilleuse légende que l'aïeul lisait à haute voix le soir, à la veillée, entouré de toute la famille réunie autour du foyer.

Ces temps ne sont plus; des mains sacriléges ont déchiré la Vie des Saints et en ont dispersé les feuillets.

Et depuis on a écrit bien des livres; aucun n'a pu remplacer celui-là, et la mère le redemande pour ses enfants.

La science a retrouvé ses aliments favoris. La réimpression et la continuation des *Acta Sanctorum* des Bollandistes, les nouvelles et nombreuses éditions des *Fleurs des Saints* de Rebadeneira et du P. Giry, ont ressuscité dans les cœurs le goût du merveilleux chrétien. Mais il manque encore quelque chose pour satisfaire pleinement cet attrait puissant, ces généreuses aspirations : une Vie des Saints en un seul volume, avec de courtes légendes et de splendides images.

Nous avons l'ambition de combler ce vide, de rendre ce monument catholique à la vénération des fidèles

Voici donc une édition illustrée des *Fleurs des Saints*. L'ouvrage se compose de vingt-cinq livraisons, dont chacune contient deux magnifiques planches en chromolithographie et seize pages de texte.

Cette publication est à la fois une œuvre de piété et une œuvre d'art. Les chromolithographies sont reproduites d'après la tradition, d'après les délicieuses vignettes des manuscrits enluminés de tous les siècles et de tous les pays. Le dessin de ces planches est dû à l'habile crayon de M. Ledoux; quant à l'exécution chromolithographique, M. Kellerhoven seul a voulu s'en réserver le soin. Nous sommes heureux d'avoir pu associer à cette belle publication un de nos écrivains catholiques le plus justement apprécié et estimé. M. H. de Riancey a été chargé de la rédaction du texte si important de la Vie des Saints. L'artiste, le peintre chrétien, auront à leur portée et sous la main, dans le texte et dans les gravures qui l'accompagnent, une source féconde d'inspirations. Le texte est emprunté, le plus souvent, aux légendes du bréviaire romain, et, à défaut, aux Vies de Saints les plus exactes et les plus authentiques.

Un jour deux enfants entrèrent dans la chambre de Judith, fille de Charles le Chauve. Cette princesse lisait en ce moment même dans un manuscrit historié. Les enfants furent frappés de la richesse, de l'élégance et de la beauté du précieux manuscrit. Pour l'amour de ce beau livre, l'un d'eux s'appliqua aux études, prit le goût des choses sérieuses, et devint Alfred le Grand.

Voilà quelle était, au moyen âge, la puissance d'un livre illustré. Puisse-t-elle se renouveler de notre temps!

Correspondance secrète et inédite de Louis XV sur la politique étrangère avec le comte de Broglie, Tescier, etc. — 2 vol. Paris. Henri Plon, éditeur, rue Garancière, 10.

Nous ne saurions assez signaler à l'attention cette importante publication. A quelque point de vue qu'on se place, quelque genre d'études que l'on poursuive, la *Correspondance secrète de Louis XV*, qui voit le jour pour la première fois, sera lue avec intérêt et consultée avec fruit. Le politique trouvera un nouveau et accablant témoignage contre la forme même du régime absolu dans le spectacle de ce prince, naturellement perspicace et éclairé, qui, esclave de tous les vieux abus accumulés, plus encore que de ses passions, ne peut rien au sein de sa toute puissance, discerne le bien sans avoir la force ou le droit de l'accomplir, voit ses idées les plus justes condamnées à la stérilité, est réduit à conspirer en cachette contre ses ministres, établit enfin une correspondance secrète qui n'est qu'une sorte de police exercée sur son propre gouvernement. L'homme de nos jours, le citoyen attentif au rôle de sa patrie dans le monde, sera également satisfait dans sa curiosité légitime : il assistera dans cette *Correspondance secrète de Louis XV* aux commencements de la Prusse, à son avénement définitif parmi les grandes nations, aux inquiétudes ou aux espérances qu'elle imposa à la France du dix-huitième siècle, il comparera avec les idées d'alors la politique qui se développe aujourd'hui.

Le savant éditeur de l'ouvrage que nous annonçons, M. Boutaric, archiviste aux Archives de l'Empire, a accompagné sa publication d'une Introduction et de notes sur les personnages du temps, qui facilitent singulièrement la tâche du lecteur. Nous avons relevé une légère inexactitude : M. Boutaric (p. 327, en note, t. I[er]) dit que le prince de Condé, de l'émigration, était le père du duc d'Enghien. C'est une

erreur : le prince de Condé était l'aïeul de la victime du 20 mars ; son père s'appelait et s'appela toujours duc de Bourbon. H. de L.

La Bibliothèque des merveilles. — Hachette.

Sous ce titre, la librairie Hachette a publié une série de volumes où la science et l'attrait se combinent et qui instruisent en captivant. Ils montrent successivement toutes les merveilles de la nature et de l'art, tout ce qu'il y a d'admirable dans la création, dans l'industrie, dans l'homme, depuis la métamorphose de la graine en fleur, de la hideuse chenille en brillant papillon, jusqu'aux sublimes évolutions des astres sous la main puissante qui les dirige mystérieusement à travers l'immensité.

Quel cercle à parcourir ! Que de curiosités dignes d'étude depuis les temps anciens jusqu'à nos jours, et de nos rivages aux contrées lointaines ! L'architecture, la peinture, la sculpture, la céramique, la marine, chez tous les peuples et à toutes les époques ; les magnificences de l'univers et les beautés de la civilisation ! C'est le plus vaste cadre que l'esprit puisse embrasser.

Le dernier volume paru de cette collection intéressante traite, sous la plume de MM. Zurcher et Margollé, la question des *Tremblements de terre et des volcans*. Le livre vient tout à fait à son heure, au lendemain de la secousse inattendue du 14 septembre qui est venue nous avertir que notre pays n'est point à l'abri de ces redoutables phénomènes, et en face des éruptions étonnantes de Santorin.

Ce volume, comme tous les autres, est enrichi de planches et des dessins qui éclairent le texte et le complétent très-heureusement.

Ramsès le Grand, ou l'Égypte il y a trois mille ans, par F. de Lanoye. — 1 vol. in-12. Paris. Hachette.

Le développement rapide qu'a pris de nos jours la critique historique, les patients efforts avec lesquels, soulevant le voile du passé, elle fait revivre à nos yeux les générations éteintes, est l'un des caractères distinctifs de notre siècle, un de ses principaux titres littéraires. Mais ces recherches savantes, toutes fécondes qu'elles soient en résultats utiles, resteraient ignorées du grand nombre, si des hommes de talent, aussi distingués par leur érudition que par le charme et l'agrément du style, ne les mettaient à la portée de tous. C'est la tâche que M. de Lanoye a entreprise et remplie avec succès. Déjà connu par d'intéressants travaux de géographie, l'auteur du *Niger* et de l'*Inde contemporaine* applique aujourd'hui à l'histoire son analyse fine et judicieuse ; réunissant les traits épars dans les ouvrages des écrivains de l'antiquité, dans les papyrus arrachés à la tombe, dans les hiéroglyphes et les bas-reliefs des monuments, il recompose la physionomie d'un peuple évanoui depuis de longs siècles, mais qui remplit encore le monde de ses grands souvenirs. L'Égypte, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, dont l'histoire, gravée en caractères mystérieux sur des édifices étranges et imposants, fait rêver l'imagination et la pénètre d'un involontaire sentiment de respect, l'Égypte est devenue l'objet d'études approfondies et de controverses animées. — M. de Lanoye s'est éclairé de ces travaux, a coordonné ces éléments confus, et choisissant pour cadre l'époque la plus glorieuse, la plus prospère de la nation, il a tracé un saisissant tableau de ce que devait être l'Égypte sous Ramsès le Grand. Guerres, conquêtes, cérémonies religieuses, monuments, arts, littérature, état social, tout ce qui constitue la vie et la valeur d'un peuple est tour à tour décrit dans une suite de scènes pleines d'intérêt et de vérité. Dans cette œuvre consciencieuse, rien n'est laissé à la fantaisie et si l'Égypte, telle que l'auteur nous la montre, peut être appelée une terre de merveilles, M. de Lanoye n'avance aucun fait, aucune hypothèse que sur l'autorité des témoignages les plus irrécusables. Des cartes soigneusement tracées avec soin, des illustrations, faites par d'habiles artistes, reproduisent avec une grande fidélité les édifices et les villes des Pharaons et complètent cette résurrection du passé. E. J.

Cours d'histoire générale a l'usage des lycées et candidats aux écoles du gouvernement, par M. Oger, professeur à Sainte-Barbe. Dernière partie : *Histoire contemporaine*. — In-8°, Gauthier-Villars, successeur de Mallet-Bachelier.

Ce volume, ou plutôt ce fascicule, est le complément d'un *Cours générale d'histoire* dont nous avons déjà recommandé ici, non pour l'esprit qui y règne et qui n'est pas le nôtre, mais pour la vive intelligence qu'il accuse des procédés de l'enseignement historique. Au point de vue didactique, cette dernière partie est d'une habileté de rédaction égale aux précédentes

et les maîtres ne la liront pas, croyons-nous, avec moins de fruit.

VIE DE L'ABBÉ CARRON, 1760-1821, par un religieux bénédictin de l'abbaye de Solesmes. — Chez Douniol.

Les ouvrages édifiants du saint prêtre, dont un savant religieux de l'abbaye de Solesmes publie aujourd'hui la vie, sont depuis longtemps connus du public catholique, mais la mémoire des merveilles de sa charité et de son apostolat en France et en Angleterre, commençait à disparaître avec la génération qui en a été témoin. Ses écrits ne sont pourtant, de l'aveu de tous ceux qui l'ont connu, que la moindre partie de ses bonnes œuvres, et celui que Chateaubriand, dans l'émigration, appelait «l'homme de Dieu » a surtout consacré sa vie aux créations de la plus active et de la plus ardente charité.

Comme on le verra dans le beau récit de sa vie, il avait, avant l'âge de trente ans, entrepris de faire disparaître de Rennes, sa ville natale, le fléau de la mendicité, en procurant du travail aux indigents, et il était parvenu, avec l'aide du roi Louis XVI et de tous les bons citoyens, à occuper 3,000 personnes dans une filature des pauvres. Arraché à la direction de cette charitable entreprise par la déportation (car il n'avait pas voulu émigrer) il ne mettait pas plutôt le pied sur le sol anglais qu'il fondait à Sommerstown, près de Londres, des établissements où les pauvres émigrés français trouvaient des secours de tout genre, écoles, hopitaux, asiles pour la vieillesse, et il semait à pleines mains sur cette terre étrangère, autrefois la terre des saints, les germes de la foi catholique qui ont donné depuis de si beaux fruits et qui en produiraient maintenant plus que jamais si quelques nations catholiques ne donnaient aux protestants le scandaleux spectacle de l'abandon du bercail et du pasteur père commun des fidèles.

Rentré en France en 1814, il consacra ses dernières années à achever l'œuvre de sa vie, le soulagement des familles émigrées, en pourvoyant à l'éducation des enfants de ceux qu'il avait soutenus dans l'exil.

Un des plus curieux chapitres de cet ouvrage a trait aux rapports de ce vénérable ecclésiastique avec l'abbé La Mennais, dont M. Carron a eu peut-être seul le secret de modérer l'ardente nature.

DE L'IDÉAL DU BONHEUR DANS LA VIE RELIGIEUSE, par Mlle BARDY. Ouvrage approuvé par NN. SS. l'archevêque de Bourges et l'évêque d'Hébron. — Un vol. in-12. — Ch. Douniol. Paris.

Nous ne saurions qu'indiquer le titre de cet ouvrage et le signaler à l'attention de nos lecteurs. Il y a en effet trop à dire sur un tel sujet. Assurément, si le bonheur peut se trouver sur terre, ce n'est que dans la vie religieuse, c'est-à-dire dans le sacrifice complet de sa personnalité aux desseins de Dieu. Là seulement peut se goûter cette volupté intime, tout à la fois douce et amère, de l'effacement et de l'abnégation. Là surtout peut se réaliser cette parole de saint Paul : ce n'est plus moi qui vis, c'est Dieu qui vit en moi. Et comme Dieu sait dès ici-bas récompenser souvent ceux qui se donnent tout à lui, il accorde aux religieux des joies particulières et peut compréhensibles au point de vue humain. C'est par exemple les joies de cette paternité créee par l'éducation et qui remplace pour les religieux la paternité dont ils ont fait volontairement le sacrifice à Dieu. C'est encore cette joie incomparable que donne le retour d'une âme au Seigneur.

Mademoiselle Bardy a developpé ces pensées et bien d'autres, en ce qui touche spécialement les communautés de femmes. On sent à l'ardeur, on peut même dire par instant à l'éloquence de son style, toute la force des convictions qui l'animent. On y sent surtout un cœur généreux, comprenant tous les dévouements et par suite capable de les inspirer. Nous croyons donc, avec Mgr Mermillod, que « ce travail sera utile aux âmes» et qu'il pourra «consoler, relever quelques cœurs souffrants, troublés ou malades. »

F. L.

Pour les articles non signés : F. DE LAUNAY.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME SOIXANTE-NEUVIÈME

(TRENTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA.— Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume ; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu ; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro de décembre 1866.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME SOIXANTE-NEUVIÈME

TABLE

DU TOME TRENTE-TROISIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(SOIXANTE-NEUVIÈME DE LA COLLECTION.)

SEPTEMBRE 1866.

OCTOBRE.

NOVEMBRE.

DÉCEMBRE.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.